130381



LA

CHRONIQUE MÉDICALE

1 5 cm

Ce Recueil est dû à la collaboration de MM. :

Ballet (Dr G.), Professeur agrégé à la Faculté de Médecine de Paris, Médecin des Hôpitaux.

Barral (Georges).

Brissaud (Dr), Professeur agrégé à la Faculté de Médecine, Médecin des Hôpitaux de Paris.

Clémenceau (Dr G.).

Comby (J.), Médecin des Hôpitaux de Paris.

Daudet (Alphonse).

Desprès (Dr Arm.), Médecin des Hôpitaux de Paris, Professeur agrégé à la Faculté de Médecine.

Dureau (Dr), Bibliothécaire de l'Académie de Médecine.

Duruy (George), Professeur d'histoire à l'Ecole Polytechnique.

Duval (Mathias), Professeur à la Faculté de Médecine de Paris, Membre de l'Académie de Médecine.

Fleury (Dr Maurice de).

Foveau de Courmelles (Dr).

Goncourt (Edmond de).

Guinard (Dr A.), chirurgien des Hôpitaux de Paris.

Huchard (Dr H.), Membre de l'Académie de Médecine, Médecin des Hôpitaux.

Lacaussade (Aug.), Bibliothécaire au Sénat.

Lacroix (Octave).

Lavedan (Henri).

Levallois (Jules).

Malot (Hector).

Manouvrier, Professeur à l'Ecole d'anthropologie.

Ollive, Médecin des Hôpitaux de Nantes.

Richepin (Jean).

Simon (Dr Max).

Tarde (G.), Chef de la Statistique au Ministère de la Justice.

Triaire (Dr), Professeur à l'Ecole de Médecine de Tours.

4e ANNÉE. N° 1. 1er JANVIER 1897.



LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

AVIS A NOS ABONNÉS

Nous exposerons notre *Programme pour 1897* **dans le numéro du 15 janvier.**

Ce numéro contient la couverture et les titres pour 1896.

Nous rappelons qu'on peut s'abonner à la CHRONIQUE MÉDICALE en remettant la somme de DIX FRANCS à n'importe quel bureau de poste français, à l'adresse de : *M. l'Administrateur de la* **CHRONIQUE MÉDICALE,** *rue d'Odessa, 17, Paris*. **Les abonnements pour l'étranger restent fixés à 14 francs.**

Nos abonnés actuels seront considérés comme réabonnés, et il leur sera présenté un reçu par la poste représentant le montant de leur abonnement, sauf avis contraire de leur part. Cet avis devra nous être adressé avant le 10 janvier 1897.

Tout abonné, ancien ou nouveau, de la *Chronique Médicale*, **qui nous fera parvenir** *directement* **le montant de son abonnement ou réabonnement, bénéficiera d'une remise de 20 % sur le prix fort** (*Hollande*, **10 fr.** ; *ordinaire*, **5 fr.**) **de notre volume, le** *Cabinet secret de l'Histoire* **(2e série), qui leur sera remis franco de port.**

ACTUALITÉS

Première réunion du Comité Sainte-Beuve.

Contrairement aux informations publiées par différents journaux, le *Comité Sainte-Beuve* ne s'est réuni pour la première fois que le mardi 22 décembre 1896, chez M. François Coppée, 12, rue Oudinot.

Assistaient à cette réunion : MM. Berthelot, Gaston Paris, Henry Maret, Jules Levallois, Jules Troubat, Dr Dureau, Dr Cabanès. S'étaient fait excuser par lettre : MM. Jules Claretie, Jules Lemaître, Gréard, Larroumet, Ferdinand Fabre, Aug. Lacaussade.

Le bureau définitif du Comité a été ainsi constitué : MM. François Coppée, président : Docteur Cabanès, secrétaire ; Jules Troubat, trésorier.

Il a été décidé, après un échange de vues des plus courtois, qu'on ne ferait pas de souscription publique, mais que des bulletins seraient envoyés individuellement à chacun des membres de l'Institut, du Sénat, de la Société des gens de lettres, des Associations de Presse et des membres de l'Université.

M. le Dr Cabanès, après avoir fait connaître le montant exact des sommes reçues, s'est déchargé de ses fonctions de trésorier provisoire, qu'il a confiées à M. Jules Troubat, le dévoué secrétaire de Sainte-Beuve, à qui devront être désormais envoyées les souscriptions, rue de Rennes, 179. M. Cabanès a également annoncé, au cours de la séance, que l'Etat et la Ville de Paris, à la suite des démarches qu'il avait tentées, avaient fait la promesse de concourir dans la plus large mesure à l'œuvre de consécration poursuivie par le Comité.

Nous donnons la liste *définitive* des membres qui composent le Comité du Monument à Sainte-Beuve.

Nous sommes heureux d'annoncer l'adhésion nouvelle de MM. Gréard, l'éminent vice-recteur de l'Académie de Paris, et Octave Lacroix, le délicat écrivain, l'un des secrétaires de Sainte-Beuve, que le maître tint toujours en très haute estime.

MM. François Coppée, de l'Académie française, président.
le Dr Cabanès, rédacteur en chef de la *Chronique médicale*, secrétaire général.

Jules Troubat, ancien secrétaire de Sainte-Beuve, trésorier.
Berthelot, de l'Institut.
Larroumet, de l'Institut.
Gréard, de l'Institut et de l'Académie française.
Gaston Boissier, de l'Académie française.
F. Brunetière, id.
J. Claretie, id.
Ludovic Halévy, id.
Henry Houssaye, id.
Jules Lemaître, id.
Alf. Mézières, id.
Gaston Paris, id.
André Theuriet, id.
Henry Maret, député.
Jean Aicard.
Maurice Barrès.
Ferdinand Fabre, bibliothécaire à l'Institut.
Francisque Sarcey, rédacteur au *Temps*.
Docteur Dureau, bibliothécaire de l'Académie de médecine.
Auguste Lacaussade, bibliothécaire au Sénat, ancien secrétaire de Sainte-Beuve.
Jules Levallois, ancien secrétaire de Sainte-Beuve.
Octave Lacroix, ancien secrétaire de Sainte-Beuve.

—

Dernières souscriptions recueillies par la *Chronique médicale*.

M. François Coppée, 100 fr. ; M. de Lovenjoul, 100 fr. ; M. le Dr Dureau, 20 fr. ; Princesse Stirbey, 20 fr. ; Aug. Lacaussade, 20 fr. ; M. Edmond Robert, ancien député, 20 fr. ; M. Fernand Torrès, ancien sous-préfet, 20 fr. ; M. Chansroux, homme de lettres, 5 fr. ; *anonyme*, 5 fr. ; *anonyme*, 5 fr.

Nous avons fait un choix parmi les lettres d'adhésion ou d'encouragement qui nous ont été adressées, nous les publions dans l'ordre où elles nous sont parvenues.

12 juillet 1896.

Monsieur,

J'ai lu avec intérêt votre curieux article sur Sainte-Beuve et j'y pourrais ajouter bien des détails inédits, car j'ai eu bien des récits et confidences personnelles de

Sainte-Beuve, sur son *cursus studiorum* médical. Je ferai très volontiers partie du Comité de patronage de la souscription. Quant à mon appréciation personnelle, c'est une autre affaire ; il y faudrait bien des nuances et bien des anecdotes qui me reporteraient aux jours déjà si lointains du dîner Magny et de l'essai de l'Empire libéral.

Veuillez, Monsieur, agréer l'assurance de toute ma considération et de mes sentiments sympathiques.

M. BERTHELOT.

---

12 juillet 1896, Paris, 14, Avenue des Gobelins.

Mon cher Confrère,

.. Vous pensez qu'en ma double qualité d'ancien secrétaire et de biographe de Sainte-Beuve, je dois faire partie du comité pour l'érection de son buste au Luxembourg. Volontiers je me rends à cet appel et vous pouvez joindre mon nom à ceux que je lis ce matin dans *l'Eclair*..

Nicolardot n'a jamais été secrétaire de Sainte-Beuve, Auguste Desplaces non plus. Ce dernier a laissé des poésies et des essais de critique qui ne sont pas sans valeur. A un certain moment il avait été très avant dans la familiarité de Sainte-Beuve avec lequel il allait sous les galeries de l'Odéon admirer la belle Clady.

Je ne sais à quel propos ils se brouillèrent, mais Sainte-Beuve avait gardé contre Desplaces un très vif ressentiment : « Il a, disait-il, une dartre au cœur. »

Le spirituel Troyen Charles Des Guerrois fut secrétaire du maître pendant 3 jours, il le quitta ne pouvant s'habituer à ce formidable travail.

Henri Cantel, un poète de talent, qui n'a pas laissé de très bons souvenirs, me remplaça *immédiatement* pendant *un jour*, mais on sut qu'il venait d'écrire un très méchant article (méchant dans les deux sens) contre Sainte-Beuve et on le pria de ne plus revenir.

Voilà de très petits détails, je sais que vous ne les haïssez pas..... Jules LEVALLOIS.

Collège de France, 13 juillet 1896.

Monsieur,

Le temps me manque pour vous envoyer de Sainte-Beuve une appréciation qui puisse présenter quelque intérêt, mais je m'associe de grand cœur à la pensée qui vous porte à rendre hommage à cet incomparable critique qui voulut bien témoigner quelque bienveillance à ma jeunesse.

Croyez, Monsieur, à mes sentiments les plus distingués.

G. PARIS.

Fontenay-sous-Bois, 20 bis, Avenue de la Dame-Blanche, ce 14 juillet 1896.

Monsieur et cher Confrère,

Je traverse Paris, au retour d'une cure à Bourbon-l'Archambault, et je trouve votre aimable lettre. Je vous autorise volontiers à ajouter mon nom aux noms que vous avez recueillis déjà pour l'érection d'un monument à Sainte-Beuve.

Je n'ai pas oublié que lorsque je publiais mon premier roman (*Les Courbezon*), Sainte-Beuve sonna la cloche dans le *Constitutionnel*; d'ailleurs, le grand critique est demeuré une de mes plus vives admirations littéraires.

Veuillez agréer, Monsieur et cher confrère, l'expression de mes sentiments dévoués.

Ferdinand FABRE.

16, rue de Navarin, Paris, 15 juillet 1896.

Je dois d'abord, Monsieur, m'excuser de vous avoir répondu aussi tardivement. Mais ce n'est pas de ma faute : votre lettre, mal dirigée, ne m'a été remise en mains propres qu'il y a deux jours.

L'idée que vous avez eue d'élever un buste à la mémoire de Sainte-Beuve aura l'approbation de tous les hommes de goût. Le grand critique a répandu sur ses contemporains une telle lumière que je croyais que c'était depuis longtemps chose faite et que je m'étonne qu'on ait attendu vingt-quatre ans, près d'un quart de siècle, pour lui rendre un hommage qui, à tous les égards, lui est dû.

Sainte-Beuve a été pour nous, qui avons vécu à ses côtés, une source abondante de plaisirs délicats et d'enseigne-

ment sévère. La jeune génération, si méprisante pour les hommes du passé, le lit et le médite. C'est une preuve que, dans les idées et les sentiments, il avait dépassé son temps ; et que, de plus, il avait formulé des opinions et des jugements qui survivent et qui durent.

Cela tient, comme vous le dites fort bien, à ce qu'il appliquait aux choses de la littérature et de l'histoire des procédés rigoureusement scientifiques.

Rien de ce qui est formulé par la science ne passe et ne s'efface.

J'ai fait la connaissance de Sainte-Beuve par l'intermédiaire de deux hommes placés dans des positions bien différentes, et qui cependant avaient quelquefois des relations, par le prince Napoléon et par **P. J.** Proudhon. Sainte-Beuve était un ami particulier du Prince. Quant à P. J. Proudhon, il habitait la rue d'Enfer, voisine de la rue Montparnasse, Sainte-Beuve et lui se rencontraient souvent dans leurs longues promenades à travers l'avenue de l'Observatoire.

Voilà comment j'ai été amené à fournir à Sainte Beuve une grande partie des matériaux pour l'admirable livre qu'il a consacré au grand penseur, et que malheureusement la mort ne lui a pas permis d'achever.....

Croyez, Monsieur, à mes meilleurs sentiments.

Alfred DARIMON.

Paris, 19 juillet 1896.

Monsieur,

J'ai reçu la lettre par laquelle vous voulez bien me demander de vous faire un article sur Sainte-Beuve envisagé comme personnage politique ; je vous remercie d'avoir pensé à moi et des paroles flatteuses que vous voulez bien m'adresser à cette occasion ; mais la carrière de Sainte-Beuve ne m'est point assez présente et, quittant Paris, je n'ai pas le temps de l'étudier.

Vous voyez combien peu je suis qualifié pour faire partie du Comité dont vous me parlez.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

Henri BRISSON.

Villecresnes (Seine-et-Oise), 20 juillet 1896.

Mon cher Compatriote,

Veuillez excuser mon retard involontaire à vous répondre. J'étais en voyage lorsque votre lettre est arrivée chez moi et, depuis mon retour, j'ai été pris sans rémission par l'engrenage des examens. Vous avez bien raison de reprendre l'idée lancée par Coppée et de vous employer à la faire aboutir. Personne plus que Sainte-Beuve ne mérite d'avoir sa place parmi les images d'écrivains et d'artistes qui se groupent peu à peu dans le jardin du Luxembourg. Dans ce siècle de critique, il n'est pas seulement un grand critique, il est le critique ; on peut le dire, à cette heure, sans désobliger personne, vivants ou morts. Tous ceux qui font métier de juges, en littérature, sont ses obligés. Historiens ou artistes, philosophes ou philologues, ceux qui sont venus après lui ont eu des systèmes ; il n'avait, lui, qu'une méthode. Ils s'imposaient et demandaient des sacrifices ; il n'entreprend jamais sur la liberté de ses lecteurs. Certes, il a eu des défauts, quelques-uns très graves : quelque jalousie des grands noms, dans le présent ou dans le passé, le goût du commérage, des curiosités indiscrètes, pas assez d'indépendance, tenu qu'il était par ses amitiés, les salons, le pouvoir. Malgré tout cela, il reste le maître ; où il est insuffisant, il n'y a qu'à reprendre soi-même l'instrument forgé par lui. Cet instrument, c'est la méthode scientifique, uni au sentiment le plus vif et le plus délicat de la littérature. Il s'est formé par la médecine. Aussi est-il bon qu'un médecin réclame pour sa profession quelque chose de l'honneur que Sainte-Beuve s'est acquis dans la nôtre, et les lettrés vous doivent de la reconnaissance pour l'œuvre de consécration que vous entreprenez. Je vous donne bien volontiers mon nom pour votre comité de patronage et je vous prie de me croire votre bien dévoué,

Gustave Larroumet.

Paris, 24 juillet 1896.

Monsieur et cher Confrère,

Ce n'est qu'en revenant de voyage que j'ai pris con-

naissance de la lettre où vous me faites l'honneur de me demander de faire partie du comité de patronage de la souscription pour le monument de Sainte-Beuve.

J'accepte avec grand plaisir.

Sainte-Beuve fut incontestablement un des grands esprits de ce temps. Il convient d'autant plus d'honorer sa mémoire qu'il me paraît être le dernier représentant d'une espèce disparue, celle de l'homme de lettres, tel qu'on le concevait autrefois, uniquement amoureux de son œuvre, consacrant sa vie à son travail, dédaigneux de tous intérêts étrangers. Dans cette fin de siècle, où la littérature est devenue une affaire comme une autre, il peut être utile d'évoquer le souvenir de ceux-là qui n'eurent d'autre souci que l'étude des belles choses, et la recherche de la vérité.

Veuillez agréer, cher Monsieur, l'assurance de toute ma sympathie avec mes remerciements.

Henry MARET.

Haute-Maison, Sucy-en-Brie (Seine-et-Oise).

Monsieur,

J'aurais dû répondre depuis longtemps à la lettre que vous m'avez écrite et vous dire que j'acceptais bien volontiers de faire partie de votre comité de souscription. Sainte-Beuve a été le lettré par excellence et personne ne mérite plus et mieux que lui le respect, la reconnaissance et l'admiration de ceux qui aiment les lettres.

Agréez, Monsieur, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Ludovic HALÉVY.

2 août 1896.

ACADÉMIE
DE PARIS
—
CABINET
DU
VICE-RECTEUR
—o—

UNIVERSITÉ DE FRANCE
—
Paris, le 17 novembre 1896.

Monsieur,

J'accepte très volontiers la proposition que vous voulez

bien me faire d'être membre du Comité de patronage pour l'érection d'un buste à la mémoire de Sainte-Beuve.

Agréez, Monsieur, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

GRÉARD,
de l'Académie Française.

LA MÉDECINE DES PRATICIENS

Menus faits de pratique journalière.

Le sirop de serpolet dans la coqueluche,

Par M. RODRIGUEZ, de Montevideo.

J'ai obtenu, dit l'auteur, dans la coqueluche, les meilleurs résultats de l'emploi du sirop de thym, ou, pour mieux dire, d'une infusion sucrée de *thymus serpillum*, que je fais préparer avec :

Serpolet sec	50 grammes.
Eau bouillante	120 —

Laisser infuser dix minutes, sucrer à volonté et prendre une grande cuillerée toutes les heures.

Grâce à ce traitement, les quintes ne tardent pas à diminuer d'intensité et la durée de l'affection est considérablement abrégée.

A propos d'épistaxis.

M. Lermoyez tient à rappeler que dans l'immense majorité des cas d'épistaxis à répétition, la cause de l'hémorrhagie réside dans une petite ulcération de la partie inférieure de la cloison, ulcération qui porte habituellement sur une petite branche de l'artère sphéno-palatine. Une cautérisation au nitrate d'argent de cette ulcération suffit pour guérir définitivement l'épistaxis. (*Bul. méd. de Paris*, 4 nov. 1896.)

Les badigeonnages de cocaïne dans la sécrétion lactée.

Ce moyen facile et efficace, employé avec succès par le docteur JOLIE pour combattre la sécrétion lactée, consiste à badigeonner 5 ou 6 fois par jour les deux mamelons avec une solution à 5 % de chlorhydrate de cocaïne dans un liquide composé d'eau et de glycérine à parties égales. Ces applications ont supprimé la sécrétion lactée au bout de 5 à 6 jours et n'ont jamais présenté, vu le peu d'étendue de la surface touchée, aucun inconvénient. La cocaïne agit probablement en empêchant l'érection du mamelon et, partant, en supprimant une des causes principales d'où dépend l'activité de la glande.

A quel moment faut-il prendre les divers médicaments ?

Les *alcalins* seront toujours administrés avant les repas. Les *iodures* seront toujours donnés à jeun, ce qui active leur passage dans le sang. Les *acides* seront prescrits ordinairement dans l'intervalle des repas, immédiatement avant les repas seulement si l'on a en

vue de s'opposer à la formation exagérée des acides. Les médicaments irritants, toxiques, seront administrés immédiatement après les repas, par exemple, les *sels d'arsenic*, *de cuivre, de zinc et de fer*. Les *sels d'argent* sont indiqués après que la digestion est déjà menée à bonne fin : pris pendant l'acte digestif, ils sont dédoublés, d'où leur inefficacité absolue dans ce cas. Les *sels métalliques* (surtout le *sublimé*), de même que le *tannin* et l'alcool, entravant le pouvoir digestif du suc gastrique, on aura soin de ne les donner que quand l'estomac est au repos complet. Quant à l'*extrait de malt*, à l'*huile de foie de morue*, aux *phosphates*, etc., le meilleur mode de les administrer, c'est de les faire prendre avec les aliments. (*New-Orl. med. a. surg. Journ.*, 1896 ; *Pharm. Ztng.*, XLI, 1896, n° 58, p. 485.)

L'essence de térébenthine contre les brûlures.

M'Innis, dans le *Medical Record*, dit que l'essence de térébenthine, appliquée sur les brûlures aux trois premiers degrés, soulage presque instantanément la douleur. D'après l'expérience de l'auteur, la brûlure guérit beaucoup plus rapidement qu'avec tout autre traitement. Il recouvre la partie brûlée d'une couche mince de ouate stérilisée qu'il tient imbibée d'essence de térébenthine du commerce. Quelques tours de bande immobilisent le pansement. S'il y a des ampoules, il les ouvre le second ou le troisième jour. Il recommande aussi de faire en sorte, si possible, que l'essence ne vienne pas au contact des parties saines de la peau ; elle pourrait y produire une irritation.

A notre tour, si la brûlure est en grande partie aux premiers degrés et pas trop étendue, nous recommandons l'eau froide ou un liquide aqueux quelconque froid, en lotions pendant *une heure* sans interruption, pour voir l'étendue et l'intensité de la brûlure considérablement diminuer. L'eau tiède serait employée en cas de brûlures très étendues. L'essence de térébenthine viendrait après achever le traitement.

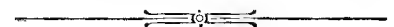
J. Mtg.

Des pulvérisations de cocaïne sur la pituitaire dans les vomissements incoercibles.

On sait combien le praticien est souvent embarrassé en présence des vomissements incoercibles de la grossesse. Voici, d'après la *Semaine méd.*, un nouveau moyen de lutter contre ces accidents. Le Dr Ingraham aurait constaté que les pulvérisations de chlorhydrate de cocaïne à 2 % dans la cavité nasale feraient disparaître presque instantanément la sensation de rapports physiologiques intimes existant entre les nerfs olfactifs et les nerfs de la muqueuse stomacale.

Pour en obtenir tout l'effet désirable, les pulvérisations de cocaïne doivent être faites de façon que le liquide pénètre dans les parties supérieures des fosses nasales où se trouvent les ramifications du nerf olfactif.

En employant ce traitement il faut avoir soin de se rappeler que certains sujets présentent une sensibilité très grande à l'égard de la cocaïne.



PHOSPHATINE FALIÈRES

Composée de farines et de fécules les plus nutritives — stérilisées et en partie solubilisées par une température convenable — de cacao, de sucre, etc., la *Phosphatine Falières* constitue un aliment éminemment assimilable à tous les âges de la vie et pendant la période de convalescence.

Chaque cuillerée à bouche contient 0,20 centigr. de *Phosphate de chaux* bi-calcique (le mode de fabrication de ce Phosphate a été adopté par la commission du dernier Codex).

Cet aliment qui, sous la saveur la plus agréable, fournit un excellent moyen d'administration, à *petites doses*, de Phosphate bi-calcique, s'impose :

1° Chez les jeunes enfants, surtout au moment du sevrage et pendant la période de croissance ;

2° Chez les femmes enceintes ou nourrices ;

3° Chez les vieillards et les convalescents ;

Chez tous ceux enfin qui ont besoin de cet aliment indispensable : le *Phosphate de chaux*, pour assurer une parfaite constitution de la charpente osseuse et pour remédier à la déperdition des phosphates, conséquence d'un défaut de nutrition, de la croissance, de l'âge ou de la maladie.

La *Phosphatine* se prépare comme toutes les bouillies. La dose habituelle est : pour les enfants, une cuillerée à dessert pour une tasse à thé de lait, 2, 3, et même 4 fois par jour ; une cuillerée à bouche pour le déjeuner des adultes.

Simple aliment, mais aliment complet et de premier ordre, la *Phosphatine Falières* rend et rendra de bons services dans l'hygiène de la nutrition.



PARIS, 6, AVENUE VICTORIA & PHARMACIES.

Phospho-Glycérate de Chaux pur

NEUROSINE PRUNIER

RECONSTITUANT GÉNÉRAL

du Système nerveux

Neurasthénie, Phosphaturie, Migraines, Débilité générale.

La **Neurosine Prunier** est présentée sous les trois formes suivantes :

1° *Neurosine Prunier*. . . . . Granulée.
2° *Neurosine Prunier*. . . . . Sirop.
3° *Neurosine Prunier*. . . . . Cachets.

DOSES HABITUELLES

1° **Neurosine Prunier** (*Granulée*). 2 à 3 cuillerées à café par jour prises dans un peu d'eau pure ou aromatisée, ou dans du lait. Pour les enfants, une cuillerée à café suffit. (Chaque cuillerée à café contient 0 gr. 30 de phospho-glycérate de chaux pur.)

2° **Neurosine Prunier** (*Sirop*), 2 à 3 cuillerées à bouche par jour, pur ou coupé d'eau. Pour les enfants : 2 à 3 cuillerées à café. (Chaque cuillerée à bouche contient 0 gr. 30 de phospho-glycérate de chaux pur.)

3° **Neurosine Prunier** (*Cachets*), 2 ou 3 cachets par jour dans un peu d'eau. Un cachet pour les enfants. (Chaque cachet contient 0 gr. 30 de phospho-glycérate de chaux pur.)

DÉPOT GÉNERAL :

CHASSAING et Cie, 6, avenue Victoria, Paris

ET PHARMACIES

INFORMATIONS DE LA *CHRONIQUE*

La séance annuelle de l'Académie de Médecine.

La séance annuelle de l'Académie de Médecine a eu lieu le mardi 15 décembre 1896, à 3 heures.

Suivant l'usage, M. *Cadet de Gassicourt*, secrétaire annuel, a fait le *Rapport général sur les prix décernés en 1896*.

Comme toujours, il a été tour à tour éloquent, spirituel, et.. malicieux.

Il a distribué force éloges aux lauréats et aux candidats malheureux maints compliments. Il n'a pourtant pas ménagé les critiques, mais il a su si habilement panser les blessures, oh ! du reste bien légères, qu'il avait faites, que le patient aurait eu mauvaise grâce à s'en offenser.

Nous détachons du rapport de M. *Cadet de Gassicourt* ce qui a trait au *Prix Hugo*, qui nous intéressait plus particulièrement :

« Dix-sept concurrents se sont présentés, avec vingt-six volumes ou brochures. A vrai dire, le sujet proposé était attrayant : *Etudier un point de l'histoire des sciences médicales*. Aussi la plupart de ces travaux sont-ils intéressants. Nous aurions voulu multiplier les récompenses, mais il a fallu nous contenter de distribuer de simples mentions, même à des œuvres très sérieuses. Il me suffira de nommer MM. Buret et Ehlers, avec leurs mémoires spéciaux; M. Cabanès et ses charmantes études sur *Marat inconnu, le Cabinet secret de l'histoire*, M Dupouy et ses délicates fantaisies philologiques sur la médecine et les mœurs de l'ancienne Rome, d'après les poètes latins.

Mais au milieu de ces œuvres distinguées à titres divers, il en est deux qui présentaient, au jugement de la Commission, des mérites supérieurs, quoique très différents : le volume de M. Péry et celui de M. Maurice Albert. Le prix a été partagé entre eux.

M. Péry nous a envoyé une *Histoire de la Faculté de Médecine de Bordeaux*, recueil immense de documents qui s'étend de l'an 1441 à 1888. On y trouve les renseignements les plus exacts sur les sujets de thèse, les assemblées de médecins, les examens, la durée et le nombre des cours, le nom des professeurs, la date de leur naissance et de leur mort, l'énumération de leurs œuvres, l'Ecole Saint-Côme, l'École de médecine et de chirurgie, les tentatives faites pour créer une Faculté, enfin le succès final et l'inauguration de la Faculté actuelle. Tout s'y trouve. On peut regretter que tant et de si importants matériaux n'aient pas été quelque peu façonnés, et que M. Péry n'ait jamais sacrifié aux grâces, ainsi qu'on disait au siècle dernier. Mais l'érudition est rarement souriante ; son mérite est ailleurs.

Le volume que M. Maurice Albert a consacré à l'histoire des *Médecins grecs à Rome* est tout différent. C'est un travail essentiellement littéraire soutenu d'une érudition de bon aloi. Ici tout l'échafaudage des documents a disparu ; l'œuvre se montre seule dans son élégante simplicité. L'auteur nous montre, en un tableau animé, le développement de la médecine à Rome, depuis son apparition aux derniers temps de la République jusqu'à la fin de l'Empire, et

la position sociale des médecins toujours grandissante, à mesure que l'opinion publique leur devient de plus en plus favorable. »

M. le Docteur *Motet* a lu, à la fin de la séance, l'*Eloge de M. le Professeur Lasègue*.

Nous avons vivement regretté que l'étendue de ce travail ne nous ait pas permis de le reproduire. Nous avions bien un instant songé à en donner des fragments, mais nous aurions cru commettre un acte de vandalisme et nous avons reculé, comme devant la mutilation d'un chef-d'œuvre de la statuaire antique, ou un de ces merveilleux bijoux si délicatement ciselés des orfèvres de la Renaissance ; car c'est un vrai bijou littéraire, sorti avec un art infini, que le discours, d'une si fine délicatesse de touche, prononcé par M. Motet...

Nous ne répondons pas de ne pas l'enchâsser un jour dans notre écrin de *Pages choisies*.

Renouvellement du Bureau de l'Académie de médecine pour 1897. — Election du Professeur Jaccoud.

Dans sa séance du 22 décembre, l'Académie de médecine a procédé au renouvellement de son bureau.

M. *Caventou*, vice-président, passant de droit à la présidence pour l'année 1897, on a voté pour l'élection d'un vice-président.

M. *Jaccoud* a été élu par 68 voix sur 70 votants : il y a eu 2 bulletins blancs.

M. *Cadet de Gassicourt* a été réélu, par acclamation, secrétaire annuel ; MM. *Bucquoy* et *Labbé*, membres du Conseil.

M. Jaccoud a eu, dans la courte allocution de remerciement qu'il a improvisée, un bonheur d'expression qui a ravi l'auditoire d'élite suspendu à ses lèvres.

Elégance de forme, netteté de diction, sobriété de termes, tout était fondu à souhait dans un ensemble des plus harmonieux : un vrai régal dont nous serons désormais, espérons-le, moins privés que par le passé.

M. le Dr Jaccoud n'est pas seulement un virtuose de l'art oratoire, il est encore un musicien du plus grand talent.

Ainsi qu'on l'a partout rappelé ces jours derniers, M. Jaccoud, avant d'aborder la carrière médicale, a commencé par être premier violon à l'Opéra-Comique : ceci indique que ses débuts furent plutôt pénibles.

Né à Genève, le 29 novembre 1830, M. Jaccoud, après de bonnes études dans une pension de sa ville natale, partit pour Paris en 1850, la bourse médiocrement garnie, et n'ayant en poche qu'une lettre de recommandation pour un de ses compatriotes, membre de l'Institut, Stourm, à qui la science de l'algèbre doit d'importantes découvertes.

Stourm lui procura quelques leçons de musique qui lui permirent de préparer son baccalauréat et de prendre ses premières inscriptions.

Comme nous n'écrivons pas la biographie du professeur Jaccoud, nous nous abstiendrons de rappeler ses titres et travaux scientifiques.

Contentons-nous de reproduire le portrait qu'a donné du nouvel élu notre confrère et ami de Fleury : c'est une toile signée d'un maître et qui n'a pas besoin de retouches.



Pr JACCOUD

« Chez lui, le talent oratoire est véritablement merveilleux. Voyez-le dans le vieil amphithéâtre à balcon circulaire où il enseigne, à la Pitié : peut-être abuse-t-il un peu de ces reculs et de ces brusques avancements du corps, et de ces gestes élargis qui rappellent trop la manière habituelle aux prédicateurs ; mais que la phrase est donc bien faite, quelle abondance et quelle justesse dans les mots, quelle clarté dans les explications, quel brio dans les citations, quelle mémoire des noms propres, quel art de la diction !

C'est un régal que de l'entendre : plus, à coup sûr, que de le lire. M. Jaccoud, comme tous les orateurs-nés, parle mieux qu'il n'écrit : imprimée, sa prose apparaît plus diffuse, moins ferme, moins frappante ; l'érudition, sans la magie de l'action oratoire, semble plus difficile, trop en évidence, trop exclusive : la phrase même est moins heureuse. Eh bien ! chose déconcertante, les admirables cours de M. Jaccoud sont relativement peu suivis, alors que ses ouvrages sont dans toutes les mains.

Cela tient, j'imagine, à ce que l'homme fait peu de frais pour plaire, et ne paraît pas tenir beaucoup à se concilier les enthousiasmes de la jeunesse.

Grand et maigre, toujours vêtu de la plus correcte façon, de teint mat, avec une moustache grise et des favoris courts, à la Russe, il fait sa visite d'hôpital pour son propre compte, sans familiarités pour ses élèves qu'il a l'air de ne pas connaître, ne causant guère qu'avec son chef de clinique ou son interne qu'il interroge de temps à autre, brièvement, sur tel ou tel de ses malades. Même quand il enseigne, il demeure hautain, sans apparent souci de son auditoire, et semble ne déployer tant d'éloquence que pour se satisfaire lui-même.

D'autre part, ses confrères, qui souvent l'appellent en consultation, lui reprochent, eux aussi, de manquer un peu d'aménité, et prétendent qu'il lui arrive parfois de les contredire sans gêne, voire de leur faire la leçon dans les familles où ils l'ont introduit. »

Mais ce sont là critiques qui n'ôtent rien à la grande valeur de celui qui en est l'objet.

Le Jubilé Roussel à la Sorbonne.

C'est le dimanche 20 décembre 1896 qu'a été célébré dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, sous la présidence de M. Ministre de l'Intérieur, le Jubilé de M. Théophile Roussel, sénateur de la Lozère, membre de l'Institut et de l'Académie de médecine, auteur des lois d'assistance et de protection des enfants.

Le grand amphithéâtre était absolument plein. Sous un dais de velours frangé d'or, à gauche de l'estrade, avait été placé le buste de Théophile Roussel, entouré de palmes et de plantes vertes.

Dans le couloir de l'Académie des lettres, des gardes municipaux formaient la haie.

Le ministre de l'Intérieur, accompagné du chef de son cabinet, M. Léon Barthou, a été reçu à son arrivée à une heure un quart, par M. Henri Monod, directeur de l'Assistance publique, président du Comité d'organisation du jubilé et par les membres de ce comité.

Après l'exécution, par l'orchestre de l'Institution des jeunes aveugles, de la symphonie en « fa » de Beethoven, M. Ravaisson-Mollien a pris la parole au nom de l'Institut.

M. Bergeron a parlé au nom de l'Académie de médecine.

Nous donnons ci-après la partie essentielle de son discours :

« Mon cher collègue, non, mon cher Roussel, dirai-je plutôt, car ce n'est pas seulement le secrétaire perpétuel de l'Académie de médecine qui vient aujourd'hui, au nom de notre compagnie, fêter le jubilé de vos 80 ans, c'est aussi votre vieux camarade d'études, votre vieil ami, je puis même ajouter votre contemporain parce que j'ai à peine quelques mois de moins que vous; seulement, je ne trouve pas, moi, que 80 ans soient un bel âge lorsqu'ils apportent avec eux les infirmités et, je ne le sens que trop, le délai des forces physiques et intellectuelles.

« Quatre-vingts ans sont au contraire un bel âge pour vous, mon cher ami, qui n'avez rien perdu de la vigueur de votre corps, ni de votre esprit, pour vous qui, en jetant un regard en arrière sur cette longue suite d'années, pouvez y compter un certain nombre de dates dont chacune marque la production d'une œuvre nouvelle.

« C'est ainsi que, depuis le jour où à peine sorti du collège vous avez, pour la plus grande gloire du Gévaudan, écrit la vie de votre illustre compatriote : Urbain V, jusqu'à la date mémorable du 23 décembre 1873, vous pouvez avec une grande et légitime satisfaction envisager la succession de vos travaux, car ils ont eu ce caractère commun d'être tous inspirés par deux sentiments les plus élevés dont l'homme puisse être animé, l'amour de l'humanité et l'amour de la patrie.

« C'est de bonne heure, du reste, que vous avez commencé la série de vos bonnes actions.

« C'était au beau temps de notre jeunesse, vous vous le rappelez, nous étions tous deux internes à l'hôpital Saint-Louis et les hasards du service avaient fait passer sous vos yeux un pauvre diable atteint d'un mal étrange, la pellagre; étrange par la diversité de ses manifestations et l'inégalité de leur gravité ; étrange aussi par sa distribution géographique; inconnu dans la plus grande partie de la France, et endémique dans les Landes, endémique aussi dans le Piémont et dans les Asturies.

. . . .

« Ce fut là votre premier bienfait et aussi le premier épisode de la belle lutte que vous poursuivrez toute votre vie en faveur de l'hygiène publique ou de l'hygiène professionnelle.

« Vous étiez encore interne lorsqu'un des malades de votre service vous donna l'occasion d'entreprendre de nouvelles recherches sur les accidents variés, et quelquefois extrêmement graves, auxquels sont exposés les ouvriers qui travaillent à la fabrication des allumettes et dans le livre où vous avez résumé le résultat de vos recherches, livre qui est l'un de vos travaux les plus importants, vous avez dénoncé le phosphore blanc comme la cause de tous les désordres observés chez les ouvriers ; or c'est en 1846, c'est-à-dire il y a un demi-siècle, que vous avez décrit le mal et signalé la cause, et on pourrait à bon droit s'étonner qu'aucune modification n'ait été encore apportée à cette industrie, si l'on ne savait que la population française oppose autant de résistance obstinée à l'emploi des allumettes amorphes qui sont inoffensives, que les populations scandinaves ont mis d'empressement à les accepter.

. . . .

« Le temps a marché, nous arrivons aux années terribles, vos

concitoyens vous ont envoyé à l'Assemblée nationale, et c'est alors que votre patriotisme, indigné du rôle odieux que l'alcoolisme a joué, moins dans nos désastres que dans la criminelle folie de la Commune, tente de mettre fin à cette honte et obtient de l'Assemblée un vote en faveur d'un projet de loi pour la répression de l'ivresse publique. Mais cette loi, toujours mollement exécutée, ne visait que le scandale dans la rue, et ne pouvait atteindre le buveur d'alcool ou d'absinthe qui, lui, ne s'enivre jamais, mais qui, sous l'influence néfaste de ces poisons pris à petites doses, chaque jour, s'abrutit peu à peu, devient un épileptique, un aliéné, et laisse après lui une lignée de dégénérés.

. . . .

« Entré à l'Académie en 1872, vous avez très modestement déclaré plus tard que *la loi de protection de la première enfance* n'était que le résumé pratique de la mémorable discussion qui avait eu lieu en 1867 dans le sein de l'Académie. Ce n'est pas à moi de décliner l'hommage que vous avez cru devoir rendre à notre Compagnie, mais laissez-moi vous dire que dans notre conviction absolue et unanime tant de beaux discours seraient restés stériles si votre esprit, si net et si pratique, inspiré par un profond sentiment de charité, n'avait rendu nos vœux réalisables en les transformant en articles de loi.

« Elle est donc bien à vous tout entière, elle est votre plus belle œuvre, cette loi de 1874, cette loi de protection de l'enfance, aussi est-ce très justement qu'elle porte votre nom et le fera vivre à jamais.

. . . .

« Mais vous ne vous êtes pas contenté de chercher à sauver la vie des nourrissons, votre sollicitude s'est étendue sur une autre classe d'enfants également bien intéressante. Ceux-là sont pour la plupart arrivés à l'âge de raison, leur vie n'est pas compromise, mais ils sont menacés d'une déchéance morale, soit par le mauvais exemple de parents indignes, soit par la promiscuité dangereuse du vagabondage de la rue et vous avez étendu sur ces enfants moralement abandonnés la protection d'une œuvre tutélaire, dite avec raison du sauvetage de l'enfance.

« Votre œuvre est donc parfaite et, en considérant tout le bien que vous avez fait, vous pouvez vous dire avec un juste orgueil que vous avez combattu le bon combat, admirablement rempli votre vie, et que vous donnez à ma vieille amitié le droit et la joie extrême de vous dire que vous avez bien mérité de la science et du pays. »

Après ce remarquable discours, M. Tissier président de l'Association générale des étudiants, a apporté à M. Th. Roussel les hommages de la jeunesse universitaire. L'orateur, après avoir dit que toute génération nouvelle reçoit un héritage qu'elle doit garder et enrichir, a remercié l'éminent philanthrope de lui montrer par l'exemple de sa vie et de son œuvre ce que c'est que la bonté et que la bienfaisance.

Puis, le ministre de l'intérieur a remis à M. Th. Roussel, avec une médaille d'or de l'Assistance publique, une plaquette en argent, œuvre du graveur en médailles, M. Soldi. Sur cette plaquette, a été gravé le buste du philanthrope ; un petit garçon tend vers la figure des couronnes, tandis qu'une petite fille, assise sur le soubassement

de l'œuvre, prépare de nouvelles couronnes. Sur une banderole, on lit les mots : *Pour la France*, et plus bas : *A M. Th. Roussel, le service d'inspection des enfants du premier âge de la Seine*, 1896.

M. Brousse, vice-président du Conseil municipal de Paris, a présenté à M. Th. Roussel la médaille d'or offerte par le Conseil municipal, M. Gervais, président du Conseil général de la Seine, la médaille d'or offerte par le Conseil général.

Les élèves de l'Ecole Braille ont chanté un chœur de M. Théodore Dubois : *Délivrance* !

M. François Fabié a dit une poésie que nous donnons un peu plus bas.

Puis les présidents et les délégués de quarante-deux comités, conseils ou sociétés ont défilé devant le héros de la fête, en lui remettant des adresses.

Aux applaudissements unanimes et prolongés de l'assistance qui se pressait dans l'amphithéâtre trop étroit, M. Théophile Roussel s'est levé à son tour, et, d'une voix qui tremblait d'émotion, a remercié tous ceux qui avaient contribué à cette vivante apothéose.

La cérémonie s'est terminée par l'exécution de la *Marche aux Félibres.*

Voici la pièce de vers de M. François Fabié dont la lecture a été accueillie par des salves d'applaudissements.

Pour Théophile Roussel.

J'imagine qu'un soir, là-bas, dans ta Lozère,
La veille de Noël, quand au dehors l'autan
Mugit et fait hurler les loups du Gévaudan,
Et qu'autour de la bûche embrasée on se serre,
Enfant, tu vis l'enfance en proie à la misère...

***

Une femme en haillons qui sur son sein tari
Portait, enveloppé d'un vieux châle de laine,
Son pâle nourrisson de flocons blancs flétri,
Et qu'un bouvier tardif ramenait de la plaine,
Sachant que chez ton père elle aurait un abri...

***

Ou quelque petit gueux battu par sa marâtre
Qui, hors du noir logis, a tout d'abord vécu
De faînes et de glands, puis, par le froid vaincu,
Vient mendier un coin de l'étable au vieux pâtre,
Mais que ta mère fait asseoir auprès de l'âtre...

***

Ou peut-être un très maigre et blême adolescent
Qui frappe et fait hurler les dogues en furie,
Et demande à voix basse un peu de soupe aigrie...
D'où vient-il ? Qui le sait ? De bien loin ; on le sent
Etranger à sa mise ainsi qu'à son accent...

***

Et toi, qu'enveloppait une chaude tendresse,
Devant le sein tari, le front bas, le pied nu,
Tu t'indignais, sans doute, en ton cœur ingénu,

Qu'en ce soir de Noël tout flambant d'allégresse,
Tel fut sans lait, tel sans abri, tous sans caresse.

*
* *

Et sitôt que tu fus l'homme armé de savoir,
Qui remplace en nos jours le preux des anciens âges,
Tu partis et, tout jeune encore parmi les sages,
Tu proclamas bien haut l'impérieux devoir
De songer aux petits perdus sous le ciel noir.

*
* *

Tu prêchas en tous lieux qu'il faut qu'on leur sourie,
Qu'il faut qu'au père indigne une robuste main
Les enlève, et les guide un temps sur le chemin,
Et que, plus sûrement qu'une armée aguerrie,
Le culte des berceaux refera la Patrie.

*
* *

Et tu forças la Loi, triste et rude souvent,
A devenir humaine et tendre et maternelle ;
Son bras qui tient le glaive à se changer en aile
Pour abriter du froid, de la faim et du vent,
Le sommeil calme et les rêves bleus de l'enfant.

*
* *

Aussi, quoique depuis, ton œuvre humanitaire
Ait grandi plus encore que tu n'avais rêvé,
Comme l'évangélique grain de sénevé
D'où sort un arbre altier couvrant au loin la terre
Et cachant tout un peuple ailé dans son mystère,

*
* *

C'est au nom des petits, au nom seul des berceaux
Par tes soins préservés du précoce naufrage,
Que je viens, ayant vu des nids après l'orage
Vides et froids, pendus en loque aux verts arceaux.
Remerciez-le, le doux sauveur de tant d'oiseaux.

*
* *

Et maintenant qu'après les labeurs et les peines,
Ta noble tâche est faite et qu'en voyant neiger
Les ans sur tes cheveux, tu te prends à songer,
Comme nous faisons tous, fils pieux des Cévennes,
Au toit natal sous les châtaigniers et les chênes,

*
* *

Je t'offre, — humble chanteur — à toi le bon savant,
— Non pas un laurier d'or dont seul un grand poète
Pour l'immortalité pourrait ceindre la tête,
Mais un simple rameau d'un arbre de plein vent,
Qui te parle des bois où tu rêvas enfant.

François Fabié.

Le député musulman.

M. le docteur Grenier, l'élu de Pontarlier, détiendra désormais à la Chambre le record du pittoresque et de l'originalité.

Car le nouveau député de Pontarlier est musulman — et non pas

un musulman comme d'autres sont libres-penseurs — mais un musulman « pour de bon », qui s'en va, vêtu de longs burnous et de draperies blanches, parmi les rues de sa paisible petite ville, qui suit tous les préceptes du Coran et les doit continuer au milieu d'une Chambre qui rira et ne comprendra pas.

Né à Pontarlier, M. Grenier fit ses études médicales très régulièrement et, possédant quelque petit pécule paternel, il s'établit dans sa ville où, tout aussitôt, il se fit remarquer comme un esprit curieux, ami de l'imprévu et soucieux du pittoresque. Après avoir assez longtemps exercé ses fonctions de médecin, pour la grande satisfaction des pauvres et des malheureux, auxquels il témoignait un dévouement et un amour des plus désintéressés, il partit pour l'Afrique et séjourna plusieurs années parmi les Arabes.

Durant son séjour en Afrique, il eut de fréquentes relations avec des mahométans, étudia la religion musulmane et, prédisposé par sa mère à la piété, s'enflamma d'admiration pour le Coran au point de se convertir et d'entrer dans un couvent de muftis.

Il voulut même se faire marabout. Par malheur pour lui, les prêtres musulmans doivent être absolument sains de corps ; ils n'ont pas le droit d'être infirmes.

Or, Philippe Grenier boitait... Il se désolait.

— Ne t'attriste pas, lui dit un prêtre. Tu seras mieux que mufti. Tu seras prophète de Dieu !

Ce mot fut pour lui une révélation. Le docteur Grenier quitta l'Algérie et regagna son pays en qualité de prophète de Dieu. On se doute du désespoir de sa famille qui d'abord le crut fou. Mais en dehors de sa vocation, le converti était parfaitement raisonnable. Sous le burnous blanc qui le recouvre et qu'il a juré de porter même à la Chambre, il a les sentiments les plus généreux, les meilleurs. On ne peut lui reprocher que de trop bien pratiquer la religion musulmane.

Revenu à Pontarlier depuis quatre ans, il fait la joie des enfants qui le guettent quand il sort et l'entourent lorsque, à certaines heures, il se prosterne aux quatre coins des carrefours, se frappe la tête contre le pavé — ce qui lui a valu un large bleu au front, — mais il est en même temps l'espérance des pauvres à qui il donne tout ce qu'il a, même son burnous, car il en a toujours une douzaine chez lui, afin de pouvoir imiter saint Martin le plus souvent possible. Il dépasse même saint Martin qui, lui, ne donnait que la moitié de son manteau.

On l'aime fort à Pontarlier. Il a été élu conseiller municipal par 800 voix, en tête de liste, et jamais il n'a cessé, au conseil, de réclamer pour les pauvres. Il dilapiderait pour eux les finances de la Ville si l'on écoutait ses généreuses revendications. Lui-même, il soigne les malades presque toujours gratuitement et il fait, autour de lui, le bien sans compter. Il a dépassé à peine la quarantaine, porte haut une belle tête qu'auréole un crâne rasé ; il est célibataire et très doux, de mœurs patriarcales. Bref, un cerveau original, mais un brave et excellent cœur...

On ne s'ennuiera pas à la Chambre.

— Une anecdote invraisemblable, et qui doit être malheureusement trop vraie, nous est contée par M. François Coppée, qui a con-

sacré récemment une étude d'une sympathie si généreuse à notre profession.

« Les réglements maritimes imposent la présence d'un médecin à bord de tout bâtiment dont l'équipage dépasse un certain chiffre — le chiffre vingt, si je ne me trompe. — Or, sur les bateaux qui sont dans ce cas et qui vont pêcher la morue dans les eaux de Terre-Neuve ou d'Islande, l'armateur, qui ne veut point payer une paire de bras inutiles, exige que le docteur, enrôlé pour la campagne, découpe et sale le poisson, tout comme les autres matelots. Et, à Granville, à Paimpol et à Fécamp, on trouve des médecins tant qu'on en veut, pour faire ce répugnant métier. »

N'cst-ce pas navrant?

ECHOS DE PARTOUT

—

La Translation des cendres de Pasteu r.

On a procédé, le samedi 26 décembre dernier, au transport des cendres de Pasteur à l'Institut Dutot.

On sait que depuis la célébration des funérailles, qui eurent lieu le 5 octobre 1895, le cercueil de Pasteur était déposé à Notre-Dame dans une chapelle située dans la chœur, à gauche. L'entrée de la chapelle était fermée par des tentures noires.

Aussitôt après la messe basse dite à Notre-Dame, à laquelle assistaient seulement les membres de la famille Pasteur, Mme veuve Pasteur, M. J.-B. Pasteur, fils du grand savant, M. Vallery-Radot, son gendre, Mme Vallery-Radot et leurs enfants, ainsi que quelques autres personnes, le corps a été conduit dans un fourgon à l'Institut de la rue Dutot.

Dès neuf heures, les invités commencent à arriver à l'Institut Pasteur. Les deux portes grillées donnant accès dans le jardin avaient été ouvertes toute grandes. Sur les marches du perron se tenaient immobiles et faisaient la haie seize gardiens médaillés, choisis dans la brigade du 15e arrondissement.

M. Duclaux, directeur de l'Institut Pasteur, qui, dès la fin de la cérémonie religieuse, avait quitté Notre-Dame, recevait, à l'entrée du grand vestibule, les invités, qui se rendaient ensuite dans la salle de la bibliothèque, transformée en salon de réception.

Dans le long corridor conduisant à la crypte, exactement située sous le grand escalier, des gardiens de la paix montaient la garde. A l'entrée du caveau on avait mis en faction deux sous-brigadiers, la poitrine couverte de médailles. Dans ce couloir on avait placé les couronnes envoyées par l'Institut bactériologique de Moscou, l'Ecole centrale des arts et manufactures, l'Ecole polytechnique, la Société médicale de Tiflis, l'Ecole nationale des Chartes. Une des couronnes portait cette inscription: « A Louis Pasteur, une opérée reconnaissante, Mme Henry Gréville. »

Les personnes admises à visiter la crypte édifiée à Pasteur « par la piété de sa veuve et de ses enfants », d'après les termes d'une inscription du monument, en ont beaucoup admiré les harmonieuses proportions et la riche ornementation.

La chapelle, à laquelle on accède par un escalier voûté de dix marches, est pavée en mosaïques. Les murs disparaissent jusqu'à mi-hauteur sous de grandes plaques de paonazzo, marbre blanc veiné de noir, provenant d'Italie. Les voûtes, qui reposent sur douze colonnes de porphyre de style byzantin, sont recouvertes de mosaïques représentant des allégories. A l'entrée de la voûte rampante qui descend à la crypte, se trouve cette inscription : « Heureux celui qui porte en soi un Dieu, un idéal de beauté et qui lui obéit, idéal de l'art, idéal de la science, idéal de la patrie, idéal des vertus de l'Evangile. »

Luc-Olivier Merson est l'auteur des quatre figures qui décorent la coupole et qui représentent la Charité, la Science, la Foi et l'Espérance.

Des inscriptions sur des plaques de marbre énumèrent les nombreuses et importantes découvertes du grand savant.

L'autel, en marbre blanc, est éclairé de cierges. Aux angles du sarcophage sont placés quatre lampadaires en fer forgé, portant chacun quatre cierges. Le sarcophage, très bas, est en porphyre bleuté de Suède, appelé orthose opalisant. Il a été exécuté dans les Vosges. Il porte cette simple inscription, gravée en lettres d'or : « Louis Pasteur — 1822-1895. »

La crypte est fermée par une grille en fer forgé d'un joli travail.

Après la remise du caveau au Conseil de l'Institut par M. J.-B. Pasteur et la réponse de M. Bertrand, président du conseil, M. Rambaud a parlé au nom du gouvernement ; MM. Baudin, au nom du conseil municipal ; Legouvé, au nom de l'Académie française (le discours de M. Legouvé a été lu par M. Gaston Boissier) ; sir Joseph Lister, au nom de la délégation anglaise ; MM. Cornu, au nom de l'Académie des sciences ; Bergeron, au nom de l'Académie de médecine ; Perrot, au nom de l'Ecole normale ; Passy, au nom de la Société nationale d'agriculture ; Tissier, au nom de l'Association des étudiants.

Après quelques paroles de M. Duclaux, directeur de l'Institut Pasteur, les assistants ont quitté la crypte. Celle-ci est restée ouverte tout l'après-midi, mais on n'y laissait pénétrer que les personnes munies de cartes d'invitation.

Le public a été admis à visiter la crypte le lendemain 27 décembre, jour anniversaire de la naissance de Pasteur, de 10 à 4 heures.

Médecine et Médecins au théâtre.

Lors de la première représentation de l'*Evasion*, à laquelle n'assistait aucun membre de la famille du docteur Charcot, son fils, M. le docteur Jean Charcot, était absent de Paris. Mis au courant de la question dès son retour, il s'est empressé de se rendre auprès de M. Jules Claretie, accompagné de son beau-frère, M. Edwards. Comme il n'y avait pas à rechercher dans le docteur Bertry, le fantoche mis en scène par M. Brieux, l'ombre d'un rapprochement, fut-il caricatural, avec le grand savant qui fut une de nos gloires nationales, MM. Jean Charcot et Edwards se sont bornés à demander à l'éminent directeur de la Comédie-Française de faire modifier radicalement la tête du docteur Bertry.

Très galamment, M. Claretie s'est empressé de leur donner satisfaction, et les nombreux et respectueux admirateurs de Charcot qui

iraient voir l'*Evasion* ne seront pas choqués désormais par la lugubre évocation physique d'un grand mort. (*Progrès Médical.*)

— M. Candé, qui a remporté un si légitime succès dans le rôle d'Olivier du Prat, d'*Idylle tragique*, est un de nos rares comédiens qui ait commencé des études de médecine. Il les a, du reste, bientôt abandonnées pour entrer au Conservatoire et poursuivre la carrière dramatique, où il s'est fait une situation enviable.

Un métier qui rapporte.

Alors que d'une façon générale il est relativement peu important pour un cocher d'écraser un passant quelconque, cet écrasement devient particulièrement grave quand le passant est un embaumeur.

Un embaumeur, en effet, est un personnage qui gagne des « honoraires » tels que six mois d'inactivité représentent pour lui une perte sèche d'environ quarante mille francs.

M. Baudiau, embaumeur, était renversé, le 25 juin dernier, sur le boulevard Saint-Michel, à la descente d'un tramway Montrouge-gare de l'Est, par un fiacre de la Compagnie des Petites-Voitures : M. Baudiau fut assez grièvement blessé. Six mois durant, il resta alité.

Le cocher, de la Compagnie des Petites-Voitures, a comparu devant la huitième chambre correctionnelle, sous l'inculpation de blessures par imprudence.

A l'audience, Me Albert Meurgé, l'avocat de M. Baudiau, réclamant 40,000 francs de dommages-intérêts, a donné sur son client des renseignements curieux.

M. Baudiau est embaumeur depuis 1830. Chacun des embaumements qu'il « exécute » lui rapporte de 1,000 à 3,000 francs. Quand il s'agit de personnages de marque, les prix sont sensiblement plus élevés. Ainsi l'embaumement de dom Pedro, l'empereur du Brésil, a été payé à M. Baudiau 5,000 francs, celui du roi de Hanovre 10,000 francs, celui de Gambetta 4,000 francs, etc., etc.

Mais sa clientèle ordinaire — embaumements de 1,000 à 3,000 fr. — se compose en général d'Américains qui, après l'opération, sont expédiés en Amérique dans un cercueil dont la partie supérieure est recouverte d'une glace transparente permettant de contempler à volonté les traits du défunt. (*Le Matin.*)

L'esprit des médecins et des malades.

Le fameux Dumoulin disait, en mourant, qu'il laissait après lui deux grands médecins, l'eau et la diète.

Si tibi deficiant medici, medici tibi fiant
Hœc tria, mens hilaris, requies moderata, dieta.

*
* *

Le comte de Rochester, célèbre par sa gaieté intarissable, rencontre le docteur Barrow, le plus grand mathématicien de son temps, qui le salue jusqu'à terre.

— Docteur, dit le comte en rendant le salut, je suis votre serviteur jusqu'au centre de gravité.

— Monsieur le comte, je suis le vôtre jusqu'aux antipodes.

— Adieu, docteur, je suis à vous jusqu'au fond de l'enfer.

— Adieu, Milord ; permettez que je vous y laisse.

***

Patin rapporte que le cardinal Mazarin étant à l'agonie, M. Joly, curé de Saint-Eustache, l'exhortait à la mort, et lui dit : « Serrez-moi la main, pour me faire connaître que vous m'entendez, et que vous entrez dans les sentiments que je tâche de vous inspirer. » Le cardinal lui serra la main si fortement qu'il le fit presque évanouir, il eut de la peine à s'en dépêtrer. Ce serrement de main, dit Patin, prouve que l'inclination de prendre qu'avait le cardinal, le suivit jusqu'au tombeau ; car on ne saurait prendre qu'on ne serre la main.

***

Une jolie femme s'étant évanouie au théâtre des Variétés, on la transporta dans le foyer. Potier, passant par là, entendit quelqu'un qui disait :

— Mais elle est fort jolie, cette femme.

Potier dit :

— Voyez comme les femmes sont contrariantes ! C'est assez qu'on la trouve *bien* pour qu'elle se trouve *mal.*

***

Louis XIV est à toute extrémité : est-ce dans les lumières de la Faculté de médecine, est-ce dans la science et le zèle de Fagon que la cour met son espérance ? Non : on fait venir du fond de la Provence un paysan brutal et grossier qui administre son élixir au grand roi, et impose silence au premier médecin devant qui tous les docteurs étaient accoutumés à se taire. « L'empire que ce malotru avait pris était tel, dit le duc de Saint-Simon, que Fagon, à bout de son art et de ses espérances, s'était *limaçonné* en grommelant sur son bâton, sans oser répliquer, de peur d'essuyer pis. »

***

Le président Bexon était bossu, et bossu très prononcé : on amena à son audience un de ses pairs en difformité, accusé d'avoir maltraité à outrance un individu plus fort et mieux fait que lui. Or, cet accusé bossu avait pour défenseur l'avocat Mathon de la Varenne, qui lui-même était bossu.

Interpellé par le président de dire pourquoi il avait si rudement frappé le plaignant, l'accusé balbutie :

— Je n'oserai jamais vous le dire.

— Le tribunal vous ordonne de dire la vérité, toute la vérité, rien que la vérité.

Nouvelle hésitation de l'accusé :

— Il m'a dit une grosse injure que je n'ai pas la force de répéter.

— Quelle est donc cette injure ? Votre intérêt est de le dire.

— Eh bien, là, il m'a dit que j'étais *bossu* ! »

Aussitôt le président de répliquer :

— Mais, mon camarade, ce n'est pas là une injure ; demandez plutôt à votre défenseur. »

***

Le père de M. Thiers était, sous l'empire, employé à la police ; mais il faisait, disait-il, son métier de mouchard en honnête homme, recevant un salaire pour des services qu'il ne rendait pas.

Un jour, pourtant, il fit un rapport longuement détaillé sur un homme qu'il signalait comme un conspirateur dangereux ; cet homme était mort et enterré depuis un an.

Ayant été remercié pour sa police de fantaisie, M. Thiers, le père, partit pour l'Espagne, où il se mit à exercer la médecine comme Figaro, sans l'avoir jamais apprise. Dans ce nouveau métier, il se montra aussi redoutable qu'il l'était peu dans sa première profession, faisant prendre aux flegmatiques Espagnols des médecines de cheval qui emportaient la maladie, et le malade par-dessus le marché.

Le gouvernement transpyrénéen lui notifia d'avoir à exercer ailleurs ses petits talents de société.

On conçoit que, dans le cours de ses pérégrinations à la Gil-Blas, M. Thiers père n'ait pu s'occuper beaucoup des soins à donner à la jeunesse de son fils ; comme on lui en faisait un jour le reproche :

— Je ne lui ai rien donné, dites-vous ? Et mon esprit ! fit-il en se frappant orgueilleusement le front.

*
* *

On disait à tort que l'opinion publique voyait tout avec indifférence. La maladie de M. Thiers l'avait fort alarmée ; aussi est-ce avec satisfaction qu'elle a appris son rétablissement et lu dans les feuilles publiques que M. le Président de la République avait dîné avec les docteurs Barth et Maurice.

— Deux médecins à la fois ! s'écriait un fanatique. On ne dira pas qu'il a froid aux yeux celui-là !

Trouvailles curieuses et documents inédits.

C'est à M. le Dr Louis Monod que nous devons cette curiosité historico-thérapeutique : la recette d'un *onguent contre les brûlures* donnée au grand Carnot par la sœur du Girondin Vergniaud, et conservée depuis dans la famille Carnot. La vénérable Madame Hippolyte Carnot, mère du Président de la République, avait donné, il y a quelques années, à notre distingué confrère une copie de sa main, que celui-ci a précieusement conservée, et qu'il a bien voulu transcrire à notre intention.

Onguent pour la brûlure.

Recette donnée par la sœur de Vergniaud, et conservée dans la famille Carnot.

Graisse douce.................	2 livres.
Cire neuve....................	7 onces.
Lierre terrestre..............	8 onces.
Feuilles de petite sauge........	8 onces.

« Prenez un pot de terre neuf, bien vernissé en vert, dans lequel on fera fondre la graisse et la cire ; puis on le retire du feu, on y met les feuilles, on les fait bouillir et cuire à petit feu, et l'on remue souvent avec une spatule en bois. L'onguent sera cuit lorsque les feuilles commenceront à faire le parchemin. Alors on le coule et on l'exprime à travers un linge qui ne soit pas trop serré. Avant de l'ôter du feu il faut essayer s'il caille ».

Nous mettons sous les yeux de nos lecteurs le *fac-simile* photogravé du passeport délivré à Charlotte Corday.

Ce fac-simile est extrait de notre volume : Le *Cabinet secret de l'Histoire*, 2e série, à la veille de paraître.

PATRIE, LIBERTÉ, ÉGALITÉ.



DÉPARTEMENT DU CALVADOS,

DISTRICT DE CAEN.

MUNICIPALITÉ DE CAEN.

N° 8387.

LAISSEZ passer la citoyenne marie Corday nâtif de [illegible] domicilié à Caen
Municipalité d Caen District d Caen
Département d Calvados âgé de 24 ans,
Taille de 5 pieds 1 pou. cheveux & sourcils Chatain,
yeux gris front élevé nez long
bouche moyenne menton rond fourchu visage ovale

Pretez-lui aide & assistance en cas de besoin, dans la route qu'il va faire pour aller à Argentan

Delivré en la Maison Commune de Caen, le 8 avril 1793, l'an 2 de la République Françoise. Par Nous [illegible] Officier Municipal.

Expédié par nous Greffier soussigné, & a ledit Citoyenne Corday signé

Marie Corday [illegible]

CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE

Dans les Temples de l'Himalaya. Prix : 3 fr. 50.

Voici un ouvrage dont la lecture est vraiment réconfortante. C'est un roman et c'est en même temps un livre scientifique et philosophique. Il repose l'esprit tout en provoquant la méditation sur les sujets les plus sérieux et les plus graves.

Depuis longtemps nous attendions l'apparition d'un ouvrage sérieux qui, s'appuyant à la fois sur des vérités religieuses et sur des vérités scientifiques modernes, nous les montrât comme les faces d'une seule et même vérité. Le livre de M. van der Naillen est une remarquable tentative dans ce sens. Il prend pour point de départ la doctrine esotérique enseignée dans les « *temples de l'Himalaya* », et cela à juste titre, car c'est la doctrine même qui a eu pour initiateur Hermès et qui s'est conservée intacte dans les sanctuaires du Thibet après la destruction de ceux de l'Egypte.

S'inspirant de comparaisons empruntées à la physique et à la chimie, et à la lumière d'une physique transcendantale, M. van der Naillen, qui est un savant ingénieur et le directeur de l'école des ingénieurs de San-Francisco, a réussi à élucider pleinement les problèmes les plus délicats de l'initiation ésotérique hindoue. Il permet au lecteur de suivre pas à pas cette initiation, en la faisant se dérouler dans un roman qui ne lui sert, en somme, que de cadre

Dans le roman, d'une très grande simplicité d'allure, l'auteur met en présence un prêtre hindou et un évêque catholique qui consent à recevoir l'initiation à la doctrine secrète. Le brahme lui explique dans un langage strictement scientifique et cependant à la portée de tous, les sublimes vérités concernant l'âme humaine, les auras, l'involution et l'évolution, etc., et, en général, les rapports de la nature avec la divinité.

Le roman n'est d'ailleurs pas dénué de vraisemblance, car la plupart des personnages qu'il met en scène sont historiques et ont vécu à une époque assez rapprochée de la nôtre.

En somme, la lecture de « *Dans les temples de l'Himalaya* » est très attrayante et surtout très profitable. Car il ressort de ce livre toute une philosophie nouvelle, d'une spiritualité très élevée et fondée sur les données les plus positives de la science.

Du service médical dans les travaux de construction. Une campague en Macédoine, 1893-1895, par le Dr Barthe de Sandfort. — In-8° raisin de 228 pages, avec planches et graphiques. — Prix : 7 fr. 50.

A une époque où les esprits sont dirigés vers les grandes entreprises lointaines, et où la construction des voies ferrées tient le premier rang dans les préoccupations commerciales de tous les peuples, l'ouvrage du Dr Barthe de Sandfort offre aux ingénieurs, sous une forme aussi succincte que précise, le moyen pratique de prévoir, dans le devis des travaux projetés, l'organisation si importante d'un service sanitaire complet ; il démontre, par une expérience des plus probantes, combien il est utile et facile de répondre aux desiderata de l'hygiène sur les chantiers.

Les médecins trouveront des notions précieuses sur des fonctions en général peu connues, et ils apprendront à surmonter toutes les difficultés d'une tâche plus délicate et plus captivante qu'on ne saurait le supposer.

A cette étude, si pratique qu'elle mériterait le titre de « *Carnet du Médecin d'Entreprises* », l'auteur a su joindre des considérations scientifiques aussi sérieuses qu'intéressantes. Tout en rendant hommage à ses nombreux devanciers dans cette voie, le Dr Barthe de Sandfort donne une note très personnelle à toutes les questions de Pathologie, d'Hygiène et de Thérapeutique concernant les travaux de terrassement. Mais pour laisser au lecteur toute la liberté de conclure, il se contente de mettre sous ses yeux de nombreux graphiques et tableaux statistiques qui suivent, mois par mois, pendant deux ans, une véritable armée de 8000 travailleurs.

L'aridité apparente du sujet est tempérée par d'alertes aperçus sur la vie de ces hardis pionniers du Génie civil et sur les pays que va régénérer la ligne toute française dont il nous fait l'histoire. C'est ainsi que, dans un dernier chapitre, qui constitue un véritable opuscule, il nous fait faire, en Macédoine, une promenade à laquelle les événements politiques donnent une saveur d'actualité toute particulière.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Le Roman de mes Romans, par Hector Malot ; Paris, 1896, Ernest Flammarion, éditeur, 29, rue Racine.

Dans les temples de l'Himalaya, par A. Vander Naillen ; Paris, 1896, librairie Leymarie, 42, rue St-Jacques.

Maladies produites par les champignons parasites — Actinomycose néoplasique limitée ; par le Dr Paul Ducor, Paris, 1886, librairie Baillère et fils, 19, rue Hautefeuille.

L'Oasis d'Ouargla et ses stations préhistoriques, par le Dr Chipault, extrait de la *Revue mensuelle de l'École d'Anthropologie de Paris*.

Du service médical dans les travaux de construction, par le Dr Barthe de Sandfort ; Paris, 1897, Société d'éditions scientifiques, 4, rue Antoine-Dubois.

Notes et pensées, par Jules Troubat ; Paris, 1888, librairie Sauvaitre, 72, boulevard Haussmann.

L'âme antique, par Marc Legrand ; Paris, Armand Colin et Cie, 5, rue de Mézières.

Consultations et ordonnances médicales, par le Dr A. Malbec ; Paris, 1897, Maloine éditeur, 21, place de l'Ecole-de-Médecine. (Sera analysé.)

Traitement des suppurations pelviennes, par Eugène Doyen ; Paris, 1896, Institut international de bibliographie scientifique.

(*A suivre.*)

Le Propriétaire-Gérant : Dr Cabanès.

Clermont (Oise). — Imprimerie DAIX frères, 3, place Saint-André.
Maison spéciale pour Journaux et Revues périodiques.

VIN DE CHASSAING

BI-DIGESTIF

A LA PEPSINE ET A LA DIASTASE

Cette préparation qui, en 1864, a été l'objet d'un rapport favorable à l'Académie de Médecine de Paris, se prescrit depuis de nombreuses années contre les différentes affections des voies digestives, les dyspepsies particulièrement. On le prend à la dose de un ou deux verres à liqueur après chaque repas, pur ou coupé d'eau.

Chaque verre à liqueur contient :

0 gr. 20 centigr. de pepsine Chassaing.
0 10 » de diastase Chassaing.

PHOSPHO-GLYCÉRATE DE CHAUX PUR

NEUROSINE PRUNIER

RECONSTITUANT GÉNÉRAL DU SYSTÈME NERVEUX

La « *Neurosine Prunier* », présentée sous trois formes différentes, se prend en général aux doses suivantes, soit avant, soit pendant le repas :

1° *Neurosine Prunier-sirop*, 2 ou 3 cuillerées à bouche par jour ;
2° *Neurosine Prunier-granulée*, 2 ou 3 cuillerées à café par jour ;
3° *Neurosine Prunier-cachets*, 2 ou 3 cachets par jour.

Chaque cuillerée à bouche de sirop, chaque cuillerée à café de granulé, chaque cachet, contiennent 0 gr. 30 centigr. de phospho-glycérate de chaux pur.

Dépôt général : 6, Avenue Victoria, Paris.

PHOSPHATINE FALIÈRES

La « **Phosphatine Falières** » est l'aliment le plus agréable et le plus recommandé pour les enfants dès l'âge de 6 à 7 mois, surtout au moment du sevrage et pendant la période de croissance. Il facilite la dentition, assure la bonne formation des os, etc.

Poudre Laxative de Vichy

LAXATIF SUR — AGRÉABLE — FACILE A PRENDRE

La « *Poudre laxative de Vichy* », préparée avec les soins les plus méticuleux, est composée de poudre de séné, lavée à l'alcool associée à différents carminatifs, tels que le fenouil, l'anis, etc....

D'un emploi des plus simples, la « *Poudre Laxative de Vichy* » se prend, le soir en se couchant, à la dose de : *une cuillerée à café*, délayée dans un peu d'eau. L'effet se produit le lendemain sans coliques, ni diarrhée. Chaque cuillerée à café contient 0 gr. 75 centigr. de poudre de séné.

Glyco-Phénique

Du Dr Déclat.

Solution d'acide phénique pur, titrée à 10 pour 100.

Le « *Glyco-Phénique* » est un antiseptique précieux pour tous les usages externes, bains, gargarismes, pansements des plaies, brûlures, injections hygiéniques, toilette, etc.....

S'emploie additionné de plus ou moins d'eau suivant les différents cas.

Sirop d'Acide Phénique

du Dr Déclat.

Ce sirop, d'un goût très agréable, contient exactement 0 gr. 10 centigr. d'acide phénique chimiquement pur par cuillerée à bouche.

Il doit être pris à la dose de 3 ou 4 cuillerées à bouche par jour, dans les cas de toux, rhumes, bronchites, etc.....

MÉDICATION ALCALINE

Comprimés de Vichy (gazeux)

AUX SELS NATURELS DE VICHY

(SOURCES DE L'ÉTAT)

Préparés avec les *sels naturels* spécialement extraits des *eaux de Vichy (sources de l'Etat)* par la Cie fermière, les « Comprimés de Vichy » se recommandent par leur emploi pratique et très économique.

Dose : 4 ou 5 « comprimés » pour un verre d'eau.

Paris, 23, Avenue Victoria et Pharmacies.

4e ANNÉE. 15 JANVIER 1897.

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE
HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

NOTRE PROGRAMME POUR 1897.

—

La *Chronique médicale* est sortie des langes. On peut dire aujourd'hui que l'enfant est né viable et que son existence est désormais assurée.

Ce n'est pas une de nos moindres satisfactions que d'entendre répéter autour de nous que le journal dont nous avons assuré les premiers pas est une *Revue*, unique en son genre, dont le principal attrait réside dans l'originalité de la conception autant que dans la variété de l'exécution. Nous soulignons ce mot de *Revue*, parce que nous tenons de plus en plus à faire de notre journal une sorte de *synthèse* de la médecine historique et littéraire.

Il y a bientôt douze ans que nous avons conçu le plan qu'il nous est donné de réaliser à l'heure actuelle : depuis douze ans, nous avons pu ajouter des pierres à l'édifice, mais l'harmonie de l'ensemble n'en a pas été troublée.

La *Chronique médicale* a toujours été et elle reste un journal d'*idées* et de *faits*, ayant la *médecine* pour base. Mais celle-ci a tellement étendu son domaine que ses limites s'élargissent de plus en plus, puisqu'elle confine à la fois à l'art, à la littérature, à la politique, à la sociologie, à l'histoire : autant dire qu'elle ouvre à l'esprit des horizons infinis. N'embrasse-t-elle pas, en effet, dans son cadre, toutes les connaissances humaines, et les notions de physiologie ne sont-elles pas indispensables à qui veut aborder n'importe quelle carrière, où la psychologie est elle-même reconnue nécessaire ? Nous avons eu, du reste, maintes fois l'occasion de montrer cette alliance de la psychologie et de la physiologie quand nous avons esquissé la biographie des grandes personnalités qui ont honoré l'esprit humain, et qui, presque toutes, ont peu ou prou appartenu à notre corps.

Nous nous proposons, cette année, de poursuivre la série des

Médecins transfuges et évadés de la médecine, qui ont toujours conservé le reflet de la profession première, si courte qu'y ait été leur incursion.

Nous continuerons à publier des fragments de *Mémoires*, écrits par des médecins : mémoires littéraires, historiques, militaires, autobiographiques, scènes de la vie médicale à la ville autant qu'à la campagne.

Nous avons inauguré, l'an dernier, nos *diagnostics rétrospectifs* par l'étude de l'infirmité de Couthon qui, grâce à la collaboration, pour nous si précieuse, de M. le Dr Brissaud, a obtenu un si vif succès. Nous espérons bien que les articles projetés sur d'autres personnages de l'histoire, étudiés avec pareil souci d'une précise documentation, rencontreront auprès de nos lecteurs la même faveur.

Dans notre désir de nous rapprocher de l'idéal de perfection que sans relâche nous poursuivons, nous allons tenter cette année quelques innovations, que nos lecteurs seront appelés à apprécier.

Nous inaugurerons tout d'abord la rubrique : *Éphémérides médico-historiques et anecdotiques* dans l'un de nos plus prochains numéros : sous ce titre nous publierons, non pas au-dessous d'une date, l'énoncé brutal d'un événement, mais un *document*, une *anecdote*, un *fait typique*, se rapportant à la vie ou se rattachant à la mort de l'un des héros de la médecine.

Cette sorte d'érudition *condensée*, nous avons essayé, du reste, d'en donner un aperçu dans notre *Correspondance médico-littéraire*, qui est encore une des créations de la *Chronique*.

Annonçons, en outre, que nous publierons des *feuilletons*, c'est-à-dire des récits de longue haleine, dont l'intérêt ira sans cesse croissant. Nous commencerons par le journal d'un des chirurgiens qui ont accompagné Napoléon à Sainte-Hélène, journal que nous avons traduit de l'anglais et qui fourmille de renseignements sur le grand Empereur, sur ses idées en médecine, etc.

Ne déflorons pas trop pour laisser au moins le plaisir de la surprise.

Nous projetons également de donner, de temps en temps, quelques récits de voyages, *écrits par des médecins*, voyages d'explorations ou voyages de simple agrément.

Nous réserverons encore une place pour la *Santé et l'hygiène des grands hommes* ; les *gens de lettres médecins*, contant eux-mêmes, dans des lettres *inédites*, leurs impressions sur la médecine ; les *médecins d'autrefois*, biographiés d'après

des documents sinon inconnus, du moins généralement ignorés.

Nous composerons un recueil des opinions formulées par les *détracteurs* aussi bien que par les *admirateurs* de la médecine et nous osons prétendre d'avance que ceux-ci l'emporteront sur les autres.

Reste enfin ce que nous ne pouvons à l'avance promettre : l'*imprévu*, l'*actualité* à laquelle nous ne manquerons pas de sacrifier toutes les fois que la nécessité nous en fera loi.

Faut-il dire, en terminant, qu'un aussi vaste programme n'a chance d'être réalisé qu'avec le concours de tous les collaborateurs, les plus modestes comme les plus éminents.

Mais ne suffit-il pas de parcourir la liste des personnalités que nous avons eu le bonheur de grouper jusqu'à présent pour exprimer l'assurance que les concours que nous sollicitons ne nous feront jamais défaut?

La Rédaction.

AVIS AUX ABONNÉS

Nous remercions cordialement nos lecteurs d'avoir envoyé avec tant d'empressement leur souscription au volume, le *Cabinet secret de l'Histoire*, 2e série.

L'édition sur papier du Japon est, à cette heure, complètement épuisée ; il ne nous reste plus que quelques exemplaires de l'édition sur papier de Hollande, à 8 francs pour nos abonnés.

Nous rappelons à ces derniers qu'il leur suffit de nous faire parvenir directement un mandat-poste de 18 francs pour recevoir le volume et le journal pendant l'année 1897. Nous pourrons, si cela leur agrée mieux, envoyer l'ouvrage contre remboursement, en même temps que nous ferons toucher le montant de l'abonnement. Il suffit, pour cela, que nous en soyons avisé par une simple carte postale, adressée à l'*Administrateur de la Chronique médicale*, 17, rue d'Odessa, Paris.

Une bonne nouvelle de la dernière heure : M. Anatole France, l'écrivain au style charmeur que tout le public lettré connaît et apprécie, a bien voulu nous promettre d'écrire la préface de la 2e série du *Cabinet secret de l'Histoire.*

C'est une bonne fortune qui causera à nos lecteurs, que nous considérons tous comme nos amis, autant de joie qu'à nous-même.

ACTUALITÉS

La folie d'Auguste Comte,

Par MM. les D[rs] C. Hillemand et A. Cabanès.

Ces jours derniers, les polémiques ont failli se raviver, dans la presse quotidienne, autour du nom d'Auguste Comte.

M. Pierre Lafitte, le représentant le plus autorisé de la doctrine positiviste, ayant annoncé la publication prochaine de la correspondance du célèbre philosophe, on s'est fort ému et d'aucuns ont à l'avance protesté contre des indiscrétions qu'ils ont semblé plus que de raison appréhender.

En réalité, les lettres de Comte ont été en grande partie publiées, de même que les *notes d'examen*, relatives aux candidats à l'Ecole polytechnique. Mais pour ces dernières, on a pris soin de ne dévoiler les noms que quand les notes étaient favorables, et on ne s'est jamais départi du tact commandé en de telles circonstances.

C'est ce qu'a bien voulu nous expliquer le secrétaire de la *Revue occidentale*, notre distingué confrère, M. le D[r] Constant Hillemand, à qui nous étions allé demander des informations sur une phase de la vie d'Auguste Comte que nous nous proposions d'étudier. L'actualité ramenant le nom d'Auguste Comte au souvenir de la génération actuelle, l'idée nous était venue de rechercher quelle fut la nature de la crise cérébrale que traversa le hardi novateur, vers le mois d'avril 1826.

Avant de passer la parole au D[r] Hillemand, nous allons, en quelques lignes, exposer les faits, laissant à notre savant confrère le soin de conclure.

Auguste Comte venait de se marier ; il avait alors 27 ans. Ancien élève de Polytechnique, licencié en 1816, sans emploi et sans fortune personnelle, il avait dû, pour vivre, donner des leçons de mathématiques et collaborer aux publications du réformateur Saint-Simon.

Il conçut bientôt le projet d'exposer ses doctrines dans un cours qui s'ouvrit à son domicile privé, un logement des plus exigus, situé au n° 13 du faubourg Montmartre. Des hommes tels que le géomètre Fourier, Broussais, de Humboldt, de Blainville, Arago, Hippolyte Carnot ne dédaignèrent pas de venir y entendre le jeune réformateur qui avait déjà le don de passionner cet auditoire d'élite. Malheureusement, dès la troisième leçon (1), Aug. Comte, surmené par un travail cérébral excessif (2), était saisi d'un véritable

(1) Ce cours si brillamment commencé fut bientôt interrompu. Quand les auditeurs se présentèrent pour la quatrième leçon, ils trouvèrent la maison fermée et les fenêtres closes. On leur apprit que le jeune professeur était malade. En réalité, Aug. Comte était atteint de folie furieuse. (R. P. Gruber, *Aug. Comte, fondateur du positivisme*, p. 59.)

(2) Dans le récit de cet événement, on reconnaît sans peine à quel point de vue opposé les deux biographes du philosophe se sont placés. D'après Robinet, c'est le chagrin domestique qui a été la principale cause de ce malheur ; d'après Littré, la conduite de Madame Comte, en cette circonstance, a été au-dessus de tout éloge et les plaintes de Comte sont d'une injustice absolue. D'après de récentes communications, la vérité est entre ces deux extrêmes. Assurément, comme les deux biographes le rappellent, la contention d'esprit n'a pas été étrangère à la maladie. Toutes

accès d'aliénation mentale qui le fit enfermer durant quelques mois dans la maison de santé du Dr Esquirol (1826).

Dès que la famille d'Aug. Comte eut appris la cruelle nouvelle, madame Comte mère voulut partir et elle se mit aussitôt en route pour Paris. Elle y resta jusqu'à la complète guérison de son fils, qui sortit de la maison de santé le 30 novembre de la même année. Madame Comte mère ne consentit à quitter son fils qu'après s'être assurée de sa parfaite guérison. Elle ne rentra à Montpellier que le 26 décembre.

Quand il sortit de la maison Esquirol, Aug. Comte n'était pas, à vrai dire, tout à fait rétabli, car le premier usage qu'il fit de sa liberté fut une tentative de suicide : il se jeta à l'eau, et, chose singulière, cet acte de désespoir produisit comme une sorte d'ébranlement sauveur dans tout son être. De cette tentative, qui était la mort, sortit la guérison et le salut (1).

On va voir en quels termes singulièrement précis, au sixième volume de sa *Philosophie positive*, A. Comte a évoqué le souvenir de cette terrible épreuve.

« L'essor initial de cette opération orale fut douloureusement interrompu, au printemps de 1826, par une crise cérébrale, *résultée du fatal concours de grandes peines morales avec de violents excès de travail*. Sagement livrée à son cours spontané, cette crise eût sans doute bientôt rétabli l'état normal, comme la suite le montra clairement. Mais une sollicitude trop timide et trop irréfléchie, d'ail-

---

les fois qu'Aug. Comte entreprenait une œuvre, son esprit se surexcitait d'une façon extraordinaire, qui tenait à sa manière de composer. Avant de rien écrire, avant de rien exposer, il fallait qu'il eût profondément médité tout le sujet. Ce premier travail terminé, il écrivait tout d'une haleine, sans avoir besoin de faire ensuite une seule correction.

Il travaillait si rapidement, que l'imprimeur ne put jamais le suivre. On rapporte que, déjà avant de rédiger le fameux livre de 1822, il resta longtemps sans lire, sans écrire, et même sans parler : qu'il chassait le sommeil en buvant du café très fort et passait les nuits entières à méditer. Il passa par une crise semblable, quand il s'agit de préparer son *Système de politique positive* (1844), publié plus tard en quatre volumes. Qu'une pareille surexcitation d'esprit se soit produite au commencement du Cours de Philosophie positive, il n'y a là rien d'étonnant, d'autant que le jeune philosophe était vivement impressionné à la pensée d'affronter le jugement d'un auditoire d'élite. Sa surexcitation était encore accrue par les luttes qu'il avait alors à soutenir avec les saints-simoniens.

Bien que ces diverses circonstances aient pu contribuer à amener la folie, il semble cependant que des chagrins domestiques furent la cause déterminante de la catastrophe, ainsi que Robinet l'affirme.

Comte avait exigé de sa femme, sous la foi du serment, qu'elle cesserait tout rapport avec Cerclet, son ancien amant. Il crut découvrir que, malgré la promesse faite, elle continuait à lui écrire et entretenait des relations avec lui. Que le soupçon fût fondé ou non, Comte, d'ailleurs très porté à la jalousie, fut hors de lui. Sur-le-champ il alla trouver de Lamennais, chez qui il rencontra Gerbet, devenu ensuite évêque de Perpignan. Il se jeta à leurs genoux, et, sous le « sceau du secret de la confession » — ainsi qu'il le disait — il leur raconta en sanglotant la cause de son chagrin. (R. P. Gruber, loc. cit., p. 60-62.)

(1) A la même époque, la mère d'Aug. Comte, d'accord avec Lamennais, réussit à régulariser la situation de son fils par la célébration du mariage religieux. La cérémonie fut l'occasion d'une nouvelle crise : aux paroles du prêtre, le marié répondit par des protestations antireligieuses. Dans d'autres circonstances, sa conduite était bien faite pour inspirer de l'inquiétude. Durant le repas, par exemple, il plantait tout à coup son couteau dans la table et, comme le montagnard de Walter Scott, il réclamait un rable de porc. Parfois il se mettait à déclamer des tirades d'Homère. Dans un accès de mélancolie, il se jeta un jour dans la Seine : il ne fut sauvé que grâce au dévouement d'un garde royal. Peu à peu il retrouva complètement la santé. (R. P. Gruber, *loc. cit*, p. 63-64.)

leurs si naturelle en de tels cas, détermina malheureusement la désastreuse intervention d'une médication empirique dans l'établissement particulier du fameux Esquirol, où le plus absurde traitement me conduisit rapidement à une aliénation très caractérisée.

Après que la médecine m'eut enfin heureusement déclaré incurable, la puissance intrinsèque de mon organisation, assistée d'affectueux soins domestiques, triompha naturellement en quelques semaines, au commencement de l'hiver suivant, de la maladie, et surtout des remèdes. Ce succès essentiellement spontané se trouvait, dix-huit mois après, tellement consolidé que, en août 1828, appréciant, dans un journal, le célèbre ouvrage de Broussais sur l'irritation et la folie, j'utilisai déjà philosophiquement les lumières personnelles que cette triste expérience venait de me procurer si chèrement envers ce grand sujet. »

Ainsi le voilà sauvé en 1828 (1), le voilà reprenant la plume, livrant sa pensée aux méditations les plus abstraites, à l'étude des problèmes les plus ardus, et arrivant à dominer si bien le souvenir de cet égarement passé, que son esprit s'y arrête sans trouble et sans effroi ; il s'interroge, il se juge, et, par une épreuve suprême et décisive, c'est avec ses souvenirs personnels, avec ses impressions personnelles, à lui, qu'il étudie et discute la question de la folie (2).

L'année suivante, le cauchemar est tout à fait dissipé, et à part un dérangement d'estomac (3), qui se manifeste par la difficulté et la lenteur des digestions, par la fréquence des vomissements, il ne semble pas que la santé d'Auguste Comte ait été le moins du monde ébranlée. Dès la fin de 1828, Auguste Comte reprenait publiquement, à *l'Athénée* de Paris, le cours, si malheureusement interrompu deux ans auparavant.

C'est de 1830 à 1842 que se poursuit chez Auguste Comte la grande et décisive élaboration des idées, c'est de 1830 à 1842 qu'il expose le développement de sa doctrine dans la série des volumes par lui publiés de la *Philosophie positive*, et dans son enseignement oral.

Au moment où il écrivait les conclusions de la *Philosophie positive*, et où il se trouvait, par suite, dans un état d'excitation cérébrale analogue à celui de 1826, quoique peut-être moins intense, les persécutions intimes de sa femme faillirent déterminer une nouvelle crise cérébrale (4).

De 1842 à 1845, A. Comte s'était promis d'interrompre la suite de

(1) Jusqu'à ses derniers jours, M. Comte a reconnu qu'il devait sa guérison aux soins de sa femme. Il l'a écrit dans le tome VI du *Cours de philosophie positive*, où il dit qu'il fut guéri « grâce à la puissance de son organisation assistée d'affectueux soins domestiques ». Il se plaisait à le répéter dans la conversation. M. Ch. Robin l'atteste dans une lettre que M. Littré a publiée dans son ouvrage intitulé : « *Auguste Comte et la Philosophie positive* » (p. 141). Enfin, il ne manquait pas une occasion de témoigner sa reconnaissance à Madame Comte elle-même. En 1837, il avait fait une visite à Marseille, dans une maison d'aliénés où se trouvait un de ses amis ; il la raconte à sa femme de la manière la plus touchante, et il finit ainsi : « Il « est certainement beaucoup plus guéri que je ne l'étais moi-même quand vous me « tirâtes de chez Esquirol ; malheureusement, à la vérité, il n'a point de Caroline « pour achever la cure. » (Ibid. p. 143. Reproduit par la *Revue occidentale* du 1er septembre 1895, p. 165.)

(2) *Revue occidentale*, loc. cit., p. 200.

(3) *Revue occidentale*, 1er mai, 1895, p. 143-144.

(4) *Revue occidentale*, loc. cit.

ses grands travaux pour publier deux ouvrages purement élémentaires : un traité d'astronomie populaire et un traité élémentaire de géométrie analytique. Mais, en réalité, il ne cessa pas de méditer le système de politique positive qu'il avait annoncé à la fin de son premier ouvrage.

C'est dès le début de ce travail que survinrent deux accidents qui ont changé le cours de sa vie et de ses idées : une crise mentale et une passion maladive. Voici dans quels termes il a lui-même fait connaître à son ami, M. Mill, la crise nouvelle qu'il subit alors :

« Cette lettre a pris une telle extension que je suis forcé d'ajourner d'intéressants détails sur une grave maladie nerveuse, déterminée sans doute par la première reprise de ma composition philosophique, quelques jours après ma dernière lettre (15 mai). Le trouble a consisté en insomnies opiniâtres, avec mélancolie douce, mais intense, et oppression profonde longtemps mêlée d'une extrême faiblesse. J'ai dû suspendre quinze jours tous mes devoirs journaliers et rester même au lit. Mais des précautions soutenues ont toujours circonscrit la maladie dans le sein du système nerveux, en prévenant, par l'abstinence, la fièvre et l'irritation gastrique, de façon à me dispenser d'appeler aucunement mon médecin, qui est loin d'entendre comme moi le gouvernement de mon propre appareil cérébral. Vos deux affectueuses lettres m'ont trouvé en pleine convalescence, sans que toutefois le sommeil soit encore recouvré suffisamment. Quoique mon élaboration naissante ait été ainsi suspendue, l'ensemble de ma composition aura beaucoup gagné à cette période exceptionnelle, où ma méditation était loin d'éprouver l'atonie de ma motilité (Paris, 27 juin 1845) (1). »

C'est à ce moment qu'il rencontra une jeune femme venue à Paris pour publier quelques essais littéraires, Madame Clotilde de Vaux. Elle était mariée, mais son mari était séparée d'elle par une condamnation afflictive et infamante. M. Comte, qui avait alors 47 ans, conçut pour cette femme la plus étrange passion.

Cet amour, empreint de mysticisme, fut-il une conséquence de l'affection mentale dont Comte était atteint, nous n'avons pas à le rechercher ; toujours est-il que c'est à cette époque que le philosophe imagina cette « religion qui propose à l'adoration des hommes, avec le grand Fétiche et le grand Milieu, l'humanité représentée par la femme sous les traits de Madame Clotilde de Vaux, et qui aurait pour résumé synthétique l'utopie de la Vierge Mère ; cette politique qui, dans l'avenir, donne le gouvernement du monde, pour le spirituel, à un sacerdoce de savants; pour le temporel, aux banquiers, et qui, dans la transition présente, appelle au souverain pouvoir trois prolétaires désignés par Auguste Comte au choix du directeur empirique, Napoléon III, en attendant que l'Europe, après 33 ans, le monde entier, après une seconde période de 33 années, aient accepté le régime normal inventé par Auguste Comte » (2).

Plus tard, en 1855, le fondateur du positivisme écrivait ce fameux testament qui devait donner lieu à un procès des plus retentissants (3) : on sait que l'annulation en fut poursuivie, à la requête de

(1) *Revue occidentale*, 1er septembre 1895, p. 170-171.
(2) *Revue occidentale*, 1er septembre 1895, p. 181.
(3) V. *Revue occidentale* du 1er septembre 1895.

Madame Comte, pour cause d'insanité. Mais les prétentions de l'épouse furent rejetées à la suite d'une brillante plaidoirie de Mᵉ Allou qui démontra que le testament était l'acte d'un homme parfaitement sensé, dont la volonté était libre, complète et entière, ainsi, du reste, qu'en témoignait un certificat signé des médecins les plus éminents (1).

En écrivant ses dernières volontés, le réformateur ne croyait pas être arrivé au terme de son existence ; il espérait, au contraire, grâce à l'hygiène sévère qu'il avait adoptée, avoir de longs jours à passer sur cette terre.

Les décrets de la Providence avaient autrement réglé sa destinée. Le 5 septembre 1857, le fondateur de la Religion positive succombait dans les bras de son dévoué médecin et ami, le Dʳ Robinet, qui, durant sa maladie, avait à peine quitté son chevet....

Maintenant que nos lecteurs connaissent les symptômes de la vésanie, dont fut affligé Auguste Comte dans deux périodes de sa vie, ils comprendront mieux le *Commentaire* dont M. le Dʳ Hillemand a bien voulu accompagner notre simple exposé de faits.

A. C.

« Je ne m'indignerai pas comme certains de mes coreligionnaires qui ne veulent même pas envisager la possibilité d'un dérangement intellectuel d'Auguste Comte dans les derniers temps de sa vie, et qui considèrent toute discussion à cet égard comme sacrilège. Car si je suis positiviste parce que le Positivisme me paraît être, de toutes les doctrines qui se disputent l'empire du monde à notre époque de transition, celle qui renferme la plus grande somme de vérités, et aussi celle qui par son esprit relatif est la plus apte à s'assimiler toutes les vérités de l'avenir, je ne suis pas de ces Comtistes insuffisamment dégagés des habitudes d'esprit théologiques qui n'admettent pas que le cerveau d'Auguste Comte ait pu être sujet aux mêmes accidents que les cerveaux d'autres hommes et qui attribuent une sorte d'infaillibilité à ses écrits, disposition d'esprit qui les pousse à nier toute découverte scientifique qui n'est pas

---

(1) Voici la teneur de ce certificat :

« Les médecins soussignés : Richard Congreve, à Londres, Audiffrent, à Marseille, Bazalgette, à Paris, Segond, agrégé de la Faculté de médecine de Paris, Sémérie, ex-interne de l'asile impérial d'aliénés de Charenton, Carré, à Triel (Seine-et-Oise), Delbet, à Laferté-Gaucher (Seine-et-Marne), Sauria, à Saint-Lothain (Jura), Robinet, à Paris, tous ayant connu Auguste Comte pendant les dernières années de sa vie, de 1850 à 1857, et l'ayant tous vu pendant ce temps, les uns journellement et les autres par intervalles, certifient qu'ils n'ont jamais aperçu chez lui, dans ses conversations, dans ses actes ni dans ses écrits quelconques, la moindre trace de dérangement intellectuel et moral, d'aliénation mentale ou de monomanie, de quelque nature que ce soit, que jamais ils n'ont constaté, dans son entourage, aucune contrariété, ni le moindre soupçon à cet égard et que, au contraire, Auguste Comte leur a toujours apparu comme jouissant et ayant joui, jusqu'au dernier moment de sa vie (sans parler de son génie incontestable), de la lucidité la plus complète, de la mémoire la plus étendue et la mieux ordonnée, du jugement le plus sain, de la raison la plus droite, du calme le plus constant, de la persévérance la plus ferme et du désintéressement le plus généreux, qui sont les caractères intellectuels et moraux les plus opposés à ceux de la folie.

En foi de quoi ils ont signé la présente déclaration... »

M. Allou produisit, en outre, une déclaration de M. Sémérie qui affirmait qu'à cette même époque Auguste Comte avait une intelligence complètement maîtresse d'elle-même.

conforme aux propositions que le Maître a consignées dans la *Politique positive*, à la manière des catholiques qui niaient le mouvement de la Terre au nom de la Bible. J'entends me garder toujours du fatal esprit de système (qu'il ne faut pas confondre avec l'esprit systématique, comme l'a fait remarquer d'Alembert), et ne pas oublier de mettre en pratique ce sage conseil de M. Renan : « qu'il est bon de varier ses points de vue et d'écouter les bruits qui viennent de tous les côtés de l'horizon. »

Je crois qu'il est utile, qu'il est même indispensable de regarder en face, d'examiner de près et de soumettre à une discussion sérieuse cette opinion que les dernières conceptions scientifiques et religieuses d'Auguste Comte sont des conceptions délirantes, imputables à un trouble ou à un affaiblissement intellectuels, car nous voyons à chaque instant cette opinion reproduite par une foule de gens qui se croient dispensés d'étudier le Positivisme religieux, sous prétexte qu'il est l'œuvre d'un aliéné.

Je commence par admettre sans difficulté que le prodigieux surmenage cérébral auquel s'est livré le grand penseur, à la fois dans le domaine de l'intelligence, du sentiment et du caractère, était bien propre à entraîner un trouble cérébral, en vertu de cette loi de Pathologie générale que plus grande est l'activité d'un organe ou d'un appareil, plus grande aussi est sa susceptibilité morbide. J'accorde que le danger était encore augmenté par la règle que s'était imposée Auguste Comte de s'abstenir de toute lecture autre que celle de quelques poètes favoris et de l'*Imitation*, pour s'occuper exclusivement de son œuvre de construction d'une nouvelle religion, à l'aide des immenses matériaux qu'il avait antérieurement amassés; en faisant remarquer, toutefois, que cette abstinence était nécessitée par la nature et la grandeur de son entreprise, qui n'aurait jamais pu, autrement, être menée à terme. Je vais même beaucoup plus loin, car, sans savoir rien de précis sur les parents d'Auguste Comte, j'admets qu'il était héréditairement prédisposé aux troubles cérébraux, en raison de la conformation déplissée et désourlée de ses oreilles, conformation dont Morel a signalé le premier, d'une façon générale, l'importance, et qu'on peut affirmer (sans crainte d'être démenti par les faits) être un signe infaillible de prédispositions vésaniques héréditaires ; en raison aussi de sa crise mentale de 1826 et de sa tentative de suicide, accidents qui n'arrivent jamais, comme l'expérience le prouve, que chez des individus ayant déjà de l'hérédité névropathique derrière eux.

Mais de ce que Auguste Comte présentait des stigmates physiques, indices certains de prédispositions névropathiques héréditaires, de ce qu'il a surmené son cerveau à un degré prodigieux, de ce qu'il a été sujet, en 1826, à une crise cérébrale (« résultée du fatal concours de grandes peines morales

avec de violents excès de travail ») qui nécessita son internement, et qui fut suivie, l'année suivante, d'une tentative de suicide, il n'est pas permis de conclure sans autre démonstration que les dernières conceptions religieuses et scientifiques du fondateur du Positivisme qui ne sont pas conformes à sa manière de voir sont des idées délirantes imputables à un nouveau dérangement intellectuel, ou autrement les théologiens et les métaphysiciens adversaires du Positivisme philosophique pourraient aussi bien, pour les mêmes raisons, se dispenser de discuter et imputer à la folie les idées du *Cours de philosophie positive* qui ne sont pas conformes non plus à leur manière de voir, car, à part celles des trois premières leçons, toutes les autres furent émises par Auguste Comte, postérieurement à sa crise mentale de 1826, et à sa tentative de suicide de 1827.

En outre, la même suspicion pourrait être étendue à toutes celles des idées émises par les hommes de génie du passé qui sont en opposition avec nos idées modernes, car la plupart de ceux sur lesquels nous possédons des renseignements ont présenté des vices de conformation cranienne ou faciale, des troubles intellectuels ou moraux, plus ou moins analogues à ceux qu'a offerts Auguste Comte, et ayant la même signification générale.

En effet, chez la plupart de ceux dont la sculpture ou la peinture nous ont transmis des images fidèles, nous constatons des vices de conformation du crâne ou de la face : oreilles désourlées ou simplement déplissées, mal ourlées, écartées du crâne, asymétrie cranienne ou faciale, prognathisme, divers vices d'implantation des dents (qu'on peut quelquefois deviner, la bouche fermée, d'après le dessin de celle-ci) (1), etc..., qui, lorsqu'ils sont suffisamment accentués, permettent d'affirmer l'existence de prédispositions névropathiques héréditaires, en l'absence même de toutes autres preuves.

Il est regrettable que M. Lombroso, dans son travail sur l'*Homme de génie*, n'ait pas su tirer parti des précieux documents que renferment à ce point de vue les divers musées de sculpture et de peinture historique, et dont l'interprétation scientifique, en même temps qu'elle jette des clartés inattendues sur l'Histoire, fournit de sûres indications à l'aliéniste qui veut étudier la psychologie des hommes de génie (2).

Le musée de sculpture du Vatican, la galerie des bustes antiques au palais de Uffizi à Florence, le Portique des Empereurs, au Musée national de Naples, contiennent des documents particulièrement précieux à cet égard, concernant les grands hommes de l'antiquité romaine. Car on sait que les sculpteurs romains avaient l'habitude de représenter très fidèlement la tête

(1) Voir le portrait ci-contre.

(2) On pourrait peut-être même étudier, à ce point de vue, avec profit, les momies des grands Pharaons de l'Egypte.



Auguste COMTE

de leurs personnages et que leurs efforts d'idéalisation portaient exclusivement sur les autres parties du corps. Du reste, il suffit de considérer la tête de Néron avec son énorme asymétrie faciale et son prognathisme, la tête de brute de Caracalla, le crâne si singulièrement aplati du grand Trajan et ses oreilles détachées du crâne et déplissées, pour se convaincre qu'ils ne peuvent guère avoir été idéalisés. Néanmoins, comme certains de ces bustes ne sont pas authentiques, comme beaucoup d'autres ont subi des restaurations qui altèrent leur exactitude, il convient, pour se mettre autant que possible à l'abri de l'erreur, de choisir les plus authentiques et les mieux conservés, de comparer les divers bustes d'un même personnage, ceux qui le représentent jeune et imberbe (parce que l'embonpoint et la barbe de l'âge mûr tendent souvent à régulariser une figure asymétrique), et de ne tenir compte d'une déformation du crâne et de la face que lorsqu'elle est reproduite par plusieurs modèles différents qui ne sont pas la copie l'un de l'autre. Enfin il ne faut pas négliger d'examiner les bustes des proches parents, père et mère, frères et sœurs, enfants, oncles et tantes, lorsqu'ils existent, parce que souvent ils présentent très accentuée telle déformation qui n'est qu'esquissée chez le type qu'on étudie.

L'étude des portraits que nous avons des grands hommes fournit également des renseignements très intéressants, car les vrais artistes ont toujours eu, plus qu'on ne s'imagine, le soin de la vérité et n'ont pas manqué de reproduire les vices de conformation de leurs modèles. C'est ainsi qu'en visitant les musées de Gand, de Bruges, d'Anvers, de Bruxelles, on constate que les peintres flamands n'ont pas négligé de représenter dans leurs portraits ces nodosités des articulations des premières phalanges avec les secondes que M. Bouchard a montré être liées à la *Dilatation de l'estomac*, et qui doivent en effet être particulièrement fréquentes et marquées chez les populations pratiquant le régime alimentaire que nécessite l'habitation des pays froids et humides. Malheureusement, dans les portraits que nous possédons de beaucoup de grands hommes, la tête est souvent représentée dans une direction telle qu'il est bien difficile de juger de l'existence ou du degré de l'asymétrie faciale, et l'on se prend alors à regretter que tous les hommes de génie n'aient pas été représentés sous leurs deux profils et de trois quarts comme Richelieu par Philippe de Champaigne dans les belles esquisses du grand politique que possède le *National Gallery* de Londres. D'autre part, les oreilles sont souvent cachées par la coiffure : ainsi, à Florence, plusieurs des grands papes exposés dans le long corridor qui réunit, par-dessus l'Arno, le palais Uffizi au Palais Pitti, ont les leurs masquées par la tiare ou par des espèces de calottes avec des pattes recouvrant précisément toute la région auriculaire. De

même, grâce à la déplorable mode des longs cheveux et des perruques, plusieurs des plus grands génies du XVII[e] et du XVIII[e] siècle ont les oreilles plus ou moins complètement dissimulées.

Cependant, malgré toutes ces causes d'erreur ou d'ignorance, l'étude des bustes et des portraits que nous possédons des grands hommes de l'Occident depuis le XIV[e] siècle, comme celles des bustes et des statues des grands hommes de l'antiquité romaine établit suffisamment que la plupart d'entre eux présentaient des vices de conformation cranienne ou faciale très accentués, semblables ou presque équivalents à ceux d'Auguste Comte et qui attestent de la façon la plus certaine l'existence chez eux de prédispositions névropathiques héréditaires.

En même temps, le plus grand nombre de ceux sur lesquels nous possédons des renseignements biographiques détaillés ont manifesté dans la sphères du sentiment, de l'intelligence, du caractère, de la motricité, de la sensibilité, des troubles passagers ou permanents plus ou moins équivalents à ceux qu'a présentés Auguste Comte, et ayant en tout cas une signification générale analogue : idée de persécution, de grandeur, mélancolie, hypocondrie, hallucinations, excitation maniaque, impulsions irrésistibles, folie du doute, délire du toucher, peur des espaces, épilepsie, strabisme, tics, etc....; et ont eu dans leur famille des proches parents atteints de diverses névroses et vésanies. Pour s'en convaincre, on n'a qu'à consulter le livre de Lombroso, dans lequel se trouvent réunies la plupart des observations de ce genre.

C'est même cette fréquence de la coexistence du génie avec les diverses névroses et vésanies chez le même individu ou chez ses proches parents, qui a conduit la presque unanimité des aliénistes, seuls juges compétents, à admettre la parenté du génie et de la folie, sans pouvoir d'ailleurs en fournir aucune explication satisfaisante, opinion à l'appui de laquelle vient s'ajouter le résultat de l'étude des représentations sculpturales ou picturales des grands hommes de l'antiquité et de l'ère moderne.

Quoi qu'il en soit, comme il n'y a pas un seul de ces grands hommes qui n'ait exprimé des idées, manifesté des sentiments, accompli des actes, plus ou moins en désaccord avec notre manière actuelle de penser, de sentir, d'agir, il y aurait lieu d'invoquer la même explication et de les attribuer à la folie, ce qui dispenserait de toute étude. Ainsi, pour me borner aux savants, Newton ne pouvant comprendre les orbes presque circulaires des planètes, ni comment l'attraction pouvait faire tourner les masses sur elles-mêmes, attribuait leurs orbes et leur rotation à Dieu. Voilà certes une opinion inacceptable depuis que Laplace a trouvé l'explication naturelle, et étrange pour quiconque se place au point de vue absolu et s'inspire de

la méthode révolutionnaire. Or, si le portrait de Newton, du moins celui que je connais, ne présente aucun stigmate appréciable de dégénérescence (ce qui ne prouve rien, car les oreilles sont cachées par les cheveux et la direction de la figure est telle qu'il est impossible de juger de sa symétrie ou de son asymétrie), nous connaissons par les témoignages des historiens ses prodigieuses distraction, et nous savons qu'il a été fou, qu'il a eu des idées de persécutions. En conclurons-nous sans autre informé que les idées qu'il a émises, qui ne sont plus conformes à nos connaissances, doivent être imputées à la folie? Bichat, dont nous avons exposé les idées si bizarres en apparence, sur le siège des sentiments et des passions, avait une asymétrie cranienne très prononcée, et son autopsie permit de reconnaître une inégalité considérable dans le volume et le poids des deux hémisphères de son cerveau, disposition que lui-même dans ses *Recherches sur la Vie et la Mort* avait jugée très fâcheuse pour le bon équilibre de l'intelligence. Faut-il conclure aussi qu'il était en état de folie ou de démence lorsqu'il a exprimé celles de ces opinions qui sont en contradiction avec la science moderne ?

L'Histoire se simplifierait ainsi d'une façon bien commode. Inutile désormais d'étudier le milieu dans lequel se sont développés les hommes de génie et de rechercher la filiation de leurs idées : le mélange de vérités et d'erreurs qu'on rencontre dans leurs œuvres s'expliquerait par des alternatives de lucidité et de folie. Quel triomphe pour les imbéciles qui pourraient toujours attribuer à la folie celles des idées des grands hommes qui sont au-dessus de leur portée !...

Avant d'admettre que les conceptions qui caractérisent la seconde partie de la vie d'Auguste Comte sont celles d'un esprit dérangé, qu'on me démontre que ces conceptions sont bien réellement des erreurs en désaccord avec les idées de la Philosophie positive et dues à l'emploi d'une méthode non seulement différente, mais opposée, qu'elles présentent un caractère d'absurdité tel qu'elles ne peuvent s'expliquer que par la production d'un trouble intellectuel, et qu'elles ne sont pas justiciables d'autres causes, comme par exemple de l'état imparfait des connaissances à l'époque où Auguste Comte se livrait à ses spéculations ; car, encore une fois, la possibilité d'une chose ne permet pas à elle seule d'affirmer sa réalisation.

Des aliénistes très distingués, qui sont habitués à dépister les idées délirantes, qu'on accuse même (comme les ignorants accusent toujours les aliénistes) de voir des fous partout, n'ont pas reconnu cependant le caractère délirant aux conceptions scientifiques, politiques et religieuses émises par Auguste Comte dans la deuxième partie de sa vie. Enfin, il est permis de faire observer que s'il est possible qu'Auguste Comte et ses

disciples religieux soient des fous, des illuminés, il est possible aussi que ce soient leurs critiques qui pèchent par insuffisance de développement intellectuel ou moral. Selon la remarque de Pascal, les esprits boiteux prétendent volontiers que ce sont les autres qui boitent, et les *débiles* sont naturellement enclins à taxer de folie les hommes supérieurs dont ils ne peuvent comprendre les idées.

Il n'est donc pas étonnant que pareille mésaventure soit arrivée à Auguste Comte qui devançait tellement son époque, et que quelques-uns de ses disciples, d'ailleurs éminents, ne pouvant se dégager entièrement des habitudes d'esprit révolutionnaires et négatives, n'aient pas pu le suivre et s'élever en même temps que lui jusqu'au vrai point de vue organique. Ne pouvant comprendre les conceptions religieuses de leur maître, ils ont conclu que ces conceptions qui leur paraissaient absurdes l'étaient réellement, et plutôt que de soupçonner eux-mêmes d'insuffisance et d'arrêt de développement, ils ont préféré admettre qu'Auguste Comte avait dévié par suite d'un dérangement intellectuel.

Cela est humain, mais cela n'est pas vrai ; et la postérité, qui sera témoin de la grande fortune des idées politiques et religieuses d'Auguste Comte, s'étonnera sans doute que Littré et Robin, qui en furent les contemporains, « *aient été assez peu clairvoyants pour laisser passer entre leurs doigts des vérités si palpables* ».

Dr C. Hillemand.

LA MÉDECINE DES PRATICIENS

Menus faits de pratique journalière.

L'acide citrique contre la diphtérie.

M. Bloch administre, toutes les deux heures en moyenne, une cuillerée à soupe ou à café, suivant l'âge des diphtéritiques, d'une solution à 10 % d'acide citrique. Dans les cas graves, il fractionne les doses, mais en les rapprochant ; en outre, il fait appliquer des enveloppements humides et fait absorber du vin.

Déjà au bout de 24 heures, dans les cas légers, les fausses membranes cessent de s'étendre et commencent à se détacher. Mais lors même qu'elles cessent de s'étendre, elles continuent à s'épaissir et sont souvent expulsées en lambeaux épais.

Bloch a traité de la sorte 114 cas dont 56 légers, 27 d'un pronostic assez grave, et 31 d'un pronostic très grave. La mortalité a été de 9,6 %. Quatre malades sont morts de septicémie : un, à la suite de la trachéotomie ; un, de paralysie cardiaque au cours de la convalescence. Parmi les 11 malades qui ont succombé, 5 avaient été amenés à l'hôpital, 4 à 7 jours après le début de l'affection diphtérique.

(Trad. de la *D. Med. Zeitung.*) Dr F. B.

SIROP D'ACIDE PHÉNIQUE

du Dr DÉCLAT.

Composé de sucre, d'un peu d'alcool aromatisé, d'eau distillée et d'acide phénique pur incorporé au moment même de sa rectification, le *Sirop d'acide phénique du Dr Déclat* possède une saveur spéciale qui est loin d'être désagréable. Les malades s'y habituent facilement et beaucoup le prennent même avec plaisir. Titré de façon à ce que chaque cuillerée à bouche contienne 0 gr. 10 centigr. d'acide phénique chimiquement pur, le *Sirop d'acide phénique du Dr Déclat* doit être pris à la dose de deux à six cuillerées à bouche par jour, une demi-heure avant, ou trois heures après le repas. Son emploi est indiqué dans les cas de toux, rhumes, bronchites, etc.

GLYCO-PHÉNIQUE

du Dr DÉCLAT.

Mettre à la disposition des praticiens une solution exactement titrée à 10 % d'acide phénique chimiquement pur, et dans laquelle l'acide phénique est associé à l'état naissant à la glycérine, tel est le but rempli par le « *Glyco-Phénique du Dr Déclat* ».

Le « *Glyco-Phénique* », qui constitue un antiseptique précieux, s'emploie additionné de plus ou moins d'eau suivant les cas, pour le pansement des plaies ou des brûlures, les gargarismes, la toilette, les injections hygiéniques, etc....

Poudre Laxative de Vichy

LAXATIF SÛR — AGRÉABLE — FACILE A PRENDRE

Le savant professeur Trousseau avait coutume de dire : « *Un grand nombre d'accidents morbides, dont la cause paraît ignorée, sont dus à un état de constipation habituel.* »

Quelles sont donc les causes de la constipation ?

La constipation peut être due : soit à l'inertie intestinale, soit à un état de sécheresse particulier de l'intestin, soit à l'exercice insuffisant. Ces causes étant bien connues, il semblerait que, pour amener la guérison, il suffit de les supprimer. Rien, malheureusement, n'est moins vrai. En effet, l'hygiène seule, bien que précieuse, ne peut amener la guérison. Il faut avoir recours à quelques médicaments bien appropriés. Les lavements sont insuffisants, car ils ne donnent qu'un soulagement momentané et ne constituent qu'un moyen mécanique qui ne peut remplacer un acte fonctionnel. Quant aux purgatifs, voici ce qu'en pensait Trousseau : « *Loin de modifier la constipation, les purgatifs l'augmentent et la rendent invincible.* »

Le problème consistait donc à trouver un médicament dont l'action légèrement stimulante se fît sentir tout à la fois sur la fibre musculaire et sur les glandes de l'intestin. Il a été résolu de la façon la plus heureuse par la « *Poudre laxative de Vichy* », dont la formule est due à M. le docteur L. Souligoux.

Composée de poudre de séné lavée à l'alcool, et de différents carminatifs (fenouil, anis, etc...), la « *Poudre laxative de Vichy* » se prend, le soir en se couchant, à la dose de *une cuillerée à café* délayée dans un peu d'eau. L'effet se produit le lendemain sans coliques ni diarrhée. Chaque cuillerée à café de « *Poudre laxative de Vichy* » contient 0 gr. 75 centigr. de poudre de séné lavée à l'alcool.

Un mode d'administration de l'huile de ricin,

par Klein. (*Therapie der Gegenwart*, 1896.)

Il consiste à verser de 15 à 20 grammes d'huile de ricin dans un verre de lait, et de chauffer le tout en agitant. On obtient ainsi une émulsion qu'on peut édulcorer avec du sirop d'écorce d'orange amère. Dans cette émulsion, l'huile de ricin se dépouille de son goût répugnant. En outre, elle agit plus énergiquement qu'à l'état pur ; ainsi 15 à 20 grammes suffisent habituellement pour purger un adulte. M. S.

Teinture d'aloès contre les ulcérations variqueuses des pieds.

Ce remède est préconisé par le Dr Coffin, (*Journal des maladies cutanées et syphilitiques*, 1896, n° 1) ; mais il ne convient qu'au traitement des petites ulcérations. Celles-ci sont préalablement détergées et désinfectées, puis on fait un badigeonnage à la teinture d'aloès, et on applique un pansement fait avec une feuille de gutta-percha, de la ouate et une bande. L'application de la teinture d'aloès est douloureuse au début. Le pansement est renouvelé le quatrième jour.

L'extrait de Chélidoine dans le traitement du cancer.

M. Robinson (de Constantinople) adresse à la Société un travail sur l'emploi de la chélidoine contre le cancer. Il cite le cas d'une malade atteinte d'une tumeur cancéreuse inopérable du maxillaire supérieur. Il lui fit une injection d'extrait de chélidoine, lui fit prendre le même extrait en potion et badigeonna la tumeur. Une réaction fébrile s'en suivit, et une amélioration se produisit. Il continua l'administration du remède, mais ne put suivre la malade.

La formule qui servait aux injections hypodermiques était la suivante :

Extrait de chélidoine.........	*ââ* parties égales.
Glycérine......................	
Eau distillée..................	

La réaction produite par l'injection d'un centimètre cube de cette solution avait une certaine analogie avec celle provoquée par les injections de tuberculine.

INFORMATIONS DE LA *CHRONIQUE*

Une nouvelle statue à Lamartine.

C'est un de nos confrères d'Aix-les-Bains, M. le Dr Chaboud, qui vient d'en avoir l'idée. Il s'est heureusement souvenu que Lamartine avait chanté en strophes immortelles le lac du Bourget et rêvé sur ses rives enchantées, en compagnie de la tendre Elvire, dont son génie a si bellement idéalisé la douce et dolente physionomie.

La jeune femme maladive que Lamartine entoura d'un culte si ardent, était, on le sait mieux encore depuis les si curieuses révélations de M. Anatole France (1), la femme du physicien Charles, dont

(1) Anatole France, l'*Elvire de Lamartine*.

nous avons exposé jadis les démêlés avec notre confrère Marat (1).

Ceux qui ont lu *Raphaël, pages de la vingtième année*, auront reconnu, sous le pseudonyme qu'illustra le divin Sanzio, le jeune poète amoureux, mais auraient-ils pu deviner que Julie n'était autre que Mlle des Hérettes, devenue plus tard, en 1804, l'épouse du professeur Charles, membre de l'Académie des sciences, qui se mit en tête de l'épouser à l'âge de 58 ans ?

Mme Charles était déjà, au moment de son mariage, d'un tempérament délicat. Mais bientôt se déclarèrent chez elle les symptômes de la tuberculose, et dès lors sa santé ne fit que rapidement décliner.

Au printemps de 1816, les médecins lui conseillèrent les eaux d'Aix en Savoie. Elle s'y décida et se prépara au voyage. Son mari étant trop âgé pour l'accompagner, il fut convenu qu'elle partirait seule. Après beaucoup de tergiversations, son départ fut fixé au 30 juin 1816.

C'est à Aix qu'elle devait trouver « non pas la guérison, mais l'immortalité ».

***

Comment s'y rencontra-t-elle avec Lamartine, c'est ce que M. Anatole France a su si bien nous conter :

« Depuis six semaines ou deux mois, elle languissait, seule et souffrante, dans la montagne, quand elle rencontra un jeune homme de vingt-six ans, ayant déjà pris l'air de Paris, ayant chevauché comme garde du corps aux portières de la voiture du Roi, très beau, de grande mine, d'une éloquence magnifique, avec un charme d'abandon et de langueur. C'était Alphonse de Lamartine. Il venait soigner à Aix un engorgement de foie et des palpitations de cœur. La beauté de la jeune femme lui fit une impression subite et profonde....

Cette figure de rêve, cette apparition vague, Mme Charles avec ses bandeaux noirs et ses beaux yeux battus la réalisa.

En la voyant pour la première fois, le jeune Lamartine la reconnut et l'aima... »

***

Julie Charles, après quelques jours de rémission où elle sentit moins son mal, mourut à Paris le 18 décembre, dans la 36e année de son âge.

Son mari lui survécut de cinq ans et quatre mois. Il fut inhumé, seul, le 9 avril 1823, au Père-Lachaise.

***

M. Jules Lemaître possède à Travers, près Beaugency, la maison où le physicien se retira pendant la Terreur et dans laquelle il revint, jusque dans les premières années de la Restauration, tant que le mal dont il était atteint, la pierre, lui permit d'aller en voiture. On l'appelle encore la maison Charles.

Art et médecine. — Débuts d'artistes.

M. Gréard, dans un livre aussi sobrement écrit que fortement pensé, nous fait connaître sur l'adolescence du grand peintre

(1) V. *Marat inconnu*, par le Dr Cabanès.

Meissonnier des détails qui nous ont paru devoir intéresser plus particulièrement nos lecteurs.

Au lendemain de 1830, en 1832, Meissonnier était simplement apprenti droguiste, rue des Lombards, en face le *Mortier d'or*. Cela veut dire qu'outre le soin de préparer « la poix de Bourgogne », il avait encore la charge de balayer les planchers. Un jour, il prit son courage à deux mains pour confesser à son père qu'il se sentait appelé à d'autres jeux.

Enfin, il fait un portrait de pharmacien qui obtient les suffrages de M. Meissonier, et il lui est attribué sept cents francs de pension et un atelier.

Il commence sa vie d'illustrateur chez Curmer et chez Hetzel, chez Delloye et chez Dubochet. Il expose au Salon. On sait la suite.

***

Il y a quelques années, M. G. Larroumet a conté, avec ce charme et cette élégance de style qui lui sont propres, les débuts du célèbre sculpteur Frémiet. Nous empruntons à son étude ce curieux passage, dont l'intérêt ne pourra qu'être rehaussé, en le rapprochant de ce que nous avons dit de Meissonnier.

« L'apprentissage de Frémiet fut particulièrement pénible et prolongé. Il dut, pour vivre, prendre à l'atelier le temps d'exécuter une longue série d'étranges besognes. Dupuytren et Orfila avaient créé une branche d'industrie, en introduisant dans l'étude de la médecine les figures de cire coloriée.

Cette industrie relevait de l'art, car il y fallait la plus exacte fidélité. Le jeune Fremiet fut trop heureux d'être l'un des sculpteurs qu'elle employait. Avec le genre de modèles auxquels il avait affaire : cadavres dévastés par la maladie, plaies ou blessures, ruines humaines, on devine qu'il lui fallait des nerfs solides.

Il travaillait d'ordinaire dans un atelier du faubourg Saint-Antoine, alimenté par l'hôpital voisin. Seul, au fond d'une cour, il passait là de longues heures à modeler des pourritures et copier des sanies. Une après-midi de mars, il trouvait, en arrivant à l'atelier, une grande terrine pleine d'un liquide bleuâtre où baignait une blancheur confuse. Sans y prêter autrement d'attention, le sculpteur se mettait au travail, lorsqu'entrait le médecin qui l'employait.

Ce médecin retroussait sa manche, plongeait la main dans la terrine et en tirait une peau de femme bien complète ; après avoir constaté l'état de la préparation, il la replongeait dans son bain en disant : « Voici le carnaval, elles ne seront pas rares cette année. » Le carnaval, paraît-il, était des plus gais, cette année-là, et chaque nuit de bal masqué, semant les pleurésies, faisait entrer à l'hôpital nombre de jeunes femmes. Cette peau avait dansé, soupé et aimé avant d'aboutir à cette terrine.

Préparateur de pièces anatomiques, le jeune sculpteur était encore, à la Morgue, un auxiliaire de la médecine légale. Un soir, on l'appelait en hâte pour mettre une charbonnière coupée en morceaux, en état de figurer utilement dans une confrontation judiciaire. Il trouvait le cadavre reconstitué, et, devant lui, le médecin légiste, en tenue de soirée et attendant avec impatience, car il dînait en ville.

Un coiffeur avait été mandé aussi. L'artiste se mettait à l'œuvre (c'est le sculpteur que je veux dire) : il rougissait les joues et les

lèvres, redonnait à ce visage marbré les couleurs de la vie. Puis c'était le tour du coiffeur ; blême de peur et le peigne tremblant dans sa main, il accommodait cette chevelure. Enfin, le médecin, délicatement, du bout de ses doigts gantés, plaçait dans les orbites vides des yeux de verre, en essuyant avec son mouchoir la buée qui les ternissait.

Le Jardin des Plantes faisait diversion et compensation à ces travaux macabres.... »

* * *

Aujourd'hui, le métier qu'on pourrait appeler de *peintre en médecine* existe, et M. Dévy, le dessinateur officiel de la Faculté, l'occupe avec la plus grande distinction.

C'est M. Dévy qui a été chargé notamment de reproduire en de multiples aquarelles l'aspect du petit martyr de la rue de Vaneau, dont tous les journaux ont narré la triste infortune.

M. Dévy a préludé à l'étude des beaux-arts par l'étude des sciences médicales.

A la veille de passer son doctorat, raconte ~~notre aimable~~ confrère Guy Tomel, M. Dévy entraîné par une vocation jusque-là contrariée, se mit à pulvériser l'arc-en-ciel sur sa palette et exposa aux successifs Salons des Champs-Elysées des tableaux qui, dit-on, n'étaient point sans talent. Pourtant, comme dès cette époque lointaine, — cela se passait sous le Septennat, — le grand art nourrissait mal ses adeptes, le jeune transfuge pensa que sa fugue avait été un peu bien précipitée et qu'un pas en arrière pourrait être lucratif. C'est alors qu'il maria la carpe scientifique au lapin artistique, — lapin n'est pas trop dire ! — Un peintre de médecine nous était donné.

Comment s'exercé la profession ? D'une façon qui est rarement commode.

S'agit-il, par exemple, de retracer l'exécution d'une opération, il faut y assister, voir tout ce qu'on peut et deviner ce qu'on ne voit pas. En général, le champ opératoire est couvert par les mains des aides et les phases sont trop rapides pour qu'on puisse prendre autre chose que des notes, écrites ou graphiques.

Plus calme est le travail quand il n'y a qu'à peindre les pièces anatomiques, séparées du « modèle », entendez : extraites du corps du client. On garde ces pièces dans du chloral dont l'effet préservateur n'est pas de longue durée, mais qui a le mérite de conserver la couleur que l'alcool enlève presque instantanément. Encore faut-il aller très vite et conserver de mémoire la vision des teintes, car celles-ci, même dans le chloral, s'atténuent.

Il y a aussi les travaux exécutés au chevet du malade, peu disposé à poser, malgré qu'il ait « tout son temps à lui ». Mais la coquetterie s'en mêle. On a beau dire au possesseur d'un beau lupus, par exemple, que la ressemblance ne sera garantie que sur une partie très limitée de son individu, il regimbe. On arriverait difficilement à obtenir son consentement si on ne lui persuadait que l'œuvre du peintre est nécessaire à la guérison. Ce n'est, d'ailleurs, qu'une moitié de mensonge : l'aquarelle servira... pour d'autres.

* * *

Vous comprenez que l'esthétique de l'artiste en peinture médicale

n'exalte guère son imagination. S'il rêvait de baigner sa prunelle de la vision des belles formes, il aurait compté sans son hôte. En revanche, il est peu de monstres qui lui échappent. Un de ceux dont on le prie le plus souvent de conserver l'aspect, c'est l'enfant anencéphale ou à tête de grenouille. On le nomme ainsi parce que sans cerveau ni calotte du crâne, avec deux yeux énormes à fleur de tête, ce petit monstre présente tout à fait l'aspect d'un batracien. Il ne vit, ou plutôt ne s'agite qu'une heure ou deux, dans la plupart des cas, mais sa venue sur terre est assez fréquente. M. Dévyme contait qu'il avait eu l'occasion de peindre déjà une dizaine d'anencéphales et qu'il en naissait en moyenne un par an. On conserve avec d'autant plus de soin leurs traits que l'espoir de pénétrer ce mystère tératologique s'accroît à la suite des savantes études de M. Féré à Bicêtre.....

***

La médecine légale s'adresse aussi, comme on l'a vu ces jours-ci, au peintre de la Faculté. Toutefois l'intervention du spécialiste n'est réclamée qu'assez rarement à la Morgue. Les travaux les plus intéressants qu'il y accomplit jusque-là furent faits à l'occasion d'un soupçon d'empoisonnement sur une femme, morte en réalité d'un cancer à l'estomac, et auprès du cadavre d'un ouvrier électricien, tué par la décharge d'une dynamo. Les lésions produites par l'électricité industrielle étaient peu connues, et pour cause. On constata, cette fois-là, qu'elles consistaient en une multitude de petites plaies superficielles, à fond gris perle avec un liseré d'une teinte toute particulière.

***

Disons, à ce propos, que bien rares sont les fils d'Esculape qui manient le pinceau aussi adroitement que le scalpel. A la Faculté, on ne cite guère, dans ce cas, que M. Farabeuf qui est un dessinateur hors ligne et illustre lui-même ses ouvrages, de même qu'il prépare les tableaux de ses leçons.

M. Farabeuf a formé un élève, M. Pierre Delbet, agrégé et chirurgien des hôpitaux, capable aussi d'exécuter des aquarelles très artistiques. Le maître Péan faisait, de son côté, dessiner ses planches par un de ses élèves, M. Cherbuliez, fils de l'académicien, jeune praticien de mérite, mais qui n'appartient pas au corps enseignant.

Avec ces trois noms, nous voulons bien espérer que la liste n'est pas close....

***

Une anecdote, s'il en est encore temps, sur M. de Lesseps, que M. Anatole France a si magnifiquement réhabilité sous la Coupole.

Il y a quelques années, à Paris, un personnage que nous ne pouvons autrement désigner, assistait à un dîner, entre hommes, où se trouvait l'illustre créateur du canal de Suez. Entre autres anecdotes, le Grand Français raconta qu'à l'époque où il en poursuivait au Caire la concession définitive, le khédive d'alors lui faisait attendre depuis quelque temps une réponse promise, parce qu'il était dans un état de resserrement qui le rendait d'une approche difficile. Enfin, un jour, M. de Lesseps apprend que le khédive venait d'être largement soulagé : il court au palais, trouve le prince de la meil-

leure humeur et obtient, sur l'heure, la signature si impatiemment attendue.

Toujours les grands effets engendrés par les petites causes !

L'ode à Th. Roussel.

Plusieurs de nos lecteurs ayant manifesté le désir de connaître le texte d'une remarquable poésie dite au *Jubilé Théophile Roussel* par Mounet-Sully, nous avons prié M. Roussel lui-même de bien vouloir nous la communiquer.

Nous avions, en même temps, demandé à l'honorable sénateur de nous dire, en quelques lignes, son état d'âme, au lendemain du jour où, selon l'expression du poète, il était entré vivant dans l'immortalité.

M. Théophile Roussel, avec un empressement et une bonne grâce dont nous lui sommes profondément reconnaissant, s'est rendu à notre désir et c'est sa réponse que nous publions ci-après :

Paris, le 8 janvier 1896.

Monsieur et honoré Confrère,

Je reçois à l'instant la copie que j'ai demandée, dès votre lettre reçue, de la pièce de vers que vous désirez publier dans la *Chronique médicale*. Je m'empresse de vous l'envoyer avec mon remerciment des sentiments si bienveillants que vous voulez bien m'exprimer.

Vous m'exprimez ensuite le désir de connaître mon état d'âme, mes impressions sur ce que vous appelez « mon inoubliable apothéose ». Tout ce que je puis dire, en quelques lignes, c'est que je suis entré à la Sorbonne, troublé, oppressé par la grandeur de la salle, de l'assemblée, des cérémonies dont j'allais être l'objet ; bientôt, grâce aux marques de sympathie chaleureuse qui m'ont été prodiguées, le malaise a fait place à un contentement intime de moi-même et des autres, auquel je suis redevable d'un des meilleurs moments de ma longue vie. Aujourd'hui en pensant à cette séance où j'ai entendu parler de moi, comme on ne parle guère que des morts, il me semble que je suis un vivant qui a assisté à son oraison funèbre.

Votre bien dévoué Confrère,
Théophile Roussel.

Nous faisons suivre la lettre de M. le Dr Th. Roussel de l'Ode qu'il a si heureusement inspirée, regrettant que l'excessive modestie de l'auteur ne nous ait pas permis de révéler son nom.

Jubilé Théophile Roussel.

Ode.

« Victori gloria !... »

I

Votre œuvre, ô Philosophe, est debout sur les âges :
L'histoire a, devant elle, ouvert déjà ses pages
Et le nom de Roussel s'écrit au feuillet blanc.
Votre loi — votre fille ! — est à présent majeure :
En elle l'avenir fleurit, vibre et demeure
— Rajeuni chaque jour, renouvelé chaque heure —
Tandis que gît la vie en son glorieux flanc.

II

Oui. la Vie a vaincu !... Voici la moisson blonde
Des enfants réfugiés en votre œuvre féconde
Et qu'épargna la Mort rôdant près des berceaux :
L'hymne des clairs espoirs chante par les dimanches
Et le chœur ingénu, le chœur des âmes blanches
Vous salue aujourd'hui : tel sous l'ombre des branches
En un alleluia s'égaie un chœur d'oiseaux.

III

L'entendez-vous monter, en ce jour d'allégresse,
Ce « Noël » éperdu de joie et de tendresse,
Ce « Noël » des petits, vivants et triomphants ?
C'est à leur Rédempteur que va ce cri de fête ;
Et peut-être qu'aussi, philosophe et poète,
Ce mot, qui flotte heureux sur vos lèvres s'arrête :
« Laissez venir à moi les tout petits enfants !... »

IV

Il vous salue encor, le plus humble des vôtres
Le plus obscur de ceux qui restent vos apôtres
Et qui s'en vont par les silences des chemins...
Ils servent l'Action, loin du stérile Rêve ;
(Car elle ne fait point — la Mort — merci ni trêve)
Et sur la vie en fleur, qui vacille et se lève,
Ils se penchent, versant le salut de leurs mains.

V

L'Idée au Livre d'or de nos lois fut semée :
Des vaillances, en haut, la recueillant, germée
En jetèrent ensuite aux peuples les rameaux.
La France tressaillit, secouée aux entrailles,
Et la Vie, arrachée au deuil des funérailles,
En souffletant la mort du défi des batailles,
Tourna vers votre nom l'aube des temps nouveaux.

ECHOS DE PARTOUT

Legs à l'Institut Pasteur.

La baronne Maurice de Hirsch avait exprimé l'intention de faire à l'Institut Pasteur, en mémoire de son mari, un don de deux millions.

M. Joseph Bertrand, président du comité de direction de l'institut Pasteur, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, s'est rendu lundi chez la baronne de Hirsch, pour la remercier au nom de l'Institut du don magnifique qu'elle avait résolu de faire à cet établissement. Mme de Hirsch, en réitérant sa promesse, a alors exprimé le désir d'être mise au courant du fonctionnement des services de l'Institut et de connaître les perfectionnements que désirerait réaliser le comité de direction.

M. Duclaux, directeur de l'Institut, déférant à ce désir, est allé s'entretenir avec la baronne de l'emploi que le comité pourrait faire

de la somme importante qu'elle avait l'intention de mettre à sa disposition. Aucune résolution n'a pu être prise à la suite de cet échange de vues. On dit cependant qu'une partie des fonds donnés à l'Institut sera consacrée probablement à la fondation d'un laboratoire de chimie bactériologique, dont le besoin se fait depuis longtemps sentir, rue Dutot.

Les résolutions définitives ne seront prises que dans quelque temps, après le retour de Mme Hirsch, qui est partie pour Pau.

*
* *

AVIS. — On demande jeune médecin qui voudrait se charger de *la Causerie médicale pratique* dans un journal de la famille. S'adresser à la *Correspondance de la Presse*, 16, rue Notre-Dame de Lorette, Paris.

CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE

—

Surnaturalisme scientifique. *Animisme et Spiritisme*, par Alexandre Aksakof, conseiller d'Etat de l'empire russe (1).

Il faut convenir que l'opinion médicale a fait du chemin ces quinze ou vingt dernières années. Nombre de doctrines interlopes qu'elle déclarait absurdes et insensées au premier chef sont aujourd'hui acceptées par elle comme vérités classiques. Mais de ses revirements le plus extraordinaire et le plus imprévu, bien certainement, c'est sa conversion au merveilleux.

Il ne faut pas être bien vieux pour se souvenir que lorsque ces pauvres parias de magnétiseurs osaient mettre en avant leur hypothèse d'un certain fluide vital particulier doué de vertus curatives, qu'on pouvait, disaient-ils, projeter hors de soi et diriger sur les points malades à l'aide de manœuvres appelées *passes*, la Faculté, pour toute réponse, leur donnait à choisir entre le diplôme de charlatan et le brevet d'imbécile.

Et pourtant combien étaient comparativement modestes et anodines ces prétentions des disciples de Mesmer ! La science, en effet, était déjà familière avec les propriétés de l'aimant, qui sont d'émettre un fluide, ou un rayonnement, ou plutôt un on ne sait quoi de mystérieux autant qu'impalpable et invisible, ayant le pouvoir d'agir comme moteur à distance et à travers les corps les plus impénétrables.

L'action prétendue du magnétiseur sur le magnétisé pouvait donc dès lors être rattachée sans grand effort à un ordre de forces physiques déjà scientifiquement fondé sur des phénomènes analogues.

Or voici que maintenant il ne s'agit plus de cet hypothétique impondérable mesmérien, lequel après tout n'avait rien en soi de plus invraisemblable que le magnétisme minéral ou l'électricité ; il s'agit d'un agent modificateur de l'économie incomparablement plus miraculeux, car il est absolument immatériel de sa nature, et

(1) Un fort vol. in-8° de 635 pages, avec planches. Paris, 1896, à la Librairie des Sciences Psychiques.

en même temps son pouvoir sur l'homme physique et sur l'homme moral ne connaît pour ainsi dire pas de bornes.

Telle est la merveille que la science académique et officielle admet à cette heure comme un fait entièrement démontré. Oui, elle admet, et ne souffre plus même que l'on conteste que la suggestion hypnotique, c'est-à-dire une affirmation, c'est-à-dire un mot, un rien, se comporte en parfait succédané de nos agents pharmaceutiques les plus matériels et les plus énergiques.

Et pour qu'une révolution aussi colossale se soit accomplie dans les esprits, il a suffi qu'une personnalité scientifique officiellement haut placée en donnât le signal.

En tout cas notre intraitable scepticisme antimesmérien d'hier a fait place tout à coup à une foi hypnotique à transporter les montagnes ; elle nous fait accepter comme la chose la plus naturelle du monde que la parole sacramentelle prononcée par l'hypnotiseur puisse tenir lieu de matière médicale à la thérapeutique, puisse faire apparaître comme disparaître instantanément, ou à peu près, tous les symptômes et toutes les formes spécifiques soit de la nosologie physique, soit de la nosologie mentale.

*
* *

Engagée sans défiance sur cette terre inconnue à la suite de l'hypnotisme, la science se voit maintenant sur une pente irrésistible, fatale, qui l'entraîne rapidement vers des profondeurs ténébreuses qui ne sont pas sans donner le vertige de l'épouvante.

La suggestion proprement dite, la suggestion parlée, ayant acquis droit de cité dans l'enseignement médical, c'est maintenant la suggestion muette, la suggestion réduite à un acte intime et secret de la pensée, qui brigue à son tour son admission. Et cette nouvelle candidature est patronnée, il importe qu'on le sache, par un nombre respectable de médecins fort sérieux dont quelques-uns sont titulaires de chaires de médecine dans certaines capitales de l'Europe.

Par la toute-puissante vertu de la parole suggestive, le vulgaire hypnotisme vous rend aveugles, boiteux, bègues, paralytiques, vous impose les monomanies les plus bizarres, vous procure toute sorte d'hallucinations, détruit en vous la notion de votre identité personnelle, vous persuadant que vous êtes César, don Quichotte ou un quadrupède quelconque ; met à néant votre libre arbitre, et peut vous pousser aux actes les plus criminels. Comme aussi il lui est donné de vous guérir d'une multitude de maux incurables, et cela en moins de temps qu'il en faudrait pour le raconter (voir la collection de la *Revue de l'Hypnotisme*) (1). Mais faut-il encore, pour réaliser de tels prodiges, que le verbe magique soit articulé à haute et intelligible voix. Eh bien, cette formalité va être supprimée : le suggestionneur télépathiste n'est assujetti qu'à vouloir fortement en son for intérieur et dans le secret le plus profond de sa retraite, pour que le même résultat soit obtenu.

*
* *

Le croirait-on ? Nous ne sommes pas au bout de nos étonne-

(1) La *Revue de l'Hypnotisme*, recueil mensuel, est dirigée par M. le Dr Bérillon, inspecteur-adjoint des asiles d'aliénés, et est l'organe de la Société d'Hypnologie, que préside M. le Dr Dumontpallier, membre de l'Académie de médecine.

ments, il y a plus fort, plus miraculeux encore ! Nous avons affaire cette fois à une classe de phénomènes d'hypnotisation ou suggestionnement transcendantaux qui attestent, à n'en pas douter, la présence actuelle d'un opérateur qui sait ce qu'il veut et ce qu'il fait, qui procède avec discernement et méthode, et qui obéit évidemment à des incitations tout humaines. Mais il est invisible et introuvable, il est impossible de l'identifier avec aucun vivant, homme ou femme, présent ou absent.

Cet hypnotiseur hyper-mystérieux fait de vous ce qu'on appelle un médium.

Il s'empare de votre main, qui vous semble morte, que vous ne sentez plus ; soustraite à votre volonté et à votre sensorium, elle s'arme d'un crayon ou d'une plume, se pose sur une feuille de papier, et rédige un morceau en prose ou en vers, pendant que votre attention à vous, médium, est tournée ailleurs et tout entière à une conversation animée ou à une lecture captivante. Et ce qui se trouve ainsi écrit sans la participation de votre conscience, était également étranger à la pensée de tous ceux qui vous entourent ou qui sont en rapport quelconque avec vous.

Cet écrit a donc été conçu et couché sur le papier au moyen de la main du médium par une intelligence absolument occulte. Qui est-elle ? quelle est sa nature ? où est son corps, si elle en a un ? quelle est sa demeure habituelle ? Enfin à quelle catégorie d'êtres naturels, ou autres, appartient-elle ?

Interrogé sur ce point, le miraculeux agent se donne en général pour un ex-membre de notre humanité terrestre rendu invisible, mais nullement éteint par le coup de la mort.

Et quelquefois à l'appui de son dire il s'efforce de donner des preuves de son identité prétendue en dévoilant des particularités secrètes qui furent. de son vivant, propres à celui où à celle dont il s'affirme l'esprit désincarné. D'autres fois, comme pour forcer l'incrédulité dans ses derniers retranchements, ce soi-disant esprit se « matérialise » et produit une « apparition » qui reproduit une image visible et tangible de celui qu'il fut de son vivant, à l'en croire. (Voir la précieuse collection des *Annales des sciences psychiques* publiées sous la direction de M. le Dr Dariex et sous les auspices de M. le professeur Charles Richet.)

***

La réalité de tels phénomènes n'est pas discutable ; tous ceux qui se sont donné la peine d'y regarder de près sont là-dessus d'accord. Mais quand il s'agit de les interpréter, de leur assigner leurs vraies causes et leur juste portée, les opinions se divisent. Les esprits soi-disant positifs ont décidé tout d'abord, sans examen et à priori, que les faits en question, s'ils sont avérés, ne sont et ne peuvent être que des hallucinations auto-suggestionnelles, ou quelque chose d'analogue.

Le penchant au merveilleux et le défaut de critique scientifique en ont entraîné d'autres, et c'est le grand nombre, à se prononcer *ex abrupto* et sans réserve pour l'hypothèse spirite. Des savants, des observateurs, des expérimentateurs de profession et indiscutablement très autorisés, dont quelques-uns comptent parmi les som-

mités de la science actuelle, Crookes, Russel Wallace, Zollner, Oliver Lodge, Lombroso, Ch. Richet, Ochorowicz, etc., se sont prononcés péremptoirement contre l'explication hallucinatoire, et ont affirmé la réalité objective des faits.

Maintenant, quant à la question étiologique, la plupart d'entre eux se sont montrés réservés et perplexes. C'est qu'en effet le problème est d'une singulière complexité, et plusieurs de ses données présentent entre elles des contradictions désespérantes. Il s'est pourtant trouvé un homme qui n'a pas désespéré de le résoudre, et il faut l'en louer, car nul mieux que lui n'était préparé pour une telle tâche. Il possédait en effet, avec la haute culture scientifique et philosophique, un rare concours d'aptitudes natives : un jugement droit, un esprit critique minutieusement rigoureux, un discernement subtil, et, comme couronnement du tout une froide raison, qui ne s'emballe jamais, et enfin une grande élévation morale.

*
* *

Tel est l'auteur d'*Animisme et Spiritisme*, M. Alexandre Aksakof, conseiller d'Etat de l'empire russe. C'est dans ce gros volume, publié d'abord simultanément en russe, en allemand et en anglais, et dont il vient de paraître une excellente traduction française, qu'ont été consignés les résultats de ses longues et patientes investigations, et les conclusions auxquelles il a été amené.

Cet exposé a pris la forme animée d'une discussion entre l'auteur et le célèbre philosophe allemand Dr von Hartmann. Celui-ci se rendant aux témoignages invoqués — il sont en effet d'un poids énorme — accepte dans leur ensemble et en substance les faits mis en avant, mais il entend les expliquer à sa manière : hallucination suggestionnelle et télépathie, voilà ses grands chevaux de bataille ; et quand ceux-ci sont forcés de s'arrêter court et de battre en retraite devant les difficultés de certains cas spéciaux, notre philosophe appelle à son aide un *deus ex machinâ*, l'Absolu, lequel intervient, paraît-il, de sa personne au moment critique, pour souffler le médium, et apporter l'appoint nécessaire à l'insuffisance de l'inspiration suggestionnelle ou télépathique.

M. Aksakoff, cela va sans dire, a triomphé sans peine des arguments de cette théorie ultra-fantaisiste peu faite pour justifier la réputation philosophique de son inventeur. Le savant russe a su démêler, dans l'écheveau de l'énigme « médiumnique » (un mot détestablement formé) un dualisme de causes auquel tous les faits se rattachent et suivant lequel ils se divisent en deux groupes nettement tranchés.

*
* *

D'après notre auteur, la plupart des phénomènes en question témoignent d'une propriété, jusqu'ici méconnue, de notre être psychique, et en sont purement les effets ; c'est le pouvoir de se dédoubler et d'objectiver en quelque sorte sa doublure, laquelle manifesterait en même temps les qualités d'un second moi-même, d'une seconde conscience. Depuis, les fameuses expériences du colonel de

Rochas ont apporté, semble-t-il, une confirmation scientifique à cette conception (1).

M. Aksakof embrasse les faits de cette catégorie sous la dénomination d'*animisme*. Mais il s'est gardé de la tendance au simplisme et à l'exclusivisme qui est le faible ordinaire des novateurs. Il reconnaît loyalement qu'une partie des manifestations « médiumniques » refuse absolument de se plier à sa théorie « animique », et que, autant qu'on en ait, force nous est d'admettre en ce cas l'entrée en jeu d'agents extra-naturels ou, si l'on veut, d'une nature indéterminée, qui sont certainement distincts et de la personne du médium, et de tout autre personne vivante ; et ces êtres occultes s'affirment, non sans de fortes présomptions de vérité, habitants de « l'autre monde », d'un « au delà » dans lequel la mort servirait d'introductrice à tout ce qui vit passagèrement sur cette terre.

L'œuvre magistrale de M. Alexandre Aksakof est sans contredit la plus considérable dans la littérature spéciale, déjà très riche, à laquelle elle appartient. Ce n'est pas une œuvre d'imagination, c'est une œuvre scientifique dans la haute acception du mot.

D[r] ASHAVÉRUS.

CORRESPONDANCE

Nos lecteurs se souviennent sans doute de l'article critique que nous avons publié sur l'*Evasion*. Au cours de cet article, nous avions incidemment rappelé que l'un des acteurs de la pièce, M. Paul Mounet, était docteur en médecine, mais n'aimait pas qu'on le lui rappelât. Notre éminent confrère, M. Jules Claretie, veut bien nous faire savoir, à ce propos, que nous avons été mal informé, et nous ne mettrons aucune mauvaise grâce à en convenir.

Voici la lettre de M. Claretie :

Cher Docteur,

La *Chronique médicale* prétend que M. Paul Mounet n'a gardé qu'un souvenir peu attendri de ses années d'études médicales. La vérité est que le vaillant artiste est très fier de joindre à son titre de sociétaire de la Comédie celui de Docteur-Médecin. Je l'ai vu en plus d'une occasion, pendant les répétitions, donner ses soins à quelque camarade subitement indisposé et je puis vous garantir que nous l'en avons remercié autant que le public l'applaudit.

Salutations sincères.

Jules CLARETIE.

(1) *Extériorisation de la sensibilité* et *Extériorisation de la motricité*, par le colonel de Rochas ; 1 vol. in-8° avec planches. (Paris, 1895 et 1896, Chamuel, éditeur.)

Le Propriétaire-Gérant : D[r] CABANÈS.

Clermont (Oise). — Imprimerie DAIX frères, 3, place Saint-André.
Maison spéciale pour Journaux et Revues périodiques.

VIN DE CHASSAING

BI-DIGESTIF

A LA PEPSINE ET A LA DIASTASE

Cette préparation qui, en 1864, a été l'objet d'un rapport favorable à l'Académie de Médecine de Paris, se prescrit depuis de nombreuses années contre les différentes affections des voies digestives, les dyspepsies particulièrement. On le prend à la dose de un ou deux verres à liqueur après chaque repas, pur ou coupé d'eau.

Chaque verre à liqueur contient :

0 gr. 20 centigr. de pepsine Chassaing.
0 10 » de diastase Chassaing.

PHOSPHO-GLYCÉRATE DE CHAUX PUR

NEUROSINE PRUNIER

RECONSTITUANT GÉNÉRAL DU SYSTÈME NERVEUX

La « *Neurosine Prunier* », présentée sous trois formes différentes, se prend en général aux doses suivantes, soit avant, soit pendant le repas :

1° *Neurosine Prunier-sirop*, 2 ou 3 cuillerées à bouche par jour ;
2° *Neurosine Prunier-granulée*, 2 ou 3 cuillerées à café par jour ;
3° *Neurosine Prunier-cachets*, 2 ou 3 cachets par jour.

Chaque cuillerée à bouche de sirop, chaque cuillerée à café de granulé, chaque cachet, contiennent 0 gr. 30 centigr. de phospho-glycérate de chaux pur.

Dépôt général : 6, Avenue Victoria, Paris.

PHOSPHATINE FALIÈRES

La « **Phosphatine Falières** » est l'aliment le plus agréable et le plus recommandé pour les enfants dès l'âge de 6 à 7 mois, surtout au moment du sevrage et pendant la période de croissance. Il facilite la dentition, assure la bonne formation des os, etc.

POUDRE LAXATIVE DE VICHY

LAXATIF SUR — AGRÉABLE — FACILE A PRENDRE

La « *Poudre laxative de Vichy* », préparée avec les soins les plus méticuleux, est composée de poudre de séné, lavée à l'alcool associée à différents carminatifs, tels que le fenouil, l'anis, etc....

D'un emploi des plus simples, la « *Poudre Laxative de Vichy* » se prend, le soir en se couchant, à la dose de : *une cuillerée à café*, délayée dans un peu d'eau. L'effet se produit le lendemain sans coliques, ni diarrhée. Chaque cuillerée à café contient 0 gr. 75 centigr. de poudre de séné.

GLYCO-PHÉNIQUE

Du Dr DÉCLAT.

Solution d'acide phénique pur, titrée à 10 pour 100.

Le « *Glyco-Phénique* » est un antiseptique précieux pour tous les usages externes, bains, gargarismes, pansements des plaies, brûlures, injections hygiéniques, toilette, etc.....

S'emploie additionné de plus ou moins d'eau suivant les différents cas.

SIROP D'ACIDE PHÉNIQUE

du Dr DÉCLAT.

Ce sirop, d'un goût très agréable, contient exactement 0 gr. 10 centigr. d'acide phénique chimiquement pur par cuillerée à bouche.

Il doit être pris à la dose de 3 ou 4 cuillerées à bouche par jour, dans les cas de toux, rhumes, bronchites, etc.....

MÉDICATION ALCALINE

COMPRIMÉS DE VICHY (GAZEUX)

AUX SELS NATURELS DE VICHY

(*SOURCES DE L'ÉTAT*)

Préparés avec les *sels naturels* spécialement extraits des *eaux de Vichy* (*sources de l'État*) par la Cie fermière, les « Comprimés de Vichy » se recommandent par leur emploi pratique et très économique.

Dose : 4 ou 5 « comprimés » pour un verre d'eau.

Paris, 23, Avenue Victoria et Pharmacies.

4e ANNÉE. N° 3. 1er FÉVRIER 1897.

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

VARIÉTÉS MÉDICO-LITTÉRAIRES

Souvenirs littéraires d'un médecin (a)

JULES FAVRE.— M. DE MONTALEMBERT.— LACORDAIRE. — LAMENNAIS. — CARO. — ARMAND CARREL. — VILLEMAIN. — MICHELET.

Par M. le docteur P. MAX SIMON.

(Suite.)

Une belle et séduisante parole que celle de *Jules Favre*. J'ai entendu ce grand avocat plaider vers la fin de l'Empire, et j'ai gardé de lui un vif souvenir. L'allure et la stature étaient hautes. Il avait un peu le masque du Moïse de Michel-Ange que ses bustes rappellent.

Les rayons manquent, mais la place y est. Quand il commençait à parler, il avait une sorte de toux fatigante et agaçante ; mais cela ne durait pas : la voix devenait bientôt nette et flexible. L'habileté du diseur était incomparable : tantôt amer, méprisant, tantôt poète aux riantes et berçantes images ; ici, d'une douceur infinie ; là, sarcastique et âpre. En somme, grand talent de parole, peut-être pourtant plus de rhéteur que d'orateur ; ce qui s'explique par l'inégalité du caractère et du talent, ce dernier merveilleux, l'autre hésitant et faible.

* * *

C'est aussi sous le dernier empire que j'ai eu l'occasion de rencontrer *M. de Montalembert*. Mince, élancé, de grand air, la bouche dédaigneuse, il était bien l'homme de son talent. Le timbre de sa voix était aussi celui qui convenait à son éloquence, fine, ironique et âprement douce. C'est lui qui, montant à la tribune après un député couvert d'applaudisse-

(a) Voir la *Chronique médicale* des 1er octobre et 15 décembre 1896.

ments par la gauche, commençait ainsi : « Messieurs, l'orateur qui descend de cette tribune a reçu le châtiment de son discours dans les applaudissements qui l'ont accueilli. »

Et comme certain côté de la Chambre murmurait, que le Président invitait l'écrivain catholique à rétracter ce qu'il venait de dire, celui-ci, avec un très rare à-propos et une ironie froide, aggravant sa satire par sa rétractation même, reprend sans qu'il soit possible cette fois de relever l'épigramme : « L'orateur qui descend de cette tribune a reçu la récompense de son discours dans les applaudissements qui l'ont accueilli. » Toute la tactique de l'orateur est là, mais non pas tout son talent dont on connaît l'élévation et l'envergure. Quand j'ai pu voir et entendre M. de Montalembert, il vivait à l'écart, aigri, déjà malade du mal qui l'emporta. Tout ce qui se passait autour de lui n'était pas pour lui agréer, aussi avait-il les gens du jour en indicible mépris. Un de mes amis, dont il connaissait la famille, lui ayant appris que son père venait d'être décoré : « Vous m'étonnez ; ce n'est pas dans leurs habitudes, Monsieur votre père étant un parfait galant homme. »

*
* *

Je n'ai jamais vu une si belle tête de religieux que celle du père *Lacordaire*. Il était déjà malade quand j'eus l'occasion de l'entendre : aussi sa figure émaciée, aux joues creuses, aux yeux pleins de feu et d'ardeur, ajoutait-elle à ses paroles quelque chose de mystique, j'allais dire de céleste. Tout à l'amour de Jésus-Christ, il unissait dans son cœur à cette passion divine celle de la liberté. Aussi ne cachait-il rien de sa croyance et de sa confiance aux institutions libérales, qu'il appelait de tout son désir, et c'est avec une conviction profonde que, d'une voix déjà défaillante, il se déclarait prêt à mourir en chrétien pénitent, mais en libéral impénitent.

*
* *

M. de *Lamennais* allait beaucoup chez Mlle de Lucinière où mon père fréquentait aussi. C'est pendant un dîner chez cette dame que fut apporté à Lamennais le bref du Pape qui condamnait ses *Paroles d'un Croyant*. Quand il eut lu la lettre, il la froissa en disant : « Voilà comment on fait des hérétiques. » — « Non, dit quelqu'un se penchant vers son voisin, mais voilà comme on devient hérétique. » Cela ne manqua pas ; la rupture fut bientôt complète et l'on sait ce qu'il en advint pour l'illustre et irritable breton.

*
* *

Caro a été professeur de philosophie au lycée de Rouen. Je l'ai entendu, alors que j'étais élève, faire un discours de distribution de prix sur la dignité de caractère, que l'on peut toujours acquérir et montrer à défaut de talent. Cela avait un peu l'air d'une épître consolatrice à l'adresse des parents des cancres qui pouvaient se trouver là. Comme il y en avait certainement quelques-uns, c'était de circonstance ; aussi l'orateur fut-il fort applaudi.

J'avoue à ma honte que le souvenir qui m'est resté de Caro est surtout celui d'un fort bel homme, très correct, très soigné dans sa mise, portant lorgnon et presque constamment — pendant l'été — en habit bleu à boutons d'or et en pantalon de nankin. De la nature de ce souvenir probablement il m'eût su peu de gré et, pour ce fait, tenu vraisemblablement en médiocre estime. Je le regrette, mais c'est comme ça. Cette qualité d'homme élégant, Caro ne la perdit jamais, et à côté de son talent, qui était réel, il lui dut quelque chose de son succès. On sait le cénacle de femmes distinguées, un peu précieuses, élégantes, jeunes et jolies souvent, qui s'était formé autour de lui à son cours de la Sorbonne. Il en était flatté et n'affectait pas de l'ignorer. Un de ses anciens élèves lui ayant dit qu'il se proposait le jour même d'assister à sa leçon : « Vraiment ! lui dit Caro, vous avez donc un rendez-vous ? »

Son meilleur ouvrage est son travail sur *l'Idée de Dieu* (1).

J'en dirais bien quelque chose, mais je ne l'ai pas sous la main.

*
* *

Comme il arrive dans la plupart des collèges, on aimait à parler au lycée de Rouen des hommes remarquables qui y avaient été élevés. Le souvenir de *Carrel* y était très vivant, beaucoup moins celui de Flaubert et de Bouilhet. Pourquoi ? Je crois que cela tenait à plusieurs causes, mais surtout à ce fait que nous avions parmi nous le neveu de Carrel, jeune homme distingué, caractère loyal, aimé et estimé de tous, et qui, paraît-il, physiquement, ressemblait à son oncle. Involontairement et nécessairement il nous le rappelait. Ce que nous admirions dans Armand Carrel, bien plus que la langue mâle et claire de l'éminent publiciste, c'étaient ses répliques âpres et mordantes à quelque sot propos. Le trait suivant était resté dans les traditions du lycée. Alors que Carrel était

(1) A signaler également un très remarquable travail de M. Caro intitulé : *Comment les dogmes finissent et renaissent* in *Philosophie et Philosophes*. (M. S.)

à Saint-Cyr, comme il avait commis je ne sais quel manquement, le général commandant l'école lui dit brutalement : « Vous feriez mieux, Monsieur, d'aller auner de la toile dans la boutique de votre père ! » — « Veuillez croire, mon général, répond aussitôt Carrel, que si j'avais en ce moment une aune à la main, je ne m'en servirais pas pour auner de la toile ! » Qu'advint-il de cette réponse ? C'est-ce que je ne sais pas : nous nous arrêtions là dans l'histoire.

*
* *

Le *Villemain* que j'ai entrevu n'était pas le professeur, mais l'homme des discours académiques aux éloges perfides, des mots fins, satiriques et sanglants à ce point que je m'abstiendrai de les rapporter ici. Célèbre par son esprit, l'illustre académicien ne l'était pas moins par sa tenue négligée. Heine disait malicieusement du secrétaire perpétuel de l'Académie Française : « Quand Villemain voudra se déguiser, il n'aura qu'à se laver les mains. » C'est le même spirituel humoriste qui affirmait un jour que Villemain contredisait l'axiome de Buffon prétendant que le style c'est l'homme : « Pour Villemain, cela n'est pas ; il a le style pur et les mains sales. »

Du reste, d'autres hommes connus ne furent point exempts de ce travers : Pierre Leroux appelait l'eau un liquide corrosif ; Planche, le critique de la *Revue des deux Mondes*, avait des opinions à peu près semblables et Mme Michaud prétendait que son mari, quand il allait au bain, mettait des gants de peur de se laver les mains. Un littérateur anglais, B..., avait le même défaut que les écrivains français dont nous venons de parler ; ses mains étaient toujours sales, ce qui faisait dire à Lamb : « Si la crasse était des atouts, personne n'oserait jouer avec B., il en aurait toujours plein les mains. » On connaît enfin l'épigramme qui courut sur Crémieux, député, ministre, etc.

Un bruit, que je crois controuvé,
Se répand dans la capitale :
On dit que Crémieux s'est lavé ;
Mon Dieu, que l'eau doit être sale !

Pierre Leroux, dont je parlais tout à l'heure, avait, sous le rapport de la négligence de sa personne et de sa tenue, une réputation bien établie et, je dois le dire, absolument méritée. Alors que j'étais enfant, je l'ai vu un jour à l'Assemblée Nationale et sa chevelure emmêlée, hirsute, m'est toujours restée dans l'esprit. Du reste, la caricature n'a pas manqué de

tirer parti de ce travers. Un dessin de Cham représente Pierre Leroux assistant à un banquet : un garçon est derrière sa chaise et vient de le servir : « Ah ! pardon, Monsieur Leroux, j'ai fait une tache à votre habit. » — « Ne faites pas attention, mon ami, ça y était avant. »

*
* *

On sait que Villemain fut atteint d'aliénation mentale. En proie à des idées de persécution, il se croyait poursuivi par les Jésuites. Cette idée ne le quittait plus : c'était le fond de son délire. Un jour que mon père était allé voir Mme A..., celle-ci lui dit : « M. Villemain sort d'ici. Il est vraiment bien malheureux, mais aussi, bien singulier. A chaque instant il regarde sous les fauteuils et sous les chaises. » — « Et pourquoi ? » — « Voilà : il regarde si sous le siège qu'il occupe ou à côté il n'y aurait pas un Jésuite ; il les soupçonne — mais ce n'est pas facile à dire ; si, pourtant — il les soupçonne de vouloir faire de lui un émule d'Abélard. »

Les jésuites, comme les francs-maçons, jouent, en effet, un grand rôle dans le délire des persécutés. Ce sont eux qui les ont dénoncés, qui les espionnent, et les poursuivent. Il n'est pas de tourments et d'ennuis que les pauvres persécutés ne leur attribuent. Cette obsession revêt parfois un caractère des plus originaux, plus original encore que celui que je viens de citer. Un aliéné de mon service à l'asile de Bron se salissait fréquemment. Comme je cherchais à éveiller en lui quelque sentiment de honte pour qu'il se surveillât un peu : — « Moi, répond le malade, me salir ! pas le moins du monde : ce sont les jésuites qui p.... toute la journée dans ma culotte. »

*
* *

Cette crainte des jésuites paraît avoir hanté toute une génération. Personne n'ignore l'éclatant succès de l'enseignement de *Michelet* au collège de France sous le règne de Louis-Philippe.

Les étudiants se portaient en foule au cours du célèbre écrivain. La salle du professeur était toujours pleine : beaucoup n'y pouvaient trouver place. Ce n'était pas seulement un succès d'éloquence ; c'était aussi un succès de parti. On applaudissait certainement l'éminent historien ; mais encore et surtout l'adversaire des jésuites. Empêcher ces manifestations, suspendre ce cours eût été impossible, et cependant, un jour, la leçon du professeur ne put avoir lieu, les auditeurs durent se disperser. Mon père, fort involontairement du reste, en fut

la cause. Un jeune étudiant l'ayant consulté pour je ne sais plus quelle affection, une pommade sulfureuse avait été prescrite. Sans intention malicieuse, ce pauvre garçon s'oignit fort consciencieusement avant de se rendre au cours du Collège de France. Là, dans une salle surchauffée, remplie de monde, la pommade ne tarda pas à dégager une odeur insupportable qu'on attribua tout d'abord à quelque expérience du professeur de chimie.

Informations prises, rien de semblable. Cependant l'odeur continuait à se répandre et s'accentuait. Fureur de la foule, prétendant que c'est une invention des Jésuites qui ont fait jeter dans la salle des poudres infectes pour empêcher la leçon. Tout le monde alors sort en criant : « A bas les jésuites ! » et le coupable involontaire plus fort que les autres, dans la crainte bien naturelle qu'on ne vînt à découvrir qu'il était le vivant foyer de ces émanations méphitiques.

PORTRAITS DU JOUR.

—

Le docteur Yersin.

Ce n'est plus de l'invasion de la race jaune qu'on menace la « vieille Europe » ; ce péril ne semble pas immédiat et notre optimisme n'en prend cure. Le danger est plus pressant et surtout plus grave : ce n'est rien moins que de la *peste* qu'on nous annonce l'arrivée prochaine.

Si l'on n'y prend garde, l'Occident ne saurait tarder à être envahi, étant donné le trafic qui relie l'Hindoustan à l'Europe, aussi bien par terre que par mer. L'Angleterre ne prenant, du reste, aucun souci des mesures de préservation indispensables, il ne faudrait être nullement surpris que la peste atteigne l'Egypte par Suez et Alexandrie. D'autre part, aucune précaution sanitaire n'étant imposée à la frontière de l'Afghanistan, l'affection pestilentielle peut aisément gagner Orenbourg, et de là Astrakan ou Bakou, et la Russie se trouver ainsi à son tour envahie.

Les pouvoirs publics se sont inquiétés, dès qu'ils ont su le péril imminent, des mesures de prophylaxie essentielles qui ont été ailleurs et souvent exposées. Mais si, malgré tout, le fléau pénètre en France, sommes-nous prémunis contre lui ?

Aujourd'hui que la sérumthérapie est de mode, il est plus que probable que l'on serait tout disposé à se soumettre à l'inoculatton préventive du sérum antipesteux.

Ce sérum, on sait que c'est à un Français ou plus exactement à un Suisse naturalisé Français, que nous le devons.

Le docteur Yersin est né à Morges, en Suisse, le 22 septembre 1863, d'une famille française chassée dans ce pays par la révocation de l'Edit de Nantes. Tout jeune, il se distingua par un goût très vif pour les sciences physiques. En 1885, il était étudiant en méde-



Dr YERSIN

cine à l'Hôtel-Dieu dans le service du professeur Cornil, où se trouvait une troupe de paysans russes qui, mordus par une louve enragée, avaient été envoyés à Paris par leur Gouvernement pour y suivre le traitement de Pasteur. L'un des paysans mourut. En faisant son autopsie, M. Yersin se blessa. On l'envoya à son tour chez Pasteur. Il s'y fit vacciner et s'y lia d'amitié avec M. Roux qui, reconnaissant en lui un jeune homme de vocation, l'associa à ses travaux. Le fameux mémoire sur la toxine diphtérique qui marqua le premier pas dans la découverte du vaccin du croup fut signé Roux et Yersin : ce dernier était, à l'époque, simple externe dans le service du professeur Grancher.

Le jeune savant obtint la naturalisation française et, en 1888, il était nommé préparateur du laboratoire de microbie technique. Nul n'était plus que lui acharné à ces travaux minutieux, patients, qui tiennent le chercheur courbé des mois sur le microscope (1). Aussi ses camarades n'apprirent-ils point sans stupéfaction que ce garçon, déjà traité comme un égal par ses maîtres, avait demandé une place de médecin aux Messageries maritimes et partait en cette qualité pour l'Extrême-Orient !

Au mois de mars 1892, le Dr Yersin entreprenait son premier grand voyage en Indo-Chine durant un congé que lui avait accordé la compagnie des Messageries maritimes, à laquelle il avait été attaché en qualité de médecin. Le plan de ce voyage lui avait été en partie suggéré par le capitaine Cupet, de la mission Pavie : il s'agissait de compléter nos connaissances géographiques sur une région de l'Annam totalement inconnue à cette époque ; surtout de rechercher l'origine du Sé Bang Kang, un des gros affluents du Mé Kong et, si possible, celle du Don Naï, la rivière qui passe près de Saïgon, en Cochinchine.

Le Dr Yersin ne put accomplir que la première partie du programme qu'il s'était tracé. A la fin de 1893, l'infatigable explorateur sollicitait une mission du Ministère de l'Instruction publique et visitait cette fois le pays des Moïs.

Le 23 juillet 1895, M. Poincaré chargeait M. Yersin d'une nouvelle mission scientifique « à l'effet d'explorer les régions inconnues du pays noir, au point de vue géographique et ethnologique, et de continuer en Indo-Chine l'étude des diverses maladies épidémiques des hommes et des animaux ».

Le 4 août, le docteur s'embarquait à nouveau pour les pays lointains.

Quand il arriva à Hong-Kong, où il allait étudier la nature de la peste, les conditions dans lesquelles le terrible fléau se propage et les mesures à prendre pour s'opposer à son extension, plus de 300 Chinois avaient déjà succombé. Il s'installa, avec son matériel, très restreint, de laboratoire, dans une cabane en paillotte qu'il fit construire, avec l'autorisation du gouvernement anglais, dans l'enceinte de l'hôpital principal.

---

(1) Voici le portrait qu'en a tracé un de nos confrères, M. Jean Hess :
« Au physique, c'est un jeune homme maigre, de taille moyenne, à la figure longue, ridée par les fatigues d'Orient et les longues veillées du laboratoire, aux cheveux ras, blonds, à la barbe courte ; il est modeste d'allure, de tenue et de langage. Et cependant ce timide n'est pas seulement un de nos plus grands savants de cabinet, de laboratoire, c'est aussi un de nos plus aventureux et de nos plus braves explorateurs. Il a non seulement l'énergie des longues, des patientes études, il a aussi le courage de l'action. »

Il ne tarda pas à se convaincre que la maladie présentait tous les caractères cliniques de l'ancienne peste à bubons du moyen-âge.

Dans cette première campagne, le savant isola et étudia le bacille de la peste.

Il poursuivit ses expériences en 1895 rue Dutot, puis sur un point isolé de la côte de l'Annam, à Nha-Trang. Il immunisa des animaux de laboratoire, puis des chevaux. Il obtint ainsi un liquide qui « devait immuniser l'homme ».

La peste reparut en Chine dans les premiers mois de 1896. Le docteur Yersin s'y rendit aussitôt avec des flacons de sérum.

Il débarque à Canton. Mais la population chinoise ne veut pas se laisser soigner par un médecin européen.

Donc à Canton, impossible d'expérimenter le sérum sur les nombreux pestiférés chinois. Mais trois séminaristes de la mission tombent malades ; le docteur Yersin les soigne et les sauve. Il va ensuite à Amoy. Il y traite 23 pestiférés et en guérit 21. Alors tout le monde crie au miracle et veut se faire soigner. Mais le docteur Yersin n'a plus de sérum !

Il rentre alors en France et après un séjour de trois semaines, il vient de repartir pour l'Extrême-Orient, emportant là-bas le liquide sauveur en suffisante quantité pour opposer au mal une digue que, nous en avons l'espoir, le Dr Yersin saura l'empêcher de franchir.

LA MÉDECINE DES PRATICIENS

Toxicologie.

Hémoglobinurie quinique.

Un homme âgé de 30 ans, ancien paludique, prend, la veille de l'accès présumé, un gramme de sulfate de quinine. Immédiatement après, il fut saisi de tremblements, de sueurs froides, d'éblouissements, et perdit, pendant quelques minutes, connaissance. M. A. Lucena, appelé auprès de lui, constate tous les signes généraux d'une hémorragie grave, mais ne sait à quoi l'attribuer. Or, comme la fièvre reprend le malade, il lui administre 0,75 centig. de quinine : le lendemain, les urines étaient absolument rouges et présentaient nettement les caractères des urines hémoglobinuriques.

La quinine fut donc proscrite du traitement, le sang disparut des urines ; mais le malade, voyant sa fièvre continuer, s'administra lui-même, à l'insu du médecin, 1 gr. 25 de quinine en une dose : tout de suite, nouvelle syncope, nouveaux vomissements, ictère intense, etc. Le malade guérit, mais en ne prenant que de la liqueur de Fowler; dès qu'on voulait essayer de lui donner la quinine, même à doses minimes, l'urine se colorait de nouveau en rouge.

M. Lucena, en rapportant ce fait dans la *Gaz. de Osped.*, l'attribue à une aggravation par la quinine de la destruction des globules sanguins, qui est liée au paludisme chronique.

Danger du bromure de potassium.

Un malade souffrant de névralgies prenait journellement de 8 à 10 grammes environ de bromure de potassium. Ce médicament

COMPRIMÉS DE VICHY

GAZEUX

AUX SELS DE VICHY-ÉTAT

Mettre à la portée de tous le moyen de préparer soi-même, au moment du besoin, de l'*Eau de Vichy* artificielle gazeuse, voilà le but atteint par les « *Comprimés de Vichy* ».

Tout le monde sait que la *Compagnie Fermière de l'Etablissement thermal de Vichy* extrait des Eaux des *Sources de l'Etat les sels naturels* qu'elles contiennent. Le mode opératoire suivi pour cette extraction est des plus intéressants et basé sur des données absolument scientifiques. En somme, on obtient, par ce procédé, un mélange de bi-carbonates de soude, de potasse, de chlorure de sodium, de phosphate de soude, etc..., qui composent les sels naturels de Vichy, si connus sous le nom de *Sels Vichy-Etat*.

Afin de rendre encore plus pratique et plus commode l'emploi de ces sels, on a songé à les utiliser sous forme de petites pastilles parfaitement dosées, auxquelles on a donné le nom de « *Comprimés de Vichy* ». Préparées simplement avec les *sels naturels de Vichy* et rendues effervescentes, ces pastilles sont comprimées *à sec* au moyen de machines spéciales qui permettent de supprimer complètement l'emploi de la gomme ou d'un mucilage pour donner de la cohésion à la masse. On a donc ainsi sous un volume très restreint les principes minéraux contenus dans les *Eaux de Vichy*, et, grâce au mode de préparation suivi, les propriétés curatives inhérentes à chacun de ces principes sont conservées dans leur intégrité.

Les avantages présentés par les « *Comprimés de Vichy* » sont dignes d'être signalés ; les voici résumés :

1° *Dosage rigoureux.* — Chaque « *Comprimé de Vichy* » contient en effet 33 centigr. de sels naturels extraits des *Eaux de Vichy* (Sources de l'Etat).

2° *Emploi pratique et très économique.* — Pour préparer son eau minérale, il suffit de faire dissoudre, au moment du besoin, 4 ou 5 « *Comprimés de Vichy* » dans un verre d'eau ordinaire.

3° *Volume très restreint.* — La dimension minime des « *Comprimés de Vichy* » permet d'en avoir sur soi et toujours à sa disposition.

4° *Transport facile ; conservation parfaite.*

Chaque flacon de « Comprimés de Vichy » contient 100 « Comprimés ».

DÉPOTS GÉNÉRAUX :

G. Prunier et Cie, 6, Rue de la Tacherie, Paris.

Compagnie Fermière de Vichy, Paris et Succursales.

Chassaing et Cie, 6, Avenue Victoria, Paris.

DÉTAIL : TOUTES PHARMACIES.

VIN DE CHASSAING

BI-DIGESTIF

A LA PEPSINE ET A LA DIASTASE

Permettez-nous, Monsieur le Docteur, d'attirer votre bienveillante attention sur cette préparation, dont les résultats thérapeutiques ne se sont jamais démentis depuis plus de 30 années.

Un point très important que nous avons eu à élucider a été le choix de la qualité du vin lui-même. Pour éviter la présence du tanin, qui, nous l'avons démontré déjà (*Etude sur la pepsine*, Paris 1887), exerce une action si nuisible sur les ferments solubles, nous avons dû, non seulement éliminer tous les vins rouges, mais encore, parmi les vins blancs liquoreux et d'une conservation assurée, choisir ceux qui renfermaient ce tanin à la plus petite dose possible (Frontignan, Lunel, etc.). Par surcroît de précaution même, et pour être bien certain de ne point diminuer les qualités digestives de nos pepsines et de nos diastases, au préalable toujours soigneusement titrées, nos vins sont minutieusement collés à l'albumine pure.

Nous employons la *Pepsine extractive titre* 100 et la *Diastase titre* 200, ferments que nous fabriquons nous-même et dans le but tout spécial de la préparation du *vin de Chassaing*, à notre usine d'Asnières. Le mélange du vin et des ferments est laissé en contact pendant plusieurs semaines à une température ne dépassant pas 15° C. Au bout de ce temps, on procède à une première filtration dans des appareils spéciaux et ce n'est qu'après un nouveau séjour de plusieurs mois dans nos chais qu'il est procédé à la dernière filtration et à la mise en bouteilles. Il nous faut donc, on le voit, environ une année pour arriver à une préparation parfaite.

Ces soins méticuleux vous sont un sûr garant, Monsieur le docteur, de la réelle efficacité thérapeutique du *vin de Chassaing*, dans tous les cas de gastralgie, dyspepsie, etc.... Aussi nous permettons-nous de faire appel à votre excellent appui.

Chaque verre à liqueur contient :

0 gr. 20 centigr. de pepsine Chassaing.
0 10 » de diastase Chassaing.

---

n'avait amené chez lui aucun des symptômes habituels du bromure, mais avait causé des palpitations de cœur dont le malade s'était plaint plusieurs fois.

Dans la nuit du 23 mars, le malade éprouva une grande sensation de froid, poussa deux profonds soupirs et mourut. L'enquête à laquelle s'est livré le médecin a démontré que la mort était due à l'action du bromure de potassium.

Les ouvrages de thérapeutique les plus récents ne signalent pas ce danger, mais Lauder Brunton a fait voir que l'action continue des sels de potasse est nuisible au cœur, dont ils affaiblissent les contractions et qu'ils arrêtent en diastole. Un certain nombre de remèdes secrets renfermant du bromure de potassium, il est bon que le public soit prévenu que leur action n'est pas sans danger.

(*The Lancet*, 1896, p. 939.) A. D.

Menus faits de pratique journalière.

L'hémostase par la gélatine.

La coagulation du sang étant une défense de l'organisme, qui réalise mécaniquement l'hémostase, il semble que tous les coagulants doivent être en même temps des hémostatiques.

Or, actuellement, les hémostatiques employés journellement (perchlorure de fer, etc.) ont une action très nuisible sur les cellules au contact desquelles ils se trouvent. Il y aurait grand intérêt à trouver, parmi les coagulants, une solution hémostatique aseptique, inoffensive et facile à se procurer.

La gélatine semble répondre à ces conditions, d'après une communication faite à la *Société de Biologie*, par M. Paul Carnot, qui a employé plusieurs fois cette substance pour des épistaxis rebelles chez les hémophiles, pour des métrorragies consécutives à des fibromes utérins, pour une plaie de la main où l'hémostase était difficile à faire, etc.

Le titre de la solution peut varier dans de larges proportions : 5 à 10 pour 100 environ. La solution peut être faite dans l'eau salée physiologique, ou dans un liquide antiseptique (sublimé à 1 pour 1000). Enfin, on aura soin d'employer la solution, après l'avoir chauffée au bain-marie à 35° environ.

Les épistaxis se sont montrés chez un hémophile ; elles étaient alarmantes par leur fréquence et leur quantité. On fit sans grand résultat des applications d'antipyrine, puis de perchlorure de fer. Comme l'hémorragie persistait, on eut recours à une solution de gélatine. On se servit simplement d'un tube de culture (bouillon de gélatine) stérilisé. On fit dans la narine qui saignait une injection de quelques centimètres cubes. Puis on appliqua un léger tampon d'ouate hydrophile imbibé de la même solution. Il se fit immédiatement une gélification, puis une coagulation et l'hémorragie s'arrêta.

Elle ne reparut plus, mais le lendemain le malade eut une hémorragie de l'autre narine, qui céda à un traitement analogue.

La plaie de la main avait été produite par un rasoir et la compression ne pouvait l'arrêter. On fit alors un lavage avec une solution de sublimé gélatinisé. Application d'une légère couche d'ouate hydrophile : coagulation immédiate, arrêt de l'hémorragie.

Une injection intra-utérine d'eau gélatinisée fut employée avec succès contre une métrorragie consécutive à des fibromes. Ce même liquide, employé en lavements, ne fut pas moins utile contre une hémorragie hémorroïdaire.

Traitement très simple et très anodin de l'érysipèle.

M. le Dr Koster, qui préconise ce traitement, recouvre deux fois par jour les parties atteintes et leur pourtour avec de la vaseline, puis applique un masque de toile s'adaptant à la forme du visage et du crâne, qu'il fixe avec des bandes de gaze.

En dehors des 130 malades qu'il a soignés depuis 1893 par cette méthode, avec des résultats analogues obtenus par les autres méthodes, il a traité à l'hôpital de Gothenburg : 39 cas par des applications d'eau blanche, 59 par des badigeonnages iodés, 20 par la vaseline ichtyolée à 10 %, 16 par la lanoline au sublimé à 1 %. On peut tirer de ses observations quelques considérations. En ce qui concerne la marche de l'infection générale, dans 90 % des cas, la fièvre a disparu au 6e jour et dans 70 % le 4e jour, avec le traitement à la vaseline ; la fièvre s'est prolongée dans le plus grand nombre des cas par l'emploi des badigeonnages iodés ; le processus local fut nettement influencé par les badigeonnages iodés et la vaseline au sublimé, tandis que les résultats furent défavorables avec l'ichtyol, qui donne, en outre, les chiffres les moins satisfaisants au point de vue des complications.

En résumé, conclut l'auteur, la durée de la fièvre est la même avec la vaseline seule que dans les cas traités par d'autres méthodes ; aussi efficace que les autres topiques, elle a, de plus, le précieux avantage de n'avoir aucune odeur et de n'être ni irritante, ni toxique. On pourrait bien conclure définitivement qu'aucun topique, quel qu'il soit, n'exerce aucune influence sur le processus érysipélateux.

Quant à l'intervention chirurgicale, si efficace qu'elle puisse être, elle doit être rejetée, à cause des cicatrices qu'elle pourrait occasionner. L'effet moral du pansement sur le malade est indéniable, en sorte que le mieux est de recourir à la vaseline pour agir sur son esprit, d'autant plus qu'elle ne peut pas nuire.

Dr J. B.

INFORMATIONS DE LA *CHRONIQUE*

—

Le Député musulman.

Le député musulman n'a pas fini de faire parler de lui. Voici, en attendant de nouvelles informations, un portrait à la plume assez enlevé du nouveau député de Pontarlier :

« Ce qui frappe tout d'abord dans sa physionomie, c'est un front très haut, rehaussé encore par le turban blanc, ceint du ruban vert, des docteurs de l'Islam. Une petite moustache noire et tombante et une barbe de même couleur, taillée en pointe, donneraient à son visage anguleux un air de résolution un peu farouche si l'effet n'en était atténué par l'infinie douceur de ses grands yeux noirs. Il n'a pas les cheveux rasés, ainsi que le disent la plupart des

journaux : il les porte, au contraire, très longs (25 à 30 centimètres environ), et coupés à la « Jeanne d'Arc ». Seulement, ils sont dissimulés sous son turban. Il porte constamment des bottes à l'écuyère et le large burnous des Arabes. »

A un autre de nos confrères de la grande presse qui lui demandait si ses études médicales s'accordaient avec sa compréhension philosophique de la Divinité, le Dr Grenier a fait cette réponse qui ne va pas manquer de combler d'aise notre camarade Papus :

« Non seulement elles s'accordent pleinement, mais ce sont ces études qui m'y ont conduit comme tant d'autres, depuis Pascal et Descartes jusqu'à Jean-Jacques Rousseau.

Pour moi, il y a un monde qui nous est supérieur et que notre ignorance nous empêche de concevoir. Les travaux du docteur Gibier, du colonel de Rochas et de tous ceux qui se sont occupés sérieusement et scientifiquement de spiritisme conduisent à cette conclusion : Dieu existe.

Je pratique avec soin, persuadé que par mes efforts à faire le bien et à soulager mes semblables, je prépare à mon « âme » une existence plus heureuse et une réincarnation supérieure.

Je m'occupe peu de mon corps, persuadé qu'il n'est que mon « habit » et que cette vie n'est qu'une série d'épreuves faites pour me purifier et me rendre digne des destinées que Dieu me réserve... » Par Allah, ce n'est pas trop mal dit !

Les bossus célèbres.

Plus de bossus ! c'est le cri du jour.

Le Dr Calot (de Berck) se fait fort de les redresser, pourvu qu'ils n'aient pas dépassé vingt ans. Nous n'exposerons pas les détails de sa technique qu'au surplus nos lecteurs connaissent. L'Académie de Médecine a eu la primeur de la communication du médecin de Berck, et c'est à cet aréopage scientifique qu'il appartiendra de se prononcer.

Tenons-nous en au côté anecdotique de la question, qui rentre mieux dans notre cadre.

Les bossus sont encore de tous les disgraciés de la nature les plus privilégiés. Leur bosse est souvent, comme on sait, un véritable sac à malices. En un mot, presque tous les bossus sont des gens d'esprit.

Esope, dans l'antiquité, le maréchal de Luxembourg, à la cour de Louis XIV, n'étaient-ils pas supérieurs aux beaux hommes qui les raillaient ?

On connaît le mot du maréchal de Luxembourg. Comme le prince d'Orange, en parlant de lui, disait : Vous savez bien, l'homme à la bosse ?

— Comment sait-il que je suis bossu, répliqua l'homme de guerre, il ne m'a jamais vu par derrière.

Encore un bossu, l'abbé de Chauvelin, connu pour sa haine contre les jésuites : ce fut lui qui, comme conseiller de Grand-Chambre, fit au Parlement le rapport concluant à l'expulsion des Pères, ce qui donna lieu à l'épigramme suivante :

Bizarre fut le sort de la secte perverse
Un boiteux l'a fondée, un bossu la renverse.

Encore des bossus et des bossus célèbres, le roi Philippe V, Conti, frère du grand Condé, le marquis de Coislin, etc.

Florian, Pellisson, l'abbé Delille, le poète Desorgues étaient également affligés d'un appendice dorsal.

Les épigrammes de Desorgues contre Le Brun lui attirèrent cette verte réplique :

Desorgues qui prend sa rosse
Pour le coursier d'Hélicon
Prendrait-il aussi sa bosse
Pour le carquois d'Apollon ?

Terminons cette revue dans le passé par cette anecdote peu connue qui met en scène Charcot et un bossu de marque, l'apôtre du divorce, M. Alfred Naquet en personne.

Un jour, M. Naquet était venu consulter l'illustre praticien pour un rhumatisme chronique dont il souffrait cruellement.

— Mais, mon bon ami, lui répliqua Charcot, dès qu'il eût entendu ses doléances, vous imaginez-vous que nous guérissons ces sortes d'affections ? Voyez-vous, quand je suis malade, savez-vous quel médecin je consulte ? Ma cuisinière, tout uniment. Et tenez, si vous y consentez, nous allons lui exposer votre cas.

— Dites, Hubertine, voilà mon ami qui se plaint de douleurs et qui réclame un remède.

— Pécaïre, répondit aussitôt, avec un accent indéfinissable, la brave paysanne, que voulez-vous faire ? Voyez-vous, Monsieur, les bossus, de chez nous, quand cela les prend, ils se font chauffer au four un sac d'avoine, puis ils se l'appliquent bouillant dans le dos.

— Je ne connais rien de meilleur, opinia en souriant Charcot. C'est le bon sens qui parle par la bouche de cette femme.

Les origines de Madame Bovary.

Nous avons jadis publié sur la *Vraie Madame Bovary* (1) une page des Souvenirs de M. J. Levallois. M. G. Rocher étudie, à son tour, dans la *Revue de France*, les *origines de Madame Bovary*.

C'est à Neufchâtel, située à 40 kilomètres du chef-lieu de la Seine-Inférieure, que se trouve la maison de Bovary ; mais bien que Neufchâtel réponde, par plus d'un point, à la description d'Yonville-l'Abbaye, faite par Flaubert, cette ville n'est cependant pas le théâtre du roman.

« *Madame Bovary* fut conçu et charpenté, de pièces et de morceaux, d'un récit vrai sur celui-ci, d'une médisance sur cet autre. et ce qui le confirme, c'est le fait qu'en janvier 1857, quand fut intenté à l'auteur ce ridicule procès pour outrage aux mœurs, qui n'eut pour résultat que de faire lire le roman par quantité de gens qui l'eussent ignoré peut-être, on crut reconnaître dans bon nombre de villes de la Seine-Inférieure, les Bovary, Homais, Léon et Adolphe, qu'on prit, sans trop de complaisance, pour tel ou tel personnage local.. »

Charles Bovary (Eugène D..), naquit à Rouen, le 14 novembre 1812. Reçu à grand'peine officier de santé, après des études assez laborieuses à l'Ecole de Rouen, où il suivit les cours du père Flaubert, le grand chirurgien, D.., vint s'installer à Ry (arrondissement de

(1) V. la *Chronique médicale* du 1er octobre 1896.

Rouen, canton de Darnétal) où il succéda à un vieux médecin, qui venait de quitter la commune pour s'établir à Belleville près Rouen.

Ses débuts furent des plus pénibles. Il était installé depuis peu de temps quand il épousa à Fresne-le-Plan, le 18 avril 1836, en premières noces, une jeune fille de 29 ans — il en avait 24 — qui mourut phtisique à Ry, le 12 décembre 1838, deux ans et demi après son mariage.

***

Huit mois après, le 7 août 1839, Eugène D... épousait celle que Flaubert devait faire passer à la postérité sous les traits d'Emma Bovary.

C'était la fille d'un propriétaire cultivateur de Blainville-Crevon que D... avait connue, du vivant de sa première femme, et qui n'était âgée que de 17 ans et demi — elle sortait à peine d'un pensionnat — quand elle devint la seconde épouse de l'officier de santé.

« D... n'était pas le naïf et le lourdaud que Flaubert nous a représenté pour les besoins de la cause. Joli garçon, de belle allure et aimable homme, il eût charmé toute autre femme que la sienne. Et ses succès galants furent nombreux même, ce qui ne manqua de désunir ce ménage si désuni déjà. »

Mais l'officier de santé ne réalisait pas le type conçu par Delphine D..., l'Emma du roman, qui était « une ravissante coquette, avec un penchant marqué vers la rêverie, la poésie et une profonde indifférence pour ses devoirs d'épouse ».

Après une lune de miel de courte durée, elle se persuada que son mari n'était décidément pas l'homme de ses rêves ; « et dès lors, ce fut un cœur abandonné à la fantaisie et aux audaces des soupirants et prêt à toutes les faiblesses, à toutes les folies ».

Le lauréat du Prix Hugo.

Nous avons dit que l'Académie de médecine avait décerné le prix Hugo à M. Maurice Albert, auteur d'un ouvrage très remarquable sur *Les médecins de l'antiquité grecque*.

Le lauréat, professeur de rhétorique et littérateur, nullement médecin, n'apprit pas sans un peu d'étonnement la flatteuse distinction dont il était l'objet ; car il avait écrit son livre en se plaçant uniquement au point de vue littéraire. Dans sa modestie, il voulut rendre à la médecine ce qu'il devait incidemment à la médecine, et il versa, pour l'ameublement d'un lit à Ormesson, les 500 francs de son prix.

Banquet Huchard.

Le Banquet offert au Dr Huchard, par ses élèves et amis, à l'occasion de sa récente élection à l'Académie de Médecine, a eu lieu le *mardi 26 janvier* 1897 (restaurant Cubat, 25, avenue des Champs-Elysées), à 7 h. 1/2, sous la présidence de M. le professeur Potain, membre de l'Institut.

Nous reparlerons de cette fête, si pleine de cordialité, dans notre numéro prochain.

L'esprit des malades et des médecins.

Un jour Emile Augier, ne sachant comment remercier Ricord.

lui envoya un tableau de Gustave Boulanger le représentant lui, Augier, sous les traits d'un grec offrant un coq à Esculape, personnifié par Ricord.

Hippocrate-Ricord ne crut pas devoir refuser le présent d'Artaxercès-Augier.

×

Depuis quelques jours, l'acteur Simpson était malade. Son médecin, M. C. Ashley, lui ordonna un remède que l'acteur refusa à toute force de prendre. Le docteur était un homme ingénieux, et voici le singulier stratagème qu'il employa pour guérir son malade.

Harry Simpson jouait dans je ne sais plus quelle pièce, où il était condamné à avaler du poison dans son cachol. Un soir, quelle n'est pas son horreur en voyant que le verre qu'il avait à la main était rempli d'huile de foie de morue, au lieu de vin de Porto !

Que faire ? Jeler le contenu ? Mais le malheureux auteur de la pièce s'était pour ainsi dire entendu avec le médecin.

L'acteur était obligé de montrer le gobelet vide à ses bourreaux. Il prononçait même à ce sujet une très belle tirade.

Harry Simpson ferma les yeux, et il avala l'horrible drogue.

« Je me vengerai », dit-il.

Il se vengea en effet : il mourut sans payer la note du docteur.

×

Le docteur Louis Véron — alors directeur de l'Opéra — se chamaillait avec Fanny Eissler :

— Voyons, ma chère, avouez que je suis encore le seul homme que vous aimez...

— Taisez-vous donc, docteur ! on croirait que je n'aime rien.

×

Le roi Louis chassait à la Muette avec une partie de la cour. Une dame fut prise des douleurs de l'enfantement.

— Qui est-ce qui l'accouchera ? demanda le roi.

— Moi, sire, dit la Peyronie ; j'ai accouché autrefois.

— Oui, dit Mlle de Charolais fort effarée, mais cela demande de la pratique et peut-être n'êtes-vous plus au fait ?

— Oh ! ne craignez rien, riposta la Peyronie vexé. On n'oublie pas plus à les retirer qu'à les mettre.

×

L'autre jour, un habitué demande, à la Bibliothèque Nationale, le *Canon* d'Avicenne. L'employé envoie la note avec mention de chercher l'ouvrage à *Balistique*, croyant qu'il s'agissait d'un ouvrage militaire. Après une heure de recherches, on dit au client que la Bibliothèque ne possédait pas un seul exemplaire de cette œuvre sur l'arme de l'artillerie.

Le demandeur expliqua alors qu'il s'agissait d'un livre de médecine, Avicenne n'ayant jamais été artilleur, mais seulement médecin.

« Ce qui ne l'empêchait pas de tuer ses semblables ! », fit, en souriant béatement, un bibliothécaire.



ECHOS DE PARTOUT

Le service médical de l'exposition.

L'administration vient de jeter les bases de l'organisation du service médical de l'Exposition pendant la période des travaux de construction. Trois postes de secours seront établis successivement dans le périmètre des chantiers et organisés au fur et à mesure de la mise en action de ces chantiers ; le premier et le seul qui fonctionnera jusqu'à nouvel ordre sera placé aux abords du palais de l'Industrie. Chaque poste comportera la présence d'un médecin, un interne de service et un infirmier, dont la permanence entraînera, pour chaque poste, la nomination de huit médecins et deux internes ; ces derniers se partageront la journée de garde ; les médecins feront chacun une garde effective de trois heures consécutives tous les deux jours.

Pour les trois postes définitifs, le personnel sera donc de vingt-quatre médecins et six internes.

Des médecins « de secours » iront, de plus, visiter les blessés transportés dans les hôpitaux ou les soigner à domicile. C'est la pharmacie centrale de l'Assistance publique qui fournira les médicaments, lesquels seront reçus, vérifiés et répartis entre les postes par un inspecteur spécial.

L'obligation de présence du service médical sera très rigoureuse, et toute absence non justifiée entraînera la radiation immédiate. Quant à la répartition des heures de garde, elle aura lieu entre les médecins, soit de gré à gré, soit par voie de tirage au sort.

Les pansements des blessés se feront sur le chantier, dans le poste de secours le plus voisin ; mais, sauf les cas d'urgence, les opérations auront lieu dans les hôpitaux où les malades seront transportés par les voitures d'ambulance urbaine. Le docteur Gilles de la Tourette, appelé, dès septembre dernier, à la direction du service médical de l'Exposition, a assuré, jusqu'à présent, le service, au Palais de l'Industrie, avec deux internes et un infirmier. La désignation du personnel médical complet, sur les bases que nous avons indiquées, sera faite à très bref délai.

*
* *

La cinquième commission du Conseil municipal a entendu, de son côté, MM. les Drs Sevestre, Desnos et Cayla, représentant le Conseil des médecins d'arrondissement, qui lui ont exposé les revendications des médecins de nuit.

M. Sevestre s'est attaché à faire ressortir l'absurdité du nouveau règlement, qui prétend établir un tarif proportionnel, nullement en rapport avec le nombre de visites faites.

Le docteur Dubois s'est fait le porte-parole de nos confrères au sein du Conseil général. Il n'a pas manqué, lui aussi, de signaler l'inégale répartition des visites dans les quartiers de Paris et l'inégale rétribution accordée aux médecins de nuit. Prenant comme exemple le quatorzième arrondissement, dont il est l'un des élus, il a prouvé par des chiffres ces inégalités choquantes.

Dans le quartier de la Santé, où il y a une moyenne de 66 visites à faire, deux médecins y suffisent. Ceux-là gagnent donc 24 francs.

Dans le quartier de Plaisance, où la moyenne des visites est de 345, quatre médecins sont nommés. Ceux-là touchent 9 francs.

Cet arrondissement est mieux rétribué que le onzième, par exemple. M. le docteur Dubois s'est aperçu, en effet, qu'il y avait même inégalité dans les traitements depuis qu'un second rapport a été déposé.

Les médecins touchent six cents francs par an dans le onzième arrondissement, huit cents francs dans le quatorzième arrondissement. Le mieux rétribué serait le vingtième, où les médecins toucheraient mille francs par an.

L'organisation tentée qui n'aura eu que le temps de naître est donc défectueuse. La réforme trop hâtive n'était pas mûre.

La commission va immédiatement mettre à l'étude un nouveau projet. Ce sera peut-être le retour au système ancien trop vite abandonné ; ou, en tout cas, ce sera un projet qui, s'il ne veut pas être mort-né, devra tendre à améliorer la situation des médecins.

***

Pour terminer, une anecdote sur les médecins de nuit, contée par Pierre Véron :

« Je me rappellerai toujours, écrit le spirituel chroniqueur du *Monde illustré*, l'histoire que me contait jadis Axenfeld, qui était en train de devenir une des gloires de la médecine quand il mourut prématurément. Peu de temps après ses débuts, on vient brusquement sonner à sa porte.

— Docteur, docteur, sauvez-la !

Il s'agissait d'une dame indisposée. Malgré la bise et la neige, Axenfeld se met en route en grelottant. Il arrive, prescrit une ordonnance et s'en retourne, plus grelottant encore.

Or, le lendemain, que voit-il sur la table de nuit ? L'ordonnance en question. Et, pour s'excuser, le mari de la dame lui dit :

— Nous n'avons pas osé réveiller le pharmacien.

Vous m'avouerez que les médecins de nuit sont un peu dans leur droit, quand ils récalcitrent après de tels exemples.

Science et politique.

M. Audiffred, député de la Loire, vient de faire adopter par la Chambre une proposition tendant à favoriser le développement des recherches scientifiques relatives à la santé publique.

A la demande d'un de nos confrères, M. Audiffred a accompagné sa proposition de ce commentaire qui mérite d'être enregistré et vulgarisé :

« Aux maux dont souffre l'humanité, la science moderne est-elle en mesure d'opposer un remède ? La réponse n'est pas douteuse. Des résultats précieux ont déjà été acquis. Pasteur a ouvert une voie nouvelle dans laquelle les savants du monde entier se sont engagés, non sans succès. On sait, grâce à lui, que toute maladie infectieuse provient d'un germe et que ce germe microscopique, bacille ou bactérie, peut être neutralisé ou transformé en vaccin, par l'influence de la chaleur, de l'oxygène, ou en passant par le sang d'un animal dont le sérum devient un vaccin.

« Aujourd'hui on vaccine contre la fièvre charbonneuse, la rage. La sérothérapie permet d'augmenter les chances de guérison dans le tétanos, la diphtérie, la fièvre puerpérale, l'érysipèle.

« Toutes ces conquêtes de la science sont d'hier! Elles nous en promettent d'autres plus grandes, mais à une condition, c'est que nous ne marchanderons pas aux hommes de science les ressources en argent qui leur sont nécessaires pour continuer leurs merveilleuses et bienfaisantes découvertes.

« Or, la tuberculose seule, maladie essentiellement *évitable*, cause régulièrement, chaque semaine, en plein Paris, 200 décès et personne ne s'émeut !

« Cette épouvantable maladie, qui va créant tous les jours de nouveaux foyers d'infection, amenait, il y a quelques années, un décès sur cinq à Paris, puis 1 sur 4 ; aujourd'hui on lui doit 1 décès sur 3 1/2. Les villes de province, les campagnes n'en sont pas indemnes. Elle détruit en France, chaque année, plus d'existences que la guerre de 1870 n'en a fauché.

« A côté d'elle, la fièvre typhoïde, la scarlatine, la rougeole, etc., etc., ajoutent à cette œuvre de destruction.

« Des savants du plus haut mérite, du plus rare désintéressement, travaillent, avec la plus grande abnégation, dans les laboratoires de nos établissements scientifiques : au Muséum, à l'Institut Pasteur, dans les laboratoires de nos Facultés, au Val-de-Grâce, dans les écoles vétérinaires.

« L'un d'eux, ouvrant une voie nouvelle, vient d'expérimenter l'application des rayons X sur des cobayes tuberculisés, et les a guéris ; il croit même, sans oser rien affirmer, avoir obtenu la guérison d'un être humain. Partout ils se dévouent pour affranchir l'humanité ; mais leurs recherches sont coûteuses, car elles se poursuivent sans relâche sur des milliers d'animaux, cobayes, lapins, chèvres, ânes, mulets, chevaux, bovins. Ils doivent aussi acheter des instruments de précision et des réactifs.

« C'est pour permettre de payer ces dépenses que j'avais demandé à la Chambre un premier crédit de 250,000 francs. Par voie de transaction, on m'a accordé 125.000 francs sur le Pari mutuel. Ce crédit vient d'être mis à la disposition de M. le Ministre de l'instruction publique.

» C'est un commencement.

» Pour la première fois et d'une manière précise, les recherches scientifiques acquièrent droit de cité dans nos budgets ; c'est là un fait important.

» Mais cette œuvre de la recherche scientifique ne doit pas être seulement une œuvre d'Etat ; il importe que l'initiative individuelle s'en empare. Toutes les générosités peuvent ici se donner carrière... »

Si nos législateurs n'avaient jamais d'idées plus subversives, nous serions des premiers à bénir le parlementarisme.

Un prince médecin.

Imitant son cousin le duc Charles de Bavière, le prince Louis-Ferdinand de Bavière exerce la profession de médecin et donne chaque jour des consultations, comme spécialiste pour les maladies de femmes, à l'hôpital de la Croix-Rouge à Nordhausen-Munich.

Le prince Louis-Ferdinand, oncle du roi d'Espagne, est le neveu du régent de Bavière.

Congrès pour l'étude de la tuberculose.

La prochaine session, qui devait avoir lieu en 1897, a été reportée, sur l'avis de la grande majorité des membres de la Commission permanente du Congrès, à une date qui sera ultérieurement fixée. La Commission a pensé que les communications relatives à la tuberculose pourraient être faites l'an prochain aux Congrès : des Sciences médicales, à Moscou ; de l'Association française pour l'avancement des sciences, à Saint-Etienne ; de Médecine interne, à Montpellier ; d'Hygiène, à Madrid ; etc., sans que leur importance, du moins jusqu'à présent, paraisse devoir nécessiter un congrès spécial.

La nouvelle Ecole de médecine.

Depuis une quinzaine d'années que la « reconstruction de la nouvelle Ecole de médecine » est projetée, on y travaille doucement, bien doucement.

Voici que l'on va mettre à l'adjudication la démolition de deux vieux immeubles situés rue Hautefeuille et rue de l'Ecole-de-Médecine, dont la disparition permettra l'achèvement — dans un avenir plus ou moins lointain — du temple de nos modernes esculapes.

(*Echo de Paris.*)

Le Tsar Nicolas à bicyclette et son Médecin le Dr Gustave Hirsch.

Le Tsar est un passionné de cyclisme. A Copenhague, où aime à séjourner longuement, chaque année, la famille impériale, S. M. l'Empereur de Russie consacre tous ses loisirs à pédaler. Le Tsar « tandémise » souvent avec le prince Georges de Grèce qui lui sauva la vie au Japon, alors que Tsarewitch, il accomplissait le tour du monde.

On a pu voir récemment à Paris une photographie représentant l'Empereur bicyclettant en compagnie des princes Waldemar et Charles de Danemark et des princes Georges et Nicolas de Grèce. Le Tsar est vêtu d'un simple « complet cycliste », veston court, pantalon presque collant, et coiffé d'une petite casquette ronde « forme jockey ». Il est légèrement incliné en avant, le pied gauche s'apprêtant à abaisser la pédale. Cet instantané, pris dans la forêt de Bernsdorf, a été reproduit par le journal illustré *Veloce-Sport et Bicyclette*.

On ignore généralement que c'est à son médecin, le docteur Hirsch, que le Tsar doit la salutaire recommandation de l'exercice vélocipédique. Le très savant médecin de l'Empereur est, en effet, depuis longtemps, un convaincu des bienfaits obtenus par les exercices physiques. En voici la preuve.

Dans l'aimable lettre, en date du 21 octobre 1896, par laquelle le Dr Hirsch a accepté de faire partie du Comité de Patronage de l'*Union Médicale Vélocipédique et Athlétique de France*, nous relevons ces lignes :

« *Etant, depuis des années, un sincère partisan du Traitement physio-*
« *logique, je compte l'exercice vélocipédique parmi les plus salutaires*
« *mouvements, pourvu, certainement, qu'il soit surveillé et réglé par la*
« *science*..... »

Dr G. Hirsch,
Médecin de S. M. l'Empereur de Russie.

(Le *Vélo médical.*)

A quoi peut servir un lipome.

Une chanteuse d'opéra, atteinte de mastite interstitielle avec adénome, se fit soigner par Czerny, qui jugea l'amputation du sein nécessaire.

La malade était assez forte et la différence de volume des deux côtés de la poitrine aurait été difficile à cacher aux lorgnettes des avant-scènes. Heureusement elle avait un lipome plus gros que le poing à la région lombaire. Czerny n'hésita pas, il enleva le lipome et le transplanta à la place du sein enlevé. Huit jours après, on constatait que la greffe avait réussi. Un an plus tard, le lipome n'avait pas changé de volume et avait absolument la grosseur et l'aspect du sein du côté opposé. (*Arch. f. klin Chir.*, 1895, p. 549.)

Les médecins insurgés.

On connaît le rôle qu'a joué, dans la tragédie de Cuba, le médecin de Maceo, le docteur Certucha. Voici que la veuve d'un colonel des insurgés, arrivée de Cuba à Key-West, l'accuse formellement d'avoir assassiné Maceo, qui, d'ailleurs, n'aurait reçu que des blessures graves, mais non mortelles.

D'autre part, on télégraphie de Manille que le docteur Rizal a été condamné à mort comme étant l'un des principaux instigateurs de la révolte. C'était un homme des plus distingués. Il avait fait ses études dans les capitales de l'Europe, principalement à Paris, et possédait les diplômes de docteur ès lettres, docteur ès sciences et docteur en médecine. Il se trouvait déporté à Mindanao quand il écrivit au maréchal Blanco pour lui demander l'autorisation d'aller servir en qualité de médecin à Cuba. Le maréchal y consentit, lui délivra un passage pour l'Espagne et le fit embarquer à destination de Barcelone. Mais, dans l'intervalle, le maréchal Blanco avait été remplacé par le général Polavieja, et quand le docteur Rizal arriva à Barcelone, il fut, sur un ordre du ministère, enfermé dans la forteresse, réembarqué à bord d'un croiseur espagnol et ramené à Manille.

Un médecin vagabond.

Navrant fait divers. — La nuit dernière, se présentait au poste central du sixième arrondissement un homme paraissant âgé de cinquante ans, accompagné d'une fillette de onze ans ; les malheureux, exténués de fatigue et tombant d'inanition, furent interrogés par M. Doray, officier de paix, auquel ils demandèrent une hospitalité qui leur fut accordée.

L'homme est un officier de santé, nommé Oscar Ballot, qui, à la suite de revers de fortune a dû quitter son pays natal, Marcelcave (Somme). Avec sa fille il vint alors à Paris ; mais ses tentatives pour se créer une situation ayant échoué et se trouvant dans un dénûment complet, il a préféré se constituer prisonnier.

(*Petit Parisien.*)

Une doctoresse au Tonkin.

Une jeune doctoresse, Mlle Géronce, vient de s'installer au Tonkin. Le conseil municipal de Hanoï lui a accordé une subvention annuelle de 360 piastres à l'effet d'installer à Doson une maison

d'accouchement où seront reçues les Européennes qui, jusqu'à présent, sont obligées de faire leurs couches dans les hôpitaux.

La bibliothèque du professeur Strauss.

Le commandant du génie Strauss, frère du regretté professeur de bactériologie, mort tout récemment, vient d'écrire à l'Académie de médecine, que, désireux de se conformer à un désir exprimé, à diverses reprises, par son frère à ses amis, il prie les membres de la Compagnie de vouloir bien accepter la bibliothèque médicale de leur ancien collègue.

L'Académie a accepté avec reconnaissance cette importante collection qui passe pour la plus complète qui ait été réunie en ce qui touche la bactériologie.

CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE

Travaux de neurologie chirurgicale (1805), par M. A. *Chipault*, avec la collaboration de MM. J. *Braquehaye*, N. *Demoulin* et E. *Deleine*. Un volume in-8° de 350 pages, avec 208 figures dans le texte. Paris, 1896. *L. Bataille et Cie*, éditeurs.

M. A. Chipault, assistant de consultation chirurgicale à la Salpêtrière, a eu l'heureuse idée de réunir en volume des études sur la chirurgie du crâne et du cerveau, sur la chirurgie du rachis et de la moelle et sur la chirurgie des nerfs, toutes basées sur des faits personnels, dont trois ont été rédigées avec la collaboration de MM. Dumoulin, Daleine et Braquehaye.

Le Dr Chipault s'est spécialisé dans la chirurgie du système nerveux, et s'est fait le propagateur en France d'opérations hardies qui ont donné parfois de bons résultats, mais en donneront certainement de meilleurs quand la technique en sera perfectionnée.

Nous signalerons plus spécialement dans son volume une étude intéressante sur la chirurgie cranienne au XVIe siècle et sur les travaux de Bérenger de Carpi, de Paré et d'Andrée-Cruce.

Ainsi qu'il l'annonce dans sa préface, ce volume n'est, dans la pensée de son auteur, que le premier d'une série, où chaque tome gardera son entière indépendance, l'ensemble devant former une sorte de périodique annuel, exclusivement consacré à la neurologie chirurgicale, où trouveront place, indépendamment des études personnelles de l'auteur, les études inédites que voudront bien lui confier les chirurgiens français ou étrangers. Chaque volume contiendra, en outre, une bibliographie analytique des travaux relatifs à la chirurgie du système nerveux, qui seront adressés à l'auteur.

Evidemment l'idée de M. Chipault est très louable. Sa mise en pratique facilitera leur tâche à ceux qui ont souci de se tenir au courant des travaux, en nombre sans cesse croissant, qui se rapportent à la chirurgie du système nerveux, et qui se trouvent disséminés dans les recueils spéciaux et autres.

B. L.

Chirurgie opératoire du système nerveux, 2 vol., par le Dr Chipault, Rueff, *Edit.*, 1894.

Ce travail forme deux gros volumes, le premier consacré au cerveau, le second, à la moelle et aux nerfs, soit, en somme, trois parties, précédées d'une courte mais importante introduction sur l'Anesthésie, l'Antisepsie, le shock en chirurgie du système nerveux.

Chacune de ces parties est divisée en quelques chapitres, suivie chacun d'une bibliographie aussi complète que possible et, la plupart, de statistiques étendues et détaillées, groupant les interventions les plus intéressantes ou les plus à l'ordre du jour. Parmi ces statistiques, il convient de mettre en relief celles qui réunissent les cas déjà nombreux de tumeurs cérébrales opérées, les tentatives toutes récentes faites pour traiter chirurgicalement la phlébite d'origine auriculaire, du sinus latéral, les résections du ganglion de Gasser.

On verra, de plus, à la description précise des techniques, que l'auteur ne s'est point contenté des documents, souvent vagues, fournis par les mémoires publiés, et qu'il a tenu à contrôler et à modifier ce qui ne le satisfaisait pas. Aussi a-t-il pu, çà et là, apporter sa note personnelle. Je citerai : son ciseau pour la résection temporaire du crâne, son procédé proportionnel de cranio-topographie, ses procédés de découverte des nerfs, enfin ses techniques rachidiennes. D'autre part, divers points d'anatomie chirurgicale sont présentés avec des détails originaux et utiles, par exemple : l'anatomie de la mastoïde et du sinus latéral, celle de la fosse ptérygo-maxillaire, celle du ganglion de Gasser.

Il y a là plus d'éléments qu'il ne faut pour contribuer au succès de cet ouvrage.

R. D.

ÉPHÉMÉRIDES DE MÉDECINE HISTORIQUE ET ANECDOTIQUE[a].

Janvier.

6 janvier 1826. — *Naissance de Vulpian.*

Voici l'acte de naissance de Vulpian, extrait du registre du second arrondissement pour l'an 1826.

Du vendredi six janvier mil huit cent vingt-six, trois heures de relevée. Acte de naissance de Edme-Félix-Alfred, que nous avons reconnu être du sexe masculin, né le jour d'hier à neuf heures du matin, au domicile de ses père et mère, rue des Bons-Enfants, n° 23, fils de M. Alphonse-André-Jean-Baptiste Vulpian, avocat à la cour royale de Paris, âgé de trente-un ans et de Mme Marie-Edmée-Victoire-Caroline Darnault, son épouse, âgée de vingt-neuf ans. Les témoins ont été MM. Augustin-Antoine Gauthier, avoué au tribunal de première instance de la Seine, âgé de trente ans, demeurant à Paris, rue Neuve-des-Bons-Enfants, n° 7, et Marie-François-Alexandre Darnault, brigadier des gardes du corps du Roi, compagnie de Grammont, âgé de trente-cinq ans, demeurant à Paris, rue de Verneuil, n° 37, oncle maternel de l'enfant, sur la

(a) Reproduction interdite.

déclaration à nous faite par mondit sieur Vulpian qui a signé avec les témoins et avec nous, Alexandre-Marie Petit, chevalier de la légion d'honneur, maire, après lecture faite. *Signé* : Gauthier, Darnault, A. Vulpian et Petit, maire.

9 janvier 1873. — *Mort de Napoléon III.*

Les anecdotiers n'ont pas rappelé, ces jours derniers, grâce à quelle circonstance Nélaton pénétra aux Tuileries, où Jobert régnait chirurgicalement et vit pâlir son étoile. Ce fut à un accident de voiture, pendant une excursion de l'impératrice en Suisse, que Nélaton dut ce succès. La duchesse de Mouchy et une dame attachée à l'Impératrice furent grièvement blessées. Un télégramme, adressé immédiatement à Paris, disait : « Envoyez Jobert ; en son absence Nélaton. »

Jobert, hélas ! n'était pas à Paris. Le malheureux avait ambitionné les honneurs de conseiller général de son département ; c'était pendant la session, et il se trouvait à Saint-Brieuc. Nélaton, qui eut la sagesse et le bon sens de ne briguer aucun honneur politique, départemental ou municipal, ne quittait guère Paris que pour aller en consultation, Nélaton fut trouvé chez lui et partit incontinent. Nélaton plut à l'impératrice et à son entourage. Ce pauvre Jobert, froidement accueilli, ne fut plus que rarement appelé. L'affaire de Garibaldi, venant par-dessus, et son retentissement énorme, achevèrent de troubler l'esprit de ce malheureux Jobert qui, quelques mois après, succombait à la paralysie générale.

***

Les spécialistes en matière d'affections des organes génito-urinaires ne doivent pas ignorer quelle recrudescence de maladies de vessie, la plupart imaginaires, détermina la mort de Napoléon III. Les vieillards, en particulier, interrogeaient avec anxiété l'état de leurs organes, bien rarement intègres de ce côté. Le baron Dupin eut la malheureuse idée de vouloir se sonder lui-même. Il prit une sonde flexible qui avait appartenu à son frère, et dont probablement il ne vérifia point la solidité. Parvenue sous l'arcade du pubis, cette sonde se brisa, et un fragment, long comme le doigt, resta engagé dans la portion profonde de l'urèthre. Le premier chirurgien appelé, ancien ami du baron, ne put retirer ce fragment. Il fit venir un second chirurgien : mais, lorsque celui-ci arriva, le bout de sonde était déjà dans la vessie. Le patient avait éprouvé un léger frisson. On remit à plus tard les tentatives d'extraction ; mais le malade s'éteignit avant qu'elles pussent être faites.

16 janvier 1816. — *Mort de Tenon.*

Nous avons retrouvé ce curieux billet adressé par Tenon à « son illustre confrère » Grégoire, le célèbre abbé Grégoire.

C'est la recette d'un *vin de groseilles*, que nos ménagères pourront, si le cœur leur en dit, expérimenter.

Prenez de groseilles bien mûres	
et de cassonnade, de chaque............	200 livres
D'eau commune......................	350 pintes

J'ai écrasé les groseilles, j'en ai retiré plus de rafles que j'ai pu, le tout a été mis en fermentation, le marc surnageant a été enfoncé à plusieurs reprises dans la liqueur.

J'ai fait deux tonneaux de ce vin en 1779, d'après cette formule ; que je tiens du laborieux chimiste Baumé.

Dévoûment sincère à son illustre confrère Grégoire.

17 juin 1806. TENON.

21 janvier 1814. — *Mort de Bernardin de Saint-Pierre.*

Bernardin de Saint-Pierre précurseur des théories microbiennes, voilà qui paraîtra à première vue singulier. Qu'on en juge, après avoir lu ce qui suit, emprunté à Bernardin de Saint-Pierre et à ses *Harmonies de la nature*, qui furent, à proprement parler, le premier roman naturaliste.

« Je crois, écrit l'auteur de *Paul et Virginie*, qu'on peut attribuer la plupart des maladies contagieuses à des animalcules qui vivent dans des fluides et qui s'attachent à des corps, au moyen desquels ils se communiquent par le contact. Il est certain qu'elles s'engendrent toutes par des temps chauds et humides, qui sont les grands mobiles des générations végétales et animales. Ces mêmes maladies ne cessent que par des froids rudes ou des chaleurs arides, si contraires à toute espèce de génération. Celles qui naissent uniquement de la corruption de l'air ne se communiquent point par le contact, telles sont les fièvres d'automne et celles des pays marécageux. Quant aux autres, comme les dartres, la gale, la lèpre, les maladies pédiculaires et vermineuses, les fièvres pourprées, la rougeole, la petite vérole, la rage et la peste, qui ne se communiquent que par un attouchement plus ou moins intime, elles paraissent devoir leur origine à des animalcules invisibles qui vivent dans nos humeurs viciées, et s'attachent même à de simples linges.. Il est évident que la petite vérole renferme dans ses écailles desséchées des animalcules vivants comme les rotifères, qui se développent et reprennent leur activité par une simple transpiration...»

Tout y est, les microbes et les humeurs virulentes (animalcules vivant dans des fluides), la distinction des maladies virulentes et des maladies simplement infectieuses, et jusqu'aux microbes de la lèpre et de la rage, deux des derniers venus dans la génération actuelle des microbes.

S'il y a beaucoup de fantaisie et d'imagination dans l'histoire naturelle selon Bernardin de Saint-Pierre, on conviendra toutefois que sa conception des maladies contagieuses n'a point périclité avec le temps.

Trouvailles curieuses et documents inédits.

On annonce que M. Zola est encore candidat à l'Académie ; c'est affaire à lui et nous n'entreprendrons pas de le décourager.

Mais, puisqu'il reparaît au premier plan de l'actualité, profitons-en pour publier une *pièce de vers*, assurément peu connue, sinon inédite, de l'historien des Rougon, qu'a bien voulu nous envoyer notre dévoué collaborateur, M. le Dr Lécuyer (de Beaurieux).

M. le Dr Lécuyer a pensé, à juste titre, que nos lecteurs « liraient peut-être — nous osons dire, nous, à coup sûr — avec intérêt, une romance du célèbre romancier, une romance publiée dans le n° 414 du *Journal du Dimanche*, du 17 octobre 1861, *journal à 0 fr. 05, paraissant 2 fois par semaine.* »

Voici cette piécette, où l'auteur paraît s'être inspiré et ressouvenu de la *Ballade à la Lune*, de Musset :

Le nuage, paroles de *Emile Zola*,
musique de *Louis Marguery*.

Où donc vas-tu, nuage,
Nuage radieux ?
Couves-tu quelque orage
Quelque vent furieux ?
Vas-tu, vapeur légère,
Te gonfler de colère
Et cacher à la terre
Le soleil et les cieux.

* * *

N'es-tu rien qu'un point sombre
Qu'effacera le vent ?
Noieras-tu ton peu d'ombre,
Dans le jour éclatant ?
Vers la voûte éternelle,
Tu fuis à tire-d'aile ;
Mon beau nuage frêle
On se perd en montant.

* * *

Réponds, es-tu tonnerre,
Vomiras-tu le feu ?
N'es-tu qu'ombre légère
Blancheur dans le ciel bleu ?
— Non, de la terre lasse,
Je m'enfuis dans l'espace
Je suis l'âme qui passe
Et qui remonte à Dieu.

N'est-il pas intéressant, dit judicieusement le Dr Lécuyer, au point de vue psychologique, de comparer cette poésie enfantine avec l'*Assommoir, La Terre* ou *Germinal* ?

Une Correspondance inédite de Tronchin

(*Suite*) (1)

—

XI

(*Sans adresse*).

Oh vous, mon bon ami, qui avez les pieds sur terre et la tête au ciel, et qui mieux que personne pouvez-vous suffire à

(1) V. la *Chronique médicale* des 15 avril, 15 juin et 1er septembre 1896.

vous-même, vous pouriez, si la chose n'est pas impossible, vous passer des douceurs et des consolations de l'amitié, mais moi dont la tête est bien loin du ciel, moi qui vous ressemble si peu, j'ai presqu'autant besoin de l'amitié que de l'air que je respire. J'ai donc besoin que de tems en tems au moins vous m'en donniez quelques signes. Ils réjouissent mon ame, ils la serenisent. La petite apparition dont vous me parlez a serenisé et réjoui mon cœur. J'ai revû mes parents et mes amis avec un plaisir infini, et parce que je n'ai vû qu'eux il m'en est resté un sentiment délicieux. Je n'ai pas même vû ma patrie comme Montagne avoit vû Rome, dont il n'avoit vû que le ciel sous lequel elle avoit été assise, il n'avoit vû que son sépulcre. Je le répète je n'ai vû que mes parents et mes amis, que je reverrois sans doute avec le même plaisir avec le même sentiment délicieux dès demain si l'occasion s'en présentoit. Il faut l'atendre et voir si cette mobile patrie prendra une assiette tranquile, parce que dans une petite patrie les raports sont si prochains, si serrez, et si multipliez qu'on ne peut ni leur échaper ni s'y soustraire, comme on le peut dans une grande ville où l'on n'a que ceux que l'on veut. On peut vivre au cœur de Paris à cent lieues de Paris, j'en fais l'épreuve journalière j'y vis comme au sommet d'une montagne disant à l'intrigue et à la fortune : *Curate vestras res, egomet ipse meas curabo.* Si je n'y pouvois pas vivre ainsi, j'y serois fort mal placé, car de plaisirs il ne m'en faut point, je n'en veux point. Mon cabinet et mes enfants font toute la douceur de ma vie. De société pour moi, il n'y en a point. De conversation encore moins, par la raison que tout y est frivolité, et que la nouvelle philosophie entée sur ces têtes légères a effacé jusqu'aux traces des principes et de la moralité. Depuis que je suis ici je n'ai pas encore une seule fois ouï prononcer le mot de soumission à la volonté de Dieu. Ce mot si consolant et si utile n'est plus en usage. C'est un terme suranné, il a été remplacé par les mots de destinée et de malheur. Aussi rencontre-t-on beaucoup de plaignants et de malheureux dans le sein même de l'abondance parce qu'on y est ce qu'on y doit être, moins riche de ce qu'on possède que pauvre de ce qu'on n'a pas. Je suis charmé, mon bon ami, qu'on ne parle plus de réélection, elle auroit r'ouvert toutes les cicatrices, elle auroit fait saigner toutes les vieilles playes. Comment ne l'imagine-t-on pas. Seroit-ce parce que les jeunes Tribuns ont besoin de troubles comme les Sous-Lieutenants ont besoin de la guerre pour s'avancer. Les vieux Tribuns n'y peuvent que perdre. Nous verrons cette histoire de Béranger. Borel doit me l'appor-

ter. Je l'atend dans deux ou trois jours. Est-il permis de supposer dans l'autheur cette impartialité qui fait l'essence de l'histoire, sans laquelle il ne peut pas y avoir d'histoire, et malgré laquelle il reste encore tant de difficultez pour écrire l'histoire. Tous les jours nous sommes trompez sur les faits qui se passent sous nos yeux. C'est bien pis quand il est question de leurs causes. Ce que vous me dites de votre ami de Saussure me fait un plaisir infini. Le procès de notre Brigadier marche bien. L'ami Des Franches toujours héroïquement honnete se porte bien. Sa vie se passe à rendre service à des ingrats. Parlons à présent de notre chère amie. Je l'ai gardée pour la bonne bouche. Il ne faut pas qu'elle use de sa tincture pendant qu'elle a ses règles, mais hors des règles, il faut qu'elle en prenne 10 ou 12 goutes tous les jours. C'est un bon remède mais il faut en user avec discrétion. La direction d'intention lui étant incommuniquable sa première action est sur le sang abdominal qui n'est pas le sang menstruel, sur le foye par conséquent qui reçoit immédiatement le sang abdominal. Ce n'est que longtems après qu'elle parvient jusqu'à la matrice située dans une région tout à fait séparée de l'abdomen, et comme qui diroit dans un cul-de-sac. Elle y parvient pourtant enfin, entr'autres preuves c'est qu'on remarque que dans les cas de grossesse elle rend l'arrière-faix plus adhérent. La fin de la page m'oblige de vous embrasser, mon bon ami ; et c'est toujours trop tôt.

26 décembre (1772).

(Bibl. de Genève. — Papiers de Ch. Bonnet : Lettres de divers savants à Bonnet, tome VII, n° 32.) (*A suivre.*)



AVIS AUX ABONNÉS

Nous prions nos Abonnés de l'Étranger de nous faire parvenir directement le montant de leur abonnement, ou de nous le faire remettre au plus tôt par leur libraire correspondant à Paris, afin d'éviter toute interruption dans le service du journal.

Le Propriétaire-Gérant : Dr CABANÈS.

Clermont (Oise). — Imprimerie DAIX frères, 3, place Saint-André.
Maison spéciale pour Journaux et Revues périodiques.

VIN DE CHASSAING

BI-DIGESTIF

A LA PEPSINE ET A LA DIASTASE

Cette préparation qui, en 1864, a été l'objet d'un rapport favorable à l'Académie de Médecine de Paris, se prescrit depuis de nombreuses années contre les différentes affections des voies digestives, les dyspepsies particulièrement. On le prend à la dose de un ou deux verres à liqueur après chaque repas, pur ou coupé d'eau.

Chaque verre à liqueur contient :

0 gr. 20 centigr. de pepsine Chassaing.
0 10 » de diastase Chassaing.

PHOSPHO-GLYCÉRATE DE CHAUX PUR

NEUROSINE PRUNIER

RECONSTITUANT GÉNÉRAL DU SYSTÈME NERVEUX

La « *Neurosine Prunier* », présentée sous trois formes différentes, se prend en général aux doses suivantes, soit avant, soit pendant le repas :

1° *Neurosine Prunier-sirop*, 2 ou 3 cuillerées à bouche par jour ;
2° *Neurosine Prunier-granulée*, 2 ou 3 cuillerées à café par jour ;
3° *Neurosine Prunier-cachets*, 2 ou 3 cachets par jour.

Chaque cuillerée à bouche de sirop, chaque cuillerée à café de granulé, chaque cachet, contiennent 0 gr. 30 centigr. de phospho-glycérate de chaux pur.

Dépôt général : 6, Avenue Victoria, Paris.

PHOSPHATINE FALIÈRES

La « **Phosphatine Falières** » est l'aliment le plus agréable et le plus recommandé pour les enfants dès l'âge de 6 à 7 mois, surtout au moment du sevrage et pendant la période de croissance. Il facilite la dentition, assure la bonne formation des os, etc.

POUDRE LAXATIVE DE VICHY

LAXATIF SUR — AGRÉABLE — FACILE A PRENDRE

La « *Poudre laxative de Vichy* », préparée avec les soins les plus méticuleux, est composée de poudre de séné, lavée à l'alcool associée à différents carminatifs, tels que le fenouil, l'anis, etc....

D'un emploi des plus simples, la « *Poudre Laxative de Vichy* » se prend, le soir en se couchant, à la dose de : *une cuillerée à café*, délayée dans un peu d'eau. L'effet se produit le lendemain sans coliques, ni diarrhée. Chaque cuillerée à café contient 0 gr. 75 centigr. de poudre de séné.

GLYCO-PHÉNIQUE

Du Dr DÉCLAT.

Solution d'acide phénique pur, titrée à 10 pour 100.

Le « *Glyco-Phénique* » est un antiseptique précieux pour tous les usages externes, bains, gargarismes, pansements des plaies, brûlures, injections hygiéniques, toilette, etc.....

S'emploie additionné de plus ou moins d'eau suivant les différents cas.

SIROP D'ACIDE PHÉNIQUE

du Dr DÉCLAT.

Ce sirop, d'un goût très agréable, contient exactement 0 gr. 10 centigr. d'acide phénique chimiquement pur par cuillerée à bouche.

Il doit être pris à la dose de 3 ou 4 cuillerées à bouche par jour, dans les cas de toux, rhumes, bronchites, etc.....

MÉDICATION ALCALINE

COMPRIMÉS DE VICHY (GAZEUX)

AUX SELS NATURELS DE VICHY

(SOURCES DE L'ÉTAT)

Préparés avec les *sels naturels* spécialement extraits des *eaux de Vichy* (*sources de l'Etat*) par la Cie fermière, les « Comprimés de Vichy » se recommandent par leur emploi pratique et très économique.

Dose : 4 ou 5 « comprimés » pour un verre d'eau.

Paris, 6, rue de la Tacherie et Pharmacies.

PHOSPHO-GLYCÉRATE DE CHAUX PUR

NEUROSINE PRUNIER

RECONSTITUANT GÉNÉRAL

NEUROSINE GRANULÉE, NEUROSINE SIROP, NEUROSINE CACHETS.

La **Neurosine Prunier**, dont la composition est identique au principe constitutif essentiel de la substance nerveuse est, grâce à sa complète et rapide assimilation, un médicament véritablement héroïque dans les cas de dépression causée par l'excès de travail intellectuel, la fatigue physique ou la maladie.

Les nombreuses observations relevées par les médecins les plus compétents démontrent :

1° Que la **Neurosine** est un reconstituant énergique du système nerveux (conséquence de sa composition chimique) ;

2° Que la **Neurosine** est un tonique général des plus précieux.

L'emploi de la **Neurosine Prunier** est indiqué dans tous les cas de *Neurasthénie*, *Phosphaturie*, dans les *Migraines*, les *Névralgies*, le *Rachitisme*, la *Débilité générale*.

La **Neurosine Prunier**, dont l'usage quotidien et continu ne présente aucun inconvénient, est très agréable à prendre, ne fatigue pas l'estomac, excite l'appétit, fait renaître les forces.

DOSES HABITUELLES :

1° **Neurosine Prunier** (*Sirop*), deux à trois cuillerées à bouche par jour, pur ou coupé d'eau. Pour les enfants, deux ou trois cuillerées à café. — (Chaque cuillerée à bouche contient 0 gr. 30 de phospho-glycérate de chaux pur.)

2° **Neurosine Prunier** (*Granulée*), deux à trois cuillerées à café par jour prises dans un peu d'eau pure ou aromatisée, ou dans du lait. Pour les enfants, une cuillerée à café par jour suffit. —(Chaque cuillerée à café contient 0 gr. 30 de phospho-glycérate de chaux pur.)

3° **Neurosine Prunier** (*Cachets*), deux ou trois cachets par jour dans un peu d'eau. Un cachet pour les enfants. — (Chaque cachet contient 0 gr. 30 de phospho-glycérate de chaux pur.)

Dépôt général : CHASSAING et Cie, PARIS, 6, avenue Victoria, et dans les Pharmacies.

COMPRIMÉS DE VICHY

GAZEUX

AUX SELS DE VICHY-ÉTAT

Mettre à la portée de tous le moyen de préparer soi-même, au moment du besoin, de l'**Eau de Vichy gazeuse**, voilà le but atteint par les **Comprimés de Vichy**.

Tout le monde sait que la *Compagnie fermière de l'Etablissement thermal de Vichy* extrait des *Eaux des Sources de l'Etat* les seuls naturels qu'elles contiennent.

Afin de rendre pratique et commode l'emploi de ces sels, si connus sous le nom de **Sel Vichy-Etat**, on a songé à les utiliser sous forme de Comprimés effervescents parfaitement dosés, auxquels on a donné le nom de **Comprimés de Vichy**.

On a donc ainsi, sous un volume très restreint, les principes minéraux contenus dans les *Eaux de Vichy*, et, grâce au mode de préparation suivi, les propriétés curatives inhérentes à chacun de ces principes sont conservées dans leur intégrité.

Les avantages présentés par les **Comprimés de Vichy** sont dignes d'être signalés ; les voici résumés :

1° *Dosage rigoureux.* — Chaque **Comprimé de Vichy** contient, en effet, 33 centigr. de *sels naturels* extraits des *Eaux de Vichy (sources de l'Etat).*

2° *Emploi pratique et très économique.* — Pour préparer son eau minérale, il suffit de faire dissoudre, au moment du besoin, **4** ou **5 Comprimés de Vichy** dans un verre d'eau ordinaire : on obtient ainsi de l'eau minérale gazeuse d'un goût très agréable.

3° *Volume restreint.* — La dimension minime des **Comprimés de Vichy** permet d'en avoir sur soi et toujours à sa disposition. *précieux avantage pour les personnes qui voyagent, les touristes, les chasseurs, etc...*

4° *Transport facile, conservation parfaite.*

Les affections dans lesquelles les **Comprimés de Vichy** trouvent leur emploi sont toutes celles qui sont guéries par le traitement de Vichy : *Coliques hépatiques, Gravelle, Diabète, Maladies des voies urinaires, Affections du foie, Maux de reins et de l'estomac, Anémie, Lymphatisme, Gastralgie, Dyspepsie, etc., etc.*

DÉPOTS GÉNÉRAUX : Georges PRUNIER et Cie, 6, rue de la Tacherie, Paris. — COMPAGNIE FERMIÈRE DE VICHY, Paris et Succursales.— CHASSAING et Cie, 6, avenue Victoria, Paris.

DÉTAIL : Toutes les Pharmacies.

4e ANNÉE. N° 4. 15 FÉVRIER 1897.

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

LE 224e ANNIVERSAIRE DE LA MORT DE MOLIÈRE

C'est le 17 février 1673 que succombait Molière ; le 17 février 1897, il y aura donc exactement 224 ans que l'immortel comique a disparu de la scène : ce n'est point emprunter le langage métaphorique que de parler ainsi, puisque c'est au moment même où il jouait le *Malade imaginaire* que Molière était frappé à mort.

C'est l'anniversaire de cet événement que nous avons voulu commémorer en publiant une série d'études sur les rapports de Molière avec la médecine et les médecins.

Le récit de la mort du grand dramaturge a été fait bien des fois : celui que nous allons donner a l'avantage d'être écrit par un médecin et possède, entre autres mérites, celui d'être exact.

Les derniers moments de Molière (*a*),

Par le docteur Fauconneau-Dufresne.

Malgré son apparence de forces physiques et son énergie morale, Molière était d'une santé délicate. Sa poitrine avait toujours été faible et susceptible ; de bonne heure, il avait eu des fluxions avec crachement de sang. Pendant une crise d'oppression, on l'avait saigné jusqu'à quatre fois dans un jour. Une vie douce et régulière, et surtout une grande tranquillité d'esprit, auraient pu arrêter le mal dans sa naissance, ou du moins en rendre les progrès moins rapides ; mais semblable en cela aux médecins eux-mêmes, il n'avait pas le temps de se constituer malade. Les hommes de cette nature, d'ailleurs, peuvent-ils ralentir leur activité et tempérer leur ardeur pour la gloire ? D'autre part, une grande tendresse de cœur, une complexion amoureuse, ne l'engageaient que trop fréquemment dans des liaisons funestes à sa santé, et ce genre de passion, qui aurait pu faire le bonheur de sa vie, n'en fit que le tourment. Il consentait bien à s'éloigner des sociétés que forment l'amour du vin et de la bonne chère ; il se décidait bien à ne vivre que de lait, à garder même, par précaution, le silence dans le monde, pour ménager sa poitrine et ses forces ; mais il ne savait pas s'imposer les deux seules privations qui eussent pu arrêter les progrès de ses souffrances : il continua d'être amant et comédien.

(*a*) Extrait d'une étude sur Molière, parue dans l'*Union Médicale*, en 18[?]8.

A l'âge de quarante-deux ans, Molière, épris d'une jeune actrice de sa troupe, fille de Madeleine Béjart, eut la fatale pensée de l'épouser ; le mariage eut lieu le 20 février 1662. Cette jeune et jolie comédienne, qui avait à peine dix-huit ans, était coquette et entourée de mille dangers qu'elle craignait trop peu pour s'en garantir. L'état valétudinaire de son époux, ses habitudes sérieuses, étaient des désavantages que ne pouvait racheter tout son génie. C'était dans *la Princesse d'Elide*, où elle remplissait le premier rôle, qu'elle avait commencé à se créer des adorateurs. Tendre et mélancolique, Molière éprouvait tous les tourments d'un mari jaloux. Cet homme qui pénétrait si avant dans les faiblesses du cœur humain, qu'on pouvait croire exempt des infirmités morales de son espèce, ne sut pas lui-même se garantir du ridicule dont il s'était si souvent moqué. Il eut pourtant trois enfants de cette infidèle : le premier, qui était un fils et qui ne vécut pas longtemps, avait eu pour parrain Louis XIV et pour marraine Henriette d'Angleterre, le duc de Créqui tenant pour le roi et la maréchale Du Plessis pour Madame.

Ces chagrins n'avaient pas peu contribué à altérer davantage sa santé ; son amour, de plus en plus s'exaspérant par l'indifférence de sa femme, il multipliait, à son grand détriment, les preuves de la passion qu'il avait pour elle, dans l'espérance de fixer son inconstance. Les douleurs s'en accrurent et elles l'aigrirent véritablement, chaque jour davantage, contre la médecine qu'il accusait d'impuissance, lorsqu'il aurait dû s'accuser lui-même d'indocilité.

Son mal se révélait surtout par une toux plus fréquente. Elle lui était habituelle, et il savait même en tirer pour ses rôles des effets plaisants. La toux de Molière est demeurée longtemps, comme la claudication de Béjart, une tradition de théâtre. Elle annonçait son entrée en scène ; elle entrecoupait son débit d'une manière toute divertissante. Il se fait dire lui-même par Frosine, dans *l'Avare*, que sa fluxion ne lui sied pas mal et qu'il a bonne grâce à tousser. Dans une petite pièce hostile, un des personnages s'écrie en l'entendant :

Oui, c'est lui ; je le viens de connaître à sa toux.

Outre cette incommodité habituelle, il lui survenait, par intervalles, des accès de maladie aiguë qui le forçaient de garder le lit et mettaient ses jours en danger. Le premier de ces accès paraît avoir eu lieu en 1665. Une nouvelle maladie, en avril 1667, le retint pendant deux mois éloigné de la scène, où il ne reparut que le 10 juin, dans le *Sicilien*. Cette pièce, qui devait être jouée en janvier, avait été, par cette cause, retardée jusqu'à cette époque, car il ne voulait pas confier à un autre le rôle de don Pèdre qu'il s'était réservé.

Molière continuait donc de composer et de jouer la comédie. Outré de l'indifférence et des légèretés de sa femme, il avait pris le parti de se séparer d'elle. Cependant, dix mois avant sa mort, il l'avait rappelée auprès de lui, et, pour que tout leur fût commun, même le service de la table, il avait discontinué l'usage du lait et repris celui de la viande et du vin. Ce changement de régime, et plus encore le rapprochement qui l'avait accompagné, lui devinrent funestes. Un fils, qui mourut presqu'aussitôt (le 15 septembre 1672), en avait été le résultat. L'irritation de poitrine arriva à son comble, la toux ne fit qu'empirer, les forces elles-mêmes défaillirent.



MOLIÈRE

Dans ce misérable état, il eut la visite de Boileau. Celui-ci, touché de sa situation et encouragé par l'accueil plus affectueux que d'habitude qu'il en recevait, le poussa instamment à renoncer à l'action théâtrale, lui faisant remarquer que la contention continuelle de son esprit et l'agitation de ses poumons exaltaient sa maladie. « *Ah ! que me dites-vous là*, s'écria-t-il, *il y a un honneur pour moi à ne point quitter*. » C'était pour ses associés qu'il voulait continuer, jusqu'à la fin de sa vie, l'exercice d'une profession que sa santé et d'autres considérations devaient le porter à abandonner ; c'était dans leur intérêt qu'il tint à monter sur le théâtre le jour où il en descendit pour n'y plus remonter. Non seulement il avait formé sa troupe dès le commencement de sa carrière dramatique, mais elle était en quelque sorte, comme je l'ai déjà dit, sa famille ; il y avait lié ses relations amoureuses, il s'y était marié. D'autres personnes voulurent aussi l'empêcher de jouer ce jour-là, car il toussait plus que de coutume : « *Eh ! que feront*, répondit-il encore, *tant de pauvres gens qui n'ont que cette représentation pour vivre* ? » Tout ce qu'il demanda fut que le spectacle commençât à quatre heures. Il y joua le rôle du malade imaginaire ; les acteurs bien portants affirment qu'il ne peut être joué sans fatigue.

C'était le vendredi, 17 février 1673, à la quatrième représentation de cette pièce. Il fit, pour aller jusqu'au bout de sa tâche, des efforts qui aggravèrent beaucoup son mal. Au moment où, dans la cérémonie de la réception, il prononçait le mot *Juro*, il lui prit une convulsion qu'il essaya vainement de cacher aux spectateurs sous un rire forcé. Quand il eut fini son rôle, il fut un instant dans la loge de son camarade Baron et se plaignit d'avoir froid. Baron, en effet, lui trouvant les mains glacées, les lui mit dans son manchon pour les réchauffer ; il envoya de suite chercher ses porteurs pour le reconduire chez lui et accompagna la chaise dans laquelle il le fit mettre. Molière demeurait dans une maison de la rue Richelieu, en face de cette fontaine édifiée (1) en son honneur et où les arts se sont si brillamment réunis pour glorifier sa mémoire. Arrivé à son appartement, Baron voulut lui faire prendre du bouillon dont *la Molière* avait toujours provision chez elle. « Eh ! non, dit-il, les bouillons de ma femme sont de vraie eau-forte pour moi ; vous savez tous les ingrédiens qu'elle y fait mettre. » Il préféra un peu de pain et de fromage de Parmesan ; Laforest lui en ayant apporté, il essaya d'en manger, puis se fit mettre au lit. Il n'y eut pas été un moment qu'il envoya demander à sa femme un oreiller rempli d'une drogue qu'elle lui avait promis pour dormir. « Tout ce qui n'entre point dans le corps, dit-il, je l'éprouve volontiers ; mais les remèdes me font perdre ce qui me reste de vie. » Son état ne tarda pas a devenir alarmant ; il lui prit un violent accès de toux, et, après avoir craché, il demanda de la lumière. « Voici, dit-il, du changement. » Baron ayant vu le sang qu'il venait de rejeter, en parut effrayé. « Ne vous épouvantez pas, lui dit Molière, vous m'en avez vu rendre bien davantage ; cependant, ajouta-t-il, allez dire à ma femme qu'elle monte. » Un charmant tableau de Vafflard représente deux religieuses assistant Molière dans ses derniers moments. Le fait est vrai ; elles étaient venues quêter à Paris pendant le carême,

(1) Ce monument a été inauguré le 15 janvier 1844, jour anniversaire de sa naissance.

et le comédien leur avait donné asile dans sa maison. Ces charitables sœurs se trouvèrent seules auprès de Molière au moment où il expira, suffoqué par le sang qui s'échappait de sa poitrine déchirée ; elles lui donnèrent les soins les plus édifians. Quand madame Molière et Baron remontèrent, ils le trouvèrent mort. Il était dix heures du soir et il y avait à peine une heure qu'il avait quitté le théâtre. Molière n'était âgé que de cinquante-un ans, un mois et trois jours.

Le récit qui précède ne vise pas à autre chose qu'à faire connaître les péripéties émouvantes de la mort du poète.

Bien que médecin, le Dr Fauconneau-Dufresne n'a pas cru devoir donner son avis sur le genre de mort auquel Molière avait succombé. Depuis lors, cette lacune a été comblée.

C'est d'abord M. Maurice Raynaud qui émet, le premier, l'hypothèse de la rupture d'un anévrysme.

Voici en quels termes s'exprime l'auteur des *Médecins au temps de Molière.*

Opinion de M. le Dr M. Raynaud (1).

Molière était réellement malade. Le genre de mort auquel il succomba rend très probable la supposition qu'il était atteint depuis longues années d'un anévrisme qui se rompit dans un effort. Nous avons même quelques données sur l'époque où il commença à sentir les premières atteintes de son mal. M. Bazin nous le montre, aux environs de 1667, obligé par deux fois de renoncer à monter sur les planches. En juin de cette même année, le journal en vers de Robinet, continuateur de Loret, dit de Molière :

Et lui, tout rajeuni du lait
De quelque autre infante d'Inache,
Qui se couvre de peau de vache,
S'y remontre *enfin* à nos yeux
Plus que jamais facétieux.

Il y a tout lieu de croire, en rapprochant les dates, que c'est cette même période, maladive et triste, de la vie du poète à laquelle faisait allusion Le Boullanger de Chalussay, attribuant à une colère rentrée ce qui n'était que le premier indice de la maladie qui devait terminer ses jours. C'est alors qu'il peut lui prêter les vers suivants :

Et sans exagérer je puis vous dire aussi
Qu'homme n'a plus que moi de peine et de souci.
Vous en voyez l'effet de cette peine extrême
En ces yeux enfoncés, en ce visage blême,
En ce corps qui n'a plus presque rien de vivant,
Et qui n'est presque plus qu'un squelette mouvant.

C'est alors que, pour employer ses expressions, « l'on saigna,

---

(1) Ouvrage cité, p. 447-448.

l'on purgea, l'on donna de l'émétique ». En d'autres termes, c'est alors que Molière se soigna. Il était homme, après tout ; et qu'y a-t-il de surprenant qu'il ait, comme un autre, cherché des remèdes à ses maux ? Que, de plus, se voyant condamné à une inaction qui lui pesait, il eût par intervalles des moments de découragement et des accès d'humeur noire, cela n'aurait aussi rien que de très naturel.

M. le Dr Witkowski, étudiant à son tour les diverses phases de la maladie de Molière, arrive à des conclusions toutes différentes de celles de Maurice Raynaud. Pour notre confrère, Molière était atteint de *phtisie*, et ce diagnostic, fort plausible, est, du reste, accepté par le professeur Germain Sée, dont on ne déniera pas la haute compétence.

Opinion de MM. Witkowski et G. Sée.

Est-ce bien ainsi que se rompt un anévrisme ? La rupture de cette poche n'est-elle pas plus promptement mortelle, foudroyante même ? Et cette hémoptysie ne ressemble-t-elle pas plutôt à celle que l'on observe dans certaines phtisies congestives ? D'ailleurs, les expectorations sanguines dataient de loin : deux fois, en 1667, elles tinrent Molière éloigné de la scène. On pourrait, il est vrai, les attribuer à une maladie organique du cœur, mais alors l'hémorragie n'est jamais assez abondante pour entraîner une mort aussi rapide ; et les symptômes d'une affection cardiaque, en particulier l'hydropisie des membres inférieurs, font complètement défaut.

Ajoutez aux crachats sanguinolents, la toux fréquente et habituelle dont Molière était déjà incommodé en 1668, au moment où il jouait Harpagon, dans *l'Avare* ; le pauvre homme en plaisantait même : Frosine trouve que « sa fluxion ne lui sied pas mal et qu'il a bonne grâce à tousser ». Dans une pièce de 1770, *Elomire* (1) *hypochondre*, Le Boulanger de Chalussay note aussi ce détail :

Oui, c'est lui, je le viens de connaître à sa toux.

Ce pamphlet dialogué nous apprend aussi à quel état d'amaigrissement était arrivé Molière.

ELOMIRE.

Et ces bras qui naguère étaient de gros gigots,
Comment les trouves-tu ?

LAZARILLE.

Ce ne sont que des os,
Et je crois bientôt plus secs que vieux squelettes,
On s'en pourra servir au lieu de castagnettes.

---

(1) Anagramme de Molière.

Plus loin, n'est-ce pas le vrai portrait du phtisique ?

J'ai souffert plus de maux qu'un damné n'en endure ;
Et, sans exagérer, je vous puis dire aussi
Qu'homme n'a plus que moi de peine et de souci,
Vous en voyez l'effet de cette peine extrême,
En ces yeux enfoncés, en ce visage blême ;
En ce corps qui n'a plus presque rien de vivant,
Et qui n'est presque plus qu'un squelette mouvant.

C'est en raison de sa maigreur extrême qu'il s'était réservé, dans sa *Psyché*, le rôle de Zéphyre.

D'autres symptômes ne sont pas moins caractéristiques : la faiblesse de la voix, qu'il ménageait en gardant le silence dans le monde, et l'épuisement graduel de ses forces. C'est lui-même qui, par la bouche de Béralde, dit dans *Le Malade imaginaire* : « Il ne leur (aux médecins) demandera point de secours... Il a ses raisons pour n'en point vouloir, et il soutient que cela n'est permis qu'aux gens vigoureux et robustes, et qui ont assez de forces de reste pour porter les remèdes avec la maladie ; mais que, pour lui, il n'a justement la force que pour porter son mal. »

Notons, en dernier lieu, sa complexion amoureuse, si fréquente chez les poitrinaires, et dont ses ennemis lui font un crime, en lui conseillant, dans l'intérêt de sa santé, de s'abstenir

D'abord de comédie et de comédienne.

Rappelons enfin que, sur les trois enfants que Molière eut d'Armande Béjart, deux moururent peu après leur naissance, et qu'il perdit sa mère de bonne heure ; il n'avait alors que dix ans.

Ces divers renseignements nous semblent tous confirmer notre diagnostic de phtisie pulmonaire.

Contresignant cette *consultation après décès*, M. Germain Sée répondait à M. le D[r] Witkowski qui lui avait soumis ses doutes :

Mon cher ami,

Les raisons invoquées en faveur d'une maladie du cœur ou d'un anévrysme de l'aorte sont dénuées de toute probabilité ; les motifs du diagnostic : « phtisie pulmonaire » sont infiniment plausibles ; notre immortel génie a dû être la victime de l'épuisement tuberculeux.

Tout à vous,

Le Professeur G. Sée.

Mais voilà que, récemment, M. le professeur Folet (de Lille), discutant à nouveau ce problème passionnant, formulait une opinion qui se rapproche au moins par un point de celle de Maurice Raynaud : selon ce distingué clinicien, Molière aurait bien succombé à la rupture d'un anévrysme (probablement un anévrysme de l'aorte), mais il était, en plus, dyspeptique et neurasthénique, ce qui n'est pas sans compliquer son cas.

Opinion de M. le professeur Folet (1).

Molière était, selon toute vraisemblance, atteint d'une maladie de cœur ou des gros vaisseaux ; probablement d'un anévrysme de l'aorte. Les symptômes observés chez lui, palpitations, étouffements ; puis, plus tard, toux et crachements de sang par suite de poussées de congestion pulmonaire ; plus tard encore troubles de compression, désordres gastriques, tout cela concorde avec ce diagnostic que vient encore confirmer le dénouement.

Molière s'évanouit sur la scène, en prononçant le *juro* de la cérémonie, à la fin de la quatrième représentation du *Malade imaginaire*, le 27 février 1673, vers 5 heures du soir. Les spectacles commençaient alors à 2 heures. Le théâtre de Molière se trouvait là où existe maintenant le théâtre du Palais-Royal. Il habitait tout à côté, rue de Richelieu. On le porta chez lui, en costume d'Argan, sans connaissance et vomissant le sang à pleine bouche. Il mourut deux heures plus tard sans être revenu à lui : c'est bien là le tableau d'une rupture d'anévrysme, s'ouvrant dans la trachée.

Un doute naît seulement de la lenteur relative de la mort. Les ruptures d'anévrysmes tuent souvent de façon foudroyante. L'hypothèse d'une apoplexie pulmonaire cadrerait mieux avec cette agonie de deux heures. Pourtant l'instantanéité d'invasion des accidents, la syncope initiale (qui d'ailleurs a peut-être un peu retardé la mort), l'abondance de l'hémorrhagie, plaident en faveur de la rupture anévrysmale.

C'est là une terminaison exceptionnelle d'une maladie assez rare elle-même. L'anévrysme de l'aorte n'est pas commun ; et c'est ordinairement par un mécanisme pathologique autre que la rupture qu'il emporte le patient.

De plus, quand par hasard il se rompt, à moins que l'effraction se fasse comme chez Molière vers la trachée, il est absolument impossible à personne, en dépit du cliché banal des reporters, de reconnaître sans autopsie que « le malade a succombé à la rupture d'un anévrysme ».

Molière était donc un cardiaque, et un dyspeptique. Puis un ensemble de symptômes nerveux réflexes, ce que nous désignons aujourd'hui sous le terme vague de neurasthénie, compliquait encore son état.

(1) Extrait de *Molière et la médecine de son temps* ; Lille, imprimerie L. Danel.

Les malades ainsi atteints sont sujets à des crises fréquentes. coupées d'accalmies. Il avait donc des jours d'humeur charmante et enjouée; mais beaucoup d'heures tristes et maussades.

Tous les biographes sont d'accord sur ce point que Molière était un triste, un mélancolique.

Nous croyons devoir faire figurer à cette place ce qu'a écrit notre éminent compatriote, M. Gustave Larroumet, sur

L'Hypocondrie de Molière,

Par Gustave Larroumet (*a*).

.. Quant à la maladie dont il souffrait, il n'est pas facile de la déterminer, et les médecins de notre temps qui ont étudié le cas ne s'entendent guère plus à ce sujet que leurs devanciers du dix-septième siècle : l'un conjecture un anévrisme, un autre la phtisie. Ce qui est certain, c'est que son mal siégeait dans la poitrine, qu'il avait une toux continuelle, des oppressions, des extinctions de voix, enfin que, par surcroît, il souffrait de l'estomac, et, sur la fin de sa vie, ne pouvait plus se nourrir que de lait. Ce qui paraît aussi certain, c'est que, à ces maux physiques, vint se joindre une affection morale, l'hypocondrie. Je m'empresse de dire qu'on ne saurait comparer le cas de Molière à celui de Swift ou de Jean-Jacques Rousseau, qui, à un moment de leur existence, furent véritablement des fous, et mirent dans leurs œuvres, surtout le second, quelque chose de leur folie. Bien qu'elle soit du ressort des aliénistes, l'hypocondrie, disent-ils eux-mêmes, se concilie très bien avec l'intégrité des facultés intellectuelles ; il n'y a avec elle ni lésion cérébrale ni dissociation des idées ; elle consiste simplement dans un état d'anxiété douloureuse, provoquée par une maladie réelle ou imaginaire, et qui tourmente cruellement ses victimes, sans les frapper au siège même de l'intelligence. Parmi ses causes, les maladies de l'estomac viennent en première ligne, puis l'excès de sensibilité, les préoccupations morales, une existence trop occupée. Toutes ne se trouvaient-elles pas réunies chez Molière ? L'hypocondriaque professe à l'égard de la médecine tantôt une confiance exagérée, tantôt un scepticisme absolu; assez souvent il commence par celle-là, pour finir par celui-ci ; mais, sceptique ou confiant, il s'occupe beaucoup de médecine, lit avec passion les ouvrages médicaux, recherche la conversation des médecins. Après les médecins ordinaires, il lui faut les spécialistes, puis les faiseurs de réclames, enfin les charlatans. Ces états divers de la maladie, Molière semble bien les avoir tous parcourus. Pour faire parler et agir les médecins, comme il l'a fait, il dut en voir de toutes sortes, comme aussi pour disserter sur la médecine de son temps avec une précision admirée par Maurice Raynaud il faut qu'il l'ait étudiée et de très près.

Ces médecins ne purent manquer de lui signaler, outre ses maux physiques, le mal moral dont il souffrait. Prit-il leur avis au sérieux

(*a*) Ces pages sont extraites de la *Comédie de Molière*, le charmant ouvrage dû à la plume, érudite autant qu'élégante, de M. Gustave Larroumet.

ou s'en moqua-t-il ? En tout cas, il était assez préoccupé de l'hypocondrie pour instituer dans *Monsieur de Pourceaugnac* une longue consultation où elle est décrite avec une complaisance singulière.

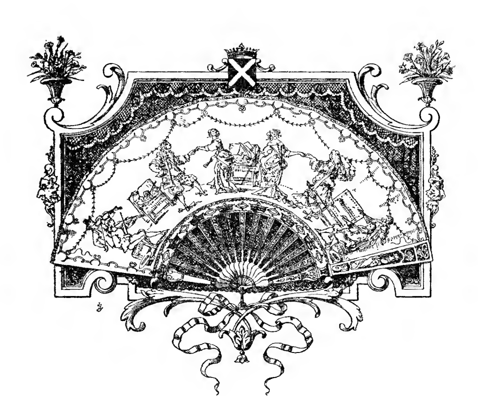
Quant au *Malade imaginaire*, ce n'est, comme nous l'avons vu tout à l'heure, que la description d'une forme de l'hypocondrie qui n'était plus la sienne au moment où il écrivait sa pièce, mais par laquelle il avait peut-être passé, l'hypocondrie confiante et docile. En ce cas, il se serait vengé de sa crédulité d'antrefois en la raillant : « Lorsqu'un médecin vous parle d'aider, de secourir, de soulager la nature, de lui ôter ce qui lui nuit et de lui donner ce qui lui manque, de la rétablir et de la remettre dans ses fonctions, il vous dit justement le roman de la médecine. Mais, quand vous en venez à la vérité et à l'expérience, vous ne trouvez rien de tout cela ; et il en est comme de ces beaux songes qui ne vous laissent au réveil que le déplaisir de les avoir crus. » Maintenant « il a ses raisons pour ne point vouloir des remèdes, et il soutient que cela n'est permis qu'aux gens vigoureux et robustes, et qui ont des forces de reste pour porter les remèdes avec la maladie ; pour lui, il n'a justement de la force que pour porter son mal. » Désespère-t-il, cependant ? Non, car la confiance est tenace dans le cœur de l'homme et du malade. Il compte sur la nature, il veut guérir. « Quand on est malade, il ne faut que demeurer en repos. La nature, d'elle-même, quand nous la laissons faire, se tire doucement du désordre où elle est tombée. C'est notre inquiétude, c'est notre impatience qui gâte tout ; et presque tous les hommes meurent de leurs remèdes, et non pas de leurs maladies. » J'emprunte ces divers passages à la scène du *Malade imaginaire*, où, contrairement aux lois de son art, il se nomme et déclare tout haut ses propres sentiments.

Les conjectures tirées de ses œuvres sont fortifiées par un pamphlet contemporain, très haineux, très violent, mais très bien informé, et où nous trouvons des preuves positives. Je veux parler de cet *Elomire hypocondre ou les Médecins vengés*, publié en 1670 par Le Boulanger de Chalussay, et auquel les biographes de Molière ont fait tant d'emprunts, depuis que Maurice Raynaud en a signalé le grand intérêt. Le titre de l'ouvrage est déjà un renseignement et l'on aurait d'autant plus tort de négliger celui-ci que, pour le reste, l'auteur se contente d'amplifier et d'enlaidir des faits vrais. Sur le point particulier qui nous occupe, il ne fait, somme toute, que répéter, en le grossissant, ce que nous apprend Molière lui-même ; si je ne l'analyse pas en détail, c'est que, ce faisant, je serais obligé de répéter ce que j'ai déja dit d'après le poète et de raconter la même histoire : maladie, convalescence relative, rechute, irritation du malade, consultation demandée aux médecins en renom, recours aux spécialistes et enfin aux opérateurs du Pont-Neuf, l'Orviétan et Bary ; comme conséquence, idées fixes, caractère aigri, enfin hypocondrie défiante.

Je viens, pour un simple lettré, de « toucher une étrange matière ». Les aliénistes reconnaissent eux-mêmes, et nous prouvent à l'occasion, qu'il est souvent malaisé de constater sur un vivant certains états d'esprit ; à plus forte raison est-il dangereux pour un profane, sans autres moyens d'information que des rapprochements littéraires et un pamphlet, de mener à bien pareille enquête sur un homme mort depuis plus de deux siècles. Je m'y suis risqué, cependant, mais après avoir demandé l'avis des personnes compétentes :

je n'ai guère fait que développer leur sentiment et je leur en rapporterais volontiers la responsabilité si elles ne désiraient garder l'anonyme. Les médecins du dix-septième siècle n'avaient point pardonné à Molière ses rudes attaques, et il paraît bien qu'ils se vengèrent en le laissant « crever » sans secours (1). Mais c'étaient des fanatiques et des sots ; ceux de nos jours, hommes d'esprit doucement sceptiques, ne lui gardent, disent-ils, aucune rancune, d'avoir traité si mal leurs devanciers. Pourtant, seraient-ils insensibles à l'attrait de la savoureuse vengeance qui consisterait à faire passer pour légèrement fou l'homme qui s'est moqué de la médecine ellemême ? Je ne puis croire à tant de malice et je me décide à donner leur théorie pour ce qu'elle vaut.

(1) La Grange et Vinot, préface de 1682 ; le père Baizé, ms. à la Bibliothèque de l'Arsenal, cité par P. Lacroix, *Iconographie moliéresque*, p. 305.



Molière a-t-il usé de représailles en attaquant la médecine ?

Molière a-t-il eu à se plaindre de la médecine ? En d'autres termes, a-t-il souffert des ordonnanees d'un Purgon quelconque ? Existe-t-il des documents prouvant que l'on a fait de lui « une vache à lait », suivant sa propre expression ? Et quel ou quels médecins lui ont fait subir ees tourments ? Grimarest prétend qu'il se servait rarement d'eux et n'avait jamais été soigné ; lui-même déelare au roi qu'il ne prend pas de remèdes. Mais, d'autre part, Donneau de Visé éerit qu'il n'était pas convaineu de tout ce qu'il disait eontre les médecins et qu'il se fit soigner pendant une oppression quatre fois en un seul jour.

M. Larroumet avance (*La Comédie de Molière*) que Molière avait un compte de 187 livres chez deux apothicaires, Frapier et Depré, et s'appuie là-dessus pour laisser entendre que Molière avait été drogué ; mais, comme on l'a fait judicieusement remarquer, il n'est pas dit, dans l'*Inventaire* publié par Eudore Soulié (*Recherches sur Molière*), sur lequel M. Larroumet s'appuie, que les 191 livres 10 sols dus aux apothicaires précités, le fussent pour des médicaments *personnels* à Molière.

On a dû alors invoquer d'autres raisons pour expliquer l'animosité de Molière contre la médecine.

« On a prétendu, écrit Maurice Raynaud (1), que toute sa haine contre la médecine venait d'une querelle de ménage que sa femme aurait eue avec celle d'un médeein son voisin. « Pour ne laisser aucun doute sur cet article, dit un écrivain presque contemporain (2), il faut apprendre au peuple, aux demi-savants et aux adorateurs de la comédie, que Molière n'a fait monter la médecine en spectacle de raillerie sur le théâtre que par intérêt et pour se venger contre une famille de médecins, sans se mettre fort en peine des règles du théâtre, et particulièrement de celles de la vraisemblance ; car de toutes les pièces dont ce comédien a outré les caractères, ce qui lui est souvent arrivé, et qu'on ne voit guère dans l'ancienne comédie, celles où il joue les médecins sont incomparablement plus outrées que les autres ; mais, comme il faut être maître de soi pour s'en apercevoir, ceux qui cherehent à rire ne pensent qu'à rire, sans se mettre en peine s'ils rient à propos. » Quelle est donc cette mystérieuse affaire ? Je la trouve eontée avee détail, cette fois du vivant même de Molière, dans un éerit dont le titre a été quelquefois

(1) *Les Médecins au temps de Molière*, p. 437.

(2) François Bernier, qu'il ne faut pas confondre avec Jean Bernier, dont il a été question plus haut. Après avoir longtemps exercé la médecine à Amboise, ce Bernier vint se fixer à Paris. Quoiqu'il portât le titre de médecin de la duchesse douairière d'Orléans, il vécut dans un état voisin de la misère, d'où une âpreté de caractère dont il a laissé la preuve dans ses *Essais de médecine*, 1696, ouvrage diffus, où il est un peu question de tout, excepté de médecine proprement dite. C'est dans un chapitre sur *Les ennemis de la médecine* qu'il consacre un article à Molière.

(M. R.)

cité par les éditeurs, sans qu'aucun d'eux se soit avisé de le consulter. C'est une comédie intitulée : *Elomire hypochondre, ou les Médecins vengés*, par le sieur Le Boullanger de Chalussay ; satire violente et cruelle contre Molière, dont *Elomire* est ici l'anagramme...

Ainsi, toute la guerre faite aux médecins par notre premier comique se réduirait aux mesquines proportions d'une rancune de locataire contre un propriétaire qui a augmenté son terme ! Cette rancune aurait été poussée au point de le rendre malade ! C'est à de pareils motifs que nous devrions tant de chefs-d'œuvre ! Je ne ferai point à Molière l'injure de discuter cette proposition. »

N'est-il pas plus vraisemblable que Molière ait voulu tourner en dérision les coutumes médicales de son époque, si bizarres, si surannées, ainsi que va nous l'apprendre M. le professeur Folet dans l'étude qui va suivre ?

Molière et la médecine de son temps (*a*),

Par le Professeur Folet (de Lille).

Les lecteurs actuels de Molière, voyant les médecins d'aujourd'hui vivre, s'habiller, parler comme tout le monde, croient aisément que les plaisanteries de Molière sur la médecine et les médecins relèvent exclusivement du domaine de la fantaisie ; que les Diafoirus, M. Purgon sont des fantoches grotesques, spontanément éclos dans le cerveau du poète ; que le galimatias de Sganarelle est une pure invention comique ; que tout cela n'a eu, même au XVIIe siècle, qu'une relation lointaine avec la réalité des faits....

J'ai fait dans le théâtre de Molière l'inventaire complet des passages qui, de façon quelconque, touchent à la médecine. Ce travail fini, j'ai été véritablement émerveillé de voir combien de questions soulevaient ces passages ; quelles notions variées, complètes et précises ils supposent des idées et des mœurs médicales régnantes : sur quels dessous très solides ils s'appuient.

C'est l'étude de ces dessous qui fait l'objet de ce travail. Elle nous démontrera que la parodie serrait de très près la vérité ; que Molière a chargé la réalité, en a grossi les traits, l'a mise à l'optique de la comédie et même de la farce ; mais qu'il n'a absolument rien inventé de toutes pièces.

*
* *

Essayons de prendre une idée sommaire de la physique et de

(*a*) M. le professeur Folet a bien voulu détacher, à notre intention, un chapitre du très curieux ouvrage qui porte le titre même de cet article. Mais il l'a remanié à ce point qu'il constitue, sous cette nouvelle forme, un travail quasi original. Nous remercions M. le Dr Folet de sa bienveillante contribution. (N. D. L. R.)

la chimie biologiques, — si l'on peut ainsi parler, — de l'anatomie, de la physiologie, de la pathologie et de la thérapeutique qui avaient cours vers le milieu du XVIIe siècle.

Tous les corps sont formés de quatre éléments dont la combinaison les constitue et que l'on trouve d'ailleurs à l'état de simplicité dans la nature : l'eau, le feu, la terre et l'air.

Suivant que l'un ou l'autre des quatre éléments domine dans leur composition, les corps ont quatre qualités qui sont des abstractions pures : le chaud, le froid, le sec et l'humide.

Le tempérament idéal d'un corps est celui dans lequel les éléments entrent en la proportion précise convenable au rôle que ce corps doit jouer. Alors les qualités en sont pondérées de telle sorte qu'aucune ne prime les autres. C'est le *tempérament tempéré*. Pour les organes c'est la santé. Mais cet équilibre est rare. Les corps, et en médecine les organes, sont souvent *intempérés*. Le *tempérament intempéré* est *simple* quand domine une seule qualité élémentaire : froid, chaud, sec, ou humide ; *composé*, lorsque deux qualités dominent simultanément, suivant les quatre combinaisons possibles : chaud-humide, chaud-sec ; froid-humide, froid-sec. En somme, un corps (ou un organe) peut avoir l'un de ces neuf tempéraments : un tempéré, quatre intempérés simples, quatre intempérés composés. Or, chacun des organes qui composent le corps humain peut avoir, normalement ou accidentellement, son tempérament intempéré particulier. Ainsi le cerveau peut être trop froid et trop humide, pendant que le foie est trop chaud, et le poumon trop chaud et trop sec. On voit tout ce que la pathologie tirera de là et les innombrables causes de maladie qui en sortiront.

L'anatomie, reposant sur un fond plus solide que cette chimie fantaisiste, était assez avancée. Les livres de Riolan, de Bartholin et d'autres contiennent des descriptions à peu près fidèles de la forme et des rapports des différents organes. Mais, pour ce qui est du fonctionnement de ces organes, nous rentrons dans le roman.

Rappelons ici les idées de Galien que l'on enseignait couramment dans les Ecoles.

Galien croyait que, les aliments une fois digérés et transformés en chyle dans le tube digestif, ce chyle était conduit, par la veine porte, de l'intestin au foie, où il se dépouillait de ses impuretés ; la vésicule du fiel, en attirant les parties les plus légères, la rate les plus épaisses, et les reins les éléments aqueux, il se changeait ainsi en sang et prenait la couleur rouge, « de même que le moût de raisin mis en cuve se change en vin ». Le foie était donc l'organe de la sanguification. Du foie naissaient les veines qui conduisaient le sang veineux vers les diverses parties du corps et spécialement vers le cœur, source de la chaleur animale. Pour que ce calorique inné, force primitive et naturelle, ne fût pas excessif, il lui fallait un modérateur.

Ce modérateur se trouvait dans le poumon, attirant sans relâche par la respiration un air nouveau qui rafraîchissait et tempérait incessamment le sang, lequel du ventricule droit du cœur passait en partie dans le poumon par la *veine artérieuse* (que nous appelons aujourd'hui l'artère pulmonaire). Pour Galien, l'air pénétrait de plus par les veines pulmonaires jusque dans le cœur gauche, et, comme la cloison interventriculaire était perforée de prétendus orifices, tout le sang contenu dans le cœur était ainsi directement rafraîchi par l'air. C'est par ces mêmes orifices que le sang du ventricule droit passait presque en totalité dans le ventricule gauche où se formait, de l'exhalaison des parties les plus pures du sang, l'*esprit vital* qui était porté aux organes par les artères avec le sang, auquel il donnait, en se mélangeant à lui, une couleur plus vermeille ; c'était le sang *spiritueux*. Les artères, comme les veines, conduisaient donc le sang du centre à la périphérie ; les battements des artères reconnaissant pour cause une vertu pulsifique qu'elles tiraient du cœur par leurs tuniques. Une partie de l'esprit vital, porté aux organes par les artères avec le sang spiritueux, arrivait par les carotides aux ventricules du cerveau ; et là, plus complètement élaboré, perfectionné, mûri, naissait l'*esprit animal*, qui formait l'élément le plus noble et le plus exquis du corps de l'homme, la propre substance de l'âme. Les esprits animaux étaient conduits du cerveau, par les nerfs qui en émanent, à toutes les parties de l'organisme auxquelles ils distribuaient la sensibilité et le mouvement.

Si l'on accordait au cœur la faculté de produire le calorique inné, on donnait, par une conception inverse et symétrique, à l'organisme tout entier le pouvoir de produire l'humidité nécessaire à la vie des organes. C'était l'*humide radical*. D'une façon générale, on attribuait toute fonction d'un organe à une faculté spéciale correspondante. Pourquoi les artères battent-elles ? C'est, nous venons de le voir, qu'elles ont une vertu pulsifique. Pourquoi le foie pompe-t-il dans les intestins le chyle dont il fera le sang ? C'est qu'il possède la faculté *attractrice*. Pourquoi l'utérus garde-t-il neuf mois le fœtus ? C'est qu'il a la faculté *rétentrice* ; et, s'il expulse plus tard, c'est qu'il acquiert la faculté *expultrice*.

Et ces *facultés* innombrables, qui n'étaient que des tautologies scolastiques, et dont Malebranche se moque en demandant s'il faut invoquer une faculté *tractive* pour expliquer qu'un carrosse suit les chevaux qui y sont attelés, et attribuer une faculté *détersive* aux brosses qui nettoient les habits (1) ; ces facultés, à force d'être invoquées, deviennent des entités métaphysiques, à la réalité, à la substantialité desquelles on finit par croire.

Quand Molière fait dire au récipiendaire, dans la *Cérémonie* :

(1) *Recherche de la vérité*, liv. VI. — 2e partie, chap. VI.

Demandatis mihi rationem quare
Opium facit dormire.
A cela respondeo
Quia est in eo
Virtus dormitiva
Cujus est natura
Sensus assoupire,

Il ne faisait que mettre à nu, en l'exagérant, le ridicule d'explications dont on se contentait parfaitement dans bien des controverses scientifiques et médicales.

*
* *

En pathologie, à côté des idées dites plus haut sur les tempéraments des organes, régnait le vieil humorisme de Galien.

Il y a quatre humeurs (comme il y a quatre éléments) :

— Le sang se formant dans le foie du suc des aliments et se perfectionnant dans le cœur.

— La bile venant du foie.

— La pituite, émanant du cerveau. C'était une pure illusion : Les mucosités nasales sont secrétées dans les cavités nasales que tapisse la muqueuse dite encore *membrane pituitaire.* Comme trace persistante de cette antique erreur, le coryza continue à s'appeler rhume de cerveau.

— L'atrabile, venant de la rate. Celle-là n'existait pas du tout ; et personne ne l'avait jamais vue que Galien ; mais cela suffisait.

Lorsque ces humeurs restaient en proportions et quantités convenables et demeuraient dans leurs réservoirs spéciaux, c'était la santé. Mais quand les médecins voyaient survenir quelque maladie interne ou apparaître quelque lésion extérieure : phlegmon, tumeur, ulcère, varice, ils admettaient qu'une ou plusieurs de ces humeurs surabondantes ou viciées s'étaient portées au point malade et y engendraient la maladie : le sang engendrait le phlegmon ; la bile, l'érysipèle ; la pituite, l'œdème et l'atrabile, le squirrhe.

Comment, par quelles voies, même en admettant leur anatomo-physiologie, ces humeurs s'épanchaient-elles au loin ? C'est ce qu'on n'expliquait pas. On se souciait peu de chercher à cette migration un chemin déterminé. Mais comme tout cela constitue bien la conception humorale des maladies qui est restée jusqu'à l'heure présente dans l'esprit populaire ! Lorsque le public parle d'eau tombée sur les yeux, de sang tourné, de lait répandu, il retarde de trois siècles tout simplement. Quand Victor Hugo écrit, dans une pièce des *Feuilles d'automne* (1) :

Pauvre femme : son lait à sa tête est monté.
. . . .
Ambroisie et poison, doux miel, liqueur amère.
Fait pour nourrir l'enfant ou pour tuer la mère,

il fait, sans s'en douter, de l'humorisme galénique.

(1) *Fiat voluntas.*

Et puis, quelle cause altérait ces humeurs ? Comment les dites humeurs, supposées altérées et répandues, formaient-elles une tumeur ou une varice ? C'est ce que l'on ne disait point, ce que l'on ne cherchait pas, ce à quoi on ne songeait même jamais. Pour la théorie des humeurs, comme pour celle des tempéraments, comme pour la chimie des quatre éléments, on se contentait de mots. Des observations, des idées, des rêveries d'Hippocrate, de Galien et de leurs commentateurs, s'était lentement constitué un bloc doctrinal que l'on acceptait les yeux fermés, sans même trop approfondir le sens des textes. Lisez ce que dit Ambroise Paré de la cause des diverses fièvres :

« Le frisson est une concussion ou ébranlement inégal de » tout le corps qui est excité par la vertu expultrice, laquelle » tâche à se dégager d'une quantité de matière âcre, mordante » et violemment émue... La rigueur semble être propre aux fiè- » vres bilieuses, pour ce que la bile, pour être âcre, piquante et » aisée à s'émouvoir, irrite la nature plus violemment que les » autres humeurs. L'horreur est propre aux fièvres mélancho- » liques, et le refroidissement simple aux pituiteuses, la cause » que c'est une humeur plus douce, plus pesante, plus difficile » à s'émouvoir... Quelques-uns ne rapportent pas cela aux hu- » meurs, mais aux fumées et vapeurs qui s'élèvent des humeurs » pourries et vont frapper et attaquer le cœur ».

Cela est-il assez hypothétique et nuageux ! Mais Ambroise Paré est un chirurgien, un barbier. Peut être est-il incapable d'exposer lucidement les subtilités de ces abstractions pathologiques. Ouvrons donc Fernel.

Jean Fernel, de Clermont en Beauvaisis, qui se faisait appeler Fernel d'Amiens, jouit aux XVIe et XVIIe siècles d'une haute réputation de science et d'habileté. On le surnomma le Galien français. Médecin particulier de Diane de Poitiers, il dut à la protection de cette « honneste dame » la faveur du roi Henri II, auquel est dédiée sa *Médecine universelle*, sorte de vaste compendium qui traite de toutes les branches de sciences médicales : anatomie, pathologie, thérapeutique, pharmacie, botanique. L'*Universa medicina Ioannis Fernellii Ambiani* fut, durant plus d'un siècle, le livre de chevet et des médecins et des étudiants ; car, les idées ne se modifiant guère, les ouvrages ne se démodaient pas en quelques années comme aujourd'hui.

Eh bien, ouvrons l'*Universa medicina*, au chapitre *De febribus* : Pour Fernel, les fièvres étaient le résultat de la « chaleur du » cœur se répandant dans tout le corps. Dans l'éphémère il n'y » avait qu'excès passager de la chaleur avec trouble des esprits. » La synoque provient de la pourriture du sang. La fièvre symp- » tomatique ne provient pas des humeurs, mais des parties » contenantes d'où s'écoule quelque chose de pourri et d'où » s'élève une vapeur putride qui attaque le cœur. Les fièvres

» intermittentes sont dues à un mélange de bile et d'atrabile » altérant le sang (1). »

Guy Patin, qui jure par Fernel, croit aussi à la contamination du sang par une quantité de bile noire et jaune épaisse : « Je » pense, dit-il, parlant de la maladie d'un de ses clients, que » toute cette impureté descend du mésentère, partie dans la- » quelle est contenue et croupit toute la cause conjointe des » accès de fièvre tierce. *Ex sententiâ nostri Fernellii, quem puto » esse verissimum.* »

Et, à tout instant, chez Guy Patin, comme chez Fernel, comme chez Fagon, comme chez tous, il est question d'humeurs peccantes, de vapeurs âcres et corrompues, de fuligines crasses et putrides qui s'élèvent de l'intestin, du mésentère ou de la rate, vers les régions nobles du cerveau et du cœur.

Maintenant que nous avons une idée de leur pathogénie des maladies, lisez ce passage de *Pourceaugnac* :

PREMIER MÉDECIN. — Je dis, Monsieur, avec votre permission, que notre malade ici présent est malheureusement affecté, attaqué, possédé, travaillé de cette sorte de folie, que nous nommons fort bien folie hypocondriaque, espèce de folie très fâcheuse. Je l'appelle mélancolie hypocondriaque pour la distinguer des deux autres ; car le célèbre Galien établit doctement à son ordinaire, trois espèces de cette maladie que nous nommons mélancolie : ainsi appelée non seulement par les Latins, mais encore par les Grecs, ce qui est bien à remarquer pour notre affaire : la première qui vient du propre vice du cerveau ; la seconde qui vient de tout le sang fait et rendu atrabilaire ; la troisième appelée hypocondriaque qui est la nôtre, laquelle procède du vice de quelque partie du bas-ventre et de la région inférieure, mais particulièrement de la rate dont la chaleur et l'inflammation portent au cerveau de notre malade beaucoup de fuligines épaisses et crasses dont la vapeur noire et maligne cause dépravation aux fonctions de la faculté princesse et fait la maladie dont par notre raisonnement il est manifestement atteint et convaincu (2).

Ou cet autre passage de l'*Amour médecin* : Pour laisser au texte son entière clarté, je ne figure pas, comme on le fait dans toutes les éditions de Molière, le parler lent et solennel de Macroton-Guénaut par des tirets placés entre les syllabes.

M. MACROTON. — Les symptômes qu'a votre fille sont indicatifs d'une vapeur fuligineuse et mordicante qui lui picote les membranes du cerveau. Or, cette vapeur que nous nommons en grec *Atmos*, est causée par des humeurs putrides, tenaces et conglutineuses qui sont contenues dans le bas-ventre.

M. BAHIS. — Et, comme ces humeurs ont été là engendrées par une longue succession de temps, elles s'y sont recuites, et ont acquis cette malignité qui fume vers la région du cerveau (3).

Tout cela, mais c'est du Fernel, à peine exagéré. Et je ne sais si je me trompe, mais la prose de Molière me semble plus claire que celle des savants. Voulez-vous maintenant une charge plus accentuée ? Voici la scène du *Médecin malgré lui*. Je coupe

(1) *Liber quartus* ; *De febribus, passim.*
(2) *M. de Pourceaugnac*, Acte I, Sc. XI.
(3) *Amour médecin*, Acte II, Sc. V.

les répliques et interruptions pour faire mieux saisir la continuité de la parodie :

SGANARELLE. — Je tiens que cet empêchement de l'action de la langue est causé par certains humeurs qu'entre nous autres savants nous appellons humeurs peccantes ; c'est-à-dire humeurs..... peccantes. D'autant que les vapeurs formées par les exhalaisons des influences qui s'élèvent dans la région des maladies, venant à passer du côté gauche où est le foie, au côté droit où est le cœur, il se trouve que le poumon que nous appelons en latin *armyan* ayant communication avec le cerveau que nous nommons en grec *nasmus*, par le moyen de la veine cave, que nous appelons en hébreu *cubile*, rencontre en son chemin les dites vapeurs qui remplissent les ventricules de l'omoplate. Et, parce que les dites vapeurs, — comprenez bien ce raisonnement, je vous prie, — ont une certaine malignité qui est causée par l'âcreté des humeurs engendrées dans la concavité du diaphragme, il arrive que ces vapeurs *ossabundus nequeis neque potarinum quipsa milus*. Voilà justement ce qui fait que votre fille est muette (1).

Le diapason du grotesque est ici plus élevé. Mais est-ce que le fond n'est pas vrai ?

***

Passons à la séméiotique. Comment établissait-on l'existence des maladies internes ? Comment savait-on que les humeurs surabondantes ou altérées s'étaient portées ici ou là et attaquaient tel ou tel organe ? Par des signes très vagues. On ne prêtait qu'une médiocre attention aux symptômes physiques, ou aux investigations matérielles, telles que la palpation méthodique de l'abdomen. L'examen des cavités naturelles était inusité ; les explorations salissantes répugnaient aux médecins d'alors ; c'était là besogne de chirurgien. Mais les caractères très compliqués du pouls, l'examen optique des urines, des déjections, le siège des douleurs, l'état des fonctions, les qualités du sommeil, le dégoût ou l'appétence pour tel ordre de mets, indiquaient qu'il existait une modification de *tempérament* ou une lésion humorale de tel organe ; une *intempérie*, une *sécheresse*, une *obstruction*, une *cacochymie* du foie ou du poumon. Tout cela sans démonstration, toujours.

Somme toute, l'examen d'un malade devait ressembler assez à celui que les deux médecins font subir à M. de Pourceaugnac.

PREMIER MÉDECIN. — Mangez-vous bien, Monsieur ?

POURCEAUGNAC. — Oui, et bois encore mieux.

PREMIER MÉDECIN. Tant pis. Cette grande appétition du froid et de l'humide est une indication de la chaleur et sécheresse qui est au dedans. Dormez-vous fort ?

POURCEAUGNAC. — Oui, quand j'ai bien soupé.

PREMIER MÉDECIN. — Faites-vous des songes ?

POURCEAUGNAC. — Quelquefois.

PREMIER MÉDECIN. — De quelle nature sont-ils ?

POURCEAUGNAC. — De la nature des songes. Quelle diable de conversation est-ce là ?

(1) *Médecin malgré lui*, Acte II, Sc. VI.



Scène de M. de Pourceaugnac, dessin inédit de Henri PILLE.

PREMIER MÉDECIN. — Vos déjections, comment sont-elles ?

POURCEAUGNAC. — Ma foi, je ne comprends rien à toutes ces questions et je veux plutôt boire un coup.

. . . .

PREMIER MÉDECIN. — Pour diagnostique incontestable de ce que je dis vous n'avez qu'à considérer ce grand sérieux que vous voyez, cette tristesse accompagnée de crainte et de défiance, signes pathognomoniques et individuels de cette maladie si bien marquée chez le divin vieillard Hippocrate ; cette physionomie, ces yeux rouges et hagards, cette grande barbe, cette habitude du corps, mince, grêle, noire et velue ; lesquels signes le dénotent très affecté de cette maladie, procédante du vice des hypocondres (1).

L'interrogatoire d'Argan par Toinette déguisée en médecin, est un peu plus chargé ; mais il garde son fond de réalité :

TOINETTE. — Donnez-moi votre pouls. Allons donc que l'on batte comme il faut. Ah ! je vous ferai bien aller comme vous devez. Ouais ! ce pouls-là fait l'impertinent ; je vois bien que vous ne me connaissez pas encore. Qui est votre médecin ?

ARGAN. — M. Purgon.

T. — De quoi dit-il que vous êtes malade ?

A. — Il dit que c'est du foie, et d'autres disent que c'est de la rate.

T. — Ce sont tous des ignorants, c'est du poumon que vous êtes malade.

A. — Du poumon ?

T. — Oui, que sentez-vous ?

A. — Je sens de temps en temps des douleurs de tête.

T. — Justement, le poumon.

A. — Il me semble parfois que j'ai un voile devant les yeux.

T. — Le poumon.

A. — J'ai quelquefois des maux de cœur.

T. — Le poumon.

A. — Je sens parfois des lassitudes par tous les membres.

T. — Le poumon.

A. — Et quelquefois il me prend des douleurs dans le ventre comme si c'étaient des coliques.

T. — Le poumon. Vous avez appétit à ce que vous mangez ?

A. — Oui, Monsieur.

T. — Le poumon. Vous aimez à boire un peu de vin ?

A. — Oui. Monsieur.

T. — Le poumon. Il vous prend un petit sommeil après le repas et vous êtes bien aise de dormir ?

A. — Oui, Monsieur.

T. — Le poumon, le poumon, vous dis-je (2).

Toutefois, reconnaissons que les médecins d'alors creusaient plus que nous l'étude de certains symptômes, celui du pouls par exemple, qui peut, dans certains cas d'affection cardiaque en particulier, donner d'utiles renseignements. Nous le comptons encore ; mais nous n'en étudions plus minutieusement les caractères. Eux, les classifiaient et les sous-classifiaient à l'infini. Fernel en donne une multitude de types : « *Longus, latus,* « *altus, magnus, brevis, angustus, humilis, mollis, durus, plenus,*

(1) *Pourceaugnac*, Acte I, Sc. XI.

(2) *Malade imaginaire*, Acte III, Sc. XIV.

« *tardus, gracilis, capricans, æqualiter vel inæqualiter inæqualis,* « *dicrotus, undosus, vermicularis*.... » J'en passe au moins la moitié. Et ils accordaient à la constatation de ces qualités isolées ou combinées une importance ridiculement exagérée dont Molière avait peut-être souvent ri avec Mauvillain. Il s'en souvient dans le *Malade imaginaire*.

M. Diafoirus (*tâtant le pouls d'Argan*). — Allons, Thomas, prenez l'autre bras de Monsieur, pour voir si vous saurez porter un bon jugement de son pouls. *Quid dicis* ?

Thomas Diafoirus. — *Dico* que le pouls de Monsieur est le pouls d'un homme qui ne se porte pas bien.

M. Diafoirus. — Bon.

Thomas Diafoirus. — Qu'il est duriuscule, pour ne pas dire dur.

M. Diafoirus. — Fort bien.

Thomas Diafoirus. — Repoussant.

M. Diafoirus. — *Bene*.

Thomas Diafoirus. — Et même un peu capricant.

M. Diafoirus. — *Optime*.

Thomas Diafoirus. — Ce qui marque une intempérie dans le parenchyme splénique, c'est-à-dire la rate (1).

C'est encore en tâtant le pouls de Lucinde que Sganarelle s'écrie majestueusement : « Voilà un pouls qui marque que votre fille est muette ».

Tout compte fait, Molière a-t-il beaucoup exagéré leur pauvreté de diagnostic quand il écrit dans l'*Avare* :

Elise. — Mais ce mariage, Valère !

Valère. — On cherchera des biais pour le rompre.

Elise. — Mais quelle invention trouver s'il se doit conclure ce soir ?

Valère. — Il faut demander un délai et feindre quelque maladie.

Elise. — Mais on découvrira la ruse si l'on appelle des médecins.

Valère. — Vous moquez-vous ? Y connaissent-ils quelque chose ? Allez, allez, vous pouvez avec eux avoir quel mal il vous plaira ; ils vous trouveront des raisons pour vous dire d'où cela vient (2).

A chaque pas, en exposant leurs étranges doctrines, les médecins du XVII[e] siècle invoquent, à défaut d'observations et de preuves, l'autorité d'Hippocrate et de Galien. En médecine et aussi dans les autres sciences naturelles, très rudimentaires, ces hommes, qui sont encore des hommes de la Renaissance, admirateurs fervents de l'antiquité, amoureux des lettres grecques et latines, lesquelles pour eux représentent le type du vrai aussi bien que du beau, acceptent tout des anciens. Témoin Montaigne, qui, sur la foi de Pline, avale imperturbablement des histoires à dormir debout. Alors même que les assertions du vieil auteur étaient des plus aisées à vérifier, ils ne songent pas à faire l'épreuve. Pour Guy Patin aussi, Pline est une autorité respectable ; Pline, ce compilateur naïf et gobeur, le plus

(1) *Avare*, Acte I, Sc. VIII.
(2) *Malade imaginaire*, Acte II, Sc. VI.

parfait jobard de l'antiquité ! L'histoire naturelle de Pline lui semble « une mer d'érudition où il fait toujours bon pêcher ». Ailleurs il dit que « Pline et Aristote composent une bibliothèque entière ». Mais en médecine les écrits d'Hippocrate et surtout de Galien sont ses fondements inébranlables, ses évangiles indiscutés.

Riolan, dans sa controverse contre Harvey, oppose au novateur l'existence de prétendues anastomoses artério-veineuses. Il ne les a point vues ; au moins il ne le dit pas. Mais Galien les a décrites ; cela suffit.

« *Anastomoses mutuas venarum et arteriarum nemo potest infi-*
« *ciari, cum Galenus id scripserit, experimentis demonstravit..* »

Primerose, autre adversaire de Harvey, lui dit : « Pourquoi « dis-tu qu'Aristote a refusé un cœur aux petits animaux ? Vou- « drais-tu faire entendre que tu sais ce qu'Aristote ignorait ? « Aristote a tout observé et personne ne doit oser venir après « lui ».

Après cela, trouvera-t-on sans fondement la plaisanterie suivante de l'*Amour médecin* :

SGANARELLE (à Lisette). — De quoi connaissez-vous Monsieur ?

LISETTE. — De l'avoir vu l'autre jour chez la bonne amie de Madame votre nièce.

M. TOMÈS. — Comment se porte son cocher ?

LISETTE. — Fort bien. Il est mort.

M. TOMÈS. — Mort !

LISETTE. — Oui.

M. TOMÈS. — Cela ne se peut pas.

LISETTE. — Je ne sais si cela se peut, mais je sais bien que cela est.

M. TOMÈS. — Il ne peut pas être mort, vous dis-je.

LISETTE. — Et moi je vous dis qu'il est mort et enterré.

M. TOMÈS. — Vous vous trompez.

LISETTE. — Je l'ai vu.

M. TOMÈS. — Cela est impossible. Hippocrate dit que ces sortes de maladies ne se terminent qu'au quatorze ou au vingt et un ; et il n'y a que six jours qu'il est tombé malade.

LISETTE. — Hippocrate dira ce qu'il lui plaira ; mais le cocher est mort (1).

Et cet autre bout de scène de *Pourceaugnac* :

LE PAYSAN (au médecin).— Monsieur, il n'en peut plus et il dit qu'il sent dans la tête les plus grandes douleurs du monde.

LE MÉDECIN. — Le malade est un sot. Dans la maladie dont il est attaqué, ce n'est pas la tête, selon Galien, mais la rate qui lui doit faire mal (2).

***

Abordons maintenant la thérapeutique, c'est-à-dire le traitement des maladies. Point capital pour le public qui, très légitimement, ne voit pas autre chose dans la médecine : « De quoi

(1) *Amour médecin*, Acte II, Sc. II.
(2) *Pourceaugnac*, Acte I, Sc. VIII.

est-ce que tout ça guérit ? » dit Nicole à M. Jourdain, qui lui vante les beautés de la science. Une thérapeutique raisonnée dérive naturellement de la conception que l'on se fait des causes et de la nature des maladies. La thérapeutique résultait au XVII[e] siècle des théories résumées ci-dessus, de la *doctrine des tempéraments* et de l'*humorisme galénique*.

De la doctrine des tempéraments naissait la thérapeutique très complexe des médicaments qui, ayant, comme les organes, leur *tempérament* chaud, froid, sec ou humide, par des associations de leurs propriétés, jointes à des actions électives sur les organes, suppléaient aux qualités manquantes ou neutralisaient celles qui étaient en excès.

Dans chacun des médicaments ces qualités abstraites étaient censées exister à des degrés variés. On établissait arbitrairement quatre degrés. Ainsi le chou était chaud au premier degré ; le fenouil sec au premier degré, le plantain au deuxième, l'absinthe au troisième, etc. Quant à la preuve de tout cela, néant comme toujours.

Comme il fallait administrer ensemble des médicaments qui eussent à la fois le pouvoir de réchauffer un poumon trop froid, d'humidifier un cerveau trop sec et de rafraîchir une rate trop chaude, les préparations pharmaceutiques étaient très compliquées et ordinairement volumineuses et répugnantes. Poussant plus loin dans cette voie, on arrivait à préconiser comme panacées dirigées simultanément contre une foule d'altérations organiques, ces combinaisons horriblement complexes, dont la thériaque est restée jusqu'à nos jours un vestige ; la thériaque, qui contenait plus de quatre-vingts substances, parmi lesquelles la chair de vipère ; d'où son nom, de θηρ, bête venimeuse.

La polypharmacie et la chimiâtrie étaient surtout en honneur à la Faculté de Montpellier où se conservaient les vieilles traditions de la médecine arabe des Rhazès, des Avicenne, des Albucasis, des Avenzoar qui avaient professé à Bagdad ou en Espagne du IX[e] au XII[e] siècle.

Guy Patin et les autres humoristes purs, détestaient cordialement les « poisons des chimistes arabesques » et, sautant par dessus le moyen âge, professaient, en thérapeutique comme en pathologie, le galénisme pur. Molière parle peu de la polypharmacie. Une seule phrase sur « l'or, le corail et les pierres « précieuses » contenues dans le fromage de Sganarelle, et c'est tout. Il ne connaissait guère que des médecins humoristes ; et, comme il ne parle que de ce qu'il connaît, c'est de leur thérapeutique qu'il va se moquer.

De l'humorisme naissait la thérapeutique des purgations à outrance et les innombrables formules de clystères ; le tout destiné à évacuer les humeurs peccantes, avec attribution à tel médicament d'une action élective sur telle humeur. Ainsi le

séné agissait surtout sur la bile, la coloquinte sur la pituite, l'ellébore sur l'atrabile.

On faisait des purgatifs de toute sorte le plus incroyable abus. *Le Journal de la santé du roi Louis XIV* (1), rédigé jour par jour de 1652 à 1711, nous montre qu'en 59 ans le grand roi a pris plus de 2.000 purgatifs. C'est une moyenne de trois par mois. Je ne dénombre pas les lavements.

Dans cette thérapeutique, à côté et même au-dessus des purgations destinées à éliminer les prétendues humeurs supposées surabondantes et corrompues, prenait place l'évacuation même du sang altéré par les humeurs susdites, c'est-à-dire la saignée. Les médecins ne songeaient pas que ce sang, même hypothétiquement vicié, c'était la vie après tout. Et ils le soustrayaient avec une prodigalité effrayante.

Guy Patin en particulier est un partisan effréné de la saignée. Si on ne saigne pas, et largement, et souvent, le malade meurt « suffoqué de phlétore, rôti », dit-il ; dans certains cas, ce n'est pas du sang qui sort de la veine ouverte,« c'est de la boue». Et il répète le vers de Joachim du Bellay

Oh bonne, oh sainte, oh divine saignée !

La saignée et le séné, il n'a pas d'autres remèdes, *pauca sed probata remedia*. C'est sans doute à lui que songe Boileau, qui devait l'avoir rencontré souvent à Baville, à la table du président de Lamoignon, quand il écrit ce vers :

L'un meurt vide de sang, l'autre plein de séné.

On saigne pour tout ; pour le plus léger malaise. Voyez l'indisposition d'Elmire dans *Tartuffe* :

Madame eut avant-hier la fièvre jusqu'au soir
Avec un mal de tête étrange à concevoir.
..... Le soir, elle eut un grand dégoût,
Et ne put au souper toucher à rien du tout,
Tant sa douleur de tête était encore cruelle.
..... La nuit se passa tout entière
Sans qu'elle pût fermer un instant la paupière.
Des chaleurs l'empêchaient de pouvoir sommeiller
Et jusqu'au jour près d'elle il nous fallut veiller.

Quiconque a eu la migraine en reconnaît là les principaux caractères. On mande le médecin. Chez Orgon, bourgeois cossu, on ne reculait pas devant la dépense d'une visite de médecin : un écu d'ordinaire, c'est 12 fr. de nos jours. Le médecin vient (c'était peut-être Guy Patin), et naturellement ordonne une saignée. Elmire rechigne un peu, comme Louis XIV qui avalait plus facilement une « médecine » qu'il ne tendait son bras à la lancette et qui n'en fut pas moins saigné 38 fois dans

(1) *Journal de la santé du roi Louis XIV, par ses trois médecins : Vallot, Daquin, Fagon, publié en 1862, par M. Leroy.*

sa vie (1). Pourtant elle finit par se résigner et le barbier vient remplir son office, car le médecin prescrivait la phlébotomie, mais ne la pratiquait pas lui-même.

A la fin, par nos raisons gagnée,
Elle se résolut à souffrir la saignée.

Et, comme la migraine guérit toute seule en vingt-quatre heures,

...le soulagement suivit tout aussitôt.

Elmire au moins n'est saignée qu'une fois et c'était une jeune femme robuste. Mais on saigne démesurément, et à tout âge. Guy Patin saigne treize fois en un mois un enfant de 7 ans ; il en saigne un de 11 mois, un autre de 3 jours ! Un de ses confrères, M. Baralis, est saigné onze fois en six jours à 81 ans ! Un autre confrère, M. Cousinot, soixante-quatre fois dans le cours d'un rhumatisme. Lui-même, Guy Patin, se fait saigner sept fois pour un rhume. Il saigne sa femme douze fois pour une pneumonie et son fils vingt fois dans le cours d'une fièvre typhoïde. Et il s'en vante : « J'ai retiré mon fils du mauvais pas » d'une fièvre continue par le moyen de vingt bonnes saignées » du bras, avec, pour le moins, une douzaine de bonnes méde- » cines de casse et séné ; sans m'être servi de bézoards, ju- » leps et cordiaux ni confections d'alkermès. » Comment le pauvre garçon n'est-il pas mort de perforation intestinale ou d'anémie de convalescence ? Et on anathématisait les récalcitrants. Guy de la Brosse, ancien médecin de Louis XIII, au cours de la maladie dont il mourut, refusa ce qu'il appelait « le remède des pédants sanguinaires ». Guy Patin danse sur sa tombe : « Le diable le saignera en l'autre monde, comme le « mérite un fourbe, un athée, un homicide et bourreau public, « comme il était. » Damné pour avoir refusé de mourir dans les formes !

Prenez maintenant Molière et voyez si Guy Patin n'eût pas signé des deux mains la prescription que voici :

Premier médecin. — Premièrement pour remédier à cette phlétore obturante, et à cette cacochymie luxuriante par tout le corps, je suis d'avis qu'il soit phlébotomisé libéralement ; c'est-à-dire que les saignées soient fréquentes et plantureuses. En premier lieu de la basilique, puis de la céphalique et même, si le mal est opiniâtre, de lui ouvrir la veine du front, et que l'ouverture soit large afin que le gros sang puisse sortir : et en même temps de le purger, désopiler et évacuer par purgatifs propres et convenables, c'est-à-dire par cholagogues, mélanogogues *et cœtera* (2).

Et cet autre bout de scène vous paraît-il bien chargé :

La paysanne (*au médecin*). — Mon père, Monsieur, est toujours malade de plus en plus.

---

(1) « Ch. Bouvard, premier médecin de Louis XIII, infligea, dit-on, en une *seule* » *année*, au roi son maître deux cent quinze médecines, deux cent douze lave- » ments et quarante-sept saignées. » — Maurice Raynaud.

(2) *Pourceaugnac*, Acte I, Sc. XI.

Le médecin. — Ce n'est pas ma faute, je lui donne des remèdes que ne guérit-il ? Combien a-t-il été saigné de fois ?
La paysanne. — Quinze, Monsieur, depuis vingt jours.
Le médecin. — Quinze fois saigné ?
La paysanne. — Oui.
Le médecin. — Et il ne guérit point ?
La paysanne. — Non, Monsieur.
Le médecin. — C'est signe que la maladie n'est pas dans le sang. Nous le ferons purger autant de fois pour voir si elle n'est pas dans les humeurs. Et si rien ne nous réussit, nous l'enverrons aux bains (1).

Et, quand on songe aux deux mille purgatifs de Louis XIV en 59 ans, les douze médecines et les vingt lavements qu'a pris Argan en un mois semblent-ils exagérés ?

Donc, pour les médecins au XVII[e] siècle, la thérapeutique se réduisait à saigner, à purger, à clystériser. Thérapeutique simple et n'exigeant aucun effort d'observation ni de raisonnement. Molière l'avait bien vu, et dans la *Cérémonie* il fait dire au récipiendaire :

Quœrit a me Dominus doctor
Quare parvum lac et furfur macrum
Phlebotomia et purgatio humorum
Appellantur *à medisantibus* idolœ medicorum
Atque pontus asinorum
Respondeo quia
Ista ordonnando non requiritur magna scientia.

Il était en effet médisant et non calomniateur. Et lorsque le candidat, interrogé sur les maladies les plus variées, leur assigne à toutes comme traitement unique :

Clysterium donare
Postea saignare,
Ensuita purgare.
Resaignare,
Repurgare.
Reclysterizare.

Il est dans le vrai, dans le vrai absolu.

Molière n'y était pas moins quand il constatait, probablement d'après sa triste expérience personnelle, l'inanité de pareilles médications que les docteurs à perruque prescrivaient avec une conviction si solennelle :

Les médecins savent la plupart de fort belles humanités, savent parler en beau latin, savent nommer en grec toutes les maladies, les définir et les diviser. Mais pour ce qui est de les guérir, c'est ce qu'ils ne savent point du tout.... Entendez-les parler ; les plus habiles gens du monde. Voyez-les faire ; les plus ignorants de tous les hommes » (2).

Et la réflexion nous vient que les gens de cette époque

(1) *Pourceaugnac*, Acte I, Sc. VIII.
(2) *Malade imaginaire*, Acte III, Sc. III.

devaient être exceptionnellement vigoureux pour résister aux remèdes en même temps qu'à la maladie. C'est précisément la pensée du sage Béralde, parlant de Molière qui refuse les remèdes des médecins :

Il soutient que cela n'est permis qu'aux gens vigoureux et robustes, et qui ont des forces de reste pour porter les remèdes avec la maladie ; mais que pour lui il n'a justement de la force que pour porter son mal (1) ».

L'hygiène et la diététique des médecins d'alors complétaient la médication débilitante. Les viandes blanches, les tisanes (*furfur macrum*), le petit lait (*parvum lac*) étaient l'adjuvant obligé des purgatifs et des saignées.

Toinette-médecin engage joyeusement Argan à laisser là toute cette cuisine émolliente pour se mettre au régime de tout le monde :

Toinette (*en médecin*)... Que vous ordonne votre médecin pour votre nourriture ?

Argan. — Il m'ordonne du potage.

Toinette. — Ignorant !

Argan. — De la volaille.

Toinette. — Ignorant !

Argan. — Du veau.

Toinette. — Ignorant !

Argan. — Du bouillon.

Toinette. — Ignorant !

Argan. — Des œufs frais.

Toinette. — Ignorant !

Argan. — Et le soir de petits pruneaux pour lâcher le ventre.

Toinette. — Ignorant !

Argan. — Et surtout de boire mon vin fort trempé.

Toinette. — *Ignorantus, Ignoranta, Ignorantum.* Il faut boire votre vin pur ; et, pour épaissir votre sang qui est trop subtil, il faut manger de bon gros bœuf, de bon gros porc, de bon fromage de Hollande... Votre médecin est une bête (2).

Quelques-uns agrémentaient cette thérapeutique de minuties et de superstitions ridicules, telles que l'importance attribuée aux nombres. L'idée des jours critiques, qui est d'observation pure, — on a vu plus haut Hippocrate établir que telle maladie se juge au quatorzième ou au vingt et unième jour, — cette idée, on l'interprétait dans le sens du pouvoir occulte des nombres. Molière se moque de ce fétichisme numérique dans le passage suivant du *Malade imaginaire* :

Argan. — Monsieur, combien est-ce qu'il faut mettre de grains de sel dans un œuf ?

M. Diafoirus. — Six, huit, dix, par les nombres pairs ; comme pour les médicaments par les nombres impairs (3).

Puis c'étaient des indications tirées d'idées symboliques sur

(1) *Malade imaginaire*, ibid.
(2) *Malade imaginaire*, Acte III, Sc. XIV.
(3) *Malade imaginaire*, Acte II, Sc. XI.

VIN DE CHASSAING

BI-DIGESTIF

Cette préparation, connue et appréciée du monde entier, a toujours, depuis bien des années, donné les excellents résultats qu'on devait en attendre dans le traitement des affections des voies digestives : dans les *Dyspepsies*, *Gastralgies*, *Maux d'estomac*, *Vomissements*, *Perte de l'appétit*, *des forces*, etc.

Sa composition, des plus naturelles, l'a fait adopter par le Corps médical.

Il contient les deux facteurs de la digestion : la *Pepsine* et la *Diastase*, dans de rationnelles proportions.

Sa préparation est des plus délicates. Non seulement il est indispensable de s'assurer de l'énergie des deux agents digestifs qni en font la base et ne les employer qu'après les avoir rigoureusement titrés, mais il faut encore que le choix du vin lui-même soit des plus judicieux. Ce vin doit répondre à toutes les conditions de l'hygiène et, par des traitements préalables, être privé de certains principes (comme le tannin, par exemple) qui détruisent à tout jamais l'action des agents digestifs.

La *Pepsine* et la *Diastase* sont fabriquées par nous-mêmes à notre usine d'Asnières (Seine), dont les portes sont ouvertes aux médecins qui ont désiré et qui désireront s'assurer des soins que nous prenons pour arriver à la perfection.

Nous étonnerons, sans doute, en disant qu'il nous faut près d'une année pour assurer la parfaite préparation d'une seule bouteille de **Vin de Chassaing**.

PHOSPHATINE FALIÈRES

Nous ne croyons pas que jamais aucun aliment, s'adressant principalement à la première enfance, ait obtenu aussi rapidement et aussi légitimement une réputation semblable à celle qui entoure la **Phosphatine Falières**.

Tous les médecins, et particulièrement ceux qui donnent leurs soins à l'enfant, toutes les mères l'ont adoptée.

C'est certainement à la perfection apportée dans sa fabrication, aux choix des farines nutritives, à la présence d'une petite quantité de phosphate de chaux assimilable (cet aliment si indispensable) qu'est dû l'accueil qui lui a été fait.

On en fait des bouillies délicieuses que les enfants apprécient avec une faveur toute marquée, et les mamans savent que ce n'est pas un petit avantage.

Les farines choisies au lieu même de production sont chauffées à une température capable de tuer tous les germes (microbes) nuisibles, et de leur faire subir un commencement de transformation qui assure une digestion des plus faciles par les estomacs les plus jeunes ou les plus débiles.

Faut-il rappeler que les enfants nourris par la **Phosphatine Falières** deviennent rapidement superbes, que l'évolution de leurs dents se fait facilement, que leur charpente osseuse, leurs muscles prennent de la vigueur, et que cet aliment a le grand avantage de prévenir ou d'arrêter les diarrhées si fréquentes et si meurtrières, surtout dans les pays chauds ?

La **Phosphatine Falières** convient aussi aux futures mères, aux nourrices, aux convalescents, à tous les estomacs débilités.

Chaque jour nous arrivent nombreuses des attestations et lettres de félicitations au sujet de cette **Phosphatine**, admise dans les hôpitaux d'enfants, maternités, crèches, sanatoria, etc...

la couleur d'une substance médicamenteuse ou le sens métaphorique de son nom ; le lait devant par exemple éclaircir la noirceur des humeurs, et le sel guérir la démence, puisqu'il est l'emblème de la sagesse.

PREMIER MÉDECIN. — Comme la véritable source de tout le mal est ou une humeur crasse et féculente, ou une vapeur noire et grossière qui obscurcit, infecte et salit les esprits animaux, il est à propos qu'il prenne un bain d'eau pure et nette, avec force petit lait clair pour purifier par l'eau la féculence de l'humeur crasse et éclaircir par le lait clair la noirceur de cette vapeur.

. . . .

SECOND MÉDECIN. . . . . . Tout ce que je voudrais c'est de faire les saignées et les purgations en nombre impair : *Numero Deus impare gaudet ;* de prendre le lait clair avant le bain ; de lui composer un fronteau où il entre du sel, le sel est le symbole de la sagesse ; de faire blanchir les murailles de sa chambre pour dissiper les ténèbres de son esprit, *album est disgregativum visus* (1).

En vérité, quand on réfléchit à cette conception extravagante des maladies et des actions thérapeutiques, à cet humorisme doctrinaire d'autant plus tranchant qu'il ne s'appuyait absolument sur rien, à ces médications à la fois enfantines et violentes, on se demande aujourd'hui en toute sincérité s'il n'eût pas été préférable pour les malades de s'abstenir de tout traitement, de faire de l'expectation pure et simple. Molière se l'était déjà demandé à l'heure où florissaient ces sottises. L'idée est indiquée sous forme bouffonne, incisive et rapide dans l'*Amour médecin* :

LISETTE. — J'ai connu un homme qui prouvait par bonnes raisons qu'il ne faut pas dire : une telle personne est morte d'une fièvre et d'une fluxion sur la poitrine ; mais : elle est morte de quatre médecins et de deux apothicaires.

SGANARELLE. — Chut ! n'offensez pas ces messieurs-là.

LISETTE. — Ma foi, monsieur, notre chat est réchappé depuis peu d'un saut qu'il fit du haut de la maison dans la rue. Il fut trois jours sans manger et sans pouvoir remuer ni pied ni patte. Mais il est bien heureux de ce qu'il n'y a point de chats médecins, car ses affaires étaient faites et ils n'auraient pas manqué de le saigner et de le purger.

Cette idée, à la fin de sa vie, Molière la développera en une belle scène où, sans exagérations, sans violences de polémique, presque sans sarcasmes, d'un air de discussion grave, calme, un peu triste, qui détonne dans la farce où elle est encadrée, Béralde conseille son frère Argan.

ARGAN. — Mais enfin venons au fait. Que faire quand on est malade ?

BÉRALDE. — Rien, mon frère.

ARGAN. — Rien !

BÉRALDE. — Rien. Il ne faut que demeurer en repos. La nature, quand nous la laissons faire, se tire doucement d'elle-même du désordre où elle est tombée. C'est notre inquiétude, c'est notre impatience qui gâtent tout ; et presque tous les hommes meurent de leurs remèdes et non pas de leurs maladies.

ARGAN. — Mais il faut demeurer d'accord, mon frère, qu'on peut aider cette nature par de certaines choses.

---

(1) *Pourceaugnac*, Acte I, Sc. XI.

Béralde. — Mon Dieu ! mon frère, ce sont pures idées dont nous aimons à nous repaître ; et de tout temps il s'est glissé parmi les hommes de belles imaginations que nous aimons à croire parce qu'elles nous flattent et qu'il serait à souhaiter qu'elles fussent véritables. Lorsqu'un médecin vous parle d'aider, de secourir, de soulager la nature, de lui ôter ce qui lui nuit et lui donner ce qui lui manque, de la rétablir et de la remettre dans une pleine facilité de ses fonctions ; lorsqu'il vous parle de rectifier le sang, de tempérer les entrailles et le cerveau, de dégonfler la rate, de raccommoder la poitrine, de réparer le foie, de fortifier le cœur, de rétablir et conserver la chaleur naturelle et d'avoir des secrets pour étendre la vie à de longues années, il vous dit justement le roman de la médecine. Mais quand vous en venez à la vérité et à l'expérience, vous ne trouvez rien de tout cela ; et il en est comme de ces beaux songes qui ne nous laissent au réveil que le déplaisir de les avoir crus.

Étant données la pathologie et la thérapeutique sommairement exposées plus haut, cette belle et forte prose est le langage même de la saine raison.

Molière a-t-il voulu railler la médecine, ou les médecins de son temps ? (a)

Par le Dr Fauconneau-Dufresne.

Molière, à Versailles, devant la Cour, n'hésita pas à livrer à la raillerie la plus cruelle. non pas seulement la médecine, non pas seulement les médecins en général, mais des hommes attachés à la famille royale, connus de tous, parfaitement indiqués par l'imitation burlesque de leurs gestes et de leur langage. Il faut dire qu'une circonstance mémorable avait mis en grand jour la discordance et l'incertitude de la médecine. Le cardinal Mazarin, étant à l'extrémité, quatre médecins choisis parmi les plus fameux de la capitale consultèrent sur sa maladie. Brayer soutint qu'elle venait de la rate, Guénaut du foie, Valot du poumon et Desfougerais du mésentère. Les mules et les chevaux sur lesquels ces illustres praticiens parcouraient la ville, leurs habits de forme et de couleur doctorales, le grec et le latin dont ils lardaient leur discours, excitaient quelque peu l'humeur caustique des Parisiens (1).

Guénaut surtout était justement célèbre ; mais comme il se trouvait à la tête des partisans de l'antimoine, Guy Patin l'avait enveloppé, comme les autres, dans ses spirituelles méchancetés. Boileau lui-même ne l'avait pas épargné. Après l'avoir désigné dans ce vers :

Guénaut, sur son cheval, en passant m'éclabousse,

(a) *Union médicale*, loc. cit.

(1) On en peut juger par un sixain du temps :

Affecter un air pédantesque,
Cracher du grec et du latin,
Longue perruque, habit grotesque,
De la fourrure et du satin,
Tout cela réuni fait presque
Ce qu'on appelle un médecin.

Il l'attaqua avec cruauté dans ces deux autres vers :

> Il compterait plutôt combien, dans un printemps,
> Guénaut et l'antimoine ont fait mourir de gens.

On s'amusait à répéter le mot d'un charretier qui, au milieu d'un embarras de voitures, s'était écrié : *Laissons passer monsieur le docteux, c'est li qui nous a fait la grâce de tuer le cardinal.*

Enfin, un procès scandaleux qui, l'année précédente, en 1664, avait eu lieu entre les médecins de Rouen et de Marseille et les apothicaires de ces deux villes, pour empiètement de droits, avait ému le public et l'avait encore préparé, lorsque Molière s'avisa de mettre en scène les quatre médecins de la cour. Sous les noms de *Tomès*, de *Desfonandrès*, de *Macroton* et de *Bahis*, il désigna Daquin, Desfougerais, Guénaut et Esprit. Il pria, dit-on, Boileau, à qui le grec était familier, de tirer de cette langue des noms qui pussent les caractériser par quelque malicieux côté. Ce savant complice, en effet, donna à Daquin, qui était grand partisan de la saignée, le nom de *Tomès*, de τομὴ, incision ; à Desfougerais, le nom de *Desfonandrès*, assez semblable au sien, et formé des mots φονοσ, meurtre, et ανδροσ, génitif d'ανὴρ, homme ; à Guénaut, qui parlait lentement, le nom de *Macroton*, de μακροσ, long, et τονοσ ton ; enfin à Esprit, qui bredouillait, celui de *Bahis*, de βαυζειν, aboyer.

Il y a un cinquième personnage médecin, *Fillerin*, qui, tout en faisant bon marché de la véracité de son art, parle à ses confrères en termes raisonnables, et cherche à les ramener à la décence et à la concorde : on peut supposer que c'est là une concession faite par Molière à son ami Mauvillain, une sorte d'amende honorable pour le corps auquel appartenait ce dernier.

Si l'on doutait de la facilité avec laquelle on put reconnaître les portraits nous renverrions à ce qu'a écrit Guy Patin, qui, certes, devait connaître les gens de son métier : « Le 22 septembre, on a joué à Versailles, dit ce satirique auteur, une comédie des médecins de la cour ; le roi en a bien ri ; plus tard, tout Paris a voulu la voir représenter, et principalement Esprit et Guénaut, avec des masques faits tout exprès. »

On s'étonnerait, à juste titre, de cette faiblesse de Louis XIV pour Molière, de la garantie que celui-ci trouvait dans la bienveillance du souverain, si l'on se rappelait que *ce futur grand roi* n'avait alors que vingt-trois ans, qu'il était tout frais échappé de tutelle, et que le sujet de la pièce avait été convenu entre l'auteur et lui. N'y avait-il pas, en effet, une inconvenante légèreté à laisser parodier ainsi, et d'une manière aussi cruelle, des hommes qui pouvaient avoir leurs ridicules, mais qui avaient charge dans la famille royale et qui jouissaient dans la ville d'une réputation méritée ? Chacun d'eux avait le titre de premier médecin : Valot pour le roi, Guénaut pour la reine, Esprit pour la reine-mère, et Desfougerais pour Madame. Sans ces

circonstances, pourrait-on s'expliquer comment Molière, non seulement n'eut rien à désavouer, ne fut nullement inquiété, mais encore pourquoi il fut toujours encouragé et récompensé ?

. . . .

Molière, du reste, ne se gêne pas non plus pour faire figurer dans d'autres pièces des personnages puissants ; car l'année suivante (le 4 juin 1666), lorsqu'il donna en public le *Misanthrope*, chacun croyait reconnaître dans le rôle d'Alceste le duc de Montausier (1).

Un an environ après l'*Amour médecin*, Molière donna le *Médecin malgré lui* (le 6 août 1666). Bien qu'il ne se soit proposé de peindre aucun ridicule de caractère et de profession, on ne peut s'empêcher de reconnaître, dans quelques scènes, parsemées de mots naïfs ou piquants et d'axiômes ridicules, l'intention de se moquer encore une fois de la médecine. La Satire, à la vérité, n'est pas directe : Sganarelle n'est pas de la Faculté ; il ne fait qu'imiter les discours et les manières des véritables docteurs, et la consultation n'est qu'une parodie gaie et maligne. De toutes les petites comédies de Molière, qu'on est convenu d'appeler des farces, cette pièce est peut-être celle à qui ce nom convient le mieux ; toutes les bienséances y sont sacrifiées au désir de faire rire ; il paraît même qu'une ancienne parade du comédien ambulant, intitulée le *Médecin volant* et dans laquelle le Sganarelle avait été fait médecin, non à coups de bâton, mais à prix d'argent, avait été l'origine de la pièce du *Médecin malgré lui* (2). Molière, si habile à saisir partout ce qui mérite d'être livré au persiflage, trouve le moyen de se moquer de la manière dont certains médecins semblent dédaigner d'accepter des honoraires, tout en tendant la main pour les recevoir, et de ces petites ruses honnêtes qui ont pour but de se faire payer d'avance. On peut remarquer aussi une fine critique de l'habitude qui existait à cette époque de se faire saigner et purger par précaution : les médecins de la Cour ne manquaient pas de s'y conformer : car on voit dans les *Mémoires de Dangeau*, que le sévère Fagon purgeait Louis XIV chaque

(1) M. le Dr Vercoutre, dans une brochure intitulée : *Révélations sur Molière*, prétend qu'Alceste, le personnage du *Misanthrope*, n'est autre que.. Pascal, et notre confrère rapproche assez artificieusement tels passages des *Pensées* de certaines scènes du *Misanthrope* et tente de prouver que Molière a pris son bien où il le trouvait. On a si souvent accusé Molière de plagiat qu'une fois de plus n'est pas pour nous étonner.

De tels efforts pour arriver à diminuer une gloire aussi incontestée que celle de notre grand comique ne sont peut-être pas dénués d'intérêt, mais combien sont-ils vains ! (A. C.)

Molière avait trouvé le nom de *Fleurant* tout fait : il y avait, à Lyon, rue Saint-Dominique, un apothicaire ainsi nommé. Un de ses descendants, M. Fleurant le jeune, était chirurgien à Lyon, en 1783. (*Journal littéraire de Nancy*, t. 4, nº II, p. 79.) (G. M.)

(2) On peut consulter sur le *Médecin volant* la remarquable étude du Dr E. Hamy parue dans l'*Union médicale* (1866) et dont il a été, croyons-nous, fait un tirage à part. (A. C.)

mois pour *la maladie à venir*, comme le dit plaisamment Sganarelle. Les jours de médecine du monarque étaient devenus des jours solennels et d'étiquette.

. . . .

Molière n'avait pas accordé aux médecins une trêve de longue durée, car quatorze mois après le *Médecin malgré lui*, il revint à la charge contre eux dans *Monsieur de Pourceaugnac*. Il changea, cette fois, son plan d'attaque. Ne cherchant pas dans leurs doctrines tout ce qui peut se trouver de plus absurde, et dans leur langage ce qu'il y a de plus ridicule, il se borne à prêter, aux deux docteurs qu'il introduit auprès du gentilhomme *limosin*, le galimatias dont se servaient les humoristes pour expliquer des choses inexplicables ; il leur fait ajouter à ces chimères dogmatiques des superstitions populaires, comme l'influence des nombres et des idées symboliques. Hippocrate et Galien ne sont pas cités trop à faux par ces pédants, mais ils choisissent les choses les plus bizarres qui puissent s'y rencontrer. Ils discutent encore assez bien et leurs prescriptions ne sont pas absolument déraisonnables.

Mais, par malheur, M. de Pourceaugnac n'a pas la maladie dont ils lui trouvent tous les symptômes. Au point de vue du critique, en effet, il ne convenait pas qu'ils fussent tout à fait des ignorans et des sots, car ce qu'il leur accorde de savoir et de capacité donne du relief à leur bévue, et tend à attester davantage l'insuffisance d'un art qui peut faire voir ce qui n'est pas. Molière, chemin faisant, lance des traits contre ces médecins qui ont la rage de vouloir guérir les gens malgré eux, et il signale leur cupidité. Il ne manque pas non plus de se rire du mot *dixi*, qui, alors et invariablement, terminait les argumentations et les discussions publiques. Enfin, dans les accompagnemens, en faisant danser et chanter des médecins en costumes grotesques, ne voulait-il pas rappeler les charlatans qui se commettent de toute façon devant le monde ?

. . . .

J'arrive à la dernière pièce de Molière, à celle du *Malade imaginaire* ; elle est en même temps sa dernière campagne, non plus seulement contre les médecins, mais cette fois contre la médecine elle-même ; elle forme, en quelque sorte, le dénoûment tragique de la vie théâtrale et dramatique de cet homme célèbre. La santé de Molière, depuis longtemps mauvaise, comme nous l'avons raconté plus haut, était arrivée à un état déplorable. Serait-il vrai, comme l'avance M. Bazin, que, dans cette triste condition, il ne vit rien de plus plaisant à peindre que la folie d'un homme en bonne santé qui se croirait malade et se soumettrait à toutes les prescriptions de la médecine, c'est-à-dire la contre-partie exacte de son propre fait ? N'est-il pas plus vraisemblable qu'après avoir montré dans Orgon du *Tartufe*, le fanatisme et la bigoterie, il ait voulu représenter dans

Argan du *Malade imaginaire*, la superstition de la médecine ? Le premier, tout occupé du salut de son âme, croit attirer sur lui la bénédiction du ciel, en introduisant dans sa famille un misérable qui fait le saint homme ; le second, ne songeant qu'à la santé de son corps, espère se procurer des secours contre la maladie, et se trouver à la source des consultations et des remèdes, en se donnant pour gendre un sot que le bonnet seul a fait docteur. Il y a donc analogie d'une idée à l'autre, parallélisme en quelque sorte, et il ne paraît pas nécessaire, pour expliquer la conception de cette pièce, de faire une suppostion qui n'a pas coutume d'entrer dans l'esprit d'un malade.

Le soin de notre propre conservation est, sans contredit, un sentiment des plus naturels et des plus impérieux.

Bien entendu et bien dirigé, il produit les arts utiles et engendre même des vertus ; mais, dans une âme faible ou perverse, il peut dégénérer en un lâche ou coupable égoïsme. Le plus ridicule de ses résultats est de conduire un homme à la triste manie de se croire malade quand il ne l'est pas, et de se traiter pour des maux dont il est exempt. C'est là le personnage que Molière a choisi pour le héros de sa dernière comédie.

Un procès jugé à Londres, dans le courant de 1817, prouve qu'il n'y a rien d'exagéré dans la conception du *Malade imaginaire*. Il s'agissait d'un riche célibataire qui, pendant vingt-cinq ans, avait fait une immense consommation de drogues ; à tel point que le nombre des pilules, dans le cours d'une seule année, s'élevait à 51,000. Les réclamations du malade ne portaient ni sur la qualité, ni sur la quantité des médicaments, mais sur leur prix. Le compte de l'apothicaire (1) était de 800 livres sterling (19.200 francs). Deux médecins appelés par les juges, ayant interrogé le patient sur son régime, en eurent la réponse suivante : « Tous les jours, à deux heures et demie du matin, je prends deux cuillerées et demie de jalap, avec une certaine quantité d'élixir ; je dors ensuite paisiblement jusqu'à sept heures. Alors on m'apporte une nouvelle dose de jalap et d'élixir. A neuf heures, j'avale quatorze petites et onze grosses pilules, pour me fortifier l'estomac et m'aiguiser l'appétit. A déjeuner, je bois un verre de lait pur. A onze heures, je prends une composition d'acide et d'alcali ; plus tard, le *bolus*. A neuf heures du soir, je finis par avaler une autre composition ano-

---

(1) M. Monval a donné, dans l'une des notes dont il a enrichi l'édition du *Malade imaginaire*, publiée par ses soins, plusieurs indications bibliographiques se rapportant aux comptes d'apothicaire.

Nous les reproduisons d'après lui, engageant ceux de nos lecteurs que la question intéresserait à recourir directement aux sources :

Brièle. *Inventaire des Archives de l'Assistance publique*, t. IV, 301 ; *Le Moliériste*, janvier 1880, I, 393 ; *Intermédiaire*, 10 avril 1875 ; *Science pour tous* (article signé : A. G.) ; sur *La Médecine et l'Apothicairerie au XVIII[e] siècle* ; *Haute-Marne*, 7 février 1856 ; *Progrès Médical*, 10 avril 1886 ; *Un apothicaire verviétois au XVII[e] siècle par Weber*, Verviers, 1894.

dine, et je vais me coucher. » Ce singulier régime. malgré les habitudes de la médecine anglaise, étonna les juges, et le compte de l'apothicaire fut réduit de moitié.

Il est permis de se demander quelle fut l'opinion réelle de Molière sur la médecine elle-même, car les railleries les plus répétées contre les médecins, et particulièrement celle d'un poète comique, ne suffisent pas pour constater l'opinion d'un homme sur cette science. Après les docteurs ridicules de l'*Amour médecin* et de *Pourceaugnac*, la parodie de cette profession dans le *Médecin malgré lui*, et les figures grotesques de MM. Purgon et Diafoirus père et fils dans le *Malade imaginaire*, la question pourrait rester indécise, car tous les traits qui viennent d'être rappelés ont pour but, non l'art de la médecine lui-même, mais le charlatanisme, la pédanterie et l'ignorance de ceux qui l'exercent. Si Don Juan, dans le *Festin de Pierre*, dit que la médecine est une des plus grandes erreurs qui soient parmi les hommes, on peut remarquer qu'il fait profession de ne croire à rien, et l'on peut opposer à cette saillie d'un personnage de convention, ce que Molière a écrit, pour son propre compte, dans la préface de *Tartufe*. La médecine, dit cet auteur, est un art profitable, et chacun la révère comme une des plus excellentes choses que nous ayons ; cependant, ajoute-t-il, il est des temps où elle s'est rendue odieuse, et souvent on en a fait un art d'empoisonner les hommes. Il la compare à la philosophie, présent que le Ciel nous a fait pour porter nos esprits à la connaissance d'un Dieu ; et pourtant qui ignore, ajoute-t-il encore, qu'on l'a souvent détournée de son emploi et qu'on l'a occupée publiquement à soutenir l'impiété ? Molière ne déclare-t-il pas, par ces réflexions, que, dans ses attaques contre la médecine, de même que dans celles contre la philosophie, il n'a voulu atteindre que les applications ridicules, dangereuses ou coupables ?

On va voir cependant qu'à la fin de sa vie il avait fini par concevoir une véritable rancune contre la médecine elle-même. Il pouvait entrer dans le rôle de Béralde du *Malade imaginaire*, de dire, en opposant son incrédulité à la crédulité de son frère, que, « à regarder les choses en philosophe, il ne voyait point de plus plaisante momerie, et rien de plus ridicule qu'un homme qui veut se mêler d'en guérir un autre ». Mais Molière se met personnellement en scène, et, à l'instar de Montaigne, qui avait écrit : « Ce n'est point aux médecins que j'en veux, c'est à leur art », en parlant de lui-même, il fait dire encore à Béralde : « Ce ne sont point les médecins qu'il joue, c'est le ridicule de la médecine. » Plus loin, il fait déclarer par le même personnage « qu'il ne demandera point de secours aux médecins, que cela n'est permis qu'aux gens vigoureux et robustes, et qui ont assez de forces pour porter les remèdes avec les maladies, mais que, pour lui, il n'a justement de la force que pour porter

son mal ». On ne peut véritablement se défendre d'un sentiment de tristesse, en songeant que Molière, qui se faisait répondre par Orgon : « *Crève, crève, cela t'apprendra une autre fois à te jouer de la Faculté* ! » expirait, privé du secours des médecins, deux heures après avoir répété cette plaisanterie sur le théâtre.

Il serait fastidieux sans doute de rappeler ici les railleries si connues qui se trouvent dans cette pièce ; je me bornerai à faire remarquer que souvent, comme dans les autres compositions de Molière, elles se rapportent à une critique de quelques habitudes blâmables ou ridicules. C'est ainsi, pour en rappeler un exemple, que, dans la cérémonie burlesque de la réception, il se moque en latin macaronique, de l'usage encore peut-être trop fréquent, mais que la Révolution de février 1848 (1) fera vite disparaître, de se ranger à l'avis du plus âgé des consultants :

Essere in omnibus
consultationibus
ancieni aviso
aut bono
aut mauvaiso.

Déjà à propos des auteurs, il avait fait dire à M. Tomès dans l'*Amour médecin* : « Ce n'est pas que son avis n'ait tué le malade, et que celui de Théophraste ne fût beaucoup meilleur assurément, mais enfin il a tort dans les circonstances et il ne devait pas être d'un autre avis que son ancien ».....

Ne résulte-t-il pas de ce que vous venez d'entendre que Molière, en composant l'*Amour médecin*, n'a eu d'autre but que celui de peindre d'une manière malicieuse les ridicules qui, dans les médecins de la cour l'avaient frappé, ainsi que la ville tout entière ; — que, dans la farce du *Médecin malgré lui*, il n'a voulu qu'amuser le public, tout en saisissant l'occasion de lancer quelques traits contre certaines habitudes médicales ; que dans *Monsieur de Pourceaugnac*, il n'a pas eu non plus d'autre intention ; — enfin, que dans le *Malade imaginaire*, s'il est vrai que l'état désespéré de sa santé l'avait animé contre l'art dont il avait négligé les préceptes, il est certain du moins que son idée principale a été de montrer comment la superstition de la médecine, comme toute autre superstition, peut entrer dans le cerveau de certaines gens... (2).

---

(1) L'article a été écrit dans le courant de cette même année 1848.

(2) Obéissant à la même inspiration que le Dr Fauconneau-Dufresne, le Dr Carcassonne a passé en revue les différentes comédies où Molière a parlé de la médecine et des médecins. Il a tenté de montrer quel était le but véritable de ses attaques et « si cette antipathie profonde, si cette négation obstinée de la science peut avoir un fondement sérieux ». Il a aussi recherché quel était l'état d'esprit

Le médecin de Molière [a],

Par le Dr Achille Chéreau.

Dans un *Placet* présenté à Louis XIV, le 5 février 1660, et qui a été imprimé en tête du *Tartuffe*, Molière s'exprime ainsi :

« Sire,

« Un fort honnête médecin, dont j'ai l'honneur d'être le malade, « me promet et veut s'obliger par devant notaires de me faire vivre en-« core trente années, si je puis lui obtenir une grâce de Votre Majesté. « Je lui ai dit, sur sa promesse, que je ne lui demandois pas tant, et « que je serois satisfait de lui pourvu qu'il s'obligeât de ne point me « tuer. Cette grâce, Sire, est un canonicat de votre chapelle royale « de Vincennes, vacant par la mort de...

« Oserais-je demander encore cette grâce à Votre Majesté le pro-« pre jour de la grande résurrection de *Tartuffe*, ressuscité par vos « bontés ? Je suis, par cette première faveur, réconcilié avec les dé-« vots ; et je le serois par cette seconde avec les médecins. C'est pour « moi sans doute trop de grâce à la fois ; mais peut-être n'en est-ce « pas trop pour Votre Majesté ; et j'attends avec un peu d'espérance « respectueuse la réponse de mon placet. »

Un client, bien en cour, et intercédant auprès du monarque en faveur de son médecin, lorsque, surtout, ce client se nomme Molière : voilà qui doit piquer vivement la curiosité, et l'on est convié à faire plus ample connaissance avec un disciple d'Esculape qui avait pénétré si profondément dans les bonnes grâces du grand comique.

Remarquons que, si le susdit placet n'eût été favorablement accueilli, Molière ne l'aurait sans doute pas publié, et on peut croire que son protégé obtint le bénéfice (1)...

***

Jean-Armand Mauvillain, — qui a ajouté dans l'âge mûr et des succès, la particule De, — naquit à Paris vers l'année 1618, soit trois, quatre ou cinq ans avant Molière, qui vit le jour le 15 jan-

---

de ce grand homme et sous quelles influences physiques et morales il se trouvait, quand il a pris, dans cette question, une attitude si résolument hostile. » (V. *Molière et la médecine*, par le Dr Carcassonne, médecin en chef des hospices de Nîmes, Nîmes, chez Catélan, libraire, 1877.)

Nous signalons simplement cette brochure, qui ne contient rien qui ne fasse double emploi avec ce qu'ont écrit Maurice Raynaud, Folet, Fauconneau-Dufresne, Léon-Petit, etc., etc.

Même réflexion pour la brochure intitulée : *Molière poète et comédien* ; Etude au point de vue médical, par le Docteur A.-M. Brown, traduit de l'anglais par George Lennox, Bruxelles, 1877. Ce n'est qu'un délayage de faits déjà connus. (A. C.)

(a) Le travail du Dr Chéreau a paru en tirage à part, en 1880 ; il est devenu introuvable. C'est l'exemplaire même de la Faculté de médecine, dont nous devons la communication à notre savant ami, le Dr Hahn, bibliothécaire en chef, qui nous a servi pour cette reproduction.

Nous n'avons supprimé que quelques courts passages sans importance. (A. C.)

(1) Il serait certainement curieux de vérifier, à l'aide des archives de la Sainte-Chapelle de Vincennes, dont le fonds est conservé au palais Soubise, si Louis XIV accorda le bénéfice que demandait Molière. Le placet date du 5 février 1660.

vier 1622. Une bonne fée présida à son entrée dans le monde, ayant été tenu sur les fonts baptismaux par Armand Du Plessis, cardinal de Richelieu, qui lui donna son nom. Il était fils de Jean Mauvillain, habile chirurgien de Paris, à l'occasion duquel De Vaux, dans la traduction qu'il a faite de son propre *Index funereus chirurgorum Parisiensium* (1), a écrit ces lignes :

« Jean Mauvillain, né à Paris, mourut le 10e janvier de l'année 1662. Il laissa un fils docteur en médecine de la Faculté de Paris, homme d'un esprit inquiet et malin; car, bien que fils d'un chirurgien, ayant fait au corps des chirurgiens, pendant son décanat, tout le mal qu'il pouvait lui faire, il ne rendit pas un meilleur office à la Compagnie, en fournissant à Molière les accompagnements ou intermèdes de sa comédie du *Malade imaginaire*, qui a si fort ridiculisé dans le monde la médecine et les médecins, qu'ils ont depuis ce temps-là perdu de la créance que l'on avait à leur manœuvre, dont on a mieux connu le jeu, et les tours d'adresse en quoi elle consiste pour surprendre les gens crédules; en sorte que s'ils sont encore mandés quand la maladie menace d'un grand péril, c'est plutôt pour la forme que par confiance, l'évènement des maladies ne répondant pas le plus souvent aux promesses dont les malades et les assistants sont flattés par leurs beaux discours. »

C'était une trop belle occasion, pour De Vaux, de plaisanter les médecins pour qu'il la laissât échapper. Laissons-le à sa douce volupté. Mais rappelons ce qu'il n'a pas dit, que Jean Mauvillain avait été chirurgien ordinaire de Gaston, duc d'Orléans, frère unique de Louis XIII. Il est noté avec cette qualification dans un *état de la maison* de ce prince, en date de l'année 1641 (2). Il s'en glorifie encore dans l'église de Saint-Méry, où il est parrain le 26 septembre 1651 (3).

On possède une quittance par laquelle, le 6 janvier 1636, « noble homme, Jean Mauvillain, chirurgien de Monseigneur, frère unique du roy », donne décharge d'une somme de 250 livres, représentant ses gages d'une année au service du prince (4).

L'année suivante (20 avril 1637), « Jean Mauvillain, chirurgien du roy (lisez : du duc d'Orléans), bourgeois de Paris, demeurant rue de la Calandre », se déclare, devant le prévôt de Paris, propriétaire d'une maison sise rue du Temple, ladite maison rede-

(1) *Bibliothèque de la Fac. de méd. de Paris*. Ms.

(2) Maison du duc d'Orléans (1641). *Arch. nat.*

Premier médecin à 2.000 l.......	Abel Brunier.
Médecins par quartier, à 1.000 l.	Antoine Fieffé, Abel Brunier, Pierre Guénault, Pierre de Daluteau.
Médecins consultants, à 400 l....	Guillaume Granger, Rodolphe Ranchin, Quirin le Vignon.
Médecin spagiriste à 400 l.......	Jérôme de Sémigny.
Apothicaires à 500 l.............	Gabriel Sevart, Claude Sevart.
Premier chirurgien à 1.800 l....	François Turpin.
Chirurgien ordinaire à 800 l.....	Guillaume Carillon.
Chirurgiens par quartier à 300 l.	Jacques Maurel, *De Mauvillain*, Claude Personne, Du Bourdelle, Aubert Orry, Jean Soubeiran, Guillaume Dartois.

(3) Documents particuliers.

(4) *Biblioth. nat.* Cabin. des titres ; vol. 1902. Pièce orig. sur parchemin.

vable, envers le couvent de Saint-Martin-des-Champs, d'une rente de douze sols parisis de cens et fonds de terre (1).

Jean Mauvillain était, de plus, bibliothécaire du cardinal de Richelieu (2).

Jean-Armand de Mauvillain, le médecin de Molière, fit de telles études qu'il fut reçu maître ès-arts dans l'Université de Paris, le 5 novembre 1640 (3), et qu'après avoir passé quelque temps à Montpellier, il revint à Paris se faire inscrire sur les registres de la Faculté de médecine. Elle était très sevère, cette école, lorsqu'il s'agissait des intervalles scolaires que le candidat avait à parcourir avant de parvenir à la licence. Relativement au baccalauréat, par exemple, il fallait que l'aspirant eût tenu les bancs de la Faculté au moins pendant quatre ans avant d'obtenir le grade de bachelier. Ce fut le mercredi, 2 mars 1644, que Mauvillain dut présenter ses lettres de maître ès-arts pour être admis à l'examen ; mais il lui manquait sept mois ; il fut prorogé, ne put profiter d'un *jubilé* que la Faculté accordait quelquefois, et n'atteignit le but tant désiré que le 24 mars 1646 (4), malgré une lettre pressante que l'abbé Des Roches écrivit à cette occasion aux docteurs de Paris.

Michel le Masle, abbé des Roches, chanoine de Notre-Dame, protonotaire du Saint-Siège, était, disons-le de suite, intendant et secrétaire du cardinal de Richelieu, et attaché par les liens d'une étroite amitié avec le chirurgien Jean Meauvillain, qui était, comme nous l'avons déjà dit, chirurgien et bibliothécaire (?) du cardinal-ministre. Il avait de sérieuses raisons pour croire que la Faculté ne lui refuserait rien qui pût lui être agréable : c'est lui, en effet, qui, pour une donation entre vifs, en date du 21 mars 1643, avait légué à l'Ecole une somme de 30.000 livres destinée à bâtir de nouvelles écoles, les premières tombant en ruines. Eh bien ! malgré les sentiments de reconnaissance qui les attachaient à leur bienfaiteur, les médecins de Paris refusèrent de transgresser, à son profit, des statuts qui étaient leur charte, et qu'ils avaient juré de respecter.

On ne peut s'empêcher de faire remarquer, ici, que le drapier du cardinal de Richelieu était un Guy *Poquelin*, lequel, en l'année 1641, fournissait à son Eminence « dix aulnes et demye et demy-quart de drap de Monsieur, escarlate d'Hollande très fin » (5), et que le même *Poquelin* était inscrit sur le testament de l'abbé Le Masle des Roches (18 janvier 1658), pour « vingt-quatre assiettes des plus neuves et petites, un bassin rond, et une aiguière couverte, le tout en argent » (6).

(1) *Bibliothèque de la Fac. de méd. de Paris.* Ms.

(2) Hazon, *Eloges*, p. 45. Nous tenons à dire, cependant que, selon Andry (Dict. de méd. de l'Encyclop. méthod.), le chirurgien du duc d'Orléans et le bibliothécaire de Richelieu seraient deux personnages distincts, et qu'ils seraient frères.

(3) *Biblioth. nat.* Latin, 9158 fol. 159, R°.

(4) *Regist. — Comment.*, XII, 214 v°, 215 v°, 227 v°, 228 v°.

(5) L. Brièle, *Docum. inéd. sur le card. de Richelieu* ; 1872, in-8°, de 27 pages.

(6) *Archives de l'Assistance publique.*

Quoique ce Guy Poquelin ne soit mentionné dans aucun des actes publiés par M. Soulié (1), on est frappé de trouver, parmi les fournisseurs ordinaires du cardinal, un marchand drapier portant le même nom que Molière, dont le père et le grand-père avaient été tapissiers du roi ; et, bien plus, ce même drapier honoré d'une place dans le testament du protecteur du docteur Mauvillain. Serait-ce donc par l'intermédiaire de ce Guy Poquelin, que le médecin aurait été mis en relation avec le comédien ?

Jean-Armand de Mauvillain parvint à la licence le 30 juin 1648, mais il y parvint sans honneur, ayant été placé le dernier parmi six concurrents, et il dut céder le pas à J.-B Moreau, Etienne Bachot, Jean de Montigni, Bertin Dieuxyvoye, et Jacques Gamarre (2).

Ce fut encore, pour la Faculté, l'occasion d'exprimer d'une manière formelle la résolution qu'elle avait prise, de ne se laisser influencer, dans les grades qu'elle avait à octroyer, ni par l'intrigue, ni par la protection ; et ce fut en vain que l'abbé des Roches écrivit cette lettre au doyen Jacques Perreau :

« Monsieur,

« Le témoignage très avantageux que plusieurs de vostre Compa-« gnie m'ont rendu du mérite de M. de Mauvillain, l'un de vos ba-« cheliers, et l'affection particulière que j'ay conservée depuis long-« temps pour son père, qui a servi monseigneur le cardinal de « Richelieu, de qui je tiens après Dieu tout ce que je possède dans le « monde, m'ayant porté à lui accorder l'effect de la prière qu'il m'a « faite de m'employer envers vostre Compagnie, pour tascher de luy « faire obtenir le second lieu de la licence, qu'il demande. J'ay creu « que vous ne trouveriez pas mauvais que je m'adressasse à vous par « ce mot de lettre, mon indisposition ne me permettant pas de le faire « autrement, pour vous prier, comme je faicts très humblement, « de tesmoigner à Messieurs de vostre Faculté que je prendray très « grande part à la grâce qu'ils feront en cette occasion audit sieur « de Mauvillain, qui peult, d'ailleurs, à ce qu'on m'a tesmoigné, as-« surer par son mérite, au lieu qu'il espère de leur courtoisie. Je « croy, Monsieur, que vous aurez tant de bonté que de m'accorder « cette faveur, et que vous l'augmenterez mesme d'une seconde, en « l'honorant de vostre protection et du crédit que vous avez dans « vostre Compagnie. Ce qui m'obligera de rechercher les occasions « de vous témoigner que je suis vraiment,

« Monsieur, vostre très humble et très affectionné serviteur,

« Le s^r des Roches » (3).

*
* *

De Mauvillain fut reçu docteur le 19 mai 1649 (4), non sans

(1) *Recherches sur Molière* ; 1863, in-8°.

(2) *Regist. — Comment.* XIII, fol. CCCLIX, R°.

(3) *Regist. — Comment.* XIII, fol. CCCLXV, V°. Cette lettre, qui n'est là qu'en copie, n'est pas datée.

(4) *Regist. — Comment.* XIII, fol. CCCLXXXV, R°. — Voir les *Médecins au temps de Molière*, de Maurice Raynaud, pages 426-430. (A. C.)

un incident qui jeta le trouble au milieu de la docte-Compagnie de la rue de la Bûcherie. Mais, pour en bien faire saisir la portée, il faut rappeler, en peu de mots, les cérémonies qui accompagnaient la prise du bonnet doctoral. Revêtu du capuchon, et accompagné de deux bacheliers et des appariteurs de la Faculté, l'aspirant est allé, quelques jours avant l'acte, rendre visite à chaque docteur, pour l'inviter à assister à sa maîtrise. Le jour du doctorat, et avant le commencement de l'acte, ayant à sa droite son président, suivi des docteurs et des bacheliers qui doivent prendre part à la dispute, précédé, enfin, de tous les appariteurs de l'Université portant leurs masses, il pénètre dans les Ecoles inférieures, et gravit, avec son président, les deux ou trois marches qui conduisent à la chaire du maître. Les appariteurs se tiennent en bas, sur les côtés. Le premier de ces officiers interpelle alors le doctorandaire en ces termes :

Avant de commencer, vous avez trois serments à prêter ;

1° *D'observer les droits, les statuts, les décrets, les lois et les louables coutumes de cet Ordre ;*

2° *D'assister, le lendemain de la Fête de Saint-Luc, à la messe qui est dite pour les docteurs décédés ;*

3° *De combattre de toutes vos forces ceux qui pratiquent illicitement la médecine, et qui mettent en danger la santé et la vie des citoyens.*

Vous le jurez ?

Un *juro* très accentué doit sortir de la bouche du nouveau membre de la Compagnie. Après ce serment, le président rappelle les devoirs qu'impose la profession. Il prend ensuite le bonnet, fait avec lui, en l'air, le signe de la croix en prononçant ces mots : *In nomine Patris et Filii et Spiritus Sancti* ; il donne, en signe de manumission, sur la joue du récipiendaire, une petite tape avec la paume de la main, et l'embrasse. Un nouveau collègue est ainsi intronisé. Ce dernier, qui pose alors à un des plus jeunes docteurs une question à résoudre, question suivie d'une autre congénère adressée par un autre docteur, a encore un devoir à remplir : il doit adresser, dans un langage choisi, des actions de grâces à Dieu, à son président d'acte, au doyen, aux docteurs, en un mot à tout le Collège. Le décret du 11 novembre 1632 est formel : « *Le nouveau docteur ne doit, dans son discours, offenser personne, à peine de nullité de l'inauguration, de la privation du bonnet, et de l'impossibilité d'être jamais admis au doctorat.* »

Mauvillain transgressa effrontément cet ordre formel : il avait toujours sur le cœur son dernier rang à la licence, et il profita de l'occasion qui lui était offerte pour attaquer vivement la Faculté, son *alma mater*, pour réserver tous ses remerciements à l'abbé Des Roches, qu'il conjure « d'accorder un généreux pardon aux docteurs qui avaient payé ses bienfaits par la plus noire ingratitude ». On devine l'étonnement, la stupeur de l'assem-

blée devant un pareil langage ; par trois fois le doyen ordonne à Mauvillain de retirer ses opprobres ; trois fois, le bouillant filleul du cardinal de Richelieu revient à la charge. L'acte put néanmoins se terminer ; mais, sur l'ordre de la Faculté, le nouveau docteur fut forcé de descendre de sa chaire, et il eut la honte de rentrer chez lui, seul, isolé, privé des deux appariteurs, qui, selon l'usage, devaient le précéder, et des docteurs qui devaient lui servir d'escorte à travers les rues de Paris.

Ce n'est pas tout :

Trois jours après (22 mars 1649), sur une convocation particulière adressée à tous les docteurs, la Faculté se réunissait dans ses comices, et décidait :

Que Mauvillain viendra demander pardon à la Faculté, solennellement assemblée dans les Ecoles supérieures ;

Qu'il remplira le même devoir à l'égard de chaque docteur, à son domicile particulier : ils étaient 119 à cette époque ;

Qu'au premier acte quodlibétaire, c'est-à-dire à la Saint-Martin prochaine, le jour même où le grand bedeau proclame à haute voix les noms de tous les docteurs de Paris, le coupable se rendra dans les Ecoles supérieures, et implorera le même pardon en présence du doyen ;

Qu'à ces seules conditions, il devra de n'être pas exclu pour toujours de la Faculté.

Durant cette fameuse séance, Mauvillain attendait dans la chapelle le sort qui lui était réservé. On le fait entrer, on lui lit l'ordre de la Faculté, et il fallut bien obéir (1).

Neuf ans ne s'étaient pas écoulés qu'une scèn- analogue se renouvela, mais qui atteignit, cette fois, la hauteur d'un scandale que oncques on n'avait vu rue de la Bûcherie.

C'était sous le décanat de François Blondel (2), le plus processif, le plus entêté, le plus irritable, le plus « mauvais coucheur », si j'osais employer cette expression, de la Faculté, et, en plus, borgne, et l'un des détracteurs les plus ardents de l'antimoine. Il existait entre lui et Mauvillain, que les antimonialistes comptaient parmi eux, une haine profonde, implacable. Mauvillain n'avait pas vu sans colère l'élévation de son ennemi au décanat, la plaie était encore saignante dans son cœur. Nous ne raconterons pas l'orage qui gronda à la Faculté pendant plus de deux heures, dans la matinée du jeudi 12 décembre 1658, et qui éclata encore à une quodlibétaire ; les détails occupent plusieurs pages des Commentaires. Disons seulement que l'on ne fut pas loin d'en venir aux mains, qu'on se colleta, ou peu s'en faut, que Mauvillain eut l'adresse, sournoisement, par derrière, de découronner le crâne du doyen de son bonnet carré, que ce bonnet fut jeté à terre, foulé aux pieds ; que deux collègues, Michel Dényau et Germain Hureau prirent fait et cause pour Mauvil-

(1) *Regist. — Comment.* XIII, fol. CCCLXXX, V°.
(2) V. Raynaud, loc. cit., p. 430-432. (A. C.)

lain ; qu'un décret solennel les chassa tous trois, le premier pour quatre ans, les deux autres pour deux ans ; qu'un procès qui dura trois mois s'ensuivit au Parlement, et que le tout se termina par le repentir des coupables, qui vinrent (11 février 1659) implorer le pardon de tous les docteurs. Les commissaires Ferrand et Sanensen étaient là, envoyés par le Parlement, pour enregistrer leur déclaration.

***

Nous avons raconté ces incidents pour montrer le caractère irascible, impétueux du médecin de Molière. Malgré tout, Mauvillain parvint aux honneurs du décanat. Son élévation (6 novembre 1660) fut même des plus remarquables, ayant été choisi, ce qui s'était rarement vu, parmi les docteurs du petit banc, ou des jeunes. Son orgueil et sa haine contre Blondel débordent dans le discours que, selon l'usage, il dut prononcer en prenant les rênes de sa magistrature. Ce petit morceau mérite d'être rappelé :

« M[re] Mauvillain, dit-il, en parlant de sa propre personne, a été proclamé doyen à la grande joie de tous les assistants, d'autant qu'il est le seul qui ait été pris, jusqu'ici, parmi les jeunes docteurs, mais bientôt la stupeur saisit M[re] François Blondel, le perturbateur de l'allégresse publique, l'homme le plus processif de tous les mortels, le haineux perpétuel de tous les gens probes et intègres, l'opposant à toutes les décisions de l'Ecole, l'entêté, l'indomptable, qui ne sut jamais rendre justice à aucun des médecins éminents par leur science, et qui ont bien mérité du Roy et de la Race royale. Comme frappé d'un grand coup, sa voix s'arrêta dans sa gorge, et, chose étonnante, il resta muet, fixant des yeux comme égarés sur l'homme qui venait d'être appelé à une aussi grande dignité, celui-là même que, dans ses Commentaires, il avait mordu de sa dent canine et livide. Mais, quoi qu'il fît, M[re] Mauvillain était élu par ses confrères, et il put recevoir des mains de M[e] François Le Vignon, son prédécesseur, le registre, les statuts, le sceau d'argent de la Faculté, et l'épitoge rouge... »

Ces violences de langage sont consignées dans le registre de l'Ecole comme pour les faire passer à la postérité, qui les juge avec sévérité.

Maître, dès lors, d'une haute position dans l'Ecole, Mauvillain poursuivit avec une âpreté sans exemple son mortel ennemi (1) ; il l'accusa d'avoir touché indûment, et étant doyen 752 liv. ; il le traîna au Parlement ; il le fit condamner, et provoqua la saisie judiciaire de ses meubles (23 octobre 1668) (2). En qualité de doyen, il avait fait frapper un jeton ; ce fut encore là pour lui une occasion de vengeance.

(1) Blondel parvint, cependant, à se tirer d'affaire. Sous le décanat de Jean Garbe, il fut complètement réhabilité par la Faculté, « propter pacem inter Collegas « (26 janvier 1669).

(2) V. M. Raynaud, loc. cit., p. 434-437. (A. C.)

On y voit, sur le revers, un personnage renversé à terre, et Ulysse approchant de son œil gauche une torche : *Vero LVMINE CŒCAT*. Le personnage renversé c'est Blondel ; Ulysse, c'est Mauvillain, l'heureux vainqueur....

*
* *

Jean-Armand de Mauvillain mourut à Paris, rue Beaubourg, le lundi 16 juillet 1685. Il devait être âgé de 65 à 67 ans. Son corps fut d'abord porté dans l'église de Saint-Méry, sa paroisse, puis inhumé le même jour dans l'église des Chanoines réguliers de Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, dans le tombeau de ses ancêtres (1). La Faculté voulut honorer dignement celui qui, après tout, avait, pendant son décanat, défendu avec énergie les droits et les privilèges de l'Ecole.

Un grand nombre de docteurs, revêtus de leurs insignes, assistèrent à ses funérailles, et le cénotaphe, dressé dans la chapelle des Frères de la Sainte-Croix, était orné de six banderoles portant des écussons sur lesquels étaient peintes les *armes de l'Ecole* (2).

Le médecin de Molière avait épousé Geneviève Cornuty, fille de Georges Cornuty, docteur en médecine de la Faculté de Paris, et de Jeanne Thurin, dont le père était marchand parfumeur (3). Il en eut, au moins, dix enfants, baptisés dans l'église de Saint-Méry......

Le premier seul de ces enfants, Armand-Jean de Mauvillain, offre pour nous quelque intérêt. Il embrassa la carrière de son père, fut reçu docteur le 30 septembre 1676, et alla mourir prématurément en Belgique, où il s'était rendu en qualité de médecin, à la suite des armées, le 11 août 1677....

Dans son livre, d'ailleurs si remarquable (4), M. Maurice Raynaud s'est donc étrangement trompé en assurant qu'il n'y avait eu qu'un Mauvillain, à la Faculté de médecine de Paris. Il y eut le père et le fils, ayant les mêmes prénoms. Le père est Jean-Armand, et le fils un Armand-Jean.

Nous ajouterons que le médecin de Molière s'est particulièrement attaché à l'étude de la botanique, et qu'il contribua avec Fagon,

---

(1) Paroisse Saint-Méry, Jean-Armand de Mauvillain, conseiller du roy, docteur régent en la Faculté de médecine, décédé rue Beaubourg, le 16me juillet 1685, a été porté et inhumé le lendemain dans l'église des Chanoines réguliers de Sainte-Croix de la Bretonnerie, où ont assisté Guillaume de Mauvillain, avocat au Parlement, et Nicolas de Mauvillain, ses enfants.

Mauvillain ; Mauvillain.

Je remarque que, dans son registre, La Grange, un des comédiens de la troupe de Molière, a marqué la mort de Mauvillain, « mon médecin », écrit-il en marge, dans un cercle, au 25 juillet 1685. La Grange se trompe donc d'au moins huit jours.

(2) Voici en quels termes le doyen, Claude Puylon, fait part à la postérité de la mort de Mauvillain :

« Die martis 17, julii anni 1685, naturam ipsam explevit, satietate vivendi, M. Joannes Armandus de Mauvillain, cujus vultus per sex frere menses effigies erat spirantis mortui. Suscepto, per annos 1666 et 1667, decani munere, summo cum honore et ardente pro rebus Ordinis nostri studio, defunctus est, Ejus exequise vestiti, ex recepto more, doctores comitati sunt ad sedem Deo sacrum sub invocatione Sancti Mederici. Indé deductum ejus cadaver ad Cenobium Fratrum, à Stâ Cruce appellatum. Sex faces Facultatis stemmatis ornatœ circa ipsius cadaver delatœ sunt, pro hujusque observatâ consuetudine, ex honore concessus qui decani munus gesserunt. » (Regist. Comment. XVI, p. 375.)

(3) *Regist. de la paroisse de Saint-Jean-en-Grève*. Georges Cornuty mourut le 13 mars 1645, et fut aussi inhumé au monastère de Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie.

(4) *Les Médecins au temps de Molière*. 1862.

qu'il suppléa plus d'une fois dans sa chaire du Jardin Royal, à la rédaction de l'ouvrage intitulé : *Horti Regii parisiensis Pars prior, cum Præfatione Joannis Vallot* (Paris, 1663, in-fol.). On a même de lui une sorte de catalogue de plantes rangées par ordre alphabétique, resté manuscrit (1). Il est, enfin, auteur de plusieurs thèses défendues à la Faculté de médecine de Paris ; nous signalerons celle qu'il soutint, n'étant encore que bachelier en 1648 : « Les eaux de Forges sont-elles utiles dans les convalescences difficiles ? » Elle a été traduite en français par le chirurgien Filsac, et imprimée à la suite des *Lettres de Monsieur Guérin... et de Monsieur Le Givre..... touchant les minéraux qui se trouvent dans les eaux de Sainte-Reine et de Forges*, 1702.

***

Tel est l'homme, tel est le médecin que Molière rencontra sur son chemin, qu'il aima, et qui vécut dans l'intimité du poète (2). Mauvillain appartenait à cette classe de médecins qu'on rencontre encore aujourd'hui : plus gens d'esprit que de science, plus hommes du monde que docteurs, portés par goût vers les arts, hantant les artistes et les théâtres, n'ayant rien d'austère ni de sévère, aux manières élégantes, à la toilette toujours soignée, « tirés à quatre épingles », peignés et parfumés avec complaisance ; d'ailleurs beaux parleurs, d'une élocution abondante. « Les paroles de Mauvillain semblent plutôt s'adresser au cœur qu'aux oreilles de ceux qui l'écoutent ; il est si bien élevé, si charmant, que non seulement les grâces semblent habiter en lui ; on devrait encore dire qu'il a été formé par leurs mains (3).

Mauvillain devait être le médecin qu'il fallait à Molière. Tout le monde sait qu'étant un jour au dîner du roi : — *Vous avez un médecin*, dit le roi à Molière, *que vous fait-il ? — Sire*, répondit Molière, *nous causons ensemble, il m'ordonne des remèdes, je ne les fais point et je guéris.....*

***

Il serait bien téméraire de vouloir assigner une date quelque peu précise au commencement de la liaison entre Molière et Mauvillain. Fût-ce avant l'année 1646, époque où la troupe de Molière quitta Paris, où elle n'avait pas réussi, pour aller tenter la fortune en province, où elle resta douze à treize ans ? Fût-ce après l'année 1658, époque de son retour dans la capitale ? Peut-être Poquelin et Mauvillain, attirés par le même goût pour le théâtre, se rencontrèrent-ils, dans leur jeunesse, à l'hôtel de Bourgogne. Peut-être ce Guy Poquelin, que nous avons vu fournisseur de drap du cardinal de Richelieu, alors

(1) *Biblioth. de la Fac. de méd. de Paris.*

(2) Je sais bien que l'on a donné aussi à Molière un *Liénard*, lequel, aussi docteur régent de la Faculté de médecine de Paris, aurait rempli auprès de Poquelin le même rôle que Mauvillain. Mais, dans cette étude, on s'attache aux faits précis, certains, et Liénard ne m'est apparu dans mes recherches que sous une forme indécise, mal déterminée. D'ailleurs, il y eut deux Liénard, père et fils, docteurs régents : Claude Liénard, né à Dormans (Marne), en 1587, docteur le 29 janvier 1619, mort le 5 février 1665 ; Nicolas Liénard, qui naquit à Paris en 1633, fut doyen en 1680-1681, et mourut le 1er février 1697.

(3) Voir le portrait que Robert Patin a fait de Mauvillain dans son Paranymphe (1663, in-8°, p. 43), à l'occasion de la licence de 1648, de cette licence, où le futur médecin de Molière eut le malheur d'avoir le dernier rang.

que le père de Mauvillain en était le bibliothécaire, a été le trait d'union entre le médecin et le comédien... Quoi qu'il en soit. Mauvillain fit auprès de Molière, ce qu'avait fait auprès de Racine, pour sa comédie des *Plaideurs*, M. de Brilhac, conseiller au Parlement, en l'instruisant de toutes les expressions du palais et de la chicane. Il est impossible que le grand comique ait puisé dans sa seule observation les tableaux si vrais, si saisissants qu'il a faits des médecins et de la médecine. des apothicaires et de l'apothicairerie. Client et ami d'un médecin que la Faculté comptait parmi les novateurs, c'est-à-dire parmi ceux qui réagissaient contre l'ancienne médecine, qui se déclaraient les partisans des idées nouvelles, qui soutenaient que Galien et Hippocrate n'avaient pas tout dit, et adoptaient la théorie circulatoire du sang, la découverte de Pecquet, l'utilité du quinquina, de l'émétique, Molière fut certainement initié par Mauvillain aux scènes souvent passionnées, parfois tumultueuses que ces questions provoquaient rue de la Bûcherie. L'antimoine, particulièrement, eut le privilège de susciter une guerre acharnée, implacable, qui dura plusieurs années, qui fit noircir un monceau de papier, engendra de nombreux procès, et provoqua, en prose et en vers, des pamphlets qu'on dirait avoir été écrits avec de la boue plutôt qu'avec de l'encre. Il y avait, à cette époque, 102 docteurs légalement reçus à Paris ; 60 se prononcèrent en faveur de l'antimoine. Mauvillain fut de ce nombre. comme on le voit dans une curieuse *Légende*, écrite par Blondel, portant la date du 26 mars 1652, et dans laquelle le médecin de Molière est ainsi traité : « M. *Jean-Armand Mauvillain* paroist estre homme sans fiel, ny désir de vengeance, ne tesmoignant aucun ressentiment contre cette *drogue infernale*. qui a tué son beau-père, le sieur *Cornuty* ; mais, au contraire, il semble la chérir d'autant que, l'ayant osté du nombre des vivants, il luy est arrivé refusion de pratiques. »

Quoi d'étonnant, alors, que Mauvillain ait trouvé bon et plaisant de faire porter sur la scène des railleries qui ridiculisaient un groupe de médecins enlacés encore dans les filets du passé, défenseurs imprévoyants d'une orthodoxie médicale (comme on disait alors) qui n'avait plus sa raison d'être devant les acquisitions du jour !...

FAC-SIMILE *de la signature du médecin de Molière* :

Mauvillain

Molière consultait souvent Mauvillain sur ce qui se passait à la Faculté et dans le microcosme médical. Mais ce n'était pas la seule source d'inspiration à laquelle il puisait. M. Pauly a fait, à cet égard, il y a quelques années, d'intéressantes révélations qu'il nous a promis de continuer un jour au grand bénéfice des lecteurs de notre Revue.

Les sources médicales d'inspiration de Molière (*a*),

Par M. Alph. Pauly.

.... Tout le monde connaît le menu proposé par maître Jacques pour le festin en l'honneur de Marianne, et les réflexions de Valère, qui, s'étant introduit dans la maison d'Harpagon en qualité d'intendant, ne cherche qu'à se faire bien venir du père d'Elise. Les commentateurs n'ont pas manqué de déclarer que les *Préceptes de la Santé*, invoqués par Valère, étaient soit ceux *du Régime de santé de l'école de Salerne* dont une traduction par Michel Le Long eut les honneurs d'une quatrième édition en 1649, soit ceux du *Trattato de la vita sobria, del magnifico M. Luigi Cornaro, nobile Vinitiano*, traduit en 1647, par Jacques Martin ; on a dit que cette sentence d'un ancien, *il faut manger pour vivre et non pas vivre pour manger*, était empruntée à une ancienne formule de santé énoncée par les seules lettres initiales de chaque mot. E. U. V. N. V. U. E. *Ede ut vivas, ne vivas ut edes* ; dont il est question dans la *Rhétorique à Herennius* (livre IV, ch. XXVIII). On a ainsi attribué à Molière un étalage d'érudition dont il n'avait nulle cure en écrivant cette scène ; on lui a prêté la connaissance d'ouvrages qu'il n'avait probablement jamais lus ; mais personne, croyons-nous, n'a songé à la thèse soutenue, le jeudi 8 mars 1657, devant la Faculté de médecine de Paris, sous la présidence du Dr Denis Guérin, par Edmond Charier, né à Troyes, sur cette *Question cardinale* (1) : *Est ne homini vivendum ut edat?* dont la conclusion est : *Non est igitur homini vivendum ut edat.*

Parmi les arguments exposés par le candidat à l'appui de sa thèse, on en trouve quelques-uns qu'on pourrait rapprocher du langage de Valère ; nous allons en donner la traduction afin de faire voir combien les idées, mises par Molière dans la bouche de l'intendant d'Harpagon, étaient répandues au moment où fut composé l'*Avare*. Voici ces passages : « C'est à l'animal de vivre pour manger, et à l'homme de manger pour vivre... Apprenez que le comble de l'art est de rester sur sa faim dans les repas... (2)

(*a*) Cet article dont nous avons seulement modifié le titre est extrait du *Moliériste*, 1887.

(1) « Les thèses *cardinales*, ainsi désignées en l'honneur du cardinal d'Estouteville qui les avait instituées, roulaient presque toujours sur un sujet emprunté à l'hygiène. C'est parmi ces dernières qu'on a pris la plupart de ces questions bizarres et quelquefois puériles, qu'on a souvent citées comme une preuve des divagations de la Faculté. » (Maurice Raynaud, *Les Médecins au temps de Molière.*)

(2) *Disce igitur quod summæ est artis esurire inter epulas.* Charier avait tiré cette pensée d'une thèse soutenue dix ans auparavant par Jean de Montigny, sous la présidence de Guy Patin, dont la conclusion est : *Longæ ac jucundæ vitæ tuta certaque parens sobrietas*, où l'on rencontre cette phrase : *Disce, quod maximæ artis est, inter epulas esurire.* On ne peut pas dire que la sobriété n'était pas préconisée par les médecins du XVIIe siècle.

Voyez quelles rixes cause dans la même ville le mélange d'individus de mœurs diverses : la trop grande variété des mets produit le même effet dans le corps... Prenez dans les repas autant que vous devez le faire, et non autant que vous le désirez, ayant toujours en horreur les cuisiniers... Fuyez les mets acquis à grand prix dont vous ne pourrez user sans de graves dangers pour votre santé... »

Est-il inadmissible de supposer que Molière, l'ami des docteurs Bernier, Liénard et Mauvillain (dont les deux derniers présidaient souvent des soutenances de thèses à la Faculté de médecine), ait eu connaissance de la *Question cardinale* proposée à Charier, dont la discussion publique a dû produire une certaine émotion parmi un monde connu par le luxe exagéré de la table et par le surprenant appétit du Roi et de la plupart des gentilshommes de la Cour?

Nous pourrions citer un grand nombre d'autres thèses, passées, de 1636 à 1663, sur « les grands avantages de la sobriété et de la simplicité dans la nourriture », ainsi que sur les graves inconvénients des « grands couverts réitérés matin et soir ». Dans ces thèses, dont la plus originale est celle de Louis Le Noir (1645) sur ce jeu de mots : *An modicus cibi, medicus sibi?* on s'élève avec force contre les menus compliqués alors à la mode, qui remplissaient des pages entières dans les traités destinés aux officiers de bouche ; on signale tous les dangers de « la multiplicité et de la diversité des mets.... qui ne font que surcharger l'estomac, causer des nausées, des indigestions et amener un sommeil de fer (1) ». L'éloge et l'apologie de la tempérance étaient à l'ordre du jour à cette époque (2) où le souverain « s'échauffait le dedans du corps par les grands repas et la variété des mets », qui lui causaient de fréquentes indigestions, lui donnaient des *vapeurs* et troublaient le plus souvent le repos de ses nuits,« comme il arrivait presque toujours à cause des grands couverts réitérés matin et soir (3) ».

Molière était un observateur trop profond et trop bien informé pour ignorer la campagne entreprise depuis longtemps contre les abus des plaisirs de la table si répandus dans une cour dont les *grands* suivaient avec complaisance l'exemple du maître que « la compagnie et la tentation empêchaient de se contraindre (dans les repas) autant qu'il était nécessaire » (4), et dont le « très petit couvert, c'est-à-dire servi seul dans sa chambre, sur une table carrée... était toujours de beaucoup de plats et de trois services sans le fruit (5) ».

Aussi Molière, quand il écrivait l'*Avare*, n'avait-il pas besoin d'aller chercher dans l'antiquité une *sentence* qu'il entendait répéter autour de lui. Les mots qu'Harpagon voulait « faire graver en lettres d'or sur la cheminée de sa salle » ont donc pu lui être inspirés non seulement par le *die d'un ancien*, mais encore par cette *Question cardinale* dont les médecins de son entourage avaient dû lui parler.

---

(1) *Tot et tam discordes cibi... quid aliud sunt quam pleni nauseantisque stomachi onus, ac peine ferrei soporis commeatus ?* (*Thèse Le Noir*, en 1645.)

(2) *Ditior erit atque laudatior multo ciborum simplicitas, et saluti conservandæ magis idonea*, dit, en 1658, J.-B. de Revellois, dans la thèse sous la présidence d'Et. Bachot, sur cette question : *An utendum cibis simplicioribus.*

(3) *Journal de la Santé du Roi*, par Vallot, d'Aquin et Fagon, pages 270-294.

(4) *Ibidem*, p. 299.

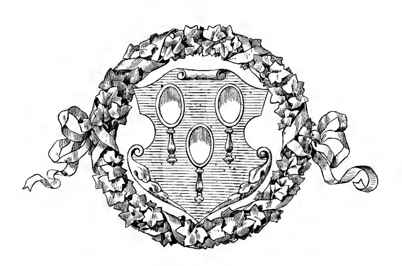
(5) Saint-Simon, éd. de 1873, XII, 175.

« La frappante analogie, pour ne pas dire la similitude parfaite existant entre les solennités scolaires (de la réception des docteurs en médecine) et la fameuse cérémonie du *Malade imaginaire* » (1), dont tous les détails ont été indiqués par les docteurs Jacques-Armand de Mauvillain et Nicolas Liénard, familiers de Molière, fournit des preuves incontestables de la collaboration de personnes parfaitement au courant de ce qui se passait à la Faculté. Il en est de même pour la consultation des docteurs Thomès, Desfonandrès, Macroton et Bahis de l'*Amour médecin*, dans lesquels les contemporains reconnaissaient d'Aquin, Hélias Beda des Fougerais, Guénaut et Esprit, premiers médecins du Roi ; car, d'après l'opinion déjà accréditée alors, cette scène n'était qu'un pastiche de la célèbre consultation de Vincennes pour le cardinal Mazarin.

Boileau, de son côté, n'hésita pas à s'adresser à un autre ami de Molière, le docteur Bernier, quand il composa l'*Arrest donné en la Grand'Chambre du Parnasse en faveur des Maîtres-ès-Arts, Médecins et Professeurs de l'Université de Stagyre, au Païs des chimères : Pour le maintien de la Doctrine d'Aristote.*

Il n'est donc pas impossible que Molière, comptant parmi ses intimes deux médecins qui prenaient part aux examens de la Faculté, se soit souvenu de la thèse de Charier pour cette scène entre Harpagon, Valère et maître Jacques. Du reste, cette coïncidence nous a paru curieuse à signaler, ne fût-ce que pour montrer une fois de plus que Molière a toujours été un peintre exact et fidèle des mœurs, des idées, des pensées, des habitudes, des vices et des travers de son siècle, et que, comme l'a dit Aimé Martin, « il travaillait toujours d'après nature pour travailler plus sûrement ».

(1) Maurice Raynaud.



MOLIÉRANA MEDICA

—

Le fauteuil de Molière.

Le fauteuil dans leqnel est mort Molière et qui est possédé aujourd'hui par le Théâtre-Français est une relique absolument authentique. Lors de l'incendie de l'Odéon, survenu le 18 mars 1799, les journaux du temps annonçaient qu'on n'avait pu dérober aux flammes le *fauteuil de Molière*, que les comédiens conservaient avec tant de vénération. Or, ce fauteuil se trouvait à ce moment même rue de la Loi (rue Richelieu) « au Théâtre-Français de la République », où il avait été transporté en janvier 1799 pour servir aux représentations de *Charles IX*.

« Quand Talma remit la pièce de Chénier au Théâtre de la République (8 janvier 1799), l'Odéon prêta pour cette reprise *les meubles de Charles IX*, parmi lesquels : six tabourets, deux banquettes, deux fauteuils, une table antique et « un mauvais fauteuil en bazane noire, *dit de Molière* (ces trois mots sont raturés) *qui a appartenu à Molière* », prisé., 12 francs ! Il se trouvait encore rue Richelieu lors de l'incendie de l'Odéon, puisque les commissaires réunis pour faire l'inventaire du Théâtre-Français de la République (rue de la Loi) le mentionnèrent à leur vacation du 28 germinal an VII (17 avril). »

Les nouvellistes de l'autre siècle étaient donc mal informés en écrivant que le fauteuil de Molière avait été brûlé lors de l'incendie de l'Odéon et M. Régnier en voulant rectifier cette erreur n'a pas été mieux avisé en écrivant : que le fameux fauteuil « avait été sauvé, par un garçon de théâtre, nommé Pontus, auquel la Comédie aurait fait une petite pension ».

La vérité, comme l'a bien établi M. Monval, l'érudit archiviste de la Comédie-Française, à qui nous devons les éléments de cette note, la vérité est « que le fauteuil ne put être ni *détruit*, ni *sauvé*, puisqu'il n'était plus à l'Odéon depuis deux mois » (1).

Les ossements de Molière.

C'est au début de l'année 1893 ou vers la fin de 1892 que M. J. Claretie recevait, pour la Comédie-Française, des mains de Madame Pauline d'Arcet Le Conte, une vertèbre de Molière et une vertèbre de La Fontaine.

Déjà, en décembre 1886, M. Darcel, directeur du musée de Cluny, avait offert à la maison de Molière l'os maxillaire inférieur de l'immortel auteur du *Misanthrope*, qui figurait sous le n° 7308 du *Catalogue* de 1883 (2). Une note jointe à cette relique et écrite en entier de

---

(1) Voir : Porel et Monval, l'*Odéon*, histoire administrative, anecdotique et littéraire du second Théâtre-Français (1782-1818) ; Paris, Lemerre, 1876. Tome I pages 182-183.

(2) Il a figuré longtemps dans ce musée, sous un globe, sur le bureau du duc de Créquy.

Son authenticité a toujours été très contestée. (Voir la *Liberté* du 2 mars 1875, article de M. E. Dréolle.)

Déjà, en 1820, Walckenaer, dans son *Histoire de la Fontaine* (p. 504 de la 1re édit).

la main de M. le Docteur Jules Cloquet, disait ceci : « Sous la Convention nationale, on avait exhumé et transporté à l'hôtel des Monnaies les ossements des hommes illustres de la France, afin de les convertir en *verre phosphate acide de chaux* (1) et d'en faire des coupes consacrées à la reconnaissance publique. Quelque temps après, la décision qui avait motivé cette translation fut révoquée et les cercueils furent rendus aux cimetières. M. Jean d'Arcet, qui avait été chargé de procéder à l'opération chimique, *retint comme une relique* ce fragment du maxillaire inférieur de Molière, et son fils, essayeur en chef à la Monnaie et membre de l'Institut lui-même, pour assurer la conservation de ce fragment précieux, à titre historique surtout, et non pas comme simple curiosité ostéologique, en fit don au musée des Thermes et de l'hôtel de Cluny, le 4 avril 1860. »

⨯

On ne saurait contester que les ossements conservés par Jean d'Arcet ne soient venus du cimetière Saint-Joseph (2) où furent inhumés Molière et La Fontaine (3) ; mais sont-ce bien des reliques de Molière et de La Fontaine, comme la dent de la mâchoire qui sortit, dit-on, du cabinet Vivant-Denon ?... (4).

M. Jules Loiseleur a publié sur ce sujet, dans le journal le *Temps* (4 et 12 décembre 1877), les constatations faites, le 18 floréal an VII, par l'architecte Alexandre Lenoir, chargé des exhumations, et ces constatations donneraient lieu de supposer que toutes les reliques retenues par Jean d'Arcet auraient appartenu aux restes de Jean de la Fontaine plus probablement qu'à ceux de Molière.

Ajoutons que le directeur du musée de Cluny, M. E. du Sommerard, ne put jamais se procurer copie de la décision de la Convention, relatée par le professeur Jules Cloquet (5).

Mais de fanatiques admirateurs de Molière, de ceux qui poussent

---

concluait, après une discussion qui n'occupe pas moins de quatre pages, petit texte : « Il est plus que douteux que nous ayons les ossements de Molière et il est certain que nous n'avons pas ceux de La Fontaine. » On peut, pour s'éclairer sur ce point, consulter : l'*Intermédiaire des Chercheurs et Curieux*, 1875, n° du 10 septembre ; et le rapport présenté par M. Monval en 1881 (ou 82) au Comité des Inscriptions parisiennes, et publié par le *Moliériste*, d'avril 1882.

(1) M. Frédéric Locke assure avoir vu entre les mains de M. Alb. Lenoir quelques lentilles d'une substance vitrifiée que celui-ci lui dit avoir été composée chimiquement avec des fragments d'ossements provenant des tombes de Molière et de La Fontaine.

M. Alb. Lenoir tenait les objets de son père, le créateur du *Musée des Monuments français*. (Voir *Intermédiaire*, 1864, n° du 10 octobre.)

(2) Les restes des illustres défunts qui auraient été restitués au cimetière Saint-Joseph après les essais infructueux de Jean d'Arcet, et postérieurement confondus avec tous les autres ossements, durent être trasférés plus tard aux catacombes, lors de la désaffectation des cimetières de Paris. Quant aux mausolées commémoratifs de Molière et de La Fontaine au Père-Lachaise, on sait qu'ils ont toujours été vides d'ossements.

(3) La Fontaine, mort le 13 avril 1695, fut enterré dans le cimetière Saint-Joseph à l'endroit même où Molière avait été mis vingt-deux ans auparavant. (V. l'*Histoire de l'Académie française*, par Pellisson et l'abbé d'Olivet.)

(4) Dans le reliquaire de la collection Denon (1826) figuraient des fragments d'os de Molière et de La Fontaine, provenant de l'exhumation de 1792 au cimetière Saint-Joseph. Ils ont reparu à la vente Pourtalès (1865), n° 636 du Catalogue. (*Monuments historiques*). V. la *Relique de Molière du cabinet Vivant-Denon*, par M. U. R. Desaix dans *le Moliériste* de juin 1880.

(5) *Intermédiaire des chercheurs et des curieux*, 1893, t. I, p. 46-47.

le culte jusqu'à l'idolâtrie, ont recueilli pieusement d'autres débris du grand homme. M. Monval les a consciencieusement énumérés (non sans une pointe d'ironie, fort justifiée, à notre avis) dans le *Catalogue raisonné du Musée de la Comédie-Française*, publication à la veille de paraître, et dont les bonnes feuilles nous ont été obligeamment communiquées.

« Il fallait, écrit M. Monval, la foi robuste de Cailhava qui assistait à l'exhumation, pour recueillir une dent de Molière, qu'il portait en bague. Il dit, à la dernière page de ses *Études sur Molière*, avoir « pressé sur son sein les têtes de ces hommes de génie, et les avoir baisées religieusement ». C'est fort sérieusement qu'il déclare que celle de Molière avait plus de largeur d'une tempe à l'autre et celle de La Fontaine du front à l'occiput. »

Ledru, fils du physicien Comus, mort en 1834, possédait une dent et un osselet présumés de Molière.

M. F. Hillemacher possédait une relique analogue, provenant du chimiste Darcet, qui a été exposée au *Jubilé de Molière*, en 1873 (n° 6, du Catalogue).

Trois ans plus tard, Mme veuve Capron, d'Auteuil, proposait à la Comédie-Française deux petites bornes en marbre blanc provenant du marbrier chargé de transférer Molière et La Fontaine au Père-Lachaise ; chacune portait le nom gravé en or, une médaille en bronze à l'effigie du poète, et renfermait un petit os du grand homme.

M. Emile Porrin ne crut pas devoir acquérir ces objets. (Voir le *Figaro* du 15 juin 1865 et le *Moliériste* de septembre 1895, I, p. 177.)

Les Panégyriques de Molière dus à des médecins.

I. — Nous ne citerons que ceux parvenus à notre connaissance : *Le Médecin de Molière*, comédie en un acte, en vers, par Aristide Roger (Dr Rengade), représentée pour la première fois, à Paris, sur le théâtre national de l'Odéon, le 15 janvier 1878, à l'occasion du 256e anniversaire de la naissance de Molière ;

II. — *Novus doctor*, à propos du même auteur, représenté à l'Odéon le 15 janvier 1894.

L'auteur de *Novus doctor* a emprunté à Molière ses propres personnages pour leur faire ridiculiser après le gros instrument — celui de Fleurant — la petite seringue, celle de Pravaz. Et c'est ainsi que sont raillées, mais avec quel esprit et quelle fine malice, la transfusion du sang, le séquardisme, voire même l'hypnotisme ! Si notre confrère a visé les abus qu'on a faits de l'hypodermie et de la mimique suggestive, nous l'applaudissons des deux mains. Au surplus, c'est vraisemblablement de la sorte qu'il faut comprendre sa satire, si nous en jugeons par cette réponse qu'adressa l'illustre Pasteur au Dr Rengade, qui lui avait envoyé sa piquante brochure :

Au docteur J. Rengade

Louis Pasteur, de l'Académie française, Secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences de Paris.

« Avec tous ses remerciements et toutes ses félicitations pour ce *Novus doctor*, très spirituel, très amusant, plein d'idées ingénieuses, de vers bien frappés et de malices innocentes. »

III. — *Ode à Molière*, par Ant. Cros (le Dr Antoine Cros), que nous reproduisons ci-après :

Ode à Molière (*a*),

Par le docteur Antoine Cros.

Après que le *Præses* a donné le bonnet doctoral au récipiendaire Argan, l'acteur, en habit de médecin, s'avance vers le buste de Molière et dit :

Dignus, dignus es intrare, mon Maître!
— Et de railler je n'ai pas le dessein —
Tu fus vraiment, je le ferai connaître,
Un grand médecin !

Et ce n'est point qu'ici je me fourvoie,
Pensant à ceux que tu désopilais,
Quand tu versais aux cœurs souffrants la joie,
Comme Rabelais.

Pour ce que rire est le propre de l'homme,
Vous avez su noyer le deuil amer,
Tous deux, *ce deuil qui nous mine et consomme*,
Dans le rire clair.

Mais le savoir en toi fit alliance
Avec l'esprit comique aux traits mordants ;
Aussi ton fouet défendit la science
Contre les pédants,

Les entêtés, les routiniers, les cuistres,
Diafoirus, le tueur sans remords,
Desfonandrès, et vous, Purgons sinistres,
Loin d'être tous morts !

Ne voit-on pas triompher ta prudence
Dans tes conseils donnés à notre cher
Malade, plus malade qu'on ne pense,
Quoique bien en chair ?

Sempiternels dolents, roseaux fragiles,
Mortels en proie aux douleurs, au souci,
Qu'il vous faudrait des médecins habiles
Comme celui-ci !

Pour vous sauver, ribauds gorgés de truffes,
Ramasseurs d'or, ivrognes abrutis,
Pipeurs, vauriens, sycophantes, tartuffes
De tous les partis,

Gens de loisir sans loisir, gens d'affaires
Et vous, malins, par vous-mêmes déçus
Gens bien assis, sur quoi ? fonctionnaires,
Mornes et cossus,

(*a*) Cet à propos en vers a été dit au théâtre de l'Odéon par M. Porel, le 15 janvier 1882, à l'occasion du 260e anniversaire de la naissance de Molière.

Et vous aussi, rythmeurs au cœur superbe,
Sombres d'avoir osé tricher un jour
Avec la Muse, avec l'abîme, avec le verbe
Même avec l'amour (1).

Vous trouverez la robuste harmonie
Et la santé de l'âme, à nous ouïr.
Venez aux chauds rayons de ce génie
Vous épanouir !

Pour nettoyer vos cervelles malsaines,
Rien n'est si bon que la verte gaîté
Qu'a prodiguée en ses vivantes scènes
Le maître vanté.

L'art consolant fait les sommeils paisibles
Berçant nos cœurs de rythmes caressants.
Passez, passez, masques beaux ou risibles,
Et toujours puissants !

Vous tous qu'anime une forte pensée :
Toi, ridicule et tragique Harpagon,
Cœur de métal et face convulsée ;
Triste et faible Orgon,

Filles de race, et qu'il faut qu'on marie ;
Beaux amoureux parés si galamment,
Qu'un vieux tuteur sans pitié contrarie,
Jusqu'au dénoûment ;

Après la blonde, Ève d'avant la pomme,
Désir, espoir infernal et divin,
Vaste problème où tout l'esprit de l'homme
Se tourmente en vain ;

Toi, cœur frivole et charmant, Célimène,
Fleur de beauté née aux royaux séjours,
Regard trompeur que notre engeance humaine
Aimera toujours;

Vieillards naïfs qu'on bafoue et qu'on brave,
Gérontes laids, mais au fond peu méchants,
Martyrs d'amour, Arnolphes au front grave,
Trompés, mais touchants ;

Jourdain, à qui Dorante prend des sommes,
Dont on rit moins aujourd'hui qu'autrefois,
Car on a vu, parmi les gentilshommes,
Tant d'affreux bourgeois ;

George Dandin, lamentable figure,
Tu fais rêver en riant les meilleurs :
Car tes pareils sont nombreux, je te jure,
Parmi tes railleurs,

Passez ; passez, amusants Sganarelles :
Vos femmes ont le pied leste et l'œil vif;
Vous vous laissez parfois berner par elles
Au superlatif;

(1) Cette strophe et la précédente sont inédites. Elles nous ont été gracieusement communiquées par l'auteur.

Gentils coquins, ruffians, aventurières,
Escrocs fieffés et de grâce pourvus,
Vous, Sbriganis aux ruses coutumières,
Scapins imprévus,

Filles de bien, Dorine et Marinette
Nez en éveil, sein ferme et tentateur,
Sage Martine, et toi, grande Toinette,
Sublime docteur !

Comme il faut bien, sous la frondaison verte,
Hors du réel s'égarer quelquefois,
En satin blanc la jeune Mélicerte
Passe dans les bois ;

Et, pour chasser la morgue solennelle,
La dignité fausse et le pâle ennui,
Le Maître a su prier Polichinelle
A danser chez lui.

Cher Maître, en toi vit Plaute avec Térence
Qu'applaudissait Rome entière autrefois,
Et dans tes vers pleins de clartés, la France
Reconnaît leur voix.

Ton doigt puissant fait grand tout ce qu'il touche ;
L'âme d'Alceste a vibré dans tes vers :
Voici, debout, dans sa fierté farouche,
L'homme aux rubans verts.

La noble coupe où ton esprit s'inspire,
Faite d'or pur aux flammes du soleil,
Egale celle où s'enivra Shakspeare.
De nectar vermeil.

Le sombre Hamlet sur sa poitrine fière
Presse don Juan dédaigneux du trépas,
Le séducteur que le héros de pierre
N'épouvante pas.

L'humanité se sent agir et vivre.
Dans ton esprit pareil aux aquilons ;
Un monde sort des pages de ton livre
Quand nous le voulons.

Poète aimé, divin maître, Molière,
Nous puiserons sans cesse à ton trésor ;
Nous aimerons ta muse familière
Bien longtemps encor.

Notre pays seul n'a pas fait ta gloire :
Car aujourd'hui, comme hier et demain,
A ta fontaine abondante veut boire
Tout le genre humain.

Nous surpassons l'Hellade et l'Italie
Dans le bel art de Thespis restauré
Par toi, qui fus de la reine Thalie
L'amant préféré.

Muse, elle t'a livré, dans son délire,
Tous les traits d'or de son élan vainqueur,
Son masque rose et sa joyeuse lyre,
Son thyrse et son cœur.

Laissant pâlir dans l'ombre diaphane
Et s'effacer dans l'éloignement gris
Le souvenir du noble Aristophane,
Un soir, à Paris,

Elle daigna descendre de la rue
Où son beau corps dormait au fond des cieux
Et vint, splendide et belle, toute nue
S'offrir à tes yeux.

Elle baisa ta lèvre un peu morose ;
Et son amour pour ton âme fut tel
Que le baiser de sa bouche de rose
Te fit immortel.

Et nous venons, d'un cœur pieux et juste,
Nous, tes enfants, qui redisons tes vers,
Parer ton front pensif, poète auguste,
De ces lauriers verts !

*
* *

IV. — Sous ce titre: *Les Médecins de Molière*, M. le Dr Léon-Petit a fait une conférence très humouristique et un tantinet paradoxale, au Palais des Sociétés savantes, le 9 avril 1890, où il s'est attaché, avec un louable zèle, à réhabiliter Molière aux yeux des médecins. Ses conclusions sont trop inattendues pour ne pas être citées :

« Je voudrais, écrit notre confrère, que quelque part, à l'Académie, à la Faculté, n'importe où, on créât un musée complet d'illustrations de la médecine. C'est alors qu'il serait assez crâne, en face des bustes d'Hippocrate et de Galien, ces créateurs de la médecine ancienne, de placer le portrait de l'homme qui a le plus contribué à l'avènement de la médecine moderne, et par un acte de haute justice et d'habile diplomatie, d'y apposer l'inscription que voici :

A. J. B. Poquelin de Molière
La médecine expérimentale.

*
* *

V. — Le Dr Prosper Despinc a plus particulièrement étudié dans l'œuvre de Molière, « la psychologie des sentiments et des passions».

Son travail, assez compact, porte le titre suivant :

La Science du cœur humain ou la Psychologie des sentiments et des passions d'après les œuvres de Molière, par le Dr Prosper Despine Paris, Savy éditeur, 1884.

Le Propriétaire-Gérant : Dr CABANÈS.

Clermont (Oise). — Imprimerie DAIX frères, 3, place Saint-André.
Maison spéciale pour Journaux et Revues périodiques.

PRODUITS DU DR DÉCLAT

A L'ACIDE PHÉNIQUE PUR

A l'époque même où l'immortel Pasteur traçait cette voie féconde dans laquelle la Médecine et la Chirurgie actuelles devaient trouver de si remarquables ressources, le Dr Déclat posait en principe que : « La plupart de nos maladies étaient dues à la présence dans notre organisme de petits germes vivants (microbes) auxquels le médecin devait s'attaquer. »

Combien cet axiome s'est réalisé !

Il fallait trouver pour combattre ce monde d'infiniment petits des produits (antiseptiques) qui, en détruisant la cause, n'attaquassent en rien les tissus organiques.

Le Dr Déclat s'arrêta à l'acide phénique, mais à l'acide phénique exempt de toute impureté, et ce corps qui, à cette époque, n'était qu'une simple curiosité de laboratoire, devint, par suite de ce patronage et des recherches qu'il suscita, une telle arme entre les mains des médecins, que c'est par millions de kilogrammes qu'il est employé aujourd'hui.

Le Dr Déclat créa tout une série de préparations ayant pour base cet acide phénique pur. Toutes ont leur emploi qu'il serait trop long de signaler ici. Nous n'en citerons que quelques-unes dont l'usage s'est généralisé (1). (Envoi *franco* de la notice) :

Sirop d'Acide phénique du Dr Déclat, — contre *Rhumes, Toux*, etc.

Pâte phéniquée du Dr Déclat, — pour les mêmes usages.

Sirop au Phénate d'ammoniaque du Dr Déclat, — contre : *Bronchites, Grippe, Influenza, Maladies épidémiques*, etc...

Glyco-Phénique du Dr Déclat. — Cette préparation, qui contient exactement 10 pour cent d'acide phénique pur incorporé dans de la glycérine à l'état naissant, doit se trouver dans toutes les maisons, sur toutes les toilettes. — Son emploi est souverain pour les pansements contre : *Brûlures, Plaies*, — en *Gargarismes, Pulvérisation*. — Indispensable pour les soins de l'hygiène de la bouche, de la toilette, etc...

(1) Nous tenons à la disposition des médecins qui voudront bien nous en faire la demande, et auxquels nous l'enverrons gratuitement, la dernière publication du Dr Déclat : **Manuel de Médecine antiseptique.** in-8°, 500 pages ; O. Doin, éditeur. — Prière d'adresser la demande à M. E. CHASSAING, Paris, 6, avenue Victoria.

POUDRE LAXATIVE DE VICHY

LAXATIF SUR, AGRÉABLE, FACILE A PRENDRE

Le savant professeur Trousseau avait coutume de dire : « Un grand nombre d'accidents morbides dont la cause paraît ignorée sont dus à un état de constipation habituel. »

Quelles sont donc les causes de la constipation ?

La constipation peut être due soit à l'inertie intestinale, soit à un état de sécheresse particulier de l'intestin, soit à l'exercice insuffisant. Ces causes étant bien connues, il semblerait que, pour amener la guérison, il suffit de les supprimer. Rien malheureusement n'est moins vrai. En effet, l'hygiène seule, bien que précieuse, ne peut amener la guérison. Il faut avoir recours à quelques médicaments bien appropriés. Les lavements sont insuffisants, car ils ne donnent qu'un soulagement momentané et ne constituent qu'un moyen mécanique qui ne peut remplacer un acte fonctionnel. Quant aux purgatifs, voici ce qu'en pensait Trousseau : « Loin de modifier la constipation, les purgatifs l'augmentent et la rendent invincible. »

Le problème consistait donc à trouver un médicament dont l'action légèrement stimulante se fît sentir tout à la fois sur la fibre musculaire et sur les glandes de l'intestin. Il a été résolu de la façon la plus heureuse par la **Poudre laxative de Vichy** dont la formule est due à M. le Dr L. Souligoux.

Composée de poudre de séné lavée à l'alcool et de différents carminatifs (fenouil, anis, etc.), la **Poudre laxative de Vichy** se prend, le soir en se couchant, à la dose d'une cuillerée à café délayée dans un peu d'eau. L'effet se produit le lendemain sans coliques ni diarrhée.

Intimement mélangée à l'eau, cette poudre constitue une boisson très agréable. Nous pouvons donc dire que la **Poudre laxative de Vichy** est un laxatif sûr, agréable, facile à prendre.

4e ANNÉE. N° 5. 1er MARS 1897.

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

VARIÉTÉS MÉDICO-BIBLIOGRAPHIQUES

—

La Bibliothèque médicale des Souverains et autres grands personnages,

Par le Dr CABANÈS.

L'amour des livres n'est pas une passion exclusive, mais bien plutôt un plaisir de délicat que sentent ceux-là seuls pour qui cette jouissance prime toutes les autres d'ordre moins élevé. Encore n'envierions-nous pas ces dilettanti qui se mettent en quête de l'édition « originale », toute souillée de maculatures, imprimée sur vulgaire papier à chandelle, de préférence aux livres, beaucoup plus modernes, dont le papier, à grandes marges, et le caractère, largement et nettement gravé, reposent l'œil,en même temps qu'ils flattent le goût. Nous ne prendrions pas davantage souci de ces ouvrages « habillés dans une belle robe de maroquin noir, couverte d'arabesques d'or », comme tel bibliophile grand seigneur de notre connaissance se plaît à les collectionner. Nos visées sont moins ambitieuses, et nous nous trouvons pour satisfait quand un livre évoque en nous un souvenir, éclaire une physionomie, fixe un point d'histoire, repaît, pour tout dire, notre curiosité toujours en éveil.

A cet égard les livres, qui ont figuré sur les rayons d'une bibliothèque princière, sont, pour qui sait les interroger, pleins de confidences imprévues. On pense aux grands personnages qui en ont tourné les feuillets ; on songe aussi à ceux qui les ont écrits et qui le plus souvent en ont fait hommage, sans que leur inspiration généreuse ait été toujours dictée par une arrière-pensée de basse flatterie.

⨯

Il y a quelques jours, on adjugeait en vente publique un exemplaire de dédicace (1) offert, disait le catalogue, par Marat à

(1) Le livre a pour titre : *Découvertes de M. Marat, docteur en médecine et médecin des gardes du corps de Monseigneur le Comte d'Artois, sur le feu, l'électricité et la lumière, constatées par une suite d'ex-*

Marie-Antoinette. Marat, le sanguinaire *ami du peuple*, baisant la main de celle dont il devait faire tomber la tête, vous devinez de quels commentaires on avait accompagné la mention de l'ouvrage ! Et pourtant, l'explication était des plus naturelles : Marat, docteur en médecine, et « médecin des gardes du corps du comte d'Artois », pouvait bien, à l'époque, avoir des attaches avec la famille royale, sans que ses convictions de démagogue en fussent le moindrement atteintes.

Ce n'était pas le seul livre de médecine que Marie-Antoinette conservait dans sa bibliothèque. Si elle n'avait jamais possédé que des ouvrages de science pure, on ne lui eût pas imputé à crime ses lectures graveleuses. L'*Histoire naturelle* de M. de Buffon (1), ou la *Flore française* de Lamarck (2), pas plus que les neufs volumes de l'*Histoire de la Société royale de médecine*, ou les trois volumes du *Journal de médecine militaire* « publié par ordre du Roi », ne devaient figurer dans le catalogue des *Livres du Boudoir* publié, il y a une trentaine d'années, par un érudit lettré (3). Vous auriez vainement cherché l'inoffensif « traité sur les cors, verrues, durillons, oignons, engelures, les accidents des ongles et leurs difformités (4) », de M. Laforest, chirurgien-pédicure de Sa Majesté et de la famille royale ; pas davantage le compte-rendu de la séance publique de la Faculté de médecine de Paris du 9 décembre 1779 (5). Nul doute cependant que la Reine, qui s'intéressait au sort des enfants trouvés, et ce sentiment est à sa louange, n'ait parcouru avec attention cet ouvrage, qui contient, entre autres pièces, un mémoire sur cette question.

On a plus de peine à s'expliquer l'usage qu'elle pouvait faire des *Mémoires et Observations anatomiques, physiologiques et physiques sur l'œil* (1772) ; mais on se laisse suggestionner par le titre de cet opuscule, écrit par un docteur anglais sous le pseudonyme d'Abraham Johnson : « *Lucina sine concubitu ou Lucine affranchie des lois du Concours* (6) », suivi du *Concubitus sine Lucina*, ou *le Plaisir sans peine*. Sans pousser plus

---

périences nouvelles qui viennent d'être vérifiées par MM. les Commissaires de l'Académie des Sciences. A Paris, de l'Imprimerie de Closier, rue Saint-Jacques, 1779. Il a été adjugé, à la vente Double, ces jours derniers, au prix fabuleux de 8.020 fr.!

(1) La Bibliothèque nationale possède aujourd'hui cet ouvrage.

(2) Ce livre se trouve également au dépôt public de la rue Richelieu.

(3) L. Lacour, *Catalogue des livres du boudoir de Marie-Antoinette*, Paris, Gay, 1862, in-18.

(4) Appartenait il y a quelques années au Baron Jérôme Pichon, le fastueux bibliophile.

(5) Ce volume est ensuite passé entre les mains du comte de Provence, ainsi qu'en témoigne un catalogue du libraire Claudin, catalogue que nous avons eu sous les yeux.

(6) Ce livre, au dire de M. Quentin-Bauchart, aurait été vendu 1250 fr. à la vente des livres de lord Gosford (1882).

loin l'analyse de cette fantaisie érotico-scientifique, disons seulement que l'auteur essaie d'y démontrer que la femme peut se passer de l'homme pour la reproduction de l'espèce, grâce à des animalcules qui flottent dans l'air, et qui suffisent pour la fécondation : Un zélé défenseur de la royauté (1) veut bien nous assurer que l'exemplaire ayant appartenu à Marie-Antoinette est tellement neuf et d'une telle fraîcheur qu'on peut affirmer qu'il n'a jamais été lu, ni même ouvert ; nous l'en croyons sur parole, mais quel était donc le singulier conseiller qui dictait le choix des lectures de la Reine !

Que Marie-Antoinette ait eu à sa disposition les ouvrages de physique de Brisson, l'*Histoire de l'Électricité*, de Priestley, le *Mémoire sur le danger des inhumations précipitées*, par M. Pineau, c'étaient là questions à l'ordre du jour à la fin du dernier siècle, où les plus nobles dames suivaient les leçons de chimie de Rouelle, où les cours d'anatomie de Vicq-d'Azir. Aussi ne sommes-nous qu'à demi surpris, malgré un rapprochement qui force le sourire, de trouver chez la reine, l'*Exposé des moyens curatifs et préservatifs contre les maladies pestilentielles des bêtes à cornes*, par le savant M. Vicq-d'Azir.

×

C'était le temps des bergeries florianesques et des bols-seins de Trianon. C'était aussi l'époque où l'apothicaire Parmentier luttait contre la routine pour faire adopter l'usage alimentaire de la pomme de terre, qu'il a plus que personne contribué à acclimater chez nous. Parmentier trouva, comme on sait, en la personne de Louis XVI un protecteur puissant, et, grâce à ce monarque, toute la cour mit à la mode le tubercule tant dédaigné. La princesse de Lamballe, belle-fille du duc de Penthièvre, et la plus intime amie de Marie-Antoinette, ne dut pas être une des adeptes les moins enthousiastes, si l'on en juge par le livre trouvé en sa possession, dont nous rapportons seulement le titre : *Traité d'Agriculture où l'on enseigne le moyen de conserver toute l'année la pomme de terre en nature*, par M. le Chevalier de Saint-Blaise, de l'Académie des Arcades de Rome. « Peut-être eût-il mieux valu étudier avec M. de Mirabeau l'art de conserver les trônes qu'avec M. de Saint-Blaise, l'art de conserver les pommes de terre, mais emportée par le tourbillon qui entraînait tout, cette société, éprise d'un sentimentalisme humanitaire hors de saison, dansait sur le volcan qui allait en engloutir les derniers débris (2). »

×

Ce ne sont pas toujours des lectures aussi frivoles, hâtons

(1) Quentin-Bauchard (Em.), *Bibliothèque de la reine Marie-Antoinette au château des Tuileries*, catalogue authentique, publié d'après le manuscrit de la Bibliothèque nationale ; Paris, Morgand, 1884.

(2) L. Double, *Le Cabinet d'un Curieux*, p. 67.

nous de le reconnaître, qui occupent les loisirs des princes et des princesses de sang royal. Encore ne nous risquerions-nous pas à affirmer que la comtesse de Provence ait souvent parcouru les opuscules de chimie de Lavoisier, qu'elle avait en sa possession, ou le *Dictionnaire portatif de santé*, de Vandermonde. Nous irions presque jusqu'à présumer qu'elle était plus intéressée par les vignettes et les bois de l'*Anatomie des parties de la génération de l'homme et de la femme*, de Gautier-Dagoty (1).

Mêmes réflexions nous seraient suggérées par les livres médicaux, aux armes de la comtesse d'Artois, épouse de celui qui s'assit sur le trône de France sous le nom de Charles X. Nous ne jurerions pas que les yeux de la princesse ne se soient pas arrêtés avec plus de complaisance sur « *l'Avis important au sexe ou Essai sur les corps baleinés, pour former et conserver la taille aux jeunes personnes* (2) », que sur le traité de la *Guérison de la paralysie par l'électricité*, de l'Abbé Sans, ou la *Dissertation physico-médicale sur les causes de plusieurs maladies dangereuses*, de Cl. Chevalier (Paris, 1758) (3).

La duchesse de Berry avait au moins un prétexte utile à invoquer pour justifier la présence du *Dentiste des Dames* de Lemaire dans sa bibliothèque. Peut-être ce livre de recettes lui avait-il rendu en maintes circonstances des services qu'une jolie femme sait toujours apprécier !...

×

Le duc Louis-Philippe d'Orléans, père de Philippe-Égalité, et qui, devenu veuf, épousa en seconde noces Madame de Montesson, était un philanthrope dans le sens où on entendait cette vertu civique au siècle qui a enfanté Rousseau et les encyclopédistes. Il était grand ami de Jean-Jacques qui, de Montmorency, allait souvent lui rendre visite à Saint-Prix. En 1762, Rousseau avait publié son *Emile*, qui opéra, comme on sait, une véritable révolution dans l'hygiène de l'enfance.

Piron, ayant eu connaissance du plan d'éducation que le philosophe génevois avait tracé pour son élève, et qui ne commençait qu'au moment où celui-ci sortait des mains de sa nourrice, exhorta le philosophe à faire remonter ses conseils jusqu'au moment où l'enfant sort du sein de sa mère. Comme Rousseau s'excusait de ne pas avoir abordé le sujet, prétextant que c'était plutôt l'affaire des médecins, l'auteur de la *Métromanie* lui remit, pour entraîner sa conviction, un ouvrage qu'il venait de lire, l'assurant qu'il y trouverait tout ce qui était nécessaire pour compléter son plan (4). Jean-Jacques fit de nom-

(1) Paris, Brunet, 1773. Cet ouvrage est conservé à la bibliothèque de Versailles.
(2) Par Reisser; Lyon, 1770.
(3) La bibliothèque du comte d'Artois avait été formée par les soins de F. Nogaret, son secrétaire.
(4) Avertissement de la 2e édition du *Traité de Desessartz*, page XI.

breux emprunts, qu'il ne chercha même pas à déguiser, au *Traité de l'Education corporelle des enfants en bas-âge* du citoyen J. C. Desessartz, membre de l'Institut national, de la Société de médecine de Paris et dernier doyen de la Faculté de Paris. Et c'est sans doute grâce aux relations de Rousseau avec le duc d'Orléans, que celui-ci fut gratifié de l'exemplaire du livre de Desessartz, dont le baron Double nous a conservé la description (1).

×

Aux armes du Dauphin, père de Louis XVI, nous n'avons rencontré dans nos excursions bibliographiques qu'un volume dont l'énoncé seul est suffisamment explicite : *Observations chirurgicales sur les maladies de l'urèthre, traitées suivant une nouvelle méthode, par Jacques Daran, conseiller chirurgien ordinaire du Roi par quartier, et ci-devant chirurgien major des hôpitaux de l'empereur Charles VI.*

Daran était un opérateur des plus habiles. Il fut le premier à faire usage des bougies emplastiques et médicamenteuses dans la cure des rétrécissements de l'urèthre, mais il garda longtemps le secret sur la composition de son remède qu'il vanta à maintes reprises, sur le ton du plus éhonté charlatanisme.

On parlait un jour devant Mesdames de France du chirurgien Daran : « Qu'est-ce donc, dit l'une d'elles, que ce M. Daran et ses bougies ? — C'est, répliqua M. de Bièvre, qui semait le calembour en prodigue ; c'est tout simplement un homme qui prend nos vessies pour des lanternes. »

×

La bibliothèque de Louis XIV n'était pas riche en livres de médecine (2). Le roi s'en rapportait à ses médecins de tout ce qui concernait le soin de sa santé, et il faut croire qu'il ne s'en trouva pas trop mal, puisqu'en dépit des innombrables purgatifs et des copieuses saignées qu'il eut à subir, il atteignit les

(1) *Le Cabinet d'un curieux*, p. 54.

(2) Madame de Chamillart, femme de ce ministre de Louis XIV dont la malignité publique composa après la mort, cette épitaphe :

Ci-gît le fameux Chamillard
De son roi le protonotaire :
Il fut un héros au billard
Un zéro dans le ministère,

Madame de Chamillard, disons-nous, aimait peu les livres, passant des matinées enfermée avec son tapissier et sa couturière, dit Saint-Simon.

On relève cependant dans l'inventaire, fait après son décès, de nombreux ouvrages de théologie, philosophie, ou de belles-lettres, et un seul livre de médecine : *le Traité des maladies d'Helvétius en 2 volumes* : Helvétius était le médecin qui introduisit en France l'usage de l'ipéca dont il vendit le secret à Louis XIV (V. *Amateur d'autographes*, et Dezeimeris, *Dictionnaire historique de la médecine*).

limites de l'extrême vieillesse. Ne faudrait-il pas en voir l'explication dans ce fait que son bréviaire favori était le *Vray régime de vivre pour la conservation de la santé du corps et de l'âme*, de Lessius, et aussi les traités de L. Cornaro, dans lesquels ce macrobite enseigne le moyen grâce auquel « *il a véeu sain et robuste jusqu'à l'âge de cent ans avec l'entier usage de ses sens, sans se servir d'aucune médecine ?* ».

Louis XIV, tenu en tutelle par Mazarin, devait laisser à l'astucieux cardinal la faculté de lui choisir ses livres de médecine comme les autres. Mazarin (1) avait agréé, sans y faire objection, l'hommage de la *Callipédie ou l'art de faire de beaux enfants* du sieur Claude Quillet, à qui son livre valut, du reste, une abbaye, l'abbaye de Doudeauville ; mais il se montrait plus sévère dans le choix des livres destinés au roi. A peine lui permettait-il : *les Charactères des passions, par le sieur de la Chambre, médecin de Mgr le chancelier Seguier, et membre de l'Académie française* ; ou les *Œuvres du sieur de la Framboisière, conseiller et médecin ordinaire du Roy.*

A ceux qui seraient surpris de voir Mazarin accepter un livre à titre équivoque, nous rappellerions que Nicolas Massa avait bien dédié son *Traité des maladies vénériennes* au cardinal Charles Borromée (2) ; que Ulric de Hutten adressa le sien au

---

(1) Nous avons vu mettre en vente sur catalogue les livres armoriés suivants :

1° Aux armes du cardinal Mazarin : l'*Homme de René Descartes et un traité de la formation du fœtus du mesme auteur avec les remarques de Louys de la Force.*

2° Aux armes du cardinal Alphonse Louis Duplessis de Richelieu, archevêque de Lyon, frère du ministre : *Le Traité de la Peste, avec les moyens de s'en préserver et guérir. Ensemble quelques questions curieuses touchant icelles, par M. Pancrace Marcellin, doyen du collège des médecins de Lyon. A Lyon, par Claude Cayne*, 1639, *in*-12.

3° A Huet, évêque d'Avranches : *La guérison des Ecrouelles*, ouvrage écrit en latin par André du Laurens.

Huet, évêque d'Avranches, possédait encore dans sa bibliothèque les œuvres de Fernel, qui s'est beaucoup occupé, comme on sait, du traitement de la *lues venerea* ; nous relevons cet article dans un catalogue : *Fernelii universa medicina cum notis* ; *Trajecti ad Rhenum*, 1655, *2 vol. in-4 Veau...* 4 fr. 50.— *Bon exemplaire aux armes de Huet, évêque d'Avranches.*

La Bibliothèque nationale possède l'exemplaire du *Recueil des remèdes faciles et domestiques de Madame Fouquet*, ayant appartenu à l'évêque Huet, ainsi qu'en témoignent ces lignes placées sur la garde du volume : « *Ex libris bibliothecæ quam illustrissimus Ecclesiæ Princeps D. Petrus Daniel Huetius Episc. Abrincensis Domini Professæ, Paris P. P. Soc. Jensu Integrâ vivens donavit. An.* 1692. »

(2) Le duc Sigismond d'Este, prince de Ferrare, le comte de la Mirandole avaient agréé des dédicaces qui aujourd'hui paraîtraient quelque peu singulières.

Lorsque Fracastor projeta de tracer en vers le tableau de cette peste nouvelle et de composer un poème sur les données antipoétiques d'une description médicale, il ne surprit personne en choisissant pour lui dédier les malheurs du berger Syphilus le célèbre

cardinal Albert, électeur de l'Empire, tout comme l'évêque-médecin Gaspard de Torella, qui n'avait pas craint de faire hommage de son *Tractus contra pudendagram seu morbum gallicum*, à César Borgia, le frère de Lucrèce, qui se rendit du reste digne d'un tel honneur par ses crapuleuses débauches (1).

×

Peut-on prononcer le nom des Borgia sans avoir la vision de ces terribles poisons que ces maîtres toxicologues composaient en leurs laboratoires mystérieux ? Sur ce chapitre, une reine de France, Catherine de Médicis, se serait, à l'occasion, montrée leur digne émule, elle qui faisait sa lecture favorite d'un Trésor de remèdes secrets « petits traités de physique et de chimie utiles aux médecins et apothicaires », où se trouvent

---

Bembo, prince de l'Eglise, secrétaire intime et familier du pape Léon X :

« Illustre Bembo, gloire de l'Italie, si ton maître Léon t'accorde quelque repos, s'il te permet de quitter pour un instant le gouvernail du monde et de consacrer aux muses un court loisir, daigne jeter les yeux sur ces vers, tout indignes qu'ils soient de ton génie.

« Mon œuvre n'est qu'un essai médical, mais souviens-toi qu'Apollon lui-même ne crut pas déroger à sa dignité divine en cultivant l'art de guérir. Tel sujet, d'ailleurs d'apparence légère, offre parfois un intérêt sérieux. Le mien sous une allure frivole fera comparaître devant toi les grandes lois de la nature, et les mystérieuses origines d'un épouvantable fléau. »

En 1498, Sébastien Aquilanus dédiait son traité de *Morbo Gallico* à Louis de Gonzague, très révérend évêque de Mantoue (ad Excellentissimum Mantuæ Marchionem, Ludovicum de Gonzaga, eumdemque Reverendissimum Episcopum.)

(1) « Je ne sais quel médecin, dit Fréron (*Année littéraire*, 1770, t.VIII), dédia un traité des maladies vénériennes à l'abbesse de Caen. » Fréron n'avait pas tant lieu que cela de s'étonner : Dans un traité imprimé à Rome en 1500 (le titre indique assez la nature de l'ouvrage: *De morbo fœdo et occulto his temporibus affligente*), le médecin espagnol, Petrus Pintor, en dédiant son livre au pape Alexandre VI, exprimait des vœux pour que sa Sainteté fût préservée de ce vilain mal. A la même époque Gaspard de Torella dédiait à L. de Bourbon, évêque d'Avranches, un livre sur le même sujet. L'ouvrage d'Ulrich de Hutten dédié à Albert était *de Guaiaci medicinà*. Il fut plusieurs fois réimprimé et traduit. Peu de temps après, de Bétheneourt écrivant son livre « *le Carême de pénitence* ; *nova pœnitentialis quadragesima* », disait formellement qu'il ne le dédiait à personne, dans la crainte de faire soupçonner son patron d'être atteint du mal dont le remède était discuté. On était alors moins réservé à cet égard qu'aujourd'hui. C'est le cas de rappeler le raisonnement naïf ou prudent du médecin espagnol Jean Almenar, qui, dans son traité de *Morbo gallico*, se refuse à croire que la maladie en question soit produite chez les ecclésiastiques par des causes analogues à celles qui agissent sur le reste des mortels. Il aimait mieux y voir un effet de la corruption de l'air (?) (V. *Bulletin des Arts*, t. V, 1846-47, p. 21).

Un certain Candidus (quel nom de circonstance !) dédia à un abbé le traité *De genitura hominis*, qui fut imprimé en 1486 à Augsbourg, chez J. Froschanet (*Bulletin des Arts*, loc. cit., 22).

des formules complexes de poisons plus ou moins subtils (1). La *librairie* (lisez : la bibliothèque) de Catherine de Médicis comprenait 58 ouvrages (2) de médecine grecque et 11 de médecine latine. Elle comptait plus de 4.000 volumes et un grand nombre de manuscrits grecs et latins. Ce n'est plus aujourd'hui un mystère que l'épouse de Henri II entretenait avec Diane de Poitiers les meilleures relations. L'ancienne maîtresse de Henri II, en abdiquant les privilèges de la jeunesse (3), avait bravement accepté ceux de la femme qui se sent vieillir. Sur la fin de sa vie, elle était devenue à la fois garde-malade, pourvoyeuse de médecins et de nourrices, et cela chez la reine (la légitime épouse alla faire ses relevailles chez la concubine) qui ne refusait ses soins ni à elle-même, ni à ses enfants (4). Eh bien, il existe un volume, très rare, comme bien on pense, qui a pour auteur Guillaume Chrestian, « médecin ordinaire du Roy et de Messieurs ses enfants », et dont le titre débute ainsi : « *Livre de*

(1) Le titre exact, donné par M. Double, est : *Thesaurus Evonymi Philiatri de remediis sevœtis Liber, physicus, medicus et partim etiam chymicus, medicis et pharmacopolis prœcipue necessarius ; Lugduni*, 1555; *avec nombreuses figures.*

(2) Citons, entre autres, le livre suivant, dont nous avons retrouvé l'indication sur un catalogue : *Histoire des hommes illustres de la maison de Médicis*, dédiée à Catherine de Médicis, mère du roi de France, par *Jean Nestor, médecin*, orné de curieuses et jolies figures allégoriques et de gracieuses lettres initiales gravées sur bois.

(3) Catherine demandait à des breuvages mystérieux et surnaturels le remède à la stérilité à laquelle elle semblait condamnée : « La sérénissime dauphine, écrivait le vénitien Matteo Dandolo (vers 1540), est d'une bonne complexion, sauf pour ce qui regarde les qualités physiques propres à en faire une femme à enfants (*sic*). Non seulement elle n'en a point fait encore, mais je doute qu'elle soit jamais pour en avoir, bien qu'elle ne manque point d'avaler toutes les médecines capables d'aider la génération. » (V. Baschet, *les Princes de l'Europe au XVIe siècle.*)

(4) « Diane a pénétré si avant dans l'intimité de l'auguste couple qu'elle forme en quelque sorte le sommet du triangle conjugal et vient en compléter l'harmonie. Son action s'étend jusqu'à l'alcôve, dont elle s'est peu à peu constituée l'arbitre souveraine ; c'est par elle que le Roi aime la reine ; c'est par elle qu'il est tenu d'accomplir ses devoirs d'époux. Le soir elle le poussera vers cette couche où nul désir ne l'attire. » (*Lettres inédites de Diane de Poitiers*, publiées par G. Guiffrey, *Introduction*, p. LX). « Obséquieuse jusqu'à la domesticité, elle (Diane) lui (à la reine) prodigue ses services en toutes occasions avec une sollicitude sans bornes. » (p. LXiij.)

Diane assiste la reine dans ses accouchements, elle dicte le choix des nourrices ; elle prononce sur leur complexion, et juge de la qualité de leur lait ; elle fixe l'époque du sevrage, remplace la nourrice devenue incapable de remplir son office. Elle est encore consultée quand se déclare une épidémie contagieuse et que les enfants royaux peuvent courir quelque risque. Alors elle indique une résidence plus salubre, plus favorable pour la santé des jeunes princes. Elle ne se contente pas de prévenir les médecins, elle envoie elle-même des médicaments. Le consciencieux ouvrage de M. Guiffrey est, à cet égard, des plus démonstratifs.

la génération de l'homme, très utile et très nécessaire », etc., (1559, petit in-8°). L'ouvrage se compose de trois parties. La première est dédiée au roi Henri II : c'est le *Livre de la génération* ; la seconde au dauphin : le *Livre d'Hippocrate* ; la troisième, les *Mois des femmes*, est adressé « à très illustre et très prudente dame, Madame Diane de Poitiers, duchesse de Valentinois ». Dans la dédicace se trouve tout au long l'explication de l'intimité qui unissait la reine Catherine de Médicis à Diane de Poitiers.

« Une autre plus expresse raison, Madame, écrivait Chrestian, m'induit à vous adresser ce fructueux livre : c'est la grande sollicitude que vous avez toujours eue, et avez de jour en jour, plus grande, de conserver la santé et bonne disposition du Roy et de la Reyne, quand ils sont sains, et de la leur faire diligemment restituer et recouvrer, quand ils tombent quelquefois en maladie, comme vous fistes dernièrement à la dite dame (la Reine) qui, devant la prise de Metz, fut si grièvement malade à Joinville, que sans votre diligence et bonté d'esprit, elle estoit presque désespérée... pareillement à Sedan, tôt après la prise d'Ivoy, le Roy estant malade d'un flux dysentérique, là où la *Royne et vous* n'aviez cessé jour et nuict de procurer sa guérison... et avez toujours exercé tel amour et pitié tant en eux, comme envers Messeigneurs et Dames leurs enfants ; car non seulement avez eu soin de la conception et nativité d'iceulx mais aussi à les faire duement nourrir par femmes nourrices vigoureuses... et semblablement à les faire instruire et enseigner par bons et doctes précepteurs, tant en vertu comme en l'amour de Dieu. »

Les mœurs bourgeoises de notre siècle s'accommoderaient mal de cette alliance des deux souveraines, celle de la main droite, et celle au moins aussi puissante de la main gauche, unissant leurs efforts pour le bonheur de leur Roi. Après tout, la belle Agnès Sorel ne fut-elle pas procurée à Charles VII par la reine Marie d'Anjou ?....

×

La charmante duchesse de Valentinois (1), dont Brantôme nous a laissé un si joli portrait, était une des grandes dames bibliophiles de son temps ; mais elle faisait par exemple un choix singulier d'ouvrages. Il y a un certain opuscule de notre ancêtre Thierry de Héry, qu'elle devait feuilleter, sans témoins, car le titre, tout au moins, en était quelque peu compromettant (2).

(1) *Palfyn Jean*, Descriptions anatomiques des parties de la femme qui servent à la génération avec un traité des monstres. *Aux armes du duc de Valentinois.*

(2) Il est vrai de dire qu'à cette époque une dame, même du meilleur ton, ne se formalisait pas de recevoir l'hommage d'un livre ayant trait à un sujet un peu ... scabreux. Ainsi Laurent Joubert, médecin de Henri III, chancelier de l'Université de Montpellier, etc., dédia son *Traité des Erreurs populaires* « traitant la médecine

C'est un exemplaire que possède la Bibliothèque nationale sur peau vélin, avec les initiales peintes, le chiffre et les emblèmes de Diane de Poitiers. Et le titre ? Oyez et savourez : « *La méthode curatoire de la maladie vénérienne, vulgairement appelée grosse vairolle, et de la diversité de ses symptômes.* » Les « belles et honnestes dames » de notre temps mettraient quelque hésitation, ce semble, à accepter un pareil cadeau. Mais la peu vertueuse Diane l'accueillit gracieusement et le mit en belle place dans sa bibliothèque (1).

Elle devait au reste s'intéresser beaucoup à la médecine, à en juger par le nombre d'ouvrages médicaux qu'on a retrouvés à son chiffre.

Ainsi, la belle maîtresse de Henri II avait orné de ses croissants l'ouvrage médical suivant, mentionné dans un catalogue de M. Porquet : « *La dissection des parties du corps humain, divisé en trois livres, avec les figures et déclarations des incisions, composées par Estienne de la Rivière, chirurgien* ; *Paris, Simon de Colines*, 1546, in-8. » Ce magnifique ouvrage, relié en maroquin blanc, avec volutes et rinceaux en noir bordé d'argent, tranché d'or, présentait, dans les ornements de la reliure, le chiffre, les croissants entrelacés, les flèches, les carquois et les fleurs

---

et le régime de santé » à « très haute, très excellente et studieuse princesse Marguerite de France, très illustre Royne de Navarre, fille, sœur et femme de Roy ».

Cette épître ne se trouve pas dans toutes les éditions ; elle figure en tout cas, dans l'édition de Rouen de 1601. Le médecin ne craint pas de dire que, s'il s'adresse à la princesse, c'est qu'elle a « le jugement exquis, l'honneste curiosité, le désir studieux de savoir toutes choses », et aussi le loisir « de vaquer à un tel passe-temps qui lui servira de grande récréation quelques heures du jour ». Les langues venimeuses des « envieux » pourront trouver malséant qu'on propose à S. M. de tels sujets d'études « duquel je suis contraint, en quelques endroits, tenir des propos qui semblent trop sales et charnels », mais ne peut-on honnêtement parler de toutes les actions naturelles, « non encore que de toutes parties du corps humain les plus secrettes et cachées, que les yeux chastes ne craignent point de voir en public par les anatomies ? » Et il rappelle que la « très-vertueuse princesse, Livie Romaine, femme de l'empereur Auguste », au dire de l'historien Dion, sauva la vie à des hommes qu'on allait mettre à mort, « parce qu'ils s'étaient rencontrés devant elle tout nuds, disant que pour le regard des femmes pudiques ceux-là ne différaient en rien des statues ». La dédicace est du Ier janvier 1578. C'était donc un véritable cadeau d'étrennes que Joubert envoyait à la princesse.

Il y a, dans cet ouvrage, tels chapitres sur la conception et la génération, sur « l'enfantement et gésine », qui durent faire au moins rougir la docte princesse, s'ils n'allèrent pas jusqu'à la scandaliser.

(1) Le volume, simplement relié aux armes royales, a fait partie, cela n'est point douteux, de la bibliothèque de Henri II, mais rien ne prouverait, au dire d'un bibliophile expert en ces matières, que ce prince en ait fait l'hommage à sa maîtresse.

de lis, qui constituaient l'emblême de l'illustre courtisane (1).

N'est-ce pas qu'on aurait pu appliquer à Diane plus qu'à tout autre le trait qu'un savant bel esprit du dernier siècle décocha un jour à la jeune comtesse de Coigny, à qui ne répugnaient pas les travaux de dissection : « Que c'était la demoiselle de France qui connaissait le mieux le corps humain ! »

×

Que les courtisanes cherchent dans la lecture un délassement à leurs monotones bien qu'absorbantes occupations, nous aurions mauvaise grâce à leur en faire reproche. Pour distraire les blasés séniles qu'elles ont charge d'amuser, leur esprit inventif ne saurait toujours suffire : la bibliothèque devient dès lors l'arsenal et l'école de la favorite. Demandez plutôt à la Pompadour qui lui fournit « les armes de gouvernement, les termes des choses d'Etat, l'art de toucher à la politique sans gaucherie, la facilité de parler sur les plus graves questions d'autorité et sur les plus grands confits de prérogatives avec l'accent et presque la compétence d'un ministre » (2). Ce n'était certes pas dans les *Observations sur l'histoire naturelle, sur la Physique et sur la Peinture* du sieur Gautier qu'elle avait trouvé de quoi s'instruire.

Madame de Pompadour avait reçu une éducation brillante, elle aimait les arts et protégeait les artistes. Artiste elle-même, à ses heures, elle peignait et dessinait en perfection. Tout autre était la du Barry qui ne rêvait qu'au moyen de faire valoir ses charmes, dépensant tout son argent à augmenter sa garde-robe ou à rehausser le luxe de ses appartements. Madame du Barry sacrifiait peu à l'acquisition des livres, mais elle rachetait la quantité par la qualité. Elle paraissait beaucoup tenir à la beauté de l'exécution typographique.

Presque tous les exemplaires, sortant de la bibliothèque de ses appartements au château de Versailles, ou provenant de son habitation de Louveciennes, sont en parfait état de conservation. Les ouvrages scientifiques n'y sont pas en nombre : les romans de Crébillon fils, ornés des gravures les plus licencieuses, l'intéressaient davantage. On relève toutefois dans son catalogue : *Les Poésies de Haller*, traduites de l'allemand ; l'*Histoire naturelle* de Buffon, qui appartient aujourd'hui à M. Sardou ; une œuvre purement technique, dont on ne s'explique guère la présence en ces lieux : *Lettres et observations à M. Jamin, maître en chirurgie et oculiste de la ville de Lyon*, sur l'ouvrage qu'il vient de publier, ayant pour titre : *Mémoires et ob-*

(1) La belle maîtresse de Henri II avait également orné de ses croissants: *La manière de traicter les playes faites tant par harquebuses que par flèches*, d'Amb. Paré (1551), avec dédicace à Henri II. Le chiffre du roi, entrelacé à celui de Diane, orne le frontispice peint en or et en couleurs, surmonté de trois croissants.

(2) De Goncourt, *Madame de Pompadour*, p. 374.

servations anatomiques, physiologiques et physiques sur l'œil, par l'abbé Desmonceaux (1). Les beaux yeux de la favorite auraient-ils vilainement larmoyé, et avait-elle essayé d'y porter remède? A moins qu'elle n'eût fait abus du fard et que sa vue en ait souffert, auquel cas elle a pu trouver d'utiles conseils dans le *Rouge végétal à l'usage des Dames*, avec une lettre à M** sur les maladies des yeux, *causées par l'usage du rouge et du blanc* (2).

×

Sous le règne de Louis XV, on constate un véritable engouement dans la haute société pour les livres de science pure, et spécialement pour la médecine.

Le comte de Maurepas montre avec orgueil à ses visiteurs : les 7 volumes des *Essais et observations de médecine de la Société d'Edimbourg*, traduits de l'anglais par le célèbre oculiste Demours ; et les *Recherches sur les maladies chroniques, particulièrement sur les hydropisies et sur les moyens de les guérir*, par le médecin Bacher (3).

M. de Sartines, le lieutenant-général de police, n'a pas voulu entreprendre le voyage aux eaux de Bourbon-l'Archambault sans avoir lu au préalable l'essai sur ces eaux « *minérales et médicinales* » (4), publié par un médecin de l'endroit.

L'abbé Terray, le contrôleur des finances, se délecte à parcourir le « *Traité des maladies des femmes en couches avec la méthode de les guérir* (5) ».

L'exemple partait d'ailleurs de haut : Marie Leczinska se consolait de l'abandon de son royal époux en lisant le *Traité des affections vaporeuses des deux sexes* de M. Pomme fils (1705) (6), tandis que Louis XV cherchait à s'instruire à l'abri des indiscrets en se plongeant dans la lecture de la *Nouvelle méthode de traiter les maladies vénériennes, par la fumigation, avec les procès-verbaux des guérisons opérées par ce moyen*, de Pierre Lalouette (Paris, 1776, in-8°). Le Bien-Aimé pouvait y trouver des indications précieuses, et nous comprenons de reste qu'il dut le parcourir souvent, dans les rares loisirs que lui laissaient la politique ou les plaisirs.

Ce livre de Lalouette, provenant de la vente Béhague, fut adjugé pour 80 fr. Le même jour, étaient vendus : *Méthode nouvelle pour guérir les maladies vénériennes*, par Bouez de Sigogne, aux armes du duc de Richelieu ; les *Recherches pratiques sur les différentes manières de traiter les maladies vénériennes*, par J. J.

---

(1) Amsterdam et Paris, 1772.

(2) Par le Docteur Deshais-Gendron, Paris, 1760, 1 vol. in-12 (appartient aujourd'hui à la bibliothèque de Versailles).

(3) Paris, 1766, in-8.

(4) Par M. Fraye. L'ouvrage est édité à Moulins, chez la veuve Faure et Vidalin, 1778, in-12.

(5) Paris, Vincent, 1771.

(6) Vendu 375 fr. par Porquet en 1885. L'exemplaire était en maroquin rouge, avec large dentelle sur les plats, pièces d'ormes aux 4 angles et sur le dos, etc. (V. *Cabinet d'un curieux*, du baron Double.)

Gardane, Paris, Didot, 1770, aux armes de Phelipeaux de la Vrillière et enfin la *Dissertation sur une méthode nouvelle de traiter les maladies vénériennes... par les lavements*, d'un M. Royer ; Paris, Boudet, 1767, aux armes du duc de Choiseul.

×

En 1768, M. Raulin, conseiller médecin ordinaire du roi, offrait à Louis XV son *Traité de la Conservation des enfants.* Quelle agréable ironie, et comme le roi galant devait s'écrier, *in petto* : « Peu m'en chaut, je n'en ai cure. »

Mais de quelle utilité pouvait bien être à l'amant de la Du Barry l'exemplaire dont nous transcrivons ici le titre, et que nous avons eu la bonne fortune d'avoir sous les yeux ? : « *Abrégé de l'art des Accouchements*, par Mme le Boursier du Coudray », Paris Debure, 1777, in-8°, avec figures imprimées en couleurs relié en veau et portant sur les plats un cartouche aux armes de France, avec la légende : « *Menus plesir du roy* » (sic) (1). On sait que Louise Bourgeois était une des sages-femmes les plus distinguées de son temps. Elle resta toujours en grande faveur, auprès des souverains et déjà en 1609, elle avait dédié à la Royneses « *Observations diverses sur la stérilité, perte de fruict, fœcondité, accouchements et maladies des femmes et des enfants nouveaux naiz, amplement traitées et heureusement practiquées par Louise Bourgeois, dite Boursier, sage-femme de la Royne, œuvre utile et nécessaire à toutes personnes....* ».

Combien il serait facile de donner de plus vastes proportions à cet essai de bibliographie médico-littéraire ; mais nous ne poursuivrons pas plus longtemps nos investigations dans ce domaine à peine découvert, n'ayant voulu, aujourd'hui, que réunir nos glanes sur un terrain peu ou pas défriché (2).

(1) On le vit figurer plus tard dans la bibliothèque de la duchesse de Berry.

(2) Nous ne ferons que signaler, sans observer l'ordre chronologique, au hasard de nos lectures :

Brad. Hygie militaire ou l'art de guérir aux armées ; poème en 4 chants suivi des Loisirs d'un militaire dans la campagne de 1809, Grenoble, 1815 (*Duc d'Angoulême*).

Callot (petit-neveu du célèbre graveur de ce nom). L'idée et le triomphe de la vraie médecine en forme d'apologie, Commercy, 1742, 1er livre imprimé à Commercy. (*Dédié à son Altesse la princesse Charlotte de Lorraine, abbesse de Remiremont.*)

Quesnay. Traité de la supuration. Paris 1749. *Aux armes de Machault d'Arnouville.*

Dionis. L'anatomie de l'homme suivant la circulation du sang, Paris, 1691. *Aux armes du Comte de Toulouse, fils légitimé de Louis XIV.*

Boerhaave (Hermanni), Libellus de materie medica et remediorum formulis. *Ludg. Bat.*. 1719, in-4, mar. rouge, fil. à la Du Seuil, dos orné, tr. dor. (*Rel. anc.*). *Aux armes de Marie-Françoise de Bournonville, duchesse de Noailles.*

Chymie (Dictionnaire de), contenant la théorie et la pratique de cette science, par Macquer. Paris, 1765, 2 vol. petit in-8, rel. maroq. rouge, tr. dor. (*Reliure de Derome*). *Aux armes de Léopold-Charles de Choiseul, archevêque de Cambrai.*

Recherches sur les fièvres paludéennes, suivies d'études physiologiques et médicales sur la Sologne, par le Dr Burdel. Paris, 1858,

LA MÉDECINE DES PRATICIENS.

Thérapeutique médicale.

Traitement de la migraine vulgaire.

a) *Pendant l'accès.*

1° Repos au lit, loin de toute excitation des sens, ni bruit ni lumière. Diète.

2° Boire une forte infusion de *café noir.*

---

in-12, chag. vert, fil., tr. dor. *Exemplaire aux armes impériales et au chiffre de Napoléon III.*

MACQUER. Eléments de chimie théorique. Paris, 1749. *Aux armes du duc d'Orléans.*

L'OLIMPE, de Jacques Grévin. *Aux armes du duc de Choiseul-Praslin.*

LANCISI, médecin italien du Sacré-Collège et des papes Innocent XI et Clément XI, Livre sur les morts subites. (*Exemplaire aux armes de J. P. Albani élu pape en 1700 sous le nom de Clément XI.*)

Et parmi les livres de médecine armoriés antérieurs au XVI° siècle, nous avons noté ceux qui suivent :

« Le livre du régime que maître Alebran, de Florence, fit en 1256 *à la requête de la comtesse de Provence.* XIII° s ;

Le livre des amphorismes Ypocras ; copie faite à Rouen, en 1429, pour le duc de Bedfort, de par maistre Jehan Tourtier, son chirurgien. *Beau manuscrit aux emblèmes du duc de Bedfort* ;

Traité des venins, par Pierre d'Albane, traduit par Phelipe Oger Carme, en 1403, *pour Jehan le Meingre, dit Bouciquaut, maréchal de France.* XV° s.

On trouve encore des ouvrages du XIV° s. et au delà, dans les bibliothèques de Colbert, de Charles, duc d'Orléans, Baluze, Ph. de la Mare, Le Tellier, archevêque de Reims, Richelieu, Mazarin, Séguier, de Thou.

Le livre intitulé : *De la congnoissance des corps humains,* traduit en français en 1396, par frère Nicole Saoul. Le livre des *exposicions et significations des songes,* sont revêtus *in fine* des signatures de *Louis et de Marie de Luxembourg.*

Gaston, duc d'Orléans, possédait le *Livre des simples médecines ou les secrets de Salerne,* ouvrage peint du XV° s. Un exemplaire du même recueil s'est retrouvé dans la « librairie » des ducs de Bourgogne et la bibliothèque du maréchal de Noailles.

Nous avons relevé dans l'*Inventaire des Manuscrits français de la Bibliothèque nationale* les titres suivants de livres de médecine dédicacés :

Traité des thermes et gymnases des anciens ; ouvrage du bailli Choul dédié à François Ier. Un original sur parchemin.

Instruction pour gouverner les enfants nouvellement nés, dédié par Simon de Vallambert à madame la duchesse de Savoie et de Berry. XVI° s.

Une paraphrase en vers sur les aphorismes d'Hippocrate, dédiée à l'évêque de Béziers, Clément de Bonsi, par André Versoris, avocat en la cour de cette ville.

Un exemplaire, relié aux armes de Marie-Antoinette, d'un *mémoire sur l'établissement des écoles cliniques à former dans les principaux hôpitaux civils de la France à l'instar de celles de Vienne, pour perfectionner l'art de la médecine pratique et de la faciliter aux jeunes médecins, par Wurtz.*

Méthode générale pour composer un remède balsamique en élixir et en opiat, par Pichon, prêtre. *Exemplaire présenté à Louis XV.* Etc., etc

PHOSPHATINE
FALIÈRES

Composée de farines et de fécules les plus nutritives— stérilisées et en partie solubilisées par une température convenable — de cacao, de sucre, etc., la *Phosphatine Falières* constitue un aliment éminemment assimilable à tous les âges de la vie et pendant la période de convalescence.

Chaque cuillerée à bouche contient 0,20 centigr. de *Phosphate de chaux* bi-calcique (le mode de fabrication de ce Phosphate a été adopté par la commission du dernier Codex).

Cet aliment qui, sous la saveur la plus agréable, fournit un excellent moyen d'administration, à *petites doses*, de Phosphate bi-calcique, s'impose :

1° Chez les jeunes enfants, surtout au moment du sevrage et pendant la période de croissance ;

2° Chez les femmes enceintes ou nourrices ;

3° Chez les vieillards et les convalescents.

Chez tous ceux enfin qui ont besoin de cet aliment indispensable : le *Phosphate de chaux*, pour assurer une parfaite constitution de la charpente osseuse et pour remédier à la déperdition des phosphates, conséquence d'un défaut de nutrition, de la croissance, de l'âge ou de la maladie.

La *Phosphatine* se prépare comme toutes les bouillies. La dose habituelle est : pour les enfants, une cuillerée à dessert pour une tasse à thé de lait, 2, 3, et même 4 fois par jour ; une cuillerée à bouche pour le déjeuner des adultes.

Simple aliment, mais aliment complet et de premier ordre, la *Phosphatine Falières* rend et rendra de bons services dans l'hygiène de la nutrition.



PARIS, 6, AVENUE VICTORIA & PHARMACIES.

Phospho-Glycérate de Chaux pur

NEUROSINE PRUNIER

RECONSTITUANT GÉNÉRAL

du Système nerveux

Neurasthénie, Phosphaturie, Migraines, Débilité générale.

La **Neurosine Prunier** est présentée sous les trois formes suivantes :

1° *Neurosine Prunier*.	Granulée.
2° *Neurosine Prunier*.	Sirop.
3° *Neurosine Prunier*.	Cachets.

DOSES HABITUELLES

1° **Neurosine Prunier** (*Granulée*). 2 à 3 cuillerées à café par jour prises dans un peu d'eau pure ou aromatisée, ou dans du lait. Pour les enfants, une cuillerée à café suffit. (Chaque cuillerée à café contient 0 gr. 30 de phospho-glycérate de chaux pur.)

2° **Neurosine Prunier** (*Sirop*), 2 à 3 cuillerées à bouche par jour, pur ou coupé d'eau. Pour les enfants : 2 à 3 cuillerées à café. (Chaque cuillerée à bouche contient 0 gr. 30 de phospho-glycérate de chaux pur.)

3° **Neurosine Prunier** (*Cachets*), 2 ou 3 cachets par jour dans un peu d'eau. Un cachet pour les enfants. (Chaque cachet contient 0 gr. 30 de phospho-glycérate de chaux pur.)

DÉPOT GÉNERAL :

CHASSAING et Cie, 6, avenue Victoria, Paris

ET PHARMACIES

3° Prendre, à jeun, de un à trois des cachets suivants, à une demi-heure d'intervalle et boire aussitôt après un verre d'eau de Vichy :

Antipyrine	0 gramme 50
Acide salicylique	0 — 25

Pour un cachet, n° 10.

b) En dehors des accès:

1° Eviter les écarts de régime. Pas d'aliments épicés, ni de viandes faisandées.

Couper la boisson, au moment du repas, avec de l'eau de Pougues.

Maintenir la laxité du ventre par un régime approprié (fruits et légumes verts, laxatifs) ; ou bien prendre le matin une pincée de *magnésie angiaise.*

2° Tous les matins, faire des lotions sur le corps avec de l'eau tiède légèrement alcoolisée et frictionner ensuite au gant de crin.

3° Pendant dix jours par mois prendre, au moment du principal repas, dans un peu d'eau, dix gouttes de la préparation suivante :

Liqueur de Fowler	}ââ 10 grammes.
Teinture de colchique	

(Extrait des *Consultations et ordonnances médicales,*
du Dr Malbec ; Maloine, éditeur.)

Menus faits de pratique journalière.

Des médicaments contre-indiqués dans la grossesse.

(Huguenin, *Concours Médical*, 20 octobre 1894.)

Il faut placer en tête des médicaments dangereux pendant la grossesse le *salicylate de soude* qui est très énergique comme emménagogue ; on peut d'ailleurs s'en servir avec succès pour ramener la menstruation des aménorrhéiques. — La même réserve sera observée à l'égard du *salol* et de *l'acide salicylique.*

L'ergot de seigle, *l'ergotine*, *l'ergotinine* sont à redouter, cela est de règle. On se méfiera également des *purgatifs* et des *dérivatifs*, surtout dans les 3 ou 4 premiers mois de la grossesse. Les *révulsifs*, tels que sinapismes, sangsues, seront écartés de parti pris ; s'ils ne sont pas sûrement abortifs, ils constituent en tout cas un danger. On prescrira plutôt des lavements et des poudres laxatives.

Les abortifs, tels que le *safran*, *l'absinthe*, *l'armoise*, la *rue*, le *tabac.....*, sont peu dangereux. Il n'en est pas de même de *l'acide oxalique* et du *sulfure de carbone*, qui ont été quelquefois donnés par inadvertance dans un but curatif. Chez les femmes qui nourrissent, on devra supprimer *l'antipyrine* et la *cocaïne* qui sont antigalactagogues.

Le tabac révélateur de la grossesse.

Le très intéressant article publié par M. Vinay, dans l'*Abeille médicale* du 12 juillet, fait connaître les symptômes et signes de la grossesse *probable* dans les 2 ou 3 premiers mois, mais il y a un signe dont l'auteur ne parle pas et qui mérite à mon avis d'être signalé :

Ayant journellement l'occasion de causer des inconvénients et des dangers de la fumée du tabac même chez les personnes qui,

ne fumant pas, respirent la fumée produite par les fumeurs, plusieurs m'ont déclaré que, dans les conditions ordinaires, elles supportaient assez bien l'odeur du tabac, mais qu'*aussitôt enceintes*, elles avaient pour cette odeur une répugnance telle, qu'elles ne pouvaient la supporter sans être gravement incommodées, et cela non dans les 2 ou 4 premiers mois, *mais dans la première quinzaine*.

Ce signe est-il fréquent ou exceptionnel ? C'est ce que j'ignore ; aussi j'engage vos lecteurs et notamment les médecins à se livrer à une enquête à ce sujet, et en faire connaître le résultat.

E. Decroix.

INFORMATIONS DE LA *CHRONIQUE*

Le banquet Huchard.

Ce fut, comme on l'a bien dit, une fête familiale où tous les cœurs communièrent à l'unisson.

Le héros de la fête, plus ému qu'il ne le voulait paraître, encadré de ses deux parrains, M. Potain à sa droite, M. Tarnier à sa gauche, eut pour chacun une phrase d'un joli tour, brillante parure d'une pensée toute imprégnée de cordialité.

Le discours du maître Huchard fut le *quatorzième*, succédant à treize toasts qui eurent au moins le mérite de ne pas être trop longs.

Contentons-nous de les énumérer, bien que nous ayons regret de ne pas reproduire au moins l'un des treize, « un petit boniment en vers alexandrins », articulé d'une voix vibrante par son auteur, le très spirituel Dr Labadie-Lagrave.

Or, donc, nous ouïmes tour à tour MM. Potain — à tout seigneur ..—, Barette, professeur à Caen, le premier interne du Dr Huchard; Weber, Baillet, l'interne du moment, que son cœur très heureusement inspira ; Berthod, au nom du Syndicat, par un grand S : l'aimable chirurgien Potherat, qui salua « le fils du bas coin de la terre bourguignonne » ; Josias, au nom de la Société de Thérapeutique ; Sainton (de l'Aube), un compatriote ; Dr Rochel (de Tency), encore un *pays* ; les Drs Rochon-Duvigneaud, Fiessinger (d'Oyonnax), d'une éloquence admirable, et très admirée du reste ; Labadie-Lagrave, déjà nommé.

Nous gardons pour la bonne bouche un sonnet, qui nous fut glissé dans les mains à l'issue de la cérémonie, et que l'auteur ne put lire, à son désespoir, parce qu'il n'était pas inscrit au programme !

Cet auteur ? Le Dr Gélineau, qui n'en est pas à son premier péché poétique, et qui est fort capable de récidiver.

Au Docteur H. Huchard à l'occasion de sa réception à l'Académie.

Hier en grand apparat, avec solennité,
Dans l'antique palais de notre Académie,
Ton nom. Docteur Huchard, par le scrutin jeté,
Réveillait les échos de la voûte endormie,
Mais malgré tous tes droits à l'immortalité,
Et l'incessant labeur qui consume ta vie,
Dans l'urne, tu le sais, une main ennemie.
T'empêcha d'arriver à l'unanimité.

Pour te venger, ajoute un rayon à leur gloire !
Si là-bas tu goûtas l'orgueil de la victoire,
Permets à l'amitié de t'offrir son laurier.

Ici point de jaloux ; chez tous, la gaîté brille !
Ton triomphe est le leur !... nous sommes ta famille ?
Quand il s'agit du *cœur*, n'est-tu pas le premier ?

Dr Gélineau.

— Le gros événement « bibliophilesque » de la semaine a été la vente des livres provenant de la bibliothèque du célèbre amateur le baron Lucien Double.

C'étaient de véritables joyaux, ces volumes achetés au poids de l'or, portant presque tous sur les plats des armoiries royales ou princières, que leur propriétaire s'était plu à décrire, avec quelle passion fervente, dans son *Cabinet d'un Curieux*.

Outre des incunables précieux, des gothiques remontant « à l'aurore de l'imprimerie », le baron Double avait collectionné tous les exemplaires qu'il avait pu rencontrer, provenant d'une bibliothèque de souverain ou d'un grand personnage. C'est ainsi qu'il avait réussi à mettre la main sur des livres ayant appartenu à François Ier, Henri II, Charles IX, Henri III, Louis XIII et Anne d'Autriche, etc.

On rencontrait, dans le nombre, ainsi que nous le disons plus haut, un certain nombre d'ouvrages de médecine. Mais parmi eux, nous n'en avons noté qu'un seul aux armes d'un médecin : le confrère bibliophile n'est autre que Fagon, le premier médecin de Louis XIV. Le volume porte pour titre : *Decreta, ritus, usus ac laudabiles saluberrimi medicorum parisiensium ordinis consuetudines* ; *Paris, Z. Quillau*, 1714. — *De antiquitate et dignitate scholœ medicœ parisiensis panegyris, Gab. Naudæo, paris, phil. In*-12. Le baron Double, dans son catalogue, accompagne cette mention bibliographique des lignes suivantes, qui constituent comme l'état civil de l'ouvrage :

« Le premier traité, qui parle des us et coutumes du corps *très salubre des médecins de Paris* est écrit en un véritable latin de cuisine, digne de celui que Molière prête à ses médecins. En certain chapitre on croirait lire des passages du *Malade imaginaire*. Qu'on en juge et que les latinistes frémissent ! Exemple : *Juramenta* facultatis. « Primo jurabitis quod parebitis Decano et facultati in omnibus licitis et honestis et quod monstrabitis honorem et reverentiam magistris. Item quod secreta facultatis si ipsa invenitis, nulli revelabitis, et quod si invenitis aliquid parari contra facultatem, illud facultati revelabilitis. » On croit entendre *Sa Salubrité* Diafoirus fils répondre : « *Juro !* » Le second traité, ouvrage de Gabriel Naudé, semble mis là exprès pour faire ressortir ce latin spécial. Il est, au contraire, écrit en excellent style, de ce beau latin du grand siècle dont la tradition s'était encore conservée dans notre université jusqu'aux dernières et regrettables réformes.

Voici, maintenant, pour les amateurs de blasons, la description héraldique de l'écu de Fagon : « d'azur au soleil d'or, en chef à senestre, accompagné d'un lion passant et regardant le soleil; en pointe, un mouton paissant ; le tout du même ».

Dans quelles mains est allé l'exemplaire de l'ancêtre Fagon ?... *Habent sua fata libelli* !

— A la dernière séance de la *Société française d'Hygiène*, le Dr Foveau de Courmelles a fait une intéressante communication sur *la mort réelle et la mort apparente*. Après avoir passé en revue les divers signes tous infidèles — sauf la putréfaction — de la mort, et les moyens employés jusqu'ici pour empêcher les inhumations prématurées, chambres mortuaires d'attente, sociétés d'autopsie, il a exposé le procédé du Dr S. Icard (de Marseille), consistant à injecter des substances colorantes les liquides organiques n'agissant que quand il y a un reste de vie; puis, ce qui est mieux, l'appareil du Cte Karnice de Karnicki, chambellan du tsar. Cet appareil peu coûteux, fixé au cercueil, se déclanche au moindre mouvement respiratoire ou autre du pseudo-cadavre, alors arrive à celui-ci de l'air et de la lumière, pendant que sonne l'alarme, se hisse un drapeau et éclate une fusée. Le Dr Foveau croit ainsi résolu, pour avoir essayé l'appareil, le problème de la *légitime* inhumation.

— Un souvenir sur Dolbeau, dont il vient d'être de nouveau question à l'occasion du procès intenté par son fils à l'auteur de *l'Histoire de la Commune*, M. Lissagaray. Quand Nélaton lui fit l'opération de l'empyème, il arriva un moment où le chirurgien sentait battre le cœur contre son doigt. Une artère s'était mise à donner. « Remettez-vous, Nélaton, lui dit Dolbeau, liez d'abord l'artère et vous continuerez ensuite. »

N'est-ce pas un bel exemple de stoïcisme professionnel ?

— Le 5 février 1897 a eu lieu le trente-cinquième dîner de l'Association de la Presse médicale française, sous la présidence de M. le Pr Cornil. Vingt-trois personnes y assistaient.

M. le Pr Terrier a été nommé pour remplacer M. Nicaise décédé (*Revue de Chirurgie*). M. Rousselet remplace, comme directeur de *l'Assistance publique*, M. Butte, démissionnaire. M. le Dr Huchard est nommé membre titulaire (*Journal des Praticiens*).

Sont nommés rapporteurs des candidatures de MM. Crouzat (*Revue obstétricale internationale*) et Verneau (*l'Anthropologie*), MM. Olivier et Rousselet.

Le secrétaire général, après lecture de la correspondance, a communiqué à la réunion le résultat de ses démarches en ce qui concerne le Congrès de Moscou. Il a rappelé que des circulaires adressées antérieurement aux journaux associés ont fait connaître aux intéressés tous les renseignements fournis par le Comité russe.

Comité national français du XIIe Congrès International de Moscou (19-26 *Août* 1897). — Les Compagnies des Chemins de fer du Nord, de l'Ouest, de Paris-Lyon-Méditerranée, de l'Est, d'Orléans et du Midi et la Compagnie générale Transatlantique viennent d'accorder une réduction de 50 % pour les médecins se rendant au Congrès de Moscou.

Toutefois, pour la ligne de New-York, la Compagnie Transatlantique ne fait aucune réduction ; elle exige, pour ce trajet le prix minimum prévu par les tarifs suivant la saison [*Eté* : Touraine. 112 l. st. (562 fr. 50) ; autres paquebots : 185 l. st. (525 fr.)]

La Compagnie des Messageries Maritimes n'a consenti à accorder qu'une réduction de *trente pour cent* (30 %) sur les prix nets de ses tarifs de passage (déduction faite de la nourriture).

Pour obtenir ces réductions, se faire inscrire sans retard aux

bureaux du Comité français, 14, boulevard Saint-Germain, Paris, et adresser le montant de la cotisation, c'est-à-dire VINGT-CINQ FRANCS.

Nouveaux journaux de médecine.

Nous sommes heureux de souhaiter bienvenue et succès à deux nouveaux confrères : *L'Opinion Médicale*, dont le rédacteur en chef est notre vaillant confrère, le Dr Lagelouze ; et *La pratique de la médecine infantile*, qui sera publiée mensuellement, sous la direction du Dr E. Périer, dont la compétence en ces matières est de tous reconnue.

— Pour répondre à la question qui nous a été faite par bon nombre de nos lecteurs.

Les clichés qui ont servi à l'illustration du numéro exceptionnel consacré à Molière nous ont été gracieusement communiqués par la maison Testard, 18, rue de Condé, dont tous les amateurs connaissent l'*Edition Nationale* de Molière, si remarquable au point de vue typographique et iconographique.

Le dessin original de Pille a été gravé tout exprès pour la *Chronique médicale* : l'original fait partie de la riche collection de M. Prunaire, l'artiste habile à qui sont confiées les illustrations du journal.

ÉCHOS DE PARTOUT

Le président de la Confédération helvétique.

On sait que l'Assemblée fédérale vient d'élire un nouveau président de la Confédération helvétique. C'est à M. Deucher qu'est échu cet honneur.

M. Deucher fait partie depuis quatorze ans du Conseil fédéral et a déjà été président de la Confédération il y a dix ans, chacun des membres du gouvernement étant à tour de rôle appelé à ces fonctions purement honorifiques ; car, en dehors du département ministériel dont il a la direction, le président n'a d'autres droits ni attributions que de présider le Conseil fédéral (on dirait ailleurs conseil des ministres) qui prend, à la majorité des voix, des résolutions collectives. Il a 13.500 francs d'appointements au lieu de 10.000 et loge au Palais fédéral.

M. Deucher est médecin et, comme tous ses collègues (sauf M. Zemp, chef du département des chemins de fer, qui représente la minorité catholique), il appartient au parti radical, qui gouverne paisiblement la Suisse depuis près d'un demi-siècle.

(*La Patrie*.)

Infirmités royales.

Le roi de Suède a toutes ses dents barrées. C'est un martyr des maux de dents ; il passe la plus grande partie de son existence avec un bandeau sur le visage.

(*Journal de la Santé*.)

Le doyen des pharmaciens.

Il vient de mourir, à Vimoutiers, un vieillard de 98 ans, qui avait

conservé jusqu'à ses derniers jours, le souvenir de tous les événements qu'il avait vus se dérouler dans sa longue carrière.

M. Gasnier, né à la fin du XVIIIe siècle, habitait Paris au déclin de l'épopée napoléonienne ; il se rappelait avoir vu les revues qui avaient précédé l'expédition de Russie.

C'était un homme érudit; il avait formé une collection de céramiques des plus belles de Normandie ; sa maison était remplie de livres et de gravures des plus rares.

Il avait fait ses débuts dans la pharmacie en 1821 ou 1822. C'était le doyen des pharmaciens.

Un médecin pair d'Angleterre.

Un des membres les plus illustre du Corps médical britannique vient d'être l'objet d'une distinction tout à fait exceptionnelle : Lister, le promoteur du pansement antiseptique, a été créé lord par la reine d'Angleterre. C'est la première fois que le titre de pair est conféré à un médecin anglais.

Médecin auteur.

La 5e chambre vient de rendre son jugement dans le procès en dommages-intérêts intenté par M. le docteur Genesteix contre M. Martin Ginouvier, à propos de l'ouvrage : *Félix Faure devant l'histoire*.

Le tribunal constate que M. Ginouvier a commis une faute en ne se soumettant pas à la sentence arbitrale qui décidait que le nom du docteur Genesteix figurerait sur leur livre : *Félix Faure devant l'Histoire*. Mais il ajoute que M. le docteur Genesteix n'a souffert aucun préjudice par suite de cette omission volontaire.

Le jugement estime qu'il n'y a eu ni préjudice matériel ni préjudice moral. Pas de préjudice matériel, car M. Genouvier a payé 3.000 francs à l'éditeur et que l'ouvrage a rapporté 1.250 francs à peine.

Pas de préjudice moral, car les deux collaborateurs ne pouvaient attendre aucune gloire d'une simple compilation. Et M. Martin Ginouvier n'a pas obtenu, aux dépens du docteur, les avantages honorifiques que tous deux avaient peut-être rêvés.

En conséquence, le tribunal n'accorde aucune indemnité au docteur Genesteix. Il fait masse des dépens, pour être supportés deux tiers par le docteur, un tiers par son adversaire.

Comme on le sait, Me Lemarignier plaidait pour le demandeur, Me Georges Delegand pour M. Martin Ginouvier.

L'hypnose au théâtre.

Un fait vraiment curieux vient de se produire à Stockholm. Mme Ida Aalberg (baronne d'Uexhul), tragédienne d'un grand talent, qui jouit dans le Nord d'une célébrité point usurpée, était venue au Théâtre-Royal pour y donner quelques représentations extraordinaires.

Après s'être trouvée en contact plusieurs soirs durant avec un public réfractaire à tout enthousiasme, elle fut prise de crises nerveuses telles, que le jour où elle devait jouer le *Bonheur dans les coins*, de Sudermann, une extinction de voix complète et une prostration inquiétante l'obligèrent à prendre le lit.

Un spécialiste en renom, le docteur Wetterstrand, fut appelé auprès de la malade. Ce docteur, dont les cures hypnotiques ont appelé l'attention du monde savant au Congrès de Genève, vint voir Mme Aalberg, vers trois heures de l'après-midi. Après avoir endormi l'actrice, il lui déclara qu'il *voulait* qu'elle allât jouer le soir même en pleine possession de sa voix et de ses forces physiques. Il exprima sa volonté à trois reprises et le sujet fut réveillé. A l'heure voulue, Mme Aalberg entrait en scène. Elle joua avec une violence extraordinaire les scènes de passion, et chacun remarqua que, dans les scènes de tendresse, la voix était étrangement oppressée. Le public, qui ne se savait point en présence d'une hypnotisée, crut à un état de malaise surmonté par une ténacité courageuse et applaudit l'artiste. — Avis aux dames de nos théâtres que la froideur du public pourrait jeter hors d'elles-mêmes !

(*La Voix parlée et chantée.*)

L'esprit des malades et des médecins.

Alexandre Dumas fils arrive un matin chez son père et s'en va tout droit frapper à la porte de la chambre à coucher.

On n'ouvre pas ; mais l'auteur d'*Antony* répond — de l'intérieur :

— Mon cher, je suis couché avec une jolie fièvre !...

— Bon ; je repasserai tout à l'heure.

L'auteur de la *Dame aux Camélias* revient effectivement un peu plus tard.

Il trouve son père en train de travailler.

— Alors, tu vas mieux ?

— Oui, la fièvre vient de me quitter.

— Parbleu ! je l'ai rencontrée dans l'escalier avec une robe de moire et un tartan écossais !

×

Alexandre Dumas père dînait à Marseille chez le docteur Gistal, une des célébrités médicales du pays.

— Mon cher ami, lui dit l'amphitryon en passant au salon pour prendre le café, on dit que vous improvisez comme un ange ; honorez donc, s'il vous plaît, mon album d'un quatrain de votre façon.

— Volontiers, répondit le poète.

Et, tirant un crayon, il écrit sous les yeux de son hôte, qui le suit du regard :

Depuis que le docteur Gistal
Soigne des familles entières,
On a démoli l'hôpital.....

— Flatteur ! dit le docteur en l'interrompant.

Mais Dumas fils ajouta :

Et l'on a fait deux cimetières.

×

On traitait de vapeurs les souffrances dont se plaignait habituellement la duchesse de Bavière, Dauphine sous le règne de Louis XIV.

— Je vois bien, disait-elle, qu'il faudra que je meure pour me justifier.

Un enfant vient d'être mis au monde ; un confrère le confie à une bonne vieille qui avait assisté à l'accouchement pour le *langer*. — « *Quin biau garçonnet*, s'écrie-t-elle, *let ben commenchi* (quel beau garçon ! il est bien commencé...)

N'est-ce pas un mot admirable ?

Oui, l'homme n'est que commencé en naissant ; — sa mère par ses soins, et son père, par l'exemple et ses conseils, doivent le compléter.

×

Un malade était *in extremis* : il allait succomber à une asphyxie pulmonaire.

Ses enfants, auxquels on avait conseillé un pigeon, comme topique, demandaient au docteur où il fallait le mettre.

— Où vous voudrez, leur répondit le confrère importuné d'une aussi sotte question.

— Le docteur a raison, murmura le moribond, il l'aimerait mieux sur un plat.

Ce fut son mot de la fin, car une heure après, il ne plaisantait plus.

LA MÉDECINE A L'HOTEL DE VILLE

Création d'un laboratoire à la Salpêtrière

Le Conseil municipal, sur la proposition de M. Berthelot, a voté une subvention de 1,500 fr. au laboratoire de photographie de la Salpêtrière, dépendant de la clinique du professeur Raymond.

Projet d'installation d'une nouvelle salle d'opérations à Saint-Louis.

M. Paul Strauss, au nom de M. Faillet, a déposé sur le bureau du Conseil municipal, qui l'a renvoyée à l'étude de sa cinquième commission, une proposition tendant à ouvrir un crédit de 25,000 fr. pour l'installation d'une nouvelle salle d'opérations chirurgicales à l'hôpital Saint-Louis, réclamée par M. le Dr Nélaton.

L'Assistance publique.

M. Navarre a rapporté le budget de l'Assistance publique qui s'élève en recettes et en dépenses à 51,050,767 francs.

L'examen du rapporteur a porté particulièrement sur les dépenses du service propre à l'administration. Le Comité du budget a réalisé des économies considérables sur les propositions de l'administration ; cependant la Commission et le Comité ont pensé qu'il y avait lieu d'améliorer la situation du personnel secondaire des établissements d'aliénés et on a voté 200,000 francs.

En terminant, M. Navarre dit qu'il y a beaucoup d'établissements nouveaux à créer, et à transformer la plupart des anciens qui ne répondent plus aux nécessités d'hygiène moderne.

Actuellement, l'hospitalisation des tuberculeux fait l'objet des

préoccupations de l'administration. Pour cet objet, 700,000 francs ont été affectés à la création d'un sanatorium à Angicourt ; les services généraux sont terminés, il n'y a que 50 lits.

Pour créer 200 lits nécessaires, il faut encore 700,000 francs.

Le Président du Conseil des Ministres a formellement promis que cette somme serait procurée par le prélèvement sur les fonds provenant du Pari-Mutuel.

D'autre part, le Directeur de l'Assistance publique a proposé au Conseil de surveillance, qui a approuvé, de consacrer d'importantes sommes, 6 millions, à l'isolement des tuberculeux et aux mesures propres à combattre les dangers de la tuberculose.

M. Peyron, directeur de l'Assistance publique, répond à M. Navarre, puis la subvention à ce service, fixée à 20,244,003 fr. 60, est votée.

Un nouvel hospice de vieillards

Une proposition de M. Landrin, tendant à la création d'un nouvel hospice de vieillards contenant au moins deux mille lits et qui serait situé, si possible, dans la banlieue nord-est de Paris, a été renvoyée pour étude à l'administration, au cours d'une des dernières séances du Conseil municipal.

Le service médical de nuit.

La cinquième commission, sur la proposition de M. Strauss, et après avoir entendu MM. Navarre et Dubois, a adopté pour la réorganisation du service médical de nuit le projet de la préfecture de police, en l'amendant sur quelques points.

Chaque médecin recevra dorénavant dix francs par visite. Cependant, le crédit ne pourra pas dépasser par quartier une somme fixe calculée d'après le nombre total des appels constatés dans chaque quartier pendant les trois dernières années.

De plus, les médecins ne devront pas recevoir d'honoraires des personnes aisées ayant fait appel à un médecin de nuit. Les recouvrements se feront par les soins des percepteurs.

Enfin, tous les médecins d'un quartier qui le désireront pourront se faire inscrire pour le service de nuit. Il leur suffira d'avoir été reçu docteur par une faculté de médecine française. Un roulement sera établi entre les médecins et la préfecture de police devra prendre des mesures pour qu'il y en ait toujours un de garde.

Telle est la nouvelle organisation qui donne satisfaction à la fois aux malades et aux médecins.

PAGES HUMOURISTIQUES

Commandements d'Hippocrate aux jeunes.

Lorsqu'auprès d'un malade on te réclamera,
Et qu'à brûle-pourpoint on te demandera
Quelle est la maladie et ce qu'il adviendra ?
Sans répondre d'abord tu l'examineras,
Dans tous les sens surtout tu le retourneras,
D'un air grave, pensif, le pouls tu tâteras,

Sa langue après cela tu lui regarderas,
Ensuite sur le dos tu lui appliqueras
Proprement ton oreille et tu l'ausculteras,
Sur tes doigts en tapant tu le percuteras,
Sur son ventre parfois la main tu porteras,
Et d'un air réfléchi la peau tu palperas,
L'examen terminé tu l'interrogeras,
D'un ton sententieux tu lui demanderas
Si son ventre fonctionne et tu t'informeras
De ses mets préférés, dont tu te souviendras,
De l'une de tes poches alors tu sortiras
Un petit thermomètre et tu l'appliqueras
Sous une des aisselles et tu regarderas
Six minutes après le point qu'il atteindra,
Mais ne te fie pas trop à ce qu'il marquera ;
Quelquefois cependant cela te donnera
Quelques indications, alors tu pourras
Donner un traitement que l'on acceptera,
Et qui par ce seul fait peut-être guérira.
Tout ceci terminé, causer il te faudra,
De la pluie, du beau temps, de ce que tu voudras ;
Pour tout ton entourage un bon mot tu auras,
Puis au bout d'un quart d'heure tu te lèveras,
Gentiment au malade en partant tu diras
Qu'avec de la patience il se rétablira.
Surtout adroitement en sorte tu feras
Qu'on te paie sur le champ, ou tu t'exposeras
A poser longuement, alors tu ne pourras
Réclamer ton argent, ou l'on te lâchera,
Du coup de ton métier tu te dégoûteras,
En revenant chez toi ton frein tu rongeras
Jurant que jamais plus on ne te pincera.
. . . .
Malgré l'écœurement pourtant tu poursuivras
Ta tâche sans faiblir ; tu encourageras
Le malheureux perclus que tu soulageras,
Couché sur son grabat, tu le consoleras ;
Et lui certainement pour toi conservera
Un pieux souvenir, cela te suffira.

Dr X.

*
* *

Médication fin-de-siècle.

Au Dr A. C.

Comme son quart d'amant n'était qu'une chimère
Qu'avare, il mesurait à sa blessure amère
A doses fractionnées, son onguent Cupido,
La princesse mourait ; le docteur de Cythère
Pour lui sauver la vie conseillant l'adultère
Appliqua simplement l'emplâtre de Rigo.

G. T. C.

5 février 1897.



Dr BOURGOIN

NÉCROLOGIE.

—

Le docteur Bourgoin.

Originaire du département de l'Yonne, le Dr Bourgoin était devenu ardennais d'adoption. D'abord, par son mariage avec la fille de M. Desailly, ancien pharmacien à Grandpré, industriel à l'initiative hardie et à l'activité intelligente ; ce fut M. Dessailly qui créa en 1856 l'industrie des phosphates de chaux fossiles qui, depuis, a pris une énorme extension.

Conseiller général du canton de Grandpré, M. Edme Bourgoin fut élu en 1893 député républicain de l'arrondissement de Vouziers, battant le député sortant conservateur, M. de Ladoucette... .

Licencié ès-sciences physiques, puis docteur en médecine (1863), Bourgoin était professeur agrégé à l'Ecole de pharmacie quand survint la guerre de 1870. Il assista comme chirurgien aux sorties du siège, et fut ensuite chargé de surveiller la fabrication du pain à l'usine Cail et de contrôler celle des canons.

On peut reprocher à Bourgoin de n'avoir pas compris toute la portée des découvertes pastoriennes ; on sait aussi qu'il s'opposa à la Chambre à une augmentation de crédit proposé pour les laboratoires scientifiques, sous prétexte qu'autrefois les savants n'avaient point à leur disposition d'aussi importantes ressources et qu'ils n'en firent pas moins de grandes découvertes et d'inoubliables travaux !

Heureusement, il avait donné d'autre part la mesure de sa valeur scientifique, et cette boutade ne peut faire oublier ses importants travaux.

En 1875, il fut reçu agrégé de la Faculté de médecine et entra à l'Académie de médecine en 1879. A ces titres, il ajouta ceux de pharmacien en chef et de directeur de la Pharmacie centrale des hôpitaux ; depuis 1891, il était officier de la Légion d'honneur.

Outre sa collaboration à l'*Encyclopédique chimique* de Fremy, le docteur Bourgoin a publié un grand nombre de travaux de chimie, parmi lesquels il convient de citer son *Traité de l'isomérie*, ses *Principes de la classification des substances organiques* et surtout son classique *Traité de pharmacie galénique*.

O. Guelliot.

CORRESPONDANCE

—

Nous avons reçu les lettres suivantes :

Mon cher Confrère

Dans votre numéro du 15 janvier 1897, vous parlez des médecins artistes. Il en est un hors de pair, Paul Richer, sculpteur

distingué, graveur émérite et anatomiste consommé. Je suis un peu son parent et j'ai pour son talent beaucoup d'estime.

Vous auriez en vous occupant de cet auteur un article fort intéressant à composer, d'autant qu'il pourrait être agrémenté de dessins dont l'auteur ne se montre pas avare.

Chef du laboratoire de la Salpêtrière, Richer a publié bon nombre d'ouvrages en collaboration avec Charcot, Gilles de la Tourette, etc.

Veuillez, etc.

Dr E. LEVASSORT.

Nous nous rendrons au désir de notre correspondant aux approches de l'ouverture du prochain Salon.

— Autre lettre relative au même sujet :

Mon cher Confrère

Il y a quelque temps vous parliez des artistes ayant fait leur médecine. A ceux-ci vous pouvez ajouter Deval (de la Renaissance), qui *continue* ses études médicales et qui, à la fin de 1895 ou au commencement de 1896, passait les deux parties du deuxième examen de doctorat.

Dans un de vos derniers numéros, vous signaliez comme maniant le pinceau, les Drs Farabeuf, Delbet et Cherbuliez, et vous disiez :

Nous espérons que la liste n'est pas close.

Vous aviez grandement raison, car à ces trois noms vous pouvez joindre celui de Ribemont-Dessaignes qui a dessiné lui-même la plupart des figures remarquables de son *Précis d'obstétrique*.

Mais il y a plus : M. Ribemont est également sculpteur et le Salon des Champs-Elysées a reçu, à diverses reprises, des envois de l'accoucheur de Beaujon. Vous pourrez, du reste, voir chez lui, un buste du Dr Tarnier, dont je ne crois pas me tromper en disant qu'il en est l'auteur.

Recevez, mon cher confrère, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Dr H. DROUET.

Erratum.

Dans le numéro du 15 février 1897, à la p. 156, au lieu de : ***Après*** la blonde, il faut lire : ***Agnès*** la blonde.

P. 158, au lieu de : Elle daigna descendre de la *vue*, il faut lire : Elle daigna descendre de la *nue*.

Le Propriétaire-Gérant : Dr CABANÈS.

Clermont (Oise). — Imprimerie DAIX frères, 3, place Saint-André.
Maison spéciale pour Journaux et Revues périodiques.

VIN DE CHASSAING

BI-DIGESTIF

A LA PEPSINE ET A LA DIASTASE

Cette préparation qui, en 1864, a été l'objet d'un rapport favorable à l'Académie de Médecine de Paris, se prescrit depuis de nombreuses années contre les différentes affections des voies digestives, les dyspepsies particulièrement. On le prend à la dose de un ou deux verres à liqueur après chaque repas, pur ou coupé d'eau.

Chaque verre à liqueur contient :

0 gr. 20 centigr. de pepsine Chassaing.
0 10 » de diastase Chassaing.

PHOSPHO-GLYCÉRATE DE CHAUX PUR

NEUROSINE PRUNIER

RECONSTITUANT GÉNÉRAL DU SYSTÈME NERVEUX

La « *Neurosine Prunier* », présentée sous trois formes différentes, se prend en général aux doses suivantes, soit avant, soit pendant le repas :

1° *Neurosine Prunier-sirop*, 2 ou 3 cuillerées à bouche par jour ;
2° *Neurosine Prunier-granulée*, 2 ou 3 cuillerées à café par jour ;
3° *Neurosine Prunier-cachets*, 2 ou 3 cachets par jour.

Chaque cuillerée à bouche de sirop, chaque cuillerée à café de granulé, chaque cachet, contiennent 0 gr. 30 centigr. de phospho-glycérate de chaux pur.

Dépôt général : 6, Avenue Victoria, Paris.

PHOSPHATINE FALIÈRES

La « **Phosphatine Falières** » est l'aliment le plus agréable et le plus recommandé pour les enfants dès l'âge de 6 à 7 mois, surtout au moment du sevrage et pendant la période de croissance. Il facilite la dentition, assure la bonne formation des os, etc.

POUDRE LAXATIVE DE VICHY

LAXATIF SUR — AGRÉABLE — FACILE A PRENDRE

La « *Poudre laxative de Vichy* », préparée avec les soins les plus méticuleux, est composée de poudre de séné, lavée à l'alcool associée à différents carminatifs, tels que le fenouil, l'anis, etc....

D'un emploi des plus simples, la « *Poudre Laxative de Vichy* » se prend, le soir en se couchant, à la dose de : *une cuillerée à café*, délayée dans un peu d'eau. L'effet se produit le lendemain sans coliques, ni diarrhée. Chaque cuillerée à café contient 0 gr. 75 centigr. de poudre de séné.

GLYCO-PHÉNIQUE

Du Dr DÉCLAT.

Solution d'acide phénique pur, titrée à 10 pour 100.

Le « *Glyco-Phénique* » est un antiseptique précieux pour tous les usages externes, bains, gargarismes, pansements des plaies, brûlures, injections hygiéniques, toilette, etc.....

S'emploie additionné de plus ou moins d'eau suivant les différents cas.

SIROP D'ACIDE PHÉNIQUE

du Dr DÉCLAT.

Ce sirop, d'un goût très agréable, contient exactement 0 gr. 10 centigr. d'acide phénique chimiquement pur par cuillerée à bouche.

Il doit être pris à la dose de 3 ou 4 cuillerées à bouche par jour, dans les cas de toux, rhumes, bronchites, etc.... .

MÉDICATION ALCALINE

COMPRIMÉS DE VICHY (GAZEUX)

AUX SELS NATURELS DE VICHY

(SOURCES DE L'ÉTAT)

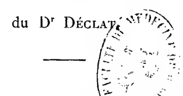
Préparés avec les *sels naturels* spécialement extraits des *eaux de Vichy* (*sources de l'Etat*) par la Cie fermière, les « Comprimés de Vichy » se recommandent par leur emploi pratique et très économique.

Dose : 4 ou 5 « comprimés » pour un verre d'eau.

Paris, 6, rue de la Tacherie et Pharmacies.

SIROP D'ACIDE PHÉNIQUE

du Dr DÉCLAT.



Composé de sucre, d'un peu d'alcool aromatisé, d'eau distillée et d'acide phénique pur incorporé au moment même de sa rectification, le *Sirop d'acide phénique du Dr Déclat* possède une saveur spéciale qui est loin d'être désagréable. Les malades s'y habituent facilement et beaucoup le prennent même avec plaisir. Titré de façon à ce que chaque cuillerée à bouche contienne 0 gr. 10 centigr. d'acide phénique chimiquement pur, le *Sirop d'acide phénique du Dr Déclat* doit être pris à la dose de deux à six cuillerées à bouche par jour, une demi-heure avant, ou trois heures après le repas. Son emploi est indiqué dans les cas de toux, rhumes, bronchites, etc.

GLYCO-PHÉNIQUE

du Dr DÉCLAT.

Mettre à la disposition des praticiens une solution exactement titrée à 10 % d'acide phénique chimiquement pur, et dans laquelle l'acide phénique est associé à l'état naissant à la glycérine, tel est le but rempli par le « *Glyco-Phénique du Dr Déclat* ».

Le « *Glyco-Phénique* », qui constitue un antiseptique précieux, s'emploie additionné de plus ou moins d'eau suivant les cas, pour le pansement des plaies ou des brûlures, les gargarismes, la toilette, les injections hygiéniques, etc....

POUDRE LAXATIVE DE VICHY

LAXATIF SÛR — AGRÉABLE — FACILE A PRENDRE

Lesavant professeur Trousseau avait coutume de dire : « *Un grand nombre d'accidents morbides, dont la cause paraît ignorée, sont dus à un état de constipation habituel.* »

Quelles sont donc les causes de la constipation ?

La constipation peut être due : soit à l'inertie intestinale, soit à un état de sécheresse particulier de l'intestin, soit à l'exercice insuffisant. Ces causes étant bien connues, il semblerait que, pour amener la guérison, il suffit de les supprimer. Rien, malheureusement, n'est moins vrai. En effet, l'hygiène seule, bien que précieuse, ne peut amener la guérison. Il faut avoir recours à quelques médicaments bien appropriés. Les lavements sont insuffisants, car ils ne donnent qu'un soulagement momentané et ne constituent qu'un moyen mécanique qui ne peut remplacer un acte fonctionnel. Quant aux purgatifs, voici ce qu'en pensait Trousseau : « *Loin de modifier la constipation, les purgatifs l'augmentent et la rendent invincible.* »

Le problème consistait donc à trouver un médicament dont l'action légèrement stimulante se fît sentir tout à la fois sur la fibre musculaire et sur les glandes de l'intestin. Il a été résolu de la façon la plus heureuse par la « *Poudre laxative de Vichy* », dont la formule est due à M. le docteur L. Souligoux.

Composée de poudre de séné lavée à l'alcool, et de différents carminatifs (fenouil, anis, etc...), la « *Poudre laxative de Vichy* » se prend, le soir en se couchant, à la dose de *une cuillerée à café* délayée dans un peu d'eau. L'effet se produit le lendemain sans coliques ni diarrhée. Chaque cuillerée à café de « *Poudre laxative de Vichy* » contient 0 gr. 75 centigr. de poudre de séné lavée à l'alcool.

4e ANNÉE. N° 6. 15 MARS 1897.

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

ACTUALITÉS

—

La *Chronique Médicale* est, nous en avons donné maintes preuves, un champ clos où toutes les opinions peuvent librement se donner carrière. C'est pour fournir un nouveau témoignage du libéralisme que nous professons à l'égard de toutes les doctrines, quelles qu'elles soient, pourvu que l'expression en reste toujours courtoise, que nous avons laissé aujourd'hui traiter dans notre journal la question encore si controversée de l'*occultisme*, par ceux-là même qui en ont été les protagonistes :

La seule énumération des noms bien connus de MM. *de Rochas*, Georges *Montorgueil*, *Baraduc* (1), nous dispensera d'une plus longue présentation auprès de nos lecteurs.

Quant à la personnalité qui se dissimule sous les noms des docteurs *Daniel* et *Thomas*, disons simplement que ces pseudonymes cachent un des savants dont les travaux tant à l'étranger qu'en France, sont appréciés à leur juste valeur dans les sphères scientifiques les plus élevées.

Le spiritisme à Paris

Par M. le Docteur THOMAS.

Les spirites sont nombreux à Paris, plus nombreux qu'on ne le pense, et dans toutes les classes de la Société, même dans le corps médical. Mais peu confessent franchement leur foi ; les uns sont retenus par la fausse honte, les autres craignent de compromettre leur position. Parmi les spirites avérés, il faut encore distinguer ceux qui sont sincères et ceux qui ne font du spiritisme ou de l'occultisme qu'un commerce ou espèrent se servir de la confiance de leurs frères pour se placer sur un piédestal. C'est ce qui se voit généralement dans les tentatives d'union, de fédération, dans les congrès, où l'effort de la collectivité ne profite qu'à quelques individualités remuantes et ambitieuses.

Quoi qu'il en soit, pour l'honneur de la cause, nous reconnaissons que les spirites sincères, avoués ou cachés, sont les plus nombreux, mais se fractionnent plus ou moins en petites égli-

(1) L'étude de M. le Dr Baraduc sur le *fluide vital* et les *psychicones*, ainsi qu'un travail très documenté de M. Christian sur la *Magie noire* n'ayant pu trouver place dans ce numéro paraîtront dans le prochain.

ses hostiles les unes aux autres, parce que les chefs des coteries s'entre-déchirent. Le seul lien commun qui les relie tous, c'est le principe même du spiritisme qui est la croyance en une *survie* ; c'est l'hypothèse fondamentale sur laquelle il repose et sans laquelle il n'existerait pas, celle du *périsprit* des kardécistes et autres sectes, lequel est encore le *corps astral* des occultistes, des théosophes et de l'école scientifique expérimentale, sans compter tous les autres noms qui lui ont été donnés. A cette hypothèse vient s'ajouter, à Paris, et en général en France, la croyance à la *réincarnation* qui, aux yeux de la plupart des spirites, est le seul moyen assurant une sanction à la loi de justice. Ailleurs, principalement en Amérique, il y a des spirites qui ne sont pas réincarnationnistes.

Il n'est plus guère question aujourd'hui de kardécistes et de non-kardécistes. Allan-Kardec est de plus en plus oublié aussi bien que Roustaing et autres précurseurs. En revanche, la petite église svedenborgienne, la Nouvelle Jérusalem, dont le temple est édifié 12, rue Thouin, existe toujours, entourée de respect, mais ses adeptes sont assez clairsemés. C'est dans la *théosophie* que le spiritisme a trouvé son concurrent le plus redoutable. Surtout représentée à Paris par M. Courmes, le directeur du *Lotus bleu*, elle dédaigne le spiritisme qu'elle ne considère que comme un cas particulier de la théosophie et même comme une superstition, mais le spiritisme lui rend son dédain, s'en tenant à son plan astral et rejetant toute la hiérarchie des plans que les théosophes placent entre le plan terrestre et le plan nirvanien. En somme, le spiritisme parisien montre trois ou quatre tendances principales, abstraction faite de l'occultisme mauvais dont nous ne dirons rien. On peut le diviser comme il suit:

1° *Spiritisme scientifique.* — Les principaux représentants sont MM. de Rochas, Richet, Dariex, Baraduc, etc.; à ces chercheurs qui pour la plupart ne tiennent pas du tout à être désignés comme spirites, viennent se rattacher, par la nature de leurs publications, M. G. Leymarie, le directeur actuel de la *Revue spirite*, fondée par Allan Kardec et qui est le plus ancien recueil spirite de France, et toujours l'un des meilleurs, et M. G. Delanne, le directeur de la *Revue scientifique et morale du spiritisme*, de création toute récente.

2° *Spiritisme philosophique.* — Beaucoup d'auteurs peuvent revendiquer l'honneur de faire du spiritisme philosophique, mais aucun d'entre eux n'est philosophe de profession, et on s'en aperçoit parfois dans leurs écrits. Les plus distingués sont M. C. Chaigneau, directeur de *l'Humanité intégrale*, M. Laurent de Faget, directeur du *Progrès spirite*, et des écrivains tels que MM. Léon Denis, Metzger, Bouvéry, etc. M. Leymarie pourrait ici réclamer une place pour la *Revue spirite* ; nous ne la lui refuserons pas, d'autant plus que notre classification n'est pas exclusive. D'ailleurs, il a édité un livre qui a exercé une influ-

ence extraordinaire sur la direction scientifique aussi bien que sur la direction philosophique du spiritisme ; c'est celui de notre maître, M. Aksakof (*Animisme et Spiritisme*). Si nous avions établi une classe pour le *spiritisme métaphysique*, nous y aurions placé comme homme M. Leymarie et comme collectivité la rédaction de la *Lumière*, et la délimitation eût été plus rigoureuse.

3° *Spiritisme mystique.* — Ce n'est au fond qu'un spiritisme *sentimental* qui, lorsqu'il devient *religieux*, ne repose plus sur aucune base solide. C'est le spiritisme de quelques exaltés, de quelques âmes ardentes. Nous le négligerons pour nous attacher au :

4° *Spiritisme religieux* proprement dit. Par certains côtés, il est très différent du précédent, surtout en ce qu'il a une base sérieuse. Le mysticisme — si toutefois il mérite encore ce nom — le mysticisme, dirons-nous, qu'il possède, s'appuyant sur des vérités physiques, étendues à un plan supra-sensible, devient en réalité *positif* ; car il tombe sous le coup de l'explication scientifique et philosophique, lorsqu'il s'agit, par exemple, d'expliquer le mode de communication vibratoire qui existe entre les esprits et les hommes, ou entre Dieu et l'humanité. Cette forme, spiritisme religieux plutôt que religion, conduira peut-être un jour à l'explication scientifique de certains phénomènes de voyance, d'audition, de double vue prophétique, etc. ; si l'avenir vient la légitimer, beaucoup de savants, partis un peu à l'aventure sur des voies mal connues d'eux, seront obligés d'en rabattre et de faire sortir du domaine de la pathologie certaines psychoses : il est certain, en effet, qu'on traite de *psychosés* des sujets qui, loin de présenter une anomalie des sens ou du système nerveux, sont au contraire la preuve vivante de l'apparition, dans l'évolution humaine, de sens nouveaux que l'homme doit posséder normalement « post mortem » et que, par un développement considérable du système nerveux, joint à une embryogénie condensée, il possède déjà dès cette vie. D'ailleurs, il ne faut pas être grand clerc pour remarquer que la maturité psychique est grande chez beaucoup de personnes ; l'évolution du système nerveux est devenue très considérable et parmi ceux qui la subissent il se fait certainement une sélection grâce à laquelle nos descendants acquerront un système nerveux plus fort, mieux équilibré, avec apparition peut-être de nouveaux sens ; à côté de cette sélection, il se fera naturellement une élimination et celle-ci portera sur les névrosés, les psychosés, les hystériques, les épileptiques, les dégénérés de toutes sortes.

La question du prophétisme s'est trouvée fort discutée dans ces derniers temps. On a fait justice de certaines divagations prophétiques qui se sont produites d'après les constatations faites par le corps médical, nous pouvons y faire rentrer le cas de Mlle Couesdon. On a également signalé des apparitions

d'ordre religieux, par exemple à Tilly. Cette question a fort ému certains médecins qui, hantés par la crainte de voir naître des épidémies religieuses comme celle des possédées de Loudun, ont manifesté le désir peu charitable que les voyantes de Tilly fussent poursuivies. Mais ces mêmes savants auraient été plus avancés dans la question s'ils s'étaient rappelés ou s'ils avaient su que les apparitions de Tilly ont été prédites il y a vingt ans par un prophète, Pierre-Michel-Elie, Eugène Vintras, homme d'une loyauté absolue qui vécut à Tilly même. Comme le prouvent les procédures judiciaires, il se vit poursuivi sur la dénonciation des hommes de l'Eglise pour avoir prédit des apparitions qui sentaient trop le spiritisme pour être catholiques. Il y aurait à cet égard une foule de documents intéressants à consulter,étant établie la relation qui existe entre ces questions et les données que nous fournissent la médecine actuelle et l'étude du magnétisme humain. A ce propos nous ne saurions passer sous silence le très remarquable ouvrage concernant le prophète de Tilly qui a été publié par Hab. L. Grange (1) et qui fournit des renseignements précieux, d'une valeur tout historique, sur ce sujet.

Hab. L. Grange, dirige le journal *La Lumière*, qui s'occupe de ces questions religieuses et qui est venu fort heureusement combler une lacune dans les publications spirites périodiques. Cette revue envisage tous les problèmes d'ordre spirite et religieux, à un point de vue à la fois scientifique et philosophique. Beaucoup de théories qui ne peuvent que rencontrer du crédit dans la science actuelle y ont été élaborées, et si l'on en juge par le caractère sérieux de cette œuvre, la prééminence restera à *La Lumière*, sur toutes les revues occultistes, à cause des faits scientifiques et positifs qu'elle renferme, son but étant de satisfaire et de coordonner les tendances nouvelles philosophiques et religieuses qu'ont fait surgir les faits spiritiques relativement récents, tendances qui n'ont pas été sans imprimer une nouvelle orientation aux esprits réfléchis de notre époque.

Récemment encore le livre de M. Van der Naillen (2), d'ordre capital dans toutes ces questions, est venu donner une base sérieuse aux idées nouvelles dont la « Lumière » a été l'initiatrice. Ce livre est en pleine conformité avec l'enseignement doctrinal donné par la « Lumière » et dans les « Lettres de l'Esprit Salem-Hermès », qui sont comme le couronnement du Nouveau Spiritualisme. Signalons, entre autres, la magnifique théorie des cellules cérébrales qui tient grand compte de la dégénérescence granuleuse que subissent ces éléments anato-

(1) *Le Prophète de Tilly, Pierre-Michel-Elie, Eugène Vintras. A l'occasion des apparitions de Tilly*, par Hab. L. Grange. Paris, Soc. libre d'édit. des gens de lettres, 12, rue d'Ulm, 1897, in-8, 90 pages.

(2) *Dans le Sanctuaire, faisant suite à « Dans les Temples de l'Himalaya »*, par M. A. Van der Naillen. Traduit par le Dr Daniel, Paris, G. Leymarie, 42, rue Saint-Jacques, 1897, in-12, 240 pages.

miques au moment de se renouveler et l'étude de l'évolution psychique des neurones, question qui a été complètement négligée par les physiologistes actuels. L'auteur s'occupe des changements d'ordre psychique amenés dans les cellules des neurones, étudie le rôle du noyau, des nucléoles, du protoplasma, et examine les variations mutuelles qui se produisent dans ces différentes parties cellulaires, lorsqu'on fait varier les conditions psychiques. La question est examinée dans ce livre d'une façon succincte, mais assez explicite pour être susceptible de développements. Mais le but principal de l'auteur a été de nous fournir une *doctrine métaphysique* basée sur des phénomènes de physique et de chimie récemment révélés par la science, doctrine qui en même temps donne une valeur plus grande encore à l'idée de force. C'est, en un mot, la théorie des lignes de force, c'est la genèse des mondes présentée avec de magnifiques développements comme le résultat de l'interférence de certaines énergies. Voilà ce que M. Van der Naillen nous propose et l'on doit convenir que les explications qu'il nous donne ont dans tous les cas le mérite d'être d'une netteté saisissante et à la portée d'un très grand nombre de lecteurs. Nous les laisserons en juger par eux-mêmes, nous contentant simplement de signaler cet ouvrage qui mérite une place d'honneur dans les publications occultistes.

Comme on le voit, le spiritisme n'est pas simplement l'étude des tables tournantes, et pas davantage une superstition ; certes, beaucoup de spirites ne se rendent pas compte de l'importance des faits qu'ils ont sous les yeux. C'est à la science et à la philosophie à la leur faire saisir, en s'efforçant d'en dégager des lois simples et de donner une explication raisonnée de l'ensemble de ces phénomènes qui sont d'un si grand intérêt pour la solution du problème de la destinée humaine,

---

Les mouvements sans contact

Par M. Albert de Rochas.

Un des derniers numéros de la *Revue encyclopédique* (1) contient deux articles, l'un du Dr Crocq, l'autre du Dr Poirrier, ten-

(1) Dans son article : *Occultisme scientifique*, publié dans la *Revue encyclopédique* du 20 février 1897, M. Crocq reconnaît l'existence réelle de certains phénomènes spirites, tels que les tables tournantes et l'écriture spontanée, mais attribue les premiers aux mouvements inconscients des assistants, la seconde à un phénomène d'automatisme psychologique. C'est qu'à côté du fonctionnement psychique supérieur, conscient et volontaire, il y a un fonctionnement psychique inférieur, automatique, mais intelligent. Ce dernier se manifeste à l'état de veille chez les personnes distraites, est très évident dans le sommeil naturel (rêves, cauchemars) et surtout dans l'état d'hypnose, enfin se trouve fréquemment réalisé dans certains états pathologiques, tels que l'hystérie, l'épilepsie et les symptômes qui les accompagnent (suggestibilité pathologique, dédoublement de la personnalité, idées fixes, etc.) Dans les phénomènes spirites, le centre psychique supérieur O étant fortement

dant à établir que tout est hallucination ou supercherie dans les phénomènes de mouvements sans contact étudiés, depuis quelques années, par tant d'hommes considérables habitués aux méthodes précises des sciences physiques.

« C'est, dit le Dr Crocq, grâce à la notoriété de ceux qui se sont faits les défenseurs des phénomènes occultes, que l'incrédulité première a fait place au doute chez beaucoup, et à la foi chez certains. Mais une telle influence, bien excusable et *bien compréhensible dans le monde extra-médical*, ne peut se faire sentir chez nous, médecins, dont les études nous ont enseigné le scepticisme le plus rigoureux. Ce n'est pas parce que M. le professeur X. nous affirme une chose que nous y croirons aveuglément ; **nous sommes trop habitués à voir nos maîtres se tromper** pour admettre sans discussion leur opinion. »

Vous nous permettrez, M. le docteur, vous qui êtes aussi un maître, de ne *point admettre vos conclusions*, car bien que, pour la plupart, nous appartenions au monde extra-médical, nous avons aussi la prétention de ne rien croire et de ne rien affirmer à la légère.

Vous avez bien voulu du reste nous donner, dans le même article, une preuve de l'affirmation un peu irrévérencieuse que nous n'aurions peut-être pas osé formuler avec la même netteté.

Voici, en effet, textuellement, ce que vous dites :

« M. Charles Richet assista aux nouvelles expériences faites chez lui, en 1894, au château de Carqueiranne et à l'île Roubaud. MM. Ochorowicz, von Schrenck-Notzing et Myers se trouvaient parmi les expérimentateurs. Un des assistants, *M. Lodge, lut devant la* Société d'Etudes psychiques de Londres, *un rapport dans lequel il cherchait à prouver que tous les phénomènes produits par* Eusapia *étaient le résultat de la fraude.* »

Eh bien ! c'est tout le contraire qui est la vérité.

Dans son rapport à la 68e réunion générale de la Société d'Etudes psychiques de Londres, M. Lodge décrit minutieusement les faits observés et toutes les précautions prises pour éviter les causes d'erreur dans les expériences de Carqueiranne et de l'île Roubaud et il conclut ainsi :

« En résumé les faits dont *je me porte spécialement garant* et qui pouvaient être facilement observés et constatés, sont :

« 1° Les mouvements d'une chaise éloignée, visible au clair de

---

occupé de la pensée de la manifestation à produire, les centres inférieurs exécutent inconsciemment et automatiquement les mouvements nécessaires à la production du phénomène attendu. La lecture de la pensée a une explication analogue. D'une façon générale, la fraude consciente ou inconsciente (automatisme) chez le sujet et l'automatisme psychologique chez les assistants expliquent tous les phénomènes du spiritisme, aussi bien que la télépathie, la lucidité, les pressentiments, les fantômes et les apparitions. Donc les forces occultes sont un mythe. Les expériences récentes de M. le colonel de Rochas sont naturellement fortement attaquées dans cet article. (Dr Th.)

lune et dans des circonstances telles qu'il n'y avait évidemment pas de connexion mécanique ;

« 2° Le gonflement et le mouvement d'un rideau en l'absence de vent ou d'autre cause apparente ;

« 3° Le remontage et la locomotion d'un chalet à musique sans être touché ;

« 4° Des sons provenant d'un piano et d'un accordéon, lesquels n'ont pas été touchés ;

« 5° Une clé tournant dans une serrure, au-dedans de la chambre des séances, puis placée sur la table et après remise dans la serrure ;

« 6° Les mouvements et le renversement, par évolutions correctes et lentes, d'une lourde table dans les conditions où il eût été impossible de la soulever par des moyens ordinaires ;

« 7° L'apparition de marques bleues sur une table, auparavant sans taches, et ceci fait sans le secours des moyens ordinaires de l'écriture ;

« 8° La sensation de corps, comme si quelqu'un vous saisissait la tête, le bras ou le dos, tandis que la tête, les mains et les pieds du médium étaient bien en vue ou tenus éloignés des endroits du corps touché.

. . . .

« Ce serait une impardonnable bévue de la part des hommes de science de supposer que tout ce qui peut être connu doit l'être par eux ; et une attitude non moins injustifiable serait de croire qu'il n'est pas régulier ou scientifique d'explorer ou d'étudier certaines forces de l'Univers. »

Bien plus, après les expériences de Cambridge, où Eusapia, placé dans de mauvaises conditions, avait produit des phénomènes douteux, Lodge n'hésitait pas à confirmer ses assertions antérieures et, empêché d'assister à l'assemblée générale du 11 octobre 1895, il y faisait lire la déclaration suivante :

« Je n'ai assisté qu'à deux séances à Cambridge, toutes deux après la découverte de la fraude. La première m'a paru présenter quelques faits de bon aloi, la seconde a été entièrement frauduleuse. J'ai examiné et vérifié cette fraude avec le plus grand soin et j'ai la conviction de son existence, bien que je ne me prononce pas sur le point de savoir si elle doit être attribuée à Eusapia agissant consciemment, ou s'il faut la considérer plus charitablement comme un acte demi-inconscient. Quelles que soient les conditions physiologiques, le fait matériel est celui-ci : Dans cette séance elle donna une seule de ses mains à tenir à deux personnes (on n'assura le contrôle que par le contact d'une main), tandis que l'autre main était libre.

Il me reste à examiner dans quelle mesure ce fait, qui n'est pas douteux, doit influencer mon premier compte rendu (*Journal Soc. Ps. Res.*, novembre 1894). Aux yeux du public, — si jamais le public l'a lu — tout commencement de crédit qui y était attaché doit disparaître ; mais à tout homme prudent, à tout scrupuleux chercheur de la vérité, *je dirai que les principaux faits constatés dans ce document ne sont pas ébranlés dans mon esprit.* J'irai même jusqu'à dire que certains des phénomènes qui ont été constatés à Cambridge ne me paraissent pas pouvoir s'expliquer scientifiquement par une hypothèse aussi simple que celle d'une main dégagée......

Lorsque je pense aux principaux faits de l'île Roubaud, à celui de la clé de la porte, à la quantité de lumière qui pénétrait par la fenêtre, à la durée du bruit, durée telle que le Dr Ochorowicz, assis dehors sous la vérandah demanda qui le faisait et apprenant que c'était « *John* » (1), posa plusieurs fois la question : « Avec quoi », tandis que nous avions pendant tout ce temps les yeux attentivement fixés sur l'espace libre qui séparait Eusapia de la porte ; lorsque je me rappelle en outre l'arrivée de la clé sur la table, son retour à la porte, sa seconde arrivée sur la table, je considère comme absurdement impossible de supposer qu'Eusapia eût un bras ou une jambe étendue vers la poignée de la porte pendant tout ce temps sans que nous nous en aperçussions. Lorsque je pense encore au remontage du chalet à musique qui pendait au plafond, tandis qu'Eusapia s'appuyait sur moi à une distance de ce meuble qui dépassait de beaucoup son atteinte normale ; lorsque je me rappelle la chaise qui se mouvait dans la lumière de la lune, le gonflement du rideau, gonflement qui n'était pas celui qu'eût produit une corde tirée, mais qui paraissait dû à la présence d'un coup matériel solide derrière le rideau, lorsque je pense encore à l'encrier qui était repoussé à une distance graduellement croissante, je ne puis voir aucune ressemblance entre les misérables séances frauduleuses de Cambridge et les manifestations de l'île Roubaud.

« Et la personnalité appelée John qui se révèle dans la transe du médium ? Il n'y en avait à peine trace à Cambridge, pas plus que de son anxiété pour donner des contrôles bons et complets sans distractions préliminaires, ni de sa promptitude à répéter les phénomènes lorsqu'un doute était exprimé. *J'ai été saisi bien des fois dans l'île Roubaud par une main alors que je tenais moi-même avec certitude les deux mains du médium.* Le contrôle des pieds lui-même, (lorsque j'indique qu'il est certain) ne résultait pas simplement de l'apposition du pied de la médium sur le pied des expérimenteurs — ce qui est tout à fait incertain, je le reconnais.— Mais c'était souvent un mode de contrôle qui permettait d'être sûr qu'aucun des pieds du médium n'était libre, même si le résultat était de nature à être produit par un pied dégagé du contrôle.

Ma foi, par conséquent, dans le caractère intrinsèque des phénomènes constatés dans l'île n'est pas ébranlée par l'exposition actuelle de la fraude d'Eusapia. J'ai examiné attentivement toutes les faciles critiques dont peut être l'objet la position que je prends actuellement et je n'hésite pas moins à considérer comme authentiques les bonnes séances que j'ai eues d'abord, comme je crois frauduleuses les mauvaises séances que j'ai eues en dernier lieu. »

M. le docteur Crocq, dont la discussion est du reste fort courtoise, ajoute plus loin :

« Après avoir longtemps expérimenté, j'ai nié la suggestion mentale que Ochorowicz et beaucoup d'autres considèrent comme scientifiquement établie ; j'ai réfuté par des arguments et par des faits indéniables l'extériorisation de la sensibilité affirmée par de Rochas ; pourquoi croirais-je à l'occultisme dont les mêmes auteurs sont en quelque sorte les garants ?......

(1) *John* est la personnalité que prend Eusapia lorsqu'elle est en transe ; c'est alors seulement que se produisent les phénomènes d'une certaine intensité.

« Quoi, me dira-t-on, vous soupçonnez MM. Ochorowicz, de Rochas, Lombroso, Richet, von Schrenck-Notzing et tant d'autres d'avoir pu participer à l'accomplissement des phénomènes qu'ils voulaient étudier ! Et pourquoi pas ? Ne sont-ce pas des hommes comme les autres et leur centre psychique supérieur O n'est-il pas susceptible d'être absorbé par une pensée et de laisser agir leurs centres inférieurs ? »

A la première objection je répondrai ceci : c'est que, si l'on met entre les mains d'un très grand nombre de personnes un instrument de nature délicate, et que toutes ces personnes, sauf une ou deux, affirment produire avec cet instrument des effets déterminés, on est en droit d'en conclure que celui qui n'en tire rien ou bien n'a pas su s'en servir ou a eu entre les mains un instrument de qualité inférieure. Or, chaque jour, de nombreux témoignages viennent m'assurer que le phénomène de l'extériorisation de la sensibilité est plus commun encore que je ne le supposais ; les arguments du Dr Crocq tombent donc devant les faits. Est-il besoin de rappeler cet axiome que mille expériences négatives ne peuvent prévaloir contre une expérience positive ?

Quant à l'hypothèse que nous aidons inconsciemment au phénomène, elle pourrait à la rigueur être présentée, si nous touchions les objets mus ; mais dans la plupart des cas, personne ne les touche, et les instruments enregistreurs n'ont pas de centre psychique supérieur O susceptible de céder la place aux centres inférieurs.

M. le Dr Poirrier, lui, n'a point recours à des raisonnements aussi savants ; il se borne, d'un ton badin, à nous faire la leçon à nous tous qui avons étudié la question depuis un demi-siècle et à indiquer comment LUI s'y serait pris à notre place pour déjouer les trucs.

Après avoir cité un passage de notre rapport de L'Agnélas où nous constations, comme les expérimentateurs précédents, que souvent on voyait la robe d'Eusapia se gonfler, venir s'appuyer contre un des pieds de la table (ceux du médium restant du reste visibles) et que c'est à ce moment-là que la table se soulevait, il ajoute :

« Qu'auriez vous fait, ami lecteur, en semblable occurrence ? Vous seriez-vous contenté de tenir des mains et des genoux qui ne touchaient pas ou qui touchaient à peine la table et qui tremblaient convulsivement, peut-être pour détourner l'attention du point vraiment intéressant ? Non sans doute ! vous auriez vite mis la main sur le gonflement de la jupe ; vous auriez relevé celle-ci au besoin, quitte à effaroucher la pudeur du médium. Vous auriez voulu, en un mot, en avoir le cœur net. C'est du moins ce que j'aurais fait pour mon compte, il me semble. Quand un médecin examine sérieusement une malade, que diable ? il est par devoir bien moins timide. Au lieu de cela, ces messieurs nous offrent candidement cette constatation : « Nous n'avons pas réussi à obtenir un soulèvement

complet de la table avec les quatre pieds, absolument libres de tout contact » et ils se sont demandés (ils peuvent, maintenant que l'heure est passée, se demander longtemps) « quelle part d'influence peut avoir le contact de la robe pour faire contrepoids à la table ? » J'imagine pour moi que la robe pouvait cacher quelque levier à pince qu'Eusapia manœuvrait par un mouvement des hanches au cours de ses contorsions. Les circonstances relatées par les expériences elles-mêmes ne rendent-elles pas cette circonstance extrêmement plausible ?

« Si nous passons à l'expérience de lévitation du médium lui-même, c'est-à-dire aux diminutions et aux augmentations de poids qu'il subit, étant en « transe », sur une balance, nous voyons l'expérience réussir quand le médium parvient à amener le bord de sa robe, jamais dans le cas contraire. Et les contrôleurs ne cherchent pas ce qu'il y a sous la robe.

..... Avais-je tort de dire que les observateurs de ces phénomènes merveilleux se trouvent dans un état d'esprit surprenant ? »

Eh, monsieur le docteur, tout ce que vous indiquez a été fait et refait bien des fois. Le sujet a été fouillé et déshabillé ; on a constaté que, sous le gonflement de la robe il n'y avait qu'un souffle ou, comme dernièrement à Tremezzo, une *main fluidique* comme celle qui gonfle le rideau. Si à propos de chaque expérience, on n'a pas répété l'énumération de toutes ces précautions prises, c'est que les rapports ont été écrits par des gens ayant fait leurs preuves et qui ont l'habitude d'être crus sur parole quand ils affirment que, dans telle circonstance, ils n'ont pas su se tromper ni être trompés ; s'ils ont poussé jusqu'au scrupule, le soin d'indiquer les moindres circonstances pouvant laisser un doute sur l'interprétation du phénomène, c'est qu'ils ont tenu à ne point confondre les faits et les inductions ; or, dans le cas présent, le fait c'est la production du mouvement sans contact d'un agent solide ; l'induction c'est que l'agent fluidique qui le produit n'acquiert, d'ordinaire, une force suffisante que lorsqu'il peut se condenser à l'abri des vibrations désagrégeantes de la lumière. Je dis *d'ordinaire*, car, quand le médecin est *en force*, ces mouvements arrivent à se produire en *pleine lumière*, comme dans nos dernières expériences de Choisy où la table fuyait devant les poings crispés d'Eusapia, debout et marchant, aucune partie de son corps ni de ses vêtements ne se trouvant à une distance moindre de 15 à 20 centimètres de la table.

Est-ce vraiment la peine de relever encore cette supposition du Dr Poirrier, qu'il y avait derrière le rideau, à notre insu, un compère qui manœuvrait les meubles, quand nous prenons le soin de faire venir à grands frais et sans cornac un médium d'Italie, de nous isoler à la campagne chez l'un de nous pendant une quinzaine de jours, et de n'admettre personne à nos séances en dehors des expérimentateurs ?

Tous les raisonnements, toutes les preuves du monde ne par-

viendront du reste pas à convaincre ceux qui, du haut de leur grandeur, laissent tomber, avec une naïve emphase, cette colossale bêtise : qu'*on ne doit pas admettre dans la science les faits qui ne peuvent se reproduire à volonté*, comme si la géologie, la météréologie, toutes les sciences d'observation, toute l'histoire, n'étaient pas composées exclusivement de ces faits (1). Mais alors, Messieurs, il faudrait douter de votre existence même ; car, si on peut imiter un Docteur Parizot sur la scène de la Renaissance, on ne peut le reproduire à volonté.

La main fluidique

Par M. Georges Montorgueil.

Je ne puis apporter qu'un témoignage devant l'opinion. Je ne dis pas qu'il est autorisé, je dis qu'il est sincère.

Tout témoin est tenu à un examen sommaire ; sa déclaration n'est recevable que s'il est dans les conditions requises pour la donner. Et il importe de préciser nettement, par la valeur même de ses paroles, son degré d'impartialité.

Je ne suis pas spirite ; ce que j'ai vu du spiritisme ne m'a pas donné la conviction d'Allan Kardec et de ses disciples.

Je ne suis pas spiritualiste : les synthèses ne me semblent

(1) Dans un récent compte-rendu du dernier livre de M. de Rochas sur *l'extériorisation de la motricité*, M. E. Boirac, professeur de philosophie, rend justice à la véracité et à la clairvoyance de l'auteur (*Revue philosophique*, mars 1897) et ajoute, au sujet des faits observés par lui, que : « quoique leur déterminisme ne nous soit pas parfaitement connu, nous en savons cependant assez pour pouvoir les provoquer à volonté dans des sujets appropriés. » On ne peut donc pas dire « que ceux qui s'appliquent à ces études soient des esprits faux et chimériques. Bien au contraire, nous devons leur être d'autant plus reconnaissants de leurs efforts qu'ils sont aux prises avec de plus grandes difficultés. Gardons-nous de croire, comme semblent le faire certains savants, qu'il existe dans la nature deux sortes de faits, les faits *scientifiques* et ceux qui ne le sont pas, les premiers seuls dignes d'être étudiés, les seconds hérétiques, excommuniés, bons à traiter par l'indifférence et le mépris. Un fait, par lui-même, n'est pas scientifique : il est réel, naturel, ou il n'est rien. C'est nous qui le rendons scientifique, le jour où nous avons pu découvrir ses rapports, les conditions nécessaires et suffisantes de son existence... Toute la question est de savoir si les faits dont nous parle M. de Rochas sont bien réels : s'ils le sont, nous devons les prendre tels que la nature nous les donne, car pourquoi la nature serait-elle obligée de s'assujettir à nos convenances et de se plier à nos aises ? Pouvons-nous observer ou reproduire à volonté tous les phénomènes astronomiques, et par exemple le passage de Vénus sur le soleil ? Rare ou fréquent, exceptionnel ou habituel, capricieux ou régulier, un fait est un fait ; à nous de l'étudier et d'en découvrir la loi. Le jour où cette loi nous sera connue, ce qui nous paraissait rare, exceptionnel et capricieux, deviendra fréquent, habituel et régulier.

« M. de Rochas a donc hautement raison de revendiquer la légitimité de ses audacieuses recherches dans le monde encore inconnu qu'il s'efforce de conquérir à la science, et nous ne pouvons que sympathiser avec les sentiments que lui ont inspiré ces belles paroles : « Refuser de s'occuper de certains phénomènes quand on est convaincu de leur réalité, par crainte du *qu'en dira-t-on*, c'est à la fois s'abaisser soi-même en montrant une faiblesse de caractère méprisable et trahir les intérêts de l'humanité tout entière. Nul ne saurait, en effet, prévoir les conséquences d'une découverte quand il s'agit de forces nouvelles : celle qui, il y a cent ans, ne se manifestait que par la contraction des cuisses de grenouilles suspendues au balcon de Galvani, n'est-elle point la merveilleuse source de mouvement et de lumière qui, aujourd'hui, anime nos locomotives les plus puissantes et illumine les côtes de nos continents ? » (Dr Th.)

que la puérile explication des mystères dont notre cerveau borné s'épouvante.

Je ne crois pas davantage que la science ait réponse à tout, et qu'aucune doctrine philosophique dite rationnelle ait porté dans les ténèbres de notre origine et de notre avenir un flambeau qui les ait dissipées.

Je ne sais pas ; je cherche.

C'est sous l'empire de tels sentiments que j'ai assisté à toutes les manifestations dont la complaisance de mes amis m'avisa. J'y suis venu sans parti pris, cependant plutôt sceptique au début. J'ai observé, j'ai attendu ; j'ai vu et je n'ai pas compris.

C'est-à-dire que j'ai vu des phénomènes singuliers. J'ai pensé qu'ils avaient leur source en nous-même, qu'ils étaient l'expression d'une force, d'une énergie, dont nous sommes tous plus ou moins riches, sans le savoir.

Je n'ai jamais eu la sensation d'un concours extra-terrestre ; et quoique ayant lutté avec des spectres, je reste incrédule quant à l'intervention d'esprits, que les bonnes gens, jadis, nommaient des revenants.

Limitant ces notes à une série particulière d'observations, je ne parlerai que des phénomènes observés, il y a environ dix ans, tout au début du réveil de l'occultisme qui furent, en ce qui me concerne, des plus significatifs.

*
* *

Nous étions un groupe d'amis qui avions la curiosité de ces recherches. Ce groupe se composait de Mac-Nab, un ingénieur, le frère du chansonnier ; Gaboriau, directeur de la première revue des sciences psychiques le *Lotus* (pas le *Lotus bleu*) ; Camel, sculpteur, et moi. Parfois nous avions la visite d'esprits distingués, qui s'étaient engagés dans cette voie, comme M. de Rochas, le consciencieux et fier savant qui aura été dans ces découvertes notre guide et notre parangon.

Il n'y a point de séances sans médium, comme il n'y a pas d'électricité industrielle sans pile. Notre pile s'appelait Fumet. C'était un curieux névropathe, artiste, excellent musicien, un être langoureux, émacié, noble et mélancolique comme un beau Christ. Il lui est arrivé ce qui arriva à tous les médiums. Il a pris de l'âge, perdu ses facultés. Il s'est marié et rien ne l'irrite davantage que de revivre son passé de névrosé, inquiet et troublant.

Nos expériences avaient lieu dans une chambre de la rue Lepic, étroite, encombrée de meubles. L'obscurité leur était propice : c'est souvent une condition *sine qua non.* Il y a des gens pour s'en étonner avec ironie et qui ne s'étonnent point que la photographie appelle la chambre noire.

Les phénomènes observés étaient irréguliers, tantôt abondants, tantôt nuls, selon les jours. Ce genre d'exercice, n'ap-

partenant qu'à la prestidigitation, ne dépend de la volonté que dans une mesure relative. C'est pourquoi il exige de ceux qui se livrent à une enquête, une grande patience.

Les conventions établies entre nous étaient celles-ci : allumer à première réquisition, déjouer toute supercherie en saisissant l'imposteur sur le fait, si imposteur il y avait ; traduire tout haut ses impressions et observations.

Il était fait à la fin de chaque séance un procès-verbal rigoureux et prudent que Mac-Nab rédigeait. Ce procès-verbal figure dans la première et unique année du *Lotus*.

Que vîmes-nous ? Qu'entendîmes-nous ? Ce qui se voit et s'entend dans des réunions analogues où qu'elles soient.

Déplacements d'objets, tantôt traînés ou projetés, tantôt soulevés, enlevés.

Apports d'objets. Ils consistaient en fragments de papier, quelquefois sur les bords roussis ou brûlés, couverts d'écriture d'une encre souvent différente : sentences philosophiques, en français, en hébreu et en grec. Les originaux ont été publiés en fac similé dans le *Lotus*.

Lueurs : c'étaient comme des feux follets qui se promenaient à travers la pièce, au-dessus ou à hauteur des têtes. Ces flammes courtes, d'un bleu confus, étaient sans chaleur ni rayonnement. Elles naissaient nébuleuses et vagues, atteignaient leur moyenne d'intensité et s'éteignaient lentement.

Un soir que M. Fumet était au piano et jouait d'enthousiasme (ses doigts portaient-ils sur l'ivoire des touches ?), ce fut pendant dix minutes comme un feu d'artifice de ces lueurs ; jamais elles n'avaient été si nombreuses, si intenses et si rapides.

MM. de Rochas et de Lamonta, le financier, étaient présents.

Une jeune fille assistait, effrayée, à l'une des séances. Son bracelet, à son insu, lui fut enlevé. Il se promena dans l'espace machinalement et finalement tomba à terre. Ce fut alors seulement qu'elle constata la disparition de son bijou sorti de son bras. Elle ne put dire à quel moment.

Le médium disait, — comme disent tous les médiums, — qu'il avait un génie familier qui venait à son appel. C'était une personne qu'il appelait Clorinde. Quand il était en transe, il disait que Clorinde était là, parmi nous. Le plancher criait sous ses pas comme si quelqu'un marchait. Jamais pourtant, en le court espace resté libre, nos pieds allongés, nos cannes, barricadant le passage traîtreusement, n'ont pu faire choir un mystificateur qui pour nous, obscur, eût marché en réalité.

Toute annonce d'une chose extraordinaire était précédée d'une brise légère, dont nous sentions tous la caresse. C'était une sorte de petit vent frais, inattendu, par ces soirées chaudes dans une pièce close.

Nous étions quelquefois touchés : je constatai des attouchements dans le dos et aux genoux.

Une fois, je saisis dans mes doigts une jupe frôlant mes genoux. Je priai qu'on alluma. La lumière faite, la jupe avait disparu et ma main ne tenait plus rien.

Une autre fois, peut-être le même jour, je sentis sur mon visage, une main qui se promenait avec un linge, me débarbouillant. La sensation était si rude et si inopinée que je ne doutais pas de l'imposture. Emu et plus encore furieux, persuadé que je tenais un médiocre farceur qui se jouait de ma crédulité, je saisis la main qui m'outrageait ; je criai : « Allumez, allumez ! je tiens une main. Voyons qui c'est. » Mac-Nab alluma aussitôt.

Le temps matériel d'enflammer une allumette, je me débattis contre l'adversaire invisible et audacieux. Lui aussi se débattait. J'étais debout, je serrais dans ma main, dont la colère faisait un étau, une main, et j'avais la sensation de tenir également sous mon bras et serré contre mon corps le poignet... C'était une véritable lutte, un corps à corps, quoique je ne sentisse point de corps et que je n'en tendisse point le halètement de l'adversaire.

La lumière faite, après dix secondes peut-être, j'étais debout toujours ; la main avait fondu, s'était dégagée.

On pensera que ce fut de ma part hallucination. J'avais cru tenir une main et n'avais rien tenu. On dira : auto-suggestion.

J'avais si bien été débarbouillé pourtant par une main tenant un chiffon, que le chiffon qui m'avait débarbouillé, preuve de la lutte, était dans ma main. C'était un fichu de laine noire appartenant à la jeune fille dont j'ai déjà parlé.

A la lumière, j'essayai de me rendre compte des positions de chacun pour juger de ce qui avait pu se passer. Chacun était à sa place naturelle, mais Fumet, la lumière apparue, s'était renversé sur le canapé, distant de moi de deux mètres, le bras allongé dans ma direction et raide, cataleptique, épuisé. Il reprit ses sens très lentement.

Etait-ce lui qui m'avait touché le visage dans la nuit ? Suppose-t-on qu'un homme empoigné par un homme vigoureux se dégagerait de l'étreinte en dix secondes ?

*
* *

Je n'interprète pas, je constate. Nous en sommes à la phase de l'observation. Voyons les phénomènes, nous en établirons les lois si nous le pouvons.

Je pense que l'enfantillage du spiritisme qui se décalque sur des faits de doctrine néo-chrétienne, a considérablement nui à leur étude. Les spirites ont bâti la chapelle trop tôt.

La science officielle, gênée dans ses habitudes, tenue à répondre par de nouveaux *pourquoi* à de nouveaux *comment*, a nié l'exactitude, l'authenticité des témoignages. Il faut avouer

qu'ils sont étranges. Le doute en telle matière vient même à distance, à qui dit : j'ai vu.

« J'ai toujours trouvé saint Thomas bien crédule », disait Vacquerie, un instant entraîné dans le tourbillon des tables tournantes. ..

Le phénomène spirite

Par M. le docteur Daniel.

Dans le très intéressant article de M. le colonel de Rochas, inséré dans ce même numéro, on peut voir que la plupart des phénomènes physiques revendiqués par le spiritisme, tels que *apports, lévitation, matérialisation*, etc., se trouvent clairement établis et que leur explication seule prête encore à quelques doutes. Tout s'explique-t-il par la simple extériorisation du corps astral ou y a-t-il intervention d'agents intelligents invisibles ? M. de Rochas, bien qu'il ne se prononce pas définitivement, penche cependant à admettre que des agents occultes sont en jeu et dirigent les opérations du sujet.

L'excellent livre de M. Aksakof (*Animisme et Spiritisme*) donne un grand nombre d'exemples de ces faits et nous ne pouvons faire mieux que d'y renvoyer le lecteur pour la plupart d'entre eux. Nous ne nous arrêterons un instant qu'aux phénomènes de *matérialisation* et de *dématérialisation* soit de formes humaines, soit d'objets inanimés. En ce qui concerne les formes humaines, M. Aksakof a tenté de prouver dans le livre cité et dans un autre plus récent (*Un cas de dématérialisation partielle du corps d'un médium*, 1896), que toute matérialisation nécessite une dématérialisation correspondante du médium. D'après lui, l'échelle complète des divers phénomènes de matérialisation se présenterait de la manière suivante :

1° *Matérialisation invisible* primordiale correspondant à une dématérialisation minima et invisible du médium, qui reste visible. Cette matérialisation invisible peut être révélée par la *photographie* dite *transcendantale*. Que celle-ci n'est pas simplement le résultat d'une supercherie, c'est ce que prouve, selon M. Aksakof, le procès du photographe Mumler (*Anim. et Spir.*, p. 58 et suiv.), qui s'est dénoué tout à son avantage. Arrêté « sous l'inculpation d'avoir commis des fraudes et des supercheries aux dépens du public, au moyen de photographies spirites », il fut acquitté après une enquête judiciaire et expérimentale minutieuse et prolongée, menée par des experts nullement bien disposés en sa faveur.

2° *Matérialisation visible*, mais *partielle* ou *incomplète*, correspondant à une dématérialisation également partielle ou incomplète du médium qui est encore visible dans l'ensemble ou en partie. Dans cette catégorie se place le très curieux cas de Mme d'Espérance, médium dont l'honorabilité n'est pas douteuse. « Pendant que Mme d'Espérance se tenait, dit M. Aksakof, à une faible lumière devant le rideau, et que des demi-matérialisations se produisaient derrière le rideau, par exemple des apparitions de mains et de bustes, plusieurs personnes ont constaté, au moyen du toucher et de la vue, une demi-dématérialisation de son corps, c'est-à-dire celle de ses pieds et de ses jambes. » (*Un cas de démat.*, p. 4.)

3° *Matérialisation visible et complète* d'une forme humaine entière correspondant à une dématérialisation maxima ou complète du mé-

dium jusqu'au point où, de son côté, il peut devenir invisible. Ici vient se ranger le célèbre cas de Katie King, observé par M. Crookes et par M. Aksakof, qui sont absolument affirmatifs sur sa réalité. D'ailleurs M. Aksakof affirme avoir vu la forme matérialisée en même temps que le médium (*Anim. et Sp.*, p. 211; *Un cas de démat.*, p. 8). On a même pu photographier Katie King en même temps que le médium (*Anim.*, p 215), mais on a beaucoup discuté cette expérience et nous n'insisterons pas.

Les adversaires du spiritisme ne voient dans tous ces phénomènes que la fraude ou l'hallucination, et le plus souvent ce jugement émane de personnes qui n'ont pas cherché à les voir par elles-mêmes ou qui du moins n'ont pas trouvé l'occasion de les voir; car il faut bien avouer que ces sortes de phénomènes sont très rares.

Les mêmes objections ont été opposées aux faits de matérialisation et de dématérialisation d'objets inanimés, et cependant certains phénomènes d'apports et autres, qu'il serait trop long d'énumérer, exigeant la pénétration de la matière par la matière, ne pourraient que difficilement s'expliquer autrement. Qu'on nous permette de donner ici la traduction d'un passage intéressant de l'ouvrage de M. Leadbeater (*The astral plane*, 1895), le théosophe bien connu, d'après *Psych. Studien* (févr. 1897, p. 98). C'est précisément une hypothèse explicative des phénomènes dont nous nous occupons en ce moment, hypothèse d'autant plus intéressante qu'elle repose entièrement sur une base physique : « Le phénomène de la dématérialisation d'un objet peut être déterminé par l'action de vibrations extrêmement rapides, qui suppriment la cohésion entre les molécules de cet objet. Des vibrations plus énergiques encore, d'autre sorte peut-être, désagrègent ces molécules en leurs atomes. Un corps qui, par là, passe à l'état éthéré (il s'agit de l'éther des théosophes), se déplace aisément par l'action d'un courant astral ; et au moment précis où la force, qui l'a réduit à cet état, cesse d'agir, la pression éthérique le force à reprendre sa forme primitive.

« C'est de cette manière que des objets sont parfois transportés d'une grande distance au local d'une séance spirite, en un instant pour ainsi dire ; il est évident qu'à l'état de dématérialisation ils traversent très facilement toute substance solide, par exemple le mur d'une maison ou la paroi d'une caisse fermée. On voit donc que, vue sous son vrai jour, la pénétration de la matière par la matière n'est pas un phénomène plus complexe que le passage de l'eau à travers un tamis ou d'un gaz à travers les liquides, comme on le voit fréquemment dans les expériences de chimie.

« Etant donné la possibilité de faire passer. à l'aide d'un changement vibratoire, la matière de l'état solide à l'état éthéré, on conçoit aussi que l'opération inverse soit possible et que de la matière éthérée puisse être rendue solide. L'une des opérations vaut pour la dématérialisation, l'autre pour la matérialisation. Dans les deux cas il faut un effort de volonté persistant... Dans les matérialisations en séance ordinaire, la matière nécessaire est surtout empruntée au double éthéré du médium. C'est ce qui fait que la forme matérialisée est contrainte de se tenir ordinairement dans le voisinage immédiat du médium et qu'elle est soumise à l'action d'une force qui l'attire constamment vers le corps d'où elle est émanée, de

sorte que la figure, si elle reste trop longtemps éloignée du médium, s'affaisse, et la matière, qui la constituait, repasse au même instant à l'état éthéré et va rejoindre son lieu de départ. »

En admettant que cette hypothèse renferme une part de vérité pour la faire cadrer avec les expériences d'Aksakof et autres, il serait rationnel de supposer qu'une portion de la matière même du médium — ainsi que des personnes qui assistent à la séance — passe à l'état éthéré, pour aller ensuite former la matérialisation d'abord invisible, puis visible. Les matérialisations partielles, incontestablement prouvées, qu'on a obtenues avec le médium Eusapia Paladino, sont un sujet d'études et de réflexions pour nos physiciens ; ce serait à eux à en rechercher la véritable théorie.

*
* *

Les partisans de l'*Automatisme psychologique*, mis en honneur par Pierre Janet et perfectionné par Crocq et autres, affirment, avec tous les adversaires du spiritisme, que les communications reçues par les médiums sont *toujours* empreintes d'un caractère trivial ou du moins ne dépassent *jamais* le niveau intellectuel du médium ou des assistants. Généralement oui ; ce que les spirites expliquent en disant que ce sont surtout les esprits inférieurs et élémentaires qui communiquent avec les incarnés, sous tous les noms qu'on voudra. Mais il ne serait pas juste d'établir ce fait en règle : logiquement on ne concevrait pas que des esprits supérieurs abandonnassent exclusivement à des esprits inférieurs la communication avec les terrestres incarnés ; et puis ce serait la négation de toute révélation, — aussi bien religieuse que spirite —, ce qui, à la vérité, n'embarrasse pas nos matérialistes, mais n'est pas aussi indifférent à maints psychologues et philosophes.

Pour prouver que dans les messages spirites, il y a souvent mieux que des trivialités, citons, d'après Aksakof (*Anim.*, p. 345), les productions médiumniques de Hudson Tuttle et surtout son premier livre : *Arcana of nature*, qu'il a écrit à l'âge de dix-huit ans, dont le premier volume, traduit en allemand, a éte publié en 1860, à Erlangen, sous ce titre : *Histoire et lois de la Création*, et auquel Büchner a emprunté plusieurs passages, sans se douter que c'était l'œuvre inconsciente d'un jeune fermier sans éducation scientifique.

Citons aussi l'achèvement du roman de Dickens, *Edwin Drood*, par un jeune médium illettré nommé James ; des témoins ont suivi le mode de production de l'œuvre, et des juges compétents en ont apprécié la valeur littéraire. « Non seulement, dit Aksakof, toute la trame du roman est suivie et l'action menée à bonne fin de main de maître, de telle manière que la critique la plus sévère ne pourrait dire où se termine le manuscrit original et où commence la partie médiumnique, mais en outre beaucoup de particularités de style et d'orthographe témoignent de l'identité de l'auteur. » (*Anim.*, p. 543.)

Enfin, qui n'a entendu parler de Michel de Figanières, homme rustique et illettré, dont les œuvres renferment des idées très élevées et une philosophie mystique souvent fort belle que l'écrivain, simple instrument, était incapable de concevoir de lui-même. On nous accordera que si, dans les cas précédents, il y a eu automatisme, c'est que cet automatisme était génial, et alors Hudson Tuttle,

James et Michel étaient des génies inconscients ! Qu'on nous dise donc ce qu'est au juste le génie, ce qu'est l'inspiration géniale.

Que diront les adversaires du spiritisme de la médiumnité des nourrissons et des enfants ? Tout un chapitre de l'ouvrage d'Aksakof traite de ces faits qui ont été entièrement négligés par les automatistes. Pour n'en citer qu'un, la petite-fille du baron Seymour Kirkup écrivait des messages spiritiques à l'âge de neuf jours (*Anim.*, p. 350). Puis, comment expliquer par l'automatisme, par la transmission de pensées, etc., les faits vraiment extraordinaires de médiums parlant des langues qui leur sont *absolument* inconnues (*Anim.*, p. 351-370) ? et ceux non moins curieux de communications spirites sur des faits que ne connaissaient ni les médiums, ni les assistants (*Ibid.*, p. 381-428) ? Il ne reste qu'une ressource, c'est de nier les faits purement et simplement ou de dire que ce sont des contes imaginés pour amuser le public.

Singulier amusement, celui qui aurait pour but de tromper l'humanité entière sur ses destinées ! Que les physio-psychologues, une bonne fois, veuillent bien étudier tous les faits et ne pas établir des théories sur des catégories choisies. Qu'ils nous prouvent irréfutablement que le Dieu Matière seul règne dans l'Univers, et n'ayant aucun parti pris, ne cherchant que la vérité, nous nous inclinerons devant lui.

Il y a bien 200 pages dans le livre de M. Aksakof, celles qui le terminent, qui sont consacrées à l'exposé de faits nombreux dans lesquels l'*identité* des défunts est en jeu ; bien des preuves d'identité ont été données. Mais nous devons reconnaître que c'est là le côté faible du spiritisme. Même en admettant toute la phénoménologie et particulièrement la communication de faits intimes, de secrets, etc., qui ne peuvent être connus que des défunts, en admettant que la forme matérialisée ait été photographiée ou parfaitement reconnue de manière ou d'autre, la preuve d'identité n'est pas faite ; car s'il existe des esprits, il faut bien leur accorder une certaine puissance sur la matière, donc une faculté créatrice relative, et aussi la puissance de lire dans la pensée des incarnés, sans parler de l'hypothèse d'une création distincte d'êtres de nature supérieure à l'homme, mais à laquelle je ne m'arrêterai pas de crainte de compliquer inutilement les hiérarchies naturelles. Oui, naïf spirite ! L'esprit matérialisé dont vous serrez la main ou que vous embrassez, ce n'est pas le parent ou l'enfant que vous avez perdu, — malgré la ressemblance — ou du moins rien ne vous prouve que c'est toujours lui.

Est-ce à dire que l'hypothèse spirite perde de sa valeur par là ? En admettant même que tous les faits de cette catégorie soient controuvés, ce qui n'est pas prouvé, cela n'enlèvera rien à la valeur des phénomènes mentionnés plus haut et dont nous attendons toujours une explication satisfaisante de la part des adversaires du spiritisme. Pour en revenir à la question d'identité, — et pour la consolation du spirite même naïf, — nous avouerons qu'il nous paraîtrait bien singulier qu'un autre agent que Dickens lui-même, se fût si bien mis dans la peau de cet auteur pour finir un roman laissé inachevé par lui. Donc si la preuve de l'identité est très difficile à faire, elle n'est pas, pour cela, entièrement exclue.

Nous avons fait cette revue rapide du phénomène spirite aussi impartialement que possible. C'est au lecteur à rechercher, en consul-

tant les sources que nous lui avons indiquées, s'il est désormais établi. Nous nous sommes efforcé seulement de le mettre en garde contre les théories incomplètes et unilatérales et à lui faire comprendre que ce n'est pas l'automatisme à lui seul — bien qu'il puisse expliquer beaucoup de ces faits que M. Aksakof range dans les phénomènes d'animisme, qui suffira à donner l'explication de tous les phénomènes spirites; pas plus que l'hallucination et la supercherie qui viendraient comme bouche-trou, pour expliquer ceux qui auraient échappé à la théorie. Un autre facteur entravera toujours les progrès du spiritisme, aussi longtemps qu'il y aura des douteurs — qu'ils aient tort ou raison — c'est le préjugé, c'est la crainte de paraître ridicule ou d'être taxé de folie.

INFORMATIONS DE LA *CHRONIQUE*

L'Enseignement de la Gynécologie.

Notre éminent maître, M. le Dr S. Pozzi, a eu l'heureuse idée de fonder une *Revue de gynécologie et de chirurgie abdominale*, paraissant tous les deux mois et où seront traitées toutes les questions ressortissant à cette intéressante spécialité.

Le luxe typographique de ce nouveau journal, et par-dessus tout la grande autorité de celui qui en a été le fondateur et qui en restera l'inspirateur et le collaborateur le plus actif, nous sont un sûr garant de son succès futur.

En présence des progrès constants dont la science gynécologique est redevable au Dr Pozzi, peut-être finira-t-on par comprendre en haut lieu la nécessité qui s'impose de plus en plus de la création d'une chaire d'où le maître puisse répandre au loin, pour le plus grand profit de tous, son enseignement et ses méthodes.

Le Banquet Clémence Royer.

Les fêtes se suivent et ne se ressemblent pas.

Dans cette grande salle du Zodiaque où, il y a peu de jours, triomphait l'héritière du sceptre des Rachel et des Dorval, encensée, telle par tous les thuriféraires du cabotinage, on glorifiait, le mercredi 10 mars dernier, une simple femme de science — et le geste n'était pas moins beau.

Comme l'ont bien marqué, la plupart des orateurs, qui ont pris la parole dans cette inoubliable solennité, l'œuvre de Clémence Royer ne mérite pas seulement l'admiration, mais la gratitude de tous les savants, de tous les philosophes, de tous les esprits libres : car c'est surtout la liberté de pensée scientifique qu'avaient entendu honorer les personnalités, de camps si divers, qui étaient venus se presser, si nombreux, autour de l'héroïne de cette fête de la philosophie et de la science.

Nous ne rapporterons pas le texte des nombreux discours qui furent prononcés, quelques-uns d'une éloquence familière, bien que se tenant loin de la vulgarité, comme l'improvisation du président de la fête, M. Levasseur ; certains, fougueux et inspirés, telle la harangue de l'apôtre ardent du féminisme, notre distingué confrère, M. Léopold Lacour ; d'autres, d'une sobriété plus contenue, tel le discours si élégamment écrit de M. Letourneau. Mais comment résister au désir

de ne pas citer encore : les strophes chaleureuses de Clovis Hugues, notre « barde » national, comme il aime à s'intituler ; la délicate allocution du maître Laborde dont le cœur se montra, comme toujours, à la hauteur de l'esprit. Puis nous entendîmes les champions du féminisme, qui, hâtons-nous d'en convenir, eurent la condescendance de triompher modestement : Mademoiselle de Sainte-Croix, l'organisatrice du gala, Mme Féresse-Deraismes, Mme Maria Chéliga, Mme Amélie Kammer, M. Jules Bois, etc.

Volontairement nous mettons hors rang Mme Madeleine Brès, la doyenne des femmes-docteurs, qui exprima le regret de ne pouvoir saluer en Mme Royer un confrère : « Combien, s'écria-t-elle dans un élan inspiré, notre profession s'en fût trouvée honorée ! »

Madame Brès dont la modestie et la bonté rayonnantes créent autour d'elle une atmosphère de sympathie, évoque, en passant, ce souvenir de jeunesse : le professeur Gavarret, s'effaça certain soir à son cours pour donner la parole à un savant ; ce savant, c'était Clémence Royer en personne, que la salle tout entière acclama. L'oratrice célèbre, après cette évocation d'antan, « la bonté, la grâce et la modestie qui sont la plus belle auréole au front de la femme », et elle termine par ces mots émus :

« S'il m'était permis, Madame, en ce jour de fête, qui groupe autour de vous tous ceux qui vous aiment et qui vous admirent, d'exprimer un désir, de solliciter une faveur, je vous demanderais la permission de vous embrasser ; je considérerais ce baiser comme un symbole de paix, de fraternité, et aussi de bonne confraternité. »

Et les deux femmes s'embrassent, saluées par les applaudissements des spectateurs.

Mais la fête va prendre fin : Mme Royer se lève à son tour, remercie tous les admirateurs, connus et inconnus, tous les amis qu'elle voit autour d'elle et elle n'a qu'un étonnement : c'est de monter aujourd'hui « au Capitole », alors que hier encore elle vivait humblement dans son coin, remémorant le passé, osant à peine entrevoir dans un avenir aux brumes indécises, comme en une lointaine vision, le triomphe définitif des idées pour lesquelles toute sa vie elle lutta.

ÉPHÉMÉRIDES DE MÉDECINE HISTORIQUE ET ANECDOTIQUE [a]

Février.

3 février 1837. — *Mort de Desgenettes.*

La lettre de Desgenettes à sa femme, que nous donnons ci-après, a été publiée dans un volume assurément peu commun qui est intitulé : *Correspondance intime de l'Armée d'Egypte, interceptée par la croisière anglaise.* Le ton de badinage de cette épître est bien conforme à ce que nous savons du caractère de Desgenettes.

R. Desgenettes, à la citoyenne Desgenettes, au Val-de-Grâce, rue Saint-Jacques, à Paris.

Au Grand Caire, le 9 thermidor,

Je t'écris enfin, ma chère épouse, du Caire, qui sera je crois, le terme de mon voyage.

(a) Reproduction interdite.

Déjà je t'ai écrit deux fois en mer, une fois de Malte, et une autre d'Alexandrie. Les occasions sont rares et peu sûres. Pour moi, je n'ai point reçu de tes lettres : rien ne m'a appris ton arrivée à Paris.

Un jour je te raconterai tous mes voyages, les combats que j'ai vus, et les dangers sans nombre que j'ai partagés.

Mon ami l'ordonnateur en chef Sucy a été gravement blessé d'un coup de feu, ainsi que le jeune Lannes : Desnanotre, qui m'était aussi recommandé par la Cépède, a été fait prisonnier par les Arabes.

Les peuples de l'Egypte sont des sauvages féroces ; les beys, leurs maîtres, des oppresseurs orgueilleux. Les mamelouks, c'est-à-dire leur cavalerie d'élite, et caste privilégiée, n'a opposé à l'armée qu'un courage irréfléchi. Tout cela est battu.

Il y a quelque chose que j'admire et que j'aime dans les Turcs, c'est leur prédisposition qui mène à des résultats très philosophiques, et qui s'arrange assez avec *mes circonstances, ma néanité* et *mes destinées*.

Il y a aussi des usages fort singuliers. On a jusqu'à quatre femmes légitimes, sans compter les maîtresses. Je ne sais tout cela qu'historiquement ; mais ce que je sais bien, c'est qu'on ne boit guère que de l'eau.

Voilà beaucoup de choses à raconter. Un peu de nos affaires.

On ne nous paie pas, ma chère femme, et je n'ai rien reçu depuis Toulon. Encore ne suis-je pas des plus malheureux, car presque tout le monde a été pillé ou forcé de jeter à l'eau ses bagages, et j'ai tout conservé.

En partant de Toulon, je t'ai envoyé 700 livres, un peu plus ou un peu moins.

Courtal a été chargé de l'envoi, qu'il a, je crois, fait par les messageries. N'oublie pas de m'en écrire, et dans plus d'une lettre, car elles se perdent, sont prises, etc.

La lettre du citoyen Girandi, pour le Caire, m'a été utile ; je suis logé chez le médecin en question, et je l'ai placé dans l'armée.

Le général en chef m'a constamment traité avec bonté, et j'espère toujours, ma chère Lolotte, t'embrasser au temps convenu entre nous. Embrasse Julie, tes chers parents, et ceux que nous aimons.

R. D.

— Nous extrayons des *Mémoires d'Alex. Dumas* (tome V, pages 14 et 15), ce curieux parallèle de deux natures si opposées, les deux gloires de la médecine militaire sous le premier Empire, Desgenettes et Larrey.

« Desgenettes était un vieux paillard très spirituel et très cynique, moitié soldat, moitié médecin, estimant fort, au naturel, tous ces *dos* de déesse dont le père Renaud faisait des coples, racontant à tout moment, avec beaucoup de verve, des histoires graveleuses ou sales. Il y avait beaucoup du XVIIIe siècle en lui.

Larrey, tout au contraire, avait l'aspect sévère d'un puritain : il portait de longs cheveux coupés à la mode des princes mérovingiens ; il parlait lentement et gravement. On sait que l'Empereur avait dit de lui que c'était le plus honnête homme qu'il eût connu.

Outre une bonté parfaite qu'il épanchait facilement sur les jeunes gens, Larrey était, pour nous autres, une curieuse chronique.

Pas une des célébrités de l'Empire qu'il n'eût connue ; la plupart

des bras et des jambes coupés l'avaient été de son fait, et il avait recueilli de ces choses, toujours curieuses parce qu'elles sont l'expression du caractère ou le secret de l'âme, les premières paroles des blessés, les dernières paroles des mourants.

Il racontait parfois des anecdotes qui, sans méchanceté aucune, donnaient une idée de l'ignorance de ces hommes brodés et empanachés, cœurs de lion pour la plupart, mais pour la plupart aussi esprits médiocres et infiniment moins éclatants dans les salons que sur les champs de bataille.

En revenant d'Egypte, Larrey avait rapporté un objet tombé, depuis, dans le domaine public, mais qui, à cette époque, appartenait encore à la haute curiosité scientifique ; c'était une momie.

Il rencontra Augereau.

« Ah ! lui dit-il, viens donc dîner demain avec moi; je te montrerai une momie que j'ai rapportée des Pyramides.

— Volontiers, dit Augereau.

Augereau arrive dîner le lendemain.

— Eh bien, cette momie, dit-il au dessert, pourquoi ne l'avons-nous pas vue encore ?

— Parce qu'elle est dans mon cabinet, dit Larrey ; suis-moi, et tu la verras.

Larrey passe le premier, Augereau le suit avec curiosité. Arrivé dans le cabinet, Larrey va à la boîte dressée contre la muraille, l'ouvre et met à découvert la momie.

Alors, Augereau s'approche, et, la touchant du doigt :

— Tiens, dit-il dédaigneusement, elle est morte !

Larrey fut si étourdi de cette exclamation, qu'il ne songea pas même à faire ses excuses à Augereau de l'avoir dérangé pour lui faire voir une chose aussi peu intéressante qu'une *momie morte.* »

10 février 1878.— *Mort de Claude Bernard.*

M. J. Claretie a conté, dans ses *Portraits contemporains*, cette anecdote qui, dans sa concision, donne un saisissant relief à la grande figure de l'immortel physiologiste.

Le jour où Cl. Bernard alla demander à M. Legouvé sa voix, en même temps qu'il faisait sa visite académique.

— « Je voterai certainement pour vous, Monsieur, dit M. Legouvé à Claude Bernard, sans chercher à savoir si vous êtes avant tout un savant ou un écrivain, mais parce que vous êtes un grand homme ! »

La postérité a depuis longtemps ratifié le jugement du spirituel académicien.

28 février 1869. — *Mort de Lamartine.*

Un collaborateur de la *Gazette anecdotique* a fait jadis, dans cette revue littéraire, ce plaisant récit, qui, s'il n'est pas tout à fait vrai, n'en est pas moins fort imagé.

«... Ce n'était pas une femme qu'il fallait à Lamartine, c'était Eve avant le serpent, parfaite, divine et immaculée de tout point. En voici la preuve :

Un jour (il y a de cela pas mal d'années), Mme de Lamartine était en Angleterre, M. de Lamartine était à Saint-Point. Une berline de poste s'annonce par une sérénade de coups de fouet... des armoiries, quatre chevaux, un courrier en avant, deux domestiques sur le siège, dont une femme en voile vert, de belles vaches en cuir des-

sus, derrière et dessous, tout ce qu'il faut pour déplacer beaucoup de poussière et ne jamais manquer son entrée dans les comédies de la vie.

Ce fracas se résumait par une belle grande dame russe en *itch* ou en *off*. Elle arrivait tout exprès de Moscou pour voir le poète du *Lac* et des *Harmonies*. C'était désormais pour elle une condition de vie ou de mort ; elle ne pouvait plus respirer sans s'être donné cette satisfaction. Lamartine ou la tombe !...

Quand après une demi-heure de *contemplation*, la grande dame voulut repartir, il se trouva que sur l'ordre du maître, les chevaux étaient retournés à la poste et que la berline dormait sous la remise.

« Quoi ! est-ce possible ? jamais de la vie !.... oh ! mais non !... Ce serait d'une indiscrétion !... Vous n'y pensez pas !... »

Et beaucoup de phrases de ce genre minaudées avec une coquetterie qui les démentait à mesure.

— « Eh bien, oui, jusqu'à ce soir, finit-elle par dire.

— « D'abord, jusqu'à demain matin, implora le poète et ensuite jusqu'à toujours, si vous le voulez », ajouta-t-il galamment.

C'était le matin.

La journée s'écoula en promenades langoureuses, en escarmouches charmantes.

« Hum ! pensait la jolie Russe, voilà une hospitalité qui pourrait « bien me coûter cher... cher pour mon mari, bien entendu, « car pour moi... je ne lui montrerai pas la carte à payer, voilà « tout... Et puis un poète, ce n'est pas un homme, c'est comme une « incarnation de Dieu... et puis, en voyage !... et puis, à la cam- « pagne !... »

Que d'excuses, alors qu'elle n'en demandait qu'une seule, toute petite, à sa conscience, qui était l'indulgence même.....

Une heure avant le dîner, elle s'était éclipsée pour faire un peu de toilette...

En attendant qu'elle descendit, le poète, impatient et charmé allait à l'aventure par la maison.

Il passe devant l'office ; il entend causer, il s'arrête : « Du pa- « pier Fayard, Mademoiselle ! disait à la caméristе étrangère Mme « Louise, l'intendante du logis, nous n'en avons pas ici ; j'en suis « vraiment désolée... Vous avez donc des œils de perdrix ou quel- « que chose d'analogue ?

— « Oh ! pas moi, Madame, mais ma maîtresse ; elle en souffre « le martyre ; il y a des jours où elle ne peut pas se chausser... « J'en emporte toujours en voyage, de ce papier ; mais, cette fois « nous sommes parties si précipitamment... Je vais joliment être « grondée !... »

Dix minutes après, Lamartine montait à cheval, et il s'en allait...

« A Mâcon, chercher le remède Fayard ! » me suis-je écrié, la première fois qu'on me raconta cette histoire.

— Non pas, chère lectrice, mais tout simplement à Charmé, non loin de Saint-Point, chez M. le comte de Rambuteau, où il s'invitait lui-même à dîner et à coucher.

Toutefois, il laissait à l'Ariane moscovite l'autographe suivant : « Plaignez-moi, Madame : un souffrant m'appelle et je vole à lui...

Ah ! le devoir !... Je n'ai jamais mieux compris ce qu'il a parfois de cruel et d'inopportun.

Toute la maison est à vous ; disposez d'elle comme de moi.

Mes respectueux empressements.

LAMARTINE.

Aurèle (le valet de chambre) devait venir le prévenir quand l'étrangère serait partie.

Celle-ci attendit jusqu'au lendemain à midi ; et, comme elle ne recevait pas de nouvelles, comme c'était après tout, une très grande dame, qui ne jetait sa fanchon de dentelles que jusqu'au moulin, mais jamais au-dessus, elle laissa un pourboire royal et partit moins coupable qu'elle ne l'avait espéré peut-être.

L'amoureux et le poète sont là tout entiers. Celui-ci fait du tort à l'autre : il lui ôte son bandeau, il lui montre une tare légère, un bobo, moins que rien... et le jeune Cupidon s'envole encore plus vite qu'il n'était venu. »

CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE

Hermès, médecin des corps et médecin des âmes.

A propos de : *La Mission du Nouveau-Spiritualisme. Lettres de l'esprit Salem-Hermès. Communications prophétiques*, par HAB. L. GRANGE. Edit. de « La Lumière », 97, boulevard Montmorency, in-8, 364 p.

En lisant le titre de cet ouvrage, je fus frappé d'y trouver le nom d'Hermès. Ce nom réveilla dans mon esprit le souvenir d'un incident qui remonte à plusieurs années. Un jour que j'entrais à la bibliothèque de la Faculté de médecine, le hasard fit tomber mes yeux sur une inscription grecque sculptée sur une banderole, au-dessus de la magnifique porte en chêne qui donne accès à la salle de lecture. Voici cette inscription : ψυχῆς ἰατρεῖον. Au-dessus de la banderole est sculptée la tête d'un hermès féminin. Je demandai l'explication de cette énigme à l'aimable bibliothécaire de la faculté, le Dr Hahn. Il m'apprit que cette inscription, qui avait été mise là sur son instigation, se lisait, d'après Diodore de Sicile, au-dessus de l'entrée de la bibliothèque de Thèbes qui, comme toutes les bibliothèques de l'Egypte ancienne, était annexée à un temple. De là le sens de l'inscription qui signifie : « Etablissement pour la guérison de l'âme », et non « Maison de fous », comme l'a traduite un confrère facétieux. Le Dr Hahn nous apprit encore qu'il avait la plus grande vénération pour Hermès, le dieu des bibliothèques, et il accompagna ses paroles d'un sourire de sphinx.

***

La bibliothèque de Thèbes faisait effectivement partie du splendide bâtiment connu sous le nom de Ramesseum et dont Champollion à découvert les ruines. Elle renfermait, d'après Jamblique (*De myster. Aegypt.*, VIII, 1) une vingtaine de mille ouvrages hermétiques ou sacrés, dont plusieurs — toujours des papyrus — sont venus jusqu'à nous ; d'autres ne nous sont connus que par des traductions grecques, souvent peu fidèles, qui ont pu faire douter de leur authenticité et de leur haute antiquité. Il a été si longtemps de mode de placer le berceau de la civilisation en Grèce !

Hermès a été l'auteur d'un grand nombre de ces livres ; il passe en particulier pour avoir écrit six livres sur la médecine, et comprenant l'anatomie, la nosologie, la thérapeutique, les maladies des yeux. Le livre relatif à la thérapeutique est arrivé jusqu'à nous intégralement ; il fait partie du fameux papyrus dit d'Ebers, découvert en 1872 à Thèbes par ce savant égyptologue allemand.

Pietschmann (*Hermès Trismegistos*, Leipzig, 1875), l'auteur d'une monographie extrêmement documentée sur Hermès, nous apprend que Hermès, encore appelé Thoth ou Tehuti par les anciens Egyptiens, était effectivement honoré par eux comme le dieu des bibliothèques. A Dendera et à Philæ il est figuré sous forme d'un cynocéphale au-dessus des niches dans lesquelles les prêtres égyptiens déposaient les produits les plus précieux de l'art de l'écriture et les rouleaux de papyrus ; ce cynocéphale a généralement l'air vénérable et est plongé dans la lecture d'un livre ou occupé à écrire. Dans l'arrière-salle de la bibliothèque de Thèbes, la fameuse bibliothèque d'Osymandias de Diodore de Sicile, on trouve représentés, à gauche de l'entrée, le dieu à tête d'ibis, une des formes de Thoth, avec cette inscription le « maître de la salle des livres », à droite Sefech, la « maîtresse de la salle des livres ». Sefech est aussi la déesse de l'histoire, comme Thoth est le dieu de la sagesse. Mais elle est surtout la protectrice de la « grande maison de la vie », autre désignation de la bibliothèque, c'est-à-dire la bibliothécaire en chef qui, d'après une inscription découverte à Abydos, dépose là les « grandes connaissances de Tehuti » et ses écrits.

Les livres hermétiques comprenaient toutes les connaissances scientifiques, artistiques, religieuses et gouvernementales. D'une manière générale, on ne montrait jamais les *livres sacrés* au peuple, sauf aux solennités religieuses et de loin. Clément d'Alexandrie a décrit la procession solennelle dans laquelle ces livres étaient portés en cérémonie.

***

Revenons à Hermès ou Thoth ; ce sont les Grecs qui ont identifié Thoth avec leur Hermès à cause du caractère de « conducteur des âmes » commun aux deux, et le nom d'Hermès est employé plus couramment que le premier et avec l'épithète « Trismégiste », qui signifie « trois fois le plus grand » et lui a bien été donné par les Egyptiens pour indiquer sa triple qualité de philosophe, de prêtre et de roi. D'ailleurs les deux noms de Thoth et d'Hermès expriment également, tous deux, l'intelligence divine agissante.

Nous voici en pleine mythologie : Osiris, que le symbolisme égyptien identifiait avec le soleil, avait la force créatrice ; Thoth placé à côté de lui, comme représentant le Logos, était symbolisé par la Lune. Souvent Thoth, comme nous l'avons vu, se trouvait représenté par un cynocéphale, avec ou sans le disque lunaire sur la tête, car le cynocéphale était l'un des animaux sacrés de Thoth, ainsi que l'ibis. Thoth étant le dieu de la lune, l'ibis devint également le représentant de cet astre dans les taches duquel le peuple croyait reconnaître cet oiseau sacré. Rien d'étonnant à ce que Tehuti fût représenté avec une tête d'ibis. Ce qui pouvait, d'ailleurs, avoir déterminé l'emploi de ce symbole, c'est que dans l'hiéroglyphe de Tehuti, figure un ibis. Cet hiéroglyphe, dans la traduction d'Hora-

pollon, signifie : πάσης καρδίας καὶ λογισμοῦ δεσπότης (le maître du cœur et de l'intelligence humaine).

Au point de vue médical et funéraire, Thoth a été identifié avec le dieu à tête de chien ou de chacal, l'Anubis des Egyptiens, qui est principalement le dieu des embaumements. Du reste, le signe hiéroglyphique du chacal est homophone, comme l'ont fait remarquer Birch et de Rougé, avec le mot « doctrine », donc équivalent à « scribe » ou « docteur ». Lepsius (*Denkm.*, III, 37 B.) nous apprend que sur un monument on voit Thoth représenté avec la tête de chacal et cette inscription : « Tehuti, seigneur du ciel, qui donne toute vie, toute santé ». Sur un autre monument de la même époque, à Karnak, Anubis est également désigné sous le nom de « Seigneur du Ciel, maître des formules magiques ».

On trouve beaucoup de détails intéressants sur le sens de tous ces symboles dans la monographie de Pietschmann que nous avons déjà citée. On peut se demander, devant cette foule d'attributions fabuleuses conférées à Hermès, s'il ne s'agit pas réellement d'un personnage purement légendaire. Eh bien ! nous inclinons fortement à croire qu'il s'agit d'un être qui a existé et nous sommes corroborés dans cette idée par les résultats de recherches récentes faites par des exégètes catholiques, entre autres par un missionnaire qui a publié ses travaux dans les *Nouvelles annales de philosophie catholique* (1880-81). On y lit que Fou-Hy, le fondateur de la monarchie en Chine et célèbre auteur du livre qui porte le nom de « Y-Kin », est le premier Hermès, ou l'Anubis des Egyptiens, ainsi que l'Hénoch de la Bible ». En effet, la doctrine des Kin ressemble extrêmement aux révélations d'Hermès et Fou-Hy, de même que Hermès, passe pour l'inventeur de toutes les sciences et de tous les arts ; en particulier, Hermès créa les « lettres » ; d'autre part les auteurs chinois attribuent à Fou-Hy la découverte d'un nouveau système de « caractères » littéraires. Jusqu'à l'épithète de Trismégiste qui trouve son correspondant dans le Cay-hao chinois, épithète de Fou-Hy ! Ces deux personnages ne font donc qu'un, et si nous les comparons au patriarche Henoch, la ressemblance sera si frappante que les trois noms de Hermès, de Fou-Hy et de Henoch nous apparaissent clairement comme des symboles marquant une même personnalité. La place nous manque pour donner les preuves de cette concordance remarquable ; elles sont toutes reproduites brièvement dans le beau livre de Hab. L. Grange, p. 23-24.

***

Nous avons vu que Hermès passe pour avoir écrit sur toutes choses. Pietschmann a fait ressortir son importance astronomique ; il met la mesure, le nombre, l'ordre dans l'univers, est le maître des mesures et des nombres, donc le dieu du temps ; nous avons vu aussi pour quelle raison on en a fait le dieu de la médecine, le dieu des écrivains et des bibliothèques ; il fut aussi le dieu ou le maître des arts ; son nom Tehuti rappelle Tehu, l'artiste, qui signifie aussi ibis. Il n'est pas douteux qu'il fut encore un grand maître dans la transmutation des métaux, donc en chimie ; les hiéroglyphes qui couvrent les pyramides et les livres hermétiques en ont foi. Mais sa plus haute attribution est certainement celle qui l'assimile au Logos, au Verbe vivant et en fait le dieu de l'intelligence et de la sagesse. Abstraction faite de tout symbolisme, « il

fut, dit Hab. L. Grange, un grand savant, un inspiré hors ligne, un éducateur de l'humanité, un missionné de Dieu... Lorsque le christianisme apparut, ses premiers prêtres furent soupçonnés d'avoir travesti la doctrine hermétique écrite ou traditionnelle. Car il ne faut pas oublier que c'est encore bien plus par la tradition que par les signes hiéroglyphiques, les papyrus,les monuments gravés, que le véritable Hermès nous est révélé.Les grands initiés n'avaient-ils pas le devoir de ne rien écrire et de transmettre oralement à leurs élèves la connaissance des divins mystères ? »

Cela nous conduit à dire un mot de la religion des Egyptiens au sujet de laquelle les historiens grecs et romains ont accrédité les erreurs les plus extraordinaires et principalement une énormité cultuelle, celle de l'adoration des plantes et des animaux. Jamais l'Egypte n'a adoré ni chiens, ni chats, ni ognons, ni orties. La croyance monothéiste était la base de la religion égyptienne ; tous les textes en témoignent et, comme le dit Ebers (*Die aegypt. Königstochter*, 3e vol., note 10), les mystères — c'est-à-dire probablement les faits symbolisés par les cérémonies religieuses, — devaient offrir un réel caractère de grandeur et de beauté, puisque les plus sages parmi les Grecs, Solon, Thalès, Pythagore, Démocrite, Platon et beaucoup d'autres sont allés y puiser leurs meilleures connaissances en science gouvernementale, géométrie, astronomie et philosophie. Moïse, qui fut un élève des hiérophantes égyptiens, a dû être initié aux arcanes et y puiser un grand nombre de préceptes de morale et de médecine. Comme initiateur de la religion égyptienne, Hermès a donc autant de droits au titre de médecin des âmes qu'à celui de médecin des corps.

***

A quelle époque a vécu Hermès ? D'après le missionnaire cité plus haut, Fou-Hy, qui fut aussi Hermès, monta sur le trône de Chine l'an 3168 avant J.-C. ; voilà qui est bien précis, trop précis même. Selon la tradition, Hermès est inhumé dans l'une des pyramides. L'époque de leur construction est bien mal connue ; d'après Lepsius,celle de Khéops aurait été construite en 3124 avant J.-C., d'après Champollion, vers l'an 5000 ; ce sont les évaluations extrêmes. Rien là qui infirme, par conséquent,le chiffre donné par les Chinois. Mais, puisque Hermès a inventé les « caractères » littéraires, il doit être antérieur à toute production écrite. Or la bibliothèque nationale possède un papyrus, connu sous le nom de « papyrus Prisse », qui passe pour être le monument écrit le plus ancien connu ; il remonte à l'époque du roi Senufer, un prédécesseur de Khéops, qui aurait vécu en 5300 avant J.-C.; mais c'est encore là une date douteuse. Par parenthèse, ce papyrus renferme déjà des indications et prescriptions médicales. Flinders Petrie a trouvé d'anciens papyrus à Kakûn, parmi lesquels deux s'occupent de médecine. Ces papyrus ont été écrits environ 1000 ans avant le papyrus d'Ebers (*Brit. med. Journ.*, 20 mai 1893). Quant à celui-ci, bien qu'il n'ait été écrit que vers 1500 avant J.-C., à l'époque de Sésostris (Ramses II Meiamoun), qui est aussi le Pharaon de la Bible, l'original remonte à une époque comprise entre 3000 et 4000 avant J.-C. Dans une thèse qu'il vient de soutenir en Sorbonne, (*Histoire de l'Ordre lotiforme*, 1897, gr. in-8°), M. Foucart, s'appuyant sur la présence de l'image du lotus dans les hiéroglyphes datant de

la IIIe dynastie, a prouvé que l'invention de l'écriture remonte au moins à 8000 ans avant J.-C. ; cela nous donne, pour l'existence d'Hermès, une date au moins aussi reculée.

A l'époque de la construction des pyramides, la civilisation égyptienne était à son apogée ou même au début de son déclin selon l'opinion de Baas (*Die geschichtl. Entwickelung des ärztl. Standes*, Berlin, 1896, p. 30). Cette civilisation est effectivement la plus ancienne connue, et quoi qu'en dise Max Müller, antérieure à celle de l'Inde, et quand elle nous sera entièrement révélée par les découvertes nouvelles de l'archéologie, déterminera une renaissance égyptienne analogue à la renaissance grecque ; c'est du moins l'avis d'un de nos amis, archéologue distingué. En ce qui concerne les pyramides, Baas exprime l'avis que leur édification peut être reportée à des milliers d'années avant l'époque fixée par Champollion ; le sphinx est même de beaucoup antérieur aux pyramides. Nous n'avons pas les éléments nécessaires pour trancher cette question de chronologie. Une supposition est permise ; c'est que, vu l'identité entre Hermès, Hénoch etFou-Hy, les peuples qui ont transmis le nom de ce personnage à la postérité ont dû se trouver réunis à une époque très reculée en un même immense empire, désagrégé par la suite. Il est probable, d'ailleurs, que Hermès a vécu dans un temps où la science humaine était assez avancée pour qu'il fût compris par des hommes d'élite, ceux qui ont été ses adeptes et ont commencé la tradition orale et même écrite de la haute initiation. S'il faut en croire Hab. L. Grange, la découverte de papyrus sacrés et prophétiques, profondément enfouis dans les pyramides ou les nécropoles, viendrait trancher les questions les plus délicates relatives aux traditions religieuses primitives.

*
* *

Vaincre la mort ! Voilà certes le plus noble but que puisse se proposer la médecine. Et bien ! s'il faut en croire Hab. L. Grange, Hermès, qui fut un grand médecin et le serait encore, viendrait faire ce cadeau aux hommes. Il se serait révélé à l'auteur sous le nom de Salem, d'où celui de Salem-Hermès inscrit sur le titre du livre. Ce grand esprit viendrait, preuve vivante de la *Vie Nouvelle* encore incomprise, et avec d'autres, vivant de la même vie, se montrer aux hommes comme le précurseur d'une Mission destinée à regénérer l'humanité. Je crois, en effet, qu'elle en aurait grand besoin, la pauvre humanité, car elle est tombée bien bas. Mais je dois avouer que je manque de compétence pour juger la Mission du Nouveau Spiritualisme et la valeur des communications prophétiques qui terminent le livre. Tout ce que je puis dire — n'étant pas encore devenu entièrement étranger aux choses de la philosophie,— c'est que la partie constituée par les « Lettres de Salem » renferme une métaphysique très accessible à tout homme instruit qui sait ce qu'est la théorie de l'évolution et celle des vibrations, ici généralisée, et de plus une morale rigoureuse qui repose sur une loi de justice dont le fonctionnement ne diffère pas de celui des lois physiques. Le lecteur trouvera donc dans ce livre ample matière à réflexion, quelles que soient ses opinions. Dr Thomas.

Le Propriétaire-Gérant : Dr Cabanès.

Clermont (Oise). — Imprimerie DAIX frères, 3, place Saint-André.
Maison spéciale pour Journaux et Revues périodiques.

VIN DE CHASSAING

BI-DIGESTIF

A LA PEPSINE ET A LA DIASTASE

Cette préparation qui, en 1864, a été l'objet d'un rapport favorable à l'Académie de Médecine de Paris, se prescrit depuis de nombreuses années contre les différentes affections des voies digestives, les dyspepsies particulièrement. On le prend à la dose de un ou deux verres à liqueur après chaque repas, pur ou coupé d'eau.

Chaque verre à liqueur contient :

0 gr. 20 centigr. de pepsine Chassaing.
0 10 » de diastase Chassaing.

PHOSPHO-GLYCÉRATE DE CHAUX PUR

NEUROSINE PRUNIER

RECONSTITUANT GÉNÉRAL DU SYSTÈME NERVEUX

La « *Neurosine Prunier* », présentée sous trois formes différentes, se prend en général aux doses suivantes, soit avant, soit pendant le repas :

1° *Neurosine Prunier-sirop*, 2 ou 3 cuillerées à bouche par jour ;
2° *Neurosine Prunier-granulée*, 2 ou 3 cuillerées à café par jour ;
3° *Neurosine Prunier-cachets*, 2 ou 3 cachets par jour.

Chaque cuillerée à bouche de sirop, chaque cuillerée à café de granulé, chaque cachet, contiennent 0 gr. 30 centigr. de phospho-glycérate de chaux pur.

Dépôt général : 6, Avenue Victoria, Paris.

PHOSPHATINE FALIÈRES

La « **Phosphatine Falières** » est l'aliment le plus agréable et le plus recommandé pour les enfants dès l'âge de 6 à 7 mois, surtout au moment du sevrage et pendant la période de croissance. Il facilite la dentition, assure la bonne formation des os, etc.

POUDRE LAXATIVE DE VICHY

LAXATIF SUR — AGRÉABLE — FACILE A PRENDRE

La « *Poudre laxative de Vichy* », préparée avec les soins les plus méticuleux, est composée de poudre de séné, lavée à l'alcool associée à différents carminatifs, tels que le fenouil, l'anis, etc....

D'un emploi des plus simples, la « *Poudre Laxative de Vichy* » se prend, le soir en se couchant, à la dose de : *une cuillerée à café*, délayée dans un peu d'eau. L'effet se produit le lendemain sans coliques, ni diarrhée. Chaque cuillerée à café contient 0 gr. 75 centigr. de poudre de séné.

GLYCO-PHÉNIQUE

Du Dr DÉCLAT.

Solution d'acide phénique pur, titrée à 10 pour 100.

Le « *Glyco-Phénique* » est un antiseptique précieux pour tous les usages externes, bains, gargarismes, pansements des plaies, brûlures, injections hygiéniques, toilette, etc.....

S'emploie additionné de plus ou moins d'eau suivant les différents cas.

SIROP D'ACIDE PHÉNIQUE

du Dr DÉCLAT.

Ce sirop, d'un goût très agréable, contient exactement 0 gr. 10 centigr. d'acide phénique chimiquement pur par cuillerée à bouche.

Il doit être pris à la dose de 3 ou 4 cuillerées à bouche par jour, dans les cas de toux, rhumes, bronchites, etc... .

MÉDICATION ALCALINE

COMPRIMÉS DE VICHY (GAZEUX)

AUX SELS NATURELS DE VICHY

(SOURCES DE L'ÉTAT)

Préparés avec les *sels naturels* spécialement extraits des *eaux de Vichy (sources de l'Etat)* par la Cie fermière, les « Comprimés de Vichy » se recommandent par leur emploi pratique et très économique.

Dose : 4 ou 5 « comprimés » pour un verre d'eau.

Paris, 6, rue de la Tacherie et Pharmacies.

4e ANNÉE. N° 7. 1er AVRIL 1897.

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

ACTUALITÉS

—

Une correspondance inédite d'Alfred de Vigny.

La Touraine, qui vient de fêter Descartes,a voulu rendre hommage à un autre de ses glorieux enfants.

Les Tourangeaux, et en particulier *l'Association bretonne-angevine*, fondée par M. Léon Séché, directeur de la *Revue des Provinces de l'Ouest*, se sont souvenus qu'il leur était né, il y a eu cent ans le 27 de ce mois, un grand poète, grand par le cœur autant que par le génie, et ils ont solennellement célébré la mémoire du chantre de *Stello*, de l'auteur de *Cinq-Mars* et de *Chatterton*.

Le temps nous manque pour étudier comme il conviendrait la psycho-physiologie de celui qui, dans la brillante pléiade du romantisme fut, plus qu'une étoile, un astre de toute première grandeur. Nous ne voulons aujourd'hui qu'apporter quelques nouveaux matériaux à qui entreprendra la biographie définitive de l'auteur d'*Eloa*; ce poème admirable que Th. Gautier n'hésitait pas à qualifier « le plus beau, le plus parfait peut-être de la langue française ».

La première lettre que nous allons reproduire a une valeur toute particulière. Elle a été écrite à l'époque où Alfred de Vigny était candidat à la députation (1). Comme cette période de la vie du poète

(1) Grâce aux obligeantes recherches de M. P. de Fleury, archiviste de la Charente, nous connaissons dans son intégralité la remarquable profession de foi qu'adressa Alfred de Vigny aux électeurs de la Charente en vue des élections législatives de 1848. Nous la reproduisons à titre de curiosité littéraire :

Aux électeurs de la Charente,

C'est pour moi un devoir de répondre à ceux de mes compatriotes de la Charente qui ont bien voulu m'appeler à la candidature par leurs lettres et m'exprimer des sentiments de sympathie dont je suis profondément touché.

La France appelle à l'Assemblée Constituante des hommes nouveaux. Ce sentiment est juste après une révolution plus sociale que politique, et qui a enseveli dans les débris les catégories haineuses des anciens partis.

Mais les hommes nouveaux qu'il lui faut ne sont-ils pas ceux que des travaux constants et difficiles ont préparé à la discussion des affaires publiques et de la vie politique ?

Ceux qui se sont tenus en réserve dans leur retraite sont pareils à des combattants dont le corps d'armée n'a pas encore donné.

Ce sont là aussi des hommes nouveaux, et je suis de ceux-là.

Chaque révolution après sa tempête laisse des germes de progrès dans la terre qu'elle a remué et, après chaque épreuve, l'Humanité s'écrie : « Aujourd'hui vaut mieux qu'hier, demain vaudra mieux qu'aujourd'hui. »

Je me présente à l'élection sans détourner la tête pour regarder le passé, occupé seu-

est assez généralement ignorée, le document n'en a que plus d'intérêt.

Alfred de Vigny envoie cette épître à son médecin, — à peu près toutes les lettres que nous publions ont, du reste, le même destinataire, — un M. Montalembert, qui devait lui servir, en la circonstance, d'agent électoral: il le chargeait de rien moins que de distribuer ses bulletins de vote.

Vous devez penser comme moi, mon cher Docteur, que tout l'avenir de la France dépend de l'Assemblée nationale. Je me présente dans la Charente, comme sans doute monsieur Hubert vous l'aura dit. Il m'y a engagé avec un aimable et chaleureux empressement.

Si vous partagez ses bons sentiments pour moi, comme je n'en puis douter, vous voudrez bien m'aider à distribuer ces circulaires et vous les mettrez dans les mains que vous croirez pouvoir m'être sympathiques. Je ne vous en envoie que cent pour vous épargner, j'en ajouterai d'autres encore si vous m'écrivez que cela ne vous est pas trop à charge.

Rappelez-moi, je vous prie, au souvenir de madame Montalembert, à qui madame de Vigny me charge d'offrir ses compliments les plus affectueux.

Tout à vous. mon cher Docteur, avec mille amitiés,

Alfred de VIGNY.

8 mars 1848.

---

lement de l'avenir de la France. Mais, si mes concitoyens veulent rechercher dans les années écoulées pour voir ma vie, ils y trouveront une indépendance entière, calme, persévérante, inflexible ; seize ans de cette vie consacrés au plus rude des services de l'armée, tout le reste donné aux travaux des lettres, chaque nuit vouée aux grandes études.

Existence sévère, dégagée des entraves et des intrigues des partis.

J'ai ce bonheur, acquis avec effort, conservé avec courage, de ne rien devoir à aucun gouvernement, n'en ayant ni recherché, ni accepté aucune faveur.

Aussi ai-je souvent éprouvé combien cette indépendance de caractère et d'esprit est plus en ombrage au pouvoir que l'opposition même.

La raison en est celle-ci : les pouvoirs absolus ou qui prétendent à le devenir peuvent espérer corrompre ou renverser un adversaire, mais ils n'ont aucun espoir de fléchir un juge libre qui n'a pour eux ni amour ni haine.

Si la République sait se comprendre elle-même, elle saura le prix des hommes qui pensent et agissent selon ce que je viens de dire. Elle n'aura jamais rien à craindre d'eux, puisqu'elle doit être le gouvernement de tous par chacun et de chacun par tous.

Ainsi conçu, ce mâle gouvernement est le plus beau.

J'apporte à sa fondation ma part de travaux dans la mesure de mes forces. Quand la France est debout, qui pourrait s'asseoir pour méditer ?

Lorsque l'Assemblée nationale, dans de libres délibérations, aura confirmé, au nom de la France, la République déclarée, efforçons-nous de la former à l'image des Républiques sages, pacifiques et heureuses, qui ont su respecter la Propriété, la Famille, l'Intelligence, le Travail et le Malheur ; où le gouvernement est modeste, probe, laborieux, économe ; ne pèse pas sur la nation ; pressent, devine ses vœux et ses besoins, seconde ses larges développements et la laisse librement vivre et s'épanouir dans toute sa puissance.

Je n'irai point, chers concitoyens, vous demander vos voix. Je ne reviendrai visiter au milieu de vous notre belle Charente qu'après que votre arrêt aura été rendu.

Dans ma pensée, le peuple est un souverain juge qui ne doit pas se laisser approcher par les solliciteurs et qu'il faut assez respecter pour ne point tenter de l'entraîner ou de le séduire.

Il doit donner à chacun selon ses œuvres. — Ma vie et mes œuvres sont devant vous.

ALFRED DE VIGNY,
Membre de l'Institut (Académie française)
(de la Charente).



Alfred de VIGNY

Il faut croire que la campagne électorale fut bien mal menée, car le poëte n'obtint pas même dix voix (1).

Quelques mois plus tard, il écrivait cette nouvelle lettre à M. Montalembert : il mettait cette fois son amitié à une plus rude épreuve.

Dimanche, 10 juin 1848.

Permettez, cher Docteur, que j'abuse de votre bonne grâce au point de vous demander conseil sur les choses du monde les plus matérielles.

Il y a au pied de notre belle cité d'Angoulême un grand fabricant de chaudières et d'instruments de fer et de bronze. Il se nomme *Colland.*

J'ai été chez lui en 1846 voir ses chaudières, ayant le projet d'en faire placer une au Maine Giraud.

Il me montra ses ateliers et ses cyclopes firent jouer ses forges devant moi avec un grand luxe de force et d'adresse.

J'ai vu chez lui des chauffe-vins selon son système, mais après tout calcul et toute réflexion, j'ai besoin seulement d'une chaudière sans chauffe-vin et j'ai le projet d'en faire établir une chez moi.

Soyez assez bon pour aller un matin à l'Houmeau visiter M. Colland, un jour où les pluies ne changeront pas la rue qui descent à ce faux bourg en un torrent qui entraîne les bœufs comme le jour où j'y passai et priez-le de vous dire :

1° Quel sera le prix d'une chaudière avec le serpentin (si c'est lui qui le fournit, ce que j'ignore).

2° Que je désire qu'il me la garantisse et réponde de sa force et de sa sûreté.

3° Que l'argent étant rare en ce moment, je désire qu'il me donne quelque temps pour le paiement en deux époques.

Si vous avez cette extrême bonté, répondez-moi sur le champ après avoir vu M. Colland. Puis je vous enverrai Bernard qui ira avec vous, si vous le trouvez bon, conclure en mon nom et dirigé par vos avis.

Si par hasard un propriétaire de votre connaissance avait l'intention de vendre une chaudière bien conservée et garantie, je

---

(1) Une fois, cependant, il parut oublier ses fiers conseils à Stello, lorsqu'en 1848, déférant aux instances de quelques électeurs de la Charente (où était situé son domaine patrimonial de Maine-Giraud), il posa sa candidature à l'Assemblée nationale. L'oubli n'était en effet qu'apparent ; car, plus dédaigneux que jamais des réalités du pouvoir, il ne recherchait dans le mandat législatif qu'une occasion de donner à sa parole inspirée le retentissement de la tribune publique, et toute l'explication de sa conduite se résumait dans cette ligne de son *Journal intime* : « Dans les siècles fatigués (comme est le nôtre), il faut faire porter sa poésie par les ailes de la voix humaine au milieu d'une Assemblée. » La profession de foi qu'il adressa à ses électeurs était remarquable d'élévation et de naïveté. On y lisait entre autres choses : « Je n'irai point, chers concitoyens, vous demander vos voix. Je ne reviendrai visiter au milieu de vous votre belle Charente qu'après que votre arrêt aura été rendu. Dans ma pensée, le peuple est un souverain juge qui ne doit pas se laisser approcher par les solliciteurs et qu'il faut assez respecter pour ne point tenter de l'entraîner ou de le séduire ; il doit donner à chacun selon ses œuvres... » Le *souverain juge* ne lui donna pas dix voix..

(*A. de Vigny*, par M. Paléologue, p. 88.)

vous prierais de me le faire savoir et je comparerais ses conditions à celles de M. Colland.

J'ai écrit à Bernard de proposer à votre Milan d'acheter tout mon vin comme il fit le 21 novembre 1846. Parlez de cela, je vous prie, à votre fermier.

Je tiens à faire vider mes tonneaux pour qu'ils puissent recevoir la vendange de cette année qui s'annonce bien.

Vous demanderai-je pardon encore ? Non, j'aime mieux vous remercier d'avance, sûr de votre complaisance et vous prie d'offrir mes respects à Madame Montalembert et de croire à mon ancienne amitié.

Alfred de VIGNY.

Je pense que M. Hubert est près de vous et j'espère qu'il est bien portant. Je n'ai pu le voir avant son départ et le regrette sincèrement, ayant eu l'occasion de le voir plus souvent que les autres années et de l'apprécier de plus en plus.

— Je ne sais si Monsieur Em. Paignon est à Angoulême ; je vais lui écrire avant peu et vous prie, si vous le rencontrez, de lui dire que je le remercie d'avoir agi en ami avec un inconnu comme moi.

Lundi, 12 juin 1848.

P. S. J'ajoute ce post-scriptum à ma lettre d'hier pour vous prier de répondre à cette simple question. Etant sur les lieux, ayant sous les yeux les faits journaliers, vous pouvez m'instruire.

Les métayers qui doivent payer la moitié de chaque impôt, puisqu'ils reçoivent moitié des produits, ont-ils la permission de ne payer l'impôt des 45 c. que par douzième ou par trimestre ?

La lettre suivante est conçue dans le même ton : nous ne la publions que pour montrer le plus idéaliste des poètes aux prises avec le terre à terre de l'existence vulgaire ; le contraste est toujours piquant.

Permettez qu'aujourd'hui, mon cher Docteur, je vous charge d'une bagatelle. J'ai commandé le 18 mars à mon tapissier, votre voisin, un tabouret pour Madame de Vigny.

Il devait être prêt en huit jours ; je crois qu'il se nomme quelque chose comme Parmentier.

Sa boutique m'a été enseignée par Madame Padoux, rue de l'Arsenal (22), qui n'avait pas ce que je voulais.

J'ai choisi la tapisserie et je désire fort que ce jeune homme m'envoie tout cela par Mamus.

Je voudrais l'avoir le 3 avril au plus tard. — Soyez assez bon pour y passer de ma part, voir si le tapissier est prêt et lui dire qu'il se hâte.

On vous dira son nom chez Madame Padoux. Si cela était prêt, auriez-vous la bonté de lui dire d'envelopper son petit meuble de manière à ce que rien ne puisse le tacher ?...

Tout à vous.
Alfred de VIGNY.

31 mars 1853.

L'épître suivante, très enjouée, très vive d'allure, témoigne en quelle estime le poète tenait son médecin :

Mardi, 27 août 1850.

Voulez-vous permettre, cher Docteur, que je vous donne une fois une commission plus riante que celles qui vous occupent dans votre vie passée auprès de ceux qui souffrent. Il s'agit aujourd'hui de ceux qui jouent et qui jouent même la comédie. J'ai entrepris de civiliser la ville de Blanzac, je n'ai pas encore réussi *par les yeux*, puisqu'elle ne veut pas avoir de Bibliothèque publique, je vais essayer de la prendre par les *oreilles*. Les jeunes institutrices que vous connaissez (Mlles Valler) m'ont demandé conseil, je leur ai donné Racine et conseillé de jouer *Esther* comme les demoiselles de Saint-Cyr, mais il leur manque un costumier.

C'est ici que j'ai besoin de vous. Je désire savoir s'il y a un costumier à Angoulême pour le Carnaval ou pour le théâtre et s'il peut me louer (*à moi*) pour trois jours, plusieurs manteaux, soit de couleur *Hyacinthe*, soit violette, pourpre ou bleue, pour les rôles d'Assuérus, Aman, Esther, Mardochée et quelques couronnes de papier doré, fragiles comme elles sont en ce temps de grâce, enfin quelques accessoires.

Répondez-moi vite, le Directeur du Théâtre que vous pourriez voir, voudrait bien peut-être remplacer le costumier s'il n'y en a pas.

Si l'un d'eux peut faire tout ceci, j'irai à Angoulême voir les manteaux.

Enfin, voyez, aidez-moi dans mes prétentions de civilisateur ; elles sont, j'espère, bien innocentes et suffiraient pour faire mon salut, quand je n'aurais pas d'autres saintetés encore à Champagne, mon autre commune dont je baptise la cloche en lui donnant une Sainte Vierge.

Allons, Docteur, sanctifiez-vous et agissez vite, car il me faut tout cela dans six jours, s'il se peut.

Tout à vous.
Alfred de Vigny.

Le reste de la correspondance intéressera peut-être davantage nos lecteurs : ils y pourront suivre les différentes phases de la maladie du poète, qui présentait, sans doute, dès cette époque, les premiers symptômes du mal qui le devait emporter.

Vendredi, 6 1850.

Hier soir à 2 h. après minuit, j'ai encore éprouvé l'une de ces crispations d'estomac que vous aviez apaisées par votre poudre de bismuth.

N'avez-vous pas trouvé une lettre dans les livres que je vous ai envoyés par M. Castaigne.

Faites-moi parvenir encore ces poudres si vous jugez, mon cher Docteur, que je les doive prendre encore.

Mille compliments,
Alfred de Vigny.

Quand vous aurez le temps, pensez à mes livres de la Bibliothèque, je vous prie.

Voulez-vous bien, mon cher Docteur, vous charger de rendre à M. Castaigne ces deux numéros de la *Revue des deux Mondes* qu'il me redemande ? Je le prie de me laisser encore quelque temps Homère. S'il pouvait m'envoyer l'ancienne traduction avec le texte grec, ou au moins la traduction littérale latine, il me ferait beaucoup de plaisir pour des citations qui m'occupent. Je lui porterai le *Système de La Place.*

Je n'ai plus ces douleurs passagères et nerveuses, depuis le 13 novembre. Mais les petits paquets de bismuth sont épuisés. Envoyez-m'en d'autres, je vous prie, si je dois continuer et mesurés selon votre bon plaisir.

Ne m'oubliez pas auprès de Madame Montalembert et priez-la de me conserver son amabilité habituelle.

Alfred de Vigny.

Paris, 30 nov. 1850.

8 février 1851, Paris.

Mille remercimens, mon cher Docteur, pour Homère, deux mille pour la poudre de bismuth et dix mille pour le ruban noir que l'on a trouvé parfait. Mme de Vigny remercie bien vivement Madame Montalembert de tous le soins qu'elle a bien voulu y mettre. Elle a été encore bien souffrante avant-hier toute la nuit.

Quand vous aurez des nouvelles des recherches qui se font de meubles gothiques, je vous prie bien de ne pas trop tarder à m'en donner communication.

Si vous venez un matin, comme je l'espère, déjeuner, je vous ferai lire un travail intéressant écrit par un de mes amis, médecin très savant et très distingué.

Tout à vous, mon cher Docteur,

Alfred de Vigny.

Il ne s'agit plus cette fois du poète, mais de Mme Alfred de Vigny que son noble époux entourait d'une chaude affection, ainsi qu'en témoignerait au besoin cette lettre :

Personne ne comprendra mieux que vous ce qui m'arrive. Avant-hier soir après 2 heures de la nuit, Madame de Vigny a été prise de ses étouffements effrayans ; hier s'est passé en inquiétudes, en secours de tout genre, sinapismes aux pieds, glace sur la tête, etc., etc. Aujourd'hui, elle est au lit encore, mais guérie et affaiblie. Pour moi qui n'en peux plus, j'ai voulu cependant venir vous voir et vous dire que demain elle n'aurait pas encore la force de se lever. Soyez donc libre de votre soirée que je vous rends à regret, Monsieur, et attendez-vous à m'en donner une autre dans quelques jours, nous irons la demander tous les deux.

Présentez, je vous prie, à Mme Montalembert l'assurance de mon respect et croyez, Monsieur, à mes sentiments dévoués.

5 juin 1847, Paris. Alfred de Vigny.

Enfin nous terminerons par ce court billet du poète à un autre poète, d'un grand seigneur de lettres à un grand dandy lettré, l'ultra-élégant Roger de Beauvoir.

28 oct. 1862, mardi.

Comment, c'est vous ! vous voilà parlant de courir, de faire jouer un drame ? Eh ce sera peut-être l'un des *meilleurs fruits de votre panier* si bien rempli ; une grappe des raisins de la terre promise que vous nous rapportez ? Tant mieux, j'en suis ravi, mais vous ne savez donc pas que je suis à peine convalescent d'une bien longue et douloureuse maladie qui se nomme *gastralgie* ? et que je n'ai pas encore l'honneur d'être au pain et à l'eau comme un prisonnier, mais au lait et à l'eau. Aussi, comme je ne puis quitter ma cellule, vous m'y trouverez seul, *jeudi* à 2 h.... »

Un an plus tard, presque à pareille date, Alfred de Vigny succombait à un cancer de l'estomac.

Son souci de la pudeur et une répugnance instinctive des laideurs physiques l'empêchaient de nommer son mal. Quand par hasard il en parlait, il trouvait moyen de l'ennoblir par sa façon poétique de le désigner ou d'en décrire les ravages. « Je suis, écrivait-il à un ami, accablé des lassitudes de cette lutte contre le vautour que Prométhée m'a légué. Il me dévore avec une cruauté inouïe (1). »

Le 17 septembre 1863, après une lente agonie, ce corps si torturé cessait de souffrir...

LA MÉDECINE DES PRATICIENS.

Menus faits de pratique journalière.

Les indications et le mode d'administration de la digitale.

M. Huchard insiste sur la nécessité d'intervenir énergiquement dès le début de l'asystolie, au lieu d'attendre une période plus avancée.

L'emploi de la digitale est réglé par trois grandes indications :

1° L'affaiblissement de la contractilité cardiaque; 2° l'abaissement de la tension artérielle avec augmentation de la tension veineuse ; 3° la rareté des urines avec existence d'œdème périphérique et de congestions viscérales. On n'attendra pas que ces congestions se soient produites et on administrera la digitale dès qu'on verra apparaître tous les soirs de l'œdème périmalléolaire, qui d'ailleurs est plus souvent au début prétibial. Avant de donner la digitale, M. Huchard met d'abord son malade au repos avec régime lacté partiel ou même exclusif pendant plusieurs jours. Le deuxième ou troisième jour, il

(1) Lettre inédite à M. Ratisbonne du 16 février 1863.

administre un purgatif, 60 centigrammes de calomel et de résine de scamonée en deux cachets ; c'est seulement le lendemain de ce purgatif qu'il ordonne 40 à 50 gouttes de la solution de digitaline cristallisée qui correspond à 4 à 5 milligrammes de digitaline amorphe. Dès le lendemain, l'effet de la digitaline se produit souvent et on note de la polyurie.

(*Journal des Praticiens.*)

De l'usage de la teinture d'iode forte en chirurgie.

Un confrère italien, M. le docteur A. Ricci (de Bagnacavallo) se sert avec succès, pour badigeonner les plaies cavitaires consécutives aux opérations pratiquées sur les os et sur les tissus musculaires et glandulaires dégénérés, ainsi que dans les cas d'ulcères et de fistules atoniques, d'une teinture d'iode dont le titre est très supérieur à celui de la teinture employée ordinairement : elle contient, en effet, 1 partie d'iode métallique pour 5 parties d'alcool. Ces badigeonnages auraient pour effet de déterger la plaie et de favoriser la production des bourgeons charnus, et cela beaucoup plus rapidement qu'avec les lavages désinfectants et les diverses poudres antiseptiques (iodoforme, dermatol, aristol, europhène) auxquels on a généralement recours en pareille circonstance.

(*Semaine médicale.*)

Utilité du Pissenlit.

Chaque fleur a son utilité ; quelques-unes en ont plusieurs. Voici un nouvel usage du pissenlit que nos lectrices nous sauront gré de leur révéler. Faites bouillir longtemps une poignée de fleurs de pissenlit, passez dans une mousseline et servez-vous de cette eau pour enlever les taches de rousseur de votre charmant visage.

(*Journal d'Hygiène.*)

Contre-indications du salicylate de soude dans le rhumatisme.

M. Jaccoud a montré depuis longtemps les graves inconvénients qu'il pouvait y avoir à donner le salicylate de soude dans le rhumatisme articulaire aigu avec localisations viscérales. Non seulement il ne guérit pas ces manifestations, mais il ne les prévient pas, ainsi qu'on l'a dit, et il peut même favoriser la production de certaines d'entre elles.

C'est ainsi que ce médicament paraît favoriser les accidents cérébraux du rhumatisme. Aussi doit-on en suspendre l'emploi dès qu'on voit survenir un peu de délire, et cela sans attendre que le diagnostic de rhumatisme cérébral soit établi : cette suppression s'impose alors même que ce délire serait de nature alcoolique ou hystérique ou proviendrait d'une intoxication.

Il en est de même pour le groupe beaucoup plus important par sa fréquence, des localisations cardio-pulmonaires. Dès 1877, M. Jaccoud a fait voir que le salicylate agissait sur les douleurs, sur la fièvre, mais nullement sur ces localisations ; or, comme il a une action déprimante sur le cœur, dès que celles-ci apparaissent, il faut le supprimer ; en persistant dans son emploi, on hâterait assurément la participation du myocarde à la maladie. De nombreuses statistiques démontrent, d'ailleurs, que non seulement le salicylate de

COMPRIMÉS DE VICHY

GAZEUX

AUX SELS DE VICHY-ÉTAT

Mettre à la portée de tous le moyen de préparer soi-même, au moment du besoin, de l'*Eau de Vichy* artificielle gazeuse, voilà le but atteint par les « *Comprimés de Vichy* ».

Tout le monde sait que la *Compagnie Fermière de l'Etablissement thermal de Vichy* extrait des Eaux des *Sources de l'Etat les sels naturels* qu'elles contiennent. Le mode opératoire suivi pour cette extraction est des plus intéressants et basé sur des données absolument scientifiques. En somme, on obtient, par ce procédé, un mélange de bi-carbonates de soude, de potasse, de chlorure de sodium, de phosphate de soude, etc..., qui composent les sels naturels de Vichy, si connus sous le nom de *Sels Vichy-Etat.*

Afin de rendre encore plus pratique et plus commode l'emploi de ces sels, on a songé à les utiliser sous forme de petites pastilles parfaitement dosées, auxquelles on a donné le nom de « *Comprimés de Vichy* ». Préparées simplement avec les *sels naturels de Vichy* et rendues effervescentes, ces pastilles sont comprimées *à sec* au moyen de machines spéciales qui permettent de supprimer complètement l'emploi de la gomme ou d'un mucilage pour donner de la cohésion à la masse. On a donc ainsi sous un volume très restreint les principes minéraux contenus dans les *Eaux de Vichy*, et, grâce au mode de préparation suivi, les propriétés curatives inhérentes à chacun de ces principes sont conservées dans leur intégrité.

Les avantages présentés par les « *Comprimés de Vichy* » sont dignes d'être signalés ; les voici résumés :

1° *Dosage rigoureux.* — Chaque « *Comprimé de Vichy* » contient en effet 33 centigr. de sels naturels extraits des *Eaux de Vichy* (Sources de l'Etat).

2° *Emploi pratique et très économique.* — Pour préparer son eau minérale, il suffit de faire dissoudre, au moment du besoin, 4 ou 5 « *Comprimés de Vichy* » dans un verre d'eau ordinaire.

3° *Volume très restreint.* — La dimension minime des « *Comprimés de Vichy* » permet d'en avoir sur soi et toujours à sa disposition.

4° *Transport facile ; conservation parfaite.*

Chaque flacon de « Comprimés de Vichy » contient 100 « Comprimés ».



DÉPOTS GÉNÉRAUX :

G. Prunier et Cie, 6, Rue de la Tacherie, Paris.
Compagnie Fermière de Vichy, Paris et Succursales.
Chassaing et Cie, 6, Avenue Victoria, Paris.

DÉTAIL : TOUTES PHARMACIES.

VIN DE CHASSAING

BI-DIGESTIF

A LA PEPSINE ET A LA DIASTASE

Permettez-nous, Monsieur le Docteur, d'attirer votre bienveillante attention sur cette préparation, dont les résultats thérapeutiques ne se sont jamais démentis depuis plus de 30 années.

Un point très important que nous avons eu à élucider a été le choix de la qualité du vin lui-même. Pour éviter la présence du tanin, qui, nous l'avons démontré déjà (*Etude sur la pepsine*, Paris 1887), exerce une action si nuisible sur les ferments solubles, nous avons dû, non seulement éliminer tous les vins rouges, mais encore, parmi les vins blancs liquoreux et d'une conservation assurée, choisir ceux qui renfermaient ce tanin à la plus petite dose possible (Frontignan, Lunel, etc.). Par surcroît de précaution même, et pour être bien certain de ne point diminuer les qualités digestives de nos pepsines et de nos diastases, au préalable toujours soigneusement titrées, nos vins sont minutieusement collés à l'albumine pure.

Nous employons la *Pepsine extractive titre* 100 et la *Diastase titre* 200, ferments que nous fabriquons nous-même et dans le but tout spécial de la préparation du *vin de Chassaing*, à notre usine d'Asnières. Le mélange du vin et des ferments est laissé en contact pendant plusieurs semaines à une température ne dépassant pas 15° C. Au bout de ce temps, on procède à une première filtration dans des appareils spéciaux et ce n'est qu'après un nouveau séjour de plusieurs mois dans nos chais qu'il est procédé à la dernière filtration et à la mise en bouteilles. Il nous faut donc, on le voit, environ une année pour arriver à une préparation parfaite.

Ces soins méticuleux vous sont un sûr garant, Monsieur le docteur, de la réelle efficacité thérapeutique du *vin de Chassaing*, dans tous les cas de gastralgie, dyspepsie, etc.... Aussi nous permettons-nous de faire appel à votre excellent appui.

Chaque verre à liqueur contient :

0 gr. 20 centigr. de pepsine Chassaing.
0 10 » de diastase Chassaing.

---

soude ne guérit pas ces localisations, mais qu'il ne les prévient pas. C'est en s'appuyant sur ces notions qu'on pourra utilement juger des indications de la médication salicylée.

(*J. de méd. et de chir. prat.*)

INFORMATIONS DE LA « *CHRONIQUE* ».

—

Les Médecins pendant la Commune.

L'anniversaire de la Commune ne sera pas passé, cette année, complètement inaperçu, grâce à l'intelligente initiative prise par le directeur de la *Revue blanche* de faire interroger les personnages les plus notoires mêlés à ces événements,— qui nous paraissent déjà si lointains ! Toutes les dépositions ont été soigneusement recueillies et figurent dans le dernier numéro de la Revue précitée.

De tous ces témoignages, plus ou moins intéressés, il n'en est point qui puisse figurer dans un journal avant tout médical. Aussi mentionnerons-nous seulement le nom des médecins dont notre confrère a consigné les déclarations : ils sont, au reste, en fort petit nombre, et nous les dénombrerons, sans souci d'établir une quelconque classification.

Ce sont : MM. les Drs *Marmottan*, actuellement député, maire du XVIe arrondissement de Paris ; *Blanchon*, médecin des pompiers de Paris pendant la Commune ; Louis *Fiaux*, alors externe à l'hôpital Saint-Louis, dans le service d'Alph. Guérin, « où abondaient les blessés du second siège ».

* * *

Notre confrère aurait pu encore faire figurer dans sa galerie, s'il eût voulu se piquer d'établir un dossier complet, les noms suivants, d'une notoriété inégale : le Docteur *Bricon*, ancien secrétaire de Protot au Ministère de la Justice et collaborateur du Dr *Bourneville* pour son *Manuel des autopsies ; Castelnau*, qui n'avait plus qu'un moignon de nez, ce qui faisait dire que, *néanmoins*, il parlait bien; *Goupil*, poète à ses heures, et qui s'évada de la prison de la Santé où il était enfermé, dans des circonstances que nous conterons sans doute un jour ; *Guebhard*, l'ami de Vallès et l'ex-époux de Madame Séverine ; *Robinet*, un parfait honnête homme, égaré « dans la forêt de Bondy de la politique » (le mot a été dit avant nous).

* * *

M. *Clémenceau* était, chacun le sait, maire du XVIIe arrondissement au moment où éclata le mouvement insurrectionnel : il essaya en vain de s'interposer entre Versailles et Paris, mais il dut bientôt démissionner, vaincu par la violence des événements. M. Clémenceau eut, pendant longtemps, un dispensaire à Montmartre. En sa qualité de médecin, il dut soigner parfois des clientes peu banales : ainsi on rapporte qu'il eut l'insigne faveur de donner ses soins à Louise Michel, qui ne consentit jamais à accorder sa confiance à un autre docteur qu'à l'ancien *leader* radical.

* * *

Nous avons volontairement omis de citer, parmi les médecins ayant joué un rôle plus ou moins actif en 1871, deux hommes qui ont suivi depuis une carrière bien différente. Tous deux ont fait, dans leur jeunesse, des études médicales, et tous deux se sont arrêtés en route.

« C'est bien par le chemin des études médicales, nous écrivait-on (1) il y a cinq ans (le 29 mars 1892), que M. Paschal *Grousset* est arrivé à la politique, à la littérature et finalement à la croisade qu'il a entreprise pour l'éducation physique.

Elève au lycée Charlemagne et fils d'un ancien élève de l'Ecole Normale supérieure, M. Paschal Grousset était destiné par sa famille à suivre la carrière de l'enseignement. Mais une vocation décidée l'entraînait vers les études physiologiques. Il amena aisément son père à le laisser entrer dans cette voie, et après avoir pris ses deux baccalauréats, suivit les cours de la Faculté de médecine de Paris. Deux ans plus tard, il était externe des hôpitaux (Lariboisière, Sainte-Eugénie, Beaujon), élève particulier du laboratoire d'anatomie de M. Sappey et il se préparait au concours de l'internat (conférence Perrier). Un des premiers à l'Ecole, il avait suivi d'un bout à l'autre et recueilli en entier le cours d'histologie de M. le professeur Charles Robin. En même temps, il collaborait pour la partie scientifique à divers journaux et revues et créait notamment au journal le *Temps* la rubrique « Académies ».

Ces collaborations diverses et l'intérêt de plus en plus ardent qu'il prenait à la politique, éloignèrent graduellement M. Paschal Grousset des études médicales, qui avaient rempli sa vie pendant cinq années. Mais il en a gardé un goût très vif pour les choses de la physiologie et de la médecine et n'a jamais cessé depuis lors de suivre le mouvement scientifique en France et à l'étranger. Il reste convaincu que le meilleur de lui-même est fait de la forte éducation littéraire qu'il a reçue sous des maîtres tels que Lemaire et Gaston Boissier et de l'éducation scientifique qu'il a puisée dans le magnifique enseignement de l'Ecole de Paris (1862-67) sous les Sappey, les Charles Robin, les Malgaigne, les Nélaton, les Velpeau, les Oulmont, les Perrier... »

*
* *

A la suite de M. Paschal Grousset il convient de placer un autre « déserteur » de la médecine, actuellement député de la Seine, M. Ed. Vaillant.

Nous avons dit, il y a deux ans environ (2), quels étaient les titres de M. Vaillant à retenir notre attention : nous n'y reviendrons pas.

Selon la promesse faite dès cette époque, nous publions ci-contre la reproduction photogravée d'une ordonnance médicale, signée de M. Vaillant, alors qu'il habitait Londres, au mois de septembre 1875. Le document nous a paru digne d'être conservé dans notre collection iconographique.

---

(1) La lettre, jusqu'à ce jour inédite, nous fut adressée par le secrétaire de M. Paschal *Grousset*, empêché, pour cause de maladie, de nous répondre directement.

(2) Numéro du 15 mars 1895.

Mon cher Derouilla voici les quelques ordonnances que vous me demandiez
puissiez vous en avoir besoin le moins possible et nous donner fréquemment de
bonnes nouvelles de votre santé. — Allez de préférence chez un pharmacien anglais il vous préparera et donnera les choses sans aucune difficulté.
La 1re les pilules de digitale et scille que vous avez déjà pris
les 2e vomissements / 3e 4e pour crachement de sang. { [illegible] l'alcool est [illegible] moins efficace que le perchlorure de fer [illegible] [illegible] plus abondante [illegible] les médecins qui ordonnent [illegible] etc.

1° Palpitation de cœur. — Gonflement œdémateux des extrémités

R/ Poudre de bulbe de scille 1 gramme, 25
Poudre de feuilles de digitale 1 gramme, 25
Extrait de pissenlit q. s.
Pour 20 pilules
D. S. 3 fois par jour une pilule

2° En cas d'ardeur au gosier et de vomissements
R/ Kreosoti . . . 1 gramme
micae panis et mucil. gummi q. s
ut f. 40 pil.
D. S. 1 à 2 pilules après le repas
— Ne prendre que des boissons froides et de la glace

3° En cas de crachements de sang
Si vous n'avez pas de médicament prenez par cuillerées eau salée avec sel marin et par cuillerées
[illegible]

R/ Liquor. ferri perchloridi .... 10 grammes
D. S. a prendre 10 gouttes plusieurs fois par jour si le crachement de sang continue — [illegible]

E. Vaillant

Sept. 7, 1875 London

Mr Derouilla à Bruxelles.

Un médecin poète.

Pour répondre au désir de plusieurs de nos lecteurs, nous reproduisons les vers d'une admirable facture que M. J. Renaut, professeur à la Faculté de médecine de Lyon, a écrits en l'honneur du Dr Huchard.

Ces vers, au-dessous desquels on cherche la signature de l'exquis poète J. M. de Heredia, tant ils portent bien la griffe du maître, figurent dans une plaquette, tirée à un petit nombre d'exemplaires, que M. le Dr Huchard a fait tirer à l'occasion du banquet qui lui fut récemment offert par ses admirateurs et amis.

La pièce porte pour titre : le *Vin de l'Athlète*.

A mon ami Henri *Huchard* 1869-1896.

Dans Olympie, au chant de la lyre Thébaine
Les athlètes allaient, vers le soir, convier
Le lutteur couronné d'un rameau d'olivier
A boire un vin d'oubli dans une coupe pleine....

« Prends ! ne te souviens plus — disaient-ils — de la haine,
Ni des clameurs des vils hiboux, toi l'épervier
Dont le vol triomphal monte sans dévier,
Toujours plus haut, plus ferme et plus droit, vers la plaine !

« Poursuis vers les sommets ton chemin commencé,
Au grand soleil du jour, lève ton front blessé
Dès l'aube ; montre-le meurtri, superbe et calme.

« Sache enfin qu'un seul jour t'a fait deux fois vainqueur,
Ton œuvre, à l'heure ardente où tu cueillis la palme,
Pouvait combler déjà tout l'orgueil de ton cœur ! »

J. Renaut.
Professeur à la Faculté de médecine de Lyon.
Membre associé national de l'Académie de médecine.

La mort des deux doyens de la Médecine.

A quelques jours d'intervalle viennent de succomber le doyen des médecins français, le Dr *de Bossy* (du Havre), et celui qu'on regardait généralement comme le plus ancien des médecins parisiens, le Dr Antonin *Bossu*.

Notre confrère l'*Abeille médicale* a, dans un de ses derniers numéros, publié une courte mais substantielle notice biographique de son ancien directeur, le Dr *Bossu*.

Quant au Dr de *Bossy*, nos lecteurs n'ont qu'à se reporter au nº 8 (15 avril 1895) de la *Chronique*, à la page 248 ; ils y trouveront un excellent article consacré par notre collaborateur le Dr Dureau au vénéré confrère qui venait d'atteindre à cette époque sa cent deuxième année.

Nous n'ajouterons que ces quelques lignes empruntées à la *Tribune médicale* :

« Il y a quatre ans, ses confrères organisèrent, pour fêter la centième année de leur vénérable doyen, une manifestation à laquelle toute la population s'associa. Jusqu'aux derniers jours, le docteur de Bossy, alerte et gaillard, la démarche assurée, l'œil vif — « celui, disait-il en riant que mes confrères m'ont laissé », car à la suite d'un accident, il avait dû subir l'énucléation — faisait réguliè-

rement ses malades et donnait des consultations. Quand on le complimentait sur sa robuste vieillesse il affirmait que rien n'était plus aisé, si l'on possédait la bonne méthode, que d'achever son siècle ; mais il fallait aussi quelques dispositions particulières : « Hé ! hé ! disait-il, j'ai fait tout de même une sérieuse étape ; mais j'espère bien que j'atteindrai les cent huit années de mon père qui m'a laissé un beau modèle à suivre. »

Le « Cabinet secret » à l'Académie de Médecine.

Nous découpons dans le *Bulletin de l'Académie* les lignes suivantes : « M. H. *Huchard* : J'ai l'honneur de présenter à l'Académie, de la part de M. le Dr Cabanès, sous le titre de *Cabinet Secret de l'Histoire* (2e série), un livre intéressant pour les recherches historiques, comme on peut le voir par les principaux sujets traités : *le Médecin de Louis XI*; *les accouchements de Mlle de la Vallière* ; *illustres débris et reliques anatomiques* ; *le médecin de Mme de Pompadour* ; *Guillotin, inventeur ou parrain de la guillotine ? Vie intime de Robespierre, les superstitions de Napoléon 1er*, etc., etc.

L'intérêt qui s'attache à ces questions, parfois indiscrètes, est encore rehaussé par un style précis et agréable et par l'exactitude historique. *(Séance du 16 mars 1897.)*

Nos bien cordiaux remerciements à l'éminent maître, toujours si dévoué à qui s'efforce de se montrer digne de son estime.

ECHOS DE PARTOUT

—

La Maladie et les Médecins du Sultan.

Il vient d'arriver à Constantinople, venant de Saint-Pétersbourg le docteur Kirchkowski, directeur d'une maison de santé et spécialiste célèbre pour le traitement des maladies mentales.

Il a été aussitôt introduit au Palais, ce qui donne lieu à toutes sortes de commentaires.

On croit généralement qu'Abdul-Hamid, dont le caractère particulièrement impressionnable a subi, durant ces derniers jours, de graves secousses, serait le malade qu'il s'agit de guérir.

(*Journal.*)

A noter que dans la résidence favorite, Yldiz, ville plutôt que palais, puisque douze mille personnes y trouvent place, on ne compte pas moins de 50 médecins et de 30 apothicaires.

×

Une curieuse anecdote sur le Dr Zographos, le médecin du sultan Abdul-Medjid, qu'on enterrait dernièrement au Père-Lachaise.

Le sultan, dans un voyage qu'il fit en Macédoine, avait contracté la fièvre. A son retour à Constantinople, l'auguste malade, dont l'état s'était aggravé, fit mander le Dr Zographos, qui était bien médecin du palais, mais non pas encore du sultan lui-même. Le Dr Zographos ordonna immédiatement la quinine. En apprenant cela, le médecin particulier du sultan, qui était italien et qui n'était pas un bien grand clerc en médecine, jeta les hauts cris et, allant trouver

le chef des eunuques, lui raconta que le médecin grec était en train d'empoisonner son maître. Le chef des eunuques accourut et le Dr Zographos allait peut-être passer de vie à trépas, lorsque, par bonheur, l'eunuque rencontra le chambellan du sultan qui le tranquillisa.

Le sultan guérit et, quelque temps après, le Dr Zographos recevait un petit sac en soie contenant 1,000 livres turques, c'est-à-dire 23,000 francs... C'était le montant de ses honoraires.

(*Gaulois.*)

La santé de Nicolas II.

Les informations alarmantes de certains journaux étrangers sur la santé du tsar sont exagérées. Tout se borne à un peu de fatigue et de faiblesse provoqués par un excès de travail et à un malaise de la région du crâne provenant des vestiges de la blessure reçue par lui pendant son voyage au Japon. Les médecins espèrent faire disparaître ces malaises par une légère opération qu'on veut confier au docteur Bergmann, de Berlin.

Il nous paraît intéressant de rappeler dans quelles circonstances l'empereur Nicolas II, alors tsarevitch, reçut la blessure dont il souffre encore.

Le tsarevitch avait entrepris, avec son frère cadet et le prince Georges de Grèce, un voyage aux Indes, au Tonkin et au Japon. Il avait dû laisser son frère malade à Bombay et, après avoir été brillamment reçu dans notre colonie, il avait débarqué à Yokohama. Il parcourait le Japon et était parvenu aux environs de Kinta quand il fut victime d'un attentat. Le prince était dans son *jirinksa* (voiture japonaise), le prince Georges venait à trente pas derrière lui, puis la suite russe et les personnages japonais. On était dans une rue fort étroite du village d'Otzu.

Tout à coup, un homme armé d'un sabre se précipite sur le tsarevitch et le frappe à la tête. Le prince saute de la voiture et courut vers la foule, poursuivi par l'assassin qui lève son arme pour lui trancher la tête...

Heureusement, le prince Georges de Grèce avait vu le danger ; il s'élance, et au moment où Tsonda Sanzo, l'agresseur, allait laisser retomber son arme, il lui assénait un formidable coup de canne qui l'étourdit. Aussitôt, les gardes se précipitent sur Tsonda-Sanzo, le terrassent et le frappent avec l'arme dont il venait de se servir contre le tsarevitch.

Ajoutons que le tsar, voulant donner au prince Georges de Grèce un témoignage sensible de sa reconnaissance, lui remit, quand la famille se trouva réunie à Copenhague, une lourde médaille d'or portant l'inscription : « Otzu, 12 mars 1891. » (*Le Matin.*)

Hommage posthume.

Depuis quelques mois, la Société de prévoyance des pharmaciens de la Seine a décidé d'ouvrir une souscription dans le but d'élever un monument à la mémoire de Pelletier et de Caventou, pour immortaliser la découverte du sulfate de quinine faite par ces deux savants. De plus, elle a décidé de s'adresser au Conseil municipal de Paris, afin de lui demander : 1° de donner à une rue de Paris le nom de Pelletier-Caventou ; 2° de placer une plaque commémora-

tive sur la maison habitée par ces illustres chimistes ou sur celle dans laquelle ils moururent.

Déjà la Société de pharmacie a décidé, dans sa séance de janvier 1897, de s'associer au vœu de la Société de prévoyance. Sur la demande de M. Planchon, l'Académie de médecine a décidé d'appuyer la proposition de cette Société.

(*Répertoire de Pharmacie.*)

Exposition internationale d'hygiène.

Une exposition internationale d'hygiène, d'alimentation et d'art industriel aura lieu à Lille, en mars-avril prochain, sous les auspices de la Municipalité, qui a mis le Palais Rameau à la disposition du Comité organisateur.

La peau humaine et ses amateurs.

Cela pourrait s'intituler : « L'art de se faire des rentes. »

Une jeune femme californienne vient de mettre sa peau en vente pour greffes médicales. Cette dame, il y a un an environ, permit à un ami de prélever sur elle un lambeau de peau pour une opération de ce genre. Ayant constaté qu'elle était capable de résister à la douleur résultant d'une pareille ablation, et que sa peau était très saine et se reconstituait facilement, elle lança des circulaires à tous les médecins de San Francisco, les informant qu'elle avait de la peau humaine bien saine à vendre.

Elle a maintenant autant de commandes qu'elle peut en désirer, à raison de 4 dollars — soit vingt francs — par pouce carré.

(*La Lanterne.*)

La blessure de l'amiral Nelson.

La balle tirée sur l'amiral Nelson par le fusilier provençal Robert Guillemard, fut jadis offerte, placée dans une boîte de cristal, enrichie de filets d'or, au chirurgien Betty, qui l'avait extraite du corps de Nelson, et les vêtements bleus, le gilet blanc, les rubans et les décorations de l'amiral, sont encore tachés du sang, qui apparaît sur le drap et la soie, comme une rouille rosée, sous une vitrine, au musée de Greenwich. (*Progrès médical.*)

Médecine militaire.

M. Develle a entretenu la commission parlementaire de l'armée, lors de sa dernière réunion, de la question, si intéressante au point de vue de l'hygiène du soldat, de l'emploi de la chemise de flanelle dans l'armée. Il a exprimé la crainte que, contrairement à l'avis de tous les commandants de corps, l'usage des chemises de coton ne parût prévaloir.

La commission a émis un avis unanime en faveur de l'emploi des chemises de flanelle et a chargé M. Develle de conférer à ce sujet avec le ministre de la guerre.

(*L'Officiel médical.*)

La médecine à l'Hôtel de Ville.

M. Georges Girou a déposé sur le bureau du Conseil municipal une proposition tendant à préparer la transformation de la maison de Saint-Lazare en asile sanitaire

Cette question, qui a déjà fait l'objet d'un rapport très complet présenté par M. Emile Richard, a été renvoyé à l'examen des 3e et 7e Commissions.

La médecine dans nos Assemblées législatives.

Le Sénat a commencé la discussion du projet de loi sur la protection de la santé publique, projet voté par la Chambre.

M. Cornil, rapporteur, a exposé les principes généraux de la loi, qui est en réalité un code de l'hygiène publique comme il en existe dans presque tous les grands Etats de l'Europe.

A propos de la désinfection obligatoire, M. Cornil a montré que depuis que cette mesure est appliquée à Paris, la mortalité due aux maladies épidémiques a été considérablement abaissée.

Cette mortalité, qui était de 5,000 en moyenne par an pour la période de 1872 à 1885, est tombée à 2,850 pour la période de 1891 à 1896, et pour cette dernière année elle n'était plus que de 1,700 environ, le tiers de ce qu'elle était il y a 20 ans.

Art et médecine.

Un des derniers et peut-être un des meilleurs tableaux de l'artiste H. Pille, dont nous publiions naguère un croquis si spirituellement enlevé, aura été précisément un *Portrait de médecin travaillant dans son laboratoire.*

Ce portrait figura avec honneur au Salon de 1896.

Enseignement libre.

M. le Dr Ch. Fournel commencera, le mardi 27 avril prochain, à cinq heures, à l'Ecole pratique de la Faculté (amphithéâtre Cruveilhier).un cours public et gratuit de gynécologie,et le continuera les jeudis et mardis suivants, à la même heure.

Presse médicale.

La *Gazette médicale de Nantes*, l'un des plus intéressants parmi les journaux de la presse médicale départementale, annonce qu'il va devenir hebdomadaire, de mensuel qu'il était.

×

La Radiographie, journal mensuel dont le docteur Paulin Méry vient de faire paraître le premier numéro, sera consacrée uniquement aux applications de la radiographie.

Bonne chance à notre nouveau confrère.

×

Quel est le médecin qui ne souhaite savoir ce que l'on dit de lui dans la presse ? Mais le temps manque pour de telles recherches.

Le *Courrier de la Presse*, fondé en 1889, 21, boulevard Montmartre. à Paris, par M. Gallois, et l'*Argus de la Presse*, 14, rue Drouot, ont pour objet de recueillir et de communiquer aux intéressés les extraits de tous les Journaux du monde sur n'importe quel sujet.

L'Argus et le Courrier de la Presse lisent plus de 6,000 Journaux par jour.

CORRESPONDANCE MÉDICO-LITTÉRAIRE

Questions.

Où est enterré Diderot? — Jadis nous lisions, dans la notice consacrée à Diderot par M. Tourneux dans la *Grande Encyclopédie*, que les os du grand homme avaient disparu « au moment de l'installation d'un calorifère à l'église Saint-Roch ». Où ont-ils été recueillis depuis, c'est ce qu'il ne nous a pas été possible de savoir. Peut-être un lecteur de la *Chronique* nous renseignera-t-il?

Dr Dall......

Origine de l'expression : S'en mordre les pouces. — On dit de celui qui a fait une faute dont il aura lieu de se repentir, qu'*il s'en mordra les pouces.*

Quelle est l'origine de cette expression?

Dr F. Brémond.

Franklinisation ou maratisation? — Au moment où l'électricité statique est remise en honneur sous le nom de *franklinisation*, ne serait-il pas opportun de rappeler que cette dénomination est quelque peu usurpée et que ce n'est pas à Franklin que revient le mérite de cette découverte... Ne devrait-on pas plutôt l'attribuer à Marat? Que vous semble de cette attribution?

Un Electrothérapeute.

Les Epileptiques de génie. — Le numéro du 1er octobre de votre *Chronique médicale* appelle l'attention sur les Epileptiques de génie, à propos de notre grand Flaubert. Il y aurait une étude intéressante à faire sur les grands hommes atteints de ce « mal d'Hercule ».

On cite en particulier Napoléon premier et Pie IX dans cette catégorie, à côté de César, de Pétrarque, etc... Sur quels témoignages se base-t-on dans nos traités classiques pour affirmer ce fait? Talleyrand a dit quelque part avoir assisté à une crise épileptique de l'empereur. Est-ce bien exact et sait-on quelque chose de précis sur ce sujet?

Merci d'avance.

Dr Aimé Guinard,
Chirurgien des hôpitaux.

Qu'est devenu le cœur de Buffon? — Buffon étant mort au Jardin du Roi dans la nuit du 15 au 16 avril 1788, à une heure du matin, fut embaumé dans la matinée du 16, moins de sept heures après son décès, par les chirurgiens Portal, Betz et Girardeau.

Ceux-ci embaumèrent avec soin le cœur et le cerveau, qui furent renfermés dans des urnes de cristal.

Buffon avait témoigné le désir que son cœur fût remis au géologue Faujas de Saint-Fond, mais le fils de Buffon ne lui remit que le cerveau.

Quant au cœur, M. Nadaud de Buffon, arrière-petit-neveu du grand naturaliste, pense que l'urne qui le renfermait a été comprise, sans qu'on ait pris même la peine de s'enquérir de son contenu, dans la vente publique faite à Montbard et à Paris au profit

de la nation, au mois d'août 1791, après la fin tragique du fils de Buffon.

Sait-on en quelles mains a passé cette urne? C. R.

Cas de transposition des Viscères. — Il y a quelques mois est morte — en Amérique, il est vrai — dans un des hôpitaux de New-York, une jeune fille de 17 ans, Mlle Fisher qui, étrange anomalie, avait le cœur placé du côté droit.

Cette anomalie, sans être exceptionnelle, est cependant relativement rare. Pour notre part, nous en connaissons deux exemples cités dans les *Nouveautés journalières sur les sciences*, etc., du sieur de Blégny, aux pages 25-27 et 93-94.

Le baron Larrey a rapporté, de son côté, un troisième cas de transposition des viscères dans ses *Mémoires de chirurgie militaire* (t. I, p. 6 et 7). A l'ouverture du cadavre d'un galérien, il fut tout surpris de constater que les viscères étaient transposés. Le cœur se dirigeait à droite, le foie était à gauche, la rate à droite, etc. Cette pièce fut conservée dans le cabinet d'anatomie de l'Ecole de la marine.

Larrey ajoute, à ce propos, que plusieurs auteurs et notamment Bichat, ont rapporté de pareils exemples.

Notre rédacteur en chef, le Dr Cabanès, en a, de son côté, relaté plusieurs cas dans son article humouristique du *Journal de la Santé* (du 22 janvier 1893) intitulé : *Comme quoi on peut avoir le cœur à droite...* Est-ce bien tout?

QUŒRENS.

Un quatrain sur la goutte... et le champagne. — Un des fidèles de la *Chronique* connaîtrait-il l'auteur de ce quatrain, anonyme, sur le *champagne* et la goutte :

Notre orteil est ton but, adversaire divin,
O champagne ! — et toujours tu nous vaincs dans la lutte.
Ce qu'Hugo dit de l'eau peut se dire du vin :
Perle avant de tomber et « goutte » après la chute.

B. R.

Mémoires de Lucas-Championnière. — Le grand-père du distingué chirurgien des hôpitaux, M. Just Lucas-Championnière, n'a-t-il pas laissé des mémoires manuscrits, relatifs à la guerre de Vendée, et peut-on espérer qu'ils seront rendus publics un jour?

Dr SAST...

Procès-verbal de l'autopsie de Bichat. — Dans quelle publication pourrait-on trouver reproduit, en entier, le procès-verbal de l'autopsie de Bichat faite par Lepreux ? Plusieurs auteurs, entre autres Chéreau, en ont cité des fragments, mais en les rattachant bout à bout on n'arrive pas à réaliser un tout.

Un confrère obligeant voudrait-il bien m'aider dans cette recherche ? Dr D.

Bichat est-il bourguignon ou franc-comtois ? — Nous avons reçu, il y a déjà plusieurs semaines, la très curieuse lettre suivante, que le défaut de place nous a seul empêché d'insérer jusqu'à présent.

Nous souhaitons qu'elle provoque une réponse des personnalités mises directement en cause par notre correspondant.

Saint-Mandé, le 7 décembre 1896.

Très honoré Confrère,

Votre Echo sur la *maison de Bichat* dans la *Chronique médicale* du 1er novembre dernier est exact de tous points, mais il omet une indication qui a bien son prix et que je voudrais vous signaler.

Le village de Thoirette, canton d'Arinthod, quoique situé sur la rive droite de l'Ain, de la *rivière d'Ain*, comme on dit dans le pays, appartient au département du Jura. Il suit de là que Bichat n'est pas Bourguignon, comme on le répète un peu partout, mais Franc-Comtois.

Il y a quelques jours à peine, je lisais dans une leçon du professeur Laboulbène, publiée par la *Gazette des Hôpitaux*, que Sappey était du même pays que Bichat et Charles Robin. C'est une erreur. *Bichat appartient au même département que Pasteur, à la même province que Cuvier*. La parenté de ces trois grands génies est évidente, et la terre d'origine a laissé sur chacun d'eux son empreinte spécifique.

La région montagneuse du département de l'Ain (Nantua, Gex et Belley) ressemble d'ailleurs beaucoup plus à la Franche-Comté qu'à la Bourgogne : elle fait partie du même système orographique que la Comté, c'est-à-dire du Jura Français, et les éléments ethniques de la population sont semblables. Les mœurs, l'industrie spéciale à ces montagnes, depuis Montbéliard jusqu'à Oyonnax, l'alimentation autrefois si générale et maintenant bien déchue (les *gaudes* ou bouillie de maïs), la haute taille des habitants, qu'ils tiennent de leurs ancêtres communs, les Burgondes, les caractères moraux et physiques, tout concourt à rapprocher les montagnards de l'Ain de leurs voisins du Jura et du Doubs.

Quoi qu'il en soit, Bichat est Franc-Comtois de bonne souche ; et, puisque rien des grands esprits n'est indifférent, me sera-t-il permis, dans votre *Chronique* si hospitalière, de rappeler la profonde admiration que Bichat avait inspirée à Schopenhauer. L'illustre penseur ne permettait pas à ses disciples de parler de physiologie, ni de psychologie, avant de se l'être assimilée ; il considérait sa philosophie comme la traduction métaphysique de la physiologie de Bichat, et celle-ci comme l'expression physiologique de sa philosophie. Schopenhaer enrageait de voir le courant scientifique se détourner du pur filon de Bichat pour charrier le fatras matérialiste, combien vieilli aujourd'hui, de Moleschott et de Büchner.

« Bichat a vécu 30 ans, écrivait-il à un de ses disciples en 1852, il est mort il y aura bientôt 60 ans, et toute l'Europe honore son nom et lit ses ouvrages. Sur cinquante millions de bipèdes on aurait peine à rencontrer une tête pensante telle que Bichat. Assurément, depuis ses travaux, la physiologie a fait des progrès, mais sans le secours des Allemands, et grâce uniquement à Magendie, Flourens, Ch. Bell et Marshal Hall; pourtant ces progrès n'ont pas été tels que Bichat et Cabanis en paraissent vieillis, et tous les noms que je viens de citer s'inclinent quand on prononce le nom de Bichat. »

Un tel éloge semblerait peut-être outré sous une plume française ; il nous plaira toujours de l'entendre prononcer sous cette forme par un étranger.

Veuillez agréer, très honoré Confrère, l'expression de mes sentiments dévoués. Dr E. CALLAMAND.

Jean-Antoine Bucquet. — Une famille de médecins. — Reçu la lettre suivante, sollicitant des renseignements que tel ou tel de nos lecteurs pourra peut-être fournir.

Laval, 2 décembre 1896.

Monsieur et très honoré Confrère,

J'ai lu hier dans le très intéressant article que vous avez publié sur le conventionnel Couthon, dans le dernier numéro de la *Chronique médicale*, un procès-verbal rédigé par mon arrière-grand-oncle, *Jean-Antoine Bucquet*. J'avais retrouvé dans mes papiers de famille quelques traces du rôle que ce dernier a joué dans cette journée du 10 thermidor, mais j'ignorais tous ces détails.

Seriez-vous assez aimable de m'indiquer où je pourrais trouver de plus amples renseignements sur ce personnage ? Cela n'aurait guère d'intérêt que pour moi.

Cependant je sais que le journal la *Chronique médicale* veut bien s'occuper de ces petites questions, lorsqu'il s'agit d'une personne ayant appartenu à une famille de médecins. C'est ici le cas.

Jean-Antoine Bucquet, avocat au Parlement de Paris, né en 1749 et mort à Paris en 1822, dont il est question dans votre article, était le père de mon arrière-grand-père, Jean-Baptiste Bucquet, Docteur-régent de la Faculté de médecine de Paris, membre de l'Académie des sciences et de la Société de médecine, né à Paris en 1747, mort en 1780, sur lequel vous trouverez un article dans le *Dictionnaire des contemporains*, et plus récemment, dans le *Dictionnaire de Dechambre*.

Ce Jean-Baptiste Bucquet est l'ancêtre de quatre générations de médecins.

Jean-Antoine, son père, avocat et qui prend dans ce procès-verbal le titre de « Juge de Paix de la section de la Cité », était resté célibataire, et est mort à Paris en 1822.

Un des ascendants de ces deux pères Bucquet avait épousé une demoiselle Riolan, qui, d'après la tradition de la famille, aurait été une descendante du médecin de ce nom. Où trouverais-je des renseignements sur la postérité de celui-ci ?

Veuillez, Monsieur et très honoré Confrère, excuser ces demandes et agréer, avec mes remerciements, l'assurance de ma considération distinguée,

Dr H. Bucquet.
7, rue des Eperons, Laval.

Réponses

La désinfection des lettres et des papiers (III, 597). — En parcourant la collection si riche d'autographes de M. Noël Charavay, il nous est tombé sous les yeux un certain nombre de lettres, entre autres une de Berlioz à Mme Horace Vernet, une du chirurgien Boyer, relative à Suchet qu'il alla opérer en Espagne, etc. Ces lettres présentaient cette particularité qu'elles étaient tailladées aux quatre coins et même en d'autres endroits. M. Charavay voulut bien nous expliquer que l'on procédait de la sorte à la fin du siècle dernier et au commencement de ce siècle pour désinfecter les lettres.

Depuis, nous avons eu l'occasion d'acquérir une lettre, écrite par Pariset à Madame Récamier, et qui offre les mêmes particularités.

Il est vraisemblable qu'on se servait, en ce temps-là, des vapeurs de vinaigre. (C'est ainsi que furent désinfectées plusieurs lettres adressées par des militaires, faisant partie de l'armée d'Egypte, à leur famille restée en France. Nous en avons vu notamment plusieurs de Desgenettes.) Mais à quelle époque a-t-on cessé d'avoir recours à cet agent chimique qui n'est plus aujourd'hui qu'un vulgaire condiment ? Quand, par exemple, lui a-t-on substitué l'hypochlorite de chaux ? Je l'ai demandé vainement à plusieurs hygiénistes des plus officiels et je n'en ai pas obtenu de réponse satisfaisante.

A. C.

Quelle est l'influence de la bicyclette sur la voix ? (III, 597). — Je suis bien convaincu qu'il se produit chez les bicyclistes en marche une ampliation du thorax qui influe fatalement sur la voix. Cette action est bien plus accusée chez les personnes qui se livrent à ce sport que chez les sujets adonnés aux autres exercices gymnastiques.

En revanche, les refroidissements du larynx sont à craindre pour les cyclistes et la bicyclette, usée sans prudence par les chanteurs en temps froid, pourrait devenir dangereuse.

Sur tous ces points, du reste, on fait plus de suppositions que d'observations exactes.

JUST LUCAS-CHAMPIONNIÈRE,
chirurgien des hôpitaux.

Onycophages illustres (II, 736 ; III, 721). — Robespierre était, lui aussi, un onycophage, du moins s'il faut en croire ce passage d'une lettre de M. Sardou :

« Dans ce milieu reconstitué à l'aide des souvenirs de Mme Lebas, on voit son cher Maximilien tisonner son feu, *ronger ses ongles*, griffonner ses discours, les déclamer tout haut, grisé par sa rhétorique ; et l'on songe à tout ce qui a été médité, projeté, comploté, dans cette petite chambre, sous ce plafond bas et ce crâne étroit... »

Cette lettre a été publiée par le *Gaulois* en 1895.

Dr BERNARD.

Les infirmités des hommes et des femmes célèbres (III, 230, 314, 439, 598). — Dans les *Mémoires du cardinal Dubois* (Paris, Mame et Delaunay, 1829, 4 vol. in-8°), je lis (tome I, page 242) cette phrase sur Boileau : « Rien, dans sa figure, n'annonçait son infirmité de naissance qui lui faisait haïr les femmes en vers et en prose. »

Quelle est donc cette infirmité à laquelle il est fait allusion ? Je sais que Boileau, atteint de la pierre, subit une opération assez mal exécutée ; je connais aussi l'anecdote fort peu authentique du dindon phallophage ; mais ces deux faits doivent être rangés dans la catégorie des accidents et ne constituent pas l'infirmité de naissance dont il s'agit.

A. BERTRAND.

Les différents noms de la syphilis (III, 314, 721). — Dans le seul Dictionnaire de Littré, sur 24 synonymes du mot syphilis nous en trouvons 7 qui ont un caractère national : *mal français* (*morbus gallicus*, *french pox*) ; — *mal napolitain* ; — *mal espagnol* ; — *mal des Allemands* ; — *mal des Polonais* ; — *mal des chrétiens* ; — *mal des Turcs*, 3 dénomi-

nations attaquent le calendrier : *mal du saint homme Job* ; — *mal de saint Mévius* ; — *mal de saint Sement* (il faut bien être le patron de quelque chose !)

Peu de nationalités ou même de religions. on le voit, sont épargnées dans cette liste. Mais pourquoi s'en étonner ? N'est-ce pas toujours une tendance de l'esprit humain de chercher à rendre son voisin responsable à tort ou à raison de ses propres malheurs ?

G. T. C.

Cervantès était-il manchot ? (III, 723.) — Dans la journée de Lépante (7 octobre 1571), Cervantès, à la tête de douze soldats d'élite, malgré la fièvre qui le dévorait, se battit bravement,et fut grièvement blessé : deux coups d'arquebuse à la poitrine et un à la main gauche dont le mouvement fut à jamais perdu. Le glorieux manchot a parlé de cette journée fameuse, de la part qu'il y prit et de ses blessures, dans la plupart de ses écrits : la préface de la seconde partie de *Don Quichotte*, la préface des *Nouvelles morales*, le prologue du roman de *Persiles et Sigismonde*, etc., et, plus particulièrement, dans son épître en vers à Matéo Vasquez, secrétaire de Philippe II, écrite à Alger durant sa captivité, et dans le premier chant du *Voyage au Parnasse*. Voici deux tercets de l'*Epître* :

A esta dulce sazon, yo triste estaua
Con la una mano de la espada assida,
Y sangre de la otra derramava.
El pecho mio de profunda herida
Sentia llagado y la siniestra mano
Estava por mil partes y a rompida.

Ces blessures n'étaient pas encore fermées lors du combat sur mer à la suite duquel il fut pris par les Corsaires d'Alger. Il le dit lui-même dans un autre passage de la même pièce :

Tambien vertiendo sangre aun la herida
Mayor, con otras dos.....

Donc trois plaies, dont la plus grave était celle de la main.

Dans le *Voyage du Parnasse*, il fait ainsi parler Mercure s'adressant à sa personne :

Que enfin has respondido à ser soldado
Antiguo y valeroso que lo muestra
La mano de que estas estropeado.
Bien sé que en la naval dura palestra
Perdiste el movimiento de la mano
Irquierda para gloria de la diestra.

Il ne se peut rien de plus explicite que ces textes qui rendent superflus les témoignages des contemporains, tels que Lope de Véga, dans son Laurier d'Apollon, et l'auteur anonyme de la suite de la première partie de Don Quichotte, et la voix publique qui désignait Cervantès par cette appellation glorieuse, « El manco de Lepanto », le manchot de Lépante. La main gauche, broyée par la mitraille, ne fut pas amputée; mais elle resta depuis immobile, ne pouvant ni s'ouvrir, ni se fermer. Ankylose probable de l'articulation du poignet, lésions graves des tendons extenseurs et fléchisseurs, avec atrophie des muscles. Par conséquent, rien n'est moins vraisemblable que l'hypothèse suivant laquelle Cervantès aurait été peint par

l'habile artiste Pacheco dans un tableau du Musée de Séville (n° 19), qui représente un religieux de la Merci assis dans un petit bateau conduit par un marin qui manœuvre debout à la poupe, à l'aide d'une gaffe dont le bout extérieur est solidement serré par la main gauche, tandis que la main droite tient la perche et la dirige.

Cervantès ne dit rien de ce tableau, dans lequel on a cru le reconnaître, tandis qu'il parle avec complaisance du portrait qu'avait fait de lui le peintre poète Juan de Jauregui, et qui devait être fort ressemblant, puisqu'il y renvoie les curieux, après avoir tracé lui-même avec sa merveilleuse plume l'image vivante de sa personne. Il avait le front découvert, les yeux vifs, le nez aquilin, la bouche grande, de mauvaises dents en petit nombre, le visage riant et la barbe blonde ; le dos voûté, la démarche lourde, et il bégayait beaucoup dès qu'il s'animait un peu. (Voir pour plus amples détails *le Voyage au Parnasse*, traduit pour la première fois en français, avec une biographie, une introduction et des notes par le Dr J. M. Guardia (1), auteur de cette note que son état de santé ne lui a pas permis de rédiger moins brièvement et d'une main plus ferme.)

Paris, avenue de Villiers, 84, le 29 décembre 1896.

— Voici, d'autre part, ce que nous détachons de la *Revue moderne*, t. 38, année 1866, p. 309-311 :

« On sait que Cervantès avait reçu à la bataille de Lépante une arquebusade dans la main gauche. M. Asensio, qui a recueilli dans les écrits de Cervantès en vers et en prose, cinq passages où il est fait mention de cette blessure, en a encore cité un très important qui prouve, d'après Cervantès lui-même, que la main gauche fut conservée après l'accident, mais qu'elle resta sans mouvement, inutile, paralysée.

Il importe ici de se rappeler ce que nous avons dit de la minutieuse et scrupuleuse exactitude du peintre Francisco Pacheco.

La blessure de Cervantès était célèbre ; il en a parlé maintes fois comme d'un glorieux souvenir de sa jeunesse ; et il s'en faisait volontiers un titre de gloire. La première fois que M. Asensio se préoccupa de ce détail, il crut apercevoir sur la main gauche du batelier, vers le poignet, une cicatrice dont la forme arrondie offrait quelque ressemblance avec celles que laissent les blessures par arme à feu. Le tableau fut descendu de manière à pouvoir être examiné de près ; et, vérification faite, il se trouva que la prétendue cicatrice était due à la chute d'une écaille, la peinture, en cet endroit, s'étant détachée de la toile.

Il est vraiment dommage que la réalité ait privé M. Asensio d'une très jolie conjecture. Mettez une cicatrice à la place de cette solution de continuité purement accidentelle, et vous avez « le manchot de Lépante », comme disent les Espagnols. Avouons cependant que ce signe même n'eût pas suffi pour entraîner notre conviction. Cervantès déclare expressément, dans son *Voyage au Parnasse*, qu'il avait perdu le mouvement de la main gauche :

Perdiste el movimentio de la mano
Izquierda, para gloria de la diestra,

lui dit Mercure, non sans lui faire un compliment.

(1) Chez Pedone-Lauriel, 13, rue Soufflot.

Ici la chirurgie intervient de droit, et il faut la laisser argumenter à son tour. Puisque le mouvement seul de la main était perdu, dit ingénieusement M. Asensio, la main restait entière (*perfecta*), et par conséquent le peintre ne pouvait pas représenter l'infirmité de Cervantès.

A cet argument, la chirurgie répond ainsi : Cervantès était manchot. Sa main gauche était restée privée de mouvement à la suite d'un coup d'arquebuse, par la lésion des os, des tendons et des nerfs et peut-être des muscles. Si la main était paralysée, s'il y avait rétraction des tendons, altération grave des os et des ligaments, c'est-à-dire de l'articulation du poignet, si les doigts ne pouvaient être fléchis ni étendus, en un mot, si Cervantès était réellement manchot, et il l'était certainement d'après son propre aveu et le témoignage de ses contemporains, comment de cette main estropiée, mutilée, paralysée, sans mouvement, pouvait-il tenir une gaffe pour maintenir une barque et pour la gouverner ?

Je sais bien ce que tout homme de sens, ne fût-il pas marin, répondrait à cette objection capitale, à laquelle M. Asensio n'a pas songé. Objection capitale, disons-nous, car dans la position du batelier, c'est la main gauche, placée vers l'extrémité de la gaffe, qui fait le plus grand effort. Le moyen de se figurer qu'un manchot puisse manœuvrer avec une telle vigueur ? Je suis étonné que les deux artistes consultés par M. Asensio ne lui aient pas présenté quelques réflexions à ce sujet. Mais ils n'ont fait attention qu'à la tête, qui leur a paru offrir une grande ressemblance avec celle du portrait appartenant à l'Académie. »

P. c. c. : C. A.

CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE

Des origines épidémiques considérées au double point de vue bactériologique et philosophique, par le Dr H. Boucher ; Paris, Doin, 1896, in-8, 237 p.

M. Boucher exprime des vues très originales sur l'origine des maladies qu'il ne cherche pas exclusivement en dehors de l'homme, mais aussi en lui-même. Les variations du milieu extérieur *impressionnent* à des degrés divers les individus et déterminent dans les protoplasmas cellulaires un fonctionnement anormal et des *fermentations* intimes. Il s'en suivrait que le microbe ne serait pas la cause primordiale des maladies et qu'il n'existerait pas de microbes spécifiques. Des éléments organiques indifférents venus du dehors se modifieraient dans les foyers morbides, dans les milieux inflammatoires, et y pulluleraient. Ce n'est que de la sorte, devenus à leur tour des agents de fermentation vis-à-vis des bouillons organiques, qu'ils joueraient alors un rôle spécifique. Cette théorie, d'ailleurs appuyée des faits, est grosse de conséquences. Il en résulterait que les bactériologues, en injectant dans les économies humaines des éléments de fermentation, atténués, c'est vrai, mais existant quand même, les affaiblissent, les rendent plus impressionnables, les orientent par ce fait même vers les formes infectieuses. Si ces inoculations d'éléments virulents prennent un caractère intensif,

comme dans la pratique vaccinale, les effets, bien entendu, s'exagèrent et on en arrive finalement à la déchéance organique exprimée par la tuberculose. C'est ainsi que dans l'armée, où chaque soldat est, durant son temps de service, inoculé dix à douze fois pour le moins, on atteint le chiffre véritablement épouvantable de 316 décès par tuberculose sur un total de 495 (statistique de M. Catrin). On conçoit aussi les dangers qu'offre la *sérothérapie* sous toutes ses formes. Nous ne pouvions passer sous silence le cri d'alarme du Dr Boucher. C'est à de plus compétents à discuter à fond les théories de ce confrère, du reste, très sincère.

Dr Dl.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Le traitement rationnel de la Tuberculose pulmonaire, par le Dr H. Guimbail, Monaco, 1896.

La nature et la vie, par Gabriel Viaud. Paris, 1897. Charles Mendel, éditeur, 118, rue d'Assas. (*Sera analysé.*)

Quand et comment traiter les amygdales hypertrophiées; Paris, Masson et Cie, éditeurs.

La végétation des Monts Jura, précédée de la climatologie du département du Doubs, par Antoine Magnin, Besançon, 1893, Imprimerie Dodivers et Cie, Grande-Rue, 87.

Compte rendu des Travaux de la Société botanique de Lyon pendant l'année 1893, par le Dr Antoine Magnin ; Lyon, 1884, Association typographique, 12, rue de la Barre.

Les lacs du Jura, par Antoine Magnin ; Paris, 1895, J. B. Baillière et fils, éditeur, 10, rue Hautefeuille.

Emile Zola, par Edouard Toulouse ; Paris, 1896, Société d'éditions Scientifiques, 4, rue Antoine-Dubois. (*Sera analysé.*)

A propos de la création de l'ordre des médecins, par le Dr Dignat ; Clermont (Oise), Imprimerie Daix frères, 3, place Saint-André.

La prostitution clandestine à Paris, par le Dr O. Commenge, médecin en chef de la Préfecture de police, Paris, 1897 ; Librairie Reinwald, Schleicher frères, éditeurs, 15, rue des Saints-Pères. (*Sera analysé.*)

Une conversion. Roman social, par J. M. Paul Ritti ; Paris, 1896, P. Ritti, éditeur, 76, avenue du Maine.

L'institutrice latine, par le Dr Macé ; Paris, 1896, imprimerie F. Jourdan, 36, rue de la Goutte-d'Or.

Le latin appris par l'usage, extrait d'un ouvrage du docteur Macé. Aix-les-Bains 1896. Imprimerie coopérative, avenue de Tresserve.

L'hygiène du goutteux, par A. Proust et A. Mathieu ; Paris, Masson et Cie, 120, boulevard Saint-Germain.

L'orientation nouvelle de la politique sanitaire, par le professeur Proust. Paris, 1896, Masson et Cie, 120, boulevard Saint-Germain.

Quelques singularités médicales d'une pratique cinquantenaire, par le Dr Mougeot. Paris, 1895. (Sera analysé.)

L'affaire de Malaunay (Une erreur judiciaire). *Instruction, Expertise et contre-expertise*, par les Drs Pennetier et Renard. Rouen, imprimerie de Léon Brière, rue Saint-Lô, 7.

L'eau oxygénée en oto-rhinologie, son rôle hémostatique et antiseptique, par le Dr G. Gellé. Paris, 1896. Maloine, Editeur, 1, place de l'Ecole-de-Médecine.

Fibrome utérin volumineux. Kyste ovarique on utérin? par le Dr A. Tripier. Paris, 1896. Imprimerie Paul Dupont, rue du Bouloi, 4.

(*A suivre.*)

CORRESPONDANCE

L'hypnotisme au théâtre.

Cannes, 18 mars 1897.

Nous recevons la lettre suivante *suggérée*, c'est bien le cas de le dire, à un de nos confrères par la lecture attentive de la *Chronique*.

Monsieur,

Dans votre *Chronique médicale*, vous racontez, p. 182 du 1er mars 1897, un fait d'hypnose au théâtre. Trop peu connu du public, trop peu employé par les médecins, l'hypnotisme que je pratique toutes les fois qu'on veut bien l'accepter, m'a donné un résultat absolument semblable et qui me sembla aussi *un fait vraiment curieux*: Il y a deux ans, je soignais ici la première chanteuse au Casino des Fleurs, à Cannes, une nommée R., actuellement au théâtre du Havre, je crois. Elle me fit appeler un soir à 6 heures. Je la trouvai couchée, atteinte d'une crise nerveuse et de contractures hystériques qui duraient depuis trois jours, qui, depuis trois jours, la tenaient au lit. Son directeur impatienté lui avait fait dire qu'il casserait son engagement si elle ne jouait, ce soir-là, un premier rôle dans une pièce dont j'ai malheureusement oublié le nom. Ce que je sais, c'est qu'elle devait fortement s'y démener et, entre autres choses, y tomber plusieurs fois à genoux sur les planches. La menace de son directeur, l'impossibilité dans laquelle elle était de lui obéir avaient encore exaspéré sa névrose. Je l'hypnotisai et je lui suggérai d'aller jouer son rôle. Deux heures après, oubliant ce que je lui avais dit, elle se leva, s'habilla, alla au théâtre, joua de façon à être chaleureusement applaudie et, à bout de forces, s'évanouit à la fin du dernier acte, à la chute du rideau. Je la revis le lendemain, enchantée du résultat de ma suggestion et, chose étrange, les contractures disparurent bientôt pour ne plus reparaître, du moins jusqu'à son départ de Cannes, deux mois après.... Trop tombé dans le domaine des charlatans contre lesquels la loi n'est pas assez sévère, l'hypnotisme est trop méconnu. Ce serait une arme terrible dans des mains criminelles; ce serait (pour la moitié des maladies) un moyen d'une admirable puissance, d'une force miraculeuse, entre celle des médecins.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les plus distingués. Dr Bernard, de Cannes.

Le Propriétaire-Gérant: Dr Cabanès.

Clermont (Oise). — Imprimerie DAIX frères, 3, place Saint-André.
Maison spéciale pour Journaux et Revues périodiques.

VIN DE CHASSAING

BI-DIGESTIF

A LA PEPSINE ET A LA DIASTASE

Cette préparation qui, en 1864, a été l'objet d'un rapport favorable à l'Académie de Médecine de Paris, se prescrit depuis de nombreuses années contre les différentes affections des voies digestives, les dyspepsies particulièrement. On le prend à la dose de un ou deux verres à liqueur après chaque repas, pur ou coupé d'eau.

Chaque verre à liqueur contient :

0 gr. 20 centigr. de pepsine Chassaing.
0 10 » de diastase Chassaing.

PHOSPHO-GLYCÉRATE DE CHAUX PUR

NEUROSINE PRUNIER

RECONSTITUANT GÉNÉRAL DU SYSTÈME NERVEUX

La « *Neurosine Prunier* », présentée sous trois formes différentes, se prend en général aux doses suivantes, soit avant, soit pendant le repas :

1° *Neurosine Prunier-sirop*, 2 ou 3 cuillerées à bouche par jour ;
2° *Neurosine Prunier-granulée*, 2 ou 3 cuillerées à café par our ;
3° *Neurosine Prunier-cachets*, 2 ou 3 cachets par jour.

Chaque cuillerée à bouche de sirop, chaque cuillerée à café de granulé, chaque cachet, contiennent 0 gr. 30 centigr. de phospho-glycérate de chaux pur.

Dépôt général : 6, Avenue Victoria, Paris.

PHOSPHATINE FALIÈRES

La « **Phosphatine Falières** » est l'aliment le plus agréa- ble et le plus recommandé pour les enfants dès l'âge de 6 à 7 mois, surtout au moment du sevrage et pendant la période de croissance. Il facilite la dentition, assure la bonne formation des os, etc.

POUDRE LAXATIVE DE VICHY

LAXATIF SUR — AGRÉABLE — FACILE A PRENDRE

La « *Poudre laxative de Vichy* », préparée avec les soins les plus méticuleux, est composée de poudre de séné, lavée à l'alcool associée à différents carminatifs, tels que le fenouil, l'anis, etc....

D'un emploi des plus simples, la « *Poudre Laxative de Vichy* » se prend, le soir en se couchant, à la dose de : *une cuillerée à café*, délayée dans un peu d'eau. L'effet se produit le lendemain sans coliques, ni diarrhée. Chaque cuillerée à café contient 0 gr. 75 centigr. de poudre de séné.

GLYCO-PHÉNIQUE

Du Dr DÉCLAT.

Solution d'acide phénique pur, titrée à 10 pour 100.

Le « *Glyco-Phénique* » est un antiseptique précieux pour tous les usages externes, bains, gargarismes, pansements des plaies, brûlures, injections hygiéniques, toilette, etc.....

S'emploie additionné de plus ou moins d'eau suivant les différents cas.

SIROP D'ACIDE PHÉNIQUE

du Dr DÉCLAT.

Ce sirop, d'un goût très agréable, contient exactement 0 gr. 10 centigr. d'acide phénique chimiquement pur par cuillerée à bouche.

Il doit être pris à la dose de 3 ou 4 cuillerées à bouche par jour, dans les cas de toux, rhumes, bronchites, etc.....

MÉDICATION ALCALINE

COMPRIMÉS DE VICHY (GAZEUX)

AUX SELS NATURELS DE VICHY

(SOURCES DE L'ÉTAT)

Préparés avec les *sels naturels* spécialement extraits des *eaux de Vichy* (*sources de l'Etat*) par la Cie fermière, les « Comprimés de Vichy » se recommandent par leur emploi pratique et très économique.

Dose : 4 ou 5 « comprimés » pour un verre d'eau.

Paris, 6, rue de la Tacherie et Pharmacies.

4e ANNÉE. N° 8. 15 AVRIL 1897.

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

LES FORCES INCONNUES [a]

La Force vitale.

Par M. le Dr Hippolyte BARADUC (de Paris)

I

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES.

En dehors de la lumière solaire réfléchie par le corps humain, des phénomènes électriques cutanés décrits par Tarkanoff, des phénomènes d'électro-chimie interne d'assimilation et de désassimilation, en dehors du nombre de calories quotidiennement consommées, il existe en nous une somme de *force vitale* condensée, spécialisée en nos différents systèmes organiques, qui constitue l'*énormon* d'Hippocrate, ce feu interne ou mieux cette vibration intime qui prouve la réalité de son existence par l'action qu'elle exerce à distance, soit sur un appareil enregistreur (*Biomètre*), soit sur des plaques photographiques, dont les sels d'argent sont réduits.

En dehors de l'observation clinique qui permet de reconnaître chez les névrosés et les hystériques toute une série de phénomènes dits nerveux, sans qu'on puisse les rattacher à des phénomènes réflexes, il existe certains symptômes spécifiques, tels que les Aura, les nœuds, les phénomènes de boules, de clous, d'envahissement, de transport, d'apoplexie dite nerveuse, de lipothymie qui, décrits dans les temps anciens sous le nom de *vapeurs* et d'*esprits animaux*, expliquaient *la nature* des perturbations et des déplacements que la force vitale déterminait en nous, lorsqu'elle se décondensait des systèmes cérébral, cardio-pulmonaire gastrique et génital pour se porter ou s'accumuler sur un autre système, en y produisant les perturbations fonctionnelles relatives à ce système.

Ces données, sur lesquelles était basée la neuropathologie ancienne, faute de preuves expérimentales, furent abandonnées, considérées comme une simple vue de l'esprit, et partant, rejetées ultérieurement.

A cette doctrine *fluidique-vitale*, fut substituée l'*Organo-fonction*, comme point de départ du phénomène vivant. Toute théorie fluido-vitale était anéantie, malgré les remarquables résultats dus à la pratique électrothérapique et à la pratique hypno-suggestive, mal-

(a) Sous cette rubrique, nous insérerons un certain nombre d'études qui mettront nos lecteurs au fait d'une question encore fort obscure. Il reste entendu que nous laissons à leurs auteurs l'entière responsabilité de leurs doctrines. (A. C.)

gré les effets homéopathiques, métallothérapiques et magnétiques constatés un peu partout. On ne voulait pas envisager les phénomènes dépendants du fluide humain, du fluide vital; la négation de ce dernier entraîna du coup tous les systèmes basés sur son admission empiriquement établie, il est vrai. « Montrez-moi ce fluide et j'y croirai », telle était la phrase sacramentelle. Il semble qu'il faille s'exécuter actuellement, car l'appareil mensurateur enregistre un mouvement à distance, propre à chaque observateur et la plaque graphie des vibrations, qui dans un *état d'âme* se répètent assez souvent pour se confirmer, tout en se distinguant des modes de l'énergie connus. L'électricité a sa graphie propre, comme la vitalité humaine ; ce qui ne permet plus de les confondre l'une avec l'autre, car elles se signent chacune différemment sur la plaque.

La Biométrie, comme l'Iconographie fluidique, sont deux méthodes que j'ai créées, dans le but de prouver expérimentalement l'existence du fluide vital en nous et autour de nous. La démonstration est double ; elle se fait séparément par les mouvements visibles d'une aiguille attirée ou repoussée, comme par l'enregistrement sur la plaque de nos lumières et vibrations invisibles.

Cette *âme vitale*, ou, si l'on aime mieux, notre *corps fluidique*, est polarisé, comme tout ce qui est vivant, comme tout ce qui existe ; il attire à droite, repousse à gauche et présente un mouvement circulaire, le *circulus vitæ*, dont le centre est à la région épigastrique. Il suffit de placer des plaques au front en voulant énergiquement, au cœur, à l'estomac et au bas-ventre pour recueillir les émanations fluidiques de ces grands centres, *sans emploi d'électricité à travers le verre ou le bois du châssis*, chez des personnes impressionnables et vibrantes.

Ces considérations nouvelles montrent que l'homme est un centre de radiations invisibles, mais photographiables, lorsque son mouvement vital est actionné et que ce mouvement, dépassant les limites cutanées, crée autour de lui une atmosphère fluidique que la plaque, comme le biomètre, enregistrent.

« Quel est le résultat pratique de votre découverte ? » me demande-t-on souvent ?

1° La démonstration d'une force entourant l'homme, le pénétrant, s'y spécialisant, s'en extériorant ensuite ; 2° celle de l'existence d'une respiration fluidique, d'*Aspir* et d'*Expir*, entretenant en lui un centre de consommation du *Zoéther*, de cette force vitale cosmique, dont la forme de la ligne est courbe ; 3° son rejet dans le Cosmos, après l'avoir utilisée pour l'entretien de son existence, confirme la théorie de l'émanation fluidique, de l'imprégnation vitale et de la contagion fluidique vibratoire, dite nerveuse.

Au point de vue pathologique il existe, plus marqué chez les fluidiques sensitifs, sujets à des phénomènes d'impressionnabilité excessive à distance, un dispositif du Circulus Vitæ prouvé par la formule biométrique, qui permet de saisir en nous la nature et le pourquoi de ces orages fluidiques, de ces transports de force invisible des Aura envahissants qui perturbent l'organo-physiologie de nos systèmes, comme peuvent le faire des congestions sanguines ou des stases d'humeurs et qui greffent en nous les vibrantes névroses.

Nous ne sommes donc pas seulement malades par notre sang, nos humeurs ou notre corps solide, mais aussi par le dispositif de

forces mauvaises qui, pour parler un langage plus scientifique, sont des vibrations plus ou moins bien harmonisées, plus ou moins adaptées ou *interférentiées*, dans notre propre tempérament vibratoire. De même que le thermomètre révèle le degré de thermicité et de combustion de notre organisme, de même le Biomètre nous révèle le *dispositif vibratoire de notre mouvement vital*, c'est-à-dire de notre âme de vie, intermédiaire entre notre intelligence et notre matière. Nous pouvons ainsi nous rendre compte des phénomènes de dépolarisation de la force en nous qui oscille entre les deux pôles extrêmes de notre être, *l'esprit*, expérimentalement inaccessible et le *corps tangible*, que la science matérialiste détient actuellement.

Mes études faites au point de vue électrothérapique et psychothérapique, me permettent de considérer cette méthode biométrique non seulement comme un moyen de renseignement sur l'état vibratoire de notre vitalité, un *vibromètre* ou *fluidomètre*, véritable manomètre de la tension vibratoire en nous, mais encore comme une sorte de sextant indiquant l'orientation de notre vitalité, de notre tempérament vital, équilibré, neurasthénié, névrosé, et le meilleur remède électro-vibratoire applicable à ces tempéraments que l'on trouve dans l'arsenal électrothérapique.

II

BIOMÉTRIE.

Je me propose d'envisager tout d'abord trois points de vue relatifs aux mouvements de l'âme vitale :

1° *Le fait*, c'est-à-dire le phénomène observé sur chaque personne se soumettant à l'expérience ;

2° *L'interprétation* du phénomène, sujette à critique comme toute théorie, malgré les sanctions apportées ;

3° *La nature du phénomène*, c'est-à-dire sa différenciation avec les modes de l'énergie comme chaleur, électricité, magnétisme minéral, artificiellement produits.

1° *Le fait* brutal, la découverte que je viens exposer, consiste en ce que l'allure d'une aiguille suspendue par un fil de cocon non tordu, en dehors de toute cause étrangère, à distance et sans contact avec le corps ou la main, présente, à l'approche de cette dernière, dans ses mouvements d'attraction et de répulsion, des variations qui, mathématiquement, chiffrent le sens et l'allure d'un mouvement intime en nous, *mouvement de l'âme*, dirait Aristote.

L'observation répétée m'a permis d'interpréter le sens de ce mouvement de vie, caché dans dix-sept formules ; comme contrôle j'ai pu *reproduire ces formules en suggérant à des personnes hypnotisées, l'état d'âme correspondant à la formule que j'avais préalablement interprétée*; elles sont donc bien exactes.

Âme ou corps fluidique vital. L'ensemble des observations, qui se portent actuellement à plus de deux mille, m'a démontré une première loi : *la moitié du corps droit fluidique attire la vie cosmique, tandis que la moitié du corps gauche repousse* ; la proportion est de 3 à 1. Il reste donc deux unités de force vitale en nous, puisque trois unités de vibration entrent et qu'une s'extériore.

C'est cette réserve qui constitue le capital Vie, la somme de force vitale en nous, *notre double fluidique vibrant*.

Ce corps fluidique, d'après mes expériences, basées sur sa possi-

bilité d'extérioration à la période dite de rapport magnétique, décrite par M. de Rochas, m'a présenté quatre centres vitaux ou puissances animiques, archées : 1° cérébrale, 2° pneumique, 3° gastrique, 4° génitale, que j'ai pu extériorer et verser d'un sujet *dans un autre sujet*, et établissant ainsi une résonnance vibratoire entre eux.

Ces quatre vitalités secondaires doivent fonctionner à l'unisson, dans leur ordre hiérarchique sans déficit, ou déséquilibre, ni invasion réciproque, de façon à fournir la note d'ensemble *harmonique*, du concert vital exprimé par la formule biométrique « *attraction droite* ⇒ *répulsion gauche* » ; cette formule est enregistrée à distance du corps humain où se tient l'orchestre vivant jouant avec harmonieuse vibration : le biomètre comme la plaque en établissent la résonnance.

La force cosmique courbe entrant en nous s'y *condense*, s'y *spécialise, s'y tonalise* ensuite, donnant l'impulsion vitale, c'est-à-dire, *l'intelligentiation dans le mouvement et la concrétion chimique, à cette colonie de cellules, à cette hiérarchie de consciences*, suivant l'expression de Maine de Biran, le tout sous la direction de notre esprit divin.

Pour mieux se figurer ce corps fluidique éthéré, double-exact du corps matériel, on peut admettre que chaque cellule du corps humain matériel contienne une particule de force vitale cosmique et une lueur de notre esprit qui est le vrai moi permanent.

La relation entre la pénétration de la force vitale courbe en nous et l'extérioration de notre force personnalisée fournit la notion du mouvement de vie normal ou anormal qui se passe dans notre corps, de l'état de santé ou de maladie de notre vitalité, de notre vibration.

Cette constatation par l'aiguille fait désormais rentrer la force vitale dans le domaine de la physique.

Ainsi se trouve réalisé le desideratum du professeur Lodge lorsqu'il dit : « La vie n'est pas de l'énergie. C'est un principe dirigeant qui n'a pas encore trouvé sa place dans le domaine de la physique. »

La vie cosmique n'est pas de l'énergie, elle n'est ni chaleur, ni électricité, ni lumière, voici le fait capital. Le fait secondaire, c'est qu'elle peut les engendrer ; c'est la vibration-mère.

Cette *Force créatrice se présente à nous avec de l'Intelligence Universelle* du *mouvement primordial* et de la *matière radiante* ; son intelligentiation se manifeste par sa production spontanée, par l'expression si variée prise pour la forme des êtres, comme par son mode particulier de concrétions matérielles effectuée suivant l'interférence vibratoire polarisée dans les corps ainsi différenciés : la forme dépend de la pensée, le corps de la vibration.

La vie n'est donc ni la fonction chimique d'un organe, ni une réunion de fonctions, c'est *un principe intelligent, possesseur de son propre mouvement, qui en nous constitue des condensations de force vitale en des systèmes organiques matériels qu'il crée, détient, et entretient.*

Après les nombreuses expériences faites sur ce principe directeur de son mouvement, qui est en nous, fait partie de nous et module notre corps chimique, on peut logiquement conclure qu'en nous comme dans l'univers : *c'est de l'intelligence qui dirige du mouvement et du mouvement qui concrète notre matière.*

Pour conclure : dissolvez par l'imagination le corps matériel, le corps fluidique, *l'âme* restera devant vous, vibrante et lumineuse enveloppe de son esprit.

On voit ainsi le schéma humain, corps matériel, fluidique et psychique, c'est-à-dire *du corps*, de la *vie* et de *l'esprit*; trinité humaine correspondant aux trois plans de la matière, de la vie universelle et du divin, qui sont les sources d'aliment et d'entretien de notre corps, de notre âme, de notre esprit, dans l'existence terrestre.

INTERPRÉTATION DES FORMULES.

Lorsque le corps vital est dans un état ou en mouvement, il détermine dans l'appareil un état ou un mouvement analogue de l'aiguille : voilà le critérium.

Je rappelle que c'est par l'observation multipliée, la statistique et la reproduction suggestive d'états d'âmes répétant mes formules que je suis arrivé à les interpréter. J'affirme, de plus, avec Kant et Cyon, l'existence des plans animiques. *Le côté droit du corps vital attractif est en rapport avec la vie cosmique qui nous pénètre et exprime la vitalité physique, tandis que le côté gauche est en rapport avec notre propre vitalité expansive et psychique.*

L'âme humaine physico-psychique peut donc être interprétée par les 7 manifestations capitales de sa respiration fluidique, de sa communion avec l'invisible, l'*âme du monde*, la vibration cosmique : 7 modes vibratoires qui en font 7 tempéraments.

1° Dans ses *états* par ces trois formules :

Main droite attire	Main gauche attire..	*Att/Att.* (1)
Main droite O	Main gauche O......	O/O (2)
Main droite repousse	Main gauche repousse.	*rep/rep.* (3)

2° Dans ses *mouvements intimes complets.*

Main droite attire	Main gauche repousse.	
Att	Rep.................	att/rep. (4)
Rep. repousse	*Att.* attire	rep/att. (5)

3° Dans ses *mouvements arrêtés, incomplets, déséquilibrés.*

Att./O, O/*Att* } (*Att*/O + O/Rep = Mt reconstitué *Att*/Rep. (6)

Rep./O, O/Rep. } (Rep/O + O/*Att* = Mt reconstitué Rep/*Att*.). (7)

3 mouvements similipolaires ou états d'âmes, 2 mouvements complets et 2 Mts déséquilibrés — 7 manifestations animiques en neuf formules principales comportant huit autres formules secondaires : l'ensemble confirme le chiffre 17 préalablement cité (voir *La force vitale*).

Donc en nous, il faut retenir : une entité spirituelle, et sept mouvements animiques, sept types vibratoires de la vitalité en notre corps.

La relation entre la pénétration de *la* force vitale (de l'*Od*) en nous et l'extérioration de *notre* force (émanée), fournit la notion du mouvement de vie normale ou anormale qui se passe dans notre corps, de l'état de santé ou de maladie de notre âme vitale.

La formule biométrique présente une *allure qui est celle même de nos mouvements intimes, dont elle reproduit l'amplitude, la lenteur, la fixité ou l'oscillation par le déplacement de l'aiguille, quel que soit le chiffrage observé.*

Cette allure se remarque dans les états de double attraction neu-

rasthénique, de double répulsion, dans les mouvements complets d'attraction et répulsion, ou dans les mouvements arrêtés de névrose.

En nous à l'état normal, l'âme vitale décèle son égalité et sa bonne vitalité par l'équilibre entre l'attraction droite et la répulsion gauche.

Ce type de formule $Att^5 = Rep^5$ est celui du corps fluidique équilibré dans ses manifestations morales et matérielles et dans la hiérarchie de ses puissances animiques.

Au cours d'un traitement, c'est elle que, par les moyens électrothérapiques, j'ai cherché à reproduire et qui annonce le rétablissement prochain et persistant.

La formule Attraction/Attraction indiquant la faiblesse de la vitalité matérielle, c'est-à-dire du sang, de la nutrition, du tube digestif, comme la faiblesse de la vitalité *psychique*, la neurasthénie cérébro-spinale, avec prédominance de l'une ou de l'autre de ses formes, suivant que la force cosmique réparatrice se précipite en plus grande quantité sur le côté droit ou gauche du corps humain.

Rep/Rep indique l'extérioration animique dans les grands mouvements d'âme, comme la joie, la colère et l'exubérance de vitalité.

Au point de vue moral A*tt*/A*tt* veut dire tristesse, crainte, contrition.

Rep^5/Rep^5 veut dire joie expansive.

La formule % donne l'équilibre entre la tension de la force vitale en nous et de la force universelle %. Au point de vue moral, elle veut dire calme, froideur, indifférence.

Durant la fatigue, la digestion, la grossesse, la bonne nature, la vibration cosmique, l'*Alma parens*, répond à l'appel de notre vitalité jusqu'à ce que notre propre force soit condensée et tonalisée, au point de permettre la manifestation psychique, accusée par l'expansion de la main gauche. La formule alors de A*tt*/A*tt* est devenue A*tt*/Rep.

Chez les neurasthéniques dont l'âme a perdu la faculté de se condenser et de se tendre, pour ces tonneaux des Danaïdes qui font eau de toute part, la force vitale réparatrice n'en continue pas moins ses apports jusqu'au moment où le repos des organes matériels, l'électricité ou le grand air ait permis à notre âme de constituer sans défaillance son capital Vie, d'emmagasiner assez de vibrations pour fonctionner, faire sa propre vibration physiologique.

Le corps fluidique est-il en hypertension vitale, on observe, au contraire, un double rayonnement expansif de la chair heureuse d'exister et de l'esprit heureux de se manifester : Rep^5/Rep^5.

L'Invisible reçoit à son tour la nature, les manifestations de notre vitalité qui semblent ne pas se perdre, mais s'y transformer. La plaque le prouve, elle enregistre ces déchets, invisibles particules de vie vécue.

Ce n'est pas tout : Dans les mouvements évolutifs de l'âme vers l'Esprit A*tt*/Rep, ou involutifs vers la matière Rep./A*tt*, le corps vital se meut dans un sens précis avec un but arrêté pour la fonction psychique à produire A*tt*/Rep, ou la constitution chimique à réparer Rep./A*tt*.

Dans le premier cas, il y a usure matérielle, suroxydation urinaire,

mais expansion vivante de l'esprit. Dans le second, il y a, au contraire, augmentation de poids, réfection matérielle, pléthore physique comme dans la convalescence, mais alourdissement psychique.

Ce double jeu de l'âme entre notre matière et notre esprit décèle une prévoyance et une sagesse plus qu'instinctive qui faisait considérer la force vitale qui nous pénètre, comme une réelle mère continuant et répétant en nous l'œuvre de notre création.

C'est aussi la bonne nature médicatrice sur laquelle comptait l'expectation de l'école d'Hippocrate ; c'est d'elle qu'il attendait le retour à la santé ; de son temps, l'Enormon, l'âme antique était peut-être plus puissante que l'âme névrosée de la fin de ce siècle.

Je ne veux pas dire pourtant qu'elle ne soit pas susceptible de ressort. J'ai vu en effet, si la maladie animique n'était pas trop ancrée, des modifications spontanées avoir lieu, en dehors de toute médication, par la seule vertu de l'Esprit de vie, dirait Paracelse ; j'ai pu observer ainsi toute la gamme du mouvement vital normal récupéré par la progression successive des formules.

Att./*Att.* — *Att*/0—0/*Att.* — 0/0—*Att*/0. — *Att.*/Rep—*Att*= Rep — Rep./Rep.

Toutes ces considérations mettent bien en relief le caractère de but, de mouvement final, en un mot d'*intelligence en mouvement*; c'est là le *génie de la vie en nous*, dont les deux termes sont la réfection du corps et la manifestation de l'esprit. Il existe donc en nous une âme réelle physique et supra-matérielle, double fluidique du corps humain, et lumineux vêtement de l'Esprit, dont le mouvement intime peut être enregistré par le déplacement à distance d'une aiguille, comme sa lumière peut se graphier également à distance sur une plaque sensible.

3° Nature du phénomène. — Il reste à déterminer le troisième point : *La nature* du mouvement de l'aiguille.

Une série d'expériences m'a permis de rejeter la chaleur de l'électricité telle que nos appareils les fournissent et de mettre au jour une force spéciale, *mode intelligentié de l'éther*. Les nouvelles données expérimentales que je rapporte ici, viennent préciser encore plus le côté physique de la question et permettre de la définir ainsi :

La force vitale est de l'intelligence en mouvement, concrétant de la matière : elle est créatrice et répétitrice spontanément de la forme, au lieu d'être fatale, identique à elle-même et produite artificiellement par le travail de l'homme.

J'ai pu différencier notre force vitale des modes de l'énergie, par ce qu'on peut appeler *leurs réactifs physiques particuliers*, et par l'introduction d'un facteur spécial, *de l'intelligence dans le mouvement dit vital* ; tandis qu'une fois produites, la chaleur et l'électricité, toujours identiques à elles-mêmes par leur mode vibratoire, sont fatidiques dans leur expression. Une autre preuve est tirée de la graphie de ces forces, fournie par leur *photographie*, c'est-à-dire par la façon dont elles se présentent à l'œil, une fois qu'elles ont impressionné une plaque-Lumière.

Réactifs physiques de la chaleur et de l'électricité.

Dans le vide. — Tandis que la chaleur se propage plus difficilement dans les espaces raréfiés, témoin le froid intense des espaces inter-sidéraux, et la production de glace au contact des vases soumis à une brusque raréfaction, j'ai pu constater, comme je l'ai rap-

porté à la page 75 de mon livre (1), que l'influence de la force vitale se faisait sentir sur l'appareil, préalablement mis sous une cloche dans laquelle un vide relatif avait été produit par la pompe à eau. (Expérience faite chez le professeur Richet).

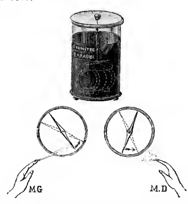
On sait, d'autre part, que M. Raoul Pictet a pu soumettre à 200° de froid des organismes vivants, sans que la vie en fût éliminée.

Nouvelles expériences. — L'expérience de notre force vitale agissant à travers un bloc de glace de 10 centimètres d'épaisseur, que j'ai rapportée dans le même ouvrage, me semblait être une confirmation de ma théorie ; j'ai appris par les physiciens actuels que l'on considérait l'alun en solution concentrée comme l'agent adiathermique usité. J'instituai alors l'expérience suivante : la cage en verre fut enleveloppée d'une cuirasse d'alun, formée de telle façon que de chaque côté d'une toile à voile, dans une dissolution concentrée, il se produisit par dessiccation une épaisseur de 1/2 millimètre d'alun. L'écaillement fut empêché par un revêtement de collodion, qui a aussi la propriété de diffuser l'électricité ; malgré cette carapace adiathermique, et comme si elle n'existait pas, l'aiguille eut les mêmes mouvements d'attraction et de répulsion.

On pouvait donc éliminer la chaleur comme facteur du mouvement de l'aiguille, dans une proportion de 75 0/0.

Restait l'électricité ; elle pouvait être invoquée, malgré les nombreuses expériences que j'avais présentées sous le chapitre de « Loi de consommation du mouvement libre par les modes de l'énergie ».

Pour faire une expérience concluante, destinée à éliminer l'électricité, j'ai enveloppé l'appareil d'une cuirasse de mica, *corps adiaélectrique*, et l'aiguille n'a pas cessé d'être influencée par les deux mains en attraction et en répulsion. J'ai définitivement alors constitué le biomètre, avec une double cuirasse d'alun collodionné, adiathermique, qui ne laissait pas passer la chaleur, et avec une cuirasse de mica adiaélectrique qui ne laissait pas passer l'électricité, le tout revêtu de soie.



Pour bien confirmer le caractère de la force vitale, comme force indépendante de la chaleur et de l'électricité avec l'appareil à double cuirasse, j'ai pris, pendant quatre-vingt-dix jours, ma propre

(1) *La Force Vitale*, Carré, éditeur.

formule biométrique ; je l'ai comparée avec : 1° le méridien cosmique ou magnétisme sidéral, exprimé par la position spontanée, prise par l'aiguille sur le cadran divisé en 360°, et indiqué, en prenant son pôle Sud comme point de départ de son mouvement vers l'Ouest à sa gauche, vers l'Est à sa droite ; 2° avec le degré d'électrométrie, les phases lunaires, la moyenne d'humidité de la journée, la moyenne de la température, la moyenne barométrique et la direction des vents, au moment où ma vie a été péniblement agitée et ou j'ai pu vérifier la valeur de la formule biométrique par la conscience de mon état d'âme.

APPLICATION MÉDICALE.

Electrothérapie rationnellement employée, d'après les indications fournies par les formules biométriques du corps vital.

La formule biométrique donnant le chiffrage-diagnostic de la force vitale en nous, et la nature du tempérament, comme nous l'avons vu par les dix-sept formules-types, le médecin possède un élément d'une grande valeur, tant au point de vue du *diagnostic que du contrôle*, puisqu'il peut lire sur un cadran les mouvements intimes de notre vitalité vers la matière ou l'esprit, constater les perturbations de ce mouvement, du circulus Vitæ.

Pouvoir vérifier et constater : 1° l'état de la force en nous, soit en hypotension ou en hypertension ou en déséquilibre ; 2° son mode de distribution normalement tonalisé ou anormalement condensé sur un système au détriment d'un autre système ; 3° pouvoir juger de ces états, interpréter les corrélations sympathiques ou réflectives à distance, est, à coup sûr, d'une grande utilité diagnostique et thérapeutique. C'est un facteur de plus qui vient, parallèlement aux différents modes électrothérapiques à employer, exposer et interpréter les différents modes de la force vitale chez l'homme ; il permet de grouper face à face, pour ainsi dire, la symptomatologie qui dénonce les troubles des organes, la formule biométrique qui en dévoile l'état et l'origine animique, enfin le mode plus spécial d'électricité qui lui convient.

De cette triple relation du symptôme, de la formule vitale et du mode d'électricité découle la méthode électro-biométrique. Élément de diagnostic pour l'affection. élément de choix pour le mode électrothérapique, la formule est encore un élément de contrôle durant le traitement et de pronostic pour sa durée.

Une simple sensation, une idée, faussement perçue, faussement conçue, devient le point de départ d'un faux mouvement animique, d'une image entraînant le corps dans un sens anormal, et constitue une maladie imaginative qui, de subjective, deviendra objective : exemple, les simples affections hystériques devenues matérielles. La formule biométrique permet de constater le dispositif animique, ses troubles fluidiques. Par elle tous les symptômes dynamo-matériels du système nerveux reçoivent le reflet lumineux du sens même de la vitalité interprétée, du diagnostic vital établi.

(*A suivre.*)

LA MÉDECINE DES PRATICIENS.

—

Menus faits de pratique journalière.

Des accidents provoqués par l'antipyrine.

M. Lyon vient de présenter à la *Société de Thérapeutique* une observation d'éruption survenue chez une femme de 32 ans, quelques heures après l'ingestion de un gramme d'antipyrine: c'était une éruption pemphygoïde généralisée avec production d'éléments bulleux du côté de la muqueuse buccale. Les accidents durèrent plus de dix jours.

Or, cette femme était albuminurique ; il semble donc que l'intoxication observée dans ce cas ait été due à l'insuffisance de la dépuration urinaire, et qu'il y ait indication formelle à rechercher dans tous les cas de ce genre non seulement l'albuminurie, mais encore et surtout les symptômes de brightisme latent.

M. Blondel a vu un cas d'éruption avec stomatite, due à l'antipyrine, qui pendant longtemps a simulé une syphilis (roséole et plaques muqueuses). Le diagnostic peut être extrêmement difficile.

M. Goldschmidt (de Strasbourg) a envoyé aussi une observation d'œdème des membres inférieurs et de la vulve avec phlyctènes se montrant au troisième jour et démangeaisons survenues après l'ingestion de 85 centigr. d'antipyrine. Les premiers troubles, consistant en malaise et démangeaisons, sont apparus quelques minutes après la prise du médicament. La guérison a été obtenue en quinze jours après une large desquamation.

Une discussion s'est engagée sur l'étiologie de ces accidents, attribués par M. Lyon à des lésions rénales, par M. Bardet à une action de contact sur un estomac malade.

M. le professeur Pouchet trouve qu'on attache trop d'importance à ces accidents cutanés, et qu'on oublie que le danger est au cœur.

Dangers de l'antipyrine dans l'érysipèle.

Certains médecins emploient volontiers l'antipyrine comme antithermique dans l'érysipèle ; d'aucuns en feraient volontiers un spécifique de cette affection. Cependant M. le Dr Spanoudis, de Port-Saïd, aurait constaté chez trois malades, nous dit la *Semaine Médicale*, que l'antipyrine à la dose antithermique usuelle, pour adultes, c'est-à-dire à la dose de 2 gr. 50 centigr. à 3 grammes par jour, est susceptible d'entraîner chez les sujets atteints d'érysipèle les conséquences les plus funestes, voire même la mort.

Chez l'un des malades de notre confrère, l'usage de l'antipyrine fut suivi d'une chûte brusque de la température et d'une anurie complète qui résista aux injections sous-cutanées de caféine et à l'emploi des bains chauds. Cette anurie, qui était accompagnée d'agitation extrême, de délire et de coma, se termina par la mort au bout de trente-six heures.

Dans les deux autres cas, l'antipyrine provoqua également de l'anurie, mais celle-ci ne dura que quatorze heures chez un patient et vingt heures chez l'autre. Pendant ce laps de temps les malades

PHOSPHATINE
FALIÈRES

Composée de farines et de fécules les plus nutritives— stérilisées et en partie solubilisées par une température convenable — de cacao, de sucre, etc., la *Phosphatine Falières* constitue un aliment éminemment assimilable à tous les âges de la vie et pendant la période de convalescence.

Chaque cuillerée à bouche contient 0,20 centigr. de *Phosphate de chaux* bi-calcique (le mode de fabrication de ce Phosphate a été adopté par la commission du dernier Codex).

Cet aliment qui, sous la saveur la plus agréable, fournit un excellent moyen d'administration, à *petites doses*, de Phosphate bi-calcique, s'impose :

1° Chez les jeunes enfants, surtout au moment du sevrage et pendant la période de croissance ;

2° Chez les femmes enceintes ou nourrices ;

3° Chez les vieillards et les convalescents.

Chez tous ceux enfin qui ont besoin de cet aliment indispensable : le *Phosphate de chaux*, pour assurer une parfaite constitution de la charpente osseuse et pour remédier à la déperdition des phosphates, conséquence d'un défaut de nutrition, de la croissance, de l'âge ou de la maladie.

La *Phosphatine* se prépare comme toutes les bouillies. La dose habituelle est : pour les enfants, une cuillerée à dessert pour une tasse à thé de lait, 2, 3, et même 4 fois par jour ; une cuillerée à bouche pour le déjeuner des adultes.

Simple aliment, mais aliment complet et de premier ordre, la *Phosphatine Falières* rend et rendra de bons services dans l'hygiène de la nutrition.



PARIS, 6, AVENUE VICTORIA & PHARMACIES.

Phospho-Glycérate de Chaux pur

NEUROSINE PRUNIER

RECONSTITUANT GÉNÉRAL

du Système nerveux

Neurasthénie, Phosphaturie, Migraines,
Débilité générale.

La **Neurosine Prunier** est présentée sous les trois formes suivantes :

1° *Neurosine Prunier*. . . . . Granulée.
2° *Neurosine Prunier*. . . . . Sirop.
3° *Neurosine Prunier*. . . . . Cachets.

DOSES HABITUELLES

1° **Neurosine Prunier** (*Granulée*), 2 à 3 cuillerées à café par jour prises dans un peu d'eau pure ou aromatisée, ou dans du lait. Pour les enfants, une cuillerée à café suffit. (Chaque cuillerée à café contient 0 gr. 30 de phospho-glycérate de chaux pur.)

2° **Neurosine Prunier** (*Sirop*), 2 à 3 cuillerées à bouche par jour, pur ou coupé d'eau. Pour les enfants : 2 à 3 cuillerées à café. (Chaque cuillerée à bouche contient 0 gr. 30 de phospho-glycérate de chaux pur.)

3° **Neurosine Prunier** (*Cachets*), 2 ou 3 cachets par jour dans un peu d'eau. Un cachet pour les enfants. (Chaque cachet contient 0 gr. 30 de phospho-glycérate de chaux pur.)

DÉPOT GÉNERAL :

CHASSAING et Cie, 6, avenue Victoria, Paris

ET PHARMACIES.

étaient très agités et ressentaient un malaise considérable, malgré l'abaissement de la température fébrile. Ces phénomènes morbides ne se dissipèrent qu'après le rétablissement complet de la fonction rénale.

Aussi M. Spanoudis pense qu'on doit éviter l'emploi de l'antipyrine, non seulement dans l'érysipèle, mais dans toutes les maladies infectieuses où les reins sont plus ou moins atteints.

HISTOIRE DE LA MÉDECINE

Documents pour servir à l'histoire de l'ancienne Faculté de Médecine de Paris pendant le XVIIIe siècle

Par M. le Dr Ed. BONNET.

En annonçant, dans son numéro du 15 août dernier, le rachat des anciennes Ecoles de la rue de La Bûcherie par la Ville de Paris, la *Chronique Médicale* a fait, en quelques lignes, l'historique des vieux bâtiments qui furent le berceau de la Faculté de Médecine; à la courte mais substantielle notice de mon confrère, M. le Dr Dagincour, j'ajouterai quelques renseignements sur un projet de reconstruction aussi original que peu connu, imaginé par l'un des docteurs-régents du siècle dernier.

On sait que l'ancienne Faculté de Médecine constituait, sous la présidence de son doyen, une sorte de petite république qui s'administrait elle-même ; le pouvoir royal lui avait concédé, à différentes époques, des privilèges assez étendus, mais aucun de ces privilèges n'avait jamais grevé les finances de l'Etat et la Faculté devait vivre de ses propres revenus et se suffire à elle-même ; les ressources dont elle disposait furent, du reste, toujours très modiques et lorsque, vers le milieu du XVIIe siècle, les bâtiments de la rue de La Bûcherie, minés de longue date par les infiltrations de la Seine, menaçaient de s'écrouler et d'ensevelir sous leurs débris maîtres et élèves, la Faculté dépourvue des fonds nécessaires pour faire face aux nécessités les plus pressantes,songeait déjà à abandonner ses Ecoles, lorsqu'une libéralité inattendue du chanoine Michel Le Masle vint, fort à propos, la tirer d'embarras.

Un siècle plus tard (1741), c'est le théâtre anatomique, jadis inauguré par Riolan, qui menace ruine ; cette fois, aucun généreux donateur ne vint au secours de la Faculté et les docteurs-régents durentfaire reconstruire le bâtiment à leurs frais, c'est-à-dire au moyen d'une retenue de moitié faite sur les droits de licence et autres actes.

A peine le nouvel amphithéâtre — celui qu'on peut voir encore aujourd'hui au coin des rues de La Bûcherie et de L'Hôtel Colbert — avait-il été inauguré par Winslow (18 février 1745), qu'il

fallut étayer les Ecoles supérieures et inférieures dont la solidité, en dépit des réparations faites au siècle précédent, laissait beaucoup à désirer. La Faculté se trouvait donc dans une situation assez critique, car elle ne pouvait entreprendre de nouvelles constructions, la réédification du théâtre anatomique ayant épuisé ses finances et engagé son crédit. C'est alors qu'un docteur-régent, Camille Falconnet (1), très apprécié à la cour et jouissant auprès de ses collègues d'une grande considération due à son âge et à sa situation, proposa une combinaison qui devait procurer à la Faculté les ressources dont elle avait besoin pour reconstruire ses Ecoles ; cette combinaison, dont Falconnet avait emprunté l'idée au Roi de Prusse, consistait à obtenir du gouvernement l'établissement d'un impôt sur les almanachs, impôt dont le revenu serait spécialement attribué à l'entretien de la Faculté.

Ce projet ne reçut pas des pouvoirs publics l'approbation sur laquelle son auteur comptait et c'est sans doute pour cette raison, qu'il est resté ignoré des historiens les plus récents de la Faculté de Médecine ; cependant, les deux pièces principales qui s'y rapportent sont parvenues jusqu'à nous avec les papiers de Falconnet, recueillis par Emmanuel Miller et aujourd'hui conservés à la Bibliothèque Nationale (Nouv. acq. françaises, nº 5061, fol. 197-198).

De ces deux documents que je transcris ci-après, le premier est la minute, avec nombreuses ratures et corrections, d'une lettre malheureusement sans date et sans adresse, mais très certainement de la main de Falconnet.

La seconde pièce, dont la belle calligraphie dénote la plume exercée d'un copiste, est le *Mémoire* que les docteurs-régents se proposaient de faire présenter au Roi par l'intermédiaire du Dauphin.

Ce second document, de même que le premier, ne porte pas de date ; toutefois, il n'est pas impossible de combler cette regrettable lacune ; nous lisons, en effet, dans le *Mémoire au Roi*, cette phrase suffisamment caractéristique : « l'amphithéâtre vient d'être reconstruit » ; or, on sait que ce monument fut inauguré le 18 février 1745 : c'est donc certainement après cette date et très vraisemblablement avant le mois de janvier 1746 qu'il faut placer la rédaction du Mémoire en question. En outre, dans

---

1) Falconnet (Camille), né à Lyon le 1er mars 1671, docteur de la Faculté d'Avignon et agrégé au collège des médecins de Lyon, exerça d'abord la médecine dans sa ville natale, vint à Paris en 1707, succéda en 1709 à Tournefort comme médecin de la Chancellerie : prit ses degrés à la Faculté de Paris où il fut reçu docteur le 27 novembre 1710 ; médecin consultant du Roi, il fut appelé plusieurs fois auprès des membres de la famille royale qui le tenaient en grande estime. Membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, bibliophile passionné, Falconnet fit don au Roi, en décembre 1742, de tous les volumes de sa collection qui manquaient à la Bibliothèque Royale ; lorsqu'il mourut le 8 février 1762, à l'âge de 91 ans, il était docteur régent depuis 52 ans et l'ancien des Ecoles depuis près de 17 années.

la minute de sa lettre, Falconnet, parlant au nom de ses collègues, dit : « dans le dessein où nous sommes d'aller à Meudon faire notre cour à Monseigneur le Dauphin...... » ; ce passage me semble faire allusion à la délégation que la Faculté avait coutume d'envoyer le 25 août, à l'occasion de la Saint-Louis, complimenter le Roi et l'héritier présomptif du trône.

Je n'ai pu déterminer avec certitude quel était le personnage de la suite du Dauphin dont les docteurs-régents sollicitaient l'appui et les conseils ; je suppose, sans cependant pouvoir l'affirmer, qu'il s'agit du premier médecin de ce prince ; ce détail n'a, du reste, qu'une importance secondaire, car, dans la présente Note, je me suis seulement proposé de tirer de l'oubli deux documents inédits qui m'ont paru présenter quelque intérêt pour l'histoire de l'ancienne Faculté de Médecine de Paris.

Pièces justificatives.

I. — Dans le dessein où nous sommes, Monsieur, d'aller à Meudon faire notre cour à Monseigneur le Dauphin, nous sommes tentés de profiter de cette occasion pour le supplier de jetter un regard favorable sur les besoins pressans où actuellement notre Faculté se trouve. Mais nous ne voulons rien faire que dirigés par vos conseils et soutenus de votre crédit. Le bâtiment ou plus tot la masure de nos Ecoles est dans un dépérissement à nous faire craindre chaque jour d'être écrasés sous ses ruines.

Nous cherchons depuis longtemps un moyen qui, sans donner aucune atteinte aux finances de l'Etat, n'ait besoin que de l'autorité du Roi pour nous faire construire un bâtiment plus décent et plus honnête qui, du moins, puisse nous mettre en sûreté. Nous espérons de le trouver ce moyen ; mais nous ne pouvons nous flatter d'être écoutés favorablement des ministres à qui nous le proposerons, si Monseigneur le Daufin ne daigne, sur votre témoignage, nous appuyer hautement de l'honneur de sa protection.

Pourrions-nous douter, Monsieur, que la Faculté de Paris n'ait quelque droit de recourir avec confiance à vos bontés ? Sur celles que vous nous avés fait sentir en particulier pendant notre séjour à Versailles, nous nous croyons autorisés à vous les demander très humblement, avec instance, pour tout notre corps.

Sa reconnaissance ne se bornera pas au tems présent, elle aura, dans l'avenir, la même durée que le monument auquel vous aurés bien voulu vous intéresser.

Nous sommes, Monsieur, avec la plus haute considération et avec respect.... etc....

II. — MÉMOIRE AU ROI.

Sire,

Les Sciences et les Belles-Lettres ont toujours trouvé dans vos Etats, sous le Règne glorieux de Votre Majesté, de même que sous celui de vos Augustes Prédécesseurs, une protection assurée qui a également contribué à la gloire des souverains et au bonheur des sujets.

Outre les témoignages d'une munificence véritablement royale, que les Rois vos Prédécesseurs ont toujours donné à ceux qui cultivent les sciences, on n'a pas négligé de leur assigner des logements honorables et commodes pour les professer ; c'est ainsi, pour ne pas remonter plus haut que sous le règne de Louis le Grand de glorieuse mémoire, sur les traces duquel Votre Majesté marche avec tant de gloire, on bâtit la Sorbonne et le Collège Mazarin et qu'on logea dans le Louvre les autres sociétés littéraires que le roi venoit d'établir.

La Faculté de Médecine de Paris, destinée à enseigner une science utile et intéressante, jouit d'une réputation distinguée non seulement en France et parmi vos sujets, mais aussi dans le reste de l'Europe et parmi les étrangers qui y abordent de toutes parts pour y étudier la médecine ou pour s'y perfectionner.

Cependant cette compagnie n'a aucun fonds pour soutenir sa dignité, ny pour répondre à l'idée que les étrangers ont conçue du lieu où elle fait ses exercices. Les Ecoles qui avoient déjà besoin d'être rebâties sous le règne de votre Auguste Bisayeul et à quoy on avoit dès lors destiné une lotterie qui ne put avoir lieu, sont maintenant prêtes à écrouler.

Il est vray que l'amphithéâtre destiné aux démonstrations d'anatomie, de pharmacie, de chirurgie, vient d'être reconstruit à ses propres dépens, mais cette entreprise qui a couté beaucoup, a jetté les affaires de la Compagnie dans un épuisement dont elle ne sçauroit se relever sans le secours de Votre Main bienfaisante.

Tout est étayé dans les Ecoles, tout y tombe en ruines et la Faculté ne sçait plus où recevoir les étudians, tant régnicoles qu'étrangers, qui viennent en grand nombre dans la capitale de Votre Royaume comme dans le lieu où ils peuvent acquérir le plus de lumières et recevoir le plus d'instruction.

Ces motifs, Sire, déterminent la Faculté de Médecine de Paris à se jetter au Pied du Thrône de Votre Majesté pour luy exposer sa triste situation et la supplier de luy accorder Sa protection pour le rétablissement de ses Ecoles publiques, ce qui intéresse le bien de tous vos sujets et l'honneur de la capitale de Votre Royaume.

C'est dans la juste confiance qu'a la Faculté en Votre Bonté, Sire, qu'elle prend la liberté de présenter à Votre Majesté quelques veues qui pourroient servir à l'exécution de ce projet sans être à charge à vos finances et sans surcharger vos sujets.

Un roi allié de Votre Majesté et qui en marchant sur vos traces, se fait gloire de protéger dans ses états les sciences et les lettres, trouve le moyen d'entretenir une Académie florissante dans sa capitale, par un expédient très simple et dont ses sujets ne ressentent presque point la charge.

Ne seroit-il pas possible d'adopter le même expédient et n'auroit-on pas lieu d'espérer que tous les sujets de Votre Majesté contriburoient volontiers dans un objet libre et indifférent et d'une façon imperceptible pour chacun en particulier, à la construction des Ecoles de Médecine dont les exercices intéressent la santé de tous les citoyens et de tous les hommes.

Le Doyen de la Faculté a entre les mains tous les édits du Roi de Prusse concernant les calendriers ou almanacs ; c'est le produit d'une légère augmentation sur le prix des almanacs qui fournit à l'entretien de l'Académie des Sciences et Belles Lettres de Berlin. Toutes ces pièces sont traduittes et la Faculté les communiquera au commissaire que Votre Majesté voudra bien nommer pour examiner cette affaire.

INFORMATIONS DE LA « *CHRONIQUE* »

L'affaire Boisleux-Lajarrige.

Cette triste affaire qui a passionné le monde médical pendant quatre longs mois a occupé pas moins de sept audiences.

Pendant sept jours, nous avons suivi, dans l'enceinte même de la salle des assises au Palais de justice, les débats de ce procès. Nous avons tenu à nous faire une opinion, non pas d'après des comptes rendus hâtifs autant que partiaux, mais en entendant de nos oreilles et en voyant de nos yeux. Désormais notre conviction est faite : le jury de la Seine en condamnant Lajarrige et Boisleux à cinq ans de réclusion a rendu un verdict pour nous inexplicable. Nous ne récriminons pas... Nous disons seulement que nous n'avons pas compris.

Nos malheureux confrères en ont appelé devant le tribunal suprême : nous faisons des vœux pour que leur appel soit entendu et que le procès soit revisé...

Si pourtant c'était une seconde affaire Lafitte, quel remords se seraient préparé les sept bourgeois qui ont prononcé le terrible arrêt, « en leur âme et conscience ! »

La Médecine à l'Hôtel de Ville.

Une très intéressante discussion a été soulevée à la séance du Conseil municipal de Paris du 5 avril dernier.

La question posée par M. Roger Lambelin sur les cliniques de gynécologie était de celles qui ne peuvent aboutir, parce qu'elles ne sont pas mûres, ou plutôt insuffisamment étudiées par ceux qui, le défaut de compétence en plus, les veulent traiter au pied levé.

Il y a pourtant de bonnes choses dans le discours de M. Lambelin et nous ne pouvons que nous élever, avec l'honorable conseiller,

contre cette invasion de faméliques rastaquouères, munis d'un diplôme de vétérinaire de Caracas ou de Santa-Fé de Bogota, à qui s'ajoutent « des officiers de santé, des fruits secs des Facultés de province qui viennent tenter fortune dans la capitale et ouvrent une clinique médicale comme on ouvre une boutique d'épicerie ».

Le mal est donc incontestable, mais c'est le remède qui n'est pas d'une application aisée. Faut-il créer un Conseil de l'ordre des médecins ? C'est folie d'y songer, et tous les esprits sensés sont sur ce point d'accord. Il n'est même pas besoin d'étendre les attributions du Préfet de police, comme l'ont proposé quelques médicophobes trop zélés. Que l'administration se contente de mettre le public en garde « contre les usurpations ou dénaturations de titres et qualités », et tout ira pour le mieux. Tout ceci ne nous paraît pas trop déraisonnable, que vous en semble ! Mais nous allons voir bientôt percer le bout de l'oreille.

M. Astier, devinant la pensée de derrière la tête de M. Lambelin, a défendu, avec une énergie louable, les cliniques des reproches immérités qu'on leur adresse — en bloc. « La surveillance de la Préfecture de Police, a dit l'honorable conseiller, peut-elle s'exercer directement sur les personnes soignées dans les cliniques ? Evidemment non.. Evidemment, cela n'est ni convenable, ni possible. Vous ne pouvez inscrire sur un registre la maladie d'une personne à qui on pourra reprocher 10 ans après le mal dont elle aura été atteinte et l'opération qu'elle aura subie. Il y aurait là violation du secret professionnel.

Devons-nous exiger des diplômes spéciaux ? Mais est-ce que le monde médical ne compte pas parmi ceux qui l'honorent des hommes qui n'avaient jamais été internes, qui ne furent jamais agrégés, ni professeurs ?

Je puis en citer quelques-uns et notamment Pasteur.

M. *André Lefèvre*. — On peut nommer aussi Fauvel.

M. *Astier*. — Avant Fauvel, je nommerai dans l'ordre du mérite les docteurs Roux, Abadie, de Wecker, Galezowski, Dehenne, etc., etc.. sans parler de cette phalange de praticiens de Paris et de la province qui, jour et nuit, prodiguent leurs soins dévoués et, s'ils récoltent quelquefois des honneurs, font rarement fortune. Le corps médical est assez riche en honneur et en probité pour ne pas être atteint par les fautes de quelques-uns de ses membres. »

Voilà qui est bien pensé et non moins bien exprimé.

Le préfet de police vient ensuite déclarer que M. *Lambelin*, n'ayant pas encore formulé les réformes qu'il désire voir introduire, il ne peut que donner son avis sur l'état de la question.

Actuellement et de par l'ordonnance de 1828, il y a trois inspecteurs de maisons de santé ; ce sont eux qui inspectent les cliniques qui ne sont ouvertes qu'en vertu d'une autorisation de la préfecture. Ces inspecteurs n'ont point de compétence médicale ; ils ne vérifient que l'état du matériel et du local.

Le préfet est disposé à se faire rendre compte par les médecins de l'état civil du plus ou moins grand nombre d'insuccès de ces cliniques.

M. John *Labusquière* reconnaît qu'il peut devenir nécessaire de prendre des mesures de contrôle ; mais il ne lui paraît pas possible d'augmenter l'action de la Préfecture de police. La majorité des médecins exerce honnêtement. Les cliniques ont rendu des servi-

ces à la science, et il n'y a pas lieu de les réserver à une aristocratie médicale.

M. Roger Lambelin, ainsi démasqué, ne cherche plus à nier qu'en effet il lui paraît *nécessaire* : « que l'on ait été interne dans les hôpitaux et qu'avant de s'intituler spécialiste dans les maladies d'yeux et de femmes, on ait été attaché à un hôpital ou à un pavillon d'hôpital où se traitent ces maladies....

« Tout médecin demandant à ouvrir une clinique devra avoir été antérieurement nommé à l'un quelconque des concours suivants : internat des hôpitaux de l'Assistance publique, internats de Saint-Lazare, des Quinze-Vingts et des Sourds-muets.

« Le préfet de Police autorisera l'ouverture, sur l'avis favorable d'une Commission médicale de cinq membres, nommée par les pouvoirs publics.

« D'autre part, un service d'inspection, organisé administrativement dans des conditions analogues à celui des établissements d'aliénés, sera chargé d'exercer une surveillance permanente sur les cliniques au point de vue de l'hygiène et de l'antisepsie. »

Cette proposition, signée par M. Roger Lambelin et un certain nombre de ses collègues, a été, sur leur demande, renvoyée à l'examen de la cinquième commission qui, nous voulons l'espérer, ne l'adoptera pas sans de notables modifications.

Le nouveau Président du Conseil général.

Notre ami M. le Dr *Dubois*, dont la nomination à la présidence du Conseil général de la Seine nous a comblé de joie, est un de nos confrères les plus laborieux et les plus estimables.

Sa carrière a été brillante autant que rapide. Le docteur Dubois est à peine âgé de 43 ans, étant né le 28 décembre 1853 à Saint-Léonard (Haute-Vienne).

Il commença ses études au Lycée de Limoges, mais il dut bientôt les interrompre à la suite de revers de fortune. Peu après, il les continua courageusement, seul, sans appui, conquit son diplôme de bachelier ès-lettres et débuta par la pharmacie. Son stage dans les officines fut de courte durée. Dès lors, le jeune étudiant se multiplia pour se procurer les ressources nécessaires à sa subsistance : il donna des leçons de grammaire, fit un cours de chimie et de physique, et entra à l'Ecole préparatoire de Sainte-Barbe en qualité de suppléant à l'inspecteur des études. Après s'être fait recevoir bachelier ès-sciences, il suivit, en qualité d'externe, l'enseignement clinique de l'hôpital Trousseau, l'Hôtel-Dieu, la Charité, Saint-Louis ; tandis qu'entre temps, il faisait des cours gratuits à l'Association philotechnique.

Reçu docteur, il s'installa dans le XIVe arrondissement, qu'il n'a jamais quitté depuis, tout en professant l'histoire naturelle à l'Ecole supérieure Arago.

Candidat au Conseil municipal de Paris dès 1884, il se désista en faveur du concurrent le plus favorisé.

Elu, pour la première fois, au scrutin de ballottage, le 15 mai 1887, réélu en 1890 et 1893, le Dr Dubois n'a pas cessé depuis de représenter le quartier de la Santé à l'assemblée municipale.

Sur le rôle joué par notre distingué confrère à l'Hôtel de ville,

nous ne saurions mieux faire que de nous en référer à la notice publiée par M. Ernest Gay dans son excellent ouvrage sur nos Ediles.

« Le docteur Dubois s'est surtout occupé, à l'Hôtel de Ville, avec compétence et succès, des questions d'Assistance publique. Il publia, en 1889, un travail sur les améliorations à apporter dans les bureaux de Bienfaisance. Il s'est occupé aussi des questions d'enseignement. Après avoir présidé la Commission de l'Ecole Arago, il est, depuis plusieurs années, président de la Commission de l'Ecole Lavoisier et de la Commission de l'Ecole professionnelle des jeunes filles de la rue de la Tombe-Issoire, école dont il fut le créateur. Il a été nommé officier d'Académie en 1886, à la suite d'un discours très nourri qu'il prononça comme professeur à l'Ecole Arago sur « l'Influence morale et philosophique de l'enseignement des sciences naturelles ».

En 1890, M. Dubois contracta la diphtérie en soignant des enfants dans une épidémie de croup, et la nouvelle de sa mort fut répandue pendant plusieurs jours. Des amis songèrent à le faire décorer, mais il s'opposa à leurs démarches. Déjà, du reste, il avait échappé à la mort, en 1881 : dans son devoir professionnel, une folle l'avait blessé d'un coup de revolver.

Rédacteur depuis quatre ans à la *Petite République*, M. Dubois est radical-socialiste, mais il a une grande tolérance pour les opinions des autres. Ses luttes ont toujours été courtoises et il est le véritable ami des malheureux.

Délégué par le Conseil aux obsèques de Denis Dussoubs et de Raspail, il s'exprima en vers, « ce qui fut un étonnement pour le Bulletin Municipal ».

Il a aussi écrit, pour la première manifestation du 1er mai, un article en vers que publia la *Cité*, article où, après avoir montré l'inutilité du fils de famille riche, sans mérite social, méprisant tout ce qui cherche un plaisir dans le travail, il met en parallèle l'ouvrier :

Noble ouvrier, âme profonde
Travaille et pense comme moi,
Que le travail a fait le monde
Et que le grand monde, c'est toi !

Toi, dont la misère est l'emblème
Dont la souffrance est la vertu,
Toi qui, sans un effort suprême,
Ne te dis jamais abattu.

Toi qui laboures, toi qui sèmes,
Toi qui prépares pour demain
Aux amoureux les chrysanthèmes
Et le froment au genre humain..

Le Naufrage de la « Ville de Saint-Nazaire » et le Naufrage de la « Méduse ».

Quatre survivants sur 82 hommes d'équipage ou passagers, tel est le bilan du naufrage de la *Ville de Saint-Nazaire* !

Ce paquebot allait de New-York au cap Haïtien, son premier arrêt, quand il rencontra, par le travers du cap Hatteras, très saillant sur la côte de l'Amérique du Nord, par environ 45° de latitude nord, une épave flottante entre deux eaux, qui lui fit une trouée profonde. Alors que se passa-t-il ? (1)

On l'a dit et écrit partout ces jours derniers. N'enregistrons que les faits.

Quatre personnes seulement furent sauvées : M. Tagado, M. Maire, le docteur attaché au vaisseau, M. Sauts, le troisième ingénieur et le capitaine du Berry.

Le dimanche 14 mars, la goélette *Hilda* aperçut le canot errant à l'aventure depuis sept jours. Elle prit à bord les quatre survivants et arriva le 17 à Sandy-Hook, où l'on ignorait complètement la perte de la *Ville de Saint-Nazaire*. Personne ne sait ce que sont devenus les trois autres canots : mais il y a tout lieu de croire que toutes les personnes sont noyées ou mortes de faim.

Le nombre exact des victimes serait donc de soixante-dix-huit !

(1) Voir le récit du Dr Maire dans le *Figaro* du 7 avril 1897.



Dr DUBOIS

M. le docteur Maire a donné à notre confrère du *Journal du Havre* des renseignements circonstanciés sur les incidents dramatiques qui ont suivi le naufrage du paquebot. Il en faut surtout retenir les observations notées par le docteur Maire, sur les hallucinations, les illusions, que tous les survivants de ce naufrage ont ressenties :

« Lorsque venait le crépuscule, les nuages se transformaient en véritables décors de féeries. Des colonnes, des arcades mauresques, des draperies, des lumières, et, au milieu de tout cela, des farandoles de personnages style Louis XIII, tout couverts de dentelles. Le plus curieux, c'est que l'architecture de ces palais fantastiques était d'une régularité géométrique remarquable. Je crois que les nerveux étaient surtout sujets à ces visions ; les nègres les ont éprouvées ; mais Sauts, d'un tempérament beaucoup plus calme, n'a rien vu.

« Je voyais aussi quelquefois des flottes entières devant moi ou bien encore notre chaloupe remplie de gens, absents bien entendu, et dont les visages m'étaient inconnus. Ce mirage étonnant gagnait aussi les plus robustes, ceux qui avaient gardé tout leur sang-froid.

« Le capitaine Nicolaï, le second du paquebot perdu, qui arrivait à Paris il y a deux jours, a raconté qu'il fut lui-même le jouet de cette bizarre vision : « Imaginez-vous, a-t-il dit à un journaliste qui l'interrogeait, qu'à un moment je n'avais plus autour de moi que des hallucinés qui voyaient dans le ciel, dans les nuages, des choses extraordinaires. Il y en avait un qui se croyait au théâtre et qui contemplait un ballet. Il envoyait des baisers aux danseuses. Par quel mystère, en ces cas-là, les nuages affectent-ils la forme des femmes ? Cela dépasse vraiment toute conception. Moi-même, bien qu'ayant toute ma raison, je voyais distinctement dans le ciel une femme qui me tendait les bras et qui était belle !.. En ces hallucinations, il y en a eu qui ont subi des crises terribles. Sept sont morts fous... »

×

Le naufrage de la « Ville de Saint-Nazaire » nous fait évoquer un souvenir non moins tragique : le 2 juillet 1816, la frégate la *Méduse* échouait, à trois heures de l'après-midi, sur les bancs d'Arguin par 19°55 de latitude Nord et 19°24 de longitude Ouest. De 147 personnes, le brick l'*Argus* n'en retrouva que 15. Le radeau de la *Méduse* était abandonné sans vivres depuis 13 jours !

L'ingénieur-géographe Corréard et le chirurgien de marine Henri Savigny publièrent, en 1817 (1), une Relation du drame où ils avaient joué les principaux rôles.

L'année suivante (1818), le chirurgien Savigny présentait, comme thèse de doctorat en médecine devant la Faculté de Paris, ses « Observations sur les effets de la faim et de la soif éprouvées après le naufrage de la frégate du Roi la *Méduse* en 1816. »

La thèse était précédée de cet *Avant-propos*, si éloquent dans sa simplicité :

« La frégate la Méduse naufragea le 2 juillet 1816, à douze lieues de

(1) Cette Relation, que nous possédons, et qui est très difficile à rencontrer en librairie, porte ce titre : *Naufrage de la Frégate la Méduse*, faisant partie de l'Expédition du Sénégal en 1816, etc., par Henri *Savigny* et Alexandre *Corréard*, tous deux naufragés du Radeau ; Paris, 1817.

la terre sur les côtes d'Afrique. On ne put la retirer du danger. L'équipage fut embarqué dans des canots et sur un radeau qui, dans la suite, fut abandonné en pleine mer. Cent cinquante infortunés, du nombre desquels j'étais, montaient cette funeste machine sur laquelle ils éprouvèrent tous les tourments de la faim et de la soif. Ce sont des lésions physiques et morales, occasionnées par des besoins impérieux que j'ai à retracer. Pour mettre de l'ordre dans mon récit, je décrirai les différents degrés qu'elles parcoururent, depuis le moment où les embarcations nous abandonnèrent jusqu'à celui où le hasard conduisit près de nous un navire libérateur, le brick l'*Argus.* »

×

Savigny entrait ensuite « dans le vif » du sujet. Le récit est des plus saisissants :

« Deux heures après le départ, les canots nous abandonnèrent, nous cherchâmes quelques moments après les vivres que nous présumions avoir été déposés sur notre radeau, mais nous ne trouvâmes que du vin et vingt-cinq livres de biscuit qui avaient tombé à la mer, en sorte qu'il ne formait plus qu'une pâte marinée. »

La première journée, la faim se fit assez vivement sentir, mais n'arracha à aucun ni plainte ni murmure. La nuit fut très humide, et, de plus, les habits étaient trempés d'eau de mer. Les malheureux avaient de l'eau jusqu'à mi-cuisse, double raison pour ne pas éprouver les effets de la soif. La journée suivante se passa sans incident. La seconde nuit un orage éclate, les hommes tombent dans une sorte de délire qui les poussa à boire jusqu'à en perdre la raison. Ils prirent un tonneau qui se trouvait au centre du radeau et s'enivrent. 63 infortunés « perdirent la vie ». La première nuit, douze compagnons seulement avaient péri.

« Pendant cette nuit, raconte le survivant, j'éprouvai des douleurs presque insupportables à la région épigastrique... ma sensibilité était tellement affaiblie que je ne m'aperçus pas de deux coups de sabre assez profonds que je reçus dans la mêlée. »

Pendant la troisième journée, la faim commença à se faire sentir avec force. Le besoin de boire n'était pas très impérieux, toujours à cause de l'absorption provoquée par l'immersion des membres inférieurs dans l'eau. Mais « l'eau de la mer avait tellement macéré l'épiderme des jambes et des cuisses qu'il était presque soulevé. La peau était d'un rouge semblable à celui qui survient à la suite de l'application d'un vésicatoire. »

Le jour suivant, « quelques infortunés, tourmentés par une faim extrême et exaltés par l'affreuse position dans laquelle ils se trouvaient, osèrent arracher quelques lambeaux aux cadavres, dont était couvert le radeau, et les dévorèrent à l'instant même ». Les officiers et plusieurs passagers ne purent surmonter la répugnance qu'inspirait une aussi horrible nourriture « Nous essayâmes néanmoins ajoute le narrateur, de manger des baudriers de sabres et de gibernes...; d'autres mangèrent du linge et des cuirs de chapeau, sur lesquels il y avait un peu de graisse ou plutôt de crasse...; un matelot fut jusqu'à porter des excréments à sa bouche, mais ne put les y introduire ». Le soir de cette journée, on eut la chance de prendre à peu près deux cents poissons volants, que l'on ne fut pas long à dévorer.

« Ayant trouvé de la poudre à canon, nous parvînmes à faire du feu, qui nous servit à cuire nos poissons ; mais notre portion était si petite, et notre faim si vive, que nous y joignîmes des viandes sacrilèges, que la cuisson rendit moins révoltantes. »

Dans la nuit un nouveau combat s'engagea. Au jour, ils n'étaient plus que trente sur le radeau. Deux jours plus tard, ils n'étaient plus que quinze.

« Un soleil de feu nous torréfiait, nos bouches se desséchèrent. C'était en vain que nous cherchions à exciter la sécrétion de la salive, elle était nulle. »

La portion de vin allouée à chacun étant insignifiante, les infortunés durent avoir recours à d'autres ressources ; « quelques-uns trouvèrent des morceaux d'étain, qui, mis dans leur bouche, y entretenaient une sorte de fraîcheur ». Le hasard fit retrouver deux pots d'une eau dentifrice à base de teinture de gaïac, de cannelle et de girofles, qui fut parcimonieusement distribuée, par gouttes, à chaque survivant.

« Nous parvînmes à rencontrer une trentaine de gousses d'ail et leur mode d'action sur les organes du goût n'était pas sans produire quelque soulagement. »

D'autres sentaient un flacon d'essence de rose, tous se délectaient du seul arome dégagé par le vin.

Au neuvième jour, la faim était presque apaisée ; la soif, par contre, était inextinguible. « Quelques-uns s'avisèrent de boire de l'urine. Pour qu'il fût possible de l'avaler, on la faisait refroidir dans des petits vases de fer-blanc ; j'ai observé que celles de quelques personnes était plus agréable à boire... A peine l'avait-on bue, elle occasionnait une nouvelle envie d'uriner ». Dès lors, les malheureux ne furent plus que les ombres d'eux-mêmes.

« Toutes les fois qu'une vague déferlait, elle nous arrachait des cris effroyables. Nous étions presque nus, le corps et la figure flétris de coups de soleil ; dix des quinze pouvaient à peine se mouvoir ; nos membres étaient dépourvus d'épiderme, nos blessures changées en larges ulcères... nos yeux caves et presque farouches, nos longues barbes nous donnaient encore un air plus hideux. » Enfin, le *treizième* jour, les naufragés étaient miraculeusement recueillis par l'*Argus*.

L'exaltation morale, occasionnée par tant de souffrances chez le Dr Savigny, se prolongea au moins quinze jours au delà de sa délivrance. Un de ses compagnons devint sourd, et resta longtemps hébété. Savigny conserva un affaiblissement marqué de la mémoire et ses forces ne revinrent que graduellement.

×

La relation de Savigny et de Corréard avait ému toute la France, et partout on se prit de compassion au récit de leur navrante odyssée.

Avec son génie de peintre inspiré, Géricault, qui n'était guère alors âgé que de 24 à 25 ans, composa son célèbre tableau, le *Naufrage de la Méduse*.

« Ce tableau, dont le principal groupe se compose du chirurgien Savigny, placé au pied du mât, de Corréard dont le bras étendu vers l'horizon indiquait l'*Argus*, ce tableau ne parut pas sous le titre qui aurait dû être celui de la *Méduse*, s'il n'avait dissimulé le

sujet qu'il visait. Pour n'être pas repoussé du Salon, il s'était éloigné d'abord de l'exactitude des costumes, qui n'aurait plus permis de doute sur le temps et sur l'événement... (1) ».

Les raisons politiques qui obligeaient l'artiste à une certaine discrétion ont aujourd'hui disparu et nous pouvons admirer à loisir le chef-d'œuvre de Gérard sans encourir les foudres des pouvoirs publics.

Le thermo-cautère et la gravure.

Le 26 mars dernier mourait un artiste connu, président de la Société des graveurs aquafortistes, M. Henri Guérard.

Ce qui constitua l'originalité de Guérard, c'est qu'il fut l'un des premiers à graver *à la pointe de feu* diverses pièces sur bois.

Voici comment l'artiste fut amené à se servir de ce procédé (2):

Il y a deux ans, M. Henri Guérard s'amusa à fouiller les planches d'une vieille caisse avec une tringle rougie au feu. Séduit par la nervosité, l'inattendu du résultat, il poussa plus avant ses essais, sans d'ailleurs se préoccuper de son outillage qui rappelait celui du préhistorique *Vamireh*, de Rosny. En quelques mois, il acquérait un tel tour de main, qu'avec un fer chaud et un morceau de bois quelconque, il composait de véritables tableaux colorés et vivants, largement exécutés et délicatement modelés, mettant en scène avec une égale virtuosité, natures mortes, figures, paysages et animaux.

Pour ces travaux, M. Guérard se servit ensuite de l'instrument chirurgical inventé par le docteur Paquelin et connu sous le nom de thermo-cautère. C'est le procédé qui commence à se répandre sous le nom de pyrogravure.

Mais Guérard ne fut pas le premier en date à avoir l'idée d'appliquer le thermo-cautère à la pyrogravure.

En 1888 (3), M. le docteur Boy avait déjà exécuté de fort jolis dessins à l'aide de ce procédé.

Quelques mois plus tard, un attaché d'ambassade russe rapportait de Saint-Pétersbourg un thermo-cautère qu'il employait au même usage avec une grande habileté.

Il racontait qu'il avait vu dans la capitale de la Russie une salle à manger dont les sièges, tendus de cuir, étaient décorés d'une façon charmante à la pointe de feu.

C'était une dame française qui exécutait ces travaux. Elle avait fondé un atelier pour suffire aux commandes qu'elle recevait...

Le bois de tilleul et le cuir seraient, d'après le Dr Fouquet, les matières premières qui se prêtent le mieux à ce genre de travail. Les résultats que l'on obtient sont fort remarquables et il serait à souhaiter que cet ingénieux procédé se généralisât (4).

---

(1) A. Jal. *Souvenirs d'un homme de lettres* (1795-1873), p. 414.

(2) Voir *Nouvelles de l'Intermédiaire des chercheurs et des curieux*, 30 mai 1892.

(3) Dès 1884, M. Manuel Périer avait exposé, au Palais de l'Industrie (*Exposition des arts décoratifs*) des panneaux et autres objets en bois, cuir, os et tissus, gravés au feu à l'aide de l'instrument chirurgical.

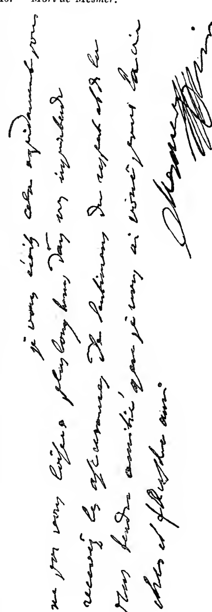
(4) *Intermédiaire*, loc. cit. p. 140.

ÉPHÉMÉRIDES DE MÉDECINE HISTORIQUE ET ANECDOTIQUE

5 mars 1815. — *Mort de Mesmer.*

La physionomie si originale du célèbre empirique mérite qu'on la mette un jour en pleine lumière. Nous ne voulons prendre prétexte de cette éphéméride que pour publier deux documents offrant un attrait de réelle curiosité.

Le premier est le texte de l'engagement que faisait signer Mesmer aux adeptes de son système. Le second ne vaut que par sa rareté : c'est un spécimen de l'écriture et de la signature de l'inventeur du magnétisme animal.



Nous soussignés, ANTOINE MESMER, Docteur en Médecine, d'une part, et PIERRE TERS chirurgien du Roi suivant par quartier et chirurgien de sa Majesté d'autre part, sommes convenus, double entre nous de ce qui suit, SAVOIR :

Moi, ANTOINE MESMER, ayant toujours désiré de répandre parmi des personnes honnêtes et vertueuses, la Doctrine du MAGNÉTISME ANIMAL, je consens, et je m'engage à instruire dans tous les principes qui constituent cette Doctrine, M. dénommé ci-dessus, aux conditions suivantes :

1°. Il ne pourra former aucun Elève, transmettre directement ou indirectement, à qui que ce puisse

être, ni tout, ni la moindre partie des connoissances, relatives sous quelque point de vue que ce soit, à la découverte du MAGNÉTISME ANIMAL, sans un consentement par écrit, signé de moi.

2°. Il ne fera, avec aucun Prince, Gouvernement, ou Communauté quelconque, ni négociation, ni traité, ni accord d'aucune espèce relatifs au MAGNÉTISME ANIMAL, me réservant expressément et privativement cette faculté.

3°. Il ne pourra, sans mon consentement exprès et par écrit, établir aucun Traitement public, ou assembler des Malades pour les traiter en commun par ma Méthode, lui permettant seulement de voir et de traiter des Malades en particulier, et d'une manière isolée.

4°. Il s'engagera avec moi par le serment sacré DE L'HONNEUR verbal et écrit, à se conformer rigoureusement, sans restriction aucune, aux conditions ci-dessus, et à ne faire, autoriser, favoriser, directement ou indirectement, dans quelque partie du monde qu'il habite, aucun Etablissement, sans mon attache formelle.

Et moi,
dénommé ci-dessus, considérant que la Doctrine du MAGNÉTISME ANIMAL est la propriété de M. MESMER son Auteur, et qu'il n'appartient qu'à lui de déterminer les conditions auxquelles il consent de la propager, j'accepte en totalité les conditions énoncées au présent Acte, et j'engage par écrit, comme je l'ai fait verbalement, ma parole d'honneur la plus sacrée d'en observer la teneur de bonne-foi, avec l'exactitude la plus scrupuleuse.

FAIT DOUBLE entre nous librement, sous nos seings, avec promesse de ratifier par-devant Notaire, à la première réquisition d'une des deux Parties, aux frais du réquérant. A PARIS, le

TERS.

26 mars 1832. — *Première apparition du choléra à Paris.*

Sait-on que dans la correspondance de Nodier, dont un seul volume a été jusqu'ici publié, se trouve une théorie pathogénétique et une thérapeutique très.. originales du choléra ? C'est dans une lettre, datée du 24 avril 1832, que notre érudit collaborateur, M. le Dr Paul Fabre (de Commentry), s'est très heureusement avisé de la découvrir.

Nodier, qui était à Metz dans la famille de son gendre, M. Ménessier, écrit à son fidèle ami Charles Weiss, le savant bibliothécaire de Besançon, la lettre suivante :

« ... Tu auras su avant ma lettre, l'épouvantable mort de notre pauvre ami Colas, le bouquiniste de la rue de la Feuillade, dont le joli petit enfant a péri une heure après sur son cadavre, et dont la femme agonisait au départ du dernier courrier. Voilà tout ce que je sais.

« Le choléra est encore loin de Metz, et, s'il y vient, je ne pense pas qu'il y fasse beaucoup de ravages, non plus qu'à Besançon, car il a peu d'intensité en province. C'est le fléau des grandes villes, une torche allumée pour incendier les nouvelles Persépolis. Je n'en dirai pas grand'chose sous le rapport médical, malgré l'autorité que tu

accordes à mon doctorat (1). Les cholériques que j'ai vus ne sont pas atteints autrement que je l'ai été deux fois en ma vie, en Espagne et à Paris, mais le symptôme est si variable dans les récits qu'on en fait, qu'il faut le regarder comme une affection *sui generis*, dont le foyer est inconnu et le sera peut-être toujours. Mon avis est, jusqu'ici, que c'est une affection pneumonique, qui résulte de l'atrophie subite des organes respiratoires et de leur incapacité à décomposer l'air pour en séparer l'air vital (2). Je persiste à croire, comme je le disais dès son apparition en Europe, que l'oxygène, administré à grandes doses, est son remède héroïque. Ceci n'est que théorie, mais l'empirisme vient à l'appui, si l'on a reconnu que les malades traités *oxygènement*, c'est-à-dire par des stimulants énergiques, échappaient à la mort en plus grande quantité que les autres. Or, cela est incontestable.

« Les décoctions de plantes vireuses, chargées d'esprits, sont très recommandées. L'opium fait des merveilles. L'éther est souverain, et je ne voudrais pas d'autre spécifique pour mon usage. Mon amie, Mme la comtesse de Bazaine, que tu as pu voir à l'Arsenal, s'est guérie à Pétersbourg avec de l'eau-de-vie forte, dont elle buvait pour la première fois. Il est bien entendu que l'intensité des doses prescrites doit se modifier suivant l'âge et la constitution du malade, car je n'ai pas besoin de te dire que les excitants outrés sont les plus dangereux des débilitants. Les ivrognes succombent et doivent succomber, par la seule raison qu'ils ont le système absorptif oblitéré et qu'ils manquent d'ailleurs de la réaction du cerveau.

« Je te recommande, pour ton régime hygiénique, le thé et le café pris modérément, c'est-à-dire au-dessous du degré où ils exercent une action narcotique sur ceux qui en font excès. Le chlore est très bon désinfectant, mais de très peu d'effet, je suppose, dans une maladie qui paraît tout à fait étrangère à la constitution de l'atmosphère. Il ne doit être employé d'ailleurs que dans des lieux vastes et aérés, comme les rues ou les salles d'assemblée. Il deviendrait mortel dans les chambres, sur les personnes à poumons délicats, quoiqu'on l'ait employé avec un succès apparent dans des cas de phthisie, où il agit comme l'eau qui jaillit d'une pompe grêle sur un foyer d'incendie qu'elle n'éteint un moment que pour le rendre inextinguible. Ce sont de ces moyens curatifs qui révolteraient le bon sens d'un sauvage. Le camphre n'est pas moins dangereux à cause de ses facultés stupéfiantes, car le plus grand des préservatifs contre le *choléra*, c'est l'énergie de l'esprit, et ce qu'il tue le plus généralement, ce sont les sots.

« Puisque je suis allé si loin, contre mon intention, sur cette matière qui paraît t'occuper plus qu'elle ne mérite d'occuper un sage, il ne me sera pas désagréable que tu causes avec Barrey, qui lira distinctement dans ma pensée. Dis-lui donc ceci de ma part en l'embrassant pour moi :

(1) D'après ce que nous avons déjà dit, il ne faut voir dans ce mot qu'une allusion à quelque passage de la lettre à laquelle Nodier répond. Malheureusement nous n'avons pas entre les mains les lettres de Charles Weiss, qui jusqu'ici n'ont pas été publiées.

(2) A propos de ce passage de chimie physiologique, rappelons qu'en 1823, Nodier avait déjà abordé la chimie en publiant son *Essai critique sur le gaz hydrogène et les divers modes d'éclairages artificiels* (in-8). Ce travail fut fait en collaboration avec Amédée Pichot, qui, lui, était un très authentique docteur en médecine.

« Jamais la médecine n'a été aussi inepte qu'elle l'est maintenant en Europe, et particulièrement en France. On croirait que l'esprit de dérision qui se joue du monde a envoyé à plaisir sur la face de la terre un accident un peu normal pour défier les insolentes bravades de la science, et ce sera un étrange sujet de dérision pour la postérité perfectionnée, si elle se perfectionne, que les doctrines pathologiques d'une époque d'omniscience où le même accident morbifique a subi cinq ou six traitements différents et en contradiction dans le même hôpital.

N'est-il pas surprenant qu'on en soit venu, au dix-neuvième siècle et deux ans après la révolution de Juillet, à ne savoir désigner une maladie que par un de ses caractères ? Le *choléra* est un symptôme et rien autre chose. Pourquoi pas *coma* ? Pourquoi pas *spasma* ? Pourquoi pas *sideratio* ? Je vais te dire pourquoi, c'est qu'ils ne savent pas ce que c'est.

Le choléra est une asthénie complète du poumon, d'où résultent l'asphyxie conséquemment et la mort. C'est la mort de mort, la mort d'Adam, et je ne te dirai pas d'où elle vient, mais elle sera très commode un jour pour en finir de l'espèce humaine, au milieu de ses écoles, de ses académies, de ses bocaux, de ses cucurbites, de ses savants et de ses cruches. En attendant, tiens-toi en joie et si tu as de bonne absinthe de Neufchâtel, mêles-en une fois par jour un petit verre dans de la bonne eau du Doubs, et dîne après cela d'une viande peu cuite et d'une bouteille de vin généreux. Réserve la menthe poivrée, dûment sucrée et alcoolisée, pour une meilleure occasion. C'est le premier des remèdes après l'éther. »

N'est-ce pas que cette théorie du choléra méritait à plus d'un titre d'être reproduite ? Et n'est-il pas curieux de voir Nodier proposer, dès 1832, comme moyen thérapeutique, l'oxygène, et cela par intuition pour ainsi dire ?

C'est le cas de répéter une fois de plus le *Nil sub sole novi* de *l'Ecclésiaste*.

Quelques mois plus tard, le 21 juillet 1832, Nodier rentré à Paris, écrivait encore quelques lignes sur le choléra. Les voici :

«... Tu sais que la mort marche vite dans ce pays-ci, et moi je sais qu'elle va atteindre le nôtre, car les *cholaïm erraim*, qui sont, par parenthèse, la même chose que le *cœli ira*, n'épargneront personne. Si une heureuse rencontre veut que le choléra se retire de Paris au moment où il arrivera dans nos murailles, ne manque pas de venir aussitôt, tu auras peut-être plus d'une personne à consoler.

« Ne t'imagine pas d'après cela que je sois plus malade qu'à l'ordinaire, j'ai la monnaie du choléra, c'est-à-dire tous les symptômes un à un, mais il n'a pas encore osé me prendre au collet de ma personne, quoique ce soit un rude adversaire... » (1)

(1) Etudes de littérature médicale. — *Charles Nodier naturaliste et médecin*, par le docteur Fabre (de Commentry) ; Montluçon, 1897.

Le Propriétaire-Gérant : Dr CABANÈS.

Clermont (Oise). — Imprimerie DAIX frères, 3, place Saint-André.
Maison spéciale pour Journaux et Revues périodiques.

VIN DE CHASSAING

BI-DIGESTIF

A LA PEPSINE ET A LA DIASTASE

Cette préparation qui, en 1864, a été l'objet d'un rapport favorable à l'Académie de Médecine de Paris, se prescrit depuis de nombreuses années contre les différentes affections des voies digestives, les dyspepsies particulièrement. On le prend à la dose de un ou deux verres à liqueur après chaque repas, pur ou coupé d'eau.

Chaque verre à liqueur contient :

0 gr. 20 centigr. de pepsine Chassaing.
0 10 » de diastase Chassaing.

PHOSPHO-GLYCÉRATE DE CHAUX PUR

NEUROSINE PRUNIER

RECONSTITUANT GÉNÉRAL DU SYSTÈME NERVEUX

La « *Neurosine Prunier* », présentée sous trois formes différentes, se prend en général aux doses suivantes, soit avant, soit pendant le repas :

1° *Neurosine Prunier-sirop*, 2 ou 3 cuillerées à bouche par jour ;
2° *Neurosine Prunier-granulée*, 2 ou 3 cuillerées à café par our ;
3° *Neurosine Prunier-cachets*, 2 ou 3 cachets par jour.

Chaque cuillerée à bouche de sirop, chaque cuillerée à café de granulé, chaque cachet, contiennent 0 gr. 30 centigr. de phospho-glycérate de chaux pur.

Dépôt général : 6, Avenue Victoria, Paris.

PHOSPHATINE FALIÈRES

La « **Phosphatine Falières** » est l'aliment le plus agréable et le plus recommandé pour les enfants dès l'âge de 6 à mois, surtout au moment du sevrage et pendant la période de croissance. Il facilite la dentition, assure la bonne formation des os, etc.

POUDRE LAXATIVE DE VICHY

LAXATIF SUR — AGRÉABLE — FACILE A PRENDRE

La « *Poudre laxative de Vichy* », préparée avec les soins les plus méticuleux, est composée de poudre de séné, lavée à l'alcool associée à différents carminatifs, tels que le fenouil, l'anis, etc....

D'un emploi des plus simples, la « *Poudre Laxative de Vichy* » se prend, le soir en se couchant, à la dose de : *une cuillerée à café*, délayée dans un peu d'eau. L'effet se produit le lendemain sans coliques, ni diarrhée. Chaque cuillerée à café contient 0 gr. 75 centigr. de poudre de séné.

GLYCO-PHÉNIQUE

Du Dr DÉCLAT.

Solution d'acide phénique pur, titrée à 10 pour 100.

Le « *Glyco-Phénique* » est un antiseptique précieux pour tous les usages externes, bains, gargarismes, pansements des plaies brûlures, injections hygiéniques, toilette, etc.....

S'emploie additionné de plus ou moins d'eau suivant les différents cas.

SIROP D'ACIDE PHÉNIQUE

du Dr DÉCLAT.

Ce sirop, d'un goût très agréable, contient exactement 0 gr. 10 centigr. d'acide phénique chimiquement pur par cuillerée à bouche.

Il doit être pris à la dose de 3 ou 4 cuillerées à bouche par jour, dans les cas de toux, rhumes, bronchites, etc.....

MÉDICATION ALCALINE

COMPRIMÉS DE VICHY (GAZEUX)

AUX SELS NATURELS DE VICHY

(SOURCES DE L'ÉTAT)

Préparés avec les *sels naturels* spécialement extraits des *eaux de Vichy (sources de l'État)* par la Cie fermière, les « Comprimés de Vichy » se recommandent par leur emploi pratique et très économique.

Dose : 4 ou 5 « comprimés » pour un verre d'eau.

Paris, 6, rue de la Tacherie et Pharmacies.

4e ANNÉE. N° 9. 1er MAI 1897.

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

ACTUALITÉS RÉTROSPECTIVES

—

La dernière maladie et la mort d'Alfred de Musset

Racontées par un témoin de sa vie.

Au seuil du mystérieux inconnu, Alfred de Musset, qu'angoissait la prévision de sa fin prochaine, semblait redouter déjà la solitude éternelle. « Il faut aller voir les morts », répétait-il tristement dans les derniers jours de sa vie, comme s'il pressentait dans l'au-delà de la tombe l'isolement dans lequel on laisserait sa dépouille mortelle.

S'il est aujourd'hui peu de fidèles qui aillent faire le pèlerinage annuel au légendaire saule, combien se souviennent à relire les admirables poëmes, où tout meurtri mais frémissant de vie, nous apparaît le chantre des *Nuits* ! N'est-ce pas l'hommage qu'il eût le mieux goûté, le culte que chacun peut lui rendre en sa chapelle, à ce Dieu, immortel comme toutes les Divinités, de la jeunesse et de la poésie ?

Mais, pour faire revivre cette chère mémoire, n'était-il pas d'autres ressources ? C'est alors que nous vint l'idée, à l'occasion du 40e anniversaire de la mort de Musset (survenue le 2 mai 1857), de demander à la seule personne qui ait eu sa confiance entière, à celle qui l'assista à sa dernière heure, et qui depuis a pieusement défendu sa mémoire contre toutes les attaques, de nous conter, en toute simplicité, sans les artifices d'une phraséologie romanesque, les suprêmes convulsions du poète à l'agonie. C'est ce récit, à peine arrangé, et tel que nous l'écrivîmes au lendemain d'une visite faite au mois de juillet dernier, à la vénérable dame qui nous le conta (1), que nous publions, sans modifier en rien la version primitive. — A. C.

(1) Cette dame, madame Martellet, l'ancienne gouvernante de Musset, s'appelle, de son nom de jeune fille, Adèle Colin. Elle est aujourd'hui retirée du commerce et vit, très péniblement, du produit d'un bureau de tabac qu'elle fait gérer à Bolbec et qui lui rapporte 350 francs par an ; d'une rente annuelle de 600 francs qui lui est servie par la famille Musset, depuis la mort du poète ; et de quelques secours qui lui sont donnés de temps en temps : elle en a reçu entre autres de M. Camille Doucet et de M. Gaston Boissier. M. Leygues lui avait également promis de s'occuper d'elle, mais la chute du ministère dont il faisait partie a paralysé les bonnes intentions du ministre.

Mme Martellet a pris à sa charge deux neveux, tous deux employés dans des administrations et une nièce, auxiliaire au Crédit Foncier.

Depuis notre visite, Madame Martellet habite rue de Duras, 8. D'une lettre qu'elle nous adressait à la date du huit janvier dernier, nous extrayons ces lignes d'une si touchante mélancolie : «.... Bon et cher poète, il a tant souffert. J'ai vu ses souf-

« En plein faubourg Saint-Honoré, une petite boutique d'horlogerie comme on en voit dans les vieilles villes de province. A l'étalage, des parures de mariées de village, des *oignons* comme les affectionnaient nos grands-pères ; une montre « du temps de Louis XIV » ! Du dehors, par la porte toute grande ouverte on l'aperçoit, la bonne vieille dame, telle qu'on se représente la gouvernante maternellement grondeuse de ce grand enfant qu'était Musset.

A peine sur le seuil, nous sommes dévisagé d'un œil quelque peu défiant,mais le regard,d'abord courroucé,prend bientôt une expression plus adoucie qui nous rassure et nous enhardit.

— « Je voudrais, débutons-nous un peu timidement, vous demander des renseignements, des souvenirs... sur Musset. »

A ce mot, la dame laisse tomber le bas qu'elle ravaude et les traits de sa physionomie se contractent. Le nom que nous venons de prononcer a produit un tressaillement dans tout son être dont elle ne songe pas à se défendre.

— « C'est, poursuivons-nous, sur ses maladies, son tempérament.... » Notre phrase n'est pas achevée que notre interlocutrice laisse écouler comme un flux de paroles :

— « Voyez-vous, nous dit-elle, avant que je connaisse Alfred, on l'avait épuisé par la diète, la saignée, toutes sortes de choses qui ne faisaient que le débiliter. La première fois que je l'ai vu malade, il était dans un état de faiblesse... j'eus l'idée de lui donner un bouillon pour le restaurer. Il l'avala d'un trait... Puis il mangea ou plutôt dévora tout mon dîner, après quoi il s'endormit pendant onze heures de temps. Au réveil, tout surpris de voir une nouvelle figure à son chevet, il m'interpella : « Qui êtes-vous ? que faites-vous là ? » Je lui répondis que j'avais été placée auprès de lui par sa mère (1). Il n'ajouta

---

frances physiques, mais le moral était plus malade encore de ces tristes souvenirs (il est fait ici allusion au voyage d'Italie avec la perfide *Lélia*) ; tant de monde s'occupe de lui actuellement qui autrefois passaient devant sa porte sans entrer !...

Je ne devais pas dire à sa mère sa situation, l'isolement où il se trouvait.

J'ai gardé un bon souvenir aux rares amis qui l'ont visité dans la dernière année de sa vie. C'était trop peu. Ceux qui ont parlé des dix dernières années de sa vie n'en avaient rien su, rien vu, je m'efforçais à attirer chez nous les débris de cette camaraderie d'autrefois, mais ces choses-là n'avaient pas de suite. Sa famille même s'en fiait à moi pour les soins ; certes, ils ne lui ont pas manqué. Ce n'est pas tout pour un homme comme lui que le dévouement, les sacrifices de tous mes instants, je ne pensais plus qu'à lui. Il eût fallu l'entourage de sa famille, ceux qui auraient pu lui rappeler les temps plus heureux. Non, non, personne ! M. Paul, quand je l'ai appelé, est venu, c'est vrai, mais il n'était pas près de lui quand il est mort... »

(1) Voici une lettre écrite par Mme de Musset à la gouvernante quelques jours après ce nouvel arrangement :

« Je vous remercie, Mademoiselle, de me donner des nouvelles de mon fils ; vos lettres m'ont fait du bien, j'en avais grand besoin, car vous savez dans quel état je suis partie. La santé d'Alfred est loin d'être bonne ; nous savons que presque toujours la grande crise est précédée par plusieurs jours de souffrances ; je vous prie, en conséquence, ma chère Mademoiselle Colin, de vous assurer de l'état dans lequel il est, même s'il reste chez Mme *** (Mme Allan) ; vous pouvez, sous le prétexte de lui porter une lettre, s'il en vient pour lui, aller le voir et s'il tombe sérieusement malade, vous pouvez offrir vos services à Mme *** qui sera bien heureuse de vous

pas un mot... Depuis ce jour il ne put plus se passer de moi (1).

C'était un certain docteur Cazaux qui l'avait traité jusque-là, par les saignées comme je viens de vous le dire. On ne tarda pas à le remplacer par le Dr Morel-Lavallée. Mais M. Morel venait plus souvent voir Musset pour causer avec lui de littérature et de théâtre que pour lui prescrire des médicaments. Il y avait aussi un Dr Cabanis, un grand ami de la famille Musset, qui fréquentait chez Alfred. D'autres encore, dont je ne me rappelle pas le nom.

Quand il eut sa dernière maladie, l'Institut envoya trois médecins.

« Je sais bien ce que j'ai, et je n'ai pas besoin d'eux pour le savoir, me disait Alfred. Mon cœur est trop gros pour la place qu'il occupe. » Ils lui ordonnèrent, entre autres médicaments, de la digitaline et un bain de gélatine. Il ne prit que le bain et je me demande comment j'arrivai à l'y mettre à moi toute seule.

Il eut toute sa vie une maladie de cœur, que le genre de vie qu'il menait, surtout les nuits qu'il passait au dehors, ont bien pu contribuer à exagérer.

Il avait un bon estomac, par exemple, qui digérait tout ce qu'on lui donnait, mais qui manifestait une préférence pour le poisson. J'ai entendu raconter que le père et la mère d'Alfred étaient allés un soir au théâtre, alors que Madame de Musset se trouvait dans un état intéressant. Au sortir du théâtre, on alla souper. A ce souper on servit du poisson, du homard. Madame de Musset en eut une franche indigestion. Alfred dut au contraire s'en bien trouver, car on peut dire qu'il vint au monde avec le goût du poisson.

Pendant que je le servais, il m'en réclamait tous les jours et il était seul à en manger, car je ne l'aimais pas personnellement. Quoi qu'il prît, au reste, il ne s'en trouvait pas incommodé. Ce qui le rendait malade, c'était son défaut de régime. Son frère Paul, au contraire, vivait de régime et de précautions...

---

trouver, car personne ne sait le soigner comme vous quand il a ses crises nerveuses.

« Continuez, je vous prie, de m'écrire tous les jours, jusqu'à ce qu'il soit revenu ou tout à fait bien ; je suis trop inquiète pour pouvoir me passer de vos lettres. Vous m'obligerez d'y mettre aussi un mot de M. Paul, comme il se porte bien, s'il est à la campagne ou autres choses semblables. »

(1) Au temps des relations de Musset avec Madame Allan, cette actrice de la Comédie-Française, si grosse qu'Augustine Brohan disait à son fils : « Si tu n'es pas sage, je te ferai faire le tour de Mme Allan », Musset avait été circonvenu par sa maîtresse qui l'avait amené chez elle.

Mme Martellet, navrée, avait rendu les clefs de l'appartement et s'était retirée chez sa sœur ; mais Musset n'était pas depuis 24 heures hors de son domicile qu'il envoyait une lettre désolée à sa gouvernante : « Je n'ai pas fermé l'œil, lui écrivait-il, j'ai les premières attaques de mes délires ; toi seule les connais, viens, je ne puis me passer de toi.

Tu m'as fait du mal hier soir, mais j'avoue que je t'en ai fait beaucoup le premier. Je le regrette, ne m'abandonne pas. »

Au bas de cette lettre, Madame Allan avait ajouté ces mots: « Venez, Mademoiselle Colin, reprenez votre malade. Je vous en prie et je n'irai le voir que le jour où vous m'avertirez que je peux le faire sans danger pour sa santé et son repos. »

On a dit qu'Alfred buvait beaucoup ; pas chez lui, en tout cas. Il ne prenait jamais autre chose que du vin coupé avec un demi-verre d'eau...

En dehors de ses palpitations, qu'il avait quelquefois très violentes, à ce point qu'un jour il me montra son gilet qui était soulevé par les battements, je ne lui ai pas connu de maladies. Il eut cependant une fois un flux de sang, une sorte de dysenterie qui m'effraya beaucoup. Il avait du sang jusque dans ses bottines. Il était tellement affaibli qu'il croyait que c'était la fin. Je dus aller chercher son frère Paul, qui se disposait à partir pour Angers et qui retarda son voyage.Il fut guéri, cette fois-là. grâce à un remède que m'avait donné pour lui la princesse de Salm-Kyrbourg, dont je venais de quitter la maison peu de temps auparavant. C'était une ordonnance du Dr Klug.

« Puisque c'est cette bonne princesse qui me l'envoie, je veux bien prendre le remède, me dit Alfred. Elle me veut trop de bien pour m'envoyer quelque chose qui me ferait du mal. » De fait, le médicament arrêta net la diarrhée. Selon les recommandations de la princesse, je donnai ensuite au malade du jus de gigot saignant qui le remit tout à fait sur pied.

Je l'ai soigné dans une autre circonstance, mais à la suite d'un accident. Il y avait dans une des pièces de l'appartement un objet en porcelaine, un crachoir. si j'ai bonne mémoire, qu'on avait cassé et dont on avait rajusté les deux bouts tant bien que mal pour ne pas le laisser voir. En voulant le prendre, Alfred se coupa le doigt. Le sang s'échappa à flots ; je fis un pansement très serré et l'hémorrhagie s'arrêta... Alfred sort et ne rentre pas de deux jours. Quand il rentra, son doigt sentait si mauvais que je lui défis au plus vite son pansement. La plaie s'était rouverte et le sang se mit de nouveau à couler. Il dut garder la chambre pendant 13 jours. A deux reprises, pendant ce laps de temps, il eut des hémorrhagies, l'une d'elles si inquiétante, que j'allai trouver M. Morel-Lavallée, qui vint avec trois de ses aides.

« Renvoyez ces hommes, cria Musset, je ne veux voir personne. » M. Morel me fit donner vingt francs à ces messieurs. L'un d'eux avait une barbe rouge, c'était celui qu'Alfred avait vu tout d'abord et pour qui il avait ressenti de suite une instinctive répulsion. « Vous assumez-là une grave responsabilité, Mademoiselle, me dit M. Morel en se retirant ; si l'artère s'ouvre à nouveau, il perdra tout son sang et s'en ira comme cela. » Enfin la plaie guérit tant bien que mal, plutôt mal que bien ; il se fit un dépôt de sang, des cloques, on fit des cautérisations, des pansements, que sais-je encore ? Toujours est-il que Musset ne put se servir de quelque temps de sa main et qu'il me dictait ce qu'il voulait écrire. C'est de la sorte que fut composé *Carmosine*.

Le Dr Véron prit le manuscrit sans s'apercevoir qu'il était



Alfred de MUSSET

d'une autre écriture que celle de Musset ; il faut vous dire que nos deux écritures se ressemblaient beaucoup. Comme *Carmosine* avait été bien payé, Musset eut des scrupules. Il voulait me faire écrire au Dr Véron qu'il n'avait pas entre les mains un autographe original, mais bien une copie. En le raisonnant, je le fis renoncer à sa détermination. Il me fallut employer beaucoup de douceur, car il était susceptible à l'excès (1), et à la moindre contrariété, ses palpitations le reprenaient.

On peut dire que c'est par le cœur qu'il a vécu et que c'est du cœur qu'il est mort....... »

***

Sa mort.. il me semble que j'y assiste. Depuis quelques jours, il ne se couchait plus : il restait assis dans son fauteuil. Le jour de sa mort, il se coucha tout gai. Son frère allait prendre son chapeau : « Il faut rester, cria-t-il. »

Puis il eut une hallucination : Il lui semblait entendre jouer de la musique autour de lui. « C'est beau, c'est divin, disait-il à son frère. » C'était bien une hallucination, car depuis quelques jours il était devenu presque complètement sourd.

Un instant après, il eut une syncope qui dura bien dix minutes, puis il s'endormit. M. Paul, le voyant plus calme, se retira : il n'était pas dix heures. Bientôt le malade fut pris d'agitation nerveuse, il commença à se remuer dans son lit, prenant les positions les plus variées, tantôt s'étendant, tantôt se pelotonnant... Ma sœur tenait sa tête sur l'oreiller... Je tombais de sommeil. Ma sœur me secoue en me disant : « Adèle, regarde, il a la respiration très courte.

— « Ne le tourmente pas, que je lui réponds. » — « Mais il ne respire presque plus. »

A ce moment il a ouvert les yeux et nous a regardé... Il y avait de l'ammoniaque sur la cheminée, je lui ai mis le flacon sous le nez, mais il ne respirait déjà plus... On a été chercher M. Paul... Je suis restée une heure seule près du corps... Il m'avait priée de le mettre dans le cercueil moi-même et de bien m'assurer qu'il était mort en lui faisant faire une incision au bras (2). C'est M. Morel-Lavallée qui a fait le certificat de

(1) A la suite d'une douloureuse maladie, le caractère d'Alfred de Musset se modifia. Il devint fantasque et irritable. Un jour, la princesse de Salm-Kirbourg demanda à la gouvernante d'aller travailler chez elle pendant quatre ou cinq jours. Celle-ci pria son maître de le lui permettre ; il le fit de bonne grâce. Le lendemain, elle recevait ce billet :

« Je n'aurais pas cru que vous pussiez vous éloigner ainsi de moi me sachant malade et dans un complet isolement, car ceux qui sont près de moi ne me servent à rien. J'avais pensé, après les soins que vous m'avez donnés, trouver en vous quelque affection sérieuse, indépendante de certains hasards ; si je vous ai déplu, vous vous êtes bien vengée, mais un peu cruellement, car je vous avoue que cette solitude et cette souffrance m'ont jeté dans une tristesse insupportable (*sic*). »

(2) Une idée le hantait assez fréquemment à cette époque : il craignait d'être enterré vivant : « Jurez-moi, dit-il à sa gouvernante, que lorsque je serai mort, vous me ferez faire une incision au bras pour vous assurer que je ne suis pas en léthargie et que vous me mettrez vous-même dans le cercueil. »

« Je le lui jurai, nous dit cette dame, et je tins, sans tarder hélas !, ma promesse. «

décès, et qui est venu faire l'opération qu'Alfred avait réclamée : le sang des veines était jaune...

Il est mort à 3 heures du matin ; on l'a déclaré à midi, il a été mis en bière cinquante-quatre heures après la mort. C'est moi-même qui ai fait la dernière toilette et qui l'ai placé dans le cercueil....

On s'est étonné qu'il y eût peu de monde à son enterrement. Mais à cette époque on ne faisait pas de publicité autour, comme aujourd'hui. Et puis les femmes n'accompagnaient pas le corps jusqu'au cimetière. Je suis cependant restée et je conduisais le deuil avec M. Paul. Derrière nous, suivaient les amis des derniers jours, tous morts aujourd'hui (le dernier disparu est M. Auguste Barthe, graveur des monnaies sous l'Empire).

Il y avait là MM. Emile Augier, de la Roserie, Ars. Houssaye et quelques autres. pas tout à fait trente personnes.... (1)

*
* *

Voilà près de 40 ans que Musset est enterré. J'ai revu son appartement seulement la semaine dernière et j'ai éprouvé en revoyant sa chambre la même émotion qu'au lendemain de sa mort. C'est M. l'abbé Le Nordez, nommé évêque depuis peu de jours, qui occupe aujourd'hui le logement d'Alfred au no 23 du quai Voltaire. J'ai fait la connaissance de M. Le Nordez d'une manière assez imprévue.

Le journal l'*Eclair* avait publié un article sur moi et c'est cet

---

(1) D'une lettre peu connue de Th. Barriere à un M. Chéri, de Marseille, nous extrayons ces lignes, écrites au lendemain de la mort de Musset (la lettre est datée de Paris, 12 mai 1857) : ..... « Ce pauvre de Musset est mort. Je l'ai accompagné jusqu'au cimetière à pied, bras dessus, bras dessous, avec Maquet et l'auteur de *Madame de Montarsy*, et suivi ou précédé par Mario Uchard, Michel Masson, Lévy, etc., etc. Ce qui n'empêche pas que M. X... trouve gracieux de dire... Au fait, lis son article... M. X. m'a bien vu cependant, puisque, dans l'église, il m'a fait remarquer qu'il avait coupé sa barbe, ce qui m'importait pourtant bien peu. M.X..., qui fait de l'indignation à propos de l'indifférence publique près du cercueil d'un grand poète, n'était pourtant pas si ému que ça, puisqu'il nous a fait des jeux de mots sur les marches de Saint-Roch. Vraiment ces chroniqueurs sont incorrigibles... » De quel M. X. peut-il s'agir ?

Nous pouvons compléter, grâce à des indications puisées à bonne source, les renseignements fournis par Barrière.

Peu d'académiciens suivirent le cercueil d'A. de Musset. On nota cependant la présence de : Sainte-Beuve, Mérimée, Legouvé, Emile Augier, Pongerville. On nous assure que l'on vit derrière le corbillard : Mignet, Cousin, Viennet, Nisard, Ponsard, le duc de Noailles, de Falloux, de Laborde, de Wailly, Ravaisson, le duc de Luynes et Louis Reybaud.

Villemain, Alfred de Vigny, Empis et Vitet portaient les cordons du poêle.

Le deuil était conduit par Paul de Musset et l'oncle des deux frères, M. Desherbiers. M. Damas-Hinard, secrétaire des commandements de l'impératrice, représentait le gouvernement.

Le monde des théâtres était peu nombreux ; trois acteurs seulement : Delaunay. Regnier et Tisserant (de l'Odéon). Quelques hommes de lettres : E. de Girardin, Sandeau, Mery, les deux Dumas, Th. Gautier, A. Houssaye, Texier, Paul de Saint-Victor, Laurentie, Neftzer, de Prémaray, Lerminier, P. Féval, Foucher, Maquet, Caraguel, Barrière, Champfleury, Jourdan, Paul Dupont, Joncières, Alb. Second, P. Duplessis, G. Bell, Laurent Jan, Uchard, et Aurélien Scholl.

Le grand peintre E. Delacroix s'excusa de n'avoir pu assister aux obsèques d'Alf. de Musset dans une lettre qu'il adressa à son frère Paul, le 24 juin 1857. (*Catalogue d'autographes* de Etienne Charavay, 1883.)

article qui a inspiré à M. Le Nordez le désir de faire ma connaissance.

« Je ne sais rien de Musset, m'a-t-il dit, faites-le moi connaître. » Je lui ai envoyé tout ce que j'avais sur le poète, les papiers qui me restaient, car j'ai dû vendre bon nombre de lettres dans des heures de gêne. Je lui ai également apporté les livres de Musset, en lui marquant les passages qu'il devait d'abord lire pour se faire une idée du personnage et je suis persuadée qu'il écrira « quelque chose de très bien », car il est plein de cœur, Monsieur l'abbé Le Nordez, et aussi plein d'esprit. Il m'a invité à dîner chez lui et m'a fait revoir l'appartement de Musset dans ses moindres recoins. Je n'ai pas retrouvé tout à fait l'intérieur de jadis. On a supprimé l'antichambre, qu'un escalier a remplacé. On rentre tout droit dans la salle à manger. On a également supprimé l'alcôve de la chambre à coucher. Quand j'ai pénétré dans cette chambre, où mon cher Alfred a rendu le dernier soupir, je n'ai pas pu retenir mes larmes.

J'ai revu ensuite ma chambrette qui est aujourd'hui transformée en chapelle.

Quant au mobilier d'antan, vous en voyez ici les épaves : des meubles très ordinaires, en somme, à peu près le seul héritage qui m'ait été légué, avec la pension que me sert Mme Lardin de Musset.

Si je n'avais à songer qu'à moi ; mais j'ai une petite famille, soupire, en nous montrant deux jeunes gens, son neveu et sa nièce, la bonne dame, qui s'attendrit de plus en plus..... »

Documents inédits sur la mort d'A. de Musset.

I.— *Lettre de P. de Musset à Edm. Texier.*

Cher Monsieur Texier,

Permettez-moi de vous remercier de votre remarquable article sur mon frère. Une lettre de ma mère, d'une éloquence déchirante, m'apprend qu'elle en a été attendrie, — et ma mère n'est pas facile à contenter lorsqu'on parle de ce petit qu'elle pleure avec une sorte de passion inquiétante. Vous, du moins, vous n'avez pas craint de vous compromettre en disant le bien que vous pensiez de cet esprit si rare et si élevé. Vous ne l'avez pas sermonné jusque sur sa tombe, je vous en remercie de tout mon cœur.

Recevez l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Paul de Musset.

15 mai 1857.

(13 jours après la mort d'Alfred.)

(1) L'original de cette lettre fait partie de notre collection d'autographes.

II. — *Pétition de P. de Musset au Préfet de la Seine, relative à l'exhumation du corps d'Alfred de Musset* (1).

Paris, le 12 mai 1858.

Monsieur le Préfet,

J'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien autoriser le remboursement de la somme qui me doit revenir sur le prix d'un terrain de deux mètres au cimetière de l'Est, acquis conditionnellement le 3 mai 1857 pour la sépulture de Louis-Charles-Alfred de Musset, mon frère, décédé le 2 du même mois ; ce terrain étant devenu libre par suite de l'exhumation faite le 23 mars 1858 et de la réinhumation dans un terrain de 2 mètres 38, acquis le 29 décembre 1857, sous le numéro 936 (ci-joint le certificat de M. le conservateur du cimetière de l'Est).

Veuillez agréer, Monsieur le Préfet, l'assurance de ma haute considération.

Paul de Musset.

Rue des Pyramides, 8.

A Monsieur le Sénateur, Préfet de la Seine.

LES FORCES INCONNUES (a)

La Force vitale.

Par M. le Dr Hippolyte Baraduc (de Paris)

(*Suite et fin.*)

III

Iconographie.

L'Iconographie, c'est-à-dire la graphie des formes des images, ou des vibrations *invisibles*, est bien différente de l'Electrographie, ainsi que des photographies dites spirites. Je ne parle, en effet, ni de formes *visibles par l'œil* venant se faire photographier, ni des médiums nécessaires à cet effet.

Il ne s'agit pas non plus de photographies solaires, où la lumière du soleil accuse les formes et les contours renversés d'un objet, sur une plaque mise au delà du foyer de la lentille.

En Iconographie, que je me sois servi ou non, dans mes nombreuses expériences d'un vulgaire appareil photographique, je n'ai pas recherché la lumière solaire reflétée par les objets photographiés comme agent d'impression de la plaque, j'ai toujours, au contraire, tenté d'impressionner cette même plaque par les effluves, les émanations, la vibration intime, de l'objet invisible ou visible dans beaucoup ou peu d'obscurité, pour en extériorer, en avoir l'intime vibration, son âme ; souvent cette âme s'est d'elle-même iconogra-

(1) Ce document nous a été communiqué par Mme Veuve Eugène Charavay, que nous remercions de sa parfaite obligeance.

(a) Voir la *Chronique* du 15 avril 1897.

phiée ; souvent j'ai eu recours à la tension du vent électrique positif ou négatif, pour aider l'issue de la lumière interne, obscure et vivante de l'objet humain ou non que je voulais extraire.

J'ai surtout cherché à obtenir les signatures de forces cachées, *forces vitales et psychiques*, niées jusqu'à présent.

Par le fait, j'ai été entraîné, à la suite des recherches électrographiques, beaucoup plus loin que je ne le pensais de prime abord, dans ce domaine inexploré des *graphies, électrographies, vitographies, odographies, psychographies*, qu'on peut appeler photographies fluidiques.

Pour bien asseoir ma conviction j'ai fait aussi de nombreuses contre-expériences, qu'il serait trop long de rapporter ici.

En résumé, la question technique est la suivante : 1° Emploi de plaques-lumière, non pointillées ; opération à la lumière rouge dans l'obscurité ; précaution prise contre les lueurs de la machine statique, dans les cas où l'on se sert de l'électricité ; 2° *bain d'Iconogène* de 5 à 10 minutes avec agitation ; lavage et mise dans l'hyposulfite à 10 %. Lorsque la réduction des sels d'argent a été faiblement produite par des vibrations peu photochimiques, il faut couper le hain par moitié et surveiller l'action de l'hypo, pour arrêter à temps et laver. Agitation et lavage pour éliminer les sels de soude; résultat acquis observé par transparence.

J'insiste sur ma découverte à un double point de vue :

1° L'impression de la plaque par une force émanée de nous, relative à notre propre vitalité, c'est-à-dire par la lumière invisible et intime de notre âme vitale, ni la chaleur, ni l'électricité, qui a sa graphie propre, n'influencent la plaque d'une façon similaire ; nous nous trouvons bien, par conséquent, en présence de forces extra-mécaniques, *spontanées*, en dehors des modes connus de l'énergie.

J'ai donc été obligé d'admettre, comme déduction logique, une lumière humaine invisible, différente de ces différents modes de l'énergie, comme des rayons découverts par le professeur Rœntgen.

Ces derniers ont leur point de départ dans un centre électrique produit dans le vide, tandis que les manifestations impressives de la plaque, que j'apporte, ont leur point de départ dans la vitalité humaine.

Notre âme doit être considérée comme un centre de force lumineuse entretenant son existence par un double mouvement d'attraction et de répulsion de forces spéciales puisées et rejetées dans le Cosmos invisible.

Ce double phénomène d'Aspir attractif et d'Expir expansif constitue l'atmosphère fluidique qui entoure la surface cutanée de notre être ; sous la dénomination d'*Aspir*, *d'Od*, *de force vitale cosmique* (30 clichés), je désigne la partie induite ou attirée par nous ; la partie rejetée *l'Expir*, *l'Ob* (40 clichés) est la partie rendue à l'invisible.

Les deux forment l'ensemble de la respiration fluidique de l'âme humaine et présentent, chacune, leur signature particulière qui les différencie l'une et l'autre des modes connus de l'énergie.

Les sels d'argent sont donc, non seulement réduits par la lumière solaire, la fulguration électrique, mais encore par la lueur de l'âme humaine invisible.

Ils nous révèlent les vibrations de notre atmosphère fluidique, dans laquelle nous puisons et rejetons des forces par une réelle res-

piration, comme nous aspirons et expirons des gaz, absorbons et rendons les substances matérielles ou liquides empruntées à notre planète.

2° Le deuxième point est le suivant : la démonstration iconographique de la *force courbe*. Autour de nous, lorsque *nous vibrons dans la profondeur de notre être*, nous induisons, aspirons des Ondes en anse ellipsoïdale tirées du Cosmos ; ces courbes sont comme épaisseur et finesse de trait en rapport avec ce que nous appelons un état d'Ame, épais, obscurci, ou pur ou lumineux ; et nous rejetons dans ce même Cosmos des émanations plus ou moins grossières ou subtiles, suivant un état d'Ame vibratoire analogue. Notre vibration intime produit des vibrations similaires dans ce qui nous est extérieur ; ces vibrations ordinairement invisibles sont photographiables.

Nous avons donc, objectivable, dans certaines conditions produites accidentellement, ou créées par entraînement, une zone, une atmosphère fluidique d'*Aspir* et d'*Expir*, qui nous met en rapport avec ce qui n'est pas nous. *Voilà le fait acquis*, démontré par la plaque.

Dans plus de 2.000 expériences, la Biométrie me l'avait indiqué par le mouvement sans contact (1) à distance ; la plaque vient de me le démontrer par la lumière enregistrée ; elle m'a permis de graphier la lumière *invisible* du mouvement *visible*, constaté sur l'appareil, dans cette zone de respiration d'atmosphère fluidique périphérique à l'homme.

Nous ne sommes donc pas isolés dans le Cosmos ; mais en dehors de la lumière solaire, de la chaleur, de l'électricité et des gaz plus ou moins raréfiés, nous sommes entourés par d'autres forces que nous aspirons comme le fait la respiration pulmonaire pour les gaz.

En résumé, la constatation logique des faits me porte à admettre une trinité dans l'homme : le corps, l'âme (lumière de vie) et l'esprit.

Les vibrations de cette âme de vie en nous, induisent ou projettent dans le Cosmos des vibrations, dont la Biométrie enregistre le *mouvement* et dont la *lumière* est iconographiée par la plaque, témoin irrécusable et véridique du phénomène qu'elle enregistre.

Comme conclusion, la découverte que je présente montre : 1° La graphie de la force courbe cosmique, sous forme d'Anses d'ellipses de tourbillons caractéristiques du zoéther ; 2° la force vitale humaine induit cette force vitale cosmique ; 3° l'âme humaine se contracte et s'épand par des mouvements respiratoires ; elle entretient autour d'elle-même, comme centre, une zone spéciale d'échanges avec ce Cosmos, une atmosphère fluidique personnelle.

IV

PSYCHICONES.

La différence entre l'attraction droite 15° par exemple et l'expir gauche représentée par 10°, constitue la somme de force vitale incorporée, condensée pour former le corps fluidique, l'âme vitale, notre vibration intime et latente (Somod, corps odique), que l'on peut extériorer. C'est cette nuée de vivante lumière, c'est la substance avec

(1) La force vitale, notre corps fluidique, sa formule biométrique. La Biométrie et l'Electrothérapie. (Carré.)

laquelle l'imagination créera les images-pensées, les formes intentionnelles ou spontanées, les psychicônes images-lumière que l'esprit produit et que la volonté projette.

Le psychicône est donc la nuée odique de force vitale imaginée en forme par l'imagination psychique ; c'est une création de l'esprit indépendante du corps matériel, dont elle sort, pour se manifester sur la plaque (25 clichés).

Les psychicônes sont caractérisés par l'absence de traits, de lignes, ils sont une relation de lumière, une forme nuageuse de nuée odique, par points, pois, estompages, picturages ; la pellicule impressionnée ne présente pas le relief des portraits photographiques ordinaires.

On peut les diviser en trois catégories : 1° le psychicône simple, mouvement lumineux, formulé en nous et projeté en dehors de nous (cliché négatif, épreuve positive) ; 2° Psychicône double, accouplé, double mouvement lumineux, polarisé, parasitarisme fluidique (clichés positifs, nécessité d'intervertir pour obtenir une épreuve positive) ; 3° Psychicône spontané intentionnel.

Comment obtient-on un psychicône. —En dehors de son emploi habituel en photographie, la plaque photographique ordinaire est un agent de réception des vibrations vitales invisibles à l'œil, que l'on obtient dans l'obscurité, ou avec la lumière rouge.

Avec ou sans effluve électrique, on peut projeter sur une plaque, dans l'obscurité, une image bien imaginée, façonnée, modulée par la pensée.

Celle-ci doit donc concevoir mentalement, avec puissance et netteté, l'image à laquelle elle va donner un corps fluidique avec notre propre corps fluidique ; sous une douce pression de la volonté, cette image s'évacue par la main et vient se graphier sur la plaque.

Pour aider son extériorisation, une faible tension, comme le souffle ou le vent électrique, peut être employée intermédiairement entre la main (le corps se trouvant dans un bain d'électricité statique positive) et la plaque, située en dehors à l'état neutre.

Le fait semble comparable à l'issue d'une bulle de savon, produite dans un tube de paille, par une légère pression expiratrice ; si le souffle est trop fort, la bulle crève ; si l'électricité est trop intense, la plaque recueille les fragments épars de l'image et les éclats de la signature électrique. *Il faut exprimer de soi avec une tension suivie l'image formée, ou qui nous possède* ; c'est une saignée de notre substance vitale, qui sort de la main toute modelée et impressionne la plaque.

Il ne faut donc pas, durant l'opération, apercevoir dans l'obscurité une gerbe électrique au bout des doigts. *L'électricité n'est pas nécessaire* pour les personnes dont l'imagination et la volonté sont puissantes. Certaines personnes dans l'obscurité complète, projettent des images qu'elles créent et souvent leurs propres formes, ou celles des personnes auxquelles elles pensent. La plaque reçoit et garde l'image produite. Un certain degré d'entraînement est nécessaire.

Le mode opératoire se fait par des traînées ou lignes de forces, qui réduisent les sels d'argent d'une façon plus ou moins intense, suivant les points qui produisent sur l'épreuve les parties plus ou moins éclairées. Ces bandes forment une sorte d'estompe démontrant le dispositif opératoire, et sont nettes sur certains clichés.

Quant à la vibration lumineuse en elle-même, c'est de la force vitale-animique, dont la graphie est nettement différente des forces voisines électrique, électro-neurique, et que l'on peut obtenir indépendamment d'elles.

En résumé : la pensée imagine une image, la module avec la force vitale humaine, la met dans une vibration-forme qui l'exprime et l'extériore ; sous cette forme elle se graphie sur la plaque, à laquelle la main l'abandonne, dans un effort soutenu de création et de volonté.

Les conclusions de ce que nous venons de dire sont : 1° *Physique*, la plaque offre une signature différente suivant qu'elle est impressionnée par l'électricité ou par les effluves de la main. Ces effluves présentent une forme en rapport avec l'image tentée, lorsqu'elle est puissamment voulue ou modulée, et extériorée.

2° *Psychologique*. — La constatation de la *possibilité* d'une image estompée d'une façon plus ou moins énergique suivant l'opérateur et la durée de l'opération (deux minutes à une heure) montre l'intervention d'un tiers-facteur par rapport au corps et à la force vitale de l'âme, c'est-à-dire l'intervention *de l'esprit créateur*.

3° *Pathologique*. — A ce point de vue, la communion fluidique avec l'invisible montre le danger de la contagion fluidique, de l'envahissement des âmes faibles par les émanations fortes, par les influences errantes vécues, car les émanations fluidiques humaines ne se perdent pas plus que les déjections solides et liquides des hommes.

Comme conséquence, on comprend ces aura, ces vapeurs, ces envahissements et le parasitarisme fluidique, figuré sous le nom générique de *hantisme*, d'*obsession*, enfin la réalité objectivable des formes hallucinatrices entretenues en lui, par le fou lui-même ; celles-ci, inversement, nourrissent sa folie, c'est-à-dire le *parasite fluidique* ; cette donnée expérimentale ouvre des horizons nouveaux à la psychiatrie : lorsque l'artère splénique bat, dit Hippocrate, la folie est proche ; la plaque mise sur la rate des hypochondriques semble donner raison au père de la médecine. (3 clichés.)

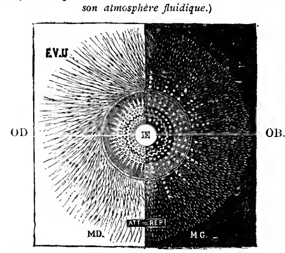
4° *Philosophique*. — Le monde des formes expérimentalement démontré, vient affirmer différents systèmes philosophiques, qui se trouvent maintenant dominés par la notion suivante : L'esprit, actuellement inaccessible expérimentalement en lui-même, est, comme une pensée intime, cachée au fond de notre *nous vibrants* ; il se voile dans une forme faite de notre lumière de vie qu'il modèle pour se manifester sur une plaque sensible. Ainsi donc, c'est l'expérimentation elle-même, qui témoigne de l'*âme humaine*, et prouve que cette âme est *mouvement*, *vibrante lumière et création par la pensée de l'esprit*. La plaque confirme ainsi l'enseignement d'Aristote et de Saint Thomas d'Aquin : L'*Ame prend la forme de sa pensée*. » (1).

---

(1) Les appareils biométriques et clichés photographiques sont à la disposition des Docteurs qui désireront les voir, 191, rue Saint-Honoré, chez le Dr Hippolyte Baraduc (de Paris).

Schéma de la respiration fluidique de l'âme humaine, réduite aux proportions d'une entite attirant à droite de l'od, et rejetant à gauche son ob.

(*La zone d'expansion et d'attraction de cette âme constitue son atmosphère fluidique.*)



IE. Esprit, intelligence, ego divin;
{1. Ame psychique, vêtement de l'esprit;
{2. Ame physique sensible; passionnelle instinctive.
3. Corps matériel; ————
4. Force vitale cosmique; force courbe attirée, EVU; OD.
5. Projection de particules de l'âme psychique (psychob volontaire humain);
5. OB, émanation de l'âme sensible instinctive humaine, MG

L'ego, l'intelligence et la lumière de vie réunis sont ce que l'Eglise appelle couramment l'âme, sans distinguer la lumière de vie de l'esprit d'intelligence, de l'égo divin dans le composé humain.

La ligne brisée (2e cercle) permet de comprendre les mouvements de l'âme psycho-physique vers l'esprit IE ou le corps externe (3e cercle) traduits par la formule biométrique.

Le corps humain est un vêtement de chair pour l'âme, qui, elle-même, est le vêtement de force et de lumière, qui voile l'esprit IE; lequel constitue l'égo supérieur persistant, immortel, non dissociable.

En analyse scientifique, dans l'homme *tri-un*, fait de matière, de force vitale et d'esprit-intelligence, il faut distinguer *le corps*, *la lumière-vie* (âme physique et psychique intermédiaire entre le corps et l'esprit et tirée de la lumière cosmique invisible) *et l'esprit supérieur*.

Les émanations de l'âme vitale et l'âme psychique se signent différemment par une nuée de pois ou une *perle*, càd un pois perforé spiritualisé.

Je me sers du mot âme parce que toujours, partout, de tout temps, le mot âme, anima, amour, aour, aor ou roua, a voulu exprimer deux

choses identiques : la vie et la lumière de vie ; c'est ainsi qu'on désigne l'âme vitale, la force vitale, dans l'homme et l'Univers.

L'âme humaine, d'après les données de l'Eglise, càd — l'âme volontaire et responsable, est non l'âme instinctive, physique, *animata*, immédiate au corps, mais l'âme psychique, *animans*, immédiate à l'esprit, qu'elle contient ; c'est réellement l'ego ; tandis que l'âme physique n'est que de la matière subtile ; entre l'esprit immatériel et le corps matériel, il y a l'âme, la lumière de vie, qui subit toute la graduation d'immatérialité et de matérialité (1), pour remplir son rôle d'intermédiaire entre deux choses qui, sans elle, n'auraient pu avoir de point de contact ; car la nature n'a jamais fait de saut, mais tout y est dans une admirable adaptation, avec une *seule substance*, LA FORCE VITALE, par la volonté d'UN SEUL qui comprend tout.

LA MÉDECINE DES PRATICIENS

Menus faits de pratique journalière.

Empoisonnement par la quinine.

A la *Société médicale des hôpitaux*, M. LOUIS GUINON a fait cette intéressante communication : Un adulte neurasthénique ayant tenté de se suicider en absorbant, d'un seul coup, 8 grammes de sulfate de quinine, tomba rapidement dans un collapsus profond ; les deux symptômes vraiment caractéristiques furent la surdité et la cécité. La surdité fut d'emblée absolue ; elle s'atténua en quelques heures et disparut en un jour. La cécité, au contraire, ne parut complète que quelques heures après l'ingestion ; quinze jours après, la vue était encore extrêmement faible. La sécrétion urinaire fut supprimée pendant onze heures ; elle se rétablit très abondante sous l'influence du traitement (injections sous-cutanées d'eau salée, lavements froids, ingestion copieuse de café). La température resta normale, le pouls fut accéléré : 120 environ le premier jour, 100 le second.

Ces accidents s'observaient plus souvent autrefois avec les doses fortes de quinine ; chez les sujets à myocarde sain, ils guérissent assez facilement, même après absorption de 15 gr. (Giacometti), de 41 gr. (Guersant) de sulfate de quinine.

M. BÉCLÈRE a observé un cas d'empoisonnement chez un médecin qui avait pris, contre des névralgies dentaires, 60 centigrammes seulement de sulfate de quinine. Il y eut rapidement du vertige, rendant impossible la station debout, et de l'obscurcissement de la vue. Ces accidents s'amendèrent, d'ailleurs, en quelques heures. A noter que ce confrère avait pris souvent, sans malaise aucun, la même dose du médicament.

M. LERMOYEZ dit que, dans le cas de lésions labyrinthiques, la moindre dose de quinine suffit fréquemment pour produire des accès vertigineux.

(1) Il vaudrait mieux dire : De ce qu'on est convenu d'appeler immatérialité et matérialité.

COMPRIMÉS DE VICHY

GAZEUX

AUX SELS DE VICHY-ÉTAT

Mettre à la portée de tous le moyen de préparer soi-même, au moment du besoin, de l'*Eau de Vichy* artificielle gazeuse, voilà le but atteint par les « *Comprimés de Vichy* ».

Tout le monde sait que la *Compagnie Fermière de l'Etablissement thermal de Vichy* extrait des Eaux des *Sources ·de l'Etat les sels naturels* qu'elles contiennent. Le mode opératoire suivi pour cette extraction est des plus intéressants et basé sur des données absolument scientifiques. En somme, on obtient, par ce procédé, un mélange de bi-carbonates de soude, de potasse, de chlorure de sodium, de phosphate de soude, etc..., qui composent les sels naturels de Vichy, si connus sous le nom de *Sels Vichy-Etat*.

Afin de rendre encore plus pratique et plus commode l'emploi de ces sels, on a songé à les utiliser sous forme de petites pastilles parfaitement dosées, auxquelles on a donné le nom de « *Comprimés de Vichy* ». Préparées simplement avec les *sels naturels de Vichy* et rendues effervescentes, ces pastilles sont comprimées *à sec* au moyen de machines spéciales qui permettent de supprimer complètement l'emploi de la gomme ou d'un mucilage pour donner de la cohésion à la masse. On a donc ainsi sous un volume très restreint les principes minéraux contenus dans les *Eaux de Vichy*, et, grâce au mode de préparation suivi, les propriétés curatives inhérentes à chacun de ces principes sont conservées dans leur intégrité.

Les avantages présentés par les « *Comprimés de Vichy* » sont dignes d'être signalés ; les voici résumés :

1° *Dosage rigoureux.* — Chaque « *Comprimé de Vichy* » contient en effet 33 centigr. de sels naturels extraits des *Eaux de Vichy* (Sources de l'Etat).

2° *Emploi pratique et très économique.* — Pour préparer son eau minérale, il suffit de faire dissoudre, au moment du besoin, 4 ou 5 « *Comprimés de Vichy* » dans un verre d'eau ordinaire.

3° *Volume très restreint.* — La dimension minime des « *Comprimés de Vichy* » permet d'en avoir sur soi et toujours à sa disposition.

4° *Transport facile ; conservation parfaite.*

Chaque flacon de « Comprimés de Vichy » contient 100 « Comprimés ».



DÉPOTS GÉNÉRAUX :

G. Prunier et Cie, 6, Rue de la Tacherie, Paris.

Compagnie Fermière de Vichy, Paris et Succursales.

Chassaing et Cie, 6, Avenue Victoria, Paris.

DÉTAIL : TOUTES PHARMACIES.

VIN DE CHASSAING

BI-DIGESTIF

A LA PEPSINE ET A LA DIASTASE

Permettez-nous, Monsieur le Docteur, d'attirer votre bienveillante attention sur cette préparation, dont les résultats thérapeutiques ne se sont jamais démentis depuis plus de 30 années.

Un point très important que nous avons eu à élucider a été le choix de la qualité du vin lui-même. Pour éviter la présence du tanin, qui, nous l'avons démontré déjà (*Etude sur la pepsine*, Paris, 1887), exerce une action si nuisible sur les ferments solubles, nous avons dû, non seulement éliminer tous les vins rouges, mais encore, parmi les vins blancs liquoreux et d'une conservation assurée, choisir ceux qui renfermaient ce tanin à la plus petite dose possible (Frontignan, Lunel, etc.). Par surcroît de précaution même, et pour être bien certain de ne point diminuer les qualités digestives de nos pepsines et de nos diastases, au préalable toujours soigneusement titrées, nos vins sont minutieusement collés à l'albumine pure.

Nous employons la *Pepsine extractive titre* 100 et la *Diastase titre* 200, ferments que nous fabriquons nous-même et dans le but tout spécial de la préparation du *vin de Chassaing*, à notre usine d'Asnières. Le mélange du vin et des ferments est laissé en contact pendant plusieurs semaines à une température ne dépassant pas 15° C. Au bout de ce temps, on procède à une première filtration dans des appareils spéciaux et ce n'est qu'après un nouveau séjour de plusieurs mois dans nos chais qu'il est procédé à la dernière filtration et à la mise en bouteilles. Il nous faut donc, on le voit, environ une année pour arriver à une préparation parfaite.

Ces soins méticuleux vous sont un sûr garant, Monsieur le docteur, de la réelle efficacité thérapeutique du *vin de Chassaing*, dans tous les cas de gastralgie, dyspepsie, etc.... Aussi nous permettons-nous de faire appel à votre excellent appui.

Chaque verre à liqueur contient :

0 gr. 20 centigr. de pepsine Chassaing.
0 10 » de diastase Chassaing.

Un stigmate permanent de l'épilepsie.

MM. Mairet et Vires, à la suite de recherches urologiques sur l'épilepsie, trouvent que l'hypotoxicité urinaire est constante dans l'épilepsie : elle existe en dehors de toute attaque, même lorsque les attaques sont suspendues depuis des années. Elle est donc bien fonction de la névrose et en constitue un stigmate permanent.

La connaissance de ce dernier stigmate est de la plus haute valeur pour distinguer la névrose épilepsie dans bon nombre de cas et pour étudier avec un critérium nouveau l'épilepsie larvée. (*Bull. méd. de Paris*, 27 janv. 1897.)

INFORMATIONS DE LA « *CHRONIQUE* »

Subventions du Conseil général de la Seine et du Conseil municipal de Paris au monument Sainte-Beuve.

Le Conseil municipal de Paris vient, sur le rapport de M. Lampué, d'accorder une subvention de 500 francs au comité qui s'est constitué, sur l'initiative de la *Chronique médicale*, pour élever un monument à l'illustre transfuge de la médecine, le poëte et critique Sainte-Beuve.

De son côté, le Conseil général de la Seine a voté une subvention de 200 francs.

C'est notre honorable confrère, M. le Dr Lamouroux, qui avait été chargé de présenter un rapport sur la question, au nom de la 4e commission. M. le Dr Lamouroux s'est exprimé en ces termes :

« Messieurs, le Comité présidé par M. François Coppée, de l'Académie française, qui s'est formé pour ériger un buste à Sainte-Beuve, demande au Conseil général de vouloir bien participer à la souscription ouverte à cet effet.

Votre 4e Commission s'est montrée favorable à cette demande.

L'hommage s'adresse, en effet, au brillant écrivain, au critique incomparable, à l'auteur de l'histoire de Port-Royal, cette savante apologie du jansénisme et de ses martyrs.

Nous proposons au Conseil général d'accorder une somme de 200 francs au Comité présidé par M. François Coppée, à titre de participation du Conseil général à l'érection du monument à Sainte-Beuve. »

Les conclusions de la 4e Commission ont été adoptées (1897, p. 40).

Association de la Presse médicale française.

Congrès international de médecine de Moscou.

On s'occupe activement à Moscou de l'organisation des excursions qui auront lieu aux environs de cette ville, à Pétersbourg et à Nijni-Novgorod, pendant la durée du Congrès.

Cinquante adhésions sont actuellement parvenues aux bureaux du Comité français.

Immédiatement après le Congrès de Moscou, il sera organisé un train spécial, à l'usage exclusif des Congressistes régulièrement inscrits, pour une *Excursion gratuite* au CAUCASE.

On visitera Bakou (sources de napthe), Tiflis, Batoum (culture du thé), Soukhoum, Kalé et Novorowsysk. Retour à Moscou.

La nourriture et le logement seront assurés dans le train et les bateaux à vapeur spécialement affrétés à cet effet. — Les faux frais de cette excursion ne dépasseront pas **150** francs par personne, tout compris.

Ce voyage, extrêmement intéressant, sera forcément limité comme places. Aussi engageons-nous tous nos confrères à se faire inscrire dans le plus bref délai possible au Secrétariat général du Comité Français, 14, boulevard Saint-Germain.

— Les chemins de fer russes viennent d'accorder aux membres du Congrès, régulièrement inscrits, le *voyage gratuit aller et retour*, de la frontière russe à Moscou.

Pour profiter de cet exceptionnel avantage, se faire inscrire au plus tôt au Secrétariat général du Comité français, 14, boulevard Saint-Germain, Paris.

Nous croyons devoir également aviser nos confrères que les demandes d'admission pour l'excursion au Caucase abondent et que l'on sera peut-être obligé de refuser l'inscription, les places dans le train spécial étant forcément très limitées

Un médecin musicien.

Un musicien oublié, Hippolyte Duprat, va être honoré dans sa ville natale, à Toulon : Le Conseil municipal a décidé de faire transporter son corps à Toulon ; d'autre part, un monument sera élevé à sa mémoire.

Hippolyte Duprat, qui était médecin de marine, donna sa démission pour se consacrer à la musique. Il écrivit un opéra, *Pétrarque*, qui obtint peu de succès à Paris. Malgré les triomphes prodigués à Marseille, à Nîmes, à Toulouse, Duprat ne se consola jamais des critiques de la presse parisienne.

Il vécut durant quelques années, désolé, sans le courage d'écrire un nouvel ouvrage. Un soir, à Paris, il fut trouvé mort dans une chambre d'hôtel. On conclut à un suicide...

Hippolyte Duprat reposait, depuis, dans un cimetière de la banlieue de Paris. (*Echo de Paris.*)

Comme Wagner, Duprat avait fait le livret et la musique de son œuvre.

« Sa partition, lisons-nous dans un compte-rendu critique écrit au lendemain de la représentation (1), est l'œuvre d'un homme qui a consciencieusement travaillé, beaucoup lu et beaucoup retenu ; les réminiscences s'y pressent en foule, et c'est surtout avec les Italiens qu'il a fréquenté, sans leur avoir pris leur libre allure. Sa mélodie est presque toujours hésitante, parce qu'elle n'est pas assez affranchie du souvenir des livres. Les morceaux d'ensemble sont incontestablement les mieux traités. »

Si l'œuvre de notre confrère ne fit pas fureur, elle eut du moins un des meilleurs succès que puisse obtenir une partition d'amateur.

Enseignement libre.

Le docteur Foveau de Courmelles, lauréat de l'Académie de médecine, licencié ès-sciences physiques et ès-sciences naturelles, a commencé son cours libre d'Electrothérapie (*Radiographie*), à l'am-

(1) In *Gazette anecdotique*, 1880, I, p. 82-83.

phithéâtre Cruveilhier (Ecole pratique de la Faculté de Médecine), le lundi 26 avril, à 5 heures ; il le continuera tous les lundis, à la même heure, et les mercredis et vendredis, à 3 heures.

Il traitera, cette année, les radiations nouvelles : *rayons X*, etc. — *Radioscopie et radiographie*. — Applications thérapeutiques.

— M. le docteur Bérillon, médecin inspecteur-adjoint des asiles publics d'aliénés, directeur de la *Revue de l'hypnotisme*, a commencé le *Mardi* 9 *mars*, à cinq heures du soir, à l'Ecole pratique de la Faculté de médecine, amphithéâtre Cruveilhier, un cours libre sur les *Applications cliniques, psychologiques et médico-légales de l'hypnotisme*.

Il le continuera les samedis et mardis suivants, à 5 heures.

Un médecin pédagogue.

Relevé dans le *Bulletin municipal officiel* :

« *M. Marsoulan*.—Au nom de votre 4e Commission, j'ai l'honneur de vous demander de passer à l'ordre du jour sur la pétition suivante :

« Pétition de M. Canu, *instituteur public*, sollicitant une souscription à son ouvrage « la Paléogéographie ».

Il s'agit d'une science nouvelle dont l'application n'est pas encore bien définie.

L'ordre du jour est prononcé. »

S'agirait-il de ce succédané de Bérenger qui a eu la gloire, peu enviable, d'entreprendre une croisade contre les prétendus abus de la castration ? En ce cas, nous lui conseillerions fort de garder sa férule de *magister* pour de plus modestes besognes.

Vieux-neuf médical

Les Enterrés vivants.

Il y a longtemps déjà qu'on se préoccupe de ce grave problème qui a été remis à l'ordre du jour des préoccupations publiques en ces temps derniers.

Ainsi, dès 1774, le docteur J.-J. Gardane, régent de la Faculté de médecine de Paris, publiait sur cette importante matière, un livre dont le titre avait ce curieux dispositif :

Avis
Au Peuple
sur les asphyxies
ou morts apparentes et subites,
contenant
Les moyens de les prévenir et d'y remédier.
Avec la description d'une nouvelle Boëte fumigatoire portative.
Publié par ordre du Gouvernement.
Par J.-J. GARDANE,
Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, Médecin de Montpellier, Censeur Royal : des Sociétés Royales des Sciences de Montpellier, de Nancy, et de l'Académie de Marseille.
La Boëte et le livre, franco de port pour tout le Royaume... 12 liv.
A Paris
Chez Ruault, Libraire, rue de la Harpe.
MDCCLXXIV.

***

On connait la belle et humanitaire invention de M. le comte Karnice de Karnicki, chambellan de l'empereur de Russie, destinée à sauver les trop nombreux léthargiques enterrés vivants de la mort la plus effroyable que jamais l'imagination macabre d'Edgar Poë n'osa imaginer.

L'on sait de même que, déjà, le Conseil municipal de Paris va examiner prochainement une proposition tendant à appliquer cette invention dans nos grandes nécropoles, l'appareil étant mis gracieusement à la disposition de la municipalité parisienne par son inventeur.

Mais il nous revient, d'autre part, chose curieuse, qu'en 1887, à l'Exposition du cinquantenaire des chemins de fer, un inventeur autrichien, M. Charles Redl, de Vienne, exhibait par les soins de MM. Surry-Montaut, un appareil similaire, presque en tout points semblable à celui que M. le comte Karnice de Karnicki se propose d'expérimenter aujourd'hui, et qui affecte à peu près la même disposition, la même ordonnance générale.

La coïncidence est fort curieuse, comme l'on voit, et prouve tout à la fois que les grands esprits se rencontrent et qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil !

Mais voilà, M. Charles Redl, de Vienne, est Autrichien, sujet de la Triple-Alliance, — sujet malgré lui. Tandis que M. le comte Karnice de Karnicki, chambellan du tsar Nicolas II. Dame ! vous comprenez : Vive la Russie !

(*Evénement*, 20 avril 1897.)

ECHOS DE PARTOUT

—

Les petits talents de Jenner.

Au cours des réunions scientifiques tenues à l'occasion du centenaire de Jenner, de très intéressantes communications ont été faites sur le rôle prépondérant joué par le propagateur de la vaccine. Une des plus remarquées a été sans conteste l'*address* du Dr Storer qui a présenté le savant médecin anglais sous un jour tout nouveau.

« Jenner, nous apprend-il, ne fut pas seulement un praticien distingué, mais un profond naturaliste et, qui mieux est, un universel bienfaiteur : il exerça une influence favorable sur les recherches scientifiques de son temps et son exemple était immédiatement mis en pratique par ceux qui approchaient de lui. Aux moments de liberté que lui laissaient ses expérimentations botaniques et ornithologiques, il cultiva, non sans quelque succès, les arts chéris d'Apollon ; il jouait assez régulièrement de la flûte et du violon, composait des sonnets et des poèmes et passait pour un littérateur distingué. Il écrivait avec autant de clarté que d'élégance et toutes ses descriptions, qu'elles soient empruntées au domaine scientifique ou littéraire, étaient toujours marquées au sceau d'une connaissance approfondie des multiples sujets qu'il traitait. Jenner fut, en un mot, un des plus beaux caractères de son temps, et mérite, à tous ces titres, de passer justement à la postérité »

(*Journal d'Hygiène.*)

Le maestro Verdi bicycliste.

M. Guiseppe Verdi vient d'apprendre à monter à bicyclette, et l'on dit qu'il apporte à ce sport une ardeur d'autant plus étonnante que l'illustre compositeur a quatre-vingt-trois ans bien sonnés. Nous doutons que M. Verdi batte des records de vitesse ou de fond, mais il pourrait bien en détenir un tout de même dans le monde cycliste : celui de la verdeur à son âge.

Le maestro Verdi doit être actuellement le doyen des cyclistes, titre détenu jusqu'en 1894, date de sa mort, par le major anglais Knowles Holmes, le nonagénaire de célèbre mémoire.

(*Vélo médical.*)

Le Gotha de la médecine.

La comtesse de Gelderne-Egmont, descendante en ligne directe du célèbre comte d'Egmont, vient de subir avec un plein succès, à Zurich, son dernier examen de doctorat en médecine. Les journaux belges font le plus grand éloge de la comtesse, qu'ils disent très instruite et passionnée pour la profession à laquelle elle s'est vouée. (*XIXe siècle.*)

L'esprit des médecins et des malades.

Un vieux mot de médecin légiste qui est du dernier comique.

La révolution de 48 coupa en deux le succès d'un procès qui passionnait l'attention publique.

Dans une ville du Midi, une jeune fille de quatorze ans avait été trouvée assassinée derrière le mur d'une communauté. Je ne veux citer ni les noms, ni l'endroit. C'est inutile.

La grande question des débats était de savoir comment la victime de deux crimes horribles avait été assassinée.

Les médecins prétendaient qu'elle avait été assommée à coups de pierre. L'instruction penchait à supposer que la pierre était étrangère à l'affaire.

— Monsieur le docteur, dit le président, avant de vous féliciter sur votre sagacité et sur la façon intelligente avec laquelle vous avez procédé, la cour désirerait avoir encore un renseignement.

— Je suis aux ordres de la cour.

— Vous souvient-il exactement de la conformation des blessures ?

— Comme si je les voyais.

— Eh bien, réfléchissez et dites-nous si le crime que vous et vos confrères supposez avoir été commis avec l'aide d'une pierre, si le crime, dis-je, n'aurait pas plutôt été perpétré avec une paire de sabots ?

Le docteur réfléchit deux minutes, l'auditoire entier palpitait. Enfin il leva la tête et répondit avec la meilleure grâce du monde :

— Mon Dieu, monsieur le président, la paire de sabots me sourirait assez.

×

L'abbé de Voisenon, mourant, fut invité par un prêtre à recevoir le viatique.

— Je le voudrais bien, répondit-il ; mais mon médecin m'a défendu les farineux.

×

Sous la Restauration, M. Véron obtint ses entrées à l'Opéra, en

qualité de médecin-inspecteur... des tableaux du Louvre. Nous ne savons s'il leur tâtait le pouls avec un plumeau ; nous ne l'avons jamais vu dans l'exercice de ses nobles fonctions : mais ce qu'il y a de certain, ce qui est constaté par *le livre des entrées* de ce temps-là, livre déposé aux archives de l'Opéra, c'est que M. Véron s'y trouve inscrit en cette singulière qualité de MÉDECIN DES TABLEAUX DU LOUVRE.

×

Deux annonces cueillies dans un nouveau journal, l'*Echo du Public*. Peut-être se trouvera-t-il quelqu'un parmi nos lecteurs, pour répondre aux deux questions suivantes que nous insérons sans nous donner le malin plaisir de les commenter :

« Comment se procurer de bons sujets pour expériences d'hypnotisme et de magnétisme poursuivies dans un but purement scientifique ? Existe-t-il à Paris des associations où l'on pourrait trouver des sujets de ce genre ? »

D. PASSES.

×

Est-il vrai qu'on puisse vendre de son vivant son futur cadavre à une faculté de médecine ? J'ai entendu affirmer le fait et j'ai même ouï dire que les dépouilles mortelles des rhumatisants avaient une moins grande valeur. Je voudrais vendre mon futur cadavre. Où pourrais-je m'adresser ? Quel prix pourrais-je en tirer ? Je ne suis pas rhumatisant et je mesure 1 m. 65 de hauteur (chair comprise).

CHARLES I.

CORRESPONDANCE MÉDICO-LITTÉRAIRE

Questions.

Origine du terme de « parties honteuses ». — On lit dans Dionis, *Démonstrations anatomiques* :

« Saint Augustin dit qu'on appelle les parties de l'homme desti-
« nées à la génération, « *parties honteuses* », parce qu'elles font voir
« sa honte, en ce que commandant à toutes les autres, il ne peut
« pas se faire obéir par celles-là. »

Est-ce là une définition bien satisfaisante ? A. Gk.

Pourquoi la semence et la barbe viennent en même temps. — C'est encore dans Dionis que nous en trouvons la curieuse explication ; au surplus, nous ne la donnons que pour ce qu'elle vaut :

« L'on observe que la semence et la barbe ont beaucoup de rapports ensemble, que l'une et l'autre paraissent dans le même âge, qui est dans le temps que les parties ne croissent plus, parce que, avant l'âge de quinze ou seize ans les particules qui les forment sont toutes employées à l'accroissement du corps ; ce qui empêche pour lors qu'elles ne produisent de la semence et de la barbe ; de manière que c'est la même matière qui fait l'une et l'autre avec cette différence que les particules les plus fines, filtrées et séparées par le testicule, font le corps de la semence et que les plus grossières portées à la peau produisent la barbe ; ce qui fait que ceux qui sont les plus abondants en semence sont aussi les plus velus

et que les châtrés n'ayant point de semence n'ont point aussi de barbe.

Cette opinion est confirmée par ce qui arrive aux femmes, on leur voit paroistre le poil au pubis et aux aisselles dans le temps qu'elles commencent à avoir de la semence ; et si elles n'ont point de barbe au menton comme les hommes, c'est, comme j'ai déjà dit, que la matière est évacuée par leurs ordinaires qui viennent dans le même temps que la semence et cela est si vrai que l'on a vu des femmes devenir barbues faute d'avoir leurs purgations. »

A. Gk.

Morts par abus de médecines. — Paul Jove nous apprend que le savant cardinal Aléandre mina sa santé précisément par le soin extrême qu'il en prenait et les remèdes étranges dont il fit usage. Machiavel mourut de coliques produites par l'abus de pilules purgatives qu'il s'administra lui-même. Leibnitz périt de la même manière.

Notre poète comique Regnard, ayant une indigestion, se fit apporter le même purgatif qu'un paysan administrait aux chevaux. Deux heures après, il éprouva les douleurs les plus aiguës, et mourut dans les bras de ses domestiques (5 septembre 1710). Combien de morts prétendues mystérieuses qu'on expliquerait peut-être de pareille façon ? J. L.

Un portrait de Molière à retrouver. — Sait-on où se trouve actuellement un portrait de Molière qui faisait jadis partie de la collection artistique de feu le docteur Gendrin ? Il ne nous souvient pas de l'avoir vu dans le Musée de la Comédie-Française. L'Etat ou un riche particulier s'en est-il rendu acquéreur ?

Un médecin iconophile.

Morts de joie. — Un grand journal du matin relatait ces jours-ci qu'un homme était mort de joie dans l'étude de son notaire, qui venait de lui apprendre qu'il héritait d'une somme importante.

Nous nous souvenons, à ce propos, avoir entendu conter que Chantelauze, l'auteur d'études très documentées sur le cardinal de Retz, sur Louis XVII, etc., avait succombé dans des conditions à peu près analogues : en recevant, dit-on, une lettre du duc d'Aumale qui lui annonçait qu'il avait beaucoup de chances pour être élu de l'Académie française, R. Chantelauze serait tombé foudroyé.

Nous voudrions savoir : d'abord, si l'accident est possible, par quel mécanisme il se produit ; et puis, quels autres exemples illustres pourront ajouter à celui que nous venons de rapporter.

O. F.

La mort de Gilbert. — On dit un peu partout que le poëte Gilbert est mort en avalant une clef. Existe-t-il une relation de son autopsie qui pourrait nous donner *celle* du problème qui tant passionna, en un temps, chercheurs et curieux ? R. F.

Les Chevaliers de Jeanne d'Arc. — « Les Membres de l'*Association des Chevaliers de Jeanne d'Arc* vous prient d'assister à la *séance littéraire et musicale* qu'ils organisent pour le mardi 23 février, 438e *anniversaire* du jour où Jeanne d'Arc partit de Vaucouleurs pour se rendre près du Dauphin. »

Tel est le libellé d'une invitation qui nous parvenait il y a quelques semaines.

Qu'est-ce donc au juste qu'un *Chevalier de Jeanne d'Arc*? Quels sont le but, les statuts de cette Association? En quelles circonstances a-t-elle été fondée? Notre estimé confrère, M. le Dr Pénoyée, qui est, lui, un *Chevalier de Jeanne d'Arc*, pourra sans doute nous éclairer?

Dr Mal.....

Réponses.

Cas de transposition des viscères (iv, 246). — Nous avons reçu de notre vénéré maître, M. le Dr Bucquoy, la très intéressante lettre qui suit:

7 avril 1897,

Mon cher Confrère,

Un de vos correspondants, qui signe *Quœrens*, signale quelques cas de transposition des viscères qu'il regarde avec raison comme des faits relativement rares.

J'ai eu l'occasion, dans ma carrière déjà longue, d'en observer deux exemples: le premier, à l'Hôtel-Dieu, dans le service de Legroux, en 1856, chez un malade qui succombait à une infection purulente dont le point de départ avait été un simple panaris du pouce.

Le second, chez une dame de Picardie, parente d'un de mes élèves, qui m'avait consulté au début d'un cancer du sein.

Dans les deux cas, le diagnostic, confirmé pour l'un d'eux *post mortem*, avait été fait pendant la vie.

Plusieurs autres faits semblables sont arrivés à ma connaissance pendant mon séjour dans les hôpitaux; les deux premiers seuls me sont personnels.

Recevez, mon cher confrère, l'assurance de mes sentiments distingués.

Bucquoy,
Membre de l'Académie de médecine,
médecin honoraire des hôpitaux.

— M. le Dr H. Bresson, 16, rue Chauveau-Lagarde, nous apprend qu'il a dans sa clientèle un enfant de 8 à 10 ans qui présente une transposition du cœur à droite.

Si celui qui signe *Quœrens* est un de nos futurs confrères en quête d'une thèse sur cette anomalie, il recevra de M. le Dr Bresson un obligeant accueil.

Les différents noms de la syphilis (iii, 314, 721; iv, 249). — Les Italiens l'appelaient le *Bolle o il Mal di Napoli*. D'autres la nomment *la contagion indienne*; les Allemands, *la Galle d'Espagne*.

Les Registres de la Chambre du Conseil du Parlement, de l'année 1496, la qualifient ainsi: *une certaine maladie contagieuse, nommée* la grosse vérole *qui, depuis deux ans en ça, a eu grand cours en ce Roïaume.*

On a encore appelé la syphilis, la *pelade*, ainsi qu'on le lit dans le *Catholicon*, dirigé contre le duc de Mayenne:

La Pelade vous avez prinse
Par la Brèche que vous scavez;
Gardez-la puisque vous l'avez,
Car elle est de bonne Prinse.

Un auteur du nom de *Ciaconius* rapporte que le cardinal Briconnet

en mourut; et des histoires du temps, que d'autres cardinaux en furent également atteints, si bien que les satyriques ajoutèrent aux noms déjà connus de cette affection, celui tout nouveau de *vertu cardinale*. DOCTUS CUM LIBRO.

Onychophages illustres (II, 736; III, 721; IV, 249). — N'est-ce pas dans les *Mémoires de Constant* qu'on lit que Napoléon se rongeait souvent les ongles, légèrement, il est vrai. C'était chez le grand homme presque toujours un signe d'impatience ou de préoccupation.
C. A.

Bichat est-il bourguignon ou franc-comtois (IV, 246). — En réponse à cette question, nous avons reçu la lettre qui suit:

Paris, 6 avril 1897.

Monsieur et très honoré Confrère,

Je lis dans le numéro du 1er avril de votre intéressant journal la « *Chronique médicale* », en réponse à la question : Bichat est-il bourguignon ou franc-comtois?, une lettre du Dr Callamand, de Saint-Mandé, qui, se basant sur ce fait unique que Bichat est né à Thoirette (Jura), affirme : « Bichat est Franc-Comtois de bonne souche. »

Je me permets de vous adresser à ce sujet quelques renseignements que vous semblez désirer provoquer, et rectifier une erreur d'un confrère peu documenté.

La famille de Bichat habitait depuis longtemps une petite ville du département de l'Ain, Poncin. Poncin est un chef-lieu de canton situé non loin de *Cerdon*, où naquit C. Sappey, et de *Jasseron*, petit village situé à 7 kilomètres de Bourg, où est né Charles Robin. A ce point de vue-là, c'est donc le professeur Laboulbène qui a raison.

Les parents de Bichat possédaient à Thoirette un petit domaine qui ne renfermait qu'une maison exiguë et à peine habitable, cette bicoque dont la *Chronique médicale* a parlé sous le nom de *maison de Bichat* (1). Ils allaient y faire de courts séjours, chaque année, selon que l'exigeaient les soins à donner à leur propriété. C'est pendant un de ces voyages à Thoirette que Madame Bichat fut prise des douleurs de l'enfantement et mit au monde celui qui devait être Xavier Bichat. Ce dernier fut d'ailleurs ramené, peu de jours après sa naissance, à Poncin où il fut élevé et où il grandit.

Bichat est né à Thoirette par hasard et on voit qu'il n'est de *bonne souche franc-comtoise*, comme dit le Dr Callamand, que d'une façon très passagère, fugace.

Il est, en somme, originaire du département de l'Ain, sinon par sa naissance, du moins par sa famille qui y était fixée depuis des générations, et par son enfance qui s'y écoula.

On ne s'y est pas trompé d'ailleurs quand on a élevé à Bourg-en-Bresse, sur la place du Bastion, la statue de Bichat, faite par David d'Angers, statue en bronze dont la reproduction en plâtre se trouve à la Faculté de Médecine de Paris, et quand, il y a quelques années seulement, le Conseil municipal de Bourg donna le nom de Bichat à une des rues de cette ville.

Je vous parlais tout à l'heure de Jasseron, petit village où naquit Ch. Robin. Ses frères et lui avaient conservé là la maison de leurs pères. C'est là qu'il venait chaque année passer ses vacances qu'il

(1) Voir la *Chronique* du 1er novembre 1895.

employait la plupart du temps à chasser les grives dans les vignes. C'est là qu'il mourut et que ses obsèques eurent lieu au milieu de toutes les pompes de l'Eglise.

Un de ses neveux, le fils de sa sœur, le Dr Paul Barbet, qui fut mon camarade d'enfance, exerce aujourd'hui la médecine à Poncin (Ain).

Veuillez agréer, Monsieur et cher confrère, mes salutations empressées et mes meilleurs sentiments. Dr Ant. Barbier.

— Nous extrayons, d'autre part, d'une notice sur Bichat ce passage qui semble donner raison, dans une certaine mesure, à M. le Dr Barbier :

« Thoirette fait actuellement partie du département du Jura; mais cette réunion, postérieure de près de vingt ans à la naissanee de Bichat, ne peut enlever à la Bresse et au Bugey l'honneur de l'avoir vu naître et élever sur leur territoire. (*Programme des prix proposés par la Société d'émulation et d'agriculture du département de l'Ain, pour l'année* 1821 *et années suivantes* ; note 1 de l'*Eloge de Xavier Bichat*, par Antoine Miquel, 1823.)

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Les mystères de la suggestion, par J.-P. Durand (de Gros); Paris, 1896, Librairie Félix Alcan, 108, boulevard Saint-Germain.

L'idée et le fait en biologie, par J.-P. Durand (de Gros); Paris, 1896, Félix Alcan, éditeur, 108, boulevard Saint-Germain.

Nouvelles observations sur la prophylaxie et la thérapeutique de la diphtérie, par le Dr Schwartz.

La vie privée d'autrefois. — Les animaux, par Alfred Franklin; Paris, 1897, E. Plon et Nourrit, éditeurs, rue Garancière, 10. (Sera analysé.)

La vie privée d'autrefois. — La vie de Paris sous la régence, par Alfred Franklin ; Paris, 1897, E. Plon et Nourrit, éditeurs, rue Garancière, 10. (Sera analysé.)

Les femmes dans la Science, par A. Rebière; Paris, 1897, Librairie Nony et Cie, 17, rue des Ecoles. (Sera analysé.)

Des conséquences juridiques de la loi du 25 *mars* 1896 *sur les droits des enfants naturels reconnus dans la succession de leur père et mère par rapport à l'usufruit du conjoint survivant*, par Louis Zèglicki; Paris, 1897, F. Pichon, éditeur, 24, rue Soufflot.

Hydrologie médicale, par le Dr Janicot; Paris, 1897, O. Doin, éditeur, 8, place de l'Odéon.

De la valeur de l'argent et des sels argentifères au point de vue de l'antisepsie chirurgicale et de la bactériologie, par le Dr Credé ; Imprimerie Barberon, 4, rue de La Vrillière, Paris.

An unreported case of primary cancer of the fallopian tubes in 1847, *with notes, on primary tubal cancer*, by Alban Doran, F. R. CS. London, printed by Adlard and son, Bartholomew close, E. C. 1896.

Hygiène générale de la peau et du cuir chevelu, par le Dr H. Fournier; Paris, 1896, Société d'éditions scientifiques, 4, rue Antoine-Dubois.

L'iconographie en anses de la force vitale cosmique et la respiration

fluidique de l'âme humaine, par le Dr H. Baraduc; Paris, 1895, Georges Carré et Naud, éditeurs, 3, rue Racine.

De la Gonococcose, par le Dr Richard d'Aulnay; Clermont (Oise), 1896, Imprimerie Daix frères.

La prostitution clandestine à Paris, par le Dr Commenge, Paris, Reinwald, 1897. (Sera analysé.)

Causerie clinique sur les affections oculaires latentes, par le Dr Jocqs; Bar-sur-Aube, typographie Lebois.

Les secrets d'Yldiz, par Paul de Régla; Paris, 1897; P. J. Stock, éditeur, 8, 9, Galerie du Théâtre-Français, Palais-Royal.

Traité de Gynécologie clinique opératoire, par le Dr Pozzi. Paris, 1897. Masson et Cie, éditeurs, 120, boulev. St-Germain. (*Sera analysé.*)

Dans le sanctuaire, par A. Van der Naillem; Librairie des sciences psychiques, 42, rue Saint-Jacques.

Lettres de l'esprit Salem-Hermès, par L. Grange, Paris, 1896; *la Lumière*, 97, boulevard de Montmorency.

Marie-Antoinette (La captivité et la mort), par G. Lenôtre; Paris, 1897, Perrin et Cie, libraires-éditeurs, 35, quai des Grands-Augustins. (*Sera analysé.*)

Etude sur Habicot. L'anatomie et la chirurgie de son temps, par le Dr René Vaucaire; Paris, 1891, Rueff et Cie, éditeurs, 106, boulevard Saint-Germain.

Tuberculose et injections huileuses chez l'homme et les animaux, par S. Artault de Vevey. Paris, 1897, librairie médicale O. Berthier, 104, boulevard Saint-Germain.

Traitement de la peste. Prophylaxie. Thérapeutique. Sérothérapie, par M. le professeur L. Landouzy; Paris, 1897, Georges Carré et C. Naud, éditeurs, 3, rue Racine, 3.

L'affaire de Malaunay. Experts et contre-experts, par le Dr Cerné.

Charles Nodier naturaliste et médecin, par le Dr Fabre (de Commentry); Montluçon, 1897, imprimerie *Centre médical.*

Les Etoiles doubles de la médecine, par le Dr Albertus; Paris, 1883, Octave Doin, éditeur, 8, place de l'Odéon.

De l'alimentation des tuberculeux soignés à domicile par les médecins des bureaux de bienfaisance, par le Dr Séailles; Paris, 1897, typographie A. Davy, 52, rue Madame.

De la responsabilité médicale, par le D. Fernand Merlin; Saint-Etienne, Imprimerie lithographie Waton, 4, rue des Jardins.

Revista Chilena de Hygiene, Director Dr Puga Borne; Santiago de Chile, Imprenta Cervantès, calle de la bandera, n° 73.

Contribution à l'étude médicale des séneçons, action emménagogue; H. Jouve, éditeur, 15, rue Racine, Paris, 1896. (*Sera analysé.*)

Le prophète de Tilly, par L. Grange; Paris, 1897, Société libre d'édition des gens de lettres, 12, rue d'Ulm.

Le chirurgien Laumonier (1749-1818), par Georges Pennetier, Rouen, 1889, Imprimerie Julien Lecerf.

De l'exercice de la médecine en Algérie, par le Dr G. Branthomme; Lyon et Paris, A. Stork, G. Masson, éditeur.

De la réquisition des médecins par l'autorité judiciaire et des moyens d'y déférer, par le Dr Henri Bichelonne; Paris, G. Masson, éditeur.

L'alcoolisme, par le Dr Legrain; Paris, Henri Gauthier, éditeur. 55, quai des Grands-Augustins.

La littérature immorale et la criminalité, par John Cuénoud; Genève, 1895, Imprimerie Wyss et Duchêne, rue Verdaine.

Des sévices et mauvais traitements infligés aux enfants, par M. le Dr Duval ; G. Masson, éditeur, Paris.

Congrès international d'hydrologie, de climatologie et de géologie. — IVe session ; Clermont-Ferrand, 1896. Rapports sur les questions proposées par le comité d'organisation. Clermont-Ferrand, 1896. Typographie G. Mont-Louis, 2, rue Barbançon.

Swift, étude psychologique et littéraire, suivie d'un essai sur les médecins de *Gil Blas*, par le Dr Max Simon ; Paris, 1893. Librairie Baillière et fils, 19, rue Hautefeuille. (*Sera analysé*).

Opothérapie ovarienne; par le Dr Jayle; Paris; 1896, Georges Carré et C. Naud, 3, rue Racine.

CORRESPONDANCE

Nos sincères remerciements à M. le Dr Fritz pour le si curieux document qu'il nous a envoyé :

L'Isle-Adam, 24 mars 1896.

Monsieur et cher Confrère,

Dans le numéro du 15 mars de la *Chronique Médicale*, vous publiez une lettre de Desgenettes à sa femme et vous faites remarquer que le ton de badinage de cette épître est bien conforme à ce que nous savons du caractère de Desgenettes. Vous donnez ensuite un extrait des mémoires d'A. Dumas qui représente Desgenettes comme un vieux paillard très spirituel et très cynique.

Permettez-moi de vous faire connaître une autre face du caractère du célèbre médecin en chef de la grande armée. Je possède la lettre autographe (que je tiens d'une de ses parentes) qu'il adressa à l'empereur de Russie Alexandre Ier, pour réclamer sa liberté, après être tombé entre les mains des Cosaques ; elle est très digne, et fait le plus grand honneur au caractère de Desgenettes.

Veuillez agréer, monsieur et cher confrère, l'expression de mes meilleurs sentiments. Dr Fritz.

Wilna, le 12 décembre 1812.

A Sa Majesté, Alexandre Ier, autocrate de toutes les Russies,

Sire,

Je suis tombé le 9 courant au pouvoir des troupes de V. M.

Les soins que j'ai prodigués près de vingt ans aux soldats que le sort des armes a fait prisonniers de la France me donnent quelques droits à la bienveillance de toutes les nations.

C'est à ces titres que j'ose réclamer la protection de V. M.

Je suis avec un profond respect,

Sire,

de V. M.

le très humble et obéissant serviteur,

Bon Desgenettes.

L'abondance des matières nous oblige à ajourner la publication de la *Chronique bibliographique* à un numéro ultérieur.

Le Propriétaire-Gérant : Dr Cabanès.

Clermont (Oise). — Imprimerie DAIX frères, 3, place Saint-André.
Maison spéciale pour Journaux et Revues périodiques.

VIN DE CHASSAING

BI-DIGESTIF

A LA PEPSINE ET A LA DIASTASE

Cette préparation qui, en 1864, a été l'objet d'un rapport favorable à l'Académie de Médecine de Paris, se prescrit depuis de nombreuses années contre les différentes affections des voies digestives, les dyspepsies particulièrement. On le prend à la dose de un ou deux verres à liqueur après chaque repas, pur ou coupé d'eau.

Chaque verre à liqueur contient :

0 gr. 20 centigr. de pepsine Chassaing.
0 10 » de diastase Chassaing.

PHOSPHO-GLYCÉRATE DE CHAUX PUR

NEUROSINE PRUNIER

RECONSTITUANT GÉNÉRAL DU SYSTÈME NERVEUX

La « *Neurosine Prunier* », présentée sous trois formes différentes, se prend en général aux doses suivantes, soit avant, soit pendant le repas :

1° *Neurosine Prunier-sirop*, 2 ou 3 cuillerées à bouche par jour ;
2° *Neurosine Prunier-granulée*, 2 ou 3 cuillerées à café par jour ;
3° *Neurosine Prunier-cachets*, 2 ou 3 cachets par jour.

Chaque cuillerée à bouche de sirop, chaque cuillerée à café de granulé, chaque cachet, contiennent 0 gr. 30 centigr. de phospho-glycérate de chaux pur.

Dépôt général : 6, Avenue Victoria, Paris.

PHOSPHATINE FALIÈRES

La « **Phosphatine Falières** » est l'aliment le plus agréable et le plus recommandé pour les enfants dès l'âge de 6 a 7 mois, surtout au moment du sevrage et pendant la période de croissance. Il facilite la dentition, assure la bonne formation des os, etc.

POUDRE LAXATIVE DE VICHY

LAXATIF SUR — AGRÉABLE — FACILE A PRENDRE

La « *Poudre laxative de Vichy* », préparée avec les soins les plus méticuleux, est composée de poudre de séné, lavée à l'alcool associée à différents carminatifs, tels que le fenouil, l'anis, etc....

D'un emploi des plus simples, la « *Poudre Laxative de Vichy* » se prend, le soir en se couchant, à la dose de : *une cuillerée à café*, délayée dans un peu d'eau. L'effet se produit le lendemain sans coliques, ni diarrhée. Chaque cuillerée à café contient 0 gr. 75 centigr. de poudre de séné.

GLYCO-PHÉNIQUE

Du Dr DÉCLAT.

Solution d'acide phénique pur, titrée à 10 pour 100.

Le « *Glyco-Phénique* » est un antiseptique précieux pour tous les usages externes, bains, gargarismes, pansements des plaies brûlures, injections hygiéniques, toilette, etc.....

S'emploie additionné de plus ou moins d'eau suivant les différents cas.

SIROP D'ACIDE PHÉNIQUE

du Dr DÉCLAT.

Ce sirop, d'un goût très agréable, contient exactement 0 gr. 10 centigr. d'acide phénique chimiquement pur par cuillerée à bouche.

Il doit être pris à la dose de 3 ou 4 cuillerées à bouche par jour, dans les cas de toux, rhumes, bronchites, etc.....

MÉDICATION ALCALINE

COMPRIMÉS DE VICHY (GAZEUX)

AUX SELS NATURELS DE VICHY

(SOURCES DE L'ÉTAT)

Préparés avec les *sels naturels* spécialement extraits des *eaux de Vichy* (*sources de l'Etat*) par la Cie fermière, les « Comprimés de Vichy » se recommandent par leur emploi pratique et très économique.

Dose : 4 ou 5 « comprimés » pour un verre d'eau.

Paris, 6, rue de la Tacherie et Pharmacies.

4e ANNÉE. N° 10. 15 MAI 1897.

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

LES MÉDECINS IGNORÉS [a]

—

Louis-Philippe médecin.

Un anecdotier de la médecine rappelait récemment que, dans une circonstance qu'il lui était difficile de préciser, le professeur Andral avait été appelé en consultation avec les docteurs Fouquet et Bourdois de la Motte, ancien médecin du roi de Rome. Il s'agissait, je crois, du duc d'Orléans, assez sérieusement malade. Après cette consultation, on demandait à Andral quelle impression le roi lui avait faite, comment il le jugeait. — « Le roi ! dit Andral, c'est un homme universel. Il saisit tout, devine tout. En médecine, il en sait autant que nous ! »

Le roi, il s'agissait de Louis-Philippe, se piquait, en effet, de tout savoir, même et surtout de la médecine. Et il n'aimait pas seulement à en parler et à discuter avec ses médecins ordinaires, mais il regrettait parfois de ne pas pratiquer.

Depuis le jour où il fut nommé premier médecin de Louis-Philippe jusqu'à sa mort, le Dr Marc voyait le roi tous les jours. C'était le matin qu'avait lieu l'entrevue, pendant que Louis-Philippe procédait à sa toilette. Celle-ci ne durait pas moins d'une heure le plus souvent, tant le roi aimait à bavarder et tant son interlocuteur, homme d'esprit (1) et de science, possédait l'art d'animer la conversation si, par hasard, elle se ralentissait.

Le roi aimait entendre du Dr Marc le récit de tous les cas rares qu'il rencontrait ; et, de son côté, le célèbre médecin légiste profitait des bonnes dispositions de son auguste client pour

(a) V. les nos des 1er et 15 janvier, 1er et 15 février, 15 mars, 15 avril, 1er mai, 15 septembre et 15 novembre 1895 ; 1er et 15 janvier, 15 avril, 1er juillet et 1er décembre 1896.

(1) Le Dr Marc avait toujours le *mot pour rire*, comme on dit, la répartie fine, la réplique vive, mais il attaquait rarement. Il aimait et pratiquait le jeu de mots. Louis-Philippe s'y livrait aussi et un jour, entre le roi, M. Vatout et le docteur, il y eut, avec cette arme courtoise et à fer émoulu, dans le cabinet du prince, un véritable tournoi qui dura longtemps. Toute la cour pensa qu'il s'était agi dans cette grave conférence de la formation d'un nouveau ministère, mais le docteur révéla, en riant, à ses amis, qu'il s'était agi... de jeux de mots et que, pour sa part, *le roi en avait fait une quarantaine.*

faire appel à son indulgence et obtenir de lui la grâce de quelques coupables.

M. Marc a confié à un de ses amis qu'il avait ainsi fait accorder une remise de 60 années de prison et sauvé plusieurs têtes. Les ministres étaient quelquefois fort jaloux de cette influence du docteur, et plusieurs d'entre eux, Casimir Périer surtout, lui en voulurent parfois, croyant qu'en certaines occasions, il avait combattu leur politique.

C'était une erreur, il l'avait tout au plus contrariée.

×

Nous ne sachions pas que le duc d'Aumale ait fait allusion au crédit dont jouissait le docteur Marc auprès de son père, dans l'excellente notice qu'il lisait naguère à l'Académie sur le *Roi Louis-Philippe et le droit de grâce.* Mais, par contre, il a conté une anecdote, pleine d'attrait et de charme et qui, pour ce motif sans doute, a eu les honneurs de la plus large reproduction. Nous ne la citerons, à notre tour, que pour nous fournir le prétexte de l'accompagner de quelques commentaires.

Comme épigraphe de sa notice, le duc d'Aumale avait choisi ces mots tirés des *Misérables*, de V. Hugo :

« Le premier roi qui ait versé le sang pour guérir. »

Cette phrase appelait une explication ; voici en quels termes le duc d'Aumale exposait l'incident que le grand poète avait consacré en l'immortalisant :

« Le 27 octobre 1833, mon père allait, avec toute sa famille au-devant de son gendre, le roi des Belges, qui venait lui faire visite à Paris. J'étais un des enfants entassés dans le grand char à bancs. Les voyageurs de Bruxelles étant en retard, on prit, à notre grande joie, la poste au Bourget. Un courrier de malle qui nous accompagnait fut serré par une charrette et jeté de son cheval sous les roues de la voiture royale. On le porte sur le bord de la route ; on l'entoure. Après l'avoir interrogé, palpé, le roi s'écrie : « Mais il faut le saigner ! Quelqu'un peut-il le saigner ? » Et comme personne ne répondait, mon père tira de sa poche une lancette (1), qui ne l'avait pas quitté depuis le temps où il faisait le service d'externe à l'Hôtel-Dieu et dont il s'était servi dans ses voyages d'Amérique, fit déchirer plusieurs mouchoirs, déploya ses bandes, son appareil, fit la saignée, les ligatures... L'opération réussit. Vernet, qui n'était plus jeune, car il avait accompagné l'empereur, courait encore la poste dix ans plus tard. »

(1) Des renseignements recueillis par un de nos confrères il résulterait que, en 1831, M. Prieur, alors étudiant en médecine à Paris, aurait fait hommage à la Faculté, pour être déposée dans ses collections, d'une lancette dont le roi lui avait fait présent. Sa Majesté s'était servi jadis de cette lancette sur elle-même, et depuis, la portait habituellement enchâssée dans le manche d'un couteau de poche.

Louis-Philippe aurait donc fait des études médicales, et à quelle époque ? Et certains de s'enquérir, ce qui, au surplus, était assez naturel, auprès de qui venait de révéler ce détail.

Le noble duc répondit qu'il regrettait de n'avoir pas de documents spéciaux à communiquer sur le service que faisait le roi son père à l'Hôtel-Dieu, comme externe ; et que c'était du roi lui-même qu'il tenait le récit de cette particularité de son existence. Le roi Louis-Philippe avait fait exécuter sous son règne une série de tableaux pour fixer la mémoire de certains épisodes de sa vie, et M. le duc d'Aumale conservait le souvenir très exact du tableau où le roi était représenté en *tablier blanc*, dans une salle de l'Hôtel-Dieu, accompagnant le chef de service (médecin ou chirurgien).

×

Les tableaux embellissent souvent la réalité quand ils ne la défigurent pas, mais il se trouve que, pour cette fois, l'artiste avait peint d'après nature.

On est allé chercher bien loin la preuve que Louis-Philippe avait saigné et pansé des malades ; il suffisait, pour s'en assurer, d'ouvrir un livre qui ne court pas les librairies, mais que l'on découvre, quand on sait l'y trouver, dans les boîtes du quai. Ce livre n'est autre que la *Correspondance de Louis-Philippe-Joseph d'Orléans* (1), autrement nommé Philippe-Égalité.

A cette correspondance de Philippe-Egalité, l'auteur, anonyme, de l'ouvrage, mais qu'on sait être un certain Roussel, avocat, a eu soin de joindre un extrait du journal du fils aîné de d'Orléans, « écrit jour par jour par lui-même ». Or, le fils aîné de d'Orléans, c'est le duc de Chartres, le futur roi des Français qui régnera sous le nom de Louis-Philippe.

Dans le journal dont nous ne donnons qu'une très brève analyse, les visites du jeune duc à l'Hôtel-Dieu sont notées, pour la première fois, à la date du 20 novembre (1790) :

« J'ai été ce matin à l'Hôtel-Dieu, consigne le royal écrivain dans ses tablettes intimes, pour voir panser et ensuite panser. Je suis revenu à huit heures un quart. » Ce qui confirme bien que la visite se faisait, en ce temps-là, de fort bonne heure.

Trois jours après, le jeune homme a passé « une bonne journée presque entière » à Belle-Chasse. A Belle-Chasse résidait celle qu'il se plaisait à désigner par ces mots : « Mon amie, que je regarderai toujours comme une seconde mère ». Son amie, c'est Madame de Sillery, chargée de l'éducation du prince, et qui s'est fait connaître sous le nom de Madame de Genlis.

Le lendemain matin, 24 novembre, il se rend de nouveau à l'Hôtel-Dieu, où il a « saigné et vu des malades ».

(1) Correspondance de Louis-Philippe-Joseph d'Orléans avec Louis XVI, la Reine, Montmorin, Liancourt, Biron, La Fayette, etc., etc., publiée par L. C. R., à Paris, 1800.

Son temps se passe, du reste, entre les Jacobins, où il se rend le soir, et Belle-Chasse, où il va dans la journée, après son service d'hôpital. Il lui arrive aussi d'aller dîner à Mousseaux ou place des Victoires, chez le restaurateur à la mode Velloni ; chez Velloni, il se rencontre avec Mirabeau, Barnave, Lameth et d'autres députés de l'opposition. A Mousseaux, c'est une société plus intime : Madame de Buffon, MM. Belsunce, Sheldon, d'Hanencourt sont les invités habituels. Il ne fait que de rares apparitions dans sa famille : il se fait désirer chez son grand-père, à l'hôtel Toulouse, où il se soucie moins d'aller qu'à Belle-Chasse, où l'appelle le désir de s'instruire moins peut-être que l'amitié.

Il s'afflige sincèrement que sur sept jours de la semaine, il ne puisse en donner que trois à son « cher Belle-Chasse »...

×

Le 1er décembre il a encore été à l'Hôtel-Dieu où il a pansé deux malades. Il a donné à l'un six livres, à l'autre trois livres. Le soir il est allé de bonne heure aux Jacobins pour donner sa voix à Mirabeau et Beauharnais, qui sont élus, le premier, président et le second, secrétaire de cette assemblée.

Comme il fallait crier avec les loups, le jeune d'Orléans ne se contentait pas d'assister exactement aux séances de l'Assemblée nationale, mais il n'avait pas tardé à se faire affilier aux Jacobins. Dès les premiers jours, il s'était fait remarquer par son zèle à soutenir les motions les plus démocratiques. On le nomma censeur, c'est-à-dire l'un des huissiers chargés d'assurer l'ordre dans la salle. Puis il fit partie de la députation chargée de porter à l'assemblée le projet relatif au serment du Jeu-de-Paume, celui qui consistait à faire graver ce bel épisode de la Révolution.

La politique n'est pas sans le distraire quelque peu de la science. Il continue bien son service à l'Hôtel-Dieu, mais d'une façon assez intermittente. S'il était externe, il devait être bien mal noté, mais il est plus probable qu'il n'était que *bénévole*.

« J'ai été ce matin à l'Hôtel-Dieu, j'ai pansé », telle est la phrase qui revient, monotone, dans le journal, les 3, 6 et 8 décembre.

Le 20, il s'est rendu à l'hôpital, au retour de Belle-Chasse, où il fait des séjours de plus en plus prolongés.

×

A l'occasion du jour de l'an, sans doute, l'élève en médecine s'octroie une quinzaine de jours de vacances, et on ne le voit reprendre le tablier que le 7 janvier. Ce jour-là, il est allé à l'Hôtel-Dieu « en fiacre, parce que la voiture n'était pas arrivée et qu'il pleuvait beaucoup »... Il a pansé et saigné trois femmes.

Une indisposition, survenue peu après, refroidit ce bel enthousiasme. Il avait dîné à Mousseaux ; il y faisait une chaleur hor-



LOUIS-PHILIPPE D'ORLÉANS, DUC DE CHARTRES

rible, occasionnée par des tuyaux de chaleur. Il se lève de table avec une violente migraine et comptant que le grand air va la dissiper sort pour aller aux Jacobins.

Il prend froid mais veut néanmoins retourner à Belle-Chasse « faire la veillée », malgré son fort mal de tête. Son amie le renvoie à Paris, lui faisant observer qu'il faut qu'il soit de bonne heure le lendemain à l'Hôtel-Dieu. En rentrant, il envoie chercher son médecin, M. Conad (?), qui lui trouve beaucoup de fièvre. Il reste au lit et transpire abondamment toute la journée ; il ne se lève qu'à 9 heures et demie du soir, et reste seulement une heure levé, temps qu'il passe à mettre ses pieds dans l'eau. Pour tout remède, il a mangé une soupe et une pomme cuite, et lu *Paul et Virginie*! Mais ce qui l'a plus soulagé que tous les remèdes de la pharmacie, ce sont les deux « lettres charmantes » qu'il a reçues de son amie ; elles paraissent lui avoir causé un plus grand plaisir que la visite de sa mère et de son père, voire même que celle de Madame de Lamballe.

Madame de Sillery, inquiète de son état de santé, en venant le voir à son tour a mis le comble à sa satisfaction.

×

Les évènements qui se précipitent empêchent le duc de tenir son journal d'une façon régulière... Le 18 juin, il vient d'être nommé colonel d'un régiment de dragons, en garnison à Vendôme. Son premier soin est de se rendre à la place, d'inspecter les écuries, sans oublier une visite à l'hôpital, qu'il ne manque pas de noter le soir : « J'ai été à l'hôpital, écrit-il, j'ai vu les vénériens, ils étaient honteux et se cachaient dans leurs lits ; j'ai dit que j'espérais que ce qu'ils éprouvaient les rendrait plus sages à l'avenir : il y en a sept actuellement. »

C'est environ six semaines après que survenait l'incident que Madame de Genlis a rapporté dans ses *Mémoires*, et qui fait tant d'honneur à celui qui en fut le héros. Nous emprunterons le propre récit du duc de Chartres, autrement alerte, du reste, que celui du farouche bas-bleu :

« 3 août (1791). Quelle heureuse journée ! j'ai sauvé la vie à un homme ou plutôt j'ai contribué à la lui sauver. Le soir après avoir lu des pages de Métastase et d'Emile j'ai été me baigner : je me séchais ainsi qu'Edouard lorsque j'entends crier : *A moi, à moi, je me noie* ! J'y cours aussitôt, ainsi qu'Edouard qui était un peu plus loin ; j'arrive le premier, on ne voyait plus que le bout des doigts, je prends cette main qui saisit la mienne avec une force inexprimable, et par la manière dont il me prenait il m'aurait fait noyer, si Edouard n'était arrivé et ne lui eut pris une jambe, ce qui lui ôtait la possibilité de sauter après moi. Nous l'avons ainsi ramené à bord, à peine s'il pouvait parler ; il m'a cependant témoigné beaucoup de reconnaissance ainsi qu'à Edouard. Je pense avec plaisir à l'effet que cette nouvelle

produira à Belle-Chasse (1). Je suis né sous une bien heureuse étoile, toutes les occasions se présentent, je n'ai qu'à en profiter. Celui qui se noyait est M. Siret, demeurant à Vendôme, sous-ingénieur des ponts-et-chaussées. Je me couche bien content » (2).

Ce trait d'héroïsme du duc de Chartres ne fut pas isolé mais nous nous prenons à songer combien eût été différente la destinée de Louis-Philippe, roi de France, s'il avait fait preuve de la même fermeté d'âme dans des circonstances, où elle se serait peut-être, il est vrai, plus inutilement exercée.

HISTOIRE DE LA MÉDECINE

Le magnétisme animal et la science contemporaine,

Par M. le Docteur Moutin.

A l'une des dernières séances de la *Société d'hypnologie*, si brillamment présidée par M. le Docteur Dumontpallier, une très vive et très intéressante discussion s'est élevée au sujet d'une communication de MM. Mangour et Renault. Il s'agissait d'un cas de coliques intestinales guéries, disait la note, par la suggestion.

On avait en vain essayé de calmer les souffrances de la malade par toutes sortes de traitements, même par la suggestion hypnotique, lorsqu'elles disparurent, comme par enchantement, après qu'on eût présenté les mains à quelques centimètres de distance au-dessus de l'abdomen. La douleur revint quelques heures après, mais elle céda de nouveau, et cette fois définitivement à une nouvelle présentation des mains. Chose curieuse, il se produisit dans la région un très intense érythème. L'un des membres de la société fit observer qu'il ne voyait pas bien pourquoi on attribuait à la suggestion pareil effet, puisque les auteurs même de la note avouaient qu'ils avaient essayé plusieurs fois sans succès de suggestionner la malade, tandis que dans le cas présent ils s'étaient contentés d'imposer leurs mains à distance, et que d'ailleurs ils n'avaient nullement suggéré l'idée d'un érythème ; il demandait s'il n'y avait pas là plutôt une preuve de l'influence qu'un être vivant peut exercer sur un autre, c'est-à-dire de ce qu'on appelait autrefois le magnétisme animal.

Cette discussion nous a rappelé un cas analogue observé par le Dr Liébault. Lui aussi avait inutilement essayé d'endormir et de

(1) « Lorsque je l'envoyai à l'école de natation ainsi que ses frères, je leur avais beaucoup répété que c'était une chose qu'il fallait savoir pour soi et pour les autres ; et c'est ainsi que je leur fis apprendre à saigner et à panser les plaies. Je les ai menés tout un hiver à l'Hôtel-Dieu pour y panser les plaies des pauvres. » *Mémoires de Mad. de Genlis*, t. IV., p. 2.

Nous montrerons la grande part que prit Madame de Genlis à l'éducation scientifique de son élève, dans le travail que nous projetons sur *Les médecins et la Société au XVIIIe siècle*.

(2) *Correspondance*, loc. cit., p. 278-279.

guérir par suggestion une femme qui se plaignait depuis longtemps de douleurs intestinales : des passes faites sur l'abdomen eurent très rapidement raison de la maladie. Mais le Dr Liébault, d'accord avec le Professeur Bernheim, en tira simplement cette conclusion qu'il avait trouvé le bon moyen pour suggestionner sa malade.

Pour nous, il nous est impossible de voir autre chose, dans ces cas de pseudo-suggestion, que des effets du magnétisme animal.

Cette assertion fera sans doute sourire bien de nos confrères, car nous n'ignorons pas que le magnétisme animal n'a pas encore trouvé grâce devant la science officielle.

Voilà plus de cent ans que Mesmer annonçait sa découverte dans son mémoire de 1779. On sait comment elle fut accueillie par les savants de son époque. Non seulement ils rejetèrent en quelque sorte *à priori* l'hypothèse qu'il proposait, mais refusèrent même d'admettre les faits.

Il faut bien avouer, d'ailleurs, que la façon dont Mesmer présentait sa doctrine était peu propre à faire impression sur des esprits scientifiques. Il serait souverainement injuste de traiter de charlatan un homme qui pouvait en somme avoir conscience d'avoir découvert une vérité très originale et très importante. Mais on doit regretter qu'il l'ait enveloppée d'une sorte de mystère et qu'il ait semblé l'exploiter à son profit personnel, au lieu de travailler à la rendre pleinement accessible à toutes les intelligences.

Quand on songe cependant à tout le mouvement d'idées et de recherches dont il a été l'initiateur et à la place toujours plus grande que les théories de l'hypnotisme et de la suggestion, directement issues de la découverte de Mesmer, ont prises dans la physiologie nerveuse et la pathologie mentale, on reste convaincu que Mesmer mérite autre chose que le ridicule dont un trop grand nombre de nos savants contemporains ont coutume de le couvrir. Nous sommes persuadé quant à nous que tôt ou tard on finira par lui rendre justice.

Ne reste-t-il en effet, comme beaucoup le croient aujourd'hui, des théories de Mesmer, que les faits sur lesquels elles ont appelé, non sans peine, l'attention des savants, faits dont le nombre se multiplie tous les jours, depuis qu'on s'est décidé à les étudier ? En d'autres termes, faut-il rejeter l'hypothèse du magnétisme animal tout en retenant la plupart des phénomènes qu'elle était censée expliquer ? C'est l'avis de la science officielle.

Nous croyons toutefois qu'il y a lieu de maintenir le magnétisme animal à côté et en dehors de la suggestion et de l'hypnotisme.

Expliquons ici brièvement en quoi consiste, selon nous, la différence de ces trois termes : *hypnotisme*, *suggestion*, *magnétisme animal*.

L'hypnotisme, découvert par Braid en 1843, est l'ensemble des effets produits chez certains individus par la fixation prolongée du regard sur un point brillant ou par toute autre manœuvre équivalente. Il se produit alors, dans les centres nerveux, un état inconnu : épuisement ou congestion qui est le point de départ de toute une série de phénomènes variés : catalepsie, léthargie, somnambulisme, etc., etc. L'école de Paris, dont Charcot est le chef, adoptant l'explication de Braid, ajoute que cet état lui-même n'est possible que sous la condition préalable d'une diathèse spéciale, laquelle ne fait qu'un avec l'hystérie.

L'école de Nancy place, au contraire, la cause de tous les phénomènes hypnotiques dans la *suggestion*, c'est-à-dire dans la conviction et l'attente du sujet simplement provoquées par l'opérateur.

« Il n'y a pas d'hypnotisme, a dit Bernheim, il n'y a que de la suggestion. »

Aussi, d'accord pour n'admettre aucune influence objective, aucun rayonnement de l'opérateur vers le sujet ou comme on dit vulgairement aucun *fluide*, les deux écoles se divisent sur la nature de la cause qui agit dans le sujet. L'école de Nancy y voit plutôt une cause psychologique, compatible avec l'état normal ; l'école de Paris, une cause physiologique en connexion avec un état morbide. A notre sens, les deux écoles ont raison dans ce quelles affirment et elles ont tort dans ce quelles nient. Il y a de la suggestion et il y a aussi de l'hypnotisme. Mais ces deux causes ne sont même pas, selon nous, les plus importantes et il faut en admettre une troisième qui combine le plus souvent ses effets avec les deux autres et qui peut les suppléer dans la plupart des cas.

Cette cause, c'est le *magnétisme animal*; c'est-à-dire une force émanant d'un organisme humain et rayonnant vers un autre organisme, force analogue à la chaleur, à la lumière, à l'électricité, au magnétisme physique, avec cette différence capitale qu'elle est plus ou moins soumise à notre volonté et à notre pensée.

Loin donc d'opposer entre elles les trois théories, nous croyons qu'il faut les accepter toutes les trois. La seule difficulté c'est de déterminer dans chaque cas particulier ce qui revient soit à la suggestion, soit à l'hypnotisme, soit au magnétisme animal.

Cette détermination, on doit la faire au moyen d'expériences précises, instituées à cet effet et non d'après des idées préconçues comme on l'a presque toujours fait jusqu'ici.

Nous avons indiqué ailleurs (1) les différentes sortes de preuves qui permettent de conclure à la réalité du magnétisme animal. On peut les classer ainsi :

1° Effets produits sur les êtres humains.
2° — — sur les animaux.
3° — — sur les plantes.
4° — — sur les objets matériels.

Signalons, dans la première catégorie, les curieux phénomènes obtenus par M. le Professeur Boirac et dont il a rendu compte dans un article de la *Nouvelle Revue* du 1er octobre 1895.

Dans un très grand nombre de séances, expérimentant avec un sujet éveillé dont les yeux étaient hermétiquement bandés, il a pu, en dehors de toute suggestion, produire des mouvements d'attraction, de répulsion, des anesthésies, des contractures, etc., etc., très nettement localisées dans les régions du corps vis-à-vis desquelles il présentait sa main à huit ou dix centimètres de distance. On consultera encore, avec intérêt, la note qu'il a publiée à ce sujet dans les *Annales de Psychiatrie*, de novembre 1895 : « Une nouvelle méthode d'expérimentation pour vérifier l'action nerveuse à distance. » On sait d'ailleurs que le Baron du Potet avait produit sur son sujet, le sieur Petit, des phénomènes analogues, en prenant

(1) Le *diagnostic de la suggestibilité*, par le Docteur L. Moutin ; *Société d'éditions scientifiques*, 4, rue Antoine-Dubois, Paris.

peut-être des précautions moins strictes pour éliminer la suggestion.

Le procédé que nous avons découvert nous-même pour diagnostiquer la sensibilité hypnotique et magnétique des sujets, toutes les fois qu'on l'emploie, sans les prévenir de l'effet attendu et sans prendre contact avec eux, peut aussi servir à prouver cette influence d'un organisme sur un autre. A plus forte raison, peut-on expliquer, par cette hypothèse, les cas de sommeil provoqué à distance et de transmission de pensée. Ils sont trop nombreux et trop précis pour qu'on puisse les mettre en doute. Il nous suffira de citer les expériences faites à l'Hôtel-Dieu, 1820, par du Potet; celles faites par M. Pierre Janet au Havre, 1885; et celles, toutes récentes, faites à Paris, en 1896, par M. le Professeur Boirac qui en a donné le compte rendu dans la *Revue de l'hypnotisme* de décembre 1896. Pouvons-nous dire que nous avons fait nous aussi des expériences de cet ordre avec un plein succès ?

En ce qui concerne les phénomènes produits sur les animaux, rappelons les expériences de Lafontaine, endormant par des passes des chiens, des lions, des lézards, etc. Nous avons autrefois mis en catalepsie un jeune chien, en lui faisant simplement des passes sur le dos. L'insensibilité était assez complète pour qu'on pût lui enfoncer des épingles dans la peau sans qu'il réagît.

Les effets produits par la magnétisation sur les végétaux, et qui consistent dans un accroissement extraordinaire de vitalité, ont été maintes fois vérifiées par un grand nombre d'expérimentateurs. Si, quand il s'agit des hommes ou des animaux, on peut toujours, avec plus ou moins de vraisemblance, invoquer l'hypothèse de l'hypnotisme ou de la suggestion, il n'en est plus de même évidemment quand il s'agit des plantes ou des objets matériels.

Or, un assez grand nombre de faits tendent à prouver que l'organisme humain peut, par une sorte de radiation, imprimer des mouvements à certains corps et même, sous des conditions encore inconnues, impressionner la plaque photographique. Nous avons fait des essais dans ce sens, et nous avons pu obtenir sur des plaques photographiques, au-dessus desquelles nous présentions la main dans l'obscurité, à quelques centimètres de distance, des empreintes tout à fait semblables à celles que produirait une décharge électrique.

Dans le même ordre d'idées, le Comte de Puyfontaine a fait construire un galvanomètre de 80 kilomètres de fils d'argent, qui accuse des courants chaque fois qu'on le met en rapport avec un organisme vivant et dont l'aiguille peut être influencée dans ses mouvements par un simple effort mental de l'opérateur.

Le *magnétisme animal* nous semble donc d'ores et déjà établi par des faits assez nombreux et assez précis pour qu'il vaille la peine de l'étudier et d'en rechercher expérimentalement toutes les conséquences.

Les plus importantes, à notre avis, sont les applications qu'on en peut faire à la thérapeutique.

Sans prétendre, avec les anciens magnétiseurs, qu'il fait des miracles, nous dirons qu'il est certainement plus puissant encore que la suggestion, et qu'il ne présente aucun des inconvénients que l'on peut trop souvent reprocher à l'hypnotisme. Il y a là une force

d'une puissance incalculable ; il est vraiment bien dommage que nos savants et nos praticiens contemporains, obéissant au parti pris traditionnel, s'obstinent à en n'e: l'existence et en ignorer l'usage.

Peut-être, cependant, sommes-nous à la veille du jour où cet ostracisme va prendre fin : ne peut-on espérer qu'après des découvertes comme celles de l'*argon* et des *rayons X*, qui ont obligé la science à reconnaître des substances et des forces encore insoupçonnées dans la nature, on cessera d'opposer une simple fin de non recevoir à ceux qui, comme nous, affirment, au nom de l'expérience, la réalité du magnétisme animal ?

LA MÉDECINE DES PRATICIENS

—

Menus faits de pratique journalière.

Danger des compresses humides dans les maladies des yeux.

M. Stern a fait remarquer à propos de l'emploi thérapeutique de l'eau chaude que les applications humides sont parfois nuisibles dans les maladies des yeux. Un patient ayant éprouvé pendant 5 jours des douleurs de l'œil droit avec phosphènes, fit des applications avec un mélange d'infusion de camomille et d'extrait de saturne ; pour accroître l'effet du remède le patient laissait baigner le globe oculaire. Cependant les douleurs augmentèrent, et lorsque le patient se présenta à la cousultation, les conjonctives étaient rouges, le cercle périkératique injecté, et dans l'hémisphère inférieur de la cornée on voyait une incrustation plombique causée par les compresses. L'acuité visuelle est aujourd'hui d'un tiers. L'abrasion n'a pas réussi à faire disparaître l'incrustation. Il faut donc recommander aux patients de ne faire des applications que sur les yeux fermés.

Un nouveau remède contre le coryza.

Aux inhalations d'eau de Cologne préconisées par le docteur Gabriel Roux (de Lyon), aux renillements de jus de citron vantés par le docteur Onimus (de Beaulieu), (pour ne parler que des remèdes les plus récents préconisés contre le coryza aigu), ajoutons les inhalations de chloroforme mentholé à 5 ou 10 % du docteur R. Wunsche (de Dresde). Voici la technique : On se frotte les mains avec quelques gouttes de ce liquide, puis on les tient au devant du nez et de la bouche, en faisant quatre à six inspirations profondes. Les accès d'éternûment disparaissent dès la première inhalation ; la sécrétion nasale augmente d'abord, pour diminuer ensuite et disparaître après une ou deux inhalations pratiquées dans le courant de la journée. Les douleurs pharyngiennes, qui accompagnent souvent le coryza aigu, s'amendent également sous l'influence de l'inspiration du chloroforme mentholé. (*Concours médical*, 2 nov. 1895).

SIROP D'ACIDE PHÉNIQUE

du Dr DÉCLAT.

Composé de sucre, d'un peu d'alcool aromatisé, d'eau distillée et d'acide phénique pur incorporé au moment même de sa rectification, le *Sirop d'acide phénique du Dr Déclat* possède une saveur spéciale qui est loin d'être désagréable. Les malades s'y habituent facilement et beaucoup le prennent même avec plaisir. Titré de façon à ce que chaque cuillerée à bouche contienne 0 gr. 10 centigr. d'acide phénique chimiquement pur, le *Sirop d'acide phénique du Dr Déclat* doit être pris à la dose de deux à six cuillerées à bouche par jour, une demi-heure avant, ou trois heures après le repas. Son emploi est indiqué dans les cas de toux, rhumes, bronchites, etc.

GLYCO-PHÉNIQUE

du Dr DÉCLAT.

Mettre à la disposition des praticiens une solution exactement titrée à 10 % d'acide phénique chimiquement pur, et dans laquelle l'acide phénique est associé à l'état naissant à la glycérine, tel est le but rempli par le « *Glyco-Phénique du Dr Déclat* ».

Le « *Glyco-Phénique* », qui constitue un antiseptique précieux, s'emploie additionné de plus ou moins d'eau suivant les cas, pour le pansement des plaies ou des brûlures, les gargarismes, la toilette, les injections hygiéniques, etc....

Poudre Laxative de Vichy

LAXATIF SÛR — AGRÉABLE — FACILE A PRENDRE

Le savant professeur Trousseau avait coutume de dire : « *Un grand nombre d'accidents morbides, dont la cause paraît ignorée, sont dus à un état de constipation habituel.* »

Quelles sont donc les causes de la constipation ?

La constipation peut être due : soit à l'inertie intestinale, soit à un état de sécheresse particulier de l'intestin, soit à l'exercice insuffisant. Ces causes étant bien connues, il semblerait que, pour amener la guérison, il suffit de les supprimer. Rien, malheureusement, n'est moins vrai. En effet, l'hygiène seule, bien que précieuse, ne peut amener la guérison. Il faut avoir recours à quelques médicaments bien appropriés. Les lavements sont insuffisants, car ils ne donnent qu'un soulagement momentané et ne constituent qu'un moyen mécanique qui ne peut remplacer un acte fonctionnel. Quant aux purgatifs, voici ce qu'en pensait Trousseau : « *Loin de modifier la constipation, les purgatifs l'augmentent et la rendent invincible.* »

Le problème consistait donc à trouver un médicament dont l'action légèrement stimulante se fit sentir tout à la fois sur la fibre musculaire et sur les glandes de l'intestin. Il a été résolu de la façon la plus heureuse par la « *Poudre laxative de Vichy* », dont la formule est due à M. le docteur L. Souligoux.

Composée de poudre de séné lavée à l'alcool, et de différents carminatifs (fenouil, anis, etc...), la « *Poudre laxative de Vichy* » se prend, le soir en se couchant, à la dose de *une cuillerée à café* délayée dans un peu d'eau. L'effet se produit le lendemain sans coliques ni diarrhée. Chaque cuillerée à café de « *Poudre laxative de Vichy* » contient 0 gr. 75 centigr. de poudre de séné lavée à l'alcool.

LES FORCES INCONNUES [a]

Le phénomène de l'Od.

Par M. le docteur Thomas.

Les remarquables expériences de M. de Rochas sur l'extériorisation de la sensibilité et de la motricité, les résultats obtenus par le Dr Baraduc au moyen du biomètre de Fortin, les recherches de M. Bué, encore inédites, rapportées par M. de Rochas dans la notice qui précède la traduction de l'ouvrage du baron de Reichenbach sur *Les effluves odiques*, les travaux de beaucoup d'autres savants cités dans cette même notice historique et ceux des magnétiseurs tels que Du Potet, Deleuze, Teste, Lafontaine, Durand de Gros, Durville, etc., ont mis hors de doute l'existence d'une force qui se dégage du corps humain, d'un rayonnement que le Dr Barćty a appelé la « force neurique rayonnante » et qui est identique avec le magnétisme animal. L'existence de cette force, l'*od* de Reichenbach, n'est donc plus un mythe comme l'appelait Dubois-Reymond, et cet *od* se dégage non seulement du corps humain, mais de tous les corps de la nature.

Reichenbach, dit M. de Rochas, « consacra la fin de sa vie à des études sur certaines radiations émises par les animaux, les végétaux, les cristaux, les aimants, et en général par toutes les substances dont les molécules présentent une orientation bien déterminée. Ces radiations étaient perçues seulement par quelques personnes douées d'un système nerveux particulièrement impressionnable, et elles l'étaient avec une double polarité comme dans les phénomènes électriques, soit à l'aide du sens thermique (*chaud* ou *froid*), soit à l'aide du goût (*acide* ou *nauséeux*), soit enfin à l'aide de l'œil préalablement hyperesthésié par un long séjour dans l'obscurité (*lueurs rouges* ou *bleues*).

« Reichenbach constata, en outre, qu'on trouvait ces radiations dans la lumière solaire, dans l'électricité et dans le magnétisme terrestre ; qu'elles se produisaient par le frottement, par le son, par les actions chimiques et en général par tout déplacement moléculaire. C'est pour cela qu'il appela cette force nouvelle *od*, d'un mot sanscrit signifiant « qui pénètre tout ».

La voix de Reichenbach resta sans écho dans le monde savant. Comment admettre, en effet, que certaines personnes pussent voir des rayons que tout le monde ne voyait pas? et cela, pour comble d'absurdité, à travers les corps opaques? Etait-il possible que des objets fussent mus par la simple volonté? Bien certainement, dans tout cela il n'y avait que supercherie plus ou moins consciente et naïve crédulité. L'expérimentateur avait beau invoquer le très grand nombre de sensitifs dont les affirmations concordaient, les doctes professeurs des Universités allemandes répondaient que, dans la science, on doit tenir compte seulement des phénomènes susceptibles d'être reproduits à volonté et perçus à la fois par un nombreux auditoire. C'est là, en effet, la base des oours, et ce sont les cours qui procurent les appointements. Aujourd'hui, on pense en-

(a) V. les nos des 15 mars, 15 avril et 1er mai 1897.

core un peu de même parmi les physiciens; toutefois, on montre plus de réserve pour se prononcer *a priori* sur la possibilité ou la non-possibilité des faits nouveaux, grâce aux rayons Rœntgen qui ont dérouté toutes les théories admises.

« Ils ont à peine fait leur apparition, et déjà les sévères gardiens de la science officielle sont forcés de reconnaître l'existence de tout un monde nouveau d'effluves justement qualifiés d'occultes, il y a quelques mois. Dans la *Revue scientifique* du 16 mai 1896, le Dr Lebon en donne l'énumération suivante :

« *Radiations X*, traversant le papier noir, les corps organisés ; ne passent pas à travers la plupart des métaux, ne se réfléchissent, ni ne se réfractent.

« *Radiations invisibles des corps fluorescents*, traversent les métaux, ainsi que l'ont montré MM. d'Arsonval et Becquerel, se réfractent et se réfléchissent; ne présentent, par conséquent, aucune propriété permettant de les rapprocher des rayons X.

« *Radiations prenant naissance quand la lumière tombe sur des surfaces métalliques.* — Nos recherches montrent que ces radiations ne traversent pas le papier noir, ni la plupart des corps organisés, mais qu'elles traversent un grand nombre de métaux. Elles jouissent en outre de la propriété de se condenser et de se diffuser, comme l'électricité à la surface des métaux.

« *Radiations propres aux êtres organisés.* — Radiations qui paraissent exister chez les êtres organisés dans l'obscurité, et qui permettent de les photographier, comme je l'ai montré en opérant sur des fougères, des poissons ou divers animaux. Elles paraissent se rattacher à la phosphorescence invisible, mais s'en différencient cependant parce qu'elles ne traversent pas la plupart des corps métalliques, ceux du moins que j'ai expérimentés, l'aluminium notamment. Aucune de ces propriétés ne permet de les rapprocher des rayons X.

« Nous voilà, ajoute M. de Rochas, ce me semble, bien près des radiations odiques de Reichenbach : on finira certainement par reconnaître que les sens hyperesthésiés de certaines personnes sont des instruments enregistreurs encore plus parfaits et non moins réels que des plaques photographiques. Y a-t-il, en effet, un appareil capable de déceler la présence de la parcelle infinitésimale de musc qui se fait pourtant sentir d'une façon si intense? »

***

Dans *Die übersinnliche Welt*, novembre et décembre 1896, le Dr Carl du Prel vient de publier un article du plus grand intérêt sur l'*od* considéré comme le véhicule de la force vitale et auquel nous ferons quelques emprunts.

Puisque l'*od* se dégage de tous les corps de la nature, il y a donc, grâce à lui, quelque chose de commun entre les corps inertes et les êtres vivants. En donnant aux plantes une âme, Fechner pensait avoir atteint la limite inférieure de la vie. Mais on pourrait accorder même aux atomes une âme rudimentaire, un certain degré de perception, comme l'a fait Leibniz pour ses monades. Mais Reichenbach considère qu'il n'y a vie que là où il y a organisation, celle-ci se réduisît-elle à un arrangement moléculaire fixe comme dans les cristaux. Ce sont donc les cristaux qui, pour lui, présentent la limite inférieure de la vie. ou du moins de l'action d'une force organisatrice.

Reichenbach a constaté que, dans le phénomène de la cristallisation, il y a développement d'*od* et que ce développement est accompagné de phénomènes lumineux souvent visibles à l'œil normal, mais toujours perceptibles pour les sensitifs dans l'obscurité. L'*od* est polarisé dans les cristaux, comme il l'est sous le nom de magnétisme animal, chez l'homme. L'*od* s'échappant surtout des sommets et des arêtes des cristaux, les sensitifs, avec leurs doigts, en déterminent facilement les pôles et les axes.

Il y a similitude d'action entre l'*od* et le magnétisme minéral, non pas identité, car l'*od* n'attire pas les substances inorganiques, ni ne dévie l'aiguille, ni enfin ne produit un courant galvanique induit dans le fil métallique; seulement il attire, comme le magnétisme minéral, les corps vivants ; il semble être, en quelque sorte, l'un des éléments de ce magnétisme, mais élément séparable, isolable. De même que l'aimant attire les mains des sensitifs, catalepsiées par exemple (expériences de Petetin et de Reichenbach), de même les cristaux attirent et même contracturent énergiquement les mains des mêmes sensitifs. Il est donc indéniable qu'entre l'*od* et ce que nous appelons la *vie* il y a une corrélation. La forme odique qui émane des cristaux est la force organisatrice de ces cristaux au même titre que la force vitale est organisatrice du corps des plantes et des animaux. Enlevez un fragment d'un cristal, puis replacez-le dans l'eau-mère, le cristal se reconstitue par l'action d'une force reproductrice, en tout semblable à celle qui répare les pertes de substance subies par un organisme vivant.

Reichenbach a de plus constaté que, dans toute réaction chimique, il y a production d'*od*. Donc l'*od* humain, par exemple, se renouvelle constamment par les processus chimiques qui caractérisent la nutrition et la respiration. La vie dépend de cet agent, la santé de son degré d'activité, ce qu'ignorent actuellement encore la physiologie et la pathologie, surtout parce que cet agent n'est autre chose que ce qu'on appelle encore « magnétisme animal » et parce que la médecine actuelle ne veut pas entendre parler d'une « force vitale ».

Ce qui montre bien que l'*od* est assimilable, sinon identique, à la force vitale, c'est qu'il peut être extérioré et agir sur un organisme étranger; c'est que la personne qui cède de l'*od* perd de sa force vitale et est affaiblie après l'opération; c'est que la personne qui a reçu ce supplément de vitalité devient apte à réaliser une activité organique toute spéciale, que le magnétisé devient comme un prolongement du magnétiseur et qu'il y a corrélation dans le fonctionnement des organes similaires chez les deux. C'est ainsi qu'on s'explique que des personnages ont pu en quelque sorte réveiller des morts, comme Elie le fils de la veuve de Sarepte. Le contact d'un corps sain et fort suffit pour rendre de la vitalité à un corps affaibli : c'est pour cela que le roi David, dans sa vieillesse, couchait avec une jeune et vigoureuse Sunamite, que Cappivaccius a fait vivre l'héritier d'un grand nom italien en le faisant coucher entre deux jeunes filles vigoureuses, que la princesse de Ligne a fait revivre son fils considéré comme mort en le serrant sur son cœur pendant une demi-heure, que le Dr Desprès sauva de la mort sa femme à l'agonie en la réchauffant dans ses bras ; c'est grâce à l'*od* que des miracles du même genre ont été accomplis par le souffle chaud dans la bouche de personnes prises pour mortes, que le lait maternel chargé d'*od*

est préférable pour le nourrisson au lait de vache et le meilleur remède dans ses maladies, que le lait de femme pris au sein même par des adultes a fait des merveilles de guérison, etc., etc.

Si l'*od* peut jouer ce rôle vivifiant, transféré à des organismes étrangers, il est bien évident qu'il doit en être de même dans l'organisme où il se développe; la maladie surgit là où l'activité odique est affaiblie ou absente, ce que disait déjà Paracelse attribuant aux esprits vitaux ce qui est dû à l'*od*. Mais qui dit développement d'*od* dit lueur et même flamboiement odique, phénomène visible seulement pour les sensitifs, mais qui explique que les somnambules reconnaissent si bien les organes malades dans leur propre corps aussi bien que dans celui des autres, grâce à l'obscurité qui a remplacé la lueur odique des organes sains.

D'après ce qui précède on voit que la santé est en quelque sorte contagieuse. La réciproque est vraie : un organisme malade peut, grâce à son rayonnement, transférer la maladie sur un organisme sain, et cela sans l'intervention d'aucun bacille. « Il y a des bacilles dans tous les organismes, dit le Dr du Prel, mais ils ne pullulent que dans ceux qui sont affaiblis, et alors ils ne sont pas cause de la maladie, mais effet ». Cela veut dire simplement qu'il existe une contagion odique sans bacille, et c'est ce genre de contagion qui s'observe dans la magnétisation, souvent au détriment du magnétiseur. Mais, en général, si le magnétiseur ressent les symptômes que présentent ses malades, ces symptômes chez lui sont atténués. Du Potet s'étend longuement sur ce phénomène dans ses œuvres.

*
* *

L'*od* est donc, en quelque sorte, le distributeur, le véhicule de la force vitale, et celle-ci, transférée sur un sujet malade ou non, déploiera chez lui une activité organisatrice spéciale, semblable à celle qu'elle a exercée dans l'organisme du magnétiseur. Ainsi la célèbre voyante de Prevorst se faisait remettre par Kerner de ses cheveux avec lesquels elle préparait une eau capillaire, dont l'usage transforma sa chevelure originairement fine et noire en une chevelure chatain clair, rude et épaisse, semblable à celle du magnétiseur. La somnambule qui servit si longtemps de sujet à Donato avait dans l'origine des cheveux blond clair, puis sa chevelure devint de plus en plus foncée comme celle de son magnétiseur. Jusqu'aux traits de son visage qui finirent par devenir si pareils à ceux de Donato qu'on les prenait pour frère et sœur. C'est là une preuve directe du rôle que nous avons assigné à l'od. En voici maintenant la preuve indirecte : du moment que la magnétisation consiste en une dépense de force vitale au profit du malade, on doit constater cette dépense ou perte chez le magnétiseur. Déjà de Jussieu, qui refusa de signer le Rapport de l'Académie de médecine sur Mesmer, et en publia un spécial, constate que beaucoup de magnétiseurs sont complètement épuisés par une pratique prolongée de la magnétisation et ne retrouvent leurs forces qu'en se plaçant devant le baquet mesmérisé ou en se faisant magnétiser (*Rapport de l'un des commissaires*, p. 14). Chardel dit même que la fatigue peut aller jusqu'à affaiblir les facultés intellectuelles de l'opérateur, surtout la mémoire. Pour empêcher cette fatigue chez le magnétiseur on s'est servi de la chaîne humaine, de l'électricité, de la chaleur, de la musique dont l'influence vibratoire est très sensible, etc.

En revanche, il y a des magnétiseurs — tels Du Potet et Lafontaine — chez lesquels la provision d'od se renouvelle si incessamment que sa dépense devient un besoin pour eux.

Le Dr Du Prel fait encore remarquer que l'*od* agit comme un multiplicateur en quelque sorte. C'est en raison de ce fait que nous voyons la loi de la diminution de la force en raison inverse du carré de la distance céder le pas, dans les phénomènes occultes tels que la *télépathie*, à une autre loi. En voici l'explication: c'est que la force mise en activité ne rayonne pas dans tous les sens, mais se transmet dans la direction que lui assigne la volonté.

On sait combien a été attaquée la théorie de la *force vitale*, telle qu'elle était comprise dans la première moitié de ce siècle; on ne veut admettre, et avec raison, l'existence d'une force organisatrice, vivifiante et conservatrice, dénuée de support matériel, et on a raison ; mais où on a tort, c'est lorsqu'on biffe cette force vitale et qu'on réduit l'homme à un simple problème de chimie, sous prétexte que le phénomène chimique est commun à la nature inorganique et à la nature organique. Toutes les tentatives pour expliquer la vie par le jeu des forces physico-chimiques est d'avance frappée de stérilité ; il y a toujours un résidu inexplicable. Avec l'*od*, comme véhicule de la force vitale, toutes les difficultés disparaissent. L'*od* est parfaitement à la hauteur de sa mission qui est de fournir la solution du *problème de la vie* ; car dans une immense série de phénomènes, jusque dans la formation des cristaux, on le voit jouer un rôle formateur, organisateur et vivifiant, et il le joue encore quand d'un être organisé ou inerte, il est transféré sur un organisme vivant. Comme l'a fait remarquer Reichenbach, l'*od* pénètre dans notre vie psychique aussi bien que dans notre vie physique, donc participe au perfectionnement de l'âme et par cela même est plus rapproché que toute autre force du principe de vie qui existe en nous ; ce rapprochement est même si intense qu'il est impossible de tracer une ligne de démarcation entre le spirituel et l'odique, de sorte qu'on est en droit de se demander si l'*od* est simplement un principe agissant sur notre principe spirituel, ou s'il en fait partie intégrante, s'il est une composante de l'élément mental.

Reichenbach ajoute que cette question nous place « sur le seuil de grandes choses » : en effet, il est facile de voir que Reichenbach n'a écrit ni plus ni moins que *la physique de la magie* ; il a lui-même reconnu que les phénomènes du somnambulisme et jusqu'à ceux de la table tournante obéissent à des lois naturelles, et du Prel affirme que ces phénomènes ne peuvent être étudiés qu'en prenant pour point de départ l'*od*.

« Pas de magie sans âme, dit Du Prel, car c'est l'action extra-corporelle de l'âme qui la constitue. Que l'âme soit de nature odique, ou que l'*od* ne soit que le moyen d'union entre l'âme et le corps, les fonctions animiques, les fonctions vitales aussi bien que l'exercice de la pensée, sont liées à des phénomènes odiques. Comme la force vitale peut s'extériorer grâce à l'*od* et être transférée, il s'en suit que la pensée peut également être extériorée. La transmission de la pensée s'imposerait donc logiquement, *a priori*, même si l'expérience n'en avait établi la réalité. La magie se trouve donc en possession de son discriminant nécessaire : l'action extra-corporelle de l'âme repose ou bien sur l'extérioration de la force vitale, ou

sur celle de la pensée, ou sur une combinaison de ces deux modes d'activité dans les phénomènes où une chose pensée, une idée-image intense, se trouve organiquement réalisée par la force vitale, comme dans le regard de la femme enceinte et la production des marques chez les stigmatisés. »

Par ce qui précède, on jugera de l'importance qui s'attache à cette étude de l'*od* et à celle du magnétisme animal. Mais ce sera toujours la vieille histoire de toutes les découvertes et de toutes les idées qui heurtent certains préjugés. La science tient à ce qu'on les fasse entrer chez elle par effraction.

INFORMATIONS DE LA « *CHRONIQUE* »

3[e] Liste de souscription au Monument de Sainte-Beuve.

Nous publions ci-après les souscriptions recuelllies par M. J. Troubat, trésorier du comité Sainte-Beuve. En son nom et au nôtre, nous remercions vivement ceux qui ont répondu à notre appel.

Anatole France (de l'Académie française), 20 fr; Robert Périé (de Cahors), 2 fr. ; Charles Coran, 40 fr. ; Laurent, bibliothécaire de la Chambre des députés, 10 fr. ; Albert Collignon, 10 fr. ; Cheramy, avoué, 24, rue Saint-Augustin, Paris, 40 fr. ; Vve Durand, 31, rue du Cherche-Midi, Paris, 10 fr. ; Emile Deschanel, sénateur, 69, avenue Marceau, Paris, 25 fr. ; J. Piogey, rue de la Tour, 142, Paris, 20 fr.; Emile Delcrot, 28, rue des Réservoirs, Versailles, 20 fr. ; Louis Favre, bibliothécaire du Sénat, 10 fr. ; Jules Gaillard, député de l'Oise, 20 fr. ; Marcel, conservateur de la géographie à la Bibliothèque nationale, 10 fr. ; Le Journal « Le Temps », 50 fr. ; Jean Aicard, 5 fr. ; Charles Edmond, 20 fr. ; Octave Lacroix, membre du Comité Sainte-Beuve, 10 fr. ; Auguste Lacaussade, membre du Comité Sainte-Beuve, 20 fr. ; D[r] Lagoudaky, 103, avenue de Villiers, Paris, 10 fr. ; Ritter, Eugène (de Genève), 20 fr.; Ritter, Charles (de Genève), 20 fr.; Gaston Boissier, secrétaire perpétuel de l'Institut, 20 fr. ; Jules Lemaître, de l'Académie française, 20 fr. ; Pingard, secrétaire de l'Académie française, 10 fr. ; Henri Oddo, 5 fr ; Gourdoux, 2 fr. ; Léon Duvauchel, 5 fr. ; Vve Proudhon, 10 fr. ; Félix Henneguy, 10 fr. ; Loredan Larchey, 10 fr. ; MM. Despiques et Braibant à Bar-le-Duc, 10 fr. ; Félix Henneguy fils, professeur au Collège de France, 10 fr. ; Alexandre Piedagnel, 10 fr. ; Général Boitard, 20 fr. ; Anonyme (Remis par Mme Durand), 2 fr. ; Charles Lenient, ancien député, professeur à la Sorbonne, 5 fr. ; Louis de Legris, juge à Lyon, 20 fr. ; Ludovic Halévy (de l'Académie française), 50 fr. ; Comtesse de Lognes, 100 fr. ; J. Durandeau, rédacteur en chef du « Réveil Bourguignon », 10 fr. ; Enlart, bibliothécaire de l'Ecole des Beaux-Arts, 5 fr. ; G. Larroumet, membre de l'Institut, ancien directeur des Beaux-Arts, 20 fr. (*A suivre*).

L'Incendie du Bazar de la Charité. — Les pertes du corps médical.

Dans l'épouvantable catastrophe qui met Paris en deuil, le corps médical a été bien cruellement éprouvé. Quatre des familles les plus honorées, les plus aimées, déplorent aujourd'hui la perte de plu-

sieurs de leurs membres. A nos confrères les Drs Le Sourd, Picqué, Nitot, Vimont, nous adressons la sincère expression de nos plus sympathiques condoléances.

Nous les adressons aussi à M. le Dr Léon Simon, dont la fille s'est trouvée parmi les morts reconnus en dernier lieu, et à la famille du Dr Rochet, médecin homéopathe, boulevard Beaumarchais, dont le cadavre était réduit en cendres ! *Sunt lacrymæ...*

Le duc d'Aumale. — Origine de son nom.

Sait-on à qui le duc d'Aumale devait le nom qu'il portait ? A l'indiscrétion d'un vieux maire d'une petite ville.

Quand Louis-Philippe se rendait à son château d'Eu, il avait l'habitude de s'arrêter à Aumale et de déjeuner chez le maire, un monsieur B..., qu'il avait autrefois connu et accueillait très familièrement. A l'un de ces voyages, le maire s'aperçut que la reine était, comme disent les Anglais, « dans une situation bénie ». Au dessert, il fit une allusion dont la reine rougit un peu, et demanda que le prince à naître portât le nom de la ville où la famille royale venait de recevoir l'hospitalité. Le roi promit et tint parole, et pour que vous ne doutiez pas de la véracité de cette anecdote nous vous dirons que c'est à M. le Dr Max Simon, notre collaborateur, que nous devons de pouvoir faire connaître ce détail ignoré sur le noble défunt.

Livres de médecine armoriés (a).

Il a été vendu ces jours-ci à l'Hôtel Drouot, par les soins des habiles successeurs du libraire-bibliophile Téchener, une magnifique collection d'ouvrages faisant partie de la Bibliothèque de feu le baron Jérôme Pichon.

Dans le nombre d'exemplaires de toute rareté qui se pressaient sur les rayons de cette bibliothèque, fameuse dans les fastes de la Bibliophilie, il nous a plu de seulement relever quelques titres d'ouvrages de médecine, présentant un intérêt de curiosité, ou possédant sur les plats des armoiries princières ou ducales.

Ainsi les *Trois Livres de la Vie*, par Guy le Fèvre de la Boderie ; à Paris, par Abel L'Angelier, 1582, in-8 ; relié avec les *armes de Henri III*, sa devise, la tête et la grande fleur de lis sur le dos, et le crucifix sur les plats ;

Le Traité des Fièvres continues..., par M. Quesnay, *aux armes de Machault d'Arnouville*. L'ouvrage avait été dédié par son auteur à Madame de Pompadour ;

La première édition du *Traité de l'essence et guérison de l'amour...*, par M. Jacques Ferrand, Agenois, docteur en droit et de la Faculté de médecine ; à Tolose, 1610 ;

Le bon usage du thé, du caffé et du chocolat pour la préservation et pour la guérison des maladies, par M. de Blégny, conseiller, médecin artiste ordinaire du Roy et de Monsieur ; Paris, chez l'auteur, 1687 ; édition originale, *aux armes de Louis XIV* ;

Les nouveaux éléments d'odontologie..., par Lecluse, chirurgien-dentiste de Sa Majesté le Roi de Pologne, de Paris ; Delaguette, 1754, *aux armes de la Duchesse de Brancas* ;

Toilette des pieds ou traité de la guérison des cors, verrues et au-

(a) V. le no du 1er mars 1896.

tres maladies de la peau et dissertation abrégée sur le traitement et la guérison des cancers, par le sieur Rousselot, chirurgien de Monseigneur le Dauphin (dédiée à Madame Adélaïde) ; Paris, Dufour, 1769. Exemplaire *aux armes du duc d'Orléans*, contenant à la fin trois reçus de Rousselot pour appointements en qualité de chirurgien chargé des soins des pieds de Madame de Barry ;

L'art de soigner les pieds... Nouvelle édition, augmentée d'un chapitre sur la manière de soigner les pieds des soldats en garnison et dans les mouvements, présenté au Roy, par Laforest, chirurgien-pédicure de sa Majesté et de la Famille royale ; Paris, 1782 (*aux armes de la Reine Marie-Antoinette*) ;

La pratique des accouchements, par M. Peu..., Paris, Jean Boudot, 1694 (*aux armes de Madame Fagon, femme du médecin de Louis XIV*).

Le Manuel des Dames de Charité, ou formules de médicaments faciles à préparer, dressées en faveur des personnes charitables qui distribuent des remèdes aux pauvres dans les villes et dans les campagnes ; Paris, 1758 (*aux armes du Dauphin, père de Louis XVI*) ; etc., etc.

Association de la presse médicale française.

Comité français du XII° Congrès international de Moscou (19-26 Août 1897). (n° 8). — Secrétariat général du Comité français, 14, boulevard Saint-Germain. — *Excursion au Caucase.* — Le Comité central du Congrès de Moscou vient de régler l'excursion au Caucase de la façon suivante :

1° Un train spécial, aménagé pour 100 personnes, quittera Moscou à la fin du Congrès pour Kislovodsk, dans le Caucase du Nord, où un arrêt de deux jours aura lieu pour permettre à ses membres de pouvoir visiter le groupe de villes d'eaux minérales dont Kislovodsk est le centre.

2° De Kislovodsk, le train ira à Vladikavkaz (Vladicaucase), point terminus de la ligne. Là, il y aura à choisir entre deux voies. L'une, celle de Tiflis, par la route militaire de la Géorgie, passera à travers les plus beaux paysages du Caucase. L'autre conduira à Petrofsk, port de la mer Caspienne. De là, un vapeur spécial conduira les membres du congrès à Baku (Bakou), où aura lieu un arrêt d'un jour. De Baku, les excursionnistes seront conduits par le train à Tiflis où ils rejoindront les membres qui auront choisi le premier itinéraire.

3° De Tiflis, le train conduira les voyageurs à Batoum sur la mer Noire, où ils auront un jour pour visiter la ville et les plantations environnantes de thé et de coton.

4° De Batoum, on ira par vapeur à Sukhum, New-Athos, et Novorossusk ; d'où un train spécial ramènera à Moscou les congressistes.

Le prix de ce voyage circulaire sera seulement de 150 fr. (1. st. 6). Il n'y aura *pas de dépenses d'hôtel*, car des arrangements ont été pris pour permettre aux voyageurs de coucher chaque nuit, soit dans le train, soit à bord du vapeur. *La seule dépense à faire sera celle de la nourriture*, qui n'est pas comprise dans le prix de 150 fr. — Le voyage entier durera exactement quinze jours.

Si plus de 100 membres du Congrès demandent à faire cette excursion, un second train de voyageurs sera adjoint au premier.

Association d'Etudiants en médecine et P. C. N.

Il s'est fondé, il y a quelque temps, au Quartier Latin, une nouvelle Association d'étudiants, « *L'Association des Etudiants en médecine et P. C. N.* » Comme son titre l'indique, cette Association cherche à grouper les Etudiants en médecine et les Etudiants qui préparent le certificat d'Etudes Physiques, Chimiques et Naturelles.

Depuis sa fondation, elle a déjà reçu les encouragements de professeurs de la Faculté de médecine, de médecins et chirurgiens des hôpitaux, dont plusieurs en sont membres honoraires.

L'Association a son siège, 7, rue Royer-Collard.

La descendance de Dolbeau.

Le mariage du Dr Pierre Dolbeau avec Mlle Marthe Bonnassiès a été célébré le 6 mai en l'église Saint-Roch. M. Dolbeau est fils du chirurgien Dolbeau, l'ancien membre de la Faculté de médecine. Le père de la mariée est M. Paul Bonnassiès, ingénieur, fondé de pouvoirs de la Cie des Forges et Aciéries de Saint-Chamond.

Les témoins étaient : pour le marié, le Dr Cadet de Gassicourt et le Dr Tillaux ; pour la mariée, le colonel Meunier, sous-chef de cabinet au ministère de la guerre et le comte de Kératry, ancien ambassadeur.

Médecin poète.

L'Ame Enfantine, recueil de 50 chansons pour les Ecoles, de M. Marc Legrand, avec mélodies inédites de MM. Massenet, V. d'Indy, Th. Dubois, Ernest Reyer, R. Pugno, P. Vidal, Lavignac, Laurent de Rillé, Salvayre, Widor, Weckerlin, etc., paraît le 15 mai chez Armand Colin.

M. Marc Legrand est un de nos plus distingués confrères, plus connu du reste comme littérateur que comme médecin. Encore un évadé !

La caisse des pensions de retraite du Corps médical.

La session annuelle de la caisse des pensions de retraites du corps médical français a été tenue à Paris le 25 avril dernier au siège social, 2, place Saint-Georges, sous la présidence de M. le docteur Lande, président.

Le comité directeur s'était réuni la veille et le comité des censeurs le jour même, pour examiner les comptes du trésorier et trancher les questions pendantes.

Le bilan au 31 décembre 1896, présenté par le docteur Verdalle, trésorier, se solde par une balance de fr. 623.033. Au 25 avril 1897, l'avoir social était de fr. 700.000. Vingt et une retraites sont versées ; la somme des retraites versées s'élève à fr. 15.395.90.

LA MÉDECINE A L'HOTEL DE VILLE

La tuberculose dans l'armée.

Le Conseil général de la Seine, dans sa séance du 7 avril, a adopté, sur la proposition de MM. Clairin, Bompard et Hervé, le vœu suivant :

« 1° Que les conseils de revision et les visites pour l'incorporation deviennent de plus en plus sévères et éliminent rigoureusement, après un examen scrupuleux, les hommes atteints ou menacés de phtisie ;

« 2° Que les pouvoirs publics instituent des congés de réforme temporaire et à durée limitée ;

« 3° Que des sanatoria militaires soient établis ;

« 4° Qu'une aération plus complète soit ménagée aux soldats dans toutes les casernes anciennes ;

« 5° Que les crachoirs soient installés à hauteur de poitrine dans les chambres et que les parquets soient peints avec de la peinture à l'huile de houille et lavés chaque matin et non balayés ;

« 6° Qu'un conseil d'hygiène militaire soit créé, relevant directement du ministre et indépendant des chefs de corps. »

ECHOS DE PARTOUT

La santé du Shah de Perse.

L'état de santé du Shah de Perse, Mozaffer ed Dine, laisse beaucoup à désirer. Une consultation de médecins a eu lieu, à laquelle assistaient les Drs Tholozan (Français), Vishart (Américain), Basil (Arménien), Muller (Allemand), Odling (Anglais). Une diète très sévère a été ordonnée au shah, et, en outre, le séjour ultérieur dans une ville d'eau européenne. (*Progrès Médical.*)

Un acte de bienfaisance.

Mme veuve Charcot s'est engagée à abandonner la pension annuelle de 2.000 fr., qu'elle reçoit de l'Etat, en faveur des veuves et des enfants des professeurs et des agrégés de la Faculté de médecine de Paris, morts sans fortune ou sans retraite suffisante.

La graphologie dans l'Histoire.

Puisque l'on fait de nos jours à la graphologie l'honneur de l'élever à la hauteur d'une science, il n'est pas sans intérêt de signaler une particularité que présentait l'écriture de l'empereur Auguste. Auguste quand un mot était déjà trop long pour être écrit en entier à la fin d'une ligne, ne pouvait pas se décider à la scinder en deux parties, de façon à reporter la seconde partie au commencement de la ligne suivante, comme c'était l'habitude déjà.

Il l'écrivait en entier sur la même ligne, qu'il était obligé de prolonger en changeant la direction, en la recourbant en bas. C'est Stervonius, l'historien de l'époque impériale, qui nous apprend cette particularité, mais il nous en apprend une autre bien plus intéressante au point de vue médical. Octave Auguste, paraît-il, était atteint d'une sorte de rigidité et de contracture de l'index droit qui lui rendait parfois l'écriture très difficile. Il était obligé de porter à l'index un anneau en corne ; cet anneau remplissant l'espace laissé libre entre le style, la plume d'alors, et l'index, permettait à celui-ci de maintenir, malgré son impotence, le style fixé. Cette infirmité n'était sans doute autre que notre crampe des écrivains

actuelle. L'accusation qui pèse sur les plumes d'acier, d'en être la cause déterminante, est donc mal fondée.

Il paraît, toujours d'après Stevonius, qu'Auguste était aussi affligé d'un grand nombre d'affections et d'infirmités diverses, et *qu'il souffrait un peu de partout*, ce qui ne l'empêchait pas de garder toujours et en toute occasion son regard fier et dominateur et sa physionomie digne et calme. (*Journal de Méd. et de Chir. pratiques.*)

ÉPHÉMÉRIDES DE MÉDECINE HISTORIQUE ET ANECDOTIQUE [a]

—

AVRIL.

—

8 avril 1848. — *Mort de Donizetti.*

Donizetti avait épousé à Rome, à l'âge de 35 ans, la fille d'un avocat, du nom de Vasselli ; il en avait eu deux enfants. Le choléra les lui enleva, ainsi que sa femme, en 1837.

Il venait de composer pour les débuts de Nourrit à Naples, et sur un livret arrangé par l'illustre ténor lui-même, avec le *Polyeucte* de Corneille, la partition de *Polinto*. La censure s'étant opposée à l'apparition de l'ouvrage et Nourrit s'étant donné la tragique mort que l'on sait, Donizetti quitta, désespéré, l'Italie et arriva à Paris avec trois nouveautés : *la Fille du Régiment*, *les Martyrs* (traduction du *Polinto*) et *la Favorite*.

A Paris, Donizetti retrouva une Italienne qu'il avait connue à Venise, à l'époque où il donnait son *Belisario*. Cette femme prit sur le maître une influence fatale. Pour s'en affranchir, Donizetti se jeta dans les plaisirs de toutes sortes, et condamné à un labeur implacable, en même temps qu'il se dépensait dans les plus folles orgies, il eut vite ses forces épuisées.

Un soir, à l'Opéra de Paris, comme on répétait *Don Sébastien de Portugal*, il fut en proie aux atteintes du terrible mal auquel il devait succomber. Il essaya vainement d'accomplir les divers engagements pris çà et là en Europe : un accès de paralysie le frappa dans l'été de 1845. A partir de ce moment, son œil s'éteignit, son front se rida, un voile sinistre s'abattit sur cette intelligence, la veille encore si vive et si brillante. Bientôt il perdit jusqu'au souvenir de ses propres œuvres.

En janvier 1846, il fut transporté dans une maison de santé, à Ivry, puis, à un moment où sa maladie lui laissait quelque répit, il exprima le désir d'être transporté dans son pays. En chemin, il éprouva une nouvelle attaque et une troisième, en arrivant à Bergame. Il expira dans cette dernière ville le 8 avril 1848, âgé à peine de 50 ans.

L'autopsie confirma les prévisions des médecins et démontra l'existence de lésions considérables au cerveau. Celui-ci, qui pesait

(*a*) Voir les numéros des 1er février, 15 mars et 15 avril 1897.
Les *Ephémérides* paraissent régulièrement une fois par mois depuis le 1er février 1897. Elles alternent avec la *Correspondance médico-littéraire*, autre innovation de la « Chronique. »

1,534 grammes (soit un neuvième de plus que la moyenne ordinaire), dénotait une belle intelligence ; les circonvolutions correspondant aux organes de la musique et de l'imagination étaient très développées.

Ce qu'on ne sait guère, c'est qu'un des opérateurs s'appropria furtivement la voûte crânienne de Donizetti. Ce médecin, Jérôme Carchew, mit, comme une calotte, ladite voûte cranienne sur sa tête, et l'emporta en la recouvrant de son chapeau. Toute sa vie il cacha aux regards la précieuse relique, qui finit, après la mort du docteur, par échoir à son neveu. Ce dernier, découvrant ces restes humains dont il connaissait l'origine, crut bon d'utiliser le vieux crâne en lui attribuant la triple mission de servir d'ornement, de presse-papier et même de vide-poche !

Ce ne fut qu'en 1874 que la municipalité de Bergame, avisée de ces faits, put procéder à une enquête qui établit leur exactitude en même temps que l'authenticité de la relique. Actuellement, le crâne de Donizetti est conservé à la bibliothèque de cette ville.

9 avril 1889. — *Mort de Chevreul.*

Les ancêtres paternels et maternels de l'illustre savant s'étaient fait, en Anjou, une réputation comme chirurgiens et médecins. Seul, son grand-père fit exception à la règle. Il s'était établi en Anjou comme maître potier. Son père, Michel Chevreul, avait repris la tradition familiale et s'était acquis comme médecin et chirurgien une notoriété qui avait dépassé les limites de la province. Ses écrits et son savoir étaient appréciés dans la capitale. La Société royale de médecine de Paris lui donna le titre de membre correspondant. En septembre 1820, il fut nommé directeur de cette fameuse école de médecine d'Angers, qui produisit les Billard, les Béclard, les Ollivier, les Chevreul et tant d'autres savants distingués. Michel Chevreul mourut en 1845, à l'âge de quatre-vingt-onze ans et demi. Sa femme, Etiennette Bachelier, d'une famille médicale qui remontait à plusieurs siècles, survécut longtemps à son mari. Elle mourut âgée de plus quatre-vingt-treize ans. On voit que la longévité était de tradition dans la famille de Chevreul. (V. *Gazette anecdotique*, 1886, t. 2, p. 130.)

16 avril 1788. — *Mort de Buffon.*

On sera peut-être curieux d'apprendre à quelle maladie succomba le célèbre naturaliste.

Le récit que nous donnons est extrait d'un ouvrage, des moins connus assurément, de Portal, le *Traité de l'Hydropisie* (t. I, p. 530-32).

« M. le Comte de Buffon, notre illustre écrivain et savant naturaliste, était parvenu à l'âge d'environ 75 ans, lorsqu'il éprouva des variations dans l'excrétion de l'urine. Cette incommodité ne fit pas des progrès ; mais un ou deux ans après, les urines devinrent troubles, avec un sédiment muqueux et quelquefois chargées d'une substance sablonneuse et d'autres fois rougeâtre et grisâtre. Le malade se plaignait de douleurs dans les régions lombaires et surtout dans la droite. L'excrétion des urines devint difficile ; il ressentait en les rendant des douleurs piquantes et fugaces au bout du gland, et

quelquefois une sensation gravative vers le périnée et le fondement, surtout lorsqu'il allait en voiture et dans quelque chemin raboteux. Deux ou trois années s'écoulèrent dans cet état, cependant son teint jaunit ; il survint du trouble dans les digestions, de l'amaigrissement et de l'œdématie aux pieds et aux jambes avec une grande diminution dans l'excrétion des urines, qui étaient épaisses et foncées en couleur. M. de Buffon parvint ainsi à l'âge d'environ 8C ans, lorsqu'il me fit appeler. Tout me parut annoncer l'existence d'une pierre et menace d'hydropisie ; mais ayant considéré le grand âge du malade et qu'il était depuis quelque temps considérablement maigri, avec un teint jaune et du dérangement dans ses digestions, je crus pouvoir l'éloigner de toute idée de l'opération de la taille, à laquelle il eût facilement été décidé. Je lui proposai d'augmenter l'usage de ses boissons adoucissantes et diurétiques, et je soutins ainsi mon malade, bien persuadé que la lithotomie n'était pas praticable. Le dévoiement se réunit à la fièvre, qui était continue et redoublant le soir. C'est ainsi que finit ce grand homme.

A l'ouverture du corps on reconnut : 1° un épanchement, dans le bas-ventre, d'une humeur grisâtre, comme purulente, dont on évalua la quantité à deux pintes ; les intestins et l'estomac très gonflés et parsemés de points livides. 2° La vessie d'un volume quatre fois plus grand, ou environ, que dans l'état naturel ; ses parois de l'épaisseur d'un demi-travers de doigt, d'une texture dure et comme cartilagineuse en divers endroits ; sa surface interne comme ulcérée, avec des sinuosités, des cellules d'où s'écoulait une grande quantité de matière purulente dont la vessie était remplie. Il y avait, en outre, dans ce viscère une trentaine de pierres de la grosseur d'un gros pois et une douzaine d'autres plus petites d'une dureté excessive ; quelques-unes étaient logées dans les cellules de la membrane muqueuse, et le reste flottait dans sa capacité. 3° Le rein droit d'un volume double de celui qu'il a dans l'état naturel, sa substance ramollie, ses cavités très dilatées et parsemées de petits graviers ; l'uretère du même côté aussi très dilaté ; le rein gauche aussi volumineux que l'autre, mais sans gravier. 4° Tous les autres viscères n'ont rien présenté qui ne fût dans l'état naturel. — Portal, Retz, Girardeau. »

21 avril 1699. — *Mort de Racine.*

On raconte généralement que Racine, désespéré d'avoir perdu la faveur de Louis XIV, en serait tombé malade de chagrin ; et que, finalement, cette maladie aurait amené la mort.

Comme il s'écoula plus d'un an entre la perte de la faveur royale et la mort de Racine, cette version, bien que fort répandue, nous avait semblé peu vraisemblable.

Nous avons donc fait quelques recherches sommaires sur ce point, et voici, en attendant que nous les complétions, quel en a été le premier résultat.

La vérité est que, quelques semaines à peine après l'incident qui avait amené la rupture entre le poète et le souverain, Racine avait bien été retenu chez lui « par un espèce de petit érésipèle », mais qu'il en avait été presque aussitôt rétabli.

Pendant quelque temps, sa santé paraissait revenue ; mais il ne tarda pas à retomber malade et cette fois sérieusement.

On commençait alors à parler d'une douleur au côté droit (*Lettre de Madame Racine à son fils, 3 octobre* 1698) : c'étaient les symptômes avant-coureurs d'une affection hépatique qui devait rapidement s'aggraver.

Le 9 novembre de cette même année, le poète parle à sa tante d'une *dureté qui lui est restée au côté droit.*

Cependant la convalescence survient et se confirme de jour en jour. Racine, écrivant à son fils, alors à Versailles, lui parle peu de la tumeur qu'il a toujours au côté : il ne ressent, dit-il, presque aucune incommodité.

« J'ai même été, ajoute-t-il, promener cette après-dînée aux Tuileries avec votre mère, croyant que l'air me fortifierait ; mais à peine j'y ai été une demi-heure qu'il m'a pris dans le dos un point insupportable qui m'a obligé de revenir au logis. Je vois bien qu'il faut prendre patience sur cela en attendant le beau temps. »

Racine écrivait ces lignes le 30 janvier 1699.

Environ six semaines plus tard, soit le 19 mars, Racine annonce à un de ses habituels correspondants qu'il a été « malade à mourir. Il revient des portes de la mort. »

C'était une rechute.

Le mardi suivant, 24, un de ses amis assiste à une opération qui est faite au malade : il avait tenu à voir lever « le premier appareil d'une incision qu'on lui avait faite la veille au côté droit, un peu au-dessous de la mamelle ». C'était « une incision cruciale.. Il en sortit une demi-poilette (palette) de pus bien cuit (*sic*). Il n'en est point sorti depuis, mais il lui faut quelques jours pour se former. On ne sait s'il n'y a point d'abcès au poumon ou au foie.. »

Vers la même époque, sans doute, l'abbé de Vaubrun écrit que Racine « a une grande fièvre continue avec des redoublements, causée vraisemblablement par un abcès dans le foie.. »

Malgré des symptômes aussi alarmants, on se reprend à l'espérance :

« Ce mercredi 8 avril 1699. — M. Racine a toujours de la fièvre. Elle est petite à la vérité, mais il y a plus d'un mois qu'elle dure. On ne peut découvrir quelle est la source d'un abcès qu'il a dans le corps, si elle est au concave ou au convexe du foie, ou dans sa région. Il se vide bien, et ce qui en sort est bien conditionné.

On craint que le cours des humeurs ne se prenne par là. Si la nature s'y accoutumait, on serait réduit à la canule, peut-être pour toujours. »

Le 15 avril, Dangeau écrit dans son *Journal* : « Racine est à l'extrémité ; on n'en espère plus rien.. »

Six jours plus tard, le poète expirait entre trois et quatre heures du matin, âgé de 59 ans.

Dans les *Mémoires sur la vie de Jean Racine*, laissés par son fils Louis, il est dit que l'auteur d'*Esther* serait mort « d'une hydropisie de poitrine ».

D'après les documents que nous venons de citer, ne sommes-nous pas autorisé à conclure qu'il s'agissait d'une collection purulente du foie, ouverte dans la cavité abdominale ou d'un abcès hépatique, qui, après avoir perforé le diaphragme et la face inférieure du poumon droit, se serait donné issue dans la cavité thoracique ?

Ce ne sont que des hypothèses, que nous soumettons à la saga-

cité de ceux de nos confrères qui prennent intérêt à ces sortes de problèmes de médecine rétrospective.

CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE

—

Traité de gynécologie, du Dr Pozzi. (Masson, éditeur.)

La troisième édition du *Traité de Gynécologie clinique et opératoire*, de notre excellent maître et ami, le Dr Pozzi, vient de paraître.

L'éloge de cet ouvrage n'est plus à faire. Le livre de M. Pozzi est aujourd'hui classique. Il a eu les honneurs de la traduction en langues allemande, anglaise, espagnole et italienne. Il va, paraît-il, être mis à la portée des lecteurs russes qui ne savent pas le français.

La troisième édition a été l'objet de nombreuses additions. La gynécologie opératoire y tient notamment une large place, et ce n'est que justice, malgré les tentatives de réaction faites en ces derniers temps par les abstentionnistes quand même.

Le traitement des fibromes par l'hystérectomie totale est bien exposé ; de même, celui par la voie vaginale, qui est moins sacrifié que dans les précédentes éditions.

L'hystérectomie vaginale dans le traitement des suppurations pelviennes, a gagné du terrain. M. Pozzi a loyalement reconnu que les perfectionnements apportés à la technique ont mis en pleine lumière les avantages de la méthode. M. Pozzi pose en principe que « l'hystérectomie vaginale doit être préférée à la laparotomie, dans tous les cas où les annexes paraissent fortement adhérentes à l'utérus et dans ceux où la suppuration s'étend autour d'elles ».

Dans cet ouvrage, si considérable soit-il,on découvrira sans doute quelques lacunes, lequel n'en a pas ? mais ce qu'on peut assurer, c'est que l'œuvre du Dr Pozzi est un travail aussi complet qu'il pouvait l'être et qu'il restera comme le monument le meilleur consacré à la diffusion de la gynécologie, en cette fin du XIXe siècle où cette science aura brillé d'un si vif éclat.

La nature et la vie, par Ch. Viaud. (Charles Mendel, éditeur, 118 *bis*, rue d'Assas, Paris.)

L'auteur, M. Gabriel Viaud, qui a mené en faveur du végétarisme une campagne vigoureuse, y développe en fort bon style les idées dont il s'est fait le fervent adepte, ainsi que la théorie si originale des *végétaux médicamenteux* dont il est le créateur.

M. Viaud prouve que tous nos grands hommes ont été végétariens, du moins en principe, et que nous devons l'être, si nous voulons accroître nos facultés intellectuelles et nous affranchir de bien des maladies dont on recherche vainement les causes ailleurs que dans ce qu'il appelle d'un mot pittoresque : *la Nécrophagie*, que nous traduirons par l'expression plus banale d'*usage de la viande.*

Nous engageons vivement nos lecteurs à se procurer cette œuvre sincère, attachante, d'une haute moralité.

Joie morte, par JEAN LAURENTY ; Stock, éditeur.

Jean Laurenty, dans son nouveau roman *Joie Morte*, publié par l'éditeur Stock, étudie, dans des pages d'âpre analyse et de tristesse passionnée, l'affection maternelle et filiale arrivée aux plus hauts sommets. Dans ce roman, il y a des sanglots et des cris, comme un grand désespoir venu des réalités de la vie ; une clairvoyance amère qui a entrevu la fin des choses, et dans la volupté et dans l'amour, l'antique, l'inqualifiable souillure qui fait reculer d'effroi.

EDOUARD TOULOUSE, chef de clinique des maladies mentales à la Faculté de médecine de Paris, médecin de l'Asile Sainte-Anne.— **Enquête médico-psychologique sur les rapports de la supériorité intellectuelle avec la névropathie.—Emile Zola.**(Paris, *Société dEditions scientifiques*, 4, rue Antoine-Dubois.)

Le docteur Toulouse a entrepris « une enquête médico-psychologique sur les rapports de la supériorité intellectuelle avec la névropathie ».

L'auteur a voulu vérifier si, comme l'ont prétendu de nombreux écrivains, entre autres Moreau de Tours et Lombroso, le génie n'est qu'une névrose, ou même (Lombroso), une forme larvée de l'épilepsie. M. Toulouse, après avoir démontré que Lombroso ne s'était appuyé que sur des documents peu exacts et trop exposés à la critique, documents *historiques* pour la plupart, a voulu appliquer à cette étude nos procédés habituels d'investigation clinique. Ce livre est donc, en somme, l'*observation* clinique complète de M. Zola, le premier génie tombé sous le scalpel de M. Toulouse.

La conclusion de l'enquête est que M. Zola est un névropathe, c'est-à-dire un homme dont le système nerveux est douloureux ; mais M. Toulouse ne croit pas que cet état névropathique ait été et soit indispensable d'aucune façon à l'exercice des heureuses facultés de M. Zola.

Ceci est fort bien, mais le livre du Dr Toulouse n'eût-il pas gagné en intérêt scientifique à ne pas être une monographie ?

Réveillé-Parise, Moreau de Tours, Ball, Lumbroso, déjà nommé, avaient étudié, avant M. Toulouse, les relations du génie et de la folie.

Quelle contribution nous apporte, sur ce sujet à controverses, le livre du Dr Toulouse ? Nous nous le demandons. Le *cas* de M. Zola si exceptionnel soit-il, ne suffit pas pour asseoir une conviction.

Mais notre confrère nous annonce une suite... Attendons.

Au surplus, sa tentative est originale, très personnelle et mérite d'être encouragée.

La prostitution clandestine à Paris, par M. le Dr COMMENGE ; Paris, Reinwald, 1897.

Avant le Dr Commenge, Martineau, Corlieu, Fiaux, Emile Richard, le renégat Taxil lui-même ; et en remontant plus haut, Reuss, qui avait voulu surtout faire une « étude de pathologie sociale » Parent-Duchâtelet, Lecour, et combien d'autres que j'oublie, avaient écrit sur la prostitution et ses causes. Mais nul n'a autant approfondi le sujet que le Dr Commenge. Nul n'était mieux qualifié, on l'avouera,

pour nous initier à ces mystères, que le médecin en chef du Dépôt de la Préfecture, où viennent échouer la plupart des malheureuses qui demandent à la vente, ou plutôt au prêt de leurs charmes, un profit, si souvent illusoire !..

Les causes de la prostitution sont nombreuses : M. Commenge les énumère et, sans fausse pudeur, nous fait toucher les plaies, en homme qui est habitué à les sonder. Entre temps, l'auteur fait une critique fort juste de cet établissement Saint-Lazare, sorte de léproserie, dernier vestige des préjugés d'antan.

Est-ce à dire que s'il ne faut pas parquer les prostituées, il faille les laisser en liberté ? Non, la prostitution, comme toute industrie insalubre, doit être réglementée ; et sa réglementation ne doit pas seulement viser les prostituées, mais ceux qui poussent à la prostitution, ceux qui en vivent : les souteneurs et les proxénètes. La syphilis est un danger social : on ne s'en préservera que par des mesures coercitives, exercées avec rigueur.

On voit, par ce rapide aperçu, quel intérêt puissant présente l'ouvrage du Dr Commenge qui, selon l'expression très juste d'un de nos confrères, marquera « une date dans l'histoire médico-sociale de la prostitution ».

Les récréations d'un praticien, par le Dr H. Pauthier, de Senlis. Un volume in-18 de 150 pages. Prix : 2 francs.

Comme son titre peut le faire présumer, ce livre n'est pas une manifestation pédante de la science médicale pure ; c'est une suite de causeries frappées au coin du bon sens et pleines de conseils pratiques, non seulement pour l'homme de l'art, mais pour le citadin et le paysan.

L'hygiène y tient une place honorable, mais les questions d'actualité médicale les plus récentes n'y sont pas négligées.

L'accueil bienveillant, fait depuis plusieurs années aux chroniques scientifiques de l'auteur par les lecteurs du *Petit Comtois*, l'une des feuilles les plus importantes et populaires de l'Est, est de bon augure pour le succès de cette modeste brochure.

CORRESPONDANCE

Notre article sur la *Mort de Musset* nous a valu cette fort intéressante communication, contribution des plus précieuses aux biographies futures du poète :

Bruxelles, le 2 mai 1897.
Dimanche-soir.

Mon cher Directeur,

En lisant ce matin, 2 mai, jour anniversaire de la mort d'Alfred de Musset, votre intéressante livraison de la *Chronique médicale* parue hier, et consacrée à ce véritable poète et à ce rare esprit, je ne puis empêcher un lointain retour sur moi-même et les souvenirs d'affluer à ma mémoire. Je suis certainement à l'heure présente — hélas ! — un des rares hommes encore vivants qui aient vu et

approché Alfred de Musset, et qui lui aient parlé, peu de temps avant sa disparition prématurée.

Alfred de Musset venait souvent, le soir, passer quelques instants au rez-de-chaussée, au fond de la cour du numéro 16 de la rue Jacob, dans le salon littéraire et politique d'Alexandre Bixio, ancien Représentant du peuple et ministre en 1848. Mon père était l'ami intime et le collaborateur de ce dernier, mort en 1865 ; avec lui, il avait accompli à Paris, en juin et juillet 1850, deux ascensions aérostatiques demeurées mémorables dans les annales de la science. Le salon d'Alexandre Bixio était librement ouvert à qui voulait bien venir. Il était surtout fréquenté par des littérateurs, des savants et des hommes politiques. Je me propose, un jour, d'en faire l'histoire.

J'avais alors une quinzaine d'années. Mon père m'y menait souvent, notamment, le dimanche soir, avant de rentrer au Collège Sainte-Barbe, avec les fils Bixio. En mars 1857, j'ai vu longuement Alfred de Musset. Il était fort pâle, mélancolique, taciturne ; il se tenait assis, presque couché, dans un grand fauteuil, écoutant ou plutôt paraissant écouter, répondant nonchalamment et par monosyllabes seulement aux questions. Mon père me prit à part et me dit : « Regarde bien, voilà Alfred de Musset ! » Je n'ai pas besoin de vous dire que j'écarquillai les yeux, car j'avais déjà lu avec passion toute son œuvre. J'ai conservé très nettement la souvenance de sa barbe assez longue, bien taillée, blonde, parsemée de grands fils argentés, de ses cheveux légèrement ondulés ou bouclés. Il portait une élégante redingote noire, plutôt de couleur bleue très foncée, et un pantalon gris-perle. François Ponsard était là aussi, accaparant beaucoup plus l'attention.

Un mois après, j'appris la mort d'Alfred de Musset et ses funérailles. Leur simplicité ne fut un objet d'étonnement pour personne. A cette époque, on n'y mettait pas l'ostentation actuelle. Vous pouvez ajouter qu'Alexandre Bixio et mon père J.-A. Barral furent de ceux qui accompagnèrent jusqu'au cimetière du Père-Lachaise le chantre de *Rolla*. Il y avait aussi Albert Barre, graveur des Monnaies impériales, avec son frère aîné ; le sculpteur Auguste Barre, et non point *Auguste Barthe*, ainsi que vous le nommez à la page 296 de votre livraison d'hier. Le premier est mort en 1878, le second en 1892, si je ne me trompe pas. Tous les deux étaient fils du célèbre graveur Jean-Jacques Barre, et amis d'Alfred de Musset, d'Alexandre Bixio et de mon père. Comme tout cela est loin et pèse lourdement sur mes épaules !

Le portrait d'Alfred de Musset que vous reproduisez sans indiquer sa provenance, me rappelle bien mieux ma vision de 1857, que le profil classique peint par Charles Landelle.

Votre tout dévoué collaborateur,

Georges Barral.

Le Propriétaire-Gérant : Dr Cabanès.

Clermont (Oise). — Imprimerie DAIX frères, 3, place Saint-André.
Maison spéciale pour Journaux et Revues périodiques.

VIN DE CHASSAING

BI-DIGESTIF

A LA PEPSINE ET A LA DIASTASE

Cette préparation qui, en 1864, a été l'objet d'un rapport favorable à l'Académie de Médecine de Paris, se prescrit depuis de nombreuses années contre les différentes affections des voies digestives, les dyspepsies particulièrement. On le prend à la dose de un ou deux verres à liqueur après chaque repas, pu ou coupé d'eau.

Chaque verre à liqueur contient :

0 gr. 20 centigr. de pepsine Chassaing.
0 10 » de diastase Chassaing.

PHOSPHO-GLYCÉRATE DE CHAUX PUR

NEUROSINE PRUNIER

RECONSTITUANT GÉNÉRAL DU SYSTÈME NERVEUX

La « *Neurosine Prunier* », présentée sous trois formes différentes, se prend en général aux doses suivantes, soit avant, soit pendant le repas :

1° *Neurosine Prunier-sirop*, 2 ou 3 cuillerées à bouche par jour ;
2° *Neurosine Prunier-granulée*, 2 ou 3 cuillerécs à café par jour ;
3° *Neurosine Prunier-cachets*, 2 ou 3 cachets par jour.

Chaque cuillerée à bouche de sirop, chaque cuillerée à café de granulé, chaque cachet, contiennent 0 gr. 30 centigr. de phospho-glycérate de chaux pur.

Dépôt général : 6, Avenue Victoria, Paris.

PHOSPHATINE FALIÈRES

La « **Phosphatine Falières** » est l'aliment le plus agréable et le plus recommandé pour les enfants dès l'âge de 6 a 7 mois, surtout au moment du sevrage et pendant la période de croissance. Il facilite la dentition, assure la bonne formation des os, etc.

POUDRE LAXATIVE DE VICHY

LAXATIF SUR — AGRÉABLE — FACILE A PRENDRE

La « *Poudre laxative de Vichy* », préparée avec les soins les plus méticuleux, est composée de poudre de séné, lavée à l'alcool associée à différents carminatifs, tels que le fenouil, l'anis, etc....

D'un emploi des plus simples, la « *Poudre Laxative de Vichy* » se prend, le soir en se couchant, à la dose de : *une cuillerée à café*, délayée dans un peu d'eau. L'effet se produit le lendemain sans coliques, ni diarrhée. Chaque cuillerée à café contient 0 gr. 75 centigr. de poudre de séné.

GLYCO-PHÉNIQUE

Du Dr DÉCLAT.

Solution d'acide phénique pur, titrée à 10 pour 100.

Le « *Glyco-Phénique* » est un antiseptique précieux pour tous les usages externes, bains, gargarismes, pansements des plaies brûlures, injections hygiéniques, toilette, etc.....

S'emploie additionné de plus ou moins d'eau suivant les différents cas.

SIROP D'ACIDE PHÉNIQUE

du Dr DÉCLAT.

Ce sirop, d'un goût très agréable, contient exactement 0 gr. 10 centigr. d'acide phénique chimiquement pur par cuillerée à bouche.

Il doit être pris à la dose de 3 ou 4 cuillerées à bouche par jour, dans les cas de toux, rhumes, bronchites, etc.....

MÉDICATION ALCALINE

COMPRIMÉS DE VICHY (GAZEUX)

AUX SELS NATURELS DE VICHY

(SOURCES DE L'ÉTAT)

Préparés avec les *sels naturels* spécialement extraits des *eaux de Vichy (sources de l'Etat)* par la Cie fermière, les « Comprimés de Vichy » se recommandent par leur emploi pratique et très économique.

Dose : 4 ou 5 « comprimés » pour un verre d'eau.

Paris, 6, rue de la Tacherie et Pharmacies.

4e ANNÉE. N° 11. 1er JUIN 1897.

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

LA MÉDECINE DANS L'HISTOIRE

Souvenirs intimes sur Napoléon par un chirurgien de la marine anglaise.

AVANT-PROPOS

Les fervents du napoléonisme, et l'on sait combien cette religion compte d'adeptes, n'entendront pas pour la première fois le nom de Guillaume Warden, dont nous allons publier la *Correspondance*, si imagée, si *picturale*, si riche, pour tout dire, en particularités neuves et intéressantes sur la vie intime de Napoléon ; mais ce que nous pouvons assurer, c'est que, pour la première fois, nous leur révélerons sur la personnalité même du Dr Warden et sur l'ouvrage dont il est l'auteur, des notions précises et exactes.

L'édition originale du livre de Warden parut, en anglais, à Londres, vraisemblablement à la fin de 1815 ou dans les premiers mois de 1816 ; nous disons : *vraisemblablement*, car nous n'avons réussi à nous procurer que la deuxième édition (1), qui est de 1816.

Une traduction française, *rarissime*, fut publiée, l'année suivante à Bruxelles, chez T. Parkin, éditeur du « Philanthropist ».

Depuis lors, se sont succédé de nouvelles éditions anglaises dont, la dernière, si nos informations ne sont pas erronées, porte la date de 1887.

En nous en tenant à la vérité essentielle, rien de plus à dire ; ce qui nous reste à vous apprendre rentre dans le domaine de la fantaisie bibliographique.

Il y a juste dix ans, paraissait en librairie, sous ce titre : *Le Cabinet noir*, une série de révélations, plus ou moins piquantes, sur « Louis XVII, Napoléon, Marie-Louise », provenant, disait l'éditeur, M. le comte d'Hérisson, « du portefeuille d'un directeur de la Police sous la restauration, le baron Mounier».

Le baron Mounier, fils du constituant de ce nom, qui avait été secrétaire de Napoléon Ier, puis intendant de la couronne sous le premier Empire, s'était, comme tant d'autres, rallié aux Bourbons, lors de l'abdication de Fontainebleau, et était devenu, sous la seconde

(1) En voici le titre exact : *Letters Written on board his Majesty's ship the Northumberland, and at Saint Helena ; in wich the conduct and conversation of Napoleon Buonaparte, and his suite, during the voyages, and the first months of his residence in that island, are faithfully described and related, by William Warden, Surgeon on Board the Northumberland* ; London, 1816.

Restauration, « le bras droit du duc de Richelieu et le Directeur général de la Police départementale en France ».

Or, parmi les papiers du baron Mounier, tombés par le hasard des circonstances entre les mains de M. le comte d'Hérisson, se trouvaient, nous citons le texte même de l'éditeur, « de curieuses lettres de Sainte-Hélène, peu connues, éditées à Londres, en 1817 ; attribuées par les uns à O'Meara, par les autres au Dr Stoke... en réalité de M. Warden, docteur du *Northumberland* ».

D'après ce qui précède, il semble bien évident que le comte d'Hérisson n'avait pas eu sous les yeux le texte original de la Correspondance de Warden, la fausse date qu'il donne le prouve suffisamment ; mais ce qui nous permet d'affirmer plus positivement que la version donnée par le comte d'Hérisson est des plus suspectes, c'est que, de son propre aveu, il a « rectifié les incorrections et les négligences de la traduction, tout en respectant le style primitif » du *manuscrit*, lisez : d'une copie manuscrite trouvée dans la succession du baron Mounier.

Pour fortifier notre conviction, nous avons poussé plus loin notre enquête. Nous avons eu la patience de confronter le récit, très agréablement arrangé, du reste, par M. d'Hérisson, avec le texte anglais, et nous avons pu nous convaincre qu'il y avait non seulement des erreurs nombreuses d'interprétation, mais encore d'importantes omissions.

Nous avons, dès lors, résolu de composer une *nouvelle* édition française, puisqu'il existe déjà celle parue à Bruxelles, en 1817, de l'ouvrage de Warden ; et pour qu'elle fût véritablement autre que celle-ci, nous avons prié notre ami, M. Albert Blavinhac, de refaire une traduction de l'édition anglaise, en suivant le texte d'aussi près qu'il lui serait possible.

Nous avons pensé, d'autre part, qu'il ne serait pas sans intérêt de faire précéder la « Correspondance de Guillaume Warden » d'une notice sur son auteur ; d'autant qu'on chercherait vainement dans les recueils biographiques des renseignements sur la vie de ce chirurgien, qui n'a laissé aucune trace dans les annales scientifiques.

Les éléments de la biographie du Dr Warden nous ont été fournis par le propre petit-fils du Dr Warden : c'est dire qu'ils ont été puisés à bonne source (1). Grâce à l'entremise obligeante de M. Alban

---

(1) La lettre suivante que nous envoyait, il y a quelques mois, M. Ch. Warden, nous servira de document justificatif :

Cher Monsieur,

Je vous dois mille excuses pour avoir mis si longtemps à vous répondre, mais j'étais accablé de travail. J'espérais pouvoir corriger le brouillon du récit de la vie de mon grand-père, mais le temps me manque et je vous l'envoie tel quel. Vous y trouverez les principaux traits de la vie de mon grand-père rapportés d'après des papiers et les souvenirs de mon père et de ma tante.

Vous pouvez en faire tel usage qu'il vous plaira. Si certains points vous semblent obscurs, faite-le moi savoir, je m'efforcerai aussitôt de vous les éclaircir.

Pour ce qui est de l'éducation et des grades universitaires de mon grand-père, je sais qu'il s'établit comme médecin à Edimbourg en 1824. Il avait été reçu docteur en 1811 à Saint-Andrew's Union.

Son diplôme, que je possède, établit qu'à cette époque, il était déjà licencié ès-lettres (M. A.)

J'ai essayé de savoir à quelle date il avait été reçu licencié, en m'adressant à l'archiviste de Saint-Andrew's Union. Je n'ai pas encore reçu de réponse. La famille l'ignore et les diplômes de Saint-Andrew ont été perdus, je crois.

Je joins à ma lettre la copie d'une partie d'une missive écrite par mon grand-père



Docteur W. WARDEN

Doran, chirurgien à Londres, nous avons été mis en relation avec M. Ch. Warden, qui a bien voulu nous faire tenir les documents qu'il nous était utile de connaître. Les traits de la vie du Dr Warden seront, de la sorte, rapportés d'après des papiers de famille, offrant par suite toute la garantie d'authenticité désirable.

***

William Warden naquit en 1777, à Alytte, ville située au pied des Grampians et qui garde le défilé mettant en communication toutes les Hautes et les Basses terres d'Ecosse.

Il était issu d'une vieille famille jacobite, dont quelques membres avaient été mis hors la loi en 1745. Sa mère, née en cette même année, fut tenue sur les fonts baptismaux par le prince Charles-Edouard, le jeune prétendant qu'on nommait familièrement « Bonnie Charlié ».

Comme tout Ecossais, fût-il fils de lord ou de paysan, le jeune Warden reçut sa première éducation à l'école de sa paroisse. Il semble qu'on dût y enseigner, avec les notions primaires, la langue latine, car le jeune Warden en sortit pour commencer immédiatement ses études médicales à Montrose.

A Montrose, il suivit les cours de William Burnett, qui devint plus tard Sir William Burnett et Directeur général du service médical de la flotte. Il étudia aussi, sous la direction de Joseph Hume, chirurgien du corps d'armée de l'Est dans les Indes, qui se fit connaître dans la suite comme membre du Parlement et comme réformateur.

A peine âgé de 17 ans, Warden se rendit à Londres. Il obtint, malgré son jeune âge, une place de chirurgien-adjoint à Sheerness. Peu après, il embarquait sur le vaisseau, la « Melpomène », frégate commandée par le capitaine Sir Charles Stewart.

Deux ans plus tard, il était à bord de ce vaisseau, quand l'équipage se révolta. La révolte se propagea comme une traînée de poudre, ce dont il n'y a pas lieu de s'étonner si l'on songe qu'à cette époque les matelots étaient enrôlés de force et frappés de punitions cruelles, sans compter les privations nombreuses auxquelles on les soumettait.

Le jeune Warden avait su, par son habileté et sa bienveillance, gagner à ce point les sympathies de l'équipage de la « Melpomène », que les matelots stipulèrent, comme l'une des conditions de leur soumission, que le chirurgien du bord serait débarqué et le jeune Docteur nommé à sa place.

Le capitaine Charles Stewart lui conseilla de refuser une position offerte dans des conditions si anormales, l'assurant que, pour l'avenir, cela ne manquerait pas de nuire à sa carrière.

Sa nomination ne fut retardée que d'un an : En 1798, il reçut son

---

(officiellement) se rapportant à quelque affaire ayant trait à sa retraite. Dans cette lettre, il expose très brièvement ses états de service dans la Marine.

J'ai essayé d'obtenir une photographie de la miniature, mais pour cela, comme pour tant d'autres choses, faute de temps, je ne peux m'en occuper d'une façon convenable.

Je m'intéresse vivement à votre œuvre et vous devez penser que seul l'excès de travail a pu me rendre si négligent.

Avec toutes mes excuses et tous mes regrets et en hâte très sincèrement votre

Ch. Warden.

brevet de chirurgien. Presque aussitôt, Warden prenait part à l'expédition de l'Angleterre contre la France : A Copenhague, il était sur l' « Alemène », commandée par le capitaine Sutton, qui essuya le feu des batteries de la couronne. Il était médecin du « Phénix », lors du combat mémorable de ce vaisseau contre la frégate française la « Didon ». Le grand historien James a écrit que ce fut le combat le plus acharné de toute la guerre.

Quoique non combattant, Warden fut grièvement blessé dans cette affaire et reçut une pension de cent livres comme récompense.

Rentré dans ses foyers, il songea à conquérir ses grades universitaires. Il se fit recevoir docteur à l'Université de Saint-André, en 1811. Son diplôme établit qu'à cette époque il était licencié ès-lettres. C'était alors une règle que si un candidat au diplôme de docteur en médecine n'était pas licencié, ce titre lui était conféré *honoris causâ*, avant qu'il fût reçu au doctorat (1). Les mots : « ayant antérieurement reçu le diplôme de licencié », se trouvent fréquemment dans les vieux diplômes et les vieilles minutes. Bien que le Dr Warden ne fût pas porté comme licencié, il n'est pas douteux qu'il en ait reçu le diplôme de cette façon, en même temps que celui de Docteur.

Warden venait à peine d'être reçu docteur que sir Georges Cockburn le choisissait comme chirurgien de son escadre : en cette qualité, il fit une campagne sur la côte d'Amérique. Il servait sous les ordres de Sir Cockburn quand le *Northumberland*, qui portait le pavillon de ce contre-amiral, fut désigné pour transporter Napoléon à Sainte-Hélène.

***

Les lettres de Warden, dites « Lettres de Sainte-Hélène », sont la relation de ce voyage mémorable et des neuf mois de séjour que ce chirurgien passa dans cette île.

Ces lettres étaient provisoirement adressées par Warden à sa fiancée, Elisabeth, fille aînée du Capitaine Richard Hutt d'Apply, de Ryde, dans l'île de Wight, et nièce du Capitaine John Hutt, mortellement blessé en service de commandement sur le navire de

---

(1) Nous reproduisons ci-après la copie des certificats de William Warden, relevés par M. S. Maitland Anderson, bibliothécaire et adressés par lui à M. Ch. Warden :

Pesth, 17 décembre 1811.

« Nous soussignés, certifions que M. William Warden est d'une apparence distinguée, qu'il a reçu une éducation libérale, qu'il a suivi d'une façon régulière les cours faits sur les différentes parties de l'art médical. Nous le jugeons digne d'obtenir le diplôme de Dr-médecin.

Jacques Wood, D. M.
A. Kelley, D. M.
J. Mac-Farlane, D. M. »

Extrait des Minutes du Sénat académique de l'Université de Saint-André au sujet du Dr Warden.

Saint-André, 21 décembre 1811.

« Le certificat de Dr M. a été accordé au Dr Warden, chirurgien dans la marine royale, par Jacques Wood, A. Kelley, et J. Mac-Farlane, docteurs-médecins, professeurs.

Etant donné l'urgence du cas, le certificat doit être pris en considération le vendredi suivant. »

Saint-André, 27 décembre 1811.

« L'Université est d'avis de conférer le diplôme de Docteur-Médecin a William Warden, le candidat mentionné dans la minute précédente. »

S. M. Reine, lors de la fameuse bataille livrée par Lord Howe le 1er juin 1794 : en souvenir de ses services, un monument a été érigé au Capitaine Hutt dans l'abbaye de Westminster.

Les « Lettres de Sainte-Hélène » soulevèrent un vif mouvement de curiosité auprès de ceux qui en prirent les premiers connaissance ; dès son retour, le Dr Warden fut pressé de les publier. Ce fut Ackermann, l'un des plus célèbres éditeurs du temps, qui se chargea de la publication.

A leur apparition, elles firent sensation dans le monde politique et littéraire. Journaux et revues malmenèrent l'auteur et les passions politiques furent tellement excitées contre cet homme, qui *osait défendre Bonaparte*, que le gouvernement raya le Dr Warden de la liste des chirurgiens de la marine (1).

En l'espace de quelques années, un certain nombre d'éditions de ces « *Lettres* » fut enlevé. Tout le monde, même le Prince Régent, les lisait.

Quelque temps plus tard, le Dr Warden fut réinstallé dans sa charge et devint le doyen des médecins de la marine. Pendant vingt ans, il fut successivement chirurgien des arsenaux de Sheerness et de Chatham. Entre temps, il fut gratifié de la médaille militaire et de trois agrafes d'honneur.

*
* *

Napoléon estimait beaucoup le Dr Warden, et, volontiers, le prenait pour confident. Malheureusement, à part les « Lettres de Sainte-Hélène », Warden n'a rien laissé sur les entretiens qu'il eut avec l'Empereur et avec sa suite.

En Angleterre, l'on accusait Napoléon de cinq grands crimes : le meurtre du duc d'Enghien ; l'assassinat du général Pichegru et du capitaine Wright, de la marine anglaise ; l'empoisonnement des soldats français en Egypte ; le massacre des pestiférés de Jaffa.

C'est sur ces divers points que Napoléon exposa au Dr Warden son sentiment et sa justification. Ces prétendues explications furent attaquées avec la dernière violence lors de la publication des *Lettres*, et ce n'était pas tout à fait sans motif, ainsi que nous le démontrerons à l'occasion.

Mais le Dr Warden n'était qu'un écho en la circonstance et, pour cette raison, on ne saurait songer à l'incriminer. Il avait joué son rôle « d'interviewer » en conscience et il avait rempli, à la satisfaction de tous, ses fonctions de médecin à bord du « Northumberland ». C'est avec la meilleure grâce du monde qu'il avait donné ses soins aux Français qui accompagnaient Napoléon, se faisant un point d'honneur de ne jamais accepter le moindre honoraire pour ses consultations. Ses manières affables lui avaient gagné la sympathie de tous les Français et la plupart d'entre eux ne voulurent pas le laisser partir sans quelque souvenir.

Le Maréchal Bertrand (2) lui apporta, de la part de Napoléon, un

(1) M. J. Garnett, « Senior Clerk to the medical département of Navy », a bien voulu nous apprendre que William Warden était inscrit sur l'Annuaire de la Marine, imprimé à la fin de 1814 et corrigé officiellement.

(2) M. Ch. Warden nous fait tenir une lettre, écrite par le Maréchal Bertrand au Dr Warden, qui témoigne de la sympathie de cet illustre Français pour le médecin anglais :

Londres, octobre 1821.

Je ne veux point quitter Londres, M. Warden, sans vous envoyer un petit bonjour. La lettre que m'écrivait M. Duthor et à laquelle était join billet à vous m'a

magnifique jeu d'échecs, envoyé autrefois à Napoléon par l'Empereur de Chine : le roi blanc et la reine ressemblaient au roi Georges III et à la reine Charlotte ; le roi et la reine rouges à l'empereur et à l'impératrice de Chine. En prenant congé de Napoléon, Warden le remercia de ce magnifique jeu d'échecs et osa ajouter que le plus petit souvenir venant de la propre main de l'Empereur lui aurait fait plus de plaisir. Ausitôt Napoléon se baissa et, arrachant les boucles d'or de ses souliers, les lui donna. Le Maréchal Bertrand lui remit, de son côté, l'une des médailles d'or frappées lors du mariage de Napoléon avec Marie-Louise et offertes aux douze maréchaux de France. Le général de Montholon lui donna un double-napoléon ; le Comte de Las-Cases un napoléon. Mais ce qui dut le toucher plus que tout, c'est quand le domestique de l'Empereur, qui avait accompagné son maître à la bataille de Waterloo, fit cadeau au Dr Warden du grand cordon de la Légion d'Honneur porté ce jour-là par l'Empereur.

Le Dr Warden se faisait gloire de posséder quelques cheveux de Napoléon, placés actuellement dans une broche. Du Dr O'Méara, il reçut l'une des deux dents que ce médecin avait arrachées à l'Empereur longtemps après que O'Méara était mort : l'autre dent et le davier qui avait servi à l'extraire furent vendus un prix considérable à un amateur fanatique.

Les reliques que nous venons d'énumérer appartiennent aujourd'hui au petit-fils du Dr Warden, Charles-John Warden, qui tient de son père tous les détails que nous avons rapportés et qui nous les a très gracieusement transmis.

*
* *

Le Dr Warden fut un médecin éclairé, un précurseur en bien des matières. Dès 1832, il avait reconnu la nature contagieuse du choléra asiatique.

Il serait certainement arrivé à une haute situation si, lors de sa révocation, il s'était établi comme médecin à Londres. Ses relations et son habileté lui auraient assuré une large clientèle, car il était très estimé à « Holland House » et en d'autres châteaux où il se rendait.

Le Dr Warden savait conter avec beaucoup d'humour, et d'agrément ; nous n'en voulons pour preuve que le trait suivant :

Plusieurs années après la mort de Napoléon, sollicité dans un bal de parler de l'Empereur, le cercle de ses auditeurs, captivés par son récit, alla s'élargissant jusqu'à comprendre la moitié des danseurs.....

Le Dr Warden succomba le 23 avril à l'arsenal de Chatham où il cumulait,depuis sept ans, les fonctions de médecin, de chirurgien et d'économe.

Il était âgé, au moment de sa mort, de 72 ans. *(A suivre.)*

été apportée à 9 heures du soir. J'étais déshabillé, ma femme souffrante. Je priai le porteur de la lettre de repasser le lendemain matin ; mais il me fit dire qu'il partait à 8 heures du matin. Je regrette de n'avoir pu le voir, si c'était M. Duthor.

J'espère que vous vous portez bien ainsi que votre femme et votre petite famille. Je recevrai toujours de vos nouvelles avec plaisir et je désire beaucoup que vos affaires s'arrangent à votre satisfaction.

Ma femme s'est mal trouvée du climat d'Angleterre, peut-être celui de France lui fera du bien. Je vous prie de me rappeler au souvenir du Capitaine Ross et de M. Glover, et agréer l'assurance de mes sentiments affectueux.

LA MÉDECINE PÉDAGOGIQUE [a]

Les aveugles et l'ortografie (1).

Mieus que tout autre journal, la *Cronique médicale* fait toucher du doigt les raports de la science, de la pratique professionèle avec l'histoire, la filosofie, la politique. Il semble que la démonstration de ces relations si interessantes à constater sous de multiples aspects fut vraiment la pensée du fondateur de la Cronique, le Dr Cabanès, et cète pensée est élevée, originale, nouvèle.

En signalant les raports de la médico-pédagogie avec la linguistique, l'ortografie, nous serons donc un colaborateur, et nous aurons mérité l'ospitalité bienveillante qui nous est concédée, si nous réussissons à montrer une fois de plus que non seulement la médecine a des raports intimes avec les hautes questions de la filosofie spéculative, mais encore de la filosofie pratique, cèle qui s'apuie à la fois sur la psicologie et les sciences les plus positives pour arriver à la pédagogie.

L'étude médico-pédagogique de la cécité forme un faisceau dans lequel s'unissent d'une façon tout à fait inséparable les éléments puisés à l'une et l'autre science.

Cète étude nous enseigne que l'aveugle gagne du côté de la logique une partie de ce que lui fait perdre la privation de l'activité visuèle, par la raison que son esprit est surtout incité par le sens que Diderot apela justement le sens filosofique, le toucher. Il n'est donc pas sans intéret d'observer ce qui se passe chez l'aveugle soumis à des études dont précisément le sens le plus superficiel, la vue, a faussé les bases, j'ai nomé l'ortografie.

L'ortografie actuèle est trop souvent régie par la routine devenue oficièle et décorée du nom d'académique qui fait oublier les lois de la linguistique la plus scientifique come la plus élémentaire : *honorer* s'écrit avec un *n* et *honneur* avec deux *n* ; *dessiller* s'écrit avec deux *s* et signifie, au sens positif, dégager les *cils* qui s'écrivent avec un *c*.

Tout le monde est d'acord sur le fait même ; mais quand il faut se prononcer sur l'oportunité de modifications imposées par la logique, les avis se montrent diférents.

Nous n'avons pas à exposer les raisons de ceux qui désirent une modification ortografique : ces raisons se tirent de la logique. Singulière alternative où nous ont placés les errements de l'Académie. Si on la critique quand èle écrit *orthographe*, on est dans le vrai, puisqu'il faut doner aux mots du même genre

(a) Nous rappelons que les articles signés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

(1) Nous donons, à la suite du présent article, un extrait des règles de l'ortografie de la Société filologique française.

une désinence semblable et faire rimer avec *fotografie*, *géografie*. Donc il faut changer. Si on lui done raison, il faut changer encore, puisque la même Académie écrit *agrafe*, *greffe*, *griffe*. De sorte que l'usage adopté ne peut être soutenu qu'au nom de la routine. Qu'est-ce-à-dire ? par là il faut entendre l'étonement éprouvé par l'œil à qui l'on veut imposer une forme nouvelle des mots.

Quand on parle ainsi, on ne songue guère à l'enfant que l'on oblige à passer par toute une série de chinoiseries, lesquèles ont conduit à ce singulier adage qu'il n'est pas de règle sans exception, come si une loi, une règle, étaient loi, règle avec des exceptions. Elles peuvent être habitude. usage, routine, conception temporaire, téorie provisoire, mais la loi, la règle ne sont pas où èles n'ont pas d'exception. Et vraiment il suffit de voir combien est répandu ce proverbe pour concevoir qu'une ortografie défectueuse, illogique retentit nécessairement sur la rectitude du jugement de celui qu'on y a soumis.

Et l'aveugle ? que dit-il de tout cela, l'aveugle, ce sage malgré lui, dont on a dit très filosofiquement qu'il ne changeait jamais de façon de voir les choses.

Pour les aveugles, me disait le professeur Guilbeau, aveugle lui-même, la nouvelle grafie diminuera la durée des études de plus d'une année. Et c'est là une démonstration très positive de ce fait que l'ortografie actuèle ne se soutient que par l'accoutumance de la vue. Il faut reconaître la cause de la dificulté extrème de l'ortografie pour l'aveugle, de sa répugnance pour la grammaire, alors qu'il aime les études ou sa réflexion peut se doner libre cours.

On n'est vraiment riche que quand on sait faire la part des inconvénients de sa propre richesse. Or la richesse de nos sens, source de tant de progrès, ne laisse pas d'avoir quelques retours fâcheus, come toutes les richesses, et, pour le montrer, il sufit de rapeler que si, grâce à nos yeus, la grafie actuèle nous semble presque acceptable, èle ne cause même pas de dificulté au sourd-muet. Celui-ci ne conçoit même pas cète dificulté extrème que la plupart de nous éprouvent en présence de la grafie usuèle.

Sans doute ceus qui sontiènent la routine actuèle n'ont jamais réfléchi qu'ils sont à l'aveugle ce que le sourd-muet est à nous tous. Ils n'obéissent pas à l'ordre, parce qu'ils placent les donées du sens de la vue, au-dessus de cèles du toucher, ils sont superficiels, il ne sont pas filosofes. en cète circonstance du moins.

Ne soyons pas à l'aveugle ce qu'est à nous-même le sourd-muet. Comprenons les dificultés que crée à l'aveugle l'ortografie. C'est là une clairvoyance généreuse de notre part ; èle nous conduira à mieus comprendre l'illogisme que nos yeus nous pardonent trop facilement.

En nous plaisant à insister sur les avantages que nous pouvons tirer des études médico-pédagogiques, nous obéissons à un sentiment général que nous avons puisé dans ces études.

De même, en éfet, que l'higiène a imposé son intervention dans nos discussions en matière d'habitation, de voirie, de construction, du jour où l'on nous a bien fait sentir qu'èle était une des formes de l'économie, de même les études médico-pédagogiques et le souci de l'infirme prendront une importance réelle quand nous aurons bien compris que la médecine, la pédagogie reçoivent de précieuses lumières de nos éforts pour supléer aux sens absents de l'infirme, à l'intelligence dégradée de l'idiot et aussi pour classer dans l'ordre trois impulsions intellectuelles suivant qu'èles viènent d'un sens plus ou moins élevé en dignité psicologique.

Nous espérons que la *Cronique médicale* voudra bien ofrir aux études médico-pédagogiques une modeste place où pourra se préparer ce qui sera plus tard le champ fertile où viendront semer pour l'enfant et l'infirme tant d'homes dont les travaus méritent auprès du corps médical un retentissement dont les médecins et leurs jeunes clients tireraient le plus grand avantage.

Dr L. Couëtoux.

La *Société filologique française* a été fondée en 1872, par M. Pierre Malvezin. Son but est de retrancher les consones inutiles et de faire disparaître les contradictions et les exceptions par la création de règles fixes. Ainsi : èle écrit *agraver*, avec le seul *g* de *agréger*, de *agresseur*, où l'Académie ne tient pas compte des deus *g* du latin ; èle écrit *alonger*, avec l'*l* simple de *alourdir* ; èle fixe la règle de formation du féminin par un *e* muet, en n'employant qu'un *n* dans *paysane*, come dans *courtisane*, et la règle de formation du pluriel par un *s*, en écrivant *des bijous, des chous*, come *des clous*. Ele remplace le *ph* par l'*f*, puisque le même remplacement a déjà eu lieu dans *fantôme, fantaisie, frénèsie*, etc. Bref, èle régularise tous les mots de même origine et tous ceux de même série. (Pour plus amples renseignements, écrire à M. Malvezin, boulevard Saint-Michel, 20.) Ajoutons que c'est à cète Société qu'est dû le mouvement actuel de propagande en faveur de la réforme, et que son projet ne doit pas être confondu avec ceux de quelques nouveaus réformateurs qui ont voulu aler trop loin.

Dr Cx.

LA MÉDECINE DES PRATICIENS

Menus faits de pratique journalière.

Administration du chloral.

M. E. Holland recommande l'emploi de la limonade gazeuse pour masquer la saveur désagréable du chloral. A 10-15 grammes de sirop de chloral, on ajoute 60 grammes d'eau et 60 grammes de limo-

nade gazeuse. Ce mélange est ingéré sans aucune répugnance, et l'action du chloral n'est pas modifiée par cette addition.

(*Pharm. Era* et *Bollettino chimico-farmaceutico*, XXXIV, 1895, 561.)

Maillot humide contre les sueurs nocturnes des phtisiques.

Le Dr Knopf (Thèse de Paris) signale le procédé suivant qui lu a bien réussi dans des cas où l'hyperhydrose avait résisté au traitement médicamenteux: Une compresse de toile imbibée d'eau à 15°, assez longue pour pouvoir recouvrir comme un châle la poitrine et les épaules, est appliquée rapidement sur le thorax en ayant soin que les sommets soient bien couverts. On enroule ensuite autour de la poitrine une compresse de flanelle qui doit être un peu plus large que la compresse de toile.

Le malade reste ainsi emmaillotté pendant toute la nuit ; le plus souvent il dort bien, n'éprouve aucun inconvénient de la chaleur entretenue par les compresses et transpire peu ou point. Le matin on enlève les compresses et on fait une friction sèche.

La sauge contre les sueurs des phtisiques.

Kralsme vient d'appeler l'attention sur la teinture de sauge officinale qui, à la dose de 20 gouttes le matin et 40 gouttes le soir, lui aurait donné d'exeellents résultats dans ces cas. On peut plus simplement remplacer la teinture par une infusion préparée avec environ une cuillerée à bouche de poudre de feuilles de sauge pour un demi-litre d'eau chaude.

C'est là une médication symptomatique. Chez 36 malades sur 38, les sueurs ont eté enrayées pour reprendre sitôt qu'on eut suspendu la médication. Jamais on n'a observé de complications d'aucune sorte. (*La Méd. mod.*, 13 janv. 1897.)

Procédé pour préparer une solution boriquée très concentrée.

En chauffant à 48° C. de l'acide borique avec de la gélatine concentrée, on obtient une masse gélatineuse contenant 68 % d'acide borique. Cette émulsion se dissolvant dans l'eau avec grande facilité, on peut de la sorte avoir de l'eau boriquée aussi concentrée que l'on en a besoin.

(*Nat. Drug.*, mars 1895, p. 80.)

De l'acide picrique dans le traitement de l'eczéma et de l'érysipèle.

Les résultats excellents que l'acide picrique donne dans le traitement des brûlures ont invité M. Mac Lennau, de Glascow, à essayer ce médicament dans l'eczéma et dans l'érysipèle.

Dans les cas d'eczéma aigu, notre confrère badigeonne abondamment la partie atteinte avec une solution saturée d'acide picrique. La démangeaison et la cuisson cessent aussitôt, et le médicament forme, au contact des surfaces ulcérées et suintantes, une couche protectrice composée de substances protéiques coagulées, de débris épithéliaux, sous laquelle la cicatrisation se fait rapidement. Au bout de quelques jours, lorsque cette croûte tombe, on trouve la peau sous-jacente parfaitement sèche, sans aucune rougeur, et recouverte d'un épiderme de nouvelle formation.

Ces mêmes badigeonnages avec la solution saturée d'acide picrique représenteraient, d'après l'expérience de notre confrère, le

COMPRIMÉS DE VICHY

GAZEUX

AUX SELS DE VICHY-ÉTAT

Mettre à la portée de tous le moyen de préparer soi-même, au moment du besoin, de l'*Eau de Vichy* artificielle gazeuse, voilà le but atteint par les « *Comprimés de Vichy* ».

Tout le monde sait que la *Compagnie Fermière de l'Etablissement thermal de Vichy* extrait des Eaux des *Sources de l'Etat les sels naturels* qu'elles contiennent. Le mode opératoire suivi pour cette extraction est des plus intéressants et basé sur des données absolument scientifiques. En somme, on obtient, par ce procédé, un mélange de bi-carbonates de soude, de potasse, de chlorure de sodium, de phosphate de soude, etc..., qui composent les sels naturels de Vichy, si connus sous le nom de *Sels Vichy-Etat.*

Afin de rendre encore plus pratique et plus commode l'emploi de ces sels, on a songé à les utiliser sous forme de petites pastilles parfaitement dosées, auxquelles on a donné le nom de « *Comprimés de Vichy* ». Préparées simplement avec les *sels naturel des Vichy* et rendues effervescentes, ces pastilles sont comprimées *à sec* au moyen de machines spéciales qui permettent de supprimer complètement l'emploi de la gomme ou d'un mucilage pour donner de la cohésion à la masse. On a donc ainsi sous un volume très restreint les principes minéraux contenus dans les *Eaux de Vichy*, et, grâce au mode de préparation suivi, les propriétés curatives inhérentes à chacun de ces principes sont conservées dans leur intégrité.

Les avantages présentés par les « *Comprimés de Vichy* » sont dignes d'être signalés ; les voici résumés :

1° *Dosage rigoureux.*— Chaque « *Comprimé de Vichy* » contient en effet 33 centigr. de sels naturels extraits des *Eaux de Vichy* (Sources de l'Etat).

2° *Emploi pratique et très économique.* — Pour préparer son eau minérale, il suffit de faire dissoudre, au moment du besoin, 4 ou 5 « *Comprimés de Vichy* » dans un verre d'eau ordinaire.

3° *Volume très restreint.* — La dimension minime des « *Comprimés de Vichy* » permet d'en avoir sur soi et toujours à sa disposition.

4° *Transport facile ; conservation parfaite.*

Chaque flacon de « Comprimés de Vichy » contient 100 « Comprimés ».



DÉPOTS GÉNÉRAUX :

G. Prunier et Cie, 6, Rue de la Tacherie, Paris.

Compagnie Fermière de Vichy, Paris et Succursales.

Chassaing et Cie, 6, Avenue Victoria, Paris.

DÉTAIL : TOUTES PHARMACIES.

VIN DE CHASSAING

BI-DIGESTIF

A LA PEPSINE ET A LA DIASTASE

Permettez-nous, Monsieur le Docteur, d'attirer votre bienveillante attention sur cette préparation, dont les résultats thérapeutiques ne se sont jamais démentis depuis plus de 30 années.

Un point très important que nous avons eu à élucider a été le choix de la qualité du vin lui-même. Pour éviter la présence du tanin, qui, nous l'avons démontré déjà (*Etude sur la pepsine*, Paris, 1887), exerce une action si nuisible sur les ferments solubles, nous avons dû, non seulement éliminer tous les vins rouges, mais encore, parmi les vins blancs liquoreux et d'une conservation assurée, choisir ceux qui renfermaient ce tanin à la plus petite dose possible (Frontignan, Lunel, etc.). Par surcroît de précaution même, et pour être bien certain de ne point diminuer les qualités digestives de nos pepsines et de nos diastases, au préalable toujours soigneusement titrées, nos vins sont minutieusement collés à l'albumine pure.

Nous employons la *Pepsine extractive titre* 100 et la *Diastase titre* 200, ferments que nous fabriquons nous-même et dans le but tout spécial de la préparation du *vin de Chassaing*, à notre usine d'Asnières. Le mélange du vin et des ferments est laissé en contact pendant plusieurs semaines à une température ne dépassant pas 15° C. Au bout de ce temps, on procède à une première filtration dans des appareils spéciaux et ce n'est qu'après un nouveau séjour de plusieurs mois dans nos chais qu'il est procédé à la dernière filtration et à la mise en bouteilles. Il nous faut donc, on le voit, environ une année pour arriver à une préparation parfaite.

Ces soins méticuleux vous sont un sûr garant, Monsieur le docteur, de la réelle efficacité thérapeutique du *vin de Chassaing*, dans tous les cas de gastralgie, dyspepsie, etc.... Aussi nous permettons-nous de faire appel à votre excellent appui.

Chaque verre à liqueur contient :

0 gr. 20 centigr. de pepsine Chassaing.
0 10 » de diastase Chassaing.

---

meilleur de tous les moyens locaux destinés à combattre l'érysipèle : ils empêcheraient l'extension du processus morbide et amenderaient la douleur et la cuisson mieux que ne le font l'acide phénique, les poudres inertes et l'ichthyol.

INFORMATIONS DE LA « *CHRONIQUE* »

Le monument à Sainte-Beuve.

Le Comité constitué pour l'érection d'un monument à Sainte-Beuve, sur l'initiative de la *Chronique Médicale*, s'est réuni le mercredi 19 mai courant, à 5 heures, chez M. François Coppée, son Président. Assistaient à la réunion : MM. Berthelot, F. Sarcey, G. Larroumet, G. Paris, A. Theuriet, J. Levallois, J. Troubat, Dr Dureau, Dr Cabanès ; Denys Puech et Mouré, sculpteur et architecte du monument.

Le projet a été définitivement arrêté, et l'on espère que le buste, avec le piédestal qui le supportera, sera terminé pour le printemps de 1898. C'est donc à cette époque que pourra avoir lieu l'inauguration. Dans ces derniers jours,d'importantes souscriptions sont parvenues à M. Troubat ; nous les enregistrerons en leur temps.

Mentionnons à part, toutefois : le Collège de France qui, grâce à l'heureuse intervention de M. G. Paris, a voté la somme de 500 francs ; la Société des gens de Lettres qui, sur la proposition de M. H. Houssaye, a voté 300 francs, etc., etc. A ce propos, nous nous faisons un plaisir de publier la lettre qu'avait adressée à cette assemblée de lettrés, M. J. Troubat. Elle est, au reste, digne d'être conservée comme un modèle de pure forme littéraire :

Paris, 19 avril 1897.
171, rue de Rennes.

A Monsieur Henry Houssaye, président de la Société des gens de lettres.

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous adresser la circulaire du comité qui s'est formé sous la présidence de M. François Coppée, et sous son inspiration, dans le but d'élever un buste à Sainte-Beuve dans le jardin du Luxembourg.

Bien que Sainte-Beuve n'ait pas été de la Société des gens de lettres, il a donné l'exemple de l'homme de lettres ne vivant que de sa plume. Les quatre années de Sénat lui arrivèrent à l'heure où la maladie le terrassait et il ne cessa d'écrire encore, comme en font foi ses articles du « *Temps* », qu'en 1869. La plume lui tomba des mains à la fin de l'été : « Je ne puis pas... » dit-il, avec un geste de souffrance. Il mourut le 13 octobre.

Le conseil municipal de Boulogne-sur-Mer, sa ville natale, le conseil général de la Seine, le conseil municipal de Paris, se sont déjà associés, par leur souscription, à l'idée d'honorer la mémoire de Joseph Delorme dans le jardin des poètes.

A l'exemple de ces assemblées, qui ne sont pas exclusivement littéraires, le comité de la Société des gens de Lettres voudra peut-être tenir compte de ce que Sainte-Beuve, sans faire partie de la

Société, agrandit le domaine littéraire, le colonisa, l'étendit dans tous les sens ; et prendre part à une souscription destinée à élever un modeste monument, qui rappelle les traits de l'illustre critique, dans des parages qui lui étaient chers.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mes sentiments respectueux et dévoués.

Le Trésorier du Comité Sainte-Beuve,
Jules TROUBAT.

4e Liste de souscription au monument de Sainte-Beuve.

Chambre de commerce de Boulogne-sur-Mer, 50 fr. ; Anonyme (Remis par Madame Veuve Durand), 15 fr. ; Henri de la Rozerie, conseiller maître à la cour des comptes, 20 fr. ; Reinhold Dezeimeris, à Bordeaux, 20 fr. ; Huet, Ingénieur, 23, rue de Vaugirard, 5 fr. ; Antoine Guillois, 10 fr. ; Baron Edmond de Rothschild, 500 fr. ; Georges Edet, professeur de rhétorique lycée Henri IV, 10 fr. ; Mme Barratin, cours la Reine, 485, 50 fr. ; G. Rouland, sénateur, 20 fr. ; Charles Baille à Poligny (Jura), 10 fr. ; Louis Hémon, député, 5 fr. ; Boudenoot, député du Pas-de-Calais, 5 fr. ; Charles Gidel, 5 fr. ; Paul Meyer, Directeur de l'Ecole des Chartes, 20 fr. ; Georges de Grandmaison, député, 5 fr. ; Ernest Allard, 10 fr. ; Ch. Beauquier, député, 10 fr. ; André Lemoyne, 10 fr. ; Boucherie (Société des études grecques, à Angoulême), 25 fr. ; Aimé Camp, Inspecteur honoraire d'Académie, à Montpellier, 10 fr. ; Paul Stapfer, doyen de la faculté des lettres de Bordeaux, 5 fr. ; Serra, professeur de rhétorique au collège d'Orange, 5 fr. ; François Kufner, 10 fr. ; Edouard Droz, professeur à la Faculté des lettres, Besançon, 5 fr. ; Charles Aubertin, ancien professeur à Dijon, 10 fr. ; Abel Robert, professeur de rhétorique au lycée de Troyes, 5 fr. ; Jules Fouquet, professeur au collège de Menton, 1 fr. ; Edmond Teulet, artiste lyrique, 5 fr. ; Alexandre Sorel, Président honoraire du Tribunal de Compiègne, 10 fr. ; Bardoux, de l'Institut, Sénateur, ancien ministre, 20 fr. ; Auguste Dupouy, professeur au lycée de Tulle, 10 fr. ; Emile Peltier, professeur d'histoire au lycée de Bar-le-Duc, 2 fr. ; Reuillard, professeur à Blidah, 5 fr. ; Tourdes, doyen de la Faculté de médecine de Nancy, 25 fr. ; Gardet, 33, rue de Vaugirard, 5 fr. ; Gérin, professeur à Arbois (Jura), 2 fr. ; Baillet (J.), professeur au lycée d'Angoulême, 27, rue du Minage, 2 fr. ; J. Fleurant, professeur au lycée de Bar-le-Duc, 5 fr. ; Perrot (Georges), directeur de l'Ecole normale supérieure, 5 fr. ; Tournier (Edouard), maître de conférences à l'Ecole normale supérieure, 16, rue de Tournon, 5 fr. ; Lucien Duc, Imprimeur, 35, rue Rousselet, 2 fr. ; Jules Méline, Président du Conseil des Ministres, 30 fr. ; Melchior Bonnefois, artiste dramatique et poète, du Félibrige, 5 fr. ; Jacques Normand, vice-président du Comité des gens de lettres, 40 fr. : Gaston Morel, professeur à l'école des Beaux-Arts, 55, rue Jeanne-d'Arc ; Rouen, 5 fr. ; Edouard Cuyer, 13, rue de Seine, 5 fr ; Ernest Hamel, sénateur, 20 fr. ; Bladé, correspondant de l'Institut, 5 fr.

(*A suivre.*)

Association de la Presse médicale française.

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL : 14, Boulevard Saint-Germain, Paris.
Réunion du 7 mai 1897.

Le 7 mai 1897 a eu lieu le trente-sixième dîner de l'Association de

la Presse Médicale, sous la présidence de M. le Dr de Ranse. Vingt-cinq personnes y assistaient.

M le Pr Crouzat (de Toulouse) a été nommé membre titulaire pour la *Revue obstétricale internationale* et M. le Dr Verneau (de Paris) pour l'*Anthropologie*. — M. Bardet a été nommé rapporteur de la candidature de M. le Dr Morige (*Gazette des Eaux*).

L'assemblée a décidé : qu'une lettre de condoléances serait adressée par le secrétaire général à M. le Dr Le Sourd (*Gazette des Hôpitaux*), à l'occasion de la perte cruelle qu'il vient d'éprouver en la personne de sa fille, décédée dans l'incendie du Bazar de la Charité, et qu'une couronne serait déposée sur le cercueil au nom de l'Association de la Presse médicale.

M. de Ranse a demandé la nomination d'une commission chargée d'étudier l'opportunité de la création d'un *Conseil de Famille de l'Association* ; cette proposition a été admise et la commission se composera de : M.M Cornil, président, Lucas-Championnière, Leblond et Marcel Baudouin, secrétaire.

M. Cézilly, syndic sortant, a été réélu par acclamation.

M. A. Rousselet, n'étant pas docteur en médecine, est déclaré ne pas pouvoir faire partie de l'Association. — Le décès de M. le Dr de Saint-Germain laisse une place vacante (*Revue des maladies de l'Enfance*). — M. Sorel (du Havre) a fourni des détails circonstanciés sur le prochain *Congrès des Jeux olympiques* au Havre ; et M. Chervin a indiqué pourquoi le *Congrès d'Hygiène de Madrid*, qui doit commencer le dimanche de Pâques 1898, ne peut pas être avancé, malgré les démarches faites par le bureau du Congrès de Médecine de Montpellier.

M. le Dr M. Baudouin a communiqué tous les renseignements qu'il possède sur le Congrès de Médecine de Moscou et en particulier sur l'intéressante excursion du Caucase.

Le Banquet Dubois.

Un certain nombre d'amis du Dr Emile Dubois ont eu la bonne pensée de lui offrir un banquet, à l'occasion de sa nomination à la Présidence du Conseil général de la Seine. Ce banquet a eu lieu le samedi 15 mai, à 7 h. 1/2, au Gymnase municipal, rue Huyghens, sous la présidence de M. Millerand, député.

Un grand nombre de nos confrères avaient tenu à donner, à cette occasion, au Dr Dubois un témoignage de leur sympathie pour la personne de l'honorable Président du Conseil général, et de leur gratitude pour le dévouement qu'il ne cesse de prodiguer à la profession médicale.

Don à l'Académie de Médecine.

L'Académie de Médecine vient d'accepter le don fait par Madame de Rothschild du catalogue des livres composant la bibliothèque de feu M. James de Rothschild.

Ce travail, rédigé par M. Emile Picot, est accompagné d'un grand nombre de notes bibliographiques. Il est illustré de nombreuses gravures sur bois et d'héliogravures en noir et en couleur, reproduisant les titres et les frontispices de la plupart des livres cités, ainsi que les reliures et les miniatures de la plupart des manuscrits anciens.

Quelques-uns de ces précieux monuments des temps passés ont trait à la médecine.

Les pertes du Corps médical à l'Incendie du Bazar de la Charité.

Par suite d'une information incomplète, nous avons omis de signaler parmi les victimes de la catastrophe du 4 mai : Mme et Mlle *Moreau-Nélaton*, sœur et nièce du Dr Nélaton, chirurgien des hôpitaux et notre infortuné confrère, le Dr Feulard, qui a succombé avec sa fille, et dont la femme a été grièvement brûlée.

Le Dr *Feulard*, ancien interne des hôpitaux, Directeur du Musée dermatologique de l'hôpital Saint-Louis, médecin de Saint-Lazare, était un de nos confrères les plus sympathiques et les plus estimés. Il était à la vente de charité avec sa femme et sa fille. Quand éclata l'incendie, il sauva d'abord sa femme ; puis il rentra dans la fournaise pour y chercher sa fille : il ne devait plus revenir.

Ses obsèques ont eu lieu le samedi 8 mai, au milieu d'une grande affluence d'amis et de confrères.

Nous renouvelons à tous ceux qui ont été atteints dans leurs affections les plus chères l'expression de nos condoléances les plus émues et les plus sympathiques.

Louis-Philippe et les médecins.

Nous avons dit, dans un précédent numéro, que Louis-Philippe se plaisait en la société des médecins ; c'est ce qui explique la grande place que les médecins ont tenue dans son existence.

La seule et modeste voiture qui ait été mise au service du roi, au moment de sa fuite, appartenait à un médecin de la cour, le Dr Pasquier.

La seule personne faisant partie de la maison du Roi, qui l'ait suivi dans le voyage périlleux de Paris à Saint-Cloud, à Versailles, à Trianon, au château d'Eu, et qui l'ait accompagné en exil, c'est encore un médecin, le Dr Pigache.

*
* *

C'est encore un médecin, le Dr Blache, qui a été le témoin du fait suivant, rapporté par un de nos confrères : « La veille du 24 février, je traversais le Carrousel, déjà gardé par un régiment de cavalerie. D'un des guichets des Tuileries je vois sortir M. Blache, la figure toute bouleversée et rouge d'émotion.

— Qu'y a-t-il donc, cher Maître, et que se passe-t-il ? lui demandai-je.

— C'est incroyable, me répondit-il ! La pauvre duchesse d'Orléans en est tout en larmes....

— On a donc des inquiétudes sérieuses au château ?

— Pas du tout, et si bien que la duchesse d'Orléans ayant timidement demandé au Roi de faire quelques concessions à l'opinion, le Roi lui a répondu sévèrement en la .....

La duchesse en est suffoquée d'indignation et douleur.

Ce petit fait, dont je garantis l'authenticité, en tant que le tenant de M. Blache lui-même, en dit plus long que de gros volumes sur la fatale obstination du vieux Roi. Le lendemain, le pauvre Roi fuyait vers l'Angleterre, et la malheureuse duchesse, tenant par la main ses deux enfants, accomplissait cet acte de courage et d'amour maternel que Lamartine fit si tristement échouer... »

*
* *

Puisque l'occasion nous est donnée d'évoquer quelques souvenirs sur Louis-Philippe, nous allons encore glaner quelques anecdotes sur le dernier roi des Français.

On sait que tous les ans, au 1er janvier, le bureau de l'Académie de médecine a coutume de se rendre au Palais de l'Elysée — jadis aux Tuileries — pour présenter ses hommages au chef de l'Etat.

En 1847, l'Académie était allée, selon l'usage, complimenter le roi Louis-Philippe.

Après l'allocution du président, et la réponse du souverain, celui-ci, le programme officiel étant épuisé, s'approche de la députation en disant :

— Eh bien, Messieurs, vous qui êtes médecins, que dites-vous de ma santé ?

La députation s'incline avec respect.

— Non, non, regardez bien ! On dit que j'ai la gravelle....

— Oh, sire !

— Que j'ai la pierre et que je vais me faire lithotritier ; que j'ai la goutte, que sais-je encore ? Je vous assure, Messieurs, et vous pouvez le voir, que tout cela est inexact et que je me porte très bien.

Ces paroles avaient été prononcées avec une bonhomie charmante, et la députation académique put très sincèrement féliciter le Roi sur sa bonne mine, son teint frais et vermeil.

*
* *

Il faut dire aussi que le roi observait les lois de l'hygiène avec plus de rigueur qu'aucun de ses sujets ; on en jugera par cet exposé court, mais des plus authentiques :

Lever à cinq heures en toute saison ; travail du matin ; déjeuner des plus sobres, longue promenade à pied ; à dîner, constamment et jamais autre chose qu'un demi-poulet au riz ; pour boisson, de l'eau fraîche et pure ; un demi-verre de vin vieux de Bordeaux à la fin du repas. Coucher sur un simple matelas posé sur un lit de camp; six heures de sommeil au plus.

Avec un tel régime, Louis-Philippe pouvait et devait vivre longtemps ; il succomba, en effet, accidentellement, à une pneumonie, âgé de 76 ans.

Pages humouristiques.

Epître d'un malade à son médecin.

A Monsieur le baron Dubois.

Toi, qui depuis 3 mois me prescris la sagesse,
Et dans l'inaction fais languir ma jeunesse,
Cher docteur, en ce jour, sur mon infirmité
Jette, je t'en supplie, un regard de bonté.
Les travaux de Vénus sont si doux à mon âge !
Mais comment à Paphos faire un pèlerinage,
Lorsque tu m'as naguère à languir condamné
Pour un mal qui n'est point encore déraciné !
Je sais bien que, riant de ma frayeur mortelle,
Tu traitas ce mal-là de pure bagatelle ;
Moi, que depuis 3 mois il condamne au repos,
Je le trouve, docteur, le plus triste des maux.

Daigne, je t'en conjure, écouter ma prière,
Et fais-moi promptement rentrer dans la carrière.
La sagesse me pèse, et je sens aujourd'hui
Que j'ai plus que jamais besoin de ton appui.
C'est trop peu, j'en conviens, pour ton rare génie,
Docteur, que de guérir si simple maladie;
Mais si l'aigle franchit le vaste sein des airs,
S'il sait d'un vol hardi planer sur l'univers,
Il sait aussi, quittant l'empire du Tonnerre,
S'abaisser quelquefois jusqu'à raser la terre,
C'est ainsi qu'à son tour, modérant ton essor,
Je puis, grâce à tes soins, tout espérer encore.
Si j'avais réclamé près d'un homme ordinaire,
La prose aurait rendu ma requête plus claire,
Mais toi, docteur, j'ai dû te parler sur ce ton,
Puisqu'on dit qu'Esculape est le fils d'Apollon.

Le docteur Baron Dubois avait écrit en marge de cette requête versifiée la note suivante :

« C'est un jeune homme que je soigne d'une petite galanterie ; depuis 3 mois il est guéri : il me paraît avoir grand désir d'en prendre une autre.

Ce qu'il y a de singulier dans cette affaire, c'est qu'il me remet ce papier sous enveloppe en me disant : « Monsieur, la bonté est peinte sur votre visage ; eh bien cependant, votre coup-d'œil m'en impose tellement que j'ai mis par écrit ce que je veux vous dire. Je vous prie de me lire (1). »

L'esprit des médecins et des malades.

Le Dr Hellis n'échappa pas à l'ordinaire hostilité des confrères malveillants. A une certaine époque, quelques-uns de ces derniers avaient excité contre lui les élèves de son hôpital, qui l'accueillaient non seulement sans faveur, mais encore avec des épithètes injurieuses. Un jour que ces jeunes gens le voyant arriver s'étaient mis irrévérencieusement à crier : «Voilà le pompier !» — « Oui, oui, réplique t-il aussitôt, un vrai pompier ; car lorsque je suis au milieu de vous j'ai surtout des seaux (sots) autour de moi ! » Les élèves se mirent à rire et tout fut dit ; l'épithète tomba et aussi la malveillance qu'on lui avait momentanément témoignée.

×

M. de Lamure, rapportait quelqu'un au médecin Barthez, dit assez ouvertement qu'il ne croit pas à la médecine.

— « Parbleu !, répliqua Barthez, il a fort raison s'il parle de la sienne. »

A son tour Bouvart disait de Barthez : « C'est un excellent pro-
« fesseur, c'est un homme universel, qui sait le droit, la physique,
« la mathématique, et même la médecine. »

×

On sait combien de mots ont été dits par Talleyrand, ou lui ont

(1) Ce curieux document nous a été gracieusement communiqué par M. R. Bonnet, de la maison Etienne et Noel Charavay, les experts en autographes si obligeants.

été prêlés. On cite aussi d'étranges quiproquos de sa femme, la trop célèbre Mme Grant.

L'histoire de sa méprise à propos du voyageur Denon a été mal racontée.

On lui fait envoyer par Talleyrand l'ouvrage de Daniel de Foë. C'est tout à fait invraisemblable, et voici l'histoire au vrai. Ayant le soir Denon à dîner, Talleyrand dit à sa femme de prendre dans sa bibliothèque les voyages de leur hôte, afin d'être à même de lui dire quelque chose de flatteur. Mme de Talleyrand voulut se conformer à la recommandation de son mari ; mais ayant oublié le nom du convive, elle demanda au bibliothécaire les aventures d'un voyageur dont le nom finissait en *on*. D'où l'histoire de Robinson Crusoé qui lui fut remise et les étranges questions qu'elle adressa à Denon à propos de son naufrage, de son île déserte et de son compagnon Vendredi.

×

Grassot, ayant appris que la *Gazette des malades* venait de mourir à son cinquième numéro, dit :

« Voilà un journal qui est allé rejoindre ses abonnés. »

×

Fontenelle était à l'Opéra. Il avait 100 ans. Un Anglais entre dans sa loge, et dit :

« Je suis venu exprès de Londres pour voir l'auteur de *Thétis et Pélée.*

— Monsieur, reprend Fontenelle, je vous en ai donné le temps. »

×

Rousseau, renversé en 1776, sur le chemin de Ménilmontant, par un énorme chien danois qui précédait un équipage, resta sur la place, tandis que le maître de la berline, le président de Saint-Fargeau, le regardait étendu avec indifférence. Il fut relevé par des paysans et conduit chez lui, boîteux et souffrant beaucoup. Le magistrat, ayant appris le lendemain quel était l'homme que son chien avait culbuté, envoya un domestique demander au blessé ce que monsieur pouvait faire pour lui : « Tenir désormais son chien à l'attache », reprit le philosophe ; et il congédia le domestique.

×

Un jour que Foote amusait le foyer de l'Opéra d'une foule de saillies plus piquantes les unes que les autres, le duc de Cumberland, qu'il avait fait beaucoup rire, s'approche de lui en disant :

« Eh bien, Foote, vous voyez que je me plais toujours à avaler vos bonnes choses.

— Si cela est, reprit le comédien, je puis jurer que Votre Altesse a un excellent estomac, car je ne lui en ai jamais vu rendre aucune. »

×

Un religieux, persuadé que les souffrances sont des faveurs du ciel, disait à Scarron :

« Je me réjouis avec vous, monsieur, de ce que le bon Dieu vous visite plus souvent qu'un autre.

— Ah ! mon père, répondit Scarron, le bon Dieu me fait trop d'honneur. »

Arrivé au dernier terme de la maladie qui l'emporta, un courtisan vint annoncer à Mazarin qu'une comète avait paru, et qu'elle était sans doute l'avant-courrière de sa guérison : « *La comète me fait trop d'honneur* », répondit le grand ministre ; et, détournant la tête, il expira quelques heures après.

ECHOS DE PARTOUT

L'épilogue de l'affaire Boisleux-de Lajarrige.

La Cour de cassation vient de rejeter le pourvoi formé par les D[rs] Boisleux et de La Jarrige contre l'arrêt de la cour d'assises qui les a condamnés chacun à cinq ans de réclusion. Cette solution est très commentée dans le public médical, sans distinction d'opinions sur la personnalité des accusés ; il paraît établi, en effet, que plusieurs témoignages favorables à la défense ont été écartés par l'instruction. De plus, le D[r] Boisleux est actuellement franchement atteint d'aliénation mentale et interné à l'infirmerie, dans un état reconnu d'irresponsabilité dont le début larvé est peut-être de date ancienne. Nous ne pouvons que déplorer une fois de plus la façon dont ce triste procès a été conduit, provoquant l'indignation des uns et laissant dans l'esprit des autres, même des plus prévenus, une vague inquiétude que la saine justice ne doit pas laisser derrière elle. (*Revue de Thérapeutique.*)

Les blessés de la catastrophe du 4 mai.

Le docteur Récamier se trouvait avec sa femme et sa belle-sœur au Bazar de la Charité lorsque l'incendie se déclara. Il allait faire sortir les siens par la fenêtre du palais, lorsqu'il fut rejeté presque aussitôt dans la fournaise, d'où il sortit sain et sauf porté par un flot de gens affolés. Dans la rue, il s'informa de sa femme et de sa belle-sœur. On ne put lui répondre. Les croyant encore dans le Bazar, il rentra pour s'efforcer de les retrouver. A ce moment, on vint lui dire que Mme Récamier et sa sœur étaient sauvées. Rassuré, le docteur fit alors son devoir et fut assez heureux pour arracher à une mort certaine huit ou dix femmes qu'il transporta dans la rue, malgré les flammes qui dévoraient leurs vêtements.

Le docteur Récamier fut grièvement brûlé à la tête et, pendant quelques jours, son état ne laissa pas d'inspirer de vives inquiétudes. Aujourd'hui, complètement rétabli, il a pu reprendre ses visites et ses occupations habituelles.

A noter que le docteur Récamier n'est pas porté sur la liste des sauveteurs récompensés. Il fait partie du lot des oubliés. (*La Patrie.*)

Vêtements incombustibles d'Asbeste.

On a présenté dernièrement à l'Association des ingénieurs de Montréal un vêtement d'asbeste à l'épreuve du feu. Un pompier, revêtu de ce vêtement, est entré dans une cabane en flammes, et y resta quelques minutes, exécutant certaines manœuvres représen-

tant un sauvetage. La protection des mains est obtenue par des gants d'asbeste. Les bottes, de même substance, avaient seules du fer. Le masque était pourvu d'un respirateur qui permettait à l'opérateur de respirer sans danger, et de ne pas avoir à craindre les vapeurs délétères. Le résultat de l'expérience a été des plus concluants. (*Journal d'Hygiène.*)

Monument au Dr Rochard.

La ville de Saint-Brieuc se propose d'honorer la mémoire de l'un de ses enfants, M. le docteur Jules Rochard, ancien inspecteur général du service de santé de la marine, ancien président de l'Académie de Médecine, grand officier de la Légion d'honneur, en érigeant, sur l'une de ses places publiques, un buste pour perpétuer le souvenir du savant qui illustra le corps de santé maritime, de l'hygiéniste éminent qui, par sa parole et ses écrits, exerça une si puissante action sur les progrès de la santé publique et de l'homme de bien qui, durant toute sa carrière, mit, avec un désintéressement absolu, sa science et ses talents au service des humbles et des infortunés.

Les amis de Jules Rochard, ses anciens confrères et collègues du corps médical de la marine, de l'Académie, des Sociétés savantes, ainsi que des institutions de bienfaisance publiques ou privées auxquelles il collabora, ont manifesté le désir de s'associer à cette pensée.

Un comité s'est, en conséquence, formé, en vue de grouper toutes les bonnes volontés et de recueillir les fonds destinés à aider la ville de Saint-Brieuc à rendre hommage à l'un de ses enfants.

On est prié d'adresser les souscriptions à M. Nielly, chef de division à l'Assistance publique, avenue Victoria, à Paris.

Un aveugle à bicyclette.

C'est en Espagne que ce spectacle peut se voir.

Le Dr Mascaro, un fervent de la pédale depuis peu, qui dirige chez lui, gratuitement, un cours de jeunes aveugles auxquels il applique une nouvelle méthode de son invention, a eu l'idée d'apprendre à un jeune de ses élèves à monter à bicyclette.

Ayant trouvé chez certains aveugles le sentiment de l'orientation assez développé, il a pensé qu'il pourrait facilement les habituer à monter sur des bicyclettes.

« Il suffit, dit le Dr Mascaro, pour obtenir ce résultat, de leur faire toucher et de leur faire bien comprendre tout le mécanisme des machines, puis de les enseigner comme on enseigne un voyant, et finalement quand on a obtenu l'équilibre et une certaine pratique, de les faire monter à tandem pour leur donner l'uniformité et l'assurance dans tous leurs mouvements.

Cela fait, je suis certain qu'ils pourront suivre sur une route un compagnon dont la machine sera munie d'un avertisseur qui leur indiquera le chemin qu'ils auront à suivre. »

Ce qu'il y a de certain, c'est que l'aveugle Marcos Barreiros parcourt sur sa machine des distances assez longues.

(*Vélo médical.*)

Joyeusetés macabres.

Le microbe du fonctionnarisme est plus vivace que jamais et la

fringale budgétivore inspire aux candidats-fonctionnaires d'étonnants placets.

On s'est fort égayé, dans les couloirs du Palais-Bourbon, de certaine demande soumise à l'apostille d'un député par un brave homme qui voulait être gardien au Jardin des Plantes. Sa supplique se terminait ainsi:

« ... Je compte vingt ans de bons et loyaux services militaires. Enfin je serais peut-être le seul des employés du Jardin des Plantes qui ait déjà son grand-père *squelette* au Muséum. »

Le postulant explique ainsi ce titre, selon lui, décisif.

Son grand-père, atteint d'une malformation du système osseux, aurait été « naturaliste » à sa mort et offert, par le docteur qui le soignait, au Muséum d'histoire naturelle qui l'aurait mis sous vitrine, étant donnée la « beauté » de son cas.

Se trouvant sans emploi, le petit-fils songea à se recommander de quelqu'un de la maison et pensa aussitôt à son aïeul.

(*La Paix.*)

Vieux-neuf médical. — 1810-1897.

M. le Dr Liégcy (de Choisy-le-Roi) a retrouvé, fort à propos, cet intéressant passage extrait de la monographie des *Dermatoses*, du Dr Alibert (t. Ier, Paris,1835) :

« On sent que ces divers états (degrés des brûlures) doivent se rencontrer isolés dans l'intérieur de nos hôpitaux, et souvent à des distances fort éloignées les unes des autres ; on a pu néanmoins les observer simultanément dans une circonstance fort affligeante, pour la vaste cité que nous habitons. Tout le monde se souvient encore d'une fête brillante donnée à l'empereur Napoléon par un ambassadeur d'Allemagne envoyé à Paris en 1810. Il est difficile de dire par quelle imprudence une vaste salle, consacrée au plaisir de la danse, devint tout à coup la proie d'un horrible incendie. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'au même instant, près de six cents personnes eurent à se défendre contre les flammes toujours croissantes de ce mémorable embrasement ; jamais peut-être elles n'agirent sur une plus grand nombre de victimes, dont la terreur paralysait la fuite.

» Au milieu d'un tel désordre, nul ne pouvait se soustraire à cette pluie de feu qui éclatait de toutes parts ; tout semblait d'ailleurs favoriser son activité et alimenter ses ravages ; les papiers vernis dont on avait orné l'enceinte, la multiplicité des lustres qui servaient à l'éclairage, les vêtements légers des femmes, les plaques métalliques et les décorations resplendissantes dont se trouvaient parés les personnages éminents qui les portaient.

» Quelques hommes de l'art furent aussitôt appelés sur le lieu du sinistre. Tout ce qu'on peut décrire et raconter dans nos écoles se trouvait alors sous les yeux des spectateurs épouvantés. Ils purent, ainsi que moi, compter les victimes à mesure qu'on les retirait des ruines fumantes de l'édifice embrasé ; ils purent observer des phénomènes qui se présentaient à tous les regards avec les degrés les plus variés, je puis dire les plus extraordinaires ; car si jamais le cœur n'eut plus à frémir, jamais la science n'eut tant à apprendre. Quelques-unes des personnes qui n'avaient pas pu se soustraire aux premières atteintes de l'élément destructeur eurent les mains couvertes d'ampoules ; chez d'autres, la peau était tantôt comme stigmatisée par un fer rouge et incandescent, tantôt couverte

d'eschares noires et sanguinolentes. Nous rencontrâmes un garçon qui n'avait pas plus de quinze ans, et dont le visage n'était qu'une vaste plaie ; le corps muqueux, mis à nu et séparé de son épiderme, donnait lieu à d'horribles douleurs.

Plusieurs jeunes filles, auparavant brillantes de beauté, devinrent tout à coup méconnaissables par le boursouflement du tissu cellulaire, qui masquait les plus nobles traits de la physionomie ; la plupart d'entre elles, métamorphosées pour ainsi dire, par une rubéfaction flamboyante, avaient l'air de sortir des gouffres du Tartare. Une dame avait été en quelque sorte torréfiée par les cataractes de feu qui tombaient des voûtes de la salle ; et lorsqu'on sépara des décombres le corps de la princesse Pauline de Schwartzemberg, qui s'était précipitée au milieu des flammes pour sauver sa fille, ce n'était plus que les débris de son squelette, charbonné par les progrès de la combustion. Bientôt après, les acteurs de cette déplorable fête furent en grand nombre transportés dans leurs domiciles pour y recevoir les soins réparateurs de l'art, ou pour y attendre de nouveaux supplices. Mais on peut ajouter à cette scène, pour se faire une idée complète d'une calamité aussi immense, les lamentations des brûlés, les angoisses, les défaillances, les asphyxies, les convulsions, la constriction insupportable des membres par le racornissement de l'enveloppe tégumentaire, l'aridité de la bouche, et l'implacable soif, aussi inextinguible que la douleur, dont on n'était préservé que par le délire et la stupeur des facultés intellectuelles. »

Ne croirait-on pas ces lignes écrites d'hier ?

CORRESPONDANCE MÉDICO-LITTÉRAIRE.

Questions.

Avoir une dent contre quelqu'un. — D'où vient cette locution populaire : *avoir une dent contre*... un tel ? Peut-on en donner une explication raisonnable ?

R. C.

La sage-femme des pestiférés. — Il nous semble avoir lu quelque part, peut-être en poursuivant nos études sur la lèpre au moyen-âge, qu'il existait jadis la charge de *sage-femme des pestiférés*. Autant qu'il nous en souvienne, la sage-femme des pestiférés s'appelait encore *sage-femme rouge*, sans doute parce que, comme les prêtres, médecins et chirurgiens affectés au service des pestiférés, elle devait porter un vêtement de couleur écarlate qui la désignât au public. On voulait ainsi permettre à ceux qui avaient besoin de ses soins de la distinguer facilement, et prévenir en même temps les autres de s'écarter de son dangereux contact. Ce sont là des notions bien vagues ; mais où trouver des renseignements plus détaillés sur la *sage-femme des pestiférés* ?

Docteur At...

Le Dr Fouquier et Fouquier-Tinville. — Le Dr Fouquier, médecin de Louis-Philippe, était-il le fils ou le neveu du farouche procureur de la Commune ? Ou n'était-il qu'un simple homonyme ? On com-

prendrait, au surplus, que dans la haute situation qu'il occupait à la Cour, il n'aimât pas à se vanter de sa parenté.

Ch. de R.

Deux proverbes à expliquer. — J'ai trouvé ces deux proverbes dans les adages français :

A Chaumont dragée d'amydon

et :

Le pavé de Chaumont porte médecine.

Pourrait-on me dire ce qu'ils signifient ?

Dr F. Brémond.

Comment est mort le naturaliste de Candolle ? — On sait que, sous la Restauration, de Candolle devint, comme protestant, l'objet d'une indigne persécution. Il quitta donc l'école qu'il avait tant illustrée et se retira dans sa patrie, à Genève, où il succomba dans un âge peu avancé, victime d'une médication exagérée d'iode contre un commencement de goître. C'est du moins ce qu'a raconté un ancien préfet des Landes, M. d'Haussez, qui, dans son exil à Genève, avait souvent occasion de voir de Candolle. Y a-t-il d'autres preuves à l'appui de cette assertion ? *Un médecin huguenot.*

Le médecin du cardinal de Retz. — Gui Patin raconte, dans ses Lettres, l'anecdote suivante :

« Le cardinal de Retz a cherché un médecin qui se voulût enfermer dans sa prison de Vincennes avec lui. Enfin il en a trouvé un, après que plusieurs l'ont refusé. M. Vacherot s'est enfermé avec lui, moyennant 4.000 livres par an qu'on lui promet, et dont on a avancé la première année. » (*Gui-Patin*, Lettre à Spon, 16 sept. 1653).

Comme il ne faut pas toujours croire le malin satirique sur parole, je demande si des historiens sérieux, par exemple M. Chantelauze dans ses études sur le cardinal de Retz, ont signalé le fait rapporté par G. Patin. Ch. D.

Les Mémoires de Bretonneau. — Bretonneau, l'illustre médecin tourangeau, a-t-il laissé des Mémoires ? Nous connaissons ses deux volumes de Correspondances, mais nous n'avons jamais rencontré de *Souvenirs* dont il fût l'auteur. L'un de nos confrères serait-il sur ce point mieux informé ?

Dr D. Tc.

Sanatoriums ou *Sanatoria.* — J'ai vu les deux orthographes et c'est pourquoi je pose la question. C'est M. le Dr Armaingaud, notamment, si expert en ces matières, qui écrit *sanatoriums*. Il a, sans doute, ses raisons qui ne peuvent manquer d'être excellentes. Que ne nous les donne-t-il pour nous tirer d'embarras ?

Un puriste.

Réponses.

Un portrait de Molière à retrouver (IV, 313). — Nous avons reçu de M. G. Duplessis, le savant conservateur des estampes à la Bibliothèque nationale, la lettre suivante :

Paris, 12 mars 1897.

Monsieur,

Le docteur Gendrin, lorsqu'il demeurait quai Voltaire, possédait le

portrait de Molière, peint par Charles Coypel, qui a été gravé par Lepicié. J'avais demandé l'autorisation de voir ce portrait et comme je n'avais pas obtenu de réponse, j'ai été chez le Dr Gendrin à l'heure de sa consultation. J'ai trouvé le portrait en question dans le salon, l'ai examiné avec soin et suis parti sans voir le docteur, prétextant que je ne pouvais attendre plus longtemps. Quant à savoir ce que ce portrait est devenu, je ne saurais le dire, mais je ne crois pas qu'il soit actuellement au foyer de la Comédie-Française.

Agréez, je vous prie, Monsieur, l'assurance de mes sentiments très distingués.

Georges Duplessis.

Cas de transposition des viscères (IV, 246, 314). — Dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences* (t. X, p. 731), on trouve relaté un cas de transposition des viscères, que Chéreau a résumé de la façon suivante, dans l'une de ses *Ephémérides* de l'*Union médicale* :

Le 24 décembre 1688, Méry fait aux Invalides l'autopsie d'un soldat mort à 72 ans. Il y avait là une transposition remarquable des viscères de la poitrine et du ventre : le cœur était transversalement dans le thorax, sa base tournée à gauche, sa pointe à droite ; des deux ventricules, le droit était à gauche et le gauche à droite, le foie était à gauche, la rate dans l'hypochondre droit, etc., etc.

R. C.

— Nous avons reçu de notre collaborateur et ami, Otto Friedrichs, la lettre qui suit, relative au même sujet :

Paris, le 19 avril 1897.

Mon cher ami,

Le lundi 19 décembre 1892, j'allai voir chez M. Adolphe Berthier, 12, rue de Franklin, un « Louis XVII » en terre-cuite représentant en réalité, entre parenthèse soit dit, le premier et non le second fils de Louis XVI. Or, M. Berthier, décédé il y a quelques années, souffrait d'une maladie de cœur. Il m'en parlait à propos de l'ascenseur que nous prenions pour monter au premier étage de son hôtel et à cette occasion il m'expliqua qu'il avait le cœur placé à droite et non à gauche.

Affectueusement à vous,

Otto Friedrichs.

Onychophages illustres (II, 736 ; III, 721 ; IV, 249, 315). — En lisant dernièrement l'ouvrage de Mlle d'Arjuzon sur *Hortense de Beauharnais*, j'ai relevé ces lignes :

«... Tout autre est Berthier, que le Premier Consul honore tout particulièrement de sa confiance et de son amitié. Il a une grosse tête, un petit corps disgracieux, de vilaines mains, *dont il ronge continuellement les ongles*, et des cheveux crépus, mais il plaît quand même, malgré ces désavantages qui ne l'ont pas empêché de faire des passions.. »

L'onychophagie deviendrait-elle la caractéristique du génie ? Qu'en pense le Dr Toulouse ?

B. R.

Les infirmités des hommes et des femmes célèbres (III, 220, 314, 439, 598 ; IV, 249). — Si l'on voulait relever le nom de tous les *bossus* qui ont été célèbres à divers titres, on a ait la matière d'une brochure ;

nous nous contenterons d'en énumérer quelques-uns, des plus marquants. Le premier nom qui vient à l'esprit est naturellement Esope, mais comme son existence a été contestée, je n'insisterai pas outre mesure.

Au hasard du souvenir, je rappelle que Scarron, le duc de Parme, Conti, frère du grand Condé, le maréchal du Luxembourg, le prince d'Orange, le marquis de Coislin, le poète Th. Desorgues, le poëte épicurien Saint-Pavin, auraient été justiciables, s'ils eussent vécu de notre temps, du traitement de Calot ou Chipault.

Si on s'en rapportait à Heine et à Philarète Chasles, il faudrait ajouter à cette liste le nom du plus illustre des poètes de notre temps, V. Hugo en personne ; mais on a depuis longtemps répliqué à cette fantaisiste assertion par ces vers aussi riches de rime que d'esprit :

Est-il bien vrai que Hugo soit bossu ?
Par deux écrivains on l'a su
Deux écrivains connus dans la critique,
Heine et Chasles, l'ont dit : ça paraît sans réplique ;
Pour constater ce défaut d'harmonie,
J'ai regardé son dos, et pour ma part, je crois
Qu'il a tout simplement la bosse du Génie !

C. K.

— J'ai vu relatée quelque part cette anecdote qui met en scène Talleyrand, boiteux de naissance et Rewbell, qui louchait horriblement. Après avoir lancé son écritoire à la tête de l'évêque d'Autun, Rewbel l'apostropha en ces termes :

« Vieil émigré, tu n'as pas le sens plus droit que l'esprit ! »

Et Talleyrand de répliquer à Rewbell sans se décontenancer : « Vous, vous voyez toujours tout de travers ! » A. G.

— Puisqu'on a inauguré ces jours-ci la statue de Beaumarchais, rappelons cette particularité, relative à l'écrivain du *Mariage de Figaro*, que nous avons apprise en lisant les Lettres écrites par Henry Swinburne, dans l'hiver de 1796-1797, pendant son séjour à Paris :

« Dîné chez Perregaux, avec Sainte-Foix, Talleyrand, Rœderer « et Beaumarchais. *Ce dernier est très sourd*, mais encore spirituel « et gai. »

Trouve-t-on, ailleurs ce renseignement sur l'infirmité dont était affligé Beaumarchais, à cette époque ? N'oublions pas de dire que Beaumarchais avait alors soixante-cinq ans, étant né en 1732.

A. N.

— Nous nous rappelons avoir lu dans la *Correspondance de la Princesse palatine* que le duc d'Anjou, petit-fils de Louis XIV et roi d'Espagne sous le nom de Philippe V, était bossu et fort porté à l'amour ; comme ils le sont tous, ajoute la maligne princesse.

Qu'en savait-elle ?

M. D.

Franklinisation ou Maratisation ? (IV, 245). — Dans votre « Marat inconnu » (1), vous avez montré le savant ; dans une de mes leçons

(1) *Marat inconnu*, par le Dr Cabanès ; Paris, 1889.

de l'École pratique, j'ai révélé quel grand *électricien et quel grand électrothérapeute* ce fut (1). Le vent est d'ailleurs à la réhabilitation de Marat, qui fut en quelque sorte le bouc émissaire de son temps et récemment encore, MM. Lucien-Victor Meunier et Léopold Lacour le réhabilitaient, politiquement et humainement parlant. Mais au point de vue qui nous occupe, il est bon de dire que l'électrisation par le fluide des machines de frottement — douche, bain, aigrette, frictions, étincelles, commotions — fut méthodiquement appliquée par lui, *méthodiquement et scientifiquement pour la première fois.* Il combattit les empiriques de son temps, il délimita les méthodes, en dosa le temps et nous ne l'avons que bien peu dépassé aujourd'hui ; encore n'est-ce que depuis bien peu d'années.

Pardonnez-moi de vous rappeler ces détails si connus de vous, mais qu'ignorent peut-être certains de vos lecteurs, et qu'il est bon de répéter devant le succès de la... « *Maratisation* ».

A côté de Marat, il convient de parler de Franklin, de montrer que, comme Americ Vespuce suivit Colomb, dès la découverte du Nouveau-Monde, le grand philosophe américain a suivi notre grand compatriote, de Romas, même en le domaine qui lui est le plus attribué, celui de l'étude de *l'électricité atmosphérique.* Jacques de Romas (1713-1776), magistrat au présidial de Nérac, eut, en effet, l'idée du cerf-volant destiné à provoquer la foudre au sein des nuages, *d'une façon authentique*, avant Franklin (*Comptes-rendus de l'Académie de Bordeaux*, séance du 12 juillet 1752). Les expériences de de Romas suivirent celles des Français Buffon, Dalibard et Delor (10, 17 et 18 mai 1752) sur la foudre amenée en des tiges isolées et là, *pour la première fois étudiée.* Franklin avoue d'ailleurs que ce sont les recherches françaises qu'il voulut vérifier et qu'il vérifia, qui lui donnèrent l'idée de son cerf-volant (*Lettres à Collinson*, Société Royale de Londres, janvier 1753) ; ce cerf-volant *aurait été* expérimenté en septembre 1752 ; je dis « *aurait été* » ; car, comme le démontra de Romas (*Lettre de M. de Romas, lieutenant assesseur au présidial de Nérac, à l'auteur du Journal encyclopédique*, 1770), les détails d'expérimentation en sont très obscurs, les qualités élémentaires d'observation physique manquent, et notre compatriote (encore !), l'abbé Nollet, avait assez fait connaître les effets physiologiques de l'électricité pour révéler les précautions d'isolement à prendre. Rien de tout cela n'existe dans le récit des « Mémoires de Franklin », composés par son fils Guillaume Franklin, qui fut gouverneur de New-Jersey, et qui les publia en 1776. Les dieux favorisèrent Franklin au delà de toute espérance, car au premier et combien rudimentaire essai, il eut de la foudre sur son cerf-volant non isolé, et n'en eut point trop, sans quoi il eût été tué comme le professeur Richmann de Saint-Pétersbourg, en août 1753. Moins heureux, de Romas eut d'abord l'idée, en prit *date authentique* (12 juillet 1752, nous le répétons), n'eut pas d'orage important cette année 1752, fit une première expérience publique, très publique — non seul, comme Franklin, avec son fils « par crainte du ridicule » — à Nérac, le 14 mai 1753, et échoua ; il constata le peu de conductibilité de la corde de chanvre peu mouillée, refit un cerf-volant, entourant la corde d'un fil de cuivre. Il réexpérimente le 3 juin, s'isole, tire des étincelles magnifiques, les dirige, à son gré et sans danger. De tout cela, il

(1) *L'électricité curative*, par le Dr Foveau de Courmelles ; Paris, 1895.

fit un compte-rendu permettant à maints observateurs de reproduire ses tentatives, ce qui fut fait; et il ne réclama la priorité ou tout au moins la contemporanéité avec Franklin qu'en se voyant accusé de plagiat! Il en appela à l'Académie des sciences de Paris qui nomma une commission : justice lui fut rendue. Franklin le sut, ne protesta pas, ne répondit jamais à de Romas sur ce point et... continua de se laisser attribuer une paternité imméritée !

Franklin fut un homme politique et un économiste avant tout ; l'électricité l'a passionné comme amateur. Il y eut des idées et y fit quelques trouvailles, et c'est tout. Et nos dictionnaires historiques qui traitent encore de Romas de plagiaire sont très mal informés.

Voilà ce qu'au point de vue historique, au point de vue de la vérité française et médicale, il convenait de dire. Voilà aussi pourquoi le terme de « maratisation », tardive et légitime réparation, devrait s'appliquer à *l'œuvre curative* de l'électricité statique, et s'opposerait avantageusement à la prétendue œuvre *destructrice* attribuée à Marat, le scientifique promoteur d'une médication heureuse et encore pleine d'inattendus.

D[r] FOVEAU DE COURMELLES.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

De l'influence de la vélocipédie sur la vision, par le D[r] Mirovitch ; Paris, A. Maloine, éditeur, 21, place et rue de l'Ecole-de-Médecine.

Joie morte, par Jean Laurenty ; Paris, 1897 ; P. V. Stock, éditeur, Galerie du Théâtre-Français, Palais-Royal.

Annuaire des eaux minérales, stations climatériques et sanatoria de la France et de l'étranger, publié par *la Gazette des Eaux* ; Paris, 1897 ; Librairie Maloine, 21, place de l'Ecole-de-Médecine.

Formulaire hypodermique, par le D[r] Boisson et J. Mounier, pharmacien ; Sceaux (Seine) ; Bureaux de la médecine hypodermique.

La toux pharyngée chez les enfants, par le D[r] René Millon ; Clermont (Oise) ; Imprimerie Daix frères, 3, place Saint-André.

Dentition, par le D[r] René Millon ; Paris, Masson et Cie, éditeurs, 120, boulevard Saint-Germain.

L'état de la France en l'an VIII et en l'an IX, par F. A. Aulard ; Paris, 1897.

La Dosimétrie devant l'homéopathie et l'allopathie, par le D[r] Desjardins de Regla; Paris, 21, place de Vosges, Institut dosimétrique du D[r] Burggraeve.

Etude sur les eaux de Brides et Salins (Savoie), par le D[r] Philbert ; Paris, imprimerie Noizette et Cie, 8, rue Campagne-Première.

Etude sur la Scoliose essentielle des adolescents, par le D[r] Heiser ; Paris, 1897, Henri Jouve, 15, rue Racine. (*Sera analysé.*)

Mémoire sur l'état actuel du magnétisme animal, par le D[r] G. Gérard; Paris, 1889. Imprimerie Michels et fils, 8, rue des Filles-Dieu.

Le Propriétaire-Gérant : D[r] CABANÈS.

Clermont (Oise). — Imprimerie DAIX frères, 3, place Saint-André.
Maison spéciale pour Journaux et Revues périodiques.

VIN DE CHASSAING

BI-DIGESTIF

A LA PEPSINE ET A LA DIASTASE

Cette préparation qui, en 1864, a été l'objet d'un rapport favorable à l'Académie de Médecine de Paris, se preserit depuis de nombreuses années contre les différentes affections des voies digestives, les dyspepsies particulièrement. On le prend à la dose de un ou deux verres à liqueur après chaque repas, pur ou coupé d'eau.

Chaque verre à liqueur contient :

0 gr. 20 centigr. de pepsine Chassaing.
0 10 » de diastase Chassaing.

PHOSPHO-GLYCÉRATE DE CHAUX PUR

NEUROSINE PRUNIER

RECONSTITUANT GÉNÉRAL DU SYSTÈME NERVEUX

La « *Neurosine Prunier* », présentée sous trois formes différentes, se prend en général aux doses suivantes, soit avant, soit pendant le repas :

1° *Neurosine Prunier-sirop*, 2 ou 3 cuillerées à bouche par jour ;
2° *Neurosine Prunier-granulée*, 2 ou 3 cuillerées à café par jour ;
3° *Neurosine Prunier-cachets*, 2 ou 3 cachets par jour.

Chaque cuillerée à bouche de sirop, chaque cuillerée à café de granulé, chaque cachet, contiennent 0 gr. 30 centigr. de phospho-glycérate de chaux pur.

Dépôt général : 6, Avenue Victoria, Paris.

PHOSPHATINE FALIÈRES

La « **Phosphatine Fallières** » est l'aliment le plus agréable et le plus recommandé pour les enfants dès l'âge de 6 à 7 mois, surtout au moment du sevrage et pendant la période de croissance. Il facilite la dentition, assure la bonne formation des os, etc.

Poudre Laxative de Vichy

LAXATIF SUR — AGRÉABLE — FACILE A PRENDRE

La « *Poudre laxative de Vichy* », préparée avec les soins les plus méticuleux, est composée de poudre de séné, lavée à l'alcool associée à différents carminatifs, tels que le fenouil, l'anis, etc....

D'un emploi des plus simples, la « *Poudre Laxative de Vichy* » se prend, le soir en se couchant, à la dose de : *une cuillerée à café*, délayée dans un peu d'eau. L'effet se produit le lendemain sans coliques, ni diarrhée. Chaque cuillerée à café contient 0 gr. 75 centigr. de poudre de séné.

Glyco-Phénique

Du Dr Déclat.

Solution d'acide phénique pur, titrée à 10 pour 100.

Le « *Glyco-Phénique* » est un antiseptique précieux pour tous les usages externes, bains, gargarismes, pansements des plaies, brûlures, injections hygiéniques, toilette, etc.....

S'emploie additionné de plus ou moins d'eau suivant les différents cas.

Sirop d'Acide Phénique

du Dr Déclat.

Ce sirop, d'un goût très agréable, contient exactement 0 gr. 10 centigr. d'acide phénique chimiquement pur par cuillerée à bouche.

Il doit être pris à la dose de 3 ou 4 cuillerées à bouche par jour, dans les cas de toux, rhumes, bronchites, etc.....

MÉDICATION ALCALINE

Comprimés de Vichy (gazeux)

AUX SELS NATURELS DE VICHY

(SOURCES DE L'ÉTAT)

Préparés avec les *sels naturels* spécialement extraits des *eaux de Vichy (sources de l'État)* par la Cie fermière, les « Comprimés de Vichy » se recommandent par leur emploi pratique et très économique.

Dose : 4 ou 5 « comprimés » pour un verre d'eau.

Paris, 6, rue de la Tacherie et Pharmacies.

4e ANNÉE. N° 12. 15 JUIN 1897.

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

HISTOIRE DE LA MÉDECINE

—

Le Pyoulque. — Origines de l'aspiration thoracique,

Par M. le Dr René Millon.

Sous la dénomination bizarre de *pyoulque*, se cache un instrument d'aspect très ordinaire, mais qui fut, sans contredit, le précurseur, même dans les temps très reculés, de nos appareils modernes d'aspiration.

Le *pyoulque* ou tire-pus était une seringue de moyenne grosseur, dont la canule était longue et recourbée. Dans les cas d'épanchement pleural avec ouverture au dehors, soit que celle-ci résultât d'une plaie de poitrine ou d'une opération, on introduisait l'extrémité de l'instrument dans la cavité, puis, en tirant sur le piston, on l'emplissait de l'humeur extravasée ; on répétait cette manœuvre jusqu'à ce qu'on fût arrivé à évacuer à peu près le contenu de la plèvre.

Il y avait donc là une aspiration véritable.

Or, le pyoulque fut inventé par Galien et depuis cet illustre auteur, c'est à peine, si dans l'histoire de la médecine, on voit figurer, de temps en temps, cet antique instrument. Il répond à une utilité incontestable, il est d'une pratique enfantine et, pourtant, son usage ne s'est, en aucun temps, vulgarisé. Il semble bien être le père des instruments modernes d'aspiration, et cependant, on est en droit de se demander si M. Dieulafoy, lorsqu'il a créé son appareil, soupçonnait même l'existence de la seringue à tire-pus. Il est donc intéressant de suivre rapidement, dans l'évolution de la chirurgie thoracique, les vicissitudes du pyoulque : tantôt employé, tantôt, et pendant des siècles, rejeté dans l'oubli, il a droit à une courte monographie. Son histoire, d'ailleurs, est intimement liée à celle du traitement des épanchements thoraciques ; nous ne voulons, ici, nous occuper que de l'instrument en lui-même, et, pour plus de détails sur l'histoire de la thoracentèse dans la pleurésie purulente, nous renverrons le lecteur au remarquable article que

Bouchut fit paraître, sur ce sujet, dans la *Gazette des hôpitaux* (1).

La paracentèse de la poitrine était déjà pratiquée par Hippocrate, qui défendait de la pratiquer aux solstices d'été et d'hiver, à cause des changements subits et considérables de l'air qui pouvait entrer dans la poitrine (2). Le lieu d'élection était la partie inférieure et latérale de la poitrine entre la septième et la huitième côte. L'opération se faisait par l'incision, au scalpel ou au fer rouge, de l'espace intercostal, et aussi, en trouant la côte la plus commode avec une tarière cave, en forme de vis, ce qui constituait une véritable trépanation de la côte.

L'opération siégeait assez bas, l'humeur s'écoulait librement et Hippocrate n'avait pas senti le besoin d'aspirer le liquide. Il prescrivait cependant de faire des lavages de la plèvre et il voulait que, pour atténuer la matière et en faciliter l'évacuation, on fit, avec la seringue, une ou plusieurs injections intrathoraciques d'hydromel. Voilà donc les premiers essais d'évacuation et de lavage de la poitrine, et, à ce dernier point de vue, le choix de l'hydromel, liqueur aromatique et légèrement alcoolisée, ne semble pas d'un si mauvais choix.

Si le Père de la médecine s'était servi de la seringue pour injecter du liquide dans la poitrine, ce fut Galien, cet autre père, qui se servit de la même seringue pour en ôter. Il fit de l'aspiration et, pour ce faire, il créa le pyoulque. L'instrument, d'ailleurs, ne subit aucune modification de forme ; c'est à peine si son bec s'allongea et se courba ; mais, à fonction nouvelle il faut des termes nouveaux et de πυον ελκω on construisit ce mot *pyoulque*.

Galien faisait grand usage du *tire-pus*, et d'ailleurs, il continuait concurremment la pratique d'Hippocrate ; après l'évacuation de la poitrine, il faisait le lavage de la plèvre. Mais, après lui, l'innovation ne tarde pas à se perdre ; l'usage du pyoulque ne se généralise pas. A cette époque, d'ailleurs, la chirurgie subit une éclipse considérable, les procédés hippocratiques sont abandonnés et, plus que toute autre, la chirurgie thoracique est délaissée. On ignore la part que les Arabes lui attribuèrent, mais elle ne semble pas avoir été bien considérable. En effet, les auteurs du moyen âge, qui procédèrent beaucoup de leur enseignement, n'en font aucune mention. On n'ouvre plus la poitrine et, c'est à peine si Roland de Parme et Guillaume de Salicet, au treizième siècle, osent pratiquer une vague contr'ouverture dans les cas d'épanchement de sang et de pus consécutif à une plaie de poitrine.

C'est à Gui de Chauliac (1363), selon Bouchut, que revient l'honneur d'avoir remis en pratique les procédés d'ouverture de la poitrine en cas d'empyème primitif. A partir de ce moment, la chirurgie thoracique revient en faveur.

---

(1) Bouchut, *Gaz. des hôp.*, 1871.
(2) Hippocrate, 6e livre des *Epidémiques*, Section VII, Texte 9.

A cette époque, d'ailleurs, la fréquence des guerres et l'invention des armes à feu rendent les traumatismes graves très communs. Les chirurgiens éminents sont ceux qui suivent les armées, attachés à la personne d'un prince ou d'un commandant et leurs écrits se ressentent de leurs préoccupations, concernant le traitement des épanchements simples ou compliqués. Le point, sur lequel ils discutent et sur lequel les bons chirurgiens insistent, c'est la nécessité d'une ouverture ou d'une contr'ouverture basse pour faciliter l'écoulement du pus ou du sang. Ceci nous prouve que les méthodes d'aspiration étaient, encore à ce moment, complètement inconnues et, naturellement, notre pyoulque ne figurait pas dans l'arsenal de la chirurgie d'alors.

On le voit réapparaître dans les écrits de Jean de Vigo ; et Scultet, un peu plus tard, en fait usage : le pyoulque figure dans son « Arcenal » et, à partir de ce moment, il semble revenir à une certaine vogue. C'est le commencement du dix-huitième siècle, les guerres sont toujours fréquentes, le duel est à la mode, les plaies pénétrantes de poitrine sont loin d'être une rareté.

Trois méthodes sont en présence pour évacuer l'épanchement qui risque d'étouffer le malade : la contre-ouverture basse dont nous avons parlé, l'aspiration par le pyoulque et la succion. Dionis, qui fut un bon chirurgien de l'époque et qui a laissé un cours de chirurgie très remarquable, semble tenir le pyoulque en haute estime, il perfectionne même l'instrument en en allongeant le canon ; en tout cas, il en parle comme d'un instrument de pratique courante. Quant à la succion par la bouche, c'est un procédé qui remonte à la plus haute antiquité et qui fut constamment en usage dans les armées. Au siècle dernier, elle était très répandue et certains individus en faisaient profession.

Dionis nous conte même, à ce propos, une anecdote fort amusante, car elle donne une peinture piquante de l'état de la chirurgie à cette époque et des médisances auxquelles le médecin était déjà en butte. Il s'agit d'une affaire qui se passa en 1701 à Versailles, dans laquelle deux gentilshommes, peut-être les deux combattants, furent l'un et l'autre blessés d'un coup d'épée à la poitrine. L'un des deux, M. de la Bonnoissière, fit chercher le chirurgien, mais l'autre demanda un suceur. Je laisse la parole à notre confrère : « Dans la même affaire, qui se passa à minuit, M. Messier, Lieutenant des Gardes de Sa Majesté, reçut un coup d'épée à la partie inférieure de la poitrine du côté droit. Aussitôt qu'il fut rentré chez lui, on alla chercher un suceur. Il vint un tambour du régiment des Gardes qui lui suça la plaie et qui l'assura que dans deux jours, il serait guéri. Le lendemain, au lever, on dit au Roi que des deux personnes, qui avaient été blessées la nuit précédente, celui qui s'était fait sucer se portait bien et que celui qui avait été pansé par les

chirurgiens se mourait. Cette nouvelle se répandit comme véritable ; mais, l'après-midi du même jour, M. Messier se confessa et reçut les sacrements, parce qu'il étouffait. Il m'envoya chercher, me priant de lui faire ce que je jugerai à propos. Je lui dis, que je le croyais guéri, sur le récit qu'on avait fait au Roi, mais que je le trouvais très mal, par la nature de sa plaie et des accidents qui l'accompagnaient. Un autre l'aurait peut-être laissé périr entre les mains de son suceur, mais je crus qu'il était de mon devoir de le secourir dans une nécessité aussi pressante. La plaie étant à la partie inférieure de la poitrine, je la dilatai et fis une ouverture suffisante pour donner issue au sang répandu. Dès ce moment il commença à se sentir soulagé ; je continuai à le panser et je l'ai très bien guéri. » Remarquons que dans cette opération la plaie était très basse ; sans cela, nul doute que nous n'eussions vu l'ancien auteur se servir de la seringue tire-pus.

Il ne faudrait pas croire cependant que notre pyoulque ainsi tiré de l'oubli et réhabilité fournit une longue carrière. C'est à cette époque qu'il semble avoir été le plus en usage et cependant sa pratique ne se généralisa guère. En effet, les recueils de chirurgie ne le mentionnent pas tous et, chose plus caractéristique, les dictionnaires du temps n'adoptent pas tous ce néologisme. En effet, le Richelet qui parut du temps de Dionis et qui relate la plupart des instruments de chirurgie, ne dit pas un mot du pyoulque ni du tire-pus ; par contre, la dernière édition du dictionnaire de Furetière (1727) le mentionne. Chose plus singulière, le grand Dictionnaire de médecine et de chirurgie de l'Anglais James, bien que traduit et augmenté par Busson, docteur-régent de la Faculté de Paris (1748), ne dit pas un mot de l'aspiration et de son instrumentation. On en trouve encore trace dans le Dictionnaire de Chirurgie de 1767, puis, le pyoulque retombe à nouveau dans l'oubli. Sabatier, par exemple, dans son Traité de Médecine opératoire (1798), pourtant si complet, en ce qui concerne l'empyème et les plaies de poitrine, ne donne aucune attention aux anciens procédés d'évacuation par aspiration.

C'est que, dans ces mêmes temps, avait paru un instrument, qui facilitait singulièrement l'issue des liquides hors des cavités naturelles ; je veux citer le trocart. Inventé en 1694, par Vincent Drouin, son usage ne se généralisa que vers le milieu du dix-huitième siècle avec Morand et Van Swieten, mais on peut dire que, à partir de ce moment, la seringue aspiratrice tomba complètement dans l'oubli. Le pyoulque, de nouveau, avait vécu.

D'ailleurs, malgré l'idée ingénieuse qui avait présidé à l'invention du pyoulque, pouvait-il en être autrement, tant que les symptômes cliniques des épanchements pleuraux étaient si peu connus. Le diagnostic était fort hésitant, la pneumonie

était confondue avec la pleurésie et, en ce qui concerne l'épanchement purulent, son existence n'était soupçonnée que lorsque le pus, ayant fusé sous la peau, menaçait de se faire jour à l'extérieur, ou bien, lorsque la cavité se vidait par une vomique ou par une selle. A part ces deux cas, on ne se guidait que sur l'état général, sur la forme de l'oppression, sur la toux, l'état du pouls, la position du malade, toutes choses sur lesquelles l'observation avait acquis une certaine finesse, mais qui ne pouvaient jamais donner que des résultats insuffisants. Les auteurs du temps le confessent d'ailleurs.

En quelques cas pourtant, ils arrivaient au diagnostic. Il s'agissait alors d'un épanchement de pus, coïncidant avec l'entrée de l'air dans la plèvre, d'un pyopneumothorax. Les auteurs du dix-huitième siècle en possédaient, à peu près, tous les signes : « La poitrine fait entendre un bruit semblable à celui d'un fluide que l'on agiterait dans un vase fermé (1) ; les côtes sont plus élevées du côté malade, les intervalles sont plus grands, la capacité de la poitrine est souvent augmentée. »

Ils connaissaient même le tympanisme, qui leur avait été enseigné par un médecin allemand du nom d'Avenbrugger (2) : « Si on frappe la poitrine à coups secs et redoublés avec les doigts rassemblés en un faisceau, elle fait entendre un bruit sourd qui diffère de celui qu'elle rend, quand elle est saine. »

Il est donc probable que l'on ne se servait du pyoulque que dans les épanchements consécutifs à une plaie supérieure du thorax ; lorsque l'on pratiquait l'opération de l'empyème, c'était qu'il s'agissait d'un pyopneumothorax ou que l'épanchement avait acquis de grandes dimensions ; on pratiquait alors l'incision de l'espace intercostal, dans la région la plus déclive, et point n'était donc besoin d'aspirer le liquide.

La pleurésie séreuse, elle, n'était que très rarement décelée et encore moins semblait-elle justiciable d'une intervention. Hippocrate, cependant, en pratiqua le traitement par incision de la poitrine, mais après lui, on ne se risqua plus à pareille tentative. Comment d'ailleurs traiter une affection dont la plupart des signes échappaient ? Bien que quelques auteurs, s'appuyant sur l'enseignement d'Hippocrate, Jérome Goulu (1627), Zacutus Lusitanus (1647), Willis, Lower, aient préconisé, au dix-septième siècle, l'incision dans les épanchements clairs de la cavité aussi bien que dans les épanchements purulents, ce ne fut guère qu'au dix-huitième, lorsqu'on posséda le trocart, qu'on se risqua à évacuer couramment l'hydropisie simple de la poitrine.

L'honneur de cette première intervention revient à Duverney le jeune. Il la pratiqua sur « une pauvre femme déjà ponction-

(1) Le bruit de flot était, d'ailleurs, connu d'Hippocrate.

(2) Avenbrugger, *De percussione thoracis, ut signo abstrusos pectoris morbos detegendi.* — Opuscule qui semble antérieur à son traité complet, paru à Vienne en 1761 et qui fut traduit par Corvisart en 1808.

née au ventre et à laquelle, il porta le trois-quart, entre la deuxième et la troisième fausse côte, le plus près de l'épine (l'épine dorsale) qu'il put et dont il tira trois demi-setiers d'une sérosité mucilagineuse et semblable à de la tisane fortement citronnée. La malade, qui ne respirait plus qu'avec peine, qui ne pouvait demeurer dans aucune situation que demi-courbée et dont le pouls était petit, inégal et serré, fut soulagée et se trouva en état de vaquer à ses occupations au bout d'un mois ». Ceci semble bien avoir été la première opération faite de propos délibéré, et s'adressant aux épanchements séreux de la plèvre. Dans la suite et en raison de ce résultat qui fut très connu, la paracentèse du thorax fut pratiquée par Sénac, par Morand (*Mémoires de l'Académie de Chirurgie*) et passa dans la pratique.

Mais, remarquons-le, avec le trocart d'alors, on déterminait fatalement l'entrée de l'air dans la poitrine. Dans les premiers temps même, on se crut obligé de ne pas obturer la plaie, on y mettait, au contraire, une canule de plomb ou, tout au moins, une tente de charpie mollette, imbibée de vinaigre, pour que la plaie ne se fermât point et que les humeurs continuassent de s'écouler.

Donc le trocart tua le pyoulque ou, du moins, le rejeta à nouveau dans l'oubli. C'est J. Guérin qui, bien plus tard, l'en tira, sans oser toutefois lui rendre son nom pittoresque et en le combinant précisément avec son ennemi, le trocart.

A ce moment, la symptomatologie des épanchements pleuraux avait fait de grands progrès. Pinel avait définitivement distingué la pleurésie de la pneumonie; Laënnec avait donné les règles de l'auscultation qui permettait à tout praticien d'établir un diagnostic ; enfin Trousseau, bien que Laënnec lui-même se fût montré peu favorable à la thoracentèse, avait précisé les indications de celle-ci et d'une opération de nécessité, avait fait une véritable opération thérapeutique. L'instrumentation s'était perfectionnée concurremment ; on se préoccupait de ne plus permettre l'entrée de l'air dans la poitrine et le trocart à baudruche de Reybard (1841) venait répondre à cette nécessité.

Jules Guérin, combinant le pyoulque avec l'ancien trois-quarts, imagina une seringue adaptée à un trocart plat avec un robinet à double effet intermédiaire. On aspirait ainsi le liquide, à l'abri de l'air, et on supprimait bien des inconvénients du gros trocart de Reybard, avec lequel le jet était petit, inégal, saccadé, l'évacuation souvent pénible et toujours incomplète. Ce procédé constituait donc un progrès notable, mais il était loin de réaliser la perfection : le trocart était gros, il était plat, le vide était imparfait. On essaya de perfectionner l'instrument: Abeille remplaça la seringue par une vessie, Laugier par un ballon.

Les choses en étaient là, lorsque l'histoire de la paracentèse du thorax entre dans une voie nouvelle. M. Dieulafoy présente son aspirateur à l'Académie (1869) et, à partir de ce moment, la

ponction de la poitrine devient une opération simple, sans danger, complète et véritablement scientifique.

Il est évident que, à première vue, l'aspirateur de Dieulafoy dérive des appareils de ses devanciers et qu'il n'est, en fin de compte, par l'intermédiaire de l'instrument de J. Guérin, qu'une modification du tire-pus de Galien. C'est d'ailleurs ce qu'on ne manqua pas de dire, dès son apparition, et Broca lui-même, à l'Académie, ne se fit pas faute de le faire sentir au jeune inventeur. Mais, ainsi que nous le disions en commençant, il n'est pas certain que M. Dieulafoy ait eu l'intention de perfectionner un instrument déjà existant ; au contraire, tout semble indiquer qu'il en eut la conception d'emblée; de plus, nous, qui après un quart de siècle, pouvons juger nettement du succès, ne devons-nous pas constater que l'appareil moderne marque la phase décisive dans le traitement des épanchements pleuraux ?

Nous venons de voir les vicissitudes du premier instrument d'aspiration : inventé par Galien, oublié par les Grecs, à peine apprécié des Arabes, inconnu du Moyen-Age, il reparaît au dix-septième siècle, rend quelques services au dix-huitième, puis disparaît à nouveau. Au contraire, dès que l'aspirateur moderne est inventé, les interventions se multiplient, les succès s'accroissent : à une opération incertaine, incommode et douloureuse, succède une autre, inappréciable comme douleur et comme réaction, d'une précision et d'une efficacité presque absolues. Quel est le plus grand inventeur, de celui qui, par hasard, a l'idée d'un instrument, mais qui ne peut ou ne sait en comprendre les applications, ou de celui qui, reprenant cet outil de rebut, le perfectionne et en fait un instrument merveilleux entre toutes les mains ?

L'appareil de M. Dieulafoy ne représente d'ailleurs pas l'instrument d'aspiration dans toute son excellence : Nyrop en Danemark, Weiss à Londres, Potain surtout en France, contribuèrent beaucoup à le rendre pratique; mais, après notre revue sur le pyoulque, il était nécessaire de mettre le lecteur en garde contre une appréciation trop légère : en médecine, on peut dire que rien n'est jamais complètement nouveau; mais s'il est bon de rendre quelquefois aux anciens ce qui leur appartient, il ne faut pas, pour cela, dépouiller les modernes de ce qui leur revient de par le droit légitime de leur effort.

LA MÉDECINE DES PRATICIENS

Menus faits de pratique journalière.

La mort dans les brûlures.

L'incendie récent de la rue Jean-Goujon donne un intérêt particulier à la question des causes de la mort dans les brûlures. Deux études viennent d'être publiées sur ce point.

On savait que la mort succède fréquemment à des brûlures légères mais étendues ; mais on ignorait pourquoi il en était ainsi.

M. Baardeen a publié, il a quelque temps, dans le *Bulletin of the Johns Hopkins Hospital*, un article dont la *Revue scientifique* a donné un résumé. D'après cet auteur, les brûlures très légères, mais d'une grande étendue, entraînent la mort par empoisonnement du sang. Dans ces cas on trouve, à l'autopsie, des lésions des viscères analogues à celles que l'on observe dans les infections graves aiguës ; des substances toxiques semblables aux ptomaïnes apparaissent dans le sang.

M. Barré a fait, de son côté, des recherches et il est arrivé à des conclusions analogues. Voici, d'ailleurs, les principaux points de la communication qu'il vient de faire :

1° La cause de la mort à la suite des brûlures étendues de la peau est l'intoxication du sang.

2° Cette intoxication du sang résulte non seulement de *l'arrêt des fonctions cutanées*, mais aussi et surtout de *l'arrêt des fonctions rénales*.

3° Comme traitement préventif des accidents, en outre des pansements, il faudra avoir recours à la stimulation des fonctions de la peau par les enveloppements humides et les frictions sèches.

4° Il *faut favoriser l'élimination des toxines par le régime lacté*.

5° Il faut favoriser les oxydations moléculaires par les inhalations d'oxygène.

6° Il faut enfin, par tous les moyens possibles, arriver à la désintoxication du sang.

Il est évident que, dans ces cas, les grandes injections de sérum artificiel doivent rendre d'excellents services. On peut injecter ainsi, dans le tissu cellulaire sous-cutané, 200 à 300 grammes de la solution suivante :

Eau distillée..................	1000 grammes.
Chlorure de sodium..........	7 gr. 50.

Traitement de la sciatique par l'usage interne du baume de Copahu.

Le Dr Glorieux, de Bruxelles, a traité avec succès, par l'administration interne du baume de Copahu, trois cas de sciatique rebelle, qui avaient résisté pendant des mois à l'emploi des remèdes communément usités en pareils cas. Le baume de Copahu a été administré à la dose quotidienne de L à LX gouttes. Cette médication doit être continuée pendant un mois ou deux.

En fait de topiques efficaces dans les mêmes circonstances, M. Glorieux préconise un liniment dont voici la composition :

Rec. Alcool fort..................	ââ	30 grammes.
Chloroforme......................		
Ammoniaque......................	ââ	15 —
Camphre..........................		
Laudanum de Sydenham..............		10 —

M. En frictions ou en compresses.

Lorsque ce liniment est resté en place pendant quelque temps, il produit une révulsion qui peut aller jusqu'à la vésication. Il faut donc surveiller ses effets. (*Policlinique de Bruxelles.*)

PHOSPHATINE
FALIÈRES

Composée de farines et de fécules les plus nutritives — stérilisées et en partie solubilisées par une température convenable — de cacao, de sucre, etc., la *Phosphatine Falières* constitue un aliment éminemment assimilable à tous les âges de la vie et pendant la période de convalescence.

Chaque cuillerée à bouche contient 0,20 centigr. de *Phosphate de chaux* bi-calcique (le mode de fabrication de ce Phosphate a été adopté par la commission du dernier Codex).

Cet aliment qui, sous la saveur la plus agréable, fournit un excellent moyen d'administration, à *petites doses*, de Phosphate bi-calcique, s'impose :

1° Chez les jeunes enfants, surtout au moment du sevrage et pendant la période de croissance ;

2° Chez les femmes enceintes ou nourrices ;

3° Chez les vieillards et les convalescents.

Chez tous ceux enfin qui ont besoin de cet aliment indispensable : le *Phosphate de chaux*, pour assurer une parfaite constitution de la charpente osseuse et pour remédier à la déperdition des phosphates, conséquence d'un défaut de nutrition, de la croissance, de l'âge ou de la maladie.

La *Phosphatine* se prépare comme toutes les bouillies. La dose habituelle est : pour les enfants, une cuillerée à dessert pour une tasse à thé de lait, 2, 3, et même 4 fois par jour ; une cuillerée à bouche pour le déjeuner des adultes.

Simple aliment, mais aliment complet et de premier ordre, la. *Phosphatine Falières* rend et rendra de bons services dans l'hygiène de la nutrition.



PARIS, 6, AVENUE VICTORIA & PHARMACIES.

Phospho-Glycérate de Chaux pur

NEUROSINE PRUNIER

RECONSTITUANT GÉNÉRAL

du Système nerveux

Neurasthénie, Phosphaturie, Migraines,
Débilité générale.

La **Neurosine Prunier** est présentée sous les trois formes suivantes :

1° *Neurosine Prunier*. . . . . Granulée.
2° *Neurosine Prunier*. . . . . Sirop.
3° *Neurosine Prunier*. . . . . Cachets.

DOSES HABITUELLES

1° **Neurosine Prunier** (*Granulée*), 2 à 3 cuillerées à café par jour prises dans un peu d'eau pure ou aromatisée, ou dans du lait. Pour les enfants, une cuillerée à café suffit. (Chaque cuillerée à café contient 0 gr. 30 de phospho-glycérate de chaux pur.)

2° **Neurosine Prunier** (*Sirop*), 2 à 3 cuillerées à bouche par jour, pur ou coupé d'eau. Pour les enfants : 2 à 3 cuillerées à café. (Chaque cuillerée à bouche contient 0 gr. 30 de phospho-glycérate de chaux pur.)

3° **Neurosine Prunier** (*Cachets*), 2 ou 3 cachets par jour dans un peu d'eau. Un cachet pour les enfants. (Chaque cachet contient 0 gr. 30 de phospho-glycérate de chaux pur.)

DÉPOT GÉNERAL :

CHASSAING et Cie, 6, avenue Victoria, Paris

ET PHARMACIES

LES FORCES INCONNUES

—

La Magie Noire au XIXe siècle.

Par M. Paul CHRISTIAN.

En présence des faits surnaturels qui se multiplient sous forme de maisons hantées ou d'obsessions envahissant des gens fort étrangers au satanisme, les cerveaux les plus fermés aux choses du merveilleux se sentent quelque peu ébranlés dans leurs convictions matérialistes.

Deux savants contemporains — parmi plusieurs autres — n'ont pas peu contribué, par leurs singulières découvertes et les conclusions que tout philosophe est en droit d'en tirer, à sortir la vieille magie de la légende, à démontrer que ses moyens d'action reposaient sur des bases dont la science officielle ne pourra plus longtemps faire fi.

Expérimentateurs infatigables, l'un des deux savants en question, M. le colonel de Rochas, est parvenu à extériorer le fantôme sensible des vivants (1); l'autre, M. le docteur H. Baraduc obtient, sous le nom parfaitement appliqué de *psychicones*. la photographie des sensations qui les animent (2), démontrant ainsi que la pensée a une forme objective ; premier pas dans un ordre de déductions qui autorisera bientôt ce principe : la pensée est une force capable d'agir matériellement à distance, sans qu'il soit nécessaire que le corps physique lui serve de véhicule, de médiateur plastique.

C'est la magie en train de se retrouver.

En cherchant autre chose, MM. de Rochas et Baraduc la font surgir de leurs appareils, ainsi qu'un diable d'une boîte, eux restant dédaigneux, ainsi que l'alchimiste Raymond Lulle, de toute découverte fortuite hors du cadre tracé par leur expérimentation.

La magie existe donc ? elle n'est donc pas uniquement une épidémie de merveilleux commune à toute fin de siècle ?

Elle existe à ce point qu'il est plus simple d'en admettre loyalement l'existence que de chercher à en nier les manifestations nombreuses autant qu'évidentes.

Qu'est-ce donc qu'un sorcier ? où se cache, à l'heure actuelle,

---

(1) Le fantôme de Mme L... ainsi extérioré, a été photographié (profil, côté droit), par Nadar, l'habile praticien que chacun sait doublé d'un artiste, d'un érudit.

(2) L'auteur de ces lignes, dont la conviction, au sujet de l'expérimental magique, était faite depuis longtemps, n'en a pas moins suivi avec l'intérêt le plus vif l'expérience d'*envoûtement* tentée par M. de Rochas. Plus récemment, il dut à la complaisance, si justement appréciée, de M. le Dr Baraduc, de pouvoir, en examinant à loisir la nombreuse série de ses photographies psychiques, acquérir une assurance nouvelle de ses premières convictions.

ce descendant taciturne et loqueteux des Hocque et des Bras-de-fer ? (1)

Au fin fond des campagnes où, sous le ciel de minuit, il déambule parmi la plaine déserte en quête de mal à faire — car *nuisance est son lot* — ; abritant sous sa limousine de berger, le « Trésor » (2) que lui légua le vieil évêque de Ratisbonne... il va ainsi, le sorcier, sous la clarté des étoiles, longeant les haies vives, franchissant les fossés, marquant en les labours l'empreinte de ses sabots.

Ayant à se venger de quelque fermier qui l'a rudoyé ou lui a lâché ses chiens aux trousses, il rôde furtif, aux abords du champ tantôt ensemencé. Après avoir marmotté, le regard oblique, une oraison dont la mélopée sent le fagot d'une lieue, il s'engage résolument sur la parcelle de terre de l'ennemi. Plongeant alors la main en son bissac, il la retire pleine de son grain *à lui*, semant à toute volée là où le maître a semé lui-même... Le sort est jeté !

Quand viendra la récolte, le champ ainsi frappé du *secret* restera stérile alors qu'une abondante moisson couvrira ceux qui l'avoisinent.

Consterné de crainte, le maître fera amende honorable au sorcier — craignant pour ses troupeaux un mal identique. Les bonnes gens se signeront, voyant du Diable là-dessous, et la redoutable puissance du sorcier, augmentée d'une preuve de plus, continuera de défrayer, au village, les longues veillées d'hiver.

Les désabuser ne serait pas chose aisée. Leur expliquer que ce *secret* qui les terrorise n'est qu'un secret comme les autres, connu jadis de plus d'un docteur, y compris Linné ; qu'il n'est que le résultat d'une observation des attractions et des répulsions (3) qui agissent sans cesse dans la nature, et que telle

---

(1) Accusés dans le fameux procès des Sorciers de Pacy, au XVII[e] siècle, où la magie noire, au sujet des *charges d'empoisonnement magique* destinées à frapper les troupeaux, commence à se révéler comme une redoutable physique plutôt que comme un expérimental ayant le Diable comme auxiliaire.

(2) *Le Précieux Trésor du petit Albert*, tel est le recueil de formules magiques auquel s'attache le sorcier paysan autant que le prêtre à son bréviaire. Le précieux trésor en question, ainsi que son congénère : *Les Secrets d'Albert le Grand*, jouissent surtout du privilège de provoquer le haussement d'épaules des gens sérieux ; ces pauvretés littéraires qui proviennent des officines de Lyon ont été réimprimées un grand nombre de fois. (V. l'édition du *Petit Albert*, in-18, 1776.) On peut en dire autant d'un autre grimoire célèbre : *Le Dragon Rouge*.

(3) Quelles graines peut employer le sorcier pour neutraliser la germination des céréales ? Mystère. Mais son opération rentre, incontestablement, dans le cadre des observations ci-dessous :

Un olivier mourra vite près d'un chêne, ainsi qu'une vigne à proximité d'un laurier. La ciguë ne peut vivre à côté d'une vigne et la rue tue la ciguë. — J. B. Porta indique, en conséquence, la rue comme le meilleur contrepoison de la ciguë. Par contre, la vigne croît merveilleusement près d'un orme et le figuier près du platane ; les solanées se développent à l'ombre des ifs mieux que partout ailleurs, etc.

Dans le règne animal il résulte d'observations particulières qu'un magnétisme non moins singulier que pour les plantes s'exerce ainsi :

Le chien fascine la perdrix et la vipère attire la grenouille et le rossignol. La belette est clouée sur place par le seul regard du crapaud qui, lui-même, est complè-

graine semée à proximité d'une autre l'empêche de germer, de se développer ; c'est peine inutile. Par atavisme et en dépit du vent de progrès qui souffle un peu de partout, le paysan reste crédule au Diable comme le sorcier, son persécuteur, reste attaché à son malfaisant compendium de recettes et de formules « démoniaques », bien qu'extraites des œuvres théologiques du célèbre évêque de Ratisbonne (1).

⁂

Nous venons de voir le sorcier à l'œuvre pour un fait de magie simple. Observons-le dans un ordre d'expérimentation d'un goût plus relevé. Pour cela, il faut au sorcier non pas un degré d'initiation de plus, mais une faculté naturelle qui ne s'acquiert pas : celle d'être médium ou sorte de fakir apte à concentrer les atomes vitaux (2) sillonnant l'éther en essaims compacts, apte à leur donner forme et à les faire agir à l'aide d'une force qui est son secret (3).

Les vieux procès de sorcellerie abondent en phénomènes psychiques, et, s'il est difficile de s'appuyer sur des faits que l'esprit des juges du moyen âge pourrait rendre suspects, voici un exemple de magie pratique, bien caractérisé, qui ne fut pas jugé par l'Official, mais bien par un juge de paix de canton. C'est un des témoignages les plus concluants de l'existence de la sorcellerie au XIXe siècle (4). Qu'on en juge :

Un sorcier guérisseur (?) nommé G..., dont les remèdes avaient notablement dépeuplé le village au bénéfice du cimetière, avait été dénoncé au parquet par le curé de Cideville. Emprisonné à la suite du jugement, le sorcier résolut de se venger de son dénonciateur.

Hors d'état d'agir lui-même, il chargea un confrère en œuvre démoniaques, le berger Thorel, d'opérer en son lieu et place.

A partir de ce moment, le hôtes habituels du presbytère de Cideville devinrent spectateurs de phénomènes auxquels on se

---

tement anéanti par celui de l'araignée. Lorsqu'un reptile rencontre un animal cornu, surtout le cerf, il va de lui-même se faire écraser sous son pied.

Ces phénomènes, d'ordre purement magnétique, peuvent donner un aperçu des moyens dont le sorcier paysan dispose, pour une expérimentation où le Diable n'entre assurément pour rien.

(1) Albert le Grand.

(2) *L'Ame humaine, ses mouvements, ses lumières, et l'iconographie de l'invisible fluidique* (70 simili-photographies hors texte. Paris, 1896), par le Dr Baraduc.

(3) Le lecteur curieux d'approfondir ces étranges doctrines trouvera la pleine satisfaction de sa curiosité dans un récent ouvrage qui les résume toutes : 1° *Dans les Temples de l'Himalaya.* — 2° *Dans le Sanctuaire,* par A. Vander Naillen. traduit par le Dr Daniel, licencié ès-sciences physiques (2 vol. Paris, 1896-1897); puis, dans une des plus anciennes revues d'études du surnaturel, *La Lumière,* qui collationne, en les analysant depuis seize ans, tous les faits ayant trait au merveilleux (Paris, 1881-1897, mensuelle).

(4 Jugement du Tribunal de simple police d'Yerville (Seine-Inférieure,, 4 février 1851

refuserait de croire, si plus de cent témoins ne s'étaient joints à eux pour en attester la vérité (1).

Ce fut d'abord un effrayant vacarme accompagnant le bouleversement général du mobilier ; puis, chose plus singulière, deux jeunes pensionnaires du curé de Cideville reçurent des coups portés par d'invisibles agresseurs.

Le plus jeune déclarait voir la main *noire et velue* qui, sur sa joue, laissait sa visible empreinte. Souvent, il tombait en des crises effrayantes en indiquant l'endroit où se tenait son persécuteur, un homme en blouse ; alors les assistants stupéfiés apercevaient à la place désignée par le jeune homme une colonne de grise vapeur qui tantôt se dissolvait, tantôt se condensait.

Au milieu de la consternation générale, un des hôtes du presbytère proposa de combattre l'invisible à coups d'épée : n'est-il pas dit, dans les grimoires, que les mauvais esprits redoutent les pointes de fer ?

On se rendit à l'offre de l'obligeant personnage qui, armé d'une antique colichemarde, se mit en devoir de sabrer à travers la pièce, en une escrime qui eût fait bondir Jean-Louis, mais qui n'en fut pas moins efficace, puisque l'invisible auteur de toute cette diablerie fut atteint en son astral.

— Pardon ! cria tout à coup une voix, tandis que la colonne de vapeur s'écroulait pour s'échapper en sifflant par les fentes de la porte.

— Tu viendras demain te faire pardonner toi-même ! répondit le curé de Cideville.

Et la nuit s'acheva dans un calme parfait.

Le lendemain, l'esprit se montra en chair et en os, sous la figure du berger Thorel, qu'une force inexplicable força de venir au presbytère. Il portait aux mains et au visage des égratignures et des coupures. Son air était piteux et fort déconfit.

Sous prétexte de pardon à obtenir, il s'approcha du lit où reposait sa victime et, dès qu'il l'eût touchée, le jeune homme eut une crise encore plus violente que les précédentes.

— C'est lui ! criait-il. C'est l'homme qui me persécute depuis quinze jours...

Ayant ainsi ressoudé la chaîne brisée du mal, le berger Thorel allait aussi toucher le curé de Cideville quand le belliqueux abbé, peu soucieux de subir le sort de son jeune pensionnaire éloigna le sorcier à l'aide d'une formidable volée de coups de trique.

Le sorcier Thorel eut aussitôt l'idée lumineuse de se faire accusateur à son tour, et de citer, pour coups et violences, le curé devant le juge de paix.

(1) Parmi ces témoins on peut citer : MM. le docteur M... de Bacqueville ; le maire et les conseillers municipaux de Cideville ; de R.. de Saint-V... ; l'abbé L.. vicaire de Saint-Roch ; le marquis de Mirville, etc.

C'est ainsi que l'affaire diabolique de Cideville eut sa célébrité et son retentissement.

*
* *

Par tendance naturelle au merveilleux, l'imagination s'efforce de donner à la magie noire un décor dépassant les dimensions de la scène où elle opère ses pseudo-miracles.

D'après ce que nous venons d'observer chez le sorcier-paysan, on peut réduire son expérimental aux dimensions moins fantastiques de la physique et de la psychologie — la psychologie ayant surtout dépouillé son accoutrement diabolique...

Mais, les sorciers gens du monde, objectera-t-on, dont l'intelligence est plus affinée que celle d'un sorcier breton ou limousin, ne peuvent-ils être très redoutables en opérant magiquement à l'aide des mêmes principes ?

Pour répondre, il faudrait qu'il fût bien établi que les gens du monde s'occupent de sorcellerie (1).

Pour ceux-ci, l'expérimental semble plutôt délaissé pour le symbolique. C'est la messe noire qui a le don de réunir la société choisie qui aime à sataniser à ses heures.

Mais ce n'est pas en prenant le chemin des nuages, à cheval sur le balai traditionnel (2), que les sorciers select se rendent au Sabbat où l'habit est de rigueur pour les hommes, où la toilette des dames — car il y en a — ne livre pas la plus petite couture à la critique.

En ces assemblées nocturnes, on n'est admis qu'en montrant patte blanche, c'est-à-dire que l'ordre habituel des travaux du nouvel invité est un sûr garant de sa discrétion.

Inutile de dire, pour quiconque est un peu au courant du rituel infernal, que cette messe noire à domicile perd beaucoup de son allure, et que ce qui, la nuit, en pleine clairière, s'enveloppe d'une certaine horreur pittoresque, se réduit, sous les lambris dorés d'un hôtel cossu, aux simples dimensions d'une orgie raffinée (3).

Là, le cri légendaire de : Aye Saraye !... (4) n'est poussé qu'en sourdine et du bout des lèvres ; de même que le bouillon d' « enfants morts avant le baptême » est supprimé du programme. Seule, la prêtresse infernale, fort belle ainsi qu'il est de tradition, et frisée autant que le mouton noir qui la porte en trébuchant, y célèbre le « mystère d'amour impur » dans les bras d'un démon qui n'a de « Maître Léonard » que le costume.

---

(1) L'assurance que la Messe noire est célébrée dans des locaux particuliers nous fut affirmée par des personnes dont le témoignage ne saurait être douteux. Mais, entre la Messe noire et l'expérimental magique, il y a loin, très loin...

(2) La « Haute-chasse ».

(3) P. Christian, *Histoire de la Magie, du monde surnaturel et de la Fatalité.*

(4) L'Etre est l'Etre !... C'est le cri de la plus vieille des sorcières alors qu'elle est accroupie au pied de quelque dolmen, et que les feux-follets s'allumant autour d'elle lui annoncent qu'il est temps d'appeler ses frères au Sabbat.

Alors, les assistants et les assistantes... Mais, l'obscurité se fait ; c'est le moment de n'en pas voir davantage.

La sorcellerie des gens du monde ne semble pas aller au-delà... et c'est suffisant, pensera-t-on (1).

*
* *

Un coup d'œil, maintenant, sur le chef-d'œuvre de la sorcellerie en fait d'horrible, sur ce que les sorciers désignent eux-mêmes sous le nom d'*exécration magique* : l'Envoûtement !

L'envoûtement, c'est cette ténébreuse pratique qui consiste à tuer quelqu'un à distance, par simple opération de grimoire, et sans user contre la victime d'aucun moyen violent.

Peut-on envoûter ?

Ainsi posé, le problème laisse le champ libre à bien des solutions.

En effet, mais hors de tout grimoire, on peut tuer une personne impressionnable et sensitive par des moyens variés. La scélératesse est seule en cause, mais non plus la sorcellerie.

— Un cardiaque peut mourir d'une série d'émotions.

— Un violent amour non partagé peut tuer aussi.

— Un honnête homme injustement accablé, calomnié, ruiné, encourt le même danger.

— Le remords tue parfois.

A ces quatre exemples on pourrait ajouter de nombreux *et cœtera*, mais ils suffisent à établir que le physique peut s'écrouler alors que le moral est seul atteint.

Seulement, il n'est pas du domaine de la sorcellerie de produire ces états funestes qui, lentement, mais sûrement, ouvrent la porte à la Mort.

Autant l'envoûtement naturel peut être à redouter, autant celui du sorcier semble peu à craindre. On ne tue pas plus un homme à distance, dans les conditions susdites, qu'on ne tue un lièvre à la course, alors qu'on n'a point de fusil.

Tout comme l'envoûtement magique, l'envoûtement naturel a son choc en retour.

Il est rare, en effet, que celui qui a causé la ruine, le désespoir ou la mort de son semblable ne reçoive pas, tôt ou tard, quelque terrible coup de la Fatalité.

Hors de l'histoire où ces témoignages abondent, la chronique intime du foyer a enregistré mille preuves de ce fait.

Cette loi de vengeance naturelle provient de ce que la Nature a son but lorsqu'elle crée une individualité : ce but est inconnu, mais certain dans la mécanique universelle. Aller contre la nature en supprimant un de ses rouages, c'est courir gros risque : « Cela porte malheur », disent les bonnes gens.

C'est le choc en retour ! plus dangereux et plus sûr, celui-là.

(1) P. Christian fils, *La Reine Zingarah. — Comment on devient sorcier.*

que le crapaud, *éponge à poisons*, porté sur soi dans une boîte de corne, pour anéantir l'envoûtement du sorcier.

Le fait de Cideville vient à l'appui de cette argumentation.

Le berger Thorel n'eût pas hésité à envoûter le curé de Cideville s'il en eut eu le pouvoir : il ne le fit pas, faute de recette réelle.

Certains personnages historiques furent envoûtés selon la formule magique ; pour rendre le sortilège efficace, il fallut recourir au poignard ou au poison.

L'envoûtement est bien le rêve irréalisable du sorcier, le suprême fleuron qu'il voudrait à la couronne de sa royauté étrange et funeste.

Le pouvoir de l'homme est limité sur terre, et le sorcier n'est qu'un homme...

INFORMATIONS DE LA « *CHRONIQUE* »

5e liste de souscription au monument de Sainte-Beuve.

MM. P. Eudel, 9, rue Victor Massé, 5 fr.; Pierre Laffitte, Professeur au Collège de France, 20 fr. ; Sextius Michel, maire du XVe arrondissement, président du Félibrige de Paris, 5 fr. ; Société des Gens de Lettres, 200 fr. ; Paul Brenot, 22, rue du Général Foy, 20 fr. ; Berthelot, ancien ministre, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, 50 fr. ; Kaempfen, directeur des Musées de Louvre, etc., 10 fr. ; La Loge l'Amitié, de Boulogne-sur-Mer, 5 fr. ; Professeurs du Collège de France, 500 fr. ; Fernand Vandérem, 20 fr. ; Conseil municipal de Boulogne-sur-Mer, 200 fr. ; Colonel Meyère, à Saint-Jean-de-Luz, 5 fr. ; André Theuriet, 25 fr.; Un étudiant de la Faculté des Lettres de Paris, 5 fr. ; Luigi Gualdo, 20 fr. ; Félibrige de Paris, 50 fr. ; Une vieille amie de Sainte-Beuve, 500 fr. ; Octave Gréard, 50 fr. ; Sully-Prudhomme, 40 fr.

Sommes à percevoir : Conseil Municipal de Paris, 500 fr. ; Conseil général de la Seine, 200 fr. ; Direction des Beaux-Arts, 1000 fr. ; M. F. Sarcey, 20 fr. ; M. J. Levallois, 20 fr. ; M. Ferdinand Fabre, 20 fr. ; Revue des Deux-mondes, 250 fr. ; F. Brunetière, 100 fr.

La souscription atteint, à l'heure actuelle, 6570 francs, dont 4520 en caisse.

Les blessés du 4 mai. — Une rectification.

A la suite de l'article paru dans la *Patrie*, et que nous avions reproduit dans le dernier numéro de la *Chronique*, M. le Dr Récamier a adressé au Directeur du journal précité la lettre suivante, que nous nous faisons un devoir de reproduire par respect pour la vérité :

« Monsieur le rédacteur en chef, je me suis abstenu, jusqu'à ce jour, de toute communication à la presse ; je ne puis cependant laisser passer sans rectification votre entrefilet d'hier, intitulé : « Chez le docteur Récamier », qu'on vient de me faire remarquer ; on pourrait croire que ces renseignements ont été recueillis chez moi, et le rôle qu'on me prête, beaucoup trop flatteur pour moi, est tellement fantaisiste, que je me vois forcé de rétablir les faits.

J'étais au bazar de la Charité le 4 mai. A la première flamme, j'ai pu faire sortir ma femme et ma belle-sœur par une porte-fenêtre du terrain vague.

Resté à l'intérieur, j'ai fait mon possible, mais sans beaucoup de succès, pour diriger de ce côté le flot des affolées qui s'accumulait vers l'issue de la rue Jean-Goujon.

Très vite, le feu est devenu trop intense et m'a obligé à sortir à mon tour dans le terrain vague. Là, après avoir aidé les dernières personnes qui ont passé là à franchir sans chute la marche de la porte-fenêtre, j'ai cherché à entraîner une dame âgée, tombée sur les genoux, qu'on m'a dit depuis être Mme de Saint-Didier et qu'une jeune femme soutenait ; le feu nous a contraints à l'abandonner lorsqu'elle a perdu connaissance.

Mon chapeau est tombé pendant ces efforts, aussitôt j'ai été brûlé à la tête et suffoqué un instant ; c'est tout.

Sorti par la palissade de la rue Jean-Goujon, je me suis mis à la recherche des miens. Devant la porte obstruée de cadavres qui brûlaient, un homme s'efforçait de traîner une blessée sur laquelle on avait jeté une couverture mouillée, je l'ai aidé ; puis la douleur de ma brûlure m'a obligé à me retirer et j'ai rejoint ma femme et ma belle-sœur sorties par la fenêtre de l'hôtel du Palais et dont on venait de m'indiquer le refuge.

Comme les hommes qui étaient près de moi, j'ai fait mon devoir, le possible, et vous voyez que c'était peu de chose.

Agréez, je vous prie, monsieur le rédacteur en chef, l'assurance de mes sentiments très distingués.

Docteur Récamier. »

×

— Le Conseil municipal de Paris, sur la proposition de M. Bellan, syndic, au nom du Bureau, a délibéré :

Article premier. — Il est alloué un secours de 500 francs à Mme Rochet, veuve d'une victime de l'incendie du bazar de la Charité.

Art. 2. — La dépense sera imputée sur le chap. 23, article unique, du budget de 1897, avec rattachement au chap. 20, art. 16, dudit budget.

Mme Rochet est la veuve de notre infortuné confrère, le Dr Rochet, l'une des victimes de l'incendie de la rue Jean-Goujon.

Louis-Philippe et les médecins (1).

L'habitude qu'avait Louis-Philippe de se poser comme médecin donna lieu un jour à la scène la plus comique. M. Martin (du Nord) présentait, au Château d'Eu, plusieurs procureurs généraux, plusieurs premiers présidents, récemment nommés et qui avaient à prêter serment. M. de Montfort, cousin germain de M. Laplagne, ministre des finances, nommé procureur général à Nîmes, s'avança à son tour vers le Roi : « Eh bien, lui dit Louis-Philippe, comment va le rhume ? »

M. de Montfort, confus que le Roi prît tant d'intérêt à sa santé, répondit que son rhume n'était rien : « Eh ! eh ! dit le roi, j'ai craint un instant que ça ne dégénérât en coqueluche. » Louis-Philippe croyait parler à Blache, médecin des jeunes princes, et il lui donnait son opinion sur un léger rhume, dont avait été pris le comte

(1) Voir les numéros des 15 mai et 1er juin 1897.

de Paris. M. Martin (du Nord) mit fin à cette méprise, qui avait fort embarrassé M. le procureur général de Nîmes et provoqué la surprise et le rire de toutes les personnes présentes.

ECHOS DE PARTOUT

Le Congrès de Moscou.

Le Comité d'organisation se préoccupe et s'occupe activement de la question des logements. Il s'est adressé à tous les médecins de Moscou, qui sont au nombre de 1.200 à 1.300, et leur a demandé de vouloir bien loger un ou plusieurs congressistes.

En outre, le Comité s'est entendu avec les propriétaires d'hôtels ou de maisons meublées pour qu'il n'y ait pas de majoration des prix. On pense pouvoir disposer de 700 chambres dans les hôtels et de 1.600 dans les maisons meublées. Au besoin, si cela est nécessaire, on aménagera quelques lycées ou pensionnats.

A la frontière russe et sur divers points du parcours jusqu'à Moscou, les congressistes seront reçus par des délégués spéciaux. A Moscou, ils recevront à la gare même des cartes imprimées avec toutes les indications nécessaires concernant les logements, les prix, etc.

Au reste, le Comité publiera sous peu une brochure contenant, en même temps que le programme de toutes les sections du Congrès, différents renseignements sur les parcours à suivre, les remises faites par les Compagnies de chemins de fer, les logements à Moscou, etc. Cette brochure sera envoyée à tous ceux qui en feront la demande et à tous ceux qui se sont déjà fait inscrire.

Ajoutons enfin que, pour ce qui est de l'excursion au Caucase, la première série est close. Mais, dès qu'une nouvelle série de 100 inscriptions sera complète, un deuxième train sera organisé dans les mêmes conditions que le premier, c'est-à-dire que le prix du voyage ne dépassera pas 150 francs, nourriture non comprise.

(*La Méd. mod.*)

On écrit de Pont-Audemer au *Journal des Praticiens* :

« Vous annoncez que le Comité central du Congrès de Moscou a réglé l'excursion au Caucase, de telle sorte qu'à Vladikavkaz les congressistes auront à choisir entre deux voies (voir notre dernier numéro) :

» 1° Celle de Petrovsk, sur la Caspienne, à travers les steppes, au pied des massifs du Daghestan, par Temir-Khon-Shoura, Groznaïa et toutes ces stanitzas de Cosaques avec leurs vyshkas.

» 2° Celle de Tiflis, par la route militaire de la Géorgie, à travers la gorge du Darial, au pied des neiges éternelles du Kasbek, par le col de Goudaour, la petite ville de M*, et la vallée de Passanaour.

» J'ai parcouru les deux versants du Caucase ; j'ai pratiqué les deux routes qu'on propose aux congressistes ; j'ai eu le bonheur de traverser le Caucase en particulier deux fois par cette prodigieuse route entre Vladikavkaz et Tiflis ; j'ai le regret le plus vif de ne pouvoir aller la parcourir une troisième fois, mais j'invite les congressistes à ne pas hésiter entre ces deux routes et à prendre cette dernière, celle de Vladikavkaz à Tiflis.

» La route de Petrovsk, à part le Gounib avec ses souvenirs de

Ichamyl, mais que les congressistes n'auront pas le temps de visiter, ne présente d'intéressant que la merveilleuse région de Bakou avec ses feux éternels et ses sources de naphte. Rien ne sera plus facile aux voyageurs qui prendront la route que je leur conseille du Darial, que de se rendre de Tiflis à Elisabethpol et à Bakou par chemin de fer. Il sera impossible aux routiers de Petrovsk de parcourir cette route du Darial s'ils ne renoncent à Batoum, Soukhoum-Kaleh, etc., qui présentent aussi un grand intérêt.

» Soit écrit pour éviter des regrets à nos heureux confrères congressistes et veuillez agréer mes civilités les plus empressées.

» Pont-Andemer, le 15 mai 1897. Dr OMONT. »

Trouvailles Curieuses et Documents inédits.

Procès-verbal original de l'autopsie de « Louis XVII ».

Quelque singulier (1) que le fait paraisse, l'original du procès-verbal d'autopsie de « Louis XVII » avait été conservé par Dumangin (1), l'un des médecins chargés de faire, avec trois de ses collègues, l'ouverture du corps du prisonnier détenu au Temple. Ce procès-verbal avait été donné par Dumangin (avec deux pièces s'y rattachant et qui se trouvent également aux Archives) à un de ses amis, Roland de Bussy, ancien magistrat décédé en 1858.

Cinq ans avant sa mort, M. de Bussy avait cédé ce dossier, en échange de quelques livres, à un libraire d'Alger, M. Bernard, qui le proposa vainement en 1869 au maréchal de Mac-Mahon, alors gouverneur de l'Algérie.

Ce n'est que bien plus tard, le 21 juillet 1891, que ce dossier fut offert par M. Guichard, député, au ministre de l'Instruction publique, qui le fit verser aux Archives, où il est entré le 25 juillet (3).

Quelques mois après, une indiscrétion ayant rendu publique la nouvelle de cette donation, les journaux quotidiens, entre autres le *Gaulois*, en tirèrent un argument assez inattendu contre la thèse de l'évasion de Louis XVII et son identité avec « Naundorff ». Nous en sommes encore à nous demander quelle différence il pouvait y avoir, au point de vue de la discussion historique, entre l'original du procès-verbal d'autopsie et la copie conforme publiée, dès le 14 juin 1795, dans le *Moniteur* (4), feuille officielle de la Convention ! La découverte de la pièce dont il est donné ci-contre un fac-similé photographique, ne saurait en aucune façon ébranler la conviction des partisans de la survivance de Louis XVII, mais le document est en lui-même curieux, et c'est à ce titre que sa place est tout indiquée sous la rubrique des *Trouvailles curieuses* de la « *Chronique médicale* ».

OTTO FRIEDRICHS. — Dr CABANÈS.

(1) Il nous semble, en effet, bien surprenant qu'une pièce aussi importante n'ait pas été conservée par les autorités et ait pu rester entre les mains de l'un des signataires du document, sans lui attirer la moindre représaille.

(2) Eckard dit, sans autres preuves, que le procès-verbal avait été rédigé par Pelletan, qui en avait conservé l'original en ses mains. (V. *Mémoires historiques sur Louis XVII*, 3e édition; Paris, 1818, p. 296.) En comparant la signature de Dumangin avec l'écriture du procès-verbal, la similitude paraît cependant bien manifeste.

(3) Lettre de M. Tuetey.

(4) Toutefois il est bon de signaler que le *Moniteur* n'indique la date de l'année dans aucun endroit du procès-verbal de l'autopsie; alors que celle-ci est expressément mentionnée en tête de l'original que nous reproduisons.

Le [illegible] le vingt et un Prairial de l'an
troisième de la République française une et indivisible, à onze
heures et demie du matin.

Nous soussignés Jean-Baptiste Eugène Dumangin, Médecin en chef
de l'hospice de l'Unité, et Philippe-Jean Pelletan, Chirurgien en chef
du Grand hospice de l'Humanité, accompagnés des citoyens Nicolas Jeanroy
ancien Professeur aux écoles de Médecine de Paris, et Pierre Lassus
Professeur de Médecine légale à l'école de santé de Paris, que
nous nous sommes adjoints en vertu d'un Arrêté du Comité de
sûreté générale de la Convention nationale, daté d'hier et signé
Bergoeing Président, Courtois, Gauthier, Pierre Guyomar, à l'effet
de procéder ensemble à l'ouverture du corps du fils du défunt
Louis Capet et en constater l'état, avons agi ainsi qu'il suit.

Arrivés tous les quatre à onze heures du [illegible] à la porte extérieure
du temple, nous y avons été reçus par les Commissaires qui nous ont
introduits dans la tour. Parvenus au deuxième étage, nous sommes
entrés dans un appartement dans la seconde pièce duquel nous avons
trouvé dans un lit le corps mort d'un enfant qui nous a paru âgé
d'environ dix ans, que les Commissaires nous ont dit être celui
du fils du défunt Louis Capet, et que deux d'entre nous
ont reconnu pour être l'enfant auquel ils donnaient des soins
depuis quelques jours. Les dits Commissaires nous ont déclaré
que cet enfant était décédé la veille vers trois heures de relevée.
Sur quoi nous avons cherché à vérifier les signes de la mort que nous
avons trouvés caractérisés par la pâleur universelle, le froid de toute
l'habitude du corps, la roideur des membres, les yeux ternes, les
taches violettes ordinaires à la peau des cadavres et [illegible]

par une pétrification. Commençons au ventre, au [illegible] dedans du [illegible] nous avons remarqué avant que de procéder à l'ouverture du corps nous remarquons quelques [illegible] que sur celle du [illegible], le ventre était extrêmement tendu [illegible] au [illegible] interne du genou droit nous avons remarqué une tumeur sans changement de couleur à la peau [illegible] autre tumeur moins volumineuse sur l'os radius près le poignet du côté gauche. La tumeur du genou contenait environ deux onces d'une matière grisâtre purulente et lymphatique située entre la peau et les muscles; celle du poignet renfermait une matière de même nature mais plus épaisse.

A l'ouverture du ventre il s'est écoulé les deux tiers de sérosité purulente, jaunâtre et très fétide. Les intestins étaient météorisés, ils adhéraient les uns aux autres ainsi qu'aux parois de cette cavité. Ils étaient parsemés d'une grande quantité de tubercules de diverses grosseurs et qui me présentaient à leur ouverture la même matière que celle contenue dans le dépôt lymphatique du genou et du poignet. Les intestins ouverts dans toute leur longueur étaient tous sains intérieurement et ne contenaient qu'une petite quantité de matière [illegible]. L'estomac avait présenté le même état. Il était adhérent à toutes les parties environnantes. Il était de même parsemé de petits tubercules lymphatiques semblables à ceux de la surface des intestins; sa muqueuse interne était saine ainsi que le pylore et l'œsophage. Le foie était adhérent par sa convexité au diaphragme et par sa concavité aux viscères qu'il recouvre. Sa substance était saine, son volume ordinaire; la vésicule du fiel extraordinairement remplie d'une bile d'une couleur vert foncé. La rate, le pancréas, les reins et la vessie étaient sains. L'épiploon et le mésentère dépourvus de graisse étaient remplis de tubercules lymphatiques semblables à ceux dont il a été parlé. De pareilles tumeurs étaient disséminées dans l'épaisseur du péritoine recouvrant la face inférieure du diaphragme; ce muscle est sain.

Dumangin Lassus Ph. J. Pelletan
N. Jeanroy

« Le jour au Temple ce vingt et un Prairial de l'an troisième de la République française une et indivisible, à onze heures et demie du matin.

« Nous soussignés, Jean-Baptiste-Eugénie Dumangin, médecin en chef de l'hospice de l'Unité, et Philippe-Jean Pelletan, chirurgien en chef du grand hospice de l'Humanité, accompagnés des citoyens Nicolas Jeanroy, ancien (1) professeur aux ecolles de médecine de Paris, et Pierre Lassus, professeur de médecine légale à l'Ecolle de Santé de Paris, que nous nous sommes adjoints en vertu d'un arrêté du Comité de sûreté generalle do la Convention nationalle, daté d'hier, et signé *Bergouien* (2), président ; Courtois, *Gaultier*, Pierre, *Guyomar* ; à l'effet de procéder ensemble à l'ouverture du corps du fils de deffunt Louis Capet et en constater l'état, avons agi ainsi qu'il suit.

« Arrivés tous les quatre à onze heures du matin à la porte extérieure du Temple, nous y avons été reçus par les commissaires, qui nous ont introduits dans la tour. Parvenus au deuxième étage, *nous sommes entrés* (2) dans un appartement, dans la seconde pièce duquel nous avons trouvé dans un lit le corps mort d'un enfant qui nous a paru âgé d'environ dix ans, que les commissaires nous ont dit être celui du fils de déffunt Louis Capet, et que deux d'entre nous ont reconnu pour être

(1) Ce mot manque dans le texte de Beauchesne, partout accepté comme exact !

(2) Nous avons mis en italiques les noms dont l'orthographe est différente dans la version la plus répandue : ainsi Eckard, et de Beauchesne écrivent : *Bergoing*, *Gauthier*, *Guyomard*,

(2) Les mots en italiques manquent dans le texte de Beauchesne.

l'enfant auquel ils donnaient des soins depuis quelques jours. Les susdits commissaires nous ont déclaré que cet enfant était décédé la veille, vers trois heures de relevée ; sur quoy nous avons cherché à vérifier les signes de la mort que nous avons trouvés caractérisé par la pâleur universelle, le froid de toutte l'habitude du corps, la roideur des membres, les yeux ternes, les taches violettes ordinaires à la peau du cadavre et surtout par une putréfaction commencée au ventre, au scrotum et au dedans des cuisses.

«Nous avons remarqué, avant *que* (1) de procéder à l'ouverture du corps, une maigreur générale qui est celle du marasme ; le ventre était excessivement tendu et météorisé. Au côté interne du genouil droit, nous avons remarqué une tumeur sans changement de couleur à la peau et une autre tumeur moins volumineuse sur l'os radius, près le poignet du côté gauche. La tumeur du genouil contenoit environ deux onces d'une matière grisâtre puriforme et lymphatique, située entre le périoste et les muscles ; celle du poignet renfermoit une matière de même nature, mais plus épaisse.

« A l'ouverture du ventre, il s'est écoulé plus d'une pinte de sérosité purulente, jaunâtre et très fétide. Les intestins étoient météorisés, pâles, adhérents les uns aux autres, ainsi qu'aux parois de cette cavité ; ils étoient parsemés d'une grande quantité de tubercules de diverses grosseurs et qui ont présenté à leur ouverture la même matière que celle contenue dans les dépôts extérieurs du genouil et du poignet.

« Les intestins ouverts dans toute leur longueur étaient très sains intérieurement, et ne contenoient qu'une petitte (2) quantité de matière bilieuse. L'estomac nous a présenté le même état, il étoit adhérent à touttes les parties environnantes, pâle au dehors, parsemé de petits tubercules lymphatiques, semblables à ceux de la surface des intestins ; sa membrane interne étoit saine, ainsi que le pilore et l'œsophage. Le foye étoit adhérent par sa convexité au diaphragme, et par sa concavité aux viscères qu'il recouvre : sa substance étoit saine, son volume ordinaire, la vésicule du fiel médiocrement remplie d'une bile de couleur vert foncé. La rate, le pancréas, les reins et la vessie étoient sains. L'épiploon et le mésentère dépourvus de graisse, étoient remplis de tubercules lymphatiques semblables à ceux dont il a été parlé. De pareilles tumeurs étoient disséminées dans l'épaisseur du péritoine, recouvrant la face inférieure du diaphragme ; ce muscle étoit sain.

« Les poumons adhéroient par toutte leur surface à la plèvre, au diaphragme et au péricarde. Leur substance étoit saine et

(1) Le mot *que* est supprimé au *Moniteur* de 1795. A part cette légère modification et la suppression des trois premières lignes du procès-verbal, le texte du *Moniteur* est conforme a celui de la pièce originale. Les erreurs et omissions d'Eckard se retrouvent dans la réimpression du *Moniteur*, édité par Plon.

(2) Eckard et de Beauchesne mettent : *très petite*.

sans tubercules : il y en avoit seulement quelques-uns aux environs de la trachée artère et de l'œsophage. Le péricarde contenoit la quantité ordinaire de sérosité ; le cœur était pâle, mais dans l'état naturel.

« Le cerveau et ses dépendances étoient dans *la* (1) plus parfaite intégrité.

« Tous les désordres dont nous venons de donner le détail sont évidemment l'effet d'un vice scrophuleux existant depuis longtemps, et auquel on doit attribuer la mort de l'enfant.

« Le présent procès verbal a été fait et clos à Paris, au lieu susdit, par les soussignés à quatre heures et demie de relevée les jour et an que dessus.

DUMANGIN, Ph. J. PELLETAN, LASSUS, N. JEANROY.

EPHÉMÉRIDES DE MÉDECINE HISTORIQUE ET ANECDOTIQUE

MAI

5 mai 1808. — *Mort de Cabanis.*

Quel est le vrai lieu de naissance du médecin-philosophe Cabanis, telle est la question qui donna lieu naguère à une intéressante controverse entre érudits.

Le regretté Anatole de Montaiglon donna la solution du problème dans l'*Intermédiaire des Chercheurs et Curieux* (1880, p. 447-448) et c'est sa communication que nous allons reproduire pour l'édification de ceux qu'un doute troublerait encore.

« On a trouvé ordinairement que Cabanis est né « le 5 juin 1757 », ce qui est vrai ; mais on n'était pas d'accord sur le *Cosnac* dont il s'agit. Il y en a un dans la Charente-Inférieure, c'est-à-dire en Saintonge, un autre dans la Corrèze, c'est-à-dire en Limousin, et les avis étaient partagés. M. L. Cyvadier a voulu en avoir le cœur net. Après avoir constaté dans les registres charentais de Jonzac et de Saint-Thomas de Cosnac une lacune qui laissait la question indécise, il a été plus heureux dans les registres corréziens de l'autre Cosnac.

Voici le texte du registre baptistaire conservé au greffe du tribunal civil de Brive-la-Gaillarde.

« Pierre-Jean-Georges Cabanis, fils de Monsieur Cabanis, Bourgeois, et de Demoiselle Marie-Hélène d'Escurole de Souleyrac, son épouse, demeurant actuellement au lieu de Salaignac et habitant de la ville de Brive, né le cinq du mois de juin mil sept cent cinquante-sept, a été baptisé par nous, Curé soussigné, en l'église paroissiale de Cosnac. A été parrain Mᵉ Jean-Georges Loïs, Avocat au Parlement de la ville de Sarlat en Périgord, au nom et place duquel a tenu sur les fonts baptismaux Mᵉ Pierre Couchard de Vermeil, aussi avocat, habitant de la ville de Brive, et marraine Demoiselle Françoise de Cabanis, épouse du sieur Antoine Bosredon, Lieutenant de la juridiction de Varets (Varetz, arrondissement et canton de Brive) et y habitant, ladite marraine tante paternelle du baptisé, qui ont signé avec nous.

(1) Et non *leur*, comme de Beauchesne l'imprime.

Ont signé : *Vermeil de Couchard*, parrain. — *Cabanis*, marraine. — *Lafaurie du Cayres*. — *Latterrelonge*. — *La Bachelerie*. — *Larnaudie*, vicaire. — *Bachelier*, curé. »

Donc, plus de doute : Cabanis est Limousin. L'acte se trouve dans le n° du 15 juin 1880 (p. 145) du *Courrier littéraire de l'Ouest*, publié à Pons (Charente-Inférieure). L'auteur de l'article demande très justement qu'on reproduise l'acte qui établit la vérité. Notre *Intermédiaire* se devait à lui-même de le faire, en citant, comme il convient, la revue littéraire qui l'a donné le premier. *Cuique suum*. »

Nous donnons, à la suite, l'*acte de mariage* de Cabanis, extrait du « *Registre des actes de mariage de la commune de Paris*, 10e arrondissement, Section de la fontaine de Grenelle. »

« Du 25 floréal an IV, acte de mariage de Pierre Jean Georges Cabanis, officier de santé, âgé de 39 ans, *né à Cosnac*, département *de la Corrèze*, le 5 juin 1757, domicilié à Auteuil près Paris, fils de Jean Baptiste Cabanis et de Marie-Hélène Denarole, tous deux décédés ; avec Charlotte Félicité Grouchy, âgée de 28 ans, née à Gondecourt, département de Seine-et-Oise, le 2 avril 1768, domiciliée à Paris, rue de Lille, n° 505, fille de François Jacques Grouchy, demeurant à Villette, susdit département et de Marie Gilberte Henriette Freteau, décédée.

Les témoins furent Dominique Joseph Garat, ami, âgé de 45 ans, homme de lettres, demeurant à Auvernau, département de Seine-et-Oise; Pierre Antoine Benoit, ami, âgé de 53 ans, agent municipal de la commune d'Auteuil, près Paris ; Alexis Boyer, ami, âgé de 36 ans, chirurgien, demeurant rue des Pères, n° 43, hospice de l'Unité ; Jacques Joseph Maillent Garat, ami, âgé de 28 ans, homme de lettres, demeurant à Auteuil... »

Il résulte de ce document et du précédent que la *Biographie Didot* et le *Grand Dictionnaire de Larousse*, faisant naître Cabanis à Cosnac, département de la Charente-Inférieure, sont dans l'erreur, tandis que Bouillet et Dezobry méritent un bon point pour avoir indiqué son véritable lieu d'origine.

G. Saint-Joanny.

(*Intermédiaire*, 1870-73, p. 26.)

8 mai 1794. — *Mort de Lavoisier.*

« En racontant les principales circonstances de ce drame lugubre, M. Dumas fait remarquer que, pour le tribunal révolutionnaire, le grand chimiste n'était qu'un chiffre ; ce n'est point Lavoisier qu'il condamna, c'est le fermier général n° 5, *comme auteur ou complice d'un complot tendant à favoriser les ennemis de la France en exerçant toute espèce d'exactions, en mettant au tabac de l'eau et des ingrédients nuisibles à la santé des citoyens*,

Les savants de France vont-ils réclamer contre cette stupide accusation en faveur d'un homme dont la vie fut aussi pure que son génie était grand ?

Tous se turent, à l'exception de trois hommes qui osèrent élever seuls la voix. Le premier était Lucas, un fils naturel de Buffon, qui n'avait pas hérité du génie de son père, mais qui possédait l'amour de la science. Il rencontre Lavoisier errant dans Paris, où il n'a plus d'asile qu'il puisse accepter, car il porte la mort avec lui. Lucas l'emmène au Louvre, où il le cache dans le cabinet le plus retiré du secrétariat de l'Académie des sciences. Après deux jours

passés dans cette retraite, Lavoisier, apprenant que ses collègues et son beau-père étaient arrêtés, va se constituer prisonnier.

A cette nouvelle, un médecin que nous avons connu modeste et bon autant qu'instruit, Hallé, rédige d'une main tremblante un mémoire où il essaye de retracer les services que Lavoisier a rendus à son pays ; le chimiste Loysel entreprend aussi des démarches pressantes pour le sauver : *La république n'a pas besoin de savants*, leur fut-il répondu.

Le 6 mai, Lavoisier demanda vainement un sursis pour terminer quelques expériences importantes que son arrestation avait laissées inachevées. Il reçut la mort le 8 mai 1794. « (*Hygiène de l'âme*, par le Dr P. Foissac, p. 142-143.)

*
* *

Voici, sans doute, la dernière lettre écrite par Lavoisier ; nous l'extrayons de l'*Amateur d'Autographes*, du 1er juin 1863 :

« J'ai obtenu une carrière passablement longue, surtout fort heureuse, et je crois que ma mémoire sera accompagnée de quelques regrets, peut-être de quelque gloire. Qu'aurais-je pu désirer de plus ? Les événements dans lesquels je me trouve enveloppé vont probablement m'éviter les inconvénients de la vieillesse. Je mourrai tout entier ; c'est encore un avantage que je dois compter au nombre de ceux dont j'ai joui. Si j'éprouve quelques sentiments pénibles, c'est de n'avoir pas fait plus de bien, c'est de n'avoir pas fait tout celui que je projetais pour ma famille, c'est d'être dénué de tout, et de ne pouvoir lui donner, ni à elle, ni à moi, ni à vous, aucun gage de mon attachement et de ma reconnaissance.

« Il est donc vrai que l'exercice de toutes les vertus sociales, des services importants rendus à la patrie, une longue carrière utilement employée pour le progrès des arts et des connaissance humaines, pour le bonheur de l'humanité, ne suffisent pas pour préserver d'une fin sinistre et pour éviter de périr en coupable !

« Je vous écris aujourd'hui, parce que demain il ne me serait peut-être plus permis de le faire et que c'est une douce consolation pour moi de m'occuper de vous et des personnes qui me sont chères dans ces derniers moments. Ne m'oubliez pas auprès de ceux qui s'intéressent à moi ; que cette lettre leur soit commune... C'est vraisemblablement la dernière que je vous écrirai.

LAVOISIER. »

*
* *

Il y a une légende qui a cours sur Lavoisier et que nous avons à cœur de ne pas laisser s'accréditer. La plupart des historiens, et M. Ed. Grimaux après eux, affirment, sans appuyer, du reste, leur témoignage d'aucune preuve, que Lavoisier fut envoyé à la mort sur la dénonciation de Marat. Marat s'était, comme on sait, occupé, avant d'aborder la carrière politique, de sciences physiques et physiologiques. Il fut même pendant plusieurs années médecin des gardes du corps du comte d'Artois. Or, Marat, au dire de M. Grimaux, aurait eu pour Lavoisier « la haine de la médiocrité envieuse ; son âme, pleine de rancune, n'oubliait pas qu'en 1780, le *Journal de médecine*, ayant annoncé à tort que le *Traité du Feu* avait eu l'approbation de l'Académie, Lavoisier avait démenti le fait en quelques paroles dédaigneuses. Aussi, quand il posséda l'*Ami du peuple*, tribune ouverte à toutes les dénonciations, il savoura sa vengeance

avec âpreté (1) ». D'abord, relevons les erreurs : ce n'est pas le *Journal de médecine*, mais le *Journal de Paris* qui avait relaté les découvertes de Marat. Ce n'est pas Lavoisier, mais Le Roi, de l'Académie des sciences, qui envoya à ce journal la rectification dont s'agit. Maintenant arrivons à l'accusation formulée contre Marat : d'avoir *préparé* la mort de Lavoisier.

Lavoisier a été guillotiné dix mois après l'assassinat de Marat. On était sous le règne de la Terreur, Robespierre seul faisait loi. Pense-t-on qu'on allait fouiller dans la collection de *l'Ami du Peuple*, qui avait cessé de paraître à la mort de son fondateur, pour y trouver des arguments contre ceux qu'on voulait supprimer ? On ne s'embarrassait pas de tant de précautions. Encore une fois, Lavoisier avait été arrêté en sa qualité de fermier général et la Convention ayant décrété que « ces sangsues publiques » seraient « livrées au glaive des lois », Lavoisier subit le sort commun. La vérité est qu'il fut décapité parce que ceux-là même qui auraient pu le sauver, ne s'en inquiétèrent en aucune façon : ni Monge, gêné par ses relations avec Robespierre ; ni Hassenfratz, dont Lavoisier avait soutenu la candidature à l'Académie et qui était devenu un des membres actifs des Jacobins (2) » ; ni son ami Guyton de Morveau, ni surtout Fourcroy, dont le crédit était grand, et qui fut retenu par la peur, quoi qu'on ait dit pour le justifier. Le temps est proche où Lavoisier va être vengé de toutes ces défections.

L'heure de la réhabilitation va sonner pour le savant, à qui l'on doit d'incomparables découvertes, qui attestent éloquemment un génie créateur que personne ne songe d'ailleurs à lui contester.

* * *

En attendant qu'on fasse revivre dans le marbre ou dans le bronze (3) cette figure aux traits idéalement modelés, il ne serait pas de meilleure préface à cette glorification qu'une exposition rétrospective des « instruments et objets » ayant appartenu à Lavoisier, et cette exposition serait, on peut l'assurer d'avance, des plus attachantes. Les souvenirs laissés par l'infortuné savant ont été déjà présentés au public en 1889, à l'Exposition du travail, mais il est à croire qu'ils ont pu passer presque inaperçus dans cette vaste et multiple exhibition que fut l'Exposition du Centenaire.

Si l'on en juge par la notice rédigée à cette occasion par M. Grimaux, cette collection devait être des plus précieuses. Tous les instruments, manuscrits et objets personnels, qui avaient été confisqués après la condamnation de Lavoisier, furent restitués à sa veuve en août 1796. Celle-ci, qui devint plus tard Mme de Rumford, les légua à sa nièce, Mme Léon de Chazelles. Une partie des instruments fut donnée par M. de Chazelles à l'Académie des sciences, qui les a transmis au Conservatoire des Arts et Métiers où ils doivent encore se trouver. Les inventaires, faits au moment de la confiscation, avaient été effectués avec une rigueur de compta-

(1) Grimaux, *Lavoisier*, p. 376.

(2) Grimaux, *loc. cit.*

(3) Un comité vient de se former, sous la présidence de M. Berthelot, sénateur, membre de l'Institut, pour ériger un monument au chimiste Lavoisier. L'emplacement choisi est le terre-plein situé derrière l'église de la Madeleine, et c'est le sculpteur Barrias qui a été désigné pour exécuter le monument

bilité telle que Mme Lavoisier put rentrer en possession de tout ce qui avait été saisi, sans exception. L'inventaire des objets de chimie avait été confié à Nicolas Leblanc, tandis que Charles et Fortin inventoriaient les instruments de physique. A l'Ecole centrale des Travaux publics on donna la collection de minéralogie. Cette Ecole devait partager avec le Muséum le mercure et l'oxyde rouge qui avaient servi aux expériences mémorables sur la préparation de l'oxygène et l'oxydation. Douze livres de ces substances furent prélevées en faveur de l'Ecole de Chirurgie. Le Comité de Salut public s'était, pour sa part, attribué cinq corps de bibliothèque en acajou, un bureau, un secrétaire à cylindre et six fauteuils. Le Comité de l'Instruction publique prit pour lui une bonne part du mobilier restant. Mais tout fut scrupuleusement rendu plus tard à Mme Lavoisier et c'est ainsi qu'en 1889 on a pu, grâce au concours de la famille, organiser l'exposition qu'il serait aujourd'hui si intéressant de reconstituer. Nous pourrions ainsi avoir, à côté des divers instruments de physique et de chimie dont la liste serait fastidieuse : la montre de Lavoisier, montée en émail, une montre où l'heure est marquée d'après le système décimal ; un grand portefeuille de maroquin, portant l'inscription : « M. Lavoisier, fermier général ; » la médaille d'or qui lui fut décernée par l'Assemblée générale des actionnaires de la Caisse d'escompte. On joindrait à ces reliques les manuscrits des différentes époques de la vie du grand homme, entre autres le journal d'un voyage qu'il fit en 1770 ; les lettres adressées à son père, au chimiste Macquer ; des minutes de lettres adressées à Bougainville, au maréchal de Castries ; un livret du Salon de 1785, chargé d'annotations de la main même de Lavoisier (1), etc. On ferait de nouveau appel, comme en 1889, à tous les possesseurs d'autographes relatifs à la vie ou à l'œuvre de Lavoisier. On réunirait diverses éditions de ses ouvrages, ses biographies, écrites tant en France qu'à l'étranger. Il serait aussi aisé de retrouver les cuivres gravés par Mme Lavoisier, qui était elle-même une artiste de talent, pour illustrer les œuvres de son mari ; ainsi que les tableaux, pastels, dessins et estampes qui rappellent les traits de celui qu'on se propose d'immortaliser. Mais qu'avons-nous à insister ? M. Grimaux, qui s'est depuis longtemps voué à la tâche de faire revivre la mémoire de celui qui fut le précurseur des doctrines chimiques modernes, mènera à bien, nous en sommes certain, la croisade qu'il a entreprise. Le triomphe est au bout de ses efforts.

11 mai 1696. — *Mort de La Bruyère.*

J. de la Bruyère mourut frappé d'une attaque d'apoplexie, annoncée la veille par le phénomène étrange d'une surdité complète (2). L'abbé d'Olivet a raconté les circonstances de cet événement, rapportées avec plus de détails par Antoine Bossuet, frère de l'évêque de Meaux, dans une lettre à son fils, l'abbé Bossuet, dont j'extrais le passage suivant :

« Je viens à regret, écrit-il de Paris, le 21 mai 1696, à la triste nouvelle de la mort du pauvre M. de la Bruyère, que nous perdîmes,

(1) V. sur ce livret l'ouvrage de M. Grimaux, p. 378 et suiv.

(2) V. la note de Saint-Marc dans son édition de *Boileau*, 1747, in-8, t. II, p. 391 ; et *Revue rétrospective* 31 octobre 1836, p. 139 et suivantes.

le jeudi, dix de ce mois, par une apoplexie, en deux ou trois heures, à Versailles. J'avais soupé avec lui le mardi huit ; il était gai... Le mercredi et le jeudi même jusqu'à neuf heures du soir, se passèrent en visites... Il soupa avec appétit, et tout d'un coup il perdit la parole, et sa bouche se tourna. M. Félix, M. Fagon, et toute la médecine de la cour vint à son secours. Il montrait sa tête, comme le siège de son mal. Il eut quelque connaissance. Saignée, émétique lavement de tabac, rien n'y fit. Il fut assisté jusqu'à la fin par M. Gaïon, que M. Fagon y laissa, et d'un aumônier de M. le Prince... »

Dangeau, dans son *Journal*, dit également que la Bruyère mourut d'apoplexie ; et dans son numéro de mai 1696, le *Mercure galant* annonce de son côté, que : « Il (La Bruyère) avait soupé avec un appétit extraordinaire, et presque aussitôt il tomba en apoplexie. »

C'est Gacon, le premier, qui, dans un passage de son *Poëte sans fard*, p. 154, fit allusion aux bruits qui couraient sur la mort de la Bruyère et que pour son compte, il croyait vrais.

L'abbé Fleury lui-même, dans le discours où il fit l'éloge de La Bruyère (1), ne put s'empêcher de laisser planer un doute en parlant de cette mort « si prompte et si surprenante ».

Enfin, en tête de la *clé* manuscrite des *Caractères*, qui se trouve à l'Arsenal, on lit ces lignes significatives :

« Jean de la Bruyère, mort subitement à Versailles, le 11 mai 1696, à une heure après minuit, *non sine suspicione veneni.* »

Mais ce qui est plus singulier que tout ce que nous venons de rapporter, c'est qu'on ignore la destinée du cadavre de l'auteur des *Caractères*, les recherches faites pour le retrouver étant, jusqu'à ce jour, restées infructueuses.

12 mai 1847. — *Mort de Lisfranc.*

Nous avons relevé sur un album cette curieuse profession de foi d'un praticien qui ne passait pourtant pas pour un adepte de la chirurgie conservatrice. Elle nous a paru d'autant plus intéressante à reproduire que nous avons bien des raisons de croire qu'elle est inédite :

« Science conservatrice, la chirurgie s'occupe aujourd'hui très spécialement à éviter les opérations sanglantes qui trop souvent entraînent après elles, de grandes mutilations : Les travaux modernes sur la fistule et sur la tumeur lacrymales, sur les maladies de la matrice, sur les fractures compliquées, sur les plaies graves d'armes à feu, sur les engorgements des articulations (tumeurs blanches), sur les fistules des membres, sur les engorgements blancs en général et en particulier sur le squirrhe du sein, etc., etc., en fournissent la preuve irrécusable; ils viennent à l'appui de cette consolante idée que si la chirurgie est brillante quand elle opère, elle l'est encore bien davantage, lorsque, sans faire couler le sang et sans mutilation, elle obtient la guérison des malades.

LISFRANC. »

(1) *Opuscules* de M. l'abbé Fleury, 1780, in-8, t. III, p. 156.

Le Propriétaire-Gérant : Dr CABANÈS.

Clermont (Oise). — Imprimerie DAIX frères, 3, place Saint-André.
Maison spéciale pour Journaux et Revues périodiques.

VIN DE CHASSAING

BI-DIGESTIF

A LA PEPSINE ET A LA DIASTASE

Cette préparation qui, en 1864, a été l'objet d'un rapport favorable à l'Académie de Médecine de Paris, se prescrit depuis de nombreuses années contre les différentes affections des voies digestives, les dyspepsies particulièrement. On le prend à la dose de un ou deux verres à liqueur après chaque repas, pur ou coupé d'eau.

Chaque verre à liqueur contient :

0 gr. 20 centigr. de pepsine Chassaing.
0 10 » de diastase Chassaing.

PHOSPHO-GLYCÉRATE DE CHAUX PUR

NEUROSINE PRUNIER

RECONSTITUANT GÉNÉRAL DU SYSTÈME NERVEUX

La « *Neurosine Prunier* », présentée sous trois formes différentes, se prend en général aux doses suivantes, soit avant, soit pendant le repas :

1° *Neurosine Prunier-sirop*, 2 ou 3 cuillerées à bouche par jour ;
2° *Neurosine Prunier-granulée*, 2 ou 3 cuillerées à café par jour ;
3° *Neurosine Prunier-cachets*, 2 ou 3 cachets par jour.

Chaque cuillerée à bouche de sirop, chaque cuillerée à café de granulé, chaque cachet, contiennent 0 gr. 30 centigr. de phospho-glycérate de chaux pur.

Dépôt général : 6, Avenue Victoria, Paris.

PHOSPHATINE FALIÈRES

La « **Phosphatine Falières** » est l'aliment le plus agréable et le plus recommandé pour les enfants dès l'âge de 6 a 7 mois, surtout au moment du sevrage et pendant la période de croissance. Il facilite la dentition, assure la bonne formation des os, etc.

Poudre Laxative de Vichy

LAXATIF SUR — AGRÉABLE — FACILE A PRENDRE

La « *Poudre laxative de Vichy* », préparée avec les soins les plus méticuleux, est composée de poudre de séné, lavée à l'alcool associée à différents carminatifs, tels que le fenouil, l'anis, etc....

D'un emploi des plus simples, la « *Poudre Laxative de Vichy* » se prend, le soir en se couchant, à la dose de : *une cuillerée à café*, délayée dans un peu d'eau. L'effet se produit le lendemain sans coliques, ni diarrhée. Chaque cuillerée à café contient 0 gr. 75 centigr. de poudre de séné.

Glyco-Phénique

Du Dr Déclat.

Solution d'acide phénique pur, titrée à 10 pour 100.

Le « *Glyco-Phénique* » est un antiseptique précieux pour tous les usages externes, bains, gargarismes, pansements des plaies, brûlures, injections hygiéniques, toilette, etc.....

S'emploie additionné de plus ou moins d'eau suivant les différents cas.

Sirop d'Acide Phénique

du Dr Déclat.

Ce sirop, d'un goût très agréable, contient exactement 0 gr. 10 centigr. d'acide phénique chimiquement pur par cuillerée à bouche.

Il doit être pris à la dose de 3 ou 4 cuillerées à bouche par jour, dans les cas de toux, rhumes, bronchites, etc.....

MÉDICATION ALCALINE

Comprimés de Vichy (GAZEUX)

AUX SELS NATURELS DE VICHY

(SOURCES DE L'ÉTAT)

Préparés avec les *sels naturels* spécialement extraits des *eaux de Vichy (sources de l'Etat)* par la Cie fermière, les « Comprimés de Vichy » se recommandent par leur emploi pratique et très économique.

Dose : 4 ou 5 « comprimés » pour un verre d'eau.

Paris, 6, rue de la Tacherie et Pharmacies.

4e ANNÉE. 1er JUILLET 1897.



LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

Changement d'adresse.

A partir du 10 juillet, les bureaux de la « *Chronique Médicale* » seront installés, 11, rue d'Ulm.

C'est à cette nouvelle adresse que nous prions nos lecteurs d'adresser désormais tout ce qui concerne la Rédaction et l'Administration du Journal.

LA MÉDECINE DANS L'HISTOIRE

—

Correspondance de Guillaume Warden, chirurgien à bord du vaisseau de Sa Majesté britannique le « Northumberland », qui a conduit Napoléon Bonaparte à l'Ile de Sainte-Hélène,

Traduite et annotée par MM. le Dr Cabanès et Albert Blavinhac (1).

Préface de l'auteur.

Appelé, par les hasards de ma carrière, à remplir les fonctions de chirurgien à bord du vaisseau qui conduisit Napoléon Bonaparte à Sainte-Hélène et ayant, d'autre part, séjourné quelque temps dans cette île, je fus, à mon retour en Angleterre, tellement pressé de questions relatives à l'ex-Empereur, que je puis assurer que la curiosité excitée par cet homme extraordinaire fut pour moi un tourment constant.

Les circonstances m'avaient bien servi : en ma qualité de chirurgien, j'avais eu des occasions fréquentes de m'entretenir soit avec Napoléon, soit avec les personnages de sa suite, et je puis dire que, surtout pendant la traversée, j'ai vécu avec eux sur le pied d'une intimité véritable.

Les conversations que j'eus avec lui et avec ses compagnons ont formé la substance de mon journal. Ce sont ces récits, auxquels j'ai joint certains détails fournis par ma mémoire lors de leur rédaction, qui forment la matière des lettres suivantes.

Je n'aurais jamais pensé que ce modeste travail pût s'étendre

(1) V. *La Chronique* du 1er juin 1897.

hors du cercle d'amis pour lesquels il avait été rédigé. Mais partout où j'allais, on exprimait le désir de les voir publier. La plus petite anecdote, le plus mince renseignement se rapportant à la situation actuelle de Napoléon, semblaient exciter un extraordinaire intérêt. Aussi, bien malgré moi, je suis devenu « auteur », cédant à des instances auxquelles je n'ai pas su résister, si l'on peut croire que j'eusse pu le faire.

Ce n'est pas à moi de juger si ces lettres répondront à l'attente de ceux qui ont lu ces pages et à l'attente de ceux, en bien plus grand nombre, qui en ont seulement entendu parler. Je puis dire seulement, en leur faveur, que tout ce qui y est rapporté est véridique ; que chaque conversation a été rendue avec la plus minutieuse exactitude. Je crois qu'il n'est pas besoin de s'étendre davantage sur ce point, mais la justice que je me dois, ne me permettait pas d'en dire moins.

W. WARDEN.

Lettres de Sainte-Hélène.

En mer.

Mon cher ami,

Ce n'est certainement pas la première fois que j'ai eu occasion de me récrier sur ce qu'ont d'étrange et d'inattendu certains événements de la vie.

Souvent au calme d'aujourd'hui succède la tempête de demain, le cours ordinaire de la nature est interrompu par des phénomènes que le philosophe lui-même est incapable d'expliquer. Mais le monde politique ne le cède pas en merveilles au monde physique, et je présume que rien n'aurait pu paraître moins vraisemblable au Capitaine Maitland quand on lui ordonna de partir pour Rochefort, que la reddition volontaire de l'Empereur de France et de sa suite et leur arrivée avec leurs bagages et leur fortune à bord du « Bellérophon ».

S'emparer d'un navire pour essayer de prendre la fuite était un événement auquel les circonstances donnaient toute apparence de réalité, mais la façon dont cet homme extraordinaire vint se livrer de lui-même au Capitaine Maitland doit avoir surpris ce vieux marin qui dans son service ne s'était jamais laissé surprendre.

Mais je n'ai pas à calculer les chances et les probabilités en vue d'accorder de petites choses avec de plus importantes. Ce n'est pas ce que vous attendez de cette lettre et toutes les missives que vous recevrez de moi contiendront, à la place des insipides et accoutumées anecdotes d'un journal de traversée, un récit des faits et gestes de Napoléon Bonaparte, faits et gestes que ma position m'a permis, si inopinément, de connaître.

L'attention excitée par ce grand homme a été telle que des curieux sont accourus en foule des parties les plus éloignées

du pays et même de Londres, afin d'essayer de l'apercevoir, malgré la distance qui les séparait du « Bellérophon », sur le pont duquel il se promenait parfois. Toutes ces circonstances sont de telle nature que je me trouve suffisamment autorisé à croire que les moindres détails concernant Napoléon et sa suite, seront bien accueillis de vous et de ceux de nos amis communs auxquels vous jugeriez à propos de communiquer ces lettres. Ce que je puis vous assurer, c'est que j'ai vu ou entendu tout ce que je vous raconte. S'il n'a pas d'autres mérites, mon récit aura du moins celui de l'authenticité.

J'ai rapporté tout ce qui est arrivé à notre illustre passager absolument dans l'ordre des faits. Je continuerai de même, en adoptant le mode le plus convenable à un marin, en adoptant la forme d'un journal. Ne vous attendez donc qu'à une série d'articles détachés, à un récit d'événements domestiques, si je puis employer une telle expression à bord d'un navire, tels qu'ils se sont passés, quand l'ex-Empereur est venu s'offrir de lui-même à mon observation. Je vais commencer par son court passage du « Bellérophon » au « Northumberland ».

Le 3 août 1815 (1), le vaisseau le « Northumberland », Capitaine Ross, battant pavillon de l'amiral Sir Georges Cockburn, choisi par le gouvernement pour cette importante mission, leva l'ancre de Spithead. Après avoir lutté contre les vents contraires, il fut bientôt en vue du cap Berry, extrémité de Torbay. A cette endroit, il fut rejoint par le « Tonnant », Capitaine Brenton, portant pavillon de Lord Keith, commandant la flotte de la Manche. Le « Bellérophon », Capitaine Maitland, ayant à son bord Napoléon Bonaparte, accompagnait le « Tonnant ».

Une fois les signaux échangés, une salve fut tirée par le « Northumberland », à laquelle le « Tonnant » répondit. Lord Keith, après en avoir conféré avec Sir Georges Cokburn, fit jeter l'ancre sous le cap Berry, pour échapper, à ce qu'on supposa, à l'avide curiosité des personnes remplissant les navires de toutes sortes qui circulaient sans cesse autour du « Bellérophon ». Aucun événement digne d'être noté ne marqua le reste de la soirée.

Le lendemain matin, le Comte de Las-Cases, chambellan de l'ex-Empereur, vint à bord, afin de procéder à l'installation de

(1) On n'est pas tout à fait d'accord sur la date exacte à laquelle Napoléon prit passage sur le *Northumberland*, vaisseau de la marine anglaise, chargé de transporter l'Empereur à Sainte-Hélène. Neville S. Lyttelton, qui a publié le récit de l'entretien que son grand-père, le troisième lord Lyttelton, eut avec Napoléon le jour même où il fut amené à bord du *Northumberland*, place cette entrevue au 7 août 1815, tandis qu'O'Meara, dont la mémoire est généralement fidèle, incline à croire qu'elle aurait plutôt eu lieu le 4. Ce qu'on peut affirmer avec plus d'exactitude, c'est que sir Georges Cockburn avait reçu mission du gouvernement anglais de conduire Napoléon à Sainte-Hélène et de prendre toutes les mesures nécessaires pour s'assurer de sa personne, après son arrivée au lieu de son exil.

son maître. Les bagages suivaient et je n'essaierai pas de décrire la curiosité inquiète qui se manifesta sur le navire pour examiner les effets du personnage extraordinaire auquel ils appartenaient, dernière propriété d'un homme qui, pendant tant de temps, avait commandé aux arts, à l'industrie, aux productions de tant de nations. Mais cette curiosité fut déçue ; et, à part une caisse en acajou, ornée des armes impériales, le reste n'avait pas meilleure figure que les hardes d'une troupe de comédiens ambulants.

Le Comte de Las-Cases n'a que cinq pieds un pouce de hauteur. Il paraît âgé de cinquante ans. Il est maigre, le front ridé. Il portait l'uniforme de la marine française. Il ne resta qu'une heure à bord du « Northumberland ». Pendant qu'il expédiait la besogne dont il était chargé (1), sa petite stature ne manqua pas de donner lieu aux remarques des spectateurs curieux. Je présume que plusieurs d'entre eux s'attendaient à voir des figures herculéennes au service d'un homme qui avait mis à ses pieds une si grande partie de l'Europe. Avaient-ils donc oublié, s'ils l'avaient jamais su, qu'Alexandre le Grand, ce conquérant toujours victorieux, est représenté comme un homme de fort petite taille ? Ils devaient se représenter Bonaparte comme un homme d'un extérieur athlétique.

De onze heures à midi, nous nous préparâmes à recevoir Napoléon à notre bord. Par un sentiment d'une délicatesse qui l'honore, Lord Keith ne voulut recevoir aucun des honneurs qui étaient dus à son rang. Il tint à ce que les hommages pussent dans toute leur étendue se reporter sur l'ex-Empereur dont les titres sonores s'étaient évanouis avec le pouvoir qui en était la source.

Le titre de général fut considéré comme correspondant à tout ce qu'il avait le droit d'attendre d'un gouvernement qui ne l'avait jamais reconnu en aucune autre qualité. Une compagnie de matelots se rangea sur la poupe, attendant son arrivée, avec l'ordre de présenter les armes et de battre le tambour trois fois, salut ordinaire dans l'armée anglaise pour un officier général.

La barque du « Tonnant » accosta le « Northumberland », quelques minutes après avoir quitté le « Bellérophon ». Je me suis laissé dire qu'à bord du « Bellérophon », Bonaparte avait su tellement se concilier les sympathies, qu'aucun murmure ne marqua son départ. Il quitta le navire environné de ce silence effrayant qui accompagne la fin d'une exécution capitale (2).

La dunette était couverte d'officiers et de quelques personnes de haut rang, attirées par la curiosité. Outre Napoléon, la bar-

(1) Dans le *Mémorial de Sainte-Hélène* (éd. Garnier, t. I, p. 58-60), Las Cases a donné une description minutieuse du logement de l'Empereur à bord du *Northumberland*.

(2) Las Cases a conté, dans le *Mémorial*, qu'au moment où Napoléon quitta le « Bellérophon », tous ceux qui ne devaient pas l'accompagner fondaient en larmes. (*Mémorial*, I, 56.)

que contenait Lord Keith et Sir Cockburn, le maréchal Bertrand, partageant les fortunes diverses de son impérial maître, les généraux de Montholon et Gourgaud, qui ont été ses aides de camp et en conservent le titre.

Comme le navire approchait, la figure de Napoléon fut bientôt reconnue, à cause de la grande ressemblance qu'elle offrait avec les gravures placées aux vitrines des magasins. Les matelots occupaient le devant de la poupe et les officiers se tenaient sur le tillac. Un grand silence se fit quand la barque atteignit le « Northumberland ». L'anxiété était peinte sur le visage de tous les spectateurs de cette scène, et ce silence ajoutait beaucoup à la solennité de la cérémonie.

Le Comte Bertrand monta le premier. Après avoir salué, il fit quelques pas en arrière pour faire place à celui qu'il considérait toujours comme son maître et en présence duquel il paraissait encore tenu aux plus grandes marques de respect. A ce moment, il sembla que tout le personnel de l'équipage respirait à peine et je ne puis mieux vous donner une idée de l'intérêt que Napoléon inspirait exclusivement à tous ceux qui se trouvaient à bord, qu'en vous disant que Lord Keith, malgré son grade de commandant de la flotte de la Manche, malgré le rang distingué qu'il occupe parmi nos officiers, fut à peine remarqué quoiqu'il fût en grand uniforme et revêtu de toutes ses décorations.

Précédant Lord Keith, Bonaparte parut sur le pont et quand il y prit pied, il salua. Aussitôt le tambour battit et la garde présenta les armes. Les officiers du « Northumberland », tête nue, se tenaient à plusieurs pas en avant. Il s'approcha d'eux et les salua avec une politesse exquise. S'adressant à Sir Georges Cockburn, il le pria de lui présenter de suite le « Capitaine de vaisseau (1) » : ce qui fut aussitôt fait. Mais voyant qu'il ne parlait pas français, il s'adressa successivement à plusieurs autres, jusqu'à ce qu'il eût trouvé un capitaine d'artillerie qui pût lui répondre en cette langue.

Lord Lowther et l'Honorable M. Lyttelton lui furent alors présentés (2) et quelques minutes après, plutôt par gestes que par paroles, il exprima le désir de connaître sa cabine (3), dans laquelle il resta environ une heure.

(1) En français, dans le texte original.

(2) Lord Lyttelton était venu rendre visite à l'amiral Cockburn le 7 août 1815, le jour même où Napoléon fut amené à bord. Le soir, il nota toutes les particularités de la journée en s'aidant pour cette rédaction des souvenirs de Lord Lowther qui était présent à l'entrevue. Comme seul ou à peu près, sur le « Northumberland », Lord Lyttelton parlait couramment le français, il reçut de Napoléon un accueil assez favorable.

(3) Napoléon avait été reçu comme un empereur à bord du « Bellérophon » ; à bord du « Northumberland », il n'était plus considéré que comme un officier général. Il avait une petite cabine pour son usage personnel, mais il devait partager la grande cabine d'État avec l'amiral et ses amis. Aussitôt que Napoléon fut entré dans la grande cabine, l'amiral y fit entrer ses amis, les invita à s'asseoir et les laissa. C'est ainsi que furent mis en présence de Napoléon lord Lyttelton et lord Lowther.

(Voir un article de la *New Review*, traduit par la *Revue bleue*.)

Il portait l'uniforme de général d'infanterie française, tel qu'il fut durant sa domination : Habit vert à revers blancs. Il portait des culottes blanches, des bas de soie blancs et de superbes souliers garnis de boucles d'or ovales. Il était décoré d'un ruban rouge auquel était fixée une étoile. Trois médailles étaient attachées à sa boutonnière : l'une, était la couronne de fer, les autres, les différents grades de la Légion d'honneur. Son visage était pâle. Sa barbe n'avait pas été rasée depuis plusieurs jours. Son aspect annonçait que la nuit précédente avait été mauvaise. Son front est légèrement couvert de cheveux noirs, ainsi que le dessus de la tête qui est large et très plat. Ses cheveux sont, derrière la tête, extrêmement épais. Je n'y pus apercevoir un seul cheveu blanc. Les yeux sont gris, s'agitent sans cesse, embrassant dans leurs regards tous les objets qui les entourent. Les dents sont bien rangées et belles, le cou est court, les épaules bien proportionnées. Le reste de la figure, quoique un peu gros, est d'une forme très pure (1).

On trouvera peut-être que j'ai été trop minutieux dans la description de ce personnage remarquable, mais j'ai pensé que vous attendiez de moi cette exactitude, afin de satisfaire votre curiosité.

D'ailleurs, je suis naturellement porté par mes études, ma profession et mes habitudes à examiner la figure humaine sous le rapport physiologique et parfois, je me suis hasardé à étudier la conformation du corps humain et à méditer sur les rapports, qui n'existent peut-être pas, du physique avec le moral.

Je dois confesser que j'ai essayé de faire mon « Lavater » sur la personne de l'ex-Empereur de France et roi d'Italie. Mais, pour l'instant, je ne vous ennuierai pas du résultat de mes investigations.

Quand il reparut sur le pont, une heure avant dîner, il se mit à parler avec M. Lyttelton, Lord Lowther et Sir Georges Byngham. Il se plaignit beaucoup de la sévérité avec laquelle il était traité et d'être obligé de passer le reste de ses jours sur ce rocher de Sainte-Hélène, perdu au milieu de l'Océan et sans cesse

---

(1) Il y a de l'intérêt à rapprocher du portrait que trace de Napoléon le Dr Warden, celui que donne du même personnage, lord Lyttelton.

Lord Lyttelton vit d'abord Napoléon sur le canot qui l'amenait à bord. Il l'observa très attentivement, et voici le portrait qu'il en fait :

« Son profil me parut ressembler exactement aux portraits que j'avais vus de lui, sauf que son visage était en réalité plus large. Il avait le haut de la tête presque entièrement chauve. Ses cheveux, d'un brun roussâtre, étaient longs et rudes. Pour ce qui est de l'expression de sa figure, j'y trouvai plus de subtilité que de noblesse. Ses yeux avaient un regard quelque peu hagard, ils étaient aussi un peu éteints : on devinait qu'ils avaient été à l'origine très perçants, mais que l'âge et l'anxiété avaient amorti leur feu. Son teint me sembla non seulement sombre, mais d'une couleur maladive. Il fit mine d'abord d'être très gai, salua poliment l'amiral, le pria de lui présenter les officiers du vaisseau. Neuf ou dix d'entre eux furent appelés, mais comme aucun ne savait un seul mot de français, la présentation se trouva réduite à n'être qu'une vaine formalité. »

battu par la tempête. Il déclara qu'il ne pouvait comprendre ni la politique, ni les appréhensions de l'Angleterre qui lui refusait un asile sur son sol. Sa carrière politique n'était-elle donc pas terminée ? (1) Il insista sur ce point avec véhémence. Mais ce serait prendre trop de liberté avec M. Lyttelton, son principal interlocuteur, que de reproduire ses réponses d'après les racontars d'autrui. Je dois observer, cependant, que durant toute cette conversation, M. Lyttelton ne se départit pas de sa courtoisie habituelle.

Dans un entretien que j'eus le lendemain avec le Comte Bertrand, celui-ci se plaignit en termes énergiques de l'inutile cruauté avec laquelle on les traitait. L'empereur, disait-il (car sa suite continuait à l'honorer de ce titre), se fiait à la bonne foi de l'Angleterre, étant persuadé que celle-ci lui accorderait un asile sûr. Il se demandait quel sort plus malheureux il aurait pu avoir sur un bâtiment américain qui l'eût fait prisonnier. Au moins, dans ce cas, aurait-il pu essayer de s'échapper. Il discourut quelque temps sur les chances d'une pareille aventure et ajouta qu'ils pourraient bien avoir à se repentir de ne pas l'avoir risquée. Il ajouta ensuite : « Croyez-vous que l'Empereur n'eût pas pu se mettre à la tête de l'armée de la Loire ? Ne pensez-vous pas qu'elle eût été fière de se soumettre à un tel chef ? N'est-il pas plus que probable que de nombreux partisans du Nord, du Sud et de l'Est fussent venus le rejoindre ? Il est impossible de nier qu'il ne fût en son pouvoir de s'assurer de la sorte une position bien plus favorable que celle dans laquelle il se trouve actuellement. S'il s'est jeté dans vos bras, c'est pour éviter une nouvelle effusion de sang qu'il se fia à une nation réputée pour sa générosité et son amour de la justice. L'Angleterre n'eût certes pas été déshonorée en comptant Napoléon Bonaparte parmi ses citoyens. Il demandait simplement à compter parmi les plus humbles, ayant le ciel pour toit, la terre d'Angleterre pour sauvegarde. Cette demande était-elle donc trop exigeante de la part d'un tel homme? Assurément non et certes, même dans un moment de désespoir, s'il en eût été susceptible (2), son cœur ne pouvait s'imaginer qu'on lui refusât une telle

(1) Lord Lyttelton a rapporté cet entretien (*Revue bleue*, loc. cit.):

Napoléon. — « *Vous avez souillé le pavillon et l'honneur anglais en m'emprisonnant comme vous faites.*

Lord L. — *On n'a violé aucun arrangement avec vous, et l'intérêt de la nation demande que vous soyez mis hors d'état de rentrer en France.*

Napoléon. — *Peut-être alors ce que vous faites est-il prudent, mais ce n'est pas généreux. Vous agissez comme une petite puissance aristocratique, et non comme un grand État libre ! Je suis venu m'asseoir sur votre sol, je voulais vivre en simple citoyen de l'Angleterre.* »

Lord Lyttelton lui fit alors remarquer qu'il lui restait en France de nombreux partisans, et qu'il n'aurait pu s'empêcher, un jour, de répondre à leur appel.

Napoléon. — *Non, non, ma carrière est finie.*

(2) « Jamais je ne l'entendis proférer aucune menace de suicide, écrit le Capitaine Maitland dans sa Relation ; et je ne crois pas qu'il l'ait fait dans aucune occasion : la seule expression dont il se soit servi en ma présence, et qu'on eût pu interpréter comme une menace de ce genre, fut celle-ci: *Je n'irai pas à Sainte-Hélène*.» (p. 165.)

grâce. C'eût été plutôt un sujet d'orgueil pour l'Angleterre, que l'homme qui avait vaincu toute l'Europe, sauf la patrie anglaise, cherchât dans son infortune à passer le reste d'une vie, si brillante qu'elle forme une époque à part dans l'histoire de notre siècle, dans un coin retiré, qu'elle aurait daigné lui accorder. »

Il avoua que Napoléon l'avait consulté à l'égard de la magnanimité probable du gouvernement anglais et sur la mesure qu'il avait en vue, mais dans cette affaire, dit-il, j'ai refusé de lui donner le conseil qu'il me demandait. Ce ne fut pas, certes, par quelque prévention contre la nation anglaise, mais parce que je préférai lui désobéir que de devenir son conseiller dans un moment si critique et dans une affaire de tant d'importance. Je savais bien que sa personne serait en sûreté, mais je m'attendais, comme cela est en effet arrivé, à ce que sa liberté fût atteinte.

Partagé entre mes craintes et mes espérances, je ne pus que l'assurer de mon dévouement loyal et fidèle, et je lui assurai que j'étais prêt à m'attacher à sa fortune, quelle qu'elle fût, lorsqu'il en aurait montré la route.

Je ne saurais exprimer, ajouta-t-il, combien je me félicite d'avoir persévéré dans cette résolution, car si mon opinion avait influé, ne fût-ce qu'un peu, sur la situation dans laquelle se trouve actuellement mon Empereur, je ne pourrais plus jouir d'un moment de tranquillité. »

Son accent manifestait l'état de son âme. Dans sa manière de parler, on retrouvait une sorte d'énergie militaire, mais on sentait que la douleur était dans son cœur, et ferme comme je le suis dans ma loyauté d'Anglais, fier, comme doit l'être tout Anglais, de ce nom distingué, et bien que son attachement l'entraînât à des sentiments et des opinions que je ne pouvais partager, je n'hésite pas à reconnaître que je fus rempli d'admiration pour ce Français si fidèle.

(A suivre.)

LA MÉDECINE DES PRATICIENS

Menus faits de pratique journalière.

Sur un cas très grave de dermatite consécutive à deux applications de rayons X. — Pathogénie et traitement.

Note de M. le Dr G. Apostoli, présentée par M. d'Arsonval.

M. le Professeur d'Arsonval a présenté à l'examen de l'Académie des Sciences, dans sa séance du 14 juin dernier, au nom du Dr Apostoli, le cas le plus grave et le plus rebelle de dermatite qui soit jusqu'à présent connu, dont il expose l'histoire sommaire, et pour lequel il préconise un nouveau traitement.

Il s'agit d'un très vaste sphacèle de la paroi abdominale qui, en

Sirop d'Acide Phénique

du Dr Déclat.

Composé de sucre, d'un peu d'alcool aromatisé, d'eau distillée et d'acide phénique pur incorporé au moment même de sa rectification, le *Sirop d'acide phénique du Dr Déclat* possède une saveur spéciale qui est loin d'être désagréable. Les malades s'y habituent facilement et beaucoup le prennent même avec plaisir. Titré de façon à ce que chaque cuillerée à bouche contienne 0 gr. 10 centigr. d'acide phénique chimiquement pur, le *Sirop d'acide phénique du Dr Déclat* doit être pris à la dose de deux à six cuillerées à bouche par jour, une demi-heure avant, ou trois heures après le repas. Son emploi est indiqué dans les cas de toux, rhumes, bronchites, etc.

Glyco-Phénique

du Dr Déclat.

Mettre à la disposition des praticiens une solution exactement titrée à 10 % d'acide phénique chimiquement pur, et dans laquelle l'acide phénique est associé à l'état naissant à la glycérine, tel est le but rempli par le « *Glyco-Phénique du Dr Déclat* ».

Le « *Glyco-Phénique* », qui constitue un antiseptique précieux, s'emploie additionné de plus ou moins d'eau suivant les cas, pour le pansement des plaies ou des brûlures, les gargarismes, la toilette, les injections hygiéniques, etc....

POUDRE LAXATIVE DE VICHY

LAXATIF SÛR — AGRÉABLE — FACILE A PRENDRE

Le savant professeur Trousseau avait coutume de dire : « *Un grand nombre d'accidents morbides, dont la cause paraît ignorée, sont dus à un état de constipation habituel.* »

Quelles sont donc les causes de la constipation ?

La constipation peut être due : soit à l'inertie intestinale, soit à un état de sécheresse particulier de l'intestin, soit à l'exercice insuffisant. Ces causes étant bien connues, il semblerait que, pour amener la guérison, il suffit de les supprimer. Rien, malheureusement, n'est moins vrai. En effet, l'hygiène seule, bien que précieuse, ne peut amener la guérison. Il faut avoir recours à quelques médicaments bien appropriés. Les lavements sont insuffisants, car ils ne donnent qu'un soulagement momentané et ne constituent qu'un moyen mécanique qui ne peut remplacer un acte fonctionnel. Quant aux purgatifs, voici ce qu'en pensait Trousseau : « *Loin de modifier la constipation, les purgatifs l'augmentent et la rendent invincible.* »

Le problème consistait donc à trouver un médicament dont l'action légèrement stimulante se fit sentir tout à la fois sur la fibre musculaire et sur les glandes de l'intestin. Il a été résolu de la façon la plus heureuse par la « *Poudre laxative de Vichy* », dont la formule est due à M. le docteur L. Souligoux.

Composée de poudre de séné lavée à l'alcool, et de différents carminatifs (fenouil, anis, etc...), la « *Poudre laxative de Vichy* » se prend, le soir en se couchant, à la dose de *une cuillerée à café* délayée dans un peu d'eau. L'effet se produit le lendemain sans coliques ni diarrhée. Chaque cuillerée à café de « *Poudre laxative de Vichy* » contient 0 gr. 75 centigr. de poudre de séné lavée à l'alcool.

---

février dernier, mesurait encore 17,7 centimètres sur 13,6 et était consécutif à deux applications de rayons Rœntgen faites à Dublin les 22 et 28 mai 1896.

Dans la première séance, d'une durée de 40 minutes, le tube de Crooks avait été distant de 15 centimètres de la peau; dans la seconde, d'une durée de 90 minutes, le tube avait été rapproché à 9 centimètres.

Suites immédiates: Quelques nausées consécutives après chaque séance, mais sans vomissement.

Suites éloignées : Apparition, deux jours après la dernière séance, d'un érythème progressif qui a été en s'aggravant; vésicules et phlyctènes consécutives avec écoulement séreux abondant; formation progressive d'une eschare; amélioration notable en juillet; rechute, avec nouvelle mortification en août, et avec apparition de brûlure et de douleur intense au niveau de la surface mortifiée.

Application successive de toutes les lotions, de tous les topiques, de tous les caustiques connus, en y ajoutant même la greffe épidermique et le raclage pratiqué après anesthésie, le tout avec le même insuccès constant et absolu pendant huit mois.

Depuis la fin d'octobre 1896, l'application locale et quotidienne d'un courant d'oxygène sur la plaie, pendant 5 heures tous les jours, est le seul traitement qui paraît avoir été favorable et a arrêté l'agrandissement croissant de la plaie, sans toutefois la faire rétrocéder sensiblement.

Le 9 février 1897, début du traitement électrique, appliqué avec l'assistance du docteur Planet, et qui peut se résumer ainsi :

— Bains statiques quotidiens avec effluvation sur la partie malade pendant toute la séance d'une durée moyenne de 20 à 30 minutes.

— Fin mars, association au bain statique de l'application des courants de haute fréquence sous la forme de lit condensateur.

— Depuis avril 1897, emploi bi-hebdomadaire de bains hydro-électriques avec le courant ondulatoire.

— Amélioration progressive, depuis le début du traitement électrique et en particulier depuis l'association de l'effluvation statique aux applications polaires du courant ondulatoire.

— Détachement très lent, mais toujours progressif, de l'eschare sèche et adhérente, et réduction actuelle de plus de la moitié de la surface totale primitivement sphacélée.

— Le malade est aujourd'hui (juin) présenté en pleine voie de guérison et le traitement se poursuit sans nouvel incident à signaler.

Voici les conclusions sommaires formulées par le Dr Apostoli :

1° L'application des rayons Rœntgen peut provoquer, dans certaines circonstances, une *dermatite* plus ou moins grave caractérisée soit par un érythème simple, soit par une eschare plus ou moins profonde pouvant intéresser la peau jusqu'au tissu cellulaire souscutané.

2° Cette dermatite, variable suivant son siège (peau, ongles, poils), variable également, dans une certaine mesure, suivant l'état constitutionnel du sujet en expérience, est assimilable sous plusieurs rapports à une brûlure électrique ordinaire et présente comme cette dernière les mêmes caractères généraux d'*asepsie*, d'*apyrexie*, d'*évo-*

lution très lente vers la réparation — et d'*intensité à peu près égale dans toute son étendue.*

3° Cette dermatite est toujours le résultat d'une faute opératoire commise soit, et avant tout, par le rapprochement trop grand de la peau du tube de *Crooks*, soit par la durée trop longue d'une séance unique, soit enfin par des séances trop multiples et trop rapprochées.

4° Le Dr Apostoli propose comme traitement efficace de cette dermatite rebelle le courant électrique qui devra comprendre les modes suivants que l'on pourra associer à intensité et à durée variables suivant les indications cliniques :

a) *L'effluvation statique* simple qui, par son action directe et locale, aidée de son influence générale, hâte le travail de réparation et de cicatrisation des ulcères.

b) L'application polaire d'un courant galvanique, ou mieux d'un *courant ondulatoire*, peut accélérer la chute de l'eschare et favoriser ainsi l'action topique et trophique ultérieure de l'effluve statique.

c) L'action générale d'un *courant de haute fréquence* (par le lit condensateur) destiné, comme l'a démontré le Professeur d'Arsonval, à relever le coefficient de la nutrition générale et à apporter à l'économie un supplément de force et de vitalité.

INFORMATIONS DE LA « *CHRONIQUE* »

Le monument de Sainte-Beuve.

Le Conseil municipal de Paris et le Conseil général de la Seine ont versé, le premier, la somme de 500 francs, le second, la somme de 300 francs entre les mains du trésorier du Comité Sainte-Beuve, M. J. Troubat. Une demande officielle a été adressée, par le Bureau du Comité, à la questure du Sénat, pour obtenir l'autorisation de placer le monument dans le Jardin du Luxembourg.

MM. Troubat et Cabanès ont reçu de M. Descombes, secrétaire général de la questure, un accueil des plus encourageants.

Tout porte à croire que de ce côté on n'éprouvera pas la moindre difficulté.

L'Œuvre des hôpitaux marins.

L'Assemblée générale annuelle de l'Œuvre des Hôpitaux Marins aura lieu dans les premiers jours du mois de juillet, sous la présidence de Monsieur Georges Picot, de l'Institut de France.

Les besoins de l'Œuvre sont si grands et l'intérêt de ceux auxquels elle vient en aide si digne de la sollicitude de toutes les âmes charitables qu'émeut le triste sort des Enfants malheureux et malades, que le Comité de l'Œuvre, en annonçant la clôture prochaine de la souscription ouverte en leur faveur, croit devoir rappeler à ceux qui n'ont pu souscrire encore, que leurs offrandes devront être envoyées le plus tôt possible, soit au **Siège de l'Œuvre, 62, rue de Miromesnil**, soit à **Madame F. GUYON, Présidente du Comité de l'Œuvre,** qui adresse l'expression de sa reconnaissance à toutes les personnes qui ont répondu à sa prière avec le plus généreux élan.

Le bon vieux temps.

Le tribunal correctionnel de Pau vient de condamner à deux mois de prison et à 500 fr. d'amende le docteur L..., sous l'inculpation d'homicide par imprudence. Celui-ci avait, sans prendre les précautions usitées en pareil cas, opéré la dame Tr... d'un volumineux fibrome utérin. La malade mourut d'hémorrhagie quelques heures après l'opération, et l'autopsie révéla la présence *d'une pince oubliée dans le ventre*.

Cette condamnation ne sera pas sans surprendre ceux qui n'ont pas pu perdre le souvenir de cette séance fameuse de la *Société de Chirurgie*, où chacun, à tour de rôle, vint reconnaître publiquement qu'il avait oublié dans l'abdomen de son opéré, qui un bistouri, qui une éponge, qui une compresse, qui... ce que vous voudrez imaginer!

Eh bien! que MM. Quenu et Terrier se rassurent, que M. Pilate lui-même s'en lave les mains. Pour la justification de nos doctes confrères, nous sommes allé cueillir dans les mémoires du siècle dernier l'histoire d'une méprise de chirurgien qui fait apparaître comme bien vénielles les peccadiles de nos maîtres en l'art de couper.

Nous passons la parole, et vous ne vous en plaindrez pas, j'imagine, à la jolie soubrette qui a l'heur d'assister au coucher et au petit lever de l'exquise duchesse de Pompadour, la toute charmante Mme du Hausset.

« Le chevalier de Montaigu, dit-elle en son gentil langage, était menin de Monseigneur de Dauphin et fort aimé de lui à cause de sa grande dévotion.

« Il tomba malade et on lui fit une opération qu'on appelle *l'empyème*, et qui consiste à faire une ouverture entre les côtes pour faire sortir le pus ; mais le malade empirait et ne pouvait respirer. On ne concevait pas ce qui pouvait occasionner cet accident et retarder sa guérison. Il mourut presque entre les bras de Monseigneur le Dauphin, qui allait tous les jours chez lui. La singularité de sa maladie détermina à l'ouvrir, et on trouva dans sa poitrine une partie de sa seringue de plomb avec laquelle, suivant l'usage, on injectait des décoctions dans la partie qui avait été en suppuration. Le chirurgien ne s'était point vanté de sa négligence et le malade en fut la victime (1). »

*
* *

Le même fait est rapporté par le duc de Luynes (2), avec beaucoup plus de détails :

« *Du vendredi* 21 *septembre* 1753, *Versailles*. On a appris aujourd'hui la mort de M. le chevalier de Montaigu ; il avait désiré d'aller à Paris, croyant être mieux, il n'y a vécu que deux jours. Il était malade depuis longtemps de la poitrine. Les chirurgiens ayant jugé qu'il avait un abcès qui pourrait se vider en lui faisant l'opération de l'empyème, il se détermina à cette opération qui lui fut faite ici par M. Loustonneau, chirurgien de Mesdames ; le succès de cette opération avait donné quelque peu d'espérances, quoiqu'on n'ait jamais été rassuré entièrement sur son état. M. le chevalier de Montaigu

(1) *Mémoires de Mme du Hausset*, édition de 1891, p. 16.

(2) *Mémoires du duc de Luynes*, t. XIII.

avait été gentilhomme de la manche de Monseigneur le Dauphin et depuis menin ; il avait environ 55 ans, il était frère cadet du duc de Montaigu, ci-devant ambassadeur du Roi à Venise. »

Deux jours après, le duc revient sur l'opération pratiquée à M. de Montaigu. L'incident de la canule oubliée dans la plaie est longuement conté :

« *Du Dimanche* 23, *Versailles.* — J'ai marqué ci-dessus la mort de M. de Montaigu et l'opération qui lui avait été faite de l'empyème. On avait entretenu l'ouverture de la plaie pour y pouvoir introduire avec un instrument convenable les injections nécessaires ; les injections ont toujours été continuées sans accident. Environ quinze jours avant sa mort, le chirurgien qui faisait les injections s'aperçut après l'injection faite qu'une partie de l'instrument dont il s'était servi était resté dans la plaie. Il gronda beaucoup son garçon qui lui avait donné cet instrument. Le garçon lui dit qu'il n'avait aucun tort, qu'il l'avait averti que le bout de cet instrument n'était pas assez assuré, et qu'il lui avait conseillé d'y mettre un bout de fil pour pouvoir le retirer en cas d'accident. Le mal était fait ; il fallait songer à un prompt remède. On fit une assemblée de chirurgiens ; il fut résolu de retirer le bout de l'instrument. On parvint non seulement à le prendre avec des pinces, mais même à l'enlever presque entièrement, mais comme on était au bord extérieur de la plaie, il échappa à la pince et retomba ; les douleurs que souffrit le malade n'étaient un signe que trop certain de l'accident. Cependant, on voulut soutenir que le bout d'instrument avait été retiré. M. de Montaigu, dans cet état, alla à Paris. M. le duc de Châtillon, son ami de tous les temps, voulut savoir la vérité du chirurgien, vérité qui ne pouvait être longtemps ignorée, le malade étant aussi près de la mort. Le chirurgien lui avoua ce qui s'était passé. Nouvelle consultation ; différentes opinions ; quelques-uns disaient qu'il pouvait vivre avec le bout d'instrument ; l'opinion contraire l'emporta, et une nouvelle opération fut résolue. On devait la faire à 5 heures du matin, mais M. de Montaigu mourut une heure auparavant. On prétend qu'il ne pouvait pas revenir de son état, indépendamment de ce malheureux événement ; mais il est bien difficile de croire qu'il n'ait du moins augmenté ses souffrances et abrégé ses jours. »

Autre temps, mêmes mœurs !..

Trouvailles curieuses et documents inédits.

Louis-Philippe à l'Hôtel-Dieu.

A la suite de notre article sur les études médicales de Louis-Philippe, un abonné nous a fait parvenir, en même temps que le si curieux document iconographique reproduit ci-contre, cette attachante missive :

Suresnes, 8 juin 1897.

Mon cher Confrère,

Pour compléter la notice que vous consacrez dans vos « Médecins ignorés » au Roi Louis-Philippe médecin (*Chron. médic.* du 15 mai 1897), permettez-moi de vous signaler et même de

Mr le ci-devant duc de Chartres accompagné de son Gouverneur, vient saigner un malade à l'Hôtel-Dieu.



Ceux qui n'avoient que des occupations et des titres frivoles deviennent respectables par les lumières et les connoissances qu'ils acquièrent, en avouant que le prémier devoir de l'homme est de secourir son semblable.

vous communiquer une curieuse estampe dont la reproduction aurait pu être un intéressant commentaire illustré de l'analyse que vous donnez du journal du futur Roi citoyen.

Cette estampe, contemporaine de l'époque révolutionnaire, extraite selon toute probabilité d'un livre (1), fait partie de la collection d'estampes et de portraits relatifs au pays chartrain formée par un de mes parents, M. Gillard, de Nogent-le-Roi, qui l'a mise à ma disposition pour vous la communiquer.

Le titre de cette gravure placé à sa partie supérieure : *M. le Cidevant duc de Chartres, accompagné de son gouverneur, vient seigner un malade à l'Hôtel-Dieu*, est au bas complété par les réflexions suivantes qui sentent bien leur époque : « *Ceux qui n'avaient que des occupations et des titres frivoles deviennent respectables par les lumières et les connaissances qu'il acquièrent, en avouant que le premier devoir de l'homme est de secourir son semblable.* »

M. le duc d'Aumale ignorait-il l'existence de cette gravure ? On pourrait le croire, car il n'aurait pas manqué de la signaler comme document spécial de la pratique médicale du Roi son père et de son passage à l'Hôtel-Dieu, non comme il le prétendait en qualité d'externe, car alors ces fonctions n'existaient pas, mais en qualité de visiteur bénévole mettant en pratique, sous la direction de madame de Genlis, les idées préconisées dans son *Emile* par J. J. Rousseau...

Agréez, mon cher confrère, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

D[r] A. GILLARD.

Le centenaire de Donizetti. — Ricord et Donizetti.

C'est à Bergame que naquit Donizetti, en 1797, et qu'il mourut en 1848. Pour fêter le centenaire de sa naissance, la ville de Bergame organise de grandes fêtes en l'honneur du célèbre musicien.

La France ayant occupé dans la vie de Donizetti et dans l'histoire de ses œuvres une place considérable, notre pays a été convié à y prendre part.

Le moment nous semble venu d'exhumer un document autographe (2) qui voit sans doute le jour pour la première fois : il s'agit

(1) Aidé de MM. le D[rs] Robinet et Beaurepaire, bibliothécaires à Carnavalet, nous avons fait des recherches dans les ouvrages de l'époque révolutionnaire, et nous avons été assez heureux pour retrouver l'estampe en question dans le tome V des *Révolutions de France et du Brabant*, de C. Desmoulins, n° 36, vis-à-vis la page 149. Mais, chose plus inattendue, la gravure a été reproduite dans le *Paris à travers les âges*, de Hoffbauer, 5e livraison, p. 51, fig. 39, sous le titre : *Une salle de l'Hôtel-Dieu au dix-huitième siècle*, « d'après une gravure du temps communiquée par M. Romain Boulenger » à l'auteur. Or, l'auteur de l'article, consacré à « Notre-Dame, l'Hôtel-Dieu et les environs », n'est autre que... Edouard Drumont, le fougueux polémiste. (A. C.)

(2) Nous devons cet autographe à l'obligeance de M. Noël Charavay.

d'une recommandation de Ricord en faveur de l'auteur de la *Favorite*, qui venait de poser sa candidature à l'Institut.

Voici la lettre du spirituel syphiligraphe :

Mon bon et aimable Monsieur Heim,

Monsieur Donizetti, le compositeur italien à la mode et qui a fait un si grand nombre d'excellents opéras, se présente en ce moment à l'Institut (Académie des Beaux-Arts) pour la place de membre correspondant. Les ouvrages de M. Donizetti sont sa meilleure recommandation et c'est une illustration que doit s'attacher l'Académie. Mais comme il est de mes bons amis, comme vous, je vous le recommande personnellement. Votre voix lui sera bien utile et tout ce que vous pourrez faire auprès de vos amis pour lui, je vous en serai personnellement reconnaissant.

Votre bien dévoué,
RICORD.

7 octobre 1842.

ECHOS DE PARTOUT

Congrès de Moscou.

Les membres du Congrès sont assurés de trouver à Moscou une commission qui se sera occupée des logements et qui leur donnera tous les renseignements (adresses, prix, distractions, etc.). Des délégués recevront les étrangers à la gare, ou bien le long du parcours, ou même à la frontière, pour servir de guides et d'interprètes. Tous les renseignements seront donnés à l'avance sur le voyage, sur les différents parcours, etc. On peut dès maintenant adresser à Moscou une demande pour avoir le fascicule spécial des programmes. Il sera distribué à Moscou un plan-guide spécial de la ville en français. Les cotisations peuvent être adressées au Congrès par le Crédit Lyonnais à Moscou, au nom du secrétaire général, M. le prof. K. Roth, clinique des maladies nerveuses, à Moscou. Il importe de payer d'avance la cotisation de membre pour recevoir le billet de membre du Congrès, grâce auquel on ne rencontrera pas de difficultés sur les chemins de fer : demi-place en France, prix de la 3e pour la 2e en Allemagne, parcours gratuit en Russie.

Rappelons qu'il faut se munir d'un passeport à la préfecture de police, visé par le Ministère des Affaires étrangères et par le Consulat de Russie. — Pour tous renseignements, s'adresser à M. le Dr Barthélemy, 21, rue de Paradis, Paris.

(*La Semaine gynécologique.*)

N.-B. — Les réductions de prix sont accordées sur les chemins de fer étrangers non seulement aux membres du Congrès, mais aussi à leur famille, sauf en Russie, où seuls les membres du Congrès jouiront de l'aller et du retour.

1° Chemins de fer russes : voyage gratuit (aller et retour) de la frontière jusqu'à Moscou.

2° Chemins de fer français : 50 %.

3° Chemins de fer italiens : pour un parcours de 100 kilomètres : 30 % ; 101-200 kil., 35 % ; 201-300 kil., 40 % ; 301-400 kil., 45 % ; 401 kil. et au delà, 50 %.

4° Chemins de fer espagnols : 50 %.

5° Chemins de fer hongrois : 1re classe au prix de la 2e classe ; 2e classe au prix de la 3e classe ; 3e classe au 1/2 prix du tarif.

6° Chemins de fer norwégiens : 50 %.

7° Chemins de fer orientaux : 50 %.

8° Chemins de fer suédois : 50 %.

Statues de médecins.

L'inauguration du monument élevé à la mémoire de Duchenne (de Boulogne), a eu lieu le dimanche 27 juin, à l'Hospice de la Salpêtrière, sous la présidence de Monsieur le Ministre de l'Intérieur.

Le Monument a été exécuté par M. Ch. Desvergnes, statuaire, avec le concours de M. G. Debrie, architecte.

Plusieurs discours, retraçant la vie et l'œuvre du savant, ont été prononcés à cette occasion. Nous en reparlerons prochainement.

— La Salpêtrière recevra bientôt une magnifique statue de Charcot.

M. Falguière met en ce moment la dernière main à cette œuvre, que nous avons vue hier dans son atelier. L'illustre savant est représenté debout dans sa robe de professeur, la main droite posée sur la tête d'un sujet dont il vient de découvrir le mal et qui, étendu, semble dompté par la suggestion. Le masque si intéressant de Charcot est rendu avec une puissance et une fidélité émouvantes.

(*Le Figaro*.)

— Le docteur Grisolle aura bientôt sa statue dans son pays natal, à Fréjus, qui s'enorgueillit à juste titre de compter parmi ses enfants, le savant praticien qui fut aussi un éminent écrivain médical.

Bien que courte, la carrière du docteur Auguste Grisolle a été exceptionnellement brillante. Né en 1811 à Fréjus, il vint à Paris et se faisait recevoir docteur agrégé de la Faculté de médecine en 1835. Successivement chef de clinique à l'Hôtel-Dieu, médecin du bureau central de l'Hôtel-Dieu, professeur de thérapeutique et de matière médicale et de clinique interne, le docteur Grisolle entra à l'Académie de médecine en 1849. Il mourut en 1869, laissant des ouvrages remarquables.

Le comité d'honneur du monument compte M. Brouardel, doyen de la Faculté de médecine, le président de l'Académie de médecine et un représentant de chacune des autres Facultés.

(*Petit Journal.*)

Une thèse médicale sur le Dahomey.

La Faculté de médecine de Paris vient de recevoir docteur en médecine un ancien caporal du corps expéditionnaire du Dahomey, M. Szmigielski.

Le nouveau docteur s'est distingué d'une manière toute particulière au cours de l'expédition ; atteint au combat de Kotopa d'une

balle qui lui a fracassé la mâchoire, il a été décoré de la médaille militaire.

Sa thèse porte sur la géographie du Dahomey, la marche et l'organisation du corps expéditionnaire, spécialement au point de vue du service de santé, les maladies endémiques dans le pays, celles observées pendant l'expédition, les soins donnés aux blessés et les mesures prises pour leur évacuation.

M. le docteur Szmigielski signale la façon paternelle dont furent traités par le général Dodds les soldats du corps expéditionnaire. « Nous devons, dit-il, rendre un hommage public à la sollicitude du commandant en chef, qui plusieurs fois partagea ses propres vivres avec ses soldats. »

(*Petit Journal.*)

Un naufragé du « Saint-Nazaire ».

Le Dr Maire, dont il a été tant parlé à propos du naufrage du « Saint-Nazaire », est originaire de Rambervillers, où il a exercé pendant quelques mois. Nous avons eu le plaisir de le voir, lors de son récent retour au pays natal. Nous avons pu ainsi nous rendre compte que les détails que la presse politique avait reproduits étaient absolument exacts.

(*Bulletin médical des Vosges.*)

Le Champagne du Docteur.

Comme tous nos confrères, nous avons reçu à plusieurs reprises une circulaire d'un docteur L.-P. Senárt, nous recommandant tout particulièrement son vin « pour nos réceptions et fêtes de famille » et se faisant fort de « mettre à la portée des médecins et de leurs « malades un vin de Champagne de toute sécurité ».

Or, il n'existe pas et il n'a jamais existé de Dr Senart à Reims, bien que ladite circulaire porte comme adresse : *Docteur L.-P. Senart, Champagne, Reims.*

Sans être trop curieux, nous serions heureux de savoir : 1° quel industriel prend ce nom et cette qualification qui ne lui appartiennent pas ; 2° comment la poste peut lui remettre les lettres et commandes adressées au « Dr Senart » ?

En attendant, comme nous tenons à la bonne renommée du Vin de Champagne, il nous paraît utile d'avertir les médecins de la non existence de cet hypothétique confrère.

(*Union médicale du Nord-Est.*)

Vieux-Neuf médical.

De l'ancienneté du tatouage employé comme mode de traitement. — M. Lannelongue a analysé ces jours derniers, à l'Académie des sciences, une note du docteur Fouquet, du Caire, sur cette question.

Dans un récent voyage en Egypte, M. Lannelongue eut à examiner une momie remarquable par le tatouage qu'elle portait sur le ventre. C'était une prêtresse de Halor, la dame Ament, vivant à Thèbes sous la XI° Dynastie. Lorsque la momie fut mise à nu, le docteur Fouquet se trouva en présence d'une femme jeune encore, dune maigreur extrême, la bouche ouverte et tordue par la souf-

france. Le ventre porte trois séries de tatouages et de scarifications. La prêtresse était sans doute morte d'une péritonite généralisée.

M. Lannelongue engagea M. Fouquet à faire connaître ses recherches sur la pratique du tatouage antique. Ce médecin a fini par obtenir, en effet, non sans peine, d'un certain nombre de malades, des révélations curieuses. Il paraît que, maintenant encore, le tatouage est pratiqué pour combattre les périostistes, arthrites, synovites, migraines, névralgies, rhumatismes. Sur 15 malades, 7 affirmèrent avoir retiré de bons effets du tatouage, 6 rien ; 2 regrettaient le traitement. Il y avait 10 femmes.

L'opération est pratiquée par des femmes qui traversent les quartiers indigènes du Caire en criant : « Faire les tatouages, percer les oreilles, etc. » Ces vieilles coutumes remontent, comme on voit, au moins à 4,000 ou 5,000 ans...

(*La Lanterne.*)

LA MÉDECINE A L'HOTEL DE VILLE

L'Hôpital Trousseau.

Il y a environ un an, le *Petit Parisien* annonçait la désaffectation éventuelle de l'hôpital Trousseau, à remplacer par trois petis hôpitaux pour enfants ayant 200 lits chacun.

La question, fort délicate en raison des difficultés financières qu'elle soulève, n'a guère avancé, mais son examen est repris en ce moment par la Commission municipale compétente. Cette Commission va proposer au Conseil municipal d'inviter l'administration à élaborer un projet de lotissement des terrains de l'hôpital désaffecté, opération qui coïnciderait avec le lotissement des terrains de Mazas. La coordination de ces deux opérations est tout indiquée par la situation des lieux. L'exécution des voies de communication propres à mettre les terrains en valeur serait faite à la charge de la Ville et du département.

L'Assistance publique céderait à la Ville les terrains et bâtiments de l'hôpital Trousseau moyennant 5 millions, s'engageant en retour à faire construire les trois petits hôpitaux dont nous venons de parler. Il y aurait, de plus, à dépenser, suivant les évaluations de l'administration, 2,489.581 francs pour l'expropriation de treize immeubles ; 530,000 francs pour viabilité ; 80,000 francs pour l'établissement d'un square. Soit au total 8,099,581 francs. Mais la revente des terrains produirait 6,520,030 francs à la Ville, qui n'aurait donc plus que 1,579,551 francs à dépenser net, encore récupérerait-elle une partie de la somme par la vente des matériaux de démolition.

Nous avons dit, il y a un an, que les trois nouveaux hôpitaux seraient constitués : 1° rues Michel-Bizot et des Marguettes, dans le douzième arrondissement (quartier de Picpus), sur un terrain occupé par un dépôt de pavés ; 2° sur un terrain, servant à la même destination, situé entre les rues de Maistre, Etex et Carpeaux, dans le dix-huitième arrondissement (quartier des Grandes-Carrières) ; 3° place du Danube, à l'hôpital Hérold transformé (dix-neuvième arrondissement, quartier d'Amérique). Ajoutons que la Ville cédera

à l'Assistance publique le premier de ces terrains moyennant 697,000 francs, pour 14,762 mètres, et le second, de 14,150 mètres, moyennant 700,000 francs, ce qui met le prix du mètre superficiel à 47 et à 49 francs environ. La somme totale de 1,397,000 francs à provenir de la vente de ces deux terrains sera employée par la Ville à la création de deux dépôts de pavés.

Sur tous ces points, l'administration et la troisième Commission sont d'accord. Par contre, les conseillers voudraient que, quand la Ville revendra les terrains, payés cinq millions par elle, de l'hôpital Trousseau, elle y trouvât un joli bénéfice. C'est pourquoi on étudie un projet de lotissement de nature à donner une plus-value sérieuse à ces terrains.

Il est déjà décidé que, outre la création du square indiqué plus haut, on ouvrira une voie de vingt mètres destinée à être prolongée, dans l'avenir, dans la direction de la gare de Lyon. Il s'agit maintenant de chercher ce qu'il convient de faire pour mettre aussi en valeur les terrains de Mazas, appartenant non à la Ville, mais au département, pour en tirer le meilleur profit possible quand la prison aura été démolie. La Compagnie de Lyon avait songé à édifier sur cet emplacement une nouvelle gare. Elle a renoncé à ce projet.

La Commission municipale soumettra au Conseil un rapport sur la question.

(*Le Petit Parisien.*)

Le séjour des accouchées dans les hôpitaux. — Le régime alimentaire dans les maternités.

Relevé dans le Bulletin municipal officiel, du 27 mai 1897 :

Renvoi à l'Administration d'une proposition de M. Colly au sujet du séjour des accouchées dans les établissements hospitaliers.

M. Paul Strauss, au nom de la 5e Commission. — Messieurs, le Conseil général nous a renvoyé une proposition de M. Colly relative à la prolongation du séjour des femmes en couches dans les établissements hospitaliers (1897 ; P. 116).

La question est des plus importantes, et la solution qu'il conviendra de lui donner dépend de circonstances multiples qui nous obligent à vous proposer le renvoi de la proposition à l'Administration pour suite convenable.

En effet, sur le fond nous sommes d'accord avec nos collègues, bien que l'on ne doive pas fixer une durée uniforme de séjour.

Nous invitons donc M. le préfet de la Seine à donner suite à notre délibération relative à l'agrandissement de l'asile Ledru-Rollin.

D'autre part, la Maternité de l'hôpital Saint-Antoine vient d'être ouverte ; il importe d'augmenter le nombre des lits d'accouchement. Ce sera un commencement de satisfaction donnée à notre collègue.

Le but de la proposition, si j'ai bien compris, n'est pas tant d'obtenir le prolongement du séjour à la Maternité que de fournir les moyens de ne pas mettre les accouchées sur le pavé dans un délai trop court.

M. Colly. — J'accepte le renvoi à l'Administration, mais il est bien entendu que si on ne fixe pas une durée de séjour uniforme

l'Administration ne devra jamais renvoyer les femmes au bout de 10 jours.

M. Paul Strauss, rapporteur. — Plus nous développerons les maternités, plus nous pourrons prolonger la durée de séjour qui, de 9 jours, a été portée à 10 et 11.

Le renvoi à l'Administration a été prononcé.

Renvoi à l'Administration d'une proposition de M. Faillet relative à la modification du régime alimentaire dans les maternités.

M. Paul Strauss.— Messieurs, M. Faillet nous a saisis d'une proposition relative à la modification du régime alimentaire dans les maternités (1897 ; C. 180).

Nous vous demandons le renvoi de cette proposition à l'Administration pour étude sérieuse.

Et nous prions M. le directeur de l'Assistance publique de prendre sur cette question l'avis de la Société des accoucheurs des hôpitaux.

M. le directeur de l'Assistance publique.— J'accepte d'autant plus volontiers que cette proposition me soit renvoyée que je m'occupe en ce moment de l'étude d'une réforme générale du régime alimentaire.

Le renvoi à l'Administration est prononcé.

CORRESPONDANCE MÉDICO-LITTÉRAIRE.

Questions.

Œuvres de Réveillé-Parise à retrouver.— Quelqu'un des correspondants de la « Chronique » posséderait-il une relation médicale du siège de Saragosse, que l'on m'assure avoir été pris pour sujet de thèse par Réveillé-Parise ?

Cette relation présente-t-elle un intérêt quelconque au point de vue historique ?

Je relève, d'autre part, dans la *France littéraire*, de Quérard, t. 12, que R.-P. « assista à la bataille de Waterloo » et que, « quelque temps avant sa mort, il promettait d'écrire pour le *Moniteur* ses souvenirs de cette fatale campagne ». Ce projet fut-il réalisé et a-t-on retrouvé dans les papiers de l'éditeur des *Lettres de Gui-Patin* un manuscrit, plus ou moins achevé, qui ait trait à la glorieuse défaite de nos armées ?

Pourrait-on dresser une bibliographie exacte de tous les articles de R.-P., non recueillis en volumes ? C'est un travail qui rendrait grand service à tous ceux qu'intéressent la littérature et l'histoire dans leurs rapports avec les sciences médicales.

C. A.

Les Sonnets de Pasteur.— Je ne me souviens plus dans quel journal j'ai lu que Pasteur avait commis... des sonnets.

Les a-t-on quelque part recueillis, puisqu'on a la coutume, très discutable, de recueillir les moindres épaves des grands hommes ?

S. Dt.

Médecins nobles. — Pourrait-on me fournir une liste complète des médecins anoblis, et plus particulièrement des médecins anoblis par Napoléon ?

Ce travail n'a-t-il pas été déjà fait? R. S.

L'opinion de Magendie sur l'anesthésie. — Nous lisons dans le *Temps*, journal qui passe pour sérieusement informé :

« Magendie, quand Velpeau est venu raconter à l'Institut l'histoire d'une opération faite dans le sommeil anesthésique, a déclaré qu'il était impossible et *contraire à la morale* (?), d'abolir la douleur des opérations. »

Dans quel ouvrage du réputé physiologiste se trouve cette singulière phrase ? Dr Fx. Bd.

Livre annoté par Portal à rechercher. — Sait-on ce qu'est devenu un exemplaire annoté du *Cours d'anatomie médicale et éléments de l'anatomie de l'homme, avec des remarques physiologiques et pathologiques, et les résultats de l'observation sur le siège et la nature des maladies, d'après l'ouverture des corps*, par Antoine Portal, professeur de médecine au Collège de France, etc. ; 5 vol. in-4, d.-rel. *Paris*, *Baudouin*, an XII ; 1803 ?

Quelqu'un qui paraît l'avoir eu entre les mains nous le décrit ainsi : « C'est l'exemplaire de l'auteur, avec un très grand nombre de notes marginales, écrites de sa main. Ces notes sont à la fois littéraires et scientifiques ; elles ont pour but de rendre le texte plus clair, la description anatomique plus précise, l'historique plus complet, et cela en vue d'une autre édition qui n'a jamais paru. Portal, en quelques parties de ces notes, ne se ménage point la critique et écrit brusquement : *mal rédigé*, *revoir*. Mais le plus souvent les additions portent sur quelque point historique ou anatomique. Cet ouvrage est trop vieux sans doute pour qu'il y ait là matière à une publication nouvelle, mais il serait à désirer que cet exemplaire de l'*Anatomie médicale* ne s'égarât point dans quelque collection particulière et devînt la propriété de l'Académie qui doit en partie sa création à la bienveillante intervention de Portal auprès du roi Louis XVIII. »

L'Académie de médecine s'est-elle rendue acquéreur de l'ouvrage? Ou dans quelle collection particulière a-t-il fini par émigrer ?

Docteur Randon.

Réponses.

Les Infirmités des hommes et des femmes célèbres. (III, 220, 314, 439, 598, 249, 379). — Dans le n° du 1er juin de la « Chronique médicale », vous citez, en première ligne, parmi les bossus célèbres, Esope. Savez-vous que sa bosse a été contestée, comme son existence ? Si vous voulez en connaître le *tu autem*, lisez, je vous prie, le Dictionnaire de Bayle, au tome IV, p. 389, vous trouverez des arguments propres à vous transformer en un Calot — ou un Bilhaut littéraire.

Dr Brémond.

Sanatoriums ou Sanatoria (IV, 378). — J'ai été l'un des premiers à écrire *Sanatoria* lorsque, au lieu de parler d'un seul sanatorium, je parlai de plusieurs. C'est dans mon Rapport au Congrès international d'hygiène de Genève en 1882, intitulé : *Rapport sur les Sanatoria ma-*

ritimes pour la cure des enfants lymphatiques, scrofuleux ou rachitiques..., dont je vous envoie un exemplaire.

Depuis cette époque, grâce au mouvement qu'a provoqué ma propagande, les *sanatoriums marins* se sont multipliés et, successivement, une grande partie des côtes de France en ont été parsemés ; le mot est devenu naturellement encore plus répandu que la chose, et tout le monde a continué à écrire au pluriel *sanatoria*, soit qu'il s'agisse des *sanatoria marins*, exclusivement réservés à la scrofule, au lymphatisme et aux tuberculoses locales, soit qu'il s'agisse des sanatoria de montagne ou de plaine destinés à la cure de la tuberculose pulmonaire.

Voilà que maintenant, m'étant ravisé, je me suis mis à écrire et à imprimer au pluriel : *sanatoriums*, francisant ainsi le mot latin.

Voici pourquoi :

Dans mon rapport de 1882, je disais « sanatoria », parce que je m'adressais à des médecins et à des savants, connaissant le latin. Mais, à partir de l'année 1886, époque où, dans ma propagande pour les hôpitaux marins, j'ai eu l'idée d'utiliser, pour lui donner une grande extension, les petites brochures que vous connaissez, les unes résumant mes cours d'hygiène, les autres résumant mes conférences sur la création des sanatoriums, brochures destinées non pas aux savants, mais au grand public, à la population tout entière, et distribuées chaque année *à des centaines de mille exemplaires*, je me suis vite aperçu que je devais franciser le mot.

C'était déjà une cause d'embarras, dans la mise en œuvre de cette vulgarisation, que de ne pouvoir trouver un mot français de consonnance acceptable pouvant exprimer exactement la même idée et pouvant remplacer le mot *sanatorium*.

Toutefois, à la longue, ce mot, comme tant d'autres mots latins en *um*, devait arriver à être compris et accepté de tous. Il n'en est pas de même du mot *sanatoria*, qui, pour quelqu'un qui ne connaît pas le latin, n'a aucun rapport avec *sanatorium*; et ce qui pouvait arriver de moins fâcheux, c'était de voir prendre *sanatoria* pour le féminin de *sanatorium*, et c'est en effet ce qui a dû arriver quelquefois, car un de mes correspondants m'écrivait il y a quelques années :

« Je voudrais bien vous envoyer ma fille à Arcachon, mais c'est un *sanatorium*, où vous ne recevez par conséquent que des garçons ; pourquoi, comme on le fait ailleurs, n'avez-vous pas établi *une sanatoria* pour les filles ?... »

Donc, j'écris *sanatoriums* et je continuerai à l'écrire, parce que je trouve que c'est beaucoup plus pratique que d'écrire *sanatoria*, et mieux adapté au but de ma propagande et de la large vulgarisation que j'ai entreprise. Je fais passer ce motif avant tous les autres, et je continuerai à agir ainsi alors même qu'il n'y en aurait pas d'autres.

Mais il se trouve, après examen, que j'ai raison, même au point de vue de l'usage habituel que l'on fait, en *français*, des mots latins en *um*.

On m'avait dit en effet :

« Vous vous révoltez contre tous les usages ; car on dit, au pluriel : *desiderata, maxima, minima, errata, postulata, addenda* ».

N'ayant pas songé à faire des recherches, — car, je le répète, cette objection m'importait fort peu et ne m'arrêtait pas —, je répondais

toujours par le mot *aquarium* qui fait *aquariums* au pluriel, et non pas *aquaria*.

Mais voilà qu'un jour, recherchant avec un ami dans un dictionnaire des rimes les mots *en um*, nous avons trouvé une quantité de mots en *um*, complètement francisés par l'usage, et dépassant de beaucoup celui des mots à pluriel latin. Voici la liste de ceux qui nous sont passés sous les yeux :

Aquariums, Memorandums, Factums, Factotums, Harmoniums, Calcanéums, Palladiums, Triduums, Velums, Muséums, Pensums, Peplums, Sérums, Ultimatums, Mégathériums, Albums.

Comme pluriels latins, nous n'avons trouvé que : *desiderata, maxima, minima, errata, postulata, addenda.*

Il y en a probablement d'autres, mais leur nombre est vraisemblablement inférieur à celui des pluriels en *ums*.

Quoi qu'il en soit, les seize pluriels en *ums* que je viens de citer me mettent tout à fait à l'aise pour écrire *sanatoriums*, et pour continuer à prétendre qu'il faut écrire ainsi, d'abord pour *simplifier* le langage au lieu de le *compliquer* et ensuite parce que cette simplification est pratiquement favorable à la vulgarisation des œuvres d'intérêt social auxquelles se rapporte le mot en question.

Dr Armaingaud.

Les Mémoires de Bretonneau (IV, 378). — Bretonneau n'a pas laissé de Mémoires.

J'ai eu tous ses papiers entre les mains, j'en ai extrait sa correspondance avec Trousseau et Velpeau, quelques notes sur la diphthérie et la dothiénentérie et.. c'est tout.

Bretonneau n'était pas un homme à laisser des Mémoires. Ses préoccupations étaient de nature absolument scientifique et il a traversé les plus grands événements de son époque, a été lié avec les hommes les plus considérables, sans que l'on retrouve dans sa Correspondance le moindre écho des impressions qu'il a dû subir.

Dans l'étude que je lui ai consacrée, j'ai interprété ce côté de sa nature infiniment originale et absolue.

Dr Triaire.

Tours, le 11 juin 1897.

Recueil de proverbes médicaux (III, 597, 723). — Quelqu'un pourrait-il me dire l'origine de ces proverbes : *Gens d'Orléans, Guepins bossus*?

C'est un point de géographie pathologique capable d'intéresser vos lecteurs, autant ou plus que ces autres dictons :

« Les boyaux rouges de Montrouge,
Les camus d'Orléans,
Les boucons des Lombards,
Les plats pieds de Ravenel,
Les mollets de Saint-Malo,
Les c..... de Lorraine, etc., etc. »

Dr Félix Brémond.

La mort de Gilbert (IV, 213).— La question de la mort du poète Gilbert demanderait une nouvelle étude dont on pourrait puiser les éléments dans le journal l'*Intermédiaire des Curieux et des Chercheurs.*

Le Dictionnaire Larousse traite la question de la clef comme une calomnie de La Harpe. Il reconnaît bien qu'il est passé par l'Hôtel-Dieu, mais il prétend que Gilbert est mort chez lui rue de la Jussienne.— Or, cela est faux et voici pourquoi.

M. Jal, d'abord, a retrouvé dans les registres de l'Hôtel-Dieu, la note suivante :

« Ob (mort), 16 novembre, de Nicolas-Joseph-Laurent Gilbert, à 29 ans, né à Fontenoy-le-Château (diocèse), Besançon, 24 octobre 1780. »

(C'est-à-dire que Gilbert est entré à l'Hôtel-Dieu de Paris le 24 octobre 1780 et est mort le 16 novembre suivant.)

D'après l'avis du Docteur Souberbielle, il était dans le service du Dr Ferrand, chirurgien de l'Hôtel-Dieu.

Voici la note de son autopsie que le *hasard* m'a fait découvrir il y a longtemps déjà et dont je n'ai parlé qu'à un confrère de l'Est maintenant décédé.

On lit, en note, dans l'excellent ouvrage du Dr Chopart : *Traité des maladies des voies urinaires*, édition 1792, tome II, page 341, ce qui suit :

« Un poète nommé Gilbert fut reçu à l'Hôtel-Dieu de Paris, en novembre 1780, pour être traité de la folie.

Cinq semaines avant d'entrer dans cet hôpital il avait avalé une clef de la porte de sa chambre, longue de cinq pouces quatre lignes. Comme on la cherchait, il dit qu'il l'avait avalée : mais sa folie empêcha d'ajouter foi à ses propos. Il parlait à son ordinaire, respirait facilement, ne se plaignait d'aucune douleur à la gorge et avait un peu de peine à avaler les boissons et les aliments qu'on lui donnait : pendant l'usage des bains et des douches, il répétait fréquemment et en riant qu'il avait dans la gorge la clef de la chambre. On examina cette poche et l'on n'y sentit ni tuméfaction, ni dureté. Les accès de folie devinrent plus violents et quelques jours avant de mourir il eut la voix rauque. On fit l'ouverture de son corps et au grand étonnement de tous ceux qui y assistèrent on trouva la clef dans l'œsophage, l'anneau situé en bas et le panneton accroché sur les cartilages aryténoïdes dont les parties molles étaient enflammées et ulcérées de même qu'une partie du canal œsophagien. »

Dr Elewy, médecin à Biarritz.

— Dans le numéro du 1er mai de la « *Chronique médicale* », à propos de la mort de Gilbert, un de vos correspondants demande s'il existe une relation de l'autopsie du pauvre poète.

Bien certainement la relation de cette autopsie doit exister : car voici une note copiée textuellement, due à Segalas, professeur agrégé à la Faculté de médecine et trouvée dans le...... *Traité des maladies des voies urinaires de Chopart* (1). Cette note semble un résumé du compte-rendu de l'autopsie.

(Suit l'extrait de l'ouvrage de Chopart, tel qu'on vient de le lire plus haut.)

Maintenant où se trouve l'original de cette note, je regrette de ne pouvoir le dire : quoi qu'il en soit, il semble bien prouver que Gilbert avait avalé une clef, et non pas une petite clef de coffret, comme on le dit généralement. Ce qu'il y a de remarquable, c'est la parfaite tolérance de l'œsophage recélant pendant plus de cinq semaines cet énorme corps étranger. Dr L. Carrié.

(1) *Traité des maladies des voies urinaires*, par Chopart, avec notes et additions par P. S. Segalas, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris.

Comment est mort le naturaliste de Candolle ? (IV, 378). — J'ai pu interroger l'un des petits-fils du fameux botaniste Aug. P. de Candolle, M. Casimir de Candolle. Ce dernier, comme son père et son grand-père, est savant et s'occupe de botanique avec prédilection.

Voici ce que j'ai pu apprendre pour répondre à la question posée par *un médecin huguenot* dans la *Chronique médicale* du 1er juin 1897 :

Il est très exagéré de dire que de Candolle fut en butte à une « indigne persécution » à cause de ses opinions religieuses. Il fut, il est vrai, soumis à des tracasseries après les Cent-jours, de la part des ultra-royalistes, comme tous ceux qui avaient rempli des fonctions publiques sous l'Empire, mais il retourna néanmoins en 1816 à Montpellier pour y faire un cours, après sa nomination à l'Académie de Genève.

C'est en 1836 qu'il ressentit les effets fâcheux d'un traitement iodé dont il avait abusé. Il se remit complètement de cette crise d'iodisme, si bien que jusqu'en 1840, il ne cessa de faire des voyages à Paris, à Montpellier, à Turin, etc. De Candolle mourut en 1841 d'anasarque dont la cause ne fut pas diagnostiquée ; était-il cardiaque, c'est possible, rien ne permet de l'affirmer, mais il avait alors depuis cinq ans renoncé à l'iode.

Ces détails intéresseront peut-être les lecteurs de la *Chronique médicale*. Ceux qui désireraient pousser l'enquête plus loin trouveront des documents :

1° Dans les *Mémoires et Souvenirs de de Candolle* ;

2° Dans le Mémoire du Dr Rilliet (de Genève), sur *l'iodisme constitutionnel.*

Genève, 6 juin 1897. Dr E. R.

Le docteur Fouquier et Fouquier-Tinville (IV, 377). — Cette question me rappelle une circonstance de la vie du Dr Fouquier, où il a été question de son origine. C'est à l'occasion du procès pour exercice illégal de la médecine, intenté à F. V. Raspail, par une association de médecins, dont le Dr Fouquier était le vice-président.

Dans sa remarquable défense, prononcée le 19 mai 1846, Raspail, faisant allusion aux lettres de dénonciation de Fouquier, médecin du roi, s'exprime comme suit : « .... Ce document nous révèle une circonstance non moins piquante, un rapprochement qui a un intérêt rétrospectif.

L'association a des comités, et comme vous disiez, des districts d'arrondissement, puis un comité directeur, un comité de salut public, dont M. Fouquier, par droit de naissance, est l'accusateur public.... » ; en note : « M. Fouquier descend en ligne collatérale de Fouquier-Tinville. »

Cette allégation n'a pas été démentie, que je sache.

Paul Berner.

La Chaux-de-Fonds (Suisse).

De quelle affection était atteinte Madame Récamier ? (II, 381, 443, 509, 573, 726). — Après avoir lu les notes insérées dans la *Chronique médicale*, ainsi que le chapitre contenu dans le tome second du *Cabinet secret de l'Histoire*, on ne peut plus douter que Mme Récamier ne doive être classée parmi les *éternelles blessées.* Mais il reste à déterminer quelle pouvait être exactement la malformation génitale dont cette dame était affligée.

A cet égard, on en sera peut-être toujours réduit à former des conjectures, et à rester dans le domaine des hypothèses. Je demande donc la permission d'émettre la mienne.

Nul n'ignore que Mme Récamier figurait avec éclat dans la pléiade des femmes à la mode à l'époque du Directoire et du commencement de l'Empire. Elle recherchait les plaisirs faciles et le plus grand nombre possible d'adorateurs. En un mot, elle aimait les hommes. Alors, quoi ?...

Un article récemment paru dans la revue : « *Les Archives provinciales de chirurgie* » va nous aider à déchiffrer le mot de l'énigme.

Ce travail, dû à M. le docteur Frédéric Latouche (d'Autun), consiste en une note sur l'*absence congénitale du vagin*, dans laquelle ce chirurgien décrit une malformation de cette espèce qu'il a eu l'occasion d'observer et d'opérer.

J'extrais de cette note les passages suivants (1) :

« Le 24 avril 1896, se présentait à ma consultation une jeune fille « de 19 ans, brune très vigoureuse, ayant les dehors d'une santé « parfaite, qui se plaignait de n'avoir jamais eu ses règles. La mère « me raconta que sa fille, qui d'ailleurs n'avait aucun antécédent « morbide, avait grandi normalement ; qu'à l'âge de la puberté les « poils et les seins s'étaient développés comme à l'ordinaire, mais « que jamais elle n'avait vu paraître l'écoulement menstruel.

« Il n'y a aucune malformation d'aucun genre chez ses ascendants. « La jeune fille est forte pour son âge ; ses seins sont bien conformés. Les organes génitaux externes sont recouverts de poils « abondants ; les grandes lèvres sont normales ; les petites lèvres « sont longues et font saillie entre les replis cutanés ; *le clitoris et le* « *méat sont visibles et bien situés*. La fourchette se dessine bien, ainsi « que la fosse naviculaire. Mais il n'y a pas d'ouverture vaginale ; à « ce niveau existe une dépression permettant à peine l'introduction « de la pulpe du petit doigt, qui vient lutter contre un obstacle qu'il « ne peut franchir. A ce niveau, la muqueuse est blanchâtre, comme « nacrée ; on dirait une membrane épaisse, qui ferme l'entrée du vagin ; et, en avant d'elle, existent deux ou trois petits replis en « forme de tubercules, qui paraissent des rudiments de l'hymen.

« Le palper hypogastrique ne décèle rien de spécial. En aucun « point il n'y a douleur ni tumeur. Le ventre se laisse déprimer et « on ne sent rien qui rappelle l'ovaire ou l'utérus. »

Il ne me semble pas téméraire de supposer que chez Mme Récamier la malformation devait avoir beaucoup d'analogie avec celle observée par M. le Dr Latouche.

Mme Récamier a eu des amants qui ont obtenu d'elle.... ce qu'elle pouvait donner. Cela se réduisait pour eux à peu de chose ; mais la belle Juliette se livrait au plaisir sans crainte, puisqu'elle avait la possibilité de laisser croire à la constance de sa vertu, attendu que pas un, parmi ses cavaliers servants, n'avait à se vanter d'avoir triomphé d'elle.

On a beaucoup parlé du désintéressement de Mme Récamier lorsqu'elle abandonna son projet d'union avec le prince Auguste de Prusse, puis lorsqu'elle repoussa les offres de Napoléon qui auraient été de si grande conséquence pour le relèvement de sa fortune.

---

(1) *Archives provinciales de chirurgie*, n° du 1er avril 1897, p. 263.

Elle n'accepta point ces propositions brillantes tout simplement parce que son état physiologique lui en faisait une obligation.

A 30 ans, avec son expérience, Mme Récamier se rendait bien compte que les menus suffrages par elle octroyés à un Montrond, à un Montmorency, à d'autres sires de même importance, n'auraient pu suffire à des princes, dont l'un se proposait comme mari. Elle s'en tint donc aux Roméos modestes qui savaient se contenter de peu.

Ainsi que le dit, en son langage pittoresque, le chansonnier badin auquel j'ai déjà fait allusion (1), la belle Juliette n'aurait pu laisser indéfiniment

Napoléon frapper de son doigt gracieux
A la porte du temple,

alors qu'elle savait ne pouvoir lui permettre *l'entrée du sanctuaire.*

Ce chansonnier me paraît avoir été au courant de bien des choses. C'est encore lui qui nous fournit le quatrain suivant :

Devinez-vous pourquoi Napoléon premier
Est souvent d'une humeur pour lui des plus fâcheuses ?
C'est qu'il n'a pu *sonder* de Julie Récamier
Les parties bambocheuses.

Sonder est vraiment trouvé. X.... bibliophile.

INDEX ET CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUES

Etudes médico-chirurgicales et travaux de laboratoire, par Maximin Gille ; Paris, 1897, E. Flammarion, éditeur.

La vie Théâtrale, directeur : Emile Mas, Paris, 68, rue Mazarine.

Encombrement et dépréciation de la profession médicale, par le Dr Grellety ; Macon, 1897, Protat frères, imprimeurs.

La femme pauvre, par Léon Bloy. Paris, 1897 ; *Société du Mercure de France,* 15, rue de l'Echaudé-Saint-Germain. (*Sera analysé.*)

Honoré de Balzac, par Edmond Biré ; Paris, 1897 ; Honoré Champion, libraire, 9, quai Voltaire. (*Sera analysé.*)

Raulin Joseph, Dr en médecine. Un médecin gascon au XVIIe siècle, par le Dr Secheyron, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Toulouse. (*Sera analysé.*)

Compte-rendu *in-extenso* du Procès des Docteurs Boisleux et de la Jarrige (acte d'accusation, interrogatoire, dépositions, réquisitoires et verdict). Brochure in-4° raisin, 48 pages ; prix 1 franc. (Bureaux de la *Revue médicale.*)

Introduction à la Médecine de l'Esprit, par le Dr Mce de Fleury ; Paris, Alcan, 1897. (*Sera analysé.*) (*A suivre.*)

La *Chronique bibliographique,* faute de place. est renvoyée à un numéro ultérieur.

(1) *Chronique médicale* du 15 juillet 1895, p. 443.

Le Propriétaire-Gérant : Dr CABANÈS.

Clermont (Oise). — Imprimerie DAIX frères, 3, place Saint-André.
Maison spéciale pour Journaux et Revues périodiques.

VIN DE CHASSAING

BI-DIGESTIF

A LA PEPSINE ET A LA DIASTASE

Cette préparation qui, en 1864, a été l'objet d'un rapport favorable à l'Académie de Médecine de Paris, se prescrit depuis de nombreuses années contre les différentes affections des voies digestives, les dyspepsies particulièrement. On le prend à la dose de un ou deux verres à liqueur après chaque repas, pur ou coupé d'eau.

Chaque verre à liqueur contient :

0 gr. 20 centigr. de pepsine Chassaing.
0 10 » de diastase Chassaing.

PHOSPHO-GLYCÉRATE DE CHAUX PUR

NEUROSINE PRUNIER

RECONSTITUANT GÉNÉRAL DU SYSTÈME NERVEUX

La « *Neurosine Prunier* », présentée sous trois formes différentes, se prend en général aux doses suivantes, soit avant, soit pendant le repas :

1° *Neurosine Prunier-sirop*, 2 ou 3 cuillerées à bouche par jour ;
2° *Neurosine Prunier-granulée*, 2 ou 3 cuillerées à café par jour ;
3° *Neurosine Prunier-cachets*, 2 ou 3 cachets par jour.

Chaque cuillerée à bouche de sirop, chaque cuillerée à café de granulé, chaque cachet, contiennent 0 gr. 30 centigr. de phospho-glycérate de chaux pur.

Dépôt général : 6, Avenue Victoria, Paris.

PHOSPHATINE FALIÈRES

La « **Phosphatine Falières** » est l'aliment le plus agréable et le plus recommandé pour les enfants dès l'âge de 6 à 7 mois, surtout au moment du sevrage et pendant la période de croissance. Il facilite la dentition, assure la bonne formation des os, etc.

POUDRE LAXATIVE DE VICHY

LAXATIF SUR — AGRÉABLE — FACILE A PRENDRE

La « *Poudre laxative de Vichy* », préparée avec les soins les plus méticuleux, est composée de poudre de séné, lavée à l'alcool associée à différents carminatifs, tels que le fenouil, l'anis, etc....

D'un emploi des plus simples, la « *Poudre Laxative de Vichy* » se prend, le soir en se couchant, à la dose de : *une cuillerée à café*, délayée dans un peu d'eau. L'effet se produit le lendemain sans coliques, ni diarrhée. Chaque cuillerée à café contient 0 gr. 75 centigr. de poudre de séné.

GLYCO-PHÉNIQUE

Du Dr DÉCLAT.

Solution d'acide phénique pur, titrée à 10 pour 100.

Le « *Glyco-Phénique* » est un antiseptique précieux pour tous les usages externes, bains, gargarismes, pansements des plaies, brûlures, injections hygiéniques, toilette, etc.....

S'emploie additionné de plus ou moins d'eau suivant les différents cas.

SIROP D'ACIDE PHÉNIQUE

du Dr DÉCLAT.

Ce sirop, d'un goût très agréable, contient exactement 0 gr. 10 centigr. d'acide phénique chimiquement pur par cuillerée à bouche.

Il doit être pris à la dose de 3 ou 4 cuillerées à bouche par jour, dans les cas de toux, rhumes, bronchites, etc.....

MÉDICATION ALCALINE

COMPRIMÉS DE VICHY (GAZEUX)

AUX SELS NATURELS DE VICHY

(SOURCES DE L'ÉTAT)

Préparés avec les *sels naturels* spécialement extraits des *eaux de Vichy* (*sources de l'Etat*) par la Cie fermière, les « Comprimés de Vichy » se recommandent par leur emploi pratique et très économique.

Dose : 4 ou 5 « comprimés » pour un verre d'eau.

Paris, 6, rue de la Tacherie et Pharmacies.

4e ANNÉE. N° 14. 15 JUILLET 1897.

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE
HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

AVIS TRÈS IMPORTANT

Nous prions instamment ceux de nos confrères avec qui nous faisons l'échange, ainsi que tous nos abonnés et lecteurs, de nous adresser désormais leurs publications et communications à la nouvelle adresse de la *Chronique Médicale*, 11, rue d'Ulm.

Les lettres *personnelles* devront être envoyées au nom du Dr Cabanès, 34, rue Hallé.

Le Directeur du Journal recevra rue d'Ulm, 11, aux bureaux de la *Chronique*, les Jeudis et Samedis, de 3 à 5 heures et les Lundis, Mercredis et Vendredis, 34, rue Hallé, de 2 à 3 heures.

LA MÉDECINE DANS L'HISTOIRE

Correspondance de Guillaume Warden, chirurgien à bord du vaisseau de Sa Majesté britannique le « Northumberland », qui a conduit Napoléon Bonaparte à l'Ile de Sainte-Hélène,

Traduite et annotée par MM. le Dr CABANÈS et Albert BLAVINHAC (1).

(*Suite.*)

Les plaintes de Madame Bertrand étaient exprimées d'une toute autre façon que celle du Comte, son époux. Elle paraissait parfois ne pas bien se rendre compte de son état. Elle me dit une fois : « Ma situation ne vous paraît-elle pas bien triste ? Où trouver une expression qui pourrait dépeindre la vivacité de mes souffrances ? Quel changement pour une femme qui a tenu un haut rang dans la cour la plus brillante et la plus aimable de l'Europe, où son importance était telle que des milliers de personnes recherchaient sa faveur et étaient fiers d'y participer !

(1) V. *La Chronique* des 1er juin et 1er juillet 1897.

L'épouse du Comte Bertrand, grand-maréchal du Palais de l'Empereur de France, est maintenant destinée avec ses trois enfants à accompagner (1) un époux exilé sur un rocher au milieu des mers, où le faste du rang, la pompe de la fortune et les chants de joie seront remplacés par une triste captivité, car malgré les promesses qu'on nous a faites d'adoucir notre sort, ce séjour environné d'un océan sans bornes, ne sera qu'un exil et une prison. »

Elle était curieuse de savoir ce que les Anglais pensaient de son mari. Je lui répondis, qu'autant qu'il m'était possible d'en juger, ils avaient une plus haute opinion de lui que de tout autre maréchal de France et que son fidèle attachement pour Napoléon avait une saveur romanesque qui n'était pas sans admirateurs en Angleterre.

Ce changement de fortune lui faisant méconnaître son véritable intérêt, et les plus chères affections de sa famille, Madame Bertrand avait essayé de se suicider (2). Le soir où Napoléon fut

(1) Ne devaient accompagner l'Empereur que quatre officiers, son médecin et douze personnes de sa maison. Lorsque la résolution du gouvernement britannique d'envoyer Napoléon à Sainte-Hélène fut communiquée à sa suite, M. Maingaud, chirurgien qui ne l'avait pas quitté depuis Rochefort, refusa de le suivre aux Tropiques. M. Maingaud n'avait, du reste, été appelé que provisoirement auprès de l'Empereur, jusqu'à ce que M. Fourreau de Beauregrad, qui avait été le chirurgien de Napoléon à l'île d'Elbe, pût le rejoindre.

Le Dr Maingaud était peu estimé, du reste, de l'Empereur à qui on l'avait imposé malgré lui. Pendant la traversée de Rochefort à Plymouth, Napoléon avait souffert presque tout le temps du mal de mer et on avait dû faire appel aux lumières d'un chirurgien anglais qui se trouvait à bord, le Dr O'Meara.

Le Dr O'Meara sut rapidement gagner la confiance de l'Empereur, qui manifesta bien haut ce désir que le chirurgien l'accompagnât à Sainte-Hélène. O'Meara accepta avec empressement l'offre qui lui était faite de venir à bord du *Northumberland*; il y mettait seulement cette condition : qu'il serait toujours considéré comme officier anglais, porté sur les rôles des chirurgiens de la marine en activité, au service du gouvernement britannique, et qu'il serait libre de quitter le service particulier qui lui était confié, s'il ne lui convenait pas. C'était donc à titre purement officieux que le Dr O'Meara assistait Napoléon. Le véritable chirurgien du *Northumberland* était le docteur Warden, dont les historiens ont à peine fait mention et qui méritait cependant mieux que cette indifférence.

(2) « Bientôt un cri perçant et une grande rumeur se firent entendre dans la cabine, et quelqu'un cria : « La comtesse est tombée à la mer ! » Je courus sur le pont, afin de faire mettre une embarcation à l'eau ou d'appeler les canots de garde à son secours. En regardant dehors vers l'endroit où elle devait être tombée, et ne voyant pas la moindre agitation à la surface de l'eau, je fus convaincu que c'était une fausse alarme, et je redescendis dans la grande chambre. Pendant ce temps, on avait placé madame Bertrand sur son lit, où elle était dans un violent accès hystérique, injuriant par intervalles la nation anglaise et son gouvernement, de la manière la plus vive et la plus outrée, tantôt en français, tantôt en anglais. » (Maitland, *loc. cit.*, p. 166-167.)

« Madame Bertrand garda le lit toute la journée et ne parut pas à dîner. Quand Bonaparte vint sur le pont, il demanda à M. O'Meara, le chirurgien du vaisseau, des nouvelles de la santé de cette dame ; puis il dit avec un sourire d'incrédulité : « Pensez-vous réellement, docteur, qu'elle voulait se noyer ? » J'adressai la même question à M. Montholon, qui dit qu'il n'en avait pas le moindre doute, parce que lorsqu'il l'avait suivie dans la cabine, elle se jetait réellement par la fenêtre de la *galerie* (le mot anglais *gallery* signifie ce qu'en français on appelle *bouteille*, espèce de retranchement qu'on trouve en dehors, de chaque côté de la poupe, pour remplir le vide que la rentrée laisse entre la muraille et l'axe présenté à la circonférence du tableau.... Les *bouteilles* servent de cabinets d'aisances pour les officiers. — Note du traducteur de Maitland) ; qu'il s'élança et la saisit, mais qu'elle demeura

informé de son sort futur, au moment où on communiqua la décision du gouvernement anglais à Madame Bertrand, elle tenta de se jeter du « Bellérophon » dans la mer.

Les petits Bertrand sont des enfants fort intéressants : le plus jeune n'a que trois ou quatre ans. L'aîné naquit à Trieste, pendant que son père était gouverneur des provinces Illyriennes. Le second enfant est une fille dont le caractère emporté se manifeste de temps à autre par des mouvements de violence. Il semble que l'esprit militaire se soit emparé de ces enfants : du matin au soir, ils jouent aux soldats, marchent, chargent au petit galop. La petite fille se joint à ces jeux, comme une véritable amazone, sous le commandement d'un petit français qui, je présume, doit être né dans un camp (1).

Ayant dit par hasard à Madame Bertrand que tout le monde supposait qu'elle serait restée en Angleterre, pour l'éducation de ses enfants, elle me répondit avec vivacité et avec un accent égaré qui lui est assez ordinaire : « Eh quoi, monsieur, quitter mon mari dans un pareil moment ! C'est un degré d'héroïsme auquel mon cœur n'atteindra point. Dans un an, peut-être, songerai-je à retourner en Europe. » Quand je lui eus dit qu'une occasion favorable s'offrirait bientôt à bord du « Northumberland », elle parut ajouter foi à la probabilité d'un tel événement.

Ni Monsieur ni Madame de Montholon ne parlent l'anglais ; le Comte est un joli petit homme, la Comtesse une femme de tournure très élégante. La grande consolation de leur infortune, consolation à laquelle ils attachent bien du prix, est la compagnie de leur charmant petit-garçon.

Vous voyez que, d'une manière fort décousue il est vrai, je vous fais peu à peu connaître tous nos passagers ; mais vous devez comprendre que c'est le meilleur moyen que je puisse employer.

Bonaparte, au moment de quitter le « Bellérophon », fut prié de choisir trois personnes de sa suite pour l'accompagner à Sainte-Hélène. Bertrand était tout indiqué à cette époque pour rester en Europe. Lord Keith prit sur lui d'ajouter un ami si fidèle à la suite du général exilé. Les autres étaient le Comte de Las Cases, ancien capitaine de la marine française, homme instruit et lettré, le général Comte de Montholon et le lieutenant-général Gourgaud, tous les deux aides-de-camp de Bonaparte

suspendue par la barre qui traverse la fenêtre, ayant la plus grande partie du corps en dehors, jusqu'à ce que quelqu'un fût venu l'aider à la tirer en dedans. La barre dont il s'agit avait été placée pour empêcher de tomber hors du bord quand la fenêtre était ouverte et que le vaisseau avait beaucoup de mouvement à la mer. » (*Loc. cit.*, p. 171-172.)

(1) « L'aîné des garçons (Bertrand) était âgé d'environ cinq ans. Son amusement le plus constant, auquel la jeune demoiselle et le petit Montholon prenaient part, était de former des lignes, des carrés, et d'autres évolutions militaires sur le gaillard d'arrière. » P. 251-252 de la *Relation du capitaine Maitland* commandant du « Bellérophon ».

et entièrement dévoués à leur maître. Ces deux officiers l'ont accompagné dans la campagne de Russie et nous ont dépeint, dans toute son horreur, l'hiver qu'ils y ont passé. Ils font le plus grand éloge de la cavalerie russe, mais présentent les Cosaques comme un *troupeau* facile à disperser. Ils n'aiment pas les armées prussiennes, mais les estiment supérieures à celles de l'Autriche. A Waterloo, l'infanterie anglaise les a frappés d'étonnement. Ils prétendent que notre cavalerie a trop de fougue : ils ont eu probablement à en souffrir dans cette glorieuse journée.

Parlant l'autre jour de Waterloo avec le Comte Bertrand, celui-ci ne put me dissimuler sa façon de penser. Le peu qu'il disait était dit d'un ton plaintif, mais sincère : « Nous avons combattu ce jour là, dit-il, pour la couronne de France. Vous avez gagné la bataille et nous avons été défaits. » Je lui demandai s'il avait lu la lettre du maréchal Ney au duc d'Otrante pour justifier sa conduite sur le champ de bataille. Il ne semblait pas la connaître. Quand je lui eus dit en quels termes le maréchal avait critiqué la conduite de son maître, alors qu'aux yeux de l'opinion publique. celle-ci était pleinement justifiée : « Bien, bien, répliqua-t-il, si j'avais eu le commandement de la division du maréchal Ney, j'aurais peut-être fait plus de sottises que lui, mais du poste que j'occupais, j'ai vu qu'il commettait de grosses fautes. » Puis, levant les yeux au ciel et les baissant rapidement, il s'écria d'un ton significatif : « Il y a autant de distance entre Bonaparte et Ney, qu'entre le Ciel et la Terre ! »

D'après les détails que j'ai recueillis dans mes conversations avec nos hôtes, il paraît que l'abdication de l'Empereur en faveur de son fils est un sujet qui, autant que je puis en juger, a été entièrement dénaturé en Angleterre : je veux dire quant aux causes immédiates et prochaines. Si les renseignements qui m'ont été donnés sont exacts. et je ne peux pas croire qu'ils aient été inventés pour m'en imposer, un vaste complot fut ourdi par Fouché pour renverser son maître. Ce complot réussit. Les habitants de notre petite colonie ne prononcent jamais le nom de ce rusé politique et ardent révolutionnaire qu'en l'accompagnant de malédictions qu'il n'est pas nécessaire que vous entendiez et qu'il y aurait quelque ridicule à vous répéter.

Talleyrand, lui-même, ne leur est pas aussi odieux et ils croient fermement que Fouché va s'efforcer de faire pendre son complice Talleyrand, à moins que ce dernier ne lui réserve le même sort. Ils ajoutent que s'ils étaient tous les deux pendus au même gibet, ce monument devrait être considéré comme un objet de vénération publique, étant donné le service qu'il aurait rendu au genre humain en punissant deux des plus grands coquins qui aient jamais déshonoré la société. L'*historiette* (sic) à laquelle je viens de faire allusion, était ainsi rapportée :

Lors du retour de Napoléon à Paris, après sa désastreuse défaite à Waterloo, le duc d'Otrante soumit à son maître, très perplexe à l'égard de la conduite qu'il devait tenir dans cet immense malheur, une lettre qu'il lui dit avoir reçue du prince de Metternich, le ministre de l'Empereur d'Autriche. Cette lettre était datée du mois d'avril précédent : le diplomate y déclarait que son souverain était résolu à chasser Napoléon Ier du trône de France, et qu'on laisserait le peuple français libre de se soumettre au gouvernement de Napoléon II, ou d'adopter la République comme forme de gouvernement. L'Autriche déclarait qu'elle ne se reconnaissait aucun droit à dicter des lois aux Français. L'exil définitif du traître (c'était son expression), voilà tout ce que l'empereur d'Autriche exigeait de la France.

Napoléon mordit à l'hameçon et immédiatement abdiqua en faveur de son fils.

Mais à peine eut-il signé son abdication qu'il découvrit le double jeu de Fouché. La lettre était un faux et il devint bientôt évident qu'il n'était pas au pouvoir de l'Empereur d'Autriche, même s'il l'eût voulu, de pousser son petit-fils sur la scène politique.

En quittant Paris, l'ex-Empereur et sa suite allèrent tout d'une traite aux rivages de la mer. Ils auraient pu y séjourner longtemps, le voisinage de Rochefort ne leur donnant aucun motif raisonnable de crainte. L'impatience de Bonaparte ne leur permit pas de rester en cet endroit.

A peine arrivé à bord, il exprima le désir de lire les journaux anglais, mais comme il ne lui aurait pas été très agréable de savoir ce qui se disait sur son caractère et sa conduite, on mit de la délicatesse à les soustraire à ses regards. La vérité n'est pas toujours bonne à dire et jamais ce proverbe ne fut mieux justifié qu'à bord du « Northumberland ».

Le Comte de Las-Cases avait cependant offert à son général de le mettre, dans le délai d'un mois, suffisamment au courant de la langue anglaise pour qu'il pût lire un journal, entreprise qu'il n'aurait certes pas réussi à mener à bien ; mais il ne put décider son maître à devenir son élève et la proposition fut brièvement écartée par la réponse suivante : « Je sais bien que vous me prenez pour un prodige, mais quoi qu'il en soit, je ne suis pas universel et parmi les choses qui sont au-dessus de mes forces, est la possibilité de passer maître dans la langue anglaise en quelques semaines. »

Je terminerai ici cette lettre, ou, si vous préférez, la première partie de ma correspondance. Elle sera prête ainsi, à tout événement, dès qu'une occasion s'offrira pour vous l'envoyer. Si elle vous donne quelque plaisir, si elle satisfait en quelque façon votre curiosité, « tant mieux (1) ». Au moins elle me donnera

(1) En français, dans le texte anglais.

l'occasion de dire: «comment vous portez-vous?» et que « Dieu vous bénisse » à tous nos amis. auxquels j'offre mes amitiés sincères et mes bons souvenirs.

Adieu. etc., etc.

W. W.

En mer.

Mon cher ami,

Je reprends mon travail décousu : « la tâche journalière telle que vous la voulez » (1).

Le premier jour de son arrivée à bord, notre illustre passager montra un appétit extraordinaire. J'ai observé qu'il avait fort bien dîné et bu beaucoup de vin de Bordeaux. Il passa toute la soirée sur le pont, où il prit plaisir à entendre la musique du 53me régiment. Il demanda qu'on exécutât le « God save the king » et le « Rule Britannia ». De temps en temps, il plaisantait les officiers qu'il jugeait capables d'engager avec lui une conversation dans la langue française. Je remarquai que, dans ces occasions, il conservait invariablement la même attitude. Il se donnait un air d'importance, probablement tel qu'il était accoutumé à le prendre au Palais des Tuileries quand il donnait audience à ses Maréchaux ou à ses Ministres.

Il a toujours ses mains derrière le dos et ne les enlève de leur place habituelle que pour prendre sa tabatière. Une chose qui m'a frappé tout particulièrement, c'est qu'il n'offrait jamais une prise à celui avec lequel il causait (2) : c'est sans doute un reste de sa dignité de jadis.

— Le lendemain il déjeuna à onze heures (3). Son repas consiste en viandes arrosées de bordeaux et se termine par du café. Au dîner, je l'ai vu choisir une côtelette de mouton qu'il trouva moyen de manger sans l'aide d'un couteau ni d'une fourchette.

— Il passa la plus grande partie de la troisième journée sur le pont (4) et parut avoir apporté une attention toute particulière à sa toilette.

---

(1) En français.

(2) Lorsque l'Empereur présidait le Conseil d'Etat, il avait l'habitude de prendre du tabac à chaque instant ; c'était chez lui une sorte de manie. Quand sa tabatière était vide, il n'en continuait pas moins d'y puiser, ou de la porter tout ouverte à son nez, surtout quand il avait la parole ; le chambellan s'empressait alors de lui soustraire cette tabatière vide pour lui en substituer une pleine. Parfois Napoléon recourait à la tabatière de ses conseillers et se faisait passer successivement plusieurs boîtes que, par distraction, il oubliait de rendre. (Las Cases, etc.)

(3) D'après le récit de Las Cases (*Mémorial de Sainte-Hélene*, édition Garnier, t. I, p. 72), l'Empereur mangeait à des heures irrégulières et ne restait guère plus d'un quart d'heure à table. Les Anglais, au contraire, avaient l'habitude de prolonger leurs repas pendant une heure, une heure et demie. Dès le premier jour, Napoléon se leva, aussitôt le café pris.

(4) Rarement il venait sur le pont avant le dîner ; il déjeunait à la fourchette, dans sa cabine, à dix ou onze heures, et passait une grande partie de sa journée à lire et à écrire. Il faisait régulièrement une partie d'échecs avant le dîner et restait à peu près une heure à table, par complaisance pour l'amiral ; alors on lui apportait le café et il quittait la compagnie pour faire un tour sur le pont. (O'Meara, *Napoléon en exil*, t. I, 1822, p. 7.)

Il ne reçoit d'autres marques de respect des officiers du bord que celles que l'on témoignerait à un simple particulier. Du reste il ne paraît pas en solliciter, ni en attendre plus qu'il n'en reçoit. Il se contente sans doute des hommages de sa suite, qui paraît toujours tête nue devant lui, de sorte que si une ligne était tirée autour d'eux, on pourrait se croire au Palais de Saint-Cloud.

Il joua aux cartes dans la soirée ; on fit une partie de whist (1) et il perdit. On ne joua pas de la même façon qu'à nos tables de jeu anglaises ; mais je n'ai pas la compétence nécessaire pour expliquer les divers variétés de ce jeu.

Le jour suivant, Napoléon le passa tout entier dans sa cabine. Sa suite ne tarda pas à s'apercevoir qu'il avait le mal de mer (2). Il était si peu accoutumé à la mer, qu'il ne connaissait même pas les effets ordinaires du mouvement d'un vaisseau sur les personnes qui n'y sont point habituées et qu'il croyait devoir attribuer sa migraine à quelque autre cause. Il ne paraissait pas vouloir croire que l'eau salée en fût l'origine. Je présume qu'aucune personne de sa suite n'osa à cette occasion lui répéter la leçon pratique de son frère Canut à ses courtisans, sur les procédés grossiers de l'Océan (3).

— Parmi ses bagages étaient deux lits de camp qui l'avaient accompagné dans plusieurs de ses campagnes. L'un d'eux avait reçu une destination bien différente de celle que l'on avait eu en vue et était devenu un meuble bien nécessaire dans sa cabine, quand il fut construit. L'autre n'était plus propre à donner du repos à un héros militaire, dans l'agitation de quelque campagne, mais à être pressé par quelque héroïne de mer, telle qu'était Madame Bertrand, à travers les vagues en furie. L'habileté du tapissier et du mécanicien les ont cependant rendus aussi confortables que possible. Ils ont à peu près six pieds de long sur trois de large, avec une épaisse garniture de soie verte. La charpente est en acier et travaillée si artistement que l'on est surpris de leur légèreté et de la facilité avec laquelle on les déplace. Quand, par hasard, je viens à m'asseoir sur l'un d'eux, je ne peux m'empêcher de penser aux batailles de Wagram, Austerlitz, Friedland, etc., etc.

C'était une situation, où le politique et le sage peuvent contempler les vicissitudes et les chances du monde. Mais je ne crois pas posséder suffisamment aucun de ces deux caractères, ni séparément, ni collectivement, pour être autorisé à m'engager

(1) Quelquefois il faisait une partie de whist, mais en général, il se retirait dans sa cabine, à neuf ou dix heures. (O'Meara, loc. cit., p. 7.)

(2) Pendant la traversée, qui dura environ dix semaines, Napoléon ne souffrit beaucoup du mal de mer que pendant les huit premiers jours. (O'Meara, loc. cit., p. 7.)

(3) Il y a peut-être beaucoup d'humour britannique dans cette phrase, mais le sens et.. le sel nous en échappent absolument.

dans une suite de réflexions sur des sujets pourtant intéressants ; je laisserai cette occupation à votre esprit plus actif et prompt à s'enthousiasmer.

Quoique le vent fût fort et le roulis considérable, Bonaparte apparut sur le pont entre trois et quatre heures de l'après-midi. Il s'amusa à faire des questions au lieutenant de quart : « Combien de lieues le vaisseau faisait dans une heure ? S'il était probable que la mer se calmât ? quel était le navire qui courait à bâbord du Northumberland ? » Au résumé, il tenait à prouver que rien n'échappait à son attention. Mais je ne pouvais m'empêcher de sourire en voyant ce conquérant, qui avait traversé d'un pas si fier tant de pays asservis, chanceler sur le pont d'un navire et s'accrocher à n'importe quel bras pour s'empêcher de tomber, n'ayant pas encore le pied marin.

Entre autres objets qui attirèrent son attention, il observa que M. Smith qui se promenait de long en large avec les autres aspirants, était plus âgé que ses camarades. Il lui demanda depuis combien de temps il était entré dans la marine : « Depuis neuf ans ». répondit M. Smith.— C'est beaucoup, répliqua Napoléon. – C'est vrai, répliqua M. Smith, mais j'en ai passé la plus grande partie dans une prison française ; j'étais à Verdun quand vous êtes parti pour la campagne de Russie. » Napoléon haussa les épaules, avec un sourire significatif et mit fin à l'entretien.

— Je dois vous dire une fois pour toutes, si je n'en ai pas encore fait l'observation, que Napoléon laisse rarement échapper l'occasion de faire une question. Un jour, il fit une question tout à fait inattendue à notre aumônier orthodoxe. Il lui demanda s'il n'était pas *Puritain* ? Il n'est pas nécessaire que vous connaissiez la réponse : vous pouvez facilement penser quels furent les sentiments d'un ecclésiastique revêtu des ordres et ferme dans les principes canoniques, quand une semblable question lui fut posée.

(*A suivre.*)

LA MÉDECINE DES PRATICIENS

Menus faits de pratique journalière.

Le traitement des brûlures.

Comment soigner les brûlés ? Les brûlures profondes doivent être traitées comme les plaies dans les meilleures conditions d'antisepsie. Les lésions superficielles produites par le calorique sont fréquentes, et certaines personnes les traitent d'une façon toute sommaire. Ces imprudences déterminent souvent des complications graves et rendent parfois mortels des accidents primitivement

COMPRIMÉS DE VICHY

GAZEUX

AUX SELS DE VICHY-ÉTAT

Mettre à la portée de tous le moyen de préparer soi-même, au moment du besoin, de l'*Eau de Vichy* artificielle gazeuse, voilà le but atteint par les « *Comprimés de Vichy* ».

Tout le monde sait que la *Compagnie Fermière de l'Etablissement thermal de Vichy* extrait des Eaux des *Sources de l'Etat les sels naturels* qu'elles contiennent. Le mode opératoire suivi pour cette extraction est des plus intéressants et basé sur des données absolument scientifiques. En somme, on obtient, par ce procédé, un mélange de bi-carbonates de soude, de potasse, de chlorure de sodium, de phosphate de soude, etc..., qui composent les sels naturels de Vichy, si connus sous le nom de *Sels Vichy-Etat.*

Afin de rendre encore plus pratique et plus commode l'emploi de ces sels, on a songé à les utiliser sous forme de petites pastilles parfaitement dosées, auxquelles on a donné le nom de « *Comprimés de Vichy* ». Préparées simplement avec les *sels naturel des Vichy* et rendues effervescentes, ces pastilles sont comprimées *à sec* au moyen de machines spéciales qui permettent de supprimer complètement l'emploi de la gomme ou d'un mucilage pour donner de la cohésion à la masse. On a donc ainsi sous un volume très restreint les principes minéraux contenus dans les *Eaux de Vichy*, et, grâce au mode de préparation suivi, les propriétés curatives inhérentes à chacun de ces principes sont conservées dans leur intégrité.

Les avantages présentés par les « *Comprimés de Vichy* » sont dignes d'être signalés ; les voici résumés :

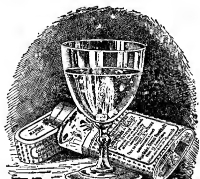
1° *Dosage rigoureux.* — Chaque « *Comprimé de Vichy* » contient en effet 33 centigr. de sels naturels extraits des *Eaux de Vichy* (Sources de l'Etat).

2° *Emploi pratique et très économique.* — Pour préparer son eau minérale, il suffit de faire dissoudre, au moment du besoin, 4 ou 5 « *Comprimés de Vichy* » dans un verre d'eau ordinaire.

3° *Volume très restreint.* — La dimension minime des « *Comprimés de Vichy* » permet d'en avoir sur soi et toujours à sa disposition.

4° *Transport facile ; conservation parfaite.*

Chaque flacon de « Comprimés de Vichy » contient 100 « Comprimés ».



DÉPOTS GÉNÉRAUX :

G. Prunier et Cie, 6, Rue de la Tacherie, Paris.
Compagnie Fermière de Vichy, Paris et Succursales.
Chassaing et Cie, 6, Avenue Victoria, Paris.

DÉTAIL : TOUTES PHARMACIES.

VIN DE CHASSAING

BI-DIGESTIF

A LA PEPSINE ET A LA DIASTASE

Permettez-nous, Monsieur le Docteur, d'attirer votre bienveillante attention sur cette préparation, dont les résultats thérapeutiques ne se sont jamais démentis depuis plus de 30 années.

Un point très important que nous avons eu à élucider a été le choix de la qualité du vin lui-même. Pour éviter la présence du tanin, qui, nous l'avons démontré déjà (*Etude sur la pepsine*, Paris, 1887), exerce une action si nuisible sur les ferments solubles, nous avons dû, non seulement éliminer tous les vins rouges, mais encore, parmi les vins blancs liquoreux et d'une conservation assurée, choisir ceux qui renfermaient ce tanin à la plus petite dose possible (Frontignan, Lunel, etc.). Par surcroît de précaution même, et pour être bien certain de ne point diminuer les qualités digestives de nos pepsines et de nos diastases, au préalable toujours soigneusement titrées, nos vins sont minutieusement collés à l'albumine pure.

Nous employons la *Pepsine extractive titre* 100 et la *Diastase titre* 200, ferments que nous fabriquons nous-même et dans le but tout spécial de la préparation du *vin de Chassaing*, à notre usine d'Asnières. Le mélange du vin et des ferments est laissé en contact pendant plusieurs semaines à une température ne dépassant pas 15° C. Au bout de ce temps, on procède à une première filtration dans des appareils spéciaux et ce n'est qu'après un nouveau séjour de plusieurs mois dans nos chais qu'il est procédé à la dernière filtration et à la mise en bouteilles. Il nous faut donc, on le voit, environ une année pour arriver à une préparation parfaite.

Ces soins méticuleux vous sont un sûr garant, Monsieur le docteur, de la réelle efficacité thérapeutique du *vin de Chassaing*, dans tous les cas de gastralgie, dyspepsie, etc.... Aussi nous permettons-nous de faire appel à votre excellent appui.

Chaque verre à liqueur contient :

0 gr. 20 centigr. de pepsine Chassaing.
0 10 » de diastase Chassaing.

bénins. Les brûlures superficielles doivent être traitées par l'occlusion, qui supprime la douleur en protégeant la brûlure du contact de l'air. Une couche d'huile d'olive, de gomme arabique ou mieux de liniment oléo-calcaire sera appliquée sur la région intéressée, que l'on pourra encore saupoudrer de carbonate de soude, de sous-nitrate de bismuth, de talc, lycopode, amidon, etc. Des affusions froides calmeront la douleur.

Dernièrement, certains praticiens ont proposé de nouveaux traitements. M. Poggi conseille les bains de nitrate de potasse en solution ou les compresses imbibées de même corps, qui agirait comme réfrigérant et anesthésique. M. Vergely couvre les brûlures d'une pâte de magnésie calcinée délayée dans de l'eau. On a préconisé encore un mélange d'antipyrine et de salol, le premier corps étant analgésique et le second antiseptique. Mais la préparation qui a aujourd'hui la plus grande vogue est l'acide picrique, en solution à 2 pour mille, en bains ou en compresses. M. Thiéry, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris, qui a expérimenté ce corps, a reconnu qu'il répondait à toutes les indications des brûlures : il supprime complètement la douleur, il est éminemment microbicide, enfin, il est kératoplastique, c'est-à-dire qu'il stimule les tissus à se réunir et remédie ainsi aux cicatrices, souvent difformes, des brûlures.

Gaston Jougla.

Solution pour combattre le prurit de l'ictère.

On sait combien est insupportable pour les malades le prurit déterminé par la présence du pigment biliaire au contact des papilles du derme. Ce prurit est tel que ces malades sont absolument privés de sommeil et qu'ils s'arrachent véritablement la peau. Voici la formule d'une solution à l'aide de laquelle MM. Bozzolo et Mangianti combattent avec efficacité le prurit en question :

R. Menthol	2	grammes.
Alcool	20	—
Ether	20	—

M. S. A. Une solution pour l'usage externe.

Avec cette solution, il faut faire de fréquentes pulvérisations sur les régions qui sont le siège du prurit ictérique.

De la valeur du jus de citron dans le traitement des plaies.

(*Therap. Monatshefte*, avril 1897.)

Müller a essayé de cautériser avec du jus de citron pur une plaie qui résistait depuis plusieurs mois à tous les traitements : il s'agissait d'une plaie de la jambe au niveau d'un trait de fracture, chez un homme de 67 ans.

L'auteur fit deux cautérisations par jour et recouvrit la plaie d'une compresse imbibée d'une solution aqueuse de jus de citron au vingtième. Au bout de peu de jours, les douleurs locales disparurent, la plaie se mit à granuler énergiquement, et la cicatrisation complète fut obtenue en moins de deux mois.

L'auteur, enhardi par ce succès, traite actuellement toutes les plaies par ce moyen : il le recommande tout spécialement à l'attention des chirurgiens. E. Vogt.

LES FORCES INCONNUES

La Télépathie et sa démonstration par l'image

Par M. G. Izambard.

De tous les phénomènes offerts à nos esprits étonnés par les manifestations de l'occulte, ceux de la télépathie sont, sans contredit, les mieux acceptés, tant par le monde savant officiel, qui les a étudiés de plus près, que par la foule à qui ils sont plus familiers. Il n'est pas de personne, en effet, qui, à une heure quelconque de sa vie, n'ait eu un *pressentiment* qui ne se réalisât tôt ou tard. Quelquefois même, le phénomène, s'accentuant davantage, revêt des caractères d'objectivité tels que l'hallucination ne puisse être invoquée. Par exemple, l'amitié a créé entre deux personnes des liens d'affinité si grands que, l'une des deux venant à mourir, l'autre percevra immédiatement, par une manifestation objective quelconque, apparition ou autre phénomène, la mort de son ami.

Des recherches sérieuses ont été faites; les faits de ce genre ont été soigneusement contrôlés, de manière à écarter toute objection de fraude ou d'hallucination. Dans ce but ont été fondées, en Angleterre, la « *Society for Psychical Researches* » ; en France, les « *Annales des sciences psychiques* » ; et ces faits que l'on croyait rares ou que l'on attribuait volontiers à des hallucinations, apparurent, grâce aux enquêtes de ces Sociétés, plus nombreux qu'on ne le supposait et assez constatés pour être rangés dans la catégorie des phénomènes peu connus, difficiles à expliquer, mais dont l'existence certaine ne peut être niée.

En tout cas, il est admissible aujourd'hui que le fantôme d'une personne morte puisse apparaître, au moment où elle quitte son enveloppe terrestre, à telle personne dont l'étroite amitié crée de l'une à l'autre un lien mystérieux. Mais il est plus difficile de comprendre que les phénomènes de télépathie aient lieu de vivant à vivant. Cependant le fait est démontré dans deux gros volumes de MM. Gurney, Myers et Podmore, « *Phantasms of the living* », dont M. Marillier a donné une traduction abrégée, « *Hallucinations télépathiques* (1) ». On peut donc poser en principe l'existence du fait; quant à son explication, jusqu'à ce jour, on n'a pas su en donner de bien satisfaisante. En 1895, dans une thèse de doctorat, le Dr Albert Coste, de Montpellier, écrivait à propos des phénomènes télépathiques :

« Il semblerait que des cas semblables dussent aider à découvrir « le mécanisme de la production des hallucinations télépathiques. « En réalité, il n'en est rien. »

Dans un numéro des « *Annales des sciences psychiques* » (2), M. Héricourt dit :

« Deux éléments se retrouvent en effet dans presque toutes les « observations : d'une part, une sympathie étroite entre les personnes « mises en communication; d'autre part, un événement de nature à « faire vibrer à l'excès cette sympathie préalable. Or, c'est précisé-

(1) Marillier, *Hallucinations télépathiques* ; F. Alcan, 1891.

(2) *Annales des sciences psychiques*, 1re année, n° 5.

« ment ce second élément qui naturellement échappe aux expéri-
« mentations. »

Il est évident qu'il est bien difficile de « *faire vibrer une sympathie* », mais peut-être y aurait-il mieux à faire *vibrer* pour créer le phénomène.

M. le professeur Ch. Richet disait dans la Lettre-Préface des *Hallucinations télépathiques* :

« Le jour, et il ne peut être lointain, où l'on aura fourni une « preuve expérimentale de la télépathie, la télépathie ne sera plus « discutée et elle sera admise comme un phénomène naturel, aussi « évident que la rotation de la terre autour de son axe ou que la « contagion de la tuberculose. »

Cette preuve que demandait le professeur français, deux savants étrangers nous l'apportent, et, ce semble, aussi scientifique que possible. Elle consiste en une photographie télépathique obtenue à environ cent lieues de distance entre MM. Israti et Hasdeu, l'un à Campana, le dernier à Bukarest. L'expérience est rapportée par M. le Dr Baraduc dans son ouvrage, aux idées si neuves et si grosses de conséquences pour l'avenir, « *l'Ame Humaine* » (1).

Nous citons textuellement :

« Psychicone, ou image de l'esprit, obtenu par télépathie entre MM. Israti et Hasdeu, de Bukarest, directeur de l'Enseignement en Roumanie. Le Dr Israti se rendant à Campana, il est convenu qu'il doit, à date fixe, apparaître à Bukarest sur une plaque du savant Roumain, à une distance environ Paris-Calais. Le 4 août 1893, M. Hasdeu évoque l'Esprit de son ami en se couchant, un appareil aux pieds, l'autre à la tête de son lit. Après une prière à l'ange protecteur, le Dr Israti s'endort à Campana en voulant avec toute sa force de volonté apparaître dans un appareil de M. Hasdeu. Au réveil, le docteur s'écrie : « Je suis sûr que je suis apparu dans l'appareil de M. Hasdeu, comme une petite figurine, car je l'ai rêvé très clairement ». Il l'écrit au professeur P. qui va lettre en main et trouve M. Hasdeu en train de développer.

« Je copie textuellement, ajoute le Dr Baraduc, la lettre de M. Hasdeu à M. de Rochas qui me l'a communiquée :

« Sur la plaque A, on voit trois essais, dont l'un est extrême-« ment réussi. On y voit le Docteur regarder attentivement dans « l'obturateur de l'appareil dont l'extrémité en bronze est illuminée « par la lumière propre de l'esprit. » M. Israti revient à Bukarest et reste tout étonné devant son profil physionomique ; son image fluidique est très caractéristique, en ce sens qu'elle l'exprime plus exactement que son profil photographique. La réduction du portrait et le psychicone sont très ressemblants. »

S'il n'est pas permis de rejeter pareil témoignage d'un fait positif, palpable, visible, matériellement établi et scientifiquement affirmé, il n'est pas défendu, sans doute, d'en rechercher l'explication.

Deux théories peuvent être mises en présence. Discutons-les, et peut-être pourrons-nous, par la même occasion, appliquer l'une d'elles à la télépathie en général.

Nous appellerons la première : « *Théorie de l'extériorisation du corps fluidique.* »

(1) Dr H. Baraduc (de Paris) ; *L'Ame Humaine, ses mouvements, ses lumières*, Carré, 1896.

Il n'est plus possible aujourd'hui de nier l'existence de cette troisième partie de notre moi, qui, servant de moule à notre corps terrestre et de point d'appui à nos facultés mentales, à notre *âme*, peut être appelée *corps fluidique* ; *corps vital des vitalistes*, *corps astral des théosophes*, *perisprit des spirites*, etc., les noms nè lui manquent certes pas, et son existence est admise de tous. Tout le monde savant connaît en effet les belles expériences de M. de Rochas sur l'extériorisation de la sensibilité et de la motricité. Dans un article paru dans les *Annales des sciences psychiques* (1), M. de Rochas a parfaitement décrit cette extériorisation du corps fluidique d'un sujet plongé dans un état profond de l'hypnose. Celui-ci a conscience de son dédoublement et raconte tout ce que voit son fantôme, allant à travers fenêtres et plafonds dans les appartements voisins. Bien plus, le sujet ayant désigné d'une façon précise le point de l'espace où se trouve son corps fluidique extériorisé, M. de Rochas put photographier ce fantôme lui-même. C'est donc par une extériorisation semblable du corps fluidique de M. Israti que nous pourrions essayer d'expliquer le fait télépathique rapporté par le Dr Baraduc.

De quelle façon ce corps fluidique s'extériorisant ira-t-il impressionner une plaque sensible? Sans entrer dans des considérations qui nous mèneraient trop loin, et modifiant légèrement l'hypothèse du Dr Baraduc, tout en la prenant pour base de notre théorie, nous croyons pouvoir dire que le corps fluidique est un composé moins matériel que notre corps terrestre, mais matériel quand même à la façon de l'éther, peut-être même formé d'éther ayant subi une modification spéciale,. *humanisé* pour ainsi dire. Ce corps fluidique, exactement comme notre corps solide, formera autour de lui une atmosphère qui lui sera particulière, atmosphère qui servira de lien entre le corps fluidique emprisonné et le fluide éthéré universel, et sur laquelle pourront réagir des vibrations de toute espèce, absolument comme sur l'atmosphère visible. D'ailleurs, Barety avait fort bien constaté ce rayonnement du corps fluidique, et lui avait donné le nom de *Force neurique rayonnante*. Cette force neurique aurait, d'après lui, dans son essence et son action, certaines analogies avec d'autres forces, chaleur, lumière, électricité, magnétisme, etc., et aurait son siège dans le système nerveux. Mais elle n'y est pas utilisée tout entière pour les diverses fonctions de l'organisme ; une partie rayonne à l'extérieur.

D'autres auteurs admettent une théorie analogue. Charpignon dit quelque part : « On admet un agent impondérable qui vivifie le « corps humain, rayonne et se polarise dans certaines circonstan- « ces. »

Baragnon dit aussi (2) : « Je ne suis pas éloigné de croire, après « Newton et Mesmer, que tout homme est entouré d'une atmos- « phère particulière sur laquelle réagit son organisme, c'est-à-dire « que chaque être physique a son milieu à lui. »

Nous sommes donc en bonne compagnie pour admettre l'existence du corps fluidique et de son atmosphère. Le mécanisme de son extériorisation est simple : de même que pour produire un cou-

(1) A. de Rochas, *Les Fantômes des vivants*. (*Annales des sciences psychiques*, novembre, décembre, 1895.)

(2) Baragnon, *Etude du magnétisme animal* (1853).

FLUIDE VITAL



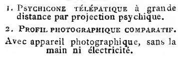
Main fluidique : nuée lumineuse de force vitale humaine extériorisée par effort, sur une plaque sèche, sans contact, sans électricité ni appareil. de la main de Madame D.... à Versailles (juin 1894). C'est la première fois qu'il a été obtenu d'une personne vibrante à *l'état de veille* une impression photographique voulue, de la lumière humaine, en pleine obscurité.

1



2

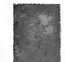




1. Psychicone télépatique à grande distance par projection psychique.

2. Profil photographique comparatif.

Avec appareil photographique, sans la main ni électricité.



Photographie d'un état hypervibratoire humain imaginatif. — Psychicone du Dr H. Baraduc ; sa propre forme imaginée et projetée sur la plaque à distance, sans contact avec le pellicule sensible, par l'effort de l'imagination.

rant électrique, il suffit d'une différence de potentiel en un point du circuit, de même pour produire une extériorisation du corps fluidique, qu'elle soit partielle ou totale, il suffira de rompre l'équilibre du système nerveux, d'établir une différence de potentiel dans ce système nerveux. Cette action peut être provoquée plus facilement dans un état physiologique, le sommeil, parce que, en cet état, le corps, vivant simplement de la vie instinctive de ses cellules, laissera presque tout entière cette force neurique dont parle Barety, et qui constitue le corps fluidique. S'il n'y a pas acte antécédent de volonté personnelle, les rêves les plus variés viendront émailler le sommeil. Si la personne *a voulu*, dans le but d'une expérience, comme dans le cas de MM. Israti et Hasdeu, elle pourra diriger son corps fluidique vers le but à atteindre. Si, enfin, dans une autre variété de sommeil, comme l'hypnose, intervient une volonté étrangère, l'extériorisation aura lieu de même, et pourra permettre les expériences si intéressantes constatées maintes fois par M. de Rochas dans des conditions scientifiques certaines.

En résumé, le corps fluidique, extériorisé pendant le sommeil par la volonté de l'expérimentateur, ira donc impressionner la plaque photographique, et comme ce corps fluidique a la forme même du corps matériel qui lui sert d'enveloppe, cette photographie reproduira les traits, et fera reconnaître le personnage.

Cette théorie semble assez séduisante et paraît même la plus admissible lorsqu'il s'agit de cas généraux de télépathie de mort à vivant.

Cependant, pour le cas particulier qui nous occupe, une objection s'élève contre cette théorie. La distance à parcourir est grande, nous dit-on, et le corps extériorisé, pour être moins matériel que le corps terrestre, est matériel quand même, formé qu'il est d'éther ou d'une substance semblable.

La translation de ce corps fluidique matériel ne peut donc pas être aussi rapide que celle d'une simple vibration, qu'elle soit électrique, onde sonore ou radiation lumineuse.

Toute autre théorie plus scientifique et réfutant scientifiquement cette dernière objection devra donc, pensons-nous, être préférée à cette première hypothèse. Nous arrivons alors à une deuxième théorie, que nous appellerons *vibratoire*, qui essaiera d'expliquer ce cas de photographie télépathique par une simple transmission de vibrations.

Nous admettrons, comme dans la première théorie, l'existence du corps fluidique et de l'atmosphère sensible, propre émanation du corps fluidique qui entoure chaque être, car cela existe indubitablement, nous en avons aujourd'hui les preuves ; c'est l'interprétation seule qui va changer.

Nous dirons alors que la volonté de l'individu faisant vibrer cette atmosphère sensible, celle-ci, par des ondes vibratoires, agit successivement sur les couches éthérées, et transmet intégralement sa vibration à la plaque photographique.

Nous allons essayer d'expliquer comment peut se faire cette transmission d'ondes vibratoires.

On apprend en philosophie que la volition est toujours suivie d'une action, et Max Nordau le dit d'une façon très juste (1) :

(1) Max Nordau, *Paradoxes sociologiques* ; Trad. Dietrich, p. 69.

« Nous savons que tout mouvement est causé par la volonté, et « que la volonté donne issue à ses impulsions motrices à la suite « d'excitations conscientes du jugement ou d'excitations automati- « ques inconscientes, de nature émotionnelle. »

Comment ces excitations produites par la volonté émaneront-elles du cerveau pour produire un acte? *Par vibration*, pas autrement. Et s'il s'agit d'une volonté étrangère, on ne peut expliquer la suggestion autrement que par ces vibrations émises d'une part par cette volonté, transmises d'autre part à l'atmosphère sensible de la personne suggestionnée, et enfin perçues par son cerveau.

Cette théorie vibratoire semble bien plus rationnelle et surtout plus scientifique que la première. D'ailleurs, il existe actuellement dans la science physique un fait absolument analogue, c'est la téléphonie sous-marine. Or, comme toutes les lois de la physique doivent être universellement les mêmes dans tous les mondes, cosmiques, psychiques ou physiologiques, etc., notre deuxième théorie ayant en physique son analogue pourra être regardée comme scientifiquement acceptable. On connaît, en effet, cette nouvelle découverte, la télégraphie sans fils. Elle est basée sur la propriété qu'a l'eau de transmettre intégralement une vibration sans fil conducteur. Un appareil téléphonique d'une part, un appareil récepteur d'autre part et la voix transmise sera reçue fidèlement sans autre transmetteur (1).

Pourquoi n'en serait-il pas de même dans le cas qui nous occupe? Il est évident que toute impression d'une plaque sensible de photographie, toute réduction d'un sel d'argent, est due à une vibration lumineuse ou actinique. Or, d'où peut venir cette vibration qui, à cent lieues de distance, a reproduit l'image d'un corps non objectivé ? Tout simplement de la volonté de l'individu qui a créé dans sa pensée une image subjective et en a objectivé les vibrations. Et cela est si vrai que, nous reportant au livre déjà cité du Dr Baraduc, nous trouvons des expériences absolument précises qui viennent à l'appui de notre thèse. Le Dr Baraduc a pu, dans l'obscurité, projeter sur une plaque une image pensée dans son esprit.

« Avec ou sans électricité, dit-il, on peut donc projeter sur une « plaque dans l'obscurité une image bien imaginée, façonnée, mo- « dulée par l'esprit. Celui-ci doit donc concevoir mentalement, avec « force et netteté, l'image à laquelle il va donner un corps fluidique « et sous une pression de volonté, cette image s'évacue par la main « et vient se graphier sur la plaque. Les personnes dont l'imagina- « tion et la volonté sont puissantes, dans l'obscurité complète, pro- « jettent les images qu'elles créent, et souvent leur propre forme ou « celle des personnes auxquelles elles pensent. La plaque reçoit et « garde l'image produite (2). »

Et voilà que se présente à notre mémoire cette phrase d'Aristote, rapportée par saint Thomas d'Aquin : « *L'âme prend la forme de sa pensée.* » Que se produit-il donc en nous ? Quelle mystérieuse transformation moléculaire se produit dans notre corps fluidique ? Que

(1) En se basant sur cette propriété, que des impulsions électriques courtes ou longues, peuvent être transmises en interposant des réflecteurs électro-magnétiques particuliers entre la source d'énergie et l'appareil recepteur, M. Marconi, à l'aide d'une simple bobine de Rhumkorff, d'un accumulateur et d'un réflecteur parabolique, a pu transmettre des signaux à une distance de quatre milles anglais.

(2) Dr H. Baraduc, loc. cit.

de choses nous ignorons encore et qui pourtant existent ! Enfin, ne perdons pas espoir. Depuis le temps où Laplace disait : « Nous som- « mes si éloignés de connaître tous les agents de la nature et leurs « divers modes d'action, qu'il serait peu philosophique de nier l'exis- « tence de phénomènes, uniquement parce qu'ils sont inexplicables « dans l'état actuel de nos connaissances », — de nouvelles découvertes ont été faites, de nouvelles modalités physiques et chimiques sont venues substituer aux vieilles hypothèses des théories plus rationnelles. La science est loin d'avoir dit son dernier mot. Croyons au progrès, et laissant la vieille routine de côté, abordons courageusement les nouvelles études de l'*Occulte*, et, comme le répète le professeur Richet, que nous aimons toujours à citer, « si nous disons occulte, c'est pour employer « un mot qui veut dire simplement inconnu (2) ». Quelle que soit l'interprétation que l'on veuille donner à la photographie télépathique, le fait existe. Il est indéniable, et voilà un nouveau chapitre ajouté à la Psycho-Physique des Fechner, des Wundt, des Muller et de tant d'autres.

INFORMATIONS DE LA « *CHRONIQUE* »

—

Inauguration du monument élevé à la mémoire de Duchenne, de Boulogne.

La cérémonie de l'inauguration du monument élevé à la mémoire de Duchenne, de Boulogne, le 27 juin dernier, a été ce qu'elle devait être, simple et touchante. Je suis très heureux d'avoir pu y assister et je voudrais remercier le confrère inconnu qui m'a fait parvenir une invitation.

Ce qui doit frapper le contemporain dans cet hommage public rendu à un médecin modeste et laborieux, non pourvu de titres officiels, c'est, à la fois, le lieu où cet hommage se manifeste ; la notoriété de ceux qui le rendent et l'origine même de cette bonne action.

L'origine est due à un groupe d'élèves du professeur Joffroy qui, à la suite d'une leçon, dans laquelle ce dernier rappelait les services de Duchenne, et s'étonnait qu'il n'eût pas sa *statue*, comme tant d'autres, incitèrent leur maître à se mettre à la tête d'une souscription, pour élever au médecin de Boulogne, un monument qui rappellerait et son travail persévérant et ses découvertes.

Les assistants représentaient, en vertu de délégations désignées : L'*Académie de médecine*, les *Facultés de médecine* de Paris et de Lyon, la *Société médicale des hôpitaux*, la *Société de médecine*, la *Société médico-psychologique*, etc. En résumé, une soixantaine de médecins se trouvaient là, très heureux de rendre hommage au créateur de la neuro-pathologie en France.

L'endroit où avait lieu la cérémonie, la Salpêtrière — où les applications de l'électricité au traitement des maladies, et les recherches les plus modernes sur la physiologie musculaire et les maladies du système nerveux, ont pris droit officiel de cité dans cet immense asile, grâce au regretté Charcot — ne pouvait être mieux choisi.

(1) Ch. Richet, Lettre au Dr Dariex, *Annales des Sciences psychiques*, n° 1, 1re année.

Combien peu, sans doute, parmi ceux qui assistaient à cette solennité ont été témoins des débuts du labeur de Duchenne !

Petit médecin de province, venu à Paris, pour donner suite à des études qui nécessitaient de nombreux malades à observer, Duchenne ne tarda pas à attirer l'attention sur lui. Certes, il fut d'abord en butte aux dédains de quelques-uns des chefs de service auxquels il s'adressait, qui ne voyaient en lui qu'un « spécialiste électricien », mais cette indifférence dura peu, et ce furent seulement les jeunes étudiants, cet âge est sans pitié, qui se moquèrent avec gaieté de ce petit homme, que l'on rencontrait un peu partout avec sa *boîte à malice* sous le bras (petite machine électrique qu'il confectionnait lui-même), toujours content, toujours en quête de malades spéciaux.

Peu à peu, sa conviction, sa simplicité, lui firent des amis, des maîtres comme des élèves.

Il est inexact de dire que les académies et les sociétés médicales lui ont tenu rigueur. Arrivé à Paris en 1845, il communiquait à l'Académie de médecine en 1849, 1850 et 1851, ses premières recherches *sur la contractilité musculaire* et un rapport copieux et élogieux du savant physiologiste Bérard, lu en 1851, assurait à Duchenne une notoriété bien méritée. Ses appareils d'induction, de la même année, son dynamomètre médical étaient l'objet de rapports non moins approbatifs de Soubeyran et de Bouvier, lus en 1851 et en 1863.

En 1852, l'Académie lui décerne un prix de 2.000 fr., c'est le grand prix qu'il recevra plus tard de l'Institut.

Le nom de Duchenne se retrouve à chaque instant dans les discussions de la compagnie, où les travaux de l'auteur sont appréciés avec éloges, par Bérard, Bouvier, Larrey, Trousseau, etc. Tous ceux de ma génération ont pu causer avec lui, dans les services de Trousseau, de Rayer, de Aran, etc., et médecins et élèves s'empressaient de lui être utiles ; je ne dois pas oublier de rappeler l'illustre chef de l'école anatomo-clinique, le regretté Charcot, qui n'a cessé de rendre justice aux travaux de Duchenne et je vais à cette occasion relater un incident intéressant.

Chargé de rédiger, pour la Grande Encyclopédie, de Berthelot, la notice biographique concernant Charcot, je rappelai les travaux antérieurs du médecin de Boulogne et ayant montré ma notice à quelques amis, on me fit observer qu'il était peut-être imprudent d'insister sur la grande valeur des dits travaux dans un article qui n'était pas consacré à Duchenne. Je n'en fis rien, et me trouvant depuis longtemps dans d'excellentes relations avec le savant professeur de la Salpêtrière je lui envoyai l'épreuve de mon article sans lui parler, bien entendu, de l'incident, mais en le priant de jeter un coup d'œil sur l'ensemble. Charcot me rendit mon épreuve, après avoir ajouté de sa main à l'endroit où je m'exprimais ainsi en parlant de Duchenne de Boulogne : « auquel M. Charcot n'a jamais cessé d'ailleurs de rendre hommage » ces mots : « et *qu'il aime à appeler son maître en neuropathologie* ». Je conserve cet autographe précieux, manifestation de reconnaissance qui honore en même temps et son auteur et celui qui en est l'objet.

Les excellents discours de MM. Joffroy, Raymond et Mathias Duval ; l'allocution si spirituelle de M. Motet, plusieurs fois soulignée par les assistants rangés autour de la petite tribune improvisée

près du médaillon de Duchenne, de Boulogne, offert par un sculpteur de talent, M. Desvergnes; l'improvisation toute charmante du Ministre de l'Intérieur ont témoigné de l'influence des travaux de Duchenne.

Sa réputation scientifique n'a fait, d'ailleurs, que grandir et je me souviens, que voyageant un jour au fond de l'Europe, les médecins scandinaves que je visitais me montrèrent le dernier ouvrage paru de Duchenne, en disant: Voici votre Duchenne, de Boulogne !

Mon excellent confrère et ami, le professeur Lépine, de Lyon, n'a eu garde d'oublier, ces jours-ci, que les recherches de Duchenne sur le mécanisme de la physionomie humaine lui valurent une audience du Pape Pie IX, alors qu'il était allé à Rome pour étudier sur les originaux les têtes de certains marbres antiques. « Le Saint-Père, mis au courant de ses travaux, dit M. Lépine, désira le voir, et j'ai entendu autrefois de la bouche de Duchenne le récit de leur conversation, qui fut celle de deux hommes de beaucoup d'esprit ! »

Les dernières années du médecin de Boulogne furent attristées par la perte de son fils, qui succombait à la suite d'une affection, où l'on meurt plutôt deux fois qu'une ; Duchenne continua néanmoins ses recherches et il s'éteignit le 18 septembre 1875, laissant ce grand exemple d'un homme simplement intelligent, laborieux, arrivé à Paris sans protections, sans position officielle, mais persévérant et accumulant découvertes sur découvertes, grâce à cette foi scientifique qui ne l'abandonna jamais. L'importance de l'œuvre de Duchenne est tellement considérable quelle se manifeste encore en inspirant des travaux qui sont la conséquence des recherches du maître. On lui devait bien un monument !.....

Les discours terminés et pendant que le Ministre félicitait les orateurs, que les orateurs félicitaient le ministre et se félicitaient entre eux, ce qui n'était, ce jour-là, que bonne justice, je me dirigeai, avec l'autorisation de M. le Directeur Lebas, vers la bibliothèque des internes de l'hospice, bibliothèque coquettement installée et qui fait plaisir à voir. Cette bibliothèque vient de s'augmenter d'un nombre important d'ouvrages spéciaux qui lui ont été donnés par Madame Baillarger, obéissant à un désir verbal de son mari qui, lui aussi, a eu son heure de célébrité à la Salpêtrière même. La préposée chargée du service de cette bibliothèque bien en ordre, me montra un catalogue sur fiches mobiles fort bien tenu et, en le consultant, j'eus le regret de constater que tous les ouvrages de Duchenne de Boulogne n'étaient pas là. Je signale le fait à notre sympathique confère, le professeur Raymond, et je serai heureux de l'aider à combler cette lacune.

Dr A. Dureau.

L'œuvre inaugurée le 27 juin est constituée par un médaillon representant Duchenne en buste ; au-dessous, en bronze, est Duchenne, dans l'exercice de ses fonctions, électrisant une malade ; au-dessous encore, les titres de ses grands ouvrages : *Electrisation localisée, Physiologie des mouvements, Neuropathologie.*

Les quatre discours, si scientifiques et si littéraires, de MM. les Drs Joffroy, président du comité, Raymond, professeur à la Salpêtrière, Mathias Duval, professeur à la Faculté de Médecine et à l'Ecole des Beaux-Arts, Motet, président de la Société de Médecine de Paris, ont retracé la vie et l'œuvre de Duchenne sous

des aspects différents. De leur propre aveu, les orateurs furent incomplets, mais combien vivants, cependant ! Quelle finesse dans les souvenirs personnels de M. Motet, montrant la timidité et la modestie de Duchenne, dévoilant l'illustre Trousseau son protecteur, le raillant doucement quand il ne pouvait émettre ses idées et s'en emparant alors pour s'en faire le brillant interprète. Et M. Mathias Duval montrant les services rendus aux artistes par son étude des *émotions* étudiées électriquement et dont le rôle de chacun des muscles de la face fut ainsi révélé ; étude brillante et féconde dont s'inspira Darwin.

M. Raymond présente l'œuvre didactique et thérapeutique, révélant le rôle scientifique et humanitaire du savant boulonnais. Et M. Joffroy, président du comité, en remplacement de Charcot, retraça l'histoire de l'idée du monument élevé à un modeste, un humble et un dévoué, par de généreux donateurs et surtout par le dévouement et le désintéressement du sculpteur Ch. Desvergnes, encore élève de l'Ecole des Beaux-Arts quand il se proposa et depuis prix de Rome — et de l'architecte G. Debrie qui associèrent leur grand talent à l'initiative du professeur des maladies nerveuses de la Faculté. En remerciement, ils ont été nommés le premier, tout jeune, officier d'académie, et le second officier de l'instruction publique.

Notons dans l'assistance la plupart des professeurs de la Faculté de Médecine : les Drs Brouardel, Segond, Hallopeau, Déjerine, Brissaud, les divers chefs de services et laboratoires de la Salpêtrière, les Drs Paul Richer, J. Voisin, Jean Charcot, Londe... ; M. Peyron, directeur de l'Assistance publique ; le professeur Lépine, représentant l'Université de Lyon, etc.. etc.

Après les discours, les récompenses données, un lunch fut offert aux assistants. Le temps favorisait cette fête en plein air, aussi pouvait-on distinguer quelques toilettes claires. Les dames n'oubliaient pas le grand savant et le grand humanitaire, de qui la science électrique a permis et permet sans cesse l'adoucissement et le soulagement d'un grand nombre de leurs maux.

En somme, belle, touchante et cordiale cérémonie, rappelant pour le modeste Duchenne un vers de Victor Hugo dont voici la substance :

Il faut être mort pour avoir raison.

En sera-t-il autrement à Boulogne-sur-Mer ? Nous ne le pensons pas, et croyons que bientôt la belle patrie de Duchenne, utilisant les actuels dévouements, nous fera assister à pareille fête.

Dr Foveau de Courmelles,
Secrétaire général du Comité international pour
l'érection de la statue de Duchenne
à Boulogne-sur-Mer (1).

Les nouveaux services de gynécologie à l'hôpital Broca.

« La bonne grâce insinuante, aidée d'une ténacité persévérante auront triomphé au moins une fois de l'obstination et de la routine administratives. » Ce témoignage est d'autant plus précieux à recueillir, qu'il émane du Directeur d'une Administration, aux rouages

(1) Voir *Chronique médicale*, des 1er février et 1er mai 1896.

complexes, solidement enchevillés, vous avez deviné : l'Assistance publique. M. Peyron, qui nous est apparu, en la circonstance, comme un sceptique non dépourvu d'esprit, s'est avoué vaincu et les plus exigeants ne pouvaient demander plus qu'un pareil aveu.

Mais il est temps de dire où ces belles paroles furent entendues, où ces solennelles déclarations furent proclamées, car elles marquent une date dans l'histoire de nos établissements hospitaliers.

Annonçons donc, sans plus attendre, que, le 1er juillet, nous étions convié à assister à l'inauguration du nouveau service du Dr Pozzi à l'hôpital Broca ; nous devrions dire plus exactement : l'hôpital Pascal.

L'ancien service était installé dans une infecte masure, une baraque aux planches mal jointes, où l'on pratiquait, dans les conditions les plus défectueuses, les grandes opérations de chirurgie abdominale et de gynécologie. *Quantum mutata* !. Sur l'emplacement des masures d'autrefois, s'élève aujourd'hui un pavillon coquettement aménagé, où l'on a pris souci d'allier le confort le plus moderne aux mesures les plus rigoureuses de propreté et d'hygiène. On a, de plus, compris que le traitement moral était le meilleur auxiliaire de la thérapeutique et, dans ce but, on a inondé les salles d'air, de lumière et de fleurs : l'hôpital n'est plus une prison, et l'on doit y trouver, en même temps que les soins médicaux, les consolations morales, ce dictame si efficace !

Au point de vue de l'hygiène hospitalière, trois grandes améliorations ont été réalisées dans le service du Dr Pozzi : *le chauffage à la vapeur*, qui supprime les poussières de chauffage avec les cheminées; *l'éclairage électrique*, qui permet d'examiner les malades la nuit et facilite, dans le jour, l'examen des cavités profondes ; la *ventilation méthodique*, qui est amenée par un appel d'air constant, grâce à une roue à palettes, actionnée par un moteur électrique et qui attire l'air dans les salles.

Enfin, nous signalerons la création d'une *Caisse de secours* pour les malades indigents et leur famille, création qui fait tant d'honneur à l'initiative de notre affectionné maître. Les malades de l'Hôpital Broca sont visitées par des dames patronnesses qui distribuent des vêtements aux femmes et à leurs enfants, paient les loyers en retard, en même temps qu'elles s'occupent à rapatrier les malades de province convalescentes, qu'elles placent les jeunes filles et recueillent les petits enfants abandonnés au logis. Dans l'espace de quatre années, cette caisse de secours a recueilli plus de 50,000 francs ; elle en a distribué près de la moitié, et avec le reste a constitué un fonds de réserve.

Ce résultat n'est-il pas vraiment admirable et, en présence d'une telle œuvre, n'est-on pas humilié de constater qu'avec des moyens d'action bien inférieurs, l'initiative privée arrive toujours à primer les efforts impuissants des collectivités trop savamment et trop chèrement organisées ?

Le grand-père de Meilhac.

Nous tenons d'un collectionneur aussi obligeant qu'érudit, M. Alex. Duval, quelques renseignements inédits sur le grand-père de Meilhac, l'auteur dramatique regretté ; nous nous empressons de les communiquer à nos lecteurs.

M. Meilhac — ou plutôt le docteur Meilhac — était commissaire du gouvernement à Tulle au moment de la Révolution.

Il se signala, nous dit-on, par un zèle peut-être excessif, mais, en tout cas, accueillit avec enthousiasme les idées nouvelles.

On le perd de vue jusqu'à la Restauration. A ce moment, il fut dénoncé aux cours prévôtales et forcé de quitter le pays natal. Il partit alors pour Paris, à petites journées, avec une carriole et un cheval, emportant avec lui les livres les plus précieux de sa très riche bibliothèque. Ces livres constituèrent son premier fonds.

Il ne tardait pas, en effet, à installer une échoppe de libraire entre les colonnades de l'Ecole de Médecine. Il n'y resta que quelques temps, jusqu'au jour où il fonda, 10, rue du Cloître-Saint-Benoît, une importante librairie, à la fois magasin de livres et rendez-vous de beaux esprits. Là se réunissaient Raspail, le physicien Saigey et autres savants de l'époque, dont Meilhac fut l'éditeur et l'ami ; Hachette, un des fondateurs de la dynastie, celui-là même qui fut renvoyé de l'Ecole normale sous les Bourbons, etc. Raspail y publia ses *Nouveaux Coups de fouets scientifiques*, son *Histoire naturelle des Entomostracès*, ses *essais de Chimie microscopique*, et sans doute d'autres ouvrages dont les titres nous échappent.

C'est vers 1852 ou 1854 que Meilhac vendit la plus grande partie de sa bibliothèque, à la salle Silvestre. Ainsi, du moins, nous l'a assuré le libraire Marescq, qui possédait même son catalogue de vente. Celui-ci devait être fort curieux, à en juger par les nombreuses personnalités qui furent en relations avec le libraire Meilhac. C'est ainsi que, tout récemment encore, figuraient sur un catalogue de vente d'autographes, trois lettres du navigateur Dumont-d'Urville au grand-père du vaudevilliste. Grâce à la bienveillance de Mme Veuve Eug. Charavay, nous avons pu en prendre connaissance. Bien que leur contenu soit insignifiant — elles sont toutes trois relatives à des règlements de compte — elles témoignent de la parfaite loyauté du commerçant, et de la sympathique considération dont on l'entourait. Comme on le voit, l'existence du docteur Meilhac fut accidentée, et, à ce titre, il méritait au moins quelques lignes de biographie.

ECHOS DE PARTOUT

A propos du procès-verbal de l'autopsie de « Louis XVII ».

Dans le dernier numéro de la *Chronique Médicale*, le Dr *Cabanès* nous donne le fac-simile de l'original du procès-verbal de l'autopsie de *Louis XVII*. Ce procès-verbal, signé par les docteurs Dumangin, Pelletan, Lassus, Jeanroy était resté entre les mains du Dr Dumangin, et la *Chronique Médicale* s'étonne que cette pièce soit restée entre les mains de ce médecin ; ce ne serait, d'après elle, que le 21 juillet 1891, par l'intermédiaire de M. de Bussy, qui l'aurait vendu à un libraire d'Alger, M. Bernard, que ce document serait tombé dans le domaine public.

Or, cette explication n'est pas en rapport avec ce que nous savons et ce que nous sommes en droit de pouvoir affirmer, comme la version absolument exacte. Cette pièce ne devait pas être unique ; il devait y avoir des copies ; et trois des copies du procès-verbal d'au-

topsie, ont été remises aux trois des médecins qui en avaient été signataires. Le Dr Dumangin, comme ses autres confrères, avait la sienne.

M. Théophile Dumangin, fils du Dr Dumangin, médecin en chef de l'Hospice de l'Unité, an III de la République, habitait sa propriété de « Fernigot » (Nièvre), lorsque M. Grasset était à la « Charité-sur-Loire » (Nièvre).

Ce Monsieur convoitait la possession de l'original du certificat de la mort et de l'autopsie de *Louis XVII*, que M. Théophile Dumangin lui avait montré, et *dont il n'aurait voulu à aucun prix se défaire*.

M. Grasset le désirait vivement. Comment s'y prit-il pour s'en emparer ? Nul ne le sait; mais ce dont on est sûr, c'est qu'il s'en rendit maître. Or, il fut exilé vers 1848, et se trouvant à Alger, sans ressources, alla déposer l'acte chez un libraire, moyennant un prêt.

Après un certain temps, M. Grasset, se trouvant dans l'impossibilité de rembourser le libraire, celui-ci garda le document, qu'il céda ensuite au gouvernement contre différents ouvrages.

Le certificat de la mort de *Louis XVII* est à présent aux Archives.

(*Biarritz-Thermal.*) M. D.

Le jubilé du professeur Guyon.

Les élèves du professeur Guyon ont fêté jeudi ses trente ans d'exercice de la chirurgie, à l'hôpital Necker.

C'est au milieu d'applaudissements enthousiastes que le professeur Guyon a fait son entrée dans la salle de la Terrasse, suivi de ses internes, qui, comme lui, en tenue d'hôpital, venaient de terminer la visite quotidienne.

Le Dr Lucas-Championnière, membre de l'Académie de médecine et chirurgien à l'hôpital Saint-Louis, a pris le premier la parole, comme le plus ancien des élèves du maître dont il a retracé, en termes d'une éloquence émue, la carrière si bien remplie. Les Drs Campenon et Albarran, au nom des médecins de l'hôpital Necker, ont ensuite prononcé des allocutions applaudies. Puis le professeur Guyon s'est levé à son tour, très ému, pour remercier ses anciens élèves et le personnel de l'hôpital depuis le directeur jusqu'aux infirmiers.

A l'issue de cette cérémonie qui, commencée à onze heures, s'est terminée à midi, les assistants ont pris place dans de grands breaks pour se rendre au pavillon d'Armenonville, où un déjeuner leur était offert par le professeur. (*Rev. méd.*)

Association de la Presse médicale française.

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL : 93, boulevard Saint-Germain, 93, PARIS

RÉUNION DU 2 JUILLET 1897.

Le 2 juillet 1897 a eu lieu la trente-septième réunion de l'Association de la Presse médicale, sous la présidence de M. le Dr Cornil. 18 personnes y assistaient.

M. le Dr MORICE, directeur de la *Gazette des Eaux*, a été nommé membre titulaire de l'Association, sur le rapport de M. le Dr Bardet.

M. le Dr Cézilly a rappelé que la Commission des Patentes à la Chambre des Députés a décidé d'imposer une *patente aux journaux scientifiques*. L'Association a autorisé son syndic à faire valoir les

doléances de ses membres à ce sujet auprès des autorités compétentes.

M. le Secrétaire général a donné lecture d'une lettre du Secrétaire du Comité du *Monument Grisolle à Fréjus*, demandant à l'Association de la Presse médicale de vouloir bien s'intéresser à la tentative des compatriotes de l'ancien professeur de clinique médicale à la Faculté de Médecine.

M. le Dr Baudouin a communiqué les nouveaux renseignements qu'il a reçus à propos du *Congrès international de Médecine de Moscou.*

Le Secrétaire général,
Marcel Baudouin.

Congrès de Moscou. (19-26 août.)

Le Congrès se composera des médecins qui se seront fait inscrire et auxquels il aura été délivré une carte de membre. — Indépendamment des médecins, les personnes munies d'un titre scientifique, qui désirent prendre part aux travaux du Congrès, pourront également en faire partie aux mêmes conditions, mais en qualité de membres extraordinaires.— Pourront également en faire partie, en qualité de membres extraordinaires, les vétérinaires, les pharmaciens, les médecins-dentistes et les dentistes (1).

Les personnes qui désirent prendre part au Congrès doivent, pour obtenir leur carte de membre, effectuer un versement de vingt-cinq francs. Ce versement leur donne droit de prendre part à toutes les occupations du Congrès et de recevoir toutes ses publications ainsi qu'un exemplaire des « Travaux du Congrès » aussitôt après leur apparition.

En faisant parvenir leur versement au Trésorier du Congrès (M. le prof. N. Filatow, Moscou), les membres doivent indiquer exactement et lisiblement leur nom, adresse et profession. Il serait en outre à désirer que ces renseignements fussent accompagnés de la carte de visite du souscripteur.

Le temps assigné à chaque communication ne devra pas dépasser *vingt minutes* et les orateurs qui prendront part à la discussion ne pourront pas parler plus de *cinq minutes* chacun.

Les membres qui prendront part aux débats devront remettre le jour même aux secrétaires des sections respectives l'exposé écrit de ce qu'ils ont dit pendant la séance.

Passeports. — Tous les étrangers se rendant en Russie doivent être munis de passeports. Ces passeports doivent être visés par un consul russe résidant dans le pays d'où part, ou par lequel passe M. le membre du Congrès. Ils sont présentés à la frontière russe pour être enregistrés.

Monnaies russes. — Les signes monétaires russes consistent en billets de banque et en valeurs métallique. La monnaie de métal est en or, en argent et en cuivre. L'unité de monnaie est le *rouble* qui contient 100 *copecks.* L'impériale en or vaut 15 roubles ; la demi-impériale 7 r. 50. La demi-impériale a la même valeur que la pièce de 20 francs. Les monnaies d'argent sont de 1 rouble, 50, 25, 20, 10 et 5 copecks (ces chiffres sont marqués sur toutes les monnaies) ; les monnaies de cuivre sont de 5, 3, 2 et 1 copeck.

Les billets de banque sont de 100 roubles (couleur arc-en-ciel), de

(1) MM. les étudiants, n'ayant pas de titre scientifique, ne peuvent pas être inscrits membres du Congrès.

25 roubles (blancs avec impression lilas clair), de 10 roubles (rouges), de 5 roubles (bleus), de 3 roubles (verts) et de 1 rouble (jaunes).

Pour calculer l'argent russe en valeur étrangère, il faut tenir compte qu'on reçoit actuellement ; pour 1 franc, 37 copecks, pour 1 mark 45 copecks et pour 1 livre sterling 9 r. 40 copecks.

Néanmoins, calculée à ce taux, la monnaie russe diffère par son pouvoir acquéreur de la monnaie étrangère. Ainsi pour le logement, les vêtements, les meubles et les objets de luxe, on peut dire qu'en Russie on doit payer 1 rouble pour ce qui, à l'étranger, coûte 2 francs ou 1 mark 50.

Par contre, la nourriture, les livres, l'éclairage et le chauffage et les voyageurs sont bien moins chers qu'à l'étranger.

La monnaie la plus rapprochée du rouble russe, tant par sa valeur que par le pouvoir d'achat, est le goulden autrichien (environ 80 copecks).

En se rendant en Russie, on fera bien de se munir, pour un tiers, de son argent, d'une lettre de crédit sur une des banques de Moscou, de changer le second tiers en monnaie russe à l'étranger (et non pas à la frontière russe, où le cours est toujours plus mauvais) et de prendre le reste avec soi en monnaie de son pays.

En changeant son argent, il faut donner la préférence aux billets de banque et surtout à ceux d'une valeur de 1 à 10 roubles.

Les billets de 25 roubles sont souvent falsifiés et quant à ceux de 100 roubles, ils ne sont pas toujours faciles à changer.

(*La Presse Médicale.*)

EPHÉMÉRIDES DE MÉDECINE HISTORIQUE ET ANECDOTIQUE

JUIN

2 juin 1881. — *Mort de Littré.*

Se douterait-on qu'on pourrait composer presque un volume — une plaquette, pour le moins — du recueil des poésies de Littré. Des vers de savant! je vous étonnerai peut-être beaucoup en disant qu'il en est certains qui ne seraient pas déplacés dans certaines anthologies, à côté de quelques-uns des poèmes philosophiques et scientifiques de Sully-Prudhomme, par exemple.

En attendant qu'un collecteur patient publie les *Poésies de Littré*, esquissons-en le canevas, ou plutôt fournissons notre contribution bibliographique.

Et d'abord, il serait indispensable de consulter la Notice, si excellente de tous points, qu'a consacrée Sainte-Beuve à son ami, et qui parut du vivant même de l'auteur du *Dictionnaire de la langue française*. Le t. V des *Nouveaux Lundis* doit être la reproduction, apparemment non sans quelques variantes, de la notice précitée.

La chronique de V. Fournel, dans le *Correspondant* du 10 juillet 1881, fourmille d'indications utiles.

Enfin, le volume qui porte pour titre : *Littérature et Histoire*, dont l'auteur est Littré lui-même, contient un certain nombre d'échantillons de la verve poétique du maître.

Nous nous sommes laissé dire que Madame Veuve Littré gardait par devers elle le dessus du panier poétique de son illustre époux.

Si nous osions l'en prier, nous lui demanderions d'en détacher une gerbe pour l'offrir aux lecteurs de la *Chronique*.

— Puisque nous évoquons l'anniversaire de la mort de Littré, il ne sera pas hors de propos de publier la lettre suivante de M. Dechambre, exhumée pour la circonstance de notre collection d'autographes :

8 juin 1881.

Mon cher ami,

En racontant moi-même, hier au soir, à dîner, le jeu de mots de l'Événement, je me suis trouvé en humeur de rimer la boutade suivante:

Aux funérailles de Littré
Plusieurs collègues en costume
Accompagnaient, suivant coutume,
Ce grand savant, ce grand lettré ;
Mais je crois que la foule amie
Ne comptait, en fait d'invités,
Personne de l'Académie
Des souffletés.

Je n'ai nullement envie d'envoyer à qui de droit cette petite réplique ; mais j'ai bien besoin, même pour la laisser dans mes cartons, de savoir si l'article est bien de cet Aurélien Scholl, qui a été battu récemment au café Bignon.

Ecrivez-moi donc un mot à ce sujet. A. Dechambre.

P. S. J'aurais d'autant plus tort de me fâcher (?) de la plaisanterie que j'ai moi-même adressé un jour à Camille Doucet la petite requête suivante :

La Commission du banquet
Te demande un nouveau bouquet
De ces fleurs qu'avec tant de grâce
Tu sais cueillir sur le Parnasse.
Si ce bouquet faisait défaut,
Nous n'aurions rien dans notre pot

Dechambre.

9 juin 1795. — *Mort de Chopart.*

Chopart succomba à une attaque de choléra, quelques jours à peine après Desault, qui mourut âgé seulement de 49 ans, d'une façon tout aussi imprévue. Ces deux morts si promptes firent croire à un empoisonnement ; on sait que Desault donnait ses soins au jeune Dauphin, au Temple.

Nous reviendrons, dans nos *Morts mystérieuses de l'Histoire*, sur ce sujet à controverse.

Nul n'ignore que Chopart avait fait paraître, en 1791, le *Traité des maladies des voies urinaires*, où est contenue la formule de la potion qui porte d'ailleurs son nom. C'est l'année suivante (1792) qu'il fit connaître le procédé d'amputation partielle du pied, qui porte également son nom (1).

*
* *

— L'*an* 1777, *le* 9 *juin*, accident arrivé à *Louis XVI*, à la chasse.

Voici comment cet accident se trouve rapporté dans le *Journal de Paris*, de l'année 1777 :

(1) L'observation de la première amputation partielle du pied, pratiquée par Chopart d'après sa méthode, se trouve dans la *Médecine éclairée par les sciences physiques*, t. IV, p. 85. (V. Dezeimeris, *Dict. historique de la Médecine*, et P. Sue, *Notice historique sur Chopart*.)

« Le roi, après avoir chassé à force-repose, étant descendu de che-
» val, a voulu couper une branche d'arbre avec son couteau de
» chasse ; la branche s'étant trouvée trop foible pour soutenir l'effet
» du coup, la pointe du couteau de chasse a porté sur la cuisse de
» sa majesté, et lui a fait une légère ouverture, qui a beaucoup sai-
» gné. Sa majesté est rentrée à six heures ; le sieur *de la Martinière*,
» qui a sur-le-champ examiné la plaie, a déclaré que cet accident
» n'auroit aucune suite. Le roi ne s'est même pas couché. »

14 juin 1636. — *Mort du maréchal de Toiras.*

On sait que *Louis XIII* était bègue ; un jour à la chasse du vol, il demanda, en bégayant, où était l'oi.... l'oi.... l'oiseau ; le maréchal *de Toiras* lui répondit : *Si... sire, le voi,.. voi... voici.* Le roi s'imaginant que le maréchal voulait le contrefaire, entra en colère, et le frappa d'un gant qu'il tenait à la main. Un courtisan, au lieu d'accabler, selon l'usage, un malheureux qui n'aurait pu s'excuser qu'en paraissant encore plus coupable, eut l'honnêteté de dire au roi : *Votre Majesté ignore-t-elle que M. de Toiras a le malheur d'être bègue?* — *En ce cas*, dit le roi, *j'ai tort, et très-grand tort* ; *je dois le réparer.* Dès ce moment il se piqua toujours de favoriser *Toiras*, et ce désagrément contribua autant que son mérite à son avancement.

19 juin 1844. — *Mort d'Etienne Geoffroy Saint-Hilaire.*

Deux membres, au moins, de la famille Geoffroy Saint-Hilaire ont porté le prénom d'Etienne.

Le premier, *Etienne-François*, succéda à Fagon, comme professeur de chimie, au jardin du roi. Ses thèses inaugurales comme médecin, répandirent sur lui un très grand éclat. Dans la première, il établit que tout médecin philosophe doit être mécanicien-chimiste, et la seconde, d'une plus piquante originalité, portait le titre : *An a Vermibus hominum ortus, interitus.* A cette occasion, les dames réclamèrent et obtinrent qu'on leur fit connaître par une traduction textuelle les nouvelles vues du jeune Geoffroy. Nicolas Andry en prit soin et donna à sa traduction ce titre : *Si l'homme a commencé par être ver ?*

— L'autre Etienne Geoffroy fut celui qui accompagna Bonaparte en Egypte. Nous en avons longuement parlé dans notre étude sur *Bonaparte et les savants*, parue il y a quelques années dans la *Revue hebdomadaire.*

Ci-après nous publions une lettre, que bien peu connaissent sans doute, d'Etienne Geoffroy Saint-Hilaire à Jullien, directeur de la *Revue encyclopédique*, datée de Paris, 13 mai 1825, et qui a été seulement reproduite dans le catalogue d'autographes de la collection Benjamin Fillon :

« Le projet pour jeudi ne peut être mis à exécution, je suis tenu d'aller faire, dans un château, près Pontoise, un voyage philosophique. J'y vais étudier les amours des taupes. Elles sont en plein travail ; y aller deux jours plus tôt ou deux jours plus tard serait manquer une observation précieuse. J'ai un grand travail sur la génération que je poursuis avec persévérance. Les taupes sont des êtres merveilleux en fait de puissance génératrice. En ce moment, il y a plus de liqueur, pour les libations à dame Vénus, chez un

bon mâle de taupe, que chez un autre bon mâle de plus grande espèce, que vous entendez bien. »

Les savants ont parfois le mot pour rire !

CORRESPONDANCE

A la suite de l'article de M. le Dr R. Millon sur les *Origines de l'aspiration thoracique* (1), nous avons reçu une lettre de M. le Dr Baudon, de Nice, dans laquelle cet honorable confrère réclame la priorité sur M. Dieulafoy, sous ce prétexte que, en 1868, il fit connaître un appareil destiné à évacuer les eavités closes, appareil pour lequel la Faculté lui accorda une récompense de 500 fr.

Nous consentons bien à faire droit à sa réclamation, mais en faisant remarquer que, ainsi qu'il en convient lui-même, son appareil ne faisait que vider et laver les cavités closes en les mettant à l'abri de l'air pendant l'opération. Dans ce procédé, il n'y avait pas l'ombre d'une aspiration thoracique : c'était donc un heureux perfectionnement du trocart de Reybard, mais ce n'était pas un appareil d'aspiration ; et c'est pour ce motif qu'il n'en avait pas été question dans l'article de notre collaborateur.

Sous ces réserves, voici la lettre de M. le Dr J. Baudon :

28 juin.

Très honoré Confrère,

Dans votre intéressant article sur l'aspiration, vous dites que M. Dieulafoy eut la conception d'emblée de son appareil aspirateur.

C'est possible, mais j'ai présenté à la Faculté de médecine de Paris en 1868, je crois (mais dans tous les cas avant la communication de M. Dieulafoy), un appareil destiné à évacuer les cavités closes et pour lequel la Faculté m'a accordé une récompense de 500 fr.

La seringue de M. Dieulafoy n'est qu'un perfectionnement de mon appareil : il a simplement remplacé la vessie de caoutchouc par la seringue à paroi rigide qui permettait de faire l'aspiration et si M. Dieulafoy a eu connaissance de mon appareil, le sien n'est qu'une modification du mien — modification du reste très heureuse, car mon appareil ne pouvait faire l'aspiration.

Il ne faisait que vider et laver les cavités closes, en les mettant à l'abri de l'air pendant l'opération.

Je ne vous décris pas l'appareil, ce qui serait un peu long et pourrait vous ennuyer, mais si vous voulez vous en occuper, je pourrai, dans une autre lettre, vous donner des détails et une description de mon appareil.

Veuillez recevoir, très honoré Confrère, l'expression de mes sentiments amicaux. Dr Baudon.

Mon appareil sert de transition entre les anciens appareils et celui de Dieulafoy ; la Faculté l'a du reste jugé utile, puisqu'elle l'a récompensé.

(1) Voir le numéro du 15 juin 1897.

Le Propriétaire-Gérant : Dr Cabanès.

Clermont (Oise). — Imprimerie DAIX frères, 3, place Saint-André.
Maison spéciale pour Journaux et Revues périodiques.

VIN DE CHASSAING

BI-DIGESTIF

A LA PEPSINE ET A LA DIASTASE

Cette préparation qui, en 1864, a été l'objet d'un rapport favorable à l'Académie de Médecine de Paris, se prescrit depuis de nombreuses années contre les différentes affections des voies digestives, les dyspepsies particulièrement. On le prend à la dose de un ou deux verres à liqueur après chaque repas, pur ou coupé d'eau.

Chaque verre à liqueur contient :

0 gr. 20 centigr. de pepsine Chassaing.
0 10 » de diastase Chassaing.

PHOSPHO-GLYCÉRATE DE CHAUX PUR

NEUROSINE PRUNIER

RECONSTITUANT GÉNÉRAL DU SYSTÈME NERVEUX

La « *Neurosine Prunier* », présentée sous trois formes différentes, se prend en général aux doses suivantes, soit avant, soit pendant le repas :

1° *Neurosine Prunier-sirop*, 2 ou 3 cuillerées à bouche par jour ;

2° *Neurosine Prunier-granulée*, 2 ou 3 cuillerées à café par jour ;

3° *Neurosine Prunier-cachets*, 2 ou 3 cachets par jour.

Chaque cuillerée à bouche de sirop, chaque cuillerée à café de granulé, chaque cachet, contiennent 0 gr. 30 centigr. de phospho-glycérate de chaux pur.

Dépôt général : 6, Avenue Victoria, Paris.

PHOSPHATINE FALIÈRES

La « **Phosphatine Falières** » est l'aliment le plus agreable et le plus recommandé pour les enfants dès l'âge de 6 à 7 mois, surtout au moment du sevrage et pendant la période de croissance. Il facilite la dentition, assure la bonne formation des os, etc.

POUDRE LAXATIVE DE VICHY

LAXATIF SUR — AGRÉABLE — FACILE A PRENDRE

La « *Poudre laxative de Vichy* », préparée avec les soins les plus méticuleux, est composée de poudre de séné, lavée à l'alcool associée à différents carminatifs, tels que le fenouil, l'anis, etc....

D'un emploi des plus simples, la « *Poudre Laxative de Vichy* » se prend, le soir en se couchant, à la dose de : *une cuillerée à café*, délayée dans un peu d'eau. L'effet se produit le lendemain sans coliques, ni diarrhée. Chaque cuillerée à café contient 0 gr. 75 centigr. de poudre de séné.

GLYCO-PHÉNIQUE

Du Dr DÉCLAT.

Solution d'acide phénique pur, titrée à 10 pour 100.

Le « *Glyco-Phénique* » est un antiseptique précieux pour tous les usages externes, bains, gargarismes, pansements des plaies, brûlures, injections hygiéniques, toilette, etc.....

S'emploie additionné de plus ou moins d'eau suivant les différents cas.

SIROP D'ACIDE PHÉNIQUE

du Dr DÉCLAT.

Ce sirop, d'un goût très agréable, contient exactement 0 gr. 10 centigr. d'acide phénique chimiquement pur par cuillerée à bouche.

Il doit être pris à la dose de 3 ou 4 cuillerées à bouche par jour, dans les cas de toux, rhumes, bronchites, etc.....

MÉDICATION ALCALINE

COMPRIMÉS DE VICHY (GAZEUX)

AUX SELS NATURELS DE VICHY

(SOURCES DE L'ÉTAT)

Préparés avec les *sels naturels* spécialement extraits des *eaux de Vichy* (*sources de l'Etat*) par la Cie fermière, les « Comprimés de Vichy » se recommandent par leur emploi pratique et très économique.

Dose : 4 ou 5 « comprimés » pour un verre d'eau.

Paris, 6, rue de la Tacherie et Pharmacies.

4e ANNÉE. N° 15. 1er AOUT 1897.

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE
HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

AVIS TRÈS IMPORTANT

Nous prions instamment ceux de nos confrères avec qui nous faisons l'échange, ainsi que tous nos abonnés et lecteurs, de nous adresser désormais leurs publications et communications à la nouvelle adresse de la *Chronique Médicale*, 11, rue d'Ulm.

Les lettres *personnelles* devront être envoyées au nom du Dr Cabanès, 34, rue Hallé.

Le Directeur du Journal recevra rue d'Ulm, 11, aux bureaux de la *Chronique*, les Jeudis et Samedis, de 3 à 5 heures ; et les Lundis, Mercredis et Vendredis, 34, rue Hallé, de 2 à 3 heures.

LA MÉDECINE DANS L'ART

Effets du masque antique sur la voix (1),

Par M. le Docteur Castex,

Chargé du Cours de Laryngologie, de Rhinologie et d'Otologie à la Faculté de Médecine de Paris.

Les conditions favorables au fonctionnement et à la conservation de la voix humaine ne sont pas toutes inhérentes à l'*individu* : il en est d'extérieures qui appartiennent au *milieu*. L'antiquité avait porté si haut l'art de la parole qu'on en vient à se demander si les masques de théâtre n'avaient pas, avec leur effet scénique, le but pratique de favoriser la voix.

N'en recevait-elle pas plus d'ampleur ? L'artiste n'y trouvait-il

(1) Cet article a paru, sous sa première forme, dans la *Voix parlée et chantée*, l'organe spécial dirigé par M. le Dr Chervin, au mois de janvier 1897. Nous avons prié M. le Dr Castex de le revoir, et M. Ch. Em. Ruelle, le savant helléniste, de l'annoter.

Les représentations du théâtre antique, qui vont avoir lieu à Orange, donneront à l'article du Dr Castex, par lui-même si attrayant, un nouvel attrait de plus, l'attrait de l'actualité. (N. D. L. R.)

pas un ménagement? Toutes questions que je suis arrivé à me poser après d'autres, uniquement poussé par la curiosité de savoir si le masque tragique ou comique n'est pas une condition d'hygiène pour la voix humaine.

Dès mes premières recherches, j'ai mis la main sur divers mémoires consacrés au masque antique. Dans le nombre, quelques-uns envisagent son rôle vocal, mais il ne s'en dégage pas des conclusions unanimes. Le plus sûr procédé pour se faire une opinion personnelle me paraissait être l'expérimentation. Mais comment y parvenir ? Si le masque tragique aux lèvres tombantes et le masque comique aux lèvres retroussées se voient souvent aux frontons de nos monuments ou dans la décoration de nos théâtres, bien difficiles à trouver sont les spécimens détachés qu'on puisse mettre sur un visage. Ils manquent dans nos musées.

Les pièces intéressantes qui ont été réunies à l'Exposition du théâtre et de la musique, ouverte à Paris en 1896, m'ont rendu possibles quelques essais qui contribuent à l'étude de la question.

J'exposerai d'abord l'historique, très important en l'espèce, puis, dans une seconde partie, je décrirai mes expériences avec leurs résultats. Mais je ne puis commencer sans citer, dans une courte bibliographie, les principaux travaux à consulter, tout en m'excusant des indications incomplètes parfois. Je les ai reproduites telles que je les trouvais, n'ayant pu les rendre plus complètes.

BIBLIOGRAPHIE.

1. Juvénal (Sat. III, 175).
2. Dubos (*Réflexions critiques sur la poésie, la peinture et la musique*. Paris, 1719).
3. Ficoroni (Rome, 1734).
4. Mongez (*Mémoires de l'Institut, VIII.* 1824. S. 85).
5. Isidor. *Orig. X. II q. Histriones.*
6. Von Millin (V. *Wieseler Theaterbeg A. d. 24. V. g.* 16).
7. Baumeister (*Monuments de l'Antiquité classique*).
8. Ribbeck (Rom. Trag.).
9. Robert (*Journal d'Archéologie*, 1878).
10. Otto Dingeldein ? (*Haben die Theatermasken der Aelten die Stimme verstarkt?* Berlin, 1890. Verlag von S. Calvary).

I. — Historique.

A l'origine, c'est dans les fêtes de Bacchus, que ses adeptes teignaient leurs traits avec le jus des raisins et des figues. Ainsi, quelques commentateurs assignent au masque une provenance religieuse. C'est Eschyle, si l'on s'en rapporte à Horace (1), qui aurait inventé le masque tragique. On peut encore

(1) Horace, *Art poétique*, 278.

discuter sur la matière dont ils étaient composés. Etaient-ils en écorce d'arbres, comme l'indique Virgile (1) : *oraque corticibus sumunt horrenda cavatis* » ? ; en liège ? en toile ? en toile recouverte de plâtre ? Les fresques de Pompéi qui nous montrent leur forme nous laissent incertains sur leur matière. Tous les acteurs grecs étaient masqués et ce n'était sans doute qu'un des multiples moyens employés par eux pour faire valoir leur voix. N'avaient-ils pas de grandes salles spéciales pour ce mode d'entraînement (Photius) ? Les autres dons n'étaient tenus pour rien, à défaut d'un bel organe, et Sophocle lui-même dut renoncer à la scène à cause de sa faible voix (μικροφωνία).

L'usage des masques fut importé à Rome par les acteurs grecs dans les tournées qu'ils y venaient faire. Roscius, qui louchait horriblement, s'empressa de l'adopter, mais il ne plut pas ainsi. Les Romains préféraient-ils leur célèbre tragédien avec ses défauts naturels ; ou leurs théâtres, plus acoustiques, suivant la remarque de Vitruve, que les théâtres de la Grèce, exigeaient-ils moins le renforcement des voix ? toujours est-il qu'à l'époque de Térence le masque n'était pas adopté.

Peu après, on trouve encore des études sur cette question spéciale. Un grammairien romain, Bassus, cité par Aulu-Gelle, écrit : « *Magis claros canorosque sonitus facit* », et il explique cet accroissement des sons, en admettant qu'étant retenus dans le masque ils ne peuvent sortir qu'amplifiés à travers l'ouverture relativement étroite de la bouche. Bassus oublie dans son interprétation les deux autres ouvertures, celles des yeux.

Le renforcement admis, on en a cherché la cause dans un dispositif spécial, mis avec intention. D'après Pline (Livre XXXVII, 56), étaient adaptés à la bouche du masque soit des plaques d'airain, soit des coquillages, notamment le mollusque *Chalcophonos nigra*. C'est l'opinion que reproduit l'abbé Barthélemy dans son *Voyage du jeune Anacharsis en Grèce* (1788). Mais Otto Dingeldein, l'auteur du récent mémoire très étudié que j'ai eu l'occasion de citer déjà (2), estime qu'on a mal compris Pline ; que ce *Chalcophonos* était une simple amulette que les anciens considéraient comme un dispensateur de toutes les forces. En fait, on ne voit pas ce prétendu dispositif sur les spécimens qui sont parvenus jusqu'à nous. Aucun des historiens du masque, pas même les scoliastes, ne parle d'un appareil ménagé pour le renforcement de la voix.

Le masque d'homme avait l'ouverture buccale plus grande que celui des femmes. Dans le *Journal d'Archéologie* (1878), Robert parle de deux types représentés sur les fresques de Pom-

---

(1) Virgile, *Géorgiques*, Livre II, 387.

(2) J'en dois la communication à l'extrême obligeance de M. Girard, maître de conférences à l'Ecole Normale et ancien membre de l'Ecole d'Athènes.

M. Girard est l'auteur d'un excellent travail paru dans la *Revue des Etudes grecques* (1894-95) sous ce titre : *De l'expression des masques dans les drames d'Eschyle*. (Ch. Em. Ruelle.)

péi : masque de femme et masque d'esclave ; ce dernier a l'orifice buccal quatre fois plus grand que le premier. C'était, pense Mongez, pour rendre plus aiguë la voix sortant du masque féminin, car les femmes ne montaient pas sur la scène. Leurs rôles étaient joués par des hommes.

Au moyen âge, quelques auteurs reprennent l'opinion de Bassus ; tel Cassiodore, qui nous dit qu'on avait peine à reconnaître une voix humaine, tant elle était renforcée.

Plus près de nous, Mongez (1824) se range encore parmi ceux qui admettent le renforcement.

Il faut dire que les voix étaient, d'autre part, grandement favorisées par l'excellente acoustique des salles antiques. Nos théâtres modernes peuvent recevoir de 2,000 à 3,000 spectateurs en moyenne. Les plus grands, la Scala de Milan et San-Carlo de Naples, en contiennent jusqu'à 7,500. Qu'est-ce en comparaison de ces vastes amphithéâtres grecs qui en contenaient jusqu'à 20,000 ? L'édile Scaurus avait même fait construire un théâtre où entraient 80,000 personnes (Pline). Sans envisager cette exception qui paraît être un défi aux forces vocales de l'homme, les voix portaient merveilleusement dans les salles de l'antiquité. Des expériences ont été faites en 1817 par Mongez dans les arênes de Nîmes, comme elles ont été faites au théâtre d'Epidaure, à Athènes (Kawerau). Malgré leur état en ruine, ces vastes enceintes ont toujours montré une acoustique excellente.

Ici, du reste, l'existence des dispositifs particuliers n'est pas niable. Aristote avait déjà parlé « d'espaces creux » dans la salle, mais Vitruve a longuement décrit les vases de résonnance (ἠχεῖα) placés sous les gradins. Ils étaient accordés pour amplifier à tour de rôle les divers sons produits sur la scène. Dans quelques églises du moyen âge, on a trouvé ces tonneaux soit emmurés, soit suspendus aux voûtes, mais toujours orientés vers l'intérieur (1).

Aussi Otto Dingeldein, que je ne saurais trop citer, en arrive-t-il à conclure, à la fin de ses études, que les masques ne renforçaient pas la voix. Cette résonnance merveilleuse dont font mention tous les historiens, il l'explique par l'excellente acoustique des salles et l'art consommé des acteurs (2). Et cependant sa négation n'est pas définitive : Qu'on essaie, à nouveau, des expériences, dit-il, et il s'inclinera devant leurs résultats. Avant lui, Otfried Muller et Wirtzschel n'avaient pas osé se prononcer pour ou contre.

Voilà les quelques renseignements que j'ai pu me procurer avant d'essayer par moi-même des expériences. Ma préoccupation n'a été que l'*hygiène de la voix humaine*. Tant de voix

---

(1) On trouve dans Plutarque et dans Cicéron (de Oratore) de curieux détails sur l'hygiène des acteurs. Cicéron dit que la voix de l'acteur est un modèle pour l'orateur qui doit faire au moins aussi bien.

(2) V. un travail de l'abbé Cochet, publié dans la *Revue de l'art chrétien*, 1862 (sur des marmites en bronze, etc.). (Ch. E. R.)

meurent jeunes de nos jours, tant de salles sont déclarées responsables, à tort ou à raison, de ces ruines anticipées, tant d'organes ont à se ménager, par raison de carrière, que je me suis demandé, songeant à l'art merveilleux des anciens : « le masque n'était-il pas une heureuse condition pour la voix ; en augmentant son *rendement*, n'économisait-il pas la dépense de l'artiste ? »

Trouvant, malgré mes lectures, le procès encore pendant, j'ai institué les quelques expériences qui suivent.

II. — Expériences.

Un ingénieur des plus érudits, M. Grille, a exposé au Palais de l'Industrie une collection de masques antiques, de divers modèles, reproduits par lui-même sur les documents authentiques. J'ai pu les utiliser grâce à son obligeance. Je dois aussi à l'aimable autorisation de M. Yveling Ram Baud, commissaire de l'Exposition du théâtre et de la musique, d'avoir pu faire mes essais dans l'amphithéâtre grec qui occupait l'extrémité gauche du palais.

Nous avions le masque tragique et le masque comique, celui qui se place simplement devant le visage et ceux qui emprisonnent totalement la tête de l'acteur ; nous avions des embouchures plus ou moins proéminentes, masques d'hommes, masques de femmes, tous les types, en somme. La salle grecque reproduisait exactement les proportions — je ne dis pas les dimensions — des amphithéâtres antiques. Ce champ d'observation, si restreint qu'il fût, m'a paru valable, puisque les voix y devaient être essayées *avec* ou *sans* masque.

Quelques artistes de mes amis, dont la complaisance ne se lasse pas, me prêtaient leur concours.

En acoustique, il faut distinguer toujours celle de l'auditeur et celle de l'artiste. Elles ne sont pas identiques.

A. *Acoustique pour l'auditeur.* — Trois auditeurs (parmi lesquels M. Grille, l'habile reproducteur du masque) se plaçaient, l'un au milieu de la salle, un deuxième à l'extrémité gauche et le dernier à l'extrémité droite, d'abord sur les premiers gradins, puis à mi-hauteur, enfin aux gradins les plus élevés. Au cours des essais, ils échangeaient parfois leurs places pour comparer les résultats. En même temps, sur la scène, divers artistes, hommes, femmes, basses, soprani, etc., disaient une même pièce de vers ou chantaient à la manière des chœurs antiques, tantôt sous le masque, tantôt à visage découvert. Or, l'effet s'est révélé dès les premiers essais : le masque semblait favorable. Le contraste éclatait surtout lorsqu'au milieu des vers, l'artiste enlevait brusquement son masque et continuait le monologue.

Je crois pouvoir indiquer comme suit les renseignements et les comparaisons, constatés par huit observateurs :

1° Sous le masque antique, la voix *porte* mieux. J'entends par là qu'elle parvient à une plus grande distance. Elle semble aussi gagner en intensité. J'ai demandé à l'artiste de dire une phrase que nous ne connaissions pas, juste assez bas pour que nous ne puissions l'entendre, puis il la redisait sous le masque avec la même intensité. Aussitôt quelques syllabes devenaient perceptibles.

2° La voix gagne en netteté. Le timbre (je prends ici ce mot dans son sens artistique), c'est-à-dire la sonorité, est accru ; or, ce sont bien là les deux qualités requises pour que la voix soit perçue au mieux. Quand nos oreilles faiblissent du fait de la maladie ou de l'âge, ce sont les interlocuteurs sans netteté et sans articulation, ceux qui ne parlent pas *sur le timbre*, que nous n'entendons plus d'abord. Dans la gamme montante, les sons sont d'autant plus renforcés que la voix approche de l'aigu.

3° Le timbre (cette fois je prends le mot dans son sens scientifique, caractère du son) n'est aucunement modifié. Il ne devient ni nasal, ni sombré.

4° Grâce à la forme évasée de l'orifice buccal, l'effet ne se produit pas seulement dans la direction de la voix, devant l'acteur, mais encore aux deux extrémités latérales de l'enceinte ; plus il est évasé, plus l'effet vocal est sensible. Le masque doit être exactement adapté aux lèvres.

En somme, il nous a semblé que l'ensemble des qualités reconnues à la voix humaine grandissait à travers le masque.

B. *Acoustique pour l'artiste.* — 1° L'acteur a bien la sensation que la voix *porte*, car il a cette impression connue qu'elle ne résonne pas dans sa bouche, mais devant lui, qu'elle file au loin à une distance qu'il ne peut apprécier.

2° Elle sonne très nettement à ses oreilles, sans résonner trop.

3° Elle est confuse, au contraire, et bourdonnante par l'exagération des harmoniques, lorsqu'il coiffe cette forme du masque qui emboîte complètement la tête, comme un casque ; bien préférables ont paru les formes qui ne couvrent que le visage.

Tels sont les résultats que j'ai pu recueillir. Je me demande ce qu'ils eussent été si mes essais avaient pu se produire sous le ciel pur et paisible de l'Italie ou de la Grèce, loin tout au moins de ces mille bruits, de ces pianos jouant des valses, qui sont l'habituel tapage d'une exposition.

Mes expériences ne sont guère qu'un canevas pour les philologues qui auraient le goût et le loisir de ce genre de recherches. Tout insuffisantes qu'elles sont, elles n'en prouvent pas moins que le masque de théâtre favorise l'artiste, comme l'auditeur, en ménageant la voix, et c'est ce résultat que j'avais à cœur de dégager, puisqu'il intéresse les laryngologistes.

Les dernières lignes de l'étude écrite par M. le docteur Castex appelaient un supplément d'information.

Nous avons cru nous conformer aux intentions de notre distingué collaborateur, en demandant leur avis à des personnages entre toutes éclairées : MM. Léon *Heuzey*, membre de l'Institut ; Maurice *Croiset*, professeur au Collège de France ; Jules *Claretie*, administrateur du Théâtre-Français, membre de l'Académie française et Albert *Lambert* (de l'Odéon).

A en juger par les réponses que nous avons reçues, il n'est pas douteux que M. le Dr Castex vient de soulever un problème des plus passionnants, dont l'enquête, menée par nos soins, ne pourra que hâter la solution.

Voici tout d'abord l'appréciation de M. Heuzey :

Monsieur,

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt l'article de M. le Dr Castex que vous avez bien voulu me communiquer en épreuves et je vous remercie de me l'avoir fait connaître. De pareilles expériences pratiques peuvent seules faire avancer les questions d'archéologie dont la solution ne nous est pas suffisamment donnée par les monuments et par les auteurs anciens. Je crois cependant, d'après des textes certains, que le masque du théâtre antique était en toile « mise en forme par un procédé d'estampage et solidifiée à l'aide d'un enduit crayeux ».

C'est sur cette donnée que j'ai fait restituer, à l'Exposition théâtrale de 1878, deux masques grecs, l'un tragique, l'autre comique, qui doivent se trouver encore à la Bibliothèque de l'Opéra. (Voir *Catalogue de l'Exposition théâtrale*, pp. 14-23 ; Paris, A. Pougin, 1878.) Quelque temps après, une grande représentation sur l'histoire du théâtre ayant été donnée sur la scène de l'Opéra, nous y organisâmes, avec Garnier, Nuitter, de Bornier, plusieurs scènes traduites de l'*Agamemnon* d'Eschyle, avec les costumes et les décors du théâtre grec reproduits aussi fidèlement que possible (1).

Mon masque tragique, qui reproduisait le type de la « Femme pâle chevelue », y eut un certain succès, porté par Lambert (de l'Odéon), dans le rôle de Clytemnestre. On fut frappé tout particulièrement de l'ampleur et de la sonorité que la tête creuse du masque donnait à la voix de l'acteur, comme aussi de la

(1) Cette représentation eut lieu le mardi 26 janvier 1886. Grâce à M. Nuitter, l'obligeant archiviste de l'Opéra, nous avons pu prendre connaissance du programme, qui comprenait, outre *Agamemnon* (un acte en vers, par M. Henri de Bornier, d'après la tragédie d'Eschyle), une scène des *Captifs* de Plaute, adaptée par M. Truffier ; une restitution du théâtre du moyen-âge (*La Farce de Pathelin* et une *Fête foraine autour des Tréteaux*) ; le Théâtre du Marais (scène du *Cid*, de Corneille) ; le deuxième acte de l'*Illusion comique*, également de Corneille ; enfin, des scènes de la Comédie italienne, les *Jumeaux de Bergame*, d'après Florian, ballet-arlequinade, de MM. Nuitter et Mérante, musique de M. Théodore de Lajartre. Cette représentation extraordinaire, faite au bénéfice des pauvres, obtint le plus vif succès.

(N. D. L. R.)

vie et de l'animation inattendues que les mouvements, combinés avec les jeux de la lumière, communiquaient à cette face immobile. Ce sont là des essais déjà vieux, que le Dr Castex n'a pu guère connaître. Je suis heureux de les signaler à son attention.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Léon HEUZEY.

Paris, 22 février 1897.

M. Maurice Croiset nous écrit de son côté :

Versailles, 24 février 1897.

Monsieur,

J'ai lu avec le plus grand intérêt l'article de M. le Dr Castex que vous avez bien voulu me communiquer. La question qui y est traitée a une réelle importance pour la connaissance de l'art dramatique des anciens. Parmi toutes les particularités qui distinguaient les représentations scéniques des Grecs, aucune peut-être ne nous paraît au premier abord plus étrange que l'emploi des masques, et, malheureusement, nous sommes loin d'être renseignés sur ce sujet comme il serait désirable que nous le fussions. C'est donc une très heureuse idée qu'a eue M. le Dr Castex que de recourir à des expériences pour suppléer à l'insuffisance des témoignages. Celles qu'il a faites ne se rapportent qu'à une seule question, mais fort curieuse, celle de l'influence du masque sur la voix. Elles semblent avoir été faites avec beaucoup de méthode et avoir mis en lumière quelques faits très intéressants. Il est évident pourtant qu'elles demandent à être complétées. Il serait bien à souhaiter qu'on pût les renouveler dans des conditions plus voisines de celles des représentations antiques, et particulièrement dans un théâtre tel que celui d'Orange, ou mieux encore à Athènes. Mais c'est peut-être trop demander et dès à présent tous les amateurs d'art hellénique seront reconnaissants à M. le Dr Castex de ce qu'il a bien voulu faire et relater.

Agréez, Monsieur le Rédacteur en chef, avec mes sincères remerciements, l'expression de mes sentiments de considération très distinguée.

Maurice CROISET.

Bien qu'exprimée en termes laconiques, l'opinion de M. J. Claretie, tant en raison de la haute situation de l'éminent académicien placé à la tête du premier théâtre du monde, que de sa particulière originalité, nous a paru mériter d'être recueillie.

1680-1897

—

COMÉDIE FRANÇAISE

—

ADMINISTRATEUR GÉNÉRAL

—

Il est bien intéressant, cher Docteur, cet article de M. le Dr Castex. Je l'ai lu avec un vif plaisir. Il est évident que les observations sont exactes, il est certain que le savant professeur en laryngologie a prouvé tous les avantages du masque au point de vue de la voix humaine. Elle porte mieux et l'acteur le sent. Oui, sans doute. Mais allons-nous pour cela revenir au masque antique, comme me le demandait un *raffiné* après les représentations d'*Antigone* et d'*Œdipe Roi* à Orange ? Ces reconstitutions sont des jeux d'érudits et des *progrès à rebours*.

L'art des nuances, la pantomime, la finesse du jeu, la science de l'articulation qui sont la gloire de notre théâtre deviendraient bien vite inutiles si l'on sacrifiait les comédiens à l'archéologie.

Très sincèrement à vous,

Jules Claretie.

Ce sont des impressions *vécues* que nous transmet M. Albert Lambert : ce qui n'est pas pour ôter de la valeur à sa communication, bien au contraire.

Paris, le 22 février 1897.

A Monsieur le Dr Cabanès,

Eh mais, Docteur, que voulez-vous que je vous dise ? L'article clair, précis, élégant et fortement documenté du Dr Castex doit éclairer et instruire définitivement, sur cette étude du « *Masque théâtral* », tous les curieux qui ont examiné et fouillé cette question.

Je ne puis que vous donner une opinion personnelle et particulière : Depuis très longtemps — depuis le jour où j'ai lu pour la première fois dans les vieux commentateurs grecs et latins que le masque avait été surtout inventé pour grossir la voix et lui donner une plus haute et plus lointaine portée, j'ai eu de la méfiance. Je n'ai jamais pu admettre le masque *porte-voix*. Mais puisque le Dr Castex a fait l'épreuve, cela doit être vrai, bien qu'il ne nous dise pas si l'élévation du son est assez importante pour apporter un véritable grossissement au volume de la voix de l'acteur, et une portée plus considérable dans l'étendue du vaste hémicycle des théâtres antiques. Il a pu constater un peu plus de sonorité, de rondeur, mais non de portée.

Depuis, j'ai fait bien souvent réflexion sur cette soi-disant

qualité du « *Masque* ». Et rien ne m'a été clairement démontré.

D'abord, on n'eut jamais besoin de grossir la voix dans les théâtres grecs et romains. L'acoustique merveilleuse de ces constructions suffisait. Il n'y a pas longtemps, qu'à Orange, entendant exécuter l'opéra : *Moïse* de Rossini, et étant placé aux plus hauts gradins du vaste amphithéâtre, j'entendais distinctement les petits coups que le chef d'orchestre frappe avec un bâton pour prévenir ses exécutants et, parfois, dans le silence qui se fait subitement au milieu des foules, je percevais le bruit des feuilles de la partition quand on les tournait.

Dans la journée, j'avais fait cette autre épreuve avec mon fils : lui sur la scène, moi sur le point le plus élevé de la colline où s'adosse le théâtre, presque au pied de la statue de la Vierge : je disais à Albert, du ton calme de la conversation ordinaire (il faut vous dire que j'avais déjà fait cette constatation sur divers théâtres antiques), je disais donc à mon fils de me réciter quelques vers de simple comédie.

Et Albert me disait, sans élever la voix, quelques phrases du « Dépit amoureux ».

> Veux-tu que je te die ? mon atteinte secrète
> Ne laisse point mon cœur dans une bonne assiette.
> Oui, quoique à mes raisons tu puisses répartir,
> Il craint d'être la dupe à ne te point mentir.
> Etc., etc.

Et j'entendais aussi distinctement que s'il eut été à un mètre de moi, de même qu'il m'entendait quand je lui parlais de là haut sans effort vocal. Donc, à quoi bon le porte-voix ? Les acteurs grecs devaient savoir cela aussi bien que nous le savons. Ils savaient — ce que nous ignorons — comment on produit une excellente acoustique ; car, vous pensez bien, les tonneaux creux, les vases encastrés dans les constructions du proscénium — c'est très peu concluant comme renseignement.

Donc, pour moi, le masque ne fut qu'une invention géniale pour frapper par une image puissante l'aspect des foules. Et, pour faire admettre cette violente convention aux rigoleurs (*sic*) et aux sceptiques du temps (vous savez s'il en germait sous le ciel de l'Attique) on a pu donner la raison que cela était indispensable à la portée de la voix. Eschyle savait ce qu'il faisait en créant avec les cothurnes élevés, les costumes roides et sévères, les masques effrayants, ces gigantesques pantins qu'il animait selon un rythme voulu devant le public. Il voulait en faire des apparitions dont l'impression durerait éternelle dans l'esprit des foules. Et comme c'était commode ! — plus besoin de chercher le physique de celui-ci ou de celui-là. Rien du tout : on enfermait un être intelligent, petit ou grand, dans une carcasse de carton ou de toile et le dieu ou le héros apparaissait. Et cette belle convention permettait tout à la poésie, au lyrisme

avec toutes ses hyperboles : on était bien sérieusement dans le rêve admirable et divin.

Il n'appartient qu'aux générations anémiées et décadentes de vouloir la vérité jusqu'au rétrécissement même de l'exactitude....

Le masque était très travaillé, c'était une industrie en Grèce. On s'appliquait à le sculpter, à le combiner ; il devait être fait sur mesure. Etait-il en écorce, en bois, en terre (on en a retrouvé en terre cuite), mais étaient-ce bien des masques d'acteurs ? n'étaient-ce pas plutôt des ornements tombés de quelques revêtements de céramique ?

Vous vous rappelez, n'est-ce pas, Docteur, l'embarras d'Aristophane ne pouvant trouver un sculpteur grec, un fabricant de masques qui voulut lui faire celui de Cléon le Démagogue pour sa satire des « *Chevaliers* » et se voyant forcé de se maquiller lui-même et d'apparaître sans masque ou plutôt avec l'arrangement quelconque qu'il avait dû imposer à son visage naturel pour ressembler à Cléon. Donc, le masque se faisait avec soin et recherche et il faut que ces masques n'aient pas été faits avec des matières bien solides, puisqu'on n'en a pas retrouvé — pas ou peu, car j'ignore si quelque musée anglais n'en recèle pas quelque part.

Il serait possible que ces masques eussent été faits avec du linge, du chanvre tissé qu'on trempait dans une sorte de colle à la farine et qu'on moulait dans une empreinte. C'était là le plus pratique comme légèreté, souplesse, exactitude.

Je voudrais, Monsieur le Docteur, vous en dire plus long, mais j'ai une grippe aveuglante et l'on m'attend pour une lecture ; de plus, je joue *Polyeucte* ce soir. Le temps de vous serrer la main, de vous prier de présenter toutes mes amitiés à mon éminent ami M. Larroumet et de me pardonner cette rapide et probablement incohérente réponse à votre si gracieuse demande.

Albert Lambert (Odéon).

Toute cette enquête, dira-t-on, n'aboutit pas à une solution bien pratique ? Nous en tombons d'accord, mais n'aurait-elle servi qu'à nous faire connaître les opinions de personnalités incontestablement autorisées sur une question encore à l'étude, que nous estimerions que nous avons fait œuvre utile, sinon cueillette fructueuse.

LA MÉDECINE DES PRATICIENS

Menus faits de pratique journalière.

Le bicarbonate de soude pour le pansement des plaies purulentes.

D'après la *Semaine médicale* du 3 mars 1897, un médecin militaire russe, M. Gueorguievsky, emploierait avec succès le bicarbonate

de soude pour le pansement des plaies purulentes. Ce mode de traitement consiste à appliquer sur la plaie des compresses de tarlatane imbibées d'une solution à 2 pour 100. Il a surtout appliqué ces compresses sur des panaris et sur d'autres plaies à caractère phlegmoneux.

Le bicarbonate de soude calme les douleurs et arrête la suppuration ; il amène une guérison rapide, sans qu'on soit obligé de recourir à l'usage des drains, si pénibles pour les malades.

M. Gueorguievsky a comparé les effets du bicarbonate de soude à ceux de l'iodoforme, et c'est le premier de ces médicaments qui lui a semblé donner les meilleurs résultats.

Le carbonate de lithine pour enlever sur la peau et sur le linge la couleur de l'acide picrique,

Par le docteur Prieur.

M. le docteur Prieur, de Besançon, conseille, pour enlever la couleur jaune que l'acide picrique communique aux mains et au linge, l'emploi du carbonate de lithine délayé dans l'eau. Il suffit d'une faible quantité de ce corps pour faire disparaitre immédiatement, après une friction de la peau, la couleur jaune qu'elle a prise. Pour le linge, on dépose une pincée de carbonate de lithine sur les taches jaunes mouillées, ou bien on trempe la tache dans l'eau tenant en suspension du carbonate de lithine.

Intoxication par le sublimé,

Par le Dr Steiner. (*Correspondenz-Blatt für Schweizer Aerzte*, 1897, n° 4, p. 123.)

L'auteur relate l'intéressante observation d'un voyageur qui, de passage dans un hôtel, avait absorbé, après son dîner, la valeur de plusieurs verres à vin d'une solution de sublimé au 1/2000. Il avait été pris tout aussitôt de coliques et de vomissements. Vingt minutes après, M. Steiner le trouva en train de vomir du mucus sanguinolent ; il souffrait toujours, principalement dans la région épigastrique. Le médecin lui lava l'estomac avec plusieurs litres d'eau tiède. Il lui fit prendre de la magnésie calcinée et de l'eau albumineuse par grandes quantités, puis plus tard, quinze gouttes de teinture d'opium simple.

Le malade, que le lavage de l'estomac avait notablement amélioré, s'est rétabli en très peu de temps. Il raconta qu'il avait absorbé le liquide toxique, sur les conseils d'un ami et dans l'espoir de guérir d'une blennorrhagie dont il était affecté. La quantité de liquide ingurgité a été estimée à 3 décilitres 3 4, équivalant à 0 gr. 19 de sublimé. L'heureux dénouement doit être attribué à ce que le toxique avait été absorbé immédiatement après un copieux repas.

E. R.

Procédé simple pour reconnaître si le lait est ou non additionné d'eau.

M. Schuh recommande de plonger dans le lait suspect une aiguille à tricoter bien polie : le lait pur adhère plus longtemps à l'aiguille que ne le fait le lait additionné d'eau.

PHOSPHATINE
FALIÈRES

Composée de farines et de fécules les plus nutritives— stérilisées et en partie solubilisées par une température convenable — de cacao, de sucre, etc., la *Phosphatine Falières* constitue un aliment éminemment assimilable à tous les âges de la vie et pendant la période de convalescence.

Chaque cuillerée à bouche contient 0,20 centigr. de *Phosphate de chaux* bi-calcique (le mode de fabrication de ce Phosphate a été adopté par la commission du dernier Codex).

Cet aliment qui, sous la saveur la plus agréable, fournit un excellent moyen d'administration, à *petites doses*, de Phosphate bi-calcique, s'impose :

1° Chez les jeunes enfants, surtout au moment du sevrage et pendant la période de croissance ;

2° Chez les femmes enceintes ou nourrices ;

3° Chez les vieillards et les convalescents.

Chez tous ceux enfin qui ont besoin de cet aliment indispensable : le *Phosphate de chaux*, pour assurer une parfaite constitution de la charpente osseuse et pour remédier à la déperdition des phosphates, conséquence d'un défaut de nutrition, de la croissance, de l'âge ou de la maladie.

La *Phosphatine* se prépare comme toutes les bouillies. La dose habituelle est : pour les enfants, une cuillerée à dessert pour une tasse à thé de lait, 2, 3, et même 4 fois par jour ; une cuillerée à bouche pour le déjeuner des adultes.

Simple aliment, mais aliment complet et de premier ordre, la *Phosphatine Falières* rend et rendra de bons services dans l'hygiène de la nutrition.



PARIS, 6, AVENUE VICTORIA & PHARMACIES.

Phospho-Glycérate de Chaux pur

NEUROSINE PRUNIER

RECONSTITUANT GÉNÉRAL

du Système nerveux

Neurasthénie, Phosphaturie, Migraines, Débilité générale.

La **Neurosine Prunier** est présentée sous les trois formes suivantes :

1° *Neurosine Prunier*. . . . . Granulée.
2° *Neurosine Prunier*. . . . . Sirop.
3° *Neurosine Prunier*. . . . . Cachets.

DOSES HABITUELLES

1° **Neurosine Prunier** (*Granulée*), 2 à 3 cuillerées à café par jour prises dans un peu d'eau pure ou aromatisée, ou dans du lait. Pour les enfants, une cuillerée à café suffit. (Chaque cuillerée à café contient 0 gr. 30 de phospho-glycérate de chaux pur.)

2° **Neurosine Prunier** (*Sirop*), 2 à 3 cuillerées à bouche par jour, pur ou coupé d'eau. Pour les enfants : 2 à 3 cuillerées à café. (Chaque cuillerée à bouche contient 0 gr. 30 de phospho-glycérate de chaux pur.)

3° **Neurosine Prunier** (*Cachets*), 2 ou 3 cachets par jour dans un peu d'eau. Un cachet pour les enfants. (Chaque cachet contient 0 gr. 30 de phospho-glycérate de chaux pur.)

DÉPOT GÉNÉRAL :

CHASSAING et Cie, 6, avenue Victoria, Paris

ET PHARMACIES

INFORMATIONS DE LA « *CHRONIQUE* »

6e liste de souscription pour le monument de Sainte-Beuve.

Conseil général de la Seine, 200 fr ; Conseil municipal de Paris, 500 fr ; MM. P. H. Bigot, répétiteur général au Lycée Mignet, à Aix-en-Provence, 3 fr ; Soinoury, trésorier de l'île de la Réunion, 10 fr ; Lucien Delabrousse, ancien conseiller municipal de Paris, 5 fr ; Alcide Dusolier, questeur du Sénat, 20 fr ; Louis Tribert, sénateur, 20 fr ; J. Levallois, 20 fr.

Esprit des malades et des médecins.

On demandait au Dr Johson son opinion à propos du nu dans l'art actuel : « Croyez-vous, disait Bosswell, que la Vénus nue de Opée soit indécente ? — Non, dit-il, mais c'est votre question qui l'est. »



Jenner, à qui l'on offrait un revenu de 50.000 liv. st. s'il venait s'établir à Londres et qui refusa, définissait ainsi la renommée :
« Un plastron doré percé de part en part par les flèches de la malignité. »



Un monsieur va voir un de ses amis enfermé dans un asile d'aliénés et lui demande au bout d'une demi-heure en regardant la pendule si elle est bien réglée. Le fou le regarde avec compassion pendant quelques instants et lui dit : « Voyons, vous êtes fou, croyez-vous qu'elle serait ici si elle marchait bien. »



Lorsqu'à la chute de l'Empire la nation discutait sur le choix d'un nouveau souverain, les adversaires de Louis XVIII, faisant allusion à ses infirmités, allaient répétant : « Il nous faut un roi qui monte à cheval. — Prenez Franconi ! » leur dit Charles Nodier. Ce mot qui fit fortune ne profita qu'à Louis XVIII.



La manie de la collection peut pousser à des exagérations plus qu'indiscrètes. Maron racontait qu'il avait connu un médecin qui collectionnait les boucles de cheveux de personnages célèbres. Un jour, ce collectionneur féroce, ayant à soigner Chateaubriand, profita de son sommeil pour lui faire sur la tête, avec des ciseaux qui ne le quittaient jamais, une large tonsure. L'illustre malade, se réveillant, le surprit dans son opération. Le médecin dut confesser sa manie.

— « Diable ! fit Chateaubriand avec un sourire, pourvu que vous ne profitiez pas de ce que vous avez des ciseaux pour couper aussi le fil de mes jours ! »



Un auteur, affligé d'un pied bot, se plaignait amèrement devant

Augustine Brohan de cette infirmité, qui entravait nécessairement sa marche dans la carrière.

— C'est vrai, dit Augustine. Pauvre garçon ! Quand vous aurez un pied dans la tombe, tâchez que ce soit celui-là !

×

Dans un cours public, le professeur, Lefébure de Fourcy, écrivant au tableau d'après ses notes une longue formule, dut s'excuser en disant : « Messieurs, j'ai oublié le dénominateur à la maison. »

×

Tout le monde s'ingère d'être médecin, lisons-nous dans un vieux conte. Un bouffon du duc de Mantoue paria contre ce prince que la profession la plus nombreuse était celle des médecins. Il prit avec lui un page de ce souverain, et il alla se placer à la porte d'une église un jour de fête. Il soupirait et se plaignait, disait-il, d'un grand mal de dents qu'il ressentait. Il arrêtait tout le monde par ses cris douloureux ; chacun lui demandait la cause de son mal, chacun lui enseignait un remède : en moins de rien il compta plus de mille donneurs de recette. « En voilà assez, dit-il, pour gagner ma gageure. Voilà dans Mantoue plus de mille médecins ; je défie qu'aucune autre profession fournisse autant de sujets. » Le page alla raconter l'aventure du bouffon au prince qui confessa qu'il avait perdu.

Petits renseignements.

L'*Argus de la Presse* fournit aux médecins, littérateurs, savants hommes politiques, tout ce qui paraît sur leur compte dans les journaux et revues du monde entier.

L'*Argus de la Presse* est le collaborateur indiqué de tous ceux qui préparent un ouvrage, étudient une question, s'occupent de statistique, etc., etc.

S'adresser aux bureaux de l'*Argus*, 14, rue Drouot, Paris. — *Téléphone.*

L'*Argus* lit 5.000 journaux par jour.

— On louerait, pour la saison, un appartement, comprenant deux ou trois chambres au gré des locataires, avec jouissance d'un grand et beau jardin ; le tout situé aux environs de Paris, dans un pays sain et très joli, sans aucune usine.

Un ou deux convalescents (ni contagieux, ni fous, ni gâteux) auraient, à des prix modestes, une bonne nourriture bourgeoise, l'air de la campagne et au besoin les soins médicaux.

S'adresser, pour tous autres renseignements, au Dr Merner, à Neuilly-Plaisance.

Vieux-neuf médical.

Glauber, le premier, employa les produits de la distillation de la houille dans le pansement des plaies et en reconnut les bons effets. Malheureusement, cette observation n'attira pas l'attention de ses contemporains et resta inconnue aux chirurgiens. Il a fallu deux siècles pour qu'on découvrît de nouveau le pansement au coaltar et à l'acide phénique.

Voici le texte de Glauber :

« Si tu mesles des charbons de pierres avec poids égal de salpestre et les distille, tu auras un admirable esprit bon pour l'usage des enflures externes, car il nettoye et attire les blessures, ensemble estraordinairement bien... Mais si tu jettes dedans les charbons tous seuls et les distilles, il en sortira non seulement un esprit acide, mais aussi une houille chaude et rouge comme sang, laquelle desseiche puissamment tous les ulcères séreux ; elle guérit particulièrement la teigne mieux que toute autre médecine, elle consume aussi toutes les croissances humides et spongieuses de la peau, enq uelque part qu'elles puissent être. » (*La description des nouveaux fourneaux philosophiques*, etc., par Jean-Rodolphe Glauber, traduite en notre langue par le sieur du Teil, Paris, MDCLIX, 2e partie, p. 67.)

L'huile chaude et rouge est évidemment de l'acide phénique brut. (*Revue scientifique.*)

— L'idée de la contagiosité du cancer n'est pas nouvelle. Déjà Nicolas Tulpius, celui-là même qui, dans le célèbre tableau de Rembrandt, est représenté faisant une démonstration anatomique des muscles du bras, rapporte dans ses *Observations médicales*, publiées à Amsterdam en 1672, le cas d'une servante qui, après avoir soigné avec un grand dévouement sa maîtresse, atteinte d'un cancer du sein, mourut elle-même victime de la même affection. Tulpius résume d'ailleurs son opinion sur ce point dans les termes suivants, peut-être un peu ambigus : « *Cancer ulceratus juxta ac oculorum inflammatio contagiosus est.* »

En France, au siècle dernier, les cancéreux étaient regardés comme une source possible d'infection. On refusait pour cette raison de les admettre à l'Hôtel-Dieu de Reims. En 1740, un prêtre offrit une somme de 25,000 livres pour la construction d'un hôpital destiné aux malheureux qui n'avaient d'autre ressource que d'étaler leurs plaies à la porte des églises. On fit l'acquisition d'une maison au centre de la ville où furent reçus et isolés les malades atteints de cancer avec défense absolue de sortir de l'établissement.

En dépit de cette précaution, les voisins protestèrent, insistant sur le danger que l'existence d'un pareil hôpital au sein d'un quartier populeux faisait courir à la santé publique, et en 1778 il fallut transporter l'asile des cancéreux hors de la ville dans un espace clos réservé aux malades « pestiférés ». (*Médecine moderne.*) F. R.

Ethnographie médicale.

Les mariages consanguins dans l'antiquité.

Les Perses, les Mèdes, les Indiens, les Ethiopiens s'unissaient à leurs mères, filles et petites-filles, dans une très forte propor-

tion, sans que personne, prêtre, magistrat, société, y trouvât à redire. Bien mieux, les Perses accordaient une considération toute spéciale aux enfants nés de l'union d'une mère avec son fils, union que les mages surtout, qui joignaient le prestige de la science au caractère religieux, mettaient en pratique.

Chez les Grecs, les frères et sœurs du même père, mais de mères différentes, pouvaient se marier ensemble. A Athènes, le frère, seul héritier, pouvait, à son choix, épouser sa sœur ou la doter. Lorsque les Ptolémée, d'origine grecque, devenaient souverains d'Egypte, souvent par intérêt dynastique, ils se mariaient entre frères et sœurs. Issue de cette famille, Cléopâtre qui elle-même épousa ses deux frères, Ptolémée XII et Ptolémée XIII, était fort belle et séduisante.

A Rome, les alliances entre parents étaient sévèrement interdites : ainsi le mariage de l'oncle avec la nièce était regardé et puni comme inceste ; les mariages entre cousins, après avoir été défendus, puis permis, furent de nouveau prohibés sous peine de mort.

Les Arabes épousaient leurs mères, jusqu'à Mahomet. Mais le Prophète interdit de pareils mariages, et bien d'autres encore, dans le Coran. « N'épousez pas les femmes qui ont été les femmes de vos pères ; c'est un crime. Il ne vous est pas permis d'épouser vos mères, vos filles, vos sœurs, vos tantes, vos nièces, vos sœurs de lait, vos grand'mères, et les filles des femmes dont vous avez la garde, à moins que vous n'ayez pas cohabité avec leurs mères. »

Les aborigènes du Pérou, du Brésil, de Californie, semblent avoir prêté peu d'attention aux mariages consanguins. Au contraire, les unions entre parents rapprochés étaient interdites et sévèrement punies chez les naturels du Mexique, de Haïti et surtout d'Australie. La législation chinoise défend tout mariage entre personnes pouvant avoir un lien de parenté quelconque, si éloignée que soit celle-ci ; il en est de même en Turquie, chose assez surprenante chez des peuples qui, pratiquant la polygamie, ne paraissent pas avoir une morale bien farouche !

L'Eglise catholique a un peu varié dans ses décisions concernant les mariages consanguins, mais en général s'est montrée sévère à leur égard. Le concile de Tolède de 531 les défendit absolument, quel que soit le degré de parenté des époux. Les autres conciles du sixième siècle, à Clermont, Orléans, Tours, Auxerre, moins rigoureux, les permirent jusqu'aux cousins au premier degré. Le pape Saint-Grégoire-le-Grand interdit le mariage entre parents à la seconde génération, entendant par là les cousins germains, et les permit aux fidèles à la troisième et quatrième génération. F. R.

ECHOS DE PARTOUT

Congrès de Moscou (*suite*) (1).

Conditions de voyage en Russie. — Il existe des trains directs de toutes les stations de la frontière russe à Moscou. Pendant le Congrès, outre les trains rapides ordinaires, il sera expédié de ces stations, pour les membres du Congrès, des trains express supplémentaires. Le Comité du Congrès fera tout son possible pour qu'il y ait, dans tous les trains, des wagons-lits à la disposition des membres du Congrès, moyennant le supplément de prix habituel. Le nombre de places disponibles dans ces wagons sera toutefois limité.

MM. les membres du Congrès recevront des billets gratuits de 1re classe pour le parcours aller et retour de la frontière de Moscou. Les dames ou autres personnes de leurs familles, qui les accompagneront, paieront le trajet au prix ordinaire. Sur les chemins de fer étrangers, il est fait une réduction égale aux membres du Congrès et à leurs familles.

Le billet donnant droit au parcours gratuit sur les chemins de fer russes doit porter le nom du membre du Congrès, la station de la frontière russe par laquelle il doit passer et la direction à suivre pour aller à Moscou et en revenir.

Tout membre du Congrès porteur d'un billet gratuit pourra, à son gré, suivre la même direction à l'aller qu'au retour, ou choisir pour revenir de Moscou une autre station de la frontière.

Outre son billet de chemin de fer, chaque membre du Congrès recevra du Comité exécutif un certificat attestant qu'il a versé sa cotisation et qu'il fait réellement partie du Congrès. Sur la demande du contrôle du train, ce certificat devra lui être présenté. Ce certificat servira également pour obtenir la réduction promise sur les chemins de fer étrangers.

Au retour de Moscou, le billet ne sera valable que si le Congrès exécutif y a appliqué un timbre portant la mention suivante : « *Le porteur de ce billet a pris part au Congrès International.* »

Pour l'aller, les billets doivent être timbrés aux stations-frontière et, au retour, à la gare du départ de Moscou.

Les billets sont valables, du 1/13 Juillet, jusqu'au 10/22 Octobre.

Tout porteur de billet a droit au transport gratuit de 16 kg. de bagages.

Les billets et les certificats seront expédiés sur la demande des membres du Congrès (ordinaires et extraordinaires) à l'adresse qu'ils indiqueront. Le Secrétaire Général doit être informé de la direction que suivra chaque membre du Congrès pour se rendre de la frontière à Moscou et pour en revenir.

Les directions à suivre ne peuvent être que directes ; ainsi : *Saint-Pétersbourg — Moscou* ; *Port Baltique — Tosno — Moscou* ; *Alexandrowo — Varsovie — Moscou* ; *Odessa — Kiew — Moscou* ; *Sébastopol — Kharkow — Moscou*, etc.; mais on ne pourrait adopter, par exemple, celle d'*Eydtkunen — Saint-Pétersbourg — Moscou* ou vice versa.

(1) Voir le numéro précédent.

Dans tout wagon venant de la frontière, l'étranger peut trouver toujours quelque voyageur russe parlant soit français, soit allemand.

A la frontière même et dans les grandes stations, il sera organisé des comités privés de médecins pour la rencontre des membres du Congrès se rendant à Moscou.

ARRIVÉE A MOSCOU.— Dans les gares de Moscou, où débarqueront les membres du Congrès, on trouvera des bureaux de logements et des interprètes de service (principalement des étudiants). Les personnes arrivant pourront, soit trouver l'adresse du logement qu'elles auront retenu d'avance, soit en choisir un, conformément aux renseignements que l'on tiendra à leur disposition. L'interprète les dirigera sur les logements loués ou les aidera à prendre une voiture pour s'y rendre.

LOGEMENTS. — Quoique chaque arrivant soit assuré de trouver un logement à son arrivée à Moscou, il serait néanmoins préférable, pour rendre le choix meilleur et plus aisé, que les membres du Congrès fissent connaître à l'avance ce qu'ils désirent. Ils peuvent s'adresser par lettre à ce sujet soit au Secrétaire Général (Clinique des maladies nerveuses à Moscou), soit au Bureau des logements (M. le professeur Schervinsky, Polyclinique générale, Dievitchié Polé, Moscou).

Ce bureau s'est déjà occupé de préparer à temps un grand nombre de chambres dans des logements particuliers, des chambres garnies, des hôtels, etc., aux prix et pour les goûts les plus divers. Les prix seront en général modérés, et pour 5 à 15 francs par jour, on pourra avoir une chambre avec le café — matin et soir. En commandant un logement, le Bureau prie d'indiquer non seulement le nombre d'arrivants et de chambres nécessaires, mais encore le prix que l'on veut payer et la langue que l'on parle. Les membres du Congrès seront, autant que possible, dirigés dans des logements où leur langue est parlée soit par le patron, soit par son personnel.

Tout membre du Congrès arrivant à Moscou, recevra en souvenir un « Guide de Moscou » en langue française.

RESTAURANTS. — Moscou est célèbre par ses restaurants : *le Slawiansky Bazar*, *l'Ermitage*, *l'Hôtel Continental*, *Testow*, *le Grand Moskovsky-Traktir*, et possède des restaurants de deuxième ordre très recommandables, tels que ceux de *l'hôtel de Russie*, de *l'hôtel Billo* (fréquenté par les Autrichiens), *Alpenrose* (fréquenté par les Allemands, Français, Italiens). Dans la plupart de ces restaurants, on peut bien dîner pour le prix de 2 à 10 francs.

Indépendamment de cela, on a l'intention d'installer, près du local du Congrès, un Buffet central de premier ordre, où MM. les membres du Congrès pourront se nourrir à des prix très modérés.

BUREAUX. — Pendant le Congrès, tout sera mis en œuvre pour faciliter à ses membres l'obtention des renseignements dont ils pourraient avoir besoin, l'échange de leur correspondance avec leur pays respectif, et leurs relations entre eux dans le local même du Congrès. Dans ce but, on groupera dans ce vaste local tous les bureaux de renseignements, la poste, le télégraphe et le téléphone.

Il paraîtra chaque matin un Bulletin du Congrès, avec le programme du jour, ainsi que les annonces intéressant MM. les membres du Congrès.

MM. les membres du Congrès recevront, comme souvenir, diverses publications concernant Moscou au point de vue médical.

Divertissements.— On élabore, en ce moment, le programme des réjouissances et des fêtes qui accompagneront le Congrès. Ce programme sera publié ultérieurement.

A certaines heures de la journée, les membres du Congrès, sur la seule présentation de leur carte de membre, pourront visiter tous les musées, palais, monuments du Kremlin, etc. D'ailleurs, pour permettre de les distinguer facilement, tous les membres seront porteurs d'insignes spéciaux.

Excursions. — Le Comité du Congrès a l'intention d'organiser à des prix modérés, pendant les journées qui précéderont son ouverture et celles qui suivront sa clôture (du 3 au 6, du 15 au 18, même en cas de besoin, du 19 au 22 Août), des excursions au monastère de Saint-Serge (durée: 1 jour), à Nijni-Novgorod (2 nuits et 1 jour); ainsi qu'un voyage circulaire par Saint-Serge Quaroslavi, le Volga jusqu'à Nijni-Novgorod et retour à Moscou (3 jours). En outre, le Comité fera tout son possible pour organiser, à la fin du Congrès, des excursions dans des régions plus éloignées : sur le Volga, dans l'intérieur de la Russie et en Crimée. M. l'ingénieur Kerbedz se propose d'organiser dans des conditions de bon marché fabuleux (pour 150 francs) des excursions au Caucase, avec passage dans la région Transcaucasienne, par la route militaire de Géorgie ou par Bakou, et retour à la frontière par la Mer Noire.

Le Comité regrette de ne pouvoir donner, jusqu'à présent, des renseignements exacts sur ces excursions, ni recueillir les souscriptions. Ces renseignements seront publiés aussitôt que possible.

Les billets gratuits dont seront munis les membres du Congrès leur permettant de prendre une direction pour se rendre à Moscou et d'en suivre une autre au départ, il se peut que quelques-uns d'entre eux veuillent profiter de leur passage dans les environs de certaines régions pour les visiter avant le Congrès. Ces excursions auraient en outre l'avantage d'échelonner les arrivées à Moscou et d'empêcher qu'il y ait encombrement sur la ligne de Varsovie — Moscou.

En conséquence, le Comité attire l'attention des membres du Congrès sur les excursions qu'il leur serait possible de faire.

Ceux qui viennent par Saint-Pétersbourg peuvent (en payant) visiter la Finlande (Hangö, voyage à Helsingfors à travers les îlots de la Finlande, Vyborg, lac de Saïma, cataracte d'Imatra). Avec une légère connaissance de l'allemand ou du suédois, ce voyage ne présente pas de grandes difficultés.

Ceux qui arrivent par le Sud peuvent aller visiter les célèbres limans d'Odessa et leurs établissements, ainsi que la ville de Kiew. D'Odessa, ils peuvent également se rendre, par les bateaux de la Compagnie russe de Navigation et de Commerce (25 pour 100 de rabais), à Sébastopol, visiter cette ville et la côte méridionale de la Crimée, les établissements de boue d'Eupatoria et principalement celui de Saki, unique dans son genre. De Sébastopol, on se rend à Moscou par Kharkow et l'on peut visiter en passant (en s'écartant un peu de sa route) les sources minérales de Slaviansk.

Dans toutes les villes que nous avons citées, il existe des Comités locaux du Congrès, aux représentants desquels MM. les membres

peuvent demander des renseignements préalables par lettres. Parmi les personnes qui en font partie, nous pouvons indiquer : MM. les docteurs *Dmitriew*, à Yalta ; *Lébédew*, à Yalta ; *Eug. Ivanow*, à Sébastopol ; *Miniat*, à Saki ; *Greidenberg*, à Simféropol ; *Doukhnovsky*, à Odessa ; Prof. *M. A. Tikhomirow*, à Kiew.

En outre, toutes les pharmacies de ces villes seront à même de donner des renseignements complets sur la composition des Comités locaux, ainsi que les adresses de leurs membres.

(*La Presse Médicale.*)

L'apothéose de la bicyclette.

Le *Vélo Médical* a sonné le clairon de la Révolution médicale en annonçant l'entrée magistrale dans la médecine de la bicyclette élevée désormais au sommet de la thérapeutique, de pair avec le fluide électrique.

En effet, le successeur de Claude Bernard, le savant professeur d'Arsonval, membre de l'Institut et de l'Académie de médecine, a découvert que l'*action des courants électriques à haute fréquence est identique à l'action de la bicyclette, moins la fatigue musculaire.*

Cette consécration mémorable de la petite Reine inspire au rédacteur du *Vélo-Médical* une jolie formule qui deviendra le Verbe de la nouvelle thérapeutique : « Bicyclette, prime et maxime médicatrice des misères humaines ! » (*La Paix.*)

Honoraires de médecins.

S'il faut en croire les journaux roumains, le roi Charles, voulant récompenser les trois médecins qui ont si bien soigné le prince héritier pendant sa grave maladie, offrit à chacun d'eux la bagatelle de cinquante mille francs !

Jusqu'ici rien que de très naturel, la reconnaissance ne pouvant s'exprimer ni en francs ni en centimes, mais la suite de l'histoire est plus imprévue.

Les trois médecins auraient prié Sa Majesté de verser les cent cinquante mille francs en faveur des victimes des inondations qui viennent de causer d'épouvantables désastres.

Cette façon de disposer de leurs honoraires honore vraiment les honorables docteurs. (*Le Gaulois.*)

Curieuses coïncidences.

Le vendredi 21 août 1492, Christophe Colomb part pour son grand voyage. Le vendredi 13 octobre 1492, il découvre le Nouveau-Monde, Le vendredi 4 janvier 1493, il part pour l'Espagne. Le vendredi 15 mars 1493, il aborde au port de Palos. Le vendredi 22 novembre, dans son second voyage, il arrive à Saint-Domingue. Le vendredi 13 juillet 1494, il découvre le continent américain.

Le vendredi 5 mars 1496, Sébastien Cabot découvre l'Amérique septentrionale.

Dans la vie de Napoléon Ier, le vendredi joue un rôle important :

Il entre à l'école de Brienne le vendredi 23 avril 1779. Fut acclamé premier consul le vendredi 13 décembre 1799. Fut nommé empereur le 18 mai 1804, un vendredi. Partit pour Sainte-Hélène le vendredi 11 août 1815. Sa tombe fut cédée par l'Angleterre à la France le vendredi 7 mai 1838. (*Journal d'Hygiène.*)

Comment le compositeur Hervé devint organiste de Bicêtre (1).

Il y a pas mal d'années de cela, un petit jeune homme, qui n'avait pas quinze ans, se promenait un jour à travers champs, lorsque le hasard de sa course l'amena devant la porte de l'hospice de Bicêtre.

Les cloches de la chapelle sonnaient, c'était fête — il entra. L'office était à peu près terminé, l'orgue faisait entendre ses derniers sons.

Quand l'église fut vide, le petit jeune homme resta ; il venait d'avoir une idée !

Lorsqu'il fut bien certain qu'il était seul, il monta l'escalier qui mène à l'orgue, et s'adressant au vieux souffleur qui achevait de fermer l'instrument, il lui dit timidement :

— Monsieur, voulez-vous me faire un grand... grand plaisir ?

— Lequel, mon jeune ami, répondit le vieux souffleur qui était un brave homme.

— Permettez-moi de jouer de l'orgue !

— Tu sais donc ?

— Oui, j'ai appris la musique, mais je n'ai jamais joué de l'orgue et je voudrais voir !

Le vieux souffleur, complaisant, sourit :

— Eh bien ! soit, va !

Et lui-même fit manœuvrer le grand soufflet.

Le jeune homme s'installa sur la chaise de l'organiste, posa ses doigts sur le clavier et improvisa un *O Salutaris* qui étonna le vieux souffleur.

Quand il eut fini, une voix se fit entendre du fond de l'église :

— Qui donc est à l'orgue, maintenant ?

Le jeune homme, interloqué, se leva et parut au balcon :

— C'est moi, monsieur !

— Vous ! mon petit ami, descendez donc !

C'était le curé de Bicêtre, qui avait écouté.

Le jeune artiste descendit et se confondit en excuses.

Le curé l'interrogea :

— Vous êtes musicien ?

— Oui.

— Vous voudriez peut-être concourir pour la place d'organiste ?

— Il y a donc un concours ?

— Dans quelques jours, l'organiste présent quitte Bicêtre.

— Oh ! oui, je le veux bien ! Si j'étais nommé, ce serait une grande joie pour moi !

— Eh bien ! concourez !

Le jeune homme concourut et fut nommé.

C'est ainsi qu'à quinze ans, Hervé, le futur auteur du *Petit Faust* devint organiste de Bicêtre.

(*Le Gaulois*.)

(1) V. la *Chronique médicale* des 15 mars 1895 et 15 mai 1896.

CORRESPONDANCE MÉDICO-LITTÉRAIRE

—

Questions.

Quel est l'inventeur du laryngoscope ? — Dans le numéro exceptionnel publié en l'honneur du jubilé de la reine Victoria par le *British medical Journal*, il est rapporté que la première idée du laryngoscope revient à un certain Dr Bozzini, de Francfort-sur-le-Mein, qui vivait au commencement de ce siècle et qui décrivit un instrument destiné à éclairer « les cavités internes du corps humain ».

D'autre part, en 1829, Babington aurait reconnu qu'un seul miroir suffisait pour réfléchir la lumière et recevoir l'image ; et son « glottiscope », présenté à la Société harvéienne, était un simple miroir laryngien, fort semblable à celui dont on se sert actuellement et sur lequel on concentrait les rayons du soleil au moyen d'une glace à main ordinaire.

Le laryngoscope de Babington resta inusité, le procédé réclamant un genre d'éclairage qui, du moins en Angleterre, comme le fait remarquer l'auteur anglais, n'est pas d'un emploi facile.

L'acteur Manuel Garcia, qui vit encore aujourd'hui à Londres, plus que nonagénaire, n'aurait donc fait que redécouvrir en 1854 le laryngoscope ? R. D.

Origine et signification de l'expression CARABIN. — A quelle époque remonte l'usage de cette expression ? Vraisemblablement au seizième siècle : Rabelais, ce nous semble, doit en avoir fait usage, dans le sens que nous lui attribuons actuellement.

Au commencement du XVIIIe siècle, le peuple désignait sous le nom de *carabins de Saint-Côme*, puis de *carabins* tout court, les fraters et les apprentis chirurgiens. Plus tard, on leur donna le sobriquet de *Carabins à genoux*.

D'aucuns ont voulu y voir une allusion aux exploits meurtriers que les gens bien portants nous attribuent si volontiers : *Carabins, carabine*, le rapprochement s'imposait.

N'est-il pas plus rationnel de penser que carabin signifie simplement *coupeur de chair*, de *caro* (chair) et *binare* (diviser) ?

Pourra-t-on nous donner une explication plus satisfaisante ?

E. M.

Personnages à trente-trois dents. — Un de nos grands confrères quotidiens a réédité, à l'occasion de la représentation par la Duse de la *Dame aux Camélias*, cette anecdote qui a trait à Dumas fils :

Il y a quelques années, lorsqu'on répétait à l'Odéon le *Fils naturel*, Dumas se plaignait, au théâtre, de sa mauvaise santé, de sa fatigue, des premières infirmités de l'âge qui l'assaillaient.

— Comment ! cher maître, se récriait un des directeurs, M. Desbeaux, mais vous avez fort bonne mine... Et puis, vous avez conservé vos cheveux !

— J'ai même conservé mes trente-trois dents, dit en souriant le grand dramaturge.

— Vos trente-trois dents !

C'était la vérité. Dumas fit connaître ce détail qu'il avait encore,

outre les trente-deux dents dont se compose toute mâchoire normale, une « dent de lait » supplémentaire, à la présence de laquelle il attachait une sorte de superstition et qu'il a d'ailleurs conservée jusqu'à sa mort.

L'anecdote est-elle véritable ou controuvée ; et y a-t-il d'autres exemples illustres de cette anomalie dentaire ? Dr DAVID.

Les moustaches des chats. — Il y a certainement bon nombre de médecins qui admettent ces gracieux félins dans leur société ; ceux-là certes ne s'étonneront point de cette question : quelle est l'utilité des moustaches du chat ? Ces appendices sont-ils un vain ornement ou ont-ils un rôle physiologique ? *Un chattophile.*

Le livre de Ruleau, chirurgien saintongeais. — La bibliothèque de la Faculté de médecine de Paris possède un exemplaire du livre suivant : *Traité de l'opération césarienne et des accouchements difficiles et laborieux*, par Ruleau, maître-chirurgien juré à Xaintes ; Paris, 1704.

Nous n'avons jamais pu découvrir un autre exemplaire de cet ouvrage intéressant. Un lecteur de la *Chronique* serait-il plus heureux que nous ? Il y aurait lieu tout d'abord de consulter le catalogue médical de la Bibliothèque nationale. Dr BREUCQ,
médecin saintongeais exerçant à Bayonne.

Comment les bouchers nomment le corps thyroïde ? — Je désirerais savoir quel est le nom que les bouchers donnent au *corps thyroïde*. Par le temps de triperie thérapeutique qui court, peut-être feriez-vous bien de poser cette question à vos lecteurs.

Merci d'avance,
Dr BRÉMOND.

Le nombril du père Adam et de la mère Eve. — Les artistes ont représenté Adam et Eve, avec ou sans nombril.

Raphaël et Michel-Ange n'ont pas oublié l'attache placentaire ; mais Jean-Baptiste Santerre, l'un des peintres les plus fameux du dix-septième siècle, dans son tableau le plus estimé, a représenté nos premiers parents sans nombril.

Il semble que cette dernière opinion soit la plus conforme à l'orthodoxie : alors comment se fait-il que, dans la plupart des tableaux, notre premier père et notre première mère soient pourvus d'un ombilic ? CH. RD.

Le livre de Destandau, premier médecin de la reine douairière d'Espagne. — Existe-t-il, à Paris ou ailleurs, des exemplaires du petit livre intitulé : *De febre maligna, lingua iberica vulgò tabardillo* ; Authore Fr. D. Destandau, augustissimœ Hispaniarum reginœ Viduœ Archiatro, M. DCCXV ? Dr B.

Un de Balzac médecin. — Dans la liste des médecins et chirurgiens attachés au service du roi Louis-Philippe, nous trouvons, entre autres noms, celui de *de Balzac*. Est-ce un parent du romancier ?
R. BL.

Le peintre Ruysdaël a-t-il fait des études médicales? — A-t-il été fait quelques recherches sur Ruysdaël médecin ? Ce grand paysagiste *pratiqua*, paraît-il, l'art de guérir. En tout cas, il semble avoir ignoré quelque peu l'anatomie des formes, puisqu'on affirme qu'il faisait pessiner ses figures par Wouvermans et autres. D F. M.

Réponses.

Le Docteur Fouquier et Fouquier-Tinville (IV, 377, 444). — Dans le catalogue d'autographes de la collection Dentu, figurent, sous le numéro 1934, deux lettres de Fouquier, « *fils* de Fouquier-Tinville, médecin du roi Louis-Philippe ».

On pourra me dire, après cela, que le catalographe n'est peut-être pas une autorité. C. A.

Recueil de proverbes médicaux (III, 597, 723 ; IV, 442). — Je me fais un plaisir de communiquer à notre estimé confrère M. le Dr Félix Brémond un « tuyau » et une question au sujet de dictons médicaux parus dans le dernier numéro de votre si intéressante Revue.

Les armes d'Orléans portent, sur un champ dont j'ignore la couleur, 3 guêpes.

Pourquoi l'épithète de *bossus* ? M. Bruzeaux, avocat, 18, boulevard de Strasbourg, président de la Société « les Guépins », pourrait sans doute éclairer sur ce point M. Brémond.

Montrouge, d'autre part, n'a pas le monopole des *boyaux-rouges*. Les habitants du bassin houiller de Lens se voient décerner le même qualificatif par leurs voisins. Pourquoi ?

Dr Félix Mathieu.

— Les « mollets de Saint-Malo » sont sans doute une allusion à la légende suivante : lorsque l'on fermait les portes de Saint-Malo, au couvre-feu, on préposait à leur garde d'énormes chiens qui s'attaquaient de préférence aux mollets des audacieux qui tentaient de pénétrer dans la ville.

Faut-il rattacher à la même légende la chanson célèbre :

Bon voyage
Monsieur *Dumollet*,
à Saint-Malo
Débarquez sans naufrage !

C'est vraisemblable.

Dr Paul Aubry (de Saint-Brieuc).

— Voici quelques proverbes espagnols, anglais, allemands... et chinois, relatifs à la sobriété :

La gota se cura tapando la boca.
(La goutte se guérit en bâillonnant la bouche).

Nothings hurts the stomach more than surfeiting.
(Rien de pis pour l'estomac que le trop-plein).

A good stomach is the best sauce.
(Mieux vaux bon estomac qu'habile cuisinier).

Les maladies entrent par la bouche et les malheurs en sortent (Chinois).

Der Mund ist des Bauches Arzt.
(La bouche est le médecin de l'estomac).

Manger peu chasse beaucoup de maladies (Arabe).

Mahl bringt Qual.
(Cuisine raffinée mène à la pharmacie).

A man may dig his grave with his teeth.
(On peut très bien creuser sa fosse avec ses dents). Etc., etc.

Un polyglotte.

Morts de joie (IV, 313). — Plutarque nous apprend que Polycrate mourut de joie en recevant les témoignages de reconnaissance des Noxiens.

Diagoras et Sophocle auraient succombé à la même émotion.

Léon X mourut aussi de joie en apprenant la prise de Milan ; et la nièce de Leibnitz, quand elle eut connaissance de son héritage. Les effets mortels de la joie ne paraissent pas même être le propre de l'homme : Homère ne nous a t-il pas peint le chien d'Ulysse mourant de joie en revoyant son maître ?

Dr D.

— On a enterré ces temps derniers un brave homme de directeur d'hôpital qui, au dire des Gazettes, aurait été frappé de congestion cérébrale à la nouvelle qu'il était nommé Chevalier de la Légion d'Honneur : peu de jours après il succombait.

C'est le cas de répéter que la joie fait peur.

Charles L.

— On a vu une joie subite dissiper des accès de goutte, un ictère une fièvre tierce et plusieurs autres maladies. C'est par un sentiment de reconnaissance que, ayant été guéri par un rire fou d'une vomique qui mettait ses jours en danger, Erasme, l'un des écrivins les plus érudits et les plus spirituels de son siècle, composa l'*Éloge de la folie*. Mais, comme toutes les passions violentes, une joie excessive a ses dangers ; elle peut devenir fatale et provoquer une syncope mortelle, et même une apoplexie foudroyante. On rapporte qu'une nièce de Leibnitz fut instantanément frappée de mort à la vue d'une cassette remplie d'or, dont elle héritait.

Une Lacédémonienne mourut de joie en revoyant son fils, qu'elle croyait tué dans un combat ; en embrassant les siens après la défaite de Thrasimène, une Romaine perdit également la vie. On cite encore, parmi les personnes qui moururent de joie, Chilon, Sophocle, Diagoras de Rhodes, Denys l'Ancien, Philippide, Léon X, etc.

Dr F.

Avoir une dent contre quelqu'un (IV, 377). — Dans son beau livre sur l'*Extériorisation de la sensibilité*, M. de Rochas cite ces lignes empruntées à M. Stanislas de Guaita :

« Le volt de l'envoûtement magique est la figure, modelée en cire, du personnage dont on veut la perte. Plus la ressemblance est parfaite, plus le maléfice a chance de réussir. Si, dans la composition du volt, le sorcier peut faire entrer, d'une part, quelques gouttes de saint-chrême ou des fragments d'hostie consacrée ; d'autre part, des rognures d'ongle, *une dent*, ou des cheveux de sa future victime, il pense que ce sont là autant d'atouts dans son jeu », etc.

Ne serait-ce pas de là que serait venue cette locution populaire de menace : *qu'il prenne garde, j'ai une dent contre lui* ?

Rl. Ch.

Les Mémoires de Bretonneau (IV, 378, 442). — Nous extrayons de curieux Souvenirs *inédits* de Prosper Ménière, auxquels nous aurons occasion de faire d'autres emprunts, les lignes qui suivent et qui ne nous semblent pas, hâtons-nous de le dire, en désaccord avec les

informations qu'a bien voulu nous transmettre notre distingué confrère, M. le Dr P. Triaire (de Tours) :

«... M. de Flavigny qui a sa terre près de Tours, nous a dit que M. Bretonneau, le célèbre docteur, écrivait ses Mémoires et que la médecine n'y jouerait pas le rôle principal. M. Bretonneau est un homme de beaucoup d'esprit, fort excentrique, très vieux, il a vu beaucoup de monde, et du plus grand, et nul doute qu'il ne fasse un livre amusant.

Il est érudit, mais fantasque, et aujourd'hui, on ne peut obtenir de lui une consultation que quand on le rencontre chez un pharmacien de ses amis où il fait d'assez fréquentes stations. »

N. D. L. R.

La Mort de Gilbert (IV, 313, 442). — On a pu trouver surprenant que l'œsophage du poète Gilbert ait pu tolérer, sans éveiller l'attention des médecins, un corps étranger de la dimension d'une grosse clef.

On n'éprouvera plus la même surprise, après lecture de l'intéressante observation publiée par le Dr Justin Lemaistre (de Limoges), dans le *Journal de Clinique et de thérapeutique infantiles*, du 10 juin 1897.

Dans un rapport sur cette observation, lu à la Société de Chirurgie, le 2 décembre 1896, le Dr Broca a rappelé un cas qui lui était personnel, et qui n'est pas moins démonstratif que celui du Dr Lemaistre. Il s'agit d'une fillette de 18 mois qui, ayant avalé une clef de commode, fut prise de suffocation pour laquelle on eut recours à M. Broca Lorsqu'on montra à ce chirurgien une clef semblable à celle qu'on disait avoir été avalée, il se refusa d'y croire, surtout lorsque, ayant chloroformé l'enfant, il fit passer dans l'œsophage une sonde sans y rien sentir d'anormal. Cependant, après quarante-huit heures de calme, survinrent d'autres accès de suffocation suivis de mort. A l'autopsie on trouva la clé, fixée au-dessus du cartilage cricoïde.

Aujourd'hui cette incertitude n'existerait plus aussi longtemps si l'on avait à sa disposition un appareil à radiographie. En effet, M. Aragon, dans une observation communiquée à l'Académie de médecine, et M. Barbarin, dans une observation recueillie dans le service de M. Félizet, ont, grâce aux rayons X, pu déterminer exactement la présence et le siège d'une pièce de monnaie dans l'œsophage de jeunes enfants. (*Journal de clin. et de thérap. infantiles*, 1896, p. 1030, et 29 avril 1897, p. 336.)

A fortiori, on décélerait l'existence d'une grosse clef. Dr B.

De quelle affection était atteinte Madame Récamier ? (II, 381, 443, 509, 573, 726 ; IV, 444.) — Puisqu'on a rapproché le cas de Madame Récamier de celui de la reine Elisabeth, la note suivante trouvera ici sa place :

« Je ne sais pas si tout ce que l'on a dit, ou écrit des amours et des amants de la reine Elisabeth est bien vrai ; mais il est certain qu'elle n'avait point de vulve, et que la même raison qui l'empêchait de se marier, la devait empêcher d'aimer le déduit.

Elle pouvait bien aimer, et elle aima en effet passionnément le comte d'Essex ; mais de la manière qu'elle était faite, elle ne pouvait connaître charnellement aucun homme, sans souffrir d'extrêmes douleurs ; ni devenir grosse, sans s'exposer inévitablement à

perdre la vie dans le travail de l'accouchement.Et elle en était si persuadée, qu'unjour qu'elle fut priée avec des instances importunes de vouloir épouser le Duc d'Alençon, qui la recherchait avec passion, elle répondit qu'« elle ne croioit pas être si peu aimée de ses sujets, qu'ils voulussent l'ensevelir avant le tems ». (Amelot de la Houssaie, *Lettres d'Offat*, t. III, p. 399; cité par Bayle, *Dictionnaire*, t. II, p. 720.) COSTELLO.

Les infirmités des hommes et des femmes célèbres (III, 220, 314, 439, 598 ; IV, 249, 379, 440).— Don Francisco Quevedo de Villegas, célèbre poète espagnol, né à Madrid en 1570, était boiteux, et avait les deux pieds tortus et en dedans ; pour en cacher la difformité, il ne sortait qu'en robe longue. Un jour, étant à un concert chez des dames où il y avait bonne compagnie, il arriva que, dans la conversation, Quevedo, vint par mégarde à découvrir un de ses pieds. Une dame s'en étant aperçue, fit signe à une autre de le regarder ; celle-ci à une troisième, ce qui ne se fit pas sans rire entre elles et sans chuchoter. Quevedo, qui rec nnut la cause de ce mouvement, leur dit : « Il est vrai, mesdames, que vous avez sujet de vous moquer de mon pied ; j'ose pourtant vous dire qu'il y en a encore un plus vilain dans la compagnie.» A ces mots, un petit murmure s'étant élevé,on commença de rang en rang à faire une revue générale des pieds, tant des femmes que des hommes qui étaient présents. Quevedo persistant à soutenir ce qu'il avait avancé : « On le cache ce pied, mesdames, ajouta-t-il ; et, pour vous faire voir que ce que j'en ai dit est la pure vérité, c'est que le voilà ! » Et, en même temps, il montra son autre pied, plus difforme et plus tortu de beaucoup que le premier. V. B.

— Les quatre plus grands écrivains du XVIIIe siècle ont eu de mauvais yeux : Voltaire, Rousseau, Buffon et Montesquieu. L'auteur de l'*Esprit des Lois* mourut même aveugle. G. M.

— L'Abbé de Pons,surnommé le Bossu de la Mothe, était un homme d'esprit. Dès l'âge de quinze ans, on s'était aperçu d'un déplacement peu considérable d'une de ses vertèbres. Ce dérangement venant à croître peu à peu, l'abbé de Pons fit venir secrètement un chirurgien, et se fit passer avec force et à plusieurs reprises un rouleau de bois le long de l'échine, s'imaginant qu'une opération aussi bizarre rétablirait ses vertèbres dans leur état naturel ; mais elle augmenta au contraire la difformité de son dos pour le reste de sa vie. Il était le premier à plaisanter sur cette disgrâce. Il mourut en 1732. P. A.

Les épileptiques de génie (IV, 245).— Ce passage des *Mémoires de la Duchesse d'Abrantès* (t. VI, p. 8 à 9) ne se rapporte pas à un épileptique... de génie, mais à un épileptique de quelque notoriété, puisqu'il était roi — d'Etrurie, il est vrai :

«... Un jour, le roi d'Etrurie ayant été engagé à aller dîner à la Malmaison, il se trouva mal en descendant de voiture et de la plus étrange manière. Je traversais le vestibule à colonnes pour me rendre dans le salon, lorsque je me trouvai au milieu du tumulte qu'occasionna cet événement. La reine paraissait fort en peine et voulait cacher son mari ; mais il n'y a pas moyen de dérober à tant de personnes attentives la figure d'un roi, quelque insignifian

qu'il soit, lorsqu'il tombe du haut mal ; et le malheureux prince était, à ce qu'il paraît, attaqué de cette affreuse maladie. Lorsque je le vis, ce jour-là, il était pâle comme un mort, et ses traits absolument renversés. Mais je dois dire que cet évanouissement, quelle qu'en ait été la cause, ne fut pas aussi long qu'une attaque devait l'être, mais il était effrayant. Lorsqu'il entra dans le salon, madame Bonaparte lui demanda avec intérêt ce qu'il avait.

« Oh ! ce n'est rien... Ce n'est rien... N'est-ce pas Louise ? Ce n'est rien... mal à l'estomac... J'ai faim... je dînerai bien... j'ai faim... je le disais à Pepita... N'est-ce pas, Pepita ?

Et ce rire, sur ses lèvres encore blanches et contractées, avait quelque chose d'effrayant. Le premier consul, qui alors ne savait pas encore cette addition aux qualités de son protégé, le crut vraiment malade du mal d'estomac ; mais après dîner, il fut, je crois, informé de la vérité, car il fut très sérieux et plusieurs fois, en regardant le jeune roi, son front se plissait et sa physionomie devenait sombre. » R. Bl.

Statues de médecins (II, 247, 381, 413, 459, 549, 574, 596, 597 ; III, 440, 598). — La statue de Fagon (Guy-Crescent), le célèbre médecin de Louis XIV, se trouve dans une des niches de l'Hôtel de Ville qui regardent le plan. (V. Veyrat, les *Statues de l'Hôtel-de-Ville*).

Ant. R.

— Nul n'ignore que le médecin d'Auguste, Antonius Musa, fut comblé d'honneurs pendant sa vie pour avoir réussi à guérir l'empereur. Après sa mort, le peuple, selon Suétone, lui fit élever une statue d'airain qui fut placée auprès de la statue d'Esculape.

Autrefois, les médecins avaient rarement cet honneur. On peut citer cependant un autre exemple de médecin « statufié ». Jérôme Mercurialis, médecin du XVIe siècle, était consulté par les personnages les plus qualifiés de l'Europe. Il jouissait d'une réputation et d'un prestige considérables. Il était le premier médecin praticien de Boulogne. Il mourut âgé de 74 ans, et laissa en mourant douze cent mille écus d'or. Pour éterniser sa mémoire, la ville de Forli, où il était né, lui érigea une statue sur une place publique. G. D.

— Le dimanche 11 juillet, la commune de Bresches (Indre-et-Loire) a inauguré un monument élevé à la gloire d'un de ses enfants, l'illustre chirurgien Velpeau.

Velpeau était né à Bresches, le 18 mai 1795. Son père était simple maréchal-ferrant.

Le monument élevé à Velpeau par ses concitoyens se compose d'une stèle ornée de palmes, surmontée du buste en bronze du savant.

Le préfet d'Indre-et-Loire, les députés et les sénateurs du département, les professeurs de l'école de médecine de Tours assistaient à la cérémonie. R. F.

L'abondance du *marbre* nous oblige à supprimer, dans ce numéro, la gravure habituelle.

Le Propriétaire-Gérant : D[r] Cabanès.

Clermont (Oise). — Imprimerie DAIX frères, 3, place Saint-André.
Maison spéciale pour Journaux et Revues périodiques.

VIN DE CHASSAING

BI-DIGESTIF

A LA PEPSINE ET A LA DIASTASE

Cette préparation qui, en 1864, a été l'objet d'un rapport favorable à l'Académie de Médecine de Paris, se prescrit depuis de nombreuses années contre les différentes affections des voies digestives, les dyspepsies particulièrement. On le prend à la dose de un ou deux verres à liqueur après chaque repas, pur ou coupé d'eau.

Chaque verre à liqueur contient :

0 gr. 20 centigr. de pepsine Chassaing.
0 10 » de diastase Chassaing.

PHOSPHO-GLYCÉRATE DE CHAUX PUR

NEUROSINE PRUNIER

RECONSTITUANT GÉNÉRAL DU SYSTÈME NERVEUX

La « *Neurosine Prunier* », présentée sous trois formes différentes, se prend en général aux doses suivantes, soit avant, soit pendant le repas :

1° *Neurosine Prunier-sirop*, 2 ou 3 cuillerées à bouche par jour ;
2° *Neurosine Prunier-granulée*, 2 ou 3 cuillerées à café par jour ;
3° *Neurosine Prunier-cachets*, 2 ou 3 cachets par jour.

Chaque cuillerée à bouche de sirop, chaque cuillerée à café de granulé, chaque cachet, contiennent 0 gr. 30 centigr. de phospho-glycérate de chaux pur.

Dépôt général : 6, Avenue Victoria, Paris.

PHOSPHATINE FALIÈRES

La « **Phosphatine Falières** » est l'aliment le plus agreable et le plus recommandé pour les enfants dès l'âge de 6 à 7 mois, surtout au moment du sevrage et pendant la période de croissance. Il facilite la dentition, assure la bonne formation des os, etc.

POUDRE LAXATIVE DE VICHY

LAXATIF SUR — AGRÉABLE — FACILE A PRENDRE

La « *Poudre laxative de Vichy* », préparée avec les soins les plus méticuleux, est composée de poudre de séné, lavée à l'alcool associée à différents carminatifs, tels que le fenouil, l'anis, etc....

D'un emploi des plus simples, la « *Poudre Laxative de Vichy* » se prend, le soir en se couchant, à la dose de : *une cuillerée à café*, délayée dans un peu d'eau. L'effet se produit le lendemain sans coliques, ni diarrhée. Chaque cuillerée à café contient 0 gr. 75 centigr. de poudre de séné.

GLYCO-PHÉNIQUE

Du Dr DÉCLAT.

Solution d'acide phénique pur, titrée à 10 pour 100.

Le « *Glyco-Phénique* » est un antiseptique précieux pour tous les usages externes, bains, gargarismes, pansements des plaies, brûlures, injections hygiéniques, toilette, etc.....

S'emploie additionné de plus ou moins d'eau suivant les différents cas.

SIROP D'ACIDE PHÉNIQUE

du Dr DÉCLAT.

Ce sirop, d'un goût très agréable, contient exactement 0 gr. 10 centigr. d'acide phénique chimiquement pur par cuillerée à bouche.

Il doit être pris à la dose de 3 ou 4 cuillerées à bouche par jour, dans les cas de toux, rhumes, bronchites, etc.....

MÉDICATION ALCALINE

COMPRIMÉS DE VICHY (GAZEUX)

AUX SELS NATURELS DE VICHY

(SOURCES DE L'ÉTAT)

Préparés avec les *sels naturels* spécialement extraits des *eaux de Vichy* (*sources de l'Etat*) par la Cie fermière, les « Comprimés de Vichy » se recommandent par leur emploi pratique et très économique.

Dose : 4 ou 5 « comprimés » pour un verre d'eau.

Paris, 6, rue de la Tacherie et Pharmacies.

4e ANNÉE. N° 16. 15 AOUT 1897.

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

AVIS TRÈS IMPORTANT

Nous prions instamment ceux de nos confrères avec qui nous faisons l'échange, ainsi que tous nos abonnés et lecteurs, de nous adresser désormais leurs publications et communications à la nouvelle adresse de la *Chronique Médicale*, 11, rue d'Ulm.

Les lettres *personnelles* devront être envoyées au nom du Dr Cabanès, 34, rue Hallé.

Le Directeur du Journal recevra rue d'Ulm, 11, aux bureaux de la *Chronique*, les Jeudis et Samedis, de 3 à 5 heures ; et les Lundis, Mercredis et Vendredis, 34, rue Hallé, de 2 à 3 heures.

LA MÉDECINE DANS L'HISTOIRE

Correspondance de Guillaume Warden, chirurgien à bord du vaisseau de Sa Majesté britannique le « Northumberland », qui a conduit Napoléon Bonaparte à l'Ile de Sainte-Hélène,

Traduite et annotée par MM. le Dr CABANÈS et Albert BLAVINHAC (1).

(*Suite.*)

Il désirait aussi satisfaire sa curiosité à l'égard d'une communauté religieuse d'Ecosse « Les Johnsoniens », qui, d'après ce qu'il en avait entendu dire, composaient une secte très active dans cette partie de la Grande-Bretagne. Ses questions n'appelaient pas de réponses, car, répondre à une question par une autre, ce qui arrive souvent dans une conversation ordinaire, était chose impossible avec lui. Je comprends parfaitement qu'il ait contracté l'habitude de cette sorte de dialogue, quand il

(1) V. *La Chronique* des 1er juin, 1er et 15 juillet 1897.

était assis sur un trône tel que celui où il se trouvait placé et devant lequel personne ne pouvait parler sans sa permission, mais à présent il ne semble pas plus disposé à renoncer à cette manière d'agir, qu'il soit assis dans sa cabine ou qu'il se promène sur le pont du vaisseau, dont le seul maître est cependant le commandant.

Il était donc impossible de pénétrer le motif de cette singulière question. Peut-être, dans les divers plans qu'il avait formés pour l'invasion de notre chère petite île, avait-il jeté les yeux sur les Hébrides, comme endroit propice à ses desseins ! Dans ce cas, l'itinéraire du Dr Johnson a été l'objet d'un examen curieux et du reste, ne puis-je pas déduire d'une telle combinaison de circonstances, l'existence de ces *Johnsoniens* ? Des conjectures plus vagues que celle-ci ont éclairci bien des points obscurs ; les opinions de l'éminent écrivain n'ont pas cependant été professées, comme vous pourriez le croire, uniquement dans le but de créer une secte de l'autre côté de la Tweed ; mais, *badinage à part* (1), je suis bien aise de connaître l'origine de ces *Johnsoniens* et si, au cours de notre voyage, grâce à quelques coups de roulis ou de tangage, j'arrive à un degré suffisant de familiarité pour adresser cette question à l'Ex-Empereur, je m'efforcerai de satisfaire ma curiosité.

— Deux esquifs appelés « Gigs », placés la quille en l'air sur les flancs de notre chaloupe, parurent attirer vivement son attention. Il nous fit tant de questions sur leur usage et leur destination, qu'elles nous firent naître l'idée qu'il les soupçonnait de faire partie de tout un système préparé pour empêcher son évasion de l'île qui lui était destinée.

On lui répondit simplement en lui expliquant l'usage de cette sorte de chaloupes dans la flotte britannique ; ce à quoi il ne fit pas de réponse.

— Le nom de Talleyrand fut un jour prononcé au cours d'une conversation que nous eûmes avec nos voyageurs français, qui avouèrent sans réserve la haute opinion que les Bonapartistes avaient de ses talents.

Comme je demandais à quelle époque il avait perdu la confiance de Napoléon et cessé de diriger sa politique, on me répondit que c'était lors de la guerre d'Espagne. Ainsi se trouvèrent vérifiés les bruits répandus en Angleterre, à savoir que Talleyrand avait blâmé sans détours cette entreprise si hasardeuse et si téméraire. On avait pourtant contredit cette nouvelle et l'on avait dit alors que le Prince de Benévent avait, au contraire, approuvé la guerre d'Espagne et même recommandé cette mesure, se basant sur cette opinion inaltérable (*sic*), qu'il communiqua hardiment à l'Empereur, que sa vie ne serait pas en sûreté, tant qu'un Bourbon régnerait en Europe.

(1) En français.



NAPOLÉON

Je pénétrai plus avant dans ce sujet avec Madame Bertrand et elle m'assura positivement et de la façon la moins équivoque que Talleyrand entretenait une correspondance secrète avec Napoléon lors de leur dernier séjour à Paris, et qu'il devait les rejoindre dans le délai d'un mois. Son départ de Vienne pour les eaux d'Aix-la-Chapelle fut attribué à une indisposition, mais c'était pour mieux cacher sa duplicité. « Croyez-vous, madame, lui dis-je, que Talleyrand, même s'il en eût eu l'intention, eût possédé le pouvoir d'influencer la cour de Vienne en faveur du gendre de l'Empereur ? — La Cour de Vienne ! s'écria-t-elle ? Oh ! oui, il est capable d'influencer toutes les Cours de l'Europe. S'il avait rejoint l'Empereur, la France n'aurait pas changé de maître et nous serions maintenant à Paris ».

Quant aux vertus de Talleyrand, je n'en ai jamais entendu faire l'éloge, mais vous pouvez juger, d'après ce que je vous en ai dit, en quelle grande estime ses talents politiques étaient tenus dans le cercle français à bord du « Northumberland ».

— Je demandai au Comte Bertrand lequel des généraux français avait amassé le plus de richesses. Sans la moindre hésitation, il me répondit que c'était Masséna. Il ajouta que tous avaient fait des fortunes considérables (1). D'après lui, Macdonald, duc de Tarente, s'était moins enrichi que tout autre. A notre grand étonnement, il fit de Davoust, prince d'Eckmühl, un panégyrique complet, sur lequel se récrièrent tous les assistants (2), trouvant la conduite de cet officier à Hambourg d'une atrocité sans exemple. Le comte Bertrand n'en convint pas. Au contraire, il représenta Davoust comme un officier zélé, correct, fidèle, nullement dépourvu d'humanité. On le connaissait pour interpréter avec une extrême rigueur les ordres reçus et cependant, il n'avait pas agi à Hambourg avec toute la sévérité que lui prescrivaient ses instructions. Le comte Ber-

(1) L'armée était l'objet des préférences de Napoléon ; il comblait ses soldats, aussi bien que ses généraux, de bienfaits et de présents. Non seulement il donna à ses maréchaux des sommes relativement considérables, mais il s'attacha encore à leur constituer de véritables douaires. « Le maréchal Lannes reçut 328,000 fr. de revenu et un million en argent ; le maréchal Davoust, 410,000 fr. de revenu et 300,000 fr. en argent ; le maréchal Masséna, 183,000 fr. de revenu et 200,000 fr. en argent (il fut plus tard l'un des mieux dotés) ; le major-général Berthier, 405,000 fr. de revenu et 200,000 fr. en argent ; le maréchal Augereau 172,000 fr. de revenu et 200,000 fr. en argent ; le maréchal Soult, 305,000 fr. de revenu et 300,000 fr. en argent ; le maréchal Bernadotte, 291,000 fr. de revenu et 200,000 fr. en argent ». (Thiers, le *Consulat et l'Empire*, t. VIII, p. 139.)

En 1807, au faîte de sa puissance, l'Empereur accorda de nouvelles récompenses aux chefs de sa glorieuse armée. Le 23 septembre de cette année (1807), il écrivait au prince de Neufchâtel de disposer de onze millions sur le Trésor public, de garder un million pour lui et de répartir les dix autres entre les maréchaux Ney, Davoust, Soult, Bessières, Masséna, Augereau, Bernadotte, Mortier et Victor et aux généraux Oudinot, Grouchy, La Riboisière, etc.

(2) A ceux qui voudront se faire une opinion sur Davoust, nous conseillons de lire l'*Intermédiaire des Chercheurs et Curieux* (années 1864 et 1896). Ils y trouveront très impartialement exposés les témoignages pour et contre cet illustre maréchal de France, dont on ne saurait au moins contester l'héroïsme et la valeur militaire.

trand nous assura aussi que Davoust était incapable de s'être laissé acheter : une somme d'argent considérable lui avait été offerte pour laisser quelques vaisseaux sortir du port de Hambourg pendant la nuit. Il s'y était refusé avec le dédain d'un loyal soldat et d'un homme d'honneur.

— Le comte de Las-Cases s'empara du sujet des maréchaux de France et parla d'eux avec très peu de réserve : « Masséna, nous dit-il, a été, à l'origine, un maître d'armes. Avant ses campagnes en Portugal et en Espagne, il était considéré en France comme égal, sinon supérieur à Bonaparte pour les capacités militaires. Depuis cette époque, le comte le représenta comme réduit à une insignifiance absolue. « Il est, dit-il, très avare, quoiqu'il n'ait qu'un enfant, une fille, qui doit hériter de son immense fortune ».

Il se mit ensuite à nous raconter la circonstance suivante de la vie du Maréchal comme un argument topique d'une certaine importance :

« Le salut de l'armée, lors du passage du Danube, fut hautement attribué par les soldats à la tactique habile et au courage persévérant de Masséna. Il paraît qu'une forte crue du fleuve avait soudainement détruit toute communication entre la rive droite et la rive gauche, quand la moitié à peine de l'armée française avait traversé. L'autre moitié se trouvait sans munitions, quand Masséna se jeta dans le village d'Essling où il soutint quinze attaques successives des Autrichiens et sauva ainsi cette partie de l'armée française de la destruction qui la menaçait. Les louanges que l'armée et le peuple prodiguèrent à Masséna pour sa conduite en cette circonstance et ses succès, furent accompagnées d'un blâme très amer qui tomba sur Bonaparte et auquel il parut très sensible. Il eut cependant l'habileté de désarmer la critique, en accordant à Masséna le titre de prince d'Essling, comme récompense méritée d'un service dont avait dépendu le succès de la campagne. » *Soult*, ajouta le comte, est un excellent officier. *Ney* est brave jusqu'à commettre des fautes. *Suchet* a plus d'intelligence, plus de connaissances, plus de sagacité politique, plus de manières conciliantes qu'aucun des maréchaux de France.

Il parla ensuite de l'amiral Gantheaume et demanda sur quel ton les journaux anglais parlaient de cet officier de marine. Je lui répondis qu'ils avaient beaucoup vanté le courage qu'il mettait à sortir du port et l'adresse avec laquelle il se dépêchait d'y rentrer. « Oui, répliqua-t-il d'un air et d'un ton significatifs, excellent pour jouer à cache-cache. Il était l'ami de Louis et puis ensuite celui de Napoléon. Plus tard, il est redevenu celui de Louis, c'est en un mot, ce qu'on appelle le curé de......
— Je l'aidai à achever le proverbe en ajoutant le mot « *Bray* », mot qu'il saisit au bond en s'écriant : « Oui, oui, c'est bien cela,

c'est le curé de *Bray*. Il est vieux, mais ses folies sont celles d'un jeune homme ». Il ne me dit pas cependant en quoi consistaient ces « folies ».

— Dans l'après-midi, notre principal passager demeura plus longtemps sur le pont qu'il ne l'avait fait jusqu'alors, et ses traits dénotaient l'inquiétude. Il s'enquit de la marche du navire, montrant ainsi son impatience d'arriver au terme du voyage. Il éprouvait sans doute quelque indisposition par l'effet de l'étroit local dans lequel il se trouvait resserré, ayant contracté dans ses campagnes l'habitude d'exercices violents. Suivant ce que j'ai entendu dire, il avait été fort maigre, jusqu'au temps où il devint Premier Consul et quand même son tempérament eût été autre, ses campagnes en Egypte eussent suffi à fondre son embonpoint. Mais les fatigues de corps et d'esprit qu'il a endurées depuis étaient faites pour détruire toute autre constitution que la sienne. Il a fallu une constitution extraordinairement robuste pour résister. Même sa santé s'est plutôt améliorée qu'affaiblie et pendant ces dix dernières années il a sans cesse engraissé (1).

— Une circonstance singulière, c'est que le comte de Montholon, dont j'ai déjà parlé comme l'un des aides-de-camp impériaux, est le fils d'un général de ce nom que Bonaparte a servi comme aide-de-camp pendant les guerres de la Révolution (2). Toute sa famille, sauf son père et lui, étaient des royalistes décidés et de grands propriétaires. Mais le Général est mort et son

---

(1) La vie physiologique de Napoléon comprend deux phases bien distinctes : dans la première, qui s'arrête à 1804 ou 1805, il a le visage allongé, les pommettes saillantes, les cheveux longs, le nez fortement busqué, les yeux excavés ; il offre, en un mot, tout le type du *poitrinaire* (c'est l'expression même d'un contemporain) ; dans la seconde phase, qui s'étend de 1805 à sa mort, il prend de l'embonpoint, sa face s'empâte, ses cheveux se font rares, ses mouvements s'alourdissent, l'obésité l'envahit : c'est l'arthritisme qui prédomine ; et l'évolution des différents symptômes se poursuit très logiquement, conformément aux lois de la pathologie générale, ainsi que nous le démontrerons plus amplement dans notre étude en préparation sur la santé de Napoléon.

(2) Au cours de nos recherches, nous avons mis tout récemment la main sur un ouvrage, qui porte pour titre : *Recueil de pièces authentiques sur le captif de Sainte-Hélène, de Mémoires et documents écrits ou dictés par l'Empereur Napoléon, suivies de lettres de MM. le Grand-Maréchal comte Bertrand, le comte Las Cases, le général Baron Gourgaud, le général comte Montholon, des docteurs Warden, O'Meara et Automarchi (sic); — avec des notes de M. Regnault-Warin ;— et accompagnées de notices biographiques sur Napoléon, Bertrand, Las Cases, Montholon et Gourgaud*, par M. Jai, l'un des Rédacteurs de la Minerve française ; à Paris, chez Alexandre Corréard, libraire, Palais-Royal, galeries de bois, n° 258 ; 1821.

Ainsi que l'indique le titre, cet ouvrage contient une édition française, que nous ignorions jusqu'alors, de la brochure de Warden. Nous lui emprunterons à l'avenir quelques notes, que nous accompagnerons des initiales R. W. (Regnault-Warin), pour les distinguer des autres qui sont du Dr Cabanès. Celles de Warden seront désignées par la lettre W.

Voici, pour débuter, une rectification relative au père du Comte Montholon :

Le père du Comte Montholon, si nous sommes bien informés, n'a jamais servi ; il était conseiller au parlement de Rouen ; et Napoléon n'a été l'aide-de-camp de personne. On ignore où M. Warden a pris cette anecdote. (R-W.)

fils a sacrifié sa fortune et abandonné sa famille, pour partager avec sa femme et son enfant l'exil de son ancien souverain, qu'il s'enorgueillit d'aimer et de servir sous ce titre avec tous les sentiments de devoir et de loyauté que lui inspire sa fidélité enthousiaste.

— Je vous donne la description du jeune Napoléon, faite par madame Bertrand comme très belle. C'est en vue de vous préparer à celle qu'en fait son père avec un laconisme tout anglais : « Le petit bonhomme, dit-il, ne me ressemble que par le haut de la figure (1). Il a une grande et grosse tête. »

Madame Bertrand, causant de la famille Bonaparte, m'a parlé des femmes avec admiration. A l'exception de la princesse de Piombino, elle dit que toutes sont d'une beauté éclatante. C'est donc par ces femmes charmantes (2) que, pour employer l'expression favorite de nos passagers : « de grande et grosse tête », je finirai ici ma *grande* et *grosse* lettre.

Adieu, etc., etc,

W. W.

En mer.

Mon cher ami,

Je crois vous avoir déjà dit qu'on avait mis une attention toute particulière à ne pas laisser voir à nos exilés les journaux anglais qui nous furent envoyés avant que nous ne missions à la voile. Le Comte Bertrand, un jour que nous parlions ensemble, en profita, pour me demander si je les avais lus. Comme vous pouvez bien le supposer, je lui répondis affirmativement et aussitôt il se mit à me questionner sur leur contenu. C'est ainsi que je lui racontai que les journaux parlaient du voyage secret qu'on croyait qu'il avait fait à Paris, avant le retour de Napoléon en France. A peine lui eus-je communiqué cette circonstance que son visage prit l'expresssion d'un vif ressentiment : « Je sais bien, me dit-il, que les journaux anglais m'ont accusé d'avoir été à Paris sous un déguisement, quelques mois avant le départ de l'Empereur de l'Ile d'Elbe. Mais je déclare solennellement que, à cette époque, je n'ai jamais mis le pied en France au moins de la façon qui m'a été attribuée. J'aurais pu aller en Italie si je l'avais voulu, mais je n'ai pas quitté l'île d'Elbe avant que *mon* Empereur l'ait lui-même quittée. On a aussi prétendu que j'avais prêté serment de fidélité au Roi, c'est une assertion également fausse, car je n'ai jamais vu un seul membre de la famille des Bourbons de France. »

---

(1) « Il ressemble beaucoup à l'Empereur », écrivait Marie-Louise à la comtesse de Crenneville, quelques semaines à peine après la naissance du roi de Rome (*Correspondance de Marie-Louise*, citée par Welschinger, le *Roi de Rome*, p. 29).

(2) Sur les sœurs de Napoléon, consulter notamment les ouvrages d'Arthur Lévy, Frédéric Masson et J. Turquan.

Je vous donne le récit du retour de Bonaparte en France, tel qu'il m'a été raconté : « Le principal acteur fut le duc de Bassano (1). Plusieurs individus s'étaient rendus à l'île d'Elbe de différents départements de la France. L'Empereur avait été conduit à soupçonner que les alliés avaient résolu de l'envoyer dans l'île qui lui est actuellement destinée. Sur quelle base était fondée cette appréhension, le moindre indice ne m'a été à cet égard communiqué.

Toutefois, ce qui est certain, c'est qu'il le croyait si sérieusement, qu'il se décida à quitter l'île d'Elbe pour déjouer le complot qu'il s'imaginait devoir éclater en France. Au moment de l'embarquement de la petite armée, l'Empereur reçut une dépêche de l'un de ses amis, le priant instamment de retarder son entreprise, ne fût-ce que d'un mois. Si les soldats n'eussent pas été embarqués et toutes choses arrêtées, il n'est pas douteux que cette communication n'eût suffi à contenir son impatience et à calmer ses craintes : quoi qu'il en soit, il était trop tard, le sort en était jeté.

— Aujourd'hui il s'est passé un événement, qui, comme vous pouvez l'imaginer, a excité beaucoup d'intérêt parmi nos passagers et appelé des questions multiples : Une corvette française, portant le pavillon blanc, a vogué quelque temps de conserve avec nous.

— Le général Gourgaud nous amusa d'une foule de détails relatifs aux campagnes d'Espagne et de Russie auxquels il avait lui-même pris part. J'en choisirai deux ou trois ; car tels récits qui égayent la monotonie des journées passées sur le pont d'un vaisseau, peuvent ne pas être dignes d'être communiqués à ceux qui sont entourés des plaisirs variés qu'on trouve à toute heure dans le large cercle de la vie sociale.

Il nous parla de la rigueur du froid en Russie en exprimant un étonnement qui nous procura quelque divertissement. Vous pouvez aisément vous figurer la différence des sensations d'un Français, né dans un climat si doux et qui avait servi en Espagne, quand il se trouva transporté dans une partie du globe où les larmes coulant sur ses joues devenaient des petits glaçons ; et qu'autour de lui, les soldats stupéfiés par le froid, cherchant à s'agiter pour recouvrer leurs sens, tombaient à terre et y expiraient instantanément.

— Il nous raconta aussi ce curieux épisode du siège de Saragosse (2) : Les Français avaient miné un couvent où un corps

(1) Un émissaire du duc de Bassano, M. Fleury de Chaboulon, débarqua à l'île d'Elbe, entre le 16 et 26 mars 1815, porteur d'informations bien faites pour décider l'Empereur s'il n'eût déjà pris sa résolution. « Mais cet émissaire le quitta, après un long entretien, sans savoir positivement s'il avait été compris ; et ce ne fut qu'après l'événement qu'il put attribuer à son message une influence déterminante. » (*Napoléon à l'île d'Elbe*, par Amédée Pichot, p. 217.)

(2) Il faut lire dans *les Mémoires de Marbot* (t. II, p. 98 à 110) les divers épisodes de ce siège : le récit est des plus animés et des plus pittoresques

d'Espagnols avait cherché un refuge. Les assiégeants n'avaient pas l'intention de détruire le bâtiment, mais simplement de faire sauter une muraille, pour effrayer les ennemis et les amener à se rendre. Mais l'explosion causa de plus grands dommages qu'on ne s'y attendait et il périt un nombre considérable d'Espagnols. Seize d'entre eux réussirent cependant à s'échapper et cela, comme vous allez voir, d'une façon extraordinaire. Bien munis d'armes et de munitions, ils montèrent tout au haut du clocher de l'église et malgré tous les efforts des Français, ils se défendirent avec une bravoure et une fermeté admirables pendant trois jours. Mais ce n'est pas tout, car au bout de cette période et au grand étonnement des assiégeants, on découvrit que les Espagnols s'étaient tirés de cette situation périlleuse, ce qui fut attribué par les pieux Catholiques à l'intervention des Anges gardiens du couvent. Cependant le moyen qu'ils avaient employé était à la portée de simples mortels. A l'aide d'un paquet de ficelles qu'on leur avait fait passer d'un bâtiment voisin, ils avaient tissé une suffisante quantité de cordes, au moyen desquelles ils se laissèrent glisser en haut de leur forteresse et avaient ainsi effectué leur délivrance. Cette anecdote peut, je crois, être ajoutée à nombre d'autres histoires de « Châteaux en l'air », ou, si l'on peut risquer un calembour avec un railleur tel que vous, elle peut compter parmi les « Châteaux en Espagne » (1).

— Pendant la soirée, Napoléon posa des questions au capitaine Beatty, des troupes de la Marine, qui parle la langue française avec une grande facilité. Ses questions portèrent sur les règlements et la discipline des troupes de la Marine, etc., etc. Il ne pouvait choisir un officier qui fût mieux qualifié pour satisfaire sa curiosité militaire sur le sujet qu'il venait d'aborder. Le capitaine Beatty avait servi sous Sydney Smith en Orient et était au siège de Saint-Jean d'Acre, événement qui ne figure pas parmi les souvenirs les plus agréables de Bonaparte. Cependant, quand il fut informé de cette circonstance, il l'accueillit de très bonne humeur et, prenant le capitaine par l'oreille, il s'écria d'un ton plaisant : « Ah ! coquin, coquin, vous étiez là ! » Il demanda alors ce qu'était devenu Sir Sydney Smith. Quand il apprit que ce brave Chevalier était en ce moment sur le continent et qu'il avait soumis au Congrès de Vienne une proposition pour détruire les pirates de la côte barbaresque, il répliqua de suite qu'il était et qu'il avait toujours été honteux que les puissances européennes permissent l'existence de ce repaire de scélérats ! Cette opinion confirme en quelque sorte les avis émis sur une proposition qu'Andréassi fut, dit-on, chargé de faire à notre gouvernement, durant la courte paix conclue avec la France sous le gouvernement consulaire. Pendant cette trêve

(1) En français.

des hostilités, on croit que le premier Consul avait proposé une action combinée entre les deux puissances qui se faisaient auparavant la guerre, pour détruire et exterminer entièrement les pirates de Barbarie. Dans cette occasion, à ce que dit l'histoire, Bonaparte offrait de fournir les forces militaires de terre, si l'Angleterre voulait faire tous les préparatifs maritimes nécessaires pour assurer le succès d'une entreprise si honorable pour les deux nations. Si de telles propositions ont été réellement faites, il n'est pas douteux qu'il a dû exister des raisons suffisantes pour faire hésiter à les accepter. La prompte reprise de la guerre mit fin à toutes autres délibérations sur ce sujet, si jamais il en a été entamé.

— Les autres questions que fit Napoléon se rapportaient au service de l'artillerie anglaise ; elles étaient adressées au capitaine d'artillerie à bord du navire qui était tout à fait désigné pour répondre aux nombreuses interrogations qui lui étaient soumises. On m'apprend que Napoléon a fait ses premières armes dans le corps de l'artillerie et ce sujet devait par suite l'intéresser tout particulièrement.

Du reste, peu de semaines s'étaient écoulées depuis qu'il avait appris à connaître notre tactique dans cette branche de la guerre. Il s'abaissait jusqu'aux détails les plus minutieux du service et questionnait sur les règlements relatifs aux sous-officiers, bombardiers, sapeurs et simples soldats de chaque arme. L'éducation des cadets fut également l'objet de son attention. Entre autres choses, il demanda s'ils étaient instruits par des professeurs dans les mathématiques, la philosophie naturelle, la chimie, etc., etc. Et pour qu'on pût bien se comprendre de part et d'autre sur la valeur des termes techniques, il appela le Comte de Las-Cases pour l'assister dans ses entretiens scientifiques. La seule observation qu'il fît fut pour exprimer sa surprise que nous nous servions de pièces de 12 en campagne et de la force ainsi que de la perfection de cette partie de nos moyens militaires, dont, à ce qu'il paraît, il n'avait jamais conçu une pareille idée.

— Dès le début de ma relation épistolaire, je vous ai prévenu que vous deviez vous attendre à de soudaines transitions entre des objets n'ayant entre eux aucun lien. Je vais vous en donner un exemple bien visible, en passant de l'artillerie anglaise aux bijoux de la couronne de France, dont Bonaparte n'a pu recouvrer, paraît-il, qu'une croix en diamants, estimée douze mille livres sterling. On m'a également informé que, quand Grouchy télégraphia la prise du duc d'Angoulême dans le midi de la France, l'ordre fut immédiatement envoyé de restituer aussitôt à ce prince tout ce qu'on avait trouvé en sa possession.

Vous avez probablement remarqué que *notre principal passager* ne fait pas ses questions au hasard; il s'adresse en effet

toujours aux personnes qui, d'après leur caractère officiel, sont particulièrement qualifiées pour lui fournir des explications satisfaisantes ; ou, ce qui paraît plus probable, c'est plutôt l'apparence extérieure officielle des personnes que le hasard amène devant lui, qui lui suggère le sujet de ses questions, car sa curiosité se dirige vers ce qui paraît être relatif aux attributions apparentes de ceux avec qui il converse. Ainsi il devait être porté à me parler de mon métier quand je venais à attirer son attention : la médecine ne semble pas être un sujet sans attraits pour lui. Il regarde l'équitation comme un exercice plus propre que tout autre à conserver une bonne santé. On m'a dit que pendant sa traversée à bord du « Bellérophon », il s'était flatté d'obtenir de notre gouvernement la permission de rester en Angleterre et qu'il se faisait à l'avance une fête d'y goûter les plaisirs de la chasse.

— Tout le monde se rappelle l'invasion dont il avait menacé l'Angleterre en 1805 et les différentes conjectures qui furent faites à ce sujet. Cette entreprise, autant qu'il m'en souvient, n'était pas généralement considérée comme praticable et l'on ne croyait même guère qu'il s'avisât de la tenter. Je vais cependant vous citer une autorité qui porterait à croire qu'il ait eu réellement l'intention de la mettre à exécution. Bonaparte me l'a lui-même positivement assuré : il m'a dit qu'il avait deux cent mille hommes sur la côte de France vis-à-vis de l'Angleterre et que sa résolution était de les conduire en Angleterre en personne. Il avoua que l'entreprise était dangereuse et le succès bien douteux. Cependant son parti était pris, ainsi que tous les arrangements pour effectuer les opérations (1).

(*A suivre.*)

LA MÉDECINE DES PRATICIENS

Menus faits de pratique journalière.

L'emploi des gants en chirurgie.

Depuis plusieurs mois, M. le Dr J. Mikulicz, professeur de chirurgie à la Faculté de médecine de Breslau, met des gants pour pratiquer la plupart des opérations, notamment les laparotomies. Il emploie non pas des gants de caoutchouc, comme M. le Dr Zöge von Manteuffel, car il les trouve gênants, mais de simples gants de fil, faciles à laver et à stériliser par la vapeur.

Ces gants n'étant pas imperméables, le chirurgien doit se désinfecter les mains, au moyen de l'alcool au sublimé, avant de s'en

(1) Les intentions de Napoléon étaient, en effet, bien arrêtées : on n'a, pour s'en convaincre, qu'à lire ce qu'il a lui-même conté de ses projets à cette époque, dans le *Mémorial de Sainte-Hélène* (édition Garnier), t. I, p. 528 et suivantes.

POUDRE LAXATIVE DE VICHY

LAXATIF SÛR — AGRÉABLE — FACILE A PRENDRE

Le savant professeur Trousseau avait coutume de dire : « *Un grand nombre d'accidents morbides, dont la cause paraît ignorée, sont dus à un état de constipation habituel.* »

Quelles sont donc les causes de la constipation ?

La constipation peut être due : soit à l'inertie intestinale, soit à un état de sécheresse particulier de l'intestin, soit à l'exercice insuffisant. Ces causes étant bien connues, il semblerait que, pour amener la guérison, il suffit de les supprimer. Rien, malheureusement, n'est moins vrai. En effet, l'hygiène seule, bien que précieuse, ne peut amener la guérison. Il faut avoir recours à quelques médicaments bien appropriés. Les lavements sont insuffisants, car ils ne donnent qu'un soulagement momentané et ne constituent qu'un moyen mécanique qui ne peut remplacer un acte fonctionnel. Quant aux purgatifs, voici ce qu'en pensait Trousseau : « *Loin de modifier la constipation, les purgatifs l'augmentent et la rendent invincible.* »

Le problème consistait donc à trouver un médicament dont l'action légèrement stimulante se fit sentir tout à la fois sur la fibre musculaire et sur les glandes de l'intestin. Il a été résolu de la façon la plus heureuse par la « *Poudre laxative de Vichy* », dont la formule est due à M. le docteur L. Souligoux.

Composée de poudre de séné lavée à l'alcool, et de différents carminatifs (fenouil, anis, etc...), la « *Poudre laxative de Vichy* » se prend, le soir en se couchant, à la dose de *une cuillerée à café* délayée dans un peu d'eau. L'effet se produit le lendemain sans coliques ni diarrhée. Chaque cuillerée à café de « *Poudre laxative de Vichy* » contient 0 gr. 75 centigr. de poudre de séné lavée à l'alcool.

SIROP D'ACIDE PHÉNIQUE

du Dr DÉCLAT.

Composé de sucre, d'un peu d'alcool aromatisé, d'eau distillée et d'acide phénique pur incorporé au moment même de sa rectification, le *Sirop d'acide phénique du Dr Déclat* possède une saveur spéciale qui est loin d'être désagréable. Les malades s'y habituent facilement et beaucoup le prennent même avec plaisir. Titré de façon à ce que chaque cuillerée à bouche contienne 0 gr. 10 centigr. d'acide phénique chimiquement pur, le *Sirop d'acide phénique du Dr Déclat* doit être pris à la dose de deux à six cuillerées à bouche par jour, une demi-heure avant, ou trois heures après le repas. Son emploi est indiqué dans les cas de toux, **rhumes**, bronchites, etc.

GLYCO-PHÉNIQUE

du Dr DÉCLAT.

Mettre à la disposition des praticiens une solution exactement titrée à 10 % d'acide phénique chimiquement pur, et dans laquelle l'acide phénique est associé à l'état naissant à la glycérine, tel est le but rempli par le « *Glyco-Phénique du Dr Déclat* ».

Le « *Glyco-Phénique* », qui constitue un antiseptique précieux, s'emploie additionné de plus ou moins d'eau suivant les cas, pour le pansement des plaies ou des brûlures, les gargarismes, la toilette, les injections hygiéniques, etc....

---

servir. Une paire de gants suffit pour les petites opérations chirurgicales, mais il faut en changer une ou deux fois au cours des interventions de longue durée.

Toutes les personnes qui aident à l'opération doivent mettre aussi des gants du même genre. Pour les interventions sur les régions infectées ou exposées à l'infection, telles que le rectum, l'urèthre et la cavité buccale, M. Mikulicz ne se sert pas de gants, ceux-ci ne pouvant que favoriser la contamination par les germes infectieux des tissus restés sains.

Enfin, notre confrère porte aussi en opérant un masque de tarlatane qui recouvre la bouche, le nez et la barbe, sans entraver la respiration ni la parole, et qui s'attache à la calotte. De cette façon, le chirurgien peut parler et même tousser et éternuer sans risquer d'infecter le champ opératoire.

Depuis que M. Mikulicz a adopté cette manière de procéder, jamais il n'a constaté l'infection des plaies opératoires, et la suppuration des points de suture, autrefois si fréquente, ne se produit pour ainsi dire plus. Il considère donc l'emploi des gants comme un moyen permettant de remédier sûrement au plus grand défaut de l'asepsie chirurgicale moderne, lequel consiste dans la désinfection insuffisante des mains de l'opérateur.

Signalons en outre que, depuis quelque temps, M. le docteur Küstner, professeur d'obstétrique à la Faculté de médecine de Breslau, emploie aussi des gants de fil pour pratiquer les laparotomies et que M. le docteur Trendelenburg, professeur de chirurgie à la Faculté de médecine de Leipzig, ainsi que son assistant, M. le docteur G. Perthes, opèrent de leur côté avec des gants de soie fine, remontant jusqu'au coude.

Faut-il sourire ou prendre cela au sérieux ?

(*Journal d'accouchements, de Liège.*)

Gants de caoutchouc pour la chirurgie.

M. W. Zoege von Manteuffel (de Dorpat) recommande chaudement aux chirurgiens de se servir de gants de caoutchouc préalablement soumis à l'ébullition : 1° pour les opérations faites chez des malades infectés; 2° pour les opérations urgentes quand l'opérateur ne peut se désinfecter suffisamment les mains ; 3° quand il a lui-même aux mains des furoncles, etc.; 4° en cas d'accident. Bien entendu, cela ne dispense pas le chirurgien de se désinfecter les mains dans les limites de ce qui est possible.

L'auteur voudrait voir les gants de caoutchouc faire partie du matériel des salles d'opérations, des postes de secours, etc. Le médecin de campagne pourrait en avoir qu'il conserverait dans un flacon stérilisé et il pourrait les utiliser chez les malades de la campagne dans la demeure desquels l'antisepsie est forcément assez incomplète, surtout pour ce qui est des mains.

INFORMATIONS DE LA « *CHRONIQUE* »

XII° Congrès International de médecine. (Moscou, 19-26 août 1897.)

Comité français d'Initiative et de Propagande.

EXCURSION A HAMBOURG.

Les médecins hambourgeois seraient très heureux de montrer aux Congressistes français qui se rendront à Moscou par l'Allemagne, la Suède et la Norvège, les différents hôpitaux de cette ville et le nouvel établissement d'Ependorf. Le Comité local de Hambourg, et en particulier M. le Dr Kummel, se mettent à la disposition des Congressistes pour ces différentes visites.

VISITE DE BERLIN.

L'*Association de la Presse médicale allemande* et son très distingué secrétaire général, M. le Dr Posner, se mettent à la disposition des Congressistes étrangers qui passeront par Berlin pour leur montrer les établissements d'assistance et d'instruction de cette ville. Réception des Congressistes français les 15 et 16 août plus particulièrement.

Congrès pour la Tuberculose.

Le IV° Congrès pour l'étude de la tuberculose aura lieu à Paris, dans la dernière semaine de Juillet 1898, sous la présidence de M. le professeur Nocard (d'Alfort).

Les quatre questions suivantes seront mises en discussion :

1° Des sanatoria comme moyens de prophylaxie et de traitement de la tuberculose. (Rapporteurs : MM. Le Gendre, Netter et Thoinot.)

2° Des sérums et des toxines dans le traitement de la tuberculose. (Rapporteurs : MM. Landouzy et Maragliano.)

3° Des rayons X dans le diagnostic de la tuberculose. (Rapporteurs : MM. Bouchard, Claude et Teissier.)

3 bis. Des rayons X dans le diagnostic de la tuberculose. (Rapporteur : M. le professeur Lortet, de Lyon.)

4° La lutte contre la tuberculose animale par la prophylaxie. (Rapporteurs : MM. Nocard et Bang.)

Prière d'envoyer les adhésions avec un mandat postal de 20 fr. à M. G. MASSON, trésorier du Congrès, 120, boulevard Saint-Germain, Paris.

Congrès Médical international des Chemins de Fer.

La 2° conférence internationale concernant les services sanitaires et l'hygiène des chemins de fer et de la navigation, sous la présidence d'honneur de M. le Ministre de l'Agriculture et des Travaux publics se réunira à Bruxelles *les 6, 7, 8 septembre prochain*, dans la salle du Palais des Académies.

Des personnalités éminentes y assisteront ; plusieurs gouvernements et des administrations importantes ont désigné des délégués officiels. Des travaux nombreux d'intérêt professionnel et scientifique seront présentés.

Les adhésions sont reçues par le Secrétaire Général : M. le Dr J. de Lantsheere, oculiste agréé des chemins de fer de l'Etat belge, rue de l'Association, 56, à Bruxelles. La cotisation est fixée à 5 francs.

Les fonctionnaires et médecins *officiels* des chemins de fer étrangers, *désignés nominativement par leur administration*, peuvent obtenir, à l'intervention de celle-ci, pour se rendre à la Conférence, des billets de libre parcours sur le réseau de l'Etat Belge.

— Nous lisons dans la *Gazette médicale de Liége* du 8 juillet 1897 :

Les congrès de la presse médicale.

Nombreux sont les congrès qui tiendront leurs assises à Bruxelles cette année, à l'occasion de l'Exposition universelle : Congrès d'hygiène, Congrès de médecine mentale, Congrès médical des chemins de fer, etc., etc. A ce propos, nous nous permettrons une petite observation sur la manière un peu trop... belge dont MM. les organisateurs des congrès traitent, en général, la presse médicale.

Tous les journaux médicaux ont, pensons-nous, ouvert largement leurs colonnes à toutes les communications émanant des différents comités d'organisation. Ils auraient pu, peut-être, trouver un peu cavalier le procédé de leur envoyer de longs communiqués portant la simple mention : prière d'insérer. Ils ont préféré s'abstenir de toute observation et insérer gracieusement tout ce qu'on leur envoyait. Ils ne voyaient qu'un but : appuyer tout ce qui est capable de faire briller la science et la profession médicales belges.

Certes, ils n'attendent pas de remerciements compendieux pour ce bon office. Une chose cependant nous étonne. C'est que, si le médecin journaliste veut rendre compte à ses lecteurs des discussions qui auront lieu dans les prochains congrès, il devra commencer par se faire inscrire comme membre adhérent et payer la cotisation. Cela me paraît excessif et nous nous permettrons de dire tout haut ce que nous avons entendu dire tout bas : « On demande constamment des services gracieux à la presse ; quant à lui faire une gracieuseté, on n'y songe même pas. »

Dr L. M.

Comme notre confrère liégeois, nous avons inséré les communiqués en question et comme lui nous n'avons encore reçu aucune invitation aux congrès annoncés. Nous sommes persuadés qu'il suffira du rappel de M. Merveille pour que les oublis soient réparés.

Petits renseignements.

Pouvoir recueillir dans les Journaux du monde entier tout ce qui paraît sur un sujet quelconque, sur une question dont on aime à s'occuper ; surtout savoir ce que l'on dit de vous et de vos œuvres dans la presse, qui ne le souhaite parmi les hommes de science, les médecins, les écrivains ?

Le *Courrier de la Presse*, fondé en 1880, par M. Gallois, 21, boulevard Montmartre, à Paris, répond à ce besoin de la vie moderne avec autant de célérité que d'exactitude.

Le *Courrier de la Presse lit 6,000 Journaux par jour.*

ÉCHOS DE PARTOUT

La Médecine à l'Hôtel de Ville.

Les étudiants étrangers à Paris.

Le Conseil municipal a voté à l'unanimité le vœu suivant présenté par M. Astier :

« Le Conseil,

« Considérant que la création du diplôme universitaire sauvegarde les intérêts de nos nationaux, puisqu'il ne confère pas au titulaire de ce diplôme le droit d'exercer la médecine en France,

« Emet le vœu :

« Que le Conseil de l'Université de Paris fasse tous ses efforts pour retenir à Paris les étudiants étrangers qui y viennent, attirés par la supériorité de l'enseignement donné à la Faculté de médecine et avec l'intention d'exercer la médecine dans leur pays d'origine. »

En outre, le préfet de la Seine a été invité à négocier avec l'administration pour que les étudiants étrangers puissent prendre leurs inscriptions dès le mois de novembre prochain, afin que la délibération en question n'intervienne pas trop tard.

Les hôpitaux d'enfants à Paris.

Le Conseil municipal a adopté les conclusions d'un rapport de M. Lucipia relatif à la construction de deux hôpitaux d'enfants en remplacement de l'hôpital Trousseau, l'un rue Michel-Bizot, l'autre rue Etex. Cette adoption met fin aux formalités et procédures par lesquelles la réforme de l'hospitalisation des enfants a dû passer.

Ethnographie médicale.

Le massage chez les différents peuples.

Le *massage*, qui était abandonné autrefois chez nous aux charlatans, et que nos médecins pratiquent depuis si peu d'années, est en usage chez un grand nombre de peuples, même chez les plus sauvages. Tout d'abord, il est en honneur dans tout l'Orient, dans les pays musulmans, les Indes, les pays jaunes et la Malaisie. Les Japonais le nomment *ambak*, les Malais *pitjak*. Par le massage, on fait disparaître la fatigue, et on diminue les douleurs. Thomsen, en Malaisie, note qu'on emploie le pétrissage, les frictions, l'effleurage et les pressions avec le plus grand succès.

Aux Indes, les masseurs se tiennent sur les places publiques et exercent leur industrie en plein vent. Il est intéressant de les voir masser le client assis sur une natte dans un carrefour.

Le massage est également employé dans un but différent. Il sert, en Malaisie, à redresser la mauvaise position de l'enfant dans le ventre de la mère.

Indépendamment de l'action médicale directe, les sauvages emploient beaucoup le massage comme moyen de suggestion. Ils prétendent faire ainsi partir le mauvais esprit, cause de la maladie ; c'est une pratique d'exorcisme pour laquelle on emploie non seulement les mains, mais les genoux et les pieds. Tels les Annamites, les Australiens et Indiens d'Amérique. Un dessin de G. Catlin (rappelé par Max Bartels) représente un médecin indien de la tribu des Pieds-Noirs massant avec le pied un malade étendu sur le sol. Chez les Australiens de la province de Victoria, le médecin place le pied sur l'oreille du patient et appuie jusqu'à ce que les larmes surviennent.

Cette croyance est très générale. Quand un Siamois est malade, il appelle un *mo-phi* ou médecin qui le masse jusqu'à ce que le démon soit expulsé ; les Cambodgiens sont parmi les médecins les plus réputés.

Aux îles Alaska, le sorcier serre avec un lien la tête de la jeune fille atteinte de coryza et d'angine, et l'incline et la relève alternativement pour expulser le démon.

Le médecin, à Bornéo, masse son client durant de longues heures, jusqu'à ce que le mal se décide à partir. Quelle suggestion pour l'opéré !

On voit que ce n'est pas seulement chez nous, comme le montre si justement M. Bérillon, mais chez tous les peuples que le massage a eu un rôle hypnotique. On peut même dire que la crédulité et les théories médicales des sauvages aidaient beaucoup à la cure par ce procédé. F. R.

Médecins et Malades en Chine.

La journée d'un médecin chinois commence à l'aurore, moment auquel il reçoit ceux qui viennent le consulter. Vers dix heures du matin, il va en litière visiter les malades dont les noms sont inscrits sur ses tablettes.

Le malade suspend à sa porte une grande feuille de papier où se trouve inscrit son propre nom. Cet usage est motivé par ce fait que toutes les habitations sont semblables et ne portent pas de numéros. Le médecin est reçu avec force révérences. On lui offre du thé, une pipe, et on l'invite à tâter le pouls du patient. Si c'est un homme, il s'asseoit à côté du malade. Si c'est une femme, on interpose entre le médecin et la malade un paravent que l'on enlève seulement quand il faut examiner la langue. La main gauche étendue sur un livre, le médecin applique les trois premiers doigts de la main droite sur le pouls, le palpe avec chaque doigt, les réunit tous les trois appuie fortement pour compter, sans montre, le nombre des pulsations. Cela fait, le patient étend l'autre main, et l'opération recommence. Le médecin pose des questions au malade, puis demande une plume et du papier pour écrire l'ordonnance dans laquelle figurent des ingrédients tirés pour la plupart du

règne végétal. La prescription est ensuite envoyée au pharmacien. Si le malade est un mandarin ou une personne de haut rang, le médecin met par écrit la nature de la maladie, le pronostic et le traitement, reçoit pour son salaire deux taëls (10 francs environ). Mais le plus souvent, la famille se contente d'une communication verbale.

L'honoraire des visites, que l'on appelle « remerciements dorés », varie de 0 fr. 50 c. à 2 fr. 50 c., suivant la position pécuniaire du malade et est remis au médecin enveloppé dans une feuille de papier rouge. Le médecin ne visite pas le malade une seconde fois, sauf dans les cas les plus graves et s'il en est prié. Si la guérison ne se manifeste pas rapidement, on appelle un second médecin, puis un troisième, un quatrième, un cinquième, jusqu'à ce que les parents, las de voir des médecins et ne sachant plus à quel saint se vouer, se tournent vers quelque divinité douée de vertus curatives. Mais c'est bien inutile : généralement la visite du premier médecin suffit pour envoyer le patient dans le royaume de Confucius.

(*Italia termale*, traduit par le *Journal d'hygiène*.)

Du rôle de la chemise dans les superstitions médicales.

Dans le sud de l'Allemagne, mettre chaque vendredi une chemise neuve et porter des bas rouges, est un remède efficace contre l'érysipèle. (Dr Lammert, *Volskmedizin und medizinischer Aberglaube in Bayern*, p. 220.—Dr Fossel, *Volksmedizin und medizinischer Aberglaube in Steiermark*, p. 150.) Dans la Styrie, une chemise nouvellement lavée est le remède contre le mal de ventre.(Dr Fossel, ouvr. cit. II, 188.

Pour guérir la gale, il faut porter sur le corps nu, durant trois jours, la chemise couverte de sang d'une femme après la menstruation. (Dr Fossel, op. cit., p. 185.)

Pour guérir la rétention d'urine, il faut faire un nœud dans le pan gauche de sa chemise. (A. Hock, *Croyances et remèdes popul.*, I, 52.)

En France, on faisait autrefois passer un enfant, malade du mal de Saint-Gilles (cancer), dans la chemise de son père et on portait ensuite cette chemise sur un autel du Saint. (*De Reinsberg-Durings-feld. Calend. belge*, II, 130.)

En Souabe, si un enfant est rachitique, on doit, le Vendredi-Saint, à la Saint-Jean ou à Noël, fendre un arbre en deux, de préférence un chêne. On passe ensuite trois fois l'enfant nu par la fente de l'arbre, après quoi on lie l'arbre avec la chemise de l'enfant et on l'enduit d'argile. Quand la fente se sera refermée en croissant, l'enfant sera guéri. (Bon. Sloet, *Het Volksgeloof aan het bovennatuurlijke in het rijk der planten. De Gids*, juin 1881, p. 440.)

Dans le Sud de la Russie, on porte l'enfant malade dans la forêt, où l'on fend pour lui le tronc d'un chêne vert ; on passe trois fois le petit malade par la fente de l'arbre, après quoi on lie l'arbre avec un fil. On fait ensuite avec l'enfant trois fois neuf fois (le nombre de jours dont se compose le mois lunaire) le tour de l'arbre, aux branches duquel on suspend sa chemise. (A. de Gubernatis, *La mythologie des Plantes*, II, 86.)

Pour guérir les enfants du rachitisme (en flamand : *Engelsche*

Ziekte ou *Oude-Man*), on fait le pèlerinage à Weisbeek (dépendance de Quenast), à Akkergem, près Gand, à Steenhuffel, ou au couvent des Thérésiennes, à Anvers. En se rendant à un de ces lieux de pèlerinage, on doit prendre avec soi une chemise et un bonnet de l'enfant malade et jeter ces vêtements dans un puits qui se trouve à proximité. Si ces vêtements surnagent, l'enfant guérira, sinon il mourra au bout de sept jours. A Anvers, les vêtements ne sont pas jetés à l'eau, mais on les fait bénir. Au retour du pèlerinage, il faut mettre immédiatement le bonnet et la chemise mouillés à l'enfant et les lui faire porter durant neuf jours sans les ôter. (A. de Cock, *Volksgeneeskunde in Vlaanderen.*) A Chapelle-lez-Herlaimont (Hainaut),on trempe dans l'eau de la fontaine Saint-Germain la chemise des enfants malades. La partie de la chemise qui se mouille, en premier lieu, indique le siège de la maladie. A Saint-Germain (province de Namur), on trempe également dans l'eau d'une fontaine la chemise des enfants malades, afin de connaître le genre de maladie dont ils sont atteints. Là où la chemise se mouille en premier lieu, se trouve le siège de la maladie. De plus, si la chemise surnage, c'est que l'enfant guérira ; si, au contraire, elle disparaît dans l'eau, il succombera bientôt. (A. Harou, *Contrib. au Folk de la Belg.*, p. 18.)

Les habitants du Finistère conservent encore quelques idées superstitieuses sur les chemises des jeunes enfants. Ils croient que si elles s'enfoncent dans l'eau de certaines fontaines, l'enfant mourra dans l'année ; il vit longtemps au contraire si ce vêtement surnage. (Collin de Plancy, *Dictionnaire Infernal*, p. 146.)

Vieux-neuf médical.

Les premières boîtes de secours aux noyés. — Philippe Pia, qui devint administrateur des hôpitaux, mit tout en œuvre sous Louis XVI pour que les plus prompts secours fussent portés aux noyés.

Il obtint qu'on établît de distance en distance des postes, munis chacun d'une boîte contenant tout ce qu'il fallait pour ce sauvetage. A ce sujet, il publia : *Description de la boîte, entrepôt pour les secours des noyés*, 1776, in-8°. En trois ans, plus de 600 personnes furent sauvées grâce à ces mesures. Pia tint une sorte de journal de ses sauvetages pendant 15 ans.

Qui connaît aujourd'hui Pia ?

Qui sait même son nom ?

Le pare-microbes nasal. — On a raconté dernièrement que, pour se garantir des microbes des livres, les employés de la Bibliothèque Nationale avaient le nez couvert d'un « appareil étrange » qu'ils ne quittaient point pendant toute la durée de la séance.

Nous n'avons pu vérifier l'assertion de notre confrère, mais au cas même où elle serait exacte, elle n'aurait rien de si « étrange », ni de si nouveau !

Dès 1781, l'abbé de la Houssaye avait publié, dans le *Journal de Paris* (janvier 1781), une lettre où il réclamait les secours de la médecine contre les effets nuisibles de la poussière des livres ; le peintre Duplessis lui répondit, le 30, qu'on ferait bien pour cela de munir les bibliothécaires de masques de *caoutchouc*. (*Catalogue d'autographes*, du 7 avril 1847, p. 18, n° 102.)

EPHÉMÉRIDES DE MÉDECINE HISTORIQUE ET ANECDOTIQUE

Juillet.

2 juillet 1650. — *Mort de Marion Delorme.*

Jamais femme ne reçut, de son vivant, tant d'hommages ; jamais courtisane n'eut tant d'adorateurs courbés à ses pieds, et pourtant l'oubli s'empara d'elle à ce point qu'on ignore et le jour et le lieu où elle a succombé.

C'est Loret, dans sa *Muze historique*, qui place sa mort à la date du 2 juillet 1650, dans ces vers mirlitonesques :

La pauvre Marion Delorme
De si rare et plaisante forme
A laissé ravir au tombeau
Son corps si charmant et si beau.

Tallemant des Réaux, dans ses savoureuses *Historiettes*, prétend que Marion avait trente-neuf ans, au moment où elle succomba, et que, sans les fréquentes grossesses qu'elle avait eues, elle eût été belle jusqu'à 60 ans. « Elle prit, ajoute le spirituel conteur, un peu avant que de tomber malade, une forte prise d'antimoine pour se faire avorter, et ce fut ce qui la tua. Elle se confessa dix fois dans la maladie dont elle est morte, quoiqu'elle n'ait été malade que deux ou trois jours. On la vit morte durant vingt-quatre heures, sur son lit, avec une couronne de pucelle... »

Il semble que la véracité de ces détails, fournis par un contemporain, ne dût pas être mise en doute. N'empêche qu'il court encore une légende qui prolonge la vie de Marion Delorme jusqu'à cent trente-quatre ans et la fait mourir à Paris, sur la paroisse Saint-Paul, en 1741.

L'auteur de cette fable n'appuie, du reste, d'aucune preuve son invraisemblable roman (1). Des esprits sérieux lui ont cependant accordé quelque créance, si nous nous en rapportons à ce passage d'un livre de haut intérêt, du comte J. d'Estourmel, les *Souvenirs de France et d'Italie* (2). Si ce n'est pas la vérité historique, c'est. en tout cas, un fort piquant récit.

Voici, dit le narrateur, ce que je trouve consigné dans mes tablettes à la date du 16 novembre 1821 :

« J'étais hier chez Gérard (le peintre, sans doute) où, depuis longues années, je finis ma soirée les mercredis. Nous regardions des estampes avec messieurs d'Humboldt et Denon... Denon nous dit alors qu'il avait vu Marion Delorme. Nous nous récriâmes ; mais sur le mot de parole d'honneur, nous prêtâmes notre attention. Marion, nous dit M. Denon, avait été rejoindre Buckingham en Angleterre ; elle y vieillit, et, se trouvant déjà dans un âge fort avancé, l'envie lui prit de revenir mourir dans son pays. Une seule connaissance lui restait en France, c'était Ninon ; elle lui écrivit pour lui faire part de son désir.

Ninon lui répondit avec tout l'empressement qu'elle mettait à

(1) Voir *Lettre de Marion Delorme aux auteurs du journal de Paris*, imprimée dans le *Recueil de pièces intéressantes pour servir à l'histoire des règnes de Louis XIII et de Louis XIV*, publié en 1781, par Delaborde.

(2) Edition de 1848, p. 274-277.

obliger. Elle l'engagea à venir loger chez elle. Sur cette lettre, Marion part après avoir réalisé sa petite fortune. Elle apprend, à son arrivée, la mort de Ninon, et se voit sans aucune relation dans une ville qu'elle a quitté depuis sa jeunesse. Elle loue un logement dans un quartier retiré, et s'y confine avec une servante qu'elle avait amené d'Angleterre. Plusieurs années s'écoulent, Marion devient de plus en plus impotente ; sa vieille servante meurt une nuit auprès d'elle, sans qu'elle puisse lui porter secours.

Le lendemain, les voisins attirés par ses cris entrent dans le galetas qu'elle habitait, et trouvent une femme morte et une autre près de mourir. On mène celle-ci à l'Hôtel-Dieu et l'inspection la fait reconnaître pour cette même Marion Delorme qu'on pouvait croire décédée depuis longtemps. Sa triste existence se prolongea encore pendant de longues années, et elle avait plus de cent quarante ans, nous dit M. Denon, quand le médecin de l'Hôtel-Dieu me proposa de me la faire voir ; j'y courus avec empressement. Je trouvai une momie dont l'âge avait non seulement ridé, mais tanné la peau. « Elle n'appartient plus à la vie que par la léthargie, me dit le docteur ; cependant, essayez de réveiller en elle quelques souvenirs de jeunesse, et vous verrez que la lampe éteinte fume encore. »

Alors je pris un porte-voix et je criai à son oreille le nom de Richelieu, de Buckingham, de Cinq-Mars et quelques autres du temps. A ces noms, cette masse inerte se souleva un peu, il y eut comme un tressaillement galvanique. Elle fit entendre un faible cri qui voulait être une parole, puis elle retomba dans la plus complète immobilité. La paralysie reprit sa proie. »

Sans suspecter la bonne foi de Denon, il est permis de n'accueillir sa version qu'avec les plus expresses réserves. Nous pourrions dire, toutefois, que plusieurs biographes de Marion reconnaissent qu'elle jouit du privilège d'une prodigieuse longévité.

Il y a, dira-t-on, la déclaration de Tallemant des Réaux ?.. Mais peut-on croire l'auteur des Historiettes sur parole !...

3 juillet 1847. — *Mort de Pariset.*

Pariset était le fils d'un cloutier, et comme il l'a écrit lui-même, il a *poussé la brouette* chez son père, dès ses plus jeunes années, et trottait à côté de sa mère, sur les grands chemins, quand elle allait porter à la ville *je ne sais combien de livres de clous.*

Nous passons sur ses années de début, qui ont été admirablement racontées par Dubois (d'Amiens), pour arriver à l'époque où il fut officiellement chargé d'une mission périlleuse qui, plus que tous ses travaux littéraires, mériterait d'illustrer le nom de Pariset.

« Une grande question d'hygiène publique, écrit Dubois, dans ses *Eloges académiques*, préoccupait alors le gouvernement français ; la liberté des mers étant rétablie, on se demandait s'il n'était pas nécessaire de rendre plus sévères, plus rigoureuses, les mesures préventives, aussi bien à l'égard de la fièvre jaune qu'à l'égard de la peste. C'est dans ces circonstances qu'on apprit tout à coup qu'une épidémie de fièvre jaune venait de se déclarer à Cadix. »

Pariset était membre du Conseil général des prisons. Le 26 octobre 1819, pendant une séance de ce Conseil, le duc Decazes, alors ministre, fit passer à Pariset ce court billet : « Vous serait-il agréa-

ble d'aller à Cadix observer la fièvre jaune ? » Pariset répond *Oui* sans hésitation. Accompagné de Mazet, qui devait périr victime de son dévouement, il quitte Paris le 3 novembre 1819, et le 2 décembre arrive en vue de Cadix.

Arrivé là, on conduisit Pariset dans un hôpital où se trouvaient encore deux cadavres, les deux dernières victimes de la fièvre jaune : l'épidémie était en pleine décroissance depuis quelques jours !

Pariset était de retour à Paris le 26 février 1820.

Un an plus tard, une nouvelle épidémie, beaucoup plus meurtrière, éclatait en Espagne. Une commission dont fait encore partie Pariset, est nommé par l'Académie de Médecine pour aller sur place étudier le mal : le 9 septembre 1821, les médecins français entraient à Barcelone,

Pariset a fait, dans son *Histoire médicale de la fièvre jaune*, un tableau saisissant de l'épidémie de Barcelone ; mais c'est une description littéraire, bien plutôt qu'un recueil d'observations scientifiques.

On va, du reste, juger du merveilleux talent d'écrivain de Pariset en lisant une lettre que nous publions, pour la première fois, et qui est, pensons-nous, inédite, lettre envoyée par Pariset à Madame Récamier, du foyer même de l'épidémie.

Barcelone, ce 17 novembre 1821, à minuit.

Ah ! Madame ! que je suis sensible à votre souvenir ! qu'il m'est doux au milieu des horreurs dont nous sommes environnés, de recevoir de si touchants témoignages d'estime ! Vous le dirai-je ? Ce même sentiment qui me porte à vous imiter dans le bien que vous faites, ce sentiment me suggérait de tems en tems la pensée de vous écrire. Il me semblait que vous donner dans la singulière situation où je suis la preuve que vos bontés sont toujours présentes à mon esprit, c'était vous en marquer plus sensiblement ma vive gratitude. Oh ! qu'à mon retour, j'oserai solliciter la permission de vous aller faire ma cour ! oh ! que nous causerons ! quelle maladie ! quel fléau ! quelle calamité ! puissions-nous en préserver notre chère et belle France !

Souvenez-vous quelquefois, madame, de ma pauvre bonne femme. Votre seule vüe est une consolation que je vous demande pour elle, en attendant que je la sollicite comme une récompense pour un homme que vos belles et rares qualités ont pénétré du plus tendre et du plus profond respect.

E. Pariset.

Est-il madrigal qui vaille cette page inspirée !

8 juillet 1781. — *Mort du frère Côme.*

Jean Baseilhac, plus généralement connu sous le nom de *frère Côme*, était entré dans l'ordre de Feuillans, à la condition que ses supérieurs lui laisseraient toute liberté d'exercer l'art chirurgical, dans lequel il était, dès cette époque, passé maître.

Très indépendant de caractère, brusque d'allures, net et tranchant dans la discussion, il était dévoré d'une ambition qui s'accordait mal avec l'humilité dont il avait fait vœu en revêtant le froc. Il fut en butte à des attaques très violentes, auxquelles il répondit sans garder toujours la mesure qui aurait convenu à un homme de

son rang. On trouve maintes preuves de cette vivacité d'humeur dans sa correspondance. La lettre que nous donnons ci-après n'est pas pour infirmer l'opinion qu'on a conçue de son tempérament de polémiste, après la lecture de ses biographies.

A Paris, le 21 1755.

Monsieur,

La religion, l'intérêt public et l'estime dont vous m'assurez, seraient des motifs suffisans pour me faire accepter l'entrevüe que vous me proposez; mais quand je pense d'un côté que mes idées sur ma méthode de tailler sont totalement décidées et fixées, et d'un autre côté que la façon dont on m'en a contesté La validité suppose Dans mes prétendus correcteurs une connoissence complète de ma méthode ; je croy qu'il y auroit plus que de L'inutilité à me commettre avec gens qui n'ont pas toujours eu La religion et L'intérêt public pour guide Dans La conduite qu'ils ont tenu à mon Egard, tant directement qu'indirectement.

Cependant, Monsieur, Si La description que j'ay Donné De ma méthode De tailler (1), si les chirurgiens qui me l'ont vu pratiquer (2), et ceux qui la pratiquent avec succès (3), vous Laissent encore quelque chose à désirer, je suis prêt à répondre par écrit à leurs objections, et même à abandonner totalement ma méthode Si on peut Découvrir une meilleure et De plus, Monsieur, j'ofre de tailler En votre présence (mais devant vous seulement) un sujet vivant pour vous donner tous les éclaircissemens que vous pouvez désirer et en même temps vous prouver La considération et le respect avec Lequel

J'ay L'honneur D'être, Monsieur, votre très humble et obéissant serviteur.

Jean de Cosme.

Si vous acceptez mon ofre, je vous indiquerai Le Lieu à Paris et pour ce qui regarde le jour et l'heure, comme le sujet est pret, et ne peut supporter qu'un très court délay je pense que 7 heures du matin pourront vous convenir par préférence à cause du lever à 9 ou à 10.

La lettre qui suit, adressée par la Martinière au frère Côme, nous paraît être, sans que nous en soyons certain, une réponse à la précédente :

Monsieur,

J'accepterois avec plaisir l'offre que vous me faites de tailler devant moy sur le vivant, si quelques succès pouvoient établir une méthode; mais vous sçavès, comme moi, que les plus défectueuses ont réussi quelquefois ; l'objet des recherches de l'Académie est de perfectionner l'art, et de contribuer au bien public ; elle a cru que pour estre plus utile, elle devoit examiner avec soin, les diverses

(1) Pages 1 et suivantes du *Recueil de pièces importantes sur Lopon de la taille*, etc., chez l'Homme, 1741.

(2) MM. Hevin, Cossuel, Mertru, Hevault, Carvève, Laforest, Menjon, Cadet, Coste Lainé, Coste le Cadet, Tomas et Tenon.

(3) MM. Lavoche et Tenon à Paris, ailleurs, Lardi à Rochefort, Cambon en Lorraine, Maubeuge et Alain, Michel à Maubeuge, Chastanet à Lille, Champagne à la cour de Bonn, Ferrier et Jussi à Besançon, Gerard à Moulins, Museux et Coqué à Reims, Colignon à Amiens et Colomb à Lyon.

façons de tailler, les différents instruments dont on s'est servi, les inconvénients qu'il y avoit à craindre ou à reviser dans chaque espèce d'opération, les choix qu'on devoit faire parmi celles qu'estoient les plus authorisées; mais ces recherches ne peuvent se faire avec fruit, que sur les cadâvres en y opérant comme sur le vivant et en examinant ensuitte les parties divisées, par l'instrument dont on s'est servi. Je sais qu'il y a des chirurgiens qui se servent de votre instrument; mais vous n'ignorès pas qu'il y en a parmi ceux qui s'en servent, qui croient y avoir remarqué des deffectuosités incorrigibles en certains cas.

L'Académie aurait pu prier ceux de ses membres qui s'en sont servi, d'opérer devant elle, mais elle a cru qu'elle devoit préférer l'auteur de la méthode à ses élèves, afin de juger plus sainement des degrés de préférence. Voilà, Monsieur, les raisons qui l'avoient déterminé à vous faire prier d'assister à leurs recherches et qui m'ont engagé moi-même à vous y inviter, ou tout au moins à me faire l'honneur de me venir voir. J'ai celuy d'estre, avec une parfaite estime,

Monsieur

Votre très humble et très obéissant serviteur.

LAMARTINIÈRE.

A Versailles, le 21 mars 1755 (1).

La suscription porte : *Au frère*

Le frère Jean de Saint-Cosme

Religieux feuillant

à Paris

22 juillet 1802. — *Mort de Bichat.*

La *Revue des Documents historiques* a publié jadis une lettre de Bichat à sa belle-sœur qui montre, mieux que de longues dissertations, quels trésors de sensibilité recélait le cœur de l'immortel anatomiste.

Ma chère sœur,

J'ai appris en même temps votre accouchement et la maladie qui l'a suivi. Elle m'inquiétait beaucoup, lorsque la lettre de mon frère est venu me rassurer un peu. Cependant, comme vous n'êtlez pas encore rétablie, je vous prie de l'engager à m'écrire pour m'ôter toute inquiétude. Quoique je n'aie pas l'avantage de vous conoître, croyez que mon cœur vous confond parmi mes parents les plus chers et que c'est autant pour vous même que pour mon frère que je vous suis attaché.

J'espérois vous conoître enfin cette année. J'avois même chargé mon cousin de l'annoncer à mon père, mais mes affaires se multiplient tellement que je n'ose plus y compter. Peut-être serai-je plus heureux l'an prochain. Tel [est] à Paris l'état de médecin, lorsqu'on veut l'exercer avec distinction que tout est peines et fatigues les premières années; mais ensuite viennent les années de jouissances. Je ne crois pas en être loin, et alors mon premier soin sera d'aller embrasser tous mes parents et vous en particulier, ma chère, que j'aurai un double plaisir à voir. Je pense beaucoup aussi à mon petit

(1) Les deux lettres que l'on vient de lire nous ont été très obligeamment communiquées par la maison Étienne et Noël Charavay, 4, rue de Furstenberg.

filleul; c'est encore une nouvelle privation pour moi de rester si longtemps sans le conoître. Et sa petite sœur, vient-elle bien ? Vous la nourrissez sans doute.

Veuillez offrir mon hommage à Madame votre mère et à Mademoiselle votre sœur. Je vous prie aussi d'assurer de mes respects tous mes parents. Vous trouvez-vous bien dans votre ménage ? J'ai beaucoup engagé mon père à vous y mettre ; cela étoit nécessaire pour vous et pour eux, mais je ne voudrois pas que vous vous trouvassiez mal d'un conseil que j'aurois donné. J'ai déjà eu assez de peine de sçavoir que vous avez passé quelques années désagréablement et que mes parens aussi ont eu de l'ennuy.

J'ai vu le fils Tiolliet qui m'a dit que vous étiez très lié avec la maison Bottin ; mon frère me le marquoit aussi. Soyez assurée de mon empressement à lui être utile.

Adieu, ma chère sœur. Je vous embrasse bien tendrement. Pardonnez-moi de rester si longtemps sans vous écrire ; vous m'excuseriez si vous connoissiez la multiplicité de mes occupations.

Je suis avec le plus tendre attachement votre affectionné frère.

Xavier Bichat.

A Madame, Madame Bichat la jeune, à Poncin, département de l'Ain, route de Lyon à Genève.

Bichat ne revit pas son père et ne connut jamais sa belle-sœur ni son filleul. Il publia des livres immortels et créa la physiologie moderne, mais les « années de jouissances » ne vinrent pas pour lui. L'excès de travail ruina sa santé et une fièvre typhoïde l'enleva, le 22 juillet 1802, à l'âge de 31 ans.

CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE

Les mystères de Constantinople, par le Dr Desjardin de Régla.

Cet ouvrage, qui n'a du roman que la forme, intéressera nos confrères par les révélations qu'il contient sur l'hypnotisme et la suggestion des Khôdjas ou savants musulmans.

Si les mots de magnétisme et d'hypnotisme n'existent pas dans la langue arabe, la chose y est, en revanche, très connue et très pratiquée.

Quant à la suggestion proprement dite, elle a donné naissance à deux mots : *Lahham*, qui désigne la bonne suggestion, celle qui est pratiquée en vue du bien ; guérison des maladies, des passions, etc.; et *Rhéurr* qui signifie l'influence mauvaise, en vue du mal que l'on désire attirer sur une personne, sur un animal ou sur une chose dont l'usage peut devenir dangereuse.

On verra dans cet ouvrage avec quelle habileté les Khôdjas savent manier la suggestion, le magnétisme et les substances végétales aptes à déterminer le sommeil hypnotique sur des sujets à eux inconnus. Ce chapitre intéressera, je crois, beaucoup les personnes désireuses d'être initiées aux choses de l'occultisme oriental. Elles verront que, sur bien des points, nous avons encore beaucoup à apprendre de ces savants musulmans, que l'on peut à juste titre

considérer comme les héritiers directs de cette grande École arabe, à laquelle nos savants de la Renaissance ont tant emprunté !

Je signalerai également à nos confrères le chapitre où il est tout particulièrement question du haschich et de ses effets hypnotiques.

Il y a là tout un monde psychique et physiologique insoupçonné.

La Faculté de médecine dans l'Université de Cahors, par M. le Dr LAFEUILLE. (Thèse de Lyon.)

Dans cette étude très savante et très fouillée, M. P. Lafeuille nous apprend que la vieille Université de Cahors eut une durée de quatre siècles, de 1332 à 1751, et passa par les vicissitudes les plus variées. En quelques pages heureuses, il dépeint la vie des étudiants, les rivalités des professeurs et nous fait revivre un instant ces époques disparues.

Au moyen-âge, conclut l'auteur, l'Université de Cahors eut sa raison d'être, et jusqu'au XVIe siècle, elle fut en conformité parfaite avec l'état de la science et de la société. Mais, basée sur des règles considérées comme immuables, elle ne pouvait se réformer elle-même et portait en elle, dès son origine, le germe de sa décadence.

Usages thérapeutiques du séneçon, par M. le Dr SIGAUT. (*Thèse de Paris.*)

Employés empiriquement depuis longtemps dans la médecine populaire, où ils étaient considérés comme substances abortives, les séneçons viennent d'être étudiés à nouveau par MM. Heim et Dalché, Bardet et Bolognesi, et récemment dans une thèse de M. Sigaut. Ces recherches semblent établir les propriétés emménagogues de ces plantes. Il y a donc intérêt pour le praticien à connaître la posologie et les indications d'un médicament capable de rendre dans l'aménorrhée, dans la dysménorrhée les plus signalés services.

Un grand nombre de substances chimiques ont été retirées des séneçons : des huiles essentielles, des résines, des acides et enfin deux alcaloïdes.

Les alcaloïdes n'ont pas été jusqu'ici employés en thérapeutique.

On s'adresse exclusivement à la teinture alcoolique à 1/10 et aux extraits, mais, dès à présent, nous savons que les différences d'action de ces produits complexes seront en rapport avec les parties de la plante qui auront servi à les préparer : parties aériennes sans alcaloïdes, parties souterraines avec alcaloïdes.

La teinture alcoolique à 1/10 est peu efficace : elle s'emploie à la dose de 6 à 8 grammes par jour et jusqu'à 15 et même 30 grammes par jour. Les effets sont inconstants. Il faut donc écarter de la pratique cette forme pharmaceutique.

Restent les extraits : L'extrait sec se prescrit à la dose de 2 à 2 gr. 50 par jour, divisés en bols de 0 gr. 25 donnés en plusieurs fois dans la journée (8 à 10). L'extrait fluide, représentant poids égal des principes actifs de la plante, doit être pris à la dose de 25 à 60 gouttes pour les parties souterraines, jusqu'à 80 gouttes pour les parties aériennes.

A ces doses, les extraits de séneçon jouissent de propriétés emménagogues indiscutables. Bien que dans ces limites, ils ne semblent

guère pouvoir provoquer l'avortement, le praticien ne devra dans aucun cas prescrire le séneçon, *avant de s'être assuré de la vacuité de la matrice.*

Sous ces réserves, l'extrait fluide de séneçon sera employé avec succès contre les douleurs intenses qui accompagnent l'apparition des règles chez un certain nombre de femmes, surtout dans les cas où les organes génitaux sont indemnes de toute lésion inflammatoire. (Heim et Dalché.)

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Les maladies du nez, de l'oreille et du larynx à l'époque de la Renaissance, par le Dr Ch. Fiessinger ; Paris, 1897, Maloine, éditeur, 21, place de l'Ecole-de-Médecine.

La chair souveraine, par Ernest Foissac ; Paris, 1895, Alphonse Lemerre, éditeur, 23, passage Choiseul.

Crachoirs et crachats, par le Dr Séailles ; Paris, 1897. Typographie A. Davy, 52, rue Madame.

La vie théâtrale ; directeur Emile Mas ; Paris, 68, rue Mazarine.

Les écoulements urétraux providentiels, par A. Guépin ; Paris, 1897, Imprimerie Goupy, 71, rue de Rennes.

Sur les tables de régime à organiser dans certaines stations thermales ; par le Dr J. Janicot, médecin à Pougues ; Nevers, 1897. G. Vallière, imprimeur, place de la Halle.

Surdité-mutité, Surdité psychique, exercices acoustiques méthodiques, par les Drs C. Astier et J. Askinasi ; Bar-sur-Aube, 1897. Typographie A. Lebois.

Biarritz, son climat, sa saison d'hiver, ses bains de mer, ses eaux chlorurées sodiques fortes, par le Dr Aimé Gibotteau ; Dax, 1897, Imprimerie Labèque, 11, rue des Carmes.

Le lait frais et l'approvisionnement des grandes villes, par M. Davidsen, Ingénieur ; Paris, Imprimerie Renaudie, 56, rue de Seine.

La Thérapeutique des Vieux Maîtres, par le Dr Fiessinger (d'Oyonnax). Société d'Éditions Scientifiques ; Paris, 1897. (*Sera analysé.*)

Notes sur quelques médicaments les plus nouveaux employés à New-York contre les maladies de la peau en 1897, par le Dr Bulkley ; Paris, 1897. Baillière, éditeur, 27, rue de l'Ecole-de-Médecine.

Théorie de l'hérédité, par les Drs Constant Hillemand et Raphaël Petrucci, Paris, 1897 ; Steinheil, éditeur, 2, rue Casimir-Delavigne.

Revista chilena de hijiène, director Dr F. Puga Borne ; Santiago de Chile, imprenta Cervantes, calle de Bandera, n° 73.

Sesiones del Consejo superior de hijiene publica, correspondientes al anode, 1896 ; Santiago de Chile. Imprenta nacional, calle de la Monéda, n° 1455.

L'idée médicale dans le roman naturaliste, par A. Ducamp ; Montpellier, 1896, Jean Martel aîné, imprimeur, boulevard Louis-Blanc, 9.

Le traitement chirurgical de la surdité et des bourdonnements, par P. Garnault ; Paris, 1897, Librairie Maloine, 21, rue de l'Ecole-de-Médecine.

Différence graphique des fluides électrique, vital, psychique, par le Dr H. Baraduc (de Paris) ; Paris, G. Carré, 1895.

La force courbe cosmique; Photographies des vibrations de l'Ether, par le Dr H. Baraduc. Paris, Ollendorff, Paris.

Le Mont-Blanc, par le Dr Maurice de Thierry ; Paris 1897. Imprimerie de l'Ecole Municipale Estienne, 18, boulevard d'Italie. (*Sera analysé.*)

Société de Médecine d'Angers.— Le Centenaire.— Compte-rendu des fêtes du 2 juin ; Angers 1897. Imprimerie Germain de Grassin, 40, rue du Cornet.

Dernier voyage de la Reine de Navarre, Marguerite d'Angoulême, sœur de François Ier, avec sa fille Jeanne d'Albret, aux bains de Cauterets 1549, par Félix Franck ; Paris 1897, Librairie Emile Lechevallier, 39, Quai des Grands-Augustins. (Sera analysé.)

CORRESPONDANCE

Le masque au théâtre.

Paris, 24 juin 1897.

Cher Confrère et Ami,

Je vous remercie beaucoup de m'avoir communiqué les appréciations très flatteuses que vous avez reçues sur mon article.

En lisant la lettre de M. Heuzey, je me suis en effet rappelé que M. Got m'avait un jour parlé de cette représentation qui eut lieu en 1886 à l'Opéra, avec les costumes et les masques du théâtre grec. Il m'avait dit — mes souvenirs se précisent — : « Ça faisait très bien. »

Il n'entre pourtant pas dans mes visées de refaire un sort au masque antique. Je n'ai cédé qu'à un mouvement de curiosité sur le passé de l'Art. Il est bien trop perfectionné de nos jours pour se présenter autrement qu'à visage découvert.

M. Albert Lambert, de l'Odéon, dont je lis toujours avec le plus vif intérêt les articles dans le journal « *La Voix* », me demande s'il y a *portée* plus considérable et *grossissement* du volume de la voix. C'est ce qui m'a semblé, comme je l'indique dans mes conclusions :

« 1° Sous le masque antique la voix *porte* mieux. J'entends... etc. »

Les amateurs d'Art hellénique, veut bien écrire M. Maurice Croiset, vous seront reconnaissants de vos essais. C'est beaucoup plus que je n'espérais, lorsque, au cours de recherches sur la voix, j'ai fait l'école buissonnière vers ce détail rétrospectif.

Cordialement à vous.

A. Castex.

Le Propriétaire-Gérant: Dr Cabanès.

Clermont (Oise). — Imprimerie DAIX frères, 3, place Saint-André.
Maison spéciale pour Journaux et Revues périodiques.

VIN DE CHASSAING

BI-DIGESTIF

A LA PEPSINE ET A LA DIASTASE

Cette préparation qui, en 1864, a été l'objet d'un rapport favorable à l'Académie de Médecine de Paris, se prescrit depuis de nombreuses années contre les différentes affections des voies digestives, les dyspepsies particulièrement. On le prend à la dose de un ou deux verres à liqueur après chaque repas, pur ou coupé d'eau.

Chaque verre à liqueur contient :

0 gr. 20 centigr. de pepsine Chassaing.
0 10 » de diastase Chassaing.

PHOSPHO-GLYCÉRATE DE CHAUX PUR

NEUROSINE PRUNIER

RECONSTITUANT GÉNÉRAL DU SYSTÈME NERVEUX

La « *Neurosine Prunier* », présentée sous trois formes différentes, se prend en général aux doses suivantes, soit avant, soit pendant le repas :

1° *Neurosine Prunier-sirop*, 2 ou 3 cuillerées à bouche par jour ;
2° *Neurosine Prunier-granulée*, 2 ou 3 cuillerées à café par jour ;
3° *Neurosine Prunier-cachets*, 2 ou 3 cachets par jour.

Chaque cuillerée à bouche de sirop, chaque cuillerée à café de granulé, chaque cachet, contiennent 0 gr. 30 centigr. de phospho-glycérate de chaux pur.

Dépôt général : 6, Avenue Victoria, Paris.

PHOSPHATINE FALIÈRES

La « **Phosphatine Falières** » est l'aliment le plus agréable et le plus recommandé pour les enfants dès l'âge de 6 à 7 mois, surtout au moment du sevrage et pendant la période de croissance. Il facilite la dentition, assure la bonne formation des os, etc.

POUDRE LAXATIVE DE VICHY

LAXATIF SUR — AGRÉABLE — FACILE A PRENDRE

La « *Poudre laxative de Vichy* », préparée avec les soins les plus méticuleux, est composée de poudre de séné, lavée à l'alcool associée à différents carminatifs, tels que le fenouil, l'anis, etc....

D'un emploi des plus simples, la « *Poudre Laxative de Vichy* » se prend, le soir en se couchant, à la dose de : *une cuillerée à café*, délayée dans un peu d'eau. L'effet se produit le lendemain sans coliques, ni diarrhée. Chaque cuillerée à café contient 0 gr. 75 centigr. de poudre de séné.

GLYCO-PHÉNIQUE

Du Dr DÉCLAT.

Solution d'acide phénique pur, titrée à 10 pour 100.

Le « *Glyco-Phénique* » est un antiseptique précieux pour tous les usages externes, bains, gargarismes, pansements des plaies, brûlures, injections hygiéniques, toilette, etc.....

S'emploie additionné de plus ou moins d'eau suivant les différents cas.

SIROP D'ACIDE PHÉNIQUE

du Dr DÉCLAT.

Ce sirop, d'un goût très agréable, contient exactement 0 gr. 10 centigr. d'acide phénique chimiquement pur par cuillerée à bouche.

Il doit être pris à la dose de 3 ou 4 cuillerées à bouche par jour, dans les cas de toux, rhumes, bronchites, etc.....

MÉDICATION ALCALINE

COMPRIMÉS DE VICHY (GAZEUX)

AUX SELS NATURELS DE VICHY

(SOURCES DE L'ÉTAT)

Préparés avec les *sels naturels* spécialement extraits des *eaux de Vichy* (*sources de l'Etat*) par la Cie fermière, les « Comprimés de Vichy » se recommandent par leur emploi pratique et très économique.

Dose : 4 ou 5 « comprimés » pour un verre d'eau.

Paris, 6, rue de la Tacherie et Pharmacies.

4e ANNÉE. N° 17. 1er SEPTEMBRE 1897

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

AVIS TRÈS IMPORTANT

Nous prions instamment ceux de nos confrères avec qui nous faisons l'échange, ainsi que tous nos abonnés et lecteurs, de nous adresser désormais leurs publications et communications à la nouvelle adresse de la *Chronique Médicale*, 11, rue d'Ulm.

Les lettres *personnelles* devront être envoyées au nom du Dr Cabanès, 34, rue Hallé.

Le Directeur du Journal recevra rue d'Ulm, 11, aux bureaux de la *Chronique*, les Jeudis et Samedis, de 3 à 5 heures ; et les Lundis, Mercredis et Vendredis, 34, rue Hallé, de 2 à 3 heures, à partir du 10 septembre.

LA MÉDECINE DANS L'HISTOIRE

La mort de Louis XIII

D'après de nouveaux documents,

Par M. le Dr Paul Guillon (1).

Louis XIII a succombé à l'âge de 42 ans, le 14 mai 1643, jour de l'Ascension, à deux heures trois quarts après midi. Nous allons essayer d'écrire l'histoire médicale de sa mort ; grâce à des documents originaux, absolument inédits et d'une authenticité indiscutable, nous espérons presque arriver à établir un diagnostic rétrospectif.

Pour y parvenir, nous nous aiderons de la clinique et de l'anatomie pathologique, reconstituant jour par jour, à l'aide de pièces contemporaines, l'observation de la dernière maladie de ce

(1) M. le Dr P. Guillon a bien voulu nous réserver ce chapitre, détaché de la très savante étude qui lui a servi de sujet de Thèse de doctorat et qu'il se propose de publier prochainement en volume. Nous ne doutons pas que cet ouvrage soulève la curiosité et obtienne le succès qu'il mérite à tous égards. (1 vol. de 180 pages avec 6 planches en phototypie et 3 gravures hors texte. (Paris, Alber Fontemoing, édit., 4, rue Le Goff.)

royal sujet ; et puisant, dans un procès-verbal d'autopsie inconnu jusqu'ici (1) et d'une netteté parfaite pour l'époque, les éléments d'un diagnostic très moderne dans sa précision.

A proprement parler, il n'y a pas eu de dernière maladie : la mort a été la terminaison d'une maladie essentiellement chronique. Mais quelle était cette affection ? Disons, tout de suite, que, pour nous, c'était de la tuberculose. Cependant, rien dans les lésions cadavériques que nous avons fait connaître ne permet d'affirmer positivement leur nature tuberculeuse ; ce pourraient aussi bien être des lésions cancéreuses ou même syphilitiques. L'autopsie seule ne pourrait donc nous conduire à un diagnostic ; il nous faut aller en puiser les éléments dans les symptômes cliniques.

Ecartons tout d'abord une hypothèse qui se doit cependant discuter, celle d'un empoisonnement. Il ne saurait être question d'une intoxication médicamenteuse, puisque, Lyonnet le dit formellement, Bouvard (2) n'a jamais voulu donner au roi, qui n'eût du reste pas consenti à les prendre, les médicaments minéraux, tels que l'émétique, qu'on commençait à employer.

Il s'agirait donc d'un empoisonnement criminel ? Au milieu du XVII[e] siècle, et surtout à la cour, l'idée en elle-même n'a rien d'invraisemblable ; et un ambassadeur vénitien n'a pas manqué de l'exprimer (3), pour reconnaître ensuite, il est vrai, qu'il n'y avait là rien de fondé. Il dit que le peuple a nettement accusé de la mort du roi le défunt cardinal de Richelieu qui lui aurait d'avance administré un poison, ne devant amener une issue fatale qu'au bout de six mois ; c'est bien difficile à admettre. L'ambassadeur, du reste, déclare qu'après l'autopsie on a reconnu pour naturelles les causes de la mort ; et cependant il signale « que le foie était tout usé et pourri, et que la gorge était rongée par la chaleur et le passage des drogues ».

Il nous faut aussi mentionner un très curieux ouvrage de Raspail (4) qui, lui, affirme que Louis XIII a été empoisonné ; il établit d'ailleurs que le roi, impuissant, est mort sans postérité et qu'avec lui s'est éteinte la race légitime des Bourbons ; Louis XIV et son frère, comme du reste le Masque-de-Fer,

---

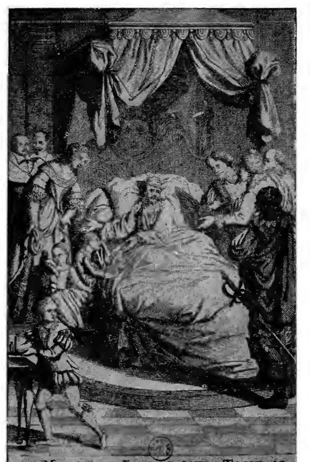
(1) V. le document aux *Pièces justificatives*.

(2) Bouvard, lui, n'a pas laissé de mémoires, mais nous avons retrouvé un ouvrage fort peu connu, qui peut presque nous tenir lieu d'un journal de santé qu'aurait écrit le premier médecin du roi.

Cet ouvrage a pour titre : « Brevis dissertatio de morbis hœreditariis, auctore Roberto *Lyonnet*, Aniciensi, doctore medico et almœ Facultatis medicœ Valentinœ Decano, consiliario et medico Regio — qua probatur affectus morbosos quibuscum Ludovicus XIII Rex Galliæ et Navarræ christianissimus conflictatus est fuisse adventitios, non profectitios, non hereditarios. — Parisiis, apud Gasparum Meturas, viâ Jacobœâ sub signo SS. Trinitatis, prope Maturinenses. MDCXLVII, cum privilegio regis christianissimi »

(3) Voir Appendice VI de mon ouvrage.

(4) Raspail, *Revue complémentaire des sciences*, t. III et IV, 1857. L'existence de cet ouvrage nous a été révélée par le D[r] Cabanès.



LA MORT DE LOUIS XIII . TOME . 10.

seraient les fils d'Anne d'Autriche.. et de Mazarin ! Mais Raspail, tout comme les Vénitiens du grand siècle, voyait partout du poison ; son étude, œuvre d'une imagination fertile et bien amusante, n'appelle même pas la discussion.

Il faut cependant avouer qu'il y avait bien des raisons pour motiver les soupçons ; le roi était défiant, et il avait lieu de l'être : son entourage immédiat, et même sa famille n'avaient rien fait pour lui inspirer grande confiance ; mais de ce qu'il refusait les médicaments de la main de son frère, on n'en doit pas conclure qu'il y ait eu même tentative, sinon action criminelle. Il est vrai que tous les auteurs parlent, à mots couverts, de terribles reproches faits par le roi à Bouvard : ce sont « des choses que Dubois (1) laisse au bout de sa plume ! » Faut-il voir là des insinuations malveillantes ? Il y a encore la présence au chevet du malade de Vautier ; ce médecin, qui avait été l'âme damnée de Marie de Médicis, et que son trop grand dévouement aux ennemis du roi avait fait enfermer douze ans à la Bastille, avait-il la conscience bien nette, et pourquoi n'osait-il se montrer ? Louis XIII en était tout préoccupé, la veille même de sa mort : la dernière nuit, il rêve de Vautier. Mais, nous le répétons, ce ne sont là qu'hypothèses sans fondement ; rien ne les vient confirmer.

Comme le dit Chapuis (2), les poisons les plus couramment employés à cette époque étaient les poisons minéraux, et rien, ni dans les derniers symptômes, ni à l'autopsie ne les peut faire admettre. Le mercure aurait laissé des traces aux reins ; ils n'étaient ni gros, ni pâles, ni anémiés et ne présentaient pas d'infiltration calcaire. Le phosphore aurait amené des troubles urinaires et de l'ictère ; les organes, surtout le foie, puis les reins et le cœur auraient subi la dégénérescence graisseuse. L'antimoine se serait manifesté par des troubles gastriques bien plus intenses, et par sa saveur métallique. Quant à l'arsenic, qui pourrait expliquer les signes de gastro-entérite intense, il ne produit pas de fièvre, amène presque toujours des paralysies, et surtout ne détermine pas d'ulcérations de l'intestin.

Voilà pourquoi nous écartons un empoisonnement ; mais nous devions signaler les bruits qui ont couru alors, et qui, croyons-nous, n'avaient pas raison d'être. Pourquoi chercher à compliquer ce qui nous semble assez naturel ?

Pour développer notre pensée, il nous faut remonter le cours de la vie du roi ; nous allons exposer comment nous concevons la succession des phénomènes morbides qui se sont

(1) Le Mémoire de *Dubois* est intitulé : « Mémoire fidèle des choses qui se sont passées à la mort de Louis treize roy de France et de Navarre, fait par Dubois, l'un de ses valets de chambre ». Il a été publié en 1759, en 1838, et en 1847. Nous avons eu entre les mains une des copies manuscrites du temps, à la bibliothèque du château de Chantilly. Ce manuscrit in-f° de 16 feuillets porte la cote 1842 ; c'est à sa pagination que nous rapporterons nos extraits.

(2) Chapuis, Précis de toxicologie ; Paris, 1882.

passés chez Louis XIII ; nous tâcherons ensuite de confirmer notre hypothèse par des faits cliniques et des considérations anatomo-pathologiques.

Pour nous, les maladies du roi ont commencé par de la dyspepsie chez un nerveux, puis de la gastro-entérite, qui, devenue chronique, a été l'affection dominante de toute son existence ; et la tuberculose n'est venue que beaucoup plus tard, avec des manifestations intestinales d'abord, et pulmonaires à la fin seulement.

Louis XIII, enfant d'un robuste tempérament, avait été abandonné à lui-même, aussi peu surveillé pour son éducation morale que pour sa santé ; et très vite, une hygiène alimentaire défectueuse amena chez lui des troubles gastriques, de la perversion du goût, puis, comme toutes les fois que la digestion se fait mal, de la dyspepsie. Il y était aussi prédisposé en tant que nerveux : c'était un névropathe et pour parler le langage moderne, un neurasthénique ; or c'est à la maladie de Beard que se rattache le plus souvent la dyspepsie, au moins dans sa forme nervo-motrice (1) : les malades accusent des phénomènes névropathiques plus ou moins accentués ; de la neurasthénie, ils ont encore la dépression générale, l'apathie, les malaises, les découragements, la tendance à se tourmenter, à s'inquiéter à propos de leur santé. Ce sont des nerveux, sujets à l'atonie et à l'excitation. Ces malades rentrent souvent dans la catégorie des arthritiques, des neuro-arthritiques (Landouzy), des herpétiques, comme les appelle Lancereaux, qui admet du reste que la névropathie est le fond de leur tempérament. Ils sont sujets aux hémorroïdes, aux manifestations erratiques du rhumatisme vague, à la goutte. La parenté de ces divers états généraux avec les états de névropathie vague, dont la neurasthénie n'est peut-être que l'expression la plus accusée, tend du reste de jour en jour à être admise par un plus grand nombre de médecins autorisés. Quand on examine ces malades un certain temps après le repas, on constate, dans bien des cas, un degré plus ou moins marqué de tympanisme abdominal.

Les fonctions intestinales sont troublées au même titre que les fonctions digestives : il s'agit en réalité de dyspepsie gastro-intestinale (G. Sée). La constipation, la distension gazeuse de l'intestin, les hémorroïdes, quelquefois l'entérite pseudo-membraneuse, sont fréquentes chez eux.

Ne semble-t-il pas que c'est de Louis XIII qu'il s'agit spécialement dans cette description ? Il était arthritique, sans aucun doute. Il présenta d'abord une névropathie générale à détermination gastro-intestinale (Mathieu) (2). Souvent chez ces mala-

---

(1) Voir Albert Mathieu, *Maladies de l'estomac* dans le *Traité de médecine*, de Charcot et Bouchard ; Paris, 1892.

(2) Mathieu, *loc. cit.*

des, on voit les manifestations névropathiques précéder les manifestations dyspeptiques. Ce sont des nerveux très irritables, prompts à l'excitation comme à la dépression, à l'enthousiasme comme au découragement, très sujets à l'hypocondrie. Ils ont souvent des phénomènes qui appartiennent nettement à la série neurasthénique : céphalée, vertiges, étourdissements, douleurs erratiques, etc. Semblable tendance dyspeptique se retrouve chez les candidats à la goutte. Très souvent, on voit la dyspepsie nerveuse se produire chez des gens prédisposés sans doute, sous l'influence d'émotions vives, de chagrins... Il est certain que chez ces malades, il s'établit souvent un véritable cercle vicieux (Debove). La nutrition se fait mal à cause des troubles fonctionnels de l'estomac ; l'état général, déjà compromis, devient plus défectueux, il y a de l'amaigrissement, de la faiblesse, de l'anémie ; l'excitabilité, la tendance à la mélancolie augmentent, les malades finissent par inspirer à leur entourage de justes inquiétudes... La cause principale de la dyspepsie est donc avant tout la prédisposition névropathique. Comme causes occasionnelles, outre de grandes impressions morales, il faut citer quelques causes locales : l'abus des mets épicés, des boissons alcooliques, la surcharge alimentaire de l'estomac. C'est là le cas de Louis XIII.

Voilà donc un névropathe devenu dyspeptique ; et les deux s'augmentent mutuellement l'un par l'autre. Il a des embarras gastriques fréquents, d'abord probablement de simples indigestions, puis accompagnées de fièvre; ensuite survient un état gastrique presque constant, avec la persistance de la neurasthénie et des manifestations arthritiques ; et enfin, apparaît l'entérite, qui rapidement devient chronique.

En même temps, l'état général devient mauvais ; et c'est fort naturel. Souvent, dit Mathieu (1), chez des dyspeptiques, il y a une dépréciation marquée de la nutrition générale : les malades maigrissent et perdent leurs forces ; cela peut même arriver à produire la cachexie. Le mécanisme en a été diversement expliqué : pour certains auteurs, cette anémie est liée à l'atrophie des glandes spéciales de la muqueuse de l'estomac. Beau attribuait autrefois à la dyspepsie une très grande importance dans la genèse des maladies. Hayem a rajeuni cette théorie en lui donnant une base chimique : pour lui une nutrition imparfaite est la cause de véritables états de diathèse, dus à une chloro-peptonisation vicieuse. Il y a encore la théorie de Bouchard, des fermentations anormales et de l'auto-intoxication par les produits qui en résultent. Quoi qu'on admette, le résultat est toujours le même ; l'anémie est là, qui facilite l'installation des affections chroniques. Et pour Louis XIII, c'est l'entérite qui devient permanente, et les phénomènes généraux de

(1) Mathieu, *loc. cit.*

s'accentuer : les digestions deviennent difficiles, il y a du tympanisme. La faim est conservée, mais elle est assouvie dès les premières bouchées, et fait place à la satiété et au dégoût ; les vomissements sont rares, mais la nutrition se fait mal, l'amaigrissement prend de grandes proportions, la peau devient sèche et terreuse. Puis surviennent les ulcérations de l'intestin ; les selles sont plus fréquentes, parfois on y trouve de petits amas purulents, parfois aussi des filets ou des caillots de sang ; il y a même de véritables hémorrhagies.

Jusqu'ici nous n'avons parlé que d'entérite chronique, il nous faut arriver à l'entérite tuberculeuse. Et c'est là un point des plus délicats ; il est pour ainsi dire impossible de déterminer quand et comment la tuberculose a fait son apparition chez Louis XIII. Enfant, il était robuste ; il est mort tuberculeux, sans que rien, dans son hérédité, explique ce processus. La seule chose indiscutable, c'est qu'il y avait longtemps que son organisme était envahi ; mais quand a eu lieu l'éclosion, quelle a été la porte d'entrée ?

La première maladie signalée par Lyonnet est celle de Villeroy, en juillet 1627 ; elle dure plus d'un mois : fièvre tierce, embarras gastrique, gastro-entérite avec tympanisme ; il y avait de la fièvre vespérale ; puis, en novembre de la même année, devant Saint-Martin-de-Ré, dysenterie ; en 1628, à la Rochelle, inappétence, manifestations arthritiques ; en 1629, le roi est malade à Suze, à Valence, toujours du ventre ; à Livry, un accès de goutte ; à Ecouen, une syncope ; à Grenoble, il a mal aux dents ; à Saint-Jean-de-Maurienne, il est repris de diarrhée ; et ce n'est qu'en 1630, à Lyon, qu'on voit pour la première fois des manifestations d'un autre ordre ; là il y a peut-être quelque chose de pulmonaire : fièvre aiguë, délire avec défervescence le 7e jour. On lui pose des ventouses, et il a des sudations abondantes, mais il a toujours de la diarrhée, du tympanisme ; les selles sont sanglantes et la maladie se termine par une sorte d'abcès du rectum, avec une large évacuation de sang et de pus. Les médecins néanmoins ne sont pas inquiets.

En février 1631, on note de l'insomnie, de l'inappétence, des vomissements, un peu de dyspnée ; le tympanisme est énorme.

En 1632, à Metz, pour la première fois on constate de la toux à la suite d'un excès de chasse, le ventre est toujours tendu ; à Saint-Germain, pendant le carnaval, il a un embarras gastrique fébrile, probablement après de trop copieux repas ; puis, à Chantilly, goutte, hémorrhoïdes et toux. En 1633, séjour à Forges, où il rend des graviers.

En 1634, en Lorraine, encore de l'entérite, et des poussées de goutte ; puis, pendant trois ans, sa santé se raffermit : il y a une amélioration sensible, le dauphin naît en 1638 et son père mani-

feste de nouveau son nervosisme ; insomnie, goutte, fièvre tierce et sueurs.

En 1640, à Chantilly, rhumatisme au genou gauche, à Montreuil, à Hesdin il retombe malade. A Dijon, à Nuits, diarrhée dysentériforme, sans qu'on signale plus de toux.

En 1641, à Chalons-sur-Saône, fièvre pendant huit jours avec embarras gastrique.

Puis l'expédition du Roussillon se prépare, au commencement de 1642 : avant Narbonne, il est pris par la goutte ; à Frontignan, entérite ; puis à Narbonne, longues insomnies, quelque chose à l'anus, peut-être hémorrhoïdes, peut-être abcès, toujours diarrhée ; au camp, fièvre avec violentes douleurs abdominales, membranes sanguinolentes dans les selles, et toujours pas de toux ; c'est alors seulement que les médecins commencent à s'inquiéter. Mais il y a encore une accalmie, sans guérison cependant, puisqu'en novembre de la même année on constate encore de la fièvre le matin.

Et nous arrivons à la dernière maladie, février 1643, où, s'il est vrai que dominent toujours les symptômes intestinaux, cependant la toux et à la fin l'oppression viennent s'ajouter au tableau : on nous dit que Bouvard, vers février, avait diagnostiqué un abcès du poumon.

Les lésions cadavériques, nous le montrerons tout à l'heure, sont bien vraisemblablement tuberculeuses ; mais, nous le répétons, il est difficile de préciser le début de l'invasion. Il nous semble cependant que les intestins ont dû être atteints avant les poumons. En effet, pas de toux signalée avant 1632 et encore disparaît-elle très rapidement, pour ne revenir qu'à la période ultime, jamais d'hémoptysies ni d'hématémèses ; et au contraire, dès 1627, entérite qui, malgré des rémissions, n'a pas guéri jusqu'à la mort.

Peut-être cette vie au grand air, de voyages et de chasse, le roi dormant les rideaux relevés dans des pièces mal closes, à peine vêtu le jour et sans souci des intempéries, était-elle hygiénique pour les poumons ; tandis que les excès de table, l'abus des mets épicés, et l'usage immodéré des remèdes absorbés « a posteriori », provoquant et entretenant l'inflammation des intestins, les avaient mis en état de réceptivité.

Aussi opinons-nous pour une entérite tuberculeuse primitive. Cette forme est plus rare, mais elle n'est pas exceptionnelle (1). Les causes prédisposantes en sont peu connues : on attribue généralement une influence très grande aux irritations du tube digestif. Girode a observé l'entérite tuberculeuse à la suite de diarrhée chronique. Quant aux causes déterminantes, chez le phthisique pulmonaire avéré, on peut expliquer la dé-

(1) Courtois-Suffit, *Maladies de l'intestin* dans le *Traité de médecine* de Charcot et Bouchard ; Paris, 1892.

termination intestinale par l'auto-infection, et surtout par la déglutition de crachats remplis de bacilles ; dans la tuberculose intestinale primitive, il faut incriminer les aliments, et surtout le lait et la viande. L'intestin est un mauvais terrain pour la germination du bacille de Koch, de sorte que, pour que l'infection se produise, il faut : 1° que les bacilles passent lentement dans le tube digestif ; 2° qu'il y ait sur la muqueuse une raison de les fixer. Par conséquent, c'est dans les points de l'intestin où le contact entre la paroi et le contenu se prolonge, que l'inoculation se fait le plus volontiers, à savoir dans la fin de l'iléon et le cœcum. Puis il est aussi des conditions anatomo-pathologiques locales qui favoriseront l'infection. La plus importante est l'entérite prétuberculeuse (Leblond, Rilliet et Barthez, Fonssagrives, Hanot). C'est ce que nous admettrons pour Louis XIII.

Voyons maintenant quels sont les signes classiques de l'entérite tuberculeuse (1). Qu'elle soit primitive ou secondaire, c'est toujours la diarrhée qui débute comme symptôme. La tuberculose ulcéreuse de l'intestin est souvent précédée d'une entéralgie particulière ; les évacuations ont parfois un caractère pressant, notre malade en a présenté un exemple à Saint-Quentin. Au début, selles mi-liquides, mi-solides ; dans la forme, dite colite diphtéritique (Andral), des lambeaux de muqueuse sont évacués dans les selles, comme cela est arrivé au siège de Perpignan. Les selles sont blanchâtres ou grisâtres au début (Lyonnet dit : cendrées) ; puis elles se foncent, deviennent gris noirâtres et bientôt complètement noires ; leur odeur est spéciale ; avec les ulcérations, la diarrhée prend une fétidité exagérée, presque gangréneuse. (Dubois en a bien noté la puanteur.) Les symptômes généraux sont caractéristiques : peau terreuse et sèche, amaigrissement rapide, cachexie qui augmente avec l'évolution successive de la diarrhée. La forme primitive de l'entérite tuberculeuse a une marche continue, progressive, mais qui peut être lente, la diarrhée une fois installée ne cède plus, et la mort arrive presque sans signes pulmonaires.

D'après les symptômes cliniques que nous avons relevés, nous croyons pouvoir avancer que Louis XIII était atteint d'une entérite tuberculeuse, vraisemblablement primitive. Il nous faut examiner maintenant les symptômes de la dernière maladie pour tâcher d'établir un diagnostic clinique encore plus précis s'il est possible, puis nous reprendrons le procès-verbal d'autopsie et nous verrons si les lésions anatomo-pathologiques viennent confirmer notre thèse.

Disons de suite que le journal de Dubois et l'ouvrage de Lyonnet concordent absolument dans leur description :

(1) Courtois-Suffit, *loc. cit.*

A la fin de *février* tranchées, selles bilieuses, gargouillement abdominal ; à la suite d'une purgation, vomissements alimentaires accompagnés de matières blanches et fétides ; puis, pendant trois semaines, fièvre, selles copieuses, de couleur cendrée, fétides, avec du pus.

Nous sommes au mois de *mars* : après une amélioration de trois semaines, la diarrhée reprend, évacuations purulentes, de la grosseur d'un œuf, pendant deux ou trois jours. Purgation et saignée.

1er avril : fièvre ; *3 avril*, matières fétides ; *Le 4*, saignée ; les jours suivants, les selles sont abondantes, bilieuses, verdâtres, devenant peu à peu plus foncées.

Le 20 avril, consultation, on n'ordonne rien. Les symptômes sont toujours les mêmes : fièvre par accès, nuits mauvaises, pas de sueurs, diarrhée profuse et fétide.

Ce n'est qu'au *commencement de mai* que le tableau change un peu ; il y avait eu jusque là, depuis trois mois, quelques quintes de toux, elles deviennent fréquentes, c'est même le symptôme dominant ; *le 8 mai*, vomissement aqueux en toussant ; *le 9*, fièvre continue : la toux change de caractère, elle n'est plus sèche et intermittente, mais humide et continue ; en même temps, crachats abondants, puriformes ; la gorge, le pharynx et la langue se tuméfient, dysphagie ; selles purulentes, fièvre avec frissons, le soir.

Le 10 mai, la fièvre redouble : les yeux sont convulsés, les extrémités se refroidissent ; vomissements d'une toute autre nature, et sans quinte de toux cette fois ; et en même temps douleurs abdominales, à gauche d'abord, mais qui très vite s'irradient et deviennent des plus violentes.

Le 11, la toux persiste ; le ventre est toujours douloureux ; les deux derniers jours, la diarrhée est constante, et d'une fétidité intense ; le pouls est petit, à peine perceptible ; pas de délire vrai, mais de la torpeur, un assoupissement entrecoupé de rêves à voix haute ; plus de douleurs ; le malade ne prend absolument rien pendant vingt-quatre heures ; la dernière nuit, *13 mai*, un peu de dyspnée ; et enfin *le 14*, après une syncope le matin, avec toute sa connaissance, sans agonie à proprement parler, le roi s'éteint à deux heures trois quart de l'après-midi.

En résumé, dans cette dernière maladie, les manifestations intestinales dominent, et sont même presque seules pendant deux mois ; les symptômes pulmonaires sont très accentués au début, ce n'est que dans les quinze derniers jours qu'ils prennent véritablement de l'importance. Le 10 mai, survient une complication qui, en quatre jours, emporte le malade, et cette complication terminale, c'est une péritonite aiguë secondaire par perforation, très vraisemblablement conséquence d'ulcérations tuberculeuses.

Empruntons aux auteurs classiques la description de la péri-

tonite aiguë généralisée par perforation et nous verrons que c'est bien le tableau que nous venons de tracer d'après des documents authentiques. Une douleur violente (1), avec ou sans frissons, ouvre la scène ; la douleur d'abord localisée s'étend à tout l'abdomen ; elle est aiguë, terrible, intolérable : tout l'exaspère. La fièvre est vive, sans presque de rémission au matin ; le ventre est tendu, ballonné ; les vomissements se répètent à intervalles plus ou moins rapprochés, les matières vomies sont d'abord muqueuses, puis elles deviennent bilieuses et sont constituées par un liquide extrêmement amer et verdâtre (vomissement porracé). Les symptômes généraux acquièrent rapidement une notable intensité ; dès le 2e, 3e et 4e jour, le pouls devient très fréquent, filiforme ; la face est amaigrie, grippée, les yeux sont excavés, la prostration est excessive, les extrémités se refroidissent, la respiration est saccadée, le collapsus est imminent. Quelquefois (2), les vomissements se suppriment, et, chose étrange au milieu de cette aggravation générale de tous les symptômes, la douleur s'atténue souvent ; parfois elle cesse entièrement ; quand la péritonite présente ce caractère, la mort est fatale et à bref délai. Le plus souvent, les malades, conservant jusqu'au bout leur intelligence, « meurent en parlant » (Grisolle). La mort survient alors en 3 ou 4 jours.

Nous ne croyons pas qu'il y ait eu, à proprement parler, péritonite tuberculeuse ; s'il y en avait eu, ç'aurait été la forme de tuberculose péritonéale ulcéreuse, qui se limite rarement au péritoine et dans laquelle l'entérite tuberculeuse est fréquente. La plèvre et le poumon participent presque toujours au processus ; elle peut se compliquer aussi de méningite ; les perforations du péritoine vers l'intestin s'y rencontrent souvent ; elles occasionnent une diarrhée intense et, par suite, augmentent la cachexie ; dans cette forme, les malades meurent autant de leur péritonite que de la pleurésie possible, mais surtout de la phthisie pulmonaire qui ne manque presque jamais. Mais c'est là une forme dans laquelle l'ascite est presque constante ; puis la marche n'en saurait être aussi rapide. La localisation franchement à gauche de la douleur, le début brusque, l'absence de constipation, doivent faire écarter l'idée de typhlite ou d'appendicite : aussi concluons-nous à une péritonite aiguë chez un malade atteint de tuberculose intestinale ancienne.

Avant de voir si les lésions cadavériques viennent confirmer notre diagnostic clinique, nous allons rapidement revenir sur quelques symptômes observés chez Louis XIII, et chercher quelle explication on peut leur donner. Le sang qu'on avait souvent noté autrefois dans les selles, qui n'était pas du melæna, mais bien de véritables hémorrhagies, pouvait venir d'hémor-

(1) Dieulafoy, *Manuel de pathologie interne.*
(2) Courtois-Suffit, *loc. cit.*

rhoïdes internes ; les entérorrhagies se rencontrent aussi dans la tuberculose chronique ; enfin l'hémorrhagie intestinale se produit aussi dans les empoisonnements, et il faut ajouter que l'usage excessif des purgatifs est comparable à un empoisonnement.

Que doit-on penser de ces évacuations de pus abondantes par le rectum, qui se produisirent plusieurs fois, notamment à Lyon, en 1630, avec fièvre, douleur, rougeur et tension locale ; étaient-ce simplement toujours des hémorrhoïdes, ou des ulcérations de l'anus ou du rectum, ou bien encore des abcès de la marge de l'anus ?

Quant au « gonflement de la bouche, de la gorge et de la langue » signalé à la période ultime, faut-il y voir une poussée de tuberculose des amygdales et du pharynx, qui est souvent associée à celle de la bouche et de l'épiglotte (phtisie bucco-pharyngée) ; et dans laquelle la toux, la parole et surtout la déglutition sont des sources de vives souffrances, et qui produit une dysphagie si douloureuse que les malades refusent de s'alimenter ? On doit aussi penser au muguet.

Répétons, enfin, avant de quitter le terrain de la clinique qu'en dehors des manifestations intestinales, rien chez Louis XIII ne pouvait faire supposer un état avancé de tuberculisation, même du côté des poumons : pas de pleurésie antérieure, jamais d'hémoptysie ni d'hématémèse, pas de bronchites anciennes, pas d'expectorations, sauf à la fin. Il est probable que le cœur n'avait pas trop faibli et que les reins n'étaient pas très atteints, pas d'œdème des jambes, ni d'ascite, au contraire une maigreur très accentuée ; pas de dyspnée intense, ni d'accidents urémiques cérébraux. En dehors d'une petite atteinte de gravelle, il n'y avait rien eu du côté de l'appareil urinaire, jamais d'hématuries, pas de troubles de la miction, il urinait facilement couché ; donc, aucun signe de tuberculose des voies urinaires ; le seul indice, et combien peu probant, de tuberculose génitale, pourrait être la diminution de l'activité génitale proportionnelle à l'asthénie générale (Louis, Grisolle). On sait que Louis XIII fut un chaste ; mais faut-il voir là une indication pathologique ? Non, certes. car bien des auteurs, au contraire, ont signalé chez l'homme, sous l'influence de la tuberculose, une surexcitation génésique des plus marquées.

En somme, nous insistons sur ce point : nous admettons chez notre malade une entérite chronique bacillaire, très vraisemblablement primitive, avec manifestations intestinales violentes et, par suite, symptômes généraux graves, mais en même temps peu d'envahissement de la tuberculose du côté de tous les autres organes ; localisation spéciale à l'intestin ; puis, brusquement, terminaison fatale par péritonite aiguë ; pour nous, c'est une affection intestinale qui a fait souffrir Louis XIII presque toute sa vie, et qui a amené sa mort.

Voyons, maintenant, si l'anatomie pathologique vient ajouter, à l'appui de notre thèse, de nouveaux arguments. Nous n'avons pas la prétention de trouver dans une autopsie faite au XVII[e] siècle, des éléments suffisants pour établir à eux seuls un diagnostic ; aussi avons-nous surtout insisté sur les signes cliniques. Cependant, nous allons voir que si les notions de leur science étaient encore rudimentaires, les anatomistes d'alors étaient de bons observateurs ; et qu'il est facile de tirer des conclusions modernes de leurs remarques, qui ne manquent pas de précision.

« A l'ouverture, l'épiploon s'est trouvé consommé », infiltré, dirions-nous ; la surface était comme dépolie ; il n'était pas épaissi : donc, pas de péritonite tuberculeuse chronique.

« L'intestin grêle démésurément boursouflé, de couleur blafarde. » Dans la péritonite aiguë, en général, les intestins sont remplis de gaz et tendent à sortir de la cavité abdominale dès que la paroi est incisée ; les organes sont décolorés.

L'exsudat est bien décrit, comme il est d'habitude, généralement purulent, peu abondant. 500 grammes environ, « nageant dans une sérosité sanieuse et purulente, à la quantité de plus d'une chopine ».

« Le duodénum, d'une grandeur démesurée, est rempli de bile porracée, le jéjunum tout jaune par dedans ; l'iléon est moins teint, moins plein d'une matière plus épaisse. » En effet, dans la péritonite aiguë, la muqueuse est infiltrée, couverte d'une sorte de mucosité puriforme.

« Le cæcum, dès son commencement, rouge, dépouillé de sa membrane charnue, continuant de plus en plus jusqu'à la fin du côlon. » Ceci ressemble bien aux lésions d'entérite tuberculeuse : l'amincissement, la fragilité de la paroi intestinale sont la règle ; les lésions siègent surtout dans la fin de l'iléon et le cæcum ; elles peuvent se rencontrer uniquement sur la région cœcale (1) et constituer une variété particulière de typhlite dite typhlite tuberculeuse (2) : le cæcum est rouge, tendu, dilaté, avec sa muqueuse violacée et ulcérée par points ; généralement, il y a amincissement des parois du canal intestinal.

Arrivons enfin à la perforation ; c'est au « côlon que s'est trouvé un ulcère qui a percé l'intestin, causé par la descente de la boue qui sortait du mésentère inférieur, qui s'est trouvé ulcéré en plusieurs endroits, et qui a versé sa matière purulente qui s'est trouvée amassée dans tout le ventre. » Ceci est bien net : ulcérations multiples et perforation intestinale unique, sur une ulcération ; le point anatomique seul n'est pas bien précisé, car il n'est pas aisé de savoir exactement quelles limites on assignait alors au côlon.

Le foie « avait sa face extérieure toute pâle, comme ayant

(1) Courtois-Suffit, *loc. cit.*

(2) Etudiée par Blatin, Duguet, Paulier, Girode, Pilliet et Hartmann.

été bouilli » : ceci tient à la décoloration ordinaire des organes dans la péritonite aiguë ; « en sa partie cave il se fendait et se rompait en le touchant ; dépouillé de sa propre membrane, il s'est trouvé tout desséché et recuit dedans comme dedors » : ceci est moins net, on dirait un foie d'ictère grave.

Au rein droit, un petit abcès enkysté : Michel de la Vigne et René Moreau, dans leur relation de l'ouverture du corps, disent que cela n'a pas dû influer sur la maladie ; il faut peut-être là voir un peu d'idées préconçues ; on néglige la lésion rénale (il est vrai qu'elle était fort peu considérable), en insistant sur celle du foie, car, pendant la vie, les médecins avaient parlé de flux hépatique.

« Tout le poumon du côté gauche entièrement attaché aux côtes, et moins du côté droit ». Il n'y avait pas de liquide, et des adhérences des deux côtés : est-ce une complication de pleurésie sèche à forme péritonéo-pleurale ; on sait maintenant combien la pleurésie est intimement liée au développement de la tuberculose ; la pleurésie sèche est pour ainsi dire constante dans les lésions du sommet ; souvent même les adhérences pleurales, qui donnent tant de difficulté pour extraire les poumons de la cage thoracique, n'ont pas été diagnostiquées pendant la vie et sont des trouvailles d'autopsie.

« En la partie supérieure du poumon gauche s'est trouvée une grande cavité ulcérée pleine de boue » : ceci ressemble fort à une caverne ; cependant, d'après les symptômes cliniques, elle devait être de formation récente.

Quant à l'estomac, à part des vers, il ne présentait pas grandes lésions. M. le Dr Corlieu a parlé d'ulcérations, mais par suite d'une erreur de lecture qu'avait déjà commise Dupuy (1). Le procès-verbal dit simplement : « l'estomac était rempli d'une sérosité noirâtre, qui aurait marqueté son fonds. » Il faut se méfier à l'autopsie, car la muqueuse a toujours été plus ou moins modifiée par la digestion *post-mortem* ; il y a souvent, par suite de l'infiltration sanguine cadavérique, des taches d'imbibition qui portent sur les diverses tuniques ; la muqueuse est noirâtre à leur niveau : dans les gastrites chroniques aussi et chez les phthisiques, il y a des érosions et la muqueuse, par suite d'infiltration sanguine, est plus ou moins noire.

Quels étaient ces vers, « un d'un demi-pied de longueur, et plusieurs autres petits » ? Probablement des ascarides lombricoïdes : la femelle a 30 centimètres environ et le mâle est plus petit ; ver rarement unique, dont on rencontre presque toujours de deux à six individus, il est rare d'en trouver davantage ; son siège ordinaire est le commencement de l'intestin grêle, mais il remonte parfois par le pylore jusqu'à l'estomac (Davaine).

---

(1) Il a lu *vicinis* au lieu de *vermis*.

Il est bien regrettable qu'on n'ait pas ouvert la boîte crânienne, comme on le fit pour Louis XIV : l'étude des méninges aurait pu contribuer au diagnostic.

On voit, comme nous l'avions déjà dit, que les lésions cadavériques sont très vraisemblablement tuberculeuses ; mais à elles seules, elles ne sont pas assez concluantes, ni assez précises pour suffire à établir un diagnostic ; voilà pourquoi nous nous sommes si longuement étendu sur les considérations cliniques. Et comme, en somme, l'autopsie, si elle ne nous a rien appris de nouveau, n'a pas non plus contredit notre hypothèse, nous nous croyons en droit de conclure à la probabilité du diagnostic rétrospectif suivant :

Louis XIII a fait de la tuberculose intestinale chronique, vraisemblablement primitive, et qui s'est terminée, en même temps que se produisait une poussée aiguë du côté du poumon, de la plèvre et peut être des reins, par une péritonite aiguë par perforation, conséquence d'une ulcération tuberculeuse ancienne.

On peut se demander maintenant encore, comme n'avaient déjà pas manqué de le faire les contemporains, si le roi a été bien soigné par sa phalange de médecins, et par Bouvard en particulier. Nous avons montré par les notes biographiques sur les médecins de la cour (1) quelles haines et quelles jalousies divisaient déjà les hommes de l'art, et combien peu de foi on doit ajouter à leurs accusations ; puis Bouvard, qu'on a beaucoup trop raillé, et ce n'était déjà pas si facile de soigner un malade malgré lui, était un médecin fort instruit pour son temps.

Reste à savoir ce qu'aurait fait la science d'aujourd'hui, à la place de la médecine primitive d'il y a deux siècles et demi. Peut-être aurait-elle, comme nous avons essayé de le faire, donné un nom bien précis à la maladie du roi ; mais quant à y remédier d'une manière efficace, nous nous permettons d'en douter.

DOCUMENTS JUSTIFICATIFS

Procès-verbal original de l'autopsie du Roi Louis XIII.

« Le 15 à ladite heure se fit l'ouverture dudit corps qui fut apporté dans un linseul par les officiers de la chambre et mis sur une longue table qui était préparée au bout de la galerie autour de laquelle étaient Messieurs de Nemours, de Vitry et de Louvray, les sieurs de Sainctot (2) frères Maître et ayde des Cérémonies, le sieur Forest premier valet de chambre (3) et

(1) Voir notre ouvrage.
(2) Il n'a pas signé le procès-verbal.
(3) N'a pas signé.

quelques officiers de la chambre seulement, d'un côté ; de l'autre côté, aux pieds et à la tête étaient les médecins et chirurgiens, scavoir le sieur Bouvard premier médecin du Roy, les sieurs Seguin premier médecin de la Reyne Régente, Vaultier premier médecin de la feue reine mère du Roy, Brunyer (1) premier médecin de Monsieur le duc d'Orléans, Chicot et Conrade médecins du Roy lors en quartier, le sieur de la Vigne docteur régent de la Faculté des médecins de Paris et doyen d'icelle, le sieur Moreau aussi docteur de la Faculté lecteur et professeur ordinaire du Roy, Pierre Yvelin médecin de la Reine Régente, Jean de Nogent médecin servant le duc d'Orléans, Baptiste Bontemps premier chirurgien et premier valet de chambre de sa Majesté, Nicolas Pescheval premier chirurgien de la reine régente, Mathieu Colart, premier chirurgien du duc d'Orléans, Antoine Regnault, Pierre Lycot et Alexandre le Roy tous trois chirurgiens servants du Roy, Sébastien Colin chirurgien de longue robhe à Paris, Jacque le Large maître (2) chirurgien à Paris, tous deux appelés pour assister à ladite ouverture à laquelle opéraient les sieurs Regnault, Lycot et le Roy de la main, le sieur Bouvart premier médecin verhalisait, et le sieur Moreau médecin susdit écrivait. Et fut ce qui suit.

Rapport des médecins étant à l'ouverture du corps du roi (3) :

« Nous avons trouvé les cinq téguments universels communs et particuliers consommez, lepiploon aussi consommé, les intestins gresles démesurément boursoufflez et de couleur blafarde et nageans dans une quantité de serozitez sanieuses et purulentes, la face extérieure du foye toute pasle comme ayant été bouilly, lestomach remply d'une sérozité noirastre avec un ver et demy pied de longueur et plusieurs autres petits, laquelle matière aurait marqueté le fonds de lestomach, lintestin duodenum d'une grandeur démesurée remply de bile porace, le jejunum remply de mesme matière et tout jaune par dedans, lileum moins teint et moins plain d'une matière plus épaisse, le cecum dès son commancement rouge et dépouillé de sa membrane charnue, continuant de plus en plus jusques à la

(1) N'a pas signé.
(2) N'a pas signé.
(3) Dans la bibliothèque de M. le duc d'Aumale, à Chantilly, nous avons trouvé plusieurs documents intéressants :

Le numéro 437 du catalogue est intitulé : Cérémonies de France (1329-1644). C'est un manuscrit in-folio de 491 feuillets relié en maroquin rouge. Il contient la relation *in extenso* (fol. 369 à 448) de tout ce qui s'est fait à la mort de Louis XIII ; c'est là que nous avons trouvé le procès-verbal authentique de l'ouverture du corps du roi. Ce manuscrit doit être l'original du travail du sieur de Sainctot, Maître des Cérémonies de France, il y a en marge des annotations que nous croyons pouvoir affirmer être de la main du Grand-Maître lui-même, Monsieur la Prince.

Il existe, du reste, à la Bibliothèque nationale, deux copies de ce manuscrit de Sainctot. L'une est cataloguée sous le numéro 23.939 et l'autre sous le numéro 18.538 du fonds français Ce second manuscrit est infiniment plus soigné que le précédent ; il provient du monastère de Saint-Germain-des-Prés, à qui il avait été légué par le duc de Coislin en 1732.

Nous avons collationné, avec le plus grand soin, les textes de ces trois manuscrits ; aussi croyons-nous pouvoir publier un procès-verbal d'autopsie de Louis XIII aussi exact que possible.

fin du Colon, où s'est trouvé un ulcère qui a percé lintestin causé par la descente de la boüe qui sortait du mézentaire inférieur qui s'est trouvé ulcéré en plusieurs endroits et qui a versé sa matière purulente qui s'est trouvée amassée dans tout le ventre, dans laquelle nageait les intestins, à la quantité de plus d'une chopine. Outre la couleur susdite du foye on a trouvé en sa partie cave qu'il se fendait et rompait en le touchant, dépouillé de sa propre membrane estant coupé il s'est trouvé tout desseiché et recuit dedans comme dehors. Au rein droit il s'est trouvé un petit abcès plain de boue verte enfermée dans un chyste dans sa partie intérieure et charnue. Tout le poulmon du côté gauche entièrement attaché aux costes et moins du costé droit, en la partie supérieur du gauche s'est trouvé une grande cavité ulcérée plaine de boue, tous lesquels accidents ont été reconnus pour véritables causes de son deced.

Fait à Saint-Germain à six heures du matin 1643, ainsy signé : Charles de Savoye, Nicolas de l'Hospital de Vitry, de Souvré, Bouvart, Seguin, Vaultier, Chicot, Conrade, de la Vigne, Moreau, Yvelin, de Nogent, Baptiste Bontemps, Pescheval, Collard, Regnault, Lycot, Colin, Alexandre le Roy, le Large. »

LA MÉDECINE DES PRATICIENS

Menus faits de pratique journalière.

Intoxication par le jaborandi.

M. Laval avait prescrit à une malade, atteinte d'iritis chronique, de prendre chaque jour, pendant plusieurs jours, une infusion de 2 à 3 grammes de jaborandi ; les premiers jours, ce médicament ne produisit aucune transpiration ; la malade changea de pharmacie et prit pendant quatre jours une infusion faite avec 6 grammes de jaborandi ; elle ne tarda pas à éprouver des nausées persistantes, de l'anorexie et un abattement très prononcé ; le symptôme le plus fatigant pour elle était une sensation de corps étranger dans la gorge ; la langue, la bouche, les amygdales étaient sèches et rougeâtres. Ces accidents disparurent en même temps que se produisit l'élimination du poison.

A la suite de la lecture de la note de M. Laval, M. Bardet a fait remarquer que les divers échantillons de jaborandi contiennent des quantités variables de pilocarpine et qu'il y a toujours avantage à employer, de préférence, la pilocarpine, qu'il est facile de doser très exactement.

Extrait fluide d'hydrastis canadensis dans le traitement de la bronchite.

M. Saenger (*Centralbl. f. in. Med.*, 1897, n° 17) a vu, sous l'influence de l'extrait fluide d'hydrastis canadensis, prescrit dans la bronchite, la toux diminuer considérablement, l'expectoration s'effectuer avec plus de facilité, les sécrétions, de putrides qu'elles étaient, devenir plus fluides et muqueuses, et les signes physiques du catarrhe bronchique s'atténuer notablement.

De par son action calmante, l'extrait fluide d'hydrastis l'emporte sur les opiacés et, en fin de compte, les résultats obtenus sont plus

COMPRIMÉS DE VICHY

GAZEUX

AUX SELS DE VICHY-ÉTAT

Mettre à la portée de tous le moyen de préparer soi-même, au moment du besoin, de l'*Eau de Vichy* artificielle gazeuse, voilà le but atteint par les « *Comprimés de Vichy* ».

Tout le monde sait que la *Compagnie Fermière de l'Etablissement thermal de Vichy* extrait des Eaux des *Sources de l'Etat les sels naturels* qu'elles contiennent. Le mode opératoire suivi pour cette extraction est des plus intéressants et basé sur des données absolument scientifiques. En somme, on obtient, par ce procédé, un mélange de bi-carbonates de soude, de potasse, de chlorure de sodium, de phosphate de soude, etc..., qui composent les sels naturels de Vichy, si connus sous le nom de *Sels Vichy-Etat.*

Afin de rendre encore plus pratique et plus commode l'emploi de ces sels, on a songé à les utiliser sous forme de petites pastilles parfaitement dosées, auxquelles on a donné le nom de « *Comprimés de Vichy* ». Préparées simplement avec les *sels naturel des Vichy* et rendues effervescentes, ces pastilles sont comprimées *à sec* au moyen de machines spéciales qui permettent de supprimer complètement l'emploi de la gomme ou d'un mucilage pour donner de la cohésion à la masse. On a donc ainsi sous un volume très restreint les principes minéraux contenus dans les *Eaux de Vichy*, et, grâce au mode de préparation suivi, les propriétés curatives inhérentes à chacun de ces principes sont conservées dans leur intégrité.

Les avantages présentés par les « *Comprimés de Vichy* » sont dignes d'être signalés ; les voici résumés :

1° *Dosage rigoureux.* — Chaque « *Comprimé de Vichy* » contient en effet 33 centigr. de sels naturels extraits des *Eaux de Vichy* (Sources de l'Etat).

2° *Emploi pratique et très économique.* — Pour préparer son eau minérale, il suffit de faire dissoudre, au moment du besoin, 4 ou 5 « *Comprimés de Vichy* » dans un verre d'eau ordinaire.

3° *Volume très restreint.* — La dimension minime des « *Comprimés de Vichy* » permet d'en avoir sur soi et toujours à sa disposition.

4° *Transport facile ; conservation parfaite.*

Chaque flacon de « Comprimés de Vichy » contient 100 « Comprimés ».



DÉPOTS GÉNÉRAUX :

G. Prunier et Cie, 6, Rue de la Tacherie, Paris.

Compagnie Fermière de Vichy, Paris et Succursales.

Chassaing et Cie, 6, Avenue Victoria, Paris.

DÉTAIL : TOUTES PHARMACIES.

VIN DE CHASSAING

BI-DIGESTIF

A LA PEPSINE ET A LA DIASTASE

Permettez-nous, Monsieur le Docteur, d'attirer votre bienveillante attention sur cette préparation, dont les résultats thérapeutiques ne se sont jamais démentis depuis plus de 30 années.

Un point très important que nous avons eu à élucider a été le choix de la qualité du vin lui-même. Pour éviter la présence du tanin, qui, nous l'avons démontré déjà (*Etude sur la pepsine*, Paris, 1887), exerce une action si nuisible sur les ferments solubles, nous avons dû, non seulement éliminer tous les vins rouges, mais encore, parmi les vins blancs liquoreux et d'une conservation assurée, choisir ceux qui renfermaient ce tanin à la plus petite dose possible (Frontignan, Lunel, etc.). Par surcroît de précaution même, et pour être bien certain de ne point diminuer les qualités digestives de nos pepsines et de nos diastases, au préalable toujours soigneusement titrées, nos vins sont minutieusement collés à l'albumine pure.

Nous employons la *Pepsine extractive titre* 100 et la *Diastase titre* 200, ferments que nous fabriquons nous-même et dans le but tout spécial de la préparation du *vin de Chassaing*, à notre usine d'Asnières. Le mélange du vin et des ferments est laissé en contact pendant plusieurs semaines à une température ne dépassant pas 15° C. Au bout de ce temps, on procède à une première filtration dans des appareils spéciaux, et ce n'est qu'après un nouveau séjour de plusieurs mois dans nos chais qu'il est procédé à la dernière filtration et à la mise en bouteilles. Il nous faut donc, on le voit, environ une année pour arriver à une préparation parfaite.

Ces soins méticuleux vous sont un sûr garant, Monsieur le docteur, de la réelle efficacité thérapeutique du *vin de Chassaing*, dans tous les cas de gastralgie, dyspepsie, etc.... Aussi nous permettons-nous de faire appel à votre excellent appui.

Chaque verre à liqueur contient :

0 gr. 20 centigr. de pepsine Chassaing.
0 10 » de diastase Chassaing.

---

importants ; quant à son effet expectorant, il ne le cède en rien aux autres expectorants et dissolvants.

Grâce à l'extrait fluide d'hydrastis, on peut se passer complètement, chez les phtisiques, de l'opium et de la morphine.

L'extrait sera administré aux adultes à la dose quotidienne de XX-XXV-XXX gouttes à prendre dans de l'eau sucrée.

(*Berl. klin. Wchnsrft.*, 1897 n° 19, p. 415.)

Nettoyage des éponges déjà employées.

Après avoir lavé les éponges à l'eau chaude additionnée de XX gouttes environ de lessive sodique par litre d'eau, elles seront lavées à l'eau pure et conservées dans l'eau bromée jusqu'à ce qu'elles blanchissent. L'exposition au soleil accélère le blanchiment. On remettra ensuite les éponges dans l'eau contenant XX gouttes de lessive de soude par litre d'eau, et on les lavera ensuite à l'eau pure jusqu'à disparition complète de l'odeur du brome. Quant au desséchement, on le pratiquera le plus tôt possible et, autant que cela se peut, en les exposant à la lumière du soleil. (*Gwrbesbl. f. Würt*, 1897 ; *Pharm. Ztng.*, XLII, 1897, n° 30, p. 262.)

ÉCHOS DE PARTOUT

La Faculté de médecine et les étudiants étrangers.

Dans la séance du jeudi 8 juillet, le Conseil des professeurs de la Faculté de médecine a discuté les conclusions du rapport d'une Commission « chargée d'examiner la proposition de M. Debove demandant l'admission des étudiants étrangers à la Faculté de médecine de Paris ». La Commission concluait à l'admission. Un long débat qu'il ne nous appartient pas de rapporter s'est engagé et, les conclusions de la Commission ayant été admises par 13 voix et rejetées par 13 autres, il a été décidé qu'on discuterait de nouveau après les vacances, c'est-à-dire au mois de novembre.

Deux jours plus tard, le Conseil municipal émettait, à l'unanimité, le vœu que les étudiants étrangers fussent admis à la Faculté de Paris.

Dans ces circonstances, il nous paraît intéressant de résumer brièvement l'état actuel des choses, afin de contribuer à éclairer l'opinion publique.

Il y a un an nous aurions été embarrassé pour traiter la question des médecins étrangers. Beaucoup d'entre eux venaient chez nous, non pour s'instruire, mais pour acquérir le droit d'exercer la médecine et nous avons subi une véritable invasion d'étrangers comblés des faveurs administratives ; on les exemptait du diplôme de bachelier en considérant comme équivalents des diplômes de valeur douteuse ; pendant leurs études, ils n'avaient pas à s'inquiéter du service militaire qui pèse si lourdement sur nos concitoyens.

La situation s'est améliorée : désormais les étrangers qui voudront exercer en France devront subir les mêmes épreuves que nos nationaux et notamment commencer par se faire recevoir bachelier. Nous dirons que la situation s'est seulement améliorée parce que la

non-obligation du service militaire constitue toujours pour les étrangers un avantage considérable.

Mais les réserves qu'on peut faire pour les étrangers venus ici pour exercer la médecine dans des conditions réellement trop faciles ne peuvent s'appliquer à ceux qui viennent pour s'instruire et qui veulent, une fois munis de nos diplômes, retourner exercer dans leur pays d'origine. C'est pour eux qu'on a fort sagement créé le *diplôme universitaire*. Ces diplômés n'auront le droit d'exercer la médecine ni en France, ni dans les colonies françaises, ils ne pourront dans aucun cas changer leur diplôme contre un autre: Ils seront docteurs en médecine de l'Université de Paris, de Lyon, de Bordeaux, etc....

Pour nous, qui connaissons la prospérité des Universités françaises, ces diplômes sont équivalents, ils ne le sont pas pour ceux qui les sollicitent, ils veulent le diplôme de Paris. Or, avec les règlements récemment édictés, la plupart d'entre eux ne pourront s'inscrire que dans les Universités de province. Ils se laisseront difficilement persuader et ils s'achemineront (il est plus exact de dire qu'ils s'acheminent) vers les Universités de Berlin, de Vienne, de Londres, qui, plus libérales, les accueillent à bras ouverts et font patriotiquement une vaste publicité à nos règlements restrictifs.

Cette façon d'agir vis-vis des étudiants étrangers a été nécessitée, dit-on, par l'encombrement de la Faculté qui compte cinq mille étudiants. Le matériel des exercices pratiques (notamment les sujets nécessaires aux études anatomiques) est devenu insuffisant et l'on s'est cru obligé de réserver à nos nationaux seuls toutes les places disponibles dans les laboratoires et dans les amphithéâtres de dissection.

On a cependant continué à admettre dans notre Faculté les étrangers déjà docteurs de leur pays ou les étudiants qui avaient terminé leur scolarité soit dans leur pays, soit dans une Faculté française parce qu'ils n'ont plus à faire d'exercices pratiques. La question se borne donc à savoir si les candidats au diplôme universitaire pourront dès le début de leurs études médicales solliciter le diplôme de Paris.

Il nous semble qu'il n'y a là nulle impossibilité. La Faculté de médecine est encombrée, mais elle n'a pas le monopole des laboratoires de chimie, physique, physiologie, etc..., il n'y a d'objection que pour les travaux anatomiques, mais ici l'obstacle n'est pas absolu. La Ville de Paris, toujours libérale, permet aux étrangers de devenir, par le concours, élèves des hôpitaux et leur ouvre alors les amphithéâtres de dissection de Clamart.

Nous ne pouvons nous empêcher de remarquer que notre administration a été pleine de bénignité pour les étrangers tant qu'ils ont pu faire à nos nationaux une concurrence... trop facile et qu'elle s'est armée contre eux d'une sévérité extrême dès qu'ils ne pouvaient plus nuire à nos confrères (qui exercent déjà dans des circonstances si pénibles) et dès qu'ils ne pouvaient plus nous rapporter qu'honneur et profit.

Il nous semble qu'on a déjà porté un tort grave à notre Université et qu'il n'est que temps de le réparer. Le bruit s'est déjà trop répandu (et il a été largement propagé par les Universités rivales) que notre Université de Paris avatt renoncé à ses traditions et

avait cessé d'être hospitalière aux étrangers. On ne saurait cependant les trop bien accueillir. Après avoir vécu de notre vie pendant plusieurs années, ils retournent dans leur pays, ils y transportent notre langue, notre civilisation, continuent à entretenir avec nous des relations scientifiques et amicales et, se rappelant qu'ils ont passé en France une partie de leur jeunesse, ils aiment notre patrie, s'intéressent à sa prospérité et contribuent indirectement à sa grandeur.

Professeur G. M. Debove.
(In *Méd. mod.*)

Le médecin du Shah de Perse.

Le correspondant du « Times » à Téhéran télégraphie que le docteur Tholozan, médecin pendant plus de trente ans du feu shah Nasr ed Dine, serait mort dans cette ville le vendredi 30 juillet.

Joseph-Désiré Tholozan était né le 9 octobre 1820, à l'île Maurice; il entra au service de santé de l'armée française en 1841. Professeur agrégé au Val-de-Grâce, il fut en 1865 détaché en mission en Perse et mis hors cadre. A Téhéran, il devint médecin principal du shah Nasr ed Dine, qu'il accompagna dans ses deux voyages en Europe. Correspondant de l'Academie de médecine en 1867, il fut nommé correspondant de l'Académie des sciences de l'Institut de France, le 8 juin 1874. Il a été promu commandeur de la Légion d'honneur en 1884. Il était également chevalier commandeur de l'ordre anglais des Saints Michel et Georges et portait en cette qualité le titre de « sir ». Il a publié d'intéressants travaux, notamment sur la peste bubonique (1874 et 1876), sur la genèse du choléra (1875), sur les trois dernières épidémies du Caucase (1879), et sur les causes de la décadence des nations musulmanes. Il a dignement représenté la France et son influence en Perse. (*La Paix.*)

L'insigne du médecin russe.

Afin d'éviter le retour des actes de violence auxquels furent soumis les médecins russes chez les populations qu'affectaient la peur des épidémies, le gouvernement russe vient de décider que tout membre du corps médical porterait un insigne professionnel distinctif.

Ce serait, dit-on, une petite médaille d'argent ovale, avec deux serpents entrelacés.

Pages humouristiques.

Le cidre indiscret!

A Madame L...

Remis en liberté, le prisonnier s'élance
Comme un fou... vous venez d'en voir l'expérience,
Votre cidre mousseux en chassant son bouchon
De ses flots m'inonda jaquette et pantalon,

Vous avez ri d'abord de cette malechance;
Puis, la bonté chez vous, prenant toujours l'avance,
Vous fîtes apporter linge, eau claire et savon,
Pour laver les méfaits de l'inondation.

Vous voilà donc mouillant, frottant ma redingote
Avec soin... Alors vint le tour de ma culotte.
Vous l'astiquiez partout, d'un vigoureux effort...

Mais sentant au contact mon être qui palpite,
Je mourais du désir de vous dire : « Eh, moins vite,
N'éveillez pas le chat qui dort. »

Dr Gélineau.

CORRESPONDANCE MÉDICO-LITTÉRAIRE

Questions.

Origine des perruques. — Ce fut, dit-on, Philippe le Bon qui donna le premier exemple des perruques. Une longue maladie lui ayant fait tomber les cheveux, ce prince, sur le conseil de ses médecins, couvrit sa tête chauve d'une chevelure artificielle, et, par une politesse de courtisan, cinq cents gentilshommes en firent autant dans la ville de Bruxelles.

Pourrait-on nous dire de quelle nature était l'affection qui provoqua la calvitie de Philippe-le-Bon, et quel degré de créance on doit accorder à l'anecdote qui se rapporte à ce souverain ?

Docteur O. P.

Le froid et les grands hommes. — Voltaire faisait faire du feu dans sa chambre en toute saison.

La duchesse d'Abrantès assure que Napoléon « faisait faire du feu dans le mois de juillet, et ne comprenait pas que l'on ne fût pas comme lui saisi au moindre vent de bise ». (*Mémoires*, tome IV, p. 326.)

« Je crains autant le froid qu'une *gazelle* », écrivait Byron à un de ses amis.

Boileau fit la campagne de Franche-Comté, et, quoique la chaleur fût extrême, il était lourdement vêtu, répétant toujours que ce n'était rien en comparaison de Fagon. Louis XIV lui en fit la remarque : « Sire, repartit-il, j'ai toujours ouï dire que le chaud était *un ennemi incommode*, mais que le froid était *un ennemi mortel.* »

Il ne sera sans doute pas difficile de joindre d'autres noms à ceux déjà cités.

R. St.

Frédéric II médecin. — « Pendant la guerre de Sept ans, Frédéric II, assailli par les armées coalisées de la France, de la Russie, de la Saxe et de la Suède, se vit un instant dépouillé de la plus grande partie de son royaume. Avant de livrer sa dernière bataille à Rosbach, il dit au général Quintus Julius, que, s'il la perdait, il se retirerait à Venise, pour y vivre en exerçant la profession de médecin. Mais la fortune de ce grand homme se releva plus brillante que jamais dans cette bataille, où il anéantit l'armée franco-autrichienne, commandée par le maréchal de Soubise. »

Les lignes qui précèdent et que nous avons extraites d'un ouvrage du Dr Foissac, la *Chance et la Destinée*, nous paraissent appeler un commentaire : les biographes de Frédéric II ont-ils signalé la particularité que notre confrère mentionne, sans l'appuyer, du reste, d'aucune preuve ?

Dr Pr I.

Le système pileux génital dans la statuaire antique et moderne. — Connaitrait-on des statues ou des peintures représentant les poils

du pénil chez l'homme, du mont de Vénus chez la femme? Je ne connais pour ma part que la statue de Germanicus, sur laquelle les poils ont été ciselés par l'artiste.

D[r] Pluyette,
rue de la Grande-Armée, 2, (Marseille).

Les honoraires des médecins à travers les âges. — Ne serait-il pas intéressant et piquant d'établir le taux des honoraires des médecins aux différentes époques? Ainsi, sous Louis XIV, les visites ne se payaient guère au delà d'un écu de 3 livres ; la consultation seulement montait jusqu'au gros écu : Molière, qui est un historien exact autant qu'un peintre de mœurs fidèle, fait remettre un écu par le père de la jeune fille muette aux médecins qui sont appelés pour consulter sur son cas.

Au XVIII[e] siècle les documents manquent.

Quant au XIX[e], il est trop près de nous pour que nous en parlions.
Jacob Sp...

Une revue à créer. — Puisque la « *Chronique médicale* » s'est faite « l'Intermédiaire des curieux » de la médecine en enregistrant leurs questions et les reponses qui y sont faites, je demande à mon tour à poser une question.

Dans quelle revue pourrait-on publier des travaux mettant les Français qui s'occupent de médico-pédagogie au courant de ce qui se fait à l'étranger en faveur des anormaux? Le *Valentin Haüy* publie ce qui concerne les aveugles, la Revue des *Sourds-Muets*, ce qui concerne ces derniers. Mais qui s'occupe des idiots, des estropiés? Le journal du D[r] Bourneville est surtout médical.

En fait, non seulement un grand mouvement est déjà produit en Allemagne, en Angleterre, dans toute la Scandinavie, en Amérique, en faveur de l'éducation spéciale ; une bibliothèque d'éducation spéciale (celle de Bourneville) existe même en France, mais non seulement nous restons spectateurs inertes des progrès accomplis à l'étranger ; chose plus étrange, nous n'avons même pas les moyens pratiques de répandre sur ce point la lumière dans le public. Aucune revue que nous connaissions ne satisfait à ce desideratum, à moins que l'on ne s'adresse à des revues générales, comme la *Revue des Deux-Mondes*, etc. En fait, il faut créer une revue d'éducation spéciale des anormaux où le mouvement étranger puisse être mis en parallèle avec notre inertie.

Il y a là pour l'éducation, pour la psychologie des éléments analytiques de premier ordre et dont les travaux de Charcot et de la Salpêtrière permettent de tirer un profit immédiat.

Au point de vue pratique, les résultats seraient palpables. C'est ainsi que nous n'avons aucun moyen de débarrasser nos écoles des enfants arriérés. — J'en viens de voir un singulier exemple à Nantes. — J'ai voulu examiner ce qu'on ferait d'un jeune arriéré de 12 ans si éducable qu'il savait un peu lire, à part cela parfaitement vagabond et insoumis.— Sur mes instances, la mère s'est adressée à tous hasards à la préfecture, à la mairie ; je fournissais des certificats et relevais le courage de la pauvre femme repoussée par les bureaux. — J'ai d'abord pensé qu'on allait envoyer mon gamin dans une école de correction : après tout, c'était absurde, mais peut-être peu nuisible. Il a fini par échouer dans un hospice d'aliénés, à

Saint-Jacques, où il se trouve retiré dans quelque coin avec de pauvres êtres, non seulement privés de toute éducation spéciale, mais à peu près incapables d'en recevoir. — Voilà le résultat de ma tentative; n'est-il pas utile à faire connaître ?

Encore est-ce un succès relatif ! Oui, c'est un succès, car je puis savoir où est cet enfant et le visiter (avec des protections). — Mais j'ai voulu savoir ce que deviennent à Nantes les aveugles incurables confiés à l'hospice Saint-Joseph : ici, on m'a refusé simplement la porte. On voit que le premier cas était un succès.

Tout cela est peut-être bon à faire connaître ?

Il est en tout cas utile de montrer que si les médecins ne peuvent rien pour ces malheureux, grâce à notre organisation qui confie toutes ces questions spéciales à des plumitifs arriérés, il est utile de montrer que les médecins se préoccupent de cette situation regrettable.

Les confrères qui s'intéressent à ces questions et y voient autre chose qu'une philanthropie banale contribueront à montrer les lacunes de notre organisation en nous signalant ce que deviennent les enfants arriérés pour lesquels les consultent leurs clients et surtout les familles indigentes. Dr L. Gouëtoux (de Nantes).

Le docteur Jenkins, du Nabab. — Quel est le médecin que A. Daudet a voulu peindre sous les traits du Dr Jenkins ? Plusieurs noms ont été mis en avant, mais lequel doit-on retenir comme le vrai ?

Un indiscret.

Un manuscrit, probablement inédit, sur la guerre d'Espagne. — Nous relevons dans les *Souvenirs* d'un savant français, par le Dr Léon Dufour, le passage qui suit :

« Je pris aussi la résolution d'écrire chaque jour les observations de toutes sortes qui me paraîtraient intéressantes durant le cours de mes voyages, et j'adoptai, à cet effet, un plan que j'ai constamment suivi. Ces observations devant être de nature différente, je consignai dans des cahiers séparés celles qui concernaient en particulier l'histoire naturelle et la médecine. On trouvera dans ma bibliothèque un livre manuscrit relié, assez compact (480 pages) et rédigé avec soin, c'est le journal de cette sexennale pérégrination ; j'y ai consciencieusement inscrit et les circonstances qui me sont personnelles et les événements de l'armée où je servais et la topographie des contrées parcourues : ce livre-journal a mérité la mention officieuse que j'inscris ici. Le général en chef de l'armée d'Aragon, Suchet, duc d'Albuféra, m'a demandé en communication ce manuscrit et l'a conservé pendant plusieurs mois pour la rédaction du rapport général de la campagne de son corps d'armée. Ce livre-journal est pour ainsi dire la deuxième édition de petits cahiers isolés ou réunis, dans lesquels je consignais jour par jour les faits historiques et les impressions premières, dans l'ordre de leur succession, des observations médicales, des descriptions d'hôpitaux, des missions officielles de service, etc. Tous ces matériaux ne sauraient être reproduits intégralement dans mon mémorial actuel. Mais, dans ma licence sénile qui m'invite à retracer les souvenirs d'antan, je me complais à y insérer de nombreux extraits de mon itinéraire. »

Le manuscrit, dont il est question, a-t-il été publié depuis, et sous quel titre ? *Quærens.*

Réponses.

Recueil de proverbes médicaux (III, 597, 723 ; IV, 442). — Un proverbe chinois sur le médecin :

« Le médecin guérit des maladies, mais non pas de la mort ; il est comme le toit qui garantit de la pluie, mais non pas du tonnerre. »

Autres proverbes, français ceux-là :

Les maladies viennent à cheval et s'en vont à pied.

La guérison n'est jamais si prompte que la blessure.

Du fou, du poète et du médecin, nous avons tous un petit brin.

Ce dernier proverbe est d'origine espagnole :

De medico, poeta y loco, todos tenemos un poco.

Un polyglotte.

— Cette pensée est-elle bien un provèrbe ou un aphorisme ?

Solvat dum dolet nam sanus solvere nolet.

qu'on a traduit de la sorte :

Vous souffrez, payez-moi ; lorsque vous serez sain,
Votre cœur souffrirait payant le médecin.

Docteur N. B.

Comment les bouchers nomment le corps thyroïde ? (IV, 505). — Le Dr Brémond demande comment les bouchers nomment le corps thyroïde.

Jusqu'ici les tripiers mettant cet organe aux déchets n'ont aucunement eu besoin d'une dénomination quelconque. Je me suis informé à cet égard, ils appellent ce corps d'un terme vague comme glandes du cou, ou même glandes du mou, car ils l'enlèvent avec tout l'appareil broncho-pulmonaire. Pour le leur demander, il faut leur donner des indications précises, quoique quelques-uns les appellent ou glandes du cornet ou riz de gorge.

Dr H. Grasset (de Nogent-sur-Marne).

— Je lis dans votre dernier numéro de la « Chronique médicale » une question du Dr Brémond relative au nom donné par les bouchers au corps thyroïde. Ayant eu moi-même besoin de recourir au corps thyroïde frais pour poursuivre quelques recherches physiologiques, je suis arrivé à faire comprendre aux bouchers ce dont il s'agissait et ai appris que ces glandes portaient en triperie le nom de *glandes du cornet*. Ces glandes sont généralement sectionnées pendant la saignée de l'animal.

Dr Ed. Vidal.

CORRESPONDANCE

Les anciennes applications de l'acide phénique.

60, Grande-Rue,
Nogent-sur-Marne, le 8 août 1897.

Mon Cher Confrère,

J'ai l'honneur de vous communiquer les renseignements suivants, après lecture du dernier numéro de la *Chronique Médicale*.

A propos de l'ancienneté de l'emploi de l'acide phénique, je vous signale celui-ci, que j'ai trouvé dans un viel ouvrage de remèdes bizarres, dans *l'Albert Moderne. Paris MDCCLXXVII* :

« *Phtysie.* — Remèdes pour la guérison de la phtysie et des ulcères. — Mettez ensemble dans une retorte une livre d'asphalte ou de bitume, une demi-livre de sel décrépité, une livre et demie de sable pur ; faites distiller tout à feu bien fort. Vous aurez d'abord un peu d'eau qu'il faut jeter, en ôtant pour un instant à chaque fois le récipient. L'huile noire qui suit de près cette eau, est la substance de ce remède. On continue de la faire distiller aussi longtemps qu'elle continue d'être noire ou d'un bleu foncé. On fait prendre dix à quinze gouttes de cette huile deux fois par jour ; le matin à jeun et le soir à l'heure du coucher. »

Il est évident qu'il y a là un complexus de produits divers, mais dont les principaux et les plus nombreux rentrent dans les familles de l'acide phénique et de la créosote.

Veuillez, etc...,

D[r] H. GRASSET.

A propos du masque antique.

Notre érudit confrère M. F. Regnault nous a adressé à ce sujet cette intéressante lettre :

Paris, le 12 août 1897.

Cher confrère,

A propos de l'article (paru dans la *Chronique médicale* du 1[er] août 1897) sur le masque antique, je ne pense pas que le masque ait été inventé pour augmenter la voix des acteurs. Si on examine la question à un point de vue ethnographique général, on voit que le masque est employé par tous les peuples pour les cérémonies, fêtes publiques, etc... Pour l'individu qui le porte, c'est un fétiche. Le masque est un'être qui vit et communique sa personnalité au porteur. Dans la Grèce primitive existait la même coutume. On enterrait avec des masques (voir les fouilles de Schleemann à Tyrinthe).

Le théâtre dériva des scènes mimées et représentées par la tribu sauvage. Il eut une origine à la fois religieuse et sociale.

Comment s'étonner alors de la longue persistance du port du masque ?

Si les acteurs jouaient masqués chez les Grecs, c'est parce que l'acteur s'identifiait avec le héros disparu dont ce masque était l'image.

Les ancêtres revivaient devant les spectateurs et venaient rappeler leur vie.

Si vous voulez, du reste, plus de détails sur cette question, reportez-vous au chapitre *Masques* de mon livre : *Hypnotisme et religion* (1), dont je me contenterai de rééditer ici quelques passages :

« ... On recourt sans cesse au masque dans les sociétés primiti-

(1) *Hypnotisme, Religion*, par le D[r] F. Regnault ; Paris, C. Reinwald, 1897.

ves, et pour combattre et pour célébrer des fêtes, aussi bien que pour guérir, juger et enterrer.

Il semble qu'il n'y ait pas d'acte social qui s'en puisse passer. Il n'est pas ici une amusette comme au carnaval, ou une fiction comme au théâtre. Il personnifie un être, il vit, et cette personnalité et cette vie se communiquent au porteur.

Des préjugés analogues se retrouvent en nos pays, où certains portent l'amulette d'un saint et croient qu'il se tient à leurs côtés et les protège. En mangeant l'œil, le cœur ou les cendres d'un ennemi, le sauvage s'assimile ses qualités. Le masque procure la personnalité de celui dont il reproduit les traits....

Les masques se retrouvent partout, dans les civilisations les plus dissemblables. Les Péruviens en faisaient en bois et en terre cuite ; les Mexicains, en cire, en terre cuite, en pierre, en jade et en jadéite. Les sauvages les exécutaient avec des matériaux faciles à travailler, d'ordinaire du bois ou des noix de coco, comme en Nouvelle Irlande...

Les masques constituent un chapitre important de l'art primitif ; par leur étude, on peut reconnaître le goût et le degré artistique d'un peuple. Souvent les traits humains ou parfois ceux d'un animal totémique (Nouvelle Guinée, Haïdah) y sont dessinés d'une façon rudimentaire, schématique ; la bouche, le nez et les yeux simplement marqués par des traits horizontaux et verticaux. En d'autres cas, le dessin est plus soigné, parfois correct. Les auteurs assurent même qu'en certains cas, la physionomie est bien marquée comme chez les Aléoutes dont les masques sont très variés...

Non seulement l'art primitif a reproduit sur le masque les traits de l'homme, mais il en a encore rendu la physionomie et les passions. S'agit-il d'un génie qui doit inspirer la crainte, on lui donnera une figure terrible ; il montrera les dents, ouvrira une bouche menaçante.

C'est la première manifestation artistique de l'expression. Toutes les cérémonies de la vie sociale du sauvage exigent le masque....

Pour le sauvage, l'art médical est mystérieux et tient à la religion. Aussi le médecin a-t-il un masque ; partie intégrante de son accoutrement comme sont les talismans, gris-gris, peaux d'animaux ; suggestion puissante pour le malade, persuadé que l'ancêtre lui-même vient prescrire le remède. L'aspect bien spécial des masques médicaux dérive de cette croyance.

En Amérique, ce genre de masque a souvent la langue tirée, car il symbolise la vie et la mort. Chez les Tlinkits, une loutre tirant la langue indique la profession médicale. L'aspirant-médecin tlinkit reste et veille dans les bois jusqu'à ce qu'il tue une loutre. Il lui arrache alors la langue avec laquelle il pourra comprendre le langage des objets animés, des oiseaux, des animaux et des autres créatures vivantes.

La science médicale primitive a inspiré le dessin des masques cingalais. Le démon de l'hémiplégie a la moitié de la face paralysée et une bouche déviée ; un autre offre un bec-de-lièvre.

Une société secrète, dite des *fausses faces*, existe chez les Iroquois. Elle a pour but de se rendre propice les démons et d'arrêter les maladies contagieuses. L'initiation est accordée à quiconque rêve être une *fausse face*, retirée à quiconque rêve ne plus l'être. Les *fausses faces* sont masquées dans toutes les réunions.

La cérémonie du Duk-Duk est accomplie chez les Papous pour guérir le chef de famille. Le malade, croit-on, meurt ou guérit sitôt qu'il a vu le Duk-Duk. Ce dernier est un homme couvert de feuilles, sauf les jambes, et porteur du masque. Il parcourt le pays réclamant des présents. Tous doivent donner même les blancs. Femmes et enfants se cachent, car ils ne doivent pas le voir, sous peines sévères. Le duk-duk se prétend Turangen; une des divinités célèbres du pays. Mais qu'il se garde de laisser tomber son masque, on le tuerait........

Les Japonais ont aussi conservé le masque au théâtre jusqu'à nos jours. Probablement pour le même motif, car ils l'emploient aussi dans les cérémonies religieuses et aux fêtes de la cour. Le trésor d'Idzoukon-Shima en conserve de fort beaux en bois sculpté et laqué des IXe, XIe et XIIe siècles. D'ailleurs chez nous, les danses au théâtre eurent lieu avec des masques jusqu'en 1772. Et maintenant le tragédien joue figure découverte ; le masque n'existe plus que sur les murs du théâtre, pure souvenance. On ne le porte même plus en temps de carnaval, le loup et le grotesque nez en carton l'ont remplacé. Les cérémonies n'exigent plus cet attribut et quand on le retrouve, chez les anciens, on s'étonne sans comprendre.... »

Recevez, etc.

Dr Regnault,
29, rue des Bauches.

NÉCROLOGIE

—

Le docteur Luys.

Il y a quinze jours à peine, nous rendions visite au Dr Luys, en son hôtel de la rue de Grenelle, où tant de fois il nous fit un si courtois et si bienveillant accueil — et voilà qu'aujourd'hui nous parvient la nouvelle de sa mort ! Mort foudroyante, puisque, la veille encore, il respirait la joie de vivre, ou plutôt de revivre, au sortir d'une longue et pénible maladie. Le temps nous manque pour apprécier, comme il convient, l'œuvre si féconde en résultats, si admirable dans son harmonie, et qui, en dépit de toutes les attaques, a consacré la maîtrise de la haute personnalité qui vient de disparaître.

Nous y reviendrons plus longuement dans le prochain numéro, mais nous tenions à saluer, dès à présent, la dépouille mortelle de l'homme qui, en toutes circonstances, nous réserva un accueil si bienveillant, si franchement cordial.

Que Madame Luys et ses enfants veuillent bien être assurés que, dans la cruelle épreuve que le sort leur inflige, notre cœur bat à l'unisson du leur ! A. C.

Le Propriétaire-Gérant : Dr Cabanès.

Clermont (Oise). — Imprimerie DAIX frères, 3, place Saint-André.
Maison spéciale pour Journaux et Revues périodiques.

VIN DE CHASSAING

BI-DIGESTIF

A LA PEPSINE ET A LA DIASTASE

Cette préparation qui, en 1864, a été l'objet d'un rapport favorable à l'Académie de Médecine de Paris, se prescrit depuis de nombreuses années contre les différentes affections des voies digestives, les dyspepsies particulièrement. On le prend à la dose de un ou deux verres à liqueur après chaque repas, pur ou coupé d'eau.

Chaque verre à liqueur contient :

0 gr. 20 centigr. de pepsine Chassaing.
0 10 » de diastase Chassaing.

PHOSPHO-GLYCÉRATE DE CHAUX PUR

NEUROSINE PRUNIER

RECONSTITUANT GÉNÉRAL DU SYSTÈME NERVEUX

La « *Neurosine Prunier* », présentée sous trois formes différentes, se prend en général aux doses suivantes, soit avant, soit pendant le repas :

1° *Neurosine Prunier-sirop*, 2 ou 3 cuillerées à bouche par jour ;
2° *Neurosine Prunier-granulée*, 2 ou 3 cuillerées à café par jour ;
3° *Neurosine Prunier-cachets*, 2 ou 3 cachets par jour.

Chaque cuillerée à bouche de sirop, chaque cuillerée à café de granulé, chaque cachet, contiennent 0 gr. 30 centigr. de phospho-glycérate de chaux pur.

Dépôt général : 6, Avenue Victoria, Paris.

PHOSPHATINE FALIÈRES

La « **Phosphatine Falières** » est l'aliment le plus agréable et le plus recommandé pour les enfants dès l'âge de 6 à 7 mois, surtout au moment du sevrage et pendant la période de croissance. Il facilite la dentition, assure la bonne formation des os, etc.

POUDRE LAXATIVE DE VICHY

LAXATIF SUR — AGRÉABLE — FACILE A PRENDRE

La « *Poudre laxative de Vichy* », préparée avec les soins les plus méticuleux, est composée de poudre de séné, lavée à l'alcool associée à différents carminatifs, tels que le fenouil, l'anis, etc....

D'un emploi des plus simples, la « *Poudre Laxative de Vichy* » se prend, le soir en se couchant, à la dose de : *une cuillerée à café*, délayée dans un peu d'eau. L'effet se produit le lendemain sans coliques, ni diarrhée. Chaque cuillerée à café contient 0 gr. 75 centigr. de poudre de séné.

GLYCO-PHÉNIQUE

Du Dr DÉCLAT.

Solution d'acide phénique pur, titrée à 10 pour 100.

Le « *Glyco-Phénique* » est un antiseptique précieux pour tous les usages externes, bains, gargarismes, pansements des plaies, brûlures, injections hygiéniques, toilette, etc.....

S'emploie additionné de plus ou moins d'eau suivant les différents cas.

SIROP D'ACIDE PHÉNIQUE

du Dr DÉCLAT.

Ce sirop, d'un goût très agréable, contient exactement 0 gr. 10 centigr. d'acide phénique chimiquement pur par cuillerée à bouche.

Il doit être pris à la dose de 3 ou 4 cuillerées à bouche par jour, dans les cas de toux, rhumes, bronchites, etc.....

MÉDICATION ALCALINE

COMPRIMÉS DE VICHY (GAZEUX)

AUX SELS NATURELS DE VICHY

(SOURCES DE L'ÉTAT)

Préparés avec les *sels naturels* spécialement extraits des *eaux de Vichy* (*sources de l'Etat*) par la Cie fermière, les « Comprimés de Vichy » se recommandent par leur emploi pratique et très économique.

Dose : 4 ou 5 « comprimés » pour un verre d'eau.

Paris, 6, rue de la Tacherie et Pharmacies.

4e ANNÉE. N° 18. 15 SEPTEMBRE 1897

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

AVIS TRÈS IMPORTANT

Nous prions instamment ceux de nos confrères avec qui nous faisons l'échange, ainsi que tous nos abonnés et lecteurs, de nous adresser désormais leurs publications et communications à la nouvelle adresse de la *Chronique Médicale*, 11, rue d'Ulm.

Les lettres *personnelles* devront être envoyées au nom du Dr Cabanès, 34, rue Hallé.

Le Directeur du Journal recevra rue d'Ulm, 11, aux bureaux de la *Chronique*, les Jeudis et Samedis, de 3 à 5 heures ; et les Lundis, Mercredis et Vendredis, 34, rue Hallé, de 2 à 3 heures.

LA MÉDECINE DANS L'HISTOIRE

Correspondance de Guillaume Warden, chirurgien à bord du vaisseau de Sa Majesté britannique le « Northumberland », qui a conduit Napoléon Bonaparte à l'Ile de Sainte-Hélène,

Traduite et annotée par MM. le Dr Cabanès et Albert Blavinhac (1).

(*Suite.*)

On lui dit que sa flotille était des plus insuffisantes, qu'un vaisseau tel que le « Northumberland » pouvait détruire une cinquantaine de ses bateaux. Il en convint aisément, mais il nous assura que son plan était d'éloigner tous les vaisseaux anglais qui se trouvaient dans la Manche ; et, dans ce but, il avait ordonné à l'amiral Villeneuve, avec les flottes combinées de France et d'Espagne, de faire voile, en apparence, pour la Martinique, afin de détourner de la sorte l'attention de notre flotte et d'attirer à la poursuite de Villeneuve sinon la totalité, du moins une grande partie de nos vaisseaux de la Manche. Les

(1) V. *La Chronique* des 1er juin, 1er et 15 juillet et 15 août 1897.

autres escadres d'observation auraient suivi et l'Angleterre, grâce à ces manœuvres, se serait trouvé dans un état de faiblesse propre à favoriser son dessein. L'Amiral Villeneuve avait ordre, quand il aurait atteint à une certaine latitude, de retourner droit en Europe et,ayant ainsi trompé la vigilance de Nelson, d'entrer dans la Manche. Alors la flotille serait sortie d'Ostende, de Dunkerque, de Boulogne et de tous les autres ports voisins. On avait le projet de marcher droit sur la capitale par la route de Chatham. Sans doute on aurait rencontré quelques obstacles; le but était, néanmoins, si grandiose, qu'il justifiait l'entreprise.

Mais Villeneuve fut rencontré, à son retour, par Sir Robert Calder, et, ayant subi une défaite, il se réfugia au Ferrol. Il reçut l'ordre formel de quitter de suite ce port, selon ses premières instructions. Mais, contrairement aux ordres les plus explicites et les plus impératifs, il prit sa course vers Cadix. « Il aurait aussi bien fait, s'écria Napoléon en élevant la voix et d'un ton courroucé, de voguer vers les Grandes-Indes! » Deux jours après que Villeneuve eût quitté son mouillage devant Cadix, un officier de marine arriva pour le remplacer. La glorieuse victoire de Trafalgar suivit de près et l'amiral français mourut quelques jours après sa rentrée en France, de sa propre main, a-t-on rapporté (1).

Après vous avoir donné un tel spécimen de l'activité d'esprit de Napoléon, je vais vous causer sans doute de la surprise, en vous apprenant que cet homme qui, dans le cours de sa carrière, semble s'être à peine accordé la permission de se reposer et qui, pendant tant d'années, a tenu en éveil le monde entier, est devenu maintenant le dormeur le plus décidé à bord du Northumberland (2). — Pendant la plus grande partie de la journée il demeure couché sur un sofa, quitte le soir la table de jeu de très bonne heure. Le matin il ne paraît guère avant onze heures et souvent déjeune au lit. Mais il n'a rien à faire, et un roman suffit parfois à le distraire.

Une version qui a été accréditée par quelques gazettes, c'est que Bonaparte, qui avait si souvent bravé la mort de toutes les façons sur les champs de bataille (3), et dont le courage ne peut être

---

(1) On peut consulter, à cet égard, les *Mémoires du Chancelier Pasquier*, t. I, p. 217-218.

(2) Généralement, il dormait fort peu et à des heures très irrégulières. Il avait, du reste, la faculté de se réveiller et de se rendormir à volonté.

Il arriva à l'Empereur de dormir même sur le champ de bataille. Ainsi, à Wagram et à Bautzen, il prit quelques heures de repos durant le combat même. « La nature doit avoir ses droits », avait-il coutume de répéter.

(3) L'Empereur avait été souvent blessé sur les champs de bataille, mais on le taisait toujours avec le plus grand soin. Il avait recommandé, une fois pour toutes, le silence absolu sur toutes les circonstances de cette nature. « Quelle confusion, quel désordre n'eussent pas résulté du plus léger bruit, du plus petit doute touchant mon existence! disait-il. A ma vie se rattachait le sort d'un grand empire, toute la politique et les destinées de l'Europe! » (*Mémorial de Sainte-Hélène*, édition Garnier, t. I, p. 367.)

suspecté, ne finirait pas en poltron et qu'il préférerait se donner la mort que de se faire envoyer en exil et en captivité à Sainte-Hélène. Ce bruit étant parvenu à ses oreilles, il dit sur un ton très calme : « Non, non, je n'ai pas assez d'un Romain pour me détruire moi-même (1). »

La conversation continua sur ce sujet, grâce à la mention qui fut faite, incidemment, de M. Whitbread, et de sa fin malheureuse. Cette circonstance, de même que le caractère politique de M. Whitbread, étaient bien connus de Napoléon. Après l'avoir représenté comme un ami fidèle et un serviteur actif de sa patrie, mais sans le moindre préjugé ni prévention nationale contre les ennemis de cette même patrie, il a semblé disposé à attribuer ce lamentable événement à l'humidité de notre climat. Il n'ignorait pas les effets attribués à notre pluvieux mois de novembre et il multiplia ses questions sur la fréquence des brouillards dans notre île, et leur effet sur l'organisme de ses habitants, effets qui sont capables de produire ces désordres hypocondriaques et le *tœdium vitæ* (*sic*) auxquels le suicide est souvent attribué. Il raisonna quelque temps, avec une ingéniosité peu commune, sur ce thème inattendu et conclut par cette opinion décisive : « Le suicide est à mes yeux le crime le plus révoltant et rien, à mes yeux, ne peut le justifier. La cause en réside certainement dans cette espèce de crainte que nous nommons « Poltronerie » (2). Peut-il prétendre au courage l'homme qui tremble devant les caprices de la fortune ? Le véritable héroïsme consiste à se montrer supérieur aux maux de la vie, quelle que soit la forme sous laquelle ils nous provoquent à la lutte. »

Le général Montholon est d'un caractère gai ; il a de charmantes manières, mais Madame, « sa très chère femme » (3), a continuellement besoin de l'assistance du médecin. Son Empereur, en s'informant auprès de M. O'Méara (4) de l'état de sa santé, répéta la question de Macbeth de la manière suivante :

« Un médecin peut-il guérir un esprit malade ;
« Ou ôter de la mémoire un mal profondément enraciné (5) ?

---

(1) Napoléon avait cependant tenté de se suicider à Fontainebleau et sans un contre-poison administré en temps opportun, il aurait pu trouver la mort qu'il appelait de ses vœux.

(2) En français, et orthographié avec nne seule n.

(3) En français.

(4) M. O'Méara était médecin du Bellérophon et quand le médecin de Bonaparte se refusa à lui continuer ses devoirs professionnels, il offrit spontanément ses services. Cette conduite reçut la haute approbation du commandant de l'escadre de la Manche. Je suis enchanté de rendre hommage à son habileté professionnelle, à la noblesse de son caractère et aux qualités de son cœur. (W.)

(5) Le fait a été contesté par Napoléon, dans un de ses entretiens avec O'Méara. « Il paraît, dit l'Empereur à son médecin, que Warden a appris que j'avais appliqué quelques vers de Shakespeare à Madame Montholon. Vous savez bien que je ne pouvais pas alors, et que je ne puis même encore aujourd'hui citer des vers anglais, et je n'ai jamais prétendu faire naître par là des allusions relatives à Madame Montho-

Madame de Montholon, continua-t-il, est très alarmée à l'idée d'aller à Sainte Hélène. Elle manque de ce courage si nécessaire à sa situation et le défaut de résolution est une faiblesse impardonnable, même chez une femme. » Il est, en effet, très manifeste que nous devons la société de dames dans notre voyage au dévouement romanesque de messieurs leurs époux envers le personnage qui en est l'objet. Madame Bertrand ne put même persuader à sa femme de chambre de quitter Paris tant qu'elle n'eût pas obtenu la permission, pour le mari et le fils de cette femme, de faire partie de la suite de Napoléon.

Je vais maintenant vous rapporter un entretien très intéressant que j'eus avec le Comte de Las-Cases sur la résolution prise par Napoléon de se confier à la générosité du gouvernement anglais. Il commença son récit par cette déclaration : « Il n'y a pas une page de l'histoire ancienne qui puisse donner sur un événement extraordinaire des détails plus fidèles que ceux que je vais vous faire connaître, en commençant à notre départ de France et y joignant les circonstances qui s'y rattachent. Les historiens futurs essayeront certainement de les décrire. Vous serez alors capable de juger de l'authenticité de leurs matériaux et de l'exactitude de leur narration.

« Du jour où l'Empereur quitta la capitale, il avait formé le projet d'aller se fixer en Amérique et là de s'établir sur les rives de quelque grande rivière où il ne doutait pas que nombre de ses amis de France viendraient le rejoindre. Son ambition venait de subir un échec irrémédiable ; il était résolu à se retirer du monde et dans ce lieu écarté, à observer, avec tranquillité et philosophie, sous les branches de son figuier, les agitations et les convulsions de l'Europe. »

Sur la remarque que le bon peuple de Washington pourrait bien se faire d'autres idées de sa philosophie et qu'ils ne verraient pas sans appréhension s'établir chez eux une colonie du genre de celle qu'il voulait fonder, Las Cases répliqua : « Oh ! non, la carrière de l'ambition de Napoléon est bien terminée ! » Il poursuivit ensuite en ces termes : « A notre arrivée à Rochefort, la difficulté d'atteindre la terre promise parut plus grande qu'on ne l'avait conjecturé. Toutes les informations nécessaires furent prises et des projets divers furent proposés. Après un mûr examen, aucun ne fut reconnu pratique. A la fin, comme dernière ressource, on parvint à se procurer deux chasses-marées (petits navires à un seul mât) et l'on conçut l'idée de traverser l'Atlantique dans ces frêles bâtimeuts. Seize aspirants se proposèrent pour conduire les navires et l'on crut pouvoir s'échapper à la faveur de la nuit. Nous nous assemblâmes, continua

lon. Au contraire, je suis d'avis qu'elle possède plus de fermeté et de caractère que la plupart des personnes de son sexe. » (O'Meara, *Napoléon en exil*, Paris, 1823. tome I, p. 433.)

Las Cases, dans une petite chambre pour discuter le projet et prendre une résolution définitive. Je n'essayerai pas de décrire l'anxiété visible sur les figures de notre petite société. L'Empereur était le seul qui ne parut pas embarrassé. Il demanda tranquillement l'opinion de chacun de ses fidèles compagnons, à l'égard de sa conduite future. La majorité fut d'avis qu'il revînt se mettre à la tête de l'armée, car dans le Midi de la France se trouvaient de nombreux partisans de sa cause. L'Empereur rejeta aussitôt cette proposition et déclara d'un ton décidé et avec la gesticulation la plus expressive qu'il ne serait jamais l'instrument d'une guerre civile en France. Il déclara, en outre, et cela dans les termes qu'il avait souvent répétés depuis peu, que sa carrière politique était terminée, qu'il ne désirait plus qu'un asile sûr qu'il s'était promis de trouver en Amérique, où il ne doutait pas qu'il aborderait. Il me demanda si, comme officier de marine, je croyais que la traversée de l'Atlantique fût possible avec de si frêles navires, seul moyen cependant de prendre la fuite. « J'avais mes craintes, ajouta Las Cases, et j'avais mes désirs ; ces derniers me poussaient à encourager l'entreprise et les premiers me faisaient hésiter à m'engager sur les chances de réussite. Ma réponse traduisit ces deux influences. Je répondis que j'avais quitté la marine depuis fort longtemps, que je ne possédais pas des notions exactes sur les navires en question et sur les facilités qu'ils offraient pour effectuer un voyage aussi long que celui que l'on se proposait de leur faire entreprendre, mais que les jeunes aspirants qui avaient offert leurs services, seraient meilleurs juges ; et que, comme ils avaient offert de risquer leur vie en dirigeant ces navires, l'on pouvait ainsi avoir confiance dans la sécurité de l'entreprise. Ce projet fut cependant bientôt abandonné et l'on ne vit d'autre parti à prendre que celui de se livrer à la générosité de l'Angleterre.

Au milieu de ce conseil nocturne, sans la moindre apparence de découragement, causé par le heurt des opinions et les réponses évasives de ses amis, Napoléon ordonna à l'un d'eux de remplir les fonctions de secrétaire et lui dicta une lettre au Prince Régent d'Angleterre. Le lendemain je fus chargé d'entamer les négociations nécessaires avec le capitaine Maitland, à bord du Bellérophon. Cet officier fut d'une politesse et d'une courtoisie exquises, mais il ne voulut prendre aucun engagement au nom de son gouvernement. Toute la suite de Napoléon, à l'exception du lieutenant-colonel Planat, espérait qu'il recevrait au moins le même traitement que Lucien Bonaparte dans votre pays et c'est dans cette attente consolante que nous arrivâmes sur la côte d'Angleterre. »

Le service divin, que l'on a coutume de célébrer à bord des vaisseaux de Sa Majesté pour sanctifier le dimanche, amena une discussion sur la religion entre Bonaparte et les principales personnes de sa suite. Nous fûmes simplement informés qu'a-

près dîner Bonaparte avait eu la fantaisie de raisonner sur les doctrines religieuses. On se borna à nous assurer que ses opinions étaient fort libérales et tolérantes. On crut bon cependant de nous affirmer, et cela de sa part, que sa profession de la foi musulmane et la dévotion pour le croissant qu'il avait manifestée en Egypte n'étaient qu'un acte de sa politique, commandé par les circonstances (1). Ceux qui nous communiquèrent ce fait, insistèrent particulièrement là-dessus, connaissant probablement l'horreur qu'avait excitée la conduite de Bonaparte en Angleterre, quand il s'était déclaré Musulman. Mais tous leurs efforts ne réussirent pas à justifier le fait et à adoucir le jugement qu'on en avait généralement porté. J'aurais dû vous prévenir plus tôt, afin de vous renseigner sur la connaissance que nos Français avaient de l'opinion anglaise à l'égard de la Révolution française et de ses principaux caractères, que, avant la paix d'Amiens, le Comte de Las Cases avait habité l'Angleterre comme émigré.

Je vous ferai remarquer ici, en passant, que, dès que l'occasion s'en présente, les fidèles serviteurs de Napoléon ne manquent jamais de le représenter de façon à affaiblir l'impression défavorable que, d'après eux, les Anglais doivent avoir conçu de sa personne ou de sa politique. Quelqu'un ayant parlé de son emportement, ils ne cherchèrent pas à le nier mais ils s'efforcèrent de prouver qu'il réparait souvent ses torts, en citant ces deux anecdotes que Las Cases racontait comme étant personnellement connues de lui :

« J'étais à Saint-Cloud, quand le Capitaine Mieuleuse fut reçu par l'Empereur à son retour d'Angleterre. Il avait été pris sur la Didon par la frégate anglaise « Le Phénix » commandée par le capitaine Baker (2). Quand je l'eus introduit, Sa Majesté lui dit d'un ton irrité : « Ainsi, Monsieur, vous avez amené votre pavillon quand l'ennemi était de force inférieure. Comment pouvez-vous justifier cette conduite ? — Sire, répliqua Mieuleuse, j'ai fait tout ce qui dépendait de moi, mais mon équipage ne

(1) Il est faux, comme l'a prétendu Goldsmith dans son libellé contre Napoléon, que celui-ci se soit jamais habillé en musulman : s'il était jamais entré dans une mosquée, c'eût été en vainqueur et non en fidèle. D'ailleurs, disait-il, « le changement de religion, inexcusable pour des intérêts privés, peut se comprendre peut-être par l'immensité de ses résultats politiques. »
Henri IV n'avait-il pas dit : *Paris vaut bien une messe* ?

(2) Peu de temps avant la bataille de Trafalgar, la Didon fut envoyée du Ferrol par l'Amiral Villeneuve pour s'assurer quels vaisseaux anglais étaient sur la côte. Cette frégate, portant 44 canons et 330 hommes, avait reçu des instructions pour éviter un combat, mais ayant rencontré le Phénix de 36 canons et 254 hommes, commandée par le capitaine Baker, son infériorité numérique sembla justifier la résolution prise par le capitaine français de désobéir à ses ordres ; il baissa la grande voile et mit en panne jusqu'à ce que le Phœnix vint se mettre côte à côte avec lui ; puis il commença l'action. Après un combat acharné de trois heures, dont une partie s'écoula dans la même position, la Didon amena pavillon, n'étant plus qu'un débris. J'étais à ce moment chirurgien à bord du Phœnix et je puis, par suite, rendre témoignage à l'admirable conduite et à la bravoure du capitaine Baker, à ses officiers et à son équipage, dans cette mémorable circonstance. (W.)

voulait plus se battre. — S'il en est ainsi, répondit l'Empereur, quand un officier n'est plus obéi, il doit cesser de commander. Sortez. — Six mois après cette réception humiliante, quand une enquête eut été faite sur la conduite du capitaine, celui-ci fut nommé commandant d'une escadre à Venise.

L'Empereur avait un secrétaire de confiance, homme doué de talents supérieurs, d'une humeur si tranquille et d'un caractère si doux qu'il était aussi impossible de troubler l'une que d'aigrir l'autre. La vivacité de son impérial maître, jointe aux heures incertaines et indues auxquelles il était souvent obligé de se mettre au travail, et le calme avec lequel il s'y rendait, sont une preuve suffisante de l'exactitude de ce portrait. Il était rare que Napoléon écrivît lui-même. Habituellement il dictait, pour ainsi dire aussi vite que lui venaient ses pensées (1). Si une idée le frappait, fût-ce au milieu de la nuit, le secrétaire était mandé pour la mettre par écrit. Or, il arriva qu'une fois le secrétaire s'étant trompé sur une expression qu'il lui avait dictée, Napoléon s'emporta pour cette légère faute et le chassa en termes injurieux. Le lendemain matin, l'Empereur l'envoya chercher et le voyant entrer dans le salon avec un visage tranquille comme d'habitude, il lui demanda d'un ton sévère s'il avait bien passé la nuit précédénte. — Mais, très bien, répondit le Secrétaire. — Vous avez été plus heureux que moi, répliqua Napoléon, reprenez votre plume ; et de suite, il lui dicta un ordre qui lui assurait une gratification considérable.

Nos passagers s'attachèrent aussi à détruire une opinion qu'ils s'imaginaient avoir cours parmi nous, à savoir que Napoléon n'avait pas envers les dames cette galanterie sans laquelle, pour un Français, il ne saurait exister ni sentiment généreux, ni vertu noble ou héroïque. Pour ces défenseurs zélés, cette opinion était la plus fausse et la plus mal fondée de toutes celles qui avaient été émises (2). Entre autres preuves de ses tendres sentiments, ils nous assurèrent que l'attachement de Napoléon pour Marie-Louise était des plus sincères et qu'un doux regard d'elle pouvait tout sur son cœur. (Souvenez-vous que c'est un Français qui parle.) En même temps ils nous

(1) Les *Mémoires de Bourrienne* et le *Napoléon chez lui* de Frédéric Masson, donnent tous les éclaircissements désirables sur la méthode de travail de Napoléon. On peut y joindre ce qu'en dit, en certains passages de son récit, Las Cases. Lire également le chapitre : *Bonaparte dans son intérieur*, des Souvenirs de Chaptal, et enfin la préface du *Précis des Guerres de César*, ouvrage écrit par Marchand, sous la dictée de l'Empereur.

(2) Si l'on veut avoir un échantillon de la *galanterie* de Napoléon envers les dames, on n'a qu'à se reporter au *Mémorial* (t. 2, p. 487 à 489) : « La femme, disait-il, entre autres aménités, est donnée à l'homme pour qu'elle fasse des enfants.... La femme est notre propriété, nous ne sommes pas la sienne... Il n'y a que le manque de jugement, les idées communes et le défaut d'éducation qui puissent porter une femme à se croire en tout l'égale de son mari... La nature a fait des femmes nos esclaves ; ce n'est que par nos travers d'esprit qu'elles osent prétendre à être nos souveraines.. », etc., etc.

avouèrent que, quoiqu'elle possédât ses affections constantes, l'Impératrice le soupçonnait de se permettre envers elle, à l'occasion, quelque infidélité.

Il est bien connu, d'ailleurs, que les dames anglaises qu'il vit sur le pont du Bellérophon lui arrachèrent des expressions très animées d'admiration. Miss Brown, fille du général de ce nom, fixa son attention exclusive aussi longtemps qu'il pût distinguer ses traits.

Vous vous souvenez peut-être qu'il y a quelques années, quand le Marquis de Wellesby était secrétaire d'Etat au département des Affaires Étrangères, Sir Georges, qui n'était alors que le capitaine Cockburn commandant le vaisseau de Sa Majesté « l'Implacable », fut chargé avec un gentilhomme polonais, le Baron de Colai, de chercher à favoriser l'évasion de Ferdinand VII d'Espagne, prisonnier au château de Valençay. Je puis maintenant jeter quelque lumière sur cette intéressante histoire, grâce aux détails que m'ont donnés ceux qui en connaissaient la triste conclusion.

Tout ce qui dépendait de la vigilance active, patiente et continuelle du capitaine Cockburn, à qui une partie si importante de ce projet avait été confiée, fut accompli, car tous les officiers placés sous ses ordres y coopérèrent avec la même ardeur. Ils arrivèrent à l'endroit où le baron devait commencer à se charger du rôle qui lui avait été assigné dans cette entreprise hardie et dangereuse. On avait caché de l'argent et des bijoux dans les différentes parties de son habillement, comme un accessoire essentiel. Il se flattait d'être de retour dans un mois et tous les signaux nécessaires furent convenus pour assurer sa retraite sur le vaisseau qui recueillerait le royal butin. Cependant, bien du temps se passa sans qu'on entendît parler du Baron et l'Implacable, après une croisière longue, fatigante et inutile, revint en Angleterre.

On forma alors bien des conjectures sur le sort de l'aventureux Polonais. On supposa successivement que c'était un traître vulgaire ; ou bien qu'il avait été saisi comme espion et fusillé ; ou bien encore que le faible et malheureux prince, pour le salut de qui le baron s'était voué à tant de périls, avait révélé le secret et perdu son associé. Enfin, le sort du malheureux baron cessa un jour d'être un mystère. Tous les témoins et les acteurs de cette affaire sont maintenant connus. Savary, qui était ministre de la police à l'époque de cette expédition secrète, fait partie de la suite de Napoléon et par conséquent a pu dire tout ce qu'il savait sur cette affaire, pendant que son maître était sur les lieux pour confirmer ou rectifier au besoin sa déposition. Sir Georges Cockburn, grâce à l'autorité dont il est revêtu, n'a pas eu de peine à connaître le dénoûment de l'aventure du chevaleresque baron. Je crois, du reste, que la généro-

sité bien connue de notre amiral le portait à satisfaire quelque chose de plus que sa curiosité.

Le baron, à ce qu'il paraît, arriva en sûreté au terme de son voyage, mais l'amour, ce Dieu tout-puissant, l'occupa d'abord. Une dame de Paris qu'il aimait passionnément, l'attirait d'une façon irrésistible dans la capitale. C'est donc là qu'il dirigea d'abord ses pas. Mais à peine était-il arrivé depuis deux heures à Paris que des sbires de Savary saisirent l'imprudent et malheureux Polonais, le fouillèrent, lui prirent son argent et ses bijoux et le jetèrent en prison. Ainsi manqua l'entreprise. Mais Bonaparte désirait savoir si le roi prisonnier en avait eu connaissance. Un homme adroit fut chargé de représenter le baron et muni de faux passeports, revêtu de riches habits, il fut introduit en présence de Ferdinand. Mais, quoique les gardes eussent été éloignés exprès pour lui donner toute facilité en apparence pour s'évader, le prince captif n'osa pas affronter les dangers de l'entreprise.

A notre approche de Madère (1), le mauvais état de l'atmosphère ne nous permit de distinguer cette île que lorsque nous fûmes entre Puerto-Santo et les déserts. Cette dernière île est un rocher escarpé et offre quelque ressemblance avec Sainte-Hélène. Je communiquai cette idée à Las Cases, qui aussitôt en avertit l'Empereur. Celui-ci ayant quitté la table plus tôt qu'à l'ordinaire, vint nous joindre sur la poupe. Mais la comparaison de ce qu'il voyait en ce moment avec l'image qu'il avait lieu de se former du triste séjour qu'il allait bientôt habiter, ne lui arracha pas une parole : il haussa les épaules et sourit avec dédain. Ce fut tout. La côte riante et l'aspect fertile de Madère ne pouvaient exciter en lui qu'une sensation désagréable par le contraste qu'ils présentaient avec l'idée qu'il s'était faite du noir et sourcilleux rocher de Sainte-Hélène. Je lui avais prêté l'ouvrage de Johnson, relatif à l'influence des climats tropicaux sur la santé des Européens. Cet écrivain a prodigué les éloges à Sainte-Hélène, mais il avoue qu'il n'y resta que trois jours et notre malicieux lecteur tourna en ridicule cette description enthousiaste d'un lieu que le narrateur n'avait vu qu'imparfaitement et en courant.

Quarante-huit heures avant notre arrivée à Madère, les vignes de l'île avaient été fortement dévastées et avaient éprouvé un dommage considérable par suite d'un violent sirocco. Cet événement sera indubitablement attribué par les habitants superstitieux à l'apparition néfaste de Bonaparte sur leurs côtes

(1) Le Northumberland arriva en vue de Madère dans la nuit du 22 août 1815. Le vent était très fort, l'air très chaud, la mer très grosse : depuis des années, au dire du consul anglais, on n'avait vu un temps pareil. Napoléon en fut assez sérieusement incommodé.

et tous les Saints du Paradis seront sans doute invoqués pour qu'ils hâtent notre départ (1).

Je finirai cette lettre en vous disant que nous avons sous les yeux un riche et fertile paysage. Ma prochaine lettre vous donnera peut-être la nouvelle de notre arrivée au rocher stérile de Sainte-Hélène. Mais en quelque endroit que je me trouve, vous savez avec quelle sincérité je suis, etc., etc., etc.

(*A suivre.*) W. W.

LA MÉDECINE DES PRATICIENS

—

Menus faits de pratique journalière.

Cas d'empoisonnement par les gouttes amères de Baumé.

La lecture d'un cas d'empoisonnement de ce genre, publié récemment dans *Lyon Médical*, a engagé M. le docteur Victor Bouchet, de Lyon, à nous signaler une observation qu'il a communiquée, il y a trois ans, au Comité médical du Dispensaire général.

Il s'agissait d'une femme de 20 ans qui, à la suite d'une querelle avec sa sœur, avait ingéré plus de 10 grammes de la solution amère de Baumé.

Au moment de l'arrivée du médecin, la malade était en proie à des crises tétaniformes avec tête renversée en arrière, corps recourbé en arc, trismus, membres rigides, agités par intervalles de secousses convulsives. Les crises tétaniformes se renouvelèrent quatre à cinq fois à de courts intervalles pendant une heure et augmentaient d'intensité au moindre frôlement, au moindre bruit.

Vu l'insuffisance de l'ipéca, l'inefficacité de deux injections sous-cutanées d'apomorphine, des inhalations de nitrite d'amyle ; vu la difficulté de faire absorber soit par la bouche, soit par le rectum, de fortes doses de chloral et de bromure de potassium, M. Bouchet eut recours pendant deux heures aux inhalations de chloroforme.

Pendant l'anesthésie, il n'y eut que de légères crises, et à son réveil la malade brisée, anéantie, n'éprouvait plus que quelques crampes dans les membres inférieurs : les crises ne reparurent plus. La malade fut guérie complètement au bout de 48 heures.

Cette observation est remarquable par l'énorme dose du poison absorbé et par les avantages du chloroforme comme antidote de la strychnine. (*Bulletin méd. et adm. du Disp. gén. de Lyon*, mars 1894.)

Traitement de la blennorrhagie par l'eau chaude.

Neisser a démontré que le gonocoque perd sa virulence et la faculté de se reproduire à une température de 45°. Callori, de son côté, a constaté que l'urèthre masculin supporte aisément cette température et que l'urèthre de la femme peut encore supporter deux degrés de plus.

(1) C'est, en effet, ce qui arriva, du moins à ce que prétend O'Meara. (*Napoléon en exil*, t. I, p. 8.)

PHOSPHATINE
FALIÈRES

Composée de farines et de fécules les plus nutritives — stérilisées et en partie solubilisées par une température convenable — de cacao, de sucre, etc., la *Phosphatine Falières* constitue un aliment éminemment assimilable à tous les âges de la vie et pendant la période de convalescence.

Chaque cuillerée à bouche contient 0,20 centigr. de *Phosphate de chaux* bi-calcique (le mode de fabrication de ce Phosphate a été adopté par la commission du dernier Codex).

Cet aliment qui, sous la saveur la plus agréable, fournit un excellent moyen d'administration, à *petites doses*, de Phosphate bi-calcique, s'impose :

1° Chez les jeunes enfants, surtout au moment du sevrage et pendant la période de croissance ;

2° Chez les femmes enceintes ou nourrices ;

3° Chez les vieillards et les convalescents.

Chez tous ceux enfin qui ont besoin de cet aliment indispensable : le *Phosphate de chaux*, pour assurer une parfaite constitution de la charpente osseuse et pour remédier à la déperdition des phosphates, conséquence d'un défaut de nutrition, de la croissance, de l'âge ou de la maladie.

La *Phosphatine* se prépare comme toutes les bouillies. La dose habituelle est : pour les enfants, une cuillerée à dessert pour une tasse à thé de lait, 2, 3, et même 4 fois par jour ; une cuillerée à bouche pour le déjeuner des adultes.

Simple aliment, mais aliment complet et de premier ordre, la *Phosphatine Falières* rend et rendra de bons services dans l'hygiène de la nutrition.



PARIS, 6, AVENUE VICTORIA & PHARMACIES.

Phospho-Glycérate de Chaux pur

NEUROSINE PRUNIER

RECONSTITUANT GÉNÉRAL

du Système nerveux

Neurasthénie, Phosphaturie, Migraines,
Débilité générale.

La **Neurosine Prunier** est présentée sous les trois formes suivantes :

1° *Neurosine Prunier*	Granulée.
2° *Neurosine Prunier*	Sirop.
3° *Neurosine Prunier*	Cachets.

DOSES HABITUELLES

1° **Neurosine Prunier** (*Granulée*), 2 à 3 cuillerées à café par jour prises dans un peu d'eau pure ou aromatisée, ou dans du lait. Pour les enfants, une cuillerée à café suffit. (Chaque cuillerée à café contient 0 gr. 30 de phospho-glycérate de chaux pur.)

2° **Neurosine Prunier** (*Sirop*), 2 à 3 cuillerées à bouche par jour, pur ou coupé d'eau. Pour les enfants : 2 à 3 cuillerées à café. (Chaque cuillerée à bouche contient 0 gr. 30 de phospho-glycérate de chaux pur.)

3° **Neurosine Prunier** (*Cachets*), 2 ou 3 cachets par jour dans un peu d'eau. Un cachet pour les enfants. (Chaque cachet contient 0 gr. 30 de phospho-glycérate de chaux pur.)

DÉPOT GÉNÉRAL :

CHASSAING et Cie, 6, avenue Victoria, Paris

ET PHARMACIES

Il a traité la blennorrhagie par des injections d'eau chaude à 45°,et dans la plupart des cas il a pu voir les gonocoques devenir de plus en plus rares. Pour éviter toute congestion inutile, dix minutes avant de faire l'injection d'eau chaude, il fait une injection préalable avec une solution faible de cocaïne.

INFORMATIONS DE LA CHRONIQUE

La vie et l'œuvre du Docteur Luys.

Ce n'était pas une personnalité banale que le Dr Luys, dont nous avons, dans notre dernier numéro, annoncé, en quelques lignes hâtives, la mort inopinée. Esprit curieux, novateur hardi, il fut pendant toute sa carrière, toujours à l'avant-garde du progrès scientifique. Qu'il se soit aventuré parfois, sans guide sûr, c'est-à-dire sans une méthode de rigueur, dans un domaine encore peu défriché, ses plus sincères admirateurs sont les premiers à le déplorer; encore doit-on lui rendre cette justice que s'il se trompa ou trompa autrui, ce fut avec une entière bonne foi.

« Il est le premier, a dit très justement un de nos confrères, qui ait osé étudier scientifiquement des phénomènes que la science traitait jusqu'alors avec un dédain superficiel. Séduit par ces nouveautés qui ouvraient un horizon à ses investigations hardies, il alla peut-être un peu plus vite que de raison et donna des conclusions qu'on peut croire un peu hâtives. » Le Dr Luys était doué d'une intelligence trop avisée pour ne pas reconnaître ses erreurs. Le bruit qu'avaient fait ses expériences de suggestion chez les hypnotiques avait pu un instant lui faire illusion sur la valeur de sa découverte, mais la réserve que témoigna en cette circonstance le monde savant l'avertit vite qu'il s'était engagé dans une voie dangereuse.

On se rappelle avec quel éclat il annonça à l'Académie de médecine ses expériences sur l'action des médicaments à distance. Tel tube contenant de l'alcool, par exemple, était-il simplement montré de loin au sujet endormi : celui-ci éprouvait tout aussitôt tous les symptômes de l'ivresse. Il y avait mieux : un tube contenant de la valériane avait immédiatement pour effet de faire mettre le sujet à quatre pattes, de l'inciter à pousser des miaulements, à donner des coups de griffes, bref, à imiter le chat. Il y eut une belle émotion à la divulgation de ces surprenants résultats !

Une commission fut nommée pour les vérifier, qui s'entoura de toutes les garanties possibles. Le malheur voulut qu'aucun des effets constatés par la commission ne fût en rapport avec la nature des substances mises en expérience, et que les manifestations des sujets parussent à des gens désintéressés empreintes d'une extrême fantaisie.

La sincérité des convictions du Dr Luys n'était pas douteuse, mais ce fut le seul point qui fût acquis, et la commission ne s'en alla point convaincue du tout, ou plutôt elle s'en alla persuadée que le médecin de la Charité avait une confiance bien aveugle en ses « sujets ».

Le Dr Luys fut très éprouvé par la décision de l'aréopage auquel

il avait soumis ses travaux, d'autant que sa réputation de savant faillit sombrer dans cette aventure. Mais cette réputation avait été trop laborieusement conquise, il avait à son actif trop de titres au respect et à l'estime de ses pairs pour qu'on ne lui pardonnât pas un égarement passager.

Depuis le jour où il avait été reçu au doctorat avec une thèse très remarquée sur les *Maladies héréditaires* (1857),les étapes parcourues par le Dr Luys avaient été rapides et brillantes.

Médecin des hôpitaux en 1862, agrégé de la Faculté de Paris en 1863, il avait été chef de service à l'hospice de la Salpêtrière, à l'hôpital de la Charité et à la maison de santé d'Ivry. En dehors de ses magistrales études sur l'hypnotisme (il avait publié en 1888 les *Emotions chez les hypnotiques* et, en 1889, les *Leçons cliniques sur les principaux phénomènes de l'hypnotisme*), ses travaux s'étaient particulièrement concentrés sur la pathologie du système nerveux cérébro-spinal chez l'homme et sur l'anatomie comparée du système nerveux central chez les vertébrés; on lui doit la découverte de deux régions grises du cerveau non encore décrites et auxquelles on a donné le nom de *corpus Luysii.*

Son *Traité clinique et pratique des maladies mentales* (1881) avait été couronné par l'Institut (Prix Lallemand, 1882).

Dans le même ordre d'idées, il avait encore publié, à différentes époques, les ouvrages suivants: *Recherches sur le système nerveux cérébro-spinal, sa structure, ses maladies* (1865, in-8°) ; *Iconographie photographique des centres nerveux* (1872, 2 vol., 70 pl.) ; *Des actions réflexes cérébrales* (1874, in-8°) ; *Leçons sur les maladies du système nerveux* (1875, in-8°) ; *Des conditions pathogéniques du développement de la paralysie générale* (1878); *Le cerveau et ses fonctions* (1878); *Traitement de la folie* (1894) ; etc. Il avait, en outre, dirigé deux revues importantes : l'*Encéphale* et *les Annales de Psychiatrie*.

Il faisait partie de plusieurs assemblées savantes, entre autres: de l'Académie de médecine (1877), de la Société de biologie, etc. Chevalier de la Légion d'Honneur dès 1877, il avait été promu officier dans ces dernières années (1895).

Depuis quatre ans, le Dr Luys avait dû prendre sa retraite comme médecin des hôpitaux. Atteint par la limite d'âge, mais se sentant toujours plein de vigueur et de jeunesse intellectuelles, il ne s'était résigné qu'avec peine à abandonner le champ de bataille, sa clinique hospitalière.

On peut dire que ce combatif est mort les armes à la main, puisqu'il y a deux mois à peine, il communiquait à l'Académie des sciences et à la Société de biologie ses travaux sur la *photographie des effluves digitaux.*

Le Dr Luys a succombé subitement à Divonne-les-Bains, le 21 août 1897, à l'âge de 69 ans (il était né à Paris le 17 août 1828).

Le corps a été ramené à Paris en l'hôtel du défunt, 20, rue de Grenelle.

Les obsèques ont eu lieu le 25 août dernier.

Par ce temps de vacances, peu de personnes ont suivi le convoi; il n'est pourtant pas téméraire d'affirmer que si la loyauté et l'affabilité du Dr Luys lui avaient conquis de son vivant de solides sympathies, sa brusque disparition a causé dans le monde médical une émotion réelle et qu'il laisse après lui des regrets sincères et unanimes.



Dr LUYS

Le médecin du Shah de Perse.

Nous lisons dans l'*Evénement* :

« Nous avons annoncé en son temps la mort de notre distingué compatriote le docteur Tholozan, médecin du shah de Perse, décédé à Téhéran le 30 juillet dernier, mort qui fut douloureusement ressentie dans tous les milieux scientifiques.

Dans son laconisme, la dépêche qui nous annonçait cet événement ne précisait pas les causes du décès. Nous apprenons aujourd'hui de source autorisée que le docteur Tholozan aurait été empoisonné.

Depuis trente ans, médecin attitré du défunt shah Nasr-ed-Dine, qui l'honorait d'une estime toute particulière, il avait pu pénétrer une foule de secrets dangereux à connaître.

La raison politique commandait au gouvernement de se défaire de ce témoin renseigné et qui pouvait être gênant : suivant l'usage oriental on aurait fait boire au docteur Tholozan « le mauvais café ».

Bien que pareille nouvelle mérite confirmation, nous avons toutes les raisons du monde pour la croire exacte. Nous avons eu, en effet, sous les yeux, une lettre du docteur à un de ses amis intimes, un des membres les plus estimés du corps médical parisien, écrite au moment de l'avènement du nouveau shah Mossafer-ed-Dine et dans laquelle il exprimait le désir bien arrêté de quitter des fonctions et un pays, dans lesquels il ne se sentait pas en sûreté.

Ajoutons que, si nous en croyons un bruit qui courut avec persistance, le propre prédécesseur de M. Tholozan serait mort de la même manière.

Douces mœurs de l'Orient !.... »

Nous serions reconnaissant à qui nous ferait connaître quelque particularité inédite sur cette mort à ranger, jusqu'à nouvelles informations, sous la rubrique des *Morts mystérieuses*.

L'esprit des malades et des médecins.

Le jour de sa mort, Dorat se fit coiffer avec le plus grand soin ; on ne l'avait jamais vu mieux poudré, mieux bichonné : « D'où vient ce surcroît de luxe ? dit en cachant sa douleur le marquis de Saint-Marc ; il y a là-dessous quelque intrigue mystérieuse. — Vous ne savez donc pas, dit Dorat en s'égayant, que j'ai des accointances avec la mort ; ce n'est pas pour en médire, mais celle-là se fait moins prier que les autres. Son messager, c'est-à-dire mon médecin, m'a dit qu'elle viendrait me prendre cette après-midi ; vous verrez que je n'attendrai pas longtemps. J'ai conservé la galante coutume d'être le premier au rendez-vous. » Toutes les dames présentes se détournèrent pour cacher une larme. Mademoiselle Fannier (1) se jeta toute pâle et brisée dans les bras de Dorat. *Tu m'as fait du bien au cœur*, lui dit-il en souriant, *mais tu m'as décoiffé* ! Ce furent ses dernières paroles.

(1) De la Comédie-Française.

ÉCHOS DE PARTOUT

Un débouché pour les médecins.

Par décret en date du 14 septembre 1896, les docteurs en médecine sont compris dans le dernier quart des places de chanceliers stagiaires dans le personnel européen des résidences de l'Annam, du Tonkin et du Cambodge, qui est attribué aux candidats divers. Pour être candidat, il faut avoir satisfait à la loi sur le recrutement, n'avoir pas dépassé l'âge de 30 ans et avoir subi les épreuves qui seront déterminées par un arrêté ministériel. Le traitement de chancelier stagiaire est en Europe de 3.000 fr., et aux colonies de 6.000 fr. Au point de vue de la pension de retraite, le grade de chancelier stagiaire est assimilé à celui d'aide-commissaire de la marine. Les chanceliers stagiaires peuvent être nommés ultérieurement chanceliers de résidence, vice-résidents, résidents.

(*Lyon médical.*)

La médecine au Portugal.

D'après le docteur Dias, de Lisbonne, la situation des médecins portugais ne vaut pas mieux, sinon moins, que celle des médecins français.

Il paraît que là-bas, grâce au développement extraordinaire des mutualités, certaines visites reviennent aux malades jusqu'à 3 *sous pièce* ! D'autres fois, pour 2 *sous par semaine*, on peut avoir médecin et médicaments compris.

Quel pays d'avenir que le Portugal ; avis aux médecins trop nombreux de France qui désireront exercer à l'étranger ; il est vrai que peut-être à Lisbonne les loyers ne sont pas si chers qu'à Paris, et que les patentes et impositions sont moins élevées.

Congrès de léprologistes.

En octobre prochain se réuniront à Berlin un certain nombre de léprologistes et de délégués des gouvernements intéressés pour discuter sur les progrès lents mais incessants de la lèpre et sur les mesures à leur opposer. La conférence devait avoir lieu en avril dernier, elle a été reculée par suite de l'expédition scientifique du professeur Koch pour l'Afrique méridionale.

Le Comité d'organisation se compose de MM. Hansen (Bergen, Norvège), R. Koch (Berlin), O. Lassar (Berlin) et Ehlers (Copenhague).

Des femmes ayant servi comme médecins militaires dans l'armée anglaise des Indes.

Le journal russe *Wratsch* rapporte, d'après des documents authentiques, paraît-il, l'histoire de deux femmes qui ont servi de longues années comme médecins militaires dans l'armée anglaise des Indes, sous le costume masculin bien entendu.

La première était le chirurgien Maclod qui passait, il y a une vingtaine d'années, pour un praticien habile, instruit et prudent. Ses collègues le plaisantaient quelquefois sur sa tempérance, et

comme réponse il se bornait d'ordinaire à hausser les épaules. Mais un jour un jeune lieutenant lui dit en riant qu'il vivait comme une vieille fille ; Maclod prit la mouche, souffleta son interlocuteur, le provoqua en duel et le coucha le lendemain sur le carreau. A la suite de cette aventure, Maclod quitta l'armée, revint en Angleterre et s'établit dans les environs de Londres. Ce n'est qu'après sa mort que l'on apprit que le célèbre Maclod était une femme issue d'une des plus anciennes familles d'Angleterre.

L'autre femme en question était le médecin militaire Barry, qui est mort récemment, après avoir pris une part active à bien des combats. Son sexe fut reconnu pendant ses fonctions à l'occasion d'une grave maladie. Mais son confident voulut bien garder le secret et ce n'est qu'après sa mort qu'on connut le sexe réel du chirurgien Barry.

L'Exercice de la médecine par les femmes en Autriche.

On sait qu'en Autriche comme en Allemagne les femmes ne sont pas admises à s'inscrire dans les Facultés de médecine. On ne leur permet que d'assister à certains cours à titre d'auditeurs extraordinaires et sous la réserve du consentement du professeur. Il se fait cependant dans ces pays une campagne pour admettre les femmes à l'exercice de la profession médicale, et cette campagne commence à porter des fruits.

C'est ainsi qu'un arrêté du ministre de l'instruction publique et des cultes d'Autriche vient de déterminer dans quelles conditions les femmes seraient admises, non à étudier la médecine dans les Facultés nationales, mais à l'exercer à la condition de posséder un diplôme étranger de docteur en médecine auquel on accorderait la *Nostrification*, c'est-à-dire l'équivalence.

La candidate à la « nostrification » du diplôme de docteur en médecine doit : 1° être autrichienne ; 2° avoir 24 ans ; 3° avoir subi l'examen de maturité (ce qui correspond à notre baccalauréat) auprès d'un lycée de l'Etat ; 4° avoir passé dix semestres dans une Faculté de médecine étrangère dont l'organisation des études est analogue à celle des Universités autrichiennes. La candidate doit, en outre, prouver que, pendant la durée de ses études, sa conduite n'a pu être l'objet d'aucun reproche.

Le collège des professeurs de l'Université autrichienne donne des conclusions sur l'acceptation ou le rejet de la demande, et ces conclusions sont soumises à l'agrément du ministre ; en cas de rejet, la candidate peut en appeler au ministre. Si la demande en nostrification est agréée, la candidate doit se soumettre à toutes les épreuves théoriques et pratiques que subissent les candidats hommes au diplôme de docteur, les épreuves préliminaires d'histoire naturelle exceptées, et ce n'est qu'en cas de succès qu'elle obtiendra le diplôme de docteur autrichien.

Un souverain secouriste.

Le *Times* donne le texte d'une décision de *The royal Humane Society*, prise en 1806, décernant à l'empereur Alexandre de Russie la médaille d'or de la Société pour avoir sauvé la vie d'un paysan.

L'incident fut porté à la connaissance de la Société par Master James Grange, ex-résident à Saint-Pétersbourg. Dans sa lettre au

trésorier, il établit que l'événement se passa entre Kowno et Wilna, sur les rives de la Wilna, petite rivière de la Lithuanie.

L'empereur, qui devançait sa suite, aperçut plusieurs personnes paraissant tirer quelque chose de l'eau. Il mit aussitôt pied à terre et se trouva en présence d'un corps paraissant privé de vie. Sans autre assistance que celle des paysans qui l'entouraient et le prenaient, à son uniforme, pour un officier supérieur, il fit étendre le corps sur le talus de la rive, aida à le déshabiller, lui frictionna les tempes, les poignets, etc., pendant un temps considérable, mais tout cela sans succès. Entre temps, Alexandre fut rejoint par les officiers de sa suite, dont faisait partie le docteur Weilly, son chirurgien principal, qui raconta l'affaire à M. Grange. Ils travaillèrent de concert avec l'empereur et quand le docteur entreprit de saigner le patient, Sa Majesté soutint le bras, le frictionna, donna enfin toute assistance en son pouvoir. Après plus de 3 heures de tentatives inutiles, le docteur déclara, à l'extrême chagrin de l'empereur, que la vie était entièrement partie, que c'était peine perdue de continuer.

Fatigué comme il l'était, l'empereur ne laissa pas de conjurer le docteur Weilly d'essayer la saignée.

Le docteur, quoiqu'il n'eût pas le moindre espoir, obéit aux injonctions positives de son auguste client, et la suite, de son côté, se remit à frictionner. L'empereur eut enfin l'inexprimable satisfaction de voir le sang couler et d'entendre un léger gémissement. Tout ému, les larmes aux yeux, il s'écria en français : « Bon Dieu ! C'est le plus beau jour de ma vie. » Comme Weilly cherchait quelque chose pour arrêter le saignement, l'empereur déchira à l'instant son propre mouchoir de poche et en banda le bras du pauvre diable. Il resta avec lui jusqu'à ce qu'il l'eût vu completement hors de danger et transporté en lieu convenable pour y recevoir les soins nécessaires. En outre, il lui fit remettre une somme d'argent.

Sur la proposition de Master Robert Humphre Marten, il y fut décidé à l'unanimité que l'empereur Alexandre serait prié d'accepter la médaille d'or de la Société et que le marquis Douglas, ambassadeur de la Grande-Bretagne à Saint-Pétersbourg, serait chargé de remettre la médaille à Sa Majesté Impériale.

(*Brit. med. Journ.*, 24 oct. 1896.)

J. Mtg.

EPHÉMÉRIDES DE MÉDECINE HISTORIQUE ET ANECDOTIQUE

Aout.

1er août 1589. — *Mort de Henri III.*

Le 1er août 1589, un moine jacobin, du nom de Jacques Clément, introduit auprès du roi, sous prétexte d'importantes révélations à lui faire, lui communiquait un paquet de lettres supposées.

Tandis que le souverain était absorbé par leur lecture, le fanatique lui plongeait un couteau dans le ventre. Henri, blessé à mort, eut encore la force d'arracher l'arme et d'en frapper au front son meurtrier, qui fut incontinent massacré par les gardes accourus au bruit.

On a prétendu que Jacques Clément avait été poussé au crime par des influences diverses. Ignorant, grossier, de culture médiocre, en plus libertin et dévot à l'excès, il était certes tout préparé à recevoir les suggestions d'un entourage intéressé à détruire le roi.

On a supposé que son prieur Bourgoin lui avait fait absorber un breuvage « pour le faire rêver » et que, durant son sommeil, il lui avait fait entendre une voix qui lui aurait commandé de tuer le roi : « Une nuit, écrit Palma Cayet, Jacques Clément étant dans son lit, Dieu lui envoya un ange en vision, lequel avec une grande lumière se présenta à lui et lui montra un glaive nud en lui disant ces mots : *Frère Jacques, je suis messager du Dieu tout-puissant, qui te viens accertener que par toi le tyran de France doit être mis à mort : pense donc à toi comme la couronne du martyr t'est aussi préparée. Cela dit, l'ange disparut.* »

Mais les visions, qu'est-ce autre chose que des hallucinations et qu'est-il besoin, comme l'a judicieusement observé le Dr Régis (*Les Régicides dans l'histoire et dans le présent*), d'invoquer la complicité du prieur Bourgoin ou de la duchesse de Montpensier, qui, au dire de certains, se serait prostituée à Clément pour achever de le décider ?

Ce que l'on peut dire toutefois, c'est que le clergé presque tout entier glorifia bruyamment l'acte du moine assassin, à qui on osa même proposer d'élever une statue dans l'église Notre-Dame ! Si donc « le crime du moine régicide ne lui a pas été inspiré par les supérieurs de son ordre, parce qu'on n'inspire pas sa folie, ses hallucinations et son impulsion à un aliéné, ceux-ci n'ont pas caché, tout au moins, la joie qu'ils en éprouvaient. » (Régis.)

Ce qui seulement pourrait atténuer notre indignation à l'égard de l'acte commis par J. Clément, c'est que sa victime, le roi Henri III, était aussi peu digne d'intérêt que possible.

Dans ses *Etudes sur la Sélection*, Jacoby a buriné, en traits ineffaçables, la physionomie de ce prince sans caractère et sans dignité : « Henri III est le type du caractère névropathique, tout de contradictions et d'extrêmes : brave et efféminé, esprit brillant et superficiel, rusé et insouciant, chevaleresque et assassin, dévot, incestueux et adonné à un vice infâme. »

Ce vice, c'est l'inversion sexuelle, décrite sous le nom d'*uranisme* (1), sur lequel il n'est nul besoin d'insister. Disons seulement qu'Henri III appartient à cette classe d'uranistes « qui ont eu des rapports avec des femmes par nécessité sociale ou légale, curiosité, imitation, vanité, affection, entraînement, mais sans modification ou avec intensification de leur uranisme. » (Raffalovitch, *Uranisme et unisexualité*, p. 41.)

Aux yeux d'un moine fanatisé, débarrasser l'humanité d'un tel monstre était peut-être œuvre pie ?...

5 août 1697. — *Mort de Santeuil.*

On a conté de diverses façons la mort de cet élégant poète latin, qu'une erreur de date et de lieu fit naître à Paris, selon la spirituelle expression d'un de ses biographes.

(1) Il faut lire dans la *Psychologie des derniers Valois*, le chapitre consacré par l'auteur, M. le Dr E. Dusolier, à Henri III ; on sort de cette lecture mieux renseigné, mais avec quelle appréhension de la triste servitude en laquelle les vices tiennent notre pauvre humanité !

Saint-Simon, qu'il ne faut consulter qu'avec précaution, Saint-Simon, le *duc enragé*, comme l'appelle Veuillot, a fait de cet événement le récit qui suit :

« Un soir que M. le Duc (probablement le prince de Condé) soupait chez lui, il se divertit à pousser Santeuil de vin de Champagne; et de gaieté en gaieté, il trouva plaisant de verser sa tabatière, pleine de tabac d'Espagne dans un grand verre de vin et de le faire boire à Santeuil pour voir ce qui en arriverait. Il ne fut pas longtemps à en être éclairci... » La suite de l'histoire dit que la plaisanterie de l'altesse eut des conséquences fatales : Santeuil aurait payé de sa vie cette fantaisie princière.

Un peu différemment, dans une conférence faite vers 1865, rue de La Paix, sur Piron et la *Métromanie*, J. J. Weiss a expliqué cette brusque fin. Selon ce lettré, d'une érudition d'ordinaire mieux assise, la responsabilité de la cruelle facétie devrait être attribuée à deux Dijonnaises, voisines de table de Santeuil.

Ce n'est pas tout à fait ainsi que l'événement se serait passé, au dire de Sainte-Beuve (*Causeries du Lundi*, t. XII, p. 45). Et à l'appui de son dire, l'érudit critique cite une lettre écrite par La Monnoye à un de ses amis, Henriot, chanoine de Langres, le 13 août 1697, huit jours par conséquent après la mort du poète, où tout est mis sur le compte.. de l'émétique ! Il n'est nullement question, dans cette autre version (V. *Œuvres choisies de La Monnoye*, t. II, p. 296-302), du prétendu empoisonnement par le tabac d'Espagne. Santeuil est mort, dit La Monnoye, d'une inflammation subite au bas-ventre, méconnue des médecins qui, lui ayant donné deux fois de suite l'émétique, l'ont tué.

Quel que soit le degré de créance qu'inspire le témoignage d'un contemporain, généralement digne de foi, nous pensons que la vérité se trouve ailleurs : dans un opuscule qui porte d'ailleurs même date et que son auteur, le président Bouhier, semble avoir composé *de visu*.

L'avant-veille de la mort de Santeuil, Bouhier avait soupé avec celui-ci chez M. de La Monnoye, où le plaisant poëte « poussa la gaieté jusqu'à danser en chantant une chanson sur l'air : *Ma mère, mariez-moi*... Le lendemain, jour que se firent les harangues d'adieu à M. le Duc (1), Santeuil dit qu'il se trouvait mal. Il avait, en effet, un peu de fièvre qui l'obligea à se mettre au lit. Sur le soir, elle redoubla considérablement et, le lendemain, elle devint si violente, qu'on commença à craindre *le transport au cerveau*... Enfin le transport au cerveau s'étant formé, il mourut sur les deux ou trois heures après minuit... »

Il résulterait assez clairement de ces lignes que Santeuil aurait succombé à une congestion cérébrale. Y a-t-il eu intoxication préalable ? Le fait nous semble difficile à prouver : à s'en rapporter aux *Souvenirs* du président Bouhier, la veille du jour où mourut Santeuil, M. le Duc n'avait pas soupé chez lui au logis du Roi où Santeuil avait pris son repas, mais était allé chez l'intendant. Ce ne serait donc qu'à un souper de l'avant-veille qu'on aurait fait absorber le poison — si tant est que le tabac d'Espagne en soit un — au malheureux poète. La congestion en a-t-elle été la conséquence,

(1) Santeuil avait accompagné le prince de Condé, qui venait tenir les États de Bourgogne à Dijon.

c'est bien peu probable ; tout au plus pourrait-on admettre qu'il se soit produit une forte indigestion au lendemain du dîner, en même temps que se déclaraient les premiers symptômes d'une apoplexie séreuse. Santeuil ne serait donc pas plus mort du tabac et de l'émétique que de quatre médecins et de deux apothicaires.

Il était dit que celui qui avait fait tant rire de son vivant, donnerait encore après sa mort, matière à raillerie.

Il avait été enterré en l'Eglise de Saint-Etienne, dans la sépulture des chanoines d'où il fut retiré pour être envoyé à Paris et inhumé à Saint-Victor. Or, pour éviter les droits qu'il aurait fallu payer à je ne sais combien de curés sur le territoire desquels son corps devait passer, on s'avisa d'emballer sa bierre, et celui qui fut chargé de ce soin, écrivit dessus : *Marchandises mêlées.* « Je ne sçais s'il y pensa malice, ajoute le chroniqueur (le président Bouhier) qui rapporte ce singulier incident, mais cela parut très bien rencontré. »

On connaît l'épitaphe bien de circonstance qui fut composée au lendemain de la mort de Santeuil :

Ci-gît le célèbre Santeuil :
Muses et fous, prenez le deuil.

8 août 1744. — *Louis XV tombe malade à Metz.*

Dans notre chapitre sur les *maladies de Louis XV* (1), nous avons fourni un certain nombre de détails sur la maladie dont le Roi fut atteint à Metz, en 1744. Ceux que nous allons publier pourront servir de complément : n'en ayant eu que récemment connaissance, nous n'avons pu les faire figurer dans notre réimpression.

La date du premier jour de la maladie se trouve implicitement et très précisément indiquée dans cette épître du maréchal de Richelieu, que M. Et. Charavay nous a fait connaître, ainsi que les autres documents qui suivent :

Metz, le 8 août 1744.

Le Roy s'est trouvé incommodé ce matin : il a eu un petit mouvement de fièvre ; je lui ai touché le poulx qui est...., et ce n'est presque rien. Un peu de constipation qu'il a laissé venir sans remède a causé cette émotion que des lavements et du lavage emporteront. La circonstance est seulement bien fâcheuse, mais j'espère que cela ne dérange rien et que le roy sera en état d'aller après-demain. L'arrivée de Schmetau (2) a, comme vous croyés bien, répandu une grande joye.

Quatre jours après, le premier chirurgien du Roi, La Peyronie, écrivait (à un grand personnage, sans doute) ce court mais significatif billet :

Voilà, Monsieur, la suite de bulletins qui ont esté donés depuis le commencement de la maladie du roy, ils vous instruiront de tout ce que vous me demandés pour l'usage que vous voules en faire.

J'ay l'honneur d'être avec tout l'attachement et le dévouement possible, Monsieur, vostre très honorable et très obéissant serviteur.

LAPEYRONIE.

A Metz, ce mercredi 12 août 1744.

(1) Dr Cabanès, *Le Cabinet secret, 1re série*, p. 34 et suivantes.

(2) Le roi de Prusse, voyant les Français aux prises avec le prince Charles de Lorraine, fit une diversion en leur faveur et marcha sur Prague avec 80.000 hommes. C'est cette nouvelle que le feld-maréchal Schmettau était venu apporter à Metz, à Louis XV.

Pendant une semaine la maladie suit une phase aiguë ; l'état du roi est devenu un instant si alarmant, qu'on lui administre les derniers sacrements, et que le clergé récite à son chevet les prières des agonisants.

Une amélioration se déclare pourtant et une quinzaine de jours après le début de la maladie, le malade entre en convalescence.

C'est pendant cette période heureuse que Louis XV reçoit du duc de Gramont cette lettre, écrite « du camp de Bichen, ce 29 aoust ».

Sire,

Le jour que je suis arrivé icy, les nouvelles de votre M. étaient affreuses, et laissoient peu d'espérance. Je ne peux mieux exprimer mon état que de l'assurer avec vérité que mon fils tomba malade le même jour très sérieusement, et je n'ay senti que j'estais père, que le lendemain que l'on reçeut des nouvelles de V. M. qui donnaient beaucoup d'espérance, et j'en fus comblé de joie. Je me flatte que V. M. en sera bien persuadée.

Nous marchons aux ennemis, mais mon opinion est qu'il n'y aura point d'action : la certitude n'y est pourtant pas.

Le duc de Gramont.

En marge de la lettre précédente, se trouve la réponse autographe du Roi :

A Metz, 15 septembre 1744.

Je suis bien persuadé de tout ce que vous avez senti pendant ma maladie. J'ay été à la mort, Dieu m'en a tiré, apparemment qu'il a encore affaire de moy en ce bas monde. Ce que j'ai gagné dans ma maladie, c'est de m'avoir convaincu, ainsy que le public et le monde entier, que je suis aimé de mes sujets, ce qui augmente mon amour pour eux. Ma convalescence est parfaite, mais mes forces viennent lentement. Je ne me presse sur rien et attendrés patiamment icy ma parfaite guérison, après quoi je voirés ce qui me restera à faire.

Louis.

Pour cette fois, Louis XV en fut quitte pour la peur : ce n'est que trente ans plus tard, le 10 mars 1774, que devait succomber celui qui mérita un jour de l'affection de son peuple ce surnom, dont l'ironie serait pour désarmer nos colères, de Louis le *Bien-Aimé* !

12 août 1737. — *Naissance de Parmentier.*

La *Revue scientifique* a jadis publié (1886, t. II, p. 155) l'acte de naissance du vulgarisateur de la pomme de terre. Il résulte de ce document, relevé à la mairie de Montdidier, que Parmentier serait né le 12 août 1737, et non le 17, comme l'ont assuré plusieurs biographes. Voici le document :

Extrait du registre aux actes de baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse du Saint-Sépulcre de Montdidier pour l'année mil huit cent trente-sept.

Antoine-Augustin, fils de Jean-Baptiste-Augustin Parmentier et de Marie-Euphrosine Millon, ses père et mère, de légitime mariage naquit le douze aoust mil sept cent trente-sept et fut baptisé le même jour, son parrain Antoine Millon, sa marraine Marie Pillon

de la Tour, lesquels ont signé ce présent acte avec nous prêtre curé du Saint-Sépulcre de Montdidier le dit jour et an que dessus.

Signé : Millon, Marie Pillon et d'Augy.

On s'expliquera mieux que la date de la naissance de Parmentier ait pu être contestée quand on aura vu que la pièce suivante, qui porte la date de 1800, fait naître l'illustre pharmacien des armées le 14 août et non le 12.

Ce second document nous fait connaître les services militaires de Parmentier depuis le mois de mars 1757 jusqu'au 21 septembre 1800 (4e jour complémentaire de l'an VIII). Il se trouve dans les notes qui accompagnent l'*Histoire de la ville de Montdidier*, publiée en 1857, par M. de Beauvillé, membre de la Société des antiquaires de Picardie.

L'armée de 40.000 hommes rassemblée, en 1779, sur les côtes de Normandie et de Bretagne, en vue d'une descente en Angleterre, était commandée par le lieutenant-général de Vaux.

L'intervention armée de la France dans les affaires de Genève, en juin 1782, a été de courte durée. (*Revue scientifique*, loc. cit.)

Liberté Egalité

Au nom du peuple français.

Brevet de premier pharmacien des armées, membre du Conseil de Santé. Détails de service.

Pour le citoyen Antoine-Augustin Parmentier, né le 14 août 1737, élève en pharmacie en mars 1757, sous-aide en 1758.

Aide-major en juin 1760 jusqu'à la paix, en 1763. Apothicaire aide-major de l'Hôtel des Invalides, depuis le 1er octobre 1766 jusqu'au 1er octobre 1772.

Apothicaire-major au même hôtel jusqu'au 1er octobre 1773. Apothicaire-major des hôpitaux de la division du Havre et de Bretagne, le 6 juin 1779 jusqu'en mai 1781.

Apothicaire-major de l'armée de Genève, en 1782.

Adjoint des armées depuis 1782 jusqu'en 1792, qu'il a été membre du conseil de santé jusqu'à sa suppression, le 1er germinal an IV.

A cette époque, nommé inspecteur général du service de santé des armées de terre jusqu'au 4 germinal an VIII, qu'il a été nommé membre du conseil de santé.

Campagnes.

A fait en Allemagne les campagnes de 1757, 58, 59, 60, 61, 62 et 1763.

Dans les ci-devant provinces de Normandie et Bretagne, les campagnes de 1779, 1780 et 1781.

Celle de Genève en 1782.

Celle de Saint-Omer en 1788.

Et toutes celles de la présente guerre.

13 août 1826. — *Mort de Laënnec.*

Au centre du petit cimetière de Ploaré, sur une pierre tombale des plus modestes, au pied de la croix qui domine l'admirable baie de Douarnenez, se lit cette inscription :

Ici repose le corps
de René-Théophile-Hyacinthe Laënnec,
Médecin de S. A. R. Madame, Duchesse de Berry,
Lecteur et professeur royal en médecine
Au Collège de France ;
Professeur de clinique à la Faculté de Paris ;
De l'Académie royale de Médecine :
Chevalier de la Légion d'Honneur
Né à Quimper, le 17 *février* 1781 ;
Mort à Kerlouarnec le 13 *août* 1821.
Priez pour lui.

Jusqu'à l'année 1868, aucun autre monument ne rappelait la mémoire du savant dont la découverte de l'auscultation a immortalisé le nom, et que tous s'accordent à proclamer l'une des grandes figures de la médecine moderne, sinon la plus grande.

Depuis 1868, la statue de Laënnec s'élève sur la principale place de Quimper, à l'ombre de la cathédrale, l'un des plus beaux ornements de cette cité bretonne.

Du praticien et de l'écrivain scientifique nous ne pourrions rien dire qui ne se trouve dans les encyclopédies banales ; nous nous en tiendrons à un portrait de l'homme et de ses qualités privées, en puisant nos indications à des sources communément ignorées.

René-Théophile-Hyacinthe Laënnec, né à Quimper le 17 février 1781, était le fils de Théophile Laënnec, « homme d'esprit et de goût », et de Gabrielle-Félicité Guesdon (1), qui succomba âgée de 32 ans, à la phtisie pulmonaire, avant que l'enfant eût atteint sa dixième année. A la mort de sa mère, l'éducation du jeune René-Théophile fut confiée à un de ses oncles, docteur de Sorbonne, recteur du presbytère d'Elliant, qui le garda auprès de lui jusqu'au jour où il fut appelé par l'évêque de Tréguier aux fonctions de chanoine et grand-vicaire de Saint-Pierre-et-Tréguier.

Il fut alors décidé que l'adolescent irait achever son instruction auprès d'un autre frère de son père, l'un des médecins les plus réputés de Nantes, au temps où Carrier répandait la terreur dans cette ville.

Nous n'avons mentionné ces particularités que pour déterminer l'influence qui revient à cette éducation première dans la genèse du courant d'idées qui entraîna plus tard Laënnec : on s'explique mieux de la sorte les convictions fortement spiritualistes dont il fit montre en maintes circonstances et qui guidèrent son enseignement et ses actions. « Laënnec, a-t-on écrit, était avant tout un homme de devoir, parce qu'il était un homme profondément religieux. »

Nous n'entrerons pas dans la discussion d'une opinion dont le rigorisme est au moins contestable et nous reprenons Laënnec au moment où il débute dans la carrière médicale.

(1) Théophile Laënnec épousa, en secondes noces, le 15 pluviose an III, 6 février 1795, Geneviève de Saint-Bédan, fille d'un ancien page du Roi, veuve d'un officier de l'armée de Condé, âgée à cette époque de 47 ans.

Voici le portrait que Laënnec faisait de sa femme en annonçant son mariage :

« Grande, bien faite, de la santé, la physionomie distinguée, de la gaîté, de l'esprit, de la conduite, et sur le tout plus de 4000 fr. de revenu à l'évaluation de 1780, avec un mobilier à l'avenant. » (*Théophile-Marie-Laënnec,* par Trévédy ; 1894.)

Ses études littéraires terminées à l'Ecole centrale de Nantes, il n'avait pas encore 20 ans à cette époque, Laënnec se présentait (1800) à l'Ecole de médecine de Paris, obtenait en 1802 les deux grands prix de medecine et de chirurgie de l'Ecole pratique, recevait le bonnet de docteur en 1804 ; puis, après avoir suivi la clinique de Corvisart et collaboré activement au *Journal de médecine*, était nommé médecin de l'hôpital Beaujon (1812), soignait les victimes de la guerre à l'hospice de la Salpètrière (1814), enfin occupait le poste de médecin de l'hôpital Necker en 1816.

C'est à Necker qu'il fit la découverte du stéthoscope (1) et de l'auscultation médiate à laquelle son nom reste définitivement attaché. Mais notre but n'étant pas d'énumérer les titres scientifiques de Laënnec, nous passons rapidement.

Depuis vingt ans, Laennec travaillait sans repos ni trêve ; ses forces étaient à bout ; sa constitution débile était épuisée ; il résolut de recourir à la ressource suprême de l'air natal et vint s'établir à Ploaré, dans sa terre patrimoniale de Kerlouarnec. Il y resta jusqu'en 1822 ; il partagea son temps entre la chasse et l'étude de la langue celtique, se délassant entre temps à faire des travaux au tour dans lesquels il était devenu fort habile.

Après ces deux ans de repos, sa santé lui parut assez raffermie pour qu'il se décidât à retourner dans la capitale ; l'amour de la science qu'il ne pouvait cultiver à son gré dans sa retraite, devait le reprendre tout entier pour ne le quitter qu'au dernier souffle.

Dès son arrivée à Paris, les faveurs pleuvent sur sa tête : il succède d'abord à Hallé dans sa place de médecin de S. A. R. Madame, duchesse de Berry, puis dans sa chaire de médecine au Collège de France. Il obtient ensuite la place de professeur de clinique interne, lors de la reconstitution de la Faculté de médecine, et en novembre 1822, commence à l'hôpital de la Charité cet enseignement mémorable qui groupe autour de sa chaire non seulement l'élite des médecins de France, mais les représentants les plus éminents de l'art médical des pays étrangers.

En 1824, de nouveau fatigué, il revient dans son pays natal pour y rétablir ses forces épuisées et en avril 1826, il se démet successivement de toutes ses charges pour prendre un repos complet.

Il ne devait pas longtemps en jouir : quelques mois à peine après son installation, dans sa terre patrimoniale de Kerlouarnec, à Ploaré, il succombait à l'âge de 45 ans....

Outre l'hommage rendu à Laënnec par l'Association générale des médecins de France, qui prit l'initiative de la souscription pour lui élever un monument à Quimper, l'Académie de Médecine a fait les frais d'un buste du célèbre anatomo-pathologiste (28 octobre 1837) et « son nom est l'un des rares dont l'inscription domine le fauteuil présidentiel et la tribune académique dans la salle des séances publiques ». Il existe encore un buste de Laënnec par Lequesne dans la salle du Conseil des professeurs de la Faculté de médecine de

(1) Le 14 mai 1815, Laennec faisait en public le premier essai du stéthoscope, c'était un rouleau de papier a lettre fortement serré : « Cherchant à se rendre compte des bruits du cœur chez une jeune fille malade, Laennec conçoit l'idée d'y appliquer son oreille et de prendre pour conducteur du son un cahier de papier roulé en cylindre. Frappé de la netteté des perceptions qu'il obtient de cette manière, il songe d'abord à perfectionner l'instrument : le stéthoscope est trouvé et avec lui un monde nouveau va se révéler à ce génie inventif. » (*Nouvelle biographie générale*, de Didot. Paris. 1859, XXVIII, 660.)

Paris ; un portrait du même au musée de Quimper (dont une copie orne la salle de conférences et d'examens de la Faculté de médecine de Paris qui porte, d'ailleurs, le nom de salle Laënnec) ; un buste, par Aug. Maillard, très remarqué au Salon de 1882.

Le nom de Laënnec a été donné à l'hôpital fondé par le cardinal de la Rochefoucauld, rue de Sèvres....

Nous ne saurions mieux compléter cette esquisse qu'en donnant à cette place une lettre inédite, adressée par le Dr de Closmadeuc au Dr Chéreau, lettre qu'un hasard a fait tomber naguère entre nos mains, et dont l'authenticité nous a été confirmée par le Dr de Closmadeuc lui-même, dans une communication que notre vénérable confrère voulut bien nous faire il y a quelques années :

Vannes, ce 8 juin 84.

Mon cher Confrère,

Grâce à mes relations avec un respectable et savant octogénaire, qui possède tous les papiers de famille, laissés par Laënnec, j'ai en ce moment sous les yeux une masse de correspondances inédites qui jettent une vive lumière sur l'enfance et la vie d'étudiant de notre illustre compatriote, auquel nous devons l'auscultation. Comme il est probable que ces documents ne tarderont pas à être publiés, je m'adresse à vous pour vous prier de vouloir bien me procurer un renseignement ; vous allez comprendre lequel.

Dans une lettre du père Laënnec à son fils, qui est sur le point de passer sa thèse, il lui dit qu'il le regarde comme un autre lui-même, et il lui confie qu'il a fait un songe, la nuit. Il a eu lui-même une thèse de médecine à soutenir, et à cette occasion il a rédigé, de verve, *deux dédicaces*, qu'il envoie à son fils : l'une adressée à Chaptal, ministre de l'intérieur ; l'autre aux membres de la famille qui se trouvaient les plus près placés dans son cœur.

Le père Laënnec donne ces deux modèles de dédicace.

Soyez donc, mon cher confrère, assez bon, pour rechercher dans la collection des thèses, 1801, celle de Laënnec, et envoyez-m'en la dédicace pour que je puisse la comparer avec le texte paternel.

Dans la même lettre, le père Laënnec écrit : ..... « mon Théophile sera, sous trois ans, médecin, professeur à Paris.............

« Adieu, mon cher Théophile, soyez médecin, soyez médecin, soyez médecin. »

Un peu plus tard, dans une autre lettre je lis : « Et vous, mon cher Théophile, où en sont vos rêves personnels ? le fameux traité avance, je m'en doute, je n'ai garde de vous dire qu'il faille livrer l'ouvrage tout chaud en sortant de la forge. *Hâtez-vous lentement*. Songez qu'il s'agit d'un livre de base pour la médecine, d'un ouvrage de base pour votre renommée ; cependant hâtez-vous, songez que *Dupuytren est là*, que vous vous rencontrerez avec lui plus d'une fois et que s'il vient à paroitre avant vous, il vous accusera encore de l'avoir volé.

Au reste ce journal que vous rédigez, me paraît plus propre à vous faire connaître que le gros livre en 3 volumes, qui sera lu nécessairement par moins de personnes. Un habitant de Brest alla pendant les fêtes du couronnement consulter M. Hallé, la conversation étant tombée sur vous, le savant professeur dit en propres termes : votre jeune compatriote peut devenir, avant l'âge de 40 ans, le pre-

mier médecin de l'Europe, s'il continue à travailler, comme il travaille... « macte animo, generose puer..... »

Que dites-vous, mon cher confrère, de cette prophétie sur l'avenir de ce jeune docteur de 23 ans et dire que le professeur Hallé aurait pu aller plus loin encore et prognostiquer au jeune Laënnec la plus grande illustration médicale des temps modernes !

Il y a bien d'autres détails intéressants dans cette correspondance, qui dort dans ses cartons depuis 80 ans ; pour aujourd'hui je ne veux qu'avoir recours à votre obligeance. Procurez-moi le texte des dédicaces de la thèse de Laënnec.

En attendant, mon cher confrère, croyez à mes meilleurs sentiments.

Tout à vous.

G. Closmadeuc D. M. P.

Depuis 1884, date de cette lettre, de nombreuses publications presque toutes locales, ont paru sur la vie et l'œuvre de Laënnec ; la bio-bibliographie ci-dessous, que nous avons reconstituée à l'usage de qui serait tenté d'écrire la biographie définitive de l'illustre médecin breton, pourra faciliter une besogne dont nous souhaitons vivement voir l'accomplissement :

Biographie bretonne, de Levot ; *Iconographie bretonne*, du marquis de Granges de Surgères, II, p. 7 et 8 ; *Biographies* Didot, Michaud, Dezeimeris, Dechambre ; Pariset, *Histoire des membres de l'Académie royale de Médecine* ; *Conférences historiques de la Faculté de médecine de Paris*, 1866 ; *Discours prononcés à l'inauguration de la statue de Laënnec à Quimper*, par H. Roger (Bulletin de l'Académie royale de Médecine, t. XXXIII, p. 754) ; les *Médecins les plus célèbres*, Lille, Lefort, 1858 ; *Michel Laënnec*, par Trévédy, Saint-Brieuc, 1887 ; *Théophile-Marie Laënnec*, par Trévédy, Saint-Brieuc, 1894 ; *La maison natale du Dr Laënnec*, du même, 1884 ; *Le docteur Laënnec fut-il élève du collège de Quimper ? Non*, du même, 1887 ; *Revue de Bretagne et de Vendée*, 1883, I, 213-216 ; Fierville, *Histoire du Collège de Quimper* ; Dr Corre, *Lettres inédites de Th. M. Laënnec* ; Du Châtellier, Les *Laënnec sous l'ancien et le nouveau régime*, de 1763 à 1836, Vannes, 1885 ; *Laënnec, notice historique*, par le Dr E. Lallour, 2e édition, avec notes, par le Dr Guermonprez, Lille, 1892 ; etc., etc.

CORRESPONDANCE

Sur le Masque antique.

Nous avons reçu d'un de nos lecteurs la lettre qui suit :

Monsieur et très honoré Confrère,

L'article si intéressant sur « les effets du masque antique sur la voix » que j'ai lu avec grand plaisir dans votre *Chronique Médicale* du 1er août 1897, me remet en mémoire que j'avais vu jadis chez un de mes clients, amateur d'antiquités (défaut que je partage avec lui) un fort curieux ouvrage sur les masques. Je l'ai prié de me le communiquer, désirant vous faire part de

l'existence de ce *bouquin*, fort attrayant dans sa forme et très curieux par ses gravures.

En voici la description :

Deux volumes in-quarto, l'un de texte, comprenant 115 pages, plus 6 pages de table, l'autre contenant LXXXV planches, dont quelques-unes renferment jusqu'à 6, 8, 10 gravures en très bon état.

Francisci Ficoronii
Reg. Lond. acad. socii
Dissertatio
De larvis scenieis
et figuris conicis
antiquorum romanorum
Ex italicà in latinam linguam versa
Editio secunda
auctior et emendatior

Romæ M D C C L I V
Sumptibus venantii Monaldini
Bibliopolæ in via Cursus

Typis angelii Rotilii
in ædibus maximorum
Superiorum permissu

J'ai parcouru le texte, sans couper les feuilles, car le livre est encore à son état de virginité. Et j'ai cru comprendre que l'auteur a eu surtout en vue la description des innombrables masques, de toute matière, or, argent, airain, terre cuite, pâte, améthyste, coralline, onyx, etc., etc., qu'il a eus en main.

Parle-t-il de leur action sur la voix, sa portée, sa résonnance ? le temps m'a manqué pour lire intégralement le texte.

Mais j'ai pensé qu'il pouvait peut-être vous être agréable d'apprendre, — si vous ne la connaissez déjà, — l'existence de ce vieil ouvrage se rapportant au sujet que vous venez de traiter.

Vous excuserez la liberté que j'ai prise de vous importuner ainsi, connaissant l'intention qui a dicté ma lettre et je vous prie d'agréer, Monsieur et honoré Confrère, l'expression de mes félicitations pour la façon si intéressante dont vous savez composer votre journal des plus attrayants, et celle de mes sentiments les meilleurs.

Dr Biot.

Mâcon, 20 août 1897.

Le Propriétaire-Gérant : Dr Cabanès.

Clermont (Oise) — Imprimerie DAIX frères, 3, place Saint-André.
Maison spéciale pour Journaux et Revues périodiques.

VIN DE CHASSAING

BI-DIGESTIF

A LA PEPSINE ET A LA DIASTASE

Cette préparation qui, en 1864, a été l'objet d'un rapport favorable à l'Académie de Médecine de Paris, se prescrit depuis de nombreuses années contre les différentes affections des voies digestives, les dyspepsies particulièrement. On le prend à la dose de un ou deux verres à liqueur après chaque repas, pur ou coupé d'eau.

Chaque verre à liqueur contient :

0 gr. 20 centigr. de pepsine Chassaing.
0 10 » de diastase Chassaing.

PHOSPHO-GLYCÉRATE DE CHAUX PUR

NEUROSINE PRUNIER

RECONSTITUANT GÉNÉRAL DU SYSTÈME NERVEUX

La « *Neurosine Prunier* », présentée sous trois formes différentes, se prend en général aux doses suivantes, soit avant, soit pendant le repas :

1° *Neurosine Prunier-sirop*, 2 ou 3 cuillerées à bouche par jour ;
2° *Neurosine Prunier-granulée*, 2 ou 3 cuillerées à café par jour ;
3° *Neurosine Prunier-cachets*, 2 ou 3 cachets par jour.

Chaque cuillerée à bouche de sirop, chaque cuillerée à café de granulé, chaque cachet, contiennent 0 gr. 30 centigr. de phospho-glycérate de chaux pur.

Dépôt général : 6, Avenue Victoria, Paris.

PHOSPHATINE FALIÈRES

La « **Phosphatine Falières** » est l'aliment le plus agréable et le plus recommandé pour les enfants dès l'âge de 6 à 7 mois, surtout au moment du sevrage et pendant la période de croissance. Il facilite la dentition, assure la bonne formation des os, etc.

POUDRE LAXATIVE DE VICHY

LAXATIF SUR — AGRÉABLE — FACILE A PRENDRE

La « *Poudre laxative de Vichy* », préparée avec les soins les plus méticuleux, est composée de poudre de séné, lavée à l'alcool associée à différents carminatifs, tels que le fenouil, l'anis, etc....

D'un emploi des plus simples, la « *Poudre Laxative de Vichy* » se prend, le soir en se couchant, à la dose de : *une cuillerée à café*, délayée dans un peu d'eau. L'effet se produit le lendemain sans coliques, ni diarrhée. Chaque cuillerée à café contient 0 gr. 75 centigr. de poudre de séné.

GLYCO-PHÉNIQUE

Du Dr DÉCLAT.

Solution d'acide phénique pur, titrée à 10 pour 100.

Le « *Glyco-Phénique* » est un antiseptique précieux pour tous les usages externes, bains, gargarismes, pansements des plaies, brûlures, injections hygiéniques, toilette, etc.....

S'emploie additionné de plus ou moins d'eau suivant les différents cas.

SIROP D'ACIDE PHÉNIQUE

du Dr DÉCLAT.

Ce sirop, d'un goût très agréable, contient exactement 0 gr. 10 centigr. d'acide phénique chimiquement pur par cuillerée à bouche.

Il doit être pris à la dose de 3 ou 4 cuillerées à bouche par jour, dans les cas de toux, rhumes, bronchites, etc.....

MÉDICATION ALCALINE

COMPRIMÉS DE VICHY (GAZEUX)

AUX SELS NATURELS DE VICHY

(SOURCES DE L'ÉTAT)

Préparés avec les *sels naturels* spécialement extraits des *eaux de Vichy (sources de l'Etat)* par la Cie fermière, les « Comprimés de Vichy » se recommandent par leur emploi pratique et très économique.

Dose : 4 ou 5 « comprimés » pour un verre d'eau.

Paris, 6, rue de la Tacherie et Pharmacies.

4e ANNÉE. N° 19. 1er OCTOBRE 1897

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE
HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

NOS INTERVIEWS

—

Une heure chez Sarah Bernhardt.

A quelques centaines de lieues du boulevard, à Belle-Isle-en-Mer, ou plus exactement au Fort des Poulains, construit sur la pointe d'un rocher abrupt, aux pieds duquel déferle la vague, dans un décor que la nature, cette inimitable metteuse en scène, semble avoir créé à souhait pour une reine de théâtre, Madame Sarah Bernhardt passe sa villégiature estivale : c'est là qu'elle voulut bien nous accueillir, il y a quelques jours, malgré la consigne sévère qui défendait l'accès de son *home*.

Comment l'idée nous vint de frapper à la porte, qu'on nous avait dit peu hospitalière, de l'enfant gâtée du public parisien, c'est bien simple à conter : nous étions depuis quelques jours l'hôte de notre excellent ami Otto Friedrichs, en son fortin du Bugull, quand nous vint aux oreilles la grande nouvelle. Au Palais, la capitale de Belle-Isle, le nom de « Sarah » voltigeait sur toutes les bouches. — « Vous savez ? elle vient d'arriver, Madame Sarah ? » Et l'écho se répercutait de maison en maison ; car « Madame Sarah », comme l'appellent respectueusement les Bellilois, est la providence du pays. Elle y est même à ce point populaire qu'on a baptisé de son nom un gâteau, un gâteau exquis ma foi !, dont Fédora fait ses délices....

Nous n'étions pas sans appréhension en présentant notre carte au fidèle jardinier qui défend l'entrée du domaine où, tous les ans, l'artiste fêtée vient goûter un repos d'ailleurs bien gagné. Nous ressemblions tant à cette heure à un importun que la tentation nous venait de nous en retourner aussitôt arrivé, comme pris de remords de notre indiscrétion. Mais quand on a fait, même en charrette, une course de 18 kilomètres, sous des ondées répétées, pour voir de près une idole qui se dérobe jalousement aux regards profanes, la honte vous saisit de fuir ainsi à l'approche du but et bravement on attend de pied ferme : « Qu'importe un orage de plus, pensions-nous, en cette journée où tous les éléments sont déchaînés ! »

En quelques instants, notre carte est passée en trois mains différentes ; la troisième est vide, c'est d'heureux présage.

Un domestique de haut style, un vrai valet du répertoire

nous fait signe d'approcher : « Madame est au bain, et elle prie Monsieur de l'attendre. Ce sera peut-être un peu long.. »

Tant mieux, pensons-nous, nous aurons tout le temps d'inventorier le mobilier : avant d'entendre chanter l'oiseau, nous pourrons contempler le nid.

Le salon ou, pour mieux dire, le hall qui sert à la fois de salon, de salle à manger, d'atelier et, dans les moments de besoin, de chambre à coucher, est rien moins que luxueux. N'était l'assemblage composite qui constitue le mobilier de la pièce, on ne devinerait guère qu'on se trouve chez la plus illustre tragédienne de notre temps. On s'aperçoit vite néanmoins, à certains détails, que la propriétaire du logis a mis sa griffe en quelques endroits et que la fantaisie et aussi un grain de caprice ont voltigé çà et là. Des fauteuils en bambou, un divan à l'orientale, des tapis de Daghestan, une peau de tigre, quelques statuettes en faïence bretonne, tout cela forme un assez incohérent mélange dont l'œil n'est pas autrement flatté. Dans un angle, se dresse une cheminée moyen-âgeuse, de composition assez lourde, qui ne fait guère honneur au talent de reconstitution de son auteur.

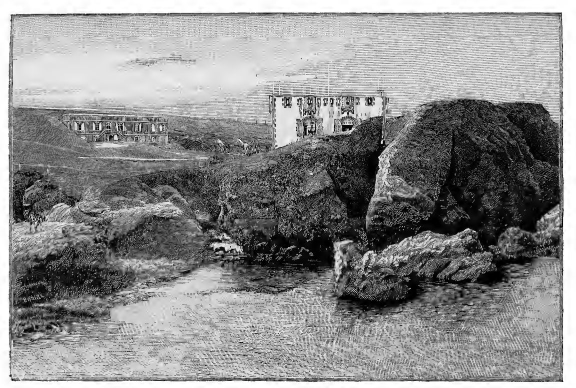
Notre attente se prolongeant, nous détachons nos regards de toutes les merveilles qui nous entourent et nous les détournons sur deux êtres que nous n'avions pas tout d'abord aperçu et qui font de visibles efforts, d'ailleurs, pour ne pas trahir leur présence : un monsieur, d'allure assez débonnaire, plongé dans la lecture d'un magazine, et une dame, d'âge respectable, assise, figée plutôt en une pose hiératique dans une cathèdre, ressemblant à une bienheureuse fée Carabosse dans ce petit palais de légende.

Deux familiers, peut-être un homme de lettres, venu de Paris pour se reposer de la vie outrancière du journalisme ; et la dame, sans doute la vénérable Madame Guérard, la personne de confiance, et la grande introductrice qui a la direction de l'intérieur chez Madame Sarah Bernhardt.

* * *

Midi sonne, la porte s'ouvre, nous sommes pris d'une légère angoisse. Serait-ce Elle ?.. Ce n'est que la soubrette, suivie d'un serviteur mâle, qui viennent mettre la table. Six ou sept couverts, tout au plus, la famille : outre la maîtresse de la maison, son fils, M. Maurice, avec sa femme et ses deux fillettes, et les invités. Généralement, il y a aux *Poulains* un bien plus grand nombre de convives, et le fortin devient alors trop petit pour les tous loger. C'est en prévision de ces visites que la propriétaire de céans a fait aménager, depuis deux ou trois ans, une grande bâtisse, sorte de caravansérail, placé à une centaine de mètres environ de sa demeure personnelle.

Cette annexe, la châtelaine de Belle-Isle l'appelle son globe terrestre.



PROPRIÉTÉ DE Mme SARAH BERNHARDT, A BELLE-ISLE-EN-MER

Il y a, en effet, cinq appartements distincts qui répondent chacun au nom de l'une des cinq parties du monde.

Actuellement, les hôtes habituels de Sarah, le peintre Clairin, le poëte Haraucourt, Henry Baüer, le mordant polémiste, G. Geffroy, le talentueux littérateur, sont partis et l'artiste vit dans la plus stricte intimité familiale, entourée de ses chiens, et de ses fleurs. Sarah Bernhardt adore, en effet, les bêtes autant qu'elle aime les fleurs ; et parmi les fleurs, elle a une préférence marquée pour les dahlias et les roses, les roses blanches et les dahlias blancs.

Sur les étagères, sur la table, sur les sièges, on en a mis partout. Comme nous paraissons surpris de cette profusion insolite, on nous apprend qu'il y a eu, la veille, un baptême à la petite église du village voisin, au joli port de Sauzon, le baptême « de la dernière à M. Maurice » et, à cette occasion, ce fut un déluge de bouquets !..

***

La pièce embaume et une délicieuse griserie vous envahit qui dispose à la somnolence ; voilà bien près d'une heure que nous attendons et notre impatience ne se traduit pas en énervement : salutaire influence des parfums naturels !

Nous sommes perdu dans de lointaines rêveries, quand surgit une vision subite, une apparition blanche dont les formes nous apparaissent tout d'abord imprécises : comment reconnaître Sarah Bernhardt dans ce costume de garçonnet, en flanelle d'une immaculée blancheur, la culotte courte, le pantalon légèrement bouffant du bicycliste ?

Nous sommes à peine revenu de notre surprise quand susurre la voix d'or : « Que puis-je, Monsieur, pour vous être agréable ? »

— J'ai tenu, Madame, à vous présenter mes hommages en passant à Belle-Isle, mais ce n'est pas là, je le confesse, l'unique objet de ma visite.

Vous souvient-il, Madame, d'avoir reçu d'un médecin américain un questionnaire, sur « les façons de mourir au théâtre » ? (1) Mon confrère se préoccupait de savoir comment les artistes se renseignaient, en général, pour représenter les divers genres de mort et il avait fait, à cet égard, des remarques comparatives assez curieuses.

— J'ai pu recevoir la lettre dont vous me parlez ; mais je ne décachète pas ma correspondance, je suis venue chercher à Belle-Isle le calme, la tranquillité.

— Mais, interrompons-nous, l'enquête à laquelle je fais allusion remonte à plusieurs mois, peut-être à plusieurs années.

---

(1) Nous reproduisons cet article à la suite de notre interview. Il a paru originairement dans le *North American Review*, sous la signature du Dr Cyrus Edson, puis il a été traduit en français par la *Revue des Revues*. C'est cette dernière version que nous donnons plus loin.

— En ce cas, je ne me rappelle point..

— Eh ! bien, voulez-vous me permettre de vous poser à mon tour la question : la composition de chacun de vos rôles demande une étude sur le vif. Vous ne succombez pas de la même façon dans le *Sphinx* et dans *Adrienne Lecouvreur*, dans *Fédora* et dans la *Dame aux Camélias*...

— Pour la *Dame aux Camélias*, je n'ai pas eu à chercher bien loin. J'ai eu assez de poitrinaires dans mon entourage direct. Je n'ai eu qu'à voir mourir, sous mes yeux, ma chère sœur qui est morte phtisique. Du reste, j'ai beaucoup de poitrinaires dans ma famille (*sic*).

— N'êtes-vous pas allée jadis à la Salpêtrière, et n'était-ce pas dans un but d'études ?

— A la Salpêtrière, c'étaient les folles que j'allais voir. C'est différent... C'était pour *Adrienne Lecouvreur*..

Ces dernières paroles sont prononcées nerveusement, avec une volubilité toute particulière : notre interlocutrice est évidemment troublée par cette évocation et n'a pas réussi à dissimuler son trouble.

Ce qu'elle n'a pas voulu nous dire, à moins que sa mémoire ne lui ait été infidèle, c'est qu'elle a rêvé un moment de créer, au théâtre, une héroïne de la Révolution, d'apparaître au public sur la charrette, les mains liées et les cheveux épars. Elle a demandé à tous venants une scène de folie, et ne la voyant pas venir, elle est allée au devant : elle a joué, cette scène, non sur les planches, mais sur un théâtre autrement réaliste, autrement vivant, dans une cellule de la Salpêtrière !

« Le jour où elle visita l'hospice, elle supplia qu'on l'enfermât un moment... rien qu'un moment... là... « Oh ! vous ne pouvez pas me refuser cette joie ! » En priant les internes ou les personnes qui l'accompagnaient, la tragédienne avait un si joli sourire qu'on obéit à l'enfant gâtée, et, la cellule ouverte, Sarah, tout à l'heure exquise avec sa tête penchée et son séduisant mouvement de lèvres, bondit violemment derrière les barreaux simula une attaque de folie, récita des vers, chanta des chansons. Ce fut parfaitement ridicule. Cette parade de la folie dans la maison même des folles amena une mesure nouvelle : la défense aux femmes de visiter dorénavant le quartier des aliénés. Mais, bah ! Sarah s'en allait triomphante, enchantée, la plus heureuse du monde : n'avait-elle pas été enfermée, un moment, dans le cabanon d'une démente ? (1). »

C'est en 1884, il y a treize ans, que Sarah Bernhardt jouait ce mimodrame : elle a le droit de l'avoir oublié.

Nous avons été décidément mal inspiré de choisir un sujet de conversation aussi.. macabre. Nous essayons encore de faire préciser certains détails, de fixer certains souvenirs, mais on ne nous fait plus que des réponses vagues et dépourvues d'intérêt.

(1) *Vie à Paris*, de J. Claretie, 1884, p. 450 et suivantes.

— « Que vous dirais-je ? je suis allée plusieurs fois dans les hôpitaux ; j'ai demandé des avis à des personnes compétentes, à des médecins amis et voilà à quoi s'est borné mon travail de documentation...

Pour changer le cours des idées, nous tendons à l'artiste le numéro de la *Chronique*, où il est traité de *l'influence du masque sur la voix*.

— Oh ! très intéressant, s'exclame-t-elle, vous me le laissez ? je le lirai avec intérêt, avec beaucoup d'intérêt, bien que je m'interdise ici toute lecture, tout travail de tête. Ici, c'est la paix, le repos.

Et par la baie largement ouverte, nos regards vont, avec ceux de l'artiste, dans la même direction : la pluie tombe toujours dru au dehors et l'on entend le mugissement des flots qui viennent se briser sur les récifs si bizarrement découpés, qui font office de brise-lames.

— C'est à n'y plus rien comprendre, une véritable révolution des saisons. Il se passe quelque chose là-haut qui échappe à notre entendement. N'avons-nous pas vu un cyclone à Paris ! C'était tout à fait imprévu ! Vous ne remarquez pas combien est douce la température, même par ce vilain temps.

— Vous êtes privilégiée, certes : à l'endroit où nous sommes, le site est merveilleux ; l'aspect de toutes ces roches est fantastique, le décor est d'un pittoresque, d'un sauvage...

— Vous savez, du reste, que c'est cette partie de l'île qu'on appelle la *Mer sauvage* ?.

— Le milieu est bien fait pour reposer d'une existence enfiévrée, comme doit être la vôtre, à Paris ? Et puis vous pouvez vous soumettre ici à un régime...

Par une pente insensible, nous avons ramené la conversation sur le chapitre de l'hygiène.

— Oh je me lève tard, par exemple. Aussitôt levée, je prends un bain chaud ; puis, immédiatement après, un bain de mer. L'heure du déjeuner arrive : il est midi 1/2, une heure. Comme nourriture, je n'ai pas de préférence : j'aime beaucoup le poisson, et nous n'en sommes pas privés, aux Poulains.

Comme boissons, jamais de vin rouge, du vin blanc, et parmi les vins blancs, c'est le champagne qui me réussit le mieux. Peu de viandes, peu de légumes, quelques fruits.

Après le déjeuner, on va à la chasse aux oiseaux de mer, dans les criques ou sur la pointe des rochers.

Les jours de marée, on peut faire une bonne pêche, la pêche au filet, le soir, à la nuit tombante.. Ce n'est pas une hygiène bien compliquée, comme vous voyez. »

Et comme si elle cherchait à dissiper, en nous quittant, la fâcheuse impression que nous avait produit son accueil, d'une réserve un peu hautaine, madame Sarah Bernhardt nous congédie, gentiment, sur ces mots :

— « Très intéressant, le masque au théâtre ; je le lirai, je le lirai, je vous le promets ! »

Autant en emporte le vent...

La maladie et la mort au Théâtre (1).

—

Chaque pas que le théâtre fait maintenant vers ce qu'on a appelé le naturalisme ou le réalisme est marqué par un effort nouveau vers une imitation, une reproduction sans cesse rapprochée de la vie dans ses manifestations morbides. Certains artistes ont véritablement laissé des souvenirs terrifiants par la façon dont ils rendaient soit la maladie, soit l'ivresse, soit la folie, soit la mort. Qui de nous ne se rappelle Gil-Naza dans le Coupeau de l'*Assommoir*, Taillade dans l'Oreste des *Erinnyes*, Sarah Bernhardt dans le somnambulisme de *Lady Macbeth* ou dans l'épouvantable agonie de Marguerite Gautier de la *Dame aux Camélias* ? Il paraît cependant que ce qui nous apparaissait comme les reconstitutions exactes d'un état pathologique doit être tenu pour de la fantaisie pure et que rien n'est plus éloigné de la réalité que ces prétendues copies. Au moins est-ce ce que nous affirme, dans le *North American Review*, le docteur Cyrus Edson.

« Il est certain que, dans la grande majorité des drames, la maladie ou la mort de l'héroïne ou, plus rarement, du héros, marque le point culminant du pathétique, et en forment pour les spectateurs une des principales attractions. C'est la mort qui couronne et qui termine la déplorable méprise d'Othello, la folie du roi Lear, le patriotisme de Brutus. Or, rien n'est moins conforme à la vérité que la reproduction, par les artistes en scène, des symptômes qui précèdent ou des phénomènes qui accompagnent la mort. La raison en est fort simple, c'est que, dans quatre-vingt-dix-neuf cas sur cent, l'homme est plongé, plusieurs heures avant la mort, dans un état d'absolue inconscience. Tout disparaît de son cerveau inactif, la majesté de l'intelligence, les nobles pensées de charité ou de sympathie, l'amour même des êtres aimés ; et la mort du sage, du héros, du penseur ressemble le plus souvent à celle de l'animal le plus humble. Une indulgente inconscience s'empare peu à peu de l'organisme que la vie abandonne : et il est parfaitement évident que la copie de cette réalité ne ferait pas l'affaire du théâtre.

Au théâtre, il est de toute nécessité que la mort revête un caractère dramatique, et il n'est point impossible d'atteindre ce but sans choquer trop ouvertement les règles de la vraisemblance. Les con-

---

(1) Un journal de médecine de New-York avait, il y a déjà quelques années, vers 1881, très irrévérencieusement critiqué les diverses manières de mourir de Sarah Bernhardt : « L'artiste, écrivait notre peu galant confrère, présente les symptômes du vertige, un visage blanchissant graduellement, par l'absorption cutanée des artérioles (et peut-être de poudre à visage), très irréguliers, convulsions à la fois cloniques et toniques, et enfin la syncope qui se produit généralement sur un moelleux tapis de Perse ou un sofa... Les convulsions d'agonie étaient remarquablement fidèles dans un certain sens. Nous n'en avons jamais vu d'égales dans la mort réelle. Nous recommandons à nos confrères d'étudier les phénomènes de la mort simulée, tels que les exhibe Mlle Bernhardt, car un médecin peut pratiquer toute sa vie sans jamais rien voir qui en approche. » (V. *Gazette anecdotique*, 1881.)

ditions extérieures dans lesquelles se manifeste la mort varient avec les causes mêmes qui ont amené cette mort, et c'est là une chose que nul acteur ne devrait ignorer.

Prenons pour exemple la mort causée par une balle dans le cœur, en raison même de la fréquence avec laquelle cette solution revient dans les dénouements dramatiques. Il n'est personne qui n'ait eu sous les yeux une photographie instantanée représentant un cheval au galop. La décomposition, ainsi révélée, des allures du cheval est d'une exactitude mathématique, car la chambre noire ne connaît ni la convention, ni les erreurs. Et cependant nous ne pouvons admettre dès l'abord que le cheval passe par de telles attitudes. Cela tient à ce que l'œil recompose les mouvements au fur et à mesure qu'ils se produisent et supprime, par cette synthèse instantanée, les mouvements intermédiaires. Il en est exactement de même avec les conventions dramatiques.

Supposons qu'une actrice s'empoisonne avec de l'arsenic. Le premier effet du poison ingéré se traduira pas des coliques d'une violence extraordinaire, et, pour être physiologiquement exacte, l'actrice devra parcourir la scène dans tous les sens en comprimant son estomac avec ses deux mains. Or, il est certain qu'aucun public ne tolérerait cette mimique, la seule pourtant rigoureusement exacte ; mais que tout le monde déclarerait d'un commun accord choquante, ridicule et absurde.

Nous parlions tout à l'heure de l'homme qui reçoit une balle dans le cœur. Si l'acteur reproduisait exactement ce qui se passe dans la réalité, le spectacle serait profondément répugnant. Il lui faudrait simuler d'abord une toux de nature spéciale, entrecoupée de bouillonnements rauques, puis un affaissement général terminé par une violente hémorrhagie de la bouche. Il va sans dire que cela est impossible ; et pourtant, toute autre manière de faire sera fatalement inexacte.

L'homme frappé d'une balle au cœur bondit presque toujours, agite les bras et tourne sur lui-même avant de tomber. On a pu observer ce phénomène sur Harry Larkins, tué en Californie, en 1874, par le photographe Muybridge. Harold Strange, un soldat, fut frappé de la sorte à Gettysburg : il courut vers l'armée ennemie et ne tomba qu'au moment d'en atteindre les premiers rangs. Un homme tué par le bandit Juaquin Murietta, fit deux tours sur lui-même avant de tomber. Le propre des blessures au cœur est de déterminer chez le patient une action soudaine, violente, irraisonnée, qui ne cesse qu'avec la vie.

Comment concilier ces données incontestables avec la mort traditionnelle d'Othello ou de Brutus ? Il y a là une impossibilité matérielle devant laquelle nous devons nous incliner, sous peine d'enlever à ces dénouements la majesté tragique qui leur est indispensable.

C'est une croyance généralement répandue que l'absorption de l'opium ou du laudanum conduit directement au sommeil. Non seulement la chose n'est pas exacte, mais il est au contraire certain que, dans la très grande majorité des cas, les premiers effets du poison aboutissent à une excitation extraordinaire du sujet. Si donc il vous est donné de contempler la jeune première s'endormant immédiatement après avoir bu la coupe de laudanum, regardez de tous vos yeux, car vous ne verrez jamais cela hors du théâtre. Dans la réalité, le sommeil ne survient que beaucoup plus tard. »

Toute règle cependant comporte une exception : M. Cyrus Edson nous cite deux faits forts intéressants à ce propos. Il s'agit tout d'abord d'une actrice de New-York qui avait à interpréter sur le théâtre une mort causée par une angine de poitrine. Désireuse de s'approcher autant que possible de la réalité et de ne rien abandonner à la fantaisie, l'artiste alla demander conseil à un médecin qui avait précisément en traitement chez lui, à ce moment, une femme atteinte de la terrible maladie. Mis au courant de ce qu'on attendait de lui, le docteur ordonna à la malade de monter aussi vite qu'elle le pourrait à l'étage supérieur. La malheureuse obéit, et une crise terrible se produisit, crise que l'artiste étudia minutieusement dans ses moindres détails pour la reproduire plus tard. Chose effroyable, au cours de cet accès, la pauvre femme succomba. M. Cyrus Edson stigmatise fort justement la conduite de ce bourreau et excuse, non sans raison, l'actrice qui ne pouvait pas prévoir les conséquences de cette abominable expérience.

Le second fait a trait à la façon incomparable dont Mlle Sophie Croizette rendit, au Théâtre-Français, une longue agonie dans *Le Sphinx*, d'Octave Feuillet. L'artiste alla tout d'abord trouver le docteur Charcot, et, sur la description qu'il lui fit des effets produits par la strychnine, choisit ce poison pour son rôle. Elle pâlit sur les livres qui traitaient de la matière, se procura des chiens qu'elle empoisonna afin de surprendre les convulsions de leur agonie et arriva, après de longs efforts, à une simulation si parfaite des effets de la strychnine, que les étudiants en médecine vinrent au Théâtre-Français apprendre à reconnaître par ses manifestations, les symptômes du terrible poison.

Mais, conclut physiologiquement M. Cyrus Edson, « pour une Croizette que vous trouverez au théâtre, combien en rencontrerez-vous dont l'agonie et le trépas seront simplement ridicules ! »

S. Veyrac.

LA MEDECINE DES PRATICIENS

Menus faits de pratique journalière.

De la langue noire.

M. Lohéac a présenté à la Société anatomo-clinique de Lille deux malades atteints de cette affection qu'on désigne sous le nom de langue noire.

Le premier est un vieillard de 84 ans, robuste et sans antécédents morbides ; l'autre est une femme d'une quarantaine d'années, syphilitique, nerveuse et enceinte. Ces deux malades se sont aperçus par hasard de leur affection, en regardant leur langue dans une glace, et ont été fort effrayés par cette découverte. Il existait chez ces sujets à la base de la langue au niveau du V lingual une plaque recouverte de villosités noirâtres, longues de 2 à 3 millimètres.

L'étiologie de cette affection bizarre est obscure ; les auteurs ont remarqué, et ces deux observations viennent à l'appui de cette assertion, qu'elle se développe de préférence sur des vieillards ou sur

Sirop d'Acide Phénique

du Dr Déclat.

Composé de sucre, d'un peu d'alcool aromatisé, d'eau distillée et d'acide phénique pur incorporé au moment même de sa rectification, le *Sirop d'acide phénique du Dr Déclat* possède une saveur spéciale qui est loin d'être désagréable. Les malades s'y habituent facilement et beaucoup le prennent même avec plaisir. Titré de façon à ce que chaque cuillerée à bouche contienne 0 gr. 10 centigr. d'acide phénique chimiquement pur, le *Sirop d'acide phénique du Dr Déclat* doit être pris à la dose de deux à six cuillerées à bouche par jour, une demi-heure avant, ou trois heures après le repas. Son emploi est indiqué dans les cas de toux, rhumes, bronchites, etc.

Glyco-Phénique

du Dr Déclat.

Mettre à la disposition des praticiens une solution exactement titrée à 10 % d'acide phénique chimiquement pur, et dans laquelle l'acide phénique est associé à l'état naissant à la glycérine, tel est le but rempli par le « *Glyco-Phénique du Dr Déclat* ».

Le « *Glyco-Phénique* », qui constitue un antiseptique précieux, s'emploie additionné de plus ou moins d'eau suivant les cas, pour le pansement des plaies ou des brûlures, les gargarismes, la toilette, les injections hygiéniques, etc....

Poudre Laxative de Vichy

LAXATIF SÛR — AGRÉABLE — FACILE A PRENDRE

Le savant professeur Trousseau avait coutume de dire : « *Un grand nombre d'accidents morbides, dont la cause paraît ignorée, sont dus à un état de constipation habituel.* »

Quelles sont donc les causes de la constipation ?

La constipation peut être due : soit à l'inertie intestinale, soit à un état de sécheresse particulier de l'intestin, soit à l'exercice insuffisant. Ces causes étant bien connues, il semblerait que, pour amener la guérison, il suffit de les supprimer. Rien, malheureusement, n'est moins vrai. En effet, l'hygiène seule, bien que précieuse, ne peut amener la guérison. Il faut avoir recours à quelques médicaments bien appropriés. Les lavements sont insuffisants, car ils ne donnent qu'un soulagement momentané et ne constituent qu'un moyen mécanique qui ne peut remplacer un acte fonctionnel. Quant aux purgatifs, voici ce qu'en pensait Trousseau : « *Loin de modifier la constipation, les purgatifs l'augmentent et la rendent invincible.* »

Le problème consistait donc à trouver un médicament dont l'action légèrement stimulante se fit sentir tout à la fois sur la fibre musculaire et sur les glandes de l'intestin. Il a été résolu de la façon la plus heureuse par la « *Poudre laxative de Vichy* », dont la formule est due à M. le docteur L. Souligoux.

Composée de poudre de séné lavée à l'alcool, et de différents carminatifs (fenouil, anis, etc...), la « *Poudre laxative de Vichy* » se prend, le soir en se couchant, à la dose de *une cuillerée à café* délayée dans un peu d'eau. L'effet se produit le lendemain sans coliques ni diarrhée. Chaque cuillerée à café de « *Poudre laxative de Vichy* » contient 0 gr. 75 centigr. de poudre de séné lavée à l'alcool.

---

des sujets affaiblis par une maladie antérieure, particulièrement sur ceux qui souffrent de troubles digestifs.

Ces deux observations rentrent encore dans la règle ordinaire, en ce que la coloration noire est survenue sans que rien ait pu faire prévoir son apparition ou soupçonner son existence.

Le pronostic de la langue noire est très bénin ; c'est une affection purement locale, sans retentissement sur la santé générale et ne troublant même pas les fonctions de l'organe. La femme, dont il a été question s'est, cependant, montrée très affectée de cette coloration noirâtre, que son imagination maladive lui faisait prendre pour une tumeur particulièrement maligne.

Abandonnée à elle-même, la coloration noire disparaît sans laisser de traces, après un temps plus ou moins long, en s'atténuant progressivement de la périphérie au centre.

Le traitement consiste essentiellement dans le raclage des villosités ; généralement, une seule séance suffit ; les alcalins sont indiqués pour combattre l'acidité de la bouche, qui est presque la règle dans ces cas.

Une cause ignorée de tuberculose.

Le Dr Strack signale les dents cariées comme pouvant servir de porte d'entrée aux bacilles de la tuberculose. Sur 114 enfants atteints d'adénite ganglionnaire, 41 % ne présentaient pas d'autre cause de cet engorgement des ganglions cervicaux que des dents gâtées.

Chez deux jeunes filles de 18 et 14 ans, présentant de l'adénite consécutive à un mal de dents, l'on constata des bacilles de Koch dans les dents molaires cariées et des granulations suspectes entre les racines d'une molaire, granulations qui, à l'examen microscopique, montrèrent des follicules tuberculeux avec cellules géantes.

INFORMATIONS DE LA « *CHRONIQUE* »

Monuments à des médecins.

La petite ville de Montreuil-Bellay (Maine-et-Loire) s'apprête à élever un monument à quatre hommes célèbres qu'elle a vus naître. Sur ces quatre hommes deux sont médecins.

Le premier est René Moreau, né en 1587, mort à Paris en 1656, médecin du roi (1) et doyen de la Faculté de médecine. Le second est Pierre Duret, né en 1745, mort à Brest en 1825, chirurgien en chef de la marine, membre de l'Académie de médecine et fondateur de l'école de médecine de Brest.

Nous empruntons à la thèse du Dr P. Guillon, dont il a été question d'autre part (2), ces intéressants renseignements biographiques sur René Moreau.

(1) Ce fut un des médecins les plus remarquables de son temps. « La faculté de médecine de Paris, dit Goujet, s'est toujours glorifiée d'avoir eu pour membre René Moreau qui, en effet, lui a fait beaucoup d'honneur, par un savoir si étendu que Jacques du Chevreul, dans un discours prononcé en 1647 au Collège Royal, n'a pas cru exagérer en disant qu'il savait tout ce que les bibliothèques contiennent. »

(2) V. le no du 1er septembre 1897.

René Moreau (1) du Moulin était né à Montreuil-Bellay, petite ville d'Anjou, vers 1587, de Mathieu Moreau, médecin du duc d'Alençon. Il se rendit à Paris, après ses études, et se mit en 1616 sur les bancs de l'Ecole de la Faculté de médecine. Il y eut pour maîtres en particulier Simon Piètre et Claude Charles.

Il passa ses thèses de baccalauréat en 1617 et 1618; de licence, en mai 1618, et de doctorat en 1619. Il fut doyen en 1630 et 1631.

L'année suivante, il fut nommé professeur royal en médecine et en chirurgie, en la place de Denys Bazin, mort au mois de septembre 1632. Il prononça son discours d'installation le 21 avril 1633; c'est un panégyrique de Louis XIII qui, bien que très flatteur, ne dit rien que de conforme à la vérité.

Il était médecin de l'Hôpital général et malgré sa nombreuse clientèle et ses leçons du Collège Royal et de la Faculté, il trouva le temps de composer de nombreux ouvrages.

Fort jeune encore, il avait donné en vers latins un poème contre l'usage de porter la calotte qu'il prétendait malsain. Il est intitulé : *Anti-Calotta*. Paris, Jean Libert, in-4°, s. d. C'est une réponse à un poème en faveur de la calotte ; elle est suivie de quelques vers de Pierre Citois, Poitevin, qui fut médecin du cardinal de Richelieu.

Les autres ouvrages de René Moreau sont : 1° Un *Traité sur la saignée dans la pleurésie*, suivant une nouvelle édition d'un ouvrage de Pierre Brissot sur cette question, et avec une vie de Brissot ; Paris, 1622 in-8°.

2° *Schola Salernitata, de valetudine tuenda.* Paris, Thomas Blaise, 1625, in-8°, réimprimé en 1672; ce traité est accompagné des commentaires déjà parus sur le livre connu sous le nom de l'Ecole de Salerne qu'il compléta et revit d'après des manuscrits plus amples et moins défectueux, avec de nombreuses remarques nouvelles.

3° Les *Œuvres de Jacques Sylvius* ou du Bois, d'Amiens, accompagnées de sa vie et de son portrait ; Genève 1630, in-folio. Moreau a dédié cette édition à Charles Bouvard. Dans la préface il attaque principalement les Empiriques.

4° *Vie de Guillaume de Baillou*, à la tête des *Consilia Medicinalia* de cet auteur. Paris, 1635, in-4°.

5° Une édition du livre d'Hippocrate sur les maladies internes, de Jean Martin, médecin de la Faculté de Paris, professeur royal, et médecin de Marie de Médicis ; Paris, Jean-Libert, 1637, in-4°. Cet ouvrage est dédié à Pierre Seguin.

6° *Défense de la Faculté de médecine de Paris contre son calomniateur* (Théophraste Renaudot) ; Paris, 1641, in-4°.

Ce livre est dédié au cardinal de Richelieu. Il fut imprimé aux dépens de la Faculté qui, sur un décret spécial, accorda à l'auteur une certaine somme pour aider aux frais de cette impression.

On voit par là quelle place importante René Moreau tenait à la Faculté de Paris.

7° *Une lettre à Baldi*, sur la pleurésie ; Paris, 1641, in-8°. — Baldi était médecin et professeur en l'Université de Rome. Ses *disceptationes* sont adressées à René Moreau qu'il loue beaucoup dans l'épître dédicatoire.

---

(1) V. *Biographie univ.* de Michaud, t. XXIX, p. 252 ; Abbé Goujet, *Mém. sur le Collège de France*, t. III, p. 153 ; Baron, Chomel, etc.

8° Un traité : *Du Chocolate*, traduit de l'Espagnol, d'Antoine de Colmenero ; Paris, 1643, in-4°.

9° Une nouvelle édition de l'ouvrage de Jean Martin ; Paris, 1646, in-4° ; dédiée à Jacques Cousinot.

10° *De Laryngotomia*, avec le traité de Bartholin : *de Angina puerorum* ; 1646, in-8°.

11° Un mémoire contre l'Académie de Montpellier ; 1646, in-8°.

12° L'épitaphe de Gabriel Naudé, qui parut en 1659 ; in-4°.

René Moreau mourut le 17 octobre 1656, à 69 ans, ou 72 ans (Guy-Patin). Il avait épousé la nièce de Simon Piètre, deuxième du nom ; il fut enterré à Saint-Jean-en-Grève. Il avait amassé une nombreuse bibliothèque, remplie de livres curieux et singuliers, qui fut vendue après sa mort. Il laissa deux fils, qui furent docteurs en médecine et professeurs au collège royal. Nous avons, dans la note sur Guillemeau, parlé de la thèse du premier.

Son second fils, Jean-Baptiste-René Moreau, soutint, en 1676, une thèse : « An ex tabaco calvities ? » Il y prétendait que l'usage du tabac rendait chauve. Ceci semble moins démontré que le port de la calotte, contre lequel avait combattu son père.

Nous avons trouvé dans d'Hozier les armes de Jean-Baptiste-René Moreau, conseiller, médecin, lecteur et professeur ordinaire du Roy et docteur-régent en médecine de la Faculté de Paris. Ce blason est établi en 1697 ; c'est le même que celui de René Moreau : « Porte « écartelé au premier d'or avec arbres de sinople ; au deuxième « d'azur à un lion d'or ; au troisième de gueules à cinq lozanges « d'argent, posées en croix ; et au quatrième d'argent treillissée de « sable. »

La mort de Louis XV et ses historiens médicaux.

« En matière d'histoire, comme en bibliographie, il ne faut jamais se vanter de tout connaître. Les plus avisés peuvent se laisser prendre », ainsi débute un article de notre confrère, Marcel Baudouin, dans le *Progrès Médical* du 11 septembre 1897, visant le récit que nous avons donné, dans la 1re série du *Cabinet secret*, de la mort du roi Louis XV. Et développant la pensée qui sert d'épigraphe à son étude critique, notre redresseur de torts nous reproche d'avoir signalé comme « une importante découverte », le « Journal manuscrit de Hardy, déniché à la Bibliothèque nationale », alors que nous aurions ignoré un travail, « plus complet et plus médical », dont l'auteur est un modeste « érudit de province », M. le Dr Mauricet (de Vannes).

Il est fort exact, en effet, que nous n'avons connu la brochure du Dr Mauricet (de Vannes), qu'après la publication de notre première édition du *Cabinet secret* ; mais comme elle ne nous avait rien appris de neuf, nous n'avons eu, en aucune façon, à modifier notre version primitive dans les éditions ultérieures de notre livre. Bien plus, quoi qu'en dise notre aimable contradicteur, nous oserons prétendre que nous avons traité le sujet « plus complètement » que notre confrère, le Dr Mauricet, dont la narration tient en dix pages, alors que la nôtre ne comprend pas moins de trente-deux pages.

Néanmoins, nous n'avons jamais eu la prétention d'avoir épuisé le sujet, puisque nous y avons nous-même ajouté, dans le n° de la *Chronique*, qui porte la date du 15 septembre 1897 ; et que nous gardons

en réserve, pour la publier en temps opportun, une relation peut-être connue de M. Baudouin, de la dernière maladie de Louis XV, par le duc de Croÿ, que M. le vicomte de Grouchy a bien voulu nous autoriser à reproduire dans la *Chronique*.

Comme on le voit, nous sommes bien près d'être d'accord avec M. M. Baudouin, puisque nous concluons, comme lui, qu'« en matière d'histoire, comme en bibliographie, il ne faut jamais se vanter de tout connaître. »

Ethnographie médicale.

Les accouchements chez les Laotiens.

M. le Dr Estrade, médecin de la marine, raconte ainsi qu'il suit, dans *les Archives de médecine navales*, les coutumes suivies par les Laotiens, au moment des accouchements :

La sage-femme s'installe dans la case de sa cliente jusqu'après la délivrance ; les mets les plus recherchés lui sont offerts : on a pour elle les plus grands égards : elle ne doit se laver les mains qu'avec de l'eau parfumée (eau menthée)... Enfin, lorsque les grandes douleurs surviennent, la femme s'assied, les jambes pliées et très écartées, son *sin* (sorte de jupe) doit être rabattu sur les jambes et fortement serré à la taille : cette dernière précaution est prise afin que l'enfant, pendant les efforts d'expulsion de la mère, ne puisse pas remonter vers le thorax. Cette idée-là est aussi celle des Annamites. La sage-femme reste devant la parturiente, pendant que des parents, des amis ou plus souvent des jeunes gens soutiennent cette dernière qu'ils essaient d'égayer par les propos les plus licencieux ; certains jeunes gens apportent des instruments de musique, d'autres des phallus auxquels ils adressent des reproches pleins d'un esprit si piquant que la parturiente, malgré ses douleurs, les reçoit avec un éclat de rire. On joue, on chante, on boit ; pendant ce temps, le travail se fait et la femme accouche au milieu de cette gaieté.

Le travail de l'accouchement n'est vu de personne, pas même des parents ; seule, la sage-femme passe les mains sous la jupe et regarde attentivement pour intervenir au besoin. L'enfant est reçu sur une natte, la sage-femme le tire à elle légèrement et se prépare à faire la section du cordon. Ce dernier est coupé entre deux ligatures faites avec des fils de coton ; cette section est pratiquée sur une navette de tisserand avec un couteau plus ou moins luxueux, selon l'état de fortune de la famille ; la partie fœtale, d'environ 8 centimètres, est roulée dans des feuilles d'espèces astringentes et rabattue sur l'abdomen ; l'enfant est frictionnée avec de l'huile légèrement pimentée.

Esprit des malades et des médecins.

Le valet de chambre de M. le Maréchal de... apprend à son maître, âgé de 82 ans, la mort de M. le Duc de... qui en avait 94. — « J'en suis plus fâché que surpris, dit le maréchal, c'était un corps cacochyme, et tout usé. J'ai toujours dit que cet homme-là n'irait pas loin. »

***

En 1848, les médecins fonctionnaires ne manquaient pas. On en

avait mis partout : à l'Intérieur, le docteur Recurt ; aux Travaux publics, le docteur Trélat ; à la Présidence de la Chambre, le docteur Buchez ; ce qui fit dire à un homme d'esprit : « Nous sommes, en vérité, sous le régime des ordonnances. »

*
* *

Châteaubriand, se trouvant chez la duchesse de Duras, à l'occasion de l'élection d'un député jacobin auquel les royalistes avaient donné leurs voix, se prit à dire : « Il est indispensable de faire avaler au roi quelques jacobins pour lui faire rendre les ministériels qu'il a dans le ventre. »

Madame de Viv... lui répliqua aussitôt : « Savez-vous, M. de Châteaubriand, que vous êtes un dangereux apothicaire ! Vous vous servez de poisons comme remèdes. »

*
* *

Un jour, le vieux docteur Ami, qui avait suivi le duc de Berry en pays étranger, et auquel il témoignait toujours les mêmes bontés, depuis son retour en France, se présenta à l'Elysée-Bourbon. Le prince était extrêmement occupé ; mais on avait ordre de ne jamais refuser la porte au vieux père Ami. Il entra donc, et il commençait à parler de l'objet qui l'amenait, lorsqu'il s'aperçut que le prince continuait son travail ; il s'interrompit alors et garda le silence. Mgr le duc de Berry remarqua qu'il ne disait plus rien, et lui dit : « Eh bien, père Ami, pourquoi ne me parlez-vous plus ? » — « C'est que votre altesse royale n'a pas le temps de m'entendre, et qu'elle est trop occupée. » — « N'importe, parlez, parlez ; vous devez savoir que j'ai pour vous l'oreille du cœur. »

*
* *

Aristote dit que le médecin constate que les plaies circulaires sont les plus longues à guérir, et le géomètre démontre qu'il ne peut en être autrement, puisque de toutes les figures qui ont un périmètre égal, le cercle est celle qui présente la plus grande surface.

ÉCHOS DE PARTOUT

Les mécaniciens et le diabète.

Un nouveau facteur à considérer dans l'étiologie du diabète sucré.

Les mécaniciens conducteurs de locomotives seraient très sujets au diabète. D'après un médecin américain, la mortalité par diabète serait 7 fois plus forte dans cette profession que dans le reste de la population.

Les causes de cette prédominance de la maladie parmi les mécaniciens des chemins de fer seraient :

1° Les trépidations auxquelles ils sont exposés continuellement ;

2° L'effort cérébral qu'ils sont obligés de maintenir pendant leur travail ;

3° Les variations de température qu'ils ont à supporter ;

Le fait observé en Amérique est-il exact parmi nos mécaniciens français ? Il y a là un sujet de recherches intéressant pour les médecins chefs de nos grandes Compagnies de chemins de fer. Nous nous permettons de le signaler à M. Worms que ses travaux sur le diabète désignent tout spécialement pour l'étude de ce point et qui se trouve en bonne position pour résoudre la question.

(*Médecine moderne*.)

Pigeons voyageurs et médecins.

Le docteur Ch. Lang (de Méridrax), État de New-York, appelle l'attention du monde médical, surtout à la campagne, sur un système de correspondance à la fois peu coûteux, efficace, rapide et amusant, c'est-à-dire l'emploi des pigeons voyageurs. « Depuis dix ans, dit-il, j'en ai élevé et je les ai employés dans ma clientèle. Lorsque l'état d'un malade est inquiétant, surtout s'il habile à une certaine distance d'un bureau télégraphique, je laisse deux ou trois pigeons aux soins de la garde-malade ou de la famille, avec des instructions pour les lâcher à des intervalles convenus. Ils sont porteurs d'un papier où l'on inscrit l'état du pouls, de la température, de la respiration, toute autre indication utile, avec celle du moment où ces observations ont été faites. Le tout est enfermé dans une capsule en aluminium, disposée de façon à pouvoir être fixée sur la patte de l'oiseau (invention récente). Le pigeon part avec une vitesse de 30 à 60 milles à l'heure, et vient droit à son colombier. En y entrant, il est obligé de passer par une ouverture en treillage, qui se referme après lui et qui donne accès dans un compartiment de deux pieds carrés, où il reste prisonnier jusqu'à ce que je l'aie débarrassé de son message. Alors je le lâche avec les autres pigeons voyageurs et le laisse goûter les joies de la famille jusqu'à ce que j'aie de nouveau besoin de ses services. Ceux qui sont obligés d'un bout à l'autre de l'année de parcourir les routes solitaires de la campagne apprécieront tous les moyens qui leur épargneront des voyages inutiles. » (*Medical Record.*)

Déjà, la *Gazette hebdomadaire de médecine de Bordeaux* a fait connaître une application à la médecine rurale des pigeons voyageurs, due à un médecin écossais.

Ce médecin utilisait surtout les pigeons qu'il emportait avec lui pour adresser au pharmacien de sa circonscription médicale ses ordonnances.

Les médicaments, immédiatement préparés, étaient aussitôt expédiés par exprès au malade et l'on arrivait ainsi à gagner du temps dans l'exécution du traitement en cas d'urgence.

On nous cite un usage de certaines régions de la Gironde qui a son utilité pratique pour la médecine rurale dans un pays plat et découvert.

Les fermes isolées qui réclament la visite du médecin hissent à un mât spécial un drapeau que le médecin, au cours de ses visites, peut apercevoir.

L'homme de l'art se détourne de son chemin pour répondre à cet appel et l'on évite aux malades l'envoi d'un exprès qui aurait des chances d'arriver après le départ du médecin. La visite demandée a souvent bien des chances d'être remise au lendemain quand l'itinéraire de la journée est fixé. (*Gaz. hebd. de Bordeaux*.)

Le testament d'un aphasique.

L'aphasique peut-il faire un testament valable ? Alexandre Dumas père a déjà résolu, il y a longtemps, la question au point de vue pratique, dans son roman de *Monte-Cristo*, où l'on voit un vieillard hémiplégique et atteint d'aphasie absolue, réussir à signifier nettement ses volontés dernières au moyen d'un dictionnaire et d'un clignement de paupières.

M. Mentle, de Halifax, vient de publier une observation qui semble la reproduction de la scène imaginée par Dumas.

Son malade aphasique traçait avec le doigt la forme des lettres sur ses draps. Son notaire et sa femme savaient qu'un serrement de mains voulait dire *oui* et qu'un coup sur la main voulait dire *non*. Il réussit de cette façon à exprimer ses volontés et un testament qu'il signa de la main gauche.

Mais, en cette matière, la difficulté n'est pas seulement l'expression des idées, la question médico-légale est de décider si l'état mental du sujet est suffisant pour rendre valable le testament.

(*Revue de l'hypnotisme*, janvier 1897, p. 220.)

M. Gladstone et la Bicyclette.

M. Gladstone, *le great old man*, vient, pour charmer ses loisirs, d'apprendre à monter à bicyclette.

C'est à Cannes, que s'est faite cette sensationnelle conversion.

Récemment, M. Gladstone — presque nonagénaire — écrivait à un ami :

« Je crois que je peux me féliciter, car je suis devenu en quelques jours complètement maître de ma machine. »

Le *great old man* est un partisan des sports, de tous les sports. Il fut, dans sa jeunesse, un des plus brillants athlètes de l'Université d'Oxford pour laquelle il rama en huit dans un des célèbres matchs contre Cambridge.

N'empêche, se faire cycliste à quatre-vingt-dix ans ! L'exemple n'est pas banal. (*Vélo médical.*)

Règles par le pouce.

M. le docteur Lop relate l'observation d'une hystérique de 37 ans qui a subi l'amputation des ovaires pour une double salpingite et qui, le 28 de chaque mois, a une hémorrhagie par le pouce d'une durée de cinq jours. La quantité de sang perdu varie entre un verre à madère et une demi-tasse de bouillon.

(*Montpellier Médical.*)

CORRESPONDANCE MÉDICO-LITTÉRAIRE

Questions.

Comment on devient médecin. — Ne serait-il pas piquant de rechercher comment se détermine la vocation médicale ? Peut-être arriverait-on de la sorte à découvrir que, sauf les cas où les fils em-

brassent la carrière paternelle, c'est le plus souvent le hasard seul qui préside au choix de notre profession. Les quelques exemples que nous allons citer nous donnent, au moins sur ce point, raison.

Les biographes de Boerhave rapportent que le jeune homme avait été d'abord destiné au ministère évangélique. Accusé un jour de spinosisme, il renonça à la carrière ecclésiastique. Ayant réussi à se guérir d'un ulcère à la jambe lui-même, sans aucun secours étranger, il s'adonna désormais à la médecine.

De même Van Helmont, qui s'était débarrassé de la gale par des procédés à lui, se mit à étudier la médecine dès ce jour-là.

Le professeur J. Cloquet avait commencé par être apprenti modeleur. Sa connaissance spéciale du dessin le fit exempter de la conscription pendant les guerres du premier Empire. Ses travaux plastiques ou graphiques l'amenèrent à étudier l'art médical. Il ne réussit pas trop mal dans sa nouvelle carrière, puisqu'il devint professeur à la Faculté de médecine, membre de l'Institut, etc.

Combien de découvertes curieuses en ce sens ne ferait-on pas en parcourant avec soin les biographies de nos célébrités médicales ! QUASIMODO.

Maladies nouvelles et maladies disparues. — Ne serait-il pas bientôt temps de donner un tableau des maladies nouvelles et par nouvelles nous entendons celles dont on a reconnu l'existence, à qui on a constitué, on pourrait presque dire un état-civil ; en ces dix dernières années, pour limiter nos recherches ? Ainsi *l'acromégalie, la syringomyélie, l'hypochlorhydrie* et *l'hyperchlorhydrie*, etc., etc.

Ne devrait-on pas faire rentrer dans la même classification les toxidermies et les accidents dermiques variés, qui sont imputables à des produits industriels nocifs ou encore aux sérums, aux rayons de Röntgen, etc. ?

Par contre, quelles sont les affections que l'on doit considérer aujourd'hui comme des maladies *archéologiques* ? La lèpre ? ce n'est pas bien sûr ; le choléra, la peste ? oui, si les prévisions optimistes de MM. Haffkine et Yersin se réalisaient ; la suette ? je n'oserais l'affirmer.

Serait-ce donc qu'il n'y a pas, à proprement parler, de *maladies éteintes* ? Dr A. R.

Un médecin réformateur de l'orthographe. — Il s'agit de Laurent Joubert qui, dès 1579, avait proposé l'orthographe réformée dans son *Traité de cacographie*, qui fait suite à son *Traité du Ris* (Paris, Chesneau, 1579, in 8).

N'ayant pu nous procurer ce volume, nous demandons à ceux qui l'ont lu, si le projet de réforme de notre ancêtre professionnel a quelque rapport d'analogie avec les projets modernes de MM. Malvezin, Constantin et autres. R. C.

L'hérédité dans les races royales. — L'*Obstacle*, de A. Daudet, l'*Evasion*, de M. Brieux, ont fortement remis à la mode la question si troublante de l'hérédité : ma question serait donc, de ce fait, d'une certaine actualité, mais ce n'est point cette considération qui la motive.

J'ai conservé dans mes cartons l'extrait d'un article, paru jadis dans un journal qui a disparu depuis, le *Parti national*, sous la signature de Mme la baronne Staffe. Voici cet extrait :

« On assure que, pour produire une main parfaite, il faut cinq siècles d'oisiveté dans une race — et encore peut-on constater, même dans la noblesse de souche gothique, de très singuliers cas d'atavisme. Ainsi, voilà cette sympathique reine d'Espagne, qui descend d'une lignée commençant à compter, par des ducs, dès le septième siècle (Ethico, duc d'Alsace), eh bien ! elle a des pieds et des mains d'une longueur qui la désolerait, si elle était moins raisonnable et si elle n'avait, pour se dédommager, d'autres charmes physiques et beaucoup d'attraits intellectuels. La maison d'Autriche, la race des Habsbourg, garde, par ses extrémités, des traces de descendance simiesque... pour ceux qui croient que nous avons pour ancêtre le singe anthropomorphe. »

Je me permettrai de demander sur quels documents précis sont basées ces affirmations et s'il y a des exemples analogues dans d'autres familles princières ou simplement illustres.

A. Pl.

La mort de Chopart. — Sa date exacte. — Pourrait-on nous dire la date *certaine* de la mort du médecin Chopart ?

Les Dictionnaires ne sont nullement d'accord, car les uns disent le 9, les autres le 5. L'acte de décès n'existe plus. J'ai vainement cherché aux archives de l'enregistrement une base documentée quelconque pour la date exacte. On n'a pas davantage pu me la donner autrefois à la Bibliothèque de l'Académie de médecine.

Un de vos lecteurs serait-il plus heureux que moi ?

O. F.

A quelle maladie a succombé Bichat ? — Je lis dans votre si intéressante *Chronique*, du 15 août 1897, page 539, que Bichat serait mort de dothiénentérie.

Lorsque j'étais interne à l'Hôtel-Dieu annexe, il y a quelques années, mon chef de service agrégé à l'Ecole, me raconta que Bichat descendant de la salle *Saint-Raphaël* à la salle *Saint-Bernard* fit une chute dans l'escalier. Conséquence : plaie du cuir chevelu, infection, et Bichat serait mort avec tous les symptômes d'une méningite consécutive à sa plaie.

Je vous donne cette opinion pour ce qu'elle vaut...

X.

Balzac et le tabac. — On lit dans l'*Introduction à la médecine de l'esprit*, de M. Maurice de Fleury :

« L'architecte de ce monument cyclopéen qui a nom *La Comédie humaine* professait à l'endroit du tabac une aversion fanatique ; il faisait propagande active contre la régie ; ses livres ne parlent qu'avec grand mépris des personnages dont il fait des fumeurs ; tout un chapitre de son « Traité des excitants modernes » est consacré à fulminer contre le tabac. Elle est de lui, enfin, la phrase qui sert d'épigraphe au *Bulletin de la Société contre l'abus du tabac* : « Le tabac détruit le corps, attaque l'intelligence et hébète les nations. » Voilà qui est catégorique ! »

Peut-être, en effet, Balzac ne fumait-il pas ? Mais son aversion à l'endroit du tabac demanderait à être interprétée.

Honoré de Balzac était le priseur le plus outrancier et le plus graveolent que j'aie jamais rencontré. A la salle d'exposition de l'hôtel des Ventes, où je le voyais presque tous les dimanches autour

de 1844, on le sentait avant de l'avoir vu déployer son immense mouchoir à carreaux bleus ; et quel mouchoir !

Dans la conversation, chacune de ses phrases était ponctuée d'une énorme prise de tabac.

J'accompagnais là le chirurgien Baudens, un connaisseur éclairé, qu'accaparait Balzac dès notre entrée ; et les séances me paraissaient longues ! d'autant plus longues que les questions de Balzac n'étaient pas d'un amateur d'art, mais d'un commissaire priseur (pardon du calembour). Employait-il le tabac comme désinfectant? L'ail n'eût pas pu lui plus mal réussir.

Alors, que devient la légende de Balzac ennemi du tabac ?

A. T.

Réponses.

Origine des perruques (IV, 568). — On ne comprendrait jamais la mode des perruques élevées qui a régné en France pendant deux siècles, si toutes les aberrations n'étaient pas dans la nature. On sait quelle en fut l'origine. Louis XIII, ayant blanchi de bonne heure, à cause, disait-il spirituellement, des harangues qu'il avait été obligé d'essuyer, se résolut à prendre perruque. Aussitôt ses courtisans, jaloux de se distinguer par leur servilité, imitèrent leur maître en exagérant la mode. On pétrit les cheveux avec du suif de mouton et de l'amidon, enduit aussi dégoûtant qu'insalubre.

La Révolution française ne parvint que lentement à faire disparaître les perruques à plusieurs étages.

Le célèbre médecin Sabatier avait supporté longtemps sa calvitie. Sur les instances de ses amis, il se fit faire une perruque de la couleur de ses anciens cheveux, ce qui le rajeunit de plus de 20 ans.

Le non moins illustre praticien Portal conserva aussi la perruque jusque sous le règne de Louis-Philippe.

Dans l'antiquité romaine, on ne semble pas s'être embarrassé de cet accessoire.

On rapporte qu'Auguste avait perdu ses cheveux de très bonne heure ; il ramenait deux mèches de derrière sur le front qui en était entièrement dépourvu. L'infâme Tibère était chauve, tandis que Othon portait un toupet fait avec un art infini, pour dissimuler une calvitie précoce. Très beau de visage, Néron avait une magnifique chevelure blonde. Domitien, non moins cruel que ce monstre, fut appelé le Néron chauve. Docteur Fc.

Un manuscrit, probablement inédit, sur la guerre d'Espagne (IV, 570). — Vous parlez d'un manuscrit sur la guerre d'Espagne du Dr Dufour, savant botaniste de Saint-Sever (Landes), qui n'aurait pas été publié. Il me semble que si, car j'ai parfaite souvenance d'avoir lu avec plaisir dans la *Gazette des hôpitaux* en 1878, je crois, ou 1877, une série d'articles fort intéressants où le Dr Dufour parle des épisodes de cette guerre et de quelques personnages devenus illustres depuis, à côté desquels il vivait. Il parle ainsi du capitaine Bugeaud devenu depuis maréchal de France.

Je ne puis vous l'assurer, n'ayant pas ici, à la campagne, le moyen de vérifier mon assertion, mais aux bureaux de la *Gazette*, vous pourriez vérifier le fait. Je ne crois pas me tromper.

Dr Gélineau.

Frédéric II médecin (IV, 568). — Frédéric II avait, entre autres médecins, Selle et Zimmermann. Au lieu de suivre leurs conseils, nous apprend un de ses biographes, le roi de Prusse discutait continuellement avec eux sur le traitement ou le régime ; il mourut dans un âge peu avancé, d'un hydrothorax goutteux.

LECTOR.

Les honoraires des médecins à travers les âges (IV, 569). — Jadis, en dépit de la concurrence que ne cessaient de leur faire une foule de charlatans, les médecins gagnaient en général largement leur vie. Nicolas Petit, premier médecin de Henri IV, se retira avec « cinq à six mille livres de rentes ».

Tout médecin appelé en consultation chez Colbert recevait un louis d'or, qui valait au moins cent francs de notre monnaie.

Gui Patin condamne l'âpreté au gain que montraient la plupart de ses confrères. A l'en croire, le célèbre Guénault disait tout haut qu' « un grain de fortune vaut mieux que dix onces de vertu ».

Nicolas Brayer, une des lumières de la science au XVIIe siècle, aurait amassé 30,000 écus de rente.

Béda, Rainssaint, Renaudot et bien d'autres étaient « gens à faire ce que l'on veut à qui plus leur donne ». Le médecin anglais Lister, qui visita Paris en 1698, s'étonne néanmoins de la modicité des honoraires accordés aux médecins, d'où il faut conclure qu'ils étaient, au moins à cette époque, mieux traités à Londres qu'à Paris.

C. P. R.

— Nous avons vu, reproduite quelque part, cette quittance d'une saignée faite à la Dauphine, en 1588 :

« En la présence des conseillers du Roy, notaires, garde-notes au Châtelet de Paris, soussignez, Pierre Dionis chirurgien du corps de Madame la Dauphine, a confessé avoir reçu de Estienne Rollot, escuyer, sieur de Latour, conseiller secrétaire du Roy, Maison, couronne de France et de ses finances, trésorier-général de la dicte dame la Dauphine, la somme de *cent cinquante livres tournois*, à luy ordonnée pour une saignée du bras qu'il a faict à madicte Dame la Dauphine, le 4 juin dernier.

Dont quittance, faict et passé à Paris, en notre étude, l'an mil six cent quatre-vingt-huit, le vingt-huitiesme jour de juillet avant midy, et a signé :

« DIONIS. »

P. c. c.
J.-B.

— Je vous transmets, en réponse à la question sur les Honoraires d'autrefois, cet extrait d'un ancien catalogue d'autographes, probablement de la maison Charavay :

Hecquet (Philippe), célèbre médecin, l'original du docteur Sangrado de *Gil Blas*, n. à Abbeville, 1661, m. 1737.

Consultation a. s. ; Paris, 2 déc. 1725, 3 p. 1/2 in-4.

« Sur des bourdonnements d'oreille, accompagnés d'élancement de cerveau et d'espèce de convulsions dans la tête. Pièce intéressante et curieuse, où le bon docteur recommande l'eau chaude au chiendent avec saignée du bras et du pied. Hecquet reçut 4 livres pour cette consultation. » C'était alors le taux des médecins en renom. Mais Hecquet donnait autant en charités qu'il recevait en honoraires.

LECTOR.

Recueil de proverbes médicaux (III, 597, 723 ; IV, 442, 571). — Quelques aphorismes (?) à ajouter à votre si curieuse série :

Nicoclès disait que la réputation des médecins venait de ce que le soleil éclairait leurs succès et la terre leurs fautes.

Les médecins apprennent aussi bien que les escrimeurs l'art de tuer ; car ils s'exercent comme eux sur la tierce et sur la quarte (la fièvre tierce et la fièvre quarte).

Le médecin, ayant examiné les urines du malade, l'interroge sur la nature de ses selles et le condamne, le chirurgien le bande et l'apothicaire décharge son coup par derrière.

Les malades, pour se venger, tirent la langue aux médecins, tournent le c... à l'apothicaire et présentent le poing au chirurgien.

Alb. D...T.

Quel est l'inventeur du laryngoscope ? (IV, 504). — Le laryngoscope n'est pas d'invention très récente. C'est Garcia, professeur de chant à Londres, frère de Mme Malibran, qui eut, le premier, l'idée de procéder à l'examen de la glotte pendant l'émission de la voix ; ses essais préliminaires datent de 1854.

La méthode du maëstro était des plus simples : « elle consistait, dit Krishaber, à introduire dans sa gorge un petit miroir fixé à une tige et préalablement chauffé, pendant qu'un second miroir était appliqué à renvoyer les rayons du soleil sur le premier. »

Garcia réussit à voir ses cordes vocales, et déclara qu'il était possible de mettre son procédé à la portée des médecins.

Le docteur Turck, attaché à l'hôpital de Vienne, étudiait cette application de l'optique à la pathologie, lorsque le laryngoscope fut réellement inventé par Czermak, ancien professeur de physiologie à Cracovie qui remplaça la lumière solaire, trop inconstante, par l'éclairage artificiel. C'est donc Czermak qui créa l'art de la laryngoscopie, au mois de novembre 1857.

La priorité de l'invention du laryngoscope a été contestée à Czermak. On lui a opposé : Levret, auteur d'une sorte de spéculum de la bouche, décrit dans le *Mercure de France*, de 1743 ; Bozzini, de Francfort, qui fit beaucoup de bruit avec son appareil, en 1807 ; Cagniard de Latour, le physicien français, qui étudia si patiemment les lois de l'acoustique (1825) ; l'anglais Baleington, dont les travaux furent publiés en 1829 dans le *London medical Gazette*. On a cité encore Belloc, Senn, Bennati, Liston, Baumès et quelques autres savants, comme ayant travaillé à créer des instruments pour l'inspection du larynx. L'impartialité commande de tenir compte de leurs efforts, mais leurs travaux ne peuvent nuire à la gloire de l'inventeur véritable, Jean Czermak.

Depuis trente ans, le laryngoscope primitif a été très perfectionné et plusieurs praticiens ont donné leur nom à des instruments de leur invention. Parmi ces continuateurs, nous citerons Mandl, Krishaber, Duplay, Fauvel, Moura, Cadier et Baratoux. Tous ces laryngoscopes sont, comme celui de Czermak, basés sur le principe de l'éclairage par la lumière réfléchie.

Dr Félix Brémond.

Les infirmités des Hommes et des Femmes célèbres. — (III, 220, 314, 439, 598; IV, 249, 379, 440.)

On comprend généralement Ésope, Virgile, Démosthènes parmi les bègues célèbres, mais combien d'autres ont occupé une place, et des plus honorables, dans la galerie des personnages illustres !

Le premier en date nous semble être, jusqu'à plus ample informé, le prophète Moïse. « L'enfant sauvé des eaux » était, assure la tradition, bègue, mais bègue à ce point que son ami Aaron devait la plupart du temps porter la parole en son nom. Mais Moïse avait le privilège de faire à volonté des miracles : qui ne voudrait être bègue à ce prix ?

Alcibiade, Caton d'Utique bégayaient.

L'empereur romain Claude, Michel II, empereur d'Orient, Méhémed-el-Nasser, roi d'Espagne sous la domination arabe, Eric, roi de Suède, Charles V, étaient également bègues.

Sur les dix-huit Louis qui régnèrent en France, on ne relève qu'un Louis-le-Bègue et pourtant il n'est pas le seul souverain français qui ait bredouillé.

Tallemant des Réaux a conté quelque part dans ses *Historiettes*, à propos de Louis XIII et de son infirmité, une anecdote assez amusante : M. d'Alamont, seigneur de Molandry, parlait comme le roi ; celui-ci, la première fois qu'il vit le gentilhomme à la cour, lui parla en bégayant. D'Alamont lui réplique de même.

Le roi, piqué de ce qu'il considérait comme une injure, allait donner l'ordre d'arrêter le mauvais plaisant, si on ne l'eût convaincu à temps de la bonne foi du chevalier d'Alamont....

A ajouter à la liste des bègues célèbres : l'amiral d'Annebaut, l'ingénieur italien Tartaglia, le peintre David, le critique Hoffmann, Darwin, Erasme, Manzoni, Tu-Inchbald qui fournit une carrière dramatique fructueuse, malgré son débit saccadé.

Le chansonnier Désaugiers bégayait également, mais on avait beaucoup de peine à s'en apercevoir. Cela tenait à une sorte de gymnastique de la voix qu'il avait imaginée et qui corrigeait dans une large mesure sa pénible infirmité.

Le facétieux avocat Coqueley, l'auteur de la tragédie de *Cassandre* ou les *Effets de l'amour et du vert-de-gris*, ne bégayait pas, à vrai dire, mais affectait d'appuyer sur certaines syllabes.

Tout le monde connaît cette plaisante histoire. Au cours d'une plaidoirie, comme Coqueley affectait, en parlant de Linguet, de prononcer maître Lingu-et, celui-ci qui savait, quand il lui plaisait, décocher un coup de boutoir, s'obstina à appeler tout le temps son adversaire Coqu-é-ley, ce qui fit beaucoup rire l'auditoire aux dépens de ce dernier.

Rappelons enfin que si le poète Malherbe, le rigide censeur des lettres, est passé à la postérité, son bégaiement n'y est pour rien, pas plus d'ailleurs que cette dégoûtante manie qui en faisait pour tout son entourage un objet de répulsion, et qui consistait à cracher à chaque instant quand il récitait ses vers.

Le cavalier Marin avait su le caractériser d'un trait heureux : « Je n'ai jamais vu, disait-il, d'homme plus humide, ni de poète plus sec. »

Dr C. A.

— Si vous ouvrez Suétone (traduction Pessonneaux, p. 122 de l'édi-

tion Charpentier),vous y verrez qu'Auguste était un type d'arthritique accompli : il était eczémateux, avait probablement une sciatique du membre gauche, ayant amené de l'atrophie. Il souffrait de douleurs de l'index droit. En outre, il était atteint de lithiase rénale, avec coliques néphrétiques.

A chaque printemps, il avait un coryza. Tout cela ne l'a pas empêché de vivre jusqu'à 76 ans.

Dr BOUTAREL,
13, boul. Beaumarchais.

— Un fait singulier, c'est que presque tous les grands écrivains qui font la gloire de l'Angleterre étaient atteints de quelque défectuosité organique.

Shakespeare et Walter Scott étaient boiteux comme Byron.

Milton était aveugle. Pope était bossu.

Swift, l'auteur des « Voyages de Gulliver », acquit dans les dernières années de sa vie une ampleur démesurée.

Les célèbres historiens Hume et Gibbon étaient d'une obésité phénoménale.

Ce dernier avait un nez si exigu et les joues si rebondies que Mme du Deffand, atteinte de cécité, lui ayant, un jour, palpé la figure (ce qu'elle faisait à tous les visiteurs qui lui étaient présentés pour la première fois), jeta un cri d'horreur se croyant victime d'une affreuse mystification. F. B.

— Plaute (Marcus-Accius Plautus) fut ainsi nommé, suivant Sextius Pompeïus, parce qu'il avait les pieds plats.

Dr S. P.

Avoir une dent contre quelqu'un. — (IV, 377, 507.) — Le *Courrier de Vaugelas*, un excellent recueil littéraire disparu depuis plusieurs années, avait proposé une solution, pour le moins originale, à cette question qu'un de ses collaborateurs avait agitée dans ses colonnes.

A bout de suppositions, cet ingénieux chercheur se demanda avec quelque raison si ce dicton populaire n'aurait pas été rapporté par les croisés du fond de l'Arménie. Dans ce pays,en effet, existe une singulière coutume qui n'est pas sans un frappant rapport avec l'énergique expression dont il s'agit.

Quand un Kurde a besoin d'argent, il emploie un moyen aussi infaillible qu'original, bien qu'un peu douloureux : il s'arrache une dent et va se prendre de querelle avec un chrétien. Puis il se présente devant son chef, toujours partial, exhibe sa dent et prête serment comme quoi elle lui a été brisée par un chrétien durant leur querelle ; et alors, à moins d'être gagné par le chrétien en veine de générosité métallique, le chef inflige à celui-ci une amende proportionnée avec sa fortune, sans qu'il ait aucun recours possible contre son agresseur et accusateur.

La pièce de convulsion, c'est-à-dire la dent arrachée, n'étant jamais saisie, lui sert successivement à plusieurs opérations semblables. Il la prête même à ses amis qui s'en servent de la même façon et avec le même succès. Cette coutume est si connue dans le pays qu'un proverbe dit : « Un Kurde a toujours ses dents dans sa poche. »

FULBERT-DUMONTFIL.

Statues de médecins (II, 247,381, 413, 439, 549, 574, 595, 597 ; III, 440, 598 ; IV, 510). — On a dû mentionner dans les réponses précédemment parues, la statue de Broca, qui se trouve sur la place de l'Ecole-de-Médecine. Ce qu'on a peut-être omis de dire, c'est que cette masse de bronze est l'œuvre d'un sculpteur sourd-muet !

Docteur Alp. G.

— A ajouter à la liste : *Claude Bernard*, vis-à-vis le Collège de France ; *Renaudot*, place du Marché-aux-Fleurs ; *Larrey et Broussais*, au Val-de-Grâce ; *Bichat*, dans la cour de la Faculté ; *Ambroise Paré*, au pied de l'escalier du *Musée Dupuytren* ; les bustes de Baillarger, Falret et Duchenne (de Boulogne), dans les cours de la Salpêtrière, etc., etc.

Docteur R. F.

CHRONIQUE BIBIOGRAPHIQUE.

Jean-François Collette de Chamseru, chirurgien et oculiste et sa famille, par le Dr G. Gillard ; Chartres, 1896.

La monographie de M. le Dr Gillard, qui a été d'abord présentée, sous forme de notice, à la *Société archéologique d'Eure-et-Loir* n'a pas d'autre but, dans l'esprit de son auteur, que de faire connaître une famille intéressant le pays chartrain, « non seulement au point de vue de son histoire locale, mais plus encore au point de vue de son histoire littéraire et scientifique ». Les prétentions de M. le Dr Gillard sont plutôt modestes ; car sa brochure, si attachante pour tous ceux qui collectionnent ce qui a trait au pays beauceron, l'est aussi pour ceux, et nous sommes du nombre, qui cherchent à élucider les différents points encore obscurs de l'histoire de la médecine.

Le premier médecin, du nom de Collette, qui exerça l'art de la chirurgie, ne paraît avoir produit d'autre œuvre que son fils, Charles Collette, qui fut le principal élève et le continuateur de son père. Le chanoine Brillon qui a laissé, dans les *Archives d'Eure-et-Loir*, une biographie de la famille Collette, a prétendu que c'est à Charles Collette qu'on devait la première opération de cataracte. M. le Dr Gillard, qui a voulu écrire un livre de bonne foi, ne souscrit pas à cette assertion qui n'est, d'ailleurs, étayée d'aucune preuve : déjà, dans son *Traité de la cataracte et du glaucome*, publiée en 1709, Brisseau, un des oculistes les plus réputés de son époque, citait le cas d'une cataracte double opérée par un chirurgien, dont il ne donne pas le nom, quarante ans environ avant la publication de son livre, c'est-à-dire vers 1609, époque à laquelle Ch. Collette n'avait point une pratique suffisante pour tenter pareille opération. Il est néanmoins certain que la notoriété acquise par Ch. Collette lui attira une nombreuse clientèle, bien qu'il habitât un modeste village, Chamseru, où l'on vit, pendant un temps, les plus grands personnages venir réclamer les soins du praticien, dont les succès avaient rapidement grandi la renommée.

Ch. Collette laissa un fils, J. François Collette, sur le compte

duquel le Dr Gillard a écrit nombre de particularités intéressantes. J.-F. Collette maria sa fille à un certain Côme Roussille, personnage des plus singuliers, très habile praticien, mais très avide de réclame, qui occupa pendant quelques années le monde scientifique de sa bruyante personnalité : il faut surtout lire dans l'opuscule si documenté de M. le Dr Gillard la polémique de Côme Roussille avec Daviel, qui le prit de haut avec son adversaire, qu'il ne tenait pourtant pas en médiocre estime.

Heureusement Roussille Chamseru s'est acquis d'autres titres à notre admiration : il a sauvé l'existence, en qualité de médecin militaire, à un bon nombre de braves des armées de la première République et de l'Empire et il a même failli, pour avoir fait preuve d'une trop grande franchise, être à plusieurs reprises la victime des passions de son temps. Pendant six jours, il fut détenu à la Prison de la Force, d'où il ne sortit que grâce à l'intervention de ses collègues, dont l'esprit de solidarité s'afffirma en cette circonstance de la façon la plus touchante.

A dater de ce moment, la carrière du médecin militaire se poursuit sans trop de mécomptes et Roussille Chamseru fait successivement les campagnes d'Autriche, de Prusse et de Pologne. Il prend sa retraite en 1808 et rentre dans la vie civile, devient un des membres les plus laborieux de la Société de médecine, de la Société médicale d'Emulation et autres sociétés savantes, occupe, de 1812 à 1816, les fonctions de médecin en chef du Dispensaire de la Préfecture de Police et se livre à des travaux variés de littérature et de journalisme médicaux.

M. le Dr Gillard a dressé la liste bibliographique de ses écrits ; le nombre en est considérable. Nous citerons, entre autres, comme méritant d'être recherchés et peut-être mis au jour, les articles suivants : *Compte-rendu des recherches médico-philosophiques sur les causes physiques de la polygamie dans les pays chauds, par Chervin de Lyon* (Journal général de médecine, t. XLIV, p. 172-5) ; *Compte-rendu analytique de la dissertation sur le Rire*, ibid., t. XLV, p. 199-202 (1812) ; *Compte-rendu des Erreurs populaires relatives à la médecine, de Richerand*, ibid., p. 217-23 ; *Compte-rendu analytique du Traité médico-philosophique sur le Rire, par D. P. Roy*, t. XLIX, (1814), p. 443-5 ; *Compte-rendu des Ephémérides de la vie humaine*, thèse de Virey, ibid., p. 446-53 ; *Mémoire sur les Augustines*, t. LIII (1815), ibid., p. 222-4 ; *Réflexions sur la maladie de Job*, in *Mémoires de la Société médicale d'Emulation de Paris*, t. II (an 7), p. 501-7 ; *Recherches sur le véritable caractère de la lèpre des Hébreux*, ibid., t. III, p. 335-41 (an 8), etc., etc.

Nous craignons bien de n'avoir donné qu'une idée très vague de ce que contient la brochure de M. le Dr G. Gillard par cet aperçu rapide, mais si cette analyse très imparfaite inspirait à nos lecteurs le désir de la lire dans son entier, nous déclarerions avoir atteint notre but.

A. C.

Introduction à la médecine de l'Esprit, par le Dr MAURICE DE FLEURY ; Paris, F. Alcan.

Ce que nous goûtons dans l'ouvrage que vient de publier notre confrère et ami, le Dr M. de Fleury, ce n'est pas seulement l'agré-

ment du style, sa précision toute scientifique, c'est encore, c'est surtout sa particulière suggestion. Nous nous expliquons : le Dr de Fleury a été très heureusement inspiré dans le choix de ses sujets, et il a su présenter, sous une forme attrayante, les questions les plus ardues, les plus obscures qui aient passionné le monde scientifique, tout autant que le grand public, en ces dernières années. Le *satanisme*, l'*envoûtement*, la *télépathie*, la *fascination*, ne sont plus aujourd'hui du domaine du mystère et de l'irréel : on explique ces perversions étranges, on en démonte le mécanisme, si l'on peut ainsi s'exprimer et il n'est guère que les esprits troublés qui puissent s'en émouvoir outre mesure. Les travaux de Braid, de Charcot, de Pitres, d'Azam, il aurait été équitable d'ajouter Luys à la liste, ont permis une interprétation toute nouvelle de phénomènes que la science d'autrefois n'osait pas aborder, moins par ignorance que par une appréhension trop souvent légitime.

Si toutes ces études ont le don de nous passionner, ce n'est pas seulement parce qu'elles servent d'aliment à notre insatiable curiosité, c'est aussi parce qu'elles renversent toute une série de notions reçues et qu'elles grandissent singulièrement le rôle du médecin, notamment dans ses relations avec la justice des hommes. Que les magistrats s'alarment de cette influence grandissante, nous n'avons pas à nous en inquiéter. Ils pourront dresser des obstacles devant des réformes qui s'imposent, mais cette obstruction n'aura qu'un temps : il viendra un jour où force sera de reconnaître que les malades ne sont pas des criminels et qu'ils sont justiciables d'un traitement différent. Le Dr de Fleury, traite, du reste, ces questions avec un tact parfait et il n'hésite pas à rompre toute solidarité avec ces théoriciens à courte vue qui ne savent d'un ensemble de menus faits qu'on dirait épinglés par un entomologiste, dégager que des hypothèses plus ou moins spécieuses, au lieu de lois générales sobrement et vigoureusement formulées. Si nous portons en nous les germes du mal qui nous vient des ascendants, de ses tares morales autant que de ses infirmités physiques, il n'est pas vrai de prétendre (comme le voudrait insinuer un anthropologiste, dont les doctrines bruyantes n'auraient jamais dû traverser les Alpes), que l'éducation, qu'une hygiène adaptée ne « puisse avoir raison de ce que l'hérédité a déposé en nous de mauvais et de laid ». Non, un homme ne naît ni assassin ni voleur ; il vient au monde avec des impulsions au meurtre et au vol, mais les impulsions, on peut les diriger vers le bien, et c'est là le rôle du médecin, secondé par le magistrat. Il existe une hygiène et une thérapeutique morales, dont l'efficacité n'est pas douteuse, quand elle est appliqué par des hommes à qui leur expérience donne toute autorité. A cet égard, nul n'était mieux qualifié que le Dr de Fleury pour indiquer ce qui convient de préférence « aux malades de l'esprit », aux surmenés cérébraux, qui sont si souvent, en même temps, des hypocondriaques, des paresseux intermittents, des névropathes au système nerveux constamment excité et qu'irrite la moindre réflexion, la plus légère contrainte.

A tous ceux-là, l'ingénieux inventeur de la médecine des passions donne d'utiles conseils, que nous les engageons à suivre, d'autant mieux que nous savons qu'ils sont le fruit d'observations multipliées, toutes basées sur l'expérimentation directe.

M. le Dr de Fleury a modestement intitulé son ouvrage : *Introduction à la médecine de l'Esprit*; mais Cl. Bernard n'a-t-il pas écrit

une *Introduction à la médecine expérimentale*, qui aujourd'hui encore est considérée comme son œuvre maîtresse, son livre capital ?

Nous ne croyons pas être un prophète trop téméraire, en affirmant que pareil sort est réservé au si remarquable travail du très distingué rédacteur scientifique d'un de nos quotidiens les plus justement estimés.

A. C.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Etude théorique et pratique sur le poumon, ses fonctions et ses maladies, par le Dr Grasset (de Nogent-sur-Marne), Paris 1897, imprimerie Dosmond, 147, rue du Temple.

Des cures d'amaigrissement, par le Dr Philbert ; Paris, bureau des Archives générales d'hydrologie, 4, rue Antoine-Dubois.

Les petites Démascarades, par Victor Joze ; Paris 1889, Ernest Kolb, éditeur, 8, rue Saint-Joseph.

La Tribu d'Isidore, roman des mœurs juives, par Victor Joze ; Paris 1897, Antony et Cie éditeurs, 8, rue du Faubourg Montmartre.

Médecine et médecins, par le Dr A. Tripier ; Paris, 1897. Librairie de la Revue socialiste, 78, passage Choiseul.

Essai de Bibliographie Médicale, par le Dr Lucien Hahn ; Paris 1897. G. Steinheil éditeur, 2, rue Casimir-Delavigne. (*Sera analysé*.)

Cancer utérin et grossesses, par le Dr Charles Bosche ; Paris, imprimerie de Cornois, 96, boulevard Montparnasse.

Le Traitement du mal de Pott, par F. Calot (de Berck-sur-Mer) ; Paris 1897, Institut international de bibliographie scientifique, 93, boulevard Saint-Germain.

Contribution à l'étude de la consolidation du rachis après redressement de la gibbosité, par C. Ducroquet (de Berck-sur-Mer) ; Paris 1897, Institut international de bibliographie scientifique, 93, boulevard Saint-Germain.

Rapport sur le traitement du tabes, par le Dr J. Grasset; Montpellier, 1897, typographie Charles Boehm.

Etude sur Habicot. — L'anatomie et la chirurgie de son temps, par le Dr René Vaucaire ; Paris 1891, Rueff et Cie Editeurs, 106, boulevard Saint-Germain.

La Bibliographie scientifique, bulletin trimestriel publié par l'Institut International de bibliographie scientifique ; Paris, 14, boulevard Saint-Germain.

Le traitement du mal de Pott, par le Dr Chipault (de Paris) ; Paris 1897. Masson et Cie, Editeurs, 120, boulevard Saint-Germain.

Revue de Gynécologie et de chirurgie abdominale. Extrait. — Effets physiologiques de la castration chez la femme, par F. Jayle ; Paris, 1897, Masson et Ce, éditeurs, 120, boulevard Saint-Germain.

Contribution à l'étude du rein cardiaque, par le Dr R. Fauquez ; Paris, 1897; G. Steinheil, éditeur, 2, rue Casimir-Delavigne.

Le Propriétaire-Gérant : Dr CABANÈS.

Clermont (Oise). — Imprimerie DAIX frères, 3, place Saint-André.
Maison spéciale pour Journaux et Revues périodiques.

VIN DE CHASSAING

BI-DIGESTIF

A LA PEPSINE ET A LA DIASTASE

Cette préparation qui, en 1864, a été l'objet d'un rapport favorable à l'Académie de Médecine de Paris, se prescrit depuis de nombreuses années contre les différentes affections des voies digestives, les dyspepsies particulièrement. On le prend à la dose de un ou deux verres à liqueur après chaque repas, pur ou coupé d'eau.

Chaque verre à liqueur contient :

0 gr. 20 centigr. de pepsine Chassaing.
0 10 » de diastase Chassaing.

PHOSPHO-GLYCÉRATE DE CHAUX PUR

NEUROSINE PRUNIER

RECONSTITUANT GÉNÉRAL DU SYSTÈME NERVEUX

La « *Neurosine Prunier* », présentée sous trois formes différentes, se prend en général aux doses suivantes, soit avant, soit pendant le repas :

1° *Neurosine Prunier-sirop*, 2 ou 3 cuillerées à bouche par jour ;

2° *Neurosine Prunier-granulée*, 2 ou 3 cuillerées à café par jour ;

3° *Neurosine Prunier-cachets*, 2 ou 3 cachets par jour.

Chaque cuillerée à bouche de sirop, chaque cuillerée à café de granulé, chaque cachet, contiennent 0 gr. 30 centigr. de phospho-glycérate de chaux pur.

Dépôt général : 6, Avenue Victoria, Paris.

PHOSPHATINE FALIÈRES

La « **Phosphatine Falières** » est l'aliment le plus agréable et le plus recommandé pour les enfants dès l'âge de 6 à 7 mois, surtout au moment du sevrage et pendant la période de croissance. Il facilite la dentition, assure la bonne formation des os, etc.

Poudre Laxative de Vichy

LAXATIF SUR — AGRÉABLE — FACILE A PRENDRE

La « *Poudre laxative de Vichy* », préparée avec les soins les plus méticuleux, est composée de poudre de séné, lavée à l'alcool associée à différents carminatifs, tels que le fenouil, l'anis, etc....

D'un emploi des plus simples, la « *Poudre Laxative de Vichy* » se prend, le soir en se couchant, à la dose de : *une cuillerée à café*, délayée dans un peu d'eau. L'effet se produit le lendemain sans coliques, ni diarrhée. Chaque cuillerée à café contient 0 gr. 75 centigr. de poudre de séné.

Glyco-Phénique

Du Dr Déclat.

Solution d'acide phénique pur, titrée à 10 pour 100.

Le « *Glyco-Phénique* » est un antiseptique précieux pour tous les usages externes, bains, gargarismes, pansements des plaies, brûlures, injections hygiéniques, toilette, etc.....

S'emploie additionné de plus ou moins d'eau suivant les différents cas.

Sirop d'Acide Phénique

du Dr Déclat.

Ce sirop, d'un goût très agréable, contient exactement 0 gr. 10 centigr. d'acide phénique chimiquement pur par cuillerée à bouche.

Il doit être pris à la dose de 3 ou 4 cuillerées à bouche par jour, dans les cas de toux, rhumes, bronchites, etc.....

MÉDICATION ALCALINE

Comprimés de Vichy (gazeux)

AUX SELS NATURELS DE VICHY

(SOURCES DE L'ÉTAT)

Préparés avec les *sels naturels* spécialement extraits des *eaux de Vichy (sources de l'Etat)* par la Cie fermière, les « Comprimés de Vichy » se recommandent par leur emploi pratique et très économique.

Dose : 4 ou 5 « comprimés » pour un verre d'eau.

Paris, 6, rue de la Tacherie et Pharmacies.

4e ANNEE. N° 20. 15 OCTOBRE 1897

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

LA MÉDECINE DANS L'HISTOIRE

La folie de Théroigne de Méricourt.

Celle que Lamartine appela, un jour d'inspiration sublime, la « Jeanne d'Arc impure de la place publique » ; la virago, dont M. Léopold Lacour, en une suite d'articles publiés dans le *Journal* (1), vient après les Goncourt et M. Marcellin Pellet, d'entreprendre la réhabilitation, s'appelait de son véritable nom Terwagne de Marcourt (2).

Elle avait vingt-sept ans et un passé qu'on ne peut guère comparer qu'à celui de la fiancée du roi de Garbe, quand elle apparut sur la scène révolutionnaire, à la veille de la prise de la Bastille (3).

Sur son rôle politique, nous serons sobre de détails, le sujet nous étant interdit ; bien qu'il n'eût peut-être pas été sans utilité de noter l'évolution progressive des symptômes de la vésanie, qui devait conduire un jour la « belle Liégeoise » dans un cabanon de la Salpêtrière.

Il n'est pas douteux que les premières manifestations de la folie de Théroigne remontent aux premiers actes de sa vie publique. « Sa démence couvait depuis longtemps, a écrit d'elle un critique avisé. Le déséquilibre de la pauvre créature éclatait en chacun de ses actes. En réalité, elle fut toujours à moitié folle avant de le devenir tout à fait. Folle de son corps, comme disaient nos pères et folle de son esprit. »

Un incident, diversement rapporté par les historiens de la Révolution, fit éclater le mal, jusqu'alors latent.

Vers le milieu de mai 1793, Théroigne passait sur la terrasse des Feuillans. Une horde de femmes qui viennent d'apercevoir le girondin Brissot, hurle : « A bas les Brissotins ! » Théroigne intervient pour le défendre ; elle est aussitôt entourée par les mégères qui, la sai-

(1) Il n'est pas inutile de consigner ici, pour ne pas être traité de plagiaire, que nous avons fourni à M. Lacour, *dès l'année dernière*, de nombreuses indications bibliographiques (nous lui avons signalé, entre autres ouvrages, ceux d'Esquirol et de Descuret) dont il a, du reste, tiré le meilleur parti.

(2) Voici la copie de l'acte de naissance de Théroigne, tirée d'un registre aux actes de l'état civil de la commune de Marcour, village bâti sur la rive droite de l'Ourthe, à une lieue nord de Laroche, deux demi-lieues est de Marche, et anciennement chef-lieu du comté de Montaigu, fief du Luxembourg.

Cette pièce servira à rectifier nombre d'erreurs de fait qui ont passé dans presque toutes les biographies de l'héroïne.

Anna Joseph (sic) *filia legitima Petri Theroigne et Elisabethæ Lahaye, nata fuit decima tertia Augusti 1762, quam susceperunt Josephus Lahaye avunculus ex Marcone et Francisca Lahaye amita ex Magoster.* (Sans signature.) — Extrait du *Bibliophile belge*, tome VIII, 1851, p. 164.

(3) Article de V. Fournel, dans le *Moniteur universel*, 24 novembre 1886.

sissant à bras-le-corps, la dépouillent de ses vêtements et la fustigent publiquement.

Dès ce moment, elle se confine dans la retraite, se désintéressant, au moins en apparence, des événements, et « cherchant la solitude pour y cacher son humiliation » (1).

Ce n'est que trois mois plus tard que la folie se déclarait (2).

Des amis la placèrent d'abord dans une maison de santé du faubourg Saint-Marceau.

A ses moments lucides, elle essayait de gagner une fenêtre donnant sur la rue, pour appeler les passants à son secours et réclamer sa mise en liberté. Un voisin, à qui elle put ainsi parler, vint plaider sa cause auprès du Comité de sûreté générale, mais on n'eut pas de peine à le fixer sur l'état mental de sa protégée (3).

Théroigne écrivit vainement à tous les chefs du parti avancé pour les intéresser à son sort : ils restèrent sourds à son appel.

Les dernières lueurs de raison s'évanouissaient; la nuit se faisait dans le cerveau de l'infortunée !

*
* *

Théroigne vient d'être transférée de la maison de santé du faubourg Saint-Marceau à l'Hôtel-Dieu (4) ; le délire de persécution et la mégalomanie n'ont fait que s'accroître. Elle caresse toujours sa chimère d'établir l'union entre les fractions divisées du parti républicain.

On la perd de vue durant deux années. Est-elle restée pendant ce temps à l'Hôtel-Dieu, a-t-elle séjourné dans un autre hôpital, les documents manquent pour l'établir.

Le 18 frimaire an VIII (8 décembre 1799), on la retrouve à la Sal-

---

(1) V. Fournel, loc. cit.

(2) D'après M. Lacour, aucun de ses biographes, aucun historien n'a su que Théroigne, alors folle, avait été arrêtée le 9 messidor an II (27 juin 1794). C'est que ni les Goncourt, ni M. Marcellin Pellet lui-même n'ont eu connaissance de certains documents autographes composant, aux Archives nationales, le dossier de Théroigne, entre autres, d'une lettre de Joseph Therwagne (elle est signée ainsi) au Comité de sûreté générale, le 12 thermidor, demandant que Théroigne, dont « l'état de démence absolue est constant » soit relâchée, rendue à son frère. M. Lacour a, en outre, découvert un certificat de l'officier de santé de la section Le Peletier, déclarant que « Anne-Joseph Therwagne, en arrestation dans ladite » est, en effet, « d'esprit aliéné ». Le certificat est daté du 29 septembre 1794.

Le comité décida que la demande de Pierre-Joseph serait soumise au comité de Sûreté générale.

Mais la pièce du dossier la plus intéressante, à coup sûr, est un mémoire de Pierre-Joseph, adressé au tribunal du premier arrondissement de Paris, pour demander la convocation, en la chambre du conseil de ce tribunal, des parents et amis d' « Anne-Joseph Therwagne », qui donneront leur avis sur la proposition de l'interdire comme folle : car, selon son frère, elle est incapable de « gérer et administrer ses biens », elle est même dangereuse pour ses voisins et pour elle-même. Le mémoire n'est pas daté ; mais il fut écrit et envoyé au tribunal avant l'arrestation de la pauvre fille. Cette arrestation fut une surprise pour Pierre-Joseph, qui ne la connut, d'ailleurs, qu'après que le tribunal, le 30 juin 1794, eut ordonné la convocation demandée. Ce n'est donc pas d'une maison de santé, comme on l'a cru jusqu'à présent, mais d'une maison d'arrêt que la malheureuse Théroigne écrivit à Saint-Just, la veille du 9 thermidor, la lettre où elle le prie de venir la voir, de lui envoyer 200 francs et de la faire mettre en liberté. (V. le *Journal*, du 10 octobre 1897.)

(3) M. Pellet, *Variétés révolutionnaires*, 3e série, p. 147.

(4) Villiers, dans ses *Souvenirs d'un déporté*, a conté la visite qu'il rendit à la malade à l'Hôtel-Dieu, en 1797.

THÉROIGNE DE MÉRICOURT



1792



1816

pêtrière : à cette date, un extrait du registre d'entrée de cet hospice porte qu'« Anne-Josèphe Théroine (*sic*), âgée de quarante ans (bien qu'elle n'en eût que 37), native de Méricourt, département de l'Ourthe, a été enfermée, ce jour, aux loges de cet établissement, quartier des agitées (1) ».

Un mois environ plus tard, Théroigne est portée au registre comme sortie par *bureau*, c'est-à-dire par décision de la Commission des hospices, le 21 nivôse an VIII (11 janvier 1800). Sur une délibération de cette Commission datée du 16 nivôse, on a décidé son transport aux Petites-Maisons, de la rue de Sèvres.

Les Archives des hôpitaux civils de Paris mentionnent en ces termes la décision administrative :

« La Commission, informée de la translation de la citoyenne Théroigne, du grand Hospice (Hôtel-Dieu) dans la Maison nationale des femmes (Salpêtrière), d'après la connaissance acquise de sa situation malheureuse dans cette dernière maison, et par des considérations particulières, arrête que cette citoyenne sera transférée de la Maison nationale des femmes dans celle des Petites-Maisons, pour y occuper le premier lit vacant dans les infirmeries » (2).

Ce n'est que sept années plus tard, en décembre 1807, que Théroigne était de nouveau ramenée à la Salpêtrière (3).

Elle fut placée dès son entrée dans le service d'Esquirol, qui a rapporté, dans son ouvrage sur les *Maladies mentales* (t. I, p. 445 et suivantes), l'observation, qui va suivre, de la malade confiée à ses soins : A. C.

Téroenne ou Théroigne de Méricour était une célèbre courtisane, née dans le pays de Luxembourg. Elle était d'une taille moyenne, elle avait les cheveux châtains, les yeux grands et bleus, la physionomie mobile, la démarche vive, dégagée, et même élégante.

Téroenne ne veut supporter aucun vêtement, pas même de chemise. Tous les jours, matin et soir, et plusieurs fois le jour, elle inonde son lit, ou mieux la paille de son lit avec plusieurs seaux d'eau, se couche et se recouvre de son drap en été, et de son drap et de sa couverture en hiver. Elle se plaît à se promener nu-pieds dans sa cellule dallée en pierre et inondée d'eau

Le froid rigoureux ne change rien à ce régime. Jamais on n'a pu la faire coucher avec une chemise ni prendre une seconde couverture. Dans les trois dernières années de sa vie, on lui donna une très grande robe de chambre dont elle ne se servait presque jamais.

Lorsqu'il gèle et qu'elle ne peut avoir de l'eau en abondance, elle brise la glace et prend l'eau qui est au-dessous pour se mouiller le corps, particulièrement les pieds.

Quoique dans une cellule petite, sombre, très humide et sans

---

(1) Rapport fait au nom des Comités de salut public et de sûreté générale, etc., par Courtois, p. 132 ; cité par M. Pellet.

(2) *Archives des hospices civils.*

(3) E. et J. de Goncourt, *Portraits intimes du XVIIIe siècle*, p. 392, d'après les *Registres des entrées de la Salpêtrière.*

meubles, elle se trouve très bien; elle prétend être occupée de choses très importantes; elle sourit aux personnes qui l'abordent ; quelquefois elle répond brusquement : *Je ne vous connais pas*, et s'enveloppe sous sa couverture. Il est rare qu'elle réponde juste. Elle dit souvent : *Je ne sais pas* ; *j'ai oublié*. Si on insiste, elle s'impatiente, elle parle seule, à voix basse ; elle articule des phrases entrecoupées des mots : *fortune*, *liberté*, *comité*, *révolution*, *coquins*, *décret*, *arrêté*, etc. Elle en veut beaucoup aux modérés.

Elle se fâche, s'emporte lorsqu'on la contrarie, surtout lorsqu'on veut l'empêcher de prendre de l'eau. Une fois, elle a mordu une de ses compagnes avec tant de fureur, qu'elle lui a emporté un lambeau de chair : le caractère de cette femme avait donc survécu à son intelligence. Elle ne sort presque point de sa cellule, et y reste ordinairement couchée. Si elle en sort, elle est nue ou couverte de sa chemise : elle ne fait que quelques pas, plus souvent elle marche à quatre pattes, s'allonge par terre; et l'œil fixe, elle ramasse toutes les bribes qu'elle rencontre sur le pavé et les mange. Je l'ai vue prendre et dévorer de la paille, de la plume, des feuilles desséchées, des morceaux de viande traînés dans la boue, etc. Elle boit l'eau des ruisseaux pendant qu'on nettoie les cours, quoique cette eau soit salie et chargée d'ordures, préférant cette boisson à toute autre.

J'ai voulu la faire écrire ; elle a tracé quelques mots. Jamais elle n'a pu former de phrase. Elle n'a jamais donné aucun signe d'hystérie. Tout sentiment de pudeur semble éteint en elle, et elle est habituellement nue, sans rougir à la vue des hommes.

L'ayant fait dessiner en 1816, elle s'est prêtée à cette opération ; elle n'a paru attacher aucune importance à ce que faisait le dessinateur.

Malgré ce régime, que Téroenne a continué pendant dix ans, elle était bien, et régulièrement menstruée ; elle mangeait beaucoup, elle n'était point malade et n'avait contracté aucune infirmité.

Quelques jours avant d'entrer à l'infirmerie, il s'est fait une éruption sur tout son corps ; Téroenne s'est lavée à son ordinaire avec l'eau froide et s'est couchée sur son lit inondé, les boutons ont disparu ; dès lors, elle est restée dans son lit, ne mangeant point, buvant de l'eau.

Le 1er mai 1817, Téroenne entre à l'infirmerie dans un état de faiblesse très grande, refusant toute nourriture, buvant de l'eau, restant couchée, parlant souvent seule, mais à voix très basse.

15, maigreur, pâleur extrême de la face, yeux ternes, fixes, quelques mouvements convulsifs de la face, pouls très faible, légère enflure des mains, œdème des pieds ; enfin, le 9 juin, elle s'est éteinte, âgée de cinquante-sept ans, sans qu'elle ait paru avoir recouvré un seul instant sa raison.

Autopsie le 10 au matin (1).

Dure-mère adhérente au crâne, crâne épais postérieurement, ligne médiane très déjetée.

Cerveau très mou, décoloré, membrane qui revêt les ventricules épaissis, la substance cérébrale subjacente, dans l'épaisseur d'une ligne, d'un aspect vitreux et d'un blanc grisâtre.

Plexus choroïdes décolorés, offrant de petits kystes séreux.

Carotides qui côtoient les sinus caverneux ayant acquis le diamètre d'une très grosse plume.

Glande pituitaire contenant un fluide brunâtre.

Sérosité dans les deux plèvres, ainsi que dans le péricarde.

Cœur flasque.

Estomac distendu par un fluide verdâtre.

Côlon transverse perpendiculaire précipité derrière le pubis.

Foie petit, verdâtre ; son tissu très mou ;.sa tunique propre se détachant avec la plus grande facilité. Vésicule biliaire distendue par de la bile noire, épaisse, grenue.

Rate molle, verdâtre comme le foie.

Vessie très contractée sur elle-même, ses parois très épaisses.

Enveloppe des ovaires épaisse, et même cartilagineuse en plusieurs points.

Dans l'observation de Téroenne, comme dans celles qui suivent, le côlon transverse avait changé de direction et il était descendu jusque derrière le pubis.

Esquirol.

Théroigne avait 55 ans, au moment où elle succomba, le 9 juin 1817, d'après Esquirol; le 8, d'après le registre des décès de la Salpêtrière, qui porte comme cause de mort cette simple mention : *Péripneumonie chronique.*

LA MEDECINE DES PRATICIENS

Toxicologie pratique.

Un cas d'empoisonnement par les raisins sulfatés raconté par la victime.

Nous dédions le très humouristique récit qui suit aux amateurs de raisins: puisse-t-il ne pas trop les dégoûter de ce fruit savoureux:

Devant voyager de bonne heure mardi matin, et désireux de passer préalablement une nuit calme, pour éviter une de ces migraines qui me clouent au lit pendant au moins trente-six heures, j'ai dîné très sommairement lundi soir : une modeste tranche de

(1) L'ouverture du corps fut faite par Amussat et Descuret, en présence d'Esquirol et Rostan. (V. *Médecine des Passions*, de Descuret, p. 760-763.)

bœuf et quelques pommes de terre frites; pour dessert, une grappe de raisin. Le raisin me fit faire une légère grimace, car il était couvert d'une légère poussière que ma vue un peu basse m'avait empêché de voir. D'un estomac complaisant, je me dis qu'un peu de poussière ne m'étoufferait pas, et j'avalai bravement. A huit heures je pris une tasse de café noir, sans sucre, selon mon habitude et à dix heures environ je me mettais au lit. Je m'endormis très facilement, comme toujours lorsque l'on a la conscience tranquille ; mais vers trois heures du matin, je m'éveillai, le front couvert d'une sueur froide, l'estomac bouleversé et la tête me tournant comme si j'avais une belle indigestion. Je me mis sur mon séant, espérant que cette indisposition dont je ne pouvais soupçonner la cause, passerait rapidement. Mais bientôt une angoisse singulière m'oppressant, un froid glacial s'emparant de mes extrémités, je me mis sur mes pieds, je chancelai comme un homme ivre. Ma bouche était complètement sèche et ma gorge brûlante.

Il m'est arrivé plus d'une fois d'être indisposé la nuit à la suite d'un repas un peu plus copieux que d'habitude. Si j'ai le courage de me lever et d'avaler un ou deux verres d'eau fraîche, je suis à peu près sauvé et j'évite la migraine. Plus souffrant que d'habitude cette fois, je n'hésitai pas à descendre dans la cour et à ingurgiter deux verres de cette eau si fraîche de Bagnères. L'effet fut rapide, mais contraire à celui que j'espérais : en deux ou trois hoquets j'avais rendu toute mon eau encore froide ; la dernière partie seule était un peu chaude. Je me recouchai assez peu satisfait, mais un peu soulagé et je me rendormis.

A cinq heures, nouveau réveil, nausées terribles et sensation de brûlure au creux de l'estomac. Je luttai un bon quart d'heure contre l'envie de rendre, car je me sentais l'estomac vide et je ne trouve rien d'aussi atroce pour moi, rien qui me déchire autant l'estomac que ces efforts sans résultat. Mais bientôt, n'y tenant plus, j'appelai la bonne et lui demandai une carafe d'eau tiède dont nous avons une source dans la maison (buvette Lasserre), j'en avalai un verre et l'effet fut immédiat : je rendis non seulement ce verre d'eau, mais aussi un autre verre, à peu près, d'un liquide verdâtre, dans lequel nageaient ou plutôt plongeaient de minces pellicules noirâtres qui gagnèrent rapidement le fond du vase. Deux heures après, nouveaux vomissements sans le secours de l'eau et douleurs de plus en plus violentes au creux de l'estomac. Il est à remarquer que j'avais si bien et si complètement digéré mon modeste repas du soir, que je n'avais pas rendu la moindre particule solide si ce n'est ces pellicules noirâtres dont j'ai parlé. A la troisième crise de vomissement, je me sentis l'estomac si brûlant que j'introduisis profondément mes doigts dans la gorge pour tâcher de le vider complètement. Dans un effort excessivement douloureux, ma bouche se remplit d'un liquide âcre, astringent, d'un goût métallique. Mes dents agacées comme si je les avais nettoyées avec un fort acide, ce goût métallique me firent dresser les cheveux sur la tête (il est vrai que mon coiffeur me taille les cheveux en racine droite) et je me dis avec terreur que j'avais tout l'air d'être empoisonné. Le raisin que j'avais mangé la veille me revint alors en mémoire et je sonnais précipitamment la bonne. Je lui dis de courir à la pharmacie voisine et de demander pour moi un peu de magnésie ou

POUDRE LAXATIVE DE VICHY

LAXATIF SÛR — AGRÉABLE — FACILE A PRENDRE

Le savant professeur Trousseau avait coutume de dire : « *Un grand nombre d'accidents morbides, dont la cause paraît ignorée, sont dus à un état de constipation habituel.* »

Quelles sont donc les causes de la constipation ?

La constipation peut être due : soit à l'inertie intestinale, soit à un état de sécheresse particulier de l'intestin, soit à l'exercice insuffisant. Ces causes étant bien connues, il semblerait que, pour amener la guérison, il suffit de les supprimer. Rien, malheureusement, n'est moins vrai. En effet, l'hygiène seule, bien que précieuse, ne peut amener la guérison. Il faut avoir recours à quelques médicaments bien appropriés. Les lavements sont insuffisants, car ils ne donnent qu'un soulagement momentané et ne constituent qu'un moyen mécanique qui ne peut remplacer un acte fonctionnel. Quant aux purgatifs, voici ce qu'en pensait Trousseau : « *Loin de modifier la constipation, les purgatifs l'augmentent et la rendent invincible.* »

Le problème consistait donc à trouver un médicament dont l'action légèrement stimulante se fît sentir tout à la fois sur la fibre musculaire et sur les glandes de l'intestin. Il a été résolu de la façon la plus heureuse par la « *Poudre laxative de Vichy* », dont la formule est due à M. le docteur L. Souligoux.

Composée de poudre de séné lavée à l'alcool, et de différents carminatifs (fenouil, anis, etc...), la « *Poudre laxative de Vichy* » se prend, le soir en se couchant, à la dose de *une cuillerée à café* délayée dans un peu d'eau. L'effet se produit le lendemain sans coliques ni diarrhée. Chaque cuillerée à café de « *Poudre laxative de Vichy* » contient 0 gr. 75 centigr. de poudre de séné lavée à l'alcool.

SIROP D'ACIDE PHÉNIQUE

du Dr DÉCLAT.

Composé de sucre, d'un peu d'alcool aromatisé, d'eau distillée et d'acide phénique pur incorporé au moment même de sa rectification, le *Sirop d'acide phénique du Dr Déclat* possède une saveur spéciale qui est loin d'être désagréable. Les malades s'y habituent facilement et beaucoup le prennent même avec plaisir. Titré de façon à ce que chaque cuillerée à bouche contienne 0 gr. 10 centigr. d'acide phénique chimiquement pur, le *Sirop d'acide phénique du Dr Déclat* doit être pris à la dose de deux à six cuillerées à bouche par jour, une demi-heure avant, ou trois heures après le repas. Son emploi est indiqué dans les cas de toux, rhumes, bronchites, etc.

GLYCO-PHÉNIQUE

du Dr DÉCLAT.

Mettre à la disposition des praticiens une solution exactement titrée à 10 % d'acide phénique chimiquement pur, et dans laquelle l'acide phénique est associé à l'état naissant à la glycérine, tel est le but rempli par le « *Glyco-Phénique du Dr Déclat* ».

Le « *Glyco-Phénique* », qui constitue un antiseptique précieux, s'emploie additionné de plus ou moins d'eau suivant les cas, pour le pansement des plaies ou des brûlures, les gargarismes, la toilette, les injections hygiéniques, etc....

mieux une préparation de magnésie comme contre-poison, car je ne me sentais pas la force de préparer moi-même l'antidote.

Le pharmacien répondit que je ne pouvais avoir qu'une indigestion et conseilla à la bonne de me faire boire du champagne frappé ou de la glace pure, ajoutant que si j'y tenais il m'enverrait quand même de la magnésie ou de l'ipéca. Je tournai le dos à la bonne, j'envoyai mentalement le pharmacien au diable, et j'attendis dans un morne silence l'arrivée de nouvelles nausées ou la cessation de mes douleurs.

La bonne cependant, restée au pied de mon lit, me dit tout d'un coup — et jugez quel baume elle dut me mettre sur le cœur ! — : « Je crois sérieusement que Monsieur est empoisonné. Monsieur a rendu d'abord vert, puis jaune, puis noir, à présent gris ! » Je me dressai épouvanté ! « Ajoutez un peu d'eau dans le vase, lui dis-je, et agitez avec un morceau de bois quelconque. Puis, passez-moi le flacon d'ammoniaque que j'ai dans ma trousse... Agitez de nouveau et allez voir à la lumière. — Je ne vois rien !... Ah ! si : je crois que ça devient bleu à présent ! » J'étais fixé. J'avais un empoisonnement par le sulfate de cuivre. Il existe dans le commerce un mélange pulvérulent de soufre, de sulfate de cuivre et de stéatite qui se vend beaucoup ; on l'applique à sec à l'aide du soufflet. Grâce au talc, le soufre et le sulfate de cuivre adhèrent fortement à la feuille et à la grappe : la pluie glisse sans entraîner la poudre ; la vigne est préservée de la maladie, mais le pauvre diable qui ne prend pas la précaution de bien essuyer le raisin avant de le manger, prend à son compte le mildiou, le blackrot et le phylloxéra : j'en sais quelque chose !

Je me fis faire immédiatement une forte infusion de café. Vers le mercredi soir, les douleurs d'estomac paraissant se calmer, je pris le train de cinq heures pour aller rejoindre mon beau-frère, le Dr Buzy-Cazaux, à Nay et me faire soigner par lui. Comme on peut bien le penser, je n'avais rien mangé de la journée ; aussi la cuisinière voulut-elle à tout prix que j'emporte avec moi un panier de provisions. J'étais à peine depuis un quart d'heure dans le train, que de nouveaux vomissements survinrent. Je contai tristement mon cas à mes compagnons de route qui me consolèrent en me disant qu'à ce même moment une centaine de personnes se tordaient dans d'autres coliques, empoisonnées les unes par des tomates sulfatées, les autres par de la viande de bœuf mort du charbon et qu'un honnête boucher avait vendue au plus juste prix à la fête de Navarreux, je crois.

J'endurai mille supplices à la gare de Tarbes, où nous restâmes une heure à cause du transbordement. A Lourdes, mes compagnons descendirent tous et trois charmantes jeunes filles de Pau les remplacèrent. Un peu interloquées d'abord par ma figure de moribond, elles se remirent vite et bavardèrent comme des... jeunes filles. « Mon Dieu ! que j'ai faim ! », s'écria tout à coup l'une d'elles. « Et, avec ce retard, nous n'arriverons à Pau que vers 10 heures ! » — « Mesdemoiselles, dis-je d'une voix mourante, je suis un pauvre malheureux empoisonné. J'ai là un excellent dîner et ne puis en profiter ! Je vous l'offre et n'ai aucun mérite à cela. » J'abrège ; elles acceptèrent après un peu d'hésitation et un nouveau supplice commença pour moi : pendant que je mettais de temps en temps la tête

hors de la portière, elles dévorèrent à belles dents mon dîner, vidèrent ma bouteille de vin, rirent comme trois petites folles, témoignant parfois leur regret que je ne puisse pas partager *leur dîner*. J'avoue pourtant qu'elles étaient si gentilles qu'elles me firent un peu oublier ma triste position.

Arrivé à Nay, chez moi, je bus du lait en abondance et me couchai. Je n'eus pas de vomissements la nuit. Le lendemain, je souffris du creux de l'estomac toute la journée et ne bus que du lait. Le lendemain tout d'un coup le siège principal de la douleur changea. Mon ventre se ballonna et je me tordis dans de nouvelles coliques. Je n'avais pas encore eu une seule selle. Un dégagement considérable de gaz se produisit et je ne pus m'empêcher de penser aux outres pleines de vents que l'astucieux Ulysse emportait dans son vaisseau et que ses compagnons, mal inspirés, ouvrirent. Ce n'est que le 4e jour, après l'absorption d'une tasse de bouillon et d'un bout d'aile de poule que je crus sentir un léger besoin d'aller... où je ne pouvais envoyer à ma place. Après des efforts inouïs, je mis au jour quelque chose de gros et de dur comme une noix. La pauvre religieuse de Balzac en fit autant en s'écriant : « Mon Dieu, je vous l'offre ! »

Aujourd'hui (23 août 1897), je souffre encore un peu du creux de l'estomac ; la constipation dure, mais ne m'inquiète pas, car je puis y mettre fin avec une purgation magnésienne, je pense. Je suis dégoûté du raisin et ne souhaite à personne de passer par les coliques que j'ai endurées pendant trois jours.

Paul VEÏSSE, à Nay (Basses-Pyrénées), in *Bulletin d'oculistique*.

INFORMATIONS DE LA « *CHRONIQUE* »

L'affaire de Charonne.

Il n'y a eu qu'une voix dans la presse, pour reconnaître l'inanité des charges relevées contre l'infortuné confrère, qui vient, du reste, d'être mis en liberté provisoire, après une détention arbitraire de plusieurs semaines (1).

Les faits ne sont ignorés de personne, à cette heure. Un médecin de quartier, le Dr Laporte, est appelé, la nuit, auprès d'une parturiente. Le cas était particulièrement épineux : une crâniotomie s'imposait pour sauver, à défaut de l'enfant, la mère.

Une alternative se posait : diriger la malade sur l'hôpital, et l'exposer à succomber durant le trajet ou tenter de la délivrer pour lui sauver l'existence. Mais pour l'opération, il fallait des aides, des instruments appropriés, un milieu spécial, et l'on était dans un galetas, privé de tout secours, sans air, ni lumière... En pareil cas, n'est-il pas permis de faire « flèche de tout bois » ? Ainsi l'a pensé notre confrère, qui a eu tout au plus le tort d'avoir trop présumé de ses forces.

(1) Cette mise en liberté a eu lieu après de multiples démarches : de M. le Dr Variot, de M. le Dr Berthod, président du syndicat des médecins de la Seine et enfin de Me Robert, l'avocat du prévenu.

C'est le 19 octobre prochain que comparaîtra devant la 9e Chambre correctionnelle, sous l'inculpation d'homicide par imprudence, le Dr Laporte, qui sera assisté, pour la circonstance, de Me Henri Robert, l'éloquent avocat.

« L'opération n'a pas réussi et la malade est morte », a prononcé le magistrat instructeur. « Nous allons vous incarcérer, en attendant que nous ayons complété nos informations. »

Mais alors, si on risque la prison préventive, quand le succès ne couronne pas une intervention, la responsabilité médicale est singulièrement élargie.

Comme l'a exprimé, en fort bons termes, le Président du Syndicat des médecins de la Seine, à qui nous devons tous témoigner notre gratitude pour le zèle qu'il a mis à défendre la dignité et les intérêts de la corporation en cette pénible circonstance, « une semblable interprétation de nos risques professionnels nous intéresse tous, car pratiquer une opération deviendrait chose singulièrement osée si de pareilles théories venaient à prendre pied. Il est certain, d'autre part, que dans la médecine des indigents, pour citer un exemple, à la ville comme à la campagne, le praticien mettrait en balance, abstraction faite des honoraires absents, les émotions d'une intervention, avec la prison risquée ; il deviendrait abstentionniste par prudence. La condamnation du Dr Laporte pourrait ainsi, et par contre coup, tuer dans la suite des mères et bien des enfants... »

***

Comment n'a-t-on pas montré, dès le début, à M. le juge d'instruction, qu'il faisait fausse route en mettant la main au collet d'un innocent ?

N'est-il pas profondément regrettable, ainsi que l'a énergiquement souligné le très distingué rédacteur en chef du *Journal de chirurgie et de thérapeutique infantiles*, n'est-il pas regrettable que « les autorités médicales, chargées d'éclairer la justice dans des circonstances si spéciales, ne soient pas intervenues activement auprès du magistrat instructeur pour lui montrer qu'il s'engageait dans une voie dangereuse ? »

Mais c'est précisément parce que le Dr Laporte est un obscur praticien, sans ressources, que le philanthrope méconnu, qui porte le nom virgilien de Bertulus, l'a retenu sous les verrous, afin de le soustraire aux affres terribles de la faim. Ah ! la charitable créature et quel prix Monthyon devra-t-on lui réserver !..

Mais parlons sérieux, la chose est grave.

Il convient de protester, avec la dernière énergie, contre cet abus de pouvoir, contre cette monstruosité de l'instruction secrète, qui n'est plus que le dernier vestige d'un édifice branlant, d'une bastille moyen-âgeuse ; contre l'omnipotence d'un homme sujet à toutes les passions humaines.

Mais cette protestation doit, pour porter ses fruits, être unanime. C'est la levée en masse des chefs, comme des soldats, qu'il faut décréter.

C'en serait tôt fini de la profession, si on laissait porter atteinte au plus imprescriptible de ses droits !

La mort de Hoche. — La légende et la vérité.

Une fois de plus l'histoire a été mise en pièce : c'est M. Déroulède, l'auteur du méfait. En dramaturge à qui toutes les licences sont permises, même celle de faire de mauvais drames, l'auteur de la *Mort de Hoche* s'est avisé d'un dénouement pour le moins inattendu : il a mis fin, par le suicide, à la carrière du héros de Wis-

sembourg, du pacificateur de la Vendée — contrairement à la vérité, contrairement à la légende.

La légende, qui a eu cours jusqu'en ces derniers temps, et que d'aucuns s'obstinent encore, sans autres preuves, à accréditer, c'est que Hoche aurait succombé à un empoisonnement. Par quelles mains lui a été versé le poison ? Ici, les divergences commencent.

C'est Bonaparte, disent les uns, qui a voulu se débarrasser d'un dangereux rival.

C'est Barras, répliquent les autres, qui ne pardonnait pas au général son refus de prêter la main au complot qu'il tramait contre la République.

Un certain nombre, se disant mieux informés, accusent le parti royaliste, les émigrés, les chouans, de connivence avec l'Angleterre, d'avoir cherché à faire disparaître, à plusieurs reprises, celui qui les gênait dans leurs tentatives audacieuses.

Nous ne ferons qu'une allusion discrète à la fantaisiste version, imaginée par un de nos grands confrères, d'un empoisonnement volontaire par des médicaments, qu'aurait absorbés le guerrier défaillant à la veille d'entrer en lice amoureuse : ce qui est thème à chronique ne saurait servir de base à une discussion sérieuse, et nous glissons sans appuyer, comme il sied en telle occurrence.

Au moins, les raisons qui ont déterminé M. Déroulède à accepter l'hypothèse d'un suicide sont-elles plus convaincantes ? Jugez-en plutôt.

D'abord, dit à l'appui de sa thèse le barde militant, la période révolutionnaire abonde en suicides. (Nous le savons autant que quinconque, nous qui avons consacré jadis une étude des plus nourries à cette question, dans la *Gazette des hôpitaux*.)

Cette constatation ne pouvant être « un argument décisif », notre contradicteur apporte un témoignage qu'il estime corroborant : c'est une lettre, écrite par Hoche à un de ses camarades, le 18 mars 1794, peu de jours après son mariage, un mois à peine avant son arrestation :

« Les cartes que tu m'envoies me serviront-elles ? Je l'ignore, Abreuvé de dégoût, noyé dans la douleur la plus amère, tourmenté chaque jour d'une manière nouvelle, il semble que l'on ait pris à tâche de me faire finir comme Léchelle. » (Le général Léchelle, commandant en chef de l'armée de l'Ouest, avait été récemment arrêté à Nantes et venait de s'empoisonner dans sa prison.)

Vous croyez à une boutade, et hochez la tête d'un air significatif.

Attendez, voici qui est mieux : « Entre autres volumes apportés par Hoche dans sa prison, il y avait les *Essais de Montaigne* et la traduction des *Épitres* de Sénèque. Hoche avait été particulièrement frappé de la dernière phrase de la quatre-vingt-onzième épître qui finit ainsi : « *Nous ne sommes au pouvoir de personne quand la mort est en notre pouvoir*. »

« Il l'appelait, poursuit victorieusement M. Déroulède, le code du courage, et on lui a souvent entendu dire depuis que celui-là n'était pas républicain qui n'avait pas pris dans son cœur cette résolution.»

Ainsi parle de Hoche une biographie de Rousselin, écrite sous l'inspiration directe du général Chérin, du général Debelle, du commandant Grigny, tous frères d'armes ou aides de camp du libérateur de l'Alsace et du pacificateur de la Vendée.

« Votre bonne foi voudra bien reconnaître, c'est toujours M. Déroulède qui parle, que l'homme qui avait de telles pensées et qui écrivait de pareilles lettres était très capable à certain jour et en certains cas de se donner secrètement et volontairement la mort. «

*
* *

Si M. Déroulède nous avait prévenu qu'il travestissait sciemment l'histoire ; que ce qu'on avait toléré de Victor Hugo, d'Alexandre Dumas père, de Schiller, on pouvait bien le permettre à l'auteur des *Chants du Soldat*, nous aurions rendu justice à la beauté de l'œuvre d'art, à condition que l'artiste se fût montré digne de nos éloges. Mais, en matière d'histoire, une contre-vérité, fût-elle grandie à la hauteur d'une épopée, reste toujours une contre-vérité et c'est la tâche de ceux qui ne veulent pas donner créance aux mensonges historiques, de ne la point laisser croître, comme une herbe folle, dans un champ qui en est déjà trop encombré.

« L'historien, a très judicieusement écrit le marquis des Roys, l'historien a le droit de juger à son point de vue les événements et le rôle des hommes qui y ont pris part. Le poète jouit de privilèges encore plus grands. Les descendants d'un personnage historique n'ont que des devoirs, et le plus grand pour eux est de veiller à ce qu'une légende ne vienne pas amoindrir leur mémoire.

Pour la première fois, le général Hoche est accusé de s'être suicidé. Ni les récits de Mme Hoche, ma grand'mère, qui a voulu me raconter, après soixante ans de veuvage et avec une émotion dont je ressens encore la douleur communicative, les derniers moments de son mari, ni les souvenirs de sa sœur, Mme de Belle, qui se trouvait à Wetzlar, auprès d'elle, ni ceux des anciens aides de camp et des officiers de l'armée de Sambre-et-Meuse, qui avaient été témoins de cette mort et que j'ai encore connus, n'ont jamais fait allusion au suicide.

Le procès-verbal de la maladie et de la mort de Hoche, rédigé par Poussielgue, médecin attaché à sa personne, ne permet pas de penser à cette hypothèse... »

La lecture de ce procès-verbal lève, en effet, tous les doutes. Comme nous l'avons, pensons-nous, établi, dans un article de la *Revue des Revues* publié le 1er octobre dernier, il résulte, de l'analyse qu'a bien voulu faire de cette pièce M. le professeur Debove, dont la haute compétence est reconnue pour tout ce qui touche aux affections du poumon, que Hoche n'est pas mort empoisonné, ne s'est pas davantage suicidé, mais qu'il a succombé à la phtisie pulmonaire, dont des excès de toute sorte ont accéléré la marche.

*
* *

Dans une interview, rapportée par le *Figaro*, M. Déroulède a objecté que notre opinion était exclusivement basée sur un document, que nous avions justement négligé de mettre en regard de nos conclusions. « La question, dit-il, n'intéresse pas que les profanes, auxquels, au besoin, l'on peut dire qu'ils n'ont qu'à s'incliner aussitôt que la Faculté a parlé. Un vulgaire dramaturge, un historien complètement ignorant des mystères de la médecine ne sauraient discuter toxicologie ou tuberculose ou nécropsie avec des lumières de la Faculté. C'est entendu. Mais il y a d'autres savants que les si-

gnataires de l'article de la *Revue des Revues*... et qui pourraient arriver à des conclusions différentes en discutant sur le même document. Cela s'est vu déjà ! Est-ce dans cette crainte que M. Cabanès se contente de dire son avis à ses confrères sans les mettre à même de le contrôler ?... »

Nous avons répliqué à M. Déroulède que, si nous avions ajourné (1) la publication du *Précis de la maladie* et du *Procès-verbal de l'autopsie de Hoche*, cela tenait à plusieurs motifs : d'abord, le document était trop technique pour les lecteurs d'une revue littéraire ; de plus, nous en avions reproduit les passages essentiels; ensuite et surtout, cette publication pouvait être considérée comme superflue, puisque nous indiquions la source à laquelle M. Déroulède pouvait, si bon lui semblait, aller puiser.

Depuis lors, nous avons découvert que la relation, qui a été le point de départ de notre glose, avait été publiée dans une revue *de médecine et de pharmacie militaire* ; mais, au surplus, nos conclusions pourraient-elles en être modifiées ?

Ces conclusions sont-elles définitives ? Nous avons trop le sentiment de notre impuissance pour oser émettre une affirmation, que des recherches ultérieures pourraient un jour infirmer.

Le deuxième anniversaire de la mort de Pasteur.

Une cérémonie, touchante par sa simplicité, a été célébrée à l'Institut Pasteur, rue Dutot, à l'occasion du deuxième anniversaire de la mort de Pasteur.

Tout le personnel de l'Institut de la rue Dutot et de celui de Garches s'est réuni dans la crypte où se trouve le tombeau de l'illustre savant, pour déposer sur ce tombeau une couronne de fleurs cueillies dans les jardins de Garches.

Dans la matinée, la famille de Pasteur, qui se trouve en ce moment dans le Jura, assistait à une cérémonie religieuse célébrée dans l'église d'Arbois.

Disons, à ce propos, que contrairement à ce que certains journaux ont avancé ces jours derniers, Arbois n'est pas le « pays d'origine » du regretté savant.

« Pasteur, écrit un abonné des *Débats*, est *né à Dôle* (Jura), le 22 décembre 1822, au n° 43 d'une rue qui, jusqu'en 1884, porta le nom de rue des Tanneurs, en raison des nombreuses tanneries qui la bordent, et dont l'une appartenait au père de Pasteur.

Une plaque commémorative fut apposée solennellement sur la maison natale du grand savant, en 1884, et la rue des Tanneurs prit le nom de rue Pasteur. La cérémonie était présidée par M. Pasteur lui-même, qui, trop ému, au cours du discours qu'il prononçait, dut céder la parole à son gendre.

Pasteur quitta d'ailleurs Dôle de fort bonne heure, — à quatre ans, — son père allant s'installer à Arbois. C'est pourquoi on le considère souvent comme Arboisien, et c'est pourquoi il se plaisait lui-même à dire qu'il l'était, — ce qui ne signifiait nullement qu'il était né à Arbois.

Il y possédait une maison où se trouve actuellement Mme Pasteur.

(1) Dans notre ouvrage sur les *Morts mystérieuses*, pour lequel on peut, dès aujourd'hui, envoyer sa souscription, ce document sera reproduit *in-extenso*, aux *Pièces justificatives*, accompagné de pièces nouvelles.

Il n'y venait plus guère dans les dernières années de sa vie, car il était en butte aux vexations stupides d'un Conseil municipal radical-socialiste. C'est ainsi que ces braves conseillers voulaient faire débaptiser la rue Pasteur d'Arbois pour lui rendre son nom de rue de la Gare, sous le fallacieux prétexte que, sans cela, le chemin de fer était trop difficile à trouver. Et, pour qui connaît Arbois, Dieu sait si cettecrainte était fondée !

C'est le même Conseil municipal qui faisait sonner les cloches à toute volée le vendredi saint, pour que les enfants ne les croient pas parties à Rome, et qui faisait annoncer à coups de canon l'ouverture de ses séances ! Le farouche maire de cette farouche Assemblée avait reçu le surnom de Collot d'Arbois... »

Nos lecteurs pourront mettre en regard de ces curieux renseignements l'information que nous avons publiée, à cette même place et à pareille date, l'an dernier.

La maison natale du baron Larrey.

On annonce que la statue en bronze du baron Larrey, par Falguière, est terminée, mais que son inauguration sera retardée de quelques mois, pour des motifs dont veut rester seul juge le Comité du monument.

Profitons de ce retour d'actualité pour apporter une contribution, si minime soit-elle, à la biographie de l'illustre défunt.

Du vivant du père d'Hippolyte Larrey, chirurgien des armées du premier Empire, on avait fait le projet d'ouvrir une souscription pour mettre une plaque commémorative sur la porte de la maison qui l'avait vu naître. Le baron Larrey refusa un tel honneur (1) et nous ne pensons pas qu'on ait donné suite au projet primitif.

Par une coïncidence curieuse, c'est dans une mansarde de cette maison, située quai Conti (2), et où était né (3) le fils du médecin de Napoléon, que Bonaparte avait habité.

La plaque (4) aurait donc été doublement justifiée.

Les Larrey à Toulouse.

D'après la correspondance d'Alexis Larrey, directeur de l'Ecole de médecine de Toulouse, en 1808, avec la famille de son neveu, l'illustre chirurgien de la Garde.

Le baron Hippolyte Larrey avait le culte de la famille et en particulier du nom illustré par le premier chirurgien de la garde de Napoléon I. Grâce à ses soins pieux, toutes les correspondances

(1) V. le *Catalogue d'autographes*, de Rathery, 24 avril 1876, p. 25.

(2) Bonaparte logeait sur le quai même, tout près du *Petit-Dunkerque*, dans une mansarde de la maison qui est au coin à droite de la ruelle de Nevers. Vers le milieu d'octobre 1785, il descendit de sa mansarde, de son nid d'aiglon, pour n'y plus revenir.

Quand il revint à Paris en novembre 1787, il alla loger à *l'Hôtel de Cherbourg*, rue du Four Saint-Honoré, demeure oubliée par M. Marco de Saint-Hilaire dans son *Histoire anecdotique des habitations napoléoniennes à Paris*. (V. *Revue des Deux-Mondes*, 1er mars 1842, et *Histoire du Pont-Neuf*, par Ed. Fournier, t. 2, p. 511 et suivantes.)

(3) V. une lettre du baron Larrey à Vitu, dans un des derniers catalogues de M. Noël Charavay.

(4) La plaque a été mise par les soins d'un des anciens propriétaires de la maison M. Lelièvre-Lavillette. (V. le feuilleton du *Siècle* du 16 juillet 1843)

se rattachant à sa famille ont été recueillies avec soin et distribuées après sa mort, selon ses désirs. C'est ainsi qu'une douzaine de lettres se rattachant à la création de l'Ecole de médecine de Toulouse, œuvre des deux Larrey, de l'oncle Alexis Larrey (1) et surtout du neveu déjà illustre. Ces lettres ont été remises à la *Société de médecine de Toulouse*, l'an dernier, par la légataire universelle, Mlle Juliette Dodu (2). Plus tard, la Société de médecine en a fait remise à la Faculté de médecine, son véritable dépositaire.

J'ai parcouru ces lettres avec la plus grande émotion. Elles font pénétrer d'une manière intime dans une famille où le sentiment de l'honneur domine tous les actes. Ecrites avec simplicité, du fond du cœur, elles parlent sans ambages.

La création de la Faculté fut difficile, lente à obtenir, mais le crédit de Larrey était grand ; le décret fut signé le 1er mars 1806. « Que de reconnaissance l'Ecole et les Toulousains ne doivent-ils pas à cet estimable compatriote qui se glorifie d'avoir reçu les premiers principes de la chirurgie dans cette ville ! » (Plaquette de la bibliothèque de la Faculté.)

Le point des négociations le plus délicat fut, comme toujours en pareil cas, la nomination des professeurs titulaires ou adjoints. Le préfet tenait pour certains ; Alexis Larrey avait ses préférences. Ce dernier expose dans ses lettres, avec le plus grand accent de sincérité, le mérite des uns, les défauts de quelques autres. Avec soin, il ménage ses expressions et loin d'infliger à certains candidats des notes cruelles, mortelles pour leurs aspirations, il donne l'exemple de l'urbanité, de la confraternité à ceux que les événements peuvent placer dans de pareilles circonstances. Il vante surtout ses protégés, sans écarter les autres d'un trait méchant. Puis, lorsque le succès est venu couronner les efforts du neveu, en présence du résultat obtenu, un scrupule assaillit Alexis Larrey : Il se demande si, vraiment, il ne doit pas quelque chose en remerciement à tous ceux qui ont dû servir *de canal* (*sic*) auprès de l'empereur, des ministres, et l'oncle prie le neveu de lui indiquer la conduite à suivre, les personnages à remercier. Comme ces formules courtoises, réservées, nous éloignent de nos temps modernes où ont fleuri les scandales que l'on sait !

***

En février 1808, le chirurgien en chef de la garde impériale, avant de rejoindre la division du prince Joachim, destinée à combattre en Espagne, témoigna le désir de revoir son pays natal.

Le 17 février 1808, il fut reçu à Toulouse au milieu des transports d'allégresse. Son oncle, directeur de l'Ecole, les professeurs de l'Ecole lui témoignaient leur joie, par les démonstrations les plus vives : réceptions officielles grandioses, auxquelles furent même admises les Loges, banquets, odes, cantates de circonstances, illuminations. La marque la plus réelle d'hommage, celle qui dut toucher le plus Larrey, fut l'invitation fervente qu'il reçut de l'Ecole à faire un cours. Pendant quatre heures, dit Alexis Larrey dans une

---

(1) Son portrait est dans la salle des séances de la Faculté. Larrey est représenté tenant à la main un volume des œuvres de son neveu. (Né en 1750, mort en 1827.)

(2) Ces lettres devaient faire l'objet d'un rapport à la Société de Médecine, par les soins de MM. Candelon et Secheyron.

lettre à sa nièce par alliance restée à Paris, Larrey émerveilla son auditoire par l'étendue de ses connaissances, leur nouveauté. Le baron Larrey nous l'apprend lui-même, il fit à l'Ecole une démonstration sur l'anatomie et la physiologie de l'encéphale, d'après les doctrines de Gall, mais avec quelques modifications (*Campagne d'Espagne*, page 117; *Mémoires de Chirurgie militaire,* tome II.)

Quelques jours après, l'Académie des sciences de Toulouse lui conférait le titre d'Associé correspondant.

Larrey resta à Toulouse jusqu'au 27 février, puis il se hâta d'aller embrasser sa mère, à Baudéan, près Bagnères-de-Bigorre, lieu de sa naissance. L'oncle raconte à Madame Larrey, sa nièce, cette entrevue touchante de la mère qui revoit son fils après huit ans de séparation, après les hauts faits d'armes qui illustrent la période de 1800 à 1808.

***

Larrey, parti de bas, du rang de simple médecin, était devenu dans cet espace de temps, par ses seuls talents, un des premiers chirurgiens d'Europe. Il avait la confiance du maître suprême et était arrivé au faîte des honneurs.

Alexis Larrey, pénétré du plus grand respect pour la gloire de son neveu, se complaît dans ses lettres à le mettre en garde contre les homonymes qui pourraient se couvrir de son nom et ternir sa gloire. Il pousse l'abnégation, l'héroïsme, devrais-je dire, jusqu'à dénoncer son propre fils, comme indigne de sa protection, de ses soins. Le nom de Larrey doit rester grand ; il faut éloigner de lui ce qui pourrait le dégrader ou même le diminuer.

La réponse du neveu est inconnue. Elle dut être à la hauteur des sentiments exprimés par l'oncle, car le fils prodigue, objet des préoccupations de son père, devint un des chirurgiens de la suite de son cousin, en Espagne, et entoura celui-ci de soins pendant une fièvre fort grave avec délire dont il fut atteint à la fin de la campagne. Dominique Larrey lui rend ainsi hommage : « J'aurais probablement péri sans les secours vigilants et assidus de mon élève, Alexis Larrey, mon cousin, jeune homme intelligent et donnant déjà de grandes espérances. » L'influence du cousin, les leçons de l'oncle avaient effacé les fautes de jeunesse.

La dignité dans toutes les circonstances de la vie, l'attachement dans le malheur étaient des vertus caractéristiques dans la famille Larrey. Jamais le grand chirurgien n'avait demandé une récompense personnelle pour ses services ; l'empereur se souvint de cette réserve ; aussi voulut-il, en témoignagne de grande estime, lui laisser par testament cent mille francs. Le legs impérial fut touché longtemps après la mort de l'empereur avec les plus grandes difficultés. Il vint bien à point et permit de faire face aux difficultés de l'existence qui se dressaient contre la famille du chirurgien de l'empereur. La Restauration avait détruit les idoles de l'empire. Larrey resté sans fortune pendant l'empire, au moment où les maréchaux gagnaient des dotations et des duchés, n'était plus en faveur à la cour et la tenue de sa maison ne pouvait être que modeste. Dans ces circonstanees, l'oncle ne cessait de veiller à la sauvegarde des intérêts pécuniaires trop dédaignés par le grand chirurgien.

Vers 1820, les deux Larrey se rencontrèrent à Toulouse. Autres

temps, autre réception, autre séjour. Alexis Larrey raconte dans une lettre cette entrée si triste pour lui : tout sentiment d'allégresse publique était écarté ; les pouvoirs publics, les sociétés savantes restèrent muettes. Larrey n'était plus le héros, l'enfant gâté du monde officiel ! L'oncle enregistre le fait, mais sans récriminer.

*
* *

Dans cette correspondance, à plusieurs reprises, les noms d'Isaure et d'Hippolyte Larrey sont prononcés : on comprend le sentiment d'adoration de l'oncle Alexis envers ces petits enfants, ses arrière-petits-neveux âgés à peine de quelques années !

L'amour et le culte de la famille, du nom, était, avons-nous dit, la passion d'Alexis Larrey ; ils furent toujours aussi ceux d'Hippolyte Larrey. Le baron Larrey adorait sa sœur Isaure dès le bas-âge, et cette adoration, la mort ne put que la raviver. Le nom d'Isaure lui rappelait sa sœur.

J'eus l'honneur, vers la fin de 1888, de causer avec lui de notre ville de Toulouse, de son école, de ses bibliothèques, de ses sociétés. Il me rappela son don à l'Ecole de la bibliothèque de son oncle Alexis, puis il m'exprima le désir d'avoir la photographie de Clémence Isaure, la patronne des Jeux-Floraux. Hélas ! la dame Clémence Isaure était une légende ; les plus savants l'attestaient !

La déception fut profonde pour ce fervent du culte à Isaure ; mais je suis bien sûr qu'au fond du cœur, le baron Larrey ne put croire à mon cruel scepticisme et regretta la disparition de cette belle Dame dont la gloire et le bon renom avaient décidé du nom de sa sœur. L'image d'Isaure eût été pour le frère une double relique : celle de sa sœur, et aussi celle de la ville de Toulouse, le berceau intellectuel des Larrey.

Dr Secheyron.
Professeur agrégé à la Faculté de médecine de Toulouse.

L'acte de naissance de Velpeau.

La ville de Paris a donné à une de ses principales rues le nom de Velpeau. La ville de Tours possède une place Velpeau, un groupe scolaire Velpeau et dans un de ses squares, un monument élevé à la mémoire de trois des plus illustres enfants de la Touraine : Bretonneau, Trousseau, Velpeau.

Ces temps derniers, un hommage plus touchant, sinon plus grandiose a été rendu à la mémoire du célèbre chirurgien : un buste lui a été élevé, dans la petite commune de Brèches, qui a vu naître l'illustre praticien.

Nous ne saurions trouver meilleure occasion de reproduire l'acte de naissance de Velpeau, que nous avons extrait d'une des récentes livraisons de *l'Intermédiaire des chercheurs et des curieux*.

« Aujourd'hui le trente fleurial l'an troisième de la république françoisse en la maison commune de breche, devant nous offissier publice soussigné a ete presente un enfant male par le citoĩen Marien Velpot maréchale à la brèche j demeurant lesquels a déclaré que l'enfant presant sappelet Marien Velpot qui étet net de hier à dix heures après-midi en cet municipalité qu'il est son fil s et celui de Anne Millet son légitime épouze demeurant au mesme domicile ladit déclaration ele presant acte d'angistremant on été en présence de François Millet tisseran demeurant à Sent père de Che-

villé et de Marie Millet fille aussi demeurant à Sent Père de Chevillé, majeur témoin à cet efait don acte les déclaran et témoin on signé avec nous.

F. Millet — Marieın Velpo
M. Pillet — Léon Caillou.
offissier public. »

Sent père désigne dans cette pièce, *Saint-Pierre de Chevillé*, commune de la Sarthe, située entre Saint-Christophe et Château-du-Loir.

On remarquera l'orthographe ultra-fantaisiste de ce document ; et l'on observera en même temps qu'un des témoins signataires de l'acte de naissance était une « fille majeure », Marie Pillet.

Velpeau avait apporté une modification dans l'orthographe de son nom.

ÉCHOS DE PARTOUT

La santé du Sultan.

L'ambassade impériale ottomane a communiqué aux agences la note suivante :

« Un journal du soir publie le récit d'un de ses correspondants, relatant l'entretien qu'un docteur allemand, se rendant au Congrès médical de Moscou, aurait eu avec le docteur Djemil-pacha. S. M. I. le sultan n'est et n'a jamais été atteinte d'une maladie organique quelconque qui pût donner motif aux révélations que le journal parisien croit devoir livrer à la publicité, et l'ambassade y oppose, par conséquent, le plus formel démenti.

S. M. I. le Sultan jouit d'une santé parfaite. »

Et voilà ! L'ambassade ottomane s'imagine peut-être qu'on ajoute la moindre créance à ses affirmations. Elle devrait bien se tenir coite depuis son échec devant le tribunal correctionnel. (*La Patrie.*)

Comment mourut l'avocat Lachaud.

Le duc d'Aumale tenait Lachaud en une estime profonde et avait donné au lieutenant Eymard l'ordre d'introduire auprès de lui le célèbre avocat les jours où il ne recevait personne. Il se plaisait à la conversation toujours vivante du défenseur de Bazaine, dont l'immense talent oratoire le subjuguait.

Le premier jour où Mᵉ Lachaud prit la parole pour défendre son client, il fut saisi d'un enrouement tel, que le duc d'Aumale l'interrompit pour l'obliger à se reposer.

Et comme Lachaud insistait :

« Du tout, du tout, maître Lachaud, répliqua le duc d'Aumale. Je vous fais la prière de vous arrêter. Prenez tout votre temps, le tribunal vous y invite. »

Lorsque l'arrêt qui condamnait à mort le maréchal Bazaine fut prononcé, Lachaud éclata en sanglots. Il se retourna aussitôt vers le maréchal. Celui-ci n'avait rien entendu ; il avait été repris de sa terrible somnolence, et dormait le front appuyé sur ses mains.

En quittant le tribunal, Lachaud, exténué, dut avoir recours au bras du lieutenant Eymard pour regagner ses appartements.

C'est à la suite de sa plaidoirie que l'illustre avocat prit le germe de la maladie qui devait le conduire à la tombe. (*Revue Mame.*)

Fatale imprudence.

Un épouvantable malheur, raconte « l'Echo du Nord », vient de frapper le docteur Folet, doyen honoraire de la Faculté de médecine de Lille. Son fils, M. Henri Folet, avocat, âgé de 26 ans, est mort dans la nuit de jeudi à vendredi, frappé en plein front par une balle de revolver.

- Vers onze heures et demie, les personnes qui habitent la maison du docteur Folet furent surprises par un bruit insolite qui venait du jardin. M. Henri Folet y descendit, armé d'un revolver de petit calibre ; il ne trouva rien d'anormal et remonta dans sa chambre.

Tout à coup, on entendit un choc de la nature duquel on ne se rendit pas compte dès l'abord. Le docteur Folet, toutefois, se rappelant que son fils venait d'entrer avec une arme chargée, prit peur et se précipita vers sa chambre. Dès qu'il l'eût ouverte, un spectacle horrible s'offrit à sa vue ; son fils gisait à terre, le front perforé d'une balle et perdant le sang par cette blessure.

Aux appels du docteur Folet, on accourut l'aider à transporter le blessé sur son lit, et le malheureux père prodigua à son fils les soins les plus empressés. Tout fut inutile ; à quatre heures, M. Henri Folet expirait.

Il est probable que le défunt, avant de se coucher, aura voulu décharger son revolver et que le coup est parti accidentellement. M. Henri Folet avait d'ailleurs l'habitude de manier imprudemment des armes chargées. Bien des fois on lui en avait fait l'observation, mais il n'en avait pas tenu compte.

Nous prions M. le docteur Folet, si cruellement frappé dans ses affections les plus chères, de bien vouloir agréer l'hommage de nos sincères et respectueuses condoléances.

ÉPHÉMÉRIDES DE MÉDECINE HISTORIQUE ET ANECDOTIQUE

SEPTEMBRE.

1er septembre 1715.— *Mort de Louis XIV.*

« Les rigueurs de l'atmosphère, dit Lemontey, en parlant de Louis XIV, ne le touchaient pas plus que les coups de la fortune, et ja-« mais corps plus insensible n'eut à garder une âme plus imper-« turbable. »

Louis XIV ne conserva pas jusqu'à la fin de ses jours cet avantage d'une constitution à toute épreuve. « Au milieu de son règne, ajoute « le même historien, le monarque fut frappé d'une révolution humo-« rale, qui changea la force de son tempérament et le cours de ses « idées. Sa carrière fut coupée en deux moitiés, dont la première « forma sa vie héroïque, et la seconde sa vie subjuguée ; enfin, puis-« qu'il faut dire cette vérité abjecte, le sort de la monarchie dépen-« dit d'une fistule. Le roi échappé au fer de l'opérateur sembla se « succéder à lui-même. »

L'heure fatale ne pouvait tarder à sonner : le 25 août 1715, jour de la Saint-Louis, le roi sentit redoubler ses souffrances. Le lendemain, en visitant une plaie que ce prince avait à la jambe, le chirurgien Maréchal découvrit la gangrène ; son émotion frappa le monarque. — « *Soyez franc*, dit-il à Maréchal, *combien de jours ai-je encore à vivre ?* — *Sire*, répondit Maréchal, *nous pouvons espérer jusqu'à mercredi.*

— *Voilà donc mon arrêt prononcé pour mercredi,* reprit Louis », et sans témoigner le moindre trouble, il s'entretint avec le duc d'Orléans, qui allait être appelé à présider le conseil de régence.

Le lendemain, il fit appeler son arrière-petit-fils, le futur Louis XV : « *Mon enfant*, lui dit-il, *vous allez être un grand roi ; ne m'imi-* « *tez pas dans le goût que j'ai eu pour la guerre. Tâchez d'avoir la paix* « *avec vos voisins. Rendez à Dieu ce que vous lui devez : faites-le hono-* « *rer par vos sujets : suivez toujours les bons conseils ; tâchez de soulager* « *vos peuples, ce que je suis assez malheureux pour n'avoir pas pu fai-* « *re...* » Et on approcha du roi mourant cet enfant, qui fondait en larmes, et auquel il donna sa bénédiction. Les adieux du monarque aux officiers rassemblés autour de lui, ne furent ni moins solennels, ni moins touchants. — « *Pourquoi pleurez-vous*, disait-il à ses « domestiques, *m'avez-vous cru immortel* ? » Il nomma le dauphin *le jeune roi* : il lui échappa même de dire : « *quand j'étais roi* ! »

Louis XIV était âgé de soixante-dix-sept ans, et en avait régné soixante-douze. Avant qu'il eût rendu le dernier soupir, son chevet fut désert : des mains mercenaires lui fermèrent les yeux : à peine se trouva-t-il quelqu'un pour veiller sur ses restes.

Voici, d'autre part, sur le même événement, la narration plus circonstanciée, d'un contemporain (1), bien placé pour voir et juger :

« Dans le mois de juillet 1715, le Roi fit la revue de son régiment, qu'il avait fait camper au-dessus de Marly. On remarqua qu'il avait de la peine à monter à cheval. Pendant la revue, il se plaignit d'un petit frisson, demanda son manteau et le mit. Les courtisans qui l'entouraient *en firent autant, quoique sans aucune nécessité.*

Quelque temps avant, à un souper, le Roi avait mangé beaucoup de figues à la glace, qui lui causèrent une indigestion.

Quoique ordinairement il mangeât beaucoup, il avait pour habitude de ne boire, à chaque repas, que trois coups d'un vin très vieux, usé, et à la glace, avec les deux tiers d'eau. On reconnut, mais trop tard, qu'on devait lui changer cette boisson et lui donner un vin moins usé.

Le 10 août, il revint de Marly à Versailles, où il tomba malade le 20.

Le Roi avait fait venir à Versailles la gendarmerie, pour en passer la revue. Elle s'assembla, monta jusqu'à la première grille du château, mais elle ne put être passée en revue par le Roi, à cause de son indisposition, et reçut l'ordre d'aller au Champ-de-Mars, à Marly, où elle le serait par le duc du Maine..

La maladie de Louis XIV était tellement augmentée, que les musiceins ne crurent pas devoir lui donner, suivant l'usage, le 25 août, jour de sa fête, leur bouquet ordinaire. Le Roi s'en étant plaint et ne voulant pas que son état fît rien changer aux usages, les musiciens revinrent dans la soirée donner leur aubade.

Depuis le 25 jusqu'au 30 août, la maladie du Roi eut de grandes variations.

Les médecins et chirurgiens faisaient entre eux des consultations nombreuses. Le Roi leur demanda la vérité sur son état ; il les pria de ne lui rien cacher, car la mort n'avait pour lui rien d'effrayant, et depuis plus de dix ans il y était préparé.

Ils firent alors mettre une de ses jambes dans de l'eau extrêmement chaude, et il ne sentit la chaleur que lorsqu'elle eut pénétré

(1) Extrait du *Journal de Narbonne*, édité par Le Roi, p. 41 et suivantes.

jusqu'à la moelle. On la retira alors ; la Faculté reconnut qu'elle était attaquée de gangrène, et le dit au Roi. Il leur répondit de la couper sans aucune crainte, et qu'il se sentait assez de courage pour souffrir cette opération ; puis, s'adressant à *Maréchal*, son premier chirurgien, homme très habile dans son art, il lui dit : « *Maréchal*, n'avez-vous pas là des rasoirs ? Coupez ! et ne craignez rien. » — Tout le monde fondait en larmes autour de lui.

Les médecins reconnurent qu'il était trop tard, et qu'en coupant la jambe, ils ne pourraient lui conserver la vie.

Le 31 août, le Roi fut encore plus mal.

Le dimanche 1er septembre, on exposa dès le matin le Saint-Sacrement dans la Chapelle du Château.

Le Roi baissait de plus en plus, et mourut enfin à 8 heures un quart du matin. »

3 septembre 1658. — *Mort de Cromwell.*

Nous empruntons au *Musée Universel* ce très curieux article paru, sans signature, il y a quelques années, sous le titre : *La Tombe de Cromwell.*

« Que sont devenus les restes de Cromwell après sa mort ? C'est une question qui a été très discutée depuis le règne de Charles II jusqu'à ce jour. A-t-il été réellement enterré à Westminster, ou lui a-t-on substitué un autre corps ? En admettant qu'il ait été enterré à Westminster, qu'est-il devenu après qu'il a été transporté à l'hôtel du Red Lion, dans Holborn ? L'a-t-on transporté du Red Lion à Tyburn ? ou bien ses amis lui ont-ils substitué un autre corps ?

Suivant quelques autorités, le corps de Cromwell a été en secret emporté de Whitehall et enterré près de mistress Claypole, sa fille favorite, dans le comté de Northampton, et les funérailles de parade à Westminster Abbey n'ont été qu'un simulacre. Suivant d'autres, le corps a été transporté au champ de bataille de Naseby et enterré au milieu de la nuit, au lieu même ou Cromwell fit sa charge victorieuse. Le champ fut immédiatement labouré, afin que ses ennemis ne pussent le découvrir.

Un autre récit, dont Heath, l'auteur du *Flagellum*, est l'auteur, qui, par parenthèse, se contredit, puisqu'il raconte ensuite l'exhumation de Westminster et la pendaison du cadavre à Tyburn, prétend que le corps était tellement décomposé qu'il fut impossible de l'embaumer et de l'enterrer publiquement, et qu'on le jeta, à minuit, dans la Tamise, enfermé dans une boîte de plomb. Oldmixon ajoute même qu'on le jeta à l'endroit le plus profond de la Tamise. Heath raconte encore que la veille, « le corps avait été emporté au milieu de la tempête, par le « Prince des ténèbres ». Naturellement, il n'apporte aucune preuve à l'appui de cette assertion.

Pour ne rien dire de l'invraisemblance de tous ces récits, de la difficulté de transporter le corps secrètement soit à Naseby, soit dans le comlé de Northampton, et de l'impossibilité physique d'une décomposition qui aurait décidé à le jeter dans la Tamise, il y a toute raison d'admettre qu'il a été enterré à Westminster près de sa mère et de sa fille. D'abord il est constant qu'aucun des personnages marquants de l'époque n'a soupçonné que les funérailles auxquelles ils ont assisté et dont nous avons les récits très détaillés, aient été un simulacre. Ensuite il était naturel que Cromwell

désirât reposer près de sa mère et de sa fille dans le mausolée national de l'Angleterre.

Enfin Noble, historien digne de foi, dit dans ses Mémoires du Protectorat, que le corps de Cromwell fut déposé à Westminster, dans le lieu occupé plus tard par la tombe du duc de Buckingham, et il ajoute qu'à la restauration des Stuarts, « on a trouvé dans une voûte, à l'extrémité de l'aile du milieu, un magnifique cercueil qui contenait le corps du Protecteur ; qu'il portait sur la poitrine une plaque de cuivre doré, sur un côté de laquelle étaient gravées les armes de la République accolées à celles du défunt ». Noble en donne le fac-similé. Il dit encore qu'il a vu le reçu de la somme payée à un nommé John Lewis, maçon, pour exhumer les corps de Cromwell, d'Ireton et de Bradshaw. Ce récit est corroboré par un passage d'un ouvrage intitulé : *Cromwell et son temps*, par Thomas Cromwell : « Quand le cercueil de Cromwell fut ouvert, dit-il, on a trouvé posée sur sa poitrine une boîte de plomb contenant une plaque de cuivre doré avec les armes de la République et celles de Cromwell accolées, etc. » Cette plaque de cuivre est ou était en la possession du marquis de Ripon.

Il y a donc peu de doute que le corps de Cromwell ait été enterré dans Westminster. Il est ensuite parfaitement certain qu'après l'exhumation il a été transporté dans Red Lion square. Noble nous dit que le corps y resta du samedi 26 janvier 1660 au lundi suivant, et la question est de savoir s'il fut emporté de Red Lion square. On peut concevoir que des partisans de Cromwell aient suborné les officiers préposés à la garde du corps et lui en aient substitué un autre. Cependant, nous ne connaissons aucune autorité contemporaine qui appuie cette version, quoique la légende d'un apothicaire, qui aurait enterré le Protecteur dans le centre de Red Lion square, soit rendue plausible par cette singulière coïncidence qu'un nommé Ebenezer Heathcote, apothicaire dans Red Lion square, avait épousé la fille d'un des sous-commissaires d'Ireton ; il ne serait pas extraordinaire qu'il ait fait un effort pour enlever le corps du général, de son beau-père et celui du Protecteur, qui n'ont jamais manqué de partisans enthousiastes.

D'un autre côté, nous avons le témoignage de personnes qui ont vu la tête de Cromwell exposée : « Vu les têtes de Cromwell, de Bradshaw et d'Ireton exhumés à l'extrémité de la galerie (de Westminster) », écrit Pepys. Dans le Mémoire de Sainthill, ambassadeur espagnol du temps, on lit : « Les odieuses carcasses d'Olivier Cromwell, d'Ireton et de Bradshaw ont été traînées sur des claies à Tyburn, où ils ont été pendus par le cou, depuis le matin jusqu'à quatre heures du soir. »

Ces constatations sont suffisamment précises. Mais on pourrait, cependant, supposer encore que les têtes exposées et les corps traînés à Tyburn étaient supposés ; car avant d'exposer les têtes, c'était la coutume de les enduire de poix, et il devenait par conséquent difficile de les reconnaître, surtout si l'on ajoute qu'outre cette opération, celles-là avaient été imparfaitement embaumées et étaient restées pendant douze ans dans le tombeau. Une coïncidence est cependant frappante. L'ambassadeur d'Espagne parle de la tête de Cromwell, qui était « entourée d'une toile cirée verte et paraissait très fraîchement embaumée ». Or, nous savons positivement que le corps de Cromwell a été embaumé par Bates.

Nous arrivons maintenant à la singulière légende qui se rattache à la tête de Cromwell, de Wilkinson. D'après cette histoire, quand la tête fut exposée à Temple Bar, elle fut, une nuit, renversée par le vent et secrètement emportée par un soldat, dont la famille la conserva pendant quelques années. Elle passa ensuite entre les mains de M. Wilkinson, chirurgien dans les environs de Folkestone, dans la famille duquel elle se trouve encore « séchée et durcie, et dans un excellent état de conservation ».

En résumant tous les faits qui précèdent, il est certain que le corps de Cromwell a été réellement enterré à Westminster ; qu'il a été exhumé sous Charles II, transporté à l'hôtel de Red Lion, Holborn ; que, dans l'intervalle du samedi au lundi, il est rigoureusement possible qu'il ait été secrètement enlevé par des amis, mais que très probablement il a été conduit à Tyburn, décapité et, comme le disent les récits les plus accrédités, « jeté dans un trou creusé au pied de la potence ».

Il n'est pas du tout improbable qu'il ait ensuite été tiré de cette place ignominieuse, et c'est probablement à ce moment qu'il faudrait placer le fait de la légende relative à son enterrement à Naseby, Marlborough ou Northampton. Tout cela est possible, comme il est possible aussi que ce corps repose encore sous le solide obélisque de Red Lion square et que le crâne soit en la possession de la famille du chirurgien dont nous avons parlé. »

4 septembre 1709. — *Mort de Regnard.*

Ce n'est pas tâche commode de mettre d'accord les biographes : ils s'entendent généralement si mal ! Ainsi ne s'avisent-ils pas de faire mourir Regnard, notre poëte comique national — de seconde ligne, — tout à la fois d'indigestion, de chagrin, d'un grand verre d'eau glacée, et même de force verres de bon vin !

L'*Avertissement* publié en tête de l'édition des œuvres de Regnard, annotées par M. G. (Garnier), Paris, impr. de Monsieur, 1789, 4 vol. in-8°, résume assez bien ces impressions diverses.

« Regnard mourut sans avoir été malade et par sa seule imprudence. Il n'avait point de foi aux médecins ; il était fort replet et grand mangeur. Un jour qu'il se sentit incommodé de quelque reste d'indigestion, il lui prit envie de se purger de sa propre ordonnance, mais d'une façon fort extravagante. Il était à Grillon, où il avait passé toute la belle saison à faire une chère très délicate : il demande à un de ses paysans quelles étaient les drogues dont il composait les médecines qu'il donnait à ses chevaux ; le paysan les lui nomma. Regnard, sur le champ, les envoya chercher à Bourdon, s'en fit une médecine et l'avala le lendemain ; mais, deux heures après qu'il l'eut prise, il sentit dans l'estomac des douleurs si aiguës, qu'il ne put demeurer au lit. Il fut obligé de se lever et de se promener à grands pas dans sa chambre, pour tâcher de faire descendre la médecine qui l'étouffait. Ses valets montèrent à ce bruit, jugeant qu'il se trouvait mal ; mais à peine furent-ils entrés que son oppression redoubla. Il tomba dans leurs bras sans connaissance et sans voix, et fut suffoqué sans pouvoir recevoir le moindre secours. »

Tout le monde ne convient pas de toutes les circonstances de sa mort. Il est bien vrai qu'il mourut d'une médecine prise mal à propos, mais, dit-on, d'une médecine ordinaire, dont il ne serait point

mort, s'il n'avait point eu l'imprudence d'aller à la chasse le même jour qu'il l'avait prise, de s'y échauffer extrêmement et de boire un grand verre d'eau à la glace à son retour : ce qui causa une révolution si subite et si violente dans son corps, qu'il en mourut le lendemain sans qu'on pût le secourir.

Voltaire a, de son côté, donné une version, que son défaut de vraisemblance suffirait à nous faire rejeter : d'après l'auteur du *Siècle de Louis XIV*, Regnard serait mort « de chagrin ». Assertion assez vague, on en conviendra, et d'autant plus contestable que Regnard n'était pas *médiocrement gai*, comme répondait un jour Boileau, à quelqu'un qui avait osé dire devant lui que le successeur et l'émule de Molière était un poète médiocre.

Nous ajouterions plus de foi à l'opinion d'Ed. Fournier qui, dans la Notice, placée en tête des œuvres de Regnard (1875, gr. in-8), dit que l'auteur du *Joueur* serait mort d'une dartre invétérée, pour laquelle la plus grande sobriété lui avait été recommandée et qu'il traitait, en buveur incorrigible, par le mépris. Et, à l'appui de son dire, l'érudit Fournier s'en réfère à une lettre de Regnard, où celui-ci parle de son mal et du régime prescrit, mais peu suivi ; lettre qui porte la date du 9 juillet 1709, c'est-à-dire moins de deux mois avant sa mort.

6 septembre 1683. — *Mort de Colbert.*

Depuis 1670, l'influence de Colbert baissait : Louis XIV n'avait d'yeux que pour Louvois, le protégé de Madame de Maintenon, plus souple, plus docile à ses ordres. Le Roi conservait cependant de l'estime et même une certaine sollicitude pour son ministre, ainsi qu'en témoigne le billet suivant qu'il lui adressait de Versailles, le 25 avril 1671 :

« Mme Colbert m'a dit que vostre santé n'est pas très bonne et que la diligence avec laquelle vous prétendès revenir vous peut estre préjudiciable. Je vous escris ce billet pour vous ordonner de ne rien faire qui vous mette hors d'estat de me servir, en arrivant à tous les emplois que je vous confie. Enfin, vostre santé m'est nécessaire ; je veux que vous la conserviez, et que vous croyiés que c'est la confiance et l'amitié que j'ai en vous et pour vous qui me font parler comme je fais. « Pour Colbert (1) ».

Trompé par les expressions si bienveillantes de cette lettre, Colbert crut être rentré en faveur auprès de son souverain. Il redevint hautain, tyrannique même et s'attira à ce propos de vives réprimandes du Roi. La mémoire des services rendus retenait cependant encore Louis XIV et l'empêchait de prendre une mesure coercitive.

« La mort se chargea de ce soin, et, par malheur pour la France, au moment où les services (de Colbert) lui eussent été le plus nécessaires » (2).

On était en 1663 : Colbert était, à cette date, âgé de soixante-quatre ans. Sa santé, minée par un surmenage excessif, s'était progressivement altérée. Dès 1672, le 19 novembre, il écrivait à son père, ambassadeur à Londres, qu'il avait l'estomac mauvais et qu'il suivait un régime fort réglé, mangeant en son particulier, à dîner, un seul poulet avec du potage, et soir et matin un morceau de pain avec un bouillon et choses équivalentes. Colbert ajoutait qu'il se trouvait, du

(1) Documents inédits sur l'histoire de France, par M. Champollion-Figeac, t. III ; reproduits par P. Clément dans son *Histoire de Colbert*, p. 400.
(2) Hist. de Colbert, *loc. cit.*

reste, très bien de ce régime, que sa santé revenait et que déjà il dormait mieux qu'auparavant (1).

Huit ans plus tard, accompagnant le Roi dans un voyage aux Pays-Bas, il était saisi d'accès répétés de fièvre maligne qui ne cédèrent qu'à des prises de quinquina, que lui avait ordonnées un médecin anglais. Ce serait même de là que daterait la vogue du précieux médicament (2).

Succomba-t-il à un nouvel accès de fièvre pernicieuse, compliquée, d'après certains, d'une pierre qui s'était formée depuis dans les reins ? ou la violente émotion ressentie à la suite de reproches assez vifs que lui aurait adressés le roi aurait-elle déterminé la crise finale, c'est ce qu'il est malaisé de décider.

On a maintes fois rapporté l'anecdote qui dévoile les circonstances de la disgrâce du ministre de Louis XIV. Un jour que Colbert rendait compte au roi de ce qu'avait coûté la grande grille du château de Versailles, sévèrement le Maître répliqua : « Il y a là de la friponnerie. — Sire, répondit Colbert, je me flatte que ce mot ne s'étend pas jusqu'à moi. — Non, répliqua le roi, mais il faut avoir plus d'attention. Si vous voulez savoir ce que c'est que l'économie, allez en Flandre ; vous verrez combien les fortifications des places conquises ont peu coûté. »

Cette comparaison avec Louvois, le ton de brusquerie du Roi, furent pour Colbert un coup de massue dont il ne se releva pas. Quelques jours plus tard, il tombait malade de la maladie qui l'emporta.

Quatre jours après la mort de Colbert, Madame de Maintenon écrivait à Madame de Saint-Géran, cette lettre qui montre que, malgré tout, Louis XIV daigna accorder quelques regrets à son ancien premier ministre :

« Le roi se porte bien et ne sent plus qu'une légère douleur. La mort de M. Colbert l'a affligé, et bien des gens se sont réjouis de cette affliction. C'est un sot discours que les desseins pernicieux qu'il avait, et le roi lui a pardonné de très bon cœur d'avoir voulu mourir sans lire sa lettre pour mieux penser à Dieu... » (3).

On raconte, en effet, qu'en apprenant la maladie de Colbert, le Roi lui avait envoyé une lettre par un de ses gentilshommes, pour lui exprimer ses vœux de prompt rétablissement. Colbert reçut le gentilhomme dans sa chambre, mais feignit de dormir, pour ne pas avoir à lui parler.

Quant à la lettre, il refusa d'en prendre connaissance, en prononçant ces paroles : « Je ne veux plus entendre parler du roi ; qu'au moins à présent il me laisse tranquille. »

Pour l'excuser de ce manque de respect, ajoute le biographe (4) qui relate le fait, sa famille fut obligée de prétexter qu'il n'avait plus voulu penser qu'à son salut.

Si la mort de Colbert fut à peine regrettée par le Roi, le peuple en accueillit la nouvelle par l'explosion d'une joie indécente : de crainte d'un scandale, on l'enterra nuitamment et on dut faire

(1) Archives de la marine : *Registre des despesches*, etc..., année 1672 ; cité par P. Clément.
(2) *Vie de J.-B. Colbert*, etc., année 1680.— La Fontaine, *Poëme sur le quinquina*.
(3) *Lettres de Mme de Maintenon*, t. II, p. 388.
(4) P. Clément, loc. cit.

escorter le corps par des archers du guet, de la maison mortuaire à l'Eglise Saint-Eustache.

Les épigrammes, les couplets satiriques circulèrent de toutes parts; nous ne citerons que cette épitaphe, une des plus modérées ! qui permettra de juger des autres :

Vous l'avez fait mourir, ignorants médecins,
Ce ministre fameux, cet homme d'importance ;
Vous croyez qu'il avait la pierre dans les reins :
Il l'avait dans le cœur, au malheur de la France... »

12 septembre 1764. — *Mort du compositeur Rameau.*

L'amour de son art tint le musicien Rameau, jusqu'à ses derniers moments : le curé de Saint-Eustache, voulant le préparer à la mort, lui faisait de longues exhortations ; Rameau, fatigué de cette psalmodie, s'écria : « Que diable venez-vous me chanter, monsieur le curé ? Vous avez la voix fausse. »

Si ce n'était pas mourir en chrétien, c'était au moins finir en artiste.

22 septembre 1688. — *Mort de Bernier.*

Qui se souvient aujourd'hui de Bernier, médecin voyageur du XVII[e] siècle, épicurien fantaisiste, ami de Ninon de Lenclos, de Chapelle et de Saint-Evremont, de Molière et de Boileau, aussi bel homme que bel esprit, et qui mérita de ses contemporains le titre si enviable de *Joli philosophe* ? Philosophe par nature, mais voyageur par goût, Bernier était un de ces aimables sceptiques qui prenaient la vie du bon côté. Disciple de Gassendi, il abrégea les œuvres de son maître, qu'il se contenta de réduire à sept volumes ! En dépit de ce travail de bénédictin, de ses *Voyages aux Indes* et autres ouvrages non moins indigestes ; voire même, en dépit de son titre de médecin du Grand Mogol et malgré le brevet de physicien délivré par Boileau,

Et que Bernier compose et le sec et l'humide,
Des corps ronds et crochus errant parmi le vide,

le nom de ce joyeux confrère ne serait pas arrivé jusqu'à nous s'il n'avait été honoré d'amitiés précieuses, entre autres de celles de La Fontaine, dont il nous a conservé plusieurs morceaux (1) qui ont échappé à l'éditeur des œuvres de l'immortel fablier.

Mais outre ce titre incontestable à l'attention de la postérité, il est un trait de caractère qui, à lui seul, mériterait de tirer le nom de Bernier de l'oubli.

Bernier revenait des Indes rend visite à Louis XIV qui l'interpelle en ces termes : — Eh bien, monsieur, de tous les pays que vous avez vus, quel est celui que vous préférez ? — La Suisse, repartit le médecin-philosophe.

De telles répliques devaient bien mal sonner à l'oreille d'un roi habitué à ne voir que des valets autour de lui (2).

(1) V. A. de la Fizelière, *Vins à la mode et cabarets au XVII[e] siècle*, p. 69 et suivantes.

(2) E. Colombey, *Ruelles, salons et cabarets*, 2[e] édition, t. I, p. 263.

CORRESPONDANCE

Reçu les lettres suivantes à la suite de la publication de la *Correspondance de Warden* :

Monsieur et très honoré confrère,

Dans une lettre sur Napoléon de Guillaume Warden, publiée par la *Chronique médicale* du 15 juillet, je lis, à propos d'une phrase concernant une allusion à Canut le Grand, la réflexion suivante : « *Il y a peut-être beaucoup d'humour britannique dans cette phrase, mais le sens et le sel nous échappent absolument.* »

Je crois pouvoir, cher confrère, vous éclairer à ce sujet.

La « leçon pratique » de son frère Canut est une allusion à l'anecdote historique de Canut le Grand [frère en royauté de Napoléon Ier] qui fut roi de Danemark et d'Angleterre dans la première moitié du XIe siècle, et qui, soit dit par parenthèse, fut tour à tour violent et féroce, humain et généreux, puis dans ses derniers moments extraordinairement dévot. Ses caprices inspiraient beaucoup de terreur à ses sujets anglais, au point que pour se le concilier en le flattant, ses courtisans prétendaient le présenter comme supérieur aux éléments et plus fort que la mer.

Prenant une chaise sur la plage et attendant la marée montante, Canut qui, malgré tout, n'était pas un sot, fit voir à ses courtisans que pas plus qu'un mortel ordinaire, il ne pourrait échapper à une immersion certaine s'il essayait de résister, immobile sur sa chaise, à l'envahissement des eaux : leçon pratique, qui rappelle la rebuffade infligée un jour par Bonaparte lui-même, lors de l'Expédition d'Egypte, aux savants qui l'accompagnaient, et qui affectaient de nier l'existence de Dieu.

L'expression « les procédés grossiers de l'Océan », où je ne vois guère pour ma part *d'humour britannique*, ni de prétention au *sel*, est évidemment une façon anodine et d'ailleurs indiscutable de présenter l'Océan comme un contempteur peu cérémonieux des grands de la terre, qu'il s'agisse de la marée montante qui refusait de s'arrêter devant Canut le Grand ou du mal de mer qui refusait d'épargner le conquérant de l'Europe.

Voilà, Monsieur le Directeur, de bien longues explications pour si peu de chose.

Avec mes excuses pour tant de verbiage, veuillez recevoir, je vous prie, mes bien respectueux sentiments.

Rueil (Seine-et-Oise), 10 août 1897. Dr LANOS.

Paris, 15 rue de Mézières,
le 27 juillet 1897.

Monsieur et très honoré confrère,

Voulez-vous me permettre de vous expliquer le sens de la phrase obscure, p. 455 du dernier numéro de la *Chronique* ; à cause de mon origine danoise, je suis probablement mieux à même de l'interpréter que la plupart des habitants de la France.

La phrase contient une allusion à une anecdote que les chroniqueurs attribuent au roi danois Canut le Grand qui mourut en 1014 après avoir conquis l'Angleterre et la Norwège. Il était entouré de courtisans dont un avait fait un poème en son honneur, poème dans lequel l'auteur, entre autres flatteries, assura que la mer même était respectueuse de sa grandeur. Désireux de donner une leçon à ses courtisans, Canut s'orna de ses insignes royaux, s'assit sur son trône, dressé au bord de la mer qui était en train de monter et lui ordonna de se retirer. Mais la mer montait si vite qu'il était près de se noyer. Il fit alors un discours à ses courtisans, leur disant de ne pas lui attribuer des honneurs dus à Dieu seul.

Veuillez agréer l'assurance de mes sentiments très distingués,

Dr TSCHERNING.

Le Propriétaire-Gérant : Dr CABANÈS.

Clermont (Oise). — Imprimerie DAIX frères, 3, place Saint-André.
Maison spéciale pour Journaux et Revues périodiques.

VIN DE CHASSAING

BI-DIGESTIF

A LA PEPSINE ET A LA DIASTASE

Cette préparation qui, en 1864, a été l'objet d'un rapport favorable à l'Académie de Médecine de Paris, se prescrit depuis de nombreuses années contre les différentes affections des voies digestives, les dyspepsies particulièrement. On le prend à la dose de un ou deux verres à liqueur après chaque repas, pur ou coupé d'eau.

Chaque verre à liqueur contient :

0 gr. 20 centigr. de pepsine Chassaing.
0 10 » de diastase Chassaing.

PHOSPHO-GLYCÉRATE DE CHAUX PUR

NEUROSINE PRUNIER

RECONSTITUANT GÉNÉRAL DU SYSTÈME NERVEUX

La « *Neurosine Prunier* », présentée sous trois formes différentes, se prend en général aux doses suivantes, soit avant, soit pendant le repas :

1° *Neurosine Prunier-sirop*, 2 ou 3 cuillerées à bouche par jour ;
2° *Neurosine Prunier-granulée*, 2 ou 3 cuillerées à café par jour ;
3° *Neurosine Prunier-cachets*, 2 ou 3 cachets par jour.

Chaque cuillerée à bouche de sirop, chaque cuillerée à café de granulé, chaque cachet, contiennent 0 gr. 30 centigr. de phospho-glycérate de chaux pur.

Dépôt général : 6, Avenue Victoria, Paris.

PHOSPHATINE FALIÈRES

La « **Phosphatine Falières** » est l'aliment le plus agréable et le plus recommandé pour les enfants dès l'âge de 6 à 7 mois, surtout au moment du sevrage et pendant la période de croissance. Il facilite la dentition, assure la bonne formation des os, etc.

Poudre Laxative de Vichy

LAXATIF SUR — AGRÉABLE — FACILE A PRENDRE

La « *Poudre laxative de Vichy* », préparée avec les soins les plus méticuleux, est composée de poudre de séné, lavée à l'alcool associée à différents carminatifs, tels que le fenouil, l'anis, etc....

D'un emploi des plus simples, la « *Poudre Laxative de Vichy* » se prend, le soir en se couchant, à la dose de : *une cuillerée à café*, délayée dans un peu d'eau. L'effet se produit le lendemain sans coliques, ni diarrhée. Chaque cuillerée à café contient 0 gr. 75 centigr. de poudre de séné.

Glyco-Phénique

Du Dr Déclat.

Solution d'acide phénique pur, titrée à 10 pour 100.

Le « *Glyco-Phénique* » est un antiseptique précieux pour tous les usages externes, bains, gargarismes, pansements des plaies, brûlures, injections hygiéniques, toilette, etc.....

S'emploie additionné de plus ou moins d'eau suivant les différents cas.

Sirop d'Acide Phénique

du Dr Déclat.

Ce sirop, d'un goût très agréable, contient exactement 0 gr. 10 centigr. d'acide phénique chimiquement pur par cuillerée à bouche.

Il doit être pris à la dose de 3 ou 4 cuillerées à bouche par jour, dans les cas de toux, rhumes, bronchites, etc.....

MÉDICATION ALCALINE

Comprimés de Vichy (gazeux)

AUX SELS NATURELS DE VICHY

(SOURCES DE L'ÉTAT)

Préparés avec les *sels naturels* spécialement extraits des *eaux de Vichy* (*sources de l'Etat*) par la Cie fermière, les « Comprimés de Vichy » se recommandent par leur emploi pratique et très économique.

Dose : 4 ou 5 « comprimés » pour un verre d'eau.

Paris, 6, rue de la Tacherie et Pharmacies.

4e ANNEE. N° 21. 1er NOVEMBRE 1897

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE
HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

[library stamp]

AVIS IMPORTANT

Pour éviter des confusions trop fréquentes, le Directeur de la « Chronique Médicale » prie ses correspondants, abonnés ou lecteurs, de lui envoyer désormais *toutes* communications à son domicile personnel, 34, rue Hallé, où seront installés, dès le 1er Janvier prochain, les bureaux de la *Chronique*.

Prière à nos Confrères de prendre note de cette adresse pour les échanges.

PAGES D'AUTREFOIS

Une envie de femme enceinte.

Une cérémonie touchante a marqué cette dernière quinzaine : On a transporté les cendres de Junot, duc d'Abrantès, sous le monument qui doit définitivement les recouvrir, à Montbard, patrie du grand Buffon.

Nous saisissons cette occasion d'exhumer des volumineux *Mémoires de la duchesse d'Abrantès* ces quelques pages où se retrouve toute la bonne humeur et l'esprit de nos aïeules.

J'étais alors enceinte de mon premier enfant, et fort souffrante de ma grossesse. Entourée de soins, gâtée, pour ainsi dire, par ma famille et celle de mon mari, portant dans mon sein l'enfant qui devait un jour me rendre glorieuse d'être sa mère (1), il me semble que je n'aurais pas dû souffrir ; mais le genre des douleurs qu'éprouvent les jeunes mères dans leur première maternité ne peut être soulagé, ni par les soins, ni par les prévenances. Je dirai même, sans avoir le caractère mal fait, que ces soins et ces prévenances augmentent le malaise, le mal de cœur, les maux de nerfs, et les mille et une souffrances qui sont presque toujours les compagnes des premières grossesses. Je l'ai éprouvé, et c'est ma mère, ainsi que ma belle-

(1) Ma fille aînée Joséphine.

mère, qui me firent connaître, par excès de zèle et d'attachement, un supplice, je puis dire, que je n'avais pas éprouvé, bien que je fusse grosse de plusieurs mois. Ce fut ma mère qui commença un jour où je dînais chez elle.

» Ah ! mon Dieu, me dit-elle tout à coup en posant sa fourchette et me regardant d'un air consterné, ah ! mon Dieu ! je n'ai pas songé à te demander quelle était *ton envie.*

» — Mais je n'en ai pas, lui répondis-je tout naturellement. Et cela était vrai ; je n'avais pas le temps de songer à un *autojo*, je passais ma journée à souffrir, et mes nuits elles-mêmes n'étaient pas exemptes de ces crises douloureuses qui me forçaient à avoir le nez sur une cuvette du matin au soir.

» — Tu n'as pas d'envie ! me dit ma mère aussi surprise que si je lui eusse annoncé que je portais mon enfant d'une autre manière que les femmes ne les portent ordinairement ! Tu n'as pas d'envie ! mais cela ne s'est jamais vu ! Tu te trompes. C'est que tu n'y fais pas attention. J'en parlerai à ta belle-mère. »

Et voilà mes deux mères consultant entre elles pour deviner ce qui pourrait me plaire.

« Ensuite, disait ma mère, c'est que Laurette, ne faisant pas attention dans son ignorance à l'inconvénient de ne pas satisfaire *une envie*, cette petite femme-là est capable de nous faire un enfant à face de chouette. Madame de La Reynière en a bien fait un à pattes d'écrevisse. »

Et voilà Junot de son côté qui, dans la terreur que je n'aille lui faire quelque enfant à hure de sanglier, ou bien avec une orange au bout du nez, comme un faiseur de tours, me demandait tous les matins : Laure, de quoi as-tu donc envie ?

Ma belle-sœur qui revint de Versailles où elle habitait habituellement le château, ajouta au chœur de questions ; mais ce fut d'une manière plus effrayante. Ce qu'elle avait vu de personnes défigurées par des envies non satisfaites, ne se pouvait nombrer. Il y en avait assez pour former une galerie aussi extraordinaire que celle de ce monsieur qui effrayait, et qui effraie, je crois bien, encore les passans, dans la rue du Coq-Saint-Honoré. C'étaient des rats sur le front, des couennes de lard sur la poitrine, une laitue sur le dos, un litron de pois sur le côté (je n'ai pas oublié celui-là, comme le plus extraordinaire de tous) ; et puis les choses étonnantes dans ce qui ne se voyait pas !.... et les histoires de toutes ces malheureuses envies !

Il aurait fallu avoir une tête plus forte que celle d'une femme chrétienne portant son enfant selon la volonté de Dieu, pour ne pas succomber sous cette ligue formée par le plus vrai et le plus tendre intérêt. Je finis par m'effrayer moi-même de tout ce qui se disait autour de moi, et tout en me retournant la nuit sur mon oreiller, je cherchais dans ma tête ce qui me plaisait le mieux, et je ne trouvais rien. Enfin, un jour, il m'arriva de réfléchir, en mangeant une pastille d'ananas, qu'un ananas devait

être une bien excellente chose. J'avais bien mangé des pastilles, des glaces à l'ananas; mais le fruit, jamais je ne l'avais vu, même, je crois, sur une table. A cette époque la culture de ce fruit était bien plus difficile à soigner que maintenant. C'était une rareté qu'un ananas ; et les bâches où il vient chez nous étaient comptées dans les environs de Paris. J'en avais donc peu ou point d'idées. Mais une fois que je me persuadai que j'avais *envie* d'un ananas, j'éprouvai d'abord un désir très vif; puis il augmenta lorsque Corcelet déclara que, bien que les ananas vinssent dans une serre chaude, ils avaient, cependant, une époque pour reproduire leur couronne, et que ce n'était pas dans le moment où l'on était. Oh ! alors j'éprouvai cette souffrance qui tient de la rage, et qui vous met sous la condition de mourir ou de la satisfaire. Junot, affairé pour cette malheureuse envie, comme un homme qui est père pour la première fois par une femme qu'il aime, courait avec une bonté parfaite, offrant vingt louis d'un ananas, sans pouvoir le trouver. Il n'osait pas rentrer, et c'était presque en tremblant, qu'il me voyait toucher la figure ; car ma belle-mère et ma mère, depuis que j'avais les horreurs et les ennuis de l'envie, étaient toutes deux après moi pour surveiller le moindre de mes mouvements. Quant à moi, je souffrais toujours de mes maux de cœur, et je me persuadais, depuis que la folie m'en avait gagné, que je ne pourrais manger que lorsque j'aurais d'abord mangé un ananas.

Junot était un jour sans moi à la Malmaison. La serre n'était pas encore construite, mais il y avait une orangerie serre-chaude, dans laquelle madame Bonaparte avait fait construire et bâtir des bâches pour trois cents ananas,ce qui lui en donnait cent par an (1). Junot, dans son affliction de me voir refuser tout ce qu'il m'offrait, dit que je n'avais d'autre refrain que : Je voudrais un ananas !... Madame Bonaparte envoya sur le champ pour s'informer si quelque ananas n'était pas bon à lever dans sa bâche : « S'il y en a un, dit-elle à Junot, vous le porterez à madame Junot. » Il y en avait un !

Junot, en le recevant des mains de madame Bonaparte, crut un moment que ce présent le concernait, lui, directement, et qu'il avait envie de l'ananas. Il la remercia avec effusion, et revint à Paris en recommandant à son cocher de crever les chevaux, mais d'arriver.

Je venais de me mettre au lit, triste, *geignante* et toute prête à pleurer de n'avoir pas d'ananas, car cette idée était devenue dominante à un tel point que j'en parlais toujours.

« — Pauvre Loulou, me disait ma mère, *je te l'avais bien dit que tu aurais une envie* ; on ne fait pas un enfant sans cela. Vois ce qui était arrivé à ta sœur, parce que j'avais eu envie de

(1) On sait que l'ananas ne porte que trois ans plus tard, en replantant sa couronne.

manger des cerises au mois de janvier ! » C'était vrai ; ma sœur avait une cerise parfaitement coupée par la moitié, et placée dans un endroit dont, par exemple, la physionomie ne fut pas dérangée par l'absence du petit fruit ; et quand une soie en fit l'affaire, on aurait bien pu l'y laisser,

Lorsque Junot, triomphant, heureux comme s'il m'offrait une couronne véritable, déposa sur mon lit celle de l'ananas à laquelle tenait encore son fruit, j'avoue que j'éprouvai un vrai bonheur. J'embrassai mon mari avec reconnaissance, avec joie ; je dévorais des yeux ce fruit tant souhaité, et je remerciai mille fois dans le cœur madame Bonaparte de son cadeau, que j'estimais plus en ce moment qu'un beau collier de perles ; je sonnai pour demander du sucre. Junot m'arrêta et me dit que Corvisart était présent au moment où madame Bonaparte m'avait donné l'ananas ; et qu'ayant appris que j'étais grosse, fort souffrante, il me faisait défendre de manger une seule tranche de cet ananas le soir.

« — C'est extrêmement froid et lourd, dit-il à Junot. Si madame Junot est dans l'état *d'envie*, il ne faut pas qu'elle y touche ce soir, parce qu'une bouchée fera passer tout le fruit. Et il ajouta ce peu de mots en disant à Junot : J'ai vu des effets affreux d'indigestion dans une grossesse ; *la mort* s'ensuivre aussitôt. Mon cher général, ne montrez votre beau fruit que demain. »

Junot en avait la volonté ; mais, en songeant à mon bonheur, il n'eut pas la force de me le refuser, y mettant seulement pour condition que je ne toucherais à l'ananas que le lendemain matin.

Je le promis : et, mettant le beau fruit sur ma table de nuit, je passai la nuit à le prendre, le sentir, le toucher et me faire une double jouissance en anticipant le moment où je pourrais enfin manger le bienheureux ananas.

Le lendemain matin, à peine était-il jour que je fis lever Junot pour que l'on pût entrer dans ma chambre et arranger mon *envie*. Lui-même s'en chargea, coupa le fruit par tranches fines, le mit dans une jatte de belle porcelaine, le saupoudra de sucre bien blanc et bien fin, et vint lui-même le placer devant moi ; puis il s'assit sur le pied de mon lit pour juger de toute ma joie, car ce n'était pas moins que de *la joie*.

« — Eh bien, me dit-il enfin, pourquoi donc ne manges-tu pas ? »

Je le regardai avec une expression qui devait être burlesque, car j'avais en même temps envie de rire et de pleurer. Mais Junot était vif ; et reprenant l'assiette, il me dit :

« — Je l'ai peut-être mal arrangé : pourquoi ne le dis-tu pas ?

« — Mon Dieu, il est bien, lui répondis-je ; mais... Et en même temps je repoussais l'assiette loin de moi. Mais... je ne sais ce que j'ai, je ne puis manger de l'ananas. »

Junot ouvrit de grands yeux ; et avec bien plus d'étonnement que ma mère, lorsque je lui avais dit que je n'avais pas d'envie,

il répéta, en y mêlant toutefois un ornement oratoire que j'avais omis :

« — Comment ! tu ne peux pas manger ton ananas ! Mais, Laure, regarde-le donc ! C'est par contradiction. »

Et il me ramenait le nez sur la maudite assiette, ce qui provoqua une assertion positive que je ne pouvais pas manger de l'ananas. Il fallut non seulement l'emporter, mais ouvrir les fenêtres, parfumer ma chambre, pour enlever jusqu'au moindre vestige d'une odeur qu'une seconde avait suffi pour me rendre odieuse. Ce qu'il y a de plus singulier dans ce fait, c'est que depuis je n'ai jamais pu manger de l'ananas sans me faire une sorte de violence. Je mange avec plaisir des glaces ou des pastilles d'ananas ; mais le fruit me déplaît..... Dans les mille aventures de ce genre que l'on peut raconter, celle-ci me paraît une des plus étranges. Je la soumis à Marchais et à Baudelocque ; ils la trouvèrent, eux, toute naturelle, parce que chaque jour leur en présentait de plus étonnantes. Néanmoins, il est inexplicable qu'en une minute, une seconde de temps, un objet que vous convoitez, que vous désirez avec passion, cesse non seulement de vous plaire et d'exciter un désir, mais vous devienne antipathique, et soit presque repoussant. Il y aurait là-dessus un bel ouvrage à faire, un texte à commenter pendant au moins quatre cents pages. Hélas ! c'est l'histoire de bien des choses en notre vie ; mais la morale, comme tout en ce monde, se décolore par l'usage qu'on en fait. On a mille fois dit, à la vérité, que la satiété produisait le dégoût ; mais on ne voit pas souvent ce dégoût précéder la possession.

DUCHESSE D'ABRANTÈS.

LA MEDECINE DES PRATICIENS

—

Toxicologie pratique.

L'intoxication par les œufs.

Les matières organiques en putréfaction contiennent des ptomaïnes très bien étudiées par M. le professeur Armand Gautier ; ces ptomaïnes sont de véritables poisons, ce sont elles qui déterminent des accidents dans l'organisme de ceux qui mangent par exemple des fromages avancés, du gibier « faisandé », des œufs peu frais. Ceux-ci contiennent encore des bactéries. M. Boulland rappelait récemment les travaux faits par Zochendorfer et plusieurs autres auteurs au sujet des bactéries qui se rencontrent dans les œufs ayant subi un commencement de décomposition, bactéridies qui peuvent être la cause de troubles graves ou d'éruptions, telles que l'urticaire observée chez les personnes qui ont ingéré ces œufs. Il ajoute que les procédés de conservation préconisés par ces auteurs sont trop peu pratiques pour être employés en dehors des laboratoires. Il a, quant

à lui, essayé d'une méthode qui consiste à plonger dans de l'eau boriquée bouillante des œufs du jour même et exactement nettoyés. Après cette immersion rapide, il les place dans de l'huile salicylée bouillie qui les conserve pendant un temps très prolongé. Il présente à l'appui quelques échantillons datant de six mois et qui sont restés absolument frais. Ces expériences sont donc bien concluantes et parlent en faveur de ce procédé, qui non seulement sera apprécié des fermiers, mais diminuera les causes d'intoxication

Mode exceptionnel d'intoxication arsénicale.

M. Vérité a rapporté à la *Société de dermatologie* une observation d'intoxication arsénicale sérieuse, qui s'est produite par un mode non encore décrit. Il s'agit d'un enfant à qui l'on faisait des irrigations nasales avec une eau arsenicale naturelle. Ces irrigations étaient mal faites, c'est-à-dire que l'eau, au lieu de sortir par l'autre narine, était avalée par le malade. On a pu évaluer l'eau ainsi ingérée à deux litres environ, soit 0.04 cent. d'arséniate de soude.

Un tel accident est de nature à faire faire de prudentes réserves au sujet des irrigations nasales avec les eaux ou solutions contenant une substance toxique.

Empoisonnement par l'arsenic introduit dans le vagin.

D'après le *Scalpel* du 14 mars 1897, le docteur Héberda, assistant de l'Institut de Médecine légale de Vienne (Autriche), a eu l'occasion de constater un cas d'empoisonnement par l'arsenic qui s'est produit dans des conditions fort curieuses. Une servante de 25 ans tomba subitement indisposée sur la voie publique ; transportée à l'hôpital, elle déclara qu'elle avait des vomissements depuis trois jours et qu'elle était constipée. L'abdomen était ballonné et sensible ; les lavements qui furent administrés provoquèrent l'évacuation de selles sanguinolentes ; la langue devint sèche ; les pupilles se contractèrent ; puis, survint du collapsus et enfin la mort.

A l'autopsie, on trouva une dégénérescence graisseuse du foie et du muscle cardiaque, qui fit soupçonner un empoisonnement par le phosphore. Dans le vagin, on trouva une boule de papier renfermant plusieurs grains de substance blanche, de la grosseur d'une semence de chénevis. L'analyse chimique permit de constater que cette substance n'était autre que de l'acide arsénieux ; on en retrouva ainsi 39 centigrammes,

La jeune fille avait donc succombé à un empoisonnement arsenical, vraisemblablement volontaire, sur lequel elle avait gardé le plus profond silence pendant qu'elle était à l'hôpital.

INFORMATIONS DE LA « *CHRONIQUE* »

L'affaire du Dr Laporte. — Le verdict.

On connaît, à cette heure, le verdict de la neuvième chambre ; le Dr Laporte est condamné à trois mois de prison *avec application de la loi Bérenger*. Toute la moralité du procès est dans ces derniers mots : la magistrature, pour ne pas reconnaître ses torts, a exigé une condamnation et l'a obtenue, mais afin de ne pas heurter trop

DYSPEPSIES, GASTRALGIES, DIGESTIONS DIFFICILES,
MALADIES DE L'ESTOMAC, ETC.

VIN DE CHASSAING

A LA PEPSINE ET A LA DIASTASE

CHAQUE VERRE A LIQUEUR CONTIENT :

Pepsine Chassaing T. 100... 0 gr. 20 cent.
Diastase Chassaing T. 200... 0 gr. 10 cent.

DOSE : *Un ou deux verres à liqueur à la fin du repas, pur ou coupé d'eau.*

Phosphatine Falières



ALIMENTATION RATIONNELLE DE L'ENFANT

Surtout au moment du sevrage et pendant la période de croissance

NOTICE FRANCO

Aux Médecins qui voudront bien nous en faire la demande.

PARIS, 6, Avenue VICTORIA

délibérément l'opinion, elle a apporté le correctif de la loi de sursis.

S'il n'y avait pas un homme que cet arrêt atteint dans son honneur, dans sa considération, dans sa vie tout entière, nous oserions presque nous féliciter d'un dénouement que nous avions prévu, car désormais le duel est déclaré entre robes noires et robes rouges, et comme nous avons pour nous l'opinion publique tout entière, l'issue n'en saurait être douteuse.

Le procès engagé avait une portée qui n'a échappé à personne : il s'agissait de savoir si l'ingéniosité, l'esprit d'initiative allaient être imputés à crime, et s'il vaudrait mieux à l'avenir pratiquer la médecine des bras croisés que de risquer une intervention hardie. L'arrêt qui vient d'être rendu donne pleinement raison aux timorés et menace des pires représailles les audacieux qui se rendent coupables d'erreurs ou de simples maladresses. Nous pouvons heureusement garder le front haut après cette condamnation, elle ne saurait atteindre, en aucune façon, l'honneur de notre corps.

Elle nous vaudra seulement un surcroît de sympathies et malades comme médecins n'en retireront que bénéfice.

Toute la honte restera à ceux qui n'ont pas craint d'ajouter cette « faute lourde » à toutes celles dont est chargé leur dossier.

— La *Chronique médicale* tient à adresser ses respectueuses félicitations à M. le professeur Pinard pour le courage et le dévouement dont il a fait preuve dans l'affaire du Dr Laporte. Notre vaillant Maître a bien mérité de ses confrères, qui garderont toujours un souvenir reconnaissant du grand service qu'il a rendu à la corporation.

Le juge d'instruction Bertulus et le docteur Bertulus.

Nos lecteurs ont appris par les quotidiens ce détail piquant que le juge d'instruction Bertulus était le propre fils d'un médecin estimé de Marseille, mort il y a quelques années.

Notre correspondant de Marseille nous transmet, à cet égard, les intéressantes notes biographiques qui suivent sur le Docteur Bertulus, père du magistrat de ce nom.

« M. le juge d'instruction Bertulus est bien le fils d'un docteur de Marseille, mais celui-ci n'a jamais, que je sache, professé l'enseignement obstétrical ; voici, d'ailleurs, quelques mots de sa vie.

Evariste-Joseph-Laurent Bertulus naquit à Toulon le 10 août 1809 ; à l'âge de 18 ans il entrait dans la médecine navale, ce qui devait le mener à de nombreux voyages et expéditions ; il participa d'abord à la prise d'Alger et de Bougie, plus tard aux combats de Mogador. Sur le transport « La Caravane », qui revenait du Mexique, il y eut une épidémie de fièvre jaune qui décimait le bord ; atteint lui-même par le fléau, il ne cessa pas un seul jour son service. Son dévouement fut récompensé : à son arrivée à Brest, il recevait la croix de chevalier de la Légion d'honneur ; il avait à peine trente ans. Après dix-sept ans de service comme chirurgien de la marine, il donna sa démission et vint s'établir à Marseille. Bientôt nommé professeur à l'Ecole de médecine de cette ville, il y enseigna la pathologie interne, mais ses souvenirs de jeunesse lui faisaient choisir de préférence les maladies exotiques, qu'il avait vu de près, et il fut en fait, sinon en titre, un professeur de pathologie coloniale.

Médecin de la Marine et du Lycée, membre de la Société royale de médecine de Marseille et du Comité médical des Bouches-

du-Rhône, il siégeait au Conseil d'hygiène comme membre titulaire.

Il fut correspondant de nombreuses sociétés médicales : Académie de médecine et de chirurgie de Cadix et de Turin, Société de médecine pratique et médico-chirurgicale de Montpellier, Bordeaux et Lyon, Société navale de Brest.

Il entra aussi dans des Sociétés étrangères à l'art médical, telle que l'Académie de Marseille et la Société de statistique de cette ville.

Dans les nombreux ouvrages qu'il écrivit et qui ont trait à la médecine, on retrouve toujours l'ancien chirurgien de marine, mais il se lança aussi dans la philosophie, et un de ses ouvrages, notamment, *l'Athéisme au 19e siècle*, eut un certain retentissement local.

Ses principaux mémoires de médecine navale sont les suivants : *De la nature et des causes de la fièvre jaune. — Des fièvres intermittentes, des moyens de s'en préserver et d'assainir les contrées paludéennes* (couronné par la Société de Médecine de Bordeaux). — *De l'importation de la fièvre jaune en Europe. — De l'intoxication miasmatique, considérée dans la peste, la fièvre jaune et le choléra. — L'hygiène navale dans ses rapports avec l'hygiène publique.— Mémoires d'hygiène publique. — Mémoires sur les fièvres dites typhoïdes.— De la colique et de l'iléus.*

Très aimé des élèves qui causaient familièrement, trop familièrement même avec lui pendant ses leçons, il mourut le 11 février 1881, à l'âge de 72 ans. »

G. de Maupassant chez le Docteur Blanche.

L'inauguration du monument de Maupassant nous remet en mémoire une visite que nous fîmes, il y a deux ou trois ans, *fugit tempus* !, à la dernière demeure du regretté conteur.

Ce n'est pas un sentiment de douloureuse curiosité qui avait dirigé nos pas vers le célèbre établissement du Docteur Blanche, où l'auteur du *Horla* avait vécu ses dix-huit mois de folie ; ou plutôt, notre curiosité avait un autre objet. On nous avait assuré que la maison du célèbre aliéniste avait abrité un temps l'amie dévouée de la reine Marie-Antoinette, la radieuse princesse de Lamballe, et, pour nous documenter en vue d'un ouvrage futur, nous nous étions mis en route.

C'est à Passy, rue Berton, sur les bords de la Seine, que se trouve ce qu'on pourrait presque appeler la maison des fous — de lettres. N'est-ce pas là qu'ont sombré dans l'éternelle nuit tant de cerveaux surmenés ou héréditalrement malformés : Gérard de Nerval, le doux Gérard, qui, dans sa folie, prononçait ces mots féroces : « Venez me voir chez Blanche, mon cher Maquet. Blanche vous laissera entrer. Et d'ailleurs, s'il s'y refusait, n'hésitez plus : *brûlez-lui la cervelle* ! Vous me rendrez service. »

Mais Gérard était un prédestiné : n'avait-il pas toute sa vie marché dans un rêve étoilé ?

Un qui avait dérouté bien autrement la science fut le poète Antony Deschamps, qui avait des intermittences de raison et de démence et s'était réfugié chez le Docteur Blanche, plutôt pour laisser détendre sa machine nerveuse que par nécessité de se soumettre à un traitement.

Et l'acteur Train, et Monrose père, encore des hôtes de la maison de Passy. Comme la liste s'allongerait si ces murs avaient une voix !...



G. DE MAUPASSANT

Comme les murs, le très courtois propriétaire de l'établissement de Passy a des yeux pour ne point voir, des oreilles pour ne point entendre.

— Vous avez dû connaître Maupassant, dis-je au Dr Meuriot, qui a pris la succession du Dr Blanche ; vous allez pouvoir me conter quelques souvenirs intéressants.

— N'allez pas vous fâcher de ce que je vais vous dire : mais je suis comme Maupassant, qui avait horreur des journalistes. L'ont-ils assez obsédé, pendant qu'il était en traitement. Il s'en abattait des nuées, surtout à la sortie des théâtres, venant aux nouvelles, s'inquiétant de la santé de leur cher Maître.. Ah ! ils en avaient bien souci de sa santé, mais ils avaient leur compte de lignes et ils repartaient enchantés. Je ne sais pas, par exemple, comment ils fabriquaient leurs histoires, car je ne leur soufflais mot. Tenez, je vois encore un rédacteur du *Rappel*, je crois, un petit nègre (espérons qu'il sera trop noir pour se reconnaître dans ce portrait). Je lui dis de suite.. que je ne lui dirais rien, que je me retranchais derrière le secret professionnel. « Le secret professionnel, me répondil, je m'en.. » Demandez le reste à Mesureur.

Comme nous lui faisions remarquer qu'il était peut-être excessif d'invoquer le secret à propos de Maupassant, dont le *cas* était de notoriété publique, notre interlocuteur voulut bien se relâcher un peu de son excessive discrétion.

— Tenez, je puis vous donner un détail, mais un seul. C'est inimaginable, la quantité de télégrammes, de lettres, qui me sont parvenus au lendemain de la mort du romancier ! Les uns me demandant des renseignements sur sa maladie, les autres sollicitant un souvenir. J'ai encore dans la mémoire les termes suppliants, obséquieux, qu'avait employés une personne, habitant le Mexique, pour obtenir de moi un objet, un rien qui eût appartenu à Maupassant. J'étais fort embarrassé quand me vint l'idée de lui adresser la plume avec laquelle le génial fabricant de tant de chefs-d'œuvre avait tracé, très imparfaitement, hélas !, le seul mot qu'il ait écrit pendant son séjour chez nous, le mot Con (fé) rence ; la syllabe du milieu manquait. C'est à Madame de Maupassant mère que j'ai remis le précieux autographe.

Mais je reviens à mon histoire : l'américaine m'accusa réception des nombreux journaux et revues qui parlaient de son idole et que je lui avais adressés ; quant à la plume ? elle ne parvint jamais à destination ; elle avait été chipée en route !...

— Tout cela est fort intéressant ; quel dommage que vous ne consentiez pas à égrener le chapelet de vos souvenirs ! Vous devez avoir tout un trésor caché d'anecdotes sur Baudelaire, Gérard de Nerval...

— J'ai connu Baudelaire, mais il n'a jamais séjourné ici. Quant à Gérard, vous en savez autant que moi sur son compte. Et puis, on dit souvent dans les journaux : *Un tel sort de la maison de santé* : ce n'est pas d'une maison comme celle-ci qu'il s'agit, mais de la *Maison de santé*, la *Maison Dubois*.

Ainsi Mürger, que certains, mal renseignés, ont fait succomber dans un asile de pauvres d'esprit, lui ce millionnaire de l'esprit, Mürger, vous ne l'ignorez pas, n'est pas mort d'une affection mentale, pas davantage du purpura, ni d'un abus de café. Mürger est

mort d'alcoolisme chronique, d'une cirrhose du foie, avec gangrène des extrémités. Le caféisme, le purpura, le cancer de la lèvre, tout cela, c'est la légende ; la vérité, je viens de vous la dire et vous pouvez m'en croire d'autant mieux que j'étais étudiant en médecine, à Dubois, à cette époque. »

J'avais atteint mon but : en dépit de ses théories sévères, le Dr Meuriot avait violé le secret professionnel.

Je l'entends déjà s'écrier : « Ah ! ces journalistes ! »

Médecins Préfets de Police.

Lors de la nomination de M. Lépine au gouvernement de l'Algérie, on n'a pas manqué de rappeler quels furent ses prédécesseurs à la Préfecture de Police, mais il en est deux d'entre eux qui méritaient plus que la simple mention qui leur fut consacrée dans les journaux. Il y eut, en effet, le savait-on, deux médecins qui se succédèrent à la Préfecture de Police : Ducoux et Gervais (de Caen).

Nous avons été aux recherches et voici sur ces deux confrères ignorés, les quelques détails biographiques que nous avons recueillis.

Ducoux (François-Joseph) est né à Château-Ponsac (Haute-Vienne), le 14 septembre 1808 ; il vint à Paris étudier la médecine, et s'occupa dès l'abord de politique, adoptant sur les bancs de l'école les idées libérales du moment. En 1828, il s'engagea comme chirurgien dans la marine de l'Etat et fit en cette qualité campagne aux Antilles et au Brésil. A son retour à Brest, en 1830, et dès la première nouvelle des fameuses Ordonnances, il prit l'initiative de l'insurrection et arbora le drapeau tricolore. L'année suivante, il passa dans l'armée de terre et fut envoyé en Afrique, où il resta jusqu'en 1838 ; démissionnaire, il vint s'établir à Blois comme médecin ; là, il publia une intéressante biographie de Denis Papin, que le baron Ernouf semble n'avoir pas connue, car il ne la cite pas dans sa brochure sur le même sujet.

Ducoux devenait en même temps un des chefs du parti démocratique dans le département, ce qui le faisait nommer commissaire de la République à Blois en 1848. Il exerça cette fonction de manière à mériter l'estime de tous et fut élu, à la presque unanimité, représentant à l'Assemblée constituante.

Après les journées de juin, Cavaignac le choisit comme préfet de police. Il le demeura du 19 juillet au 14 octobre et s'acquitta de son mandat avec intelligence et probité, en contribuant par d'excellentes mesures à rétablir l'ordre ; puis il donna sa démission, lors de l'élévation au ministère de Dufaure et Vivien. Il échoua dans son département aux élections de 1849, mais fut nommé député de la Haute-Vienne, dans une élection partielle en 1850 ; il siégea avec les hommes de la nuance du *National*, et parmi les adversaires les plus décidés de la politique du président. Aussi fut-il emprisonné au 2 décembre ; délivré peu après, sur l'ordre exprès de Morny, il se retira de la lutte politique, et rentra dans la vie privée.

Choisi comme directeur de la Compagnie générale des Petites-Voitures, il fit preuve de véritables talents administratifs, et montra beaucoup de tact, d'esprit de conciliation et d'habileté lors de la grande grève des cochers en 1866.

Il se présenta de nouveau en 1869 à la députation dans la Haute-Vienne et dans le Loir-et-Cher, mais le système des candidatures

officielles rendait la lutte inégale, et il échoua dans les deux circonscriptions. Le 8 février 1871 il était, nommé représentant du Loir-et-Cher à l'Assemblée nationale où il siégea à gauche. — Ducoux est mort à Paris, le 23 mars 1873. Il se délassait des fatigues de la politique et se consolait de ses déboires en écrivant sur divers sujets médicaux ; outre son *Eloge historique de Denis Papin* (Blois 1839), nous avons encore de lui : *Esquisses des maladies épidémiques du Nord de l'Afrique* (Paris, 1837) et une *Notice sur les eaux minérales naturelles de Cransac* (Paris, 1837).

Gervais (de Caen) a remplacé Ducoux, comme préfet de police, du 14 octobre au 20 décembre 1848. Rien de saillant n'a marqué son administration.

Un nouveau livre sur Hoche écrit par un médecin.

Un rédacteur du *Figaro*, M. G. Deschamps, ayant annoncé dans une récente étude sur Hoche, qu'un des plus érudits praticiens de province, membre correspondant de l'Académie de médecine, M. le Dr de Closmadeuc, préparait un ouvrage sur le général de la première République, nous avons prié notre confrère de bien vouloir nous éclairer à ce sujet.

Nous en avons reçu l'intéressante réponse ci-dessous :

Vannes, le 19 octobre 1897.

Monsieur et honoré collègue,

Je suis en effet sur le point de publier un volume, très documenté, sur l'expédition de Quiberon (1795) et les opérations des commissions militaires. Le Général Hoche a une grande place dans mon travail, mais seulement comme homme de guerre, et exclusivement sur le terrain de Quiberon.

Je ne vois donc pas ce qui pourrait vraiment convenir à votre Revue, qui est surtout une œuvre d'érudition médicale.

Un certain nombre de médecins et chirurgiens étaient attachés à l'armée Anglo-émigrée, quelques-uns ont été faits prisonniers à Quiberon. Ils ont été déférés aux Commissions militaires. Les uns ont été condamnés à mort ; d'autres ont été acquittés. J'ai leurs interrogatoires et leurs jugements, qui sont certainement intéressants pour l'histoire que je vais publier, mais n'intéresseraient peut-être pas suffisamment vos lecteurs. Il n'y a que cela de médical dans mon travail.

Quant à la question de la mort de Hoche, qui est à l'ordre du jour, je la connais, autant qu'on peut la connaître et je me suis rallié depuis longtemps au sentiment de ceux qui admettent l'empoisonnement, tout en repoussant absolument la thèse de Déroulède : je ne désespère pas toutefois de voir un jour la lumière se faire sur ce point.

Hoche est la plus grande et la plus noble figure que nous offre la période de la Révolution. Ses biographies sont nombreuses. Ses admirables correspondances sont une mine où chacun peut puiser des renseignements historiques et des leçons de patriotisme. Il est mort jeune et on est tenté de s'en réjouir pour sa mémoire. Si Bonaparte était mort à son âge, nous n'aurions probablement pas eu à subir la honte de deux invasions...

Veuillez agréer, monsieur et honoré confrère, l'assurance de mes meilleurs sentiments. G. de Closmadeuc.

ÉCHOS DE PARTOUT

La Faculté de médecine de Beyrouth et la Turquie.

Une Faculté française de médecine a été installée à Beyrouth, où depuis 1885 se forment de jeunes médecins originaires de Syrie, de Mésopotamie, d'Egypte ou des îles grecques, auxquels chaque année un jury choisi dans les Ecoles de France va conférer les diplômes de docteur ou de pharmacien au nom de l'Etat français.

Ces faits que la Sublime-Porte n'a sans doute pas oubliés devraient, semble-t-il, lui inspirer un certain respect pour la science française et les dévoués praticiens qui en sont les propagateurs. Voici cependant qu'une décision prise à Constantinople par le Conseil de l'enseignement médical ottoman refuse toute validité aux diplômes obtenus à la Faculté de Beyrouth, bien que ces diplômes soient aujourd'hui très appréciés dans tout l'Orient et que leur valeur soit équivalente à celles des diplômes de nos Facultés.

C'est un membre de l'Institut, M. Gustave Larroumet, qui, voyageant en Orient, nous signale cette étrange décision.

Ce sera l'affaire de notre ambassadeur de relever cette pasquinade qui a peut-être un sens politique, mais qui met en une fort ridicule posture le gouvernement turc.

(*Petit Parisien.*)

Un appareil ingénieux.

Au cours de la dernière réunion de la Faculté de médecine, M. Marey, l'éminent professeur du Collège de France, a présenté au monde savant, au nom de deux de ses élèves, MM. Remy et Contremoulins, un appareil appelé à rendre les services les plus signalés à la chirurgie.

Cet appareil, qui se compose notamment d'un compas à quatre branches, établi d'après la méthode du colonel Laussedat, est destiné à déterminer avec la plus absolue précision le siège des projectiles ou des corps étrangers logés dans la boîte cranienne et complète heureusement les explorations radiographiques.

Une expérience a été faite en présence d'un grand nombre de médecins, et les résultats obtenus ont démontré la valeur considérable de l'appareil. (*Paix.*)

Le Congrès de la lèpre.

La conférence sur la lèpre, réunie à Berlin, vient de terminer ses travaux.

Voici les quatre propositions qui ont été adoptées à la suite des discussions :

1° Le bacille de la lèpre est la véritable cause déterminante de la maladie ;

2° L'homme est le seul porteur du bacille ;

3° La lèpre est une maladie contagieuse, mais non héréditaire ;

4° L'isolement des malades est à recommander. Dans certaines conditions, comme par exemple dans celles qui existent en Norvège, l'isolement forcé s'impose. (*Evénement.*)

Solidarité médicale.

Dans sa séance du 13 octobre, sur la proposition de M. Huchard, la *Société de thérapeutique* a accepté, à l'unanimité, la motion suivante : « *La Société de thérapeutique, émue comme l'a été la totalité du corps médical français, par le fait de l'arrestation d'un médecin, sur la seule inculpation de faute opératoire, tient, sans rien préjuger du fond même de l'accusation, à protester contre le précédent créé aujourd'hui par l'emprisonnement préventif en matière d'insuccès thérapeutique.* »

Nouveau journal de médecine.

Nous avons reçu les premiers numéros de la *Revue de Psychiatrie* (*médecine mentale, neurologie, psychologie*). Nous souhaitons à ce journal, rajeuni par notre distingué confrère, le Dr Toulouse, médecin de l'asile de Villejuif, tout le succès qu'il mérite.

Onzième Congrès français de chirurgie.

Le onzième Congrès de l'Association française de chirurgie s'est ouvert le lundi, 18 octobre, dans le grand amphithéâtre de la Faculté de médecine, à deux heures, en présence d'une assistance très nombreuse composée de la plupart des cliniciens de Paris et d'un grand nombre de chirurgiens de la province, sous la présidence du docteur Gross, professeur à la Faculté de médecine de Nancy, assisté du docteur Lucien Picqué, chirurgien des hôpitaux de Paris, secrétaire général.

Le président, dans une allocution très applaudie, a fait ressortir les services que les récentes conquêtes de la science, la radiographie et la fluoroscopie, ont déjà rendus à la médecine et à la chirurgie.

Député-médecin.

Elu, le 17 octobre, député de l'arrondissement de Vesoul. En d'autres temps, cela ne suffirait pas à lui faire une célébrité. Mais, aujourd'hui, à la rentrée de la Chambre, on regardera avec intérêt ce nouveau venu qui n'en a que pour cinq à six mois à siéger.

M. Bontemps est docteur ; il a cinquante-huit ans. S'est fait un peu tirer l'oreille avant de se présenter. On comprend cela. Abandonner sa clientèle sans être certain de retrouver ses électeurs au mois de mai, ce n'est pas bien tentant.

Il s'est dévoué cependant. On trouve toujours des amateurs pour le siége de député, ce qui prouve bien que tous les goûts sont dans la nature.

Les radicaux ont beaucoup fêté le succès de M. Bontemps. Il n'y a pourtant pas de quoi. Le nouvel élu disait, en effet, dans sa profession de foi :

« Partisan de la stabilité ministérielle, je ne ferai d'opposition systématique à aucun ministère. « Tel est mon programme. »

Si c'est là un radical, il faut avouer qu'il n'est pas bien méchant !

Signe particulier : Malgré son nom de Bontemps, il ne s'appelle pas Roger. (*Figaro.*)

Un Institut fin-de-siècle.

Le docteur D....., très pauvre, donnait des consultations à bas prix, boulevard de Belleville : il était phtisique avancé et mourut à

l'hôpital Tenon. Il s'était laissé séduire par les propositions d'un agent d'affaires anglais et avait consenti à lui prêter son nom pour la fondation de la raison sociale dite Institut D...... Le directeur en était un ancien groom, un nommé Nicholson qui faisait le même joli métier. (*La Lanterne*, 11 octobre 1891.) Ce Nicholson s'est retiré après fortune faite : à tout venant il vendait de 40 à 60 francs un tympan artificiel qui devait lui coûter quelques centimes.

D..... était mort peu de temps après son entrée à l'hôpital Tenon, ce qui ne l'empêchait pas de continuer à guérir de nombreux malades et de faire publier un interview-réclame où il prétendait qu'il avait parmi ses malades l'empereur d'Allemagne lui-même, incognito bien entendu. (*XIX*e *Siècle*, nos du 26 sept., du 4 et du 10 octobre 1891.)

Quelques docteurs, paraît-il, se sont attachés à rechercher la preuve de la fausseté des attestations de guérison contenues dans une annonce parue dans le *Petit Journal* du 15 février, et qui a été payée la modique somme de 4.000 fr. On y trouve : *Gros*, employé de commerce à Lyon, rue Bonnel, souffrait depuis 15 ans d'une maladie de poitrine (inconnu) ; l'abbé *Drouot*, curé d'une paroisse de la Sarthe, guéri en quelques jours d'une bronchite chronique, inflammation du naso-pharynx et surdité (inconnu à l'évêché) ; *Céline Carrière*, rue Saint-Luc, à Nîmes, surdité de 30 ans (inconnue) ; *Mlle Roussel*, rue des Petits-Carreaux, ozène (inconnue) ; *Marie Moreas*, 25, rue Judaïque, à Bordeaux, ne percevait aucun son depuis cinq ans (inconnue), etc.

Dans la *Revue médicale* du 30 juin on lisait ce petit entrefilet : « Nous avons eu la curiosité d'écrire aux autres malades que l'Institut D..... prétend avoir guéris. Or, la poste, malgré tous ses moyens d'investigation, n'a pu les découvrir et nos lettres recommandées nous sont revenues dans la *proportion de* 9 *sur* 12 avec la mention *inconnu.* »

Et pendant ce temps l'exploitation écœurante de pauvres diables de malades se poursuit : quarante scribes continuent au pseudo-institut à remplir des formules imprimées, toutes les mêmes, s'appliquant à tous les cas, que vient signer illisiblement un docteur prête-nom, spécialiste à une autre heure, et dans un autre endroit, pour les maladies de l'estomac !

Terminons enfin par cette petite note que nous trouvons dans le dernier numéro de la *Revue médicale* : « Nous avons eu déjà l'occasion d'entretenir nos lecteurs de ces fausses attestations de guérisons que publient certaines exploitations pseudo-médicales et du préjudice qu'elles peuvent porter aux malades et aux praticiens. La campagne menée contre ces manœuvres n'aura pas été sans résultat et nous sommes en mesure d'annoncer que M. Michelin, député, se propose de présenter, lors de la discussion de la loi sur l'exercice de la pharmacie, un amendement visant les fausses attestations de guérison. »

Espérons que cela servira à quelque chose, mais n'y comptons pas trop ! Il y aura toujours des fortunes à faire pour tous ceux qui sauront s'adresser comme il convient, à la 4e page des journaux, à l'ignorance et à la sottise des foules.

(*Lyon médical.*)

L'esprit des malades et des médecins.

Trousseau avait un autre genre d'esprit que Ricord, mais il n'était pas moins affilé, témoin ce billet :

Mon cher Lhéritier,

Nous dînons donc le 16 chez Brébant.

Mais si mon aimable et spirituel collègue, l'illustre Piorry, était de la partie, je vous demanderais la permission de ne pas risquer une indigestion de vers et de quelque chose de pis.

Mille amitiés,

A. TROUSSEAU.

***

On répétait une comédie au Théâtre-Français; l'auteur se retira dans un coin pour prendre un peu de repos, et l'on crut qu'il était souffrant.

Mademoiselle Brohan s'approcha de lui :

« Seriez-vous indisposé, Monsieur?, lui dit-elle d'une voix douce.

— Non, mademoiselle: je parle avec moi.

— Prenez garde, Monsieur, repartit la spirituelle soubrette ; vous parlez avec un flatteur. »

***

Un évêque, qui était dévoré de l'ambition de devenir cardinal était toujours malade ; il enviait la santé de son aumônier, qui était parfaite.

— Comment faites-vous, lui dit-il, pour vous porter si bien, pendant que je suis languissant ?

— C'est, monseigneur, lui répondit l'aumônier, que vous avez votre chapeau dans la tête, et que j'ai la tête dans le mien.

***

Chamfort rapporte que madame Grimaud, âgée de cent trois ans, étant allée voir Fontenelle quelques mois avant sa mort : « Il semble, lui dit-elle, que la Providence nous ait oubliés sur la terre. » Fontenelle porta finement son doigt sur sa bouche et lui dit : « Chut ! » Interrogé un jour sur la manière la plus convenable de mourir : « En général, répondit-il, on s'en préoccupe beaucoup, mais je vois heureusement que tout le monde s'en tire. »

***

Mme d'Houdetot mourut d'une maladie de poitrine, jeune encore. C'était elle qui répondait, lorsqu'on lui demandait : « A quoi rêvez-vous ? » — Je me regrette.

Petits renseignements.

La Société des Peintres-Lithographes ouvrira sa première exposition le 4 novembre prochain, à la galerie des Artistes modernes.

On y verra notamment parmi les œuvres de nos plus distingués peintres-lithographes, une Exposition d'ensemble des œuvres de FANTIN-LATOUR.

CORRESPONDANCE MÉDICO-LITTÉRAIRE

Questions.

Le médecin Rocaché ? — A la page 85 de « *Une histoire sans nom* », Barbey d'Aurevilly écrit ces lignes :.... « Le plus fort praticien peut-être du 19e siècle, *Rocaché*, vécut toute sa vie dans une obscure bourgade de l'Armagnac noir, où il fit, pendant plus de 50 ans, des miracles de guérison... » — Quel est ce Rocaché, pourrait-on avoir sur lui des renseignements plus détaillés et plus précis ? ne serait-il d'ailleurs pas juste de le sortir de l'ombre, s'il n'y a pas dans la citation ci-dessus, une simple fantaisie ou du moins une forte exagération du romancier ?

L. V.

Le chirurgien Habicot. — Quelle est la date de la naissance du célèbre chirurgien Habicot ? Elle n'est indiquée dans aucune histoire de la médecine ; et le docteur *R. Vaucaire*, dont l'étude sur ce maître anatomiste est si intéressante et si complète, avoue lui-même l'inutilité de ses recherches à ce sujet. Les Archives de l'état-civil de la petite ville de Bonny en Gâtinais, pays natal d'Habicot, ne sont pas antérieures à 1642. — Quelque érudit de vos lecteurs aurait peut-être des documents qui lui permettraient de répondre.

Dr Vde.

Gassendi médecin. — Le célèbre Pierre Gassendi est beaucoup plus connu comme philosophe et astronome que comme anatomiste. En 1616, il professait la philosophie à Aix, mais il étudia également l'anatomie avec Peiresc. Il ne suivit pas, il est vrai, la carrière médicale. Il entra dans les ordres, et après une vie toute consacrée aux sciences, mourut à Paris, le 9 novembre 1655.

Il a beaucoup contribué à la découverte du chyle humain.

Que sait-on de plus sur ses connaissances et ses ouvrages de médecine, si toutefois il en a composé ?

Ignotus.

D'où vient l'usage des mouches. — Des érudits prétendent que l'usage des mouches ne remonte qu'au XVIIe siècle. D'autres attribuent au XVIe siècle l'honneur de cette invention. Ils semblent avoir raison. Sous le règne d'Edouard VI, une dame étrangère, dit un auteur anglais, cachait par ce moyen une verrue qu'elle avait sur le cou. On s'aperçut que cela faisait valoir la blancheur de son teint ; et ce qui servait à déguiser un défaut, servit bientôt à parer la beauté. Soit pour l'une, soit pour l'autre cause, toutes les femmes mirent des mouches.

N'a-t-on pas attribué une origine autre que celle ci-dessus fournie, à cet accessoire de coquetterie féminine ?

Dr Goz.

Un ascendant (?) du professeur Le Dentu. — J'ai sous les yeux la couverture déchirée et salie d'un volume paraissant curieux, dont l'auteur est M. A. Ledentu, docteur médecin de la Faculté de Paris (1816) et qui porte pour titre : *Mes souvenirs* (amour, adultère, duel,

étude, exercice, valeur de la médecine). Suivent trois épigraphes suggestives. Ce médecin qui, rien que d'après le choix des dites épigraphes, semble être un homme fort spirituel, est-il un ascendant du professeur actuel à l'Ecole de médecine ? Si un confrère avait dans sa bibliothèque l'ouvrage en question, voudrait-il nous le communiquer ; ou bien nous donner un résumé très succinct de son contenu ?

LECTOR.

Mémoires inédits de Joseph Frank. — Ces mémoires se trouvaient, en manuscrit, entre les mains du docteur de Carro, en 1853. Celui-ci les a-t-il publiés depuis, et où pourrait-on se les procurer ?

On sait que J. Frank était un des médecins les plus remarquables de Vienne, au commencement de ce siècle ; ses mémoires ne sauraient donc manquer d'un certain intérêt.

A. BY.

L'oculistique au XVe siècle. — Y avait-il au 15e siècle sur le parvis Notre-Dame des consultations pour les maladies des yeux ?

Dr VDE.

Une mission chez le Négus au XVIIe siècle. — Le négus est d'actualité, rien de ce qui le concerne ne saurait donc nous être étranger. A-t-on, là-bas, gardé le souvenir, et les archives du palais — s'il y en a — conservent-elles les traces d'une mission médicale, médico-religieuse plutôt, envoyée par le Pape au 17e siècle vers l'ancêtre de Ménélik. Voici,en effet,un passage extrêmement curieux, extrait de la Préface des « *Moiens faciles et éprouvés* », de Michel de Saint-Martin, 1683 :

« Le roi avait logé en son Louvre le P. de Montbazon et le P.Tranquille d'Orléans. Sur la demande du Pape,ils furent envoyés en mission en Ethiopie, porteurs de lettres à l'Empereur des Abyssins, appuiant la principale recommandation de ces missionnaires sur leur piété et leur capacité en la médecine. » Quel fut le résultat de ce voyage ? il y a là une question à creuser, et un intéressant problème à résoudre.

A. C.

Napoléon et Pinel. — Le premier médecin de Louis-Philippe, le Dr Marc, a rapporté (*Constitutionnel*, 20 mai 1838) que, dans un entretien sur l'aliénation mentale avec Pinel,Napoléon lui aurait dit être convaincu qu' « entre un homme de génie et un fou, il n'y a pas l'épaisseur d'une pièce de six liards ». — « Il faut, aurait-il ajouté, que je prenne bien garde de tomber entre vos mains. »

Sans suspecter la véracité de l'anecdote, il nous sera bien permis de demander quelle en est la base ; d'autant que nous n'avons pas souvenir d'avoir vu relater par les historiens de Napoléon une conversation de l'Empereur avec l'aliéniste Pinel.

QUŒRENS.

Médecins enterrés dans les caveaux de l'Eglise N.-D. de Versailles. — Connaît-on d'autres médecins que Quesnay et Lieutaud, médecin de Louis XVI, qui soient enterrés dans les caveaux de l'Eglise Notre-Dame de Versailles ? On sait qu'à part ces illustrations de la

Faculté, il y a également des personnages non moins célèbres qui ont bénéficié de la même faveur, par exemple La Quintinie, La Bruyère, le duc de la Vauguyon, le garde des sceaux Nicolas-René Berryer,lieutenant de police, et le comte de Vergennes. Pour étendre la question, quels sont les docteurs ayant eu une certaine renommée qui reposent sous les dalles des sanctuaires consacrés aux culte catholique ?

D[r] R. D. P.

Réponses.

Le système pileux génital dans la statuaire antique et moderne (IV, 563). — A ma connaissance, il y a au musée de Bordeaux un *Achille* sculpté par Gourdon, et un *Berger au repos* peint par Pallière, qui répondent à ce desideratum.

D[r] H. Moreau (de Bordeaux),
30, rue Vital-Carles.

— Il y a quelques années a été exposé au salon des XX, à Bruxelles, un dessin de Félicien Rops, intitulé « Pornocrates », représentant une femme nue conduisant un cochon. Le mont de Vénus y était couvert de poils, ce qui a même soulevé de vives polémiques ; il y a eu un très bon article dans *l'Art moderne*, de Bruxelles.

Un correspondant.

Les Infirmités des Hommes et des Femmes célèbres. — (III, 220, 314, 4:9, 593 ; IV, 249, 379, 440, 633.)

Lesage était à peu près sourd, et ne pouvait entendre qu'à l'aide d'un cornet.

— Voilà mon bienfaiteur, disait-il à un ami en tirant cet instrument de sa poche ; je vais dans une maison, j'y trouve des visages nouveaux, j'espère qu'il s'y rencontre quelques gens d'esprit, je fais usage de mon cher cornet ; je vois que ce ne sont que des sots, aussitôt je le resserre en me disant : Je te défie de m'ennuyer.

Piron, sur ses vieux jours, était devenu aveugle.

Une de ses nièces, qui lui servait d'Antigone, le promenait un jour aux Tuileries. A peine avaient-ils fait quelques pas, que chacun se mit à les regarder en riant et chuchotant.

La pauvre demoiselle était bien confuse et ne savait ce que cela signifiait ; mais ayant jeté les yeux sur la toilette de son oncle, elle sut bientôt d'où venaient ces sourires moqueurs.

« Mon oncle, lui dit-elle, tout le monde nous regarde... cachez votre... histoire.

—Ah ! mon enfant, reprit Piron en se boutonnant, il y a longtemps que cette histoire-là n'est qu'une fable. »

A. Jourdain.

— Un de vos correspondants signalait, dans une récente communication, l'empereur Auguste comme un type d'arthritique. Cette opinion doit être exacte, car nous la trouvons exprimée, avec maints détails à l'appui, dans l'excellent ouvrage de M. Maurice Albert, sur les *Médecins grecs à Rome*. Le passage vous paraîtra sans doute comme à nous assez intéressant pour mériter d'être reproduit dans votre revue ; le cadre y est d'ailleurs tout approprié.

« Celui qu'une statue du Vatican et une autre du Capitole représentent si beau, si fort, si majestueux, était, en réalité, un être maladif, petit, chétivement constitué. Quelle différence entre le portrait superbe que Livie avait dans sa villa, près de la Porta Pia, et l'homme malsain dont elle était la femme ! Lui-même, d'ailleurs, dans une lettre à Mécène, se reconnaissait *infirmus*.

Outre les maladies graves, dont il faillit mourir en 729 et en 731, après la soumission des Cantabres, et celle qui l'empêcha d'assister à la bataille de Munda, et celle qui l'avait si bien terrassé le jour de Philippes qu'il ne pouvait se tenir debout, ni porter ses armes, Auguste eut toute sa vie une foule d'infirmités et d'affections chroniques.

Le cœur, le foie, les nerfs, les articulations, la vessie, les intestins, tout était malade dans sa machine. Chaque année, au printemps, il souffrait d'un gonflement du diaphragme. Son corps était couvert de durillons qui le démangeaient affreusement, et que l'usage du strigile avait transformés en dartres vives. Il portait un appareil à la jambe gauche pour en soutenir la faiblesse et dissimuler une légère claudication.

L'index de la main droite lui refusait parfois tout service. De pénibles étouffements l'oppressaient parfois au point qu'il ne pouvait dormir dans les chambres fermées : il lui fallait coucher les portes ouvertes ou sous un péristyle rafraîchi par des eaux jaillissantes et des éventails suspendus. Mais alors, aux étouffements succédait la toux opiniâtre. Très sensible aux plus légers changements de température, il prenait des rhumes de cerveau dès que le vent soufflait du midi. Jeune, il avait failli mourir d'un catarrhe au foie ; vieux, il mourut d'une maladie d'entrailles.

Il eut donc toujours besoin de médecins. Et, en effet, depuis sa première grave maladie, dont il fut atteint, à dix-huit ans, au moment où son oncle partait pour aller combattre en Espagne les fils de Pompée, on en trouve toujours à ses côtés. Un des premiers qui lui sauva la vie, moins, il est vrai, par ses remèdes que par sa présence d'esprit, fut M. Artorius Asclépiades, que Suétone et Plutarque appellent l'ami d'Auguste... »

Le reste du passage, qui est loin d'être dépourvu d'intérêt, a plus spécialement trait à Antonius Musa.

Dr J. F.

Origine et signification de l'expression CARABIN (IV, 504). — Je lis dans votre estimable revue du 1er courant cette question : *Origine et signification de l'expression Carabin.* Comme les sobriquets de ce genre, il doit nous venir du peuple, partant, ne pas avoir une origine aussi scientifique que celle que vous lui donnez.

Je crois simplement qu'il vient de « carabé », ce joli petit insecte, coléoptère carnassier, qui du printemps à l'automne pourchasse les autres insectes dans nos jardins. L'allusion serait donc le grand désir qu'ont les étudiants en médecine de posséder les cadavres pour la dissection, et même être une cause d'aversion pour les hôpitaux de la part des gens du peuple.

Recevez, cher confrère, l'expression de ma considération très distinguée.

Dr DEGRANGE,
Basse-Terre, La Guadeloupe.

Le Dr Jenkins, du Nabab (IV, 570).— Parmi les médecins que l'on crut reconnaître sous le masque de Jenkins, se trouvait le Dr Campbell. Mais celui-ci se défendit toujours contre cette insinuation calomnieuse, répudiant avec indignation toute parenté, même éloignée, avec le triste et odieux personnage. La lettre que je vous envoie, et dont je possède l'autographe, est. à ce point de vue, un document qui mérite de ne point passer inaperçu.

Paris, 5 janvier 1878.

Cher Monsieur, j'ai recours à votre obligeante amitié pour donner vous-même à M. Périvier la lettre que je lui écris à propos de son article de ce matin, au *Figaro*, sur le « Nabab ». Je suis bien convaincu qu'il n'y a de la part de M. Périvier aucune intention malveillante pour moi, mais je ne puis pas laisser mon nom accolé, même d'une façon lointaine, à celui du Dr Jenkins du « Nabab », et je lui demande une petite rectification qu'il ne me refusera pas, j'aime à le croire, mais que vos bons offices en cette circonstance m'obtiendront bien plus facilement.

Mille pardons de ce dérangement, mais vous m'avez habitué à compter sur votre sympathie et j'en use.

A vous bien cordialement.

Dr C. J. Campbell,
25, rue Royale.
P. c. c.
Dr F. F. G.

Statues de médecins (II, 247, 381, 413, 439, 540, 574, 506, 597 ; III, 440, 598 ; IV, 510, 635). — La statue en bronze, de *Malpighi*, due au sculpteur Enrico Barberi, vient d'être inaugurée en grande pompe à Crevalcore, petit village près de Bologne, où le grand anatomiste est né en 1628. Dr C. G.

— Un de nos confrères faisait remarquer, et à juste titre, dans le numéro du 1er octobre de la « Chronique », que l'auteur de la statue de *Broca*, qui décore la place de l'Ecole-de-Médecine, était sourd-muet. Le fait n'est pas nouveau, car voici ce que je relève dans « *La Cour et la ville* » de *Barrière*, qui le reproduit lui-même, d'après les *Manuscrits inédits de Pierre Le Gouz*, Supplément du *Ménagiana* :

« On a vu à Paris un sculpteur aveugle qui faisait de fort belles statues, et qui représentait en marbre toutes sortes de personnes en les tâtant. M. Hasselin s'était servi de cet ouvrier pour orner ses maisons. On peignit ce sculpteur avec des yeux au bout des doigts. »

Dr L. P.

— *Peisse*, dans le tome II de *La médecine et les médecins*, donne, en ces termes, l'énumération des hommages rendus à Bichat après sa mort :

« Rien ne manque plus maintenant à la glorification de Bichat. La génération contemporaine a accumulé sur lui tous les genres d'hommages. L'inscription du vestibule de l'Hôtel-Dieu ayant paru et étant, en effet, un monument trop modeste pour l'auteur de l'Anatomie générale, on l'exhaussa tout à coup jusqu'aux proportions héroïques, et David d'Angers le plaça dans le fronton du Panthéon, à côté de Fénelon, de Voltaire, de Rousseau, de Napoléon. Bientôt

après (1843), son pays natal éleva sa statue en marbre, œuvre du même artiste, en présence des députations des facultés, des écoles de médecine, des institutions et sociétés médicales du royaume. La même statue en plâtre fut placée à l'entrée des salles du Muséum anatomique de la Faculté de Paris. Le Congrès médical proposa de lui ériger une nouvelle statue en bronze, destinée à décorer une des places publiques de la capitale et de frapper en son honneur une médaille de grand module. Enfin il est probable que les restes de Bichat devront être abrités par un monument, dans le lieu de repos où ils furent transportés en 1845, au milieu d'un concours immense.

Il ne faut certes pas se plaindre de ce luxe de monuments honorifiques pour une renommée si légitime et si pure. »

Paul B.

Les Honoraires des médecins à travers les âges (IV, 539, 631). — D'un ouvrage paru vers 1830, j'ai extrait cette petite phrase, qui me semble une réponse toute faite à votre question, et qui paraît surtout démontrer que nos confrères de jadis n'émettaient pas des prétentions trop exorbitantes quand il s'agissait de se faire « honorer ».

« Un médecin doit bien gaigner son *teston*, pour monter à la plus haute chambre. » Or, le teston est une pièce de monnaie du 16e siècle, qui équivaut à environ 12 sous de la nôtre !

Docteur M. L.

— Un très attachant opuscule (*Un serment professionnel à Colmar au XVIe Siècle*), qui a pour auteur M. le Dr Omer Marquez, membre correspondant de l'Académie de médecine, nous révèle quel était le traitement du premier médecin de la ville de Colmar, vers 1570 :

« Il n'exigera de son client d'autre salaire que selon ce qui suit : Pour un examen d'eau (urine), un batz (un peu moins de trois sous) ; pour la première visite au malade, cinq batz ; ensuite, par semaine, dix batz. Tout nouvel examen d'urine, rédaction d'ordonnance nouvelle ou tout autre soin au même malade, pendant le cours de la semaine, sera compris dans la susdite somme... »

Le *physicus-arzdt*, en échange des services réclamés de lui, recevait, outre le logement, « une indemnité annuelle consistant en quatre cordes de bois et une somme de 32 goulden » (72 ou 88 francs, selon qu'il faudrait traduire goulden par florin de Saxe (2 fr. 75) ou par florin du Rhin (2 fr. 25), ce qui me semblerait plus dans le vrai). Colmar battait alors monnaie.

Le poste de premier médecin à Colmar était un poste de confiance, une place d'honneur dans cette ville impériale, la plus importante de la région et pouvant offrir à un homme de valeur l'occasion facile de donner carrière à ses aptitudes. Mais le traitement était peu confortable, même pour le XVIe siècle. Il a été amélioré plus tard, en même temps, paraît-il, que, après la réunion de l'Alsace à la France, les fonctions dont il s'agit ont été confiées à deux titulaires. Un arrêté de liquidation des comptes de la ville, en date du 23 novembre 1721, porte aux dépenses annuelles :

« Au médecin français, 300 livres et six cordes de bois.

» Au médecin originaire du pays, pareille somme de 300 livres et » pareilles six cordes de bois. »

R.

Le nombril du père Adam et de la mère Eve (IV, 505). — Dans *Tristan le Voyageur*, ouvrage de Marehangy (tome III, p. 236 de la 2e édition, Paris 1825), je relève le passage ci-dessous pour lequel l'auteur se réfère d'ailleurs à Sauval et à Jaillot :

«.... Deux peintres qui, après avoir assisté par hasard à une leçon théologique, allèrent peindre dans l'église de Saint-Hilaire un tableau de la tentation d'Adam et d'Eve, se disputèrent sur la question de savoir s'il fallait leur faire le nombril. L'un soutenait que, n'ayant point été procréés à la façon ordinaire, ils ne pouvaient avoir le cordon ombilical qui attache l'enfant à sa mère ; l'autre soutenait qu'Adam et Eve étaient venus comme modèles de l'homme et de la femme, avec tout ce qui devait les constituer physiquement et moralement. La querelle s'anima, les deux peintres se battirent, et le sang ruissela sur l'autel ».

Marchangy a seulement omis de nous dire lequel des deux fut vainqueur.

— L'*Intermédiaire des chercheurs* avait, l'an dernier, posé cette même question, les termes seuls différaient ; et voici les deux réponses qui lui parvenaient à cette occasion :

« Je connais à peu près tous les musées d'Europe et d'Amérique du Nord et beaucoup de collections particulières, et je ne me rappelle pas avoir vu une seule représentation d'Adam et d'Eve sans le nombril. Les peintres et les statuaires ayant le choix entre la nature, leur Bible à eux, et l'Ecriture sainte, n'ont pas manqué d'opter pour la nature. Cela est tellement vrai que même Lucas Cranach le Vieux, l'adepte et familier de Luther, l'ami de Melanchthon et de Bugenhagen, pour lequel l'ancien Testament avait aussi peu de secrets que les controverses théologiques du temps de la Réformation, n'a jamais hésité à représenter le premier couple humain avec le nombril. Le premier grand peintre protestant, qui était sans doute absolument convaincu de la vérité des histoires racontées dans l'ancien Testament, et qui aurait certainement abhorré les théories darwiniennes, a souvent représenté Adam et Eve et pas une seule fois sans le nombril. Et, au demeurant, le nombril n'est pas en contradiction absolue avec la Genèse, car, sans être un casuiste subtil, on peut trouver l'argument que le Dieu de la Bible, voulant faire du premier homme et de la première femme une *editio princeps ne varietur* les a crées exprès avec le nombril dont leurs descendants devaient être pourvus. Les artistes qui auraient voulu priver Adam et Eve du nombril se seraient vite aperçus que le nombril interrompt d'une façon heureuse la grande surface qu'offre le ventre et que, chez la femme notamment, le petit triangle formé par un nombril bien constitué sur un ventre que la maternité n'a pas encore altéré, constitue un élément de beauté indéniable. »

BERGGRUEN.

— L'église de Saint-Front de Colury ou Colubry, près de Lalinde (Dordogne), présente deux chapiteaux romans représentant Adam et Eve sans attache placentaire.

VIATOR.

Médecins nobles (IV, 440). — M. Dumont, libraire, rue de Grenelle, nous a donné communication de la curieuse pièee que nous publions

ci-apres. C'est la copie exacte des Lettres de noblesse données à Lépecq de la Clôture par le Roi Louis XVI.

« Louis, etc.

Notre cher et bien-aimé le sieur Louis Lépecq de la Clôture, médecin à Rouen, n'a cessé de rendre les services les plus importants. Ses connaissances et son travail lui ont procuré toutes les distinctions et tous les emplois qui peuvent être analogues à son état ; il est associé de la Société royale de médecine, professeur honoraire de la Faculté de médecine, et membre de l'Académie des belles-lettres de Caen, ancien directeur de l'Académie des sciences de Rouen, agréé au Collège de médecine de cette ville, médecin militaire de l'Hôtel-Dieu, médecin breveté par nous, et inspecteur de la santé en Normandie

Dès 1765, il a été l'auteur du mémoire de la Faculté de médecine de Caen, sur les avantages et les inconvénients d'un nouveau canal navigable de la rivière d'Orne. Cette Faculté n'a pas cru pouvoir mieux répondre à la confiance qu'on lui marquait par rapport à cet objet, qu'en en chargeant le sieur Lépecq de la Clôture dont elle connaissait déjà les lumières et les talents. Elle l'a aussi chargé de correspondre avec le gouvernement, pour la fondation de deux chaires, l'une d'anatomie et l'autre de chirurgie. C'est à ses soins et à son intelligence, c'est à tous les mémoires qu'il a rédigés qu'elle est redevable de ce précieux établissement ; elle lui en a témoigné sa reconnaissance en lui faisant expédier des lettres de professeur honoraire. Il exerce, depuis vingt-cinq ans, la médecine dans la province de Normandie, il a été envoyé successivement dans tous les endroits infectés de maladies épidémiques, et notamment en 1767, dans les paroisses de Noyers et de Mizay, où il régnait la plus terrible dyssenterie ; en 1770, au lieu du Gros-Theil, où il y avait jusqu'à 1.500 malades ; dans la même année, à Louviers, où les ravages d'une fièvre pestilentielle avaient répandu de si vives alarmes, que les habitants fuyaient leurs foyers, et qu'on n'osait plus approcher de cette ville ; en 1776, à Dieppe, où tant de matelots étaient attaqués, que la pêche se trouvait presque interrompue ; en 1778, à Honfleur où la dyssenterie s'était emparée des gens de mer dont on avait le besoin le plus urgent ; en 1783, au Havre, où il y avait une épidémie des plus meurtrières ; enfin, dans les prisons de Rouen qui éprouvèrent aussi les ravages de l'épidémie. Le sieur de la Clôture a porté partout les secours les plus efficaces ; il a montré partout le zèle le plus infatigable, le plus grand courage, et les ressources de la plus grande capacité ; il s'est exposé à tous les dangers de la contagion, et il a conservé à l'État une multitude de citoyens, dont, sans lui, la perte était inévitable. Il continue de veiller sur toute la province de Normandie, il est particulièrement chargé de l'hôpital de Rouen, des différentes prisons et du dépôt de mendicité. Sa maison est ouverte tous les jours pour des consultations gratuites, et il donne à chaque instant de nouvelles preuves de son amour pour l'humanité, et surtout de sa charité pour les pauvres. Il ne s'est pas borné à une pratique si distinguée et si laborieuse; voulant se rendre utile dans tous les temps et dans tous les lieux, il a fait un recueil en trois volumes de ses observations sur les maladies épidémiques. Cet ouvrage a obtenu l'approbation générale, et il a paru si important qu'il a été imprimé à ses frais, déposé dans toutes les biblio

thèques publiques, et envoyé aux sous-intendants et commissaires départis dans les provinces, et à tous les hôpitaux du royaume. Le sieur de la Clôture a fait plus encore ; il a provoqué l'émulation de ses confrères et des savants par plusieurs prix qu'il a fournis à la Société royale de médecine, et à l'Académie de Rouen, pour être distribués à ceux qui donneraient les excellents mémoires sur la millière et sur l'histoire naturelle et médicale de la Normandie.

La réunion de tous ces services nous a paru si frappante que nous avons cru devoir accorder des lettres de noblesse au sieur Lépecq de la Clôture, tant pour lui donner une marque éclatante de notre satisfaction que pour faire connaître notre attention à récompenser ceux de nos sujets qui montrent ainsi l'exemple du zèle et du désintéressement ; et nous avons jugé le dit sieur de la Clôture d'autant plus susceptible de cette grâce que, fils de médecin de la Faculté de Caen, il paraît issu d'une ancienne famille ; qu'il a toujours occupé des places honorables dans l'Université et dans l'administration municipale.

A ces causes, de l'avis de notre Conseil et de notre grâce spéciale, pleine puissance et autorité royale, nous avons anobli, et par ces présentes signées de notre main, nous anoblissons ledit sieur Louis Lépecq de la Clôture, et du titre et qualité de noble et d'écuyer l'avons décoré et décorons, etc.

Donné à Versailles, au mois d'août l'an de grâce 1785, et de notre règne le 12me.

Signé : Louis, et plus bas : par le Roi, Gravier de Vergennes,

Enregistré à la Chambre des Comptes, aides et finances de Normandie, le 27 janvier 1786. (Elles avaient été enregistrées au Parlement, le 22 novembre 1785).

8 août 1785, Règlement d'armoiries par M. d'Hozier pour le sieur Lépecq de la Clôture :

Un écu coupé, le chef de sable à trois bandes d'or ; la pointe aussi de sable à une montagne à cinq coupeaux d'argent ; et une fasce de même en devise ; ledit écu timbré d'un casque de profil, orné de ses lambrequins d'or, de sable et d'argent. »

CORRESPONDANCE

Nous publions ci-dessous une intéressante rectification, qu'a bien voulu nous adresser M. le professeur Raphaël Blanchard, en réponse à une information parue dans le précédent numéro de la *Chronique.*

Mon cher Confrère,

Vous avez reproduit, dans le dernier numéro de votre intéressante *Chronique Médicale*, et d'après *l'Intermédiaire des chercheurs et des curieux*, l'acte de naissance de Velpeau. Dans cet acte, le nom de celui qui devait être le célèbre chirurgien que l'on sait, est écrit *Velpot*. Avec l'ophélète H. T.. de l'*Intermédiaire*, vous admettez que « Velpeau avait apporté une modification dans l'orthographe de son nom ».

Voulez-vous me permettre de rectifier cette assertion, au sujet

VIN DE CHASSAING

BI-DIGESTIF

A LA PEPSINE ET A LA DIASTASE

Cette préparation qui, en 1864, a été l'objet d'un rapport favorable à l'Académie de Médecine de Paris, se prescrit depuis de nombreuses années contre les différentes affections des voies digestives, les dyspepsies particulièrement. On le prend à la dose de un ou deux verres à liqueur après chaque repas, pur ou coupé d'eau.

Chaque verre à liqueur contient :

0 gr. 20 centigr. de pepsine Chassaing.
0 10 » de diastase Chassaing.

PHOSPHO-GLYCÉRATE DE CHAUX PUR

NEUROSINE PRUNIER

RECONSTITUANT GÉNÉRAL DU SYSTÈME NERVEUX

La « *Neurosine Prunier* », présentée sous trois formes différentes, se prend en général aux doses suivantes, soit avant, soit pendant le repas :

1° *Neurosine Prunier-sirop*, 2 ou 3 cuillerées à bouche par jour ;
2° *Neurosine Prunier-granulée*, 2 ou 3 cuillerées à café par jour ;
3° *Neurosine Prunier-cachets*, 2 ou 3 cachets par jour.

Chaque cuillerée à bouche de sirop, chaque cuillerée à café de granulé, chaque cachet, contiennent 0 gr. 30 centigr. de phospho-glycérate de chaux pur.

Dépôt général : 6, Avenue Victoria, Paris.

PHOSPHATINE FALIÈRES

La « **Phosphatine Falières** » est l'aliment le plus agréable et le plus recommandé pour les enfants dès l'âge de 6 à 7 mois, surtout au moment du sevrage et pendant la période de croissance. Il facilite la dentition, assure la bonne formation des os, etc.

POUDRE LAXATIVE DE VICHY

LAXATIF SUR — AGRÉABLE — FACILE A PRENDRE

La « *Poudre laxative de Vichy* », préparée avec les soins les plus méticuleux, est composée de poudre de séné, lavée à l'alcool associée à différents carminatifs, tels que le fenouil, l'anis, etc....

D'un emploi des plus simples, la « *Poudre Laxative de Vichy* » se prend, le soir en se couchant, à la dose de : *une cuillerée à café*, délayée dans un peu d'eau. L'effet se produit le lendemain sans coliques, ni diarrhée. Chaque cuillerée à café contient 0 gr. 75 centigr. de poudre de séné.

GLYCO-PHÉNIQUE

Du Dr DÉCLAT.

Solution d'acide phénique pur, titrée à 10 pour 100.

Le « *Glyco-Phénique* » est un antiseptique précieux pour tous les usages externes, bains, gargarismes, pansements des plaies, brûlures, injections hygiéniques, toilette, etc.....

S'emploie additionné de plus ou moins d'eau suivant les différents cas.

SIROP D'ACIDE PHÉNIQUE

du Dr DÉCLAT.

Ce sirop, d'un goût très agréable, contient exactement 0 gr. 10 centigr. d'acide phénique chimiquement pur par cuillerée à bouche.

Il doit être pris à la dose de 3 ou 4 cuillerées à bouche par jour, dans les cas de toux, rhumes, bronchites, etc.....

MÉDICATION ALCALINE

COMPRIMÉS DE VICHY (GAZEUX)

AUX SELS NATURELS DE VICHY

(SOURCES DE L'ÉTAT)

Préparés avec les *sels naturels* spécialement extraits des *eaux de Vichy* (*sources de l'État*) par la Cie fermière, les « Comprimés de Vichy » se recommandent par leur emploi pratique et très économique.

Dose : 4 ou 5 « comprimés » pour un verre d'eau.

Paris, 6, rue de la Tacherie et Pharmacies.

4e ANNEE. N° 22. 15 NOVEMBRE 1897

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BIMENSUELLE DE MÉDECINE
HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

PAGES DE DEMAIN

—

Les médecins Polytechniciens,

Par M. le Docteur Gariel,
Professeur de Physique à la Faculté de médecine de Paris, ancien Elève de l'Ecole Polytechnique.

A l'occasion du centenaire de l'Ecole Polytechnique, un Comité s'est formé pour étudier l'influence qu'ont exercée les anciens élèves de cette Ecole dans le développement des diverses manifestations de l'esprit humain.

Deux volumes ont déjà paru.Le premier contient des biographies de savants proprement dits : mathématiciens, physiciens, chimistes, mécaniciens, astronomes, économistes, érudits, littérateurs, etc.

Le second se compose de l'historique des corps militaires qui se sont recrutés à l'Ecole de 1794 à 1894 : artillerie, génie, ingénieurs géographes, poudres et salpêtres, etc.

Le troisième, qui paraîtra dans quelques jours, est consacré à l'historique des corps civils, mines, ponts et chaussées, télégraphes, inspection des finances, et aux biographies des anciens élèves qui se sont fait remarquer dans le Conseil d'Etat, la politique, la philosophie, l'industrie, la peinture, l'architecture, et même la médecine.

C'est ce dernier chapitre, rédigé par le professeur Gariel, dont nous pouvons donner d'importants extraits, grâce aux bonnes feuilles qui nous ont été obligeamment communiquées par notre savant collaborateur, M. A. de Rochas, administrateur de l'Ecole Polytechnique. Nous pensons qu'ils intéresseront d'autant plus nos lecteurs que l'ouvrage n'est pas mis dans le commerce, le tirage ayant été strictement réservé aux souscripteurs.

Depuis la fondation de l'École Polytechnique, un certain nombre d'anciens élèves ont acquis le titre de Docteur en médecine et il ne semble pas qu'ils aient fait mauvaise figure dans l'histoire des sciences médicales, non seulement dans les sciences générales appliquées à la Médecine, telles que la Physique et la Chimie, mais même dans la pratique médicale proprement dite. Pour ne parler que des morts, on peut dire que les médecins anciens Élèves de l'Ecole Polytechnique ont été justement célèbres durant leur vie et que, presque tous, ils ont laissé un

nom qui, pour une raison ou pour une autre, mérite d'être conservé dans l'histoire des sciences médicales de notre siècle. C'est ce qui résulte, croyons-nous au moins, de l'étude de leur carrière et de l'indication de leurs travaux. A ce titre il peut n'être pas sans intérêt de donner une biographie sommaire de ces médecins distingués.

***

Le premier nom que nous rencontrons, par ordre chronologique, est celui de François Guéneau de Mussy qui appartint à la deuxième promotion de l'Ecole.

Guéneau de Mussy (François), né le 11 juin 1774 à Semur en Auxois, était parent de Guéneau de Montbéliard, le dévoué collaborateur de Buffon ; son père était seigneur de Mussy-Lafosse. Il fit ses études chez les Oratoriens de Lyon avec son frère cadet Philibert qui devait plus tard devenir membre du Conseil de l'Instruction publique ; ils furent admis l'un et l'autre à l'École Polytechnique. Les deux frères, entrés à l'École en décembre 1795, en furent exclus en 1797 pour « avoir refusé le serment de haine à la royauté ».

François, abandonnant alors les études scientifiques proprement dites, se dirigea vers une autre carrière et se fit inscrire à la Faculté de Médecine de Paris où il fut reçu docteur le 14 frimaire an XII (6 décembre 1803). Il commença par exercer dans un village de Saône-et-Loire, puis quelque temps après à Chalon-sur-Saône. Rappelé à Paris par ses amis, il fut nommé médecin ordinaire du comte d'Artois (Charles X), puis médecin de la duchesse de Bourbon (1814).

En 1815, Guéneau de Mussy, abandonnant la carrière médicale, est nommé directeur de l'École Normale ; un brusque événement vint l'enlever à ses fonctions qu'il avait remplies d'une manière distinguée et honorable : l'Ecole Normale fut dissoute, et Guéneau de Mussy dut reprendre l'exercice de la carrière médicale et se refaire une clientèle. Sa réputation comme médecin s'établit rapidement, et en 1823 l'Académie de Médecine lui ouvrait ses portes ; en 1826, il fut nommé médecin de l'Hôtel-Dieu en remplacement d'Asselin.

Il mourut à Paris le 30 avril 1857.

***

La vie de Pelletan, qui entra à l'École Polytechnique un an après Guéneau de Mussy, fut moins heureuse que celle de ce dernier, quoique ses débuts eussent été brillants.

Pelletan (Pierre), fils du chirurgien Philippe-Jean Pelletan, naquit à Paris le 6 janvier 1782 ; il entra à l'École Polytechnique le 2 pluviôse an IV (21 janvier 1796) et donna sa démission à la sortie, le 22 fructidor an V (8 septembre 1797). Il devient alors le préparateur du physicien Charles et peu après ouvre un

cours de Chimie générale. Il étudie en même temps la chirurgie avec son père, obtient un brevet d'aide-major commissionné (1799) et prend part en cette qualité à la bataille de Zurich. Nommé au concours (1803) le premier interne des hôpitaux, il entre dans le service de son père.

Il abandonne alors la carrière médicale, se rend à Rouen, vers 1805, où, associé avec Descroisilles, il fonde une fabrique de soude artificielle.

Mais, de nouveau, il change de voie, revient à Paris et se fait recevoir docteur en médecine, le 18 mars 1813, avec une thèse remarquable sur l'*Influence des lois physiques et chimiques sur les phénomènes de la vie*, thèse dans laquelle il établit que, en tenant compte de leur complexité, ces phénomènes obéissent aux mêmes lois que la matière non organisée.

Pelletan est nommé médecin du Val-de-Grâce en 1814, et, en 1816, ayant accepté la Restauration avec empressement, il est nommé chirurgien du Roi par quartier.

Le Comité d'instruction publique de la Convention nationale, en réorganisant l'enseignement de l'École de Santé de Paris, en l'an III, avait créé une chaire de Physique qui était réunie à celle d'Hygiène ; cette réunion fut conservée à la Faculté de Médecine jusqu'à l'époque de la dissolution de celle-ci, en 1822.

A la réorganisation de la Faculté, l'année suivante, les chaires de Physique et d'Hygiène furent séparées (elles restèrent réunies longtemps encore dans certaines Facultés de province) et, le 2 février 1823, Pelletan fut nommé directement professeur de Physique médicale par ordonnance royale.

Mais la Révolution de 1830 amena des modifications dans le personnel de la Faculté: des professeurs destitués en 1822 furent rappelés et les professeurs nommés à cette époque furent destitués. De plus, le concours fut rétabli pour les chaires devenues vacantes, parmi lesquelles se trouvait celle de Physique médicale. Pelletan accepta la situation sans récrimination et se présenta au concours qui fut ouvert le 8 février 1831 et auquel prirent part avec lui Guérard, Legrand et Person. Malgré la valeur de ses concurrents, Pelletan, qui avait de très bonnes épreuves, fut élu : nommé le 3 mars, il fut institué le 19 mars 1831.

Lancé dans des spéculations industrielles qui ne réussirent pas, Pelletan dut abandonner ses fonctions de professeur, et, sur sa demande, il fut admis à la retraite le 20 juillet 1843. Il se retira en Belgique où il mourut le 15 août 1845.

Pelletan a donc été, en réalité, le premier professeur de Physique médicale à la Faculté de Paris, et il n'est pas sans intérêt de remarquer que depuis sa fondation jusqu'à présent, cette chaire a toujours été occupée par d'anciens Élèves de l'École Polytechnique...

Tandis que les médecins dont nous venons de parler et ceux

que nous citerons plus tard ont fait à Paris leur carrière presque tout entière, c'est en province au contraire qu'a vécu Pravaz.

***

Pravaz (Charles-Gabriel), né le 24 mars 1791 à Pont-de-Beauvoisin (Isère), sur les frontières de la Savoie, était fils de Guillaume Pravaz, docteur en médecine, qui fut, avec sa femme Elisabeth Montfalan, frappé par la loi des suspects. Ils furent emprisonnés au couvent de Sainte-Marie-d'en-Haut, à Grenoble, avec leur jeune enfant qui conserva toute sa vie le lugubre souvenir de cette captivité qui, peut-être, contribua à lui donner l'air sérieux et l'habitude de la réflexion que signalent ses biographes, et qui se termina heureusement par la mise en liberté de la famille Pravaz.

Son grand-père maternel, puis son père, commencèrent ses études qui, de 1801 à 1805, se continuèrent sous la direction de deux oncles, l'un ancien bénédictin, l'autre ancien jésuite. Il entra ensuite au petit séminaire de Chambéry et, en 1809, se rendit à Grenoble pour suivre un cours de mathématiques.

Ses études terminées, Pravaz accepte provisoirement la chaire de régent de mathématiques du collège de Pont-de-Beauvoisin où il paraît avoir très bien réussi. Mais comptant sur la protection d'un parent, le général Dode de la Brunerie, il s'engage au 4e régiment du génie, part pour l'école régimentaire de Metz où il se prépare à l'examen de l'Ecole Polytechnique. Il se présente (1813) et est reçu dans un rang honorable.

En 1814 il était à la barrière du Trône avec le bataillon de l'Ecole qui y fit une glorieuse résistance et là, sans autre arme qu'un mauvais sabre, il lutta avec succès contre un lancier ennemi.

A la fin de 1815, n'ayant en perspective qu'un avancement lointain et douteux, il donna sa démission. Après quelques hésitations, il revint à Paris où il commença ses études médicales, tout en donnant des leçons de mathématiques pour se créer les ressources nécessaires.

Il fut reçu docteur en 1824 avec une thèse sur la *Phtisie laryngée*, thèse remarquable et citée honorablement à plusieurs reprises par Trousseau.

Pravaz s'établit à Paris et fut nommé, en 1825, médecin de l'Asile royal de la Providence, hospice de vieillards ; il conserva ses fonctions pendant 10 ans, jusqu'à son départ de Paris.

Il avait épousé Mlle Gambès dont l'aïeule maternelle dirigeait une importante institution de demoiselles ; à l'occasion de la nécessité d'appliquer quelques appareils d'orthopédie, importés d'Allemagne et peu connus en France, il fut consulté pour quelques-unes des élèves de l'institution. Il se trouva conduit à étudier ces appareils d'une manière scientifique et dès le début put y apporter de réels perfectionnements. Sa voie était trouvée

et, à partir de ce moment, tous ses travaux ont porté sur l'orthopédie qu'il a *décharlatanisée*, comme on l'a dit.

Son premier mémoire date de 1827, et nombreuses sont les publications qu'il a faites sur ce sujet........ Mais il est aussi plusieurs autres questions dans lesquelles il a été un inventeur et un précurseur ingénieux et habile.

C'est ainsi que, en 1834, il se préoccupa des avantages qu'il serait possible d'obtenir des bains d'air comprimé et qu'il en fit l'essai ; il résuma ses idées et les résultats obtenus dans plusieurs mémoires. On sait que cette méthode de traitement, délaissée ensuite, a été reprise ultérieurement, et qu'elle est définitivement entrée dans la pratique.

Pravaz s'occupa de la guérison des anévrismes et indiqua deux moyens qui, depuis, ont été repris et essayés à nouveau ; d'une part, l'emploi du courant électrique, et, d'autre part, l'usage d'injections de liquides capables d'amener la coagulation du sang.

L'idée avait été émise auparavant, mais Pravaz proposa de substituer aux liquides indiqués précédemment les solutions de persels de fer, et principalement de perchlorure de fer, qui fournirent des résultats plus satisfaisants. De plus, il indiqua, pour réaliser ce nouveau mode de traitement, l'emploi d'une petite seringue dont il étudia avec soin les détails de construction en vue de l'usage auquel elle était destinée. On sait que cette seringue, dite *seringue de Pravaz*, est employée maintenant d'une manière absolument générale dans tous les cas où l'on veut introduire un liquide dans le tissu cellulaire sous-cutané.

Dans un autre ordre d'idées, signalons l'invention d'une machine à vapeur rotative pour laquelle Pravaz prit un brevet en 1838.

Pravaz est mort le 24 juin 1853.

***

Bussy (Antoine-Alexandre-Brutus) naquit à Marseille le 30 mai 1794 ; il fit ses études au lycée de Lyon et entra à l'École Polytechnique en 1813. Sa promotion qui, entre autres noms devenus célèbres depuis, comptait ceux de Chasles et de Morin, prit part à la défense de Paris contre les alliés aux Buttes-Chaumont et à Vincennes où Bussy fut blessé par la lance d'un cosaque.

Découragé par le changement de régime politique, il abandonna la carrière qu'il aurait pu suivre en sortant de l'École et entra à Lyon dans une pharmacie où il resta trois ans. En 1818, il revint à Paris et, continuant ses études, entra d'abord chez Boudet, puis chez Robiquet, et devint bientôt directeur du laboratoire de celui-ci.

Plus tard, en 1821, Bussy fut nommé préparateur de Chimie à l'École de Pharmacie où, successivement, il devint professeur-

adjoint, puis titulaire (1830). En 1840, il est nommé administrateur de l'École et, en 1844, directeur à la place de Bouillon-Lagrange, qui avait succédé à Vauquelin. Il conserva ces fonctions jusqu'en 1873 et reçut alors le titre de directeur honoraire.

Sans vouloir entrer dans le détail des améliorations qu'il apporta à l'École de Pharmacie, nous nous bornerons à dire que c'est à lui qu'est due l'installation des travaux pratiques, installation pour laquelle il eut à vaincre de sérieuses résistances, tandis que, aujourd'hui, on ne peut comprendre l'étude des sciences physiques et chimiques sans travaux pratiques.

Dans les premières années de son enseignement à l'École de Pharmacie, il avait professé la Chimie à l'Athénée de Paris et à l'École de Commerce, et il avait commencé ses études médicales ; reçu docteur en 1832, il se présenta au concours de l'agrégation, fut nommé et suppléa Deyeux dans le cours de Pharmacologie ; mais les fonctions d'agrégé n'ayant qu'une durée limitée, il quittala Faculté de Médecine après six années...

Bussy est mort à Paris le 1er février 1882.

*
* *

Bertrand (Alexandre) est né à Rennes en 1795. Comme il arrive souvent, ses premières études au lycée ne faisaient pas prévoir qu'il dût être un homme remarquable. Cependant la lecture des œuvres de J.-J. Rousseau avait développé chez lui une exaltation de nobles sentiments dont ses camarades mêmes étaient frappés. Ce ne fut que lorsqu'il aborda l'étude des Mathématiques qu'il fit paraître une grande aptitude pour les matières qui lui étaient enseignées.

Il fut reçu à l'École Polytechnique en 1814 ; mais après les Cent-Jours, ses convictions politiques, radicalement opposées à la Restauration, le conduisirent à donner sa démission. Il commença alors l'étude de la médecine et fut reçu docteur avec une thèse *Sur la manière dont nous recevons par la vue la connaissance des corps*.

Mais, pendant le cours de ses études médicales, il avait commencé à s'intéresser aux phénomènes attribués au magnétisme animal, question qui devait l'occuper pendant toute sa vie. Cette question était plus que délaissée : Bertrand vit là une cause persécutée et il en prit la défense avec toute l'ardeur d'un cœur généreux.

Aussi, dès qu'il fut en possession de son diplôme, il fit, sur les phénomènes qu'il avait constatés, des cours à l'Athénée, cours dans lesquels il montrait, paraît-il, une véritable éloquence. Mais il dut les interrompre à la suite d'attaques d'hémoptysie qui mirent sa vie en danger et affaiblirent sa constitution.

Le *Traité du Somnambulisme* qu'il fit paraître en 1823 résume son enseignement. Il fut le premier journaliste qui publia un

compte rendu régulier des séances des Académies, non sans difficulté, car il éprouva une très vive opposition, de la part de l'Académie des Sciences notamment.

Mais Bertrand n'avait pas abandonné l'étude des questions qui l'avaient passionné.

En 1826, l'Académie de Médecine ayant nommé une Commission pour l'examen des questions relatives au magnétisme, il publia, dans le but d'éclairer la Commission, un ouvrage intitulé : *Du Magnétisme animal, suivi de considérations sur l'Extase.*

Cette dernière question fit aussi le sujet d'un article important qu'il publia dans l'*Encyclopédie progressive.*

Enfin, il avait préparé un ouvrage en huit volumes, sur l'*Extase*, qui était prêt pour l'impression. Mais, au commencement de 1830, il tomba sur la glace en allant voir un malade ; une luxation spontanée de la cuisse se produisait quelque temps après et peu à peu il s'affaiblit. Il ne se fit pas d'illusion sur la gravité de son état, il n'en continua pas moins à travailler, dictant jusqu'à la fin les pages qu'il ne pouvait plus écrire. Il mourut à Paris en 1831.

Le Dr Alexandre Bertrand était le père de M. Alexandre Bertrand, Membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, et de M. Joseph Bertrand, l'éminent Secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences.

***

Gavarret (Louis-Denis-Jules), né à Astaffort (Lot-et-Garonne) en 1809, entra à l'École Polytechnique en 1829 ; il en sortit dans l'artillerie ; mais il ne tarda pas à donner sa démission et commença ses études médicales qu'il termina le 1er mars 1843 par la soutenance d'une thèse sur l'*Emphysème des poumons et sur ses rapports avec les différentes maladies du cœur et des bronches.* Mais il n'avait pas attendu cette époque pour publier des travaux qui avaient appelé sur lui l'attention des médecins. Dès 1840, il avait fait paraître un ouvrage intitulé : *Principes généraux de statique médicale*, ou *développement des règles qui doivent présider à son emploi*, et dans lequel il trouvait l'occasion d'appliquer les connaissances mathématiques qu'il possédait ; puis, principalement en collaboration avec Andral, il se livra à des recherches plus spécialement physiologiques et médicales portant sur la *composition du sang* (1841 et 1842) et sur *l'acide carbonique exhalé par le poumon dans l'espèce humaine* (1843).

En cette même année 1843, Gavarret se présente au concours institué pour donner un successeur à Pelletan dans la chaire de Physique médicale à la Faculté de Médecine de Paris. Il était nommé professeur par arrêté ministériel du 14 janvier 1844.

Peu après Gavarret publiait les résultats des recherches faites précédemment sur la *température du corps humain dans la fièvre intermittente.* C'est le dernier travail dans lequel il s'occupe des

questions relatives à la Pathologie; la nature des questions dont il avait à s'occuper pour son cours le conduisit à l'étude des phénomènes physiques dans leur rapport avec les conditions de la vie normale des êtres vivants avec les phénomènes physiologiques. Il se rendit bientôt compte que, avant de pouvoir étudier fructueusement les actions qui se passent dans les organismes troublés par la maladie, il est nécessaire de connaître avec précision celles qui se manifestent dans l'état de santé ; c'est en se plaçant à ce point de vue qu'il publia notamment les ouvrages suivants : *De la chaleur produite par les êtres vivants* (1855) et les *Phénomènes physiques de la vie* (1869) ; dans ces ouvrages, Gavarret met en évidence, d'une part, l'importance que présente l'application des données et des méthodes de la Physique pour le développement des sciences médicales ; il insiste, d'autre part, sur cette idée que les lois de la Physique sont applicables aux êtres vivants et que les difficultés que l'on rencontre dans cette application sont dues seulement à la complexité des conditions qui se présentent, mais ne prouvent pas que la matière vivante obéisse à des lois spéciales...

Gavarret professa à l'Ecole de Médecine pendant quarante-deux ans ; la loi de 1885, qui établissait une limite d'âge pour les professeurs de l'enseignement supérieur, le mit à la retraite, bien qu'il eût conservé toute sa vigueur et toute la netteté de son esprit...

Gavarret est mort le 31 août 1890.

Nous nous reprocherions de terminer sans dire quelques mots du caractère de Gavarret qui, aimable et serviable pour tout le monde, recevait d'une manière particulièrement affable les jeunes camarades de l'Ecole Polytechnique qui, en toutes circonstances, pouvaient compter sur son appui. Mieux que personne, j'ai été à même d'apprécier le dévouement avec lequel il s'occupait des anciens élèves de l'École qui s'adressaient à lui ; aussi je suis heureux d'avoir ici l'occasion de rappeler le souvenir d'un homme à qui j'ai voué une profonde reconnaissance.

*
* *

Giraud (Marc-Antoine-Louis-Félix), né à La Rochelle le 30 mai 1816, est plus connu sous le nom de *Giraud-Teulon* qu'il prit après avoir épousé la fille d'Émile Teulon, député du Gard. Il était d'une vieille famille huguenote et son grand-père avait fait partie de la Convention comme député de l'Aunis. Entré à l'École Polytechnique en 1836, il passait à l'École de Metz comme officier du génie, mais donnait sa démission en 1839. Il commençait à Montpellier ses études médicales qu'il terminait à Paris où il soutenait sa thèse le 15 mars 1848. Il aborda alors la carrière politique et fut nommé commissaire du Gouvernement provisoire dans l'Ardèche, puis bientôt après (avril 1848) préfet des Hautes-Alpes, situation qu'il conserva jusqu'en 1851. Il

donna alors sa démission et se retira à Nice, guidé dans le choix de cette ville par les soins qu'exigeait la santé de sa femme, et peut-être aussi pour éviter de rester en France, où n'étaient pas bien vus les hommes qui avaient refusé de servir le Gouvernement impérial. En 1856, il vint se fixer à Paris qu'il quitta après 1870 pour habiter Saint-Germain où il resta jusqu'à sa mort, arrivée le 19 août 1887.

*
* *

A la liste précédente il serait intéressant de joindre celle des anciens élèves de l'École Polytechnique, encore vivants, qui possèdent le titre de docteur en médecine. Sans avoir l'espoir d'être complet, nous citerons les noms suivants, qui sont parvenus à notre connaissance :

Le Dr *Foley* (promotion de 1839) qui, sorti dans la marine, donna sa démission comme lieutenant de vaisseau et publia, de 1866 à 1886, une série de volumes relatifs surtout à la Géographie médicale.

Le Dr *Audiffrent* (promotion de 1842), l'un des exécuteurs testamentaires d'Auguste Comte.

Le Dr *Lahillonne* (promotion de 1852), ancien capitaine d'artillerie, à Pau.

Le Dr *Prompt* (promotion de 1857), sorti dans l'artillerie de marine, à Bourg d'Oisans.

Le Dr *Joulin* (promotion de 1857), ingénieur en chef des Poudres et Salpêtres à Toulouse, qui a été maître de conférences à la Faculté des Sciences de cette ville.

Le Dr C.-M. *Gariel* (promotion de 1861), ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, membre de l'Académie de Médecine, professeur de physique à la Faculté de Médecine de Paris.

Le Dr *Jules Rey* (promotion de 1876), qui a été aide-astronome à l'observatoire de Toulouse, professeur à l'École de Médecine de la même ville.

Le Dr GEORGES *Weiss* (promotion de 1879), ingénieur des Ponts et Chaussées, agrégé de physique à la Faculté de Médecine de Paris, membre de la Société de Biologie.

Le Dr André *Broea* (promotion de 1883), ancien lieutenant d'artillerie, préparateur de physique à la Faculté de Médecine de Paris.

*
* *

Nous aurons atteint le but que nous nous étions proposé si, comme nous l'espérons, nous avons réussi à montrer que les anciens élèves de l'École Polytechnique ont tenu une place honorable dans l'histoire des sciences médicales du siècle qui vient de s'écouler. On peut compter que leur rôle n'est pas terminé ; plus nombreux qu'autrefois sont les élèves de l'École qui, dans ces dernières années, ont abordé les études médica-

les. et l'on peut espérer, nous n'osons dire plus, parlant de nos contemporains, qu'ils ne seront pas indignes de leurs aînés.

LA MÉDECINE DES PRATICIENS

Thérapeutique médicale.

Le traitement de l'ataxie locomotrice.

La Revue de thérapeutique médico-chirurgicale vient de donner une traduction du travail de Erb, de Heidelberg, sur le traitement de l'ataxie locomotrice.

Ce confrère divise, au point de vue thérapeutique, les cas de tabes en trois catégories : cas tout à faits récents, période moyenne de l'affection, dernier stade de la maladie.

1° *Cas tout à fait récents* : le traitement antisyphilitique sera prescrit quand l'indication existe ; il sera prudent et énergique tout à la fois. On évitera les cures forcées, il est préférable de revenir en plusieurs fois à la charge, en coupant le traitement de temps de repos, pendant lesquels on recourt au traitement tonique, à l'électricité. L'hydrothérapie et la balnéothérapie seront indiquées dans les cas plus avancés, alternant, pendant la saison froide, avec le nitrate d'argent et l'électrothérapie, parfois la suspension ; ne pas négliger le traitement symptomatique.

2° *Tabes confirmé* : si l'idée de syphilis est admise, on fera faire des traitements hydrargyriques et iodurés. Le relèvement de l'état général, une alimentation convenable, avec cures thermales ou séjour dans un établissement d'hydrothérapie, le massage, l'électricité ; en hiver, plutôt la gymnastique, le massage, la suspension, l'électrothérapie, et enfin le traitement psychique, qui joue un rôle important.

3° *Dernier stade* : il est tout indiqué de ne plus martyriser les malades découragés souvent par une médication trop intensive, des voyages et des cures trop fatigants ; on s'en tiendra alors au traitement symptomatique indispensable. Ici la psychothérapie est indispensable. Il faut ranger dans cet ordre d'idées les traitements nouveaux que l'on ne cesse de préconiser à tour de rôle et qui soulagent momentanément le malade.

INFORMATIONS DE LA « *CHRONIQUE* »

Nouveau journal de médecine.

Encore un journal médical, bi-mensuel, qui vient de paraître. Il est placé sous la haute direction scientifique de M. le Pr Lancereaux. Le rédacteur en chef est un ancien interne des hôpitaux, M. le Dr Besançon, et le secrétaire de la rédaction, le Dr Paulesco. Le *Journal de médecine interne* se propose de ne publier que des articles inédits.

Nos meilleurs vœux de vie et de prospérité à ce nouveau-né.

Reconstituant du système nerveux
Neurasthénie, Phosphaturie, Migraines
Surmenage, etc.....

NEUROSINE PRUNIER

(Phospho-glycérate de chaux pur)

NEUROSINE-GRANULÉE. — NEUROSINE-SIROP.
NEUROSINE-CACHETS.
NEUROSINE-EFFERVESCENTE. — POLY-NEUROSINE.

Chaque cuillerée à café de granulé, chaque cuillerée à bouche de sirop, chaque cachet contiennent o gr. 3o centigr. de phospho-glycérate de chaux pur.

TRAITEMENT DE LA CONSTIPATION

POUDRE LAXATIVE DE VICHY

du Docteur Léonce ***SOULIGOUX***

Laxatif sur, Agréable, Facile a prendre

Chaque cuillerée à café contient 0 gr. 75 de poudre de séné lavé à l'alcool.

La dose est de une à deux cuillerées à café délayées dans un peu d'eau le soir en se couchant.

Legs de médecins.

Par décret du 7 octobre 1897, la Faculté de Médecine de Paris est autorisée à accepter le legs fait à son profit par M. René-Nicolas Marjolin, et consistant dans la nue-propriété d'une maison sise à Paris, 5, place des Vosges, dont le revenu sera employé, après le décès de l'usufruitière, au remboursement des frais d'inscription d'étudiants en médecine français, internes ou externes des hôpitaux de Paris, s'étant fait remarquer par leur zèle, leur exactitude et ayant recueilli avec soin des observations dans leurs services.

*
* *

Un décret du 29 septembre a autorisé la Faculté de médecine de Paris à accepter la donation d'une somme de 10.000 francs, faite par Mme veuve Legroux, pour la fondation d'un prix quinquennal qui portera le nom de « Prix Charles Legroux ».

*
* *

Par décret inséré au *Bulletin officiel du ministère de l'instruction publique*, l'Académie de médecine est autorisée à accepter le legs d'une somme de 40,000 francs fait à son profit par le docteur Eugène Dupierris, pour la fondation d'un prix biennal destiné à récompenser, sous le nom de « Prix Campbell Dupierris », le meilleur ouvrage sur les anesthésies ou sur les maladies des voies urinaires.

Exposition internationale de Bruxelles.

Le Jury de l'Exposition de Bruxelles vient de décerner deux *Grands Prix*, les plus hautes récompenses, à M. Chassaing, pour ses excellents produits, la *Phosphatine Falières* et le *Vin de Chassaing*, dont la réputation est universelle. Nous sommes heureux de la circonstance qui nous est offerte de témoigner à M. Chassaing avec quelle vive satisfaction nous avons accueilli la nouvelle de ce triomphe de l'industrie pharmaceutique française, dont la plus grande part revient à son initiative et à sa persévérante activité.

Cliniques du docteur Péan.

M. le Dr Péan a repris ses leçons de chirurgie générale le samedi 6 novembre dernier, à 9 heures 1/2. Il les continuera tous les samedis, même heure.

Les lundis et mercredis, à 10 heures, conférences et leçons cliniques sur la chirurgie abdominale.

Petits renseignements.

Le mouvement féministe.

La *Revue de France*, que dirige fort habilement notre confrère Georges *Rocher*, vient de publier un numéro spécial, *exclusivement composé d'œuvres de femmes* (articles littéraires et politiques, nouvelles, poésies, souvenirs, dessins, musique, etc.). Tous les textes et compositions qui sont *inédits* et très curieusement variés sont signés autographiquement par les auteurs, — une centaine de notabilités féminines.

Citer des noms est impossible. On ne saurait choisir, dans cet important sommaire, où sont groupées des personnalités mar-

quantes si diverses, depuis Mesdames Edmond Adam et Alphonse Daudet, par exemple, jusqu'à Astie de Valsayre et Louise Michel ; depuis Madame Demont-Breton, le peintre célèbre, Madame Gabrielle Ferrari, l'éminente musicienne, jusqu'à Madame de Thèbes, la chiromancienne qui prédit à Morès sa mort prochaine, quelques jours avant son départ pour l'Afrique.

C'est un fascicule à lire tout entier et à conserver, car il restera comme un sérieux document sur la littérature et les arts féminins.

Ce numéro spécial, qui compte près de 200 pages, est envoyé *franco* contre mandat de deux francs adressé, 55, avenue de Labourdonnais, Paris. Envoi d'un spécimen *ordinaire* contre 60 centimes.

ÉPHÉMÉRIDES DE MÉDECINE HISTORIQUE ET ANECDOTIQUE

OCTOBRE.

6 octobre 1885. — *Mort de Ch. Robin.*

Plusieurs confrères du docteur Robin, libres penseurs comme lui, avaient protesté, en termes énergiques, contre l'immixtion du clergé à ses funérailles.

Ils crurent devoir s'en prendre surtout à la famille qui avait, disaient-ils, pris sur elle de faire enterrer Robin avec le concours des prêtres, alors que le passage suivant de son testament prescrivait leur exclusion absolue de ses obsèques :

« J'exige absolument de mes héritiers que mon enterrement soit un enterrement civil, quel que soit le lieu où je meure ; si je meurs à Paris, mon autopsie devra être faite, le plus tôt possible après ma mort, par un des prosecteurs ou aides de l'Ecole, désigné par le doyen ; mon cerveau et mes yeux seront emportés pour être étudiés comparativement, le droit avec le gauche, crevé en 1835 par un bâton, pour que les origines des circonvolutions optiques soient convenablement étudiées comparativement. »

Ces accusations donnèrent lieu à la réplique suivante, adressée aux journaux, au nom de la famille :

Jasseron (Ain), 16 novembre 1885.

Monsieur le rédacteur,

Plusieurs journaux ont pris texte d'un extrait du testament de M. le docteur Charles Robin, pour critiquer avec plus ou moins de malveillance la présence du clergé à ses obsèques.

Voulez-vous me permettre de couper court à ces commentaires en vous affirmant sur l'honneur les faits suivants :

Le docteur Robin a été frappé d'apoplexie le 3 octobre, à Jasseron, près Bourg ; il est mort le 6 octobre sans avoir repris connaissance. Il n'avait fait part à aucun de nous, ni verbalement, ni par écrit, de ses intentions au sujet de son enterrement ; à Jasseron, aucun de ses papiers n'en portait trace.

Les obsèques ont eu lieu le 8 octobre, et c'est seulement treize jours après, le 21 octobre, qu'ont été levés les scellés qui, en l'absence de tous les héritiers, avaient dû être apposés à son domicile, à Paris, immédiatement après sa mort.

C'est alors seulement, 21 octobre, que son testament a été trouvé et que le contenu en a été connu.

Si donc les dernières volontés de Charles Robin n'ont pas été suivies par ses héritiers, c'est qu'elles étaient ignorées d'eux.

Le simple rapprochement des dates l'établit jusqu'à l'évidence.

Recevez... A. Robin,

Receveur du timbre en retraite.

Voilà un point d'histoire qui nous paraît fixé. N'empêche qu'il pourra être longtemps encore matière à discussions oiseuses.

7 octobre 1849. — *Mort d'Edgar Poë.*

Peu de personnes, même aux Etats-Unis, connaissaient les derniers moments d'Edgar Poë ; on croyait généralement ce qu'un biographe de cet auteur avait raconté, à savoir qu'Edgar Poë était mort à la suite de l'ingestion d'une énorme quantité d'eau-de-vie que des ennemis politiques lui auraient fait absorber.

Les détails du triste événement furent connus par la publication, en 1875, du récit même du médecin du « Washington Hospital », qui avait assisté aux derniers moments du poète.

C'est la traduction de cette pièce, que nous donnons, d'après le *New-York Herald* (1) :

Procès-verbal de la mort d'Edgar Poë, par J.-J. Moran., M. D.

Edgar A. Poë a été amené, dans une voiture, au Washington-Hospital, le 7 octobre 1849. Il a été trouvé gisant sur un banc situé devant une maison de commerce du quai de Light street. Il était dans un état complet de torpeur, causé soit par l'alcoolisme, soit par l'absorption d'un narcotique (l'opium), ce qui ne put être précisé tout d'abord.

Un passant voyant plusieurs personnes rassemblées autour d'un individu qui gisait étendu, s'étant approché, avait reconnu le poète. On l'avait trouvé à cet endroit au petit jour. Un policeman avait fait avancer une voiture et l'avait fait conduire à cet hôpital dont j'ai la direction.

Son entrée a eu lieu à dix heures du matin. Edgar Poë fut placé dans une chambre particulière, déshabillé et minutieusement examiné ; je n'avais aucune notion antérieure sur ses habitudes, sa vie, ni sa situation pécuniaire. Ses vêtements et son haleine n'exhalaient aucune odeur d'alcool. Il n'avait ni délire ni agitation. La peau était livide, quelques bruits se faisaient entendre dans sa gorge, il paraissait dormir. Son état était comateux. On lui appliqua des compresses d'eau tiède, des sinapismes aux pieds, aux mollets et au ventre, et de la glace à la tête.

Je fis fermer les rideaux des fenêtres, et je tâchai de lui donner la position qui me parut la plus confortable pour son état.

Je plaçai une garde à son chevet avec l'ordre de m'avertir au moindre mouvement que ferait le malade. Environ une demi-heure après, la garde m'appelait et je rentrais dans la chambre au moment où le poète rejetait de sa poitrine, la couverture, ouvrait les yeux, et disait : « Où suis-je ? »

J'approchai une chaise de son lit, je pris sa main dans la mienne, j'écartai les magnifiques boucles de ses cheveux noirs, et je lui demandai comment il se sentait :

(1) Ce récit a paru primitivement dans le *Supplément littéraire du Figaro*, en 1875.

— Très mal, dit-il. — Souffrez-vous ? — Non. — Vous sentez-vous mal à l'estomac ? — Oui. — Avez-vous soif ? — Non. — Souffrez-vous de la tête ? — Oui. — Depuis combien de temps êtes-vous malade ? — Je ne sais. — Où habitez-vous ? — Dans un hôtel de *Platt'street*, en face de la gare. — Avez-vous une malle, une valise, ou quelque objet que vous désiriez avoir près de vous ? — Oui, ma valise avec mes papiers et mes manuscrits. — Si vous le désirez, je vais les faire chercher ?

Il me remercia, et me pria de lui dire où il était, me donnant le titre de docteur.

— Vous êtes chez des amis.

— Mon meilleur ami, répondit-il, serait celui qui me ferait sauter la cervelle, de son pistolet.

— Tâchez d'être calme, monsieur Poë, nous ferons ici tout notre possible pour vous donner du confortable et apaiser vos souffrances.

— Oh ! Quel misérable je suis ! Monsieur, lorsque je contemple ma dégradation et ma ruine, quand je songe à ce que j'ai souffert et perdu, au chagrin, à la misère dans lesquels j'ai plongé les miens, je voudrais disparaître dans un abîme, repoussé par Dieu et par les hommes comme le rebut de la société. Mon Dieu ! Quelle terrible position ! N'y a-t-il pas de rançon pour l'âme immortelle !

— Monsieur Poë, reprenez votre calme et prenez cette potion, elle vous apaisera et vous donnera de l'énergie.

Il étendit la main pour prendre le verre ; la garde lui souleva la tête. Après avoir bu, il ferma les yeux comme s'il allait s'endormir.

Je restai à ses côtés, écoutant de mon mieux sa respiration, et cherchant à baser mon diagnostic sur ces observations.

J'étais sous l'impression que m'avaient donné ceux qui l'avaient vu étendu sur le quai et qui le croyaient sous l'empire de l'alcoolisme chronique, mais je n'avais aucune indication du temps qui s'était écoulé depuis l'absorption des liqueurs, et les symptômes présents ne venaient en aucune façon justifier cette supposition.

Le malade n'avait pas de tressaillements nerveux, ses doigts étaient calmes, et il répondait sensément à toutes mes questions. Sa face était livide, ses yeux n'étaient pas injectés de sang, son pouls était dur et fréquent. Il demeura dans cet état environ une heure, et ouvrit de nouveau les yeux.

Je lui demandai s'il désirait de l'eau-de-vie, ceci autant afin de le stimuler que de voir si, à cette question, ses appétits de buveur se réveilleraient.

Il ouvrit les yeux démesurément grands et les fixa sur les miens avec une telle expression que je fus obligé de détourner mon regard.

— Monsieur. dit-il, si le liquide contenu dans ce verre devait me transporter immédiatement aux Champs-Elysées, je ne le boirais pas, je ne l'approcherais pas de mes lèvres. Vous ne savez pas les tourments qu'il peut causer.

— Je dois vous faire prendre une potion opiacée pour vous procurer un peu de sommeil et de repos.

— Ce sont, reprit-il, les deux jumeaux de l'enfer et de la perdition.

— M. Poë, il faut absolument que vous restiez calme et que vous

évitiez toute cause d'excitation : vous êtes dans un état fort critique, et toute exaltation rapprochera le moment de votre mort.

— Docteur, je suis malade ? N'y a-t-il plus d'espoir ?

— Les chances sont contre vous.

— Dans combien de temps, oh ! dans combien de temps verrai-je ma chère Virginie ! Ma chère Léonore, je voudrais voir ma chère, ma chère !

— Je vais envoyer chercher les personnes que vous désirez voir.

Je ne savais rien sur sa famille et je lui demandai :

— Avez-vous une famille ?

— Non, ma femme est morte, ma chère Virginie ; ma belle-mère existe. Oh ! comme mon cœur saigne pour elle ! L'ange noir de la mort a fait son œuvre.— Je suis jeté dans la tempête sans boussole et sans fanal... — Docteur, écrivez à ma belle-mère, Maria Clemm. Dites-lui que son Eddie est ici. Non ! trop tard ! trop tard ! Je dois soulever mon linceul et vous dire le secret qui brûle mon cœur, et qui, comme un poignard, perce mon âme. Je devais me marier dans dix jours. (Ici il s'arrêta pour sangloter.)

— Dois-je faire chercher votre future ? demandai-je, pensant qu'elle habitait la ville.

— Trop tard ! Trop tard !

— Oh ! non, répondis-je : je vais envoyer immédiatement ma voiture.

— Non, écrivez à toutes deux. Prévenez-les en même temps de ma maladie et de ma mort.

— Donnez-moi leurs adresses.

— Madame Schelton, à Norfolk en Virginie, et Maria Clemm à Lowell, Massachussett.

A ce moment son teint se colora, les veines de ses tempes se gonflèrent, ses yeux roulèrent convulsivement et sa tête se pencha en avant : je fis renouveler la glace pilée placée sur sa tête et les compresses chaudes sur ses pieds. Je lui fis aussi reprendre un peu de potion calmante, puis m'apercevant que ma présence ainsi que celle de la garde paraissaient l'agiter, je me dissimulai ainsi que cette femme derrière le lit.

J'envoyai chercher un nommé Nelson Poë, ayant appris qu'il était son parent éloigné, et une famille Reynolds, qui habitait près de l'hôpital. Nelson Poë se rendit de suite à mon invitation, ainsi que les dames Reynolds.

Edgar Poë resta dans cet état de torpeur environ une heure : en lui tâtant le pouls, je le trouvai très faible, dur, irrégulier, donnant 120 pulsations à la minute. Je voulus lui faire prendre un stimulant et un fébrifuge.

Il se ranima un peu et fixa les yeux sur moi. Je m'assis près de son lit et je m'aperçus à l'aggravation de tous les symptômes que la vie s'en allait peu à peu. Je lui fis encore prendre du bouillon avec quelques gouttes d'ammoniaque.

A ce moment, le docteur John Monkur entrait, et aussitôt qu'il eût vu Edgar Poë, il me dit :

« — Docteur, il est en train de mourir. »

« — Oui, je crois que tout est fini. »

Il examina alors minutieusement le poète, et lorsque je lui eus énuméré tous les symptômes qui s'étaient produits depuis le matin, il fut comme moi d'avis que Poë mourait d'une affection nerveuse,

survenue à la suite de privations, dont le nom médical est *encephalitis*.

Mon confrère recommanda le vin, le bouillon et les cordiaux, et l'application de glace sur la tête. Poë porta plusieurs fois les mains à sa bouche, comme s'il désirait boire. On lui fit prendre un petit morceau de glace. Je lui donnai ensuite une cuillerée d'eau, qu'il avala difficilement, mais il prit ensuite du bouillon sans aucune peine. A ce moment, il revint à lui et ouvrit les yeux. Il parut avoir de la difficulté à parler.

« — Docteur, tout est fini. Ecrivez : « Eddie n'est plus. »

Eddie était le nom d'enfant que lui donnait Mme Clemm, sa belle-mère.

« — Monsieur Poë, permettez-moi de vous prévenir que vous êtes près de votre fin. Avez-vous quelque désir à exprimer pour vous ou vos amis ? »

Il murmura :

— Adieu pour l'éternité.

— Pensez à votre Sauveur, répondis-je, il aura pitié de vous comme de toute l'humanité. Dieu est miséricordieux.

— Les voûtes du ciel m'écrasent ! reprit-il, laissez-moi passer, Dieu a écrit ses décrets lisibles sur le front de toute créature humaine. Les démons prennent un corps... ils ont pour prison les vagues tourbillonnantes du noir désespoir.

— Espérez et ayez confiance en lui.

— Meurtrier de moi-même, j'entrevois le port au delà du tourbillon. Où est la bouée, la barque de sauvetage ?... Vaisseau de feu, mer de cuivre !... Le calme partout, plus de rive !...

Ses yeux se levèrent vers le ciel de telle façon qu'on ne vit plus que deux globes blancs ; il fit quelques mouvements convulsifs et, après un tremblement général, tout fut fini.

Il était alors minuit, le 7 octobre 1849.

J'appris du portier de l'hôtel de « Pratt street » qu'il était arrivé le 5, qu'on l'avait vu prendre le train pour Philadelphie et que le conducteur passant pour contrôler les billets, l'avait trouvé évanoui dans le wagon des bagages. Arrivé à la station du Havre-de-Grâce, le conducteur le transporta sur le train qui le ramena à Baltimore. Arrivé le soir, il ne fut vu par personne jusqu'au moment où il fut trouvé sur le quai de « *Light street* ». Il avait assurément erré toute la nuit dans les rues de Baltimore.

Quelques instants après sa mort, je reçus sa valise, que je remis entre les mains de M. Nelson Poë pour sa belle-mère, Mistress Maria Clemm. J'ai les lettres qu'elle m'a adressées, après sa mort, pour me remercier de mes soins pour son cher Eddie.

Après sa mort, le corps d'Edgar Poë, soigneusement lavé et habillé de noir, fut alors exposé dans le grand amphithéâtre de l'Université attenant à l'hôpital, où un grand nombre d'amis et d'admirateurs du défunt vinrent lui apporter un dernier tribu de respect. — Cinquante dames, sur leurs pressantes sollicitations, reçurent une mèche de ses magnifiques cheveux noirs. Le corps fut exposé toute une journée.

Il fut enterré dans la matinée du 9, dans le cimetière de Westminster, au coin de « *Fayette et Green street* », à Baltimore ; c'était le lieu d'inhumation de la famille Poë.

Un grand nombre des habitants de notre ville, des plus distingués

dans les arts et la littérature, suivirent ses restes jusqu'au lieu de la sépulture.

Mais dans toute cette foule, une personne était absente, et c'était certainement celle qui pleurait le plus sincèrement Edgar Poë, c'était Mme Maria Clemm, sa belle-mère et sa tante, car il avait épousé sa cousine.

Poë, après sa mort, n'avait pas changé, ses traits étaient calmes, un sourire paraissait se jouer sur ses lèvres, et tous ceux qui le virent s'écriaient : « Comme il a l'air paisible. » Le visage avait conservé sa couleur ; il paraissait dormir.

C'était un fort bel homme, qui s'habillait avec une telle recherche qu'il aurait été difficile de l'égaler. Sa figure était admirablement modelée, le front très proéminent et largement développé ; la proportion de son front égalait celle du grand Napoléon Bonaparte, dont un moulage était en ma possession. Sa peau était blanche, ses cheveux noirs comme l'aile du corbeau, et ayant une tendance à friser. Sa denture était admirable, ses yeux étaient gris. Il pesait environ 145 livres, et sa taille était de cinq pieds dix pouces. Ses mains avaient la délicatesse de celles d'une femme.

Le linceul fut orné par ma femme et quelques dames de ses amies, qui considérèrent comme un honneur de contribuer à rendre hommage à l'illustre poète.

Un gentleman européen, un célèbre médecin de passage à Baltimore, qui l'avait vu quelques moments avant sa mort, pleura le poète, disant qu'il avait été le plus grand critique et le plus grand poète américain.

Il avait lu toutes ses œuvres, et tout ce qui avait trait à Edgar Poë l'attachait étonnamment.

J.-J. Moran, m. d.
Médecin en chef, pendant sept années, du Washington University hospital Broadway, Baltimore city, Sud.

13 octobre 1869. — *Mort de Sainte-Beuve.*

Voici le billet laconique, mais combien émouvant, par lequel le dévoué secrétaire de Sainte-Beuve, M. J. Troubat, annonçait à Ch. Robin la mort du Maître. La lettre, inédite, fait partie de notre collection particulière d'autographes :

Ce 13 octobre 1869.

Cher monsieur Robin,

Sainte-Beuve est mort aujourd'hui à 1 heure 1/2. Nous désirerions bien que vous puissiez venir demain matin ou même ce soir, si c'est possible, rue Mont-Parnasse.

A vous bien tristement.

Jules Troubat.

Sainte-Beuve est mort, comme on sait, de la pierre. Une première exploration, opérée par Ricord en 1867, n'avait rien fait découvrir. Lorsque le Dr Philipps vint pour le sonder en juillet 1869, il n'était plus temps d'agir.

La veille de sa mort, une nouvelle intervention fut pratiquée par Gosselin. L'opération terminée, Gosselin lui ayant demandé s'il lui avait fait bien mal : « Je ne vis pas, j'assiste », répondit-il froidement.

Il ne perdit connaissance que dans la matinée du 13, vers 10 heu-

res. Il eut encore la force de répondre, peu auparavant, au Dr Gosselin, qui lui avait demandé en entrant, sur les neuf heures et demie, s'il souffrait beaucoup : « Oh ! oui... » Et ce fut tout !

A une heure et demie précise de l'après-midi, du même jour, le grand écrivain rendait le dernier soupir.

16 octobre 1793. — *Mort de Marie-Antoinette.*

Un décret de la Convention venait de renvoyer Marie-Antoinette devant le Tribunal révolutionnaire, en même temps qu'il avait ordonné son transfèrement immédiat à la Conciergerie.

Le lendemain, 2 août 1793, la Reine couchait dans sa nouvelle prison.

Avant son départ du Temple, on lui a vidé ses poches, qui contenaient, entre autres objets, un portefeuille où était l'adresse du médecin de ses enfants : on ne lui a laissé qu'un mouchoir et un flacon, pour les cas où elle se trouverait mal (1). Ce premier jour, elle a obtenu de passer la nuit dans le logement du concierge Richard ; puis on l'a logée dans une pièce assez vaste, l'ancienne salle du Conseil, où les magistrats des cours souveraines venaient, avant la Révolution, recevoir, à certains jours de l'année, les réclamations des prisonniers (2).

Elle ne devait pas y séjourner longtemps : le 11 septembre, les administrateurs de la police prenaient l'arrêté suivant : « Un nouveau local servira ce jour même à la détention de la veuve Capet. Elle sera placée dans une chambre basse faisant partie de la pharmacie de la prison ; le pharmacien Antoine Lacour enlèvera de ce local les boiseries et les vitres qui en dépendent. La veuve Capet restera dans ce local jusqu'à ce qu'il en soit autrement ordonné. »

L'humidité du nouveau cachot était telle que la robe noire de la Reine ne tarda pas à tomber en lambeaux (3). On l'avait enfermée dans une véritable glacière ; l'élévation de la chaussée qui séparait la Conciergerie de la Seine, au-dessus du niveau des cachots et des cours, et le suintement de la terre, imbibée par les eaux, répandait sur les dalles, sur les murs, une humidité sépulcrale, qui ébréchait le ciment et tachait de plaques de mousse verdâtre les pierres de l'édifice (4) : la Reine, qui avait eu de tout temps la vue très basse et très délicate, semble, d'après les dépositions authentiques, avoir perdu un œil par suite de cette humidité (5).

Ce qui est certain, c'est que sa santé s'était profondément altérée, surtout dans les derniers jours de sa vie. Au début de son incarcération, elle mangeait encore avec assez d'appétit. On lui servait de la volaille et du veau, alternativement, un plat de légu-

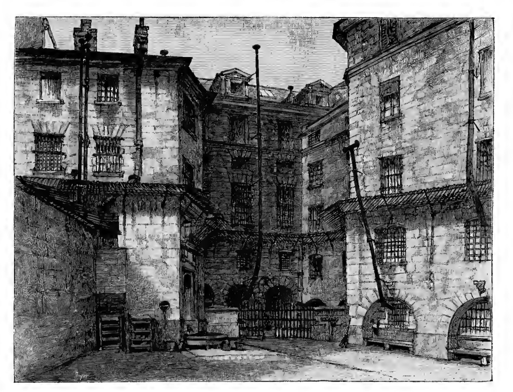
(1) Goncourt (Edm. et J. de), *Histoire de Marie-Antoinette*, p. 433 à 474.

(2) Goncourt, loc. cit., p. 435. D'après Lenôtre (*Captivité et mort de Marie-Antoinette*, p. 228, note), cette salle du Conseil serait remplacée aujourd'hui par la cantine de la prison. La Reine y resta jusqu'au 13 septembre, c'est-à-dire pendant quarante jours.

(3) Imbert de Saint-Amand. *La dernière année de Marie-Antoinette*, p. 238.

(4) *Imbert de Saint-Amand*, loc. cit., p. 240. « La Reine, lisons-nous dans le Diurnal de Beaulieu, publié par Dauban (*La Démagogie en 1793*, à Paris, p. 463), la Reine avait été enfermée à la Conciergerie, dans une grotte sépulcrale, appelée Chambre du Conseil, la plus humide et la plus malsaine de cette prison la plus fétide et la plus affreuse de toutes celles de Paris ».

(5) C'est du moins ce que prétendent les Goncourt (*Histoire de Marie-Antoinette*, p. 486, note) sans appuyer, il est vrai, d'aucune preuve leur étrange assertion.



LA COUR DES FEMMES A LA CONCIERGERIE

(*Dessin de la collection de* M. V. Sardou.)

La fenêtre cintrée au ras du sol, d'où s'élève un tuyau de cheminée, est celle du premier cachot de la reine.
(Extrait de *Marie-Antoinette, la captivité et la mort*, par G. Lenôtre. Librairie académique Perrin et Cie.)

mes (1), et pour dessert un panier de pêches (2). Mais le chagrin, le mauvais air, le défaut d'exercice vinrent bientôt à bout de ses forces. Puis se produisirent des pertes de sang, de grandes hémorrhagies, qu'elle essaya d'arrêter du mieux qu'elle put avec les chemises et les linges qu'avait coupés à son intention la fille dévouée (3) qui était préposée à sa garde.

On comprend quel état d'anémie profonde devait en résulter, d'autant que l'infortunée captive ne prenait depuis quelques semaines que de l'eau comme boisson (4) et de *l'eau de poulet* pour toute médication.

Le médecin des prisons, le docteur Souberbielle (5), touché de

---

(1) *Récit de Rosalie Lamorlière*, reproduit par G. Lenôtre dans son beau livre.

(2) Dauban, loc. cit., ibid.

(3) Rosalie Lamorlière, dont le récit sur la dernière captivité de Marie-Antoinette est si attachant.

(4) La Reine ne buvait que de l'eau et son estomac ne pouvait supporter que l'eau de Ville-d'Avray. Pendant sa captivité au Temple, on n'avait pas cessé de lui porter chaque jour une provision d'eau venant de cette source.

La femme du concierge Richard était autorisée à venir de la Conciergerie, où était alors la Reine, chercher au Temple des bouteilles de cette eau.

Voici deux pièces qui se rapportent à cet objet :

Département de la Police.
Commune de Paris.

« Le 5 août 1793, l'an II de la République française une et indivisible.

« Nous, administrateurs au département de la police, après en avoir conféré avec le « citoyen Fouquier Tinville, accusateur public du Tribunal révolutionnaire, invi- « tons nos collègues les membres du Conseil général de la Commune, formant le « Conseil du Temple, à faire porter chaque jour deux bouteilles d'eau de Ville- « d'Avray à la veuve Capet, détenue à la maison de justice de la Conciergerie, et « sur la provision qui vient tous les jours de cette eau au Temple.

« Nous les invitons également à envoyer à la veuve Capet, trois fichus de linon « pris dans la garde-robe qu'elle a au Temple, ainsi que tout ce qu'elle fera deman- « der par la citoyenne Richard, concierge de la Conciergerie, et à faire cacheter « chaque bouteille d'eau du cachet du Conseil du Temple.

Signé : Baudrais et Marino. »

(*Archives nationales*, Cart. E, N° 6206, et de Beauchesne, *Louis XVII*, tome 2, p. 121.)

En lisant la réponse qui va suivre, on verra de quelle subtilité se sont avisés les gardiens du Temple pour se donner le plaisir de priver la captive d'un objet de première nécessité.

Municipalité de Paris.
Conseil du Temple.

Du cinq août 1793, 2e de la République une et indivisible.

Un arrêté pris par le Conseil, le trois du présent et communiqué sûrement à nos frères les administrateurs de police, les a sans doute déterminés à nous envoyer aujourd'hui une invitation relative à l'envoi de deux bouteilles d'eau de Ville-d'Avray à la veuve Capet détenue à la Conciergerie.

Mais nous observerons à nos frères que, sur l'observation d'un membre du Conseil que la veuve Capet n'était plus sous la surveillance du Conseil du Temple, le dit Conseil avait rapporté un précédent arrêté relatif à l'envoi des dites eaux, que, de plus, ce matin, le Conseil avait présenté le même objet au Maire et au procureur de la Commune présents, que le Conseil ainsi composé avait de nouveau maintenu le dernier arrêté.

Quant au surplus le Conseil du Temple envoie les trois mouchoirs de linon demandés dans la lettre à nous remise.

En conséquence les dits mouchoirs enfermés dans du papier et cachetés du sceau du Conseil ont été remis à la femme Richard ainsi qu'il était requis.

Les Commissaires du Conseil du Temple,
Dufour. Forestier.

(5) Le chirurgien Souberbielle, qui était l'un des jurés du tribunal révolutionnaire, le jour du procès de la Reine, voulut se faire récuser. Le président lui imposa silence en ces termes : « Si quelqu'un avait à te récuser, ce serait l'accusa- « tion ; car tu as donné des soins à l'accusée, et tu aurais pu être touché de la

compassion à la vue des souffrances de la Reine (1), avait fait ses efforts pour que l'administration accordât à la Princesse un séjour moins humide et plus sain. Ne pouvant y réussir, il avait ordonné, pour rafraîchir son sang, l'eau de poulet, tous les matins sur neuf heures. Le vieil apothicaire Lacour, logé à deux pas de la Conciergerie, exécutait avec soin ce breuvage et l'envoyait exactement à neuf heures, dans un flacon cacheté, que son premier garçon remettait au concierge.

Le 15 octobre, jour du fatal jugement, M. Lacour, guidé par ses pressentiments et son bon cœur, eut la présence d'esprit d'envoyer le flacon quelques minutes avant huit heures. La Reine, entraînée par les huissiers et la gendarmerie, était déjà sortie de son cachot, et allait monter (à jeun), vers la salle des audiences, lorsque l'apothicaire se présenta. Ce jeune homme supplia les satellites d'accorder quelques minutes à la Princesse, qui suspendit sa course pour boire, à la hâte, cette dernière prise d'eau de poulet (2).

Pendant son procès, Marie-Antoinette ne cessa de perdre : une soif ardente la saisit ; elle demanda un verre d'eau, à plusieurs reprises. Les huissiers l'entendaient et ne bougeaient pas. Un officier, nommé de Bûne (3), touché de commisération, alla se procurer un verre d'eau limpide, et le lui servit avec politesse et respect (4).

***

A quatre heures quelques minutes, le 16 octobre au matin, la Reine de France entendait l'arrêt qui la condamna à la peine capitale. Elle n'avait rien pris depuis vingt-quatre heures. On lui apportait un bouillon dont elle avala à peine quelques cuillerées. Elle continuait à perdre son sang.

Lorsque le jour fut venu, c'est-à-dire à peu près vers les huit heures du matin, l'auguste prisonnière passa dans la petite ruelle qu'on avait pratiquée entre son lit de sangle et la muraille. Elle déploya elle-même une chemise qu'on avait apportée, et pour ôter la vue de son corps au gendarme chargé de surveiller ses moindres gestes, elle se baissa dans la ruelle et abattit sa robe, afin de changer de linge pour la dernière fois. L'officier de gendarmerie s'approcha à l'instant, et, se tenant auprès du traversin, regarda changer la princesse. Sa Majesté aussitôt remit son fichu sur ses épaules, et, avec une grande douceur, elle dit à ce jeune homme : « Au nom de l'honnêteté, monsieur, permettez que je change de linge sans témoin.

« — Je ne saurais y consentir, répondit brusquement le gendarme ; mes ordres portent que je dois avoir l'œil sur tous vos mouvements. »

« grandeur de son infortune. » (V. *Marie-Antoinette à la Conciergerie*, par Campardon, p. 98, et *Archives nationales*, carton W., 151.)

(1) Au moindre changement de température, elle souffrait de douleurs rhumatismales qui ne pouvaient que s'aggraver sous l'influence de l'humidité.

(2) Extrait des *Mémoires secrets et universels des malheurs et de la mort de la Reine de France*, par M. Lafont d'Aussonne, p. 302.

(3) C'est lui qui, en sa qualité de lieutenant de la gendarmerie des tribunaux, accompagna la Reine à l'audience et la reconduisit au cachot. (V. Lenôtre, loc. cit., p. 365.)

(4) Le capitaine de Bûne, pour ce verre d'eau présenté à la Reine, avait été destitué sur le champ : Marie-Antoinette n'eut pas la consolation de le retrouver dans son cachot funèbre. (Lafont d'Aussonne, loc. cit.)

La Reine soupira, passa sa dernière chemise avec toutes les précautions et toute la modestie possibles, prit pour vêtement non pas sa longue robe de deuil qu'elle avait encore devant ses juges,mais le déshabillé blanc qui lui servait ordinairement de robe du matin, et déployant son grand fichu de mousseline, elle le croisa sous le menton.

Elle roula soigneusement sa pauvre chemise ensanglantée ; elle la renferma dans une de ses manches comme dans un fourreau, puis elle serra ce linge dans un espace qu'elle aperçut entre l'ancienne toile à papier et la muraille (1).

*
* *

Il est un peu plus de 10 heures quand les juges pénètrent dans le cachot avec le greffier Fabricius. Quand celui-ci a fini la lecture de l'acte d'accusation, l'exécuteur pénètre à son tour dans la cellule. Il s'approche de la Reine, lui demande ses mains et se met en devoir de les lier. Les mains liées, le bourreau enlève la coiffe de la Reine et lui coupe ses cheveux (2).

Ses mains lui avaient été déjà attachées derrière le dos, lorsque la Reine se plaignit d'un besoin pressant, qui obligea de les lui délier, et qu'elle satisfit dans un réduit obscur, nommé la *Souricière*, dont l'entrée se trouvait à l'angle gauche du greffe. Après quoi ses poignets furent de nouveau liés.

La Reine ne sortit du lieu fatal que pour monter sur la charrette qui l'attendait à la porte de la Conciergerie, et qui la conduisit à la place qui vit terminer ses douleurs (3).

*
* *

A 11 heures 12 ou 15 minutes, la Reine sortait de la Conciergerie. Sa figure est pâle et très abattue,plutôt par suite des métrorrhagies qui l'épuisent que par l'appréhension du supplice qui lui est réservé (4).

La voiture marche lentement au travers d'une multitude qui se précipite sur son passage sans cris, ni insultes.

Ce n'est qu'à l'entrée de la rue Saint-Honoré (5) que les clameurs

(1) Récit de Rosalie Lamorlière.

(2) Elle avait les cheveux blancs depuis plusieurs années. Tous les auteurs contemporains s'accordent à dire que ce fut dans la nuit même de son arrestation à Varennes, que les cheveux de la Reine blanchirent tout à coup. Elle avait trente-cinq ans, sept mois et dix-neuf jours.

C'est dans l'intervalle qui sépare le voyage de Varennes du retour de la princesse de Lamballe aux Tuileries que la Reine fit monter pour son amie une bague contenant une mèche de ses cheveux, blancs avant le temps, avec l'inscription : *Blanchis par le malheur.* (V. Reiset, t. II, p. 12-13.)

(3) Relation du gendarme Léger, citée par G. Lenôtre, p.370.

(4) Ainsi, du moins, le prétend un témoin oculaire, peu suspect de partialité bienveillante, le sieur Rouy, dans le *Magicien républicain*.

(5) « La charrette qui la portait a dû se frayer un passage difficile au détour de la rue du Roule, qui vient tomber dans la rue Saint-Honoré, ou plutôt Honoré, dans le langage révolutionnaire de 1793. C'est en tournant dans cet endroit, qui est très resserré, puisqu'il contient à peine cinq mètres, qu'on aperçoit une maison du temps de Louis XIV avec un des plus beaux balcons de Paris, et qui fait le coin de la rue Saint-Honoré et de la rue des Prouvaires. Cette maison n'a pas changé d'aspect depuis l'époque où la Reine passa en ce lieu ; c'est un édifice du plus haut intérêt, et non seulement le balcon est splendide, mais les sculptures sur pierre et sur bois du rez-de-chaussée sont dignes d'attirer les yeux de toute personne qui s'occupe d'art. Ce rez-de-chaussée est habité et a peut-être toujours été habité par

se font entendre. Arrivée sur la place de la Révolution, ses yeux se sont fixés un moment sur le château des Tuileries, puis,tournant sa tête avec dignité, elle dirige son regard vers les chevaux de la Renommée, et l'échafaud s'offre à ses yeux.

« A la vue de l'échafaud, écrit Lafont d'Aussonne, les yeux de Marie-Antoinette se fermèrent, la pâleur de la mort couvrit son visage, sa tête tomba sur sa poitrine. Elle avait cessé d'exister. Une apoplexie foudroyante termina les jours de la reine et ce fut son triste cadavre et non pas elle-même que les républicains portèrent sur l'échafaud. » Or aucun des témoins du premier acte de cette tragédie ne relate le fait avancé par un historien d'une partialité suspecte, et aucun des contemporains, à quelque opinion qu'il appartienne, ne l'a signalé (1).

Tout au contraire, le *Moniteur*, *les Révolutions de Paris*, Mercier, Vibert, Guffroy, les indifférents et les ennemis, ont témoigné de sa fermeté. On publia des estampes, des *canards* coloriés : aucun

---

un pharmacien, ou plutôt un apothicaire, comme on disait au moment qui nous occupe. C'est aujourd'hui la pharmacie Robin-Sévin, *Au Marteau d'or*.

Lorsque la Reine tourna dans la rue Saint-Honoré, il devait y avoir là une foule immense aux fenêtres et aux balcons de cette maison, et comme la rue est très étroite, tous les spectateurs ont dû voir la pauvre Reine de bien près. On se représente aisément, en inspectant, avec l'attention que nous avons eue, ces lieux par lesquels la Reine a passé, l'effet qui a dû subitement se produire à son apparition dans cette partie de la rue Saint-Honoré ; il est facile de comprendre les mouvements de curiosité naturelle et les cris de la foule accourant de toutes parts, ainsi que les témoins oculaires l'ont rapporté, quand la pauvre victime arriva à ce carrefour où quatre rues se joignent en un si petit espace.

Les nos 93, *Au bourdon d'or*, et 105, *A la Marlre zibeline*, sont de vieilles maisons également du temps ; puis l'on arrive devant la fontaine de l'Arbre-Sec, qui est un des monuments de Paris les plus intéressants.

A côté de cette fontaine, au n° 111, se trouve une vieille maison avec cette enseigne : *A la Palette gauloise*, 1780. Plus loin, au n° 115, se voit une jolie maison à quatre étages, avec des fenêtres sculptées style Louis XIV ; c'est la maison *Bernard Derosne*, aujourd'hui la pharmacie Bordenave. Madame veuve Derosne et fils étaient les pharmaciens de Louis XVI et de Marie-Antoinette. La maison date de 1713 ; on y conserve encore des plaques gravées qui servaient aux étiquettes des médicaments fournis à la Cour ainsi qu'au public par les docteurs Cadet et Derosne. Le médecin Cadet, l'ami du docteur le Monnier, premier médecin du Roi, demeurait au premier étage de cette maison. Pour ne pas se déranger lorsqu'on venait le consulter, et comme ses appartements se trouvaient au-dessus de la pharmacie, il envoyait ses ordonnances à l'apothicaire en soulevant une trappe par laquelle il communiquait avec lui, et qui existe encore. Cette pharmacie était la maison la plus considérable de Paris à cette époque, et employait huit élèves. Le premier élève, nommé Bernard, épousa la fille Derosne et prit la direction de cette maison, en associant son nom à celui de sa femme.

Cette pharmacie est vraiment bien curieuse à visiter ; on y voit encore une collection très complète de vieux pots pharmaceutiques, faits à Rouen ou à Nevers, et des bocaux remplis de petites herbes fines dont on se servait, ainsi que du corail, comme médicaments du temps de la reine Marie-Antoinette ; depuis que la chimie a fait tant de progrès, on a supprimé ces remèdes, qui étaient alors très coûteux et en grande vogue.

Si on se reporte au jour où la pauvre Reine a passé devant cette maison, qu'elle devait connaître parfaitement, puisque c'était là qu'on venait chercher tous les médicaments qui servaient à ses enfants, au Roi ou à elle-même, on doit aussi penser que derrière ces murs battaient encore des cœurs de serviteurs respectueux et dévoués, désolés de leur impuissance pour secourir et sauver la malheureuse Reine couverte d'outrages et ainsi traînée à la mort. » (Comte de Reiset, *Modes et usages au temps de Marie-Antoinette*, t. II, p. 416-418.)

(1) Beaulieu dit cependant qu'arrivée à l'échafaud, le courage et les forces de la veuve de Louis XVI l'abandonnèrent, et qu' « il fallut la porter sur la planche fatale où elle reçut la mort ». (Dauban, loc. cit., p. 465). Il convient d'ajouter que l'écrivain du *Diurnal*, qui s'est trouvé à la Conciergerie, en même temps que la Reine, n'avait pu assister à l'exécution de cette princesse.



MARIE-ANTOINETTE ALLANT A L'ÉCHAFAUD

(*Croquis de David, d'après nature.*)

ne l'a montrée chancelante et abattue ; partout elle est droite et ferme, aussi bien dans le croquis que David saisit au passage (1) que dans cette estampe en couleur où on la voit debout sur l'échafaud entre le prêtre priant et l'exécuteur (2).

Sans parler au peuple ni aux exécuteurs, elle s'est prêtée aux apprêts du supplice, ayant fait elle-même tomber sa bonnette (*sic*) de sa tête.

L'exécution et ce qui en formait l'affreux prélude avait duré environ quatre minutes.

A midi un quart précis, la tête de Marie-Antoinette « tombait sous le fer vengeur des lois » (3).

21 octobre 1805. — *Anniversaire du combat de Trafalgar.*

Le 21 octobre 1805, les flottes françaises et espagnoles combinées, commandées par les amiraux Villeneuve et Gravina, étaient presque entièrement détruites, en vue du cap Trafalgar, par l'amiral anglais Nelson qui périt au milieu de son triomphe.

« L'amiral Villeneuve fut tellement affligé de sa défaite — nous passons maintenant la parole à Napoléon (4) — qu'il étudia l'anatomie pour se détruire lui-même. A cet effet, il acheta plusieurs gravures anatomiques du cœur, et les compara avec son propre corps pour s'assurer exactement de la position de cet organe. Lors de son arrivée en France, je lui ordonnai de rester à Rennes. Craignant d'être jugé par un conseil de guerre pour avoir désobéi à mes ordres, et conséquemment pour avoir perdu la flotte (car je lui avais ordonné de ne pas mettre à la voile et de ne pas s'engager avec les Anglais), il résolut de se donner la mort. En conséquence, il prit ses gravures du cœur, les compara de nouveau avec sa poitrine, fit au centre de la gravure une piqûre avec une longue épingle, fixa ensuite cette épingle, autant que possible, à la même place contre sa poitrine, l'enfonça jusqu'à la tête, se perça le cœur, et expira. Lorsqu'on ouvrit sa chambre, on le trouva mort, l'épingle dans la poitrine, et la marque faite dans la gravure correspondant à la blessure de son sein. » L'Empereur ajoute que Villeneuve s'était trop pressé, et que son intention était de lui faire grâce.

23 octobre 1812. — *Conspiration du général Malet.*

Nous ferons peut-être un jour, avec tous les détails qu'il comporte, le récit de ce complot qui étonna Paris et le monde par l'audace incroyable avec laquelle il fut conçu et exécuté.

Mais, à cette place, nous voulons seulement faire figurer un document d'ordre médical, médico-historique si on préfère, qui nous a paru mériter d'autant plus d'être reproduit qu'il est passé presque inaperçu lors de son apparition. Le travail, dont nous donnons ci-après les principaux extraits, et qui a pour auteur le regretté Dr Luys, avait paru jadis dans le *Journal de Neurologie*, sous ce titre : *Crédivité sociale.— Suggestions à l'état normal chez les individus lucides.*

(1) C'est ce croquis que nous reproduisons ci-contre. Bien que très connu, il est d'un tel intérêt documentaire que nous n'hésitons pas à le rééditer de nouveau.

(2) *Revue des questions historiques*, 1er janvier 1890, p. 203-204.

(3) *Relation de Rouy*, dans l'ouvrage de Lenôtre, p. 379.

(4) V. l'ouvrage d'O'Meara : *Napoléon en exil à Sainte-Hélène*, où est rapporté le propos que nous citons.

.... « Les études sur l'hypnotisme mettent à nu un état d'âme spécial, la suggestibilité, *la crédivité*, qui existe à l'état normal chez certains groupes humains, et qui vit avec leur substance et se révèle çà et là à certaines périodes de l'existence. — Cette crédivité spéciale est plus ou moins forte, suivant les âges, suivant les moments variés de la vie, suivant le milieu ambiant, suivant certaines conditions professionnelles (les fonctionnaires, les militaires et toutes les carrières disciplinées en sont des exemples journaliers) ; elle constitue le fond commun de la neurologie humaine et une force active automatique toujours latente, toujours en puissance, que les conducteurs d'hommes savent toujours plus ou moins canaliser à leur profit ; c'est l'élément fondamental du gouvernement des âmes et de la vie politique ; c'est l'immense puissance de la bêtise humaine qui se déroule en action !

Dans cet ordre d'idées, quoi de plus étrange au point de vue psychologique que ce qui s'est passé à Paris en 1812 au sujet de la conspiration du général Malet ? Il y a là un exemple de la crédivité humaine des plus manifestes, et qui donne une idée bien nette du pouvoir rayonnant d'un esprit vigoureux, fascinateur, sur des esprits aptes à la suggestion ! C'est une action comparable à celle du rayonnement de la lumière sur une plaque photographique qui enregistre tout ce qu'on lui présente sans réaction.

N'a-t-on pas vu un homme d'une énergie rare, le général Malet, ayant mûri un projet de conspiration contre le gouvernement de l'Empereur, qui était à ce moment à son apogée, le mettre à exécution, et chercher inopinément des complices chez des généraux détenus à ce moment à la prison de la Force et les embaucher dans son complot en leur racontant les faits les plus invraisemblables, qu'ils acceptent par acquiescement immédiat sans chercher à les vérifier ? Il leur fait voir un faux Sénatus-Consulte qui les met à sa disposition en leur annonçant la mort de l'Empereur !

Tous ces officiers acquiescent, ils sont suggestionnés, et sans discuter, ils se mettent sous ses ordres, acceptent des missions et suivent passivement, par habitudes hiérarchiques, les instructions reçues ; ils sont acquis et prêts à l'action.

Chose bien plus étrange ! Alors que cette échauffourée purement militaire, se passait en plein Paris, en plein jour, n'a-t-on pas vu le Préfet de la Seine lui-même, administrateur sage, homme très considéré dans son entourage, être entraîné lui aussi, à accepter la nouvelle idée de la mort de l'Empereur, reconnaître le faux sénatus-consulte, croire à la chute du Gouvernement que lui annonce Malet, et aller en pleine *crédivité* jusqu'à faire préparer la Salle des Séances du Gouvernement Provisoire !

Et, quand on voudra prendre la peine de rechercher des exemples de crédivité sociale de même ordre, on en retrouvera des quantités innombrables dans le passé et dans l'actualité présente... »

Le Propriétaire-Gérant : Dr CABANÈS.

Clermont (Oise). — Imprimerie DAIX frères, 3, place Saint-André.
Maison spéciale pour Journaux et Revues périodiques.

VIN DE CHASSAING

BI-DIGESTIF

A LA PEPSINE ET A LA DIASTASE

Cette préparation qui, en 1864, a été l'objet d'ùn rapport favorable à l'Académie de Médecine de Paris, se prescrit depuis de nombreuses années contre les différentes affections des voies digestives, les dyspepsies particulièrement. On le prend à la dose de un ou deux verres à liqueur après chaque repas, pur ou coupé d'eau.

Chaque verre à liqueur contient :

0 gr. 20 centigr. de pepsine Chassaing.
0 10 » de diastase Chassaing.

PHOSPHO-GLYCÉRATE DE CHAUX PUR

NEUROSINE PRUNIER

RECONSTITUANT GÉNÉRAL DU SYSTÈME NERVEUX

La « *Neurosine Prunier* », présentée sous trois formes différentes, se prend en général aux doses suivantes, soit avant, soit pendant le repas :

1° *Neurosine Prunier-sirop*, 2 ou 3 cuillerées à bouche par jour ;
2° *Neurosine Prunier-granulée*, 2 ou 3 cuillerées à café par jour ;
3° *Neurosine Prunier-cachets*, 2 ou 3 cachets par jour.

Chaque cuillerée à bouche de sirop, chaque cuillerée à café de granulé, chaque cachet, contiennent 0 gr. 30 centigr. de phospho-glycérate de chaux pur.

Dépôt général : 6, Avenue Victoria, Paris.

PHOSPHATINE FALIÈRES

La « **Phosphatine Falières** » est l'aliment le plus agréable et le plus recommandé pour les enfants dès l'âge de 6 à 7 mois, surtout au moment du sevrage et pendant la période de croissance. Il facilite la dentition, assure la bonne formation des os, etc.

POUDRE LAXATIVE DE VICHY

LAXATIF SUR — AGRÉABLE — FACILE A PRENDRE

La « *Poudre laxative de Vichy* », préparée avec les soins les plus méticuleux, est composée de poudre de séné, lavée à l'alcool associée à différents carminatifs, tels que le fenouil, l'anis, etc....

D'un emploi des plus simples, la « *Poudre Laxative de Vichy* » se prend, le soir en se couchant, à la dose de : *une cuillerée à café*, délayée dans un peu d'eau. L'effet se produit le lendemain sans coliques, ni diarrhée. Chaque cuillerée à café contient 0 gr. 75 centigr. de poudre de séné.

GLYCO-PHÉNIQUE

Du Dr DÉCLAT.

Solution d'acide phénique pur, titrée à 10 pour 100.

Le « *Glyco-Phénique* » est un antiseptique précieux pour tous les usages externes, bains, gargarismes, pansements des plaies, brûlures, injections hygiéniques, toilette, etc.....

S'emploie additionné de plus ou moins d'eau suivant les différents cas.

SIROP D'ACIDE PHÉNIQUE

du Dr DÉCLAT.

Ce sirop, d'un goût très agréable, contient exactement 0 gr. 10 centigr. d'acide phénique chimiquement pur par cuillerée à bouche.

Il doit être pris à la dose de 3 ou 4 cuillerées à bouche par jour, dans les cas de toux, rhumes, bronchites, etc.....

MÉDICATION ALCALINE

COMPRIMÉS DE VICHY (GAZEUX)

AUX SELS NATURELS DE VICHY

(SOURCES DE L'ÉTAT)

Préparés avec les *sels naturels* spécialement extraits des *eaux de Vichy* (*sources de l'Etat*) par la Cie fermière, les « Comprimés de Vichy » se recommandent par leur emploi pratique et très économique.

Dose : 4 ou 5 « comprimés » pour un verre d'eau.

Paris, 6, rue de la Tâcherie et Pharmacies.

4e ANNÉE. N° 23. 1er DÉCEMBRE 1897

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE



AVIS IMPORTANT

Pour éviter des confusions trop fréquentes, le Directeur de la « Chronique Médicale » prie ses correspondants, abonnés ou lecteurs, de lui envoyer désormais *toutes* communications à son domicile personnel, 34, rue Hallé, où seront installés, dès le 1er Janvier prochain, les bureaux de la *Chronique*.

Prière à nos Confrères de prendre note de cette adresse pour les échanges.

LA MÉDECINE DANS L'HISTOIRE

Correspondance de Guillaume Warden, chirurgien à bord du vaisseau de Sa Majesté britannique, le « Northumberland », qui a conduit Napoléon Bonaparte à l'Ile de Sainte-Hélène,

Traduite et annotée par MM. le Dr CABANÈS et Albert BLAVINHAC (1).

(*Suite.*)

En mer.

Mon cher ami,

Notre grand homme ne laisse point passer un jour sans s'informer de la santé de l'équipage, de la nature des maladies qui y règnent et de leur mode particulier de traitement. Les maladies dominantes à bord du « Northumberland » exigent un fréquent usage de la lancette. A notre départ d'Angleterre, nous avions un équipage composé d'hommes jeunes, vigoureux et bien portants, mais ayant une constitution susceptible d'être altérée par une température excessive. Bonaparte semble nourrir un très fort préjugé à l'endroit de la saignée, qu'il appelle la pratique de Sangrado, et dans nos premières conver-

(1) V. *La Chronique* des 1er juin, 1er et 15 juillet, 15 août et 15 septembre 1897.

sations,il n'a pas manqué de traiter ce sujet avec un degré d'humour et des plaisanteries qui prouvaient que les grands événements de sa vie ne lui avaient pas fait perdre le souvenir de la célèbre satire de Le Sage. Il insista sur la nécessité de ménager le précieux fluide, dans la crainte qu'il ne vînt à manquer ; car, disait-il, la nourriture à bord d'un navire n'est pas assez substantielle pour remplacer le sang que la phlébotomie faisait perdre. « Un Français, s'écria-t-il, ne voudrait jamais se soumettre au régime du docteur espagnol. »

Sur mon observation que les Français ne mangeaient pas autant de viande que les Anglais (1), il me dénia le fait péremptoirement : « Ils en mangent tout autant, dit-il, seule la cuisine est différente. »

Il était toutefois disposé à se laisser convaincre, et quand il fut témoin de l'état de santé de l'équipage et surtout des bons effets de la pratique dont il s'était tant de fois moqué, il n'essaya plus de la combattre par le raisonnement, mais elle continua de fournir matière à ses réflexions facétieuses. Quand il me rencontrait, il appliquait ses doigts au niveau du coude du côté opposé et me demandait : « Eh bien ! combien en avez-vous saigné aujourd'hui ? » Ou bien il ne manquait pas de dire, quand quelqu'un de ses gens était malade : « Oh ! saignez-le, saignez-le ! à lui, la puissante lancette ; c'est l'infaillible remède. » Il avait vu cependant les bons effets qu'en avait retirés Madame Bertrand. Cette dame était attaquée d'une fièvre inflammatoire quand elle consentit à se laisser retirer deux litres de sang, à s'abstenir de l'usage du vin et de toute nourriture animale. Le « système de Sangrado » effectua sa guérison, ce qui acheva de convertir le prosélytisme de son Empereur à cette pratique.

Quant à lui, il a raison de se vanter de sa santé. Quand on considère à combien de climats variés il s'est exposé, et quelles fatigues (2) il a endurées pendant ces vingt-cinq dernières années, la bonne santé dont il a joui et dont il jouit encore est tout à fait étonnante. Il déclare que, durant sa vie, il n'a été que deux fois dans une situation à avoir besoin d'un secours médical. A sa

(1) « Qui mange le plus, dit un jour Napoléon à O'Méara, des Français ou des Anglais ? Et son médecin lui répondit : « Je crois que ce sont les Français. » — « Je ne le crois pas, de répliquer Napoléon. Alors O'Méara de faire remarquer que, bien que les Français ne fissent *nominativement* que deux repas par jour ils en faisaient en réalité quatre.

« Moi, observe Napoléon, je ne mange jamais plus de deux fois par jour. Votre cuisine est plus saine que la nôtre. Votre soupe est cependant très mauvaise : Ce n'est que du pain, du poivre et de l'eau ; vous buvez du vin outre mesure. » O'Méara essaya de justifier ses compatriotes, mais n'y réussit que médiocrement : le siège de Napoléon était fait.

(2) On peut lire sur ce point le *Mémorial*, t. I, p. 295 et suivantes. On se convaincra par cette lecture de la force de résistance physique de Napoléon. L'organisation de son cerveau n'était pas moins parfaite ; l'Empereur était homme à traiter les affaires, au Conseil d'Etat, huit ou neuf heures de suite et à lever la séance avec des idées aussi nettes qu'au début. Et les angoisses morales, les a-t-il assez bien supportées ! Cinq ans d'exil et de maladies l'avaient à peine abattu !

première maladie, il prit une dose de médicaments ; la seconde fois, il s'agissait d'une inflammation des poumons, qui exigea un vésicatoire. M. O'Méara, son médecin, parle avec admiration de son tempérament et dit que son pouls n'excède jamais soixante-deux pulsations. Lui-même avoue que son tempérament est très violent, mais que sa violence fait bientôt place non seulement au calme, mais à la froideur et à l'indifférence. Je ne l'ai jamais entendu, en parlant de sa santé et de sa vigueur extraordinaire, faire allusion à son âge ou faire quelque calcul sur la probabilité qu'il avait de jouir d'une longue vie. Souvent il a répété qu'il aurait dû cesser de vivre le jour de son entrée à Moscou, parce qu'il était arrivé, à ce moment, au faîte de sa gloire militaire. Ses amis partageaient cet avis qu'il aurait dû se déterminer à ne pas survivre à cette époque.

Il faut que je revienne encore à la saignée, ayant omis de parler d'un entretien que j'eus avec lui et qui me prouva combien étaient grandes sa curiosité ou son inquiétude, peut-être toutes les deux. L'autre jour, il m'appela sur le pont et me fit les questions suivantes relativement à cette partie de l'art médical : « Un homme qui est atteint d'une de ces maladies auxquelles on est exposé sous le tropique, et dont l'état exige une copieuse saignée, peut-il se flatter de recouvrer, dix-huit mois après, une santé pareille à celle dont il jouissait avant cette perte ? Combien de temps faut-il aux veines pour se remplir quand elles ont perdu une partie du sang qu'elles contenaient ? et quelle quantité de ce liquide le corps humain peut-il perdre sans que mort s'en suive ! » Après quelques raisonnements sur ces deux points, je l'ai beaucoup étonné en lui citant un cas extraordinaire que je soignais alors : Un matelot fut porté malade comme atteint d'une fluxion de poitrine. Le second jour son pouls battait 150 à la minute et l'estomac ne pouvait garder ni remèdes, ni nourriture. En trois jours, le malade avait perdu 15 livres de sang, et le pouls, bien qu'encore dur, était tombé à quatre-vingt-sept battements. Rien de solide ne put rester dans son estomac pendant trois mois. Cependant cet homme a recouvré actuellement la santé. Vous avouerez que cela est arrivé à point nommé pour convertir Bonaparte au système de la lancette. Il m'a parlé d'une inflammation des poumons dont il avait été atteint à son retour d'Egypte. Il m'a demandé quel traitement j'aurais recommandé dans ce cas : « Eussiez-vous fait comme Corvisart, me dit-il, qui m'appliqua deux vésicatoires ? » Je lui ai répondu que je l'aurais probablement saigné avant l'application du vésicatoire, parce qu'à leur début, les affections de poitrine sont ordinairement accompagnées d'inflammation. A cette occasion, je lui demandai s'il dormait bien. Je sentis aussitôt que c'était là une question indiscrète et je n'eusse pas été surpris s'il m'eût tourné le dos sans me répondre. Mais il me répondit, plutôt avec un air de tristesse que de

déplaisir. « Non, dès le berceau, j'ai été un médiocre dormeur ! »
Adieu, etc., etc.

W. W.

En mer.

Mon cher ami,

Je commencerai cette lettre, en vous présentant une personne très intéressante, dont il n'a pas encore été fait mention dans nos diverses conversations sur le pont : C'est l'impératrice Joséphine. On prononça son nom par hasard et aussitôt on en fit les plus vifs éloges. On me la représenta comme possédant une douceur de caractère, une élégance de manières, un son mélodieux de la voix qui charmaient tous ceux qui étaient admis en sa présence. La mort subite (1) de cette excellente femme a été généralement déplorée. On l'attribue à une circonstance fort extraordinaire et aussi à un très haut personnage. Je vais vous raconter la chose de la même façon et dans les mêmes termes dont le Comte de Las Cases s'est servi, autant du moins que ma mémoire me le permettra.

Joséphine, paraît-il, avait inspiré tant d'admiration et d'estime à l'empereur Alexandre, que Sa Majesté Impériale consacrait une grande partie de ses loisirs à jouir du charme de sa conversation. Durant son séjour à Paris, ses visites n'étaient pas seulement fréquentes, mais continuelles. Or, Joséphine ne jouissait pas d'une bonne santé. Son médecin lui avait prescrit un régime qu'elle devait suivre avec beaucoup de soin, et en particulier il lui avait défendu de quitter la chambre.

A cette époque, l'Empereur de Russie étant allé la voir, son amitié pour ce souverain lui fit commettre une imprudence. Elle le reçut comme à l'ordinaire et, pendant toute la durée de la visite, ils se promenèrent dans les jardins de la Malmaison, promenade dont les suites furent fatales. Joséphine fut atteinte d'une inflammation des poumons, qui résista à tous les efforts des hommes de l'art, et de laquelle elle mourut après quelques jours de maladie.

C'est aussi d'après le Comte de Las Cases que je vais vous conter l'histoire du mariage de Joséphine avec Napoléon, histoire qui diffère beaucoup, autant que je puis m'en souvenir, des récits qu'on en donne comme les plus vraisemblables. Je

---

(1) On ne saurait empêcher une atmosphère de légende de se créer au lendemain de la disparition soudaine d'un grand personnage. Mais à une certaine distance des événements, quand on peut juger plus sainement, il est du devoir de l'historien de remettre les choses au point. C'est ce que nous avons tenté maintes fois de faire et notamment pour l'impératrice Joséphine dont la mort, quoi qu'on ait dit et quoi que certains publicistes, mal informés, persistent à répéter, ne fut nullement mystérieuse. L'impératrice Joséphine est morte d'une angine gangréneuse, ainsi que nous l'avons démontré dans une étude publiée par le *Figaro* et par le *Journal de médecine de Paris*, il y a quelques années déjà, et que nous reprenons, avec de nouveaux détails, dans notre prochain volume sur les *Morts mystérieuses de l'Histoire.*

n'ai pas du reste à essayer de concilier entre elles des narrations opposées, aussi je vais me borner à raconter, pour votre amusement, ce que j'ai entendu. Voici l'histoire :

A l'occasion d'un décret de la Convention, ordonnant le désarmement des citoyens, Bonaparte, alors général, et investi d'une autorité militaire fort étendue, fit la connaissance de Joséphine. Son mari était mort sur l'échafaud dix-huit mois auparavant, laissant un fils, Eugène de Beauharnais, jeune homme fort intéressant, qui aborda le général à une revue et lui demanda l'épée de son père, qui, d'après l'ordre récemment publié, avait été enlevée de la demeure de sa mère. Bonaparte, touché de la demande, autant que du ton plein de franchise dont elle était faite, l'accorda de suite. Le lendemain la mère écrivit au général une lettre pour le remercier de sa bonté. Cette attention provoqua une visite de Bonaparte, mais Joséphine ne se trouvant pas chez elle, elle lui envoya un mot de regrets et l'invita à venir chez elle à jour fixé. La visite se fit, le cœur de Bonaparte fut pris et six mois après ils étaient mariés (1). On a généralement pensé que son second hymen n'avait pas détruit sa tendresse pour elle, et même, ceux qui étaient bien placés pour former un jugement exact sur l'affaire croyaient qu'il lui aurait donné des preuves plus marquées de ce sentiment, si la jalousie de la nouvelle Impératrice (2) n'y eût mis obstacle.

Après vous avoir montré que Napoléon n'est pas insensible à l'amour, je vais prendre l'exemple de Madame Bertrand pour vous convaincre qu'il n'est pas incapable d'amitié. Elle nous a raconté, d'une façon très saisissante, les adieux de Duroc (3), duc de Frioul, à son souverain affligé. Cet officier, qui, à ce qu'il semble, jouissait de la confiance de son maître, fut frappé d'un boulet de canon, tandis qu'il reconnaissait une position où l'armée pût camper la nuit. Ses entrailles lui sortaient du corps et étaient tombées à terre. Il eut le courage de les ramasser et de les remettre en place avec ses mains. Il fut transporté dans une chaumière voisine où il vécut vingt-quatre heures dans cet affreux état. Bientôt la gangrène se manifesta et son corps se mit à exhaler une odeur infecte. Il était depuis quelque temps

(1) Nous avons conté toute l'anecdote dans le chapitre du *Cabinet secret de l'Histoire*, consacré aux superstitions de Napoléon. Le passage de Warden est suffisamment confirmatif.

(2) C'est la première fois que nous entendons parler de la *jalousie* de Marie-Louise ! Las Cases met bien, en effet, dans la bouche de Napoléon le propos que : « Marie-Louise montrait une grande répugnance pour Joséphine et surtout une vive jalousie », mais Napoléon se vantait. Une seule femme l'a aimé d'une affection véritable et cette femme, ce n'est pas l'épouse de Neipperg, ni du Comte de Bombelles, c'est la veuve de Beauharnais, c'est la résignée Joséphine.

(3) Duroc périt de la manière la plus malheureuse. Le lendemain de la bataille de Wurchen, à la fin du léger combat de Reichenbach, sur le soir, alors que l'on n'entendait plus de coup de canon, Duroc, d'une éminence, observait la retraite des derniers rangs ennemis. Il causait avec le général Kirchner, beau-frère du maréchal Lannes, quand un boulet vint les atteindre tous deux et détermina leur perte.

dans cet état quand l'Empereur vint le voir et le consoler. Le mourant, après avoir exprimé sa reconnaissance à son maître pour cet acte de bonté, en l'accompagnant de l'expression de ses sentiments de loyauté et de dévouement les plus parfaits, recommanda sa femme et sa fille à sa protection impériale et le pria de s'éloigner, de peur que les miasmes qui sortaient de son corps ne fussent contagieux. Madame Bertrand nous fit voir la douleur de Napoléon sous un jour tout à fait romanesque, et elle nous certifia que l'Empereur resta, une nuit entière, sans que le sommeil parvînt à le gagner, penché sur la pierre qui couvrait les restes de son ami.

On dit qu'il éprouvait un attachement non moins vif pour Lannes (1), duc de Montebello, qui fut tué à la bataille d'Essling. A cette occasion, il y eut une scène semblable de douleur et de tendresse. Ce brave officier avait été amputé d'une jambe au-dessous du genou et de l'autre au-dessus de la cheville. Bonaparte et Bertrand allèrent le voir dans cette circonstance malheureuse, sur la rive gauche du Danube. Bertrand essayait de le consoler en comparant sa situation à celle du brave Caffarelli, quand Lannes l'interrompit en s'écriant avec une très grande vivacité d'expression : « L'attachement de Caffarelli (2) pour l'Empereur était froid, quand on le compare à la force de mon amitié. »

Un dimanche, à la table de l'Amiral, Bonaparte catéchisa l'aumônier du « Northumberland » d'une manière curieuse et vraiment inattendue, quoique ce savant théologien soit en état de répondre à des questions beaucoup plus subtiles sur la foi qu'il enseigne et surtout ce qui s'y rapporte.

— Combien, demanda Bonaparte, l'Eglise anglicane reconnaît-elle de sacrements ? — Deux, le baptême et l'eucharistie, répondit l'aumonier.

— L'Eglise anglicane reconnaît-elle le mariage comme un sacrement ?

— Non.

— Quelle est la doctrine de l'Eglise anglicane ?

— La doctrine de l'église anglicane est Luthérienne ou protestante épiscopale.

— Le Sacrement de l'Eucharistie est-il fréquemment administré ?

— Dans les églises de la capitale ou dans les grandes villes,

(1) Lannes, si justement appelé le *Roland de l'armée*, visité par l'Empereur à son lit de mort, oubliait sa propre situation pour ne s'occuper que de celui qu'il aimait par-dessus tout. L'Empereur l'avait en très haute estime.

(2) Napoléon faisait le plus grand cas de Caffarelli, qu'il perdit à St-Jean-d'Acre. Le général professait de son côté pour son chef un véritable culte. L'influence de Napoléon sur ce géoéral était telle qu'ayant eu plusieurs jours de délire avant de mourir, lorsqu'on lui annonçait Napoléon, ce nom semblait le rappeler à la vie ; il se recueillait, repreoait ses esprits, causait avec suite et retombait aussitôt après son départ : ce phénomène se renouvela toutes les fois que le général en chef vint auprès de lui. (V. le *Mémorial*, t. I, 177.)

les fidèles peuvent communier une fois par mois, mais dans les églises des villages on ne peut communier qu'une fois par trimestre. Les fêtes de Noël, du dimanche de Pâques, de la Pentecôte et le jour de la Saint-Michel sont les quatre époques où l'on communie.

— Tous les communiants boivent-ils au même vase ?

— Oui.

— Le pain que l'on consacre est-il du pain ordinaire ?

— C'est du pain de froment, le meilleur que l'on puisse trouver.

— Mais si l'on ne pouvait pas se procurer du vin, pourrait-on faire usage d'un autre liquide ?

— Cas pareil n'est probablement jamais arrivé, car dans le royaume, l'on trouve partout du vin.

— Les évêques prêchent-ils souvent ?

— Très rarement, seulement dans les occasions extraordinaires.

— Portent-ils la mitre ?

— Non, je crois ; cependant, j'ignore si les archevêques la portent ou non dans la cérémonie du couronnement du Roi.

— Les évêques ne siègent-ils pas à la chambre des pairs ?

— Oui.

— Combien de temps faut-il passer à l'Université pour obtenir le grade de docteur en théologie ?

— Dix-neuf ans à partir du jour de l'inscription sur les registres.

— Quel temps de stage sont obligées de faire à l'Université les personnes qui désirent entrer dans les Ordres ?

— Quatre ans, mais en prévision de leur futur sacerdoce, ils étudient pendant sept ou huit ans les textes sacrés, dans une école spéciale.

— Quels sont les lieux les plus estimés pour étudier les Sciences sacrées ?

— Les Universités d'Oxford et de Cambridge.

— Y a-t-il des Puritains (il voulait dire des Presbytériens) en Angleterre ?

— Beaucoup.

— Quel est le dogme de l'Eglise Ecossaise ?

— Le dogme est calviniste. Il n'admet pas l'autorité des évêques. Ceux qui en font partie sont appelés Presbytériens, parce qu'ils se soumettent à l'autorité des pasteurs et des vieillards.

— Qui est-ce qui tient les registres de baptêmes, de mariages et de décès ?

— Ce sont ordinairement les pasteurs. Il est plus régulier de les conserver dans un coffre, déposé dans la sacristie de l'Eglise de la paroisse. Ce coffre est fermé par trois serrures de construction différente. Il ne doit et ne peut être ouvert sans le con-

sentement de trois personnes qui ont chacune, d'après la loi, une clef séparée : Le pasteur et les deux marguilliers. »

L'idée de clefs et de serrures n'a pas éveillé probablement chez notre captif de très agréables sensations, car il termina là ses questions.

Tout est possible quand Dieu le veut. Ne vous souvenez-vous pas qu'un homme fut amené un jour devant un bourgmestre hollandais pour s'être mordu le bout du nez ? Mais ce n'est pas sans doute l'article le moins remarquable des chapitres de l'invraisemblance, surtout en se rappelant la première période de la vie de Bonaparte, que celui d'avoir vu Bonaparte catéchiser un Aumônier Anglican à bord du navire anglais qui le conduisait à Sainte-Hélène, sur les usages, cérémonies, doctrines, etc., de l'Eglise anglicane.

La cérémonie du passage de la ligne (1), jour de jubilé pour les voyageurs de toutes les nations maritimes, est trop connu pour que je croie superflu de vous en donner une description minutieuse. Cependant il y eut cette fois plus de solennité que de coutume. Nos saturnales maritimes ont trouvé chez les membres de notre société française des fidèles soumis qui n'ont pas donné le moindre sujet de plainte au Neptune et à l'Amphitrite du jour. Pourtant c'était une nouveauté pour les Français.

Dans un bateau rempli d'eau, ayant pour trône un cuvier, pour sceptre la brosse d'un peintre, les deux dieux étaient assis. Autour d'eux se tenaient leurs Tritons, cinquante ou soixante gaillards parmi les plus vigoureux de l'équipage, nus jusqu'à la ceinture et peints de diverses couleurs. Chacun d'eux portait un seau d'eau de mer pour baigner plus ou moins les sujets du dieu de la mer. Vous vous imaginerez jusqu'où vont les privilèges de ce passe-temps quand je vous aurai dit que le commandant du navire, le capitaine Ross, reçut avec la plus parfaite gaieté un seau d'eau à la figure.

(*A suivre.*)

(1) Les Anglais nomment cette cérémonie du passage de la ligne *le jour de grande barbe*. Voici comment Las Cases l'a décrit dans le *Mémorial* (t. I, 152) : « Les matelots, dans l'appareil le plus burlesque, conduisent en cérémonie, au pied de l'un d'eux, transformé en Neptune, tous ceux qui n'ont point encore traversé la ligne ; là, un immense rasoir vous parcourt la barbe, préparée avec du goudron ; des seaux d'eau dont on vous inonde aussitôt de toutes parts, les gros éclats de rire dont l'équipage accompagne votre fuite, complètent l'initiation des grands mystères ; personne n'est épargné : les officiers mêmes sont, en quelque façon plus maltraités en cette circonstance que les derniers des matelots.

Nous seuls, par une grâce parfaite de l'amiral, qui jusque-là s'était plu à nous effrayer de cette terrible cérémonie, échappâmes à ses inconvénients et à ses ridicules : nous fûmes conduits, avec toutes sortes d'attentions et de respects, au pied du Dieu grossier, dont chacun de nous reçut un compliment de sa façon. *Là, se bornèrent toutes nos épreuves*. L'Empereur fut scrupuleusement respecté pendant toute cette saturnale qui, d'ordinaire, ne respecte jamais rien. Ayant appris l'usage et le ménagement dont on usait à son égard, il ordonna qu'on distribuât cent napoléons au grotesque Neptune et à sa bande, ce à quoi l'amiral s'opposa, autant par prudence peut-être que par politesse. » On voit que, sauf sur un léger point de détail, que nous avons mis en évidence en le soulignant, le récit de Las Cases concorde, au moins dans ses grandes lignes, avec celui de Warden.

MÉDICATION ALCALINE

COMPRIMÉS DE VICHY

(Comprimés Vichy-Etat)

Gazeux

aux Sels naturels de Vichy-Etat



Chaque « Comprimé de Vichy » contient
0 gr. 33 de sels naturels de Vichy

PRÉPARATIONS DU D[R] DÉCLAT

à base d'Acide phénique *pur*.

GLYCO-PHÉNIQUE du D[r] Déclat

(Solution titrée contenant exactement 10 % d'Acide phénique pur)

PANSEMENTS, PLAIES, BRULURES, GARGARISMES, HYGIÈNE DE LA TOILETTE, ETC.

SIROP A L'ACIDE PHÉNIQUE PUR

DU D[r] DÉCLAT

(exactement titré à 0,10 centigr. par cuillerée à bouche)

contre TOUX, RHUMES, BRONCHITES, etc.

PATE PHÉNIQUÉE du D[r] Déclat

0,01 *centigr. par tablette*

Sirop au Phénate d'Ammoniaque

DU D[r] DÉCLAT

1 éq. : d'Ammoniac + 1 éq. : d'Acide phénique.

Une cuillerée à bouche contient 0,20 *centigr. de ces deux corps associés à l'état naissant.*

contre BRONCHITES, INFLUENZA, FIÈVRES, MALADIES ÉPIDÉMIQUES, etc.

LA MÉDECINE DES PRATICIENS

Menus faits de pratique journalière.

Sur une cause ignorée de paralysie saturnine. Fabrication des fleurs artificielles.

Par les Drs J.-B. CHARCOT et P. YVON.

Les auteurs ont eu l'occasion d'observer un cas d'intoxication saturnine chez une ouvrière en fleurs artificielles qui présentait les symptômes de la paralysie saturnine. Elle exerce son métier de fleuriste depuis plus de 10 ans ; son travail consiste à enrouler du papier vert autour de tiges en caoutchouc également peintes en vert ; fréquemment elle porte le coin d'une des feuilles de papier à sa bouche pour le mouiller et l'enrouler plus facilement ; pour passer, selon l'expression adoptée dans les ateliers de fleuristes.

Les expériences ont porté sur les différents papiers dits à passer, apportés par la malade et ceux employés dans le commerce. Tous les papiers formant une gamme colorée allant du jaune verdâtre au bleu verdâtre et ne présentant pas une couleur franche, renferment du plomb en assez forte proportion, variant de 0 gr. 147 à 0 gr. 888 ; ce plomb est à l'état de chromate jaune, de 0 gr. 230 à 0 gr. 387, très soluble dans les alcalis caustiques.

Ils ont recherché si la salive, qui est alcaline, pouvait dissoudre *in vitro* une quantité appréciable de ce chromate de plomb. Ils ont délayé dans 45 grammes de salive, une certaine quantité du papier plombifère ; après dix jours de contact, le mélange a été exprimé, puis filtré à plusieurs reprises sur du papier très serré, de manière à obtenir un liquide limpide et ne tenant en suspension aucune parcelle de chromate de plomb. Dans ce liquide ils ont pu déceler des traces très appréciables de plomb.

Cette observation trouvera sa place dans l'étiologie du saturnisme.

(*Arch. de Neur.* — Mai 1897.)

Comment donner un bain de vapeur à un malade sans le déplacer de son lit ?

Quand on ne peut déplacer un malade, chez lequel il est indiqué de provoquer une sudation abondante, on est souvent très embarrassé pour lui administrer un bain de vapeur. Voici un procédé qui est à la portée de tout le monde, et peut s'improviser rapidement et à peu de frais.

On étend sur le lit une couverture de laine sur laquelle on place le malade qui garde sa chemise. Sous chaque pied et de chaque côté du tronc, on met une bouteille de grès remplie d'eau bouillante et très solidement bouchée ; chaque bouteille, avant d'être mise en place, a été préalablement entourée d'un essuie-main ou de plusieurs serviettes bien mouillées, et enveloppée ensuite dans une pièce de flanelle. Les bouteilles une fois placées, on rabat la couverture de laine sur le malade, et l'on met encore une couverture et un édredon.

Au bout d'un quart d'heure, le malade se trouve dans un véritable bain de vapeur, qui provoque une transpiration abondante et dans lequel on le maintient pendant un temps variable, suivant les cas. Afin de favoriser la sudation, on pourra faire prendre une ou deux tasses d'infusion chaude de tilleul.

Pour sortir le malade de son bain de vapeur, on retire, sans le découvrir, la couverture de laine sur laquelle il a été placé avec les bouteilles ; on l'essuie sous la seconde couverture et l'édredon laissés en place. Au bout de vingt à trente minutes, on peut le changer de linge.

INFORMATIONS DE LA « *CHRONIQUE* »

Souverains médecins.

Depuis cinq ans, la reine de Portugal s'est livrée avec ardeur et passion à l'étude de la médecine, et en plusieurs occasions a soigné, avec succès, des personnes de son entourage.

Aujourd'hui, la bienfaisante et studieuse souveraine a pris la résolution de mettre ses études professionnelles à la disposition des pauvres. Après un récent voyage fait dans les principales villes de Portugal, où elle a visité les hôpitaux, les instituts sanitaires, les asiles, etc., etc., la reine, de concert avec les plus grands professeurs des Facultés de médecine en Portugal, a formé un plan de réforme afin de réorganiser complètement le service de l'Assistance publique.

Superstitions de grands hommes.

Bien longue serait la liste des personnalités de la littérature ou de l'histoire qui ont été les esclaves des plus sots préjugés et des plus basses superstitions.

Nous n'allons aujourd'hui qu'esquisser les grandes lignes d'un travail qui pourra un jour être repris avec plus de développement.

*
* *

Plutarque raconte qu'Alexandre devint extrêmement superstitieux sur la fin de sa vie. Il avait l'esprit si troublé, si plein de frayeur, que les choses en soi les plus indifférentes, pour peu qu'elles lui parussent extraordinaires et étranges, il les regardait comme des signes et des prodiges. Son palais était rempli de gens qui faisaient des sacrifices, des expiations, ou de prophéties. Il n'entreprenait rien sans consulter les aruspices. Tout ce qui était de mauvais augure le plongeait dans la mélancolie. Une bataille de corbeaux, dans les airs, le retint fort longtemps aux portes de Babylone, sans qu'il osât prendre sur son courage d'entrer dans cette grande cité. Il se contenta de camper dans le voisinage, en attendant de meilleurs présages.

*
* *

La foudre étant une fois tombée près de l'Empereur Auguste lui en avait inspiré la plus vive terreur. Quand le ciel était orageux, l'auguste César témoignait une frayeur qui allait jusqu'à la pusilla-



S. M. LA REINE DE PORTUGAL

nimité. Les éclairs commençaient à peine à briller, qu'il courait se cacher au fond des voûtes profondes, qu'il avait fait construire exprès sous son palais. Etait-il en voyage, la crainte le suivait pareillement au milieu de la foule de ses courtisans ; alors, pour se rassurer et chasser le tonnerre, il avait recours à un singulier expédient : c'était de s'envelopper des pieds à la tête, au fond de sa voiture, d'une grande peau de veau marin, qu'il faisait continuellement porter avec lui dans tous les endroits où il se rendait. Il restait ainsi blotti, sans oser remuer ni respirer, jusqu'à ce que le ciel eût repris sa sérénité accoutumée.

Il était également sous l'influence de certains présages qu'il regardait comme sûrs. Par exemple, s'il mettait au pied droit la chaussure du pied gauche, c'était signe de malheur. S'il tombait de la rosée lorsqu'il partait pour un long voyage de terre ou de mer, c'était signe de bonheur et d'un retour prompt et heureux. Il était surtout frappé de certains phénomènes. Il mit dans le sanctuaire de ses dieux pénates, et fit cultiver avec un grand soin, un palmier qui avait poussé devant sa maison entre des jointures de pierres. Dans l'île de Caprée, il crut remarquer que les branches d'un vieux chêne, desséchées et courbées vers la terre, s'étaient relevées à son arrivée : il en eut tant de joie, qu'il engagea les Napolitains à lui céder l'île de Caprée pour celle d'Enarie. Il avait aussi des scrupules attachés à certains jours. Ainsi, il ne se mettait jamais en voyage le lendemain des jours de foire, et ne commençait aucune affaire sérieuse le jour des Nones, « afin d'éviter la malignité des présages attachés à certains noms », disait-il à Tibère.

Soit qu'il fût convaincu de la sagesse de cette leçon, soit qu'il fût invinciblement entraîné par son caractère, Tibère craignait singulièrement le tonnerre ; dans les temps d'orage, il portait sur sa tête comme une couronne de laurier, fondé sur l'opinion alors commune que la feuille de laurier n'est jamais frappée de la foudre.

***

La manie de Néron était de passer pour un bon musicien. Il avait toujours près de lui son maître de chant, qui l'avertissait d'épargner ses poumons et de mettre un linge devant sa bouche ; afin de velouter sa voix, il portait sur sa poitrine une feuille de plomb quand il était couché ; il prenait des lavements et des vomitifs, et s'abstenait des mets et des boissons qui pouvaient être contraires à son talent.

***

Zénon ne pouvait supporter la foule. Il ne se faisait jamais accompagner que de deux ou trois personnes au plus. Lorsqu'il y en avait davantage qui le voulaient suivre malgré lui, il leur donnait de l'argent pour les faire retirer. Quelquefois, quand il se voyait pressé par une grande multitude de curieux dans la galerie où il enseignait, il montrait à ceux qui l'embarrassaient certaines pièces de bois qui étaient au-dessus de son école, et il leur disait : « Tenez ! voyez-vous bien ces pièces de bois que voilà là-haut ; elles n'y ont pas toujours été : elles étaient autrefois au milieu de cette place comme vous; mais comme elles embarrassaient, on les a ôtées et mises où vous les voyez. Retirez-vous donc en arrière, et ne m'em-

barrassez pas davantage. » Il n'avait de repos d'esprit et ne respirait à l'aise que lorsque la foule l'avait laissé seul.

*
* *

A peine lui eut-on rapporté que son fils avait aposté des gens pour l'empoisonner que Charles VII entra dans une espèce de frénésie qui lui fit refuser, durant 7 à 8 jours, toute nourriture ; il s'était persuadé qu'on ne lui présentait rien qui ne fût empoisonné. Comme les siens, qui le voyaient s'affaiblir, lui remontrèrent en pleurant quelle folie c'était de se faire mourir, de peur de mourir, touché de leur douleur, il se détermina à prendre quelque chose ; mais c'était trop tard, car l'estomac et les intestins s'étaient tellement resserrés, que rien ne put passer, de sorte que le bon roi expira quelques jours après.

*
* *

Malebranche, cet illustre philosophe, a été fou et archi-fou ; car il s'imaginait avoir sans cesse un énorme gigot de mouton à l'extrémité de son nez. On l'abordait : « Comment se porte M. Malebranche ? — Bien, du reste, mais cet horrible gigot me devient insupportable par son poids et par son odeur. — Comment ! ce gigot... — Oui, vous ne le voyez pas là ?... » Si l'on riait, Malebranche se fâchait tout de bon. Un confrère, homme d'esprit, voulant le guérir, imagina, en lui rendant visite, de s'apercevoir de son embarras et de lui en demander des nouvelles.

Le bon père embrasse avec une effusion de reconnaissance ce premier croyant qui, en reculant, poussa un cri : « Je vous ai fait mal, mon ami ?... — Certainement, votre gigot m'a blessé à l'œil... mais je ne puis comprendre comment vous n'avez pas cherché plus tôt à vous débarrasser de cet embarras. Si vous permettez, avec un rasoir... c'est une opération sans aucune espèce de danger. — Mon ami ! mon ami ! je vous devrai plus que la vie... Ah ! aïe ! ah !... » En un clin d'œil, l'ami avait entamé légèrement l'extrémité du nez, et, tirant de dessous son manteau un superbe gigot, il l'élevait en triomphe : « Ah ! s'écria Malebranche, je vis, je respire, je suis sauvé, j'ai le nez libre, la tête libre... mais... mais... il était cru... et,celui-ci est cuit ! — Je le crois bien, depuis une heure que vous êtes au feu. » Dès lors le pauvre Malebranche ne souffrit plus aucune persécution de la part de son gigot, et il fut toujours, avec ses disciples et ses amis, l'auteur de la *Recherche de la vérité.*

*
* *

Aussitôt que Nicole sortait de son appartement, il craignait toujours ou les ennemis ou de grands dangers. Comme on lui demandait la raison pour laquelle il avait fixé sa demeure dans le faubourg Saint-Marcel, à Paris : « C'est, répondait-il, que les ennemis qui ravagent tout en Flandre, et menacent Paris, entreront par la porte Saint-Martin, avant que de venir chez moi. » S'il marchait dans les rues, il avait toujours peur que quelque débris de maison ne lui tombât sur la tête. Quand il allait en voyage sur l'eau, il craignait toujours d'être noyé...

(*A suivre.*)



ÉCHOS DE PARTOUT

Assistance Publique.

Les nouveaux pavillons de l'Hôpital des Enfants-Malades.

A l'hôpital des Enfants, on travaille activement à la construction de deux immenses pavillons d'isolement.

Ces bâtiments sont destinés, l'un aux enfants atteints de rougeole, l'autre aux diphtériques. Le gros œuvre en est terminé. Le premier de ces pavillons donne sur la rue du Cherche-Midi, le second a sa façade sur le boulevard Montparnasse. Chacun d'eux pourra recevoir quarante-six lits séparés les uns des autres par des cloisons vitrées. Ce système, en maintenant isolé chaque petit malade, facilite la surveillance. Les plafonds et les parquets seront en ciment recouverts de mosaïque, innovation dont en attend les meilleurs effets.

Les nouveaux pavillons sont séparés par la vieille bâtisse servant de logement aux surveillantes, que celles-ci ont surnommée la Boîte aux puces et qu'elles vont quitter. Cette antique demeure disparue, un vaste terrain s'étendra entre les pavillons d'isolement et il se pourrait qu'on y élevât un vaste hall servant à recevoir les enfants qui n'auraient pu trouver place dans les pavillons. Rien cependant n'est encore décidé à ce sujet.

L'inauguration des pavillons d'isolement de l'hôpital des Enfants-Malades, construits avee tout le confort moderne, se fera au mois de juin 1898.

Les Médecins hommes politiques.

Nous avons à déplorer la perte prématurée d'un confrère qui a marqué d'une haute distinetion sa carrière tant professionnelle que politique.

Ancien interne des hôpitaux, le docteur Gadaud qui, après avoir terminé à Paris de brillantes études médicales, était allé planter sa tente dans son pays natal, à Périgueux, s'y était rapidement élevé à la première situation.

Cette situation, qui le mettait en relief, et son goût et ses tendances politiques, le désignèrent bientôt au choix des élections départementales, d'abord, puis, successivement à la députation, et au Sénat. Il ne tarda pas à se faire dansles deux assemblées, grâce à sa vive intelligence, et à son activité primesautière, une place en évidence dans les questions de sa compétence ; si bien qu'il fût compris dans une des dernières combinaisons ministérielles, avec l'attribution du département de l'agriculture. Il s'y montra, comme toujours, à la hauteur de sa mission ; et nul doute qu'il n'eût été appelé à rendre de nouveaux services au pays, si la mort n'était pas venue, si prématurément, mettre fin à une carrière, déjà bien remplie, et pleine de promesses : car il était à peine âgé de 50 ans, et jouissait des plus belles apparences de santé.

Il a succombé à une double attaque apoplectique.

Nous adressons à la mémoire de notre ancien collègue et ami

l'expression de nos plus vifs et douloureux regrets, — et à sa famille l'hommage de nos bien cordiales sympathies.

(*Tribune médicale.*)

La santé de Virchow.

Les journaux ont annoncé que le professeur Virchow avait été frappé d'une attaque d'apoplexie pendant qu'il faisait son cours. On a beaucoup exagéré: le professeur Virchow n'a éprouvé qu'un moment de faiblesse en faisant son cours, et a pu déjà revenir à l'Université, où il a été acclamé par ses collègues.

(*Rev. méd.*)

Un prix de Déontologie.

Le *Lyon Médical* ouvre une souscription dont le produit sera attribué à la création d'un prix décerné par l'Académie de médecine au meilleur travail de déontologie professionnelle.

Le journal s'inscrit pour 100 fr. et convie les autres journaux médicaux et scientifiques à s'associer à cette souscription.

L'affaire Dolbeau.

Dans une *Histoire de la Commune*, M. Lissagaray avait mis en cause le docteur Dolbeau. Il l'accusait d'avoir, en 1871, dénoncé aux troupes régulières un fédéré auquel il donnait des soins dans un hôpital.

Sur la demande des héritiers du chirurgien Dolbeau, la 1re Chambre avait ordonné la suppression des passages incriminés.

M. Lissagaray a fait appel, et aujourd'hui (1) la 1re Chambre de la Cour a confirmé le jugement.

(*Le Temps.*)

Association de la Presse médicale Française.

Le 5 novembre a eu lieu la trente-huitième réunion de l'*Association de la Presse médicale*, sous la présidence de M. le Pr Cornil. Vingt-six personnes y assistaient.

MM. les Drs Ollivier, Blondel et Chevallereau ont été nommés rapporteurs des candidatures de MM. J. Bergonié (de Bordeaux) (*Archives d'Electricité médicale*) ; Montprofit (d'Angers) (*Anjou médical*) ; Laurent (de Paris) (*Indépendance médicale*) ; Georges Baudouin (*Annales d'Hydrologie*).

Correspondance : Remerciements de M. le Dr Morice, nommé membre titulaire dans la dernière séance ; lettre de M. le Pr Grasset, relative à l'organisation du service de la Presse au *Congrès français de Médecine* de Montpellier ; lettre de M. le Dr Laborde, relative à la nomination d'un Comité des *Congrès de l'Exposition de 1900*.

La réunion à laquelle assistait M. Rocher, avocat, conseil judiciaire de l'Association, a longuement discuté l'*Affaire Laporte*.

M. Cézilly a proposé la création d'un *Conseil médical*, composé d'un délégué de chacune des Sociétés médicales constituées. Ce Comité de défense permanent serait à la disposition de tout médecin en détresse.

---

(1) 12 nov. 1897.

Une Secte antimédicale.

On est stupéfait du degré auquel la bêtise humaine peut atteindre encore à la fin du dix-neuvième siècle, quand on lit les débats étranges qui viennent de se dérouler devant les assises criminelles de Old Bailey.

Il existe en Angleterre une secte dont les adhérents s'engagent à n'appeler jamais de médecins, mais à laisser l'œuvre de Dieu s'accomplir dans les maladies humaines sans combattre le mal.

Thomas George Senior appartient à cette secte. Il était accusé d'avoir laissé mourir un de ses enfants sans avoir eu recours aux soins d'un médecin ; il s'était contenté d'appeler un *ancien* de la secte, qui, imposant ses mains sur la tête de l'enfant, avait prié pour lui. Les débats ont prouvé cependant que Senior s'était montré, en toute occasion, un bon père pour ses enfants et qu'il les aimait tendrement, ce qui ne l'avait pas empêché d'en laisser mourir six sans aucuns soins médicaux.

L'accusé a présenté sa défense ; il a déclaré que sa conscience ne lui reprochait rien, qu'il mettait toute sa confiance dans les préceptes de l'Ecriture sainte qu'on lui avait enseignés dans sa secte. Quand on était malade, il fallait appeler un ancien pour oindre d'huile le malade au nom du Seigneur, et le Seigneur opérait la guérison. Il avait été témoin de nombreuses guérisons ainsi obtenues. Et Sentor répète des passages de l'Ecriture sainte.

Le juge lui demande s'il veut s'engager pour l'avenir à appeler un médecin en cas de maladie dans sa famille.

L'accusé répond qu'il ne saurait adopter une autre attitude.

Un second accusé, nommé Vince, appartenant à la même secte, passe ensuite en jugement, également accusé d'avoir laissé mourir un de ses enfants sans secours médicaux.

Vince parle dans le même sens et refuse de s'engager à appeler un médecin.

Le jury les a reconnus tous les deux coupables, mais le juge a réservé sa sentence jusqu'à demain.

Il y a là un fanatisme religieux d'autant plus terrible qu'il est plus calme et plus sincère. Nous entendrons encore parler des pratiques de cette secte ; mais la justice anglaise semble décidée à sévir énergiquement pour en arrêter les cruels résultats.

(*Le Matin.*)

Un pharmacien explorateur.

S'ils ne le savent déjà, nos lecteurs seront heureux d'apprendre que le téméraire suédois Andrée, qui est parti au pôle Nord en ballon depuis plus d'un mois, appartient à notre profession.

Né le 18 octobre 1854 à Preuna, province de Semoilan, il fut élève chez son père qui tenait officine dans cette ville... Son stage fini Andrée entra à l'école technique, mais quitta la pharmacie pour la section de mécanique dont il sortit ingénieur.

A 28 ans, il fit partie d'une exploration au Spitzberg. Mais ce ne fut qu'en 1893 qu'il fit sa première ascension. Depuis il en a réussi quatre dangereuses.

Où est maintenant *l'Oernen* (l'Aigle) ? Nul ne le sait. Andrée est un explorateur de la plus grande valeur, très minutieux, très pra-

tique ; de plus, il est accompagné de deux maîtres voyageurs aériens, Fraenkel et Strindberg.

Attendons et ayons confiance au vol de « l'Aigle ».

(*Union pharmaceutique.*)

L'hypnotisme au théâtre.

L'hypnotisme est à l'ordre du jour. Il joue un rôle important dans la *Joueuse d'orgue*, la pièce nouvelle en préparation à l'Ambigu. Au 6e tableau « Le sommeil magnétique » le professeur O'Brien, dans son cabinet rouge et noir copié sur celui de Donato, s'aperçoit de la lucidité d'une jeune fille et se sert plus tard de sa découverte pour lui faire accomplir au 8e tableau « La Suggestion » un crime qui sert ses projets.

Les professeurs les plus connus des cliniques de Paris, notamment le docteur Berrillon, ont collaboré à la mise en scène de l'Ambigu. Nous aurons donc pour la première fois, une reproduction exacte des procédés qu'emploient les docteurs les plus accrédités.

(*Evènement*).

Cours et conférences.

Le Dr Léon Bonnet a fait le samedi, 20 novembre, à 8 heures du soir, à l'Ecole pratique de la Faculté de médecine (*Musée Dupuytren*, salle no 1), une très intéressante conférence, accompagnée d'expériences, sur les *Rayons X*. Nous avons plaisir à constater que le conférencier a recueilli, à maintes reprises, les applaudissements de son auditoire.

La veille avait eu lieu, 104, boulevard Saint-Germain, une conférence de M. le Dr Paul Garnier, médecin en chef de l'infirmerie spéciale du Dépôt, sur une question tout à fait à l'ordre du jour : *Le suicide collectif au point de vue médico-légal.*

Nous n'étonnerons personne en disant que notre très distingué confrère a obtenu un succès des plus vifs — et des mieux justifiés.

Petits renseignements.

La grande librairie médicale A. Maloine, 23 et 25, rue de l'Ecole-de-Médecine, à Paris, vient de créer un service de prêt de livres de médecine par abonnement, sous le nom de *Maloine Médicale Circulante.*

Pour *cinq francs par mois*, les abonnés reçoivent en lecture, pour un temps indéterminé, tous les ouvrages de médecine qu'il leur convient de demander.

C'est une innovation des plus heureuses et qui, par les services qu'elle est appelée à rendre, ne tardera pas à être appréciée comme elle le mérite.

CORRESPONDANCE MÉDICO-LITTÉRAIRE

Questions.

Une médication barbare de la rage. — En feuilletant mon recueil personnel d'éphémérides médico-littéraires, je trouve ceci :

22 octobre 1666. — Gui Patin écrit à Falconet : « On parle ici d'une

dame encore jeune, laquelle il a fallu étouffer entre deux matelas, parce qu'elle était enragée ».

Je ne connais pas d'autre mention *médicale* de cet usage barbare. Quelque abonné de la « Chronique médicale » serait-il mieux documenté ?

Dr F. Brémond.

— *Origine de la pomme d'Adam.* — Connaissez-vous l'origine de la pomme « d'Adam », d'après une légende des nègres Loango.

Je vais me permettre de la reproduire, telle que je la lisais ces jours derniers dans un recueil anglais peu connu en France.

Un jour *Nzambi*, le créateur, vint sur terre voir ce qu'y faisaient ses enfants, l'homme et la femme (qui n'avaient pas encore de sexe). Le Dieu s'assit sur une pierre et se mit à mâchonner une noix de kola. Voyant que tout se passait bien, il se leva pour partir, laissant sur le rocher une noix de kola. L'homme, qui n'était pas loin, s'aperçut sitôt de l'oubli et, se disant que ce devait être quelque chose de divinement bon, puisque c'était *Nzambi* lui-même qui l'avait laissé en cet endroit, s'en empara vivement. Mais à ce moment la femme, qui avait vu ce manège, vint auprès de l'homme pour le détourner de sa gourmandise, l'avertissant que ce qui était la nourriture de Dieu ne pouvait être bon pour lui. L'homme n'y prit garde, et mit la noix dans sa bouche, dont le goût lui parut de suite délicieux. Mais *Nzambi* n'était pas encore parti ; il s'était aperçu de son oubli, et vint réclamer sa noix de kola à l'homme. Celui-ci, interloqué, faisait des efforts inouïs pour avaler sa proie, sans pouvoir y parvenir. Alors, le Dieu, lui appuyant vigoureusement le pouce sur la partie antérieure du cou, força l'homme à rendre gorge, c'est-à-dire la noix volée. Voilà pourquoi, ajoute la légende Loango, depuis cette époque, l'homme porte toujours au cou une certaine protubérance.

Vos érudits lecteurs trouveront-ils une meilleure explication ?

Costello.

Banals ou Banaux. — M. D. J. Navarre, dans un très humoristique article du *Lyon médical*, pose la question et nous la posons après lui : doit-on dire *banals* ou *banaux* ? Mais écoutez plutôt le spirituel médecin lyonnais :

« Je suis perplexe, comme on dit dans je ne sais quel bête de vaudeville. J'ai devant moi des épreuves dont j'étais près de donner le *bon à tirer*. J'y parle de *fours banaux*. Quand en coupant les pages du tome III du *Traité de médecine et de thérapeutique*, publié sous la direction de M. Brouardel, mes yeux tombent, à la page 5, ligne 16, sous la signature de M. J. Girode, sur ces mots : « des faits assez *banals* ». J'ai cru d'abord à un lapsus d'imprimerie, n'ayant pas souvenance d'une exception pour *banal* de la règle du pluriel des noms et des adjectifs en *al*. J'ai ouvert une demi-douzaine de dictionnaires : l'*Académie* (1884), Littré, Landais, Dupiney de Vorepierre, Larousse et Bescherelle ; partout j'ai vu que, quoique employé surtout au sens féodal, le pluriel de *banal* était bien *banaux*. Quel n'a pas été mon étonnement en poursuivant mon enquête de trouver presque toujours le pluriel *banals* ! Voyez plutôt :

M. Kelsch, *Traité des maladies épidémiques*, t. I, p. 93 : « microbes *banals* » ; M. J. Girode, *Traité de médecine et de thérapeutique*, t. I, p. 102 : « processus *banals* » ; M. Chantemesse, *Traité de pathologie générale*, t. II, p. 374 : « saprophytes *banals* » ; et p. 406 : « microbes *banals* ».

J'ai pensé alors que c'était là une de ces fautes *médicales* que beaucoup répètent sur la foi d'un maître, sans remonter aux sources. Mais mon étonnement a grandi en trouvant *in* « Petits poètes du XVIII[e] siècle », éd. Quantin, 1883, *Notice sur la vie et les œuvres de Gresset*, sous la signature de M. L. Derome, p. xv : « compliments *banals* », et p. xxii « des « proverbes *banals* ».

Enfin cet étonnement est devenu de la stupéfaction quand j'ai lu dans la *Revue* — je ne la désigne pas autrement, tout le monde sait qu'on dit la *Revue* comme on disait autrefois *Urbs*, — t. 129[e], année 1895, p. 413, ligne 4, sous la signature de M. Louis-Paul Dubois : « Ces moyens *banals* de publicité » ; — t. 137[e], p. 919, de M. A. Bellessort : « ils ne sont que trop *banals* ».

Qui dissipera notre incertitude ? R. D. C.

Les Déventrés dans l'art. — Du curieux volume de notre confrère, le D[r] Zabé, sur les *Déventrés* (1), nous détachons le passage suivant :

« Les peintres, comme les sculpteurs, ont reproduit avec une sincère exactitude les déformations herniaires de l'ombilic. Les *déventrés* ont été magnifiés par les plus illustres d'entr'eux. Au musée de Nancy, le *Silène* de Carle Vanloo est gratifié d'une exomphale aussi habilement dessinée qu'admirablement peinte.

Le maître avait choisi pour modèle un « ventripotent » qui, comme la plupart de ses congénères, était atteint d'une hernie ombilicale très prononcée. Au musée du Louvre, la *Baigneuse*, de Rembrandt, tout en laissant voir ses charmes les plus secrets, découvre en même temps une exomphale siégeant à droite de la gouttière ombilicale. La grande fréquence des déformations herniaires de l'ombilic ne saurait être prouvée d'une façon plus irréfragable ».

Dans les musées étrangers a-t-on remarqué d'autres portraits de « déventrés ». Docteur Br.

Les goutteux célèbres. — La *Chronique* a une rubrique pour les *Infirmités des personnages célèbres*. La goutte est plus qu'une infirmité, c'est une véritable maladie ; le savent,hélas ! ceux qui en pâtissent ! On a même dit que c'était une maladie aristocratique. Si on entend parler de l'aristocratie intellectuelle, on pourrait avoir raison. Combien de gens de lettres, d'hommes de guerre, de gens illustres à divers titres qui furent podagres. Mais les noms ne me viennent pas de suite à l'esprit. Lector.

Cancer et système pileux. — A-t-on noté une coïncidence entre le développement du système pileux et le cancer ? Le cancer étant généralement le lot des arthritiques, et l'arthritisme prédisposant à la calvitie, il semblerait que les cancéreux devraient être plutôt chauves que... poilus. Qu'en disent les statisticiens ?

D[r] François.

Les teigneux et.. les lépreux dans l'art.— Le regretté docteur Coutagne, de Lyon, étant à Amsterdam il y a quelques années, visita l'hôtel de ville ; introduit dans le cabinet de travail du bourgmestre, il y trouva une admirable toile de Ferdinand Bol, portant ce titre : *Réception d'un enfant à la léproserie d'Amsterdam*. La toile représente un jeune garçon montrant sa tête, fortement inclinée en

(1) Maloine, éditeur, 1897.

avant, à trois personnages contemporains du peintre, évidemment régents ou médecins de la léproserie ; or, le cuir chevelu du sujet est couvert de godets jaunes dont la perfection impose sans hésitation le diagnostic de *teigne faveuse*.

Il s'en faut que les documents iconographiques aient toujours cette précision. Mais n'en pourrait-on rencontrer, dans nos musées ou ceux de l'étranger, qui représentent plus ou moins vaguement les lésions de la lèpre ou de toute autre maladie de peau.

Docteur Br.

Origine du mot astragale. — Quelle est la véritable origine de ce mot qui sert à désigner, en anatomie, l'un des os du pied ? Je n'en ai pas trouvé la signification exacte dans les lexiques.

Docteur D....x

L'invention du biberon. — De quand date cet instrument d'une utilité incontestable et incontestée ? S. F.

Le chevalier Taylor, oculiste. — J'ai vainement demandé à plusieurs reprises, à la Bibliothèque nationale, les deux ouvrages dont les titres suivent :

Taylor, *Anecdotes de la vie du chevalier Taylor* ; et, du même auteur : *Histoire des voyages et des aventures du chevalier Taylor, oculiste pontifical, impérial et royal.*

Un de nos confrères les posséderait-il et, voudrait-il m'en donner l'analyse ? V. L.

Le médecin de Napoléon à Sainte-Hélène, le Dr Antommarchi.— Puisque la *napoléonite* paraît vouloir sévir à nouveau, peut-être le moment est-il opportun de poser une question y relative :

Je possède une lettre d'Antommarchi, médecin de Napoléon à Sainte-Hélène, disant inexacts des détails donnés sur la mort de Napoléon, dans le *Courrier des Pays-Bas*. Malheureusement, ces détails ne sont pas expliqués dans la lettre.

Quelqu'un pourrait-il me procurer le numéro du journal auquel Antommarchi répondait ?

Existe-t-il une biographie du Dr Antommarchi et dans quel recueil ? Merci d'avance aux obligeants confrères.

Un correspondant de la « Chronique », à l'étranger.

La fortune des grands médecins. — On va vendre à Londres la bibliothèque du docteur Mackensie, l'ancien médecin de l'empereur Frédéric III d'Allemagne. La veuve du docteur, pour vivre, a dû se faire ouvrière modiste.

Y a-t-il d'autres exemples de grands praticiens tombés, ou à peu près, dans la misère ? Dr P.

Enseignes médicales. — Rue de la Boucherie, à Lisieux, on voyait, en 1851, une maison datant de la fin du XVe siècle ou du commencement du XVIe, à la porte de laquelle un médecin et un apothicaire avaient été sculptés sur les deux montants. Le médecin regardait le contenu d'une bouteille qu'il tenait d'une main, tandis que l'autre était engagée dans son escarcelle ; devant lui était un livre ouvert sur un lutrin. L'apothicaire avait dans les mains un tamis double. Au-dessous de chacun des personnages se trouve un écu avec des armoiries.

Il est probable que le médecin et l'apothicaire s'étaient associés et vivaient sous le même toit.

Cette maison existe-t-elle encore? Existe-t-il dans d'autres villes de France des enseignes analogues? A. de R.

La première laparotomie exploratrice ? — On peut lire dans une histoire de Paris : Ce fut en 1474, que les médecins et chirurgiens de Paris représentèrent au roi Louis XI que plusieurs personnes de considération étaient travaillées par la pierre, colique, passion et mal de « côté, qu'il serait très utile *d'examiner l'endroit où s'engendraient ces « maladies*, qu'on ne pouvait mieux s'éclairer qu'en opérant sur un « homme vivant et qu'ainsi, ils demandaient qu'on leur livrât un « franc-archer qui venait d'être condamné à être pendu pour vol. « et qui avait été souvent fort molesté desdits maux ».

Louis XI accéda à leur demande, et la première opération de la pierre se fit publiquement dans le cimetière Saint-Séverin. Après qu'on eût examiné et travaillé, ajoute la chronique, on *remit les entrailles dans le corps* dudit franc-archer, qui fut recousu et, par l'ordonnance du roi, très bien pansé et tellement qu'en quinze jours il fut guéri et eut rémission de ses crimes....

Cette citation suscite les réflexions suivantes :

Ou bien la chronique dit vrai et il y avait eu laparotomie, la première exécutée ou du moins la première connue ; ou bien il y a eu simplement taille, sans ouverture abdominale.

Si cette taille fut hypogastrique, elle aurait eu lieu près de cent ans avant Franco qui passe pour en être l'inventeur.

Si elle fut périnéale, il n'y eut rien là de bien nouveau, puisque Celse la préconisait ; mais alors on ne s'explique pas la requête des chirurgiens au roi et la solennité de l'intervention.

Les premières lignes du passage cité donnent à croire que les opérateurs cherchaient, non pas seulement à extraire une pierre vésicale, mais encore et surtout à fouiller l'abdomen dans un but de diagnostic différentiel. N'était-ce pas là une sorte de laparotomie exploratrice ? Dr F. Mathieu.

L'origine du mouchoir de poche. — Vous vous êtes donné pour mission d'essayer de résoudre les questions d'hygiène rétrospective ? C'est vraiment là un point de vue de l'histoire fort intéressant, et qui ne laisse pas que d'ouvrir des horizons nouveaux.

Je crois que vous intéresseriez fort vos lecteurs si vous nous disiez comment, avant l'invention des mouchoirs, on procédait pour se débarrasser des mucosités nasales ?

On conçoit difficilement un Cicéron s'arrêtant au milieu de son discours pour renifler ce qui encombre son nez.

Un Charlemagne essuyant avec le revers de sa manche ce qui s'écoule de ses narines.

La Béatrix de Dante se mouchant avec ses doigts.

Ou Laure de Noves usant de sa langue pour débarrasser sa lèvre supérieure des mucosités produites par un coryza.

Ce problème me paraît intéressant et je vous le soumets.

Dr Fanton (de Marseille).

Un médecin grenoblois, D'Isnard ? — Dans une notice sur *Pichou*, obscur auteur dramatique du 17e siècle, que Ed. Fournier exhuma un jour des silencieuses profondeurs où le dédain public l'avait ou-

blié, il est question d'un médecin de Grenoble, nommé d'*Isnard*, contemporain et ami dudit Pichou, et qui seul nous a laissé quelques détails biographiques sur le pauvre poète. La longue préface, le panégyrique plutôt, que d'Isnard écrivit en tête de la *Filis de Scire*, la dernière pièce de son ami, est en effet l'unique document que l'on ait touchant ce prédécesseur à peu près inconnu de Molière. Quel est donc ce d'Isnard ? n'a-t-il lui-même rien produit pour le théâtre ?

Peut-être, probablement même, en dehors de la médecine, s'adonna-t-il à des occupations littéraires. Qui nous le fera apprécier sous ce jour intéressant, et nous fournira des renseignements un peu plus précis ? L. V.

Un précurseur de Priessnitz. — J'ai trouvé dans « la Bibliographie Neuchâteloise », publiée en 1863, des détails curieux sur un médecin français, Laurent Garcin, né en 1683, à Grenoble. Son père, Jean Garcin, y exerçait la médecine, et, comme il était réformé, il quitta la France à la révocation de l'édit de Nantes, en 1685.

Laurent Garcin, observateur remarquable et savant botaniste, entretenait une correspondance très active avec Boerhaave, Jussieu, Réaumur, Haller, etc. Ses observations sur l'emploi de l'eau en médecine notamment, le classent certainement parmi les créateurs de l'hydrothérapie. L'a-t-on déjà signalé comme l'un des précurseurs du Silésien Priessnitz, à qui l'on attribue communément et si injustement l'invention de l'hydrothérapie ?

P. Berner
(de la Chaux-de-Fond, Suisse).

Médecins chanoines. — Dans son numéro du 18 octobre 1897, le *Figaro* insérait cet écho :

« On démolit en ce moment, au bout du quai aux Fleurs, à la pointe de la Cité, deux maisons qui avaient été bâties sur l'emplacement de l'ancien hôtel du *chanoine Cl. Fréron, médecin de Charles VI*, et lequel joua un grand rôle dans les négociations entre Armagnacs et Bourguignons. »

Je désirerais, outre des détails sur ce Fréron — est-ce bien Fréron et non pas Féron ? — des renseignements aussi circonstanciés que possible sur les médecins chanoines, car Féron (ou Fréron) ne fut pas le seul de son espèce, je suppose. Abel V.

La responsabilité médicale, au temps jadis. — On sait ce qu'il en a cuit à notre confrère Laporte — de n'avoir pas réussi. Si ceci peut le consoler, apprenons-lui, s'il l'ignore (car le Dr Lutaud s'est porté garant de son érudition) comment on était traité au temps jadis quand on avait le malheur de ne pas sauver son malade et que le malade était un grand personnage.

La belle Austrigilde, femme de Gontran, Roi de Bourgogne et d'Orléans, fils de Clotaire, exigea en mourant, de son mari, qui eut la faiblesse de le lui promettre, et la cruauté de tenir sa parole (Voy. *Histoire de France de Velly*, t. 1, p. 146) que les deux médecins qui l'avaient traitée dans sa maladie et dont les remèdes, à ce qu'elle prétendait, avaient causé sa perte, fussent *enterrés avec elle*. Ce sont peut-être les seuls médecins, depuis que le monde existe, qui aient eu l'honneur de la sépulture dans les tombeaux des Rois.

Ces jours derniers, on a cité, toujours sur le même sujet, quelles

peines Henri II avait édictées contre les confrères qui laissaient mourir leurs malades. L'arrêt est d'un suggestif, oyez plutôt :

« Sur les plaintes des héritiers des personnes décédées par la faute des médecins, il en sera informé et rendu justice comme *de tout autre homicide* et seront les médecins mercenaires tenus de goûter les « excréments » de leurs patients... Autrement, seront réputés avoir été cause de leur mort et décès, etc. »

En cherchant bien, nul doute qu'on trouverait d'autres documents, non moins grotesques, non moins édifiants !

Docteur O...x.

Du Thériaque ou de la Thériaque ? — On a tour à tour masculinisé et féminisé ce mot. Quel sexe a-t-il en réalité — à moins qu'il ne soit hermaphrodite ? Aujourd'hui, je sais bien que le débat a beaucoup moins d'intérêt,car on n'emploie plus guère de thériaque ; néanmoins, comme je voudrais faire l'histoire de cette panacée de jadis, j'aurais besoin d'être fixé.

A. C.

Réponses (1).

Les Honoraires des médecins à travers les âges (IV, 539, 631, 697). — Le marquis d'Aligre, qui s'était cassé le col du fémur, témoigna royalement sa reconnaissance à Lisfranc qui l'avait soigné. Il lui fit cadeau du mobilier que renfermait le cabinet de Napoléon. Au nombre des objets qui le composaient se trouvait le bureau où l'empereur avait coutume d'écrire, ainsi que plusieurs autres meubles en argent et en vermeil.

Il ne serait pas sans intérêt de savoir entre quelles mains se trouvent aujourd'hui ces souvenirs historiques.

Dr Monpart.

Le Dr Shrady, dans un article sur les honoraires médicaux, parle de la manière dont les millionnaires américains payent leur médecin.

« Les millionnaires américains, dit-il, sont très généreux à l'égard de leurs médecins. Il est vrai qu'un médecin qui n'a qu'un malade a bien droit à quelque compensation. Les honoraires annuels sont d'ordinaire de 60 à 100.000 dollars (300 à 500.000 fr.). Un médecin a reçu 87.000 dollars pour avoir soigné la fille d'un millionnaire pendant deux mois ; un autre 60.000 dollars pour une croisière en yacht de moins de six mois. Un médecin de Philadelphie, appelé à San Francisco, a reçu pour sa consultation 25.000 dollars.

En France, les millionnaires regardent en général à payer 20 francs la visite du médecin. Dr Cn.

— Lors du « Voyage d'Albert Dürer dans les Pays-Bas, » son livre de dépenses contient ces détails intéressants :

« Anvers 1521

Le dimanche qui précède les Rogations, je donne 6 sous au docteur.

Le dimanche après l'Ascension, je donne 8 sous au docteur.

(1) Faute de place nous avons dû ajourner à un numéro ultérieur la plus grande partie des réponses qui nous sont parvenues.

Le vendredi avant la Pentecôte, je change un florin et donne encore 8 sous au docteur.

Le jour de la Sainte-Trinité, ma femme tombe malade, le médecin reçoit dix-huit sous en divers payements. Je paye deux florins onze sous au moine qui est venu voir ma femme, de nouveau 24 sous à l'apothicaire pour un clystère.

Donné 6 sous au docteur pour ma femme. 6 sous au moine qui est venu la voir et 24 sous à l'apothicaire.»

Reste à savoir quelle était la valeur du sou à Anvers au commencement du XVI[e] siècle ? Ces documents semblent prouver que la visite était de 6 sous, bien que le jour de l'Ascension le médecin reçoive 8 sous, sans doute 2 sous de pourboire ; ils démontrent en outre qu'au XVI[e] siècle comme au XIX[e] la profession médicale fut la moins favorisée quant aux honoraires, puisque le moine reçoit 8 sous, l'apothicaire 24, tandis que notre pauvre confrère est honoré de 6 sous. D[r] Witkowski.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Conférence au VI[e] Congrès international contre l'abus des boissons alcooliques, session de Bruxelles, 1897. (Paris, Maretheux, rue Cassette.)

Gynécologie clinique et opératoire, par le D[r] Schmeltz (de Nice), avec une préface de M. le prof. A. Reverdin (de Genève), 84 figures. (Société d'éditions scientifiques, rue Antoine-Dubois, 4.)

L'Ordre des médecins : quelques arguments pour le combattre, par le D[r] Paul Aubry (de Saint-Brieuc). (Extrait des *Annales d'Hygiène publique et de médecine légale* ; Paris J.-B. Baillière et fils.)

L'affaire Laporte, par le D[r] H. Varnier. (*Revue pratique d'obstétrique et de pædiatrie* ; octobre 1897.)

La ponction de la fenêtre ronde dans les vertiges, bourdonnements et quelques affections du labyrinthe, par le docteur Ricardo Botey. (Extrait des *Annales des maladies de l'oreille, du larynx, du nez et du pharynx*.)

Indications et contr'indication du traitement chirurgical dans la tuberculose laryngée, et résultats que l'on peut en espérer, par le D[r] R. Botey. (Barcelone, 1897)

Hygiène de l'oreille et des sourds, par le D[r] Gélineau. (Paris, Maloine, rue de l'Ecole-de-Médecine, 1897.) (*Sera analysé.*)

Maladies et hygiène des gens nerveux, par le D[r] Gélineau. (Paris, O. Doin, place de l'Odéon, 1893.) (*Sera analysé.*)

La médecine chez les Romains avant l'ère chrétienne, par le D[r] F. Buret, de Paris. (Extrait du « Janus », archives internationales pour l'histoire de la médecine et pour la géographie médicale ; Parkweg, 70, Amsterdam.)

Technique des injections mercurielles, par les D[rs] Richard d'Aulnay et Eudlitz. (Extrait du *Journal des maladies cutanées et syphilitiques*.)

La mort de Louis XIII ; étude d'histoire médicale, d'après de nouveaux documents, par le D[r] P. Guillon ; contenant dix planches en phototypie et trois gravures hors texte d'après les originaux ; Paris, Fontemoing, éditeur, 4, rue Le Goff. (*Sera analysé.*)

La Nuit, par Iwan Gilkin (Collection des poètes français de l'é-

tranger, publiée sous la direction de notre distingué collaborateur, M. Georges Barral) ; Paris, Librairie Fischbacher, 35,rue de Seine. (*Sera analysé.*)

CORRESPONDANCE

M. P. Berner, un de nos abonnés qui s'intéressent le plus à nos études, veut bien nous faire part des réflexions très judicieuses que lui a inspirées un article paru dans ce journal, il y a quelques mois.

Chaux-de-Fond (Suisse), le 19 octobre 1897.

.... A maintes reprises, il a été question dans la *Chronique médicale* des phénomènes de l'occulte, et, dans un article récent sur la télépathie et sa démonstration par l'image, « *l'existence du fluide vital est matériellement établie par un fait positif : la reproduction du corps fluidique par la photographie* ». Et voilà ce dernier cri de la photographie spirite convaincu, réduit par M. Guebhard à un simple coup de pouce.

« .... *Ces praticiens omettent simplement d'agiter leur révélateur* ! Tout révélateur ou à peu près, abandonné sur une plaque capable de noircir,donne, sans la moindre impression « odique », et si seulement le bain ne dépasse pas quelques millimètres de hauteur,un tachetage, non pas lumineux, malgré les apparences, mais, en réalité, tout chimique, orienté suivant des lignes, non pas d'effluves éthérées, mais de flux liquide, et simulant, par son action sur la gélatine, au cours de ses phases successives, tous les aspects divers que nous avons vus mirifiquement décorés de si beaux noms.

« Rien de plus facile que de suivre tout le processus à l'œil, sans plaque et même sans révélateur, avec un liquide trouble quelconque, pourvu que les particules en suspension ne présentent pas, avec le liquide, une différence de densité telle que l'action de la pesanteur paralyse le libre jeu des actions moléculaires. » (*La Vie scientifique* du 9 octobre 1897, page 281 et suivantes.)

Après l'indication d'une formule de bain et des points à observer pour la production de l'image des *effluves*.... du liquide, M. Guebhard conclut assez ironiquement par une mise au point de la question :

« Sauf réserve pour le phénomène des *auréoles* et pour le truc de la plaque mouillée, sur lesquels nous aurons à revenir, je défie le plus énergique des extériorisateurs d'âme et des sécréteurs d'effluves de faire résister une *aura* à la petite balançoire photographique. Agitez donc, agitez, messieurs, vos cuvettes avant de nous servir de pareilles découvertes,et qu'on n'agite plus l'opinion de ce nouvel avatar qui risquerait de compromettre à toujours la cause, après tout défendable, de la recherche, en l'être vivant, d'une modalité particulière de l'énergie échappant à la gamme trop restreinte de nos sens, mais destinée à n'échapper peut-être pas toujours aux instruments des physiciens (1). »

Veuillez agréer, cher Monsieur, mes sincères salutations.

Paul Berner.

(1) V. l'article paru depuis dans la *Revue scientifique*, du 14 novembre 1897.

***

Reçu de notre confrère, M. le Dr Callamand, cette nouvelle « Contribution », dont nous le remercions bien vivement :

Saint-Mandé, 28 octobre 1897.

Très honoré Confrère,

Aux nombreux détails que vous avez donnés sur la dépouille de Cromwell, son exhumation et le lieu de sépulture probable (p. 664 de la *Chronique médicale*), vous trouverez sans doute intéressant d'ajouter une citation que je puise dans le célèbre mémoire de Paul Broca *Sur le volume et la forme du cerveau suivant les individus et suivant les races* (1861, p. 24 du tirage à part), et de laquelle il résulte que le crâne du Protecteur serait conservé dans un musée d'Oxford. Voici le texte en question :

« Quoiqu'on ait assez souvent examiné le cerveau des hommes remarquables, on l'a rarement pesé.... Nous trouvons, par exemple, le passage suivant dans l'autopsie de *Pascal*, tirée d'un manuscrit du temps : « Les médecins observèrent qu'il y avait une prodigieuse abondance de cervelle. » Cela nous permet d'admettre que le cerveau de Pascal était très volumineux ; mais c'est une probabilité et non une certitude scientifique.

« Les médecins qui firent l'autopsie de *Cromwell* furent mieux avisés, et Baldinger rapporte que le cerveau du Protecteur ne pesait pas moins de 6 livres 1/4. On a objecté qu'aucun cerveau moderne n'avait atteint le poids de 4 livres 1/2, que l'assertion de Baldinger était par conséquent tout à fait incroyable ; et Sœmmering, ayant vu à Oxford le crâne de Cromwell, a déclaré que cette boîte osseuse n'avait jamais pu contenir 6 livres de cervelle ; mais les anciennes livres anglaises n'étaient que de douze onces, et les 6 livres 1/4 réduites en mesures françaises ne font que 2231 grammes. Ce poids, quoique très considérable, est inférieur de quelques grammes à celui du cerveau de lord Byron ; il serait donc tout à fait arbitraire de le rejeter comme fabuleux. »

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, mes bien dévoués sentiments.

Dr E. Callamand.

***

Pour faire suite à la publication (dans notre n° du 1er novembre) des pages relatives aux envies des femmes enceintes, un de nos correspondants, qui désire garder l'anonyme, nous communique cet extrait des *Mémoires de la Duchesse d'Abrantès*, qui ne le cède pas en intérêt à celui que nous avons publié.

« Lorsque l'abbé Bienaimé vint à Paris pour se faire sacrer et prêter son serment, il me raconta à son tour, comme à toutes les personnes de la famille, une histoire relative aux *envies* de grossesse. Celle-là était arrivée à madame de Buffon, et il en avait été témoin oculaire. Il la raconta également au premier Consul le jour de leur conversation.

M. de Buffon prétendait, à cette époque, que les femmes pouvaient bien avoir des envies, mais que jamais ces envies ne laissaient de traces. Mon oncle prétendait le contraire, parce que les exemples qu'il avait vus le rendaient crédule. La discussion s'engagea. La pauvre madame de Buffon fut le martyr destiné à vérifier le fait. Elle était grosse, et depuis quelques jours, témoignait un vif désir de manger des fraises ; ce n'était pas la saison. Les belles serres chaudes de Montbard en contenaient plusieurs plates-bandes, mais encore vertes, et madame de Buffon guettait le moment de leur première rougeur pour les piller.

« Pardieu, l'abbé ! dit M. de Buffon, nous verrons qui de nous deux a raison. »

Et le lendemain la serre est fermée, les ordres les plus sévères sont donnés au jardinier, et la pauvre gourmande est condamnée à venir chaque jour contempler les plates-bandes verdoyantes sur lesquelles se détachait le fruit que chaque jour aussi rendait plus vermeil.

« — Mais savez-vous que M. de Buffon donnait là la question à sa manière, monsieur l'évêque ? » dit en riant Napoléon à mon oncle.

« — Sans doute, » répondit naturellement mon oncle, qui néanmoins était le plus excellent des hommes, « mais aussi, ajouta-t-il d'un air triomphant, qu'arriva-t-il ? c'est que madame de Buffon accoucha d'un enfant ayant une belle fraise sur la paupière gauche ! »

« — En vérité ! », dit le premier consul fort étonné du résultat de l'épreuve.

« — Oui, général ! une belle fraise bien posée sur la paupière de l'enfant. Eh bien ! dis-je à mon vieil ami ! j'ai gagné mon pari, et les deux essaims d'abeilles sont à moi ? En effet, il me paya loyalement, ajouta mon oncle, mais il n'en était pas moins bien peiné d'avoir *là*, devant lui, une preuve vivante d'une erreur écrite, imprimée.....

« — Euh..... » dit en souriant le premier consul, ce ne serait pas la seule..... »

» — Général......... »

Et mon oncle s'arrêta, parce qu'il aurait entrepris une de ces discussions dont il ne sortait jamais sans se fâcher, et sérieusement. Le respect qu'il portait au premier Consul, sa reconnaissance pour les bontés dont il comblait notre famille, lui interdisaient la réplique ; mais il disait, en revenant de Saint-Cloud :

« — C'est bien dommage ! Comment le premier Consul, qui connaît si bien M. de Buffon, peut-il l'accuser d'erreur !... »

C'est parce qu'il le connaissait en effet.

Le Propriétaire-Gérant : Dr CABANÈS.

Clermont (Oise). — Imprimerie DAIX frères, 3, place Saint-André.
Maison spéciale pour Journaux et Revues périodiques.

VIN DE CHASSAING

BI-DIGESTIF

A LA PEPSINE ET A LA DIASTASE

Cette préparation qui, en 1864, a été l'objet d'un rapport favorable à l'Académie de Médecine de Paris, se prescrit depuis de nombreuses années contre les différentes affections des voies digestives, les dyspepsies particulièrement. On le prend à la dose de un ou deux verres à liqueur après chaque repas, pur ou coupé d'eau.

Chaque verre à liqueur contient :

0 gr. 20 centigr. de pepsine Chassaing.
0 10 » de diastase Chassaing.

PHOSPHO-GLYCÉRATE DE CHAUX PUR

NEUROSINE PRUNIER

RECONSTITUANT GÉNÉRAL DU SYSTÈME NERVEUX

La « *Neurosine Prunier* », présentée sous trois formes différentes, se prend en général aux doses suivantes, soit avant, soit pendant le repas :

1° *Neurosine Prunier-sirop*, 2 ou 3 cuillerées à bouche par jour ;
2° *Neurosine Prunier-granulée*, 2 ou 3 cuillerées à café par jour ;
3° *Neurosine Prunier-cachets*, 2 ou 3 cachets par jour.

Chaque cuillerée à bouche de sirop, chaque cuillerée à café de granulé, chaque cachet, contiennent 0 gr. 30 centigr. de phospho-glycérate de chaux pur.

Dépôt général : 6, Avenue Victoria, Paris.

PHOSPHATINE FALIÈRES

La « **Phosphatine Falières** » est l'aliment le plus agréable et le plus recommandé pour les enfants dès l'âge de 6 à 7 mois, surtout au moment du sevrage et pendant la période de croissance. Il facilite la dentition, assure la bonne formation des os, etc.

POUDRE LAXATIVE DE VICHY

LAXATIF SUR — AGRÉABLE — FACILE A PRENDRE

La « *Poudre laxative de Vichy* », préparée avec les soins les plus méticuleux, est composée de poudre de séné, lavée à l'alcool associée à différents carminatifs, tels que le fenouil, l'anis, etc....

D'un emploi des plus simples, la « *Poudre Laxative de Vichy* » se prend, le soir en se couchant, à la dose de : *une cuillerée à café*, délayée dans un peu d'eau. L'effet se produit le lendemain sans coliques, ni diarrhée. Chaque cuillerée à café contient 0 gr. 75 centigr. de poudre de séné.

GLYCO-PHÉNIQUE

Du Dr DÉCLAT.

Solution d'acide phénique pur, titrée à 10 pour 100.

Le « *Glyco-Phénique* » est un antiseptique précieux pour tous les usages externes, bains, gargarismes, pansements des plaies, brûlures, injections hygiéniques, toilette, etc.....

S'emploie additionné de plus ou moins d'eau suivant les différents cas.

SIROP D'ACIDE PHÉNIQUE

du Dr DÉCLAT.

Ce sirop, d'un goût très agréable, contient exactement 0 gr. 10 centigr. d'acide phénique chimiquement pur par cuillerée à bouche.

Il doit être pris à la dose de 3 ou 4 cuillerées à bouche par jour, dans les cas de toux, rhumes, bronchites, etc.....

MÉDICATION ALCALINE

COMPRIMÉS DE VICHY (GAZEUX)

AUX SELS NATURELS DE VICHY

(SOURCES DE L'ÉTAT)

Préparés avec les *sels naturels* spécialement extraits des *eaux de Vichy* (*sources de l'Etat*) par la Cie fermière, les « Comprimés de Vichy » se recommandent par leur emploi pratique et très économique.

Dose : 4 ou 5 « comprimés » pour un verre d'eau.

Paris, 6, rue de la Tacherie et Pharmacies.

4e ANNEE. N° 24. 15 DÉCEMBRE 1897

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

AVIS A NOS LECTEURS

On peut s'abonner à la *Chronique médicale* en remettant la somme de *Dix francs* (1) à n'importe quel bureau de poste français, à l'adresse de M. l'administrateur de la *Chronique médicale*, 34, rue Hallé, Paris.

Nos abonnés actuels seront considérés comme réabonnés, et il leur sera présenté un reçu par la poste, représentant le montant de leur abonnement, sauf avis contraire de leur part. Cet avis devra nous parvenir avant le 10 janvier 1898.

Les abonnés anciens ou nouveaux peuvent nous envoyer un mandat-carte de 10 francs, pour s'éviter des frais de recouvrement.

Nous rappelons encore à nos confrères que les bureaux de la *Chronique médicale* sont définitivement transférés, 34, rue Hallé. Prière d'en prendre note pour les échanges et toutes communications.

LES FORCES INCONNUES (a)

De quelques phénomènes mécaniques produits, sans contact, par certaines femmes au moment de la menstruation (2),

Par M. le Dr L. Laurent, Médecin de la Marine.

Chez la femme, l'existence de la période menstruelle a donné lieu à un grand nombre de coutumes et d'idées, que nous trouvons répandues partout, quelle que soit la nation chez laquelle nous ayons

(1) 12 francs pour l'Etranger (*Union postale*) ; 14 fr. pour les pays qui ne font pas partie de l'Union.

(2) Cette étude nous avait été adressée par son auteur, en même temps qu'aux *Annales des sciences psychiques*. L'abondance des matières nous a contraint d'en ajourner la publication jusqu'à ce jour, alors qu'elle paraissait dans les Annales précitées, il y a quelques semaines. C'est ce qui explique pourquoi des extraits, peu importants du reste, du travail que nos lecteurs trouveront ici reproduit *in-extenso*, ont pu paraître ces jours derniers dans un périodique.

(a) Voir les nos des 15 mars, 15 avril, 1er et 15 mai, 15 juin et 15 juillet.

pu chercher à les observer. Que nous nous soyons adressé aux jaunes, aux blanches ou aux noires, partout la femme admet ces idées comme acquises pendant que l'homme n'y fait généralement aucune attention et les considère comme des superstitions écloses dans le cerveau plus faible de sa compagne. Quant au savant et à l'expérimentateur, ils s'en sont jusqu'à ce jour désintéressés.

Nous pensons que c'est à tort, et, sans avoir cherché à vérifier la vérité de tous ces dires, nous nous sommes attachés à constater l'existence de lueurs ou d'effets mécaniques, produits à distance par un certain nombre de femmes au moment de la période menstruelle, faits analogues à ceux qu'a déjà signalés le colonel de Rochas dans son livre sur l'extériorisation de la motricité.

Voici les plus curieux et les plus nets que nous ayons observés :

I

Deux jeunes filles de 16 à 17 ans, quelque peu névropathes, mais sans accidents hystériques, l'une ayant été autrefois atteinte d'une coxalgie et chez laquelle persiste une ankylose complète de la hanche droite, présentent au moment des règles des phénomènes d'adhérence de leurs vêtements. Il leur faut faire effort pour enlever leurs pantoufles même larges. Les bas sont difficiles à retirer ; il faut qu'une autre personne les retourne et les tire assez violemment. Quant aux chemises, ces jeunes filles ont renoncé à en changer pendant ces périodes, car elles sont collées sur leur peau, et il serait nécessaire qu'une autre personne, glissant les mains en-dessous, les enlevât en les écartant.

Pas de phénomènes de fluorescence. Les règles sont un peu douloureuses, quoique en somme normales ; mais pendant leur durée, ces jeunes filles se sentent dans une sorte d'état électrique avec des fourmillements, de légers picotements, des sensations agréables ou désagréables d'attraction ou de répulsion au contact de divers objets. Chez l'une d'elles, cette sensation particulièrement énervante d'adhérence est remarquable pour les objets en métal, notamment les couverts de table ; les doigts collent un instant, mais l'adhérence n'est pas assez forte pour soulever ces objets.

Il reste à noter que la jeune fille coxalgique a été réglée pour la première fois à 13 ans, au moment même où on la chloroformait pour un redressement de la hanche ; le chirurgien dut interrompre l'opération.

II

Un monsieur, contrebasse dans un théâtre, me dit un jour qu'il allait acheter un sol de contrebasse parce que sa femme avait ses règles ; « ce sont mes 29 sous mensuels », me dit-il ; je l'interrogeai et il m'apprit que, depuis plusieurs années, chaque fois qu'il laissait dans son logement sa contrebasse accordée, au moment des règles de sa femme, le sol cassait. Il y était tellement habitué que souvent à ce moment, il emportait son instrument chez un ami. Pendant l'hiver, saison où les cordes sont pourtant plus fragiles, rien de semblable ne lui arrivait, son instrument restant au théâtre.

Il ajouta que le même fait lui était arrivé, lorsque, dix ans environ plus tôt, il avait pour maîtresse une chanteuse de café-concert ; celle-ci l'en avait d'ailleurs prévenu, lui disant qu'elle portait la guigne aux instruments à corde.

Ce récit me rappela que j'avais entendu parler autrefois d'une

harpiste qui avait été obligée de renoncer à sa profession, parce que la période cataméniale était chez elle très longue, et que, pendant toute la durée, plusieurs cordes, *toujours les mêmes*, cassaient, surtout quand elle jouait ; ce qui l'avait arrêtée nombre de fois au milieu d'un concert.

Je me livrai alors à un commencement d'enquête, au cours de laquelle je trouvai une dizaine de cas semblables parmi lesquels je citerai les suivants :

Un de mes amis, administrateur en Cochinchine, avec qui j'avais longtemps habité pendant mon séjour en Orient, me dit que, plusieurs fois, les cordes de son violon avaient cassé au moment des règles de sa congaï ; elle le lui avait fait remarquer, disant que les Annamites connaissaient bien ce phénomène, et qu'elles avaient soin de ne pas jouer de leurs instruments à corde pendant cette période. Il tint compte de l'avis et, plusieurs jours par mois, il laissait reposer son violon, les cordes desserrées. Ce récit me rappela que pendant que nous habitions ensemble, il m'avait donné, une ou deux fois, ce prétexte pour ne pas prendre son violon.

Deux jeunes femmes, toutes les deux très bonnes violonistes, m'ont affirmé que, depuis leur première menstruation, elles avaient remarqué que leurs cordes cassaient fréquemment pendant cette période. L'une, véritable artiste, jouant souvent dans des concerts de charité, refusait systématiquement de jouer à ces moments-là, et était souvent fort embarrassée pour trouver un prétexte ; l'autre avait également renoncé à jouer, à cause, disait-elle, de l'ennui de changer si fréquemment de cordes, d'autant plus que, pendant cette période, elle se trouvait plus nerveuse et irritable.

Ce phénomène de la rupture des cordes, quel que soit l'instrument employé (violon, harpe, violoncelle, contrebasse, instruments à cordes métalliques de grosseur égale, ne différant que par la longueur et la tension comme ceux qu'emploient les Annamites), m'a paru presque constant. Il serait intéressant d'étendre cette enquête et surtout de pouvoir la faire dans un milieu tel qu'un Conservatoire. J'espère que quelqu'un de mes lecteurs se trouvera en position de se livrer à ce travail et que ses observations viendront corroborer les miennes. En tout cas, il y a là une action mécanique à distance indéniable, que nos principes scientifiques actuels sont impuissants à expliquer.

III

J'ai pu vérifier que, toujours au moment des règles, un certain nombre de femmes brisaient les objets qu'elles avaient dans les mains. Il ne s'agit pas simplement de la maladresse due à l'énervement, au tremblement hystériforme dont la conséquence serait la chute de l'objet sur le sol ; il y a cassure spontanée, analogue à celle des cordes dont je viens de parler. La plupart du temps, le fait a lieu lorsque la femme essuie un verre avec une serviette ; il lui éclate alors dans les mains sans effort appréciable. J'ai relevé le cas de trois domestiques qui perdirent leur place à cause des dégâts qu'elles faisaient alors dans la vaisselle ; l'une d'elles, employée chez la mère d'un étudiant en médecine, pleurait en disant : « Mais, Madame, vous voyez bien que ce n'est pas de ma faute, que je ne fais pas fort. »

Naturellement, le fait ne se limite pas aux verres ; mais il faut des

objets relativement fragiles et pouvant se briser sous l'influence de vibrations. Le colonel de Rochas a cité le cas de femmes brisant fréquemment et sans efforts leurs aiguilles au moment de la période menstruelle ; nous avons pu fréquemment vérifier le fait. Inutile de dire que tous ces bris d'objets ne surviennent pas en dehors de cette période.

IV

L'une des domestiques dont je viens de parler présentait encore un phénomène bien plus curieux : celui d'arrêter les pendules, toujours sous la même influence, lorsqu'elle essuyait la cheminée et époussetait la pendule. Si, le mouvement arrêté, elle essayait de la faire reprendre en promenant le balancier, elle ne pouvait y arriver, le mouvement s'arrêtait presque aussitôt. Si, un instant après, sa maîtresse faisait la même opération, la pendule marchait fort bien.

Une matinée, sept fois de suite, elle fit l'expérience de poser légèrement la main sur la pendule, puis de l'enlever au bout de quelques instants ; au bout de une à trois minutes, le mouvement s'arrêtait, comme s'il y eût eu un frottement dans les engrenages. La maîtresse faisait repartir la pendule qui ne s'arrêtait ensuite que lorsque la bonne y posait la main, et ainsi de suite. Le fait fut contrôlé plusieurs mois successivement ; dans l'intervalle des règles, rien ne se produisait. En aucun moment, la maîtresse de maison ne pouvait déterminer le même phénomène.

V

Un lieutenant de vaisseau m'a raconté qu'une jeune mulâtresse du Sénégal, au teint très clair, maîtresse d'un médecin de marine, présentait au moment de ses règles le phénomène de la fluorescence quand elle écartait les draps de son lit ; il avait entendu parler de quelques cas semblables, mais assez rares.

VI

Nous terminerons ici cet aperçu sur l'extériorisation des phénomènes mécaniques ou fluorescents chez la femme au moment de la période cataméniale. Nous n'avons voulu citer que quelques exemples, désireux seulement d'appeler l'attention sur ces phénomènes connus de la plupart des femmes ; ils n'étonnent aucune d'elles lorsqu'on leur en parle ou qu'on les interroge à ce sujet ; mais, jusqu'à présent, ils ont passé trop inaperçus et surtout trop inétudiés. Ils ressemblent pourtant bien à certaines manifestations dites occultes, et leur fréquence demande pour eux une explication générale et toute naturelle, qui sera peut-être aussi celle de bien d'autres phénomènes d'extériorisation de la motricité. Le sens dans lequel devraient être dirigées les recherches serait, à notre avis, dans la concordance des vibrations ; c'est là, du reste, nous disait le colonel de Rochas, la théorie indoue.

Nous n'avons voulu nous appesantir que sur les phénomènes mécaniques ; ce sont les plus appréciables à nos sens et ceux qu'on peut le mieux étudier scientifiquement. Nous avons volontairement laissé de côté les actions chimiques qui sont tout aussi curieuses et dont la croyance est encore plus répandue. Dans tous les pays, il est admis qu'à ces époques les femmes peuvent faire cailler le lait, tourner les mayonnaises, etc. Ces croyances sont si bien établies qu'elles ont donné lieu à des pratiques industrielles.

1° Dans les grandes raffineries du Nord de la France, il est formellement interdit à aucune femme de pénétrer dans les ateliers au moment où l'on fait bouillir le sucre dans les bassines et pendant qu'il se refroidit ; en dehors de ce moment, l'entrée leur est permise. Le prétexte donné est que si une femme réglée pénétrait dans l'atelier, le sucre noircirait par la suite.

2° Pour le même motif, aucune femme n'est employée à la bouillerie de la manufacture d'opium à Saïgon ; les Chinois chargés de cette opération prétendent que si une femme ayant ses règles s'en mêlait, l'opium tournerait et deviendrait aigre. — Bien mieux, les congaïs annamites prétendent qu'il leur est plus difficile de préparer les pipes d'opium pendant la période cataméniale, que l'opium ne prend pas et que la pipe est mal faite. J'ai pu vérifier le fait de façon assez nette et je sais que plusieurs congaïs refusent à ce moment de préparer les pipes. Sur la plupart des points d'ailleurs, elles ont les mêmes convictions que les Européennes.

Nous serions très reconnaissants aux lecteurs de la « *Chronique médicale* » de vouloir bien nous signaler des observations analogues, en les adressant au colonel de Rochas (à l'Ecole polytechnique) qui nous les fera parvenir.

BIOGRAPHIES ANECDOTIQUES (1).

Le Professeur Tarnier

Par M. le Dr Dureau.

Le Professeur Tarnier a succombé, le 23 novembre dernier, dans sa soixante-dixième année, à une hémorrhagie intestinale que rien ne pouvait faire prévoir aussi foudroyante : quelques jours auparavant, il présidait un examen de clinique à l'hôpital de la Charité. Nous ne reverrons plus cette physionomie si sympathique et si franche, nous ne recevrons plus sa poignée de main si cordiale !..

Etienne Tarnier (son acte de naissance n'indique pas d'autre prénom) est né à Aiserey (Côte-d'Or), le 20 avril 1828. Son père, qui s'appelait aussi Etienne Tarnier, né à Fauvernez (Côte-d'Or), le 14 mars 1796, modeste officier de santé, était venu s'établir à Aiserey vers 1821, et quitta cette localité en 1829 pour Arc-sur-Tille, village du même département, où il est mort le 28 février 1866, dans sa soixante-dixième année, au même âge que le regretté professeur.

Tarnier fit ses humanités au Collège de Dijon et commença ses études médicales à l'Ecole de médecine secondaire de cette ville de 1846 à 1848. Un de ses compatriotes nous disait qu'il était élève studieux et ingénieux, et le père Tarnier aimait à répéter : « Tout ce que je demande, c'est que mon fils soit surtout un honnête homme. » Lorsque le père mourut, le fils, qui n'avait pas démérité, était chirurgien des hôpitaux ; il lui restait sa mère, excellente et digne femme, qu'il vénérait.

(1) Cette *Biographie anecdotique* est la première d'une série qui sera poursuivie, à intervalles irréguliers, dans le courant de l'année 1898. Elle comprendra, en outre des personnalités médicales les plus connues de notre temps, un certain nombre de médecins d'autrefois qui se sont distingués par leur vie ou leurs travaux.

Venu à Paris pour continuer ses études, Tarnier est externe des hôpitaux en 1850 et 1851, interne provisoire en 1852, interne titulaire, le deuxième de la promotion, en 1853. Il a pour collègues Léon Le Fort, Parrot, Dumontpallier, Bucquoy, Cadet de Gassicourt, Zambaco, Turner, Marc Sée, Lorrain, Laboulbène. Interne provisoire, il est déjà lié, de bonne intimité, avec Charcot et Vulpian, qu'il ne quitte guère, et qu'il attend presque chaque jour à l'Ecole pratique, pour aller dîner avec eux à la petite brasserie de la rue Serpente ; l'érudit Turner est souvent de la partie.

En 1855, il obtient une mention honorable au concours des internes et il passe interne à la Maternité en 1856. Dubois en était alors le chirurgien en chef, mais il était professeur à la Faculté, et c'est surtout Danyau, chirurgien adjoint, qui dirigeait le service. « Je lui dois beaucoup », disait Tarnier, qui ne savait pas oublier la bienveillance que lui témoignaient ses chefs, pour son intelligence et la ponctualité de son service, pas plus qu'il n'oublia, jusqu'à la fin de sa vie, les plus petits services qu'on avait pu lui rendre.

C'est en 1856 qu'il communique à la *Société anatomique* une *Note sur l'état graisseux du foie chez les femmes mortes après l'accouchement*, et à la *Société de biologie*, un travail analogue, en collaboration avec Vulpian : *Mémoire sur l'état graisseux du foie dans la fièvre puerpérale.* La morbidité de la fièvre puerpérale sera désormais la constante préoccupation de Tarnier, c'est d'ailleurs une question à l'ordre du jour ; aussi sa thèse de doctorat, en 1857, a-t-elle pour objet : *Recherches sur l'état puerpéral et sur les maladies des femmes en couches* et elle lui vaut une mention honorable de la Faculté. Elle lui valut mieux encore : l'Académie de médecine avait mis, en 1858, à son ordre du jour, l'étude de la fièvre puerpérale et la thèse de Tarnier fut plusieurs fois citée dans le cours de la discussion. Aussi, un beau matin, Tarnier, encore au lit, voit arriver chez lui Paul Dubois, qui, s'asseyant sans façon, lui dit, à titre de préambule : « Vous êtes « étonné de me voir, Monsieur Tarnier, mais on dit partout que vous « êtes paresseux, j'ai voulu m'en assurer. . et je viens vous de- « mander quelques explications sur les statistiques données dans « votre thèse. » Tarnier promit des documents, et il les donna à P. Dubois qui le fit nommer, en 1861, son chef de clinique.

Une aussi bonne fortune arriva à un camarade d'internat de Tarnier, Dumontpallier. Tous deux, sans s'être concertés, avaient soutenu leur thèse, à quelques jours d'intervalle, sur le même sujet, la fièvre puerpérale : Dumontpallier le premier, Tarnier le second. Tous deux concoururent pour le prix Monthyon de la Faculté et tous deux furent récompensés : Dumontpallier, par le prix, Tarnier par la mention. Tous deux eurent les honneurs de la discussion académique et alors que le second y gagnait la bienveillance de P. Dubois, ainsi que je l'ai raconté plus haut, Dumontpallier était appelé par Trousseau à l'Hôtel-Dieu, « afin de me prouver, disait celui-ci, par des autopsies, ce que vous avancez dans votre thèse » ; et il devenait, lui aussi, son chef de clinique.

Notre confrère, M. Bar, a déjà raconté l'aventure de Tarnier avec J. B. Baillière père, en 1859. Peu de temps après les discussions sur la fièvre puerpérale, Tarnier se présente chez le célèbre éditeur, avec un manuscrit sous le bras. — « De quoi s'agit-il, Monsieur ? — De la fièvre puerpérale. — Inutile, je ne connais qu'un seul méde-

cin à Paris à qui pourrait traiter cela à fond.—Qui donc? répond Tarnier.— Eh, mais, M. Tarnier, réplique l'éditeur. — C'est moi, M. Tarnier» ; et l'auteur et l'éditeur s'entendirent à merveille, puisque son nouveau mémoire : *De la fièvre puerpérale observée à l'hospice de la Maternité*, fut édité par cette grande maison de librairie en 1860.

En 1860, Tarnier concourt pour l'agrégation ; il est reçu. En 1861 et 1862, devenu chef de clinique d'accouchements de Paul Dubois, et le dernier du maître pendant son stage d'agrégé, il est porté en 1863 par la Faculté en 3e ligne pour une chaire d'accouchements. Il faut dire qu'il s'est fait connaître de 1858 à 1862, par cinq cours libres et publics d'accouchements à l'Ecole pratique, cours très suivis. Il fait, en 1863, le cours officiel de Moreau ; de même en 1863, 1865, 1866 et 1867, il supplée Depaul pour le cours de clinique pendant les vacances et, infatigable, il accepte le cours officiel des sages-femmes à l'Hôpital des cliniques, en 1864, 1866, et 1868.

C'est vers 1863 que les hasards du journalisme m'ont fait connaître Tarnier. J'avais eu l'occasion de rendre compte de ses leçons, plusieurs de ses amis étaient les miens et il me rencontrait un peu partout, surtout chez le père Leclerc, l'excellent libraire-bouquiniste, dans sa petite boutique de la rue de l'Ecole, maison démolie aujourd'hui et qui se trouvait située à l'extrémité de l'emplacement du bâtiment neuf de la Faculté. Et comme en 1864, 1866 et 1868, Tarnier, tout en faisant passer des examens,était chargé du cours des sages-femmes à l'Hôpital des cliniques, je lui dis un jour, en causant sur la place de l'Ecole, alors qu'il sortait d'un bâtiment pour entrer dans l'autre et en lui montrant les deux : « Vous êtes bien affairé, mais en bonne position ; mon cher agrégé, nous n'entrons pas chez Leclerc ? » — « Pas aujourd'hui mon ami, je sors de là (il tournait le dos à l'hôpital), présentation du tronc, et il faut que j'entre là (montrant l'Ecole), présentation de la face : Adieu pour aujourd'hui. «

En 1865, Tarnier se présenta au concours des chirurgiens des hôpitaux et fut reçu. Ce fut pour lui une grosse affaire : il s'y était préparé, non sans hésitations, sur les instances réitérées de son ami Laboulbène, le professeur actuel d'histoire de la médecine. Il n'y avait point, en ce temps-là, d'accoucheurs des hôpitaux, les chirurgiens des hôpitaux étaient chargés des accouchements à l'hôpital, et une seule place, celle de chirurgien de la Maternité, était parfois donnée en dehors du personnel de la Faculté.

En 1867, cette place si enviée de chirurgien en chef de la Maternité devient vacante. Le professeur Guyon, chirurgien-adjoint, ne l'acceptant pas, c'est Tarnier qui est nommé ; il y reste pendant 22 ans,formant de nombreux élèves, accomplissant des réformes qui, dès lors, assurent à son nom, une renommée impérissable. Il n'est pas seulement un chef d'école, aimé de tous, ce qui est bien ; il devient un bienfaiteur de l'humanité, ce qui est mieux.

Il connaît la maison, il sait avec quelle tristesse il a constaté,pendant son internat, l'effrayante mortalité, toujours à peu près la même. Il crie partout que la contagion est la cause de cette mortalité ; qu'il faut à tout prix la réduire. Il demande que le service d'accouchements soit séparé de celui de l'infirmerie ; qu'il y ait deux personnels distincts. Il insiste sur la construction de pavillons d'isolement. Enfin, après plusieurs années d'insistance inouïe dans les procédés,

de persévérance dans les formes multiples de ses propositions, il finit par obtenir ce qu'il a demandé ; son nom fait le tour du monde médical et dans mes quelques voyages successifs dans le nord de l'Europe, en Scandinavie, etc., je suis tout heureux d'entendre parler de Tarnier, avec les plus grands éloges, par les médecins que je visite.

En 1871, les derniers jours de la Commune faillirent lui être funestes. Fidèle à son devoir, il cherchait, un matin, à gagner la Maternité, mais l'on se battait tristement de tous côtés et non loin des quais. Il est arrêté par un groupe de gardes nationaux qui l'arrêtent et lui annoncent qu'il ne tardera pas à être fusillé. Tarnier parlemente, indique ses qualités de chirurgien d'hôpital ; on ne le croit pas, les têtes s'échauffent et il voit le moment où sa vie va être plus que menacée. Cependant, un des gardes du groupe s'approche, le considère et déclare qu'il est bien le chirurgien de la Maternité, qu'il a accouché sa femme il y a peu de temps, et qu'il est très bon pour les femmes en couches et les enfants. Cet homme réussit à convaincre ses camarades et, pour qu'il n'arrivât pas malheur à Tarnier, on forma une patrouille, qui le conduisit par des chemins plus ou moins sûrs jusqu'à la Maternité. « En arrivant boulevard de Port-« Royal, les balles sifflaient de tous côtés, mais je pus entrer, j'étais « sauvé : ce qui prouve, ajoutait Tarnier, avec son bon et fin sourire, « qu'il y a des braves gens partout ! »

Surmené par les événements de 1870-1871, par son service d'hôpital gros de responsabilité et une clientèle d'autant plus nombreuse et exigeante, que les médecins devenaient rares. Tarnier dut quitter Paris, exténué et souffrant, et il alla passer l'hiver à Hyères. Il se trouva bien de ce séjour au pays du soleil, il y revint presque chaque année et il promettait récemment à son ami le D[r] Vidal, qu'une fois sa retraite liquidée, il viendrait à Hyères y passer les trois mauvais mois d'hiver parisien.

« Le reste de l'année, se plaisait-il à dire, je les vivrai dans la maison paternelle à Arc-sur-Tille. » Tout en conservant la demeure modeste où avaient vécu son père et sa mère, il avait agrandi et orné le jardin, fait construire de beaux pavillons, où il recevait ses parents et amis... Hélas ! il y a toujours loin du rêve à la réalité !

Le 9 juillet 1872, Tarnier fut élu membre de l'Académie de médecine. Dès 1862, il avait donné à cette Compagnie la primeur de ses découvertes.

En 1877, lors de la présentation de son *forceps*, le professeur Depaul lui ayant dit en riant, en *a parte* : « Mais c'est un guide-âne, M. Tarnier, que vous nous montrez-là ! » — « Bien, répondit Tar-« nier, vous venez de faire le plus bel éloge de mon instrument. « Tout le monde reconnaît votre merveilleuse habileté. »

En 1883, il présente son *basiotribe*.

En 1885, il lit un important mémoire sur les *Soins à donner aux enfants nés avant terme*. Sa *couveuse* perfectionnée, le *gavage* font l'objet de ce mémoire.

La couveuse ! Tarnier aimait à raconter que, préoccupé de son sujet, il se promenait un jour dans le Jardin d'acclimatation et qu'on lui montra une couveuse artificielle : « Voilà ! c'est trouvé, ce qui suffit à donner et à maintenir en vie des poulets et des dindons, peut bien servir aux humains ! », et il se mit à expérimenter à la

Maternité une suite d'appareils et de procédés que ses chefs de clinique ont bien connus.

En 1884, à la mort du professeur Depaul, Pajot quitta la chaire théorique d'accouchements pour celle de Clinique et Tarnier fut appelé à le remplacer, jusqu'en 1889, année du décès de Pajot, auquel il succéda.

Il y a lieu de croire qu'un des élèves du bon Tarnier considérera comme un pieux devoir de nous donner une biographie bien complète de cet homme de bien. Excellent et habile opérateur, savant distingué, professeur très pratique et très enseignant, auteur ou promoteur de découvertes qui ont sauvé la vie à des milliers de mères et d'enfants, Tarnier peut être considéré comme le plus grand accoucheur français du siècle et avec lui disparaît, comme l'a si bien dit notre excellent confrère M. Budin, une des plus grandes figures médicales de notre époque.

D'une grande modestie, vivant simplement, il était bienveillant envers tous. Avec une bonhomie charmante, il était doué d'un esprit très fin. Son érudition ne faisait pas de bruit ; il la conservait pour son propre usage et pour ses intimes, mais il éprouvait une grande joie, lorsque je lui découvrais une édition peu commune qu'il cherchait depuis longtemps. Que va devenir sa belle collection d'éditions rares des anciens accoucheurs ?...

Dès 1882, Tarnier publiait son traité de *l'Art des Accouchements*, le 1er volume en collaboration avec Chantreuil, le 2e vol. paru en 1886, en collaboration avec Budin ; il donnait, quelques jours avant sa mort, le bon à tirer de la fin du troisième volume de cet ouvrage didactique remarquable.

En 1891, Tarnier présida l'Académie de Médecine et il signala sa présidence par l'énergie qu'il déploya de concert avec l'honorable secrétaire perpétuel, M. Bergeron, pour faire sortir des cartons où il demeurait en syncope, le projet d'installation de l'Academie. Il n'est que juste d'indiquer ici que M. Tarnier a contribué pour une somme de 10.000 fr. à la constitution d'une contribution volontaire fournie par les membres de l'Académie.

En 1892, Tarnier, à la suite d'une discussion des plus importantes sur la dépopulation, mit à la disposition de sa commune, une somme de 100 fr., destinée à être versée aux femmes qui mettraient au monde un enfant dans l'année. Il aimait beaucoup son village et voulait régulariser cette donation pour l'avenir.

Je ne puis résister, en terminant, au plaisir de relater un incident qui témoigne de sa simplicité de manières et de sa reconnaissance envers tous.

Un peintre de talent, M. Bourgeois, l'auteur de la belle toile de la Faculté représentant l'histoire de la Médecine, vint me trouver, il y a deux mois environ, pour me demander un bon sujet de médecine, dont une grande maison d'édition de gravures de luxe venait de le charger. Il fallait montrer un de nos grands médecins au milieu d'une découverte importante, l'un et l'autre connus du grand public et pouvant donner naissance à une œuvre qui resterait.

Je réfléchis un instant, énumérant au peintre, qui voulait bien me demander mon avis, les toiles célèbres des dernières années ; je lui citai Claude Bernard dans son laboratoire, le professeur Charcot à la Salpêtrière, le professeur Guyon opérant, le docteur Péan, le

professeur Cornil, etc., et je pensai à un accoucheur. « J'ai, dis-je à l'artiste, votre personnage et j'ai votre sujet. Le personnage, c'est M. Tarnier, le chef de l'obstétrique en France ; par exemple, il ne sera pas aisé de le décider : c'est un modeste, la publicité ne l'attire pas ; ce serait d'ailleurs un personnage représentatif dans un tableau, il ne ressemble pas à tout le monde ! Ses découvertes ? pas facile à mettre dans un cadre, le forceps ! l'isolement des accouchées, etc. ; ah ! la couveuse !.. J'ai votre tableau : une salle d'hôpital, une couveuse en vue, une ou deux infirmières, portant dans leurs bras des petits êtres avortons cadavériques. Tarnier près de la couveuse, qu'il ouvre et dont il retire un enfant rose et bien vivant, qu'il tend à une pauvre mère inquiète, attendant ce qu'on va lui présenter ! (1) Au dernier plan, des têtes d'infirmières et de mères.» — « Mais, dit M. Bourgeois, vous êtes un compositeur de tableaux ! » et il me demande un mot d'introduction pour l'excellent professeur de clinique obstétricale. Je fais de mon mieux, et comme la prudence est la conseillère des hommes sensés, j'écris, à part, un mot très chaud à mon excellent maître et ami, pour lui dire qu'il ne peut me refuser le service que je lui demande, de poser pour une gravure ayant pour but de vulgariser une des merveilleuses découvertes dues au plus sympathique des accoucheurs de ma connaissance.

M. Bourgeois vit le lendemain Tarnier et une demi-heure après sa visite, le bon Tarnier vint exprès, tout ému, me remercier.

« Cette marque de sympathie que vous me donnez, mon cher ami, « me dit-il, m'a été droit au cœur, je vous reconnais bien là et je suis « très heureux de vous apporter en personne mes remerciements « affectueux ».

Combien, parmi les arrivés, se seraient dérangés aussi vite !

INFORMATIONS DE LA « *CHRONIQUE* »

La Reine de Portugal et la médecine.

Dans notre dernier numéro, nous avions reproduit une information d'un de nos confrères de la grande presse, relative aux études médicales de la Reine de Portugal.

Pour avoir la confirmation de la nouvelle, nous nous sommes adressé à la souveraine elle-même et voici la réponse que S. M. a daigné nous faire transmettre :

Lisbonne, le 4 décembre 1897.

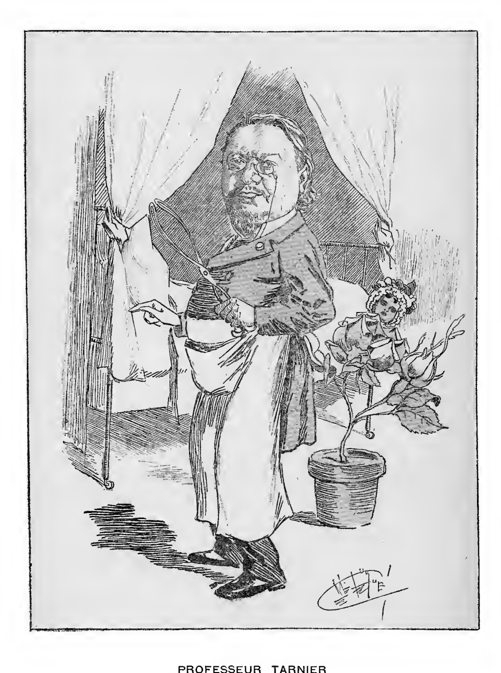
Monsieur,

Sa Majesté la Reine me charge de vous remercier des numéros de la « Chronique médicale », que vous avez eu l'amabilité de lui envoyer. Sa Majesté n'a jamais étudié la médecine et ne l'étudie pas ; par conséquent, aucune information sur sa carrière médicale ne peut vous être fournie, puisqu'elle n'existe pas. Tout l'intérêt que Sa Majesté porte au progrès de la médecine n'a qu'un but tout à fait humanitaire, et rien autre.

Agréez, Monsieur, l'assurance de ma considération.

Le Comte de Ribeira Grande, Chambellan de service.

(1) La gravure que nous reproduisons ci-contre nous a été obligeamment communiquée par Madame Vanier.



PROFESSEUR TARNIER

DYSPEPSIES, GASTRALGIES, DIGESTIONS DIFFICILES,
MALADIES DE L'ESTOMAC, ETC.

VIN DE CHASSAING

A LA PEPSINE ET A LA DIASTASE

CHAQUE VERRE A LIQUEUR CONTIENT :

Pepsine Chassaing T. 100... 0 gr. 20 cent.
Diastase Chassaing T. 200... 0 gr. 10 cent.

DOSE : *Un ou deux verres à liqueur à la fin du repas, pur ou coupé d'eau.*

Phosphatine Falières



ALIMENTATION RATIONNELLE DE L'ENFANT

Surtout au moment du sevrage et pendant la période de croissance

NOTICE FRANCO

Aux Médecins qui voudront bien nous en faire la demande.

PARIS, 6, Avenue VICTORIA

Un médecin traducteur du Dante.

La *Vita nuova*, qu'aucun traducteur n'a encore fait connaître aux lecteurs français, est une œuvre curieuse et pénétrante où s'épanouit dans sa jeunesse le génie qui devait plus tard nous introduire dans les sombres méandres de la *Divine Comédie*.

C'est l'histoire de l'amour du Dante pour Béatrice, racontée par le poète lui-même, histoire enfantine d'abord, puis romanesque, puis pathétique, de deux amours du treizième siècle. Tous les admirateurs du poëte italien sauront gré à notre vénéré confrère, M. le Dr Max. Durand-Fardel, de nous avoir restitué avec une aussi pieuse fidélité ce chef-d'œuvre ignoré.

ÉCHOS DE PARTOUT

Legs de médecins.

M. Magitot a légué à l'Académie de médecine sa bibliothèque et une rente annuelle de 500 francs pour la fondation d'un prix biennal qui portera son nom et sera décerné au meilleur travail sur la stomatologie.

Monuments à des médecins.

Le monument élevé à la mémoire de Ch. *Fauvel* sera inauguré au Père-Lachaise le 17 décembre prochain. Le médaillon est l'œuvre du grand sculpteur Injalbert.

* * *

Un petit monument vient d'être érigé à la mémoire de *Pasteur*, à Boulogne-sur-Mer. L'Académie des sciences était représentée à cette cérémonie par M. Duclaux. M. Gaston Paris a pris la parole au nom de l'Académie française.

* * *

Sur l'initiative du docteur Coquerelle, de Beauvais, un comité vient de se constituer, sous la présidence du professeur Brouardel, doyen de la Faculté de médecine, pour élever un monument à *Gui Patin*, qui fut, on le sait, un satirique incomparable.

Le monument sera élevé à Hodenc-en-Bray, commune du département de l'Oise, où naquit Gui Patin, le 31 août 1604.

Le professeur Laboulbène, membre de l'Académie de médecine, et M. Henri Paul, préfet de l'Oise, font partie du comité qui vient d'être constitué.

* * *

Dans une des dernières séances de l'Académie des sciences, M. Berthelot, secrétaire perpétuel, a donné à l'Académie communication d'une lettre par laquelle le président du Conseil municipal annonçait à la Compagnie qu'il lui était fait don, par la Ville de Paris, pour la statue de *Lavoisier*, d'une somme de trois mille francs et d'un emplacement situé place de la Madeleine, en face de la rue Tronchet.

* * *

C'est le sculpteur Maurice Beuval que le comité Henri Feulard a chargé d'exécuter la plaque commémorative qui sera placée à la

Bibliothèque Saint-Louis, aujourd'hui Bibliothèque *Henri Feulard.* Rappelons que les souscriptions ne seront reçues chez M. Steinheil, éditeur, rue Casimir-Delavigne, que jusqu'au 31 décembre 1897.

Médecine et politique.

Le docteur Paul Reclus, de l'Académie de médecine, vient d'être élu conseiller général du canton de Salies (Basses-Pyrénées).

La reconstruction de l'Académie de médecine.

Dans la séance de la Chambre des députés du 22 novembre, M. Lannelongue a demandé au Gouvernement de vouloir prendre un engagement formel à l'égard de l'Académie de médecine. La salle des séances est insuffisante, ne peut contenir ses membres. Le service de la vaccination et de la revaccination est à l'étroit Les livres de la bibliothèque sont logés dans les soupentes. Le laboratoire est une honte pour l'établissement qui le possède.

Le Ministre des finances a donné à M. Lannelongue l'assurance que, dans quelques semaines au plus tard, le Gouvernement déposerait sur le bureau de la Chambre un projet de loi relatif à la reconstruction de l'Académie de médecine, et qu'en 1900 elle aurait une installation plus digne d'elle. Dont acte.

Espérons toutefois que les travaux ne seront pas confiés aux entrepreneurs chargés de la reconstruction de l'Opéra-Comique !

(*Médecine moderne.*)

ÉPHÉMÉRIDES DE MÉDECINE HISTORIQUE ET ANECDOTIQUE

NOVEMBRE

4 novembre 1774. — *Naissance de Récamier.*

Le Dr Max Simon, dans le recueil auquel nous avons jadis fait de larges emprunts, a conté sur Récamier quelques anecdotes que nos lecteurs se plairont, certainement, à retrouver ici. Ils reconstitueront plus aisément la physionomie du personnage par ces quelques traits en relief, que par la lecture d'insipides et filandreuses biographies.

« Médecin du père de Ravignan, qui souffrait de je ne sais quels accidents nerveux, Récamier était allé le voir à son couvent, attenant à un jardin que bordait une pièce d'eau ou une rivière, — je ne sais plus. Récamier prie son malade de vouloir bien se promener avec lui au bord de l'eau : là, il lui expliquera ses souffrances. Le père de Ravignan y consent et, au milieu de la conversation, Récamier donne un coup d'épaule à son client et le jette dans le bassin : c'était un procédé thérapeutique.

Une dame va consulter Récamier pour je ne sais quelle affection ; il l'examine et lui dit de revenir un jour qu'il lui fixe. Elle revient en effet, et à peine est-elle entrée dans le cabinet du médecin qu'un bruit infernal se fait entendre : Récamier avait fait cacher dans des placards des tambours qui, à un signal convenu, avaient frappé leurs instruments à tour de bras.

Il disait à une autre : « Avez-vous ici votre femme de chambre ? » — « Non. » — « Amenez-la quand vous reviendrez. » La dame revenait accompagnée de sa suivante. — « Madame, couchez-vous par terre, et vous, jeune fille, asseyez-vous sur votre maîtresse ; vous vous relèverez quand je vous le dirai. »

Ce côté étrange, illuminé, de Récamier est ce qui a le plus frappé dans son originale physionomie. C'est quelque peu sous cet aspect que Balzac l'a — comme il faisait presque toujours des personnages réels qu'il esquissait — exactement reproduit (1). Mais il ne faudrait pas croire que ce fût là tout Récamier. A côté de l'enthousiaste, il y avait le vrai médecin, le savant inventif, l'analyste sagace et avisé à qui la science doit de fécondes et utiles découvertes. Outre qu'il est l'inventeur ou, mieux, le restaurateur d'un instrument d'investigations délicates et précises, il a montré comment, en profitant des propriétés adhésives de l'inflammation, on pouvait impunément donner une issue à des productions morbides que leur situation dans la profondeur des viscères avait jusqu'à lui rendues inabordables. C'est lui encore qui a eu l'idée de rendre inoffensive en opérant sous l'eau la ponction de la cavité pleurale. L'homme qui a trouvé ces procédés, qui a compris toute la valeur des données que lui avait fournies une exacte observation des faits, cet homme était un vrai médecin, et quels que soient les écarts de son imagination, il a droit dans l'histoire de la science à une page que l'avenir lira toujours avec respect (2) ».

11 novembre 1751. — *Mort de La Mettrie.*

Un des médecins philosophes les plus remarquables du siècle dernier, un des esprits les plus libres, les plus dégagés de préjugés, un de ceux, pour tout dire, « qui ont le plus puissamment contribué à accélérer le mouvement philosophique dont un des plus beaux résultats fut d'aboutir à la rénovation sociale la plus radicale et la plus féconde des temps modernes » (3).

Fils d'un négociant aisé de Saint-Malo, Julien Offray de la Mettrie, né le 25 décembre 1709, avait fait de très bonnes études universitaires, d'abord au collège de Coutances, puis au collège de Caen, où il suivit les cours de rhétorique. Après quoi, il partit pour la capitale ; en 1725, il suivit les cours de physique au collège d'Harcourt.

Son père le destinait à l'état ecclésiastique, mais décidément il n'avait pas la vocation. Sur le conseil d'un médecin malouin, du nom de Hunauld, un des anatomistes les plus habiles de son époque, le jeune La Mettrie se livra avec ardeur aux travaux de dissection et conquit à Reims, en 1728, le brevet de docteur en médecine.

Cinq ans plus tard, il n'hésitait pas, pour compléter son bagage scientifique, à partir pour Leyde, où professait l'illustre Boerhaave. L'année suivante, il était capable de traduire une des œuvres du maître, le *Traité du feu*, et il faisait suivre cette traduction d'un travail personnel sur les maladies vénériennes.

Cette publication provoqua une réponse assez vive d'un des médecins les plus réputés en ce temps-là, le célèbre Astruc. Le pamphlétaire se révélait pour la première fois. La polémique avec Astruc fut comme une escarmouche avant la grande mêlée : le corps à corps avec un adversaire unique se transformait bientôt en une vraie bataille rangée contre toute la Faculté réunie. Mais l'histoire de cette lutte homérique mérite d'être contée autrement que comme

(1) *La Peau de Chagrin.*

(2) Dr Max Simon, *Temps passé, journal sans date*, p. 65-68.

(3) *Essai sur la Mettrie, sa vie et ses œuvres*, par Nérée Quépat. Paris, Jouaust, 1873, Préface.

un simple incident, et nous aurons certes matière à y revenir un jour...

Sur ces entrefaites, La Mettrie retourne à Saint-Malo, profite des loisirs que lui laisse la vie de province pour traduire les Aphorismes de Boerhaave, son *Traité de matière médicale*, ainsi que *l'Abrégé de la théorie chimique* et les *Institutions* ; ce qui ne l'empêchait pas d'écrire, pour son compte, un *Traité de la petite vérole*, des *Observations de médecine pratique*, etc.

Survient la mort de son protecteur Hunauld.

La Mettrie repart pour Paris ; dès son arrivée, il obtient d'être attaché, sur la recommandation de Morand, chirurgien des Invalides, au duc de Gramont, au titre de médecin des gardes françaises.

En cette qualité, il prenait part au siège de Fribourg et au combat de Fontenoy.

A Fribourg, il eut un fort accès de fièvre chaude, dont il eut l'heur de réchapper. C'est pendant sa convalescence qu'il fit imprimer sa première dissertation philosophique sous le titre d'*Histoire naturelle de l'âme*. Ce livre lui attira des inimitiés violentes ; il dut donner sa démission de médecin aux gardes ; mais il en résulta une très flatteuse compensation : il fut nommé médecin en chef des hôpitaux militaires de Lille, Gand, Bruxelles, Anvers et Worms.

Malheureusement, sa *Politique du médecin de Machiavel* vint encore une fois troubler sa tranquillité et briser son avenir médical.

« Cette satire, dans laquelle tous les principaux médecins de l'époque étaient attaqués et ridiculisés, fut condamnée, par arrêt du Parlement du 9 juillet 1746, à être lacérée et brûlée par l'exécuteur de haute justice (1) ».

C'était pour un polémiste de son envergure un encouragement : l'année suivante, paraissait un nouveau pamphlet sous le titre de *La Faculté vengée*. Cette fois, la mesure était comble : il n'eut que le temps de s'expatrier pour ne pas encourir les représailles de ceux qu'il avait si cruellement blessés. Il chercha un refuge à Gand, puis de là se rendit à Leyde : c'est dans cette dernière ville que fut composé l'*Homme-machine*, qu'on s'accorde à considérer comme le chef-d'œuvre du philosophe (2).

Le seul parti qui lui restait à prendre était de fuir, car les persécutions redoublaient plus vives que jamais. Il eut grand'peine à ne pas tomber entre les mains de ses adversaires, bien décidés à ne le point ménager.

L'*Homme-machine* ne portait pas de nom d'auteur et, pour dépister les curiosités indiscrètes, La Mettrie avait eu l'audace de faire précéder le volume d'une dédicace à Haller, dont les principes différaient absolument des siens. Haller prit fort mal la plaisanterie, mais La Mettrie le railla si agréablement dans sa réplique que le dernier mot lui resta.

Ses affaires étaient loin néanmoins de s'arranger : abandonné de tous, La Mettrie vouait son âme à tous les diables quand la providence lui apparut — sous les traits d'un Roi : Frédéric II, de Prusse, ayant eu vent de l'infortune du philosophe, lui offrait aide et protection. La Mettrie ne se le fit point répéter ; l'exilé se rendit auprès

(1) *Essai sur La Mettrie*, loc. cit., p. 19.

(2) *L'homme machine*, Leyde. Elie Luzac, 1748, in-12.

du mécène couronné, qui le combla d'honneurs et, mieux encore, le gratifia de son estime.

Il va enfin pouvoir se livrer en paix à ses travaux philosophiques et scientifiques : ses *Mémoires sur la Dysenterie, l'Asthme, l'Homme plante*, etc., attestent sa fécondité.

Mais bientôt, pris de nostalgie, il priait Voltaire d'intercéder pour lui auprès du duc de Richelieu pour lui permettre de revoir la France.

Il attendait la réponse, quand survint un accident, qui devint rapidement mortel ; mais passons la plume à un témoin oculaire.

« Nous avions dîné ensemble chez milord Tyrconnel, conte un des amis de La Mettrie dans une lettre intime ; il y avait un pâté garni de truffes, dont il mangea prodigieusement. Au sortir de table, il se sentit l'estomac chargé et me proposa une partie de billard, que j'acceptai et qu'il ne put achever. Il se trouva mal et on le mit au lit chez milord Tyrconnel. Il appelait tous les médecins des empoisonneurs ; il n'a pas voulu sans doute faire exception, car il s'est empoisonné lui-même. Il s'est fait saigner huit fois et a pris des bains pour une indigestion. Il est mort après trois jours de maladie, le 11 novembre 1751, à trois heures du matin, âgé de quarante-trois ans (1). »

On avait voulu lui administrer de l'émétique, mais il avait refusé expressément toute drogue. Son scepticisme à l'égard de la médecine lui avait coûté la vie. En manière d'oraison funèbre, Voltaire lui décochait cette épigramme *in extremis* ; s'adressant au duc de Richelieu, il lui annonçait en ces termes la mort de La Mettrie : « Ce La Mettrie, cet homme-machine, ce jeune médecin, cette vigoureuse santé, cette folle imagination, tout cela vient de mourir, pour avoir mangé, par vanité, tout un pâté de faisan aux truffes. Il a prié lord Tyrconnel, par son testament, de le faire enterrer dans son jardin.. les bienséances n'ont pas permis qu'on eût égard à son testament ; son corps a été porté dans l'église catholique où il est tout étonné d'être. »

Ce dernier trait prouve à l'évidence que La Mettrie conserva jusqu'à la fin ses convictions de libre-penseur.

Pendant sa maladie, Maupertuis l'engagea à renier ce qu'il appelait ses erreurs : « Que dirait-on de moi, lui répliqua-t-il doucement, si je recouvrais la santé. » Il plaisanta même sur la religion avec ses amis, et sur les saignées qu'il avait opposées à son indigestion, avec un de ses adversaires, le savant médecin Lieberkühn (2).

Le chapelain de milord Tyrconnel, un prêtre irlandais, le père *Mac-Mahon* (3), avait pénétré jusqu'au chevet du moribond, guettant une occasion propice de le convertir. Comme, à un moment, La Mettrie s'était écrié : « Jésus ! Marie ! », le chapelain lui dit : « Ah, vous voilà enfin retourné à ces noms consolateurs ! » — « Mon père, répondit le mourant, ce n'est qu'une façon de parler. »

Et quelques minutes après, il expirait (4).

(1) Lettre de Désormes, premier comédien du roi de Prusse, au sujet du célèbre La Mettrie, dans Fréron, *Lettres sur quelques écrits de ce temps* (Nancy, 1753).

(2) Né en 1711, mort en 1756 ; membre de la Société royale de Londres et de l'Académie de Berlin.

(3) Il appartenait sans doute à la famille des Mac-Mahon d'Irlande, dont nous avons établi la généalogie dans notre *Cabinet secret de l'histoire*, 1re série.

(4) Thomas Carlyle, *History of Friedrich II of Prussia* ; vol. IX, p. 92 à 93 ; Leipzig, 1864.

14 novembre 1716. — *Mort de Leibnitz.*

Dans une autobiographie qu'il avait pris soin de composer, Leibnitz donnait sur sa personne ces particularités que nous trouvons intérêt à relever et, selon toutes probabilités, à révéler :

« Taille moyenne. Figure pâle. Mains froides. Pieds et doigts longs. Cheveux d'un brun foncé, droits et non frisés. Vue basse dès l'enfance. Corps maigre. Voix mince, mais claire, haute plutôt que forte. Difficulté de prononcer les gutturales et le R.

Aimant les odeurs fortes, les spiritueux, les choses sucrées et le sucre. Ayant l'habitude de mettre du sucre dans son vin.

N'est jamais ni trop gai, ni trop triste ; se passionne promptement en pensées et en paroles et peut à peine se modérer, mais devient calme et doux.

Goût médiocre pour la conversation, mais la préférant aux jeux de cartes et aux exercices qui exigent du mouvement.

Menant et aimant de préférence une vie sédentaire.

Souriant plus souvent que riant.

Colère prompte et courte.

Commençant une entreprise avec hésitation et la continuant ferme avec persévérance.

Mémoire médiocre.

Plus affecté d'un petit mal présent que d'un grand mal passé. »

Leibnitz était d'une forte complexion, dit de lui un de ses biographes (1). Il n'avait guère eu de maladies, excepté quelques vertiges, dont il était quelquefois incommodé, et la goutte. Il mangeait beaucoup et buvait peu, quand on ne le forçait pas, et jamais de vin sans eau. Chez lui, il était absolument le maître, car il mangeait toujours seul. Il ne réglait pas ses repas à certaines heures, mais selon ses études ; il n'avait point de ménage (2), et envoyait quérir chez un traiteur la première chose trouvée.

Depuis qu'il avait la goutte, il ne dînait que d'un peu de lait ; mais il faisait un grand souper, après lequel il se couchait à une heure ou deux du matin. Souvent il ne dormait qu'assis sur une chaise et ne s'en réveillait pas moins frais à sept ou huit heures du matin. Il étudiait de suite, et il a été des mois entiers sans quitter le siège, pratique fort propre à avancer un travail, mais aussi fort malsaine.

Aussi croit-on qu'elle lui attira une fluxion sur la jambe droite, avec un ulcère ouvert. Il y voulut remédier à sa manière, car il consultait peu les médecins, et il vint à ne pouvoir presque plus marcher, ni quitter le lit.

Tel il vécut jusqu'à un certain jour, où, ayant demandé une plume et du papier pour écrire, il fit ensuite approcher une lumière pour lire ce qu'il avait écrit ; mais, ayant aperçu que sa vue était troublée, il remit la plume et le papier, couvrit tranquillement ses yeux de son bonnet, et mourut sans proférer un mot, assis sur son lit, ayant quantité de volumes empilés sur des sièges placés près de lui.

(1) Fontenelle, *Eloge de Leibnitz.*

(2) Leibnitz resta célibataire, comme Newton. A cinquante ans, il songea à se marier, mais la personne dont il avait sollicité la main, demanda quelques jours de réflexion. Il prit de son côté le temps de réfléchir aussi — et il resta définitivement garçon.

CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE

—

Les manuscrits de Léonard de Vinci de la bibliothèque royale de Windsor. — De l'Anatomie, feuillets A, publiés par Théodore Sabachnikoff, avec traduction en langue française ; transcrits et annotés par Giovanni Piumati ; précédés d'une étude de Mathias-Duval. Un volume petit in-folio, imprimé sur papier vergé, non rogné, titre rouge et noir, reliure parchemin ; tirage à 400 exemplaires numérotés à la presse. Prix : 80 francs ; Ed. Rouveyre, éditeur, 76, rue de Seine, Paris.

Lès feuillets originaux constituant ce volume se trouvent au Château de Windsor, dans la Bibliothèque privée de S. M. la Reine, qui a gracieusement accordé la permission de les publier.

Une introduction expose l'examen critique du manuscrit.

Elle est suivie d'une profonde étude de M. Mathias-Duval (1), l'éminent professeur, membre de l'Académie de Médecine, dont l'enseignement illustre à la fois la chaire de l'Ecole nationale des Beaux-Arts, et celle de la Faculté de Médecine de Paris. L'objet de cette étude est de faire ressortir et la valeur scientifique et l'attrait artistique des observations, réflexions et préceptes de Léonard anatomiste.

Jusqu'ici, de cette partie de l'œuvre écrite et dessinée du Maître, datant de 1510, le monde des savants et des artistes n'avait obtenu qu'une indirecte et incomplète connaissance.

La présente publication comprend, avec le texte intégral du manuscrit, une transcription diplomatique, une transcription critique, une traduction française, et des manchettes analytiques en latin et en français facilitant les recherches.

En correspondance avec le texte imprimé, qui, pour chaque feuillet original, comprend plusieurs pages, sont intercalées *Trente-quatre planches* (*dont deux de format double in-folio*) reproduisant, en facsimile héliotypique, l'écriture et les *deux cent quarante-cinq dessins* de Léonard. Chaque planche est précédée d'une feuille transparente portant les schémas des dessins, ce qui en permet le classement numéroté.

Une table générale et analytique termine le volume.

Il est superflu d'insister sur l'importance d'une telle publication. Elle comble une lacune depuis longtemps regrettée par les érudits, les artistes et les médecins. Tout récemment encore, le distingué professeur d'anatomie de l'Académie des Beaux-Arts de Milan, M. Aless. Lanzilotti-Buonsanti, s'exprimait en ces termes : « Je ne puis faire une étude complète sur Léonard anatomiste et physiologiste ; les données que nous possédons ne sont pas suffisantes pour faire maintenant des recherches de ce genre, par la raison que les manuscrits conservés à Windsor, les plus précieux pour les sciences, l'anatomie et la physiologie, — ainsi que pour l'art, ne nous sont connus que par des rares et incomplets extraits. Grande sera la surprise le jour où ces notes seront publiées d'une manière inté-

(1) Nous reproduirons tout ou partie de cette importante étude dans un de nos numéros les plus prochains.

grale... Alors il y aura à ajouter un nouveau chapitre à l'Histoire des Sciences naturelles ».

De ce jugement du célèbre professeur nous nous plaisons à rapprocher l'appréciation d'un des grands chirurgiens et anatomistes de l'Angleterre, William Hunter, qui déclarait : « Je suis absolument persuadé que Léonard doit être considéré comme le meilleur et le plus grand anatomiste de son époque. De plus, il est certainement le premier qui ait inauguré l'usage des dessins anatomiques. »

C'est, au résumé, un superbe ouvrage qui devra figurer désormais dans toutes les bibliothèques des médecins qui savent allier à l'amour de la Science le culte du grand Art.

Maladies et hygiène des gens nerveux, par le Dr Gélineau ; Paris, Doin, éditeur. — **Hygiène de l'Oreille et des Sourds**, du même ; Paris, Maloine, éditeur.

Ce n'est pas tâche aussi aisée qu'elle le semble de prime abord, de faire ces manuels d'hygiène, à l'usage des gens du monde et aussi des médecins praticiens, qui se pressent, depuis quelques années, sur les rayons de nos bibliothèques. C'est que la vulgarisation est une science, ou plutôt c'est une arme d'un maniement délicat qui peut, suivant la façon dont on en joue, faire beaucoup de bien ou causer de véritables désastres.

On ne peut pas faire le reproche à M. le Dr Gélineau, qui est l'auteur des deux ouvrages dont nous allons essayer de donner une idée, si vague soit-elle, d'avoir méconnu son rôle, nous dirions presque sa mission : il a su traiter les questions les plus abstraites avec un bonheur d'expression, une délicatesse de touche que nous ne saurions trop louer. Tout en restant sur le terrain des faits cliniques, il n'a pas craint de battre parfois les buissons en nous contant, de ci, de là, quelques anecdotes qui agrémentent à souhait le côté trop technique de ses livres.

C'est ainsi que, dans son *Hygiène des nerveux*, outre des études très consciencieuses sur des maladies plus ou moins bien déterminées, telles que : la *chorée*, la *crampe des écrivains*, les *tics douloureux* ; ou des affections, qui ont définitivement conquis leur place dans le cadre nosologique, telles que : la *coqueluche*, les *convulsions des enfants*, etc., nous trouvons les détails les plus piquants sur les épileptiques et les mélancoliques qui ont occupé une situation sociale élevé ; sur les personnages illustres qui ont succombé à l'angine de poitrine, etc.

De même, dans l'*Hygiène des Sourds*, nul doute que nous ne trouvions, un jour ou l'autre, à glaner pour notre rubrique des *Infirmités des hommes célèbres* : ce qui n'empêche point ce dernier volume de contenir les renseignements les plus précis sur l'anatomie et la physiologie de l'oreille, en même temps que le dernier mot de la science sur la prothèse acoustique, la surdi-mutité, etc.

Espérons que nous en avons assez dit pour que nos lecteurs soient encouragés à se procurer ces deux petits manuels, où ils trouveront condensés, sous une forme des plus littéraires, des documents disséminés dans quantité de volumes spéciaux, qui sont bien loin d'être d'une aussi instructive et aussi agréable lecture que ceux que nous leur donnons le conseil d'acquérir. A. C.

Le Propriétaire-Gérant : Dr CABANÈS.

TABLE DOCUMENTAIRE DES MATIÈRES

pour l'année 1897.

TABLE DES GRAVURES

Clermont (Oise). — Imprimerie DAIX frères, 3, place Saint-André.
Maison spéciale pour Journaux et Revues périodiques.